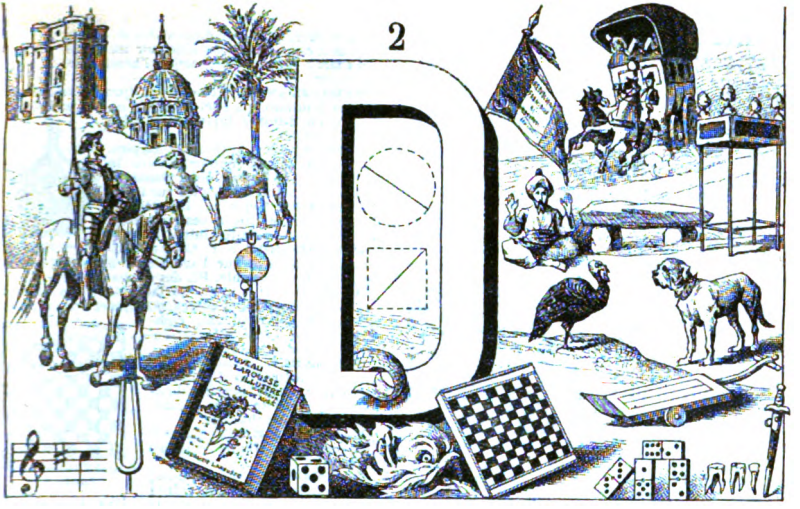

D n. m. (*dé* ou *de*). Quatrième lettre de l'alphabet et la troisième des consonnes : *le* d *est une dentale douce ou sonore*. D, chiffre romain, valant 500.

DA particule qui, jointe par un trait d'union au mot *oui* ou, quelquefois, à *nenni*, donne plus de force à l'affirmation ou à la négation. (*Fam.*)

DA CAPO (loc. ital., signif. *à partir de la tête*) loc. adv. *Mus.* Locution indiquant qu'à un certain endroit d'un morceau, il faut reprendre depuis le début.

DACE adj. et n. De la Dacie.

DACOÏT (*ko-ït*) n. m. Tortures infligées jadis par certains brigands de l'Inde à leurs prisonniers pour leur extorquer leurs richesses. *Par ext.* Nom donné à ces brigands.

DACTYLE n. m. (du gr. *daktulos*, doigt). *Métriq.* Pied formé d'une longue et de deux brèves, dans les vers grecs et latins. *Bot.* Genre de graminées fourragères, des régions tempérées.

DACTYLÉ, E adj. (du gr. *daktulos*, doigt). Qui a la forme d'un doigt.

DACTYLIQUE adj. *Prosod.* Qui tient du dactyle. Composé de dactyles : *hexamètre dactylique*.

DACTYLOGRAPHE n. m. (gr. *daktulos*, doigt, et *graphein*, écrire). Machine à écrire actionnée par un clavier. N. et adj. Personne qui écrit avec cette machine : *une excellente dactylographe*.

Dactylographe.

DACTYLOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art d'écrire avec le dactylographe.

DACTYLOGRAPHIQUE adj. Qui concerne la dactylographie : *signes dactylographiques*.

DACTYLOLOGIE (*ji*) n. f. (gr. *daktulos*, doigt, et *logos*, discours). Art de converser par le moyen des doigts, en usage parmi les sourds-muets. (On dit aussi DACTYLOLALIE.)

DACTYLOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la dactylologie.

DADA n. m. Cheval, dans le langage des enfants. *Fig.* et *fam.* *C'est son dada*, c'est son idée favorite.

DADAIS (*dé*) n. m. Jeune homme niais, nigaud.

DAGORNE n. f. (de *dague*, et *corne*). Vache qui a perdu une de ses cornes.

DAGUE (*da-ghe*) n. f. Epée à lame large et courte. Bois de cerf après la première année.

DAGUER (*ghé*) v. a. Frapper de la dague. (Vx. et inus.)

Dague.

DAGUERRÉOTYPAGE (*ghé-ré*) n. m. Action de daguerréotyper.

DAGUERRÉOTYPE (*ghè-ré*) n. m. (de *Daguerre*, n. de l'inventeur, et du gr. *tupos*, empreinte). Procédé qui avait pour but de fixer sur une plaque sensibilisée les images obtenues dans la chambre noire. Appareil servant à cet usage. Art de fixer des images avec cet appareil. Image ainsi obtenue. V. PHOTOGRAPHIE.

DAGUERRÉOTYPER (*ghé-ré, pé*) v. a. Reproduire l'image au moyen du daguerréotype.

DAGUERRÉOTYPIE (*ghé-ré, pi*) n. f. Art de daguerréotyper.

DAGUET (*ghé*) n. m. (de *dague*). Jeune cerf qui porte son premier bois. (On dit aussi DAGARD.)

DAGUETTE (*ghé-te*) n. f. Petite dague.

Dahlia.

DAHLIA n. m. (de *Dahl*, bot. suéd.). Genre de composées hélianthées, qui produit des fleurs très belles, mais sans parfum : *on multiplie au printemps les dahlias par division des tubercules*. La fleur elle-même.

DAIGNER (*dé-gné*) v. a. (lat. *dignari*; de *dignus*, digne). Avoir pour agréable, vouloir bien.

DAIL (*da, l* mll.) n. m. ou **DAILLE** (*da, ll* mll.) n. f. Sorte de faux à manche court.

Daim.

DAIM (*din*) n. m. (lat. *dama*). Genre de mammifères ruminants, famille des cervidés, caractérisé par le bois palmé et la robe tachetée. Peau de daim chamoisée : *le daim est ferme et souple*.

DAÏMIO (*da-i*) n. m. Nom donné aux princes féodaux du Japon, qui perdirent leurs privilèges pendant la révolution de 1868.

Digitized by Google

DAINE (*dè-ne*) n. f. La femelle du daim. (Les chasseurs prononcent *dine*.)

DAIS (*dè*) n. m. (du lat. *discus*, plateau). Sorte de baldaquin élevé au-dessus d'un autel, d'un trône, etc. Poêle soutenu par des petites colonnes, sous lequel on porte le saint sacrement dans les processions. Voûte saillante au-dessus d'une statue. Abri quelconque : *dais de feuillage*.

Dais.

DALBERGIE (*bèr-jî*) n. f. Genre de légumineuses, comprenant des arbres et des arbrisseaux grimpants : *la dalbergie fournit l'ébène du Sénégal*.

DALLAGE (*da-la-je*) n. m. Action de daller. Assemblage, revêtement de dalles : *dallage en mosaïque*.

Dallage.

DALLE (*da-le*) n. f. Tablette de pierre pour paver les trottoirs, les églises, faire les revêtements, etc.

DALLER (*da-lé*) v. a. Paver de dalles.

DALLEUR (*da-leur*) n. m. Ouvrier employé au dallage.

DALMATE n. et adj. De la Dalmatie. N. m. Langue qu'on y parle : *s'exprimer en dalmate*.

DALMATIQUE (de *Dalmatie*) n. f. Tunique blanche des empereurs romains. Chasuble à manches des diacres, sous-diacres et évêques, quand ils officient.

DALOT (*lo*) n. m. (de *dalle*). Trou dans la paroi d'un navire, pour faire écouler l'eau. Petit aqueduc servant à l'écoulement.

DALTONIEN, ENNE (*to-ni-in, è-ne*) adj. et n. Qui est affecté de daltonisme : *Sismondi était daltonien*.

DALTONISME (*nis-me*) n. m. (de *Dalton*, physicien angl.) Imperfection de la vue, qui consiste dans la difficulté ou l'erreur d'appréciation des couleurs.

DAM (*dan*) n. m. (du lat. *damnum*, perte). Préjudice, dommage. (Vx en ce sens.) *Théol.* Damnation.

DAMAGE n. m. Action de damer la terre.

DAMAN n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant de petites marmottes qui vivent en société et habitent l'Asie Mineure et l'Afrique.

DAMAS (*ma*) n. m. Etoffe de soie à fleurs, fabriquée à Damas. Sabre d'un acier très fin. Sorte de prune, originaire de Damas. Linge damassé : *un service de lingerie en damas*.

DAMASQUINAGE (*mas-ki*) n. m. ou **DAMASQUINURE** (*mas-ki*) n. f. Art ou action de damasquiner. Résultat de ce travail.

DAMASQUINER (*mas-ki-né*) v. a. (rad. *damas*). Incruster de petits filets d'or ou d'argent dans du fer ou de l'acier.

DAMASQUINERIE (*mas-ki-ne-rî*) n. f. Art du damasquineur.

DAMASQUINEUR (*mas-ki*) n. et adj. m. Ouvrier qui damasquine.

DAMASSÉ, E (*ma-sé*) adj. Se dit du linge agrémenté de dessins comme les damas; de l'acier trempé à la façon du damas. N. m. : *du damassé*.

DAMASSER (*ma-sé*) v. a. Fabriquer une étoffe ou du linge à la façon du damas, avec fleurs ou personnages. Tremper de l'acier à la façon du damas.

DAMASSERIE (*ma-se-rî*) n. f. Fabrique de linge damassé.

DAMASSEUR, EUSE (*ma-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui travaille à la fabrication du damassé.

DAMASSURE (*ma-su-re*) n. f. Travail du damassé.

DAME n. f. (du lat. *domina*, maîtresse). Titre donné à toute femme mariée et à certaines religieuses. Autref., femme d'un noble. Point d'appui de l'aviron, dans une embarcation. Femme à laquelle on offre ses hommages : *combattre pour sa dame*. Syn. de DEMOISELLE ou HIE. Figure du jeu de cartes. Seconde pièce du jeu d'échecs. Pièce ronde et plate, de bois ou d'ivoire, pour jouer au trictrac.

Les quatre dames.

Pion doublé, au jeu de dames. *Jeu de dames*, jeu qui se joue à deux avec des pions, sur un damier.

DAME ! interj. qui marque l'hésitation, la surprise, etc.

DAME-JEANNE (*ja-ne*) n. f. (prov. *damajano*). Grosse bouteille qui sert à garder ou à transporter du vin ou d'autres liqueurs. Pl. des *dames-jeannes*.

Dame-jeanne.

DAMER (*mé*) v. a. Doubler un pion au jeu de dames. Fouler, tasser la terre avec une dame. *Fam.* *Damer le pion à quelqu'un*, l'emporter sur lui.

DAMERET (*re*) n. m. Homme qui donne à sa toilette, à ses manières, une attention toute féminine.

DAME-RONDE n. f. Cône de maçonnerie qui, levé sur l'arête d'un mur, y rend la circulation impossible. Pl. des *dames-rondes*.

DAMIER (*mi-é*) n. m. Surface plane divisée en cent cases blanches et noires, pour jouer aux dames. Ornement architectural, composé de moulures alternativement saillantes et creuses.

Damier.

DAMNABLE (*da-na-ble*) adj. Qui peut attirer la damnation éternelle : *action, maxime damnable*. Qui mérite d'être damné. Qui mérite réprobation.

DAMNABLEMENT (*da-na-ble-man*) adv. D'une manière damnable. (Peu us.)

DAMNATION (*da-na-si-on*) n. f. Condamnation aux peines éternelles. Juron qui marque la colère. ANT. **Salut.**

DAMNÉ, E (*da-né*) adj. et n. Qui est en enfer. *Ame damnée*, personne aveuglément dévouée à une autre. *Souffrir comme un damné*, horriblement.

DAMNER (*da-né*) v. a. (de *dam*). Condamner à la damnation. Etre cause de la damnation de. *Fig.* *Faire damner quelqu'un*, le tourmenter à l'excès.

DAMOISEAU (*zô*) n. m. (bas lat. *dominicellus*). Autrefois, jeune gentilhomme qui n'était pas encore chevalier; aujourd'hui, jeune homme empressé auprès des dames. (On a dit aussi DAMOISEL.)

DAMOISELLE (*sé-le*) n. f. Fille de qualité. (Vx.)

DANAÏDE (*na-i-de*) n. f. Genre de beaux papillons des régions tempérées. *Les Danaïdes*, v. *Part. hist.*

DANDIN n. m. *Fam.* Homme niais, décontenancé.

DANDINEMENT (*man*) n. m. Mouvement de celui qui dandine, ou se dandine.

DANDINER (*né*) v. n. Balancer gauchement son corps. **Se dandiner** v. pr. : *le canard se dandine en marchant*.

DANDRELIN n. m. Hotte en tissu d'osier très serré, pour la vendange.

DANDY n. m. (m. angl.). Homme élégant, à la mode. Pl. des *dandys*.

DANDY n. m. (m. angl.). Variété de cotre qui porte un tapecu.

DANDYSME (*dis-me*) n. m. Manières du dandy. Prétention à l'élégance, au suprême bon ton.

DANGER (*jé*) n. m. Péril : *rester calme en face du danger*. Risque, inconvénient. ANTON. **Sécurité.**

DANGEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière dangereuse : *être dangereusement malade*.

DANGEREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui offre du danger : *une dangereuse équipée*. Qui risque de devenir dangereux. Pernicieux, nuisible.

DANOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. Du Danemark. N. m. Langue parlée au Danemark. Chien à poil ras, originaire du Danemark.

Danois.

DANS (*dan*) (du lat. *de intus*, du dedans) prép. marquant le rapport d'une chose à ce qui la contient : *dans la chambre; dans l'année*. Marque l'état : *être dans l'embarras*.

DANSANT (*san*), **E** adj. Se dit des réunions où l'on danse : *soirée dansante*. Qui excite à la danse : *polka très dansante*.

DANSE n. f. Suite de mouvements cadencés du corps, au son des instruments ou de la voix : *la danse faisait partie, chez les Grecs, de l'éducation nationale*.

Digitized by Google

Air de danse. Manière de danser. *Fig.* Correction, réprimande : *donner, recevoir une danse. Fam.* **Danse de Saint-Guy,** la chorée.

DANSER (*sé*) v. n. Mouvoir le corps en cadence : *David dansa devant l'arche.* Exécuter des mouvements rapides : *la chèvre danse sur les rochers. Fig. Ne savoir sur quel pied danser,* ne savoir que devenir. *Maître à danser,* sorte de compas. (V. COMPAS.) V. a. Exécuter une danse : *danser une polka. Fig. Faire danser quelqu'un,* le malmener. *Faire danser les écus,* gaspiller l'argent. *Faire danser l'anse du panier,* exagérer le prix des achats que l'on fait pour le compte d'autrui.

DANSEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui danse. Qui aime à danser. Qui fait profession de danser.

DANTESQUE (*tès-ke*) adj. Qui rappelle l'énergie sombre et grandiose de Dante : *poésie dantesque.*

DANTONISME (*nis-me*) n. m. Ensemble des doctrines politiques de Danton. (Ses partisans sont appelés *dantonistes.*)

DANUBIEN, ENNE (*bi-in, é-ne*) adj. Du Danube.

DAPHNÉ n. m. Genre de thymélacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux ornementaux.

DAPHNIE (*daf-ni*) n. f. Genre de crustacés des eaux douces. (On dit vulgairem. PUCE D'EAU.)

DAPIFER (*fèr*) n. m. (du lat. *dapes, dapis,* mets, et *ferre,* porter). Au moyen âge, celui des officiers de la maison royale qui servait le souverain à table.

DARAISE (*ré-se*) n. f. Déversoir d'un étang.

DARD (*dar*) n. m. Hampe de bois, armée d'une pointe de fer : *les Francs étaient armés d'une sorte de dard. Fig.* Trait acéré : *dard de la satire.* Langue du serpent. Aiguillon de l'abeille et de certains insectes. Pistil. *Archit.* Ornement en flèche qui sépare les ove.

Dard.

DARDEMENT (*de-man*) n. m. Action de darder.

DARDER (*dé*) v. a. Frapper avec un dard. Lancer avec force. *Fig. : le soleil darde ses rayons brûlants.*

DARDIÈRE n. f. Piège à chevreuil.

DARDILLON (*ll* mll.) n. m. Petit dard.

DARE-DARE loc. adv. *Fam.* Promptement, en toute hâte : *arriver dare-dare.*

DARIOLE n. f. Sorte de flan fait de farine, de beurre, d'œufs et de lait.

DARIQUE n. f. Monnaie d'or pur des anciens Perses, à l'image de Darius.

DARNE n. f. (bas bret. *darn*). Tranche d'un poisson : *une darne de saumon.*

DARSE ou **DARCE** n. f. (ital. *darsena*). Bassin d'un port, surtout dans la Méditerranée.

DARSINE ou **DARCINE** n. f. Petite darse.

DARTOIS (*toi*) n. m. Gâteau feuilleté, à la frangipane ou aux confitures. Syn. GÂTEAU À LA MANON.

DARTRE n. f. Nom vulgaire de diverses maladies de la peau qui produisent des croûtes, des exfoliations. — Il faut laver les dartres avec de l'eau dans laquelle on a fait dissoudre quelques grammes de borate de soude, et les badigeonner avec de la teinture d'iode.

DARTREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. De la nature des dartres : *affection dartreuse.*

DARWINIEN, ENNE (*da-rou-i-ni-in, è-ne*) adj. Qui appartient à la doctrine de Darwin.

DARWINISME (*da-rou-i-nis-me*) n. m. Doctrine de Darwin. (V. DARWIN, *part. hist.*)

DARWINISTE (*da-rou-i-nis-te*) n. Partisan de la doctrine de Darwin.

DASYPELTIS (*zi-pèl-tiss*) n. m. Genre de couleuvres de l'Afrique du Sud, non venimeuses, et qui atteignent un mètre de long.

DASYPODE (*zi*) n. m. Genre d'abeilles solitaires, communes en France.

DASYURE (*zi*) n. m. Genre de marsupiaux d'Australie, qui vivent dans les arbres.

DATAIRE (*té-re*) n. m. Officier du Vatican qui préside à la daterie.

DATE n. f. (du lat. *datum,* donné). Temps précis où un événement a eu lieu : *tout acte authentique doit porter sa date.* Chiffre qui l'indique. V. *Part. hist.*

DATER (*té*) v. a. Mettre la date : *dater une lettre.* V. n. Commencer à compter d'une certaine époque. *Fig. : sa haine date de loin.*

DATERIE (*rî*) n. f. Chancellerie du Vatican qui expédie les affaires réglées par le pape en dehors du consistoire : grâces, dispenses, etc. Office de dataire.

DATIF, IVE adj. (lat. *dativus*). Conféré par voie judiciaire : *tuteur datif. Gramm.* Qui est de la nature du datif : *préposition dative.* N. m. Dans les langues à déclinaison, cas qui marque l'attribution, la destination.

DATION (*si-on*) n. f. (lat. *datio*). Action de confier judiciairement : *dation de conseil judiciaire.* Action de donner comme payement.

DATISME (*tis-me*) n. m. (de *Datis,* personnage d'Aristophane). Répétition ennuyeuse de multiples synonymes pour exprimer une idée très simple.

DATTE (*da-te*) n. f. Fruit du dattier qui croît en longues grappes ou régimes : *les dattes sont un aliment précieux pour les Sahariens.*

Dattier.

DATTIER (*da-ti-é*) n. m. Genre de palmiers des pays chauds, dont le fruit est la datte : *le dattier demande à la fois un sol humide et un ardent soleil.*

DATURA n. m. invar. Genre de solanacées, comprenant des arbres et des arbrisseaux vénéneux. (Le datura le plus remarquable est le *datura stramonium,* plus connu sous le nom de *stramoine.*)

Datura.

DAUBE (*dô-be*) n. f. (ital. *dobba*). Manière de faire cuire certaines viandes, à la braisière. Viande ainsi préparée.

DAUBER (*dô-bé*) v. a. Battre à coups de poing. *Fig.* v. a. et v. n. Parler mal de, railler : *dauber quelqu'un, sur quelqu'un.* Cuire en daube.

DAUBEUR, EUSE (*dô, eu-ze*) n. et adj. Personne qui aime à dauber, à railler, à médire.

DAUBIÈRE (*dô*) n. f. Sorte de braisière pour accommoder une viande en daube.

DAUMONT (À la) loc. adv. employée en parlant d'un attelage à la manière du duc d'Aumont, qui en introduisit l'usage sous la Restauration. Cet attelage se compose de quatre chevaux attelés sans volée, conduits par deux postillons : *caleche attelée, conduite à la daumont.* (On écrit aussi *à la d'Aumont.*) Substantiv. : *une élégante daumont* (ou *d'Aumont*).

DAUPHIN (*dô*) n. m. (lat. *delphinus*). Genre de mammifères cétacés delphinidés, vivant par troupes dans toutes les mers et atteignant 3 mètres de long : *les anciens regardaient le dauphin comme l'ami de l'homme. Mar.* Syn. de JOTTEREAU.

Dauphin.

DAUPHIN (*dô*) n. m. Souverain du Dauphiné, puis fils aîné du roi de France. *Le grand Dauphin,* le fils de Louis XIV. V. *Part. hist.*

Couronne de Dauphin.

DAUPHINE (*dô*) n. f. Femme du Dauphin de France.

DAUPHINELLE (*dô-fi-nè-le*) n. f. *Bot.* Genre de renonculacées, ornementales et médicinales, qu'on nomme aussi *delphinette* et *pied-d'alouette.*

DAUPHINOIS, E (*dô-fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Du Dauphiné.

Daurade.

DAURADE (*dô*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, qu'on trouve dans les mers d'Europe, surtout dans la Méditerranée. — La daurade atteint 50 centimètres de long ; elle est d'un bleu argenté, avec un croissant d'or entre les yeux ; sa chair est très délicate.

DAVANTAGE adv. Plus : *je n'en sais pas davantage.* Plus longtemps : *ne restez pas davantage.*

Digitized by Google

DAVIER (*vi-é*) n. m. Instrument employé pour arracher les dents, les fragments osseux. Outil dont le tonnelier se sert pour faire entrer les cerceaux. Outil de menuisier et de forgeron, formé d'une barre de fer armée d'une mâchoire mobile.

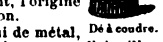
Davier.

DAW ou **DAUW** (*da-ou* ou *dôw*) n. m. Espèce de zèbre qui vit dans l'Afrique du Sud.

DE (lat. *de*) prép. qui marque l'origine : *issu de parents pauvres;* la matière : *table de noyer;* l'extraction : *charbon de terre;* la séparation : *éloigné de sa mère;* les qualités personnelles : *homme de génie.* Signifie Avec : *saluer de la main.* Pendant : *partir de nuit.* Touchant : *parlons de cette affaire.* Par : *aimé de tous.* Depuis : *de Paris à Rome.* Particule honorifique, qui précède la plupart des noms nobles. V. DU.

Dé à coudre.

DÉ n. m. (lat. *digitale*). Etui de métal, pour protéger le doigt qui pousse l'aiguille.

DÉ n. m. (du lat. *datum*, ce qui est donné). Petit cube, à faces marquées de points, de un à six, pour jouer.

Dé à jouer.

DEAD-HEAT (*dèd-ht'*) n. m. (angl. *dead*, morte, et *heat*, épreuve). *Turf.* Epreuve nulle, lorsque les chevaux arrivent tête à tête : *faire dead-heat.*

DÉALBATION (*si-on*) n. f. (du lat. *dealbare*, blanchir). Passage à la couleur blanche.

DÉAMBULATION (*an, si-on*) n. f. Action de déambuler; marche. (Peu us.)

DÉAMBULATOIRE (*an*) n. m. Nef qui tourne autour du chœur d'une église.

DÉAMBULER (*an-bu-lé*) v. n. (lat. *deambulare*). Se promener, marcher. (Peu us.)

DÉBÂCLAGE ou **DÉBÂCLEMENT** (*man*) n. m. Action de débâcler : *débâclage d'un port.*

DÉBÂCLE n. f. Rupture des glaces : *la débâcle polaire donne naissance à de formidables icebergs. Fig.* Renversement de fortune, déroute : *la retraite de Russie amena la débâcle du premier Empire.*

DÉBÂCLER (*klé*) v. a. (de *de*, et *bâcler*). Ouvrir, débarrasser : *débâcler un port.* V. n. Se dit d'une rivière au moment du dégel : *la rivière débâcle.*

DÉBÂCLEUR n. et adj. m. Préposé au débâclage.

DÉBAGOULER (*lé*) v. n. (de *bagou*). Vomir. V. a. *Fig.* et *pop.* : *débagouler des injures.*

DÉBALLAGE (*ba-la-je*) n. m. Action de déballer. Marchandises vendues à bas prix dans une installation de passage. Cette installation. ANT. **Emballage.**

DÉBALLER (*ba-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *balle*). Défaire, vider une balle, une caisse. ANT. **Emballer.**

DÉBALLEUR (*ba-leur*) n. m. Marchand ambulant.

DÉBANDADE n. f. Action de se disperser : *la retraite devint une débandade.* **A la débandade** loc. adv. Confusément et sans ordre.

DÉBANDER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *bande*). Oter une bande, un bandage : *débander une plaie.* Détendre : *débander un arc.* **Se débander** v. pr. Se disperser : *les troupes se débandèrent.*

DÉBANQUER (*ké*) v. a. (préf. *de*, et *banc*). Dépouiller de ses bancs une embarcation. Gagner au jeu tout l'argent que le banquier a devant lui. V. n. Quitter un banc sur lequel on naviguait.

DÉBAPTISER (*ba-ti-zé*) v. a. Changer le nom d'une personne ou d'une chose : *la Convention débaptisa un grand nombre de rues de Paris.*

DÉBARBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. Action de débarbouiller.

DÉBARBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. a. Nettoyer le visage. **Se débarbouiller** v. pr. Se laver le visage. *Fig.* et *fam.* Se tirer d'embarras.

DÉBARCADÈRE n. m. (rad. *débarquer*). Jetée sur la mer ou sur un fleuve, pour le débarquement des marchandises, des voyageurs. Quai d'arrivée des chemins de fer. (Son corrélatif est EMBARCADÈRE.)

DÉBARDAGE n. m. Action de débarder.

DÉBARDER (*dé*) v. a. (de *dé*, et *bard*). Décharger à quai. Transporter le bois coupé hors du taillis, la pierre hors de la carrière.

DÉBARDEUR adj. et n. m. Qui débarde. Personnage de carnaval, déguisé en ouvrier débardeur. (En ce sens, le fém. *débardeuse* est usité.)

DÉBARQUÉ, E (*ké*) n. Sorti du navire; descendu de voiture. *Un nouveau débarqué,* personne arrivée nouvellement de son pays.

DÉBARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débarquer. ANT. **Embarquement.**

DÉBARQUER (*ké*) v. a. (de *dé*, et *barque*). Enlever d'un navire, d'un bateau, d'un wagon : *débarquer des marchandises. Fig.* : *débarquer un collègue gênant.* V. n. Sortir d'un navire, d'un wagon; descendre à terre : *il débarqua à Brest.* N. m. Le moment même du débarquement : *se trouver au débarquer.* ANT. **Embarquer.**

DÉBARRAS (*ba-ra*) n. m. Délivrance de ce qui embarrassait. Lieu où l'on met les objets encombrants : *cabinet qui sert de débarras.* ANT. **Embarras.**

DÉBARRASSER (*ba-ra-sé*) v. a. Enlever ce qui embarrasse : *débarrasser une porte.* Tirer d'embarras. ANT. **Embarrasser.**

DÉBARRER (*ba-ré*) v. a. Oter la barre de.

DÉBAT (*ba*) n. m. Différend, contestation : *trancher un débat.* Pl. Discussions politiques : *les débats de la Chambre.* Partie de l'instruction judiciaire qui est publique : *suivre les débats d'un procès.*

DÉBATELAGE n. m. Déchargement d'un bateau.

DÉBATELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je débatelle.*) Retirer d'un bateau.

DÉBÂTER (*té*) v. a. Oter le bât : *débâter un âne.*

DÉBÂTIR v. a. Démolir. Démonter, découdre : *débâtir une robe.*

DÉBATTRE (*ba-tre*) v. a. (préf. *dé*, et *battre.* — Se conj. comme *battre.*) Discuter : *débattre une question.* **Se débattre** v. pr. Etre débattu. Faire des efforts pour résister ou se dégager.

DÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action de faire abandonner son travail, son poste, à un ouvrier, etc.

DÉBAUCHE (*bô-che*) n. f. Excès dans le boire et le manger. Dérèglement dans les mœurs. Excès, abus : *faire une débauche d'esprit.* ANT. **Sagesse.**

DÉBAUCHÉ, E (*bô*) n. et adj. Personne livrée à la débauche : *Alcibiade était le plus élégant débauché d'Athènes.* ANT. **Rangé, sage, vertueux.**

DÉBAUCHER (*bô-ché*) v. a. (préf. *dé*, et vx fr. *bauche*, lieu de travail). Jeter dans la débauche. Corrompre. Engager une personne à quitter son travail, son poste.

DÉBAUCHEUR, EUSE (*bô, eu-ze*) n. Qui en débauche un autre. (Peu us.)

DÉBET (*bè*) n. m. (m. lat. signif. *il doit*). Ce qui reste dû sur un compte arrêté. Pl. des *débets.*

DÉBILE adj. (lat. *debilis*). Qui manque de forces; faible : *le grand air est salutaire aux enfants débiles.* ANT. **Fort, robuste, vigoureux.**

DÉBILEMENT (*man*) adv. D'une manière débile.

DÉBILITANT (*tan*), **E** adj. Qui débilite : *le climat tropical est débilitant.* N. m. Remède débilitant. ANT. **Fortifiant, réconfortant, tonique.**

DÉBILITATION (*si-on*) n. f. Affaiblissement accidentel. (Peu us.)

DÉBILITÉ n. f. (de *débile*). Grande faiblesse. Epuisement. ANT. **Verdeur, vigueur.**

DÉBILITER (*té*) v. a. (lat. *debilitare*). Affaiblir : *l'alcool débilite les buveurs.* **Se débiliter** v. pr. S'affaiblir. ANT. **Conforter, réconforter, restaurer.**

DÉBILLARDER (*bi, ll* mll., *dé*) v. a. Tailler une pièce de bois en enlevant les arêtes.

DÉBINAGE n. m. *Pop.* Action de débiner.

DÉBINE n. f. *Pop.* Etat misérable et piteux; dèche.

DÉBINER (*né*) v. a. *Pop.* Dénigrer.

DÉBINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui débine.

DÉBIRENTIER (*ran-ti-é*) n. m. (de *débit*, et *rentier*). Celui qui doit une rente. (VX.)

Digitized by Google

DÉBIT (*bi*) n. m. Vente; vente prompte : *marchandise d'un débit facile*. Vente en détail : *débit de tabac*. *Comm*. Page du grand livre où sont portés les articles fournis, les sommes payées à quelqu'un. Manière de débiter le bois suivant l'usage qu'on veut en faire. (En ce sens, on dit aussi DÉBITAGE.) Quantité de liquide ou de gaz fournie par une source quelconque dans l'unité de temps. *Fig*. Manière de parler : *avoir le débit facile*.

DÉBITABLE adj. Qui peut être débité.

DÉBITAGE n. m. Action de débiter le bois ou la pierre.

DÉBITANT (*tan*), **E** n. Qui vend au détail.

DÉBITER (*té*) v. a. Vendre; vendre promptement et facilement. Détailler, exploiter le bois, le réduire en planches, en madriers, etc. Fournir une quantité de liquide, de gaz, etc., en un temps donné. Porter un article au débit d'un compte. *Fig*. Réciter, déclamer : *débiter un rôle*. Dire : *débiter des mensonges*.

DÉBITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dit, qui raconte : *débiteur de nouvelles*.

DÉBITEUR, TRICE n. Personne qui doit. Adjectiv. *Compte débiteur*, qui se trouve au débit. *Abusiv*. pour *débitant* (*e*). Personne qui dans un magasin, conduit les clients à la caisse, pour qu'ils y soldent ce qu'ils doivent. ANT. **Créancier, créditeur.**

DÉBITIF, IVE adj. Qui doit être débité. Qui figure au débit.

DÉBLAI (*blé*) n. m. Enlèvement de terres pour niveler ou baisser le sol. Pl. les terres elles-mêmes. ANT. **Remblai.**

DÉBLATÉRATION (*si-on*) n. f. Action de déblatérer. (Peu us.)

DÉBLATÉRER (*ré*) v. a. (lat. *deblaterare*, bavarder. — Se conj. comme *accélérer*.) Débiter violemment : *déblatérer des sottises*. Absol. : *déblatérer contre quelqu'un*.

DÉBLAVER (*vé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *bladum*, blé). Couper et enlever les blés de. (Peu us.)

DÉBLAYEMENT (*blé-ie-man*) ou **DÉBLAIEMENT** (*blé-man*) n. m. Action de déblayer.

DÉBLAYER (*blé-i-é*) v. a. (préf. *dé*, et *blé*, anciennement débarrasser une terre du blé. — Se conj. comme *balayer*.) Débarrasser de ce qui encombre : *déblayer une cour*. Fig. *Déblayer le terrain*, aplanir d'avance les difficultés. ANT. **Remblayer.**

DÉBLOCAGE n. m. *Impr*. Action de débloquer.

DÉBLOQUEMENT ((*ke-man*) n. m. Action de débloquer une place, un port.

DÉBLOQUER (*ké*) v. a. Obliger l'ennemi à lever un blocus : *l'armée gauloise ne put débloquer Alésia*. *Impr*. Remplacer les lettres bloquées par celles qui conviennent. ANT. **Bloquer.**

DÉBOIRE n. m. Mauvais goût qui reste d'une liqueur après qu'on l'a bue. *Fig*. Chagrin, mortification.

DÉBOISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de déboiser. Le résultat : *le déboisement des montagnes a favorisé la formation des torrents*.

DÉBOISER (*zé*) v. a. Arracher les bois d'un terrain : *les Pyrénées ont été inconsidérément déboisées*.

DÉBOÎTEMENT (*man*) n. m. Déplacement d'un os hors de son articulation. Luxation.

DÉBOÎTER (*té*) v. a. Oter de sa place un objet encastré dans un autre.

DÉBONDER (*dé*) v. a. Oter la bonde. V. n. Sortir subitement à flots : *lac qui a débondé*.

DÉBONDONNER (*do-né*) v. a. Oter le bondon.

DÉBONNAIRE (*bo-né-re*) adj. (de *bon*, et *aire*, disposition). Doux jusqu'à la faiblesse : *père débonnaire*. ANT. **Cruel, dur, méchant.**

DÉBONNAIREMENT (*bo-né-re-man*) adv. Avec une bonté qui tient de la faiblesse.

DÉBONNAIRETÉ (*bo-né*) n. f. Bonté poussée jusqu'à la faiblesse. ANT. **Méchanceté, cruauté.**

DÉBORD (*bor*) n. m. Ecoulement considérable : *débord d'humeurs*. Doublure formant passepoil.

DÉBORDANT (*dan*), **E** adj. Qui déborde. *Fig*. Qui ne peut se contenir : *enthousiasme débordant*.

DÉBORDÉ, E adj. Déchaîné, dissolu. Qui ne peut suffire à une tâche : *être débordé de travail*.

DÉBORDEMENT (*man*) n. m. Action d'une rivière qui sort de son lit : *les débordements de la Loire ont été enrayés par des digues*. *Fig*. Excès, débauche : *Messaline se rendit célèbre par ses débordements*. Profusion : *débordement d'injures*.

DÉBORDER (*dé*) v. n. Dépasser les bords : *la rivière a débordé* ou *est débordée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. S'écouler en grande quantité : *bile qui déborde*. V. a. Oter la bordure. Dépasser le bord. *Déborder une embarcation*, empêcher qu'elle ne frotte contre un navire.

DÉBOSQUAGE (*bos-ka-je*) n. m. (du préf. *dé*, et du lat. *boscus*, bois). Transport hors d'une forêt du bois coupé.

DÉBOSSELER (*bo-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je débosselle*.) Supprimer les bosses. ANT. **Bosseler.**

DÉBOSSER (*bo-sé*) v. a. *Mar*. Enlever les bosses.

DÉBOTTÉ ou **DÉBOTTER** (*bo-té*) n. m. L'instant où l'on ôte les bottes, le moment de l'arrivée : *se trouver au débotter* ou *débotté*.

DÉBOTTER (*bo-té*) v. a. Tirer les bottes.

DÉBOUCHÉ n. m. Extrémité d'un défilé, d'une route, etc. : *Lyon est au débouché des principales routes des Alpes*. Moyen d'arriver. *Fig*. Placement de marchandises : *les colonies assurent des débouchés naturels à l'industrie de la métropole*.

DÉBOUCHEMENT (*man*) ou **DÉBOUCHAGE** n. m. Action de déboucher. Syn. de DÉBOUCHÉ.

DÉBOUCHER (*ché*) v. a. Oter ce qui bouche : *déboucher une bouteille*. V. n. Sortir d'un endroit resserré. Se jeter dans, en parlant d'un fleuve, d'une rivière, etc. : *la Saône débouche dans le Rhône à Lyon*. ANT. **Boucher.**

DÉBOUCHOIR n. m. Instrument qui sert à déboucher. Bâton qui sert à nettoyer le soc de la charrue de la terre qui l'encrasse. Outil de lapidaire.

DÉBOUCLER (*klé*) v. a. Dégager l'ardillon d'une boucle. Défaire une boucle. ANT. **Boucler.**

DÉBOUILLI (*bou, ll* mll.) ou **DÉBOUILLISSAGE** (*bou, ll* mll., *i-sa-je*) n. m. Immersion dans l'eau bouillante d'une étoffe pour en éprouver la teinture.

DÉBOUILLIR (*bou, ll* mll.) v. a. Soumettre une étoffe à l'opération du débouilli.

DÉBOULÉ ou **DÉBOULER** (*lé*) n. m. Action de dérouler : *tirer un lièvre au déboulé*.

DÉBOULER (*lé*) v. n. (préf. *dé*, et *bouler*). Partir à l'improviste devant le chasseur, en parlant du lièvre et du lapin : *un lapin déboulant du clapier*.

DÉBOULONNEMENT (*lo-ne-man*) ou **DÉBOULONNAGE** (*lo-na-je*) n. m. Action de déboulonner.

DÉBOULONNER (*lo-né*) v. a. Démonter ce qui était boulonné. *Fig*. : *déboulonner une réputation*.

DÉBOUQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de débouquer. Canal, détroit, passage entre deux îles.

DÉBOUQUER (*ké*) v. n. (préf. *dé*, et *bouque*). Sortir d'un détroit, d'un canal.

DÉBOURBAGE n. m. Lavage du minerai.

DÉBOURBER (*bé*) v. a. Oter la bourbe, tirer de la bourbe. Enlever à un poisson le goût de la bourbe. *Fig*. Tirer d'embarras. (Peu us.)

DÉBOURRAGE (*bou-ra-je*) n. m. Nettoyage des dents des cardes. Bourre et déchets provenant du travail de la laine. Opération qui a pour but de faire tomber les poils d'une peau que l'on veut tanner.

DÉBOURREMENT (*bou-re-man*) n. m. Epanouissement des bourres des arbres.

DÉBOURRER (*bou-ré*) v. a. Oter la bourre. Vider une pipe de son tabac. ANT. **Bourrer.**

DÉBOURS (*bour*) n. m. Argent avancé (s'emploie surtout au plur.) : *rentrer dans ses débours*.

DÉBOURSÉ n. m. Syn. de DÉBOURS.

DÉBOURSEMENT (*man*) n. m. Action de débourser. ANT. **Remboursement.**

DÉBOURSER (*sé*) v. a. Tirer de sa bourse, de sa caisse, pour faire un payement. ANT. **Embourser.**

DEBOUT (*bou*) adv. Sur pied, sur les pieds. Hors du lit, levé : *Vespasien voulut mourir debout*. Vivant, encore existant. *Mar*. *Avoir le vent debout*, tout à fait contraire à la direction qu'on veut suivre. Interj. *Debout!* il est temps de se lever. ANT. **Couché, assis.**

Digitized by Google

DÉBOUTÉ n. m. *Procéd.* Rejet d'une demande faite en justice.

DÉBOUTEMENT (*man*) n. m. Action de débouter.

DÉBOUTER (*té*) v. a. *Procéd.* Déclarer par arrêt une personne déchue de sa demande en justice.

DÉBOUTONNER (*to-né*) v. a. Faire sortir des boutons de leurs boutonnières. *Fam. Rire, manger à ventre déboutonné*, avec excès, à satiété. **Se déboutonner** v. pr. Défaire ses boutons. *Fig.* et *fam.* Dire tout ce qu'on pense. ANT. **Boutonner.**

DÉBRAILLÉ, E (*bra, ll* mll., *é*) adj. Personne dont les vêtements sont en désordre : *un bohème débraillé.* N. m. Mise trop négligée.

DÉBRAILLER (SE) [*bra, ll* mll., *é*] v. pr. (préf. *dé*, et anc. franç. *brail*, ceinturon). Se découvrir la poitrine. (Peu us.)

DÉBRAISAGE (*bré-za-je*) ou **DÉBRAISEMENT** (*bré-ze-man*) n. m. Action de débraiser.

DÉBRAISER (*bré-zé*) v. a. Oter la braise d'un four.

DÉBRAYAGE (*bré-ia-je*) n. m. Action de débrayer. (On dit aussi *désembrayage.*)

DÉBRAYER (*brè-ié*) v. a. Retirer la communication qui unissait l'arbre moteur à un arbre secondaire, à une poulie, à un outil, à un train d'outils. (On dit aussi *désembrayer.*)

DÉBREDOUILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Au trictrac, empêcher que l'adversaire ne puisse gagner partie double ou quadruple.

DÉBRIDÉE (*dé*) n. f. Courte halte où l'on ne fait que débrider son cheval.

DÉBRIDEMENT (*man*) n. m. Action de débrider : *le débridement d'une plaie.*

DÉBRIDER (*dé*) v. a. Oter la bride à une bête de somme : *débrider un cheval. Chir.* Inciser les brides ou les tissus qui étranglent un organe. *Débrider une plaie*, en inciser les bords pour permettre au pus de s'écouler. *Sans débrider*, sans interruption.

DÉBRIS (*bri*) n. m. (préf. *dé*, et *bris.* — S'emploie surtout au plur.) Restes d'une chose brisée, détruite en grande partie : *il ne reste que des débris de ce qui fut Ninive.* Restes d'un repas : *manger les débris d'un pâté.*

DÉBROCHER (*ché*) v. a. Retirer de la broche. Défaire la brochure (d'un livre).

DÉBROUILLARD (*ll* mll., *ar*), **E** adj. et n. *Fam.* Qui se tire facilement d'affaire, d'embarras : *le troupier français est débrouillard.*

DÉBROUILLEMENT (*brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débrouiller. (Peu us.)

DÉBROUILLER (*brou, ll* mll., *é*) v. a. Démêler; remettre en ordre. *Fig.* Eclaircir : *débrouiller une intrigue.* **Se débrouiller** v. pr. *Fam.* Se tirer d'affaire. ANT. **Embrouiller.**

DÉBROUILLEUR, EUSE (*brou, ll* mll., *eu-ze*) n. Celui, celle qui débrouille. (Peu us.)

DÉBROUSSAILLEMENT (*brou-sa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de débroussailler.

DÉBROUSSAILLER (*brou-sa, ll* mll., *é*) v. a. Arracher les broussailles de : *débroussailler un sentier.*

DÉBRUTIR v. a. Dégrossir : *débrutir un diamant.*

DÉBRUTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. Action de débrutir.

DÉBUCHER (*ché*) v. n. (préf. *dé*, et *bûche*). Sortir du bois, en parlant d'une bête fauve. V. a. Faire débucher. N. m. Moment où la bête débuche. Sonnerie de trompe pour en avertir.

DÉBUSQUEMENT (*bus-ke-man*) n. m. Action de débusquer. (Peu us.)

DÉBUSQUER (*bus-ké*) v. a. (autre forme de DÉBUCHER). Chasser quelqu'un d'un poste avantageux : *débusquer l'ennemi d'un village.* ANT. **Embusquer.**

DÉBUSQUER (*bus-ké*) v. a. (préf. *dé*, et *busc*). Oter les buscs.

DÉBUT (*bu*) n. m. Premier coup, à certains jeux. *Fig.* Premiers pas dans une carrière : *faire ses débuts dans la diplomatie.* Commencement d'une affaire, d'un discours. ANT. **Clôture, fin.**

DÉBUTANT (*tan*), **E** n. et adj. Qui débute dans une carrière : *il faut encourager les débutants.*

DÉBUTER (*té*) v. n. (préf. *dé*, et *but*). Jouer le premier à certains jeux. Faire les premiers pas dans une carrière, les premières démarches dans une entreprise. Jouer la première fois, ou à titre d'essai, sur un théâtre. V. a. *Jeu.* Oter du but. ANT. **Clôturer.**

DÉCA (gr. *deka*, dix), préfixe qui indique la multiplication par dix dans les noms des mesures.

DEÇÀ prép. De ce côté-ci. **Deçà et delà** loc. adv. De côté et d'autre. **Par deçà, en deçà, au deçà** loc. adv. et prép. De ce côté-ci. ANT. **Delà.**

DÉCACHETAGE n. m. Action de décacheter, en parlant des lettres. ANT. **Cachetage.**

DÉCACHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je décachette.*) Ouvrir ce qui est cacheté. ANT. **Cacheter.**

DÉCADAIRE (*dé-re*) adj. Qui se rapporte aux décades du calendrier républicain.

DÉCADE n. f. (gr. *dekas*). Dizaine. Espace de dix jours, dans le calendrier républicain. Partie d'un ouvrage composé de dix chapitres ou livres : *les décades de Tite-Live.*

DÉCADENCE (*dan-se*) n. f. (lat. *cadentia;* de *cadere*, tomber). Commencement de la ruine, de la dégradation : *la décadence de l'empire de Charlemagne commença aussitôt après sa mort.* ANT. **Progrès.**

DÉCADENT (*dan*), **E** adj. Qui est en décadence : *une monarchie décadente.* N. m. pl. Se dit d'artistes ou littérateurs qui se plaisent dans les raffinements de la décadence. S. un *décadent.*

DÉCADI n. m. Dixième jour de la décade, dans l'année républicaine.

DÉCAÈDRE n. m. (préf. *déca*, et gr. *edra*, face). Solide à dix bases ou faces.

DÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui tient du décagone. Qui a pour base un décagone : *prisme décagonal.*

DÉCAGONE n. m. (préf. *déca*, et gr. *gônia*, angle). Figure à dix angles et dix côtés.

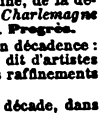
Décagone.

DÉCAGRAMME (*gra-me*) n. m. Poids de dix grammes.

DÉCAISSEMENT (*ké-se-man*) ou **DÉCAISSAGE** (*ké-sa-je*) n. m. Action de décaisser.

DÉCAISSER (*ké-sé*) v. a. Tirer d'une caisse : *décaisser un oranger.* Payer de sa caisse : *décaisser une somme.* ANT. **Encaisser.**

DÉCALCOMANIE (*nî*) n. f. (de *décalquer*, et *manie*). Procédé qui permet de transporter des images coloriées sur la porcelaine, le verre, etc.

DÉCALER (*lé*) v. a. Enlever les cales.

DÉCALITRE n. m. Mesure de dix litres.

DÉCALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *deka*, dix, et *logos*, discours). Les dix commandements de la loi donnés à Moïse sur le Sinaï : *les préceptes du décalogue.*

DÉCALOTTER (*lo-té*) v. a. Oter la calotte, le dessus de : *décalotter un dôme.*

DÉCALQUAGE (*ka-je*) ou **DÉCALQUE** (*kal-ke*) n. m. Action de décalquer. Résultat de cette action.

DÉCALQUER (*ké*) v. a. Reporter le calque d'un dessin, d'un tableau sur une toile, une planche de cuivre, une poterie, etc.

DÉCALVANT (*van*), **E** adj. Qui rend chauve.

DÉCAMÉRON n. m. (gr. *deka*, dix, et *hêmera*, jour). Ouvrage contenant le récit d'événements arrivés dans l'espace de dix jours, ou une suite de récits faits en dix jours : *le Décaméron de Boccace.*

DÉCAMETRE n. m. Mesure de longueur de dix mètres. Chaîne d'arpenteur, longue de dix mètres.

DÉCAMPEMENT (*kan-pe-man*) n. m. Action de décamper. (Peu us.)

DÉCAMPER (*kan-pé*) v. n. Lever le camp. *Fig.* Se retirer précipitamment, s'enfuir. ANT. **Camper.**

DÉCAN n. m. (lat. *decanus*). Nom donné par les anciens astronomes à chaque dizaine de degrés de chacun des signes du zodiaque.

DÉCANAL, E, AUX adj. Qui a rapport au décanat.

DÉCANAT (*na*) n. m. (du lat. *decanus*, doyen). Dignité, fonction de doyen.

DÉCANTATION (*sî-on*) n. f. ou **DÉCANTAGE** n. m. Action de décanter le vin, les liqueurs.

Digitized by Google

DÉCANTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *canthus*, goulot). Transvaser un liquide qui a fait un dépôt.

DÉCANTEUR n. m. Appareil qui sert à opérer la décantation.

DÉCAPAGE ou **DÉCAPEMENT** (*man*) n. m. Action de décaper : *décapage à l'acide azotique.*

DÉCAPELAGE n. m. Action de décapeler.

DÉCAPELER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *capeler*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décapelle.*) Enlever un capelage.

DÉCAPER (*pé*) v. a. (préf. *dé*, et *cape*). Nettoyer à la surface, en parlant d'un métal.

DÉCAPER (*pé*) v. n. (préf. *dé*, et *cap*). Dépasser un cap pour gagner la haute mer.

DÉCAPEUR n. et adj. m. Ouvrier qui décape.

DÉCAPITATION (*si-on*) n. f. Action de décapiter.

DÉCAPITÉ, E n. Qui a subi la décapitation.

DÉCAPITER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *caput, itis*, tête). Trancher la tête en exécution d'une sentence : *Richelieu fit décapiter Cinq-Mars et de Thou. Fig.* Priver de ce qu'il y a de principal : *après la mort de Danton et de Robespierre, la Révolution était décapitée.*

DÉCAPODES n. m. pl. (préf. *déca*, et gr. *pous, podos*, pied). Famille de crustacés caractérisés par cinq paires de pattes ambulatoires, comme les *écrevisses*, les *crabes*, etc. S. un *décapode.*

DÉCAPUCHONNER (*cho-né*) v. a. Oter le capuchon. *Fig.* Faire quitter les ordres (à un religieux).

DÉCARBONATER (*té*) v. a. Enlever l'acide carbonique d'un carbonate.

DÉCARBONISER (*zé*) v. a. Enlever le carbone d'une substance.

DÉCARBURANT (*ran*), **E** adj. Qui a la propriété d'enlever le carbone d'un corps.

DÉCARBURATEUR, TRICE adj. Qui produit la décarburation.

DÉCARBURATION (*si-on*) n. f. Opération à l'aide de laquelle on obtient, par affinage, la disparition de l'excès de carbone qui se trouve dans le fer.

DÉCARBURER (*ré*) v. a. Opérer la décarburation : *décarburer de la fonte.*

DÉCARÊNER [*mé*] (**SE**) v. pr. Se régaler de viande après le carême. Se dédommager d'une privation quelconque.

DÉCARRELAGE (*ka-re*) n. m. Action de décarreler. ANT. **Carrelage.**

DÉCARRELER (*ka-re-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je décarrelle.*) Oter les carreaux d'un plancher. ANT. **Carreler.**

DÉCARTONNER (*to-né*) v. a. Enlever le carton de.

DÉCASTÈRE (*kas-té-re*) n. m. Mesure de dix stères, ou dix mètres cubes.

DÉCASYLLABE (*sil-la-be*) ou **DÉCASYLLABIQUE** (*sil-la-bi-ke*) adj. Qui a dix syllabes, dix pieds, en parlant des vers :

Mal-tre cor-beau sur un ar-bre per-ché.

DÉCATHOLICISER (*si-zé*) v. a. Faire cesser d'être catholique.

DÉCATIR v. a. Oter l'apprêt, le cati d'une étoffe de laine. Syn. **DÉLUSTRER.**

DÉCATISSAGE (*ti-sa-je*) n. m. Action de décatir ; son effet. Syn. **DÉLUSTRAGE.**

DÉCATISSEUR (*ti-seur*) n. et adj. m. Qui fait le décatissage.

DÉCAVÉ, E adj. et n. Qui a tout perdu au jeu.

DÉCAVER (*vé*) v. a. Gagner toute la cave d'un joueur à la bouillotte, ou à tout autre jeu.

DÉCÉDER (*dé*) v. n. (du lat. *decedere*, s'en aller. — Se conj. comme *accélérer.* Prend toujours l'auxiliaire *être.*) Mourir de mort naturelle, en parlant de l'homme. ANT. **Naître.**

DÉCEINDRE (*sin-dre*) v. a. Oter la ceinture : *déceindre un enfant.* Détacher de sa ceinture. (Peu us.)

DÉCÈLEMENT (*man*) n. m. Action de déceler : *le décèlement d'un complot.*

DÉCELER (*lé*) v. a. (du préf. *dé*, et de *celer*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je décèle.*) Découvrir ce qui était caché : *son embarras décèle sa faute.* ANT. **Celer.**

DÉCEM (*sém'*) préf. tiré du lat. *decem*, et qui indique un nombre de dix.

DÉCEMBRE (*san-bre*) n. m. (lat. *december*). Douzième et dernier mois de l'année, ainsi nommé parce qu'il était le dixième de l'année romaine.

DÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière décente : *se vêtir décemment.* ANT. **Indécemment.**

DÉCEMVIR (*sém'*) n. m. (lat. *decemvir*). Chez les Romains, membre d'un collége de dix personnes. Un des dix magistrats qui rédigèrent la loi des Douze Tables. V. *Part. hist.*

DÉCEMVIRAL, E, AUX (*sém'*) adj. Qui appartient aux décemvirs : *autorité décemvirale.*

DÉCEMVIRAT (*sém'-vi-ra*) n. m. Dignité de décemvir. Gouvernement des décemvirs : *le décemvirat dura deux ans.*

DÉCENCE (*san-se*) n. f. (lat. *decentia*). Honnêteté extérieure ; bienséance. ANT. **Indécence.**

DÉCENNAIRE (*sèn'-nè-re*) adj. Qui procède par dix : *numération décennaire.*

DÉCENNAL (*sèn'-nal*), **E, AUX** adj. (préf. *décem*, et lat. *annus*, année). Qui dure dix ans : *magistrature décennale.* Qui revient tous les dix ans : *fête décennale ; jeux décennaux.*

DÉCENT (*san*), **E** adj. (lat. *decens ;* de *decet*, il convient). Conforme à la décence : *mise décente.* ANT. **Indécent, déshonnête, immodeste.**

DÉCENTRALISATEUR (*san, za-teur*), **TRICE** adj. Qui concerne la décentralisation. N. m. Partisan de la décentralisation : *les décentralisateurs.*

DÉCENTRALISATION (*san, za-si-on*) n. f. Action de décentraliser : *l'Angleterre est allée très loin dans la décentralisation administrative.*

DÉCENTRALISER (*san, zé*) v. a. Donner une certaine autonomie aux différentes parties d'un Etat.

DÉCENTRATION (*san-tra-si-on*) n. f. ou **DÉCENTREMENT** (*san-tre-man*) n. m. Action de décentrer. *Optiq.* Défaut de concours dans les centres des lentilles : *appareil photographique à décentrement.*

DÉCENTRER (*san-tré*) v. a. Déplacer parallèlement les deux bouts d'un tube, après que celui-ci a été ramolli en son milieu : *opérer la décentration, le décentrement des lentilles.*

DÉCEPTION (*sép'-si-on*) n. f. (lat. *deceptio*). Action de décevoir. Action d'être déçu.

DÉCERCLER (*sér-klé*) v. a. Enlever les cercles.

DÉCERNER (*sér-né*) v. a. (lat. *decernere*). Ordonner juridiquement : *décerner un mandat d'arrêt.* Accorder : *décerner un prix.*

DÉCÈS (*sè*) n. m. (du lat. *decessus*, départ). Mort naturelle, en parlant de l'homme : *tout décès doit être constaté par le médecin de l'état civil.* ANT. **Naissance.**

DÉCEVABLE adj. Sujet à être trompé.

DÉCEVANT (*van*), **E** adj. Qui abuse, qui séduit : *apparences décevantes.*

DÉCEVOIR v. a. (lat. *decipere ;* de *capere*, saisir). Abuser, tromper, duper : *Alcibiade déçut la confiance des Athéniens.*

DÉCHAÎNEMENT (*chè-ne-man*) n. m. Emportement extrême : *le déchaînement des passions, des vents.*

DÉCHAÎNER (*ché-né*) v. a. Détacher de la chaîne : *déchaîner un chien. Fig.* Exciter, irriter : *déchaîner les passions.* ANT. **Enchaîner.**

DÉCHALASSER (*la-sé*) v. a. Oter les échalas.

DÉCHALER (*lé*) v. n. Baisser, en parlant de la marée. Etre à découvert : *la plage déchale.*

DÉCHANT (*chan*) n. m. Dans le plain-chant, sorte de contrepoint mesuré primitivement à deux parties. Partie d'ornement ajoutée au plain-chant par les chantres ou les fidèles.

DÉCHANTER (*té*) v. n. *Fam.* Changer de ton, rabattre de ses prétentions : *je le ferai déchanter.*

DÉCHAPERONNER (*ro-né*) v. a. Enlever le chaperon d'un oiseau de proie dressé pour le vol. *Déchaperonner un mur*, en enlever le chaperon.

DÉCHARGE n. f. Action d'enlever la charge. Action de décharger simultanément plusieurs armes à feu. Acte par lequel on tient quitte d'une obligation : *donner décharge.* Lieu où l'on décharge les décombres. Lieu d'une maison où l'on serre les

Digitized by Google

objets qui ne sont pas d'un usage journalier. Ce qui sert à faire écouler des eaux accumulées. Pièce de construction, servant à diminuer la charge du point d'appui. *Décharge électrique*, phénomène qui se produit quand un corps électrisé perd sa charge d'électricité. *Témoin à décharge*, qui dépose en faveur d'un accusé. *Fig.* Soulagement, allégement. (Peu usité en ce dernier sens.)

DÉCHARGEMENT (*man*) n. m. Action de décharger un navire, un bateau, etc. ANT. **Chargement.**

DÉCHARGEOIR n. m. Endroit où l'eau se décharge. Conduit ou vanne par où s'écoule le trop-plein d'un bassin. Rouleau sur lequel s'enroule l'étoffe, dans le métier à tisser.

DÉCHARGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déchargeai, nous déchargeons.*) Oter la charge : *décharger un bateau. Fig.* Soulager : *décharger l'estomac.* Diminuer l'impôt : *décharger les contribuables.* Dispenser : *décharger d'un devoir.* Faire feu : *décharger un coup de fusil.* Donner cours à : *décharger sa bile.* Justifier par son témoignage : *décharger un accusé. Décharger sa conscience*, mettre à couvert sa responsabilité. V. n. Faire tache : *encre qui décharge.* ANT. **Charger.**

DÉCHARGEUR n. m. Qui décharge des marchandises : *les déchargeurs du port, de la halle.*

DÉCHARNÉ, E adj. Privé de chair. Très maigre : *un visage décharné.*

DÉCHARNER (*né*) v. a. (préf. *dé*, et *chair*). Oter les chairs. Amaigrir : *sa maladie l'a décharné.*

DÉCHASSÉ (*cha-sé*) n. m. Pas de danse fait vers la gauche, par opposition au *chassé.*

DÉCHAUMAGE (*chô*) n. m. Action de déchaumer.

DÉCHAUMER (*chô-mé*) v. a. Enterrer le chaume avec la bêche ou la charrue. Donner un premier labour.

DÉCHAUMEUSE (*chô-meu-ze*) n. f. Charrue légère servant au déchaumage.

DÉCHAUSSAGE (*chô-sa-je*) ou **DÉCHAUSSEMENT** (*chô-se-man*) n. m. Action de déchausser.

DÉCHAUSSÉ (*chô-sé*) ou **DÉCHAUX** (*chô*) adj. m. Se dit des carmes de la réforme de Sainte-Thérèse, qui ne portent point de bas et n'ont que des sandales : *carme déchaussé* ou *déchaux.*

DÉCHAUSSER (*chô-sé*) v. a. Oter à quelqu'un sa chaussure. Dépouiller par le pied, la base, la racine : *déchausser un arbre, un mur.* **Se déchausser** v. pr. Oter sa chaussure. Se dénuder jusqu'à la racine. ANT. **Chausser.**

DÉCHAUSSEUSE (*chô-seu-ze*) n. f. Charrue spéciale pour la vigne.

DÉCHAUSSOIR (*chô-soir*) n. m. Instrument de chirurgie pour déchausser les dents. Instrument pour déchausser les arbres.

DÉCHE n. f. *Pop.* Gêne excessive. Misère.

DÉCHÉANCE n. f. (de *déchoir*). Perte d'un droit. Perte d'une autorité : *la déchéance de Louis XVI fut proclamée par la Convention.* Chute, disgrâce.

DÉCHÉNITE n. f. Vanadate naturel de plomb.

DÉCHET (*ché*) n. m. (de *déchoir*). Ce qui est perdu dans l'emploi d'une matière : *déchets de viande, de laine. Fig.* Discrédit, altération, diminution.

DÉCHEVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dechevelle.*) Mettre en désordre la chevelure de quelqu'un.

DÉCHEVÊTRER (*tré*) v. a. Enlever le licou ou chevêtre d'une bête de somme.

DÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Qu'l on peut déchiffrer : *écriture déchiffrable.* ANT. **Indéchiffrable.**

DÉCHIFFREMENT (*chi-fre-man*) n. m. Action de déchiffrer : *déchiffrement d'un manuscrit.*

DÉCHIFFRER (*chi-fré*) v. a. (préf. *de*, et *chiffre*). Expliquer ce qui est écrit en chiffres : *déchiffrer une dépêche.* Lire ce qui est mal écrit. *Fig.* Démêler ce qui est obscur : *déchiffrer une énigme.* Lire de la musique à première vue : *déchiffrer une romance.*

DÉCHIFFREUR, EUSE (*chi-freur, eu-ze*) n. Qui excelle à déchiffrer.

DÉCHIQUETÉ, E (*ke*) adj. Se dit des feuilles à bords découpés inégalement. *Fig.* Haché : *phrases isolées, décousues, déchiquetées.*

DÉCHIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déchiquette.*) Couper par taillades et par petites parties : *déchiqueter la peau.*

DÉCHIQUETURE (*ke*) n. f. Découpure faite dans une étoffe. (Peu us.)

DÉCHIRAGE n. m. Dépècement d'un bateau, d'un train de bois.

DÉCHIRANT (*ran*), **E** adj. Qui navre, déchire le cœur : *pousser des cris déchirants.*

DÉCHIREMENT (*man*) n. m. Action de déchirer. *Fig. Déchirement d'entrailles*, coliques violentes. *Déchirement de cœur*, grand chagrin, extrême affliction. Pl. Troubles, discordes : *déchirements politiques.*

DÉCHIRER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et anc. allem. *skerran*, déchirer). Rompre, mettre en pièces : *déchirer une étoffe. Fig.* Causer une vive douleur : *bruit qui déchire les oreilles.* Tourmenter : *déchirer l'âme.* Diffamer : *déchirer son prochain.*

DÉCHIRURE n. f. Rupture faite en déchirant. Division des tissus par un effort violent. *Fig.* : *les déchirures de l'écorce terrestre.*

DÉCHOIR v. n. (préf. *dé*, et *choir*. — *Je déchois, tu déchois, il déchoit, nous déchoyons, vous déchoyez, ils déchoient.* Point d'imparf. *Je déchus, nous déchûmes. Je décherrai, nous décherrons. Je décherrais, nous décherrions. Que je déchoie, que nous déchoyions. Que je déchusse, que nous déchussions.* Point de part. prés. *Déchu, e.* Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Tomber dans un état moins brillant : *déchoir de son rang ; déchoir dans l'estime.* ANT. **Monter, progresser.**

DÉCHOUER (*chou-é*) v. a. Remettre à flot un bâtiment échoué. (On dit aussi DÉSÉCHOUER.)

DÉCHRISTIANISATION (*kris-ti, za-si-on*) n. f. Action de déchristianiser, de se déchristianiser.

DÉCHRISTIANISER (*kris-ti, zé*) v. a. Faire cesser d'être chrétien. ANT. **Christianiser.**

DÉCHU, E adj. Abaissé, tombé : *souverain déchu.* Qui a perdu par le péché la grâce divine. N. m. : *tendre la main aux déchus.*

DÉCI (du lat. *decem*, dix) préfixe qui sert à désigner une unité dix fois plus petite que l'unité principale, dans le système métrique.

DÉCIARE n. m. Dixième partie d'un are (10 mètres carrés). (Inus.)

DÉCIDÉ, E adj. Sur quoi on a pris une décision : *c'est une affaire décidée.* Déterminé. Ferme, résolu : *caractère décidé.* ANT. **Indécis, flottant, incertain.**

DÉCIDÉMENT (*man*) adv. D'une manière décidée. D'une manière décisive.

DÉCIDER (*dé*) v. a. (lat. *decidere*). Porter son jugement sur une chose contestée; terminer : *décider un différend.* Déterminer : *décider quelqu'un à partir.* V. n. Disposer en maître : *décider de la paix.* **Se décider** v. pr. Prendre un parti, une résolution.

DÉCIGRAMME n. m. Dixième partie du gramme.

DÉCILITRE n. m. Dixième partie du litre.

DÉCIMABLE adj. Sujet à la dîme : *terre décimable.*

DÉCIMAL, E, AUX adj. (lat. *decimalis;* de *decem*, dix). Qui a pour base le nombre dix ; composé de dixièmes, de centièmes, de millièmes : *fraction décimale. Système décimal*, système numérique métrologique qui procède par puissances de dix. N. f. Chacun des chiffres qui entrent dans une fraction décimale : *séparer les décimales d'un produit.*

DÉCIMALITÉ n. f. Caractère de ce qui est décimal.

DÉCIMATEUR n. m. Celui qui avait le droit de lever la dîme : *le curé, avant 1789, était le principal décimateur de sa paroisse.*

DÉCIMATION (*si-on*) n. f. A Rome, châtiment qui consistait à faire périr un homme sur dix.

DÉCIME n. m. (lat. *decimus*, dixième). Dixième partie du franc.

DÉCIMER (*mé*) v. a. (lat. *decimare*). Faire périr une personne sur dix, d'après le sort : *les dictateurs décimaient les troupes qui avaient fui. Fig.* Faire périr un grand nombre de personnes : *la peste décima l'armée de saint Louis, à Tunis.*

DÉCIMÈTRE n. m. Dixième partie du mètre. Règle divisée en centimètres et millimètres.

DECIMO (*dé*) adv. (m. lat.). Dixièmement.

Digitized by Google

DÉCINTRAGE ou **DÉCINTREMENT** (*man*) n. m. Action de décintrer : *le décintrage d'une arche.*

DÉCINTRER (*tré*) v. a. Ôter les cintres qu'on avait placés pour construire une voûte, une arcade, etc. : *on ne doit décintrer les voûtes que quand elles sont sèches.*

DÉCISIF (*zif*), **IVE** adj. Qui décide : *bataille décisive.* Hardi, tranchant : *ton décisif.*

DÉCISION (*si-on*) n. f. (de *décisif*). Action de décider : *prendre une décision.* Résolution, courage : *montrer de la décision.* ANT. **Indécision, hésitation, irrésolution.**

DÉCISIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière décisive. (Peu us.)

DÉCISOIRE (*si-zoi-re*) adj. Décisif. *Serment décisoire*, qui termine ou doit terminer le différend.

DÉCISTÈRE (*sis-té-re*) n. m. Mesure de volume, qui est la dixième partie du stère.

DÉCLAMATEUR n. m. Qui récite en public. *Fig.* Orateur, écrivain emphatique. Adj. Emphatique, ampoulé : *Juvénal est souvent déclamateur.*

DÉCLAMATION (*si-on*) n. f. Art, action, manière de déclamer. *Fig.* Emploi d'expressions pompeuses : *tomber dans la déclamation.* Chez les Romains, exercice oratoire.

DÉCLAMATOIRE adj. Qui ne renferme que de vaines déclamations : *style déclamatoire.*

DÉCLAMER (*mé*) v. a. (lat. *declamare*; de *clamor*, cri). Réciter à haute voix, avec le ton et les gestes convenables : *déclamer des vers.* V. n. Parler avec chaleur contre quelqu'un ou quelque chose : *déclamer contre le vice.* Réciter, débiter d'un ton emphatique.

DÉCLANCHE n. f. Appareil destiné à séparer deux pièces d'une machine. (On écrit aussi DÉCLENCHE.)

DÉCLANCHEMENT (*man*) n. m. Action de déclancher : *le déclanchement d'une porte.* Syn. de *déclanche.* (On écrit aussi DÉCLENCHEMENT.)

DÉCLANCHER (*ché*) v. a. Manœuvrer la déclanche pour séparer deux pièces qui étaient liées. (On écrit aussi DÉCLENCHER.)

DÉCLARATIF, IVE adj. Qui contient déclaration : *partage déclaratif d'une propriété.*

DÉCLARATION (*si-on*) n. f. Action de déclarer. Énonciation : *déclaration de biens.* Aveu de son amour. *Déclaration de guerre*, acte par lequel une puissance déclare la guerre à une autre. V. *Part. hist.*

DÉCLARATOIRE adj. *Procéd.* Qui déclare juridiquement : *acte déclaratoire.*

DÉCLARER (*ré*) v. a. (lat. *declarare*; de *clarus*, évident). Faire connaître : *déclarer ses intentions.* Signifier par un acte solennel : *déclarer la guerre.* **Se déclarer** v. pr. Se manifester ouvertement : *maladie qui se déclare.* Faire connaître ses sentiments. Prendre parti : *se déclarer pour un candidat.*

DÉCLASSÉ, E (*kla-sé*) adj. et n. Qui est déchu de sa position sociale, qui en est sorti : *c'est un déclassé.*

DÉCLASSEMENT (*kla-se-man*) n. m. Action de déclasser. ANT. **Classement.**

DÉCLASSER (*kla-sé*) v. a. Déranger des objets classés. Arracher à son milieu naturel. Rayer du rôle de l'inscription maritime. ANT. **Classer.**

DÉCLIC (*klik*) n. m. Mécanisme à crochet qui, étant en position, suspend le mouvement d'une machine.

DÉCLIMATER (*té*) v. a. Changer de climat une personne, un animal, une plante. ANT. **Acclimater.**

DÉCLIN n. m. Etat d'une chose qui arrive à la fin de sa course : *déclin du jour, de la vie.* Au fig. : *les tragédies médiocres de Corneille à son déclin.* ANT. **Progrès.**

DÉCLINABLE adj. Qui peut être décliné.

DÉCLINAISON (*né-zon*) n. f. *Gram.* Dans les langues à flexion, modification des désinences suivant les genres, les nombres et les cas : *la déclinaison latine a six cas. Astr.* Distance d'un astre à l'équateur céleste. *Déclinaison magnétique*, angle que l'aiguille aimantée décrit, à l'est ou à l'ouest, par rapport au méridien magnétique : *tables de déclinaison.*

DÉCLINANT (*nan*), **E** adj. Qui décline, s'affaiblit : *puissance déclinante.* Qui dévie.

DÉCLINATEUR n. m. Syn. de DÉCLINATOIRE.

DÉCLINATIF, IVE adj. Qui appartient à la partie déclinable des mots : *les syllabes déclinatives.*

DÉCLINATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCLINEMENT** (*man*) n. m. Pente. Action de décliner.

DÉCLINATOIRE n. m. *Dr.* Acte par lequel un plaideur décline, conteste la compétence. Adjectiv. Qui a pour but de décliner une juridiction : *fins, exceptions déclinatoires.*

DÉCLINER (*né*) v. n. (lat. *declinare*). Déchoir, pencher vers sa fin : *les forces déclinent avec l'âge.* S'éloigner de la méridienne, en parlant de l'aiguille aimantée. S'éloigner de l'équateur céleste, en parlant d'un astre. V. a. Refuser : *décliner un honneur. Gram.* Faire varier dans sa désinence suivant les genres, nombres et cas. *Dr.* Ne pas reconnaître : *décliner la compétence d'un tribunal. Fig. Décliner son nom*, se nommer. ANT. **Monter, progresser.**

DÉCLIQUER (*ké*) v. a. Dégager le cliquet d'une montre ou d'une pendule des dents du *rochet.*

DÉCLIQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de décliqueter.

DÉCLIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je décliquette.*) Faire jouer le déclic d'un appareil.

DÉCLIVE adj. (lat. *declivis*). Qui va en pente : *terrain déclive.* N. f. : *chaussée en déclive.*

DÉCLIVER (*vé*) v. n. (de *déclive*). Etre incliné. S'incliner.

DÉCLIVITÉ n. f. (de *déclive*). Etat de ce qui est en pente : *la déclivité d'un terrain.*

DÉCLOUER (*klou-é*) v. a. Défaire ce qui était cloué. ANT. **Clouer.**

DÉCOCHEMENT (*man*) n. m. Action de décocher.

DÉCOCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *coche*, entaille). Lancer avec un arc ou un appareil analogue : *décocher une flèche. Fig.* : *décocher une épigramme.*

DÉCOCTE n. m. Produit d'une décoction.

DÉCOCTION (*kok-si-on*) n. f. (lat. *decoctio*). Action de faire bouillir des drogues ou des plantes dans un liquide. Le produit qui en résulte.

DÉCOIFFAGE (*koi-fa-je*) n. m. Action d'enlever la coiffe d'une fusée de projectile.

DÉCOIFFEMENT (*koi-fe-man*) n. m. Action de décoiffer.

DÉCOIFFER (*koi-fé*) v. a. Défaire la coiffure; déranger les cheveux. *Décoiffer une bouteille*, ôter l'enveloppe du bouchon. ANT. **Coiffer.**

DÉCOINCEMENT (*se-man*) n. m. Action de décoincer : *le décoincement des rails.*

DÉCOINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le second *c* devant *a* et *o* : *il décoinça, nous décoinçons.*) Enlever les coins : *décoincer des rails.*

DÉCOLÉRER (*ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Cesser d'être en colère : *il ne décolérait pas.*

DÉCOLLAGE (*ko-la-je*) n. m. Action de décoller.

DÉCOLLATION (*ko-la-si-on*) n. f. Action de couper la tête : *la décollation de saint Jean-Baptiste.*

DÉCOLLEMENT (*ko-le-man*) n. m. Action de décoller, de se décoller. *Chir.* Séparation anormale de tissus adhérents.

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *colle*). Détacher ce qui était collé. ANT. **Coller.**

DÉCOLLER (*ko-lé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *collum*, cou). Couper le cou, trancher la tête.

DÉCOLLETAGE (*ko-le-ta-je*) n. m. Action de mettre à nu le cou, la gorge, etc. Action de décolleter une robe.

DÉCOLLETER (*ko-le-té*) v. a. (préf. *dé*, et *collet.* — Suivant une erreur de l'Académie, prendrait un *é* ouvert devant une syllabe muette. Nous écrirons cependant : *je décollette.*) Découvrir le cou, la gorge, les épaules. Couper ou rabattre le collet d'un vêtement.

DÉCOLORANT (*ran*), **E** adj. Qui décolore. N. m. : *le noir de fumée est un décolorant.* ANT. **Colorant.**

DÉCOLORATION (*si-on*) n. f. Perte de la couleur : *l'obscurité amène la décoloration des végétaux.* ANT. **Coloration.**

DÉCOLORÉ, E adj. Qui a perdu sa couleur. *Fig. Style décoloré*, sans vigueur. ANT. **Coloré.**

Digitized by Google

DÉCOLORER (*ré*) v. a. Altérer, effacer la couleur : *le soleil décolore les nuances vives. Le vinaigre décolore les lèvres.* ANT. **Colorer.**

DÉCOMBRES (*kon-bre*) n. m. pl. Débris d'un édifice démoli ou renversé, ruines, débris. *Samson s'ensevelit sous les décombres du temple de Dagon.*

DÉCOMMANDER (*kô-man-dé*) v. a. Annuler une commande. ANT. **Commander.**

DÉCOMPLÉTER (*kon-plé-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Rendre incomplet. ANT. **Compléter.**

DÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui peut être décomposé : *substance décomposable.*

DÉCOMPOSANT (*kon-po-zan*), **E** adj. Qui provoque la décomposition.

DÉCOMPOSÉ, E (*kon-po-zé*) adj. Qui a subi la décomposition : *corps décomposé.* Altéré : *visage décomposé par la douleur.*

DÉCOMPOSER (*kon-po-zé*) v. a. Séparer en ses éléments : *décomposer l'eau.* Corrompre : *la chaleur décompose les viandes.* **Se décomposer** v. pr. Devenir, être décomposé. ANT. **Composer.**

DÉCOMPOSITION (*kon-po-zi-si-on*) n. f. Résolution d'un corps en ses principes : *la décomposition de l'eau s'obtient par la pile électrique.* Dérangement de l'aspect habituel : *décomposition des traits.* Altération ordinairement suivie de putréfaction : *la décomposition est la seule preuve certaine de la mort.* ANT. **Combinaison, composition.**

DÉCOMPRESSION (*kon-prè-si-on*) n. f. Action de décomprimer : *la décompression brusque d'un gaz s'accompagne d'un froid vif.* ANT. **Compression.**

DÉCOMPRIMER (*kon-pri-mé*) v. a. Faire cesser ou diminuer la compression. ANT. **Comprimer.**

DÉCOMPTE (*kon-te*) n. m. Déduction à faire sur un compte que l'on solde. *Fig. Trouver du décompte,* avoir une déception. Décomposition d'une somme, reçue ou payée, en ses éléments de détail.

DÉCOMPTER (*kon-té*) v. a. Rabattre d'une somme. V. n. Rabattre de l'opinion, de l'espoir qu'on avait.

DÉCONCERTANT (*sèr-tan*), **E** adj. Qui déconcerte : *d'une impassibilité déconcertante.*

DÉCONCERTEMENT (*sèr-te-man*) n. m. Le fait d'être déconcerté. (Peu us.)

DÉCONCERTER (*sèr-té*) v. a. (préf. *dé*, et *concert*). Rompre les mesures prises par quelqu'un. Interdire, embarrasser : *cette réponse le déconcerta.*

DÉCONFÈS, ESSE (*fè, fè-se*) adj. et n. (préf. *dé*, et *confès*). Qui ne s'est point confessé. Celui qui n'a fait aucun legs charitable pour le repos de son âme.

DÉCONFIRE v. a. (Se conj. comme *confire.*) Défaire entièrement dans une bataille. (Peu us.)

DÉCONFIT (*fi*), **E** adj. Interdit, décontenancé.

DÉCONFITURE n. f. Déroute. Ruine, état d'une personne hors d'état de faire face à ses engagements : *la déconfiture d'un commerçant s'appelle faillite.* ANT. **Triomphe, succès.**

DÉCONJUGUER (*ghé*) v. a. Désunir deux pièces conjuguées.

DÉCONSEILLER (*sé, ll* mll., *é*) v. a. Conseiller de ne pas faire. ANT. **Conseiller.**

DÉCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Perte de la considération. ANT. **Considération.**

DÉCONSIDÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire perdre la considération, l'estime : *les dernières années de Louis XV déconsidérèrent la monarchie.* **Se déconsidérer** v. pr. Perdre la considération dont on jouissait.

DÉCONTENANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le second *c* devant *a* et *o* : *il décontenança, nous décontenançons.*) Faire perdre contenance à quelqu'un. ANT. **Rassurer, enhardir.**

DÉCONVENUE (*nû*) n. f. Insuccès inattendu ou humiliant : *éprouver une déconvenue.*

DÉCOR n. m. Ce qui sert à décorer. *Par ext.* Apparences : *tout ceci n'est qu'un décor.* Pl. Décorations d'un théâtre.

DÉCORATEUR n. m. Dont la profession est de confectionner des décors, ou de se charger des décorations pour théâtres, fêtes, etc., ou de décorer les appartements. Adj. : *peintre décorateur.*

DÉCORATIF, IVE adj. Qui a rapport, qui est propre à la décoration : *art, talent décoratif.* Au fig. : *un monsieur très décoratif.*

DÉCORATION (*si-on*) n. f. Embellissement, ornement. Art de décorateur. Représentation du lieu où se passe l'action au théâtre. Signe distinctif d'un ordre de chevalerie.

DÉCORDER (*dé*) v. a. Détortiller une corde.

DÉCORÉ, E adj. Orné. N. Qui porte une décoration : *les décorés de Juillet.*

DÉCORER (*ré*) v. a. (lat. *decorare;* de *decus, oris,* ornement). Orner, parer : *décorer un appartement.* Honorer d'une décoration ; en particulier, en France, de la Légion d'honneur. ANT. **Déparer, gâter, dégrader.**

DÉCORNER (*né*) v. a. Enlever les cornes.

DÉCORTICATION (*si-on*) n. f. ou **DÉCORTICAGE** n. m. Action de décortiquer. Chute naturelle de l'écorce : *la décortication des arbres, des noix.*

DÉCORTIQUER (*ké*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *cortex, icis,* écorce). Enlever l'écorce, l'enveloppe, en parlant des arbres, des grains, etc. : *décortiquer du riz, un chêne, des amandes.*

DÉCORUM (*rom'*) n. m. (mot lat.). Bienséance : *garder le décorum.* (N'a pas de plur.)

DÉCOUCHER (*ché*) v. n. Coucher hors de chez soi.

DÉCOUDRE v. a. (Se conj. comme *coudre.*) Défaire ce qui était cousu : *découdre un vêtement.* Déchirer par une blessure : *sanglier qui découd un chien.* V. n. *Fam. En découdre,* en venir aux mains : *l'ennemi s'avance, nous allons en découdre.* ANT. **Coudre.**

DÉCOULEMENT (*man*) n. m. Flux de ce qui coule peu à peu. (Peu us.)

DÉCOULER (*lé*) v. n. Couler peu à peu. *Fig.* Dériver : *une conséquence découle des principes.*

DÉCOUPAGE n. m. Action de découper.

DÉCOUPÉ, E adj. Se dit des feuilles dont les bords sont dentelés.

DÉCOUPER (*pé*) v. a. Couper par morceaux, et le plus souvent avec art : *découper une volaille.* Détacher une figure d'un fond. Tailler en suivant les contours d'un dessin : *découper une image.*

DÉCOUPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui découpe. N. f. Machine à diviser la laine ; à découper les tissus brochés ; à découper le bois, etc.

DÉCOUPLE ou **DÉCOUPLER** (*plé*) n. m. Action de détacher des chiens couplés pour la chasse.

DÉCOUPLÉ, E adj. Bien pris dans sa taille : *jeune homme bien découplé.*

DÉCOUPLER (*plé*) v. a. (préf. *dé*, et *couple*). Détacher des chiens qui étaient couplés, c'est-à-dire attachés deux à deux. *Fig.* Lancer à la poursuite, mettre aux trousses.

DÉCOUPOIR n. m. Instrument pour découper. Taillant d'une machine à fenderie. Syn. de DÉCOUPEUSE.

DÉCOUPURE n. f. Action de découper. Taillade faite à de la toile, à du papier, pour ornement ; la chose découpée. Division des bords d'une feuille. Accident dans le contour des côtes : *les côtes du Péloponèse présentent de nombreuses découpures.*

DÉCOURAGEANT (*jan*), **E** adj. Qui est de nature à décourager : *une nouvelle décourageante.* ANT. **Encourageant.**

DÉCOURAGEMENT (*je-man*) n. m. Perte de courage, de l'énergie, abattement moral : *le découragement est la mort de l'âme.*

DÉCOURAGER (*jé*) v. a. (préf. *dé*, et *courage*. — Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il découragea, nous décourageons.*) Abattre le courage : *l'injustice décourage les bonnes volontés.* Diminuer l'essor. **Se décourager** v. pr. Perdre le courage. ANT. **Encourager, ranimer, rassurer.**

DÉCOURONNEMENT (*ro-ne-man*) n. m. Action de découronner : *le découronnement d'un roi.* Etat d'un arbre découronné. ANT. **Couronnement.**

DÉCOURONNER (*ro-né*) v. a. Priver de la couronne. Dépouiller un arbre des branches supérieures : *la tempête découronne les arbres.* Priver de ce qui paraît comme une couronne : *l'âge découronne le front.* ANT. **Couronner.**

Digitized by Google

DÉCOURS (*kour*) n. m. (lat. *decursus*). Décroissance de la lune. Déclin d'une maladie.

DÉCOUSU (*zu*), **E** adj. Dont la couture est défaite. Qui n'a pas de liaison : *style décousu*. **Le décousu** n. m. : *le décousu d'un discours*. ANT. **Cousu, suivi.**

DÉCOUSURE (*zu-re*) n. f. Endroit décousu. Blessure faite à un chien par un sanglier ou un cerf.

DÉCOUVERT (*vèr*), **E** adj. Qui n'est pas couvert : *tête découverte*. *Pays découvert*, peu boisé. Loc. adv. **A découvert,** sans que rien protège : *combattre à découvert*. *Être à découvert*, n'avoir pas de garantie des avances qu'on fait. *Vendre à découvert*, vendre en Bourse des valeurs qu'on ne possède pas. N. m. Situation d'une caisse qui livre des valeurs d'avance. ANT. **Couvert.**

DÉCOUVERTE (*vèr-te*) n. f. Action de découvrir ce qui était inconnu : *la découverte de l'Amérique*. L'objet découvert. **A la découverte,** pour découvrir, pour connaître.

DÉCOUVREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui découvre : *les marins portugais du* XVIe *siècle furent de grands découvreurs*.

DÉCOUVRIR v. a. (préf. *dé*, et *couvrir*. — Se conj. comme *couvrir*.) Ôter ce qui couvrait. Trouver ce qui était inconnu, caché : *découvrir un trésor*. Commencer à apercevoir. Faire une découverte. *Fig.* Révéler ou apprendre : *découvrir un secret*. V. n. Être découvert par le retrait de la mer : *rocher qui découvre*. **Se découvrir** v. pr. Être découvert. S'éclaircir, en parlant du temps. Être aperçu, visible. Ôter son chapeau. *Fig.* Déclarer sa pensée. ANT. **Couvrir.**

DÉCRASSEMENT (*kra-se-man*) ou **DÉCRASSAGE** (*kra-sa-je*) n. m. Action de décrasser.

DÉCRASSER (*kra-sé*) v. a. Ôter la crasse. *Fig.* Tirer d'un état misérable. Dégrossir ; donner des connaissances indispensables. **Se décrasser** v. pr. Sortir d'un état d'abjection. ANT. **Encrasser.**

DÉCRASSOIR (*kra-soir*) n. m. Sorte de peigne, servant à décrasser la tête.

DÉCRAVATER (*té*) v. a. Ôter la cravate. **Se décravater** v. pr. Ôter sa cravate.

DÉCRÉDITEMENT (*man*) n. m. Action de décréditer.

DÉCRÉDITER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *crédit*). Porter atteinte au crédit, à la considération, à l'honneur de quelqu'un. ANT. **Accréditer.**

DÉCRÉPI, E (de *décrépir*) adj. Qui a perdu son crépi : *mur décrépi*.

DÉCRÉPIR v. a. Enlever le crépi. **Se décrépir** v. pr. Perdre son crépi : *mur décrépi*. *Fig.* Devenir décrépit. (V. ce mot.)

DÉCRÉPISSAGE (*pi-sa-je*) n. m. Action de décrépir. (Peu us.)

DÉCRÉPIT (*pi*), **E** adj. (du lat. *decrepere*, jeter son dernier éclat). Vieux et cassé : *vieillard décrépit*.

DÉCRÉPITATION (*si-on*) n. f. (de *décrépiter*) Pétillement du sel dans le feu.

DÉCRÉPITER (*té*) v. n. Pétiller. V. a. *Décrépiter du sel*, le calciner jusqu'à ce qu'il ne crépite plus.

DÉCRÉPITUDE n. f. (de *décrépit*). Dernier terme de la vieillesse, qui suit la caducité.

DECRESCENDO (*dé-kré-chén'-do*) adv. (m. ital.). *Mus.* En diminuant progressivement l'intensité des sons. N. m. : *un decrescendo*. ANT. **Crescendo.**

DÉCRET (*kré*) n. m. (lat. *decretum*; de *decernere*, décider). Acte du pouvoir exécutif dont l'objet est d'assurer le fonctionnement des services publics ou l'exécution des lois; on distingue les décrets généraux et réglementaires, et les décrets spéciaux ou individuels : *les décrets du président de la République sont signés par le ministre compétent*. Au fig. : *les décrets de la Providence*.

DÉCRÉTALE n. f. Lettre des anciens papes, réglant quelque point en litige.

DÉCRÉTER (*té*) v. a. (rad. *décret*. — Se conj. sur *accélérer*.) Ordonner par un décret : *la Convention décréta la levée en masse contre l'étranger*. *Décréter quelqu'un de prise de corps*, lancer un décret contre lui.

DÉCRI n. m. Dépréciation d'une monnaie ou d'une marchandise. *Fig.* Perte de réputation : *tomber dans le décri public*.

DÉCRIER (*kri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*). Déprécier, en parlant d'une personne ou d'une chose. Calomnier. ANT. **Prôner, vanter, exalter.**

DÉCRIRE v. a. (lat. *describere*. — Se conj. comme *écrire*.) Représenter, dépeindre par le discours. *Géom.* Tracer : *décrire une ellipse*.

DÉCROCHEMENT (*man*) n. m. Action de décrocher.

DÉCROCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *croc*). Détacher ce qui était accroché. **Se décrocher** v. pr. Sortir du crochet. ANT. **Accrocher.**

DÉCROCHEZ-MOI-ÇA n. m. invar. *Pop.* Vêtement d'occasion. Boutique de fripier.

DÉCROCHOIR n. m. Instrument qui sert à décrocher.

DÉCROISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de décroiser. Résultat de cette action.

DÉCROISER (*zé*) v. a. Décroiser ce qui était croisé : *décroiser les jambes*.

DÉCROISSANT (*kroi-san*), **E** adj. Qui décroît, qui diminue : *vitesse progressivement décroissante*.

DÉCROISSEMENT (*kroi-se-man*) n. m. ou **DÉCROISSANCE** (*kroi-san-se*) n. f. Action de décroître. ANT. **Accroissement, croissance.**

DÉCROÎT (*kroi*) n. m. Décroissance de la lune, lorsqu'elle est dans son dernier quartier.

DÉCROÎTRE v. n. (préf. *dé*, et *croître*. — Se conj. comme *croître*, mais le part. pass. *décru* ne prend pas l'accent circonflexe.) Diminuer : *les eaux décroissent*. — *Les eaux ont décru* ou *sont décrues*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. ANT. **Croître, grandir, augmenter, grossir.**

DÉCROTTAGE (*kro-ta-je*) n. m. Action de décrotter.

DÉCROTTER (*kro-té*) v. a. Ôter la crotte de. *Fig.* Dépouiller de sa rusticité, de son ignorance.

DÉCROTTEUR (*kro-teur*) n. m. Dont le métier est de décrotter, de cirer les chaussures.

DÉCROTTEUSE (*kro-teu-ze*) ou **DÉCROTTOIRE** (*kro-toi-re*) n. f. Brosse pour décrotter.

DÉCROTTOIR (*kro-toir*) n. m. Lame de fer ou boîte garnie de brosses à l'entrée d'un appartement, d'une maison, pour ôter la boue des chaussures.

Décrottoir.

DÉCRUE (*krû*) n. f. Action de décroître, en parlant des eaux; quantité dont elles ont décru : *la décrue des torrents est aussi rapide que leur montée*.

DÉCRUER (*kru-é*), **DÉCRUSER** (*zé*) ou **DÉCREUSER** (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *cru* ou *écru*). Lessiver du fil ou de la soie écrue, pour les préparer à la teinture.

DÉCRÛMENT (*man*), **DÉCRUSAGE, DÉCREUSAGE** (*za-je*) ou **DÉCRUSEMENT** (*ze-man*) n. m. Action de décruser.

DECTIQUE (*dèk*) n. m. Genre d'insectes orthoptères sauteurs, des pays tempérés.

DÉÇU, E adj. (de *décevoir*). Trompé; non réalisé : *espoir déçu*.

DÉCUBITUS (*tuss*) n. m. (lat. *decubitus*). Attitude du corps lorsqu'il repose sur un plan horizontal.

DÉCUIRASSER (*ra-sé*) v. a. Ôter la cuirasse.

DÉCULASSER (*la-sé*) v. a. Ôter la culasse : *déculasser un fusil, un canon*.

DÉCULOTTER (*lo-té*) v. a. *Fam.* Ôter la culotte, le pantalon.

DÉCUPLE n. m. et adj. (lat. *decuplus*). Dix fois aussi grand : *une somme décuple*.

DÉCUPLEMENT (*man*) n. m. Action de décupler.

DÉCUPLER (*plé*) v. a. Rendre dix fois aussi grand. *Fig.* : *la colère décuplait ses forces*.

DÉCURIE (*ri*) n. f. (lat *decuria*). Troupe de dix soldats ou de dix citoyens, chez les Romains.

DÉCURION n. m. (lat. *decurio*). Chef d'une décurie. Membre d'un sénat municipal, sous le Bas-Empire : *les décurions étaient personnellement responsables de la rentrée de l'impôt*.

Digitized by Google

DÉCURRENT (*ku-ran*), **E** adj. Se dit d'une feuille ou d'un pétiole qui se continuent le long d'une tige et y adhèrent.

DÉCUSSÉ (*ku-sé*), **E** adj. Se dit des feuilles opposées dont les paires se croisent à angle droit.

DÉCUVAGE n. m. ou **DÉCUVAISON** (*vé-son*) n. f. Transvasement du vin de la cuve dans les tonneaux.

DÉCUVER (*vé*) v. a. Opérer le décuvage.

DÉDAIGNABLE (*dè-gna-ble*) adj. Qui mérite d'être dédaigné : *injure dédaignable*.

DÉDAIGNER (*dé-gné*) v. a. Traiter ou regarder avec dédain : *on dédaigne les injures des malhonnêtes gens*. Négliger comme indigne de soi. ANT. **Admirer, apprécier, estimer.**

DÉDAIGNEUSEMENT (*de-gneu-ze-man*) adv. D'une manière dédaigneuse.

DÉDAIGNEUX, EUSE (*dé-gneû, eu-ze*) adj. Qui éprouve du dédain. Qui marque du dédain : *regard dédaigneux*. ANT. **Respectueux, révérencieux.**

DÉDAIN (*din*) n. m. (de *dédaigner*). Mépris exprimé par l'air, le ton, le maintien. ANT. **Admiration, respect, estime.**

DÉDALE n. m. Labyrinthe, lieu où l'on s'égare. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Chose obscure et embrouillée : *le dédale des lois*.

DÉDALÉEN, ENNE (*lé-in, é-ne*) adj. Construit par Dédale. *Par ext.* Inextricable. (On dit aussi DÉDALIEN, ENNE.)

DÉDAMER (*mé*) v. n. Au jeu de dames, déplacer une dame de la case qu'elle occupe sur le rang le plus proche de l'adversaire.

DÉDAMNER (*da-ne*) v. a. Faire cesser la damnation.

DEDANS (*dan*) adv. Dans l'intérieur. Loc. adv. : **là dedans,** dans ce lieu ; **en dedans, au dedans,** à l'intérieur. *Fam. Mettre dedans,* tromper. N. m. Partie intérieure d'une chose : *les dedans d'un édifice*. — Les adverbes *dedans, dehors, dessus, dessous*, ne doivent jamais être suivis d'un complément, à moins qu'ils ne soient précédés de l'une des prépositions *de, par*, ou qu'ils ne soient opposés deux à deux. Ne dites donc pas : *les sentiments cachés dedans son cœur*, mais *dans son cœur*. Au contraire, on peut dire : *par dedans la ville, de dessus la table, dessus et dessous le plancher*. ANT. **Dehors, extérieur.**

DÉDICACE n. f. (lat. *dedicatio*). Consécration d'une église : *la dédicace est réservée aux évêques*. Fête annuelle qui rappelle cette consécration. Hommage qu'un auteur fait de son livre à quelqu'un.

DÉDICATOIRE adj. Qui contient la dédicace d'un livre : *épître dédicatoire*.

DÉDIER (*di-é*) v. a. (lat. *dedicare*. — Se conj. comme *prier*.) Consacrer une église au culte divin. Faire hommage d'un livre.

DÉDIRE v. a. (Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. du plur. de l'indic. prés. : *vous dédisez* et de l'impérat. : *dédisez*.) Désavouer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit pour nous. **Se dédire** v. pr. Se rétracter, ne pas tenir sa parole. ANT. **Confirmer, ratifier, maintenir.**

DÉDIT (*di*) n. m. Action de se dédire. Somme à payer en cas de non-accomplissement d'un contrat.

DÉDOMMAGEMENT (*do-ma-je-man*) n. m. Réparation d'un dommage : *recevoir une somme en dédommagement d'un accident*. Compensation.

DÉDOMMAGER (*do-ma-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dédommagea, nous dédommageons*.) Réparer un dommage. Donner une compensation : *dédommager quelqu'un des tracas qu'on lui a occasionnés*.

DÉDORAGE n. m. **DÉDORURE** n. f. Action de dédorer : *le dédorage d'un cadre*.

DÉDORER (*ré*) v. a. Oter la dorure. ANT. **Dorer.**

DÉDOUBLABLE adj. Qui peut se dédoubler.

DÉDOUBLAGE n. m. Action d'enlever un doublage. *Dédoublage de l'alcool*, action d'abaisser le degré de l'alcool en y ajoutant de l'eau.

DÉDOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de dédoubler, de diviser en deux. Action de considérer sous deux aspects une même chose.

DÉDOUBLER (*blé*) v. a. Oter la doublure. Partager en deux : *dédoubler un bataillon, un escadron*.

DÉDUCTIF (*duk-tif*), **IVE** adj. Qui tient de la déduction : *le syllogisme est le type du raisonnement déductif*. ANT. **Inductif.**

DÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *deductio*; de *deducere*, extraire). Soustraction. Exposé détaillé et suivi. Conséquence tirée d'un raisonnement : *la déduction conclut du général au particulier*.

DÉDUCTIVEMENT (*duk-ti-ve-man*) adv. Par déduction : *raisonner déductivement*. (Peu us.)

DÉDUIRE v. a. (du lat. *deducere*, extraire. — Se conj. comme *conduire*.) Soustraire, rabattre d'une somme : *déduire ses frais*. Exposer en détail. Tirer une conséquence : *je déduis de là que...*

DÉDUIT (*du-i*) n. m. Divertissement. (Vx.)

DÉESSE (*è-se*) n. f. (lat. *dea*). Divinité fabuleuse, du sexe féminin. *Fig.* Femme d'un port très noble.

DÉFÂCHER (*ché*) **(SE)** v. pr. *Fam.* S'apaiser, se remettre en bonne humeur, après s'être fâché.

DÉFAILLANCE (*fa, ll* mll.) n. f. Défaut, suppression : *défaillance d'une race*. Faiblesse. *Fig.* Défaut momentané d'énergie morale.

DÉFAILLANT (*fa, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui manque. Qui s'affaiblit. Qui manque d'énergie. N. Qui fait défaut en justice : *témoin défaillant*. ANT. *Dr.* **Comparant.**

DÉFAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. n. (préf. *dé*, et *faillir*. — Ne s'emploie qu'aux personnes et aux temps suivants : *nous défaillons, vous défaillez, ils défaillent. Je défaillais*, etc. *Je défaillis*, etc. *J'ai défailli*, etc., et les autres temps composés. *Défaillir. Défaillant*. On dit quelquef. aux pers. du sing. du prés. de l'ind. : *je défaux, tu défaux, il défaut*, au fut. : *je défaudrai*, et au cond. : *je défaudrais*, mais c'est un barbarisme de dire : *je défaille*.) Faire défaut. Tomber en faiblesse : *je me sens défaillir*.

DÉFAIRE (*fè-re*) v. a. (Se conj. comme *faire*.) Détruire ce qui est fait. *Fig.* Affaiblir, amaigrir : *la maladie l'a défait*. Mettre en déroute, battre, vaincre : *défaire l'ennemi*. Débarrasser : *défaites-moi de cet importun*. **Se défaire** v. pr. Vendre ou donner : *se défaire d'un cheval*. Se corriger : *se défaire d'un vice*. ANT. **Faire.**

DÉFAIT (*fé*), **E** adj. Pâle, amaigri : *visage défait*.

DÉFAITE (*fé-te*) n. f. Perte d'une bataille : *essuyer une défaite*. Mauvaise excuse : *chercher des défaites*. ANT. **Triomphe, victoire.**

DÉFALCATION (*si-on*) n. f. Déduction.

DÉFALQUER (*ké*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *falx*, faux). Déduire d'une somme, d'une quantité. Retrancher, rabattre, réduire.

DÉFAUFILER (*fô, lé*) v. a. Défaire un objet faufilé.

DÉFAUSSER (*fô-sé*) v. a. Redresser : *défausser une tringle*. **Se défausser** v. pr. Au jeu, se débarrasser des cartes inutiles ou dangereuses.

DÉFAUT (*fô*) n. m. (de *défaillir*). Absence : *défaut de mémoire*. Imperfection physique ou morale : *on est aveugle sur ses défauts, clairvoyant sur ceux des autres*. Ce qui n'est pas conforme aux règles de l'art : *les défauts d'un tableau. Procéd.* Refus de comparaître en justice : *faire défaut ; jugement par défaut. Le défaut des côtes*, l'endroit où elles cessent. *Fig. Défaut de la cuirasse*. V. CUIRASSE. Loc. prép. : **A défaut de,** faute de ; **au défaut de,** en place de, au lieu de. Loc. PROV. : **C'est là son moindre défaut,** Se dit pour signaler un défaut d'une personne qui en a d'autres et de plus grands. ANT. **Qualité, vertu, perfection.**

DÉFAVEUR n. f. Etat de ce qui n'est plus en faveur, en crédit : *encourir la défaveur du souverain*.

DÉFAVORABLE adj. Qui n'est point favorable : *rapport défavorable*. ANT. **Favorable.**

DÉFAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière défavorable. ANT. **Favorablement.**

DÉFÉCATEUR n. m. *Chim.* Appareil pour opérer la défécation.

DÉFÉCATION (*si-on*) n. f. (lat. *defæcatio*). Clarification d'une liqueur. Expulsion des matières fécales.

DÉFECTIBILITÉ (*fek-ti*) n. f. Caractère de ce qui est défectible : *la défectibilité de la nature humaine*.

DÉFECTIBLE (*fek-ti-ble*) adj. Imparfait, incomplet : *tout homme est défectible*.

Digitized by Google

DÉFECTIF (*fék-tif*), **IVE** adj. (lat. *defectum*). *Gram.* Se dit d'un verbe ou d'une conjugaison qui n'a pas tous ses temps, tous ses modes et toutes ses personnes, comme *absoudre, braire, clore*, etc.

DÉFECTION (*fék-si-on*) n. f. (de *défectif*). Action d'abandonner le parti auquel on est lié : *les Saxons enrôlés dans l'armée française firent défection en pleine bataille de Leipzig.*

DÉFECTIONNAIRE (*fék-si-o-nè-re*) adj. et n. Personne qui fait défection. (Peu us.)

DÉFECTUEUSEMENT (*fék, ze-man*) adv. D'une manière défectueuse.

DÉFECTUEUX, EUSE (*fék-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *defectus*, manque). Qui manque des conditions, des formalités requises : *jugement, acte défectueux.* Qui manque des qualités exigées par la loi. *Gram.* V. DÉFECTIF. ANT. **Correct, exact, parfait.**

DÉFECTUOSITÉ (*fék, zi-té*) n. f. (de *défectueux*). Vice, imperfection, défaut.

DÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui peut être défendu : *poste, opinion défendable.* ANT. **Indéfendable.**

DÉFENDEUR, ERESSE (*fan, ré-se*) n. Qui se défend en justice. ANT. **Demandeur.**

DÉFENDRE (*fan-dre*) v. a. (lat. *defendere*). Soutenir quelqu'un contre une attaque : *défendre un enfant.* Garantir : *les habits nous défendent du froid.* Prohiber : *défendre les attroupements.* Interdire : *défendre le vin à un malade.* Plaider en faveur de : *défendre un accusé.* Absolum. *Défendre dans une affaire*, y être défendeur. **Se défendre** v. pr. Résister à une agression. Se garantir. Ne pas exécuter les mouvements commandés (en parlant d'un cheval). Chercher à se justifier. Nier : *se défendre d'avoir fait quelque chose.* Loc. adv. **A son corps défendant**, en se défendant contre une attaque. *Fig.* A contre-cœur.

DÉFENÉSTRATION (*nés-tra-si-on*) n. f. Action de jeter les personnes par les fenêtres. V. *Part. hist.*

DÉFENS ou **DÉFENDS** (*fan*) n. m. Interdiction faite au propriétaire d'un bois d'y pratiquer des coupes. Interdiction du pacage dans un bois.

Défenses d'éléphant.

DÉFENSE (*fan-se*) n. f. Action de défendre : *prendre la défense du faible.* Action de prohiber : *il est fait défense de...* Résistance : *la place opposa une belle défense. Procéd.* Moyens de justification d'un accusé : *la défense est difficile pour cet avocat.* La partie qui se défend en justice. Chacune des dents saillantes de l'éléphant, du sanglier, etc. ANT. **Agression, attaque. Permission, tolérance.**

DÉFENSEUR (*fan*) n. m. Celui qui défend : *Masséna fut le défenseur de Gênes.* Protecteur. Avocat. Celui qui soutient une opinion. ANT. **Agresseur.**

DÉFENSIF (*fan-sif*), **IVE** adj. Fait pour la défense : *armes défensives.* (ANT. **Offensif.**) N. f. Etat de défense : *être, se tenir sur la défensive.* ANT. **Offensive.**

DÉFENSIVEMENT (*fan-si-ve-man*) adv. En vue de la défensive : *un village organisé défensivement.*

DÉFÉQUER (*ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*). Opérer la défécation, le filtrage : *déféquer un sirop.*

DÉFÉRANT (*ran*), **E** ou **DÉFÉRENT** (*ran*), **E** adj. Qui a de la déférence, de la condescendance.

DÉFÉRENCE (*ran-se*) n. f. Condescendance, respect : *il faut avoir de la déférence pour les vieillards.* ANT. **Dédain, arrogance.**

DÉFÉRENT (*ran*), **E** adj. (lat. *deferens*). Qui conduit, qui porte dehors : *canal déférent.*

DÉFÉRER (*ré*) v. a. (lat. *deferre*. — Se conj. comme *accélérer*). Décerner : *déférer des honneurs.* Attribuer à une juridiction : *déférer une cause à une cour.* Dénoncer : *déférer en justice.* V. n. Céder, condescendre : *déférer à l'avis de quelqu'un.*

DÉFERLAGE (*fér-la-je*) n. m. Action de déferler.

DÉFERLANT (*fer-lan*), **E** adj. Qui déferle.

DÉFERLER (*fér-lé*) v. a. (préf. *dé*, et *ferler*). *Mar.* Déployer les voiles. (ANT. **Larguer.**) V. n. Se dit des vagues qui se déroulent et se brisent avec bruit.

DÉFERRAGE (*fé-ra-je*) ou **DÉFERREMENT** (*fé-re-man*) n. m. Action de déferrer.

DÉFERRER (*fé-ré*) v. a. Oter le fer fixé à un objet : *déferrer un cheval. Fig.* et *fam.* Déconcerter. **Se déferrer** v. pr. Perdre ses fers. ANT. **Ferrer.**

DÉFERRURE (*fé-ru-re*) n. f. Action de déferrer ou de se déferrer.

DÉFERVESCENCE (*fér-vés-san-se*) n. f. *Chim.* Absence ou diminution d'effervescence.

DÉFETS (*fè*) n. m. pl. (du lat. *defectus*). Feuilles d'un ouvrage superflues et dépareillées. S. un *défet.*

DÉFEUILLAGE (*feu, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de défeuiller.

DÉFEUILLAISON (*feu, ll* mll., *é-zon*) n. f. Chute des feuilles : *la défeuillaison se produit en automne.*

DÉFEUILLER (*feu, ll* mll., *é*) v. a. Enlever les feuilles d'un arbre : *défeuiller des mûriers.*

DÉFI n. m. (subst. verb. de *défier*). Provocation : *les ordonnances de Charles X parurent un défi à l'opinion publique.* Appel à un combat singulier : *François Ier porta un défi à Charles-Quint. Mettre quelqu'un au défi*, déclarer impossible l'exécution d'un projet qu'il a formé.

DÉFIANCE n. f. (lat. *diffidentia*). Crainte d'être trompé. Manque de confiance : *témoigner de la défiance à quelqu'un.* ANT. **Confiance, assurance.**

DÉFIANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il défiança, nous défiançons.*) Rompre les fiançailles de.

DÉFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui craint d'être trompé. Inspiré par la défiance ; *des regards défiants.* ANT. **Confiant, crédule.**

DÉFIBRAGE n. m. Action de défibrer.

DÉFIBRER (*bré*) v. a. Oter les fibres de : *on défibre la canne à sucre pour faciliter la sortie du jus.*

DÉFIBREUR n. m. ou **DÉFIBREUSE** (*ze*) n. f. Machine à défibrer.

DÉFICELER (*se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je déficelle.*) Enlever la ficelle de : *déficeler un paquet.* ANT. **Ficeler.**

DÉFICIT (*sit*) n. m. (lat. *deficit*, signif. *il manque*). Ce qui manque pour que les recettes soient en balance avec les dépenses. Pl. des *déficit* ou *déficits.*

DÉFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Provoquer au combat. Ne pas croire capable de. *Fig.* Braver, affronter : *défier la mort.* **Se défier** v. pr. Avoir de la défiance ; se douter, prévoir : *je me défiais de cela.* Se provoquer mutuellement.

DÉFIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il défigea, nous défigeons.*) Ramener à l'état liquide ce qui est figé.

DÉFIGURER (*ré*) v. a. Gâter la figure : *la petite vérole défigure souvent.* Rendre difforme. *Fig.* Altérer : *défigurer l'histoire.*

DÉFILADE n. f. Action de défiler.

DÉFILAGE n. m. Action d'enlever les fils. Mise du chiffon en charpie dans la fabrication du papier.

DÉFILÉ n. m. Passage étroit : *Léonidas périt au défilé des Thermopyles.* Action des troupes qui défilent.

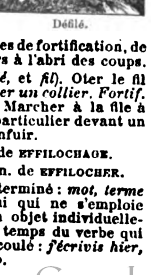
Défilé.

DÉFILEMENT (*man*) n. m. Art de régler le relief des ouvrages de fortification, de manière à mettre les défenseurs à l'abri des coups.

DÉFILER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *fil*). Oter le fil passé dans quelque chose : *défiler un collier. Fortif.* Pratiquer un défilement. V. n. Marcher à la file à la suite les uns des autres, en particulier devant un chef. **Se défiler** v. pr. *Pop.* S'enfuir.

DÉFILOCHAGE n. m. Syn. de EFFILOCHAGE.

DÉFILOCHER (*ché*) v. a. Syn. de EFFILOCHER.

DÉFINI, E adj. Expliqué, déterminé : *mot, terme mal défini. Article défini*, celui qui ne s'emploie qu'avec un nom qui désigne un objet individuellement déterminé. *Passé défini*, temps du verbe qui exprime un passé entièrement écoulé : *j'écrivis hier, l'an passé.* ANT. **Indéfini, vague.**

Digitized by Google

DÉFINIR v. a. (lat. *definire*). Donner la définition : *définir le triangle*. Fixer, déterminer avec précision. Faire connaître le caractère : *définir quelqu'un*.

DÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qui peut être défini : *une odeur peu définissable*. ANT. **Indéfinissable.**

DÉFINITEUR n. m. Religieux délégué au chapitre de son ordre pour y traiter des points de discipline, d'administration, etc.

DÉFINITIF, IVE adj. Qui termine une affaire : *sentence définitive*. **En définitive** loc. adv. Après tout, décidément. ANT. **Provisoire.**

DÉFINITION (*si-on*) n. f. (lat. *definitio*). Énonciation des qualités propres d'un objet : *une bonne définition ne doit s'appliquer qu'à l'objet défini*.

DÉFINITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière définitive : *être définitivement ruiné*.

DÉFLAGRANT (*gran*), **E** adj. Qui a la propriété de déflagrer : *matières deflagrantes*.

DÉFLAGRATEUR n. m. Appareil destiné à mettre le feu à des substances explosibles.

DÉFLAGRATION (*si-on*) n. f. (de *déflagrer*). Combustion active et complète d'un corps : *la déflagration du coton-poudre est instantanée*.

DÉFLAGRER (*gré*) v. n. (du lat. *deflagrari*, s'enflammer). S'enflammer avec explosion et fracas.

DÉFLEURIR v. n. Perdre ses fleurs. V. a. Faire tomber la fleur. *Fig.* Enlever la fraîcheur.

DÉFLORAISON ou **DÉFLEURAISON** (*ré-son*) n. f. Chute ou flétrissure naturelle des fleurs.

DÉFLORER (*ré*) v. a. Enlever à un sujet sa fleur, sa nouveauté.

DÉFOLIATION (*si-on*) n. f. Chute des feuilles.

DÉFONÇAGE (*sa-je*) ou **DÉFONCEMENT** (*se-man*) n. m. Action de défoncer. Labourage profond.

DÉFONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je défonçai, nous défonçons*.) Oter le fond de : *défoncer un tonneau*. Effondrer : *défoncer une route*. Labourer profondément : *défoncer un terrain. Par ext.* Culbuter une troupe.

DÉFONCEUSE (*seu-ze*) n. f. Puissante charrue, employée pour défoncer le terrain.

DÉFORMATION (*si-on*) n. f. Altération de la forme d'une chose.

DÉFORMER (*mé*) v. a. Gâter, altérer la forme d'une chose : *les miroirs concaves déforment les images*. **Se déformer** v. pr. Perdre sa forme habituelle.

DÉFOURNAGE ou **DÉFOURNEMENT** (*man*) n. m. Action de retirer du four.

DÉFOURNER (*né*) v. a. Tirer du four.

DÉFOURNI n. m. Partie vide qui altère les dimensions d'une pièce de construction.

DÉFRAÎCHIR (*fré*) v. a. Enlever la fraîcheur : *le soleil défraîchit les étoffes claires*. **Se défraîchir** v. pr. Perdre sa fraîcheur.

DÉFRANCISATION (*si-za-si-on*) n. f. Action de défranciser ou de se défranciser. Son résultat.

DÉFRANCISER (*si-zé*) v. a. Faire perdre la qualité de Français : *défranciser un bâtiment de commerce*. Faire perdre les sentiments français.

DÉFRAPPER (*fra-pé*) v. a. *Mar.* Détacher une corde de son point d'attache.

DÉFRAYER (*fré-ié*) v. a. (préf. *dé*, et *frais*. - Se conj. comme *balayer*.) Payer la dépense de quelqu'un. *Défrayer la conversation*, l'entretenir, par la part qu'on y prend ; en être l'objet.

DÉFRICHABLE adj. Qui peut être défriché. ANT. **Indéfrichable.**

DÉFRICHEMENT (*man*) ou **DÉFRICHAGE** n. m. Action de défricher : *le défrichement des landes a enrichi la Sologne*. Terrain défriché.

DÉFRICHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *friche*). Rendre propre à la culture, en parlant d'un terrain inculte. *Fig.* Éclaircir : *Défricher un sujet*.

DÉFRICHEUR n. m. Celui qui défriche.

DÉFRISEMENT (*ze-man*) n. m. Action de défriser : *le défrisement d'une chevelure*.

DÉFRISER (*zé*) v. a. Défaire la frisure. *Fig.* et *pop.* Désappointer : *voilà qui me défrise*. ANT. **Friser.**

DÉFRONCEMENT (*se-man*) n. m. Action de défroncer. Etat de ce qui est défroncé.

DÉFRONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je défrançai, nous défrançons*.) Défaire les plis d'une étoffe froncée. *Fig. Défroncer le sourcil*, reprendre un air de bonne humeur.

DÉFROQUE (*fro-ke*) n. f. (préf. *dé*, et *froc*). Ce que laisse un moine en mourant. Meubles, vêtements, en général de valeur minime, que quelqu'un laisse en mourant : *il a hérité d'une pièce défroque*. Vêtements qu'une personne ne porte plus.

DÉFROQUÉ, E (*ké*) adj. et n. (de *défroque*). Qui a quitté l'habit et l'état religieux.

DÉFROQUER (*ké*) v. a. Faire quitter le froc, l'habit religieux. **Se défroquer** v. pr. : *Luther se défroqua*.

DÉFRUITEMENT (*man*) n. m. Action de défruiter, d'enlever les fruits.

DÉFRUITER (*té*) v. a. Dépouiller de ses fruits. Enlever le goût du fruit : *défruiter de l'huile d'olive*.

DÉFUNT (*fun*), **E** adj. et n. (lat. *defunctus*). Qui est mort : *le roi défunt*. ANT. **Vif, vivant.**

DÉGAGÉ, E adj. Libre, aisé : *taille dégagée ; air dégagé*. ANT. **Engagé, embarrassé, gêné.**

DÉGAGEMENT (*man*) n. m. Action de dégager. *Escr.* Action de dégager son épée. ANT. **Engagement.**

DÉGAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégageai, nous dégageons*.) Retirer ce qui avait été donné comme gage. Retirer ce qui était engagé. Faire sortir d'une position critique. Débarrasser de ce qui encombrait : *dégager un passage*. Rendre plus libre : *dégager la tête. Escr.* Détacher son arme de celle de son adversaire. Produire une émanation : *le phosphore dégage une odeur d'ail*. Soustraire à une obligation : *dégager sa parole, quelqu'un de sa promesse*. **Se dégager** v. pr. Se rendre libre, se délivrer. ANT. **Engager.**

DÉGAINE (*ghé-ne*) n. f. (de *dégainer*). *Fam.* Contenance, attitude, démarche ridicule : *quelle dégaine!*

DÉGAINER (*ghé-né*) v. a. (préf. *dé*, et *gaine*). Tirer une épée du fourreau, un poignard de sa gaine. V. n. Mettre l'épée à la main pour se battre.

DÉGALONNER (*lo-né*) v. a. Oter les galons de.

DÉGANTER (*té*) v. a. Retirer les gants.

DÉGARNIR v. a. Oter ce qui garnit. *Dégarnir un arbre*, en supprimer les branches par la taille.

DÉGÂT (*ghâ*) n. m. (de *gâter*.) Dommage arrivé par une cause violente, comme tempête, grêle, passage d'une armée, etc. : *un propriétaire est responsable des dégâts causés par ses troupeaux*.

DÉGAUCHIR (*ghô*) v. a. (préf. *dé*, et *gauche*). Aplanir la surface d'une pierre, d'une charpente. *Fig.* : *dégauchir un jeune homme timide*.

DÉGAUCHISSEMENT (*ghô-chi-se-man*) ou **DÉGAUCHISSAGE** (*sa-je*) n. m. Action de dégauchir.

DÉGAZONNEMENT (*ghu-zo-ne-man*) n. m. Action d'enlever le gazon : *le dégazonnement d'un pré*.

DÉGAZONNER (*gha-zo-né*) v. a. Oter le gazon.

DÉGEL (*jél*) n. m. Fonte naturelle de la glace, de la neige. ANT. **Congélation.**

DÉGELÉE (*je-lé*) n. f. *Pop.* Volée de coups.

DÉGÉLEMENT (*man*) n. m. Action de dégeler.

DÉGELER (*lé*) v. a. (Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *il dégèlera*). Faire fondre ce qui était gelé. V. n. Cesser d'être gelé. V. impers. : *il dégèle*. ANT. **Congeler, geler.**

DÉGÉNÉRATION (*si-on*) n. f. Etat de ce qui dégénère ; passage d'un état naturel à un état inférieur.

DÉGÉNÉRÉ, E adj. et n. Chez qui l'on constate une dégénérescence physique ou morale : *les criminels sont souvent des dégénérés*.

DÉGÉNÉRER v. n. (lat. *degenerare ;* du préf. *de*, et de *genus, eris*, race. — Se conj. comme *accélérer*.) S'abâtardir. Perdre de l'éclat de sa naissance, de son mérite, de sa valeur physique ou morale : *il a dégénéré* ou *il est dégénéré*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état. Changer de nature : *la dispute dégénéra en rixe*.

DÉGÉNÉRESCENCE (*rès-san-se*) n. f. Changement par lequel une chose dégénère.

Digitized by Google

DÉGÉNÉRESCENT (*rés-san*), **E** adj. Qui dégénère : *tissu dégénérescent.*

DÉGERMER (*jér-mé*) v. a. Enlever le germe de l'orge, dans les brasseries.

DÉGINGANDÉ, E (*jin-ghan*) adj. *Fam.* Qui est comme disloqué dans ses mouvements, sa démarche.

DÉGINGANDER (*jin-ghan-dé*) v. a. Donner comme un air disloqué à l'attitude, à la marche : *dégingander sa taille.*

DÉGÎTER (*jî-té*) v. a. Faire quitter son gîte.

DÉGLAÇAGE ou **DÉGLACEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'enlever la glace sur les voies publiques. Action d'enlever le lustre du papier.

DÉGLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je déglaçai, nous déglaçons.*) Fondre la glace de : *déglacer un bassin.* Réchauffer : *déglacer un voyageur.* Enlever le lustre de : *déglacer du papier.*

DÉGLUEMENT (*glu-man*) n. m. Action de dégluer. Son résultat.

DÉGLUER (*glu-é*) v. a. Débarrasser de la glu.

DÉGLUTINER (*né*) v. a. Faire disparaître la glu attachée au plumage d'un oiseau.

DÉGLUTIR v. a. (lat. *deglutire*). Avaler, ingurgiter : *déglutir le bol alimentaire.*

DÉGLUTITION (*si-on*) n. f. Action de déglutir.

DÉGOBILLAGE (*bi, ll* mll., *a-je*) n. m. *Pop.* Action de dégobiller, de vomir.

DÉGOBILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. a. et n. (préf. *dé*, et rad. de *gober*). *Pop.* Vomir à la suite d'excès de table.

DÉGOISER (*zé*) v. a. et n. (préf. *dé*, et rad. *gosier*). *Trir.* Rire, parler avec volubilité.

DÉGOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de dégommer : *le dégommage de la soie.*

DÉGOMMER (*gho-mé*) v. a. Oter la gomme. *Fam.* Destituer, priver quelqu'un d'un emploi, d'une place.

DÉGONFLEMENT (*man*) n. m. Action de dégonfler : *le dégonflement d'un ballon.*

DÉGONFLER (*flé*) v. a. Faire disparaître le gonflement. *Fig.* Soulager d'une oppression morale : *les larmes dégonflent le cœur.* ANT. **Gonfler.**

DÉGORGEAGE (*ja-je*) n. m. V. DÉGORGEMENT.

DÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Ecoulement d'eaux, d'immondices retenues. Epanchement. Action de purifier la laine, la soie, etc.

DÉGORGEOIR (*joir*) n. m. Instrument pour dégager la lumière d'un canon. Moulin à laver les étoffes. Endroit où les eaux se dégorgent.

DÉGORGER (*jé*) v. a. (préf. *dé*, et *gorger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dégorgeai, nous dégorgeons.*) Rendre par la gorge ; vomir : *dégorger la nourriture.* Faire rendre la nourriture à : *dégorger des sangsues. Par ext.* Déverser : *gouttière qui dégorge de l'eau fangeuse.* Débarrasser d'une substance étrangère : *dégorger des tuyaux.* Purifier en lavant, les soies, les laines, les étoffes, etc. V. n. Déborder. Avoir issue : *égout qui dégorge dans une rivière.* ANT. **Engorger, obstruer.**

DÉGOTER ou **DÉGOTTER** (*gho-té*) v. a. *Fam.* Abattre avec un projectile. *Pop.* Surpasser, supplanter.

DÉGOULINER (*né*) v. n. *Pop.* Couler goutte à goutte.

DÉGOURDI, E adj. et n. Adroit. Avisé.

DÉGOURDIR v. a. (préf. *dé*, et *gourd*). Rendre la chaleur, le mouvement à ce qui était engourdi : *dégourdir ses membres.* Faire chauffer légèrement : *dégourdir de l'eau. Fig.* Déniaiser : *dégourdir un jeune homme.* ANT. **Engourdir.**

DÉGOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action par laquelle l'engourdissement se dissipe. (Peu us.)

DÉGOÛT (*ghoû*) n. m. (subst. verb. de *dégoûter*). Manque d'appétit, répugnance pour certains aliments. *Fig.* Aversion : *dégoût du monde.* Chagrin, déplaisir : *essuyer des dégoûts.*

DÉGOÛTANT (*tan*), **E** adj. et n. Qui donne du dégoût. Qui décourage, rebute. ANT. **Ragoûtant.**

DÉGOÛTÉ, E adj. et n. Qui est délicat, difficile.

DÉGOÛTER (*té*) v. a. Oter l'appétit, faire perdre le goût. Causer de la répugnance, de l'aversion : *dégoûter quelqu'un de l'étude.* Détourner. Ennuyer.

DÉGOUTTANT (*ghou-tan*), **E** adj. Qui dégoutte : *des feuilles dégouttantes de pluie, de rosée.*

DÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action de dégoutter. (Peu us.)

DÉGOUTTER (*ghou-té*) v. n. Tomber ou laisser tomber goutte à goutte : *l'eau dégoutte des stalactites.*

Dégradateur.

DÉGRADANT (*dan*), **E** adj. Qui dégrade, avilit : *action, conduite dégradante.*

DÉGRADATEUR n. m. Cache dentelé, employé en photographie pour obtenir des images dégradées.

DÉGRADATION (*si-on*) n. f. Destitution ignominieuse d'un grade, d'une dignité : *subir la dégradation militaire. Dégradation civique,* peine infamante qui enlève au citoyen ses droits politiques, certains droits civils, etc. Dégât. *Peint.* Changement insensible et continu : *dégradation des couleurs, des ombres. Fig.* Avilissement : *tomber dans la dégradation.*

DÉGRADER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *grade*). Dépouiller quelqu'un de son grade : *dégrader un officier félon.* Détériorer. Affaiblir insensiblement : *dégrader une teinte. Fig.* Avilir : *sa conduite le dégrade.*

DÉGRAFER (*fé*) v. a. Détacher une chose agrafée. **Se dégrafer** v. pr. Devenir dégrafé. Défaire soi-même les agrafes de ses habits. ANT. **Agrafer.**

DÉGRAISSAGE (*gré-sa-je*) ou **DÉGRAISSEMENT** (*gré-se-man*) n. m. Action de dégraisser.

DÉGRAISSE (*gré-se*) n. f. *Mar.* Etat d'une pièce de bois dégraissée.

DÉGRAISSER (*gré-sé*) v. a. Oter l'excédent de graisse : *dégraisser un bouillon.* Oter les taches de graisse : *dégraisser un habit. Dégraisser les terres,* se dit des eaux qui enlèvent à la terre ses principes fertilisants. *Dégraisser une pièce de bois,* en amener les faces aux dimensions voulues.

DÉGRAISSEUR, EUSE (*gré-seur, eu-ze*) n. Personne qui fait métier de dégraisser les étoffes.

DÉGRAS (*grâ*) n. m. (de *dégraisser*). Mélange d'huile de poisson et d'acide nitrique, dont se servent les corroyeurs pour la préparation des peaux.

DÉGRAVELER (*lé*. — Prend deux *l* devant un *e* muet : *je dégravelle*) ou **DÉGRAVER** (*vé*) v. a. Débarrasser du gravier : *dégraveler du sable.*

DÉGRAVOIEMENT ou **DÉGRAVOIMENT** (*voi-man*) n. m. Effet d'une eau courante qui dégrade, déchausse un mur, ou enlève le gravier de son lit.

DÉGRAVOYER (*voi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Dégrader, déchausser un mur. Enlever le gravier dans le lit d'une rivière.

DEGRÉ n. m. (lat. *gradus*). Chaque marche d'un escalier : *descendre les degrés.* Chacune des divisions du baromètre et du thermomètre. *Fig.* Situation considérée par rapport à une série d'autres progressivement supérieures ou inférieures : *monter, descendre d'un degré dans l'échelle sociale. Degré de juridiction,* chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée. Proximité ou éloignement qui existe entre parents : *cousin au cinquième degré.* Grade conféré aux étudiants dans une université. Position relative, sur la portée, des notes de la gamme : *degré chromatique, diatonique ; degré conjoint, disjoint.* (V. GAMME.) *Géom.* et *Astr.* Chacune des 360 parties de la circonférence. *Gram.* **Degrés de comparaison,** les trois formes de l'adjectif : positif, comparatif, superlatif. Loc. adv. **Par degrés,** progressivement.

DÉGRÉMENT (*gré-man*) ou **DÉGRÉAGE** (*a-je*) n. m. Action de dégréer.

DÉGRÉER (*gré-é*) v. a. Oter les agrès d'un navire.

DÉGRESSIF (*gré-sif*), **IVE** adj. (lat. *degressus*, qui a descendu). Qui va en diminuant. *Impôt dégressif,* impôt dont le taux diminue en même temps que la fortune des contribuables.

DÉGRÈVEMENT (*man*) n. m. Action de dégrever.

DÉGREVER (*vé*) v. a. (préf. *de*, et *grever*. — Se conj. comme *amener.*) Décharger d'une partie d'impôts : *les vignes phylloxérées sont dégrevées.*

Digitized by Google

DÉGRINGOLADE n. f. *Fam.* Action de dégringoler. *Fig.* Décadence; changement progressif de bien en mal : *la dégringolade d'un financier.*

DÉGRINGOLER (*lé*) v. n. *Fam.* Rouler, descendre précipitamment de haut en bas, au prop. et au fig. : *dégringoler d'un toit.* V. a. : *dégringoler un escalier.*

DÉGRISEMENT (*se-man*) n. m. Action de dégriser (au propre et au figuré).

DÉGRISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *gris*). Faire passer l'ivresse. *Fig.* Détruire l'illusion.

DÉGROSSER (*gro-sé*) v. a. Amincir les lingots pour les faire passer à la filière.

DÉGROSSIR (*gro-sir*) v. a. Oter le plus gros d'une matière pour la préparer à recevoir la forme. Faire une première ébauche de. *Fig.* Rendre moins grossier, civiliser : *dégrossir un rustre.*

DÉGROSSISSAGE (*gro-si-sa-je*) ou **DÉGROSSISSEMENT** (*man*) n. m. Action de dégrossir.

DÉGUENILLÉ, E (*ghe-ni, il* mll., *é*) adj. et n. Dont les vêtements sont en lambeaux : *un mendiant déguenillé.*

DÉGUERPIR (*ghèr*) v. n. (préf. *dé*, et anc. franç. *guerpir*, d'orig. germ.). Quitter un lieu par force : *Jeanne d'Arc fit déguerpir les Anglais d'Orléans.* V. a. *Dr.* Sortir de, abandonner la possession de : *déguerpir un héritage, une maison, une rente.*

DÉGUERPISSEMENT (*ghèr-pi-se-man*) n. m. Action de déguerpir.

DÉGUIGNONNER (*ghi-gno-né*) ou **DÉSENGUIGNONNER** (*zan-ghi-gno-né*) v. a. Faire cesser la mauvaise chance.

DÉGUISÉ (*ghi-zé*), **E** adj. et n. Revêtu d'un déguisement.

DÉGUISEMENT (*ghi-ze-man*) n. m. Etat d'une personne déguisée. Ce qui sert à déguiser : *un déguisement de carnaval. Fig.* Dissimulation : *parler sans déguisement.*

DÉGUISER (*ghi-zé*) v. a. Changer de vêtements. *Par ext.* : *déguiser sa voix. Fig.* Cacher sous des apparences trompeuses; feindre : *déguiser ses sentiments.*

DÉGUSTATEUR, TRICE (*ghus-ta*) adj. et n. Qui est chargé de déguster les vins, les liqueurs.

DÉGUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f. (de *déguster*). Essai d'une liqueur en la goûtant.

DÉGUSTER (*ghus-té*) v. a. (lat. *degustare;* de *gustus*, goût). Goûter une liqueur. Savourer, en parlant des aliments : *déguster des friandises.*

DÉHALER (*lé*) v. a. Haler hors du port, relever au vent en parlant d'un navire affalé ou en dérive. V. n. Etre déhalé : *un bâtiment qui déhale.*

DÉHÂLER (*lé*) v. a. Oter l'impression que le hâle a faite sur le teint : *pommade qui déhâle le teint.*

DÉHANCHÉ, E adj. et n. Qui a les hanches disloquées. Qui se dandine sur ses hanches. *Fig.* Qui a mauvaise tournure.

DÉHANCHEMENT (*man*) n. m. Action de se déhancher. Manière de marcher molle et abandonnée.

DÉHANCHER (*ché*) v. a. Rompre les hanches. **Se déhancher** v. pr. Se rompre les hanches. Se dandiner avec affectation. *Fig.* Affecter de se donner du mal.

DÉHARNACHEMENT (*man*) n. m. Action de déharnacher : *le déharnachement des chevaux.*

DÉHARNACHER (*ché*) v. a. Oter le harnais. *Fig.* Débarrasser d'un accoutrement incommode.

DÉHISCENCE (*is-san-se*) n. f. *Bot.* Manière dont un organe clos, comme les anthères, les gousses, s'ouvre naturellement : *déhiscence longitudinale.*

DÉHISCENT (*is-san*), **E** adj. (du lat. *dehiscere*, s'ouvrir). *Bot.* Se dit des organes clos qui s'ouvrent à leur maturité le long d'une suture préexistante.

DÉHONTÉ, E adj. et n. Sans pudeur. (Peu us.)

DEHORS (*or*) adv. (de *de*, et *hors*). Hors d'un lieu. N. m. La partie extérieure. Loc. adv. **Au dehors,** à l'extérieur; **du** (ou **de**) **dehors,** de l'extérieur; **en dehors,** hors de la partie intérieure. (V. DEDANS.) Pl. *Fig.* Apparences : *sauver les dehors.* ANT. **Dedans.**

DÉICIDE adj. et n. (du lat. *Deus, Dei,* Dieu, et *cædere,* tuer). Qui est meurtrier de Dieu, en parlant du Christ : *les Juifs déicides.* N. m. Meurtre de Dieu.

DÉICOLE adj. et n. (du lat. *deus, dei,* dieu, et *colere,* cultiver). Qui rend un culte à une divinité.

DÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de déifier. Apothéose (au propre et au figuré).

DÉIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *deus, dei,* dieu, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Mettre au nombre des dieux. Diviniser : *la Convention déifia la Raison.*

DÉISME (*is-me*) n. m. (du lat. *Deus, Dei,* Dieu). Système de ceux qui, rejetant toute révélation, croient seulement à l'existence de Dieu et à la religion naturelle : *Jean-Jacques Rousseau a défendu le déisme.* (Le déisme se distingue du *théisme,* qui, se fondant sur une révélation, reconnaît en outre une Providence et admet parfois un culte.) ANT. **Athéisme.**

DÉISTE (*is-te*) n. et adj. Qui professe le déisme. ANT. **Athée.**

DÉITÉ n. f. (lat. *deitas*). Divinité de la Fable.

DÉJÀ adv. (de *dés,* et *jà*). Dès ce moment; auparavant : *je vous ai déjà dit que...*

DÉJECTEUR (*jèk*) n. m. Appareil servant à empêcher les incrustations dans les chaudières à vapeur.

DÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *dejectio*). Evacuation des excréments. Pl. Matières évacuées. Matières que rejettent les volcans : *Pompéi fut ensevelie sous les déjections du Vésuve.*

DÉJETER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *jeter.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je déjette.*) Courber, gauchir, en parlant du bois, des membres. **Se déjeter** v. pr. Se courber, se gauchir, se contourner.

DÉJETTEMENT (*jé-te-man*) n. m. Action de ce qui se déjette. Résultat de cette action.

DÉJEUNER (*né*) ou plus rarement **DÉJEUNÉ** n. m. Repas du matin. Petit plateau garni de tasses, etc. *Déjeuner de soleil,* se dit d'une étoffe que le soleil fane rapidement, et, *par ext.,* d'une chose éphémère.

DÉJEUNER (*né*) v. n. (préf. *dé*, et *jeûner*). Faire le repas du matin.

DÉJEUNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui déjeune.

DÉJOINDRE v. a. Syn. de DISJOINDRE.

DÉJOUER (*jou-é*) v. a. (préf. *dé*, et *jouer*). Faire échouer : *Richelieu déjoua les complots des grands.*

DÉJOUTEMENT (*man*) n. m. Assemblage particulier de pièces de charpente.

DÉJUCHER (*ché*) v. n. Sortir du juchoir. V. a. Faire sortir du juchoir.

DÉJUGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déjugeai, nous déjugeons.*) Annuler par un jugement opposé à celui qu'on avait déjà porté : *déjuger son propre arrêt.* **Se déjuger** v. pr. Prendre une décision opposée à celle que l'on avait déjà prise.

DELÀ prép. (de *de*, et *là*). De l'autre côté. Est toujours précédé des mots *au, en, par* : *au delà des mers, en delà des monts, par delà Paris.* Loc. adv. : **Par delà,** de l'autre côté; **au delà,** plus loin que ce lieu-là. Loc. prépos. : **Au delà de,** plus loin que. *Fig.* Au-dessus de : *au delà de mes désirs.* — Ecrivez en deux mots : **De là** *nous pouvions apercevoir l'église,* **de là** *résulte une cruelle nécessité,* c'est-à-dire *de cet endroit-là, de cette chose-là.* ANT. **Deçà.**

DÉLABREMENT (*man*) n. m. Etat de ruine. *Fig.* Dépérissement : *le délabrement de la santé.*

DÉLABRER (*bré*) v. a. Mettre en mauvais état : *délabrer une machine. Fig.* Ruiner : *estomac délabré.* **Se délabrer** v. pr. Devenir délabré.

DÉLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je délaçai, nous délaçons.*) Défaire le lacet d'un corset, d'un soulier, etc. **Se délacer** v. pr. Défaire les lacets de ses vêtements. ANT. **Lacer.**

DÉLAI (*lé*) n. m. (de *délayer*). Temps supplémentaire accordé pour faire une chose : *obtenir un délai.* Remise, retardement : *sans délai.*

DÉLAISSÉ, E (*lé-sé*) adj. et n. Qui reste seul, est abandonné : *les délaissés de la fortune.*

DÉLAISSEMENT (*lé-se-man*) n. m. Action de délaisser; son résultat. Manque d'appui, de secours. *Prat.* Abandon d'un bien, d'un droit. *Dr. mar.* Acte d'un assuré qui abandonne à l'assureur la chose assurée, en échange du payement de l'assurance.

DÉLAISSER (*lé-sé*) v. a. Abandonner : *délaisser*

Digitized by Google

un *travail trop pénible*. Laisser sans secours. *Procéd.* Abandonner un bien, un droit, une action engagée : *délaisser un héritage*.

DÉLAITEMENT (*lé-te-man*) ou **DÉLAITAGE** (*lé-ta-je*) n. m. Action de délaiter.

DÉLAITER (*lé-té*) v. a. Enlever le petit-lait : *délaiter le beurre*.

DÉLAITEUSE (*lé-teu-ze*) n. f. Machine pour enlever le petit-lait dans la fabrication du beurre.

DÉLARDEMENT (*man*) n. m. Enlèvement du lard qui recouvre la viande du porc. Enlèvement d'une des arêtes vives d'une pièce équarrie. Coupe oblique au-dessous d'une marche d'escalier de pierre.

DÉLARDER (*dé*) v. a. Opérer le délardement.

DÉLASSANT (*la-san*), **E** adj. Qui délasse.

DÉLASSEMENT (*la-se-man*) n. m. Ce qui délasse : *la lecture est un délassement pour l'esprit*.

DÉLASSER (*la-sé*) v. a. Oter la lassitude : *les bains tièdes délassent le corps*. **Se délasser** v. pr. Se reposer de ses fatigues de corps ou d'esprit. ANT. **Fatiguer, lasser.**

DÉLATEUR, TRICE n. et adj. Se dit des dénonciateurs serviles : *les délateurs sont méprisables*.

DÉLATION (*si-on*) n. f. (lat. *delatio*). Dénonciation secrète, en vue d'une récompense : *la délation secrète est plus dangereuse que la délation publique*.

DÉLATTER (*la-té*) v. a. Enlever les lattes.

DÉLAVAGE n. m. Action de délaver. Son résultat.

DÉLAVER (*vé*) v. a. Enlever, affaiblir avec de l'eau une couleur étendue sur du papier. Mouiller, détremper. *Pierre délavée*, pierre dont la couleur est faible.

DÉLAYAGE (*lé-ia-je*) ou **DÉLAYEMENT** (*lé-man*) n. m. Action de délayer. Substance délayée. *Fig.* Diffusion du style.

DÉLAYER (*lé-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer*.) Détremper dans un liquide. *Fig. Délayer une pensée*, l'exprimer trop longuement.

DÉLEATUR (*dé-té*) n. m. invar. (m. lat. signif. *qu'il soit effacé*). Signe typographique indiquant une suppression à effectuer. Deleatur.

DÉLÉBILE adj. (lat. *delebilis*). Qui peut être effacé : *encre délébile*. ANT. **Indélébile, ineffaçable.**

DÉLECTABLE (*lek-ta-ble*) adj. Très agréable.

DÉLECTATION (*lek-ta-si-on*) n. f. Plaisir savouré.

DÉLECTER (*lek-té*) v. a. Charmer, réjouir. **Se délecter** v. pr. Prendre beaucoup de plaisir à quelque chose : *se délecter à l'étude, à peindre*.

DÉLÉGATAIRE (*té-re*) n. Celui, celle à qui l'on délègue une chose.

DÉLÉGATEUR, TRICE n. Personne qui fait une délégation.

DÉLÉGATION (*si-on*) n. f. Acte par lequel le dépositaire d'un pouvoir en transmet l'exercice à un fonctionnaire. Transport à un tiers d'une créance.

DÉLÉGATOIRE adj. Qui contient une délégation : *titre délégatoire*.

DÉLÉGUÉ, E (*ghé*) n. Qui a reçu une délégation : *les délégués du peuple* (ses représentants).

DÉLÉGUER (*ghé*) v. a. Envoyer quelqu'un avec pouvoir d'agir : *la Convention délégua des représentants auprès des armées de la République*. Transmettre par délégation : *déléguer ses pouvoirs*.

DÉLESTAGE (*lès-ta-je*) n. m. Action de délester.

DÉLESTER (*lès-té*) v. a. Oter le lest d'un navire, d'un ballon. ANT. **Lester.**

DÉLESTEUR (*lès-teur*) n. m. Celui qui, dans un port, est chargé de faire délester les bâtiments.

DÉLÉTÈRE adj. (gr. *délêtérios*, destructeur). Qui attaque la santé, la vie : *l'oxyde de carbone est un gaz délétère*. *Fig.* Qui corrompt : *doctrine délétère*. ANT. **Respirable, vital, salubre.**

DÉLIAISON (*é-zon*) n. f. Jeu qui se produit entre les pièces d'un navire.

DÉLIBÉRANT (*ran*), **E** adj. Qui délibère : *assemblée délibérante*.

DÉLIBÉRATIF, IVE adj. Se dit du genre d'éloquence où l'orateur se propose de persuader ou de dissuader. *Avoir voix délibérative*, avoir droit de suffrage. V. **CONSULTATIF.**

DÉLIBÉRATION (*si-on*) n. f. (de *délibérer*). Discussion orale d'une affaire entre plusieurs personnes : *les délibérations de la Chambre des députés sont publiques*. Résolution prise après discussion : *délibération d'un conseil municipal*.

DÉLIBÉRATOIRE adj. Qui a rapport à la délibération : *forme délibératoire*.

DÉLIBÉRÉ n. m. *Procéd.* Délibération à huis clos entre juges : *ordonner un délibéré*. Jugement ainsi établi.

DÉLIBÉRÉ, E adj. Aisé, libre, déterminé : *avoir un air délibéré*. *De propos délibéré*, à dessein, exprès.

DÉLIBÉRÉMENT (*man*) adv. (de *délibéré* adj.). D'une manière décidée : *marcher délibérément*.

DÉLIBÉRER (*ré*) v. n. (lat. *deliberare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Consulter ensemble : *les juges délibèrent à huis clos*. Réfléchir en soi-même sur une décision à prendre. V. a. Mettre en délibération.

DÉLICAT (*ka*), **E** adj. (lat. *delicatus*). Agréable au goût, exquis, tendre : *viande délicate*. Façonné avec adresse, avec un soin extrême : *ouvrage délicat*. Dit d'une manière ingénieuse et détournée : *louange délicate*. Qui juge finement : *goût délicat*. Embarrassant : *situation délicate*. Scrupuleux : *conscience délicate*. *Fig.* Tendre, faible, frêle : *membres délicats*. N. Personne difficile : *faire le délicat*. ANT. **Indélicat, grossier. Robuste, vigoureux.**

DÉLICATEMENT (*man*) adv. Avec délicatesse. Mollement : *enfant élevé trop délicatement*.

DÉLICATESSE (*té-se*) n. f. Qualité de ce qui est délicat, fin : *la délicatesse des traits*. Adresse, légèreté : *délicatesse de pinceau*. Faiblesse, débilité : *délicatesse d'estomac*. Qualité de ce qui est senti, exprimé d'une manière délicate : *la délicatesse d'une pensée*. Aptitude à juger finement : *délicatesse du goût*. Scrupules : *délicatesse de conscience*. ANT. **Indélicatesse. Vigueur.**

DÉLICES n. f. pl. (lat. *deliciæ*). Plaisir, volupté, bonheur : *cet enfant fait les délices de sa mère*. N. m. au sing. : *quel délice cause une bonne action!*

DÉLICIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. Avec délices ; d'une manière délicieuse.

DÉLICIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Extrêmement agréable. Parfum délicieux. ANT. **Exécrable.**

DÉLICOTER (*té*) v. a. Défaire le licou.

DÉLICTUEUX, EUSE (*lik-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui a le caractère du délit : *fait délictueux*.

DÉLIÉ, E adj. Grêle, mince, menu. *Fig.* Subtil, pénétrant : *esprit délié*. N. m. Partie fine des lettres, par opposition au *plein*. ANT. **Epais, gros, lourd.**

DÉLIEMENT (*lî-man*) n. m. Action de délier. Son résultat.

DÉLIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) ou **DÉLIAQUE** adj. De Délos.

DÉLIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Défaire, détacher ce qui est lié. *Fig.* Dégager : *délier d'un serment*. *Théol.* Absoudre.

DÉLIMITATION (*si-on*) n. f. Action de délimiter : *délimitation de frontière*.

DÉLIMITER (*té*) v. a. Fixer des limites. *Fig.* : *la psychologie délimite les fonctions de l'esprit*.

DÉLINÉAMENT (*man*) n. m. (de *délinéer*). Contour, forme générale.

DÉLINÉATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de délinéer. (Peu us.)

DÉLINÉER (*né-é*) v. a. Tracer au trait le contour de.

DÉLINQUANT (*kan*), **E** n. Qui a commis un délit.

DÉLIQUESCENCE (*kès-san-se*) n. f. (de *déliquescent*). Propriété qu'ont certains corps de se désagréger en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIQUESCENT (*kès-san*), **E** adj. (lat. *deliquescens* ; de *liquere*, être liquide). Qui a la propriété d'attirer l'humidité de l'air et de se résoudre en liquide.

DÉLIQUIUM (*dé, kui-om'*) n. m. (m. lat.). Etat d'un corps devenu liquide en absorbant l'humidité de l'air.

DÉLIRANT (*ran*), **E** adj. Qui est en délire : *imagination délirante*. *Fig.* : *joie délirante*.

DÉLIRE n. m. (lat. *delirium*). Egarement causé par la fièvre, par une maladie. *Fig.* Grande agitation de l'âme, causée par les passions : *le délire de l'ambition*. *Poét.* Enthousiasme, transports.

Digitized by Google

DÉLIRER (*ré*) v. n. Avoir le délire : *malade qui commence à délirer.*

DELIRIUM TREMENS (*dé, om'-tré-minss*) n. m. (expression lat.). Délire avec agitation et tremblement des membres, particulier aux alcooliques.

DÉLISSAGE (*li-sa-je*) n. m. (de *délisser*). Triage des chiffons. Triage des feuilles de papier.

DÉLISSER (*li-sé*) v. a. Défaire ce qui était lissé. Opérer le délissage.

DÉLIT (*li*) n. m. (lat. *delictum*). Violation de la loi, celle particulièrement qui est punie de peines correctionnelles. *Le corps du délit*, ce qui sert à le constater. *Prendre en flagrant délit*, sur le fait.

DÉLIT (*li*) n. m. (subst. verb. de *déliter*). Côté d'une pierre différent du lit qu'elle avait dans la carrière. Joint ou veine dans un bloc d'ardoise.

DÉLITATION (*si-on*) n. f. ou **DÉLITEMENT** (*man*) n. m. Action de déliter les pierres.

DÉLITER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *lit*). Poser en délit, en parlant d'une pierre. Diviser une pierre dans le sens des stratifications.

DÉLITESCENCE (*tés-san-se*) n. f. (du lat. *delitescere*, se cacher). Disparition subite d'une tumeur, et surtout des phénomènes inflammatoires. *Chim.* Désagrégation d'un corps par absorption d'eau.

DÉLITESCENT (*tés-san*), **E** adj. Qui est soumis à la délitescence.

DÉLIVRANCE n. f. Action par laquelle on délivre. Remise d'une chose : *délivrance d'un certificat.* Accouchement. ANT. **Arrestation, emprisonnement, captivité.**

DÉLIVRE (subst. verb. de *délivrer*) n. m. Arrière-faix, enveloppes fœtales. Syn. de PLACENTA.

DÉLIVRER (*vré*) v. a. (lat. *deliberare*; de *liber*, libre). Rendre la liberté. Débarrasser de. Livrer, remettre : *délivrer des marchandises.* Accoucher. ANT. **Asservir, subjuguer, enfermer.**

DÉLOGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je délogeai, nous délogeons.*) Sortir d'un logement. Quitter un lieu. *Fig. Déloger sans trompette*, quitter un lieu secrètement. V. a. *Fam.* Faire quitter à quelqu'un sa place. Faire abandonner ses positions : *déloger l'ennemi à coups de canon.*

DÉLOT (*lo*) n. m. (lat. *digitale*). Doigtier de cuir du calfat, de la dentellière.

DÉLOYAL (*loi-ial*), **E, AUX** adj. Qui n'a pas de loyauté : *procédé déloyal.* ANT. **Loyal.**

DÉLOYALEMENT (*loi-ia-le-man*) adv. Avec déloyauté : *rompre déloyalement une trêve.*

DÉLOYAUTÉ (*loi-iô-té*) n. f. Manque de loyauté.

DELPHINIDÉS (*dél, dé*) n. m. pl. Famille de cétacés ayant pour type les dauphins. S. un *delphinidé.*

DELPHINORYNQUE (*dél', rin-ke*) n. m. Genre de delphinidés à mâchoire en forme de bec.

DELTA (*dél*) n. m. (n. de la quatrième lettre de l'alphabet grec, qui a la forme d'un triangle). Ile triangulaire formée par la double embouchure d'un fleuve : *le delta du Rhône.*

DELTAÏQUE (*dél-ta-i-ke*) adj. Qui a rapport à un delta : *les formations deltaïques.*

DELTOÏDE (*dèl-to-i-de*) adj. Qui a la forme de la lettre grecque nommée *delta. Anat.* Muscle de l'articulation de l'épaule. N. m. : *le deltoïde.*

DELTOÏDIEN, ENNE (*to-i-di-in, é-ne*) adj. Qui a rapport au muscle deltoïde : *insertions deltoïdiennes.*

DÉLUGE n. m. (lat. *diluvium*; de *diluere*, noyer). Le débordement universel des eaux, d'après la Bible : *Noé et sa famille survécurent au déluge.* Très grande inondation. Pluie torrentielle. *Fig.* Grande quantité : *déluge de maux. Remonter au déluge*, remonter à une époque très reculée, et *au fig.*, reprendre de très loin le récit d'un événement.

DÉLURÉ, E adj. et n. Vif, dégourdi.

DÉLURER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et *leurre*). Dégourdir, déniaiser.

DÉLUSOIRE (*zoi-re*) adj. (du lat. *delusus*, trompé). Propre à tromper : *argument délusoire.* (Peu us.)

DÉLUSTRER (*lus-tré*) v. a. Oter le lustre, décatir.

DÉLUTAGE n. m. Action d'enlever le lut : *délutage d'une cornue.* Action d'enlever le coke des cornues à gaz.

DÉLUTER (*té*) v. a. Oter le lut d'un vase.

DÉMAGNÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démagnétiser. Résultat de cette action.

DÉMAGNÉTISER (*zé*) v. a. Détruire l'état magnétique. Tirer de l'état de somnambulisme magnétique.

DÉMAGOGIE (*jî*) n. f. Politique qui flatte la multitude. Etat politique dans lequel le pouvoir est abandonné à la multitude : *après Périclès, Athènes tomba dans la démagogie.*

DÉMAGOGIQUE adj. Qui appartient à la démagogie : *discours démagogique.*

DÉMAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. (gr. *démos*, peuple, et *agôgos*, qui conduit). Celui qui affecte de soutenir les intérêts du peuple, pour gagner sa faveur : *Aristophane s'est moqué des démagogues de son temps.*

DÉMAIGRIR (*mé*) v. n. Devenir moins maigre. V. a. Rendre moins épais : *démaigrir une poutre.*

DÉMAIGRISSEMENT (*mé-gri-se-man*) n. m. Action de démaigrir : *le démaigrissement d'une pierre.* Partie enlevée d'une pierre, d'une pièce de bois.

DÉMAILLAGE (*ma, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de démailler une chaîne.

DÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Défaire les mailles : *démailler une chaîne.*

DÉMAILLONNER (*ma, ll* mll., *o-né*) v. a. Détacher les sarments de l'échalas après la vendange.

DÉMAILLOTER (*ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Oter du maillot : *démailloter un enfant.* ANT. **Emmailloter.**

DEMAIN (*min*) adv. (lat. *de*, du, et *mane*, matin). Le jour qui suit immédiatement celui où l'on est.

DÉMANCHÉ, E n. Personne ayant des allures disloquées : *un grand démanché.* (Peu us.) N. m. *Mus.* Syn. de DÉMANCHEMENT : *l'art du démanché.*

DÉMANCHEMENT (*man*) n. m. Action de démancher ; son résultat. *Fig.* Division, désunion.

DÉMANCHER (*ché*) v. a. Oter le manche d'un instrument. *Fig.* Désunir. V. n. *Mus.* Avancer la main près du corps du violon. ANT. **Emmancher.**

DEMANDANT (*dan*), **E** adj. Qui demande.

DEMANDE n. f. Action de demander. Question : *demande indiscrète. Com.* Commande. Démarche par laquelle on demande une fille en mariage. *Econ.* Somme des produits ou des services demandés : *l'offre et la demande.* ANT. **Réponse ; offre.**

DEMANDER (*dé*) v. a. (lat. *demandare*, ordonner). Prier quelqu'un d'accorder une chose : *demander une faveur.* Exiger : *demander la bourse ou la vie.* S'enquérir : *demander son chemin.* Avoir besoin : *la terre demande de la pluie.* Former une demande en justice. Faire une demande pour obtenir en mariage : *demander une jeune fille.* ANT. **Recevoir; répondre.**

DEMANDEUR, ERESSE (*rè-se*) n. *Procéd.* Qui forme une demande en justice. ANT. **Défendeur.**

DÉMANGEAISON (*jé-zon*) n. f. Picotement à la peau. *Fig.* Grande envie : *démangeaison de parler.*

DÉMANGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il démangea, nous démangeons.*) Causer une démangeaison : *la tête me démange. Fig. La langue lui démange*, il a grande envie de parler.

DÉMANTÈLEMENT (*man*) n. m. Action de démanteler. Etat d'une place, d'une ville démantelée.

DÉMANTELER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et vx fr. *mantel*, manteau. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je démantèle.*) Démolir les murailles d'une ville, les fortifications d'une place : *Richelieu fit démanteler de nombreux châteaux forts.*

DÉMANTIBULER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *mandibula*, mâchoire). Rompre ou démettre, en parlant de la mâchoire. Rendre impropre à fonctionner : *démantibuler une machine.*

DÉMAQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Enlever le maquillage. ANT. **Maquiller.**

DÉMARCATIF, IVE adj. Qui indique la démarcation : *ligne démarcative.*

DÉMARCATION (*si-on*) n. f. (préf. *dé*, et *marquer*). Action de limiter. *Ligne de démarcation*, qui marque les limites de deux territoires. *Fig.* Ce qui sépare les droits, les attributions de deux pouvoirs.

DÉMARCHE n. f. Allure, manière de marcher : *démarche lourde. Fig.* Tentative : *démarche utile.*

DÉMARIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Séparer juridiquement deux époux.

Digitized by Google

DÉMARQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de démarquer; son résultat. *Fig.* : *un démarquage littéraire.*

DÉMARQUE (*mar-ke*) n. f. Se dit, dans certains jeux, d'une partie où l'un des joueurs diminue le nombre de ses points d'une quantité égale à celle des points pris par l'autre joueur.

DÉMARQUEMENT (*ke-man*) n. m. Enlèvement d'une marque à un arbre, à un linge.

DÉMARQUER (*ké*) v. a. Oter la marque de : *démarquer du linge.* Copier une œuvre littéraire, un dessin, en y apportant quelques changements pour dissimuler l'emprunt. V. n. Ne plus avoir aux dents de trace qui serve à faire connaître l'âge, en parlant du cheval. ANT. **Marquer.**

DÉMARRAGE (*ma-ra-je*) n. m. Action de démarrer.

DÉMARRER (*ma-ré*) v. a. *Mar.* Détacher les amarres d'un bâtiment. V. n. Quitter le port, le point de départ, partir : *navire, train, voiture, bicyclette qui démarre. Fig.* et *fam.* Quitter une place, un lieu : *ne démarrez pas de là.* ANT. **Amarrer.**

DEMAS (*dé-mass*) n. m. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant des papillons nocturnes de France.

DÉMASCLAGE (*mas-kla-je*) n. m. Enlèvement du premier liège ou *liège mâle*, sur un chêne-liège.

DÉMASCLER (*mas-klé*) v. a. Pratiquer le démasclage.

DÉMASQUER (*mas-ké*) v. a. Oter à quelqu'un le masque qu'il a sur le visage. *Démasquer quelqu'un*, le faire connaître tel qu'il est. *Démasquer une batterie*, la découvrir. *Fig. Démasquer ses batteries*, faire voir à nu ses projets. *Démasquer l'hypocrisie*, lui ôter les fausses apparences de la vertu.

DÉMASTIQUAGE (*mas-ti-ka-je*) n. m. Action de démastiquer.

DÉMASTIQUER (*mas-ti-ké*) v. a. Enlever le mastic : *démastiquer des vitres.*

DÉMÂTAGE ou **DÉMÂTEMENT** (*man*) n. m. Action de démâter.

DÉMÂTER (*té*) v. a. Abattre ou rompre les mâts. V. n. Perdre ses mâts : *le vaisseau démâta.*

DÉMATRICULER (*lé*) v. a. Enlever le numéro matricule sur un effet d'équipement militaire.

DÈME n. m. (gr. *démos*, peuple). Nom des bourgs, divisions administratives de l'ancienne Grèce.

DÉMÊLAGE n. m. Action de démêler la laine. Mélange de l'eau chaude et du malt, dans les brasseries. Syn., dans ce sens, de BRASSAGE.

DÉMÊLÉ n. m. Querelle, contestation, débat.

DÉMÊLER (*lé*) v. a. Séparer et mettre en ordre ce qui est mêlé : *démêler un écheveau de fil. Fig.* Débrouiller, éclaircir : *démêler une intrigue.* Discerner : *démêler le vrai du faux.* Contester : *qu'ont-ils à démêler ensemble ?* ANT. **Mêler, emmêler.**

DÉMÊLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fait le démêlage.

DÉMÊLOIR n. m. Peigne à grosses dents dont on se sert pour démêler les cheveux. Instrument pour démêler.

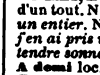

Démêloir.

DÉMÊLURES n. f. pl. Cheveux qui tombent pendant qu'on se démêle.

DÉMEMBREMENT (*man-bre-man*) n. m. Action de couper, de séparer les membres de. (Peu us.) *Fig.* Partie démembrée, partagée : *le droit de battre monnaie accordé aux seigneurs était un démembrement de la puissance royale.*

DÉMEMBRER (*man-bré*) v. a. Arracher, séparer les membres d'un corps. *Fig.* Diviser : *l'empire démembré de Charlemagne ne put résister aux Normands.*

DÉMÉNAGEMENT (*man*) n. m. Action de déménager. ANT. **Emménagement.**

DÉMÉNAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je déménageai, nous déménageons.*) Transporter des meubles d'une maison dans une autre. V. n. Changer de logement : *nous avons déménagé* ou *nous sommes déménagés* (selon qu'on veut marquer l'action ou l'état). *Fig.* et *fam. Sa tête déménage*, il déraisonne. ANT. **Emménager.**

DÉMÉNAGEUR n. m. Celui qui fait les déménagements des autres.

DÉMENCE (*man-se*) n. f. (lat. *dementia*). Aliénation totale d'esprit : *la démence de Charles VI favorisa les succès des Anglais.* Conduite dépourvue de raison.

DÉMENER [*né*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *amener.*) Se débattre, s'agiter vivement. *Fig. Se démener pour une affaire*, se donner beaucoup de peine.

DÉMENT (*man*), **E** adj. Atteint de démence. Substantiv. : *un dément.*

DÉMENTI (*man*) n. m. Dénégation de ce qu'un autre affirme : *donner, recevoir un démenti. Fig.* et *fam.* Honte de ne pas réussir : *il en a eu le démenti.*

DÉMENTIR (*man*) v. a. (Se conj. comme *mentir.*) Dire à quelqu'un qu'il n'a pas dit vrai : *démentir un témoin.* Nier l'évidence d'un fait. Contredire : *prédiction que l'événement a démentie. Fig.* Parler, agir en sens contraire : *démentir son caractère.* **Se démentir** v. pr. Se contredire. ANT. **Avérer, appuyer, confirmer.**

DÉMÉRITE n. m. Ce qui peut attirer l'improbation, le blâme.

DÉMÉRITER (*té*) v. n. Agir de manière à perdre la bienveillance, l'affection ou l'estime.

DÉMESURÉ, E (*zu-ré*) adj. Qui excède la mesure ordinaire : *son ambition démesurée perdit Napoléon Ier.*

DÉMESURÉMENT (*zu-ré-man*) adv. D'une manière démesurée.

DÉMETTRE (*mé-tre*) v. a. (Se conj. comme *mettre.*) Disloquer, ôter un os de sa place : *démettre un bras. Procéd.* Débouter. *Fig.* Destituer. **Se démettre** v. pr. Se défaire d'un emploi.

DÉMEUBLÉ, E adj. Qui n'a pas de meubles. *Fam. Bouche démeublée*, bouche sans dents.

DÉMEUBLEMENT (*man*) n. m. Action de démeubler. Son résultat.

DÉMEUBLER (*blé*) v. a. Dégarnir de meubles.

DEMEURANT (*ran*), **E** adj. Qui demeure. N. m. Personne qui reste. Personne qui survit. Ce qui reste. **Au demeurant** loc. adv. Au reste, en somme.

DEMEURE n. f. (de *demeurer*). Habitation, domicile. Durée d'un séjour. *Demeure céleste*, paradis. *Sombre demeure*, l'enfer. *Dernière demeure*, le tombeau. Fait de tarder, d'être en retard. (Vx.) *Il n'y a pas péril en la demeure*, il n'y a pas péril à tarder plus longtemps. Retard dans l'acquittement d'une obligation. Dr. *Mettre quelqu'un en demeure de*, l'avertir par sommation que le moment est venu de remplir son engagement. **A demeure,** d'une manière stable.

DEMEURER (*ré*) v. n. (lat. *demorari*). Habiter : *il a demeuré dans cette maison.* Rester, s'arrêter. Etre arrêté, rester en suspens. Continuer d'être : *question qui demeure indécise.* (On dit *il a demeuré* ou *il est demeuré en chemin*, selon que l'on veut exprimer l'action ou l'état.) *Demeurer d'accord*, être du même avis, après discussion. *En demeurer là*, ne pas continuer. Impers. Rester. ANT. **Partir, s'en aller.**

DEMI, E adj. (lat. *dimidius*). Qui est l'exacte moitié d'un tout. N. m. Moitié d'une unité : *deux demis valent un entier.* N. f. Demi-unité : *ne pouvant en avoir une, j'en ai pris une demie.* Signif. aussi *demi-heure* : *entendre sonner la demie; pendule qui sonne les demies.* **A demi** loc. adv. A moitié : *faire les choses à demi. Enfant à demi mort.* **A demi-mot.** V. DEMI-MOT. — *Demi*, adjectif, est invariable quand il précède le nom : *les demi-journées, une demi-heure.* Placé après le nom, il en prend le genre et reste au singulier : *deux heures et demie; trois journées et demie.*

DEMI-BOTTE n. f. Botte qui s'arrête à mi-jambe. Pl. des *demi-bottes.*

DEMI-BRIGADE (*gha-de*) n. f. Régiment français pendant les premières guerres de la Révolution. Pl. des *demi-brigades.*

DEMI-CERCLE (*sér-kle*) n. m. La moitié d'un cercle. Sorte de parade d'escrime. Graphomètre. Pl. des *demi-cercles.*

DEMI-CHAÎNE (*ché-ne*) n. f. Pas de danse qui n'est que la moitié de la chaîne. Pl. des *demi-chaînes.*

DEMI-CIRCULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle. *Canaux demi-circulaires*, trois conduits de l'oreille interne.

DEMI-CLEF (*klé*) n. f. Nœud fait du bout d'un cordage replié sur lui-même. Pl. des *demi-clefs.*

DEMI-COURONNE n. f. Monnaie anglaise d'argent, valant 3 fr. 125. Pl. des *demi-couronnes.*

Digitized by Google

DEMI-DEUIL n. m. Vêtement mi-parti noir et blanc ou de toute couleur sombre, porté dans la dernière moitié du deuil. Pl. des *demi-deuils*.

DEMI-DIEU n. m. Personnage que les anciens croyaient participer de la divinité. Pl. des *demi-dieux*. — Chez les anciens, on donnait ce nom aux héros, aux fils d'un dieu et d'une mortelle, ou d'une déesse et d'un mortel; à des êtres immortels participant de la nature des dieux; à des mortels divinisés en tant que fondateurs de cités, bienfaiteurs, etc. Hercule, Castor et Pollux, étaient des demi-dieux.

DÉMIELLER (*è-lé*) v. a. Enlever le miel de la cire.

DEMI-FIN, E adj. Formé d'un alliage où la quantité de métal fin est réduite de moitié environ : *collier demi-fin*. N. m. Alliage d'or : *collier en demi-fin*. *Calligr.* : *écrire en demi-fin*.

DEMI-FLEURON n. m. Nom des fleurs irrégulières des composées. Pl. des *demi-fleurons*.

DEMI-FORTUNE n. f. Sorte de voiture à quatre roues et à un seul cheval. Pl. des *demi-fortunes*.

DEMI-FRÈRE n. m. Frère de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-frères*.

DEMI-GARNITURE n. f. Tuyau de cuir qui conduit l'eau à la lance dans les pompes à incendie. Pl. des *demi-garnitures*.

DEMI-GROS (*gró*) n. m. Commerce qui a pour objet les moyens et les petits approvisionnements des marchands au détail.

DEMI-GUÊTRE n. f. Guêtre courte. Pl. des *demi-guêtres*.

DEMI-HEURE n. f. Moitié d'une heure. Pl. des *demi-heures*.

DEMI-JOUR n. m. Jour faible, comme celui qui annonce le lever du soleil. Pl. des *demi-jours*.

DEMI-LOUIS (*lou-i*) n. m. invar. Pièce de dix francs.

DEMI-LUNE n. f. *Fortif.* Ouvrage extérieur destiné à couvrir la contrescarpe et le fossé. *Par ext.* Plan demi-circulaire devant un édifice, et où aboutissent plusieurs chemins. Pl. des *demi-lunes*.

A, demi-lune; B, réduit; C, tenaille; D, glacis.

DEMI-MAL n. m. *Fam.* Inconvénient moins grave que celui qu'on redoutait. Pl. des *demi-maux*.

DEMI-MESURE (*zu*) n. f. Moitié d'une mesure. Mesure insuffisante : *les demi-mesures sont presque toujours illusoires*.

DEMI-MONDAIN, E (*din, é-ne*) adj. et n. Qui fait partie du demi-monde. Pl. des *demi-mondains, aines*.

DEMI-MONDE n. m. Monde des femmes déclassées et de mœurs équivoques.

DEMI-MORT (*mor*), **E** adj. Mort à demi : *des hommes demi-morts; une femme demi-morte*.

DEMI-MOT [*mo*] **(À)** loc. adv. *Entendre à demi-mot*, sans qu'il soit nécessaire de tout dire.

DEMI-PAUSE (*pô-ze*) n. f. *Mus.* Signe de durée qui indique un silence de deux temps, et qui se place sur la troisième ligne. Pl. des *demi-pauses*.

Demi-pause.

DEMI-PENSION (*pan*) n. f. Ce que paye un demi-pensionnaire. Pl. des *demi-pensions*.

DEMI-PENSIONNAIRE (*pan-si-o-nè-re*) n. Qui n'est pensionnaire qu'à moitié. Qui déjeune à la pension, assiste aux études, mais couche dans sa famille. Pl. des *demi-pensionnaires*.

DEMI-PIECE n. f. La moitié d'une pièce d'étoffe. La moitié d'une pièce de vin (tonneau de 110 litres). Pl. des *demi-pièces*.

DEMI-PIQUE (*pi-ke*) n. f. Pique à manche raccourci, que les officiers d'infanterie portèrent quelque temps comme insigne de commandement, après l'adoption des armes à feu. Pl. des *demi-piques*.

DEMI-QUART (*kar*) n. m. La moitié d'un quart ou rumb de la rose des vents (5° 37' 30").

DEMI-RONDE (*ron*) n. m. Couteau de corroyeur. Pl. des *demi-ronds*.

DEMI-RONDE n. f. Lime plate d'un côté, arrondie de l'autre. Pl. des *demi-rondes*.

DEMI-SANG (*san*) n. m. invar. Cheval provenant de reproducteurs dont un seul est de pur sang.

DEMI-SAVANT (*van*) n. m. Homme qui n'a qu'une médiocre culture scientifique. Pl. des *demi-savants*.

DEMI-SAVOIR n. m. Connaissances superficielles.

DEMI-SHILLING n. m. Monnaie d'argent anglaise, valant la moitié d'un shilling (0 fr. 60 c. env.). Pl. des *demi-shillings*.

DEMI-SŒUR n. f. Sœur de père ou de mère seulement. Pl. des *demi-sœurs*.

DEMI-SOLDE n. f. invar. Appointements réduits d'un militaire en non-activité. N. m. Officier en demi-solde. — Ce mot s'est appliqué spécialement aux officiers de l'armée de Napoléon Ier, disgraciés par la Restauration.

DEMI-SOUPIR n. m. *Mus.* Silence équivalent à la moitié d'un soupir. Signe qui l'indique. Pl. des *demi-soupirs*.

Demi-soupir.

DEMI-SOUVERAIN (*rin*) n. m. Monnaie d'or anglaise valant environ 12 fr. 60 c. Pl. des *demi-souverains*.

DÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (lat. *dimissio*). Acte par lequel on se démet d'une charge, d'un emploi : *donner sa démission*.

DÉMISSIONNAIRE (*mi-si-o-nè-re*) adj et n. Qui a donné sa démission : *officier démissionnaire*.

DÉMISSIONNER (*mi-si-o-né*) v. n. Donner sa démission.

DEMI-TASSE (*ta-se*) n. f. Tasse à café de petite taille; son contenu. Pl. des *demi-tasses*.

DEMI-TEINTE (*tin-te*) n. f. Teinte intermédiaire entre le clair et le foncé. Pl. des *demi-teintes*.

DEMI-TENDINEUX (*tan-di-neû*) n. et adj. m. *Anat.* Muscle de la partie postérieure de la cuisse qui constitue le bord interne du creux poplité. *Hippol.* Muscle situé à la partie postérieure de la cuisse; il fléchit la jambe et tend la cuisse. (V. la planche CHEVAL.)

DEMI-TON n. m. *Mus.* Intervalle qui est la moitié d'un ton : *il y a un demi-ton du* mi *au* fa *et du* si *au* do *de la gamme normale*. Pl. des *demi-tons*.

DEMI-TOUR n. m. Moitié d'un tour : *faire demi-tour*. Pl. des *demi-tours*.

DÉMIURGE n. m. (gr. *démiourgos*). Nom du dieu créateur, dans la philosophie platonicienne.

DÉMOCRATE adj. et n. (gr. *démos*, peuple, et *kratos*, autorité). Attaché aux principes de la démocratie. ANT. **Aristocrate, monarchiste.**

DÉMOCRATIE (*sî*) n. f. (de *démocrate*). Gouvernement où le peuple exerce la souveraineté : *Périclès organisa la démocratie à Athènes*. Les classes populaires. ANT. **Aristocratie, monarchie.**

DÉMOCRATIQUE adj. Qui appartient à la démocratie : *la constitution de la France est démocratique*. ANT. **Aristocratique, monarchique.**

DÉMOCRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière démocratique.

DÉMOCRATISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démocratiser.

DÉMOCRATISER (*zé*) v. a. Rendre démocratique, populaire : *démocratiser la science*.

DÉMODÉ, E adj. Qui n'est plus de mode : *habit démodé*.

DÉMODER (*dé*) v. a. Mettre hors de la mode.

DEMODEX (*dé-mo-dèks*) n. m. Genre d'acariens qui produisent diverses affections cutanées.

Demoiselle de pavoir.

DÉMOGRAPHE n. m. Celui qui s'occupe de démographie.

DÉMOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *démos*, peuple, et *graphê*, description). Étude statistique des collectivités humaines.

DÉMOGRAPHIQUE adj. Relatif à la démographie.

DEMOISELLE (*zé-le*) n. f. (du bas lat. *dominicella*). Autref. Femme de naissance noble. Fille de naissance bourgeoise. Auj. Fille qui n'est pas mariée. *Demoiselle d'honneur*, jeune fille noble qui avait un service auprès des reines et des princesses. Jeune fille qui accompagne la mariée. Nom vulgaire de la *libellule*. Instrument pour enfoncer les pavés et appelé également *hie*.

Digitized by Google

DÉMOLIR v. a. (lat. *demoliri*). Détruire, abattre pièce à pièce. *Fig.* Détruire : *démolir une doctrine. Pop.* Terrasser à force de coups. ANT. **Bâtir, construire, édifier.**

DÉMOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui démolit. *Fig.* Destructeur des lois sociales.

DÉMOLITION (*si-on*) n. f. Action de démolir : *la démolition d'une maison.* Pl. Matériaux qui en proviennent : *acheter des démolitions.* ANT. **Construction.**

DÉMON n. m. (gr. *daimôn*, divinité, génie). Chez les anciens, divinité. Génie bon ou mauvais, attaché à la destinée d'un homme. Chez les modernes, ange déchu, diable. *Fig.* Personne méchante. Enfant espiègle. *Faire le démon,* être tapageur.

DÉMONÉTISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démonétiser : *la démonétisation des anciennes pièces.*

DÉMONÉTISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et lat. *moneta*, monnaie). Dépouiller de sa valeur légale, en parlant d'une monnaie. *Fig.* Déprécier.

DÉMONIAQUE adj. et n. Possédé du démon : *exorciser un démoniaque.*

DÉMONOGRAPHIE ou **DÉMONOLOGUE** (*logue*) n. m. (gr. *daimôn*, démon, et *graphê*, description, ou *logos*, discours). Celui qui s'occupe de démonologie, qui a écrit sur les démons.

DÉMONOGRAPHIE (*fi*) ou **DÉMONOLOGIE** (*ji*) n. f. Science qui traite de la nature et de l'influence des démons.

DÉMONOGRAPHIQUE ou **DÉMONOLOGIQUE** adj. Relatif à la démonographie ou démonologie.

DÉMONOMANE (gr. *daimon*, démon, et *mania*, fureur) n. Malade atteint de démonomanie.

DÉMONOMANIE (*ni*) n. f. Variété de manie, où l'on se croit possédé du démon.

DÉMONSTRATEUR (*mons-tra*) n. m. Celui qui démontre, qui enseigne une science.

DÉMONSTRATIF, IVE (*mons-tra*) adj. (lat. *demonstrativus ;* de *demonstrare*, démontrer). Qui démontre : *raison démonstrative.* Qui fait beaucoup de démonstrations d'amitié, de zèle : *personne démonstrative. Rhét. Genre démonstratif,* qui a pour objet la louange ou le blâme. *Gram. Adjectif démonstratif,* qui détermine le nom en y ajoutant une idée d'indication. Les adjectifs démonstratifs sont :

MASC. SING. : Ce, cet.	FÉM. SING. : Cette.
PLUR. DES DEUX GENRES : Ces.	

Pronom démonstratif, qui tient la place du nom en montrant la personne ou la chose dont on parle :

MASC. SING. : Celui, celui-ci, celui-là.	
FÉM. SING. : Celle, celle-ci, celle-là.	
MASC. PLUR. : Ceux, ceux-ci, ceux-là.	
FÉM. PLUR. : Celles, celles-ci, celles-là.	
DES DEUX GENRES ET NUMB. : Ce, ceci, cela.	

DÉMONSTRATION (*mons-tra-si-on*) n. f. Raisonnement par lequel on établit la vérité d'une proposition : *on doit à Newton la démonstration de la loi universelle de gravitation.* Leçon donnée en s'aidant d'un objet matériel. Marque, témoignage extérieur d'amitié, d'intérêt : *prodiguer les démonstrations.* Manœuvres ayant pour but de dérouter l'ennemi.

DÉMONSTRATIVEMENT (*mons-tra, man*) adv. Par démonstration, d'une manière convaincante : *prouver démonstrativement.*

DÉMONTABLE adj. Qui peut être démonté : *bateau démontable.*

DÉMONTAGE n. m. Action de démonter : *le démontage d'un fusil.*

DÉMONTER (*té*) v. a. Jeter quelqu'un à bas de sa monture. Priver d'un commandement. Désassembler les parties d'un tout. *Fig.* Déconcerter : *cette objection l'a démonté. Mer démontée,* mer très agitée.

DÉMONTRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est démontrable.

DÉMONTRABLE adj. Que l'on peut démontrer : *les axiomes ne sont pas directement démontrables.*

DÉMONTRER (*tré*) v. a. (lat. *demonstrare*). Prouver d'une manière évidente. Témoigner : *sa rougeur démontre sa honte.*

DÉMORALISANT (*zan*), **E** adj. Qui démoralise : *doctrine démoralisante.*

DÉMORALISATEUR, TRICE (*za*) adj. et n. Qui démoralise : *influence démoralisatrice.*

DÉMORALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de démoraliser. Etat de ce qui est démoralisé.

DÉMORALISER (*zé*) v. a. Corrompre, rendre immoral. Décourager, désorienter : *la retraite démoralise les meilleures troupes.*

DÉMORDRE v. n. Lâcher prise après avoir mordu. *Fig.* Se dédire, se désister : *il n'en démordra point.*

DÉMOTIQUE adj. (du gr. *démos*, peuple). Se dit d'une écriture égyptienne cursive populaire.

DÉMOUCHETAGE n. m. Action de démoucheter.

DÉMOUCHETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je démouchette.*) Oter le bouton qui garnit la pointe d'un fleuret. ANT. **Moucheter.**

DEMOULAGE n. m. Action d'enlever d'un moule.

DÉMOULER (*lé*) v. a. Retirer du moule.

DÉMUNIR v. a. Enlever les munitions de. **Se démunir** v. pr. Se dessaisir d'argent, de provisions, etc. ANT. **Munir, approvisionner.**

DÉMURER (*ré*) v. a. Rouvrir une porte, une fenêtre, etc., qui était murée. ANT. **Murer.**

DÉMUSELER (*ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je démuselle.*) Oter la muselière d'un animal, etc. *Fig.* Déchaîner : *démuseler les passions.* ANT. **Museler.**

DÉNAIRE (*né-re*) adj. (lat. *denarius*). Qui est fondé sur le nombre dix : *système dénaire.* (Peu us.)

DÉNANTIR v. a. Enlever son nantissement à : *dénantir ses créanciers.* ANT. **Nantir.**

DÉNATIONALISATION (*si-o, za-si-on*) n. f. Action de dénationaliser ou de se dénationaliser.

DÉNATIONALISER (*si-o-na-li-zé*) v. a. Faire perdre le caractère national.

DÉNATTER (*na-té*) v. a. Défaire une natte : *dénatter ses cheveux.* ANT. **Natter.**

DÉNATURALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de dénaturaliser. ANT. **Naturalisation.**

DÉNATURALISER (*zé*) v. a. Priver du droit de naturalisation. ANT. **Naturaliser.**

DÉNATURANT (*ran*), **E** adj. Qui dénature.

DÉNATURATION (*si-on*) n. f. Action de dénaturer.

DÉNATURÉ, E adj. Qui n'a pas les sentiments qu'inspire ordinairement la nature : *un fils dénaturé.* Contraire à ces sentiments : *une action dénaturée.*

DÉNATURER (*ré*) v. a. Changer la nature d'une chose. *Alcool dénaturé,* alcool auquel on a mêlé diverses substances qui le rendent impropre à la consommation, et qui, de ce fait, est assujetti à des droits moins élevés. *Fig.* Donner une fausse apparence. Gâter les sentiments naturels.

DENCHÉ, E (*dan-ché*) adj. *Blas.* Syn. de DENTELÉ.

DENDRITE (*din*) n. f. (du gr. *dendron*, arbre). Pierre arborisée. Arbre fossile.

DENDROBIE (*din-dro-bi*)) n. f. *Bot.* Genre d'orchidées ornementales, très odorantes.

DENDROCITTE (*din-dro-si-te*) n. f. Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, dits aussi *pies vagabondes.*

DENDROGRAPHE (*din*) n. m. Auteur de traités, d'études sur les arbres.

DENDROPHILE (*din*) n. m. Genre de coléoptères clavicornes, dont plusieurs vivent en France.

DÉNÉGATION (*si-on*) n. f. Action de dénier, particulièrement en justice. ANT. **Aveu.**

DENGUE (*dan-ghe*) n. f. Sorte de grippe épidémique des pays chauds.

DÉNI n. m. (subst. verb. de *dénier*). Refus d'une chose due. *Déni de justice,* refus fait par un juge de rendre la justice : *il y a déni de justice, quand le magistrat néglige de juger une affaire en état et en tour d'être jugée.*

DÉNIAISEMENT (*é-ze-man*) n. m. Action de déniaiser. (Peu us.)

DÉNIAISER (*é-zé*) v. a. Rendre moins niais : *le service militaire déniaise les jeunes gens.*

DÉNICHER (*ché*) v. n. (préf. *dé*, et *nid*). Oter du nid : *dénicher une couvée. Fig.* Découvrir la demeure de quelqu'un. Débusquer d'une retraite. V. n. S'enfuir : *il a déniché cette nuit.* ANT. **Nicher.**

DÉNICHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *niche*). Oter d'une niche : *dénicher une statue.*

DÉNICHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui déniche les

Digitized by Google

oiseaux : *les gamins sont d'incorrigibles dénicheurs.* Personne habile à découvrir.

DENIER (*ni-é*) n. m. (lat. *denarius*). Ancienne monnaie romaine, valant 10 as. Ancienne monnaie française, douzième partie d'un sou. (On l'appelait aussi *denier tournoi*). Intérêt d'une somme : *argent placé au denier vingt* (vingtième du capital, cinq pour cent). *Le denier de la veuve,* aumône faite par un pauvre. *Denier de Saint-Pierre,* offrande volontaire faite au pape par les fidèles. *Denier à Dieu,* arrhes que l'on donne au concierge d'un maison qu'on loue, au domestique qu'on veut arrêter, etc. Pl. *Les deniers publics,* les revenus de l'État.

DÉNIER (*ni-é*) v. a. (lat. *denegare.* — Se conj. comme *prier.*) Nier : *dénier une dette.* Refuser, ne pas accorder : *dénier la justice; dénier un droit à quelqu'un.* ANT. **Avouer, reconnaître.**

DÉNIGRANT (*gran*), **E** adj. Qui marque le dénigrement : *propos dénigrants.*

DÉNIGREMENT (*man*) n. m. Action de dénigrer.

DÉNIGRER (*gré*) v. a. (lat. *denigrare,* noircir). Chercher par son langage à diminuer l'estime qu'on accorde à un homme, à une œuvre. Décréditer, décrier : *les envieux ne cessent de tout dénigrer.* ANT. **Exalter, louer, vanter.**

DÉNIGREUR n. m. Celui qui dénigre.

DÉNITRIFICATION (*si-on*) n. f. Enlèvement de l'azote dans le sol, dans une substance quelconque.

DÉNITRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Action d'enlever l'azote dans une substance quelconque.

DÉNIVELER (*lé*) v. a. (Double la lettre *l* devant une syllabe muette : *je dénivelle.*) Détruire le niveau : *déniveler un parc pour le rendre pittoresque.*

DÉNIVELLATION (*vel-la-si-on*) n. f. Différence de niveau : *les dénivellations de l'écorce terrestre sont moins sensibles, en proportion, que celles d'une peau d'orange.*

DÉNIVELLEMENT (*vè-le-man*) n. m. Syn. de DÉNIVELLATION.

DÉNOIRCIR v. a. Enlever la couleur noire à.

DÉNOMBREMENT (*non-bre-man*) n. m. Énumération. Recensement, soit de personnes, soit de choses : *faire le dénombrement d'une population.*

DÉNOMBRER (*non-bré*) v. a. Faire un dénombrement : *dénombrer une flotte, une armée.*

DÉNOMINATEUR n. m. Celui des deux termes d'une fraction qui marque en combien de parties on suppose l'unité divisée : *le dénominateur est placé sous le numérateur; pour additionner deux fractions, il faut les réduire au même dénominateur.*

DÉNOMINATIF, IVE adj. Qui sert à nommer : *terme dénominatif.*

DÉNOMINATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une personne ou d'une chose par un nom qui en exprime l'état, la qualité, etc.

DÉNOMMER (*no-mé*) v. a. (préf. *dé,* et *nommer*). Indiquer, désigner par un nom ou par son nom : *dénommer une personne dans un acte.*

DÉNONCER (*sé*) v. a. (lat. *denuntiare.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je dénonçai, nous dénonçons.*) Déclarer, publier : *dénoncer la guerre.* Signaler. Déférer à la justice : *dénoncer un criminel. Dénoncer un traité, une trêve,* en annoncer la rupture.

DÉNONCIATEUR, TRICE n. Qui dénonce à la justice, à l'autorité : *dans les affaires de fausse monnaie, le complice dénonciateur n'est pas poursuivi.* Adj. : *lettre dénonciatrice.*

DÉNONCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Accusation, délation : *la loi punit la dénonciation quand elle est calomnieuse, c'est-à-dire injustifiée, et de mauvaise foi.*

DÉNOTATION (*si-on*) n. f. Désignation d'une chose par certains signes. (Vx.)

DÉNOTER (*té*) v. a. Indiquer, marquer.

DÉNOUEMENT (*nou-man*) ou **DÉNOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dénouer. Incident ou accident qui termine : *Waterloo fut le dénouement de l'épopée napoléonienne.* Solution d'une affaire. Point où se dénoue une intrigue dramatique : *le dénouement de* Rodogune *est d'une tragique grandeur.*

DÉNOUER (*nou-é*) v. a. Défaire un nœud. Détacher ce qui était noué. *Fig.* Rompre : *dénouer une liaison. Dénouer la langue,* faire parler. *Fig.* Terminer, démêler : *dénouer une intrigue.* ANT. **Nouer.**

DENRÉE (*dan-ré*) n. f. Marchandise destinée à la consommation : *denrées coloniales.*

DENSE (*dan-se*) adj. Compact, lourd relativement à son volume. ANT. **Rare, clairsemé, raréfié.**

DENSIMÈTRE (*dan*) n. m. (du lat. *densus,* dense, et du gr. *metron,* mesure). Appareil pour déterminer la densité des corps.

DENSIMÉTRIE (*dan, trî*) n. f. (de *densimètre*). Mesure des densités.

DENSIMÉTRIQUE (*dan*) adj. Qui a rapport au densimètre.

DENSITÉ (*dan*) n. f. Qualité de ce qui est dense : *le platine est un métal de forte densité.* Rapport du poids d'un certain volume d'un corps déterminé à celui du même volume d'eau : *la densité du fer est 7,8.*

DENT (*dan*) n. f. (lat. *dens, dentis*). Chacun des petits os enchâssés dans la mâchoire, qui servent à broyer les aliments ou à mordre, et qu'on nomme, suivant leur forme, *incisives, canines, molaires* : *l'homme a 8 incisives, 4 canines et 20 molaires.* Défense : *dent d'éléphant.* Découpure saillante, feston. Saillie d'une roue d'engrenage. Gros clou pour fixer les charpentes. *Dents de lait,* les dents du premier âge. *Dents de sagesse,* les quatre dernières, qui poussent entre vingt et trente ans. *Par ext.* : *les dents d'un peigne, d'une scie. Fig. Coup de dent,* médisance. *Être sur les dents,* être harassé. *Ne pas desserrer les dents,* se taire obstinément. *Déchirer à belles dents,* médire outrageusement de quelqu'un. *Avoir une dent contre quelqu'un,* lui en vouloir. *Armé jusqu'aux dents,* très bien armé. *N'avoir pas de quoi se mettre sous la dent,* n'avoir pas de quoi manger. *Montrer les dents,* menacer.

Dents de l'homme : 1. Incisive ; 2. Canine ; 3. Molaire.

DENTAIRE (*dan-te-re*) adj. Qui a rapport aux dents : *nerf dentaire.*

DENTAL, E, AUX (*dan*) adj. Se dit des consonnes qui, comme *d, t,* se prononcent en claquant la langue contre les dents. N. f. : *une dentale.*

DENT-DE-LION n. f. Nom vulgaire du pissenlit.

DENT-DE-LOUP n. f. Forte cheville pour arrêter la soupente d'une voiture. Pl. des *dents-de-loup.*

DENTÉ, E (*dan-té*) adj. Qui a des saillies en dents : *feuille, roue dentée.*

DENTÉE (*dan-té*) n. f. Coup de dent qu'un chien donne au gibier.

DENTELAIRE (*dan-te-lè-re*) n. f. Genre de plombaginées à racines masticatoires, employées contre les maux de dents.

DENTELÉ, E (*dan*) adj. Taillé en forme de dents : *les feuilles de la ciguë sont dentelées. Blas.* Se dit d'une pièce qui porte des dents ouvertes en angle droit. (V. la planche BLASON.) N. m. Nom donné à divers muscles du tronc, ainsi appelés à cause de la forme de leurs insertions sur les côtes. *Hipp. Grand dentelé,* muscle abaisseur de l'omoplate.

DENTELER (*dan-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dentelle.*) Faire des découpures, des entailles en forme de dents.

DENTELLE (*dan-té-le*) n. f. (rad. *dent*). Tissu léger et à jour, fait avec du fil, de la soie, ou des fils d'or, d'argent, etc. : *les dentelles du Velay, d'Alençon, de Bruxelles, etc., sont renommées.*

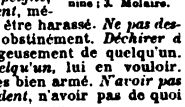
Dentelle.

DENTELLERIE (*dan-té-le-ri*) n. f. Fabrication, commerce de dentelle.

DENTELLIER (*dan-té-li-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la dentelle. N. Personne qui fabrique la dentelle, particulièrement la dentelle au fuseau.

DENTELURE (*dan*) n. f. Ouvrage d'architecture dentelé : *les dentelures sont très usitées dans le style gothique.* Découpure en forme de dents. *Bot.* Se dit des dents fines et serrées des bords d'une feuille.

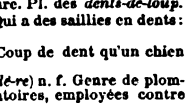
Dentelure.

DENTER (*dan-té*) v. a. Munir de dents.

Digitized by Google

DENTICULE (*dan*) n. m. (lat. *denticulus*). Dent très petite. N. m. pl. Ornement d'architecture en forme de dents.

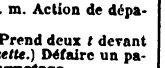
Denticules.

DENTICULÉ, E (*dan*) adj. Garni de denticules : *cornichè denticulée ; l'ordre composite est toujours denticulé.*

DENTIER (*dan-ti-é*) n. m. Rangée de dents. (Peu us.) Rang de dents artificielles.

DENTIFRICE (*dan*) adj. (lat. *dens, dentis*, dent, et *fricare*, frotter). Se dit des compositions pour nettoyer, blanchir les dents : *poudre dentifrice.* N. m. : *un bon dentifrice.*

Dentier à ressort.

DENTINE (*dan*) n. f. Ivoire des dents.

DENTIROSTRES (*dan-ti-ros-tre*) n. m. pl. Sous-ordre de passereaux, tels que les *merles, fauvettes, corbeaux*, etc., caractérisés par leur bec à mandibule supérieure échancrée. S. un *dentirostre.*

DENTISTE (*dan-tis-te*) n. m. Chirurgien qui s'occupe de ce qui concerne les dents.

DENTITION (*dan-ti-si-on*) n. f. Formation et sortie naturelle des dents. Ensemble des dents : *la dentition de lait des enfants est remplacée peu à peu, à partir de la septième année, par une dentition permanente.*

DENTURE (*dan*) n. f. Ensemble des dents d'une personne : *une belle denture.* Ensemble des dents d'une roue dentée.

DÉNUDATION (*si-on*) n. f. Etat d'une dent, d'un os mis à nu. Etat d'un arbre dépouillé de son écorce, de son feuillage ; de la terre privée de sa végétation, etc. : *la dénudation du sommet des montagnes.*

DÉNUDER (*dé*) v. a. (lat. *denudare*). Dépouiller un arbre de son écorce, un os de la chair qui le recouvre, la terre de sa végétation.

DÉNUEMENT (*nê-man*) ou **DÉNÛMENT** (*man*) n. m. Manque complet des choses nécessaires : *être dans un dénuement complet.* ANT. **Abondance, profusion, richesse.**

DÉNUER (*nu-é*) v. a. (lat. *denudare*). Priver. Dépouiller des choses nécessaires. ANT. **Approvisionner, munir, pourvoir.**

DÉNÛMENT (*man*) n. m. V. DÉNUEMENT.

DÉNUTRITION (*si-on*) n. f. Etat d'un tissu vivant où l'assimilation est moins rapide que la désassimilation.

DÉONTOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *deon, ontos*, ce qu'il faut faire, et *logos*, discours). Science qui traite des devoirs à remplir. Traité sur cette science.

DÉONTOLOGIQUE adj. Relatif à la déontologie.

DÉPAILLAGE (*pa, ll* mll.) n. m. Action de dépailler. Etat de ce qui est dépaillé.

DÉPAILLER (*pa, ll* mll., *é*) v. a. Dégarnir de sa paille : *dépailler un siége.*

DÉPALER (*lé*) v. n. Se dit d'un navire entraîné hors de sa route par les vents ou les courants.

DÉPALISSAGE (*li-sa-je*) n. m. Action de dépalisser. ANT. **Palissage.**

DÉPALISSER (*li-sé*) v. a. Défaire un palissage. ANT. **Palisser.**

DÉPAQUETAGE (*ke-ta-je*) n. m. Action de dépaqueter. ANT. **Empaquetage.**

DÉPAQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je dépaquette.*) Défaire un paquet, un paquetage. ANT. **Empaquetage.**

DÉPAREILLER (*ré, ll* mll., *é*) v. a. Ôter l'une des choses pareilles qui allaient ensemble : *dépareiller un service à café.* ANT. **Appareiller.**

DÉPARER (*ré*) v. a. Priver de ce qui pare : *un seul tableau médiocre dépare une collection.* ANT. **Parer, orner, embellir.**

DÉPARIER (*ri-é*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *apparier*. — Se conj. comme *prier.*) Ôter l'une des deux choses qui font la paire : *dépairier des gants.* ANT. **Apparier.**

DÉPARLER (*lé*) v. n. *Fam.* Cesser de parler. (Ne s'emploie qu'avec la négation : *il ne déparle pas.*)

DÉPARQUER (*ké*) v. a. Faire sortir d'un parc : *déparquer des moutons.* ANT. **Parquer.**

DÉPART (*par*) n. m. (préf. *dé*, et *partir*). Action de partir : *le départ des volontaires de 92 se fit au chant de la* Marseillaise. *Etre sur son départ*, être sur le point de partir. ANT. **Arrivée.**

DÉPART (*par*) n. m. (subst. verb. de *départir*). Action de séparer : *faire le départ des taxes.*

DÉPARTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il départagea, nous départageons.*) Dans une délibération, faire cesser le nombre égal des voix : *arbitre qui départage les suffrages.*

DÉPARTEMENT (*man*) n. m. (de *départir*). Autref., départ, séparation. Auj., circonscription administrative. Partie de l'administration des affaires de l'Etat attribuée à chacun des ministres : *département de l'intérieur.* Chacune des divisions principales du territoire français, administrée par un préfet qu'assiste un conseil général. V. FRANCE (*part. hist.*). Pl. La province, par opposition à Paris.

DÉPARTEMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au département : *route départementale.*

DÉPARTIR v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *partiri*, partager. — Se conj. comme *mentir.*) Distribuer : *départir une somme aux pauvres.* **Se départir** v. pr. Se désister, renoncer : *ne pas se départir de son devoir.*

DÉPASSEMENT (*pa-se-man*) n. m. Action de dépasser : *des dépassements de crédits.*

DÉPASSER (*pa-sé*) v. a. Aller au delà, devancer. Dépasser l'alignement. *Fig.* Excéder : *ce travail dépasse mes forces. Fam.* Etonner.

DÉPAVAGE (*va-je*) n. m. Action de dépaver.

DÉPAVER (*vé*) v. a. Ôter le pavé : *dépaver une chaussée.* ANT. **Paver.**

DÉPAYSÉ, E (*pé-i-zé*) adj. Changé de pays. Dérouté, désorienté : *vous avez l'air tout dépaysé.*

DÉPAYSEMENT (*pé-i-ze-man*) n. m. Action de dépayser.

DÉPAYSER (*pé-i-zé*) v. a. Faire changer de pays, de milieu : *dépayser un soldat. Fig.* Dérouter.

DÉPÈCEMENT (*man*) ou **DÉPÈCAGE** n. m. Action de dépecer : *le dépècement d'une volaille.*

DÉPECER (*sé*) v. a. (Se conj. comme *amener* et prend une cédille sous le *c* devant *a, o* : *il dépeça, nous dépeçons*). Mettre en pièces : *dépecer un poulet.*

DÉPECEUR n. m. Celui qui dépèce.

DÉPÊCHE n. f. Lettre concernant les affaires publiques : *dépêche diplomatique.* Avis, communication faite par une voie quelconque, notamment par le télégraphe : *dépêche télégraphique.*

DÉPÊCHER (*ché*) v. a. (du préf. *dé*, et rad. de *empêcher*). Faire promptement : *dépêcher un travail.* Envoyer en toute diligence : *dépêcher un courrier.* En finir promptement avec. Tuer. *A dépêche compagnon*, vite et négligemment. **Se dépêcher** v. pr. Se hâter.

DÉPEÇOIR n. m. Instrument de gantier pour étirer les peaux. Couteau du fabricant de chandelles.

DÉPEIGNER (*pé, gn* mll., *é*) v. a. Déranger la coiffure de. ANT. **Peigner.**

DÉPEINDRE (*pin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Décrire et représenter par le discours : *Corneille a dépeint les hommes tels qu'ils devraient être, et Racine tels qu'ils sont.*

DÉPELOTONNER (*to-né*) v. a. Dévider ce qui est en peloton. ANT. **Pelotonner.**

DÉPENAILLÉ, E (*na, ll* mll., *é*) adj. (préf. *dé*, et *pan*). En lambeaux : *un vêtement dépenaillé.*

DÉPENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Etat d'une personne dépenaillée. (Peu us.)

DÉPENDANCE (*pan*) n. f. Sujétion, subordination : *être dans la dépendance de quelqu'un.* Se dit surtout en parlant d'une terre qui dépend d'une autre. Pl. Tout ce qui dépend d'une maison, d'un héritage. ANT. **Indépendance, autonomie, liberté.**

DÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui est dans la dépendance, subordonné : *position très dépendante. Proposition dépendante*, celle qui dépend, qui est subordonnée à la proposition principale. ANT. **Indépendant, autonome, libre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. a. (préf. *dé*, et *pendre*). Détacher ce qui était pendu : *dépendre une enseigne.* ANT. **Pendre.**

DÉPENDRE (*pan-dre*) v. n. (lat. *dependere*). Etre sous la dépendance, à la disposition de quelqu'un : *l'homme ambitieux dépend de tout le monde.* Faire partie de. *Fig.* Etre la conséquence : *notre bonheur*

Digitized by Google

dépend de notre conduite. Provenir : *l'effet dépend de la cause*. V. impers. : *il dépend de vous de...*

DÉPENS (*pan*) n. m. pl. (subst. verb. de *dépenser*). Frais d'un procès : *les dépens sont payés par la partie qui succombe*. **Aux dépens de** loc. prép. A la charge, aux frais. *Fig.* Au détriment : *aux dépens de l'honneur*.

DÉPENSABLE (*pan*) adj. Qui peut être dépensé.

DÉPENSE (*pan-se*) n. f. (lat. *dispensa*). Emploi d'argent : *celui-là est pauvre dont la dépense excède la recette*. Endroit où l'on dépose les provisions. Lieu où se tient le dépensier. Quantité de liquide ou de gaz fourni dans un temps donné. *Fig.* Usage, emploi : *dépense de temps, d'esprit*. ANT. **Economie, épargne.**

DÉPENSER (*pan-sé*) v. a. Employer de l'argent pour un achat quelconque. Consommer, prodiguer : *dépenser ses forces*. ANT. **Economiser, épargner.**

DÉPENSIER (*pan-si-é*), **ÈRE** adj. et n. Qui aime la dépense : *jeune homme dépensier*. Se dit de la personne qui, dans une communauté, dans un établissement, est chargée de la dépense pour les provisions : *sœur dépensière*, ou substantiv., *la dépensière*. ANT. **Econome.**

DÉPERDITION (*pèr-di-si-on*) n. f. (du lat. *deperdere*, perdre). Perte, diminution : *déperdition de force*.

DÉPÉRIR v. n. (du préf. *dé*, et du lat. *perire*, périr). S'affaiblir, approcher de sa fin : *sa santé dépérit ; cette fleur dépérit*.

DÉPÉRISSEMENT (*ri-se-man*) n. m. Etat d'une chose qui dépérit.

DÉPÊTRER (*tré*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *empêtrer*). Débarrasser les pieds empêtrés. **Se dépêtrer** v. pr. Se tirer d'une position, d'un travail ennuyeux. ANT. **Empêtrer.**

DÉPEUPLEMENT (*man*) n. m. Action de dépeupler ; état de ce qui est dépeuplé.

DÉPEUPLER (*plé*) v. a. Dégarnir d'habitants : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Par ext.* : *dépeupler un étang, une forêt*, etc. ANT. **Peupler, repeupler.**

DÉPIAUTER (*pi-ô-té*) v. a. (du préf. *dé*, et de *piau*, pour *peau*). *Fam.* Enlever la peau, écorcer.

DÉPIÉCEMENT (*se-man*) ou **DÉPIÉÇAGE** n. m. Action de dépiécer.

DÉPIÉCER (*sé*) v. a. (préf. *dé*, et *pièce*. — Se conj. comme *accélérer* et prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il dépiéça, nous dépiéçons*.) Démembrer.

DÉPILAGE, DÉPILEMENT (*man*) n. m. Enlèvement de piliers dans une galerie de mine.

DÉPILATIF, IVE adj. Syn. de DÉPILATOIRE.

DÉPILATION (*si-on*) n. f. Action de dépiler.

DÉPILATOIRE adj. Se dit d'une drogue, d'une pâte pour faire tomber le poil, les cheveux : *pâte dépilatoire*. N. m. : *un dépilatoire*.

DÉPILER (*lé*) v. a. (lat. *depilare*). Faire tomber le poil, les cheveux.

DÉPIER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *pile*). *Min.* Abattre les piliers réservés dans une couche exploitée.

DÉPIQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de dépiquer le blé, au fléau, au rouleau ou à la batteuse.

DÉPIQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *piquer*). Défaire les piqûres faites à une étoffe.

DÉPIQUER (*ké*) v. a. (préf. *dé*, et *épi*). Faire sortir le grain de son épi.

DÉPISTER (*pis-té*) v. a. (préf. *dé*, et *piste*). *Chasse.* Découvrir le gibier à la piste. *Fig.* Découvrir la trace de quelqu'un. Faire perdre sa trace à quelqu'un qui nous suit.

DÉPIT (*pi*) n. m. (lat. *despectum*). Chagrin mêlé de colère : *avoir, concevoir du dépit*. **En dépit de** loc. prép. Malgré. *En dépit du bon sens*, très mal.

DÉPITER (*té*) v. a. Causer du dépit.

DÉPLACÉ, E adj. Qui n'est pas à la place qui lui convient. *Fig.* Qui manque aux convenances : *propos déplacés*.

DÉPLACEMENT (*se-man*) n. m. Action de déplacer, de se déplacer. Mouvement dans un personnel administratif. *Déplacement d'un navire*, volume d'eau déplacé par la carène.

DÉPLACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il déplaça, nous déplaçons*.) Changer une chose de place. Changer un fonctionnaire de résidence. *Fig.* Donner une autre direction : *déplacer la question*. Avoir un déplacement de : *navire qui déplace 500 tonneaux*.

DÉPLAIRE (*plè-re*) v. n. (Se conj. comme *plaire*.) Ne pas plaire ; fâcher, offenser. Impers. : *il me déplaît de. Ne vous en déplaise*, quoi que vous en pensiez. **Se déplaire** v. pr. Ne pas se trouver bien : *se déplaire à la campagne*. ANT. **Plaire, être attrayant.**

DÉPLAISAMMENT (*plé-za-man*) adv. D'une manière déplaisante. (Peu us.)

DÉPLAISANCE (*plé-zan-se*) n. f. Répugnance, dégoût. Chose désagréable. (Peu us.)

DÉPLAISANT (*plé-zan*), **E** adj. Qui déplaît : *manières déplaisantes*. ANT. **Agréable.**

DÉPLAISIR (*plé-zir*) n. m. Mécontentement ; chagrin : *éprouver un déplaisir*. ANT. **Plaisir, joie.**

DÉPLANTAGE n. m. ou **DÉPLANTATION** (*si-on*) n. f. Action de déplanter.

DÉPLANTER (*té*) v. a. Arracher pour planter ailleurs. ANT. **Planter, replanter.**

DÉPLANTOIR n. m. Instrument au moyen duquel on déplante les végétaux de petite taille.

Déplantoir.

DÉPLÂTRAGE n. m. Action de déplâtrer.

DÉPLÂTRER (*tré*) v. a. Enlever le plâtre.

DÉPLIER (*pli-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Etendre une chose qui était pliée : *déplier les étoffes*. ANT. **Plier, replier.**

DÉPLISSAGE (*pli-sa-je*) n. m. Action de défaire les plis. ANT. **Plissage.**

DÉPLISSER (*pli-sé*) v. a. Défaire les plis. ANT. **Plisser, déplisser.**

DÉPLOIEMENT ou **DÉPLOÎMENT** (*ploi-man*) n. m. Action de déployer. Etat de ce qui est déployé : *un grand déploiement de forces. Déploiement d'une troupe*, manœuvre par laquelle elle passe de l'ordre en colonne à l'ordre en bataille.

DÉPLOMBAGE (*plon*) n. m. Action de déplomber.

DÉPLOMBER (*plon-bé*) v. a. Enlever les plombs apposés par la douane. Dégarnir une dent plombée.

DÉPLORABLE adj. Qui mérite d'être déploré. Digne de pitié : *état, situation déplorable*.

DÉPLORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière déplorable.

DÉPLORER (*ré*) v. a. Plaindre avec un sentiment de compassion. Trouver mauvais, regretter.

DÉPLOYER (*ploi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer*.) Développer ce qui était ployé : *déployer un mouchoir. Fig.* Etaler : *déployer son zèle. Rire à gorge déployée*, aux éclats. Faire passer de l'ordre de marche à l'ordre de bataille : *déployer une troupe*. ANT. **Ployer, reployer.**

DÉPLUMER (*mé*) v. a. Oter les plumes. *Fam.* Faire perdre les cheveux : *les excès déplument le crâne*. ANT. **Emplumer, remplumer.**

DÉPOCHER (*ché*) v. a. Payer de sa poche. (Peu us.) ANT. **Empocher.**

DÉPOÉTISER (*zé*) v. a. Oter ce qu'il y a de poétique ; faire perdre le caractère poétique.

DÉPOINTER (*té*) v. a. Couper les points qui retiennent une pièce d'étoffe pliée.

DÉPOLARISATION (*za-si-on*) n. f. Opération qui détruit la polarisation.

DÉPOLARISER (*zé*) v. a. Détruire l'état de polarisation : *dépolariser un faisceau lumineux*.

DÉPOLIR v. a. Oter l'éclat, le poli : *on dépolit le verre en le frottant avec du sable fin ou de l'émeri ; le verre dépoli est translucide, mais non transparent*. ANT. **Polir.**

DÉPOLISSAGE (*li-sa-je*) ou **DÉPOLISSEMENT** (*li-se-man*) n. m. Action de dépolir.

DÉPOLISSEUR, EUSE (*li-seur, eu-ze*) n. Personne qui dépolit.

DÉPONENT (*nan*), **E** adj. (du lat. *deponens*, qui dépose). Se dit d'un verbe latin qui a la forme passive et le sens actif : *forme déponente*. Substantiv. : *les déponents*.

DÉPOPULARISATION (*za-si-on*) n. f. Perte de la popularité. (Peu us.)

Digitized by Google

DÉPOPULARISER (*zé*) v. a. Faire perdre l'affection du peuple. (Peu us.)

DÉPOPULATION (*si-on*) n. f. Action de dépeupler ; son résultat : *la dépopulation rurale*. Etat d'un pays dépeuplé.

DÉPORT (*por*) n. m. (du préf. *dé*, et du rad. de *reporti*). Acte par lequel on se récuse : *déport d'un juge*. *Sans déport*, sur-le-champ. *Bourse*. Prix que le vendeur à terme paye pour le loyer des titres qui lui sont nécessaires, afin de reporter son opération.

DÉPORTATION (*si-on*) n. f. Exil dans un lieu déterminé, infligé aux condamnés politiques : *Cayenne fut longtemps un lieu de déportation*.

DÉPORTÉ, E n. Personne condamnée à la déportation : *les déportés du 2-Décembre*.

DÉPORTEMENTS (*man*) n. m. pl. Mœurs dissolues ; conduite débauchée.

DÉPORTER (*té*) v. a. (préf. *dé*, et *porter*). Condamner à la déportation.

DÉPOSANT (*pô-zan*), **E** adj. Qui fait une déposition devant le juge : *témoins déposants*. Qui dépose de l'argent dans une caisse. N. m. : *les déposants*.

DÉPOSER (*pô-zé*) v. a. (du lat. *depositum*, supin de *deponere*, déposer). Poser une chose que l'on portait : *déposer un fardeau*. Mettre en dépôt : *déposer des fonds chez un banquier*. *Fig.* Destituer : *déposer un roi*. Renoncer à : *déposer la couronne*. Former un dépôt : *ce vin dépose beaucoup de lie*, ou absolum., *dépose beaucoup*. *Déposer son bilan*, faire faillite. V. n. Faire une déposition : *déposer d'un fait*.

DÉPOSEUR (*zeur*) n. et adj. m. Celui qui dépose : *les papes, déposeurs de rois*. (Peu us.)

DÉPOSITAIRE (*zi-tè-re*) n. Personne qui reçoit un dépôt : *être dépositaire d'un secret important*.

DÉPOSITION (*zi-si-on*) n. f. (de *déposer*). Acte par lequel on retire une dignité : *la déposition du dernier Mérovingien par Pepin le Bref fut approuvée par le pape*. Ce qu'un témoin dépose en justice.

DÉPOSSÉDER (*po-sé-dé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Oter la possession : *l'Etat peut déposséder un propriétaire pour cause d'utilité publique*.

DÉPOSSESSION (*po-sé-si-on*) n. f. Action de déposséder. Etat d'une personne dépossédée.

DÉPÔT (*pô*) n. m. (du lat. *depositum*, déposé). Action de déposer. Chose déposée : *s'approprier un dépôt*. Matières solides qu'abandonne un liquide au repos. *Milit.* Partie d'un régiment qui reste dans la garnison quand le reste se mobilise. *Méd.* Abcès, tumeur. *Mandat de dépôt*, ordre du juge d'instruction pour faire incarcérer un prévenu. **Dépôt de mendicité**, établissement public où l'on nourrit les personnes sans ressources en les obligeant au travail. Pl. Amas de matériaux abandonnés par les eaux.

DÉPOTAGE ou **DÉPOTEMENT** (*man*) n. m. Action de dépoter : *le dépotage d'une fleur*.

DÉPOTER (*té*) v. a. Oter une plante d'un pot. Changer un liquide de vase. ANT. **Empoter.**

DÉPOTOIR n. m. Usine où l'on reçoit et où l'on traite les matières provenant des vidanges.

DÉPOUDRER (*dré*) v. a. Faire tomber la poudre, la poussière. ANT. **Poudrer.**

DÉPOUILLE (*pou, ll* mll.) n. f. Peau que rejettent certains animaux, tels que le serpent, le ver à soie, etc. Peau enlevée à un animal : *dépouille d'un tigre*. Ce que laisse un mourant. Récolte des céréales, des fruits. Tout ce que l'on prend à l'ennemi (s'emploie surtout au pl. dans ce sens). *Dépouille mortelle*, corps de l'homme après la mort.

DÉPOUILLEMENT (*pou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dépouiller. Etat de celui qui est ou s'est dépouillé de ses biens. (Vx.) Examen d'un compte, etc. *Dépouillement du scrutin*, action de compter les suffrages d'une élection.

DÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *despoliare*). Arracher, enlever la peau d'un animal : *dépouiller un mouton*. Dénuder : *dépouiller un arbre de son écorce*. Oter les vêtements de quelqu'un. *Dépouiller ses vêtements*, les retirer. Faire l'examen d'un compte, d'un inventaire, etc. Compter les votes d'un scrutin. *Fig.* Priver : *dépouiller quelqu'un de sa charge*. Se défaire d'un sentiment : *dépouiller toute honte*.

DÉPOURVOIR v. a. (Se conj. comme *pourvoir*.) [Ne s'emploie guère qu'à l'infin., au pass. déf., au part. pass. et à tous les temps composés.] Dégarnir du nécessaire. ANT. **Munir.**

DÉPOURVU, E adj. Privé : *dépourvu d'esprit*. **Au dépourvu** loc. adv. A l'improviste.

DÉPRAVANT (*van*), **E** adj. Qui déprave : *lecture dépravante*.

DÉPRAVATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Altération : *la dépravation du sang*. *Fig.* Corruption : *la dépravation des mœurs fut générale sous la Régence*.

DÉPRAVÉ, E adj. Gâté, vicieux : *goût dépravé*. Perverti, corrompu : *esprit, cœur, jugement dépravé*. N. : *un dépravé*. ANT. **Intègre, juste, probe, vertueux.**

DÉPRAVER (*vé*) v. a. (lat. *depravare*). Altérer : *dépraver l'estomac*. *Fig.* Pervertir, corrompre, gâter.

DÉPRÉCATIF, IVE adj. (lat. *deprecativus*). Qui est en forme de prière : *formule déprécative*.

DÉPRÉCATION (*si-on*) n. f. (de *déprécatif*). *Rhét.* Figure oratoire exprimant une supplication.

DÉPRÉCATOIRE adj. Qui a la forme d'une déprécation : *formule déprécatoire*.

DÉPRÉCIATEUR, TRICE n. Qui déprécie.

DÉPRÉCIATION (*si-a-si-on*) n. f. Action de déprécier ; son résultat : *la dépréciation de l'argent*.

DÉPRÉCIER (*si-é*) v. a. (lat. *depretiare*. — Se conj. comme *prier*.) Diminuer, rabaisser : *l'abondance du papier-monnaie en déprécie la valeur*. ANT. **Exalter, rehausser, vanter.**

DÉPRÉDATEUR, TRICE n. Qui commet des déprédations. Adjectiv. : *ministre déprédateur*.

DÉPRÉDATION (*si-on*) n. f. (du lat. *prædа*, proie). Pillage fait avec dégâts. Malversations, gaspillages commis dans une administration : *déprédation des finances ; la déprédation des biens d'un pupille*.

DÉPRENDRE (*pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre*.) Isoler, dissoudre ce qui était pris, c'est-à-dire collé ou congelé. **Se déprendre** v. pr. Se détacher.

DÉPRESSIF (*pré-sif*), **IVE** adj. Qui déprime, produit un enfoncement. *Fig.* Qui abat : *fièvre dépressive*.

DÉPRESSION (*pré-si-on*) n. f. (de *dépressif*). Enfoncement : *une vallée est une dépression du sol*. Diminution des forces. Abaissement naturel ou accidentel. *Physiq.* Abaissement par la pression : *la dépression du mercure dans un tube*.

DÉPRIER (*pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Retirer une invitation. (Peu us.)

DÉPRIMÉ, E adj. En état de dépression physique ou morale : *un malade très déprimé*.

DÉPRIMER (*mé*) v. a. Affaisser, enfoncer. Enlever les forces : *la fièvre déprime les malades*. *Fig.* Déprécier. ANT. **Elever, relever, soulever.**

DE PROFUNDIS (*dé-pro-fon-diss*) n. m. (m. lat. qui signifient *des profondeurs*). Un des sept psaumes de la pénitence, que l'on dit dans les prières pour les morts : *chanter un de profundis*.

DEPUIS (*pu-i*) prép. A partir de, en parlant du temps : *depuis la création* ; du lieu : *depuis le Rhin jusqu'à l'Océan* ; de l'ordre : *depuis le premier jusqu'au dernier*. Adv. de temps : *je ne l'ai pas vu depuis*. **Depuis que** loc. conj. Depuis le temps que.

DÉPURATIF, IVE adj. Propre à dépurer le sang, les humeurs : *le sirop de raifort est dépuratif*.

DÉPURATION (*si-on*) n. f. Action de dépurer ; ses effets : *la dépuration du sang, des métaux*.

DÉPURATOIRE adj. Qui sert, qui est propre à dépurer : *substance, remède dépuratoire*.

DÉPURER (*ré*) v. a. (préf. *dé*, et *pur*). Rendre plus pur : *le cresson dépure le sang*.

DÉPUTATION (*si-on*) n. f. Envoi de députés. Ces députés eux-mêmes : *recevoir une députation*. Fonction de député. Ensemble des députés d'un département.

DÉPUTÉ n. m. Personne envoyé en mission par une nation, un souverain, etc. (Se dit surtout de celui qui est

Insigne de député.

Digitized by Google

envoyé dans une assemblée pour s'occuper des intérêts d'un pays) : *Chambre des députés.*

DÉPUTER (*té*) v. a. (du lat. *deputare*, déléguer). Envoyer comme député.

DÉQUALIFIER (*ka-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Dépouiller de sa qualification ou de sa qualité.

DÉQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. Au jeu de quilles, renverser la quille au delà des limites du jeu.

DÉRACINABLE adj. Qui peut être déraciné.

DÉRACINÉ, E adj. et n. Arraché de terre : *un arbre déraciné. Fig.* Qui a quitté sa patrie : *les déracinés.*

DÉRACINEMENT (*man*) n. m. Action de déraciner. (Peu us.)

DÉRACINER (*né*) v. a. Arracher de terre un arbre, une plante avec ses racines. *Fig.* Extirper, faire disparaître : *déraciner un préjugé.*

DÉRADER (*dé*) v. n. *Mar.* Etre entraîné par les vents hors d'une rade.

DÉRAGER (*jé*) v. n. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *je dérageai, nous dérageons.*) Cesser d'être en rage : *depuis cette contrariété, il ne dérage pas.*

DÉRAIDIR (*ré*) v. a. Oter la raideur. *Fig.* Assouplir. (On a écrit aussi DÉROIDIR.)

DÉRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérailler.

DÉRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. n. Sortir des rails. *Fig.* Sortir de la bonne voie.

DÉRAISON (*ré-zon*) n. f. Manque de raison.

DÉRAISONNABLE (*ré-zo-na-ble*) adj. Qui manque de raison : *projet déraisonnable.*

DÉRAISONNABLEMENT (*ré-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière déraisonnable.

DÉRAISONNEMENT (*ré-zo-ne-man*) n. m. Action de déraisonner. (Peu us.)

DÉRAISONNER (*ré-zo-né*) v. n. Tenir des discours dénués de raison. ANT. **Raisonner.**

DÉRANGEMENT (*je-man*) n. m. Action de déranger. Etat de ce qui est dérangé. *Fig.* Désordre, changement : *dérangement des affaires, d'esprit. Dérangement de corps,* diarrhée. ANT. **Arrangement.**

DÉRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il dérangea, nous dérangeons.*) Oter une chose de son rang, de sa place. Altérer, détraquer : *déranger une machine, la santé.* Troubler l'intestin : *le melon dérange le corps.* Détourner quelqu'un de ses habitudes, de son devoir. ANT. **Ranger, arranger.**

DÉRAPAGE ou **DÉRAPEMENT** (*man*) n. m. Action d'une ancre, d'une roue, etc., qui dérape.

DÉRAPER (*pé*) v. n. (du préf. *dé*, et du rad. germ. *rapp*, saisir). Détacher ou se détacher du fond, en parlant d'une ancre. Ne pas adhérer au sol, en parlant des roues d'une bicyclette, d'un automobile, etc.

DÉRASEMENT (*se-man*) n. m. Action de déraser. Résultat de cette action.

DÉRASER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *raser*). Abaisser le niveau de : *déraser un mur.*

DÉRATÉ, E n. Se dit d'une personne très gaie, délurée : *c'est un dératé ; courir comme un dératé.*

DÉRATER (*té*) v. a. Oter la rate à : *on a dératé des chiens de chasse pour voir s'ils courraient plus vite.*

DÉRAYER (*ré-i-é*) v. a. (préf. *dé*, et *rayer*. — Se conj. comme *balayer.*) Tracer le dernier sillon d'un champ, pour le séparer du champ voisin.

DERBY (*dèr-bi* ou à l'angl. *deur-bé*) n. m. (du nom de son fondateur). Grande course de chevaux qui a lieu chaque année à Epsom, en Angleterre. *Derby français,* course de chevaux qui a lieu à Chantilly. *Carross.* Voiture légère, à quatre roues.

DERECHEF (*chéf*) adv. De nouveau.

DÉRÉGLÉ, E adj. Irrégulier : *pouls déréglé. Fig.* Immoral : *mener une vie déréglée.*

DÉRÉGLEMENT (*man*) n. m. Désordre : *le déréglement des saisons, du pouls. Fig.* Désordre moral : *déréglement des passions.*

DÉRÉGLÉMENT (*man*) adv. D'une manière déréglée. (Peu us.)

DÉRÉGLER (*glé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Déranger : *le froid dérégle les horloges.* Faire sortir des règles du devoir.

DÉRELIER (*li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Oter la reliure. ANT. **Relier.**

DÉRIDER (*dé*) v. a. Faire disparaître les rides. Rendre moins sérieux, égayer.

DÉRISION (*zi-on*) n. f. (lat. *derisio*). Moquerie amère : *les Philistins tournaient en dérision Samson vaincu.*

DÉRISOIRE (*zoi-re*) adj. Dit ou fait comme par dérision : *proposition dérisoire.*

DÉRISOIREMENT (*zoi-re-man*) adv. D'une manière dérisoire. (Peu us.)

DÉRIVABLE adj. Qu'on peut dériver : *courant dérivable.*

DÉRIVATIF, IVE adj. *Méd.* Qui produit une dérivation : *saignée dérivative.* N. m. : *les sinapismes sont des dérivatifs.*

DÉRIVATION (*si-on*) n. f. (de *dériver*). Action de détourner le cours des eaux ; son résultat : *une dérivation de la Vanne alimente Paris d'eau potable. Méd.* Action de déplacer une irritation morbide : *les vésicatoires provoquent une dérivation du mal. Gram.* Manière dont les mots dérivent les uns des autres. *Electr.* Communication conductrice au moyen d'un second conducteur entre deux points d'un circuit fermé. *Mar.* Mouvement par lequel un corps s'écarte de sa direction normale.

DÉRIVE n. f. *Mar.* Déviation de la route d'un vaisseau causée par les vents ou les courants : *aller à la dérive. Artill.* Quantité dont il faut déplacer latéralement l'œilleton de la hausse pour corriger la dérivation.

DÉRIVÉ, E adj. Qui s'est éloigné de la rive : *bateau dérivé.* N. m. Mot qui dérive d'un autre : *fruitier est un dérivé de fruit.* Corps obtenu par la transformation d'un autre. N. f. *Math. Dérivée d'une fonction, d'une variable,* limite vers laquelle tend le rapport de l'accroissement que prend cette fonction à l'accroissement attribué à la variable, lorsque ce dernier tend vers zéro.

DÉRIVER (*vé*) v. n. (préf. *dé*, et *rive*). *Mar.* S'éloigner du bord, du rivage. S'écarter de sa route.

DÉRIVER (*vé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *rivus*, ruisseau). Détourner de son cours : *dériver un cours d'eau.* V. n. Etre détourné de son cours. *Fig.* Venir, provenir. *Gram.* Tirer son origine.

DÉRIVER (*vé*) v. a. (préf. *dé*, et *river*). Défaire ce qui est rivé.

DÉRIVEUR ou **DRIVEUR** n. m. *Mar.* Voile de mauvais temps.

DERLE (*dèr-le*) n. f. Terre à porcelaine. Argile propre à faire de la faïence fine.

DERMATOLOGIE (*dèr, jî*) n. f. Partie de la médecine qui s'occupe des maladies de la peau.

DERMATOLOGIQUE (*dèr*) adj. Qui a rapport à la dermatologie.

DERMATOSE (*dèr-ma-tô-se*) n. f. *Méd.* Maladie de peau en général : *la gale est une dermatose.*

DERME (*dèr-me*) n. m. (gr. *derma*). *Anat.* Tissu qui constitue la couche profonde de la peau : *le derme du bœuf, soumis au tannage, fournit le cuir.*

DERMESTE (*dèr-mès-te*) n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui se rencontrent dans les fourrures, les viandes salées, etc.

DERMIQUE (*dèr-mi-ke*) adj. Qui a rapport au derme : *tissu dermique.*

DERNIER (*dèr-ni-é*), **ÈRE** adj. (de l'anc. franç. *derrain ;* du lat. *deretro*). Qui vient après tous les autres. Le plus vil : *le dernier des hommes.* Extrême : *dernier degré de perfection.* Précédent : *l'an dernier.* Substantiv. : *le dernier, la dernière.*

DERNIÈREMENT (*dèr, man*) adv. Depuis peu.

DERNIER-NÉ n. m. Le dernier enfant d'une famille. (Ce mot ne s'emploie pas au fém.) Pl. des *derniers-nés.*

DÉROBÉ, E adj. Secret : *escalier dérobé.* **A la dérobée** loc. adv. En cachette, furtivement.

DÉROBEMENT (*man*) n. m. Action de dérober. (Peu us.) Taille de la pierre, faite d'après l'épure qu'on rapporte directement sur cette pierre.

DÉROBER (*bé*) v. a. (préf. *dé*, et anc. franç. *rober*, d'orig. germ.). Prendre furtivement le bien d'autrui : *Prométhée déroba le feu aux dieux de l'Olympe.*

Digitized by Google

Fig. Soustraire : *dérober un criminel à la mort.* Cacher : *dérober sa marche; les nuages dérobent le ciel aux regards.* **Se dérober** v. pr. Se soustraire. *Fig.* Faiblir : *ses genoux se dérobent sous lui.* Se dit d'un cheval qui quitte brusquement la direction que lui imposait son cavalier. ANT. **Rendre, restituer.**

DÉROBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui dérobe, ou qui se dérobe : *cheval dérobeur.*

DÉROCHAGE (*cha-je*) n. m. Action de dérocher.

DÉROCHEMENT (*man*) n. m. Enlèvement des roches dans un chenal, une rivière qu'on approfondit.

DÉROCHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *roche*). Enlever de la surface d'un métal précieux, au moyen d'acide sulfurique très étendu d'eau, les corps gras et les oxydes qui se sont produits dans le recuit.

DÉRODER (*dé*) v. a. Abattre dans une forêt le bois qui dépérit, en enlevant aussi les souches.

DÉROGATION (*si-on*) n. f. Action de déroger à une loi, à un contrat.

DÉROGATOIRE adj. Qui contient une dérogation : *clause dérogatoire.*

DÉROGEANCE (*jan-se*) n. f. Action qui faisait perdre la qualité de noble : *l'exercice d'un métier, sauf la verrerie, était une dérogeance.*

DÉROGEANT (*jan*), **E** adj. Qui commet ou constitue une dérogation.

DÉROGER (*jé*) v. n. (lat. *derogare.* — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dérogeai, nous dérogeons.*) Etablir une disposition contraire à une loi, à un acte antérieur. Manquer à sa dignité. Autref., faire une chose qui entraînait la dérogeance : *le noble ne dérogeait pas en cultivant lui-même sa terre.*

DÉROIDIR v. a. V. DÉRAIDIR.

DÉROQUER (*ké*) v. a. (de *dérocher*). Extirper les mauvaises herbes d'un terrain rocailleux. *Jeu.* Aux échecs, empêcher le roi adverse de roquer.

DÉROUGIR v. a. Faire perdre la couleur rouge. V. n. Devenir moins rouge. (Peu us.)

DÉROUILLEMENT (*rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de dérouiller. Son effet.

DÉROUILLER (*rou, ll* mll., *é*) v. a. Enlever la rouille : *dérouiller un couteau. Fig.* Dégourdir : *dérouiller ses jambes.* Polir les manières, l'esprit de quelqu'un. **Se dérouiller** v. pr. Perdre sa rouille. *Fig.* Se former, se polir, se façonner. Se dégourdir : *se dérouiller les jambes.*

DÉROULEMENT (*man*) n. m. Action de dérouler. Son résultat.

DÉROULER (*lé*) v. a. Etendre ce qui était roulé. Etaler sous le regard : *fleuve qui déroule ses eaux.* Développer à l'esprit : *dérouler ses plans.*

DÉROUTANT (*tan*), **E** adj. Qui déroute.

DÉROUTE n. f. (subst. verb. de *dérouter*). Fuite en désordre de troupes vaincues. *Fig.* Désordre, ruine. ANT. **Victoire, succès, triomphe.**

DÉROUTER (*té*) v. a. Détourner, écarter de sa route, faire perdre sa trace : *le lièvre déroute habilement les chiens.* Dépister : *dérouter la police.*

DERRIÈRE (*dè-ri-è-re*) prép. En arrière de, de l'autre côté : *se cacher derrière un arbre.* Adv. Après, à la suite de : *allez devant, j'irai derrière.* Loc. adv. **Sens devant derrière**, en mettant le devant à la place du derrière. **Par derrière**, par la partie postérieure. *Fig. Porte de derrière*, faux-fuyant, échappatoire. N. m. Partie postérieure d'un objet. Partie inférieure et postérieure du corps de l'homme. N. m. pl. Les derniers corps d'une armée. ANT. **Devant.**

Derviche.

DERVICHE ou **DERVIS** (*vi*) n. m. (du persan *darvish*, pauvre). Religieux musulman : *derviche tourneur.*

DES (*dè*) art. contracté pour *de les.*

DÈS (*dè*) prép. de temps ou de lieu (lat. *de ex*). Depuis : *dès l'enfance; dès sa source.* A partir de : *dès demain.* **Dès lors** loc. adv. Aussitôt; conséquemment. **Dès que** loc. conj. Aussitôt que; puisque : *dès qu'il sera ici; dès que vous le voulez.*

DÉSABONNEMENT (*za-bo-ne-man*) n. m. Action de désabonner ou de se désabonner.

DÉSABONNER (*za-bo-né*) v. a. Faire cesser d'être abonné. **Se désabonner** v. pr. Cesser son abonnement.

DÉSABRITER (*za-bri-té*) v. a. Oter l'abri de.

DÉSABUSEMENT (*za-bu-ze-man*) n. m. Action de désabuser. Son résultat.

DÉSABUSER (*za-bu-zé*) v. a. Tirer d'erreur. **Se désabuser** v. pr. Reconnaître son erreur.

DÉSACCORD (*za-kor*) n. m. Manque d'accord; mésintelligence : *famille en désaccord.*

DÉSACCORDER (*za-kor-dé*) v. a. Détruire l'accord d'un instrument de musique. *Fig.* Désunir.

DÉSACCOUPLER (*za-kou-plé*) v. a. Séparer des choses qui étaient par couple. **Se désaccoupler** v. pr. Cesser d'être accouplé.

DÉSACCOUTUMANCE (*za-kou*) n. f. Action de se désaccoutumer. (Peu us.)

DÉSACCOUTUMER (*za-kou-tu-mé*) v. a. Faire perdre une habitude, déshabituer. **Se désaccoutumer** v. pr. Perdre l'habitude de.

DÉSACHALANDAGE (*za*) n. m. Perte des chalands, des pratiques. Etat de ce qui est sans chalands.

DÉSACHALANDER (*za, dé*) v. a. Faire perdre les chalands, les pratiques.

DÉSACIÉRATION (*za, si-on*) n. f. Action de désaciérer.

DÉSACIÉRER (*za-si-é-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Enlever l'aciération du fer, par détrempe, à l'aide d'un fort recuit.

DÉSAFFECTATION (*za-fèk-ta-si-on*) n. f. Action de désaffecter : *la désaffectation d'une église.*

DÉSAFFECTER (*za-fèk-té*) v. a. Enlever à un édifice public sa destination : *le Panthéon fut désaffecté sous la Révolution.*

DÉSAFFECTION (*za-fèk-si-on*) n. f. Cessation de l'affection : *la méfiance entraîne vite la désaffection.*

DÉSAFFECTIONNEMENT (*za-fèk-si-o-ne-man*) n. m. Perte de l'affection.

DÉSAFFECTIONNER (*za-fèk-si-o-né*) v. a. Faire perdre l'affection de.

DÉSAFFUBLER (*za-fu-blé*) v. a. Dépouiller de ce qui affublait. (Peu us.)

DÉSAGRÉABLE (*za*) adj. Qui déplaît : *odeur désagréable.*

DÉSAGRÉABLEMENT (*za, man*) adv. D'une manière désagréable : *être désagréablement surpris.*

DÉSAGRÉER (*za-gré-é*) v. n. Déplaire. (Peu us.)

DÉSAGRÉGATION (*za-gré-gha-si-on*) n. f. Séparation des parties d'un corps : *le grand froid amène la désagrégation des pierres gélives. Fig.* Désunion.

DÉSAGRÉGEABLE (*za-gré-ja-ble*) adj. Qui peut être désagrégé.

DÉSAGRÉGEANT (*za-gré-jan*), **E** adj. Qui désagrège : *la force désagrégeante de l'eau.*

DÉSAGRÉGEMENT (*za-gré-je-man*) n. m. Action de désagréger; de se désagréger. Son résultat. (Peu us.)

DÉSAGRÉGER (*za-gré-jé.* — Se conj. comme *accélérer*, et prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il désagrégea, nous désagrégeons.*) v. a. Produire la désagrégation : *l'humidité désagrège un grand nombre de corps.*

DÉSAGRÉMENT (*za-gré-man*) n. m. Sujet de déplaisir, de chagrin : *éprouver de vifs désagréments.*

DÉSAIMANTATION (*zé, si-on*) n. f. Action de désaimanter, de se désaimanter.

DÉSAIMANTER (*zé-man-té*) v. a. Détruire l'aimantation : *désaimanter un barreau d'acier.*

DÉSAJUSTEMENT (*za-jus-te-man*) n. m. Action de désajuster : *le désajustement d'une machine.*

DÉSAJUSTER (*za-jus-té*) v. a. Déranger ce qui est ajusté : *désajuster une machine, la coiffure, la toilette.*

DÉSALLAITEMENT (*za-lè-te-man*) n. m. Action de cesser l'allaitement. (On dit mieux SEVRAGE.)

DÉSALLAITER (*za-lè-té*) v. a. Cesser d'allaiter.

DÉSALTÉRANT (*zal-té-ran*), **E** adj. Propre à désaltérer : *l'orange est un fruit très désaltérant.*

Digitized by Google

DÉSALTÉRER (*zal-té-ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Apaiser la soif : *désaltérer un blessé.* Arroser : *la pluie désaltère les plantes. Fig.* Soulager. **Se désaltérer** v. pr. Apaiser sa soif. *Fig.* Apaiser ses désirs.

DÉSAMARRER (*za-ma-ré*) v. a. Détacher un bâtiment, un objet amarré. ANT. **Amarrer.**

DÉSAMORÇAGE (*za*) n. m. Action de désamorcer. Cessation du courant dans une dynamo.

DÉSAMORCER (*za-mor-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il désamorça, nous désamorçons.*) Oter l'amorce de : *désamorcer un pistolet. Désamorcer une pompe,* faire écouler au dehors, à l'aide d'un robinet, l'eau du corps de pompe : *il faut désamorcer les pompes quand il gèle.* ANT. **Amorcer.**

DÉSANCRER (*san-kré*) v. n. Lever l'ancre.

DÉSAPPAREILLAGE (*za-pa-ré, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de désappareiller.

DÉSAPPAREILLER (*za-pa-ré, ll* mll., *é*) v. a. Faire les manœuvres contraires à celles qu'on fait pour appareiller.

DÉSAPPARIER (*za-pa-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Séparer ce qui était apparié : *déparier un couple d'oiseaux.*

DÉSAPPAUVRIR (*za-pô*) v. a. Tirer de l'état de pauvreté : *désappauvrir une famille, une contrée.*

DÉSAPPAUVRISSEMENT (*za-pô-vri-se-man*) n. m. Action de désappauvrir.

DÉSAPPOINTEMENT (*za-poin-te-man*) n. m. Etat d'une personne désappointée : *laisser voir son désappointement.*

DÉSAPPOINTER (*za-poin-té*) v. a. Emousser la pointe de : *désappointer une aiguille.* Tromper l'espoir : *l'issue de ce procès m'a désappointé.*

DÉSAPPRENDRE (*za-pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre*). Oublier ce qu'on avait appris : *on désapprend vite le grec.*

DÉSAPPROBATEUR, TRICE (*za-pro*) adj. et n. Qui désapprouve : *murmure désapprobateur.*

DÉSAPPROBATION (*za-pro-ba-si-on*) n. f. Action de désapprouver : *manifester sa désapprobation.*

DÉSAPPROPRIATION (*za-pro-pri-a-si-on*) n. f. Renoncement à la propriété d'une chose.

DÉSAPPROPRIER (*za-pro-pri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Priver de sa propriété.

DÉSAPPROUVER (*za-prou-vé*) v. a. Blâmer, condamner : *Cinéas désapprouvait les projets de Pyrrhus.*

DÉSAPPROVISIONNEMENT (*za-pro-vi-zi-o-ne-man*) n. m. Action de désapprovisionner.

DÉSAPPROVISIONNER (*za-pro-vi-zi-o-né*) v. a. Priver de son approvisionnement.

DÉSARÇONNER (*zar-so-né*) v. a. Mettre hors des arçons. *Fig.* et *fam.* Confondre quelqu'un dans une discussion : *cette objection l'a désarçonné.*

DÉSARGENTAGE (*zar-jan*) n. m. ou **DÉSARGENTURE** (*zar-jan*) n. f. Action de désargenter.

DÉSARGENTER (*zar-jan-té*) v. a. Enlever la couche d'argent qui recouvrait un objet argenté. **Se désargenter** v. pr. Etre, devenir désargenté.

DÉSARMEMENT (*zar-me-man*) n. m. Action de désarmer. Action de réduire ou de supprimer ses forces militaires. ANT. **Armement.**

DÉSARMER (*zar-mé*) v. a. Enlever à quelqu'un ses armes, son armure. *Fig.* Fléchir : *désarmer la colère. Escr.* Faire tomber l'arme des mains de son adversaire. Mettre la batterie au repos : *désarmer un fusil. Désarmer un navire,* le dégarnir de ses agrès, de son armement, etc. V. n. Cesser de faire la guerre. Réduire ou supprimer ses forces militaires.

DÉSARRIMAGE (*za-ri*) n. m. Dérangement dans l'arrimage des marchandises.

DÉSARRIMER (*za-ri-mé*) v. a. Déranger l'arrimage des marchandises. ANT. **Arrimer.**

DÉSARROI (*za-roi*) n. m. (préf. *dés,* et vx fr. *arroi,* attirail). Désordre, confusion : *les affaires sont en grand désarroi.*

DÉSARTICULATION (*zar, si-on*) n. f. Action de désarticuler : *la désarticulation de l'épaule.*

DÉSARTICULER (*zar, lé*) v. a. *Anat.* Faire sortir de l'articulation. Amputer dans l'articulation.

DÉSASSEMBLAGE (*za-san*) ou **DÉSASSEMBLEMENT** (*za-san-ble-man*) n. m. Action de désassembler ou de se désassembler.

DÉSASSEMBLER (*za-san-blé*) v. a. Disjoindre des pièces de charpente, de menuiserie. **Se désassembler** v. pr. S'écarter, se disjoindre.

DÉSASSIMILATION (*za-si, si-on*) n. f. Transformation des substances vivantes en substances brutes à composition chimique plus simple.

DÉSASSIMILER (*za-si-mi-lé*) v. a. Produire la désassimilation. Priver de ses éléments assimilables.

DÉSASSOCIER (*za-so-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rompre une association.

DÉSASSORTIR (*za-sor*) v. a. Oter ou déplacer quelques-unes des choses qui étaient assorties.

DÉSASTRE (*zas-tre*) n. m. Calamité, grand malheur : *le désastre de Cannes n'abattit pas le courage des Romains.*

DÉSASTREUSEMENT (*zas-treu-se-man*) adv. D'une manière désastreuse.

DÉSASTREUX, EUSE (*zas-treû, eu-ze*) adj. Funeste, malheureux : *une guerre désastreuse.* ANT. **Avantageux, heureux.**

DÉSAVANTAGE (*za*) n. m. Infériorité. Préjudice : *l'affaire a tourné à son désavantage.* ANT. **Avantage, bénéfice, profit.**

DÉSAVANTAGER (*za, jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il désavantagea, nous désavantageons.*) Traiter avec désavantage.

DÉSAVANTAGEUSEMENT (*za, jeu-ze-man*) adv. D'une manière désavantageuse. (Peu us.)

DÉSAVANTAGEUX, EUSE (*za, jeû, eu-ze*) adj. Qui cause du désavantage : *clause désavantageuse.*

DÉSAVEU (*za*) n. m. Rétractation d'un aveu. Dénégation. Acte par lequel on désavoue une personne, ou une chose dont on est déclaré l'auteur : *désaveu de paternité.* Acte par lequel on déclare n'avoir point autorisé un mandataire à agir comme il l'a fait.

DÉSAVEUGLER (*za-veu-glé*) v. a. Tirer quelqu'un de son aveuglement. (Peu us.)

DÉSAVOUABLE (*za*) adj. Qui peut être désavoué.

DÉSAVOUER (*za-vou-é*) v. a. Nier avoir dit ou fait quelque chose : *désavouer un livre, une signature.* Déclarer qu'on n'a pas autorisé quelqu'un en ce qu'il a fait : *désavouer un ambassadeur. Fig.* Condamner, désapprouver : *faire ce que la morale désavoue.*

DESCELLEMENT (*dé-sé-le-man*) n. m. Action de desceller. Etat de ce qui est descellé.

DESCELLER (*dé-sé-lé*) v. a. Arracher une chose scellée, en plâtre, en plomb, etc. Enlever le sceau d'un titre, d'un acte.

DESCENDANCE (*dé-san*) n. f. Filiation, postérité : *avoir une nombreuse descendance.* ANT. **Ascendance.**

DESCENDANT (*dé-san-dan*), **E** adj. Qui descend : *marée descendante.* **Ligne descendante,** postérité de quelqu'un. N. : *une descendante des Bourbons.* N. m. pl. Ceux qui tirent leur origine de quelqu'un : *les descendants de Noé.* ANT. **Ascendant.**

DESCENDERIE (*dé-san-de-ri*) n. f. Galerie de mine en pente. (On dit aussi DESCENTE.)

DESCENDRE (*dé-san-dre*) v. n. (lat. *descendere.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être,* selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état.) Aller de haut en bas : *la température augmente à mesure qu'on descend sous terre.* S'étendre jusqu'en bas : *la mine la plus profonde descend à 1.500 mètres environ.* Baisser : *la mer descend.* Passer de l'aigu au grave : *descendre d'un ton. Fig. Descendre au tombeau,* mourir. *Descendre à terre,* débarquer. *Descendre de cheval,* mettre pied à terre. *Descendre à un hôtel,* aller pour y loger. Tirer son origine : *les Français descendent des Germains. La justice a descendu sur les lieux,* s'y est transportée. V. a. Mettre ou porter plus bas : *descendre un tableau.* Parcourir de haut en bas : *descendre un escalier. Descendre la garde,* en être relevé. *Fig.* et *fam.* Mourir. ANT. **Monter, s'élever.**

DESCENSEUR (*dé-san*) n. m. Appareil permettant de descendre d'un étage à l'autre. *Descenseur à spirale,* appareil de sauvetage. ANT. **Ascenseur.**

DESCENTE (*dé-san-te*) n. f. Action de descendre. Pente. Débarquement, coup de main sur une côte : *Charlemagne vit les premières descentes des pirates*

Digitized by Google

normands. Descente de justice, visite d'un lieu par les magistrats pour y faire des constatations, des perquisitions. *Archit.* Tuyau d'écoulement pour les eaux. *Chir.* Hernie. **Descente de lit**, tapis, fourrure que l'on place le long d'un lit. ANT. **Montée, ascension.**

DESCRIPTEUR (*dès-krip*) n. m. Celui qui décrit : *Chateaubriand est un incomparable descripteur.*

DESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui peut être décrit : *scène à peine descriptible.* ANT. **Indescriptible.**

DESCRIPTIF, IVE (*dès-krip*) adj. Qui a pour objet de décrire : *la poésie descriptive fut en honneur à la fin du* XVIII*e siècle.* **Géométrie descriptive**, celle qui a pour objet la représentation de l'étendue par le moyen des projections. **Anatomie descriptive**, celle qui s'attache plus particulièrement à la description des formes et de la figure de chaque organe.

DESCRIPTION (*dès-krip-si-on*) n. f. (lat. *descriptio*; de *describere*, décrire). Discours écrit ou parlé, par lequel on décrit. Inventaire sommaire.

DÉSÉCHOUER (*zé-chou-é*) v. a. Remettre à flot (un navire échoué).

DÉSEMBALLAGE (*zan-ba-la-je*) n. m. Action de désemballer.

DÉSEMBALLER (*zan-ba-lé*) v. a. Oter les marchandises d'une balle, d'une caisse, etc.

DÉSEMBOURBER (*zan-bour-bé*) v. a. Tirer de la bourbe, et *fig.*, de la misère, de l'ignorance, etc.

DÉSEMBRAYAGE (*zan-brè-ia-je*) n. m. Syn. de DÉBRAYAGE.

DÉSEMBRAYER (*zan-brè-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Syn. de DÉBRAYER.

DÉSEMMANCHER (*zan-man-ché*) v. a. Enlever le manche de : *désemmancher un outil.* **Se désemmancher** v. pr. Perdre son manche.

DÉSEMPARER (*zan-pa-ré*) v. n. (préf. *dés*, et *emparer*). Abandonner le lieu où l'on est. *Fig. Sans désemparer*, sans quitter la place, sans interruption. V. a. Mettre hors d'état de servir, disloquer : *désemparer un meuble. Navire désemparé*, navire qui a éprouvé dans son gréement, son gouvernail, etc., des avaries qui l'empêchent de manœuvrer.

DÉSEMPESER (*zan-pe-zé*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *je désempèse.*) Oter l'empois du linge.

DÉSEMPÊTRER (*zan-pé-tré*) v. a. Débarrasser de ce qui empêtre. (On dit mieux DÉPÊTRER.)

DÉSEMPLIR (*zan*) v. a. Vider en partie, rendre moins plein. V. n. Ne s'emploie guère qu'avec la négation : *la maison ne désemplit pas.*

DÉSEMPRISONNER (*zan-pri-zo-né*) v. a. Faire sortir de prison.

DÉSENAMOURER (*dé-zan-na-mou-ré*) v. a. Détruire l'amour de.

DÉSENCHAÎNER (*zan-ché-né*) v. a. Oter les chaînes de : *désenchaîner un forçat.*

DÉSENCHANTEMENT (*zan, man*) n. m. Cessation de l'enchantement. Désillusion.

DÉSENCHANTER (*zan-chan-té*) v. a. Rompre l'enchantement, le prestige, l'illusion.

DÉSENCHANTEUR, ERESSE (*zan, rè-se*) adj. et n. Qui désenchante.

DÉSENCLAVER (*zan-kla-vé*) v. a. Supprimer une enclave.

DÉSENCLOUAGE (*zan*) n. m. Action de désenclouer.

DÉSENCLOUER (*zan-klou-é*) v. a. Oter le clou qui avait été enfoncé dans la lumière d'un canon : *désenclouer un canon.* Oter un clou du sabot d'un animal.

DÉSENCOMBREMENT (*zan-kon-bre-man*) n. m. Action de désencombrer.

DÉSENCOMBRER (*zan-kon-bré*) v. a. Débarrasser de ce qui encombre : *désencombrer la voie publique.*

DÉSENCROÛTER (*zan-kroû-té*) v. a. Débarrasser de ses incrustations : *désencroûter une chaudière. Fig.* Débarrasser de préjugés invétérés.

DÉSENFILER (*zan-fi-lé*) v. a. Retirer le fil passé dans une aiguille, dans des perles, etc.

DÉSENFLAMMER (*zan-fla-mé*) v. a. Faire cesser l'inflammation.

DÉSENFLER (*zan-flé*) v. a. (Prend l'auxiliaire *avoir* ou *être*, suivant qu'on exprime l'action ou l'état). Faire cesser l'enflure, dégonfler. V. n. Cesser d'être enflé.

DÉSENFLURE (*zan*) n. f. ou **DÉSENFLEMENT** (*zan-fle-man*) n. m. Diminution ou cessation d'enflure. (Peu us.)

DÉSENFOURNER (*zan-four-né*) v. a. Sortir du four.

DÉSENFUMER (*zan-fu-mé*) v. a. Faire sortir la fumée de : *désenfumer un appartement.*

DÉSENGAGEMENT (*zan-gha-je-man*) n. m. Action de désengager ou de se désengager.

DÉSENGAGER (*zan-gha-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désengageai, nous désengageons.*) Libérer d'un engagement.

DÉSENGORGER (*zan-ghor-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désengorgeai, nous désengorgeons.*) Déboucher, désobstruer.

DÉSENGRENER (*zan-gre-né*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *je désengrène.*) Faire que deux pièces n'engrènent plus.

DÉSENIVREMENT (*zan-ni-vre-man*) n. m. Action de désenivrer ou de se désenivrer. (Peu us.)

DÉSENIVRER (*dé-zan-ni-vré*) v. a. Faire passer l'ivresse.

DÉSENLACER (*zan-la-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il désenlaça, nous désenlaçons.*) Débarrasser des lacs, des liens.

DÉSENLAIDIR (*zan-le*) v. a. Rendre moins laid. V. n. Devenir moins laid.

DÉSENNUI (*zan-nu-i*) n. m. Action de se désennuyer. (Peu us.)

DÉSENNUYER (*zan-nui-ié*) v. a. (Se conj. comme *appuyer.*) Dissiper l'ennui : *la lecture désennuie.*

DÉSENORGUEILLIR (*zan-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. a. Détruire l'orgueil.

DÉSENRAYEMENT (*zan-ré-ie-man*) n. m. Action de désenrayer.

DÉSENRAYER (*zan-ré-ié*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Oter l'obstacle qui enrayait une roue.

DÉSENRHUMER (*zan-ru-mé*) v. a. Faire cesser le rhume.

DÉSENROUEMENT (*zan-roû-man*) n. m. Cessation de l'enrouement.

DÉSENROUER (*zan-rou-é*) v. a. Faire cesser l'enrouement.

DÉSENSABLEMENT (*zan, man*) n. m. Action de désensabler.

DÉSENSABLER (*zan-sa-blé*) v. a. Faire sortir du sable : *désensabler une barque.*

DÉSENSEVELIR (*zan*) v. a. Oter le linceul qui ensevelissait un mort.

DÉSENSEVELISSEMENT (*zan, li-se-man*) n. m. Action de désensevelir.

DÉSENSORCELER (*zan-sor-se-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je désensorcelle.*) Délivrer de l'ensorcellement.

DÉSENSORCELLEMENT (*zan-sor-sè-le-man*) n. m. Action de désensorceler. (Peu us.)

DÉSENTASSEMENT (*zan-ta-se-man*) n. m. Action de désentasser.

DÉSENTASSER (*zan-ta-sé*) v. a. Eparpiller des objets entassés.

DÉSENTORTILLER (*zan-tor-ti, ll* mll., *é*) v. a. Démêler ce qui était entortillé : *désentortiller un écheveau.*

DÉSENTRAVER (*zan-tra-vé*) v. a. Oter les entraves : *désentraver un cheval.*

DÉSENTRELACER (*zan, sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *je désentrelaçai, nous désentrelaçons.*) Détruire l'entrelacement de.

DÉSENVELOPPER (*zan-ve-lo-pé*) v. a. Dépouiller de ce qui enveloppe : *désenvelopper un paquet.*

DÉSENVENIMER (*zan, mé*) v. a. Détruire le venin de. *Fig.* Rendre moins acerbe.

DÉSÉQUILIBRÉ, E (*zé-ki*) adj. et n. Celui, celle qui a perdu l'équilibre mental : *les criminels sont tous, plus ou moins, des déséquilibrés.*

DÉSÉQUILIBRER (*zé-ki-li-bré*) v. a. Faire perdre l'équilibre (au propre et au figuré).

Digitized by Google

DÉSÉQUIPER (*zé-ki-pé*) v. a. Désarmer un navire. Enlever l'équipement d'un homme.

DÉSERT (*zér*), **E** adj. (du lat. *desertum*, supin de *deserere*, abandonner). Inhabité, très peu fréquenté. ANT. **Habité, peuplé, fréquenté.** N. m. Lieu, pays aride et inhabité : *le Sahara est un désert. Prêcher dans le désert*, n'être point écouté.

DÉSERTER (*zér-té*) v. a. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Abandonner un lieu. *Fig.* : *déserter la bonne cause.* V. n. Quitter le service militaire sans congé. *Déserter à l'ennemi*, passer dans les rangs de l'ennemi.

DÉSERTEUR (*zér*) n. m. Militaire qui déserte : *la loi militaire punit de mort les déserteurs à l'ennemi. Fig.* Celui qui abandonne son parti.

DÉSERTION (*zér-si-on*) n. f. Action de déserter : *la désertion est une lâcheté. Fig.* Changement de parti.

DÉSERTIQUE (*zér*) adj. Qui appartient au désert : *région désertique.*

DÉSESPÉRAMMENT (*zés-pé-ra-man*) adv. D'une façon désespérante : *être désespérammentnaïf.*

DÉSESPÉRANCE (*zés-pé*) n. f. Etat de celui qui a perdu l'espérance.

DÉSESPÉRANT (*zés-pé-ran*), **E** adj. Qui met au désespoir : *montrer une obstination désespérante. Fig.* Qui décourage l'émulation : *perfection désespérante.*

DÉSESPÉRÉ, E (*zés-pé-ré*) adj. et n. Plongé dans le désespoir : *famille désespérée.* Qui ne donne plus d'espoir : *malade désespéré.*

DÉSESPÉRÉMENT (*zés-pé-ré-man*) adv. D'une façon désespérée.

DÉSESPÉRER (*zés-pé-ré*) v. n. (Se conj. comme *accélérer.*) Perdre l'espérance : *je ne désespère pas qu'il ne réussisse ; je désespère qu'il réussisse.* V. a. Mettre au désespoir : *désespérer sa famille.* Tourmenter, affliger au dernier point. **Se désespérer** v. pr. Se livrer au désespoir.

DÉSESPOIR (*zés-poir*) n. m. Perte de l'espérance. Cruelle affliction : *désespoir d'un malade. Par ext.* Vif regret. Ce qui désole : *cet enfant est le désespoir de sa famille.* Ce qu'on ne peut imiter : *teint qui est le désespoir des peintres. En désespoir de cause*, ne pouvant user d'aucun autre moyen.

DÉSHABILLÉ (*za-bi, ll* mll., *é*) n. m. Vêtement négligé que l'on porte dans son intérieur. *Fig. En déshabillé*, sans apprêt.

DÉSHABILLER (*za-bi, ll* mll., *é*) v. a. Oter à quelqu'un les habits dont il est revêtu. *Fig.* Mettre à nu. LOC. PROV. : **Déshabiller saint Pierre pour habiller saint Paul**, faire une dette pour en acquitter une autre ; se tirer d'une difficulté en s'en créant une autre. **Se déshabiller** v. pr. Se dépouiller de ses vêtements.

DÉSHABITUER (*za-bi-tu-é*) v. a. Faire perdre une habitude : *déshabituer un enfant de mentir.*

DÉSHERBER (*zér-bé*) v. a. Enlever l'herbe.

DÉSHÉRENCE (*zé-ran-se*) n. f. (du préf. *dés*, et du lat. *hæres*, héritier). Absence d'héritiers pour recueillir une succession : *les biens tombés en déshérence sont attribués à l'Etat.*

DÉSHÉRITÉ, E (*zé*) n. Personne dépourvue de dons naturels, ou de certains biens que les autres possèdent : *les déshérités de la vie.*

DÉSHÉRITEMENT (*zé, man*) n. m. Action de déshériter. Son résultat.

DÉSHÉRITER (*zé-ri-té*) v. a. Priver quelqu'un de sa succession : *déshériter un neveu trop prodigue.*

DÉSHONNÊTE (*zo-nè-te*) adj. Malhonnête. Contraire à la bienséance, à la pudeur.

DÉSHONNÊTEMENT (*zo-nè-te-man*) adv. D'une manière déshonnête : *agir déshonnêtement.*

DÉSHONNÊTETÉ (*zo-nè*) n. f. Vice de ce qui est déshonnête.

DÉSHONNEUR (*zo-neur*) n. m. Perte de l'honneur.

DÉSHONORANT (*zo-no-ran*), **E** adj. Qui déshonore : *se livrer à des trafics déshonorants.* ANT. **Glorieux, honorable.**

DÉSHONORER (*zo-no-ré*) v. a. Ternir, ôter l'honneur. *Par ext.* Gâter : *déshonorer une façade.* **Se déshonorer** v. pr. Perdre son honneur ; s'avilir, se couvrir d'ignominie.

DÉSHUILER (*zu-i-lé*) v. a. Enlever l'huile : *déshuiler la laine.*

DÉSHYDRATATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrater, de priver d'eau.

DÉSHYDRATER (*zi-dra-té*) v. a. Priver d'eau : *on déshydrate le gypse pour obtenir le plâtre.*

DÉSHYDROGÉNATION (*zi, si-on*) n. f. Action de déshydrogéner.

DÉSHYDROGÉNER (*zi, né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Enlever l'hydrogène d'une substance.

DÉSHYPOTHÉQUER (*zi, ké*) v. a. Purger d'hypothèques : *déshypothéquer une terre.*

DÉSIDERATA. Pl. de DESIDERATUM.

DÉSIDÉRATIF, IVE (*zi*) adj. Qui exprime l'idée de désir : *verbe désidératif.*

DESIDERATUM (*dé-zi-dé-ra-tom'*) n. m. (m. lat. signif. *chose dont on regrette l'absence*). Ce qui reste à trouver, à résoudre : *la paix est le desideratum du progrès.* Au pl. : *toute science a ses desiderata.*

DÉSIGNATIF, IVE (*zi*) adj. Qui désigne, qui spécifie : *terme désignatif.*

DÉSIGNATION (*zi-gna-si-on*) n. f. Action de désigner. Choix : *désignation d'un successeur.*

DÉSIGNER (*zi-gné*) v. a. (lat. *designare*). Indiquer par une marque distinctive. Fixer : *désignez-moi l'heure et le lieu.* Nommer d'avance : *désigner son successeur.*

DÉSILLUSION (*zil-lu-zi-on*) n. f. Perte de l'illusion : *éprouver une désillusion.*

DÉSILLUSIONNER (*zil-lu-zi-o-né*) v. a. Faire cesser les illusions.

DÉSINCORPORATION (*zin, si-on*) n. f. Action de désincorporer.

DÉSINCORPORER (*zin, ré*) v. a. Séparer une chose du corps auquel elle avait été incorporée.

DÉSINCRUSTANT (*zin-krus-tan*) n. m. Substance que l'on ajoute à l'eau des chaudières pour empêcher l'incrustation des parois.

DÉSINCRUSTATION (*zin-krus-ta-si-on*) n. f. Action de désincruster.

DÉSINCRUSTER (*zin-krus-té*) v. a. Oter les incrustations : *désincruster les parois d'une chaudière.*

DÉSINENCE (*zi-nan-se*) n. f. (du lat. *desinere*, finir). *Gram.* Terminaison des mots, surtout pour indiquer les flexions : *désinence casuelle. Bot.* Manière dont se terminent certains organes.

DÉSINFECTANT (*zin-fek-tan*), **E** adj. Qui désinfecte. N. m. : *le chlore est un désinfectant.*

DÉSINFECTER (*zin-fek-té*) v. a. Faire cesser l'infection de l'air, d'un appartement, etc. : *il faut désinfecter les appartements occupés par un typhique.*

DÉSINFECTEUR (*zin-fek*) adj. et n. m. Qui est propre à désinfecter.

DÉSINFECTION (*zin-fek-si-on*) n. f. Action de désinfecter : *pratiquer la désinfection d'un vêtement.* Résultat de cette action.

DÉSINFECTOIRE (*zin-fek*) n. m. Lieu où l'on désinfecte.

DÉSINTÉRESSÉ, E (*zin-té-ré-sé*) adj. Qui n'est pas intéressé dans une affaire. Qui n'agit point par motif d'intérêt : *conseil désintéressé.* ANT. **Intéressé, cupide, avare, avide.**

DÉSINTÉRESSEMENT (*zin-té-ré-se-man*) n. m. Oubli, sacrifice de son propre intérêt : *faire preuve de désintéressement.* Action de désintéresser.

DÉSINTÉRESSER (*zin-té-ré-sé*) v. a. Mettre quelqu'un hors d'intérêt en l'indemnisant ou en lui payant son dû : *le faillé qui veut être réhabilité doit d'abord désintéresser intégralement ses créanciers.* **Se désintéresser** v. pr. Dégager ses propres intérêts. Se dégager de toute préoccupation d'intérêt.

DÉSINVESTIR (*zin-vés-tir*) v. a. Faire cesser l'investissement. (Peu us.)

DÉSINVESTISSEMENT (*zin-vés-ti-se-man*) n. m. Action de désinvestir.

DÉSINVITER (*zin-vi-té*) v. a. Revenir sur une invitation faite.

DÉSINVOLTE (*zin*) adj. (de *désinvolture*). Qui a l'allure dégagée, leste : *tournure désinvolte.* N. m. : *avoir du désinvolte.* (Vx.)

Digitized by Google

DÉSINVOLTURE (*zin*) n. f. (ital. *disinvoltura*). Tournure remplie de grâce, d'aisance parfois un peu libre : *la désinvolture frise souvent l'inconvenance.*

DÉSIR (*zir*) n. m. (subst. verb. de *désirer*). Mouvement de l'âme qui aspire à la possession d'un bien : *exprimer un désir.* La chose désirée.

DÉSIRABLE (*zi*) adj. Qui mérite d'être désiré.

DÉSIRÉ, E (*zi*) adj. Que l'on désire. N. m. *Le Désiré des nations*, le Messie.

DÉSIRER (*zi-ré*) v. a. (lat. *desiderare*). Souhaiter la possession de ; convoiter. *Ne rien laisser à désirer*, être irréprochable.

DÉSIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui désire.

DÉSISTEMENT (*zis-te-man*) n. m. Action de se désister : *le désistement de la partie civile n'interrompt pas l'action publique.*

DÉSISTER [*zis-té*] **(SE)** v. pr. (lat. *desistere*, cesser). Se départir de quelque chose, y renoncer.

DESMAN (*dès*) n. m. Genre de mammifères insectivores, qui vivent près des cours d'eau de la Russie méridionale et des Pyrénées.

DESMODIE (*dès-mo-dî*) n. f. Genre de légumineuses papilionacées, voisin des sainfoins.

DÉSOBÉIR (*zo*) v. n. Ne pas obéir ; contrevenir, enfreindre : *désobéir à un ordre.* ANT. **Obéir.**

DÉSOBÉISSANCE (*zo-bé-i-san-se*) n. f. Action de désobéir : *la désobéissance est chez les enfants un grave défaut.* ANT. **Obéissance.**

DÉSOBÉISSANT (*zo-bé-i-san*), **E** adj. et n. Qui désobéit. ANT. **Obéissant.**

DÉSOBLIGEAMMENT (*zo-bli-ja-man*) adv. D'une manière désobligeante.

DÉSOBLIGEANT (*zo-bli-jan*), **E** adj. Qui désoblige : *remarque désobligeante.*

DÉSOBLIGER (*zo-bli-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je désobligeai, nous désobligeons.*) Causer de la peine, du déplaisir.

DÉSOBSTRUANT (*zobs-tru-an*), **E** ou **DÉSOBSTRUCTIF, IVE** (*zobs-truk*) adj. *Méd.* Qui est de nature à dissiper les obstructions. N. m. : *un désobstruant* ou *désobstructif.*

DÉSOBSTRUCTION (*zobs-truk-si-on*) n. f. Action de désobstruer. Son résultat.

DÉSOBSTRUER (*zobs-tru-é*) v. a. Débarrasser de ce qui obstrue : *désobstruer un chenal.*

DÉSOCCUPATION (*zo-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'une personne désoccupée. (Peu us.)

DÉSOCCUPÉ, E (*zo-ku-pé*) adj. et n. Qui est sans occupation. (Peu us).

DÉSŒUVRÉ, E (*zeu*) adj. et n. Qui n'a rien à faire, qui ne sait pas s'occuper.

DÉSŒUVREMENT (*zeu-vre-man*) n. m. Etat d'une personne désœuvrée : *le désœuvrement est funeste pour les jeunes gens.*

DÉSŒUVRER (*zeu-vré*) v. a. (préf. *dés*, et *œuvre*). Jeter dans le désœuvrement.

DÉSOLANT (*zo-lan*), **E** adj. Qui désole : *nouvelle désolante.* ANT. **Consolant, réjouissant.**

DÉSOLATEUR, TRICE (*zo*) adj. et n. Qui désole, ravage, détruit : *fléau désolateur.* (Peu us.)

DÉSOLATION (*zo-la-si-on*) n. f. Ruine entière, destruction. Extrême affliction : *être plongé dans la désolation.* ANT. **Joie, consolation.**

DÉSOLÉ, E (*zo*) adj. Très affligé : *mère désolée.*

DÉSOLER (*zo-lé*) v. a. (lat. *desolare*). Dévaster, saccager : *la peste de 1720 désola Marseille.* Causer une grande affliction. **Se désoler** v. pr. Se livrer à la désolation, s'affliger. ANT. **Consoler, réjouir.**

DÉSOPILANT (*zo-pi-lan*), **E** adj. Propre à désopiler : *farce désopilante.* (On dit aussi DÉSOPILATIF, IVE.)

DÉSOPILATION (*zo, si-on*) n. f. *Méd.* Action de désopiler. (Vx.)

DÉSOPILER (*zo-pi-lé*) v. a. *Méd.* Faire cesser les obstructions. *Fam. Désopiler la rate* ou simplem. *désopiler*, exciter la gaieté.

DÉSORDONNÉ, E (*zor-do-né*) adj. Qui manque d'ordre : *enfant désordonné.* Déréglé, sans frein.

DÉSORDONNÉMENT (*zor-do-né-man*) adv. D'une manière désordonnée. (Peu us.)

DÉSORDONNER (*zor-do-né*) v. a. Mettre en désordre. Jeter la confusion, le trouble.

DÉSORDRE (*zor-dre*) n. m. (préf. *dés*, et *ordre*). Défaut d'ordre : *vêtements en désordre.* Confusion : *Colbert, en arrivant au pouvoir, trouva un grand désordre dans les finances.* Querelles, dissensions, troubles : *les désordres de la Fronde.* Troubles dans le fonctionnement : *l'abus de l'alcool produit dans l'estomac des désordres irréparables. Fig.* Dérèglement des mœurs : *vivre dans le désordre.* ANT. **Ordre.**

DÉSORGANISATEUR, TRICE (*zor, za*) adj. et n. Qui désorganise. ANT. **Organisateur.**

DÉSORGANISATION (*zor, za-si-on*) n. f. Action de désorganiser. Etat de ce qui est désorganisé : *la désorganisation était à son comble à la veille de 1789.*

DÉSORGANISER (*zor, zé*) v. a. Détruire l'organisation : *le chlore désorganise les tissus.* Jeter la confusion dans : *désorganiser une administration.* ANT. **Organiser.**

DÉSORIENTATION (*zo-ri-an-ta-si-on*) n. f. Action de désorienter. Son résultat.

DÉSORIENTÉ, E (*zo-ri-an-té*) adj. Qui a perdu sa direction. *Fig.* Déconcerté.

DÉSORIENTER (*zo-ri-an-té*) v. a. Faire perdre à quelqu'un son chemin, la direction qu'il doit suivre. *Fig.* Déconcerter : *cette question l'a désorienté.*

DÉSORMAIS (*zor-mé*) adv. (de *dés*, *or*, et *mais*). A partir du moment actuel.

DÉSOSSEMENT (*zo-se-man*) n. m. Action de désosser : *le désossement d'une volaille.*

DÉSOSSER (*zo-sé*) v. a. Dépouiller de ses os, de ses arêtes : *désosser un poulet, un poisson. Fig.* Décomposer dans ses détails : *désosser une phrase.*

DÉSOURDIR (*zour*) v. a. Défaire une étoffe ourdie.

DÉSOXYDANT (*zok-si-dan*), **E** adj. Qui désoxyde. N. m. : *un désoxydant.*

DÉSOXYDATION (*zok-si-da-si-on*) n. f. Action de désoxyder. (On dit aussi DÉSOXYGÉNATION.)

DÉSOXYDER (*zok-si-dé*) v. a. Enlever l'oxygène d'une substance. (On dit aussi DÉSOXYGÉNER.)

DESPOTE (*dès-po-te*) n. m. (du gr. *despotés*, maître). Souverain qui gouverne arbitrairement : *Néron fut un cruel despote. Fig.* Enclin à vouloir dominer ceux qui l'environnent : *les enfants mal élevés deviennent de véritables despotes.* Adjectiv. : *un mari despote.*

DESPOTIQUE (*dès-po*) adj. Arbitraire, tyrannique : *gouvernement despotique.*

DESPOTIQUEMENT (*dès-po-ti-ke-man*) adv. D'une manière despotique

DESPOTISME (*dès-po-tis-me*) n. m. Pouvoir absolu et arbitraire : *Hobbes a prôné le despotisme.*

DESQUAMATION (*dès-kou-a-ma-si-on*) n. f. (de *desquamer*). Enlèvement, chute des écailles. *Méd.* Phénomène pathologique, qui consiste dans l'exfoliation de l'épiderme sous forme d'écailles.

DESQUAMER (*dès-kou-a-mé*) v. a. (du préf. *dé*, et du lat. *squama*, écaille). Détacher des parties qui forment squames ou écailles. **Se desquamer** v. pr. S'enlever par écailles : *dans certaines maladies éruptives, la peau se desquame.*

DESQUELS, DESQUELLES. V. LEQUEL.

DESSABLER (*dè-sa-blé*) v. a. Oter le sable de.

DESSABOTÉ (*dé-sa*), **E** adj. Qui a perdu son sabot : *cheval dessaboté.*

DESSAISIR (*dé-sé-zir*) v. a. Déposséder d'un droit : *dessaisir un tribunal.* **Se dessaisir** v. pr. Céder, renoncer à : *se dessaisir d'un titre.*

DESSAISISSEMENT (*dè-sé-zi-se-man*) n. m. Action de dessaisir, de se dessaisir.

DESSAISONNEMENT (*dè-sé-zo-ne-man*) n. m. Action de dessaisonner.

DESSAISONNER (*dè-sé-zo-né*) v. a. Changer l'ordre successif des cultures : *dessaisonner une terre.*

DESSALÉ, E (*dè-sa-lé*) adj. *Fam.* Matois, égrillard : *une fille dessalée.*

DESSALEMENT (*dé-sa-le-man*) n. m., **DESSALAISON** (*dè-sa-lè-zon*) n. f. ou **DESSALAGE** (*dè-sa*) n. m. Action de dessaler. Son résultat. ANT. **Salage, salaison.**

DESSALER (*dè-sa-lé*) v. a. Rendre moins salé. *Pop.* Dégourdir, déniaiser. ANT. **Saler.**

DESSANGLEMENT (*dé-san-gle-man*) n. m. Action de dessangler.

Digitized by Google

DESSANGLER (*dé-san-glé*) v. a. Lâcher, défaire les sangles : *dessangler un cheval*. ANT. **Sangler.**

DESSAQUER (*dé-sa-ké*) v. a. Tirer du sac.

DESSÉCHANT (*dé-sé-chan*), **E** adj. Qui dessèche : *le simoun est un vent desséchant*.

DESSÉCHEMENT (*dé-sé-che-man*) n. m. Action de dessécher : *le desséchement des polders a enrichi la Hollande*. Etat d'une chose desséchée. Consomption.

DESSÉCHER (*dé-sé-ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre sec. Mettre à sec : *l'été dessèche les torrents*. Amaigrir. *Fig.* Rendre insensible : *dessécher le cœur*. **Se dessécher** v. pr. Devenir sec. *Fig.* S'épuiser, périr.

DESSEIN (*dé-sin*) n. m. (même orig. que *dessin*). Projet, résolution : *Henri IV avait formé de grands desseins quand la mort le surprit*. Intention : *partir dans le dessein de*. **A dessein** loc. adv. Exprès.

DESSELLER (*dé-sé-lé*) v. a. Oter la selle à.

DESSEMELER (*dè-se-me-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dessemelle*.) Oter la semelle. ANT. **Ressemeler.**

DESSERRAGE (*dé-sé-ra-je*) n. m. Action de desserrer. ANT. **Serrement.**

DESSERRER (*dé-sé-re*) n. f. Action de desserrer sa bourse, de payer : *être dur à la desserre*.

DESSERRER (*dè-sé-ré*) v. a. Relâcher ce qui est serré : *desserrer un écrou. Ne pas desserrer les dents*, ne pas dire un mot. ANT. **Serrer, resserrer.**

DESSERT (*dè-sér*) n. m. (de *desservir*, le dessert suivant le repas). Le dernier service d'un repas, composé de fromage, confitures, fruits, etc. Moment où l'on mange le dessert : *les toasts se portent au dessert*. *Fig.* Ce qui termine ; complément.

DESSERTE (*de-sér-te*) n. f. Mets desservis. Petite table destinée à recevoir ce qu'on dessert.

DESSERTIR (*de-sér*) v. a. Enlever de sa monture, en parlant d'une pierre fine. ANT. **Sertir.**

DESSERTISSAGE (*dè-sér-ti-sa-je*) n. m. Action de dessertir. ANT. **Sertissage.**

DESSERVANT (*dè-sér-van*) n. m. Prêtre qui dessert une paroisse, une succursale.

DESSERVIR (*dé-sér*) v. a. (Se conj. comme *servir*.) Enlever les plats de dessus la table. Faire le service de communication : *le chemin de fer dessert déjà les solitudes sibériennes*. Etre le desservant de : *ce vicaire dessert notre hameau*. *Fig.* Nuire à quelqu'un. ANT. **Servir.**

DESSERVOIR (*dè-sér*) n. m. Syn. de DESSERTE (meuble).

DESSICCATEUR (*dé-si-ka*) n. m. Appareil servant à la dessiccation.

DESSICCATIF, IVE (*dé-si-ka*) adj. (du lat. *dessicare*, dessécher). Qui a la propriété de dessécher : *l'huile de lin est dessiccative*. N. m. : *un dessiccatif*.

DESSICCATION (*dé-si-ka-si-on*) n. f. (de *dessiccatif*). Action d'enlever aux corps l'humidité superflue qu'ils renferment.

DESSILLER (*dè-si, ll* mll, *é*) ou **DÉCILLER** (*si, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *des*, et vx fr. *cillier*, coudre les paupières d'un oiseau de proie pour le dresser). Ouvrir, en parlant des yeux, des paupières. *Fig. Dessiller les yeux à quelqu'un*, le désabuser sur le compte d'une personne, d'une chose.

DESSIN (*dé-sin*) n. m. (subst. verb. de *dessiner*). Représentation, au crayon, à la plume ou au pinceau, d'objets, de figures, de paysages, etc. : *Léonard de Vinci a laissé d'admirables dessins*. L'art qui enseigne les procédés du dessin. *Dessin d'imitation*, celui qui s'exerce à reproduire les figures, paysages, ornements. *Dessin linéaire*, dessin technique qui a pour objet la représentation des ornements, des objets, des machines qui appartiennent à l'industrie. Plan d'un bâtiment. Ornement d'un tissu, d'une étoffe, etc. Disposition des parties d'un ouvrage littéraire, musical, etc. *Les arts du dessin*, l'architecture, la sculpture, la peinture, la gravure.

DESSINAILLER (*dé-si-na, ll* mll., *é*) v. a. Dessiner d'une façon négligée, insignifiante. (Peu us.)

DESSINATEUR, TRICE (*dé-si*) n. m. Qui sait dessiner : *Ingres est un merveilleux dessinateur*. Qui en fait profession. Artiste qui fournit des dessins modèles à l'industrie.

DESSINER (*dé-si-né*) v. a. (lat. *designare*). Reproduire, avec le crayon ou la plume, la forme des objets. Faire ressortir : *le blanc dessine les formes*. Tracer, indiquer : *dessiner un caractère*. **Se dessiner** v. pr. Développer ses formes : *sa taille se dessine bien*. Approcher d'une conclusion : *les événements se dessinent*.

DESSOLEMENT (*dé-so-le-man*) n. m. Action de dessoler un champ, d'y modifier l'ordre des cultures.

DESSOLER (*dé-so-lé*) v. a. (du préf. *des*, et du rad. de *assoler*). Changer l'ordre des cultures d'une terre labourable. ANT. **Assoler.**

DESSOLER (*dé-so-lé*) v. a. (préf. *des*, et *sole*). Oter la sole à : *dessoler un cheval*.

DESSOLURE (*dé-so*) n. f. Action de dessoler un animal, de détacher la sole ou la corne du pied.

DESSOUDER (*dé-sou-dé*) v. a. Oter, fondre la soudure. ANT. **Souder.**

DESSOUDURE (*dé-sou*) n. f. Action de dessouder.

DESSOULER (*dé-sou-lé*) v. a. Faire cesser l'ivresse. V. n. Cesser d'être ivre.

DESSOUS (*de-sou*. — Devant une voyelle, l's final se lie.) adv. de lieu servant à marquer la situation d'un objet placé sous un autre. Prép. : *sortir de dessous terre*. N. m. Partie inférieure d'une chose. Côté secret. *Avoir le dessous*, avoir du désavantage dans une lutte, une compétition : *dans le combat des Trente, les Anglais eurent le dessous*. *Fig. Connaître le dessous des cartes*, le secret de l'intrigue. Loc. adv. : **Au-dessous**, plus bas; **par-dessous**, dessous; **là-dessous**, sous cela; **ci-dessous**, ci-après, plus bas; **en dessous**, dans la partie inférieure. Sans lever les yeux : *regarder en dessous*. Loc. prép. : **Au-dessous de**, plus bas que. (Ne pas confondre avec *sous*. V. DEDANS.) ANT. **Dessus.**

DESSUINTAGE (*dè-su-in*) n. m. Action de dessuinter : *le dessuintage de la laine*.

DESSUINTER (*dè-su-in-té*) v. a. Débarrasser du suint : *on dessuinte la laine avant de la teindre*.

DESSUS (*de-su*) (préf. *des*, et *sus*) adv. de lieu marquant la situation d'une chose qui est sur une autre. N. m. La partie supérieure. *Mus.* Partie la plus haute, opposée à la basse. *Fig.* Avantage : *avoir le dessus. Le dessus du panier*, tout ce qu'il y a de mieux. Loc. adv. : **là-dessus**, sur cela; **en dessus, par-dessus, au-dessus, ci-dessus**, sur, plus haut; **de dessus**, d'une position supérieure. Loc. prép. **Au-dessus de**, plus haut que : *au-dessus des nuages*. Supérieur à : *être au-dessus de quelqu'un*. Au fig. : *un honnête homme est au-dessus de la calomnie*. Plus considérable : *au-dessus de cent francs*. Dans un âge plus avancé : *les enfants au-dessus de trois ans. Être au-dessus de ses affaires*, être dans une situation commerciale prospère. (Ne pas confondre avec *sur*. V. DEDANS.) ANT. **Dessous.**

DESTIN (*des-tin*) n. m. (subst. verb. de *destiner*). Enchaînement nécessaire et inconnu des événements : *les fatalistes croient à la toute-puissance du destin*. Destinée d'un individu : *nul ne peut fuir son destin*. Personnification mythologique de la destinée (avec une majuscule en ce sens) : *Zeus lui-même était soumis au Destin*. La vie : *finir son destin*.

DESTINATAIRE (*des-ti-na-te-re*) n. Personne à qui s'adresse un envoi.

DESTINATEUR, TRICE (*des-ti*) n. Personne qui a fait un envoi. Syn. ENVOYEUR.

DESTINATION (*des-ti-na-si-on*) n. f. Ce à quoi une chose est destinée : *la destination réelle des pyramides d'Egypte est encore incertaine*. Lieu vers lequel on dirige un objet, une personne : *remettre une lettre à sa destination*. Emploi réglé d'avance.

DESTINATOIRE (*des-ti*) adj. *Dr.* Qui règle la destination ; *une clause destinatoire*.

DESTINÉE (*des-ti-né*) n. f. (subst. particip. de *destiner*). Puissance qui règle d'avance ce qui doit être : *accuser la destinée de nos malheurs est trop facile*. Sort auquel on est réservé : *accomplir sa destinée*. Vie : *trancher la destinée de quelqu'un*.

DESTINER (*des-ti-né*) v. a. (lat. *destinare*). Fixer, déterminer la destination d'une personne ou d'une chose. Réserver : *à qui destinez-vous ces récompenses ?*

DESTITUABLE (*des-ti*) adj. Qui peut être destitué.

DESTITUER (*des-ti-tu-é*) v. a. (lat. *destituere*). Oter à un fonctionnaire son emploi : *la Cour de cassation peut destituer un magistrat inamovible*.

DESTITUTION (*des-ti-tu-si-on*) n. f. Renvoi d'un fonctionnaire : *prononcer la destitution d'un officier*.

DESTRIER ou **DEXTRIER** (*des-tri-é*) n. m. (du lat. *dexteru*, main droite [le cheval de bataille

Digitized by Google

était conduit de la main droite par l'écuyer]). Cheval de bataille. (Vx.)

DESTROYER (*dès-tro-iér*) n. m. (mot angl. signif. *exterminateur*). Contre-torpilleur à marche très rapide.

DESTRUCTEUR, TRICE (*dès-truk*) adj. et n. (lat. *destructor, trix*). Qui détruit.

DESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui peut être détruit.

DESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui peut être détruit. ANT. **Indestructible.**

DESTRUCTIF, IVE (*dès-truk*) adj. Qui cause la destruction : *le pouvoir destructif des eaux.*

DESTRUCTION (*dès-truk-si-on*) n. f. (lat. *destructio*). Action de détruire : *la Convention avait décidé la destruction de Lyon.* ANT. **Construction.**

DESTRUCTIVITÉ (*dès-truk*) n. f. Penchant à détruire : *avoir la manie de la destructivité.*

DÉSUET (*dé-su-é*), **ÉTE** adj. Tombé en désuétude : *le mot* ire *est désuet.*

DÉSUÉTUDE (*dé-su-é*) n. f. (lat. *desuetudo*). Cessation d'une coutume ou de la force obligatoire d'une loi, produite par le défaut de pratique ou d'application : *loi tombée en désuétude.*

DÉSULFURATION (*dé-sul, si-on*) n. f. Action de désulfurer : *la désulfuration des laines.*

DÉSULFURER (*sul-fu-ré*) v. a. Enlever le soufre d'une substance : *on désulfure la fonte avec de la chaux.*

DÉSUNI, E (*zu*) adj. Qui est en désaccord : *famille désunie. Cheval désuni,* dont les membres de devant ne vont pas avec ceux de derrière.

DÉSUNION (*zu*) n. f. Action de désunir. Disjonction. *Fig.* Désaccord.

DÉSUNIR (*zu*) v. a. Séparer ce qui était uni. Disjoindre. Rompre la bonne intelligence : *la question de l'esclavage désunit les Etats américains.*

DÉTACHAGE n. m. Action d'ôter les taches : *le détachage des habits.*

DÉTACHÉ, E adj. Qui n'est plus lié. *Morceaux détachés,* extraits d'un auteur. *Note détachée,* Note non liée aux autres. *Fort détaché,* fort isolé.

DÉTACHEMENT (*man*) n. m. Etat de celui qui est détaché d'une passion, d'un sentiment : *montrer un grand détachement des biens de la terre.* Troupe de soldats détachés d'un corps pour une expédition.

DÉTACHER (*ché*) v. a. (préf. *dé*, et *tache*). Oter les taches : *vêtement bien détaché.* ANT. **Tacher.**

DÉTACHER (*ché*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *attacher*). Délier une chose de ce qui l'attachait : *détacher un chien.* Oter ce qui attachait : *détacher un cordon.* Eloigner, séparer : *détacher les bras du corps.* Tirer des soldats d'un régiment, des troupes d'une armée, des vaisseaux d'une flotte, pour les envoyer en détachement. Lancer : *détacher un coup de poing. Peint.* Faire ressortir les contours des objets. *Fig.* Se dit des engagements, des affections, des occupations qu'on abandonne : *détacher son cœur du monde.* ANT. **Attacher.**

DÉTAIL (*ta, l* mll.) n. m. (subst. verb. de *détailler*). Action de diviser en morceaux. Vente des marchandises par petites quantités. Enumération complète : *détail des frais d'un acte.* Récit circonstancié d'un événement, d'une affaire : *les détails d'un procès.* **En détail** loc. adv. Dans toutes ses parties.

DÉTAILLANT (*ta, ll* mll., *an*), **E** adj. et n. Qui vend en détail : *un marchand détaillant; un détaillant.*

DÉTAILLER (*ta, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *dé*, et *tailler*). Couper en pièces. Vendre en détail. *Fig.* Exposer, raconter avec détail.

DÉTALAGE n. m. Action de détaler des marchandises. ANT. **Etalage.**

DÉTALER (*lé*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *étaler*). Oter les marchandises mises en étalage. V. n. *Pop.* Décamper en hâte : *le lièvre détale devant les chiens.*

DÉTAXE (*tak-se*) n. f. Diminution ou suppression d'une taxe : *obtenir une détaxe.*

DÉTAXER (*tak-sé*) v. a. Supprimer, réduire la taxe de : *on détaxe les denrées destinées à l'exportation.*

DÉTECTIVE (*tek*) n. m. (mot angl.). Policier anglais. Petit appareil de photographie à main, de forme parallélépipédique.

DÉTEINDRE (*tin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Faire perdre la couleur : *le chlore déteint les étoffes.* V. n. Perdre sa couleur : *les couleurs vives déteignent facilement.*

DÉTELAGE n. m. Action de dételer.

DÉTELER (*lé*) v. n. (du préf. *dé*, et du rad. de *atteler*. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je dételle.*) Détacher des animaux attelés. Absolum. : *faire dix lieues sans dételer.* ANT. **Atteler.**

DÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. Relâcher ce qui était tendu : *détendre un ressort. Fig.* : *détendre son esprit.* Diminuer la pression de : *les cylindres des machines compound détendent progressivement la vapeur.*

DÉTENIR v. a. (Se conj. comme *tenir.*) Garder en sa possession : *détenir un secret.* Retenir ce qui n'est pas à soi. Tenir en prison : *Latude fut détenu trente-deux ans à la Bastille.*

DÉTENTE (*tan-te*) n. f. (de *détendre*). Pièce du ressort d'un fusil qui le fait partir : *presser la détente.* Expansion d'un gaz soumis précédemment à une pression. *Fig.* Relâche, repos : *il y a une détente dans les esprits. Etre dur à la détente,* ne donner de l'argent qu'avec peine.

A. Détente d'une arme à feu.

DÉTENTEUR (*tan*), **TRICE** adj. et n. Qui détient, de droit ou non, une chose : *les détenteurs d'une succession.*

DÉTENTILLON (*tan-ti, ll* mll., *on*) n. m. Détente qui relève, dans une horloge, la roue des minutes.

DÉTENTION (*tan-si-on*) n. f. Action de détenir : *la détention des armes de guerre est interdite.* Etat d'un objet détenu. Etat d'une personne détenue en prison, ou d'une chose saisie par autorité de justice. Peine afflictive et infamante consistant dans un emprisonnement de cinq à vingt ans. *Détention préventive,* détention subie avant le jugement.

DÉTENU, E adj. et n. (de *détenir*). Qui est en prison.

DÉTERGENT (*tér-jan*), **E** adj. *Méd.* Qui nettoie. (On dit plus souvent DÉTERSIF.) N. m. : *un détergent.*

DÉTERGER (*tér-jé*) v. a. (lat. *detergere,* nettoyer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il détergea, nous détergeons.*) *Méd.* Nettoyer, purifier au moyen de remèdes : *déterger les intestins.*

DÉTÉRIORANT (*ran*), **E** adj. Qui est propre à détériorer. (Peu us.)

DÉTÉRIORATION (*si-on*) n. f. Action de détériorer; résultat de cette action. ANT. **Amélioration, perfectionnement.**

DÉTÉRIORER (*ré*) v. a. (du lat. *deterius, oris,* plus mauvais). Dégrader : *le sucre détériore les dents.* Rendre pire. ANT. **Améliorer, perfectionner.**

DÉTERMINABLE (*tér*) adj. Qui peut être déterminé : *quantité aisément déterminable.*

DÉTERMINANT (*tér-mi-nan*), **E** adj. Qui détermine. N. m. *Math.* Expression que l'on forme d'après certaines lois à l'aide de quantités rangées suivant un nombre égal de lignes et de colonnes.

DÉTERMINATIF, IVE (*tér*) adj. *Gram.* Qui détermine, restreint l'étendue de la signification d'un mot, comme *le, la, les, mon, ce,* etc. *Adjectifs déterminatifs,* adjectifs qui précisent la signification des noms : ce sont les adjectifs démonstratifs, possessifs, numéraux, indéfinis. *Complément déterminatif,* mot qui précise la signification d'un nom : *l'odeur de la rose est agréable. Proposition complétive déterminative,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément déterminatif : *les fables* que la Fontaine a composées *sont des chefs-d'œuvre.* N. : *un déterminatif.*

DÉTERMINATION (*tér, si-on*) n. f. Action de déterminer : *la détermination d'une date.* Résolution qu'on prend après avoir hésité. Caractère résolu : *montrer de la détermination.*

DÉTERMINÉ, E (*tér*) adj. Précisé, fixé : *heure, époque déterminée.* Hardi : *soldat déterminé.* ANT. **Incertain, vague, indécis.**

DÉTERMINÉMENT (*tér, man*) adv. D'une manière déterminée. (Peu us.)

Digitized by Google

DÉTERMINER (*tér-mi-né*) v. a. Indiquer avec précision : *Lavoisier détermina la composition de l'air.* Faire prendre une résolution : *cet événement m'a déterminé à...* Préciser le sens d'un mot. Causer : *Desaix détermina le succès de la journée de Marengo.*

DÉTERMINISME (*tér-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique qui nie l'influence personnelle sur la détermination et l'attribue tout entière à la force des motifs. *Par ext.* Doctrine qui explique les phénomènes par le seul principe de causalité.

DÉTERMINISTE (*tér-mi-nis-te*) adj. Relatif au déterminisme. N. Partisan du déterminisme.

DÉTERRÉ, E (*té-ré*) n. Personne morte retirée de terre. *Avoir l'air d'un déterré*, être pâle, défait.

DÉTERREMENT (*té-re-man*) n. m. Action de déterrer. ANT. **Enterrement.**

DÉTERRER (*té-ré*) v. a. Tirer de terre. *Fig.* Découvrir une chose, une personne difficile à trouver.

DÉTERREUR (*té-reur*) n. m. Celui qui déterre, qui découvre : *un déterreur de manuscrits.*

DÉTERSIF, IVE (*tér*) adj. Syn. de DÉTERGENT.

DÉTERSION n. f. Effet produit par les détersifs. Action de déterger : *la détersion d'une plaie.*

DÉTESTABLE (*tés-ta-ble*) adj. Qu'on doit détester. Très mauvais : *temps détestable; humeur détestable.* ANT. **Excellent, exquis, adorable.**

DÉTESTABLEMENT (*tés-ta-ble-man*) adv. D'une manière détestable.

DÉTESTATION (*tés-ta-si-on*) n. f. Horreur d'une chose. (Peu us.)

DÉTESTER (*tés-té*) v. a. (lat. *detestari*). Avoir en horreur, abhorrer, exécrer : *détester les bavardages.* ANT. **Aimer, chérir, affectionner.**

DÉTIRER (*ré*) v. a. Etendre en tirant.

DÉTIREUSE (*reu-ze*) n. f. Machine pour élargir les tissus.

DÉTISSER (*ti-sé*) v. a. Défaire un tissu.

DÉTONANT (*nan*), **E** adj. Qui produit une détonation. *Mélange détonant*, mélange de deux gaz, qui, par leur union, deviennent explosifs : *l'hydrogène, forme avec l'air un mélange détonant.*

DÉTONATEUR n. m. Capsule ou agent quelconque capable de faire détoner une substance.

DÉTONATION (*si-on*) n. f. Bruit produit par une explosion : *la détonation d'une arme à feu.*

DÉTONER (*né*) v. n. Faire subitement explosion.

DÉTONNER (*to-né*) v. n. (préf. *dé*, et *ton*). *Mus.* Chanter faux en sortant complètement du ton.

DÉTORDRE v. a. Remettre dans son premier état ce qui était tordu. ANT. **Tordre.**

DÉTORQUER (*ké*) v. a. (lat. *detorquere*). Interpréter d'une manière forcée : *détorquer un texte.*

DÉTORS (*tor*), **E** adj. Qui n'est plus tors : *fil détors.*

DÉTORSION n. f. Action de détordre. ANT. **Torsion.**

DÉTORTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. Défaire ce qui était tortillé. ANT. **Tortiller.**

DÉTOUPER (*pé*) v. a. (pour *désétouper*). Enlever l'étoupe qui bouchait un vide. Débroussailler.

DÉTOUR n. m. Changement de direction ; sinuosité, circuit, méandre : *la Seine, de Paris à Rouen, fait de nombreux détours. Fig.* Secrets replis : *les détours de l'âme humaine.* Subterfuge : *les détours de la chicane. Sans détour*, sincèrement.

DÉTOURNÉ, E adj. Peu fréquenté : *rue détournée. Fig. Voie détournée*, secrète, cachée.

DÉTOURNEMENT (*man*) n. m. (de *détourner*). Soustraction frauduleuse : *détournements de fonds.*

DÉTOURNER (*né*) v. a. Changer la direction : *détourner un cours d'eau*, et *fig.* : *détourner les soupçons.* Soustraire frauduleusement : *détourner des fonds. Fig.* Dissuader : *détourner quelqu'un d'un projet.* Dénaturer : *détourner le sens d'une phrase.* **Se détourner** v. pr. Se tourner d'un autre côté. *Fig.* Abandonner : *se détourner d'un dessein.*

DÉTRACTER (*trak-té*) v. a. Déprécier injustement ; rabaisser le mérite.

DÉTRACTEUR, TRICE (*trak*) n. Qui rabaisse le mérite : *les jaloux sont d'éternels détracteurs.* Adj. : *esprit détracteur.* ANT. **Partisan, prôneur.**

DÉTRACTION (*trak-si-on*) n. f. Action de détracter. (Peu us.)

DÉTRAQUÉ, E (*ké*) adj. et n. Se dit d'une personne dont les facultés physiques ou intellectuelles sont dérangées : *l'alcoolisme grossit le nombre des détraqués.*

DÉTRAQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de détraquer. Etat de ce qui est détraqué.

DÉTRAQUER (*ké*) v. a. (du préf. *dé*, et du vx fr. *trac*, trace). Déranger le mécanisme : *détraquer une pendule.* Déranger (un cheval) de ses bonnes allures. *Fig.* Troubler : *détraquer l'esprit.*

DÉTREMPE (*tran-pe*) n. f. (subst. verb. de *détremper*). Couleur à l'eau, à la colle et au blanc d'œuf. Ouvrage exécuté avec des couleurs de ce genre.

DÉTREMPER (*tran-pé*) v. a. Délayer dans un liquide. Oter la trempe de l'acier.

DÉTRESSE (*tré-se*) n. f. (lat. pop. *districtio*; de *districtus*, serré). Angoisse, infortune, misère : *secourir une famille dans la détresse.* Danger : *signaux de détresse.* ANT. **Abondance, prospérité.**

DÉTRESSER (*tré-sé*) v. a. (préf. *dé*, et *tresser*). Défaire ce qui est tressé. ANT. **Tresser.**

DÉTRIMENT (*man*) n. m. (lat. *detrimentum*). Dommage, préjudice : *causer un grand détriment. Au détriment de quelqu'un*, à son préjudice.

DÉTRITAGE n. m. Action de détriter.

DÉTRITER (*té*) v. a. Ecraser dans le détritoir.

DÉTRITIQUE adj. *Géol.* Se dit de tout ce qui se compose de détritus : *roches détritiques.*

DÉTRITOIR n. m. Moulin pour écraser ou broyer principalement les olives.

DÉTRITUS (*tuss*) n. m. (m. lat. signif. *broyé*). Résidu provenant de la désagrégation d'un corps.

DÉTROIT (*troi*) n. m. (du lat. *districtus*, serré). Bras de mer resserré entre deux terres : *le détroit de Gibraltar relie la Méditerranée à l'Océan.* Passage serré entre des montagnes : *le détroit des Thermopyles.*

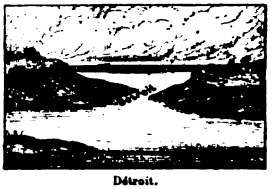

Détroit.

DÉTROMPER (*tron-pé*) v. a. Tirer d'erreur : *détromper un homme trop confiant.*

DÉTRÔNÉ, E adj. Qui a perdu son trône : *les souverains détrônés.*

DÉTRÔNER (*né*) v. a. Chasser du trône, enlever la puissance souveraine : *Jacques II fut détrôné par Guillaume d'Orange. Fig.* Faire perdre sa prééminence : *Saint-Pétersbourg a détrôné Moscou comme capitale politique de la Russie.*

DÉTROQUAGE (*ka-je*) n. m. Action de détroquer.

DÉTROQUER (*ké*) v. a. Enlever les huîtres d'un parc pour les porter au parc d'engraissement.

DÉTROUSSEMENT (*trou-se-man*) n. m. Action de détrousser.

DÉTROUSSER (*trou-sé*) v. a. Laisser retomber ce qui était troussé : *détrousser une robe. Fig.* Voler sur une voie publique et par violence : *les Touareg détroussent les caravanes.* ANT. **Trousser, retrousser.**

DÉTROUSSEUR, EUSE (*trou-seur, eu-ze*) n. et adj. Voleur qui détrousse les passants.

DÉTRUIRE v. a. (lat. *destruere*. — Se conj. comme *conduire.*) Ruiner, anéantir, démolir, abattre. *Fig.* : *détruire une légende.* ANT. **Bâtir, édifier.**

DETTE (*dé-te*) n. f. (lat. *debitum*; de *debere*, devoir). Ce qu'on doit : *être perdu de dettes. La dette publique*, ensemble des engagements à la charge d'un Etat. *Fig. Payer sa dette à son pays*, faire son service militaire; *à la nature*, mourir; *à la société*, être exécuté. PROV. : **Qui paye ses dettes s'enrichit**, on crée ou on augmente son crédit en payant ses dettes. ANT. **Créance.**

DEUIL (*deu, l* mll.) n. m. (du lat. *dolere*, s'affliger). Douleur causée par une grande calamité, par la mort

Digitized by Google

de quelqu'un : *la mort de Turenne fut un deuil national*. Signes extérieurs du deuil ; en particulier, vêtements, le plus souvent noirs, que l'on porte quand on est en deuil : *porter son deuil*. Temps pendant lequel on les porte. Tentures funèbres. Cortège funèbre : *suivre le deuil*. *Fig.* Affliction, tristesse : *jour de deuil*. *Poét.* Ténèbres ; aspect triste : *le deuil de la nature*. *Fig. Faire son deuil d'une chose*, se résigner à en être privé. ANT. **Allégresse, joie.**

DEUTO (du gr. *deuteros*, second), particule qui s'emploie, dans la nomenclature chimique, pour indiquer une deuxième proportion d'un corps, comme *deutosulfure*, *deutochlorure*, etc.

DEUTOSULFURE n. m. Sulfure de second degré.

DEUTOXYDE (*tok-si-de*) n. m. Second degré d'oxydation d'un corps.

2

DEUX (*deû*. — Devant une voyelle ou un h non aspiré, l'x se prononce comme *z* : *deu-zhommes*) adj. num. (lat. *duo*). Nombre double de l'unité. Deuxième : *tome deux*. N. m. Chiffre qui représente ce nombre. Le deuxième jour du mois.

DEUX-NUIT (*deû-u-it'*) n. m. invar. *Mus.* Mesure peu usitée à deux temps, ayant la noire pour unité de mesure.

DEUXIÈME (*deu-zi*) adj. num. ord. de *deux*. Personne qui occupe le second rang. N. m. Etage d'une maison qui est au-dessus du premier.

DEUXIÈMEMENT (*deu-zi-è-me-man*) adv. En second lieu, dans une énumération.

DEUX-MÂTS (*mâ*) n. m. Bâtiment à deux mâts.

DEUX-POINTS (*poin*) n. m. Typogr. Signe de ponctuation, figuré par deux points superposés (:).

DEUX-QUATRE (*ka-tre*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, qui a la blanche pour unité de mesure.

DEUX-SEIZE (*sé-ze*) n. m. invar. *Mus.* Mesure à deux temps, peu usitée, ayant la croche pour unité de mesure.

DEUX-TEMPS (*tan*) n. m. *Mus.* Mesure écrite comme une mesure à quatre temps, mais qui se bat à deux, et s'indique par un C barré verticalement.

DEVALER (*lé*) v. a. (préf. *dé*, et *val*). Transporter en bas : *dévaler du vin à la cave*. V. n. Aller de haut en bas : *les torrents dévalent des montagnes*.

DÉVALISER (*zé*) v. a. (préf. *dé*, et *valise*). Voler à quelqu'un ses effets, son argent.

DÉVALISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Qui dévalise.

DEVANÂGARI n. m. Ecriture moderne du sanscrit classique. Adj. : *écriture devanâgari*.

DEVANCEMENT (*man*) n. m. Action de devancer : *devancement d'appel*.

DEVANCER (*sé*) v. a. (rad. *devant*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il devança, nous devançons*.) Précéder dans la marche ou l'arrivée : *les éclaireurs devancent l'armée*. Précéder dans l'ordre du temps : *l'aurore devance le soleil*. *Devancer l'appel*, s'engager avant d'être appelé sous les drapeaux. *Fig.* Surpasser : *devancer tous ses rivaux*. ANT. **Suivre, succéder.**

DEVANCIER (*si-é*), **ÈRE** n. Prédécesseur dans une fonction, une carrière quelconque, un genre d'études : *Lamarck fut le devancier de Darwin*. Pl. m. Aïeux, ancêtres : *imiter ses devanciers*. ANT. **Successeur.**

DEVANT (*van*) prép. (préf. *de*, et *avant*). A l'opposite, en face de, en avant de : *regarder devant soi*. Antérieurement : *devant le déluge*. (Vx.) En présence de : *devant le tribunal*. Adv. En avant : *marcher devant*. N. m. Partie antérieure : *passer par devant*. *Prendre les devants*, partir avant quelqu'un. *Fig.* Prévenir quelqu'un. Loc. prép. : **Au-devant de**, à la rencontre : *aller au-devant de quelqu'un ; par-devant*, en présence de (se dit surtout en terme de pratique) : *par-devant notaire*. **Ci-devant.** V. CI. ANT. **Derrière, arrière.**

DEVANTIER (*ti-é*) n. m. Tablier que portent les femmes du peuple. (Vx.)

DEVANTIÈRE (*ti*) n. f. Long tablier ou jupe fendue par derrière, que portent les femmes pour monter à cheval à califourchon.

DEVANTURE n. f. Revêtement de boiserie qui garnit le devant d'une boutique.

DÉVASTATEUR, TRICE (*vas-ta*) adj. et n. Qui dévaste : *Attila fut un grand dévastateur*.

DÉVASTATION (*vas-ta-si-on*) n. f. Action de dévaster. Son résultat : *les dévastations de la guerre*.

DÉVASTER (*vas-té*) v. a. (lat. *devastare*). Rendre désert, ravager, ruiner, désoler, infester : *Louvois fit dévaster le Palatinat en 1688*.

DÉVEINARD (*vè-nar*) n. m. Qui a de la déveine.

DÉVEINE (*vé-ne*) n. f. (préf. *dé*, et *veine*). Mauvaise chance persévérante.

DÉVELOPPABLE (*lo-pa-ble*) adj. Qui peut être développé : *la surface du cône est développable*.

DÉVELOPPANTE (*lo-pan-te*) adj. f. *Géom. Courbe développante*, courbe considérée comme décrite par l'extrémité d'un fil d'abord enroulé sur une courbe à laquelle il est fixé par son autre extrémité, et que l'on déroule de façon qu'il reste toujours tendu. N. f. : *une développante*.

DÉVELOPPATEUR (*lo-pa*) n. m. *Photogr.* Corps susceptible de développer l'image latente. (On dit plus souvent RÉVÉLATEUR.)

DÉVELOPPÉE (*lo-pé*) n. f. *Géom. Développée d'une courbe plane*, courbe lieu de ses centres de courbure.

DÉVELOPPEMENT (*lo-pe-man*) n. m. Action de développer ; son résultat. Croissance des corps organisés. Extension progressive : *le développement des sciences*. *Alg.* et *Géom.* Action de développer.

DÉVELOPPER (*lo-pé*) v. a. (du préf. *dé*, et du rad. de *envelopper*). Ôter l'enveloppe de quelque chose : *développer un paquet*. Dérouler, déployer : *développer une carte*. Donner de l'accroissement, de la force : *la gymnastique développe le corps*. *Fig.* Expliquer avec détail : *développer sa pensée*. *Géom. Développer une surface*, l'appliquer sur une autre. *Alg. Développer une fonction, une série*, trouver les différents termes qui y sont renfermés. *Développer un calcul*, effectuer les opérations indiquées de manière que chaque résultat partiel soit le plus simple possible. *Photogr.* Faire apparaître l'image sur la gélatine sensibilisée, après l'exposition de celle-ci dans la chambre noire. **Se développer** v. pr. S'étendre ; devenir plus ample, plus fort, progresser : *la raison se développe avec l'âge*. ANT. **Envelopper.**

DEVENIR v. n. (lat. *devenire*. — Se conj. comme *venir*.) Etre en voie d'être quelque chose : *de riche devenir pauvre*. *Devenir à rien*, maigrir. Se réduire considérablement. **Le devenir** n. m. Mouvement progressif par lequel les choses se transforment.

DÉVERGONDAGE (*vèr-ghon*) n. m. Libertinage effronté : *le dévergondage fut à son comble sous la Régence*. *Fig.* Ecarts extrêmes : *dévergondage d'imagination*.

DÉVERGONDÉ, E (*vèr-ghon-dé*) adj. et n. (préf. *dé*, et *vergogne*). Qui mène publiquement une vie licencieuse. ANT. **Retenu, modéré, modeste.**

DÉVERGONDER [*vèr-ghon-dé*] **(SE)** v. pr. Se jeter dans le dévergondage.

DÉVERGUER (*vèr-ghé*) ou **DÉSENVERGUER** (*zan-vèr-ghé*) v. a. Dépouiller de ses vergues.

DÉVERNIR (*vèr*) v. a. Oter le vernis de.

DÉVERROUILLER (*vè-rou, ll* mll., *é*) v. a. Tirer le verrou : *déverrouiller une porte*.

DEVERS (*vèr*) prép. (préf. *de*, et *vers*). Du côté de. **Par devers** loc. prép. En présence de : *par devers le juge*. En la possession de : *retenir par devers soi*.

DEVERS, E (*vèr, vèr-se*) adj. Qui n'est pas droit, d'aplomb. N. m. Pente.

DÉVERSEMENT (*vèr-se-man*) n. m. Action de déverser les eaux d'un canal ; son effet. Action de pencher d'un côté : *le déversement des couches géologiques*.

DÉVERSER (*vèr-sé*) v. n. Pencher, incliner : *ce mur déverse*. Epancher, se répandre. V. a. Epancher, faire couler. *Fig.* Répandre : *déverser le mépris sur...*

DÉVERSOIR (*vèr*) n. m. Endroit par où s'épanche l'excédent de l'eau d'un canal, d'un étang, etc.

DÉVÊTIR v. a. (Se conj. comme *vêtir*.) Dégarnir d'habits. **Se dévêtir** v. pr. Se dégarnir d'habits. ANT. **Vêtir.**

DÉVÊTISSEMENT (*ti-se-man*) n. m. *Dr.* Dessaisissement. (Peu us.)

DÉVIATEUR, TRICE adj. Qui produit la déviation : *les masses de fer exercent sur l'aiguille de la boussole une influence déviatrice*.

Digitized by Google

DÉVIATION (*si-on*) n. f. Action de dévier : *déviation de la lumière*. Changement dans la direction naturelle : *déviation des os*. *Fig.* Ecart, variation dans la conduite : *déviation de principes*. Passage d'humeurs dans des canaux qui ne leur sont pas affectés.

DÉVIDAGE n. m. Action de dévider.

DÉVIDER (*dé*) v. a. (préf. *dé*, et *vider*). Mettre en écheveau ou en peloton du fil, de la soie, etc. : *dévider un cocon*. Faire passer entre ses doigts : *dévider son rosaire*. *Fig.* Démêler.

Dévidoir.

DÉVIDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui dévide.

DÉVIDOIR n. m. Instrument pour dévider.

DÉVIER (*vi-é*) v. a. (lat. *deviare*. — Se conj. comme *prier*.) Se détourner : *dévier de sa direction*. Au fig. : *dévier du droit chemin*. V. a. Faire sortir de sa direction : *dévier vers un innocent les soupçons du juge*.

DÉVIN, ERESSE (*vé-se*) n. (lat. *divinus*, divin). Qui prétend découvrir les choses cachées et prédire l'avenir. *Fam. Je ne suis pas devin*, je ne puis pas savoir ce qu'on ne me dit pas. Adj. *Serpent devin* ou substantiv. *devin*, nom vulgaire du boa constrictor.

DÉVINABLE adj. Qui peut être deviné. (Peu us.)

DEVINER (*né*) v. a. (de *devin*). Prédire ce qui doit arriver : *deviner l'avenir*. Juger par conjecture : *j'avais deviné qu'il pleuvrait*. Pénétrer : *deviner un homme*. Trouver le mot de : *deviner une énigme*.

DEVINETTE (*né-te*) n. f. Ce que l'on donne à deviner : *poser une devinette*. Jeu où il faut deviner.

DEVINEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Se dit familièrement d'une personne qui devine.

DÉVIRAGE n. m. Action de dévirer : *le dévirage d'un cabestan*. Desserrement d'une vis sous l'influence de chocs.

DÉVIRER (*ré*) v. a. Tourner en sens contraire : *dévirer un treuil*.

DEVIS (*vi*) n. m. (subst. verb. de *deviser*). Propos, entretien familier. (Vx.) Etat détaillé d'un ouvrage d'architecture, de menuiserie, etc., avec les prix estimatifs : *établir un devis*.

DÉVISAGER (*za-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il dévisagea, nous dévisageons*.) Défigurer, déchirer le visage. Regarder au visage avec insistance.

DEVISE (*vi-ze*) n. f. (subst. verb. de *deviser*). Figure emblématique, avec une courte sentence qui l'explique. Paroles caractéristiques exprimant, d'une manière concise, une pensée, un sentiment : *la devise du drapeau est* **Honneur et Patrie**. *Blas*. Courte sentence qui se place en dessous de l'écu d'armes.

DEVISER (*zé*) v. n. (lat. pop. *divisare*; de *dividere*, diviser). S'entretenir familièrement.

DÉVISSAGE (*vi-sa-je*) n. m. Action de dévisser. (On dit quelquef. DÉVISSEMENT.)

DÉVISSER (*vi-sé*) v. a. Oter les vis qui fixent un objet. Séparer des objets vissés. ANT. **Visser**.

DÉVITRIFIABLE adj. Qui peut être dévitrifié.

DÉVITRIFICATION (*si-on*) n. f. Action de se dévitrifier, que subit le verre par l'action prolongée de la chaleur : *la dévitrification donne au verre l'aspect de la porcelaine*.

DÉVITRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Opérer la dévitrification.

DÉVOIEMENT (*voi-man*) ou **DÉVOÎMENT** (*man*) n. m. (de *dévoyer*). Flux de ventre. *Archit.* Inclinaison d'un tuyau de cheminée ou de descente.

DÉVOILEMENT (*man*) n. m. Action de dévoiler.

DÉVOILER (*lé*) v. a. Oter le voile de. *Fig.* Découvrir, révéler : *dévoiler un secret*.

DÉVOÎMENT n. m. V. DÉVOIEMENT.

DEVOIR v. a. (lat. *debere*. — *Je dois, tu dois, il doit, nous devons, vous devez, ils doivent. Je devais, nous devions. Je dus, nous dûmes. Je devrai, nous devrons. Dois, devons, devez. Que je doive, que nous devions. Que je dusse, que nous dussions. Devant, dû, due.*) Etre tenu de payer : *devoir cent francs*. Etre redevable : *devoir la vie à quelqu'un*. Etre obligé à quelque chose par la loi, la morale, les convenances : *un fils doit le respect à ses parents*. Suivi d'un infinitif, indique la nécessité : *tout doit finir ;* l'intention : *il doit vous accompagner ;* l'état probable : *il doit être riche aujourd'hui*.

DEVOIR n. m. Ce à quoi on est obligé : *le devoir est un commandement catégorique*. *Rentrer dans le devoir*, rentrer dans l'obéissance : *Turenne, un moment égaré dans la Fronde, rentra vite dans le devoir*. *Se mettre en devoir de*, se préparer à. Exercice qu'un maître donne à ses élèves. Pl. Hommages, marques de civilité : *rendre ses devoirs à quelqu'un*. *Derniers devoirs*, honneurs funèbres.

DÉVOLE n. f. (préf. *dé*, et *vole*). Etat du joueur qui manque la vole. *Fig. Etre en dévole*, être en perte.

DÉVOLER (*lé*) v. n. Etre en dévole.

DÉVOLU, E adj. (du lat. *devolutus*, attribué). Echu par droit. N. m. *Jeter son dévolu sur quelque chose*, y prétendre.

DÉVOLUTAIRE (*té-re*) n. m. Celui qui a obtenu un dévolu sur un bénéfice ecclésiastique.

DÉVOLUTIF, IVE adj. (de *dévolu*). Qui fait qu'une chose passe d'une personne à une autre.

DÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (de *dévolutif*). *Dr.* Transmission d'un droit. Droit qui, dans certains pays, donnait la succession aux filles d'un premier mariage, de préférence aux fils nés d'un second lit. *Guerre de Dévolution*, v. *Part. hist.*

DÉVONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. Se dit de certains terrains de dépôt, dont le type se trouve dans le comté de Devon, en Angleterre. N. m. : *le dévonien*.

DÉVORANT (*ran*), **E** adj. Qui dévore : *lion dévorant*, et, au fig. : *flamme dévorante ; soucis dévorants*. Excessif : *faim dévorante*.

DÉVORATEUR, TRICE adj. Qui dévore.

DÉVORER (*ré*) v. a. (lat. *devorare*). Manger en déchirant avec les dents, en parlant des bêtes féroces. Manger avidement. *Fig.* Consumer, détruire : *la flamme dévore tout ; l'ennui le dévore*. Dissiper : *dévorer son patrimoine*. Ruiner : *dépenses qui dévorent une maison*. *Dévorer un livre*, le lire avec empressement. *Dévorer des yeux*, regarder avec avidité, avec passion. *Dévorer un affront*, le souffrir sans se plaindre. *Dévorer ses larmes*, les retenir.

DÉVOT, E (*vô, o-te*) n. et adj. (du lat. *devotus*, dévoué). Qui a du zèle pour les pratiques religieuses : *Molière a raillé les faux dévots*. Qui affecte ce zèle. Qui porte à la dévotion : *livre dévot*. *Fig.* Personne dévouée à quelqu'un ou à quelque chose : *les dévots du pouvoir*.

DÉVOTEMENT (*man*) adv. Avec dévotion. (On dit quelquef. DÉVOTIEUSEMENT).

DÉVOTION (*vô-si-on*) n. f. Attachement aux pratiques religieuses : *l'hypocrisie de la dévotion est la plus impardonnable de toutes*. *Faire ses dévotions*, se confesser et communier. *Etre à la dévotion de quelqu'un*, lui être entièrement dévoué.

DÉVOUÉ, E adj. Plein de dévouement : *un ami dévoué*.

DÉVOUEMENT (*voû-man*) ou **DÉVOÛMENT** (*man*) n. m. Action de dévouer ou de se dévouer : *le dévouement du chevalier d'Assas sauva l'armée française à Klostercamp*. Abandonnement entier aux volontés d'un autre ; disposition à le servir en toutes circonstances.

DÉVOUER (*é*) v. a. (préf. *dé*, et *vouer*). Vouer. Consacrer par un vœu : *dévouer ses enfants à la patrie*. Livrer en proie : *dévouer à la haine*. **Se dévouer** v. pr. Se sacrifier : *se dévouer pour le salut de tous*. *Se dévouer à quelqu'un*, s'abandonner sans réserve à ses volontés.

DÉVOÛMENT n. m. V. DÉVOUEMENT.

DÉVOYÉ, E (*voi-ié*) adj. et n. Sorti du droit chemin : *voyageur dévoyé*. *Fig.* : *esprit dévoyé*.

DÉVOYER (*voi-ié*) v. a. (préf. *dé*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Détourner du chemin. Donner le dévoiement. *Fig.* Détourner de sa direction. **Se dévoyer** v. pr. Sortir de la bonne voie.

DEXTÉRITÉ (*déks-té*) n. f. (lat. *dexteritas* ; de *dexter*, droit). Adresse des mains : *certains prestidigitateurs montrent une dextérité invraisemblable*. *Fig.* Adresse de l'esprit, habileté : *conduire une intrigue avec dextérité*. ANT. **Gaucherie, maladresse**.

Digitized by Google

DEXTRE (*dèks-tre*) adj. (lat. *dextra*). Droit, situé à droite. (Employé encore en blason.) N. f. La main droite (Vx.)

DEXTREMENT (*dèks-tre-man*) adv. Avec dextérité, adroitement.

DEXTRINE (*dèks-tri-ne*) n. f. Matière gommeuse extraite de l'amidon : *la dextrine sert d'apprêt en teinturerie.*

DEXTRINÉ, E (*dèks-tri*) adj. Enduit de dextrine.

DEXTROCHÈRE (*dèks-tro-kè-re*) n. m. (du lat. *dexter*, droit, et du gr. *kheir*, main). *Blas.* Bras droit représenté tenant une arme ou tout autre objet.

DEXTROGYRE (*dèks-tro*) adj. (lat. *dexter*, droit, et *gyrus*, tour). Qui tourne vers la droite. *Physiq.* Qui dévie à droite le plan de polarisation : *cristal dextrogyre.*

DEXTROSUM (*dèks-tror-som'*) adj. inv. et adv. (m. lat.). Qui va de gauche à droite. ANT. **Sonestrorsum.**

DEY (*de*) n. m. (arabe *dai*, oncle). Autrefois, chef du gouvernement d'Alger : *le dey Husseïn fut détrôné par la France en 1830.*

DI (du lat. *dis*, deux fois) préf. indiquant la duplication.

DIA interj. Cri des charretiers pour faire aller leurs chevaux à gauche. *N'entendre ni à huhau* (ou *à hue*) *ni à dia*, n'écouter aucune raison.

DIABÈTE n. m. (gr. *diabêtês*). Maladie caractérisée par une excrétion très abondante d'urine contenant une matière sucrée : *la guérison du diabète exige un régime alimentaire très sévère.*

DIABÉTIQUE adj. Qui se rapporte au diabète : *le coma diabétique.* N. Attaqué du diabète.

DIABÉTOMÈTRE n. m. (de *diabète*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à doser la quantité de sucre contenue dans une urine.

DIABLE n. m. (du gr. *diabolos*, calomniateur). Démon, esprit malin : *être possédé du diable. Ne craindre ni Dieu ni diable*, se dit d'une personne méchante qu'aucune crainte n'arrête. *Fig.* et *fam. Diable incarné*, personne très méchante. *Pauvre diable*, misérable. *Bon diable*, bon garçon. *Beauté du diable*, fraîcheur de jeunesse. *Faire le diable à quatre*, faire du vacarme. *Avoir le diable au corps*, être très actif ou fort tourmentant. *Envoyer au diable*, rebuter avec colère. *C'est là le diable*, ce qu'il y a de fâcheux, de difficile. Chariot à deux roues basses, servant au transport des lourds fardeaux. Tuyau de tôle noire pour activer le feu d'un fourneau. Interj. Marque l'impatience, la désapprobation, la surprise : *diable! mauvaise affaire.* Loc. adv. : **En diable**, fort, extrêmement. **Au diable**, loin : *au diable les importuns!* **Au diable vauvert** (et non *au diable au vert* ou *au diable vert*), très loin, si loin qu'on n'en revient pas. Loc. PROV. : **Tirer le diable par la queue**, avoir de la peine à vivre. **Loger le diable dans sa bourse**, n'avoir pas le sou. **C'est le diable à confesser**, c'est une chose extrêmement difficile.

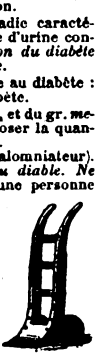
Diable.

DIABLEMENT (*man*) adv. *Fam.* Excessivement.

DIABLERIE (*ri*) n. f. Sortilège, maléfice : *la diableries florissait au moyen âge.* Intrigue. Malice, pétulance : *il faut être indulgent aux diableries des enfants.* Scènes, pièces populaires où figurent des diables : *les diableries de Callot.*

DIABLESSE (*blè-se*) n. f. Diable femelle. Femme méchante, acariâtre.

DIABLETEAU ou **DIABLOTEAU** (*tô*) n. m. Petit diable.

DIABLON ou **DIABLOT** (*blo*) n. m. *Mar.* Voile qui se hisse au-dessus du diablotin.

DIABLOTIN n. m. Petit diable. *Fig.* Enfant vif et espiègle. *Mar.* Voile d'étai du perroquet de fougue.

DIABOLIQUE adj. Qui vient du diable : *sensation diabolique.* Très méchant, pernicieux : *invention diabolique.* Difficile : *chemin diabolique.*

DIABOLIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec une méchanceté diabolique.

DIACHAINE (*kè-ne*) ou **DIAKÈNE** n. m. Fruit composé de deux achaines.

DIACHYLON (*chi*) ou **DIACHYLUM** (*chi-lom'*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *khulos*, suc). Sorte d'emplâtre qu'on emploie en médecine comme fondant et résolutif. Adj. : *emplâtre diachylon.*

DIACODE n. m. (gr. *dia*, avec, et *kôdeia*, tête de pavot). Sirop de têtes de pavots blancs. Adj. : *sirop diacode.*

DIACONAL, E, AUX adj. Qui a rapport au diacre : *exercer les fonctions diaconales.*

DIACONAT (*na*) n. m. Le second des ordres sacrés, conféré aux diacres.

DIACONESSE (*nè-se*) n. f. Veuve ou fille qui, dans la primitive Eglise, remplissait certaines fonctions ecclésiastiques. Dans certaines sectes protestantes, femme qui se consacre à des œuvres de piété.

DIACOPE ou **DIACOPÉE** (*pé*) n. f. Fracture longitudinale d'un os, surtout des os du crâne.

DIACOUSTIQUE (*kous-ti-ke*) n. f. Partie de la physique où l'on étudie la réfraction des sons.

DIACRE n. m. (gr. *diakonos*, serviteur). Qui a reçu l'ordre immédiatement inférieur à la prêtrise : *le diacre sert le prêtre ou l'évêque à l'autel.*

DIACRITIQUE adj. (gr. *diakritikos*). *Gram. hébr.* Se dit de certains signes typographiques ou points qui modifient le son de la lettre à laquelle ils sont attachés. *Méd.* Se dit des signes qui permettent de distinguer une maladie d'une autre.

DIADELPHE (*dèl-fe*) adj. Qui a les caractères de la diadelphie.

DIADELPHIE (*dèl-fi*) n. f. (du préf. *di*, et du gr. *adelphos*, frère). Classe de plantes dont les étamines sont soudées par les filets en deux faisceaux égaux, dans le système de Linné.

DIADÈME n. m. (gr. *diadêma*). Bandeau royal : *ceindre le diadème. Fig.* La royauté. Riche ornement de tête pour les femmes.

Diadème.

DIADOQUE n. m. (du gr. *diadokhos*, successeur). Titre des généraux qui se disputèrent l'empire d'Alexandre. Auj., le prince héritier de Grèce.

DIAGNOSE (*agh-nô-ze*) n. f. (gr. *diagnôsis*, connaissance). Caractéristique abrégée d'une plante, qui la distingue des autres. Art de faire un diagnostic.

DIAGNOSTIC (*agh-nos-tik*) n. m. (du gr. *diagnôsis*, connaissance). Partie de la médecine qui s'attache à reconnaître les maladies d'après leurs symptômes : *le diagnostic dicte le traitement de la maladie.*

DIAGNOSTIQUE (*agh-gnos-ti-ke*) adj. Se dit des signes qui font connaître la nature des maladies : *les signes diagnostiques de la fièvre typhoïde.*

DIAGNOSTIQUER (*agh-nos-ti-ké*) v. a. (de *diagnostic*). Déterminer d'après les symptômes.

DIAGONAL, E, AUX adj. (gr. *dia*, à travers, et *gônia*, angle). Se dit d'une droite qui va d'un angle, d'une figure rectiligne à un angle opposé. N. f. Cette droite : *les diagonales d'un carré, d'un rectangle sont égales.*

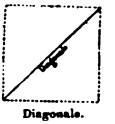
Diagonale.

DIAGONALEMENT (*man*) adv. En diagonale.

DIAGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *diagramma*). Figure graphique propre à représenter un phénomène déterminé. *Bot. Diagramme d'une fleur*, sorte de plan où sont représentés le nombre et la disposition relative des pièces de ses verticilles.

DIAGRAPHE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *graphein*, dessiner). Instrument qui permet de reproduire, sans connaître le dessin et d'après le principe de la chambre claire, les objets qu'on a devant les yeux.

DIAGRAPHIE (*fi*) n. f. Art de dessiner au moyen du diagraphe.

DIAGRAPHIQUE adj. Qui a rapport au diagraphe : *dessin diagraphique.*

DIAGRAPHITÉ n. m. Roche schisteuse dont on fait des crayons à dessin.

DIALECTAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport au dialecte : *formes dialectales.*

DIALECTE (*lèk-te*) n. m. (gr. *dialektos*). Variété régionale d'une langue : *l'attique est le plus littéraire des dialectes grecs.*

DIALECTICIEN (*lèk-ti-si-in*) n. m. (gr. *dialektikos*). Qui sait, enseigne la dialectique. Qui donne à ses raisonnements une forme méthodique : *Joseph de Maistre est un redoutable dialecticien.*

DIALECTIQUE (*lèk-ti-ke*) adj. (du gr. *dialegomai*, je discours). Qui est du ressort de la dialectique. N. f. Art de raisonner méthodiquement et avec justesse.

DIALECTIQUEMENT (*lèk-ti-ke-man*) adv. En dialecticien.

Digitized by Google

DIALOGIQUE adj. Qui est écrit en forme de dialogue : *discussion dialogique*.

DIALOGISME (*jis-me*) n. m. L'art, le genre du dialogue.

DIALOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *dia*, avec, et *logos*, discours). Conversation entre plusieurs personnes. Ouvrage littéraire en forme de conversation : *Socrate est le principal acteur des* Dialogues *de Platon*.

DIALOGUER (*ghé*) v. n. Converser, s'entretenir. Faire parler entre elles plusieurs personnes sur la scène : *Alexandre Dumas dialogue avec verve*. V. a. Mettre en dialogue : *dialoguer une scène*.

DIALYSE (*li-ze*) n. f. Analyse chimique, fondée sur la propriété que possèdent certains corps de traverser facilement les membranes poreuses.

DIALYSER (*zé*) v. a. Opérer la dialyse.

DIALYSEUR (*zeur*) n. m. Instrument à l'aide duquel on effectue la dialyse.

DIAMAGNÉTIQUE adj. Se dit d'un corps qui jouit de la propriété d'être repoussé par un aimant.

DIAMAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes que présentent les corps diamagnétiques.

DIAMANT (*man*) n. m. (du gr. *adamas*, *antos*, indomptable). Pierre précieuse : *le diamant à l'état natif est entouré d'une gangue*. — Ce corps, qui n'est que du carbone pur cristallisé, est le plus brillant, le plus dur, le plus limpide des minéraux. Il est insoluble dans tous les agents chimiques ; il raye tous les corps et ne peut être rayé par aucun ; aussi ne l'use-t-on qu'au moyen de sa propre poussière. Objet de luxe et de parure par son éclat et sa rareté, il sert aux vitriers pour couper le verre, aux horlogers pour faire des pivots de montre, aux lapidaires pour polir des pierres fines. On le trouve principalement dans l'Inde, au Brésil, dans l'Afrique australe et en Australie. Le *Régent* (ainsi nommé parce qu'il fut acheté pendant la minorité de Louis XV par le duc d'Orléans, alors régent de France) est regardé comme le plus beau et le plus pur des diamants de l'Europe. Il pèse 136 carats (27 grammes). Sous la dénomination de *diamants de la couronne*, on comprenait, en France, les joyaux qui faisaient partie de la dotation mobilière du souverain.

DIAMANTAIRE (*tè-re*) adj. Dont l'éclat se rapproche de celui du diamant : *pierres diamantaires*. N. m. Qui travaille ou vend le diamant.

DIAMANTÉ, E adj. Garni de diamants. Saupoudré de poudre de verre ou d'acier : *fleurs diamantées*.

DIAMANTER (*té*) v. a. Donner l'éclat du diamant : *les rayons du soleil diamantent les gouttes de rosée*.

DIAMANTIFÈRE adj. Qui contient du diamant : *terrains diamantifères du Transvaal*.

DIAMANTIN, E adj. Qui a la dureté ou l'éclat du diamant.

DIAMÉTRAL, E, AUX adj. Qui appartient au diamètre : *ligne diamétrale*.

DIAMÉTRALEMENT (*man*) adv. Dans le sens du diamètre. *Fig.* Tout à fait : *le spiritualisme et le matérialisme sont deux idées diamétralement opposées*.

DIAMÈTRE n. m. (gr. *dia*, à travers, et *metron*, mesure). Ligne droite qui passe par le centre d'un cercle, et se termine de part et d'autre à la circonférence : *le diamètre, qui partage la circonférence en deux parties égales, est la plus grande des cordes*. (V. CIRCONFÉRENCE.) La plus grande largeur d'une chose ronde.

DIANDRIE (*drî*) n. f. (du préf. *di*, et du gr. *anêr*, *andros*, mâle). Classe de plantes à deux étamines, dans le système de Linné.

DIANE n. f. (espagn. *diana*). Batterie de tambour ou sonnerie de clairon, de trompette, au point du jour, pour réveiller les soldats : *battre, sonner la diane*.

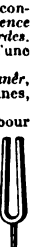

Diapason.

DIANTRE interj. Mot qu'on emploie pour *diable!*

DIANTREMENT (*man*) adv. Forme euphémique de *diablement*.

DIAPASON (*zon*) n. m. (gr. *dia*, à travers, et *pasôn*, toutes [les notes]). Étendue des sons qu'une voix ou un instrument peut parcourir : *le diapason d'une voix humaine comprend en général deux octaves*. (On dit mieux, en ce sens, ÉTENDUE ou REGISTRE.) Petit instrument d'acier, à deux branches, qui donne le ton : *le diapason normal donne le la naturel*. Sorte de mesure dont se servent les fondeurs de cloches pour déterminer le poids, l'épaisseur, les dimensions qu'ils doivent donner à une cloche. *Fig.* Niveau. Etat comparatif. Etat habituel : *se mettre au diapason de son interlocuteur*.

DIAPASONNER (*zo-né*) v. a. Mettre au diapason.

DIAPÉDÈSE (*dé-ze*) n. f. Migration, hors des vaisseaux, des globules blancs du sang.

DIAPHANE adj. (gr. *dia*, à travers, et *phainein*, paraître). Qui laisse passer la lumière, sans qu'on puisse distinguer au travers les objets : *le verre dépoli est diaphane. Par ext.* Transparent : *l'eau est diaphane*.

DIAPHANÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est diaphane.

DIAPHORÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diaphorêsis*). Transpiration.

DIAPHRAGMATIQUE (*fragh-ma*) adj. Qui a rapport au diaphragme : *hernie diaphragmatique*.

DIAPHRAGME (*fragh-me*) n. m. (gr. *dia*, entre, et *phrassein*, séparer par une cloison). Muscle très large et fort mince, qui sépare la poitrine de l'abdomen : *les contractions anormales du diaphragme provoquent le hoquet*. Cloison qui sépare les deux narines. *Bot.* Cloison qui partage en plusieurs loges un fruit capsulaire. Cloison dans l'intérieur d'une machine. *Phot.* Dans un instrument d'optique, écran percé d'un trou qui ne laisse passer que les rayons utiles.

Diaphragme (phot.).

DIAPHYSE (*fi-ze*) n. f. Corps des os longs.

DIAPRÉ, E adj. De couleurs variées. *Prune diaprée*, ou subst. *diaprée*, n. f. Variété de prune.

DIAPRER (*pré*) v. a. (de l'anc. fr. *diapre*, drap à fleurs). Varier de plusieurs couleurs. *Fig.* Emailler d'ornements variés.

DIAPRURE n. f. Variété de couleurs d'un objet diapré : *les diaprures des prairies*.

DIARRHÉE (*a-ré*) n. f. (gr. *dia*, à travers, et *rhein*, couler). Evacuation alvine, liquide et fréquente : *les fruits verts donnent la diarrhée*.

DIARRHÉIQUE (*a-ré-i-ke*) adj. Qui tient de la diarrhée : *flux diarrhéique*.

DIARTHROSE (*trô-ze*) n. f. Articulation mobile par glissement des surfaces articulaires.

DIASCÉVASTE (*a-sé-vas-te*) n. m. (du gr. *diaskeuazein*, arranger). Nom donné aux grammairiens qui, avant les alexandrins, réunirent les poèmes homériques.

DIASCORDIUM (*as-kor-di-om'*) n. m. Electuaire astringent et sédatif, dont la germandrée (*scordium*) forme la base.

DIASTASE (*as-ta-ze*) n. f. (gr. *diastasis*). Ecartement accidentel de deux os articulés. *Chim.* Ferment soluble qui transforme diverses substances : *la ptyaline des glandes salivaires est une diastase*.

DIASTASIQUE (*as-ta-zi-ke*) adj. Qui se rapporte à la diastase : *l'action diastasique de la pepsine*.

DIASTOLE (*as-to-le*) n. f. (gr. *diastolê*). Mouvement de dilatation du cœur et des artères.

DIASTOLIQUE (*as-to*) adj. Qui tient à la diastole : *souffle diastolique*.

DIATHERMANE (*tèr*) adj. (gr. *dia*, à travers, et *thermos*, chaleur). Qui laisse passer la chaleur : *le mica est très diathermane*.

DIATHERMANÉITÉ (*tèr*) n. f. Propriété dont jouissent les corps diathermanes.

DIATHÈSE (*té-ze*) n. f. (gr. *diathesis*). Disposition générale d'une personne à être souvent affectée de telle ou telle maladie : *la diathèse arthritique*.

DIATOMÉES (*mé*) n. f. pl. Famille d'algues, comprenant celles qui ont une couleur brune. (S. une *diatomée*.) Syn. BACILLARIÉES.

DIATONIQUE adj. (gr. *dia*, par, et *tonos*, ton). *Mus.* Qui procède suivant la succession naturelle des tons et demi-tons : *gamme diatonique*.

DIATONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant l'ordre diatonique.

DIATRIBE n. f. (du gr. *diatribê*, broiement). Toute critique amère et violente. Pamphlet, libelle : *les diatribes de Voltaire contre Maupertuis*.

DIAULE (*ô-le*) n. f. (gr. *dis*, deux fois, et *aulos*, flûte). Chez les Grecs, double flûte. Air joué avec la double flûte. Adjectiv. : *flûte diaule*.

DICHORÉE (*ko-ré*) n. m. Syn. de DITROCHÉE.

Digitized by Google

DICHOTOME (*ko*) adj. (gr. *dikha*, en deux, et *tomé*, section). Bifurqué : *tige dichotome*. Se dit de la lune quand on ne voit que la moitié de son disque.

DICHOTOMIE (*ko-to-mi*) n. f. (de *dichotome*). Mode de division de certaines tiges en rameaux bifurqués. Phase de la lune à son premier ou à son dernier quartier.

DICHOTOMIQUE (*ko*) adj. Qui se subdivise de deux en deux : *classification dichotomique*.

DICHROÏQUE (*kro-i-ke*) adj. Qui présente le phénomène du dichroïsme.

DICHROÏSME (*kro-is-me*) n. m. *Physiq.* Propriété que possèdent certaines substances d'offrir des colorations diverses suivant les circonstances d'observation : *le zircon présente un curieux dichroïsme*.

DICHROMATIQUE (*kro*) adj. (du préf. *di*, et du gr. *khróma, atos*, couleur). Qui offre deux couleurs à l'œil.

DICLINE adj. (du préf. *di*, et du gr. *klinê*, lit). Se dit des plantes chez lesquelles les organes mâles et femelles se trouvent dans des fleurs différentes. — Ces fleurs sont *monoïques* lorsqu'elles habitent sur la même plante (épinard); *dioïques* quand elles se trouvent sur des individus différents (chanvre).

DICOTYLÉDONE ou **DICOTYLÉDONÉ, E** adj. Se dit des plantes munies de deux cotylédons. N. f. pl. Groupe de plantes munies de deux cotylédons. S. une *dicotylédone* ou *dicotylédonée*.

DICRANE n. m. Genre de mousses, très répandu dans les bois.

DICRANURE n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant de gros papillons qui vivent en France sur les saules et les peupliers.

DICTAME (*dik*) n. m. (gr. *diktamon*). *Bot.* Espèce de rutacées fortement aromatiques. *Fig.* Baume, adoucissement : *les paroles de l'amitié sont un puissant dictame pour les blessures du cœur*.

DICTAMEN (*dik-ta-mèn*) n. m. (du lat. *dictare*, suggérer). Inspiration : *le dictamen de la conscience*.

DICTATEUR (*dik-ta*) n. m. Magistrat extraordinaire. Souverain, à Rome : *les pouvoirs du dictateur duraient six mois*. (V. *Part. hist.*) Celui qui concentre temporairement en lui tous les pouvoirs : *le 18-Brumaire fit de Bonaparte un dictateur*.

DICTATORIAL, E, AUX (*dik-ta*) adj. Qui a rapport à la dictature : *autorité dictatoriale*.

DICTATURE (*dik-ta*) n. f. A Rome, dignité, autorité du dictateur : *la dictature était décrétée par le sénat. Par ext.*. pouvoir absolu quelconque.

DICTER (*dik-té*) n. f. Action de dicter : *écrire sous la dictée du maître*. Ce qu'on dicte.

DICTER (*dik-té*) v. a. (lat. *dictare*; de *dicere*, dire). Prononcer des mots qu'un autre écrit au fur et à mesure. Suggérer à quelqu'un ce qu'il doit répondre. *Fig.* Inspirer : *la sagesse dicte ses paroles*. Imposer : *Bonaparte dicta à l'Autriche le traité de Presbourg* (1805).

DICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *dictio*; de *dictus*, dit). Choix et arrangement des mots. Manière de débiter : *diction nette, incisive*.

DICTIONNAIRE (*dik-si-o-né-re*) n. m. Recueil, par ordre alphabétique ou autre, des mots d'une langue, avec leur explication; lexique, vocabulaire, glossaire. *Fam. Dictionnaire vivant*, personne dont les connaissances sont fort étendues.

DICTON (*dik-ton*) n. m. (lat. *dictum*). Mot, sentence passée en proverbe, comme : *un tiens vaut mieux que deux tu l'auras*.

DICTUM (*dik-tom*) n. m. (mot lat.). Dispositif d'un arrêt.

DIDACTIQUE (*dak-ti-ke*) adj. (gr. *didaktikos*; de *didaskein*, enseigner). Se dit d'un ouvrage où l'auteur se propose d'instruire, comme les traités sur la rhétorique, la logique, etc. : *l'Art poétique d'Horace est le chef-d'œuvre du genre didactique*. N. m. Le genre didactique. N. f. L'art d'enseigner.

DIDACTIQUEMENT (*dak-ti-ke-man*) adv. D'une manière didactique.

DIDACTYLE (*dak*) adj. (du préf. *di*, et du gr. *daktulos*, doigt). Qui possède deux doigts : *le fourmilier est didactyle*.

DIDASCALIE (*das-ka-li*) n. f. Chez les Grecs, instruction donnée par le poète aux acteurs. Notice placée en tête des pièces de théâtre, chez les Latins.

DIDELPHES (*dèl-fe*) n. m. pl. (du préf. *di*, et du gr. *delphos*, matrice). Ordre de mammifères. (S. un *didelphe*.) Syn. de MARSUPIAUX.

DIDYME adj. (du gr. *didumos*, jumeau). *Bot.* Qui est formé de deux parties plus ou moins arrondies et accouplées : *racine didyme*.

DIDYNAMIE (*mi*) n. f. Classe du système de Linné, qui renferme les plantes pourvues de quatre étamines, dont deux longues et deux courtes : *les labiées appartiennent à la didynamie*.

Dièdre.

DIÈDRE n. m. (du préf. *di*, et du gr. *edra*, plan). Espace compris entre deux plans qui se coupent et sont limités à leur droite d'intersection. Adjectiv. : *angle dièdre*.

DIÉLECTRIQUE (*lèk-tri-ke*) adj. Se dit d'une substance isolante pour l'électricité : *la résine est diélectrique*. N. m. : *un diélectrique*.

DIÉLYTRE n. f. Genre de papavéracées, à fleurs blanches ou purpurines, souvent cultivées.

DIÉRÈSE (*rè-ze*) n. f. (gr. *diairesis*). Division de deux voyelles consécutives en deux syllabes. Tréma. *Chir.* Division, séparation des parties dont la continuité pourrait être nuisible. ANT. **Crase, synérèse.**

DIÈSE (*é-ze*) n. m. (gr. *diesis*). *Mus.* Signe qui hausse d'un demi-ton la note qu'il précède. *Double dièze*, signe qui hausse d'un demi-ton une note déjà diésée. Adjectiv. Se dit de la note ainsi diésée : *fa dièse*. — Les dièses se posent à la clef de quinte en quinte en montant ou de quarte en quarte en descendant, en commençant par le *fa*. Pour connaître dans quel ton est écrit un morceau qui a des dièses à la clef, il suffit de prendre un demi-ton au-dessus du dernier dièse. On a ainsi la tonique du ton majeur.

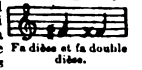
Fa dièse et fa double dièse.

Ordre des dièses.

DIÈSER (*zé*) v. a. Marquer d'un dièse.

DIÈTE n. f. (gr. *diaita*, régime). Abstinence entière ou partielle d'aliments, pour cause de maladie. Régime suivi dans les aliments : *mettre un malade à la diète. Diète lactée*, alimentation réduite au lait. *Diète hydrique*, alimentation réduite à l'eau. (Elle ne peut être prolongée plus de quarante-huit heures.)

DIÈTE n. f. (bas lat. *dieta*; de *dies*, jour). Assemblée politique où l'on discute les affaires politiques dans certains pays : *Luther comparut devant la diète de Worms*. V. *Part. hist.*

DIÉTÉTIQUE adj. Qui concerne la diète : *régime diététique*. N. f. Science de la diète. Hygiène.

DIÈTINE n. f. Diète particulière à une province : *les diétines de Pologne*.

DIEU n. m. (lat. *Deus*). Etre suprême, créateur et conservateur de l'univers : *qui donne au pauvre, prête à Dieu*. Divinité du paganisme (dans ce sens, fait au fém. *déesse*) : *Zeus était le maître des dieux*. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne, chose qu'on affectionne, qu'on vénère par-dessus tout : *l'argent est son dieu. Dieu merci*, heureusement. *Dieu sait*, locution employée pour : 1° renforcer une affirmation; 2° renforcer une négation; 3° exprimer l'incertitude. *Pour l'amour de Dieu*, dans le but de plaire à Dieu; sans intérêt, gratuitement. *Homme de Dieu*, prêtre, saint homme. Loc. interj. : *Bon Dieu! mon Dieu! grand Dieu! juste Dieu!*

DIEUDONNÉ (*do-né*) n. m. Donné par Dieu. Surnom donné à des fils de prince dont la naissance était regardée comme un présent du ciel.

DIFFA (*di-fa*) n. f. Nom donné par les Arabes d'Algérie à la réception des hôtes de marque, accompagnée d'un repas.

DIFFAMANT (*di-fa-man*), **E** adj. Qui diffame : *propos diffamants*.

DIFFAMATEUR, TRICE (*di-fa*) adj. et n. Qui diffame : *un libelle diffamateur*.

DIFFAMATION (*di-fa-ma-si-on*) n. f. Action de diffamer : *la diffamation est punie par la loi*.

DIFFAMATOIRE (*di-fa*) adj. Se dit des écrits, des discours qui tendent à diffamer.

DIFFAMÉ (*di-fa*) adj. m. *Blas.* Se dit du lion représenté sans queue.

DIFFAMER (*di-fa-mé*) v. a. (lat. *diffamare*). Décrier, chercher à perdre de réputation : *diffamer un adversaire politique*.

Digitized by Google

DIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. D'une manière différente.

DIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. (lat. *differentia*). Défaut de similitude. Excès d'une grandeur, d'une quantité sur une autre : *? est la différence entre 5 et 7.* **A la différence de,** loc. prép. Différemment de. ANT. **Analogie, ressemblance, similitude.**

DIFFÉRENCIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n. f. Action de différencier. Résultat de cette action : *la différenciation des espèces animales.*

DIFFÉRENCIER (*di-fé-ran-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etablir une différence. ANT. **Identifier, rapprocher.**

DIFFÉREND (*di-fé-ran*) n. m. Débat, contestation : *les différends peu graves entre nations sont traités par l'arbitrage. Partager le différend,* accorder les parties en prenant le moyen terme.

DIFFÉRENT (*di-fé-ran*), **E** adj. Dissemblable. Pl. Plusieurs : *différentes personnes me l'ont assuré.* ANT. **Analogue, semblable, similaire, identique.**

DIFFÉRENTIATION (*di-fé-ran-si-a-si-on*) n. f. *Math.* Opération qui consiste à prendre la différentielle d'une fonction.

DIFFÉRENTIEL, ELLE (*di-fé-ran-si-èl, è-le*) adj. *Math.* Qui procède par différences infiniment petites. *Quantité différentielle,* infiniment petite. *Calcul différentiel,* calcul des quantités différentielles. *Engrenage différentiel,* mécanisme au moyen duquel on transmet à une roue dentée un mouvement composé, équivalant à la somme ou à la différence de deux mouvements. N. f. : *une différentielle.*

DIFFÉRENTIER (*di-fé-ran-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) *Math. Différentier une quantité variable,* en prendre l'accroissement infiniment petit.

DIFFÉRER (*di-fé-ré*) v. a. (lat. *differre.* — Se conj. comme *accélérer.*) Retarder, remettre à un autre temps : *ce qui est différé n'est pas perdu. Absol.* Différer de partir. V. n. Etre différent. N'être pas du même avis. ANT. **Avancer, hâter, précipiter.**

DIFFICILE (*di-fi*) adj. (lat. *difficilis*). Qui ne se fait qu'avec peine : *travail difficile.* Pénible, douloureux : *le peintre Poussin eut des débuts difficiles. Fig.* Peu agréable. Exigeant, peu facile à contenter : *goût difficile. Temps difficiles,* de calamité, de misère. ANT. **Facile, aisé.**

DIFFICILEMENT (*di-fi, man*) adv. Avec difficulté, avec peine : *se mouvoir difficilement.* ANT. **Facilement, aisément.**

DIFFICULTÉ (*di-fi*) n. f. Ce qui rend une chose difficile : *s'exprimer avec difficulté.* Empêchement, obstacle : *éprouver des difficultés.* Objection : *soulever une difficulté.* Différend, contestation : *avoir des difficultés avec quelqu'un.* ANT. **Facilité.**

DIFFICULTUEUSEMENT (*di-fi-kul-tu-eu-ze-man*) adv. Avec difficulté. (Peu us.)

DIFFICULTUEUX, EUSE (*di-fi-kul-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui fait des difficultés sur tout : *esprit difficultueux.* Plein de difficultés : *travail difficultueux.*

DIFFORME (*di-for-me*) adj. Défiguré, laid : *la maladie avait rendu difforme le poète Scarron.*

DIFFORMITÉ (*di-for*) n. f. Défaut dans la forme, dans les proportions. *Fig.* Désordre moral.

DIFFRACTER (*di-frak-té*) v. a. (du lat. *diffractum,* supin de *diffringere,* briser en divers sens). Opérer la diffraction de : *diffracter les rayons lumineux.*

DIFFRACTIF, IVE (*di-frak*) adj. Qui peut produire la diffraction : *milieu diffractif.*

DIFFRACTION (*di-frak-si-on*) n. f. (de *diffracter*). Déviation qu'éprouve la lumière en rasant les bords d'un corps opaque : *Fresnel a expliqué la diffraction au moyen du principe des interférences.*

DIFFRINGENT (*di-frin-jan*), **E** adj. Qui opère la diffraction.

DIFFUS, E (*di-fu, u-ze*) adj. (lat. *diffusus*). Verbeux, prolixe : *style diffus. Lumière diffuse,* celle dont les rayons sont confusément réfléchis et ne projettent pas d'ombres nettes. ANT. **Précis, concis, bref.**

DIFFUSÉMENT (*di-fu-zé-man*) adv. D'une manière diffuse. (Peu us.)

DIFFUSER (*di-fu-zé*) v. a. Rendre diffus : *le verre dépoli diffuse la lumière.*

DIFFUSIBLE (*di-fu-zi-ble*) adj. (de *diffus*). Susceptible de se répandre dans tous les sens.

DIFFUSIF (*di-fu-zif*), **IVE** adj. (de *diffus*). Qui a la propriété de se répandre dans tous les sens.

DIFFUSION (*di-fu-zi-on*) n. f. (de *diffusif*). Action par laquelle un fluide se répand : *la diffusion de la vapeur d'eau dans l'atmosphère.* Distribution d'une substance dans l'organisme. *Fig.* Prolixité : *la diffusion du style, d'un discours.* Propagation : *diffusion des lumières, des connaissances.* ANT. **Concentration, centralisation, agglomération.**

DIGÉRABLE adj. Qui peut être digéré.

DIGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *digerere.* — Se conj. comme *accélérer.*) Faire la digestion : *digérer péniblement son dîner.* Mûrir par la réflexion. *Fig.* Souffrir patiemment : *digérer un affront.* Absol. : *bien, mal digérer.* V. n. Cuire à petit feu.

DIGESTE (*jès-te*) n. m. Recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien.

DIGESTEUR (*jès-teur*) n. m. Vase métallique, hermétiquement clos, dans lequel on peut élever à une haute température les liquides dans lequels on met certaines substances à digérer.

DIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Aptitude à être digéré : *la digestibilité des aliments est très variable.*

DIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui peut être digéré.

DIGESTIF (*jès-tif*), **IVE** adj. Qui accélère la digestion : *liqueur digestive. Appareil digestif,* ensemble des organes qui concourent à la digestion. N. m. : *l'eau de Seltz est un digestif.* ANT. **Indigeste, lourd, pesant.**

DIGESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *digestio*). Elaboration des aliments dans l'estomac et l'intestin. Macération dans un liquide à haute température. — La digestion, qui a pour but final l'assimilation, comprend les actes qui s'accomplissent depuis l'ingestion des aliments jusqu'à leur passage dans le sang et le chyle. Les actes mécaniques sont la préhension des aliments, la mastication et la déglutition. De la bouche, les aliments arrivent par l'œsophage dans l'estomac, où ils subissent une première élaboration. Ils passent ensuite dans l'intestin où, sous l'action des sécrétions biliaires et pancréatiques, ils sont transformés en chyme, qui est absorbé par les parois intestinales. Les parties non élaborées continuent leur chemin, arrivent au gros intestin et forment les fèces. ANT. **Apepsie.**

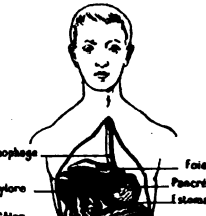

Appareil de la digestion.

DIGITAL, E, AUX adj. (du lat. *digitus,* doigt). Qui a rapport aux doigts : *muscle digital.*

DIGITALE n. f. (du lat. *digitus,* doigt). Genre de scrofulariées, dont les fleurs ont en général la forme d'un doigt de gant.

DIGITALINE n. f. Principe actif de la digitale pourprée, qui constitue un poison violent.

DIGITÉ, E adj. (du lat. *digitus,* doigt). Découpé en forme de doigts : *feuille digitée.*

DIGITIFORME adj. (du lat. *digitus,* doigt, et de *forme*). En forme de doigt.

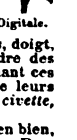
Digitale.

DIGITIGRADES n. m. pl. (du lat. *digitus,* doigt, et *gradi,* marcher). Grande famille de l'ordre des carnassiers, ainsi appelés parce qu'en marchant ces animaux appuient sur le sol l'extrémité de leurs doigts : tels sont les genres *martre, chien, civette, hyène, chat.* S. un *digitigrade.*

DIGNE adj (lat. *dignus*). Qui mérite, soit en bien, soit en mal : *digne de récompense, de punition.* Bon, honnête, honorable : *un digne homme, une digne femme.* Qui a un air de gravité, de retenue : *un maintien digne; une conduite digne.* ANT. **Indigne,**

Digitized by Google

DIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière convenable. Selon ce qu'on mérite : *récompensé dignement.* ANT. **Indignement.**

DIGNITAIRE (*té-re*) n. m. Personnage revêtu d'une dignité : *les hauts dignitaires de l'État.*

DIGNITÉ n. f. Hautes fonctions, charge ou titre éminent : *la dignité épiscopale.* Noblesse, gravité dans les manières : *marcher avec dignité.* Respect de soi-même. ANT. **Indignité.**

DIGON n. m. Hampe de pavillon que l'on attache au bout d'une vergue. Fer barbelé, ajusté au bout d'une perche pour harponner le poisson dans le sable.

DIGRESSIF (*gre-sif*), **IVE** adj. Qui consiste en digressions. (Peu us.)

DIGRESSION (*gré-si-on*) n. f. (lat. *digressio;* de *digredi*, s'écarter de son chemin). Partie d'un discours étrangère au sujet que l'on traite : *tomber dans des digressions continuelles. Astron.* Eloignement apparent d'une planète par rapport au soleil.

DIGUE (*di-ghe*) n. f. (flam. *dijk*). Chaussée pour contenir des eaux : *les digues de la Loire se nomment turcies. Fig.* Obstacle : *opposer des digues aux passions.*

Digue.

DIGUET (*ghè*) n. m. Aiguillon en bois, pour les ânes.

DIGYNE adj. (du préf. *di*, et du gr. *gynè*, femelle). *Bot.* Qui a deux organes femelles, deux pistils, etc.

DILACÉRATION (*si-on*) n. f. Action de dilacérer.

DILACÉRER (*ré*) v. a. (lat. *dilacerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Déchirer, mettre en pièces.

DILAPIDATEUR, TRICE n. et adj. Qui dilapide.

DILAPIDATION (*si-on*) n. f. Action de dilapider.

DILAPIDER (*dé*) v. a. (lat. *dilapidare*). Dissiper : *dilapider un héritage.* Détourner à son profit : *Fouquet fut accusé d'avoir dilapidé les finances publiques.* ANT. **Epargner, économiser, ménager.**

DILATABILITÉ n. f. Propriété qu'ont les corps d'augmenter de volume par l'écartement des molécules. ANT. **Compressibilité, coercibilité.**

DILATABLE adj. Susceptible de dilatation : *les gaz sont extrêmement dilatables.* ANT. **Coercible, compressible, inextensible.**

DILATANT (*tan*), **E** adj. Qui dilate. N. m. Ce qui sert en chirurgie à agrandir une ouverture : *les sétons sont des dilatants.*

DILATATEUR, TRICE adj. Qui sert à dilater. N. m. *Chir.* Instrument servant à dilater un orifice ou une cavité.

DILATATION (*si-on*) n. f. Action de dilater ou de se dilater. *Physiq.* Augmentation du volume d'un corps sous l'action de la chaleur, sans changement dans la nature du corps. *Fig.* Expansion de l'âme.

DILATER (*té*) v. a. (lat. *dilatare*). Augmenter le volume d'un corps, l'élargir, l'étendre par l'écartement des molécules : *la chaleur dilate les corps. Fig.* Epanouir : *la joie dilate le cœur.* **Se dilater** v. pr. Augmenter de volume. ANT. **Comprimer, resserrer.**

DILATOIRE adj. *Dr.* Qui tend à prolonger un procès, à retarder le jugement : *moyen dilatoire.*

DILECTION (*lèk-si-on*) n. f. (lat. *dilectio*). Amour tendre et pur. (Peu us.)

DILEMME (*lé-me*) n. m. (gr. *dilemma;* de *dis*, deux fois, et *lambanein*, prendre). Argument qui présente à l'adversaire une alternative de deux propositions telle qu'il est nécessairement confondu, quelle que soit la supposition qu'il choisisse : *enfermer un contradicteur dans un dilemme.*

DILETTANTE (*lé-tan-te*) n. m. (m. ital.). Amateur passionné de la musique. Celui qui s'occupe d'une chose en amateur. Pl. des *dilettanti* ou des *dilettantes.*

DILETTANTISME (*lé-tan-tis-me*) n. m. Caractère du dilettante ; goût très vif pour un art.

DILIGEMMENT (*ja-man*) adv. Avec diligence, avec soin : *exécuter diligemment un ordre.*

DILIGENCE (*jan-se*) n. f. (lat. *diligentia*). Soin, application zélée : *faire diligence.* Promptitude dans l'exécution. Voiture publique pour voyageurs. *Procéd. A la diligence de...*, à la demande de... — **La grande**

Diligence.

diligence a trois compartiments : le *coupé* en avant, l'*intérieur* au milieu, la *rotonde* en arrière. Sur l'impériale, derrière le cocher, se trouve la *banquette*, et derrière cette banquette, sous la bâche, on met les colis. La petite diligence a deux compartiments : le *coupé* et l'*intérieur*, qui n'est autre que la rotonde.

DILIGENT (*jan*), **E** adj. (lat. *diligens*). Qui agit avec zèle et promptitude : *la diligente abeille.* ANT. **Lent, indolent, nonchalant.**

DILIGENTER (*jan-té*) v. a. Presser, se hâter.

DILUER (*lu-é*) v. a. Délayer, étendre dans un liquide.

DILUTION (*si-on*) n. f. Action de délayer. Résultat de cette action : *avaler une dilution.*

DILUVIAL, E, AUX adj. Qui appartient au diluvium : *sédiments diluviaux.*

DILUVIEN, ENNE (*vi-in, é-ne*) adj. (du lat. *diluvium*, déluge). Qui a rapport au déluge. *Pluie diluvienne*, grande pluie.

DILUVIUM (*vi-om'*) n. m. (m. lat. signif. *déluge*). Terme par lequel on désigne les alluvions quaternaires des fleuves actuels.

DIMANCHE n. m. (lat. *dies dominica*, jour du Seigneur). Premier jour de la semaine : *le dimanche est un jour de repos. Habits des dimanches* ou *du dimanche*, vêtements plus propres, conservés pour les dimanches et jours de fêtes.

DÎME n. f. (du lat. *decima*, dixième partie). Dixième partie des récoltes, qu'on payait à l'Eglise ou aux seigneurs : *la dîme fut abolie par la Révolution.*

DIMENSION (*man-si-on*) n. f. (du lat. *dimensus*, mesuré). Chacune des trois directions suivant lesquelles on mesure l'étendue des corps (*longueur, largeur* et *profondeur*). *Fig. Prendre ses dimensions*, prendre ses mesures, ses précautions.

DÎMER (*mé*) v. a. Soumettre à la dîme. V. n. Lever la dîme.

DÎMEUR n. m. Celui qui levait la dîme.

DIMINUENDO (*nu-in*) adv. (m. ital. signif. *en diminuant*). *Mus.* En affaiblissant graduellement.

DIMINUER (*nu-é*) v. a. (lat. *diminuere;* du préf. *de*, et *minus*, moindre). Amoindrir. V. n. Devenir moindre : *la fièvre a diminué* ou *est diminuée*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état. ANT. **Augmenter, accroître, amplifier.**

DIMINUTIF, IVE adj. Qui diminue ou adoucit la force du mot dont il est formé : **fillette, femmelette** *sont les diminutifs de* **fille, de femme.** *Par ext.* Se dit d'un objet qui ressemble à un autre, mais avec de moindres proportions. N. m. : *un diminutif.* ANT. **Augmentatif.**

DIMINUTION (*si-on*) n. f. Amoindrissement. Rabais : *obtenir une diminution de prix.* ANT. **Augmentation, accroissement, agrandissement.**

DIMISSOIRE (*mi-soi-re*) n. m. (lat. *dimissorius*, qui renvoie). Lettre par laquelle un évêque autorise un de ses diocésains à se faire ordonner prêtre par un autre évêque.

DIMORPHE adj. Qui peut cristalliser sous deux formes différentes : *le soufre est dimorphe.*

DIMORPHISME (*fis-me*) n. m. Propriété que possèdent les corps dimorphes.

DÎNATOIRE adj. *Fam.* Qui tient lieu de dîner : *déjeuner dînatoire.*

Digitized by Google

DINDE n. f. (abrév. de *poule d'Inde*). Femelle du dindon. *Fig.* Femme sotte, niaise.

DINDON n. m. Genre d'oiseaux gallinacés de l'Amérique, au plumage bronzé ou doré, à la queue large et étalée, domestiqués depuis le XVIe siècle. *Fig.* Homme stupide. LOC. PROV. : **Être le dindon de la farce,** être victime dans une affaire, ou être la risée des gens.

DINDONNEAU (*do-nô*) n. m. Petit dindon.

DINDONNIER (*do-ni-é*), **ÈRE** n. Gardeur, gardeuse de dindons.

DÎNÉ n. m. V. DÎNER.

DÎNÉE (*né*) n. f. Repas et dépense qu'on fait à dîner en voyageant. Lieu où l'on dîne. (Vx.)

Dindon.

DÎNER (*né*) v. n. (lat. *disjejunare*). Prendre le repas du milieu de la journée, ou de la fin du jour, selon les habitudes.

DÎNER (*né*) ou **DÎNÉ** n. m. Repas fait au milieu ou à la fin du jour. Particulièrem., repas d'apparat : *dîner de gala.* Ce que l'on a mangé à dîner : *avoir son dîner sur l'estomac.*

DÎNETTE (*nè-te*) n. f. Petit dîner que les enfants font ensemble, ou avec leur poupée. *Par ext.* Petit repas familier.

DÎNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui est d'un dîner. Gros mangeur.

DINGO n. m. Chien sauvage qui habite l'Australie.

DINORNIS (*niss*) n. m. Genre éteint d'oiseaux coureurs, qui atteignaient 3 mètres de haut.

DINOSAURIENS (*sô-ri-in*) n. m. pl. Ordre de reptiles fossiles. S. un *dinosaurien.*

DINOTHÉRIUM (*om'*) n. m. Genre de mammifères proboscidiens, comprenant des formes gigantesques, fossiles dans le miocène.

DIOCÉSAIN, E (*zin, è-ne*) adj. et n. Qui est du diocèse : *clergé diocésain.*

DIOCÈSE (*sè-ze*) n. m. (gr. *dioikêsis*). Chacune des quatorze provinces de l'empire romain, au IVe s. Étendue de pays sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque : *le diocèse de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens.*

DIOGGOT ou **DIOGOT** (*gho*) n. m. Huile provenant de l'écorce de bouleau distillée, et qui donne son odeur propre au cuir de Russie. Syn. DÉGOUT.

DIOÏQUE (*o-i-ke*) adj. (du préf. *di*, et du gr. *oikos*, maison). Se dit des plantes qui ont les fleurs mâles et les fleurs femelles sur des pieds séparés.

DIONÉE (*né*) n. f. Genre de plantes carnivores, de la famille des droséracées, dont les feuilles, en se repliant, emprisonnent les insectes qui s'y posent.

DIONYSIAQUE (*zi-a-ke*) adj. Qui concerne Bacchus. N. f. pl. Fêtes célébrées en Grèce, en l'honneur de Dionysos ou Bacchus.

DIOPTRIE (*ptrî*) n. f. *Physiq.* Unité de convergence des lentilles ou des systèmes convergents.

DIOPTRIQUE adj. (gr. *dioptrikos*; de *diorân*, voir au travers). Qui se rapporte à la dioptrique : *instrument dioptrique.* N. f. Partie de la physique qui s'occupe de l'action des milieux sur la lumière qui les traverse en se réfractant.

DIORAMA n. m. Tableau ou ensemble de vues peintes sur des toiles de grande dimension, que l'on soumet à des jeux d'éclairage, tandis que le spectateur est dans l'obscurité.

DIORAMIQUE adj. Qui a rapport au diorama.

DIPÉTALE adj. *Bot.* Qui a deux pétales.

DIPHASÉ, E (*zé*) adj. *Physiq.* V. POLYPHASÉ.

DIPHTÉRIE (*ri*) n. f. (gr. *diphthera*, membrane). Maladie contagieuse, caractérisée par la production de fausses membranes sur les muqueuses, notamment à la gorge : *le croup est une forme de la diphtérie.*

DIPHTÉRIQUE adj. Qui tient à la diphtérie : *sérum diphtérique.* (On dit aussi DIPHTÉRITIQUE.)

DIPHTONGUE (*ton-ghe*) n. f. (gr. *dis*, deux, et *phthoggos*, son). Réunion de deux sons entendus distinctement, mais d'une seule émission de voix, comme *ui, ieu, ien, ion,* dans *lui, lieu, lien, lion.*

DIPLOMATE n. m. (gr. *diplôma*, diplôme). Celui qui est chargé d'une fonction diplomatique : *Talleyrand fut un habile diplomate.* Versé dans la diplomatie. Adjectiv. : *ministre diplomate.*

DIPLOMATIE (*sî*) n. f. (de *diplomate*). Science des intérêts, des rapports internationaux. Corps, carrière diplomatique : *entrer dans la diplomatie.*

DIPLOMATIQUE (*ti*) adj. Qui a rapport à la diplomatie. *Fig.* Mystérieux : *air diplomatique.* **Corps diplomatique,** ensemble des représentants des puissances étrangères auprès d'un gouvernement.

DIPLOMATIQUE (*ti*) adj. Relatif aux diplômes. N. f. Science qui s'occupe de l'étude des diplômes, chartes et autres documents officiels.

DIPLOMATIQUEMENT (*ti-ke-man*) adv. D'une manière diplomatique.

DIPLÔME n. m. Pièce officielle établissant un privilège : *déchiffrer des diplômes.* Titre délivré par un corps, une faculté, etc., pour constater la dignité, le degré conféré au récipiendaire : *diplôme de bachelier. Chim.* Vase à deux parois entre lesquelles on introduit de l'eau, de manière à pouvoir chauffer au bain-marie ce qui est placé dans le récipient intérieur.

DIPLOMÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne pourvue d'un diplôme.

DIPLOPIE (*pî*) n. f. (gr. *diploos*, double, et *ôps, opos*, œil). Trouble du sens de la vue, qui fait voir doubles les objets.

DIPLOPTÈRE adj. (gr. *diploos*, double, et *pteron*, aile). Qui a des ailes doubles.

DIPODE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pous, podos*, pied). Qui a deux membres ou deux organes analogues à des pieds.

DIPSACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales. S. une *dipsacée.*

DIPSOMANE n. (du gr. *dipsa*, soif, et *mania*, fureur). Qui est atteint de dipsomanie.

DIPSOMANIE (*nî*) n. f. Violente propension à boire.

DIPTÈRE adj. (gr. *dipteros*). Se dit d'un édifice antique caractérisé par un portique se développant sur le pourtour, avec une double rangée de colonnes : *le temple d'Artémis, à Éphèse, était diptère.* N. m. : *un diptère.*

Plan d'un diptère.

DIPTÈRE adj. (du préf. *di*, et du gr. *pteron*, aile). Qui a deux ailes. N. m. pl. Ordre d'insectes, comprenant les *mouches, cousins,* etc., munis de deux ailes, et dont la bouche est apte à sucer. S. un *diptère.*

DIPTYQUE n. m. (du préf. *di*, et du gr. *ptukhê*, pli). Chez les Romains, se disait de tablettes doubles se refermant comme un livre et garnies intérieurement d'une couche de cire sur laquelle on écrivait avec un stylet. Tableau, bas-relief recouvert d'un volet à charnière, également peint ou sculpté : *peindre un diptyque.*

DIRE v. a. (lat. *dicere*. — *Je dis, nous disons, vous dites, ils disent. Je disais. Je dis. Je dirai. Je dirais. Dis, disons, dites. Que je dise. Que je disse. Disant. Dit, e.*) Exprimer au moyen de la parole, et, *par ext.*, exprimer par écrit : *dire son opinion.* Réciter : *dire sa leçon.* Déclamer : *ce comédien dit à merveille.* Ordonner : *je vous dis de vous taire.* Prédire : *dire la bonne aventure.* Célébrer : *dire la messe.* Objecter, critiquer : *trouver à dire. Fig. Le cœur me le dit,* j'en ai le pressentiment. *Si le cœur vous en dit,* si vous en avez envie. *Cela va sans dire,* cela est tout naturel. *On dit,* c'est un bruit qui court. **C'est-à-dire, c'est-à-dire que, ce n'est pas à dire que** loc. conj. qui s'emploient pour expliquer en d'autres termes ce qui vient d'être dit. **Se dire,** v. pr. Dire à soi-même. Se prétendre : *Il se dit sage.*

DIRE n. m. (infin. pris substantiv.). Ce qu'une personne dit : *au dire de chacun.* Déclaration juridique : *le dire des experts.* Pièce de procédure signifiée d'avoué à avoué, contenant les moyens et défenses des parties.

DIRECT (*rèkt'*), **E** adj. (lat. *directus*). Droit, sans détour : *le canal de Suez est la voie le plus directe d'Europe en extrême Orient.* Immédiat : *rapport direct.* Qui a lieu de père en fils : *ligne directe. Complément direct,* mot (nom, pronom, verbe à l'infinitif) sur lequel tombe directement l'action exprimée par

Digitized by Google

le verbe : *Richelieu abaissa les grands ; l'orgueilleux se flatte ; je veux partir. Proposition complétive directe*, celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément direct : *Les anciens ignoraient que la terre tourne.* ANT. **Indirect, détourné.**

DIRECTEMENT (*rèk-te-man*) adv. D'une manière directe : *aller directement de Paris à Londres.* Sans intermédiaire. ANT. **Indirectement.**

DIRECTEUR, TRICE (*rèk*) n. (lat. *director, trix*). Qui est à la tête d'une administration, d'un établissement, etc. Chacun des cinq membres du Directoire, en France : *les Directeurs étaient élus par les conseils des Anciens et des Cinq-Cents. Directeur de conscience*, ecclésiastique choisi par une personne pour diriger sa conduite selon les principes de la religion. Adj. : *plan directeur ; ligne directrice.*

DIRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *directio*). Ligne de mouvement d'un corps : *les projectiles suivent une direction parabolique.* Conduite, administration : *prendre la direction d'une affaire.* Emploi de directeur. Tendance à se diriger vers un point déterminé : *la direction de l'aiguille aimantée.*

DIRECTOIRE (*rèk*) n. m. Conseil ou tribunal chargé d'une direction publique. V. *Part. hist.*

DIRECTORAT (*rèk-to-ra*) n. m. Fonction de directeur. Durée de cette fonction.

DIRECTORIAL (*rèk*), **E, AUX** adj. Qui concerne une fonction de directeur. Qui concerne le Directoire : qui en émane : *pouvoir directorial.*

DIRIGEABLE adj. Qui peut être dirigé : *ballon dirigeable.* N. m. : *un dirigeable.*

DIRIGEANT (*jan*), **E** adj. Qui exerce une direction : *les classes dirigeantes.*

DIRIGER (*jé*) v. a. (lat. *dirigere.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *je dirigeai, nous dirigeons.*) Porter d'un certain côté, au prop. et au fig. : *diriger ses pas vers, son attention sur...* Conduire, mener, au prop. et au fig. : *diriger une barque, une entreprise.* ANT. **Egarer, fourvoyer, désorienter.**

DIRIMANT (*man*), **E** adj. Qui annule un acte accompli : *empêchement dirimant.*

DIRIMER (*mé*) v. a. Annuler, faire cesser.

DIS (*diss*) ou **DI,** préfixe issu du grec, indiquant la séparation, la différence, la diffusion, le défaut, etc.

DISCALE (*dis-ka-le*) n. f. (ital. *discalo*). Déchet qui se produit au bout de quelque temps dans toutes les marchandises emmagasinées en vrac.

DISCERNABLE (*di-sèr*) adj. Qui peut être discerné : *les microbes ne sont pas discernables à l'œil nu.*

DISCERNEMENT (*di-sèr-ne-man*) n. m. Action de distinguer par le regard : *discernement des couleurs.* Opération de l'esprit qui distingue les choses : *discernement du bien et du mal.* Faculté de juger saînement des choses : *agir sans discernement.*

DISCERNER (*di-sèr-né*) v. a. Distinguer un objet d'un autre par le regard : *les daltoniens discernent mal les couleurs.* Distinguer, reconnaître à part : *discerner l'ami du flatteur.* ANT. **Confondre.**

DISCIPLE (*di-si-ple*) n. m. (lat. *discipulus ;* de *discere*, apprendre). Qui étudie sous un maître. Qui suit une doctrine religieuse, morale ou philosophique : *Platon et Xénophon furent disciples de Socrate. Disciples de Jésus-Christ*, les apôtres.

DISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Docile, capable d'être discipliné. ANT. **Indisciplinable, rebelle, rétif.**

DISCIPLINAIRE (*di-si-pli-nè-re*) adj. Qui a rapport à la discipline : *punition disciplinaire.* N. m. Militaire des compagnies de discipline.

DISCIPLINAIREMENT (*di-si, man*) adv. En vertu des règles de la discipline.

DISCIPLINE (*di-si*) n. f. (lat. *disciplina*). Ensemble des lois ou règlements qui régissent certains corps, comme l'Eglise, l'armée, la magistrature, les écoles : *la discipline scolaire s'est fort adoucie.* Action directrice d'un maître : *la discipline cartésienne.* Soumission ou contrainte à un règlement : *l'esprit de discipline fait la force des armées.* Instrument de flagellation : *se donner la discipline.* **Compagnies de discipline.** V. COMPAGNIE.

DISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui se soumet à une discipline : *les soldats spartiates étaient merveilleusement disciplinés.*

DISCIPLINER (*di-si-pli-né*) v. a. Former à la discipline : *discipliner une armée.*

DISCOBOLE (*dis-ko*) n. m. (gr. *diskobolos*). Athlète qui s'exerçait à lancer le disque ou le palet.

DISCOÏDE (*dis-ko-i-de*) adj. Qui a la forme d'un disque.

DISCOMYCÈTES (*dis-ko*) n. m. pl. Ordre de champignons pourvus d'un hyménium. S. un *discomycète.*

DISCONTINU, E (*dis-kon*) adj. Qui offre des interruptions : *effort, mouvement discontinu.*

DISCONTINUATION (*dis-kon, si-on*) n. f. Cessation, interruption, suspension.

DISCONTINUER (*dis-kon-ti-nu-é*) v. a. Interrompre, ne pas continuer. V. n. : *la pluie discontinua.*

DISCONTINUITÉ (*dis-kon*) n. f. Défaut de continuité.

DISCONVENANCE (*dis-kon*) n. f. Disproportion, défaut d'analogie : *disconvenance d'âge.* ANT. **Convenance, compatibilité.**

DISCONVENIR (*dis-kon*) v. n. (Se conj. comme *venir.*) Ne pas convenir à : *offre qui ne disconvient pas à quelqu'un.* Ne pas convenir de, nier : *je ne disconviens pas que cela ne soit* ou *que cela soit.*

DISCORD (*dis-kor*) n. m. Mésintelligence. (Vx.) Adj. m. Se dit d'un instrument qui n'est pas d'accord.

DISCORDANCE (*dis-kor*) n. f. Caractère de ce qui est discordant. ANT. **Concordance.**

DISCORDANT (*dis-kor-dan*), **E** adj. Qui manque de justesse, d'harmonie : *sons discordants. Fig.* Qui manque d'ensemble, d'accord : *caractères discordants. Géol.* Se dit d'une stratification où les couches ne se superposent pas régulièrement.

DISCORDE (*dis-kor-de*) n. f. (lat. *discordia*). Dissension, division entre deux ou plusieurs personnes : *semer la discorde.* (V. *Part. hist.*) *Fig. Pomme de discorde*, ce qui est un sujet de dispute, de division (par allusion au jugement de Pâris. V. PÂRIS, *part. hist.*). ANT. **Accord, concorde, entente.**

DISCORDER (*dis-kor-dé*) v. n. Etre discordant : *cet instrument discorde.* Etre en désaccord.

DISCOUREUR, EUSE (*dis-kou, eu-ze*) n. Grand parleur : *un incorrigible discoureur.*

DISCOURIR (*dis-kou*) v. n. (Se conj. comme *courir.*) Parler sur un sujet avec quelque étendue : *discourir sur la vertu.* Bavarder : *ne perdons pas notre temps à discourir.*

DISCOURS (*dis-kour*) n. m. (lat. *discursus*). Propos que l'on tient en conversation : *discours familier.* Morceau oratoire, propre à persuader : *les* Discours *de Cicéron sont le chef-d'œuvre de l'éloquence latine.* Développement didactique sur un sujet : *le* Discours sur le style *fut le remerciement de Buffon à l'Académie.* La suite des mots qui forment le langage. *Les dix parties du discours*, les catégories grammaticales dans lesquelles on range les mots. (Ce sont le *nom, l'article, l'adjectif*, le *pronom*, le *verbe*, le *participe, l'adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection.*)

DISCOURTOIS, E (*dis-kour-toi, oi-ze*) adj. Qui n'est pas courtois. ANT. **Courtois.**

DISCOURTOISEMENT (*dis-kour-toi-ze-man*) adv. D'une manière discourtoise. ANT. **Courtoisement.**

DISCRÉDIT (*dis-kré-di*) n. m. Diminution, perte de crédit : *la multiplication des assignats amena leur discrédit.* Perte d'influence, de considération. ANT. **Crédit.**

DISCRÉDITER (*dis-kré-di-té*) v. a. Faire tomber en discrédit : *discréditer un rival.* ANT. **Accréditer.**

DISCRET (*dis-krè*), **ÈTE** adj. Qui présente des séparations ; discontinu : *quantité discrète. Fig.* Retenu dans ses paroles et dans ses actions. Qui sait garder un secret : *confident discret.* ANT. **Indiscret.**

DISCRÈTEMENT (*dis-kré-te-man*) adv. Avec discrétion. ANT. **Indiscrètement.**

DISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. Retenue judicieuse dans les paroles, les actions. Loc. adv. : **A la discrétion,** à la merci, à la libre disposition de ; à la sagesse, à la justice de : *s'en remettre à la discrétion de quelqu'un.* **A discrétion,** à volonté : *manger à discrétion.* Sans conditions : *la garnison se rendit à discrétion.* ANT. **Indiscrétion.**

DISCRÉTIONNAIRE (*dis-kré-si-o-nè-re*) adj. Qui est laissé à la discrétion. *Pouvoir discrétionnaire*, faculté laissée à un juge, principalement au président d'une cour d'assises, de prendre l'initiative de certaines mesures.

DISCRÉTOIRE (*dis-kré*) n. m. Assemblée de religieux ou de religieuses formant le conseil du su-

Digitized by Google

périeur ou de la supérieure. Salle où se tient cette assemblée.

DISCULPATION (*dis-kul-pa-si-on*) n. f. Action de disculper. Etat d'une personne disculpée. (Peu us.)

DISCULPER (*dis-kul-pé*) v. a. (du préf. *dis*, et du lat. *culpa*, faute). Justifier quelqu'un d'une faute imputée. ANT. **Inculper.**

DISCURSIF, IVE (*dis-kur*) adj. (du lat. *discursus*, discours). *Log.* Qui se déduit logiquement. Qui se disperse, s'éparpille : *intelligence discursive.*

DISCUSSION (*dis-ku-si-on*) n. f. (du lat. *discussum*, supin de *discutere*, secouer). Examen, débat : *discussion d'un projet de loi.* Contestation : *discussion de jeu.* Loc. prov. : **De la discussion jaillit la lumière,** les connaissances que chacun apporte dans une discussion dégagent la vérité dans une question donnée.

DISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui peut être discuté : *opinion discutable.* ANT. **Indiscutable.**

DISCUTER (*dis-ku-té*) v. a. (du lat. *discutere*, secouer). Examiner avec soin une question ; en débattre le pour et le contre. Agiter, débattre, traiter. *Dr. Discuter un débiteur*, rechercher ses biens pour les faire vendre par autorité de justice.

DISÉPALE (*di-sé*) adj. Qui n'a que deux sépales.

DISERT (*zèr*), **E** adj. (lat. *disertus*). Qui parle aisément et avec élégance : *orateur disert.*

DISERTEMENT (*zèr-te-man*) adv. D'une manière diserte, avec élégance et facilité.

DISETTE (*zè-te*) n. f. Manque de choses nécessaires et particulièrement de vivres. *Fig.* : *disette de mots, de pensées, de livres*, etc. ANT. **Abondance.**

DISETTEUX, EUSE (*zè-teû, eu-ze*) adj. et n. Qui manque des choses nécessaires.

DISEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. Personne qui dit habituellement des choses d'un genre particulier : *diseur de bons mots. Beau diseur*, celui qui affecte de bien parler. *Diseuse de bonne aventure*, femme qui fait profession de prédire l'avenir.

DISGRÂCE (*dis-grâ-se*) n. f. Perte des bonnes grâces d'une personne puissante. *Fig.* Infortune, malheur. ANT. **Faveur, bonnes grâces.**

DISGRACIÉ, E (*dis-gra*) adj. Qui n'est plus en faveur. *Fig.* Mal doué sous le rapport des qualités naturelles. Substantiv. : *les disgraciés de la fortune.*

DISGRACIER (*dis-gra-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Retirer à quelqu'un sa faveur : *Vauban fut disgracié pour avoir plaidé la cause du peuple.*

DISGRACIEUSEMENT (*dis-gra, ze-man*) adv. D'une manière disgracieuse.

DISGRACIEUX, EUSE (*dis-gra-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de grâce : *démarche disgracieuse. Fig.* Désagréable, fâcheux. ANT. **Gracieux.**

DISJOINDRE (*dis*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Séparer des choses jointes. *Disjoindre deux causes*, les soumettre chacune à une procédure spéciale. **Se disjoindre** v. pr. Se diviser, se désunir.

DISJOINT (*dis-join*), **E** adj. *Mus. Degré, intervalle disjoint*, intervalle d'une note à une autre note, séparées par plusieurs degrés. *Degré conjoint* ou *diatonique*, intervalle d'une note à une autre note se suivant dans la gamme.

DISJONCTIF (*dis-jonk-tif*), **IVE** adj. Qui, tout en unissant les expressions, sépare les idées : **ou, ni, soit** *sont des conjonctions disjonctives. Propositions disjonctives*, celles dont les membres sont séparés par des conjonctions de cette sorte. N. f. : *la disjonctive* NI. ANT. **Copulatif, conjonctif.**

DISJONCTION (*dis-jonk-si-on*) n. f. Séparation de ce qui était uni. *Dr.* Séparation de deux causes.

DISLOCATION (*dis-lo-ka-si-on*) n. f. (du préf. *dis*, et du lat. *locatio*, action de placer). Démembrement : *la dislocation de l'empire carolingien fut définitive après le traité de Verdun (843).* Luxation d'un os. Disjonction, écartement de choses contiguës : *les dislocations de l'écorce terrestre.*

DISLOQUEMENT (*dis-lo-ke-man*) n. m. Etat de ce qui est disloqué.

DISLOQUER (*dis-lo-ké*) v. a. Désunir : *disloquer une machine, un système.* Démettre, déboîter, en parlant des os, ou des pièces d'une machine. **Se disloquer** v. pr. Etre disloqué. *Fig.* Se diviser, se désunir : *parti qui se disloque.*

DISPACHE (*dis-pa-che*) n. f. (ital. *dispaccio*). Règlement des pertes et avaries entre une compagnie d'assurances maritimes et l'assuré.

DISPACHEUR (*dis-pa*) n. m. Agent spécial chargé des dispaches.

DISPARAISSANT (*dis-pa-ré-san*), **E** adj. Qui disparaît : *tirer sur des silhouettes disparaissantes.*

DISPARAÎTRE (*dis-pa-ré-tre*) v. n. (Se conj. comme *connaître.* — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut marquer l'action ou l'état.) Cesser de paraître : *le soleil a disparu.* Se retirer du lieu où l'on est. Ne plus se trouver : *mes gants ont disparu.* Mourir. Ne plus être, ne plus exister : *la superstition disparaît peu à peu.* ANT. **Apparaître.**

DISPARATE (*dis-pa*) adj. (lat. *disparatus*). Qui manque de suite, d'harmonie : *style disparate.* N. f. Manque de rapport, de conformité : *ses actions et ses discours forment une étrange disparate.*

DISPARITÉ (*dis-pa*) n. f. Différence entre deux choses que l'on compare. (Peu us.)

DISPARITION (*dis-pa-ri-si-on*) n. f. Action de disparaître ; son résultat. ANT. **Apparition.**

DISPENDIEUSEMENT (*dis-pan, ze-man*) adv. D'une façon dispendieuse.

DISPENDIEUX, EUSE (*dis-pan-di-eû, eu-ze*) adj. (du lat. *dispendium*, dépense). Qui occasionne beaucoup de dépenses : *construction dispendieuse.*

DISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Pour lequel on peut accorder une dispense : *cas dispensable.*

DISPENSAIRE (*dis-pan-sé-re*) n. m. Lieu où l'on donne gratuitement des consultations, des médicaments aux malades indigents.

DISPENSATEUR, TRICE (*dis-pan*) n. (de *dispenser*). Qui distribue.

DISPENSATION (*dis-pan-sa-si-on*) n. f. (de *dispensateur*). Distribution.

DISPENSE (*dis-pan-se*) n. f. (subst. verb. de *dispenser*). Exemption de la règle ordinaire : *obtenir une dispense d'âge pour un examen.* Pièce qui constate cette exemption.

DISPENSÉ (*dis-pan-sé*) n. m. Jeune soldat bénéficiant, en France, d'une dispense d'un an ou de deux ans sur trois qu'il devait accomplir, aux termes de la loi du 15 juillet 1889.

DISPENSER (*dis-pan-sé*) v. a. (lat. *dispensare*). Administrer, distribuer. Exempter de la règle ordinaire : *les malades sont dispensés du jeûne.* Trouver bon que quelqu'un ne dise pas, ne fasse pas une chose : *je vous dispense de m'accompagner.* Distribuer : *dispenser des secours.* V. pr. **Se dispenser de,** s'exempter de, se soustraire à l'obligation de : *se dispenser de tout travail.* ANT. **Assujettir, astreindre, contraindre.**

DISPERSEMENT (*dis-pèr-se-man*) n. m. Action de disperser. Etat de ce qui est dispersé.

DISPERSER (*dis-pèr-sé*) v. a. (lat. *dispergere*). Répandre, jeter çà et là. Au fig. : *disperser ses efforts.* Dissiper, mettre en fuite : *disperser un attroupement.* **Se disperser** v. pr. Se répandre de côté et d'autre. ANT. **Agglomérer, concentrer, centraliser.**

DISPERSIF, IVE (*dis-pèr*) adj. Qui disperse la lumière : *le pouvoir dispersif du prisme.*

DISPERSION (*dis-pèr*) n. f. Action de disperser. Son résultat : *la dispersion d'une armée. Physiq.* Elargissement d'un faisceau lumineux par un milieu réfringent qui en sépare les différents éléments.

DISPONIBILITÉ (*dis-po*) n. f. Etat de ce qui est disponible. Etat d'un militaire renvoyé dans ses foyers sans cesser d'être apte au service : *mettre un officier en disponibilité.* Pl. Choses, argent disponibles : *utiliser ses disponibilités.* ANT. **Indisponibilité.**

DISPONIBLE (*dis-po*) adj. (du lat. *disponere*, disposer). Dont on peut disposer. Se dit d'un militaire en disponibilité. *Dr.* Se dit de la portion de biens dont on peut disposer par donation ou par testament : *la quotité disponible varie selon le nombre des enfants.* ANT. **Indisponible.**

DISPOS (*dis-pô*) adj. m. Léger, agile : *on sort plus dispos d'un bain froid.* Eveillé, ouvert : *esprit dispos.* ANT. **Indisposé, incommodé, malade.**

DISPOSANT (*dis-po-zan*), **E** n. Personne qui fait une donation entre vifs ou par testament.

DISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. (lat. *disponere*). Arranger, mettre dans un certain ordre : *disposer des fleurs sur une étagère.* Préparer quelqu'un à quelque chose : *disposer à mourir.* Préparer une chose pour quelque circonstance : *disposer une chambre.* V. n. Faire ce qu'on veut de quelqu'un ou de quelque chose :

Digitized by Google

disposer de ses amis, d'un bien. **Se disposer** v. pr. Se préparer, se tenir prêt : *se disposer à partir.*

DISPOSITIF (*dis-po-zi*) n. m. *Dr.* Enoncé d'un jugement, d'un arrêt, dégagé des motifs qui l'ont fait rendre. *Techn.* Manière particulière dont on agence les organes d'un appareil : *dispositif ingénieux.*

DISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Arrangement, distribution : *Le Nôtre excella dans la disposition des jardins.* Pouvoir de disposer : *avoir la libre disposition de son bien. Rhét.* Arrangement des parties du discours. *Fig.* Inclination pour quelqu'un, pour quelque chose : *montrer de bonnes dispositions pour le travail.* Dessein : *être dans la disposition de travailler.* Pl. Préparatifs, arrangements : *prendre ses dispositions pour partir.* Les points que règle un arrêt, une loi : *les dispositions de cette loi. A la disposition*, à la discrétion, au pouvoir de.

DISPROPORTION (*dis-pro-por-si-on*) n. f. Défaut de proportion, de convenance : *disproportion d'âge.*

DISPROPORTIONNÉ, E (*dis-pro-por-si-o-né*) adj. Qui manque de proportion, de convenance.

DISPROPORTIONNER (*dis-pro-por-si-o-né*) v. a. Mal proportionner.

DISPUTAILLER (*dis-pu-ta, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Disputer longtemps, et sur des choses sans intérêt.

DISPUTAILLEUR, EUSE (*dis-pu-ta, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. *Fam.* Qui a l'habitude de disputer.

DISPUTATION (*dis-pu-ta-si-on*) n. f. Action de disputer. Discussion. Traité théologique.

DISPUTE (*dis-pu-te*) n. f. (de *disputer*). Débat contradictoire. Discussion publique. Lutte d'émulation pour obtenir quelque chose. Querelle, altercation.

DISPUTER (*dis-pu-té*) v. n. (lat. *disputare*). Avoir une discussion. Se quereller. Rivaliser : *disputer de luxe.* V. a. Lutter, contester pour obtenir quelque chose : *Pompée disputa à César la première place dans la république. Fig. Disputer le terrain*, se défendre pied à pied. *Fam.* : *disputer ses frères et sœurs.* **Se disputer** v. pr. Etre en dispute, se quereller.

DISPUTEUR, EUSE (*dis-pu, eu-ze*) n. et adj. Qui aime à disputer, à contredire : *un acharné disputeur.*

DISQUALIFICATION (*dis-ka, si-on*) n. f. Action de disqualifier. Résultat de cette action.

DISQUALIFIER (*dis-ka-li-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Mettre hors de concours, en parlant d'un cheval de course. *Fig.* Déclarer quelqu'un indigne de ses pairs : *disqualifier un duelliste déloyal.*

DISQUE (*dis-ke*) n. m. (du lat. *discus*, palet). Sorte de lourd palet en métal, que les anciens lançaient dans leurs jeux. Objet plat et circulaire. Surface apparente du soleil, de la lune. Plaque mobile, qui indique par la couleur rouge, verte ou jaune qu'elle présente, si la voie d'un chemin de fer est libre ou non.

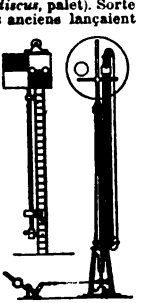

Disques de chemin de fer.

DISQUISITION (*dis-ki-zi-si-on*) n. f. Investigation, recherche. (Peu us.)

DISSECTEUR (*dis-sèk*) n. m. Celui qui dissèque.

DISSECTION (*dis-sèk-si-on*) n. f. Action de disséquer : *la dissection du corps humain passa longtemps pour un sacrilège. Fig.* Analyse scrupuleuse.

DISSEMBLABLE (*dis-san*) adj. Qui n'est point semblable : *figures dissemblables.* Ant. **Semblable.**

DISSEMBLANCE (*dis-san*) n. f. Manque de ressemblance. Ant. **Ressemblance.**

DISSÉMINATION (*dis-sé, si-on*) n. f. Dispersion des graines au moment de leur maturité : *le vent aide à la dissémination des graines.* Action de disséminer.

DISSÉMINER (*dis-sé-mi-né*) v. a. (lat. *disseminare*). Répandre çà et là : *les insectes disséminent le pollen sur les fleurs.* Eparpiller. **Se disséminer** v. pr. S'éparpiller. Ant. **Agglomérer, centraliser.**

DISSENSION (*dis-san*) n. f. (lat. *dissensio*). Discorde causée par l'opposition des sentiments, des intérêts : *Solon mit fin aux dissensions d'Athènes.* Ant. **Accord, concorde, concert.**

DISSENTIMENT (*dis-san-ti-man*) n. m. Différence de sentiments, d'opinions. Conflit. Ant. **Assentiment.**

DISSÉQUER (*dis-sé-ké*) v. a. (du lat. *dissecare*, couper en deux. — Se conj. comme *accélérer.*) Faire l'anatomie d'un corps organisé, d'une plante, etc. : *disséquer un cadavre. Fig.* Analyser dans le détail.

DISSÉQUEUR (*dis-sé*) n. m. Syn. de DISSECTEUR.

DISSERTATEUR (*di-sèr*) n. m. Qui aime à disserter.

DISSERTATION (*di-sèr-ta-si-on*) n. f. Examen détaillé sur quelque question scientifique, historique, artistique, etc. Exercice littéraire, en latin ou en français, sur un sujet donné.

DISSERTER (*di-sèr-té*) v. n. Faire une dissertation : *disserter sur un texte.*

DISSIDENCE (*dis-si-dan-se*) n. f. (lat. *dissidentia*). Scission : *il s'est produit dans le protestantisme de nombreuses dissidences.* Différence d'opinions.

DISSIDENT (*dis-si-dan*), **E** adj. et n. Qui professe une doctrine, une opinion différente de celle de la majorité. Qui n'est pas de l'Eglise officielle dans un pays : *les dissidents écossais sont méthodistes.*

DISSIMILAIRE (*dis-si-mi-lè-re*) adj. Qui n'est pas de la même espèce. (Peu us.) Ant. **Similaire.**

DISSIMILITUDE (*dis-si*) n. f. Défaut de similitude, de ressemblance.

DISSIMULATEUR, TRICE (*dis-si*) n. et adj. Qui dissimule : *les courtisans doivent être d'habiles dissimulateurs.* Ant. **Franc, loyal.**

DISSIMULATION (*dis-si, si-on*) n. f. Action de dissimuler. Caractère de celui qui dissimule : *Machiavel fait de la dissimulation une des qualités du prince.* Ant. **Franchise, loyauté, sincérité.**

DISSIMULÉ, E (*dis-si*) adj. Accoutumé à cacher ses sentiments : *caractère dissimulé.* Ant. **Communicatif, franc, loyal.**

DISSIMULER (*dis-si-mu-lé*) v. a. (lat. *dissimulare*). Cacher : *dissimuler sa fortune.* Tenir secret : *dissimuler les torts d'un ami.* Feindre de ne pas voir ou de ne pas ressentir : *dissimuler son mécontentement.* Rendre moins apparent : *dissimuler les défauts d'un ouvrage.* Ant. **Divulguer.**

DISSIPATEUR, TRICE (*di-si*) n. et adj. Qui dissipe follement son bien : *les dissipateurs peuvent être pourvus de conseils judiciaires.* Ant. **Econome, parcimonieux.**

DISSIPATION (*di-si-pa-si-on*) n. f. Evaporation : *dissipation d'un nuage.* Action de dépenser follement : *la dissipation d'un patrimoine.* Etat d'une personne qui vit dans les plaisirs : *vivre dans la dissipation.* Inattention indisciplinée : *élève qui a de la dissipation.* Ant. **Economie, épargne, parcimonie.**

DISSIPÉ, E (*di-si*) adj. Plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs : *un écolier dissipé.* Ant. **Réfléchi, appliqué.**

DISSIPER (*di-si-pé*) v. a. Faire disparaître : *le soleil dissipe les nuages.* Faire cesser : *le temps dissipe les illusions.* Dépenser : *dissiper son bien.* **Se dissiper** v. pr. Etre dissipé. Se disperser.

DISSOCIABILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissociable.

DISSOCIABLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissocié : *l'hydrogène et l'oxygène de l'eau sont dissociables.*

DISSOCIATION (*dis-so-si-a-si-on*) n. f. Action de dissocier.

DISSOCIER (*dis-so-si-é*) v. a. (du préf. *dis*, et du lat. *socius*, compagnon. — Se conj. comme *prier.*) Séparer des éléments associés : *la vapeur d'eau est dissociée par le platine incandescent.*

DISSOLU, E (*dis-so*) adj. (lat. *dissolutus*). Sans mœurs, débauché : *Louis XV fut un souverain dissolu.* Ant. **Austère, rigide, vertueux.**

DISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est dissoluble. Ant. **Indissolubilité.**

DISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui peut être dissous : *métal dissoluble.* Ant. **Indissoluble.**

DISSOLUMENT (*dis-so-lu-man*) adv. D'une manière licencieuse : *vivre dissolument.* (Peu us.)

DISSOLUTIF, IVE (*dis-so*) adj. Qui a la vertu de dissoudre : *remède dissolutif.*

DISSOLUTION (*dis-so-lu-si-on*) n. f. *Physiq.* Décomposition des corps par l'action d'un agent qui les pénètre. *Fig.* Anéantissement : *la dissolution de l'empire romain fut l'œuvre des Barbares.* Rupture : *dissolution d'un mariage.* Retrait de pouvoirs : *la dissolution de la Chambre des députés est prononcée*

Digitized by Google

par le président de la République après avis conforme du Sénat. Dérèglement : *dissolution des mœurs.*

DISSOLVANT (*dis-sol-van*), **E** adj. Qui a la propriété de dissoudre. *Fig.* Cause de corruption : *livre dissolvant.* N. m. : *l'alcool est un actif dissolvant.*

DISSONANCE (*dis-so*) n. f. (du gr. *dis*, deux fois, et du lat. *sonare*, sonner). *Mus.* Accord défectueux, désagréable. *Gram.* Réunion de plusieurs syllabes dures à l'oreille, comme : *à dos d'homme, dîner d'un dindon.* ANT. **Consonance, assonance.**

DISSONANT (*dis-so-nan*), **E** adj. *Mus.* Qui n'est pas d'accord. *Accord dissonant*, celui qui a besoin de se résoudre dans un accord parfait. ANT. **Assonant.**

DISSONER (*dis-so-né*) v. n. Former une dissonance.

DISSOUDRE (*dis-sou-dre*) v. a. (lat. *dissolvere.* — Se conj. comme *absoudre.*) Pénétrer et diviser les molécules d'un corps solide : *l'eau chaude dissout les sels plus facilement que l'eau froide. Fig.* Faire disparaître : *dissoudre les humeurs.* Rompre, annuler : *dissoudre un mariage.* **Se dissoudre** v. pr. Etre dissous, se résoudre. ANT. **Combiner, composer ; convoquer, réunir.**

DISSUADER (*dis-su-a-dé*) v. a. Détourner quelqu'un d'une résolution. ANT. **Conseiller, persuader.**

DISSUASIF (*dis-su-a-zif*), **IVE** adj. Qui est propre à dissuader. (Peu us.) ANT. **Persuasif.**

DISSUASION (*dis-su-a-zi-on*) n. f. Action de dissuader. (Peu us.) ANT. **Persuasion.**

DISSYLLABE (*dis-sil-la-be*) adj. Se dit d'un mot qui n'a que deux syllabes : *ca-fé, li-vre.* N. m. : *un dissyllabe.*

DISSYLLABIQUE (*dis-sil-la-bi-ke*) adj. Qui n'a que deux syllabes. *Vers dissyllabique*, qui n'a que deux syllabes, ou dont tous les mots sont des dissyllabes.

DISSYLLABISME (*dis-sil-la-bis-me*) n. m. Etat des langues dissyllabiques.

DISTANCE (*dis-tan-se*) n. f. (du lat. *distare*, être éloigné). Intervalle qui sépare deux points de l'espace ou du temps : *le son faiblit à mesure que la distance augmente.* Différence : *la distance entre l'honnête homme et l'habile homme. Tenir à distance*, ne pas laisser approcher. Enlever tout prétexte de familiarité. *Rapprocher les distances*, faire disparaître les inégalités.

DISTANCER (*dis-tan-sé*) v. a. (de *distance.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il distança, nous distançons.*) Devancer. *Fig.* Surpasser. *Sport.* Retirer à un coureur, à un cheval, le bénéfice de son placement, en raison de quelque irrégularité de course : *distancer un cheval.*

DISTANT (*dis-tan*), **E** adj. Qui est à une certaine distance : *tous les points de la circonférence sont également distants du centre.* ANT. **Contigu, proche.**

DISTENDRE (*dis-tan-dre*) v. a. Causer une tension excessive. ANT. **Détendre, relâcher.**

DISTENSION (*dis-tan*) n. f. (de *distendre*). Tension excessive. ANT. **Détente, relâchement.**

DISTÈNE (*dis-tè-ne*) n. m. Silicate naturel d'alumine, appelé jadis *schorl bleu* ou *talc bleu.*

DISTILLATEUR (*dis-ti-la*) n. m. Celui qui distille les substances dont on tire les produits essentiels. Fabricant d'eaux-de-vie, de liqueurs, etc.

DISTILLATION (*dis-ti-la-si-on*) n. f. Action de distiller : *la distillation du vin donne la meilleure eau-de-vie.* Son produit.

DISTILLATOIRE (*dis-ti-la*) adj. Qui sert à la distillation : *l'alambic est un appareil distillatoire.*

DISTILLER (*dis-ti-lé*) v. a. (lat. *distillare*; de *stilla*, goutte). Réduire les liquides en vapeur à l'aide de la chaleur, pour les faire retomber ensuite à l'état liquide par le refroidissement et en recueillir les principes volatils. *Fig.* Verser, répandre : *distiller le venin de la calomnie.*

DISTILLERIE (*dis-ti-le-ri*) n. f. Lieu où l'on distille. Métier de distillateur.

DISTINCT (*dis-tinkt'*), **E** adj. Différent. Séparé. *Fig.* Clair, net : *termes distincts.* ANT. **Confus, équivoque ; identique.**

DISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière distincte : *parler distinctement.* ANT. **Indistinctement, confusément.**

DISTINCTIF (*dis-tink-tif*), **IVE** adj. Qui distingue : *les cheveux longs étaient le signe distinctif de la royauté, chez les Mérovingiens.*

DISTINCTION (*dis-tink-si-on*) n. f. Action de distinguer. Division, séparation : *distinction des pouvoirs.* Différence : *distinction entre le bien et le mal.* Egards, prérogative, honneur : *recevoir des marques de distinction.* Supériorité, mérite : *officier de distinction.* Bon ton, courtoisie : *avoir de la distinction.*

DISTINGUÉ, E (*dis-tin-ghé*) adj. Remarquable, éminent : *écrivain distingué.* D'une courtoisie élégante : *manières distinguées.*

DISTINGUER (*dis-tin-ghé*) v. a. Discerner par les sens, par l'esprit. Séparer, établir la différence : *distinguer les temps, les lieux.* Caractériser : *la raison distingue l'homme.* **Se distinguer** v. pr. Etre distinct. Se signaler, se faire remarquer. ANT. **Confondre.**

DISTIQUE (*dis-ti-ke*) n. m. (gr. *dis*, deux, et *stikhos*, rangée). En grec et en latin, réunion d'un hexamètre et d'un pentamètre. En français, réunion de deux vers formant un sens complet :

Le menteur n'est plus écouté,
Quand même il dit la vérité.

DISTORDRE (*dis-tor-dre*) v. a. Déformer en tordant. Contourner, donner une entorse.

DISTORS (*dis-tor*), **E** adj. Qui est contourné, de travers : *membres distors.*

DISTORSION (*dis-tor*) n. f. Action de distordre. Torsion convulsive d'une partie du corps.

DISTRACTION (*dis-trak-si-on*) n. f. (de *distraire*). Action de séparer une partie d'un tout : *la distraction des objets saisis est sévèrement punie.* Prélèvement d'argent. Inapplication. Chose faite par inadvertance : *avoir, commettre des distractions.* Ce qui amuse, délasse l'esprit : *la lecture est la plus saine des distractions.* ANT. **Attention, application.**

DISTRAIRE (*dis-trè-re*) v. a. (lat. *distrahere.* — Se conj. comme *traire.*) Séparer une partie d'un tout : *somme distraite d'une autre somme.* Détourner à son profit : *distraire de l'argent. Fig.* Détourner l'esprit d'une application ; délasser : *la promenade distrait.* **Se distraire** v. pr. Etre séparé d'un tout. Se détourner de : *se distraire d'un projet.* Se divertir, se récréer.

DISTRAIT (*dis-trè*), **E** adj. Peu attentif à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait : *écolier distrait.* ANT. **Attentif, appliqué, réfléchi.**

DISTRAITEMENT (*dis-trè-te-man*) adv. D'une manière distraite : *regarder distraitement.*

DISTRAYANT (*dis-trè-i-an*), **E** adj. Propre à distraire, à délasser l'esprit.

DISTRIBUABLE (*dis*) adj. Qu'on peut distribuer.

DISTRIBUER (*dis-tri-bu-é*) v. a. (lat. *distribuere* ; de *tribuere*, assigner). Répartir, partager : *distribuer des aumônes.* Diviser, disposer : *distribuer un appartement.* Donner au hasard : *distribuer des coups de poing. Impr.* Opérer la distribution. V. DISTRIBUTION.

DISTRIBUTAIRE (*dis-tri-bu-tè-re*) adj. et n. Personne qui a reçu une part dans une distribution.

DISTRIBUTEUR, TRICE (*dis-tri*) n. Qui distribue. N. m. Appareil servant à distribuer une chose : *distributeur de vapeur. Distributeur automatique*, appareil distribuant automatiquement de menus objets, à la suite de l'introduction d'une pièce de monnaie.

DISTRIBUTIF, IVE (*dis-tri*) adj. Qui distribue. *Justice distributive*, celle qui rend à chacun ce qui lui appartient. *Log.* et *gram.* Qui s'applique à chacune des parties d'un tout, par opposition à *collectif.*

DISTRIBUTION (*dis-tri-bu-si-on*) n. f. Action de distribuer : *distribution de vivres.* Disposition : *heureuse distribution d'un appartement. Impr.* Répartition des lettres dans leurs cassetins respectifs, après tirage ou clichage. *Mécan.* Ensemble des pièces destinées à mettre alternativement chacune des faces du piston en communication avec la chaudière et avec le tuyau d'échappement. *Distribution de prix*, solennité dans laquelle on récompense les concurrents jugés les plus méritants.

DISTRIBUTIVEMENT (*dis-tri, man*) adv. Dans un sens distributif.

DISTRICT (*dis-trik*) n. m. Etendue de juridiction.

DISTYLE (*dis-ti-le*) adj. Qui a deux colonnes. *Bot.* Qui a deux styles.

DIT (*di*), **E** adj. Convenu : *c'est une chose dite.* Surnommé : *Jean, dit le Bon.* N. m. Mot, maxime : *les dits mémorables de Socrate.* (Vx en ce sens.) Pièce affirmant certains faits relatifs à la cause. Au moyen âge, pièce de vers sur un sujet familier. (On disait aussi, dans ce sens, DITÉ n. m.)

Digitized by Google

DITHYRAMBE (*ti-ran-be*) n. m. (gr. *dithurambos*). Chant liturgique en l'honneur de Dionysos (Bacchus). *Par ext.* Poème lyrique qui respire l'enthousiasme.

DITHYRAMBIQUE (*ti-ran*) adj. Qui appartient au dithyrambe : *poète dithyrambique. Par ext.* Elogieux avec excès : *louanges dithyrambiques.*

DITO mot inv. (de l'ital. *detto*, dit). *Com.* Susdit, de même : *trois châles bleus; six dito noirs.*

DIURÈSE (*ré-ze*) n. f. Sécrétion abondante d'urine.

DIURÉTIQUE adj. (de *diurèse*). Qui fait uriner. N. m. : *le colchique est un diurétique.*

DIURNAL, E, AUX adj. (du lat. *dies*, jour). De chaque jour : *le repos diurnal. Actes diurnaux*, chez les Romains, sorte de journal officiel, institué par César.

DIURNAL n. m. Livre de prières qui contient l'office de chaque jour.

DIURNE adj. Qui s'accomplit dans un jour : *le mouvement diurne de la terre. Bot.* Se dit des fleurs qui, comme la *belle-de-jour*, s'épanouissent pendant le jour et se ferment la nuit. *Zool.* Se dit des animaux qui ne vivent qu'un jour, comme les éphémères, et de ceux qui, comme certains papillons, ne volent ou ne se montrent qu'au grand jour. ANT. **Nocturne.**

DIVA n. f. (m. ital. signif. *déesse*). Cantatrice de talent, célèbre par ses succès.

DIVAGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divague : *imagination divagatrice.*

DIVAGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divaguer : *les divagations d'un cours d'eau.* Son résultat. Au fig. : *les divagations des fous.*

DIVAGUER (*ghé*) v. n. Errer à l'aventure. Sortir de son lit (en parlant d'une rivière). *Fig.* Parler à tort et à travers : *les alcooliques divaguent souvent.*

DIVAN n. m. (turc *diouan*). Sorte de sofa, de canapé sans dossier. Conseil du sultan. Salle où il se réunit. *Par ext.* Le gouvernement turc.

Divan.

DIVE adj. f. (lat. *diva*). Divine : *la dive bouteille.* (VX.)

DIVERGENCE (*vèr-jan-se*) n. f. Situation de deux lignes, de deux rayons qui vont en s'écartant. *Fig.* Différence : *divergence d'opinions, de vues.* ANT. **Convergence.**

DIVERGENT (*vèr-jan*), **E** adj. Qui diverge : *rayons divergents.* ANT. **Convergent.**

DIVERGER (*vèr-jé*) v. n. (lat. *divergere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il divergea, nous divergeons.*) S'écarter l'un de l'autre, en parlant des rayons, des lignes. *Fig.* Etre en désaccord : *nos opinions divergent beaucoup.* ANT. **Converger.**

DIVERS (*vèr*), **E** adj. Qui prend différents aspects ; changeant : *l'homme est divers.* Différent, dissemblable. Pl. Plusieurs, quelques : *divers écrivains.*

DIVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. En diverses manières, différemment : *un passage diversement interprété par deux traducteurs.*

DIVERSICOLORE (*vèr*) adj. Dont la couleur varie suivant les individus : *champignons diversicolores.*

DIVERSIFIER (*vèr-si-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Varier, changer : *diversifier ses lectures.*

DIVERSIFORME (*vèr*) adj. Dont la forme est variable. (On dit aussi *hétéromorphe.*)

DIVERSION (*vèr*) n. f. (du lat. *diversum*, supin de *divertere*, éloigner). Opération militaire ayant pour but de détourner l'ennemi d'un point : *faire une diversion.* Action par laquelle on détourne l'esprit vers d'autres objets que ceux qui l'occupent : *les voyages font une utile diversion aux douleurs morales.*

DIVERSITÉ (*vèr*) n. f. (de *divers*). Variété : *diversité d'occupations.* Différence : *diversité de religions.* ANT. **Monotonie, unité.**

DIVERTIR (*vèr*) v. a. Détourner : *divertir quelqu'un d'un projet.* (Vx en ce sens.) Amuser, récréer : *le spectacle des folies humaines divertissait Diogène.* **Se divertir** v. pr. S'amuser, s'égayer. ANT. **Ennuyer, obséder.**

DIVERTISSANT (*vèr-ti-san*), **E** adj. Qui récrée, divertit : *une méprise divertissante.* ANT. **Ennuyeux.**

DIVERTISSEMENT (*vèr-ti-se-man*) n. m. Action de détourner : *divertissement de fonds.* Moyen de se divertir. Récréation amusante. Amusement. *Théât.* Intermède de danse et de chant pendant un entr'acte.

DIVETTE (*vè-te*) n. f. (dimin. de *diva*). Chanteuse d'opérette, de café-concert, etc.

DIVIDENDE (*dan-de*) n. m. (du lat. *dividendus*, devant être partagé). *Arith.* Nombre à diviser : *en multipliant le diviseur par le quotient d'une division et en ajoutant le reste, on doit retrouver le dividende.* Portion d'intérêt ou de bénéfice qui revient à chaque actionnaire. Part proportionnelle de chaque créancier, dans le partage du fonds d'un failli.

DIVIN, E adj. (lat. *divinus*). Qui est de Dieu, qui lui appartient : *la bonté divine.* Qui lui est dû : *culte divin. Fig.* Excellent, parfait. N. m. Ce qui est divin.

DIVINATEUR, TRICE adj. et n. Qui pratique la divination. Pénétrant, qui prévoit : *esprit divinateur.*

DIVINATION (*si-on*) n. f. (lat. *divinatio* ; de *divinus*, divin). Art prétendu de deviner l'avenir : *la divination fut en honneur chez les peuples anciens.*

DIVINATOIRE adj. Qui a rapport à la divination. **Baguette divinatoire**, v. BAGUETTE.

DIVINEMENT (*man*) adv. Par la vertu divine. *Fig.* A la perfection : *exécuter divinement un morceau.*

DIVINISATION (*za-si-on*) n. f. Action de diviniser.

DIVINISER (*zé*) v. a. Reconnaître pour divin : *Rome divinisait ses empereurs morts. Par ext.* Exalter.

DIVINITÉ n. f. Essence, nature divine : *la divinité du Verbe.* Dieu lui-même (dans ce sens, prend une majuscule) : *honorer la Divinité.* Personne, chose qu'on adore. Pl. Dieux et déesses du paganisme.

DIVIS (*vi*) n. m. Etat d'un bien partagé entre plusieurs propriétaires. **Par divis** loc. adv. Après partage. ANT. **Indivis.**

DIVISER (*zé*) v. a. Séparer par parties : *diviser un bien.* Considérer par parties séparées. *Arith.* Partager en parties égales. *Fig.* Désunir, semer la discorde. ANT. **Multiplier, réunir.**

DIVISEUR (*zeur*) n. m. Nombre par lequel on en divise un autre appelé *dividende. Commun diviseur*, nombre qui en divise exactement plusieurs autres : *5 est un commun diviseur de 15 et de 20. Plus grand commun diviseur*, le plus grand de tous les communs diviseurs à plusieurs nombres donnés : *15 est le plus grand commun diviseur de 30 et de 45.* ANT. **Dividende.** Adj. : *nombre diviseur.*

DIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui peut être divisé : *la divisibilité d'un nombre. Divisibilité de la matière*, propriété de la matière d'être divisible en parties de plus en plus petites. ANT. **Indivisibilité.**

DIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui peut être divisé. *Nombre divisible par un autre*, qui peut être divisé exactement par lui. ANT. **Indivisible.**

DIVISION (*zi-on*) n. f. Action de diviser. Partie d'un tout ainsi divisé. *Arith.* Opération par laquelle on partage une quantité en un certain nombre de parties égales. *Milit.* Corps composé d'au moins deux brigades : *un corps d'armée comprend deux divisions. Mar.* Partie d'une escadre. *Admin.* Réunion de plusieurs bureaux sous la direction d'un chef appelé *chef de division. Rhét.* Action de partager en plusieurs points la matière d'un discours. *Fig.* Désunion, discorde : *semer la division.* ANT. **Multiplication.**

DIVISIONNAIRE (*zi-o-nè-re*) adj. De division : *inspecteur divisionnaire.* N. m. Général de division.

DIVORCE n. m. Rupture légale du mariage civil : *le divorce est prononcé par le tribunal de première instance. Fig.* Rupture volontaire : *faire divorce avec le monde.*

DIVORCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il divorça, nous divorçons.*) Faire divorce : *divorcer d'avec son épouse. Fig.* Rompre avec.

DIVULGATEUR, TRICE (*gha*) adj. et n. Qui divulgue : *un divulgateur ; signe divulgateur.*

DIVULGATION (*gha-si-on*) n. f. Action de divulguer : *la divulgation d'un secret.*

DIVULGUER (*ghé*) v. a. (lat. *divulgare* ; de *vulgus*, peuple). Rendre public ce qui était ignoré : *divulguer un secret.* ANT. **Cacher, dissimuler.**

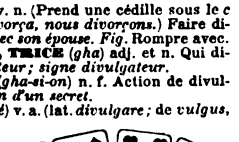
Les dix (cartes).

DIVULSION n. f. (lat. *divulsio*). Arrachement.

DIX (*diss*; *diz* devant une voyelle ou un *h* muet, *di* devant une consonne ou un *h* aspiré)

Digitized by Google

adj. num. (lat. *decem*). Nombre composé de deux fois cinq. Dixième : *Léon dix*. N. m. : *le dix du mois; le chiffre dix; le dix de cœur;* etc.

DIX-HUIT (*di-zu-it'*) adj. num. Dix et huit. Dix-huitième : *Louis dix-huit*. N. m. Le dix-huitième jour du mois.

DIX-HUITIÈME (*di-zu-i*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-septième. N. : *être le, la dix-huitième*. N. m. La dix-huitième partie.

DIX-HUITIÈMEMENT (*di-zu-i, man*) adv. En dix-huitième lieu.

DIXIÈME (*zi-è-me*) adj. num. ord. Qui suit le neuvième. N. : *être le, la dixième*. N. m. La dixième partie.

DIXIÈMEMENT (*zi-è-me-man*) adv. En dixième lieu.

DIX-NEUF (*diz-neuf* devant une consonne, *diz-neuv'* devant une voyelle) adj. num. Dix et neuf. Dix-neuvième : *page dix-neuf*. N. m. Le dix-neuvième jour du mois.

DIX-NEUVIÈME (*diz*) adj. num. ord. Qui vient après le dix-huitième. N. : *être le, la dix-neuvième*. N. m. La dix-neuvième partie.

DIX-NEUVIÈMEMENT (*diz, man*) adv. En dix-neuvième lieu.

DIX-SEPT (*dis-sèt'*) adj. num. Dix et sept. Dix-septième : *tome dix-sept*. N. m. Le dix-septième jour du mois.

DIX-SEPTIÈME (*dis-sè-ti-è-me*) adj. num. ord. Qui vient après le seizième. N. : *être le, la dix-septième*. N. m. La dix-septième partie.

DIX-SEPTIÈMEMENT (*dis-sè-ti, man*) adv. En dix-septième lieu.

DIZAIN (*zin*) n. m. (de *dix*). Stance, strophe composée de dix vers. Portion de chapelet composée de dix grains, qui devint au XVIe s. un objet de parure pour les dames. Dix jeux de cartes dans un paquet.

DIZAINE (*zè-ne*) n. f. Total composé de dix. Dix environ : *une dizaine d'années*. Autref. Subdivision des seize quartiers de Paris. Dizain de chapelet : *les dernières dizaines du rosaire*.

DIZAINIER (*zé-ni-é*) ou **DIZENIER** (*ze-ni-é*) n. m. Anciennement, chef municipal d'une dizaine. Subdivision de quartier.

DJAÏN ou **DJAÏNA** n. m. Sectateur du djaïnisme.

DJAÏNISME (*i-nis-me*) n. m. Religion de l'Inde dont l'origine est attribuée à Richaba : *le djaïnisme admet la renaissance des âmes*.

DJEBEL (*djé-bèl*) n. m. Mot arabe qui signifie *montagne*, et qui entre dans la composition de certains noms géographiques.

DJEMÂÂ (*djé*) n. f. En Kabylie, conseil des notables dans chaque douar, sous la présidence du caïd.

DJERID (*djé-rid'*) n. m. Nom arabe d'une course à cheval, pendant laquelle les cavaliers lancent en l'air un javelot. Ce javelot lui-même.

DJINN (*djin'*) n. m. Nom que les Arabes donnent à des êtres, bienfaisants ou malfaisants, supérieurs aux hommes, inférieurs aux anges.

DO n. m. Invar. Note de musique. Syn. UT. V. UT.

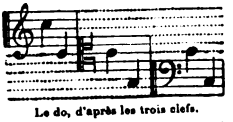

Le do, d'après les trois clefs.

DOCILE adj. (lat. *docilis;* de *docere*, enseigner). Facile à instruire, à conduire : *écolier docile*. Maniable : *cheval docile*. ANT. **indocile, rebelle, rétif.**

DOCILEMENT (*man*) adv. Avec docilité.

DOCILITÉ n. f. Disposition à se laisser diriger.

DOCIMASIE (*zi*) n. f. Enquête préalable qui se faisait à Athènes sur les citoyens appelés à remplir diverses fonctions. Science qui a pour but de déterminer les proportions des métaux utilisables contenus dans les minerais ou dans des mélanges artificiels.

DOCIMASTE (*mas-te*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, dont le type est l'*oiseau-mouche porte-épée*, de l'Amérique.

DOCK (*dok*) n. m. (m. angl.). Bassin entouré de quais pour le déchargement des navires. Cale couverte pour construire les navires. Magasin d'entrepôt pour le commerce maritime. *Dock flottant*, bassin de radoub mobile.

DOCTE (*dok-te*) adj. (lat. *doctus;* de *docere*, instruire). Savant, érudit : *un docte hellénisté*.

DOCTEMENT (*dok-te-man*) adv. Savamment. *Iron.* D'une façon pédantesque.

DOCTEUR (*dok*) n. m. (lat. *doctor*). Celui qui enseigne publiquement. Qui est promu au plus haut degré d'une faculté : *docteur ès sciences*. Se dit absolument pour Docteur en médecine. Homme très savant dans un genre quelconque. *Docteur de la loi, en Israël*, interprète officiel des livres sacrés des Juifs. *Docteur de l'Eglise*, père de l'Eglise ou théologien d'une grande autorité.

DOCTISSIME (*dok-ti-si-me*) adj. (lat. *doctissimus*). *Par plais.* Très docte.

DOCTORAL, E, AUX (*dok*) adj. De docteur : *air doctoral. Fig.* Qui a une gravité pédantesque.

DOCTORALEMENT (*dok-to, man*) adv. D'une manière doctorale : *parler doctoralement*.

DOCTORAT (*dok-to-ra*) n. m. Grade de docteur : *passer son doctorat ès lettres*.

DOCTORESSE (*dok-to-rè-se*) n. f. Femme qui a obtenu le diplôme de docteur.

DOCTRINAIRE (*dok-tri-nè-re*) n. m. Père ou frère de la Doctrine chrétienne. Sous la Restauration, partisan de théories politiques d'un libéralisme systématique : *Guizot fut le chef des doctrinaires*. Adjectiv. : *l'école doctrinaire*.

DOCTRINAL, E, AUX (*dok*) adj. Qui touche à la doctrine : *les décisions doctrinales des papes font loi dans l'Eglise*.

DOCTRINARISME (*dok, ris-me*) n. m. Système politique des doctrinaires.

DOCTRINE (*dok*) n. f. (lat. *doctrina*). Ensemble des opinions d'une école littéraire ou philosophique, ou des dogmes d'une religion : *les doctrines de Spinoza et de Leibniz dérivent du cartésianisme*.

DOCUMENT (*man*) n. m. (lat. *documentum*). Titre, preuve par écrit : *document historique*. Objet quelconque servant de preuve.

DOCUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui a le caractère d'un document. Appuyé sur des documents.

DOCUMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action d'appuyer une assertion sur des documents. Ces documents : *la documentation de Thiers*.

DOCUMENTER (*man-té*) v. a. Fournir des documents. Appuyer sur des documents.

DODÉCAÈDRE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *edra*, face). *Géom.* Solide régulier, terminé par douze pentagones égaux.

Dodécaèdre.

DODÉCAGONAL, E, AUX adj. Qui a douze angles.

DODÉCAGONE n. m. (gr. *dôdeka*, douze, et *gônia*, angle). *Géom.* Polygone qui a douze angles et douze côtés.

Dodécagone.

DODELINEMENT (*man*) n. m. Oscillation légère de la tête, du corps.

DODELINER ou **DODINER** (*né*) v. a. Bercer doucement : *dodeliner un enfant*. V. n. Produire un balancement lent et régulier : *dodeliner de la tête*.

DODO n. m. Lit, dans le langage des enfants. *Faire dodo*, dormir.

DODU, E adj. Gras, potelé : *une caille dodue*.

DOGARESSE (*rè-se*) n. f. Femme du doge.

DOGAT (*gha*) n. m. Dignité de doge. Durée de ces fonctions.

DOG-CART (*dogh-kârt'*) n. m. Voiture spéciale, permettant de transporter des chiens de chasse. Pl. des *dog-carts*.

Dog-cart.

DOGE (*do-je*) n. m. (mot ital.). Chef des anciennes républiques de Gênes et de Venise : *le doge de Venise était soumis à la surveillance du conseil des Dix*.

DOGMATIQUE (*dogh-ma*) adj. Qui a rapport au dogme : *théologie dogmatique*. Qui admet en philosophie des vérités certaines : *les dogmatiques s'opposent aux sceptiques. Fig.* Tranchant : *ton dogmatique*. N. m. Genre dogmatique. Partie dogmatique d'un ouvrage. Partisan du dogmatisme. N. f. Ensemble

Digitized by Google

des dogmes d'une religion : *saint Thomas d'Aquin a résumé la dogmatique catholique.*

DOGMATIQUEMENT (*dogh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière dogmatique. D'un ton décisif.

DOGMATISER (*dogh-ma-ti-zé*) v. n. Enseigner des dogmes. *Fig.* Parler d'un ton sentencieux et tranchant. V. a. Préconiser, recommander.

DOGMATISEUR (*dogh-ma-ti-zeur*) n. m. Qui prend un ton dogmatique.

DOGMATISME (*dogh-ma-tis-me*) n. m. Philosophie qui admet la certitude. Disposition à croire, à affirmer. Affirmation sur un ton tranchant.

DOGMATISTE (*dogh-ma-tis-te*) n. et adj. Partisan des doctrines du dogmatisme.

DOGME (*dogh-me*) n. m. (gr. *dogma*). Point fondamental de doctrine en religion ou en philosophie : *les dogmes catholiques.*

DOGRE (*dogh-re*) n. m. (holl. *dogger*). Bâtiment de pêche ponté et à voiles, dans la mer du Nord.

DOGUE (*do-ghe*) n. m. (de l'angl. *dog*, chien). Chien de garde à grosse tête, à museau aplati. *Être d'une humeur de dogue*, être très irascible. *Fig.* Homme violent.

Dogue.

DOGUIN (*ghin*), **E** n. Jeune dogue.

DOIGT (*doi*) n. m. (lat. *digitus*). Chacune des parties mobiles qui terminent les mains et les pieds de l'homme et de quelques animaux : *chez le singe, le pouce est opposable aux autres doigts.* (V. MAIN.) *Doigt de gant*, chacune des parties d'un gant qui sont destinées à couvrir les doigts. *Fig. Montrer quelqu'un au doigt*, s'en moquer publiquement. *Mettre le doigt dessus*, deviner, découvrir. *Toucher du doigt*, voir clairement. *S'en mordre les doigts*, s'en repentir. *Être à deux doigts de*, être proche de : *être à deux doigts de sa perte. Savoir sur le bout du doigt*, parfaitement. *Avoir de l'esprit jusqu'au bout des doigts*, être plein d'esprit. *Ne faire œuvre de ses dix doigts*, ne rien faire du tout. *Le doigt de Dieu*, manifestation de sa volonté. *Se mettre le doigt dans l'œil*, s'abuser grossièrement.

DOIGTER (*doi-té*) v. n. Poser ses doigts sur un instrument pour en tirer des sons.

DOIGTER ou **DOIGTÉ** (*doi-té*) n. m. Manière de doigter : *ce pianiste a un excellent doigté.*

DOIGTIER (*doi-ti-é*) n. m. Fourreau en forme de doigt de gant, dont on revêt un doigt malade.

Doigtier.

DOIT (*doi*) n. m. Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit, ce qu'elle a reçu. **Doit et avoir**, passif et actif.

DOITÉE (*té*) n. f. (de *doigt*). Petite longueur de fil, qui sert aux fileuses pour régler la grosseur de leur fil.

DOL n. m. (du lat. *dolus*, ruse). Fraude, tromperie : *toute convention entachée de dol peut être annulée.*

DOLAGE n. m. Action de doler.

DOLCE (*dol-sé* ou en ital. *dol-tché*) adv. (m. ital.). *Mus.* Avec une expression douce.

DOLCISSIMO (*dol-si-si-mo* ou en ital. *dol-tchi-si-mo*) adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière très douce.

DOLÉANCES n. f. pl. Plaintes : *présenter ses doléances à un chef.* Demandes ou représentations consignées dans les cahiers des états généraux.

DOLEAU (*lô*) n. m. Petite hache d'ardoisier.

DOLEMMENT (*la-man*) adv. D'une manière dolente.

DOLENT (*lan*), **E** adj. (du lat. *dolere*, souffrir). Triste, plaintif : *voix dolente.*

DOLER (*lé*) v. a. Aplanir avec la doloire.

DOLIC (*lik*) ou **DOLIQUE** n. m. Genre de légumineuses alimentaires, très voisines des haricots.

DOLICHOCÉPHALE (*ko*) adj. et n. (gr. *dolikhos*, long, et *kephalé*, tête). Se dit d'un homme dont la longueur du crâne l'emporte environ d'un quart sur la largeur : *les Scandinaves sont dolichocéphales.*

DOLICHOTIS (*ko-tiss*) n. m. Genre de mammifères rongeurs, dits aussi *lièvres des Pampas.*

DOLLAR (*do-lar*) n. m. (m. angl. tiré de l'allem. *thaler*) Monnaie d'argent des États-Unis, valant 5 francs 20 centimes en monnaie française.

DOLMAN n. m. (de *doliman*, robe turque). Veste à brandebourgs que portent les hussards, etc.

DOLMEN (*men'*) n. m. (celtique *tolmen*, table de pierre). Monument druidique, formé d'une grande pierre plate posée sur deux autres pierres verticales : *les dolmens sont nombreux en Bretagne.*

Dolmen.

DOLOIRE n. f. (du lat. *dolare*, doler). Instrument de tonnelier, qui sert à unir le bois. Instrument de maçon pour gâcher le sable et la chaux.

DOLOMIDES n. m. pl. Genre d'arachnides, comprenant de grosses araignées qui courent sur l'eau. S. un *dolomide.*

DOLOMIE (*mi*) ou **DOLOMITE** n. f. (de *Dolomieu*, n. prop.). Carbonate naturel de chaux et de magnésie.

DOLOMITIQUE adj. Qui a rapport à la dolomie : *roches dolomitiques.*

DOLOSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui offre le caractère du dol, de la fraude, de la tromperie.

DOM (*don*) n. m. (abrév. du lat. *dominus*, maître). Titre donné à certains religieux (bénédictins, chartreux). Titre donné aux nobles, en Portugal.

D. O. M., abréviation des mots latins *Deo optimo maximo* (à Dieu très bon, très grand), formule de dédicace des édifices religieux.

DOMAINE (*mè-ne*) n. m. (lat. *dominicum*; de *dominus*, maître). Propriété : *le tsar possède d'immenses domaines.* Campagne d'exploitation d'une grande étendue. *Le domaine de l'État* ou absol. *le Domaine*, les biens de l'État divisé en domaine public et en domaine privé ; dans le même sens *domaine communal, par ext.*, l'administration de ces biens. *Fig.* Etendue des objets qu'embrasse un art, une science : *le domaine de la littérature. Tomber dans le domaine public*, se dit d'une production de l'esprit ou de l'art qui, après un temps déterminé, peut être reproduite et vendue par tout le monde.

DOMANIAL, E, AUX adj. Qui appartient à un domaine, particulièrement au domaine public : *forêt domaniale.*

DOMBEYA (*don-bé-ia*) n. m. *Bot.* Genre de malvacées de Madagascar.

DÔME n. m. (du lat. *domus*, maison). Voûte demi-sphérique, qui surmonte un édifice : *le dôme des Invalides est dû à l'architecte Mansard. Dôme de verdure*, voûte de feuillage. Dispositif en forme de coupole : *dôme de prise de vapeur. Dôme des cieux*, voûte céleste.

Dôme.

DOMERIE (*ri*) n. f. Bénéfice ecclésiastique dont le possesseur porte le titre de *dom.*

DOMESTICATION (*mès-ti-ka-si-on*) n. f. Action d'accoutumer les animaux sauvages à la domesticité ; *la domestication du cheval est fort ancienne.*

DOMESTICITÉ (*mès-ti*) n. f. Etat de domestique. Ensemble des domestiques d'une maison. Condition des animaux soumis à l'homme : *la plupart des animaux dégénèrent dans l'état de domesticité.*

DOMESTIQUE (*mès-ti-ke*) adj. (lat. *domesticus*; de *domus*, maison). Qui concerne la maison, la famille : *chagrins domestiques. Fig.* Qui a rapport à l'intérieur de l'État : *les guerres domestiques.* Apprivoisé : *animaux domestiques.* N. Tout serviteur ou servante d'une maison. N. m. collect. Tous les gens de service d'une maison : *avoir un nombreux domestique.*

DOMESTIQUEMENT (*mès-ti-ke-man*) adv. En qualité de domestique. Familièrement. (Peu us.)

DOMESTIQUER (*mès-ti-ké*) v. a. Réduire à l'état de domesticité, en parlant d'un animal.

DOMICILE n. m. (du lat. *domus*, maison). Maison, demeure ordinaire d'une personne. *Elire domicile*, se fixer. *Domicile légal*, lieu où, d'après la loi, une personne a le siège de ses intérêts. *Domicile réel*, celui où elle réside en fait. **A domicile** loc. adv. Dans l'habitation particulière des personnes.

DOMICILIAIRE (*è-re*) adj. Qui a rapport au domicile. *Visite domiciliaire*, faite dans le domicile de quelqu'un par autorité de justice.

Digitized by Google

DOMICILIATION (*si-on*) n. f. Déclaration d'un domicile où un effet est payable.

DOMICILIÉ, E (*li-é*) adj. Qui a son domicile.

DOMICILIER [*li-é*] **(SE)** v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Etablir son domicile : *se domicilier à Paris*.

DOMINANCE n. f. Fait d'être dominant. (Peu us.)

DOMINANT (*nan*), **E** adj. Qui domine : *le catholicisme est la religion dominante en France. Dr. Fonds dominant*, celui en faveur duquel on établit une servitude sur un autre fonds dit *servant*. N. f. Partie caractéristique. *Mus.* Cinquième degré de la gamme, et l'une des trois notes génératrices.

DOMINATEUR, TRICE adj. et n. Qui domine. Qui aime à gouverner : *caractère dominateur*.

DOMINATION (*si-on*) n. f. (de *dominateur*). Empire, autorité souveraine : *la domination romaine s'étendit sur le bassin de la Méditerranée. Fig.* Influence morale : *la domination du génie*. Pl. Premier ordre de la hiérarchie des anges. (En ce sens, s'écrit avec une majuscule.)

DOMINER (*né*) v. n. (lat. *dominari*). Exercer la domination : *Napoléon voulut dominer sur toute l'Europe*. L'emporter sur : *couleur qui domine*. V. a. Maîtriser : *dominer ses passions*. Occuper une position plus élevée : *le fort domine la ville*. **Se dominer** v. pr. Dominer ses passions, être maître de soi.

DOMINICAIN, E (*kin, kè-ne*) n. Religieux, religieuse de l'ordre de Saint-Dominique. V. *Part. hist.*

DOMINICAL, E, AUX adj. (lat. *dominicalis*; de *Dominus*, Seigneur). Du Seigneur. Du dimanche : *repos dominical*. **Lettre dominicale**, qui marque le dimanche dans les calendriers d'église. **Oraison dominicale**, le Pater. N. f. Sermon prêché les dimanches autres que ceux de l'Avent et du carême.

DOMINO n. m. Camail d'ecclésiastique. (Vx.) Costume de bal masqué, formé d'une sorte de robe ouverte par devant, avec un capuchon. Personne qui porte ce costume. Chacune des vingt-huit pièces d'un jeu, marquées d'un certain nombre de points : *jouer aux dominos*.

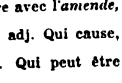
Domino.

DOMINOTERIE (*ri*) n. f. Toutes sortes de papiers marbrés ou coloriés pour servir à certains jeux.

DOMINOTIER (*ti-é*) n. m. Marchand de dominoterie. Prunier non greffé.

DOMMAGE (*do-ma-je*) n. m. (de *dam*). Perte, dégât, préjudice : *la grêle cause de grands dommages aux vignes. Fig. C'est dommage*, c'est fâcheux. Pl. *Dr. Dommages et intérêts* ou *dommages-intérêts*, indemnité due à quelqu'un pour réparation d'un préjudice causé, et qu'il ne faut pas confondre avec l'*amende*, peine pécuniaire.

DOMMAGEABLE (*do-ma-ja-ble*) adj. Qui cause, qui apporte dommage.

DOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qui peut être dompté. ANT. **Indomptable.**

DOMPTAGE (*don-ta-je*) n. m. Action de dompter.

DOMPTER (*don-té*) v. a. Vaincre, subjuguer : *Ilichelieu dompta la noblesse*. Apprivoiser : *dompter un animal. Fig.* Maîtriser : *dompter ses passions*.

DOMPTEUR (*don-teur*), **EUSE** (*eu-ze*) n. Qui dompte : *dompteur d'animaux*.

DOMPTE-VENIN (*don-te*) n. m. invar. *Bot.* Asclépiadacée, en réalité vénéneuse, mais que l'on considérait jadis comme un préservatif contre les venins.

DON n. m. (lat. *donum*). Toute libéralité à titre gratuit : *recevoir un don*. Donation entre vifs. *Fig.* Avantage, aptitude à : *Démosthène dut acquérir par le travail les principaux dons de l'orateur. Les dons de Cérès*, les moissons. *Les dons de Flore*, les fleurs. *Les dons de Bacchus*, les raisins.

DON n. m. (lat. *dominus*). Titre donné aux nobles en Espagne (ne s'emploie que devant les prénoms) : *don Juan, don Quichotte*.

DOÑA (*do-gna*), **DONA** (vieilli) ou **DONNE** n. f. (esp. *doña*). Titre d'honneur donné aux princesses ou aux femmes nobles d'Espagne (ne s'emploie que devant les prénoms) : *doña Inès*.

DONACIE (*si*) n. f. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, qui vivent en France.

DONATAIRE (*tè-re*) n. A qui une donation est faite. ANT. **Donateur.**

DONATEUR, TRICE n. Qui fait une donation. ANT. **Donataire.**

DONATION (*si-on*) n. f. Don que fait une personne de ses biens à titre gratuit : *on distingue la donation testamentaire et la donation entre vifs*. Acte qui constate le don.

DONATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'hérésie de Donat, évêque de Carthage au IVe siècle. V. *Part. hist.*

DONC (*donk*) conj. (lat. *dum*, et *que*). Qui marque la conclusion d'un raisonnement : *je pense, donc je suis*. Marque aussi la surprise, l'incrédulité. Entre dans une interrogation : *qu'as-tu donc aujourd'hui?*

DONDON n. f. *Fam.* Femme ou fille qui a beaucoup d'embonpoint.

DONJON n. m. (bas lat. *dominio*). Grosse tour isolée ou attenante à un château fort : *le donjon était le réduit de la défense du château*. V. CHÂTEAU.

DONNANT (*do-nan*), **E** adj. Qui aime à donner. PROV. : **Donnant donnant**, il faut donner à qui donne, ou bien, Rien pour rien.

DONNE (*do-ne*) n. f. *Jeu*. Action de distribuer les cartes. *Fausse* ou *mal donne*, mauvaise distribution des cartes.

DONNÉE (*do-né*) n. f. Point incontestable ou admis comme tel : *on manque de données chronologiques pour l'histoire de la Gaule avant César*. Idée fondamentale d'un ouvrage d'esprit : *la donnée des vaudevilles est souvent peu vraisemblable*. Pl. *Math. Données* ou, adjectiv., *quantités données*, quantités connues servant à trouver les inconnues d'un problème.

DONNER (*do-né*) v. a. (lat. *donare*). Faire don : *donner son bien aux pauvres*. Causer, procurer : *donner de la peine*. Communiquer : *donner une maladie*. Attribuer : *donner tort*. Manifester : *donner signe de vie*. Employer, consacrer : *donner son temps*. Sacrifier : *donner sa vie*. Indiquer, fixer : *donner une heure*. Garantir : *donner pour bon*. Imposer : *donner des lois*. Livrer : *donner un assaut*. Appliquer : *donner un soufflet, un baiser*. Signifier : *donner congé*. Accorder en mariage : *donner sa fille à quelqu'un*. Administrer : *donner un remède*. Procurer : *donner du travail à un ouvrier*. Manifester : *donner des signes de joie*. Publier, faire représenter : *donner un roman, une pièce*. Souhaiter : *donner le bonjour*. Infliger : *donner une punition. Donner la vie*, faire grâce, devenir mère. *Donner la mort*, tuer. *Donner la main à une chose*, y participer. *Donner sa main*, épouser. *Donner la chasse*, poursuivre. *Donner un coup d'épaule*, aider. V. n. Se livrer : *donner dans le luxe*. Combattre : *les troupes n'ont pas donné*. Rapporter abondamment : *les blés ont beaucoup donné*. Tomber : *donner dans le piège*. Avoir vue : *cette fenêtre donne sur la rue*. Heurter : *donner de la tête contre un arbre. Donner sur un plat, sur un mets*, y revenir à plusieurs fois. *Donner tête baissée*, se porter avec ardeur. *Donner du cor*, jouer de cet instrument. *Ne savoir où donner de la tête*, que faire. *Donner sur les doigts*, punir. **Se donner** v. pr. *Se donner garde*, s'abstenir. *Se donner pour*, se faire passer pour. *Se donner des airs*, prendre l'aspect, l'apparence. ANT. **Accepter, recevoir; déposséder, ravir; garder, conserver.**

DONNEUR, EUSE (*do-neur, eu-ze*) n. Qui donne, aime à donner : *un donneur de conseils*. Joueur qui distribue les cartes.

DON-QUICHOTTISME (*ki-cho-tis-me*) n. m. Caractère de celui qui affecte des allures de don Quichotte. V. DON QUICHOTTE (*part. hist.*).

DONT (*don* — lat. *de unde*) pr. relat. des deux genres et des deux nombres, mis pour *de qui, duquel, de quoi*, etc. — S'emploie avec les verbes *sortir, descendre* et leurs équivalents pour exprimer l'idée d'*être issu*, d'*être né* : *la famille dont je sors...* Pour exprimer l'action physique de sortir, employez d'où : *le pays d'où je viens*, ainsi que pour exprimer une déduction : *d'où je conclus que...*

DONZELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *donzella*). Fille, femme d'un état médiocre, et de mœurs suspectes.

DORADE n. f. Nom donné à divers poissons acanthoptères de la famille des scombéridés, de grande taille, et qui habitent les mers chaudes. (On en a fait le genre *coryphène*.) *Dorade de la Chine* ou *poisson rouge*, carassin doré.

DORAGE n. m. Action de dorer. Son résultat.

DORÉ, E adj. Jaune, de couleur d'or : *les moissons dorées. Fig. Jeunesse dorée*, jeunes gens de la bourgeoisie riche, qui participèrent, après Thermi-

Digitized by Google

dor, au mouvement de réaction contre la Terreur. Adj., jeunes gens élégants et riches. *Langue dorée*, éloquence facile et brillante. N. m. Dorure.

DORÉNAVANT (*van*) adv. (vx fr. *d'ores en avant*, de l'heure actuelle en avant). Désormais, à l'avenir.

DORER (*ré*) v. a. (lat. *deaurare*). Recouvrir d'une couche d'or : *dorer la tranche d'un volume*. Couvrir une pièce de pâtisserie d'une légère couche de jaune d'œuf. *Fig. Dorer la pilule*, faire accepter par des paroles aimables une chose désagréable. ANT. **Dédorer.**

DOREUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui travaille en dorure : *un ouvrier doreur*.

DORIEN, ENNE (*ri-in, é-ne*) adj. et n. De la Doride. *Dialecte dorien*, et n. m. *le dorien*, un des quatre principaux dialectes de la langue grecque ancienne, parlé surtout dans le Péloponèse.

DORIQUE adj. Qui est propre aux Doriens : *dialecte dorique. Ordre dorique* ou *le dorique* n. m. Ordre d'architecture grecque, caractérisé par la sobriété, l'absence de base, etc. : *le dorique est le plus ancien des ordres grecs*. V. COLONNE, ORDRE.

DORIS (*ris*) n. f. Genre de mollusques nus de toutes les mers.

DORIS (*ris*) n. m. Embarcation plate, se manœuvrant à la godille, et qui sert à tendre des lignes sur les bancs morutiers.

DORLOTER (*té*) v. a. (de l'anc. franç. *dorelot*). Traiter délicatement. **Se dorloter** v. pr. Se traiter délicatement, se livrer à une paresse douillette.

DORMANT (*man*), **E** adj. Qui dort, qui n'a point de cours : *les eaux dormantes sont peu saines. Fig.* Immobile, qui ne s'ouvre pas : *châssis dormant. Manœuvres dormantes*, cordages placés à poste fixe dans la mâture. N. m. Châssis portant les pièces qui servent pour les fonctions d'une fenêtre, d'une porte.

DORMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui aime à dormir. Adj. : *animal lourd et dormeur*.

DORMEUSE (*meu-ze*) n. f. Voiture de voyage où l'on peut s'étendre et dormir comme dans un lit. Sorte de chaise longue. Boucle d'oreille formée d'un diamant ou d'une perle, montés sur pivot et serrés par un écrou sur le côté intérieur de l'oreille.

DORMIR v. n. (lat. *dormire*. — *Je dors, nous dormons. Je dormais, nous dormions. Je dormis, nous dormîmes. Je dormirai, nous dormirons. Je dormirais, nous dormirions. Dors, dormons, dormez. Que je dorme, que nous dormions. Que je dormisse, que nous dormissions. Dormant. Dormi.*) Reposer dans le sommeil. *Fig.* Demeurer sans mouvement. *Laisser dormir des fonds*, ne pas les faire valoir. *Laisser dormir une affaire*, la négliger. *Dormir pour toujours*, être mort. *Dormir debout*, être très fatigué. *C'est un conte à dormir debout*, se dit d'un récit absolument invraisemblable. *Dormir sur les deux oreilles*, se tenir dans une profonde sécurité. Activ. : *dormez votre sommeil*. Elliptiq. : *dormir la grasse matinée*. N. m. Le sommeil : *perdre le dormir*. (Peu us.)

DORMITIF, IVE adj. Qui provoque à dormir : *potion dormitive*. N. m. . *un dormitif*.

DORMITION (*si-on*) n. f. (lat. *dormitio*, sommeil). Mort de la Vierge, qui ne fut qu'une sorte de court sommeil, la Vierge ayant été, d'après la tradition, enlevée miraculeusement au ciel.

DORSAL, E, AUX adj. (du lat. *dorsum*, dos). Qui appartient au dos : *vertèbres dorsales*.

DORSAY (*sè*) n. m. Sorte de voiture de mode anglaise. Long pardessus d'homme.

DORTOIR n. m. (lat. *dormitorium*). Salle commune où sont les lits dans les couvents, les collèges, etc. : *les dortoirs doivent être spacieux et aérés*.

DORURE n. f. Art, action de dorer. Or appliqué : *appartement couvert de dorures*. Préparation au jaune d'œuf, employée pour dorer les pièces de pâtisserie.

DORYPHORA ou **DORYPHORE** n. m. Insecte coléoptère, originaire d'Amérique, qui ravage les plants de pommes de terre.

DOS (*dô*) n. m. (lat. *dorsum*). Partie du corps des vertébrés, qui va des épaules au bassin : *sauter sur le dos d'un cheval*. Partie supérieurement convexe d'un objet : *dos de la main*. Verso, revers : *dos d'une lettre*. Partie opposée au tranchant : *dos d'une lame. Dos d'un livre*, partie où se trouve la couture. *Fig. Renvoyer dos à dos*, ne donner gain de cause à aucune des parties. *Être sur le dos*, être couché. *Fig. Avoir bon dos*, être accusé de préférence. Supporter gaiement les railleries. *En dos d'âne*, se dit de ce qui forme talus de chaque côté : *pont en dos d'âne*.

DOSABLE (*za-ble*) adj. Que l'on peut doser.

DOSAGE (*za-je*) n. m. Action de doser.

DOSE (*dô-ze*) n. f. Quantité déterminée d'un médicament prise en une fois : *dose médicamenteuse ; dose tonique*. Quantité de ce qui entre dans un composé. *Fig.* Quantité déterminée d'un tout moral : *avoir une forte dose d'amour-propre*.

DOSER (*dô-zé*) v. a. (de *dose*). Déterminer la quantité de médicament à prendre en une fois : *doser une potion*. Préparer dans les proportions convenables un mélange quelconque.

DOSSE (*do-se*) n. f. Planche que l'on enlève la première ou la dernière dans le sciage des arbres, et qui conserve son écorce. Planche qui maintient la paroi d'une tranchée et prévient un éboulement.

DOSSERET (*do-se-ré*) n. m. Pièce de fer munie d'une rainure, dont on renforce le dos d'une scie. Pilastre ou saillie qui sert de jambage à une ouverture.

DOSSIER (*do-si-é*) n. m. Partie d'un siège contre laquelle s'appuie le dos : *dossier rembourré*. Fond de voiture. Planche mobile contre laquelle on s'appuie dans une embarcation, etc. Papiers en liasse concernant une procédure, un individu, etc. : *compulser un dossier*.

DOSSIERE (*do-si-è-re*) n. f. Partie du harnais posée sur le dos et soutenant les brancards. Partie du dos d'une cuirasse.

DOT (*dot'*) n. f. (lat. *dos, dotis*). Bien qu'une femme apporte en mariage, ou une religieuse en entrant au couvent : *la dot de Marie-Thérèse d'Espagne, femme de Louis XIV, ne fut jamais payée à la France*.

DOTAL, E, AUX adj. Qui appartient à la dot. *Régime dotal*, régime qui a pour objet d'assurer la conservation et la restitution de la dot de la femme : *les biens dotaux sont, en principe, inaliénables*.

DOTATION (*si-on*) n. f. Ensemble des revenus assignés à un établissement d'utilité publique, une église, un hôpital, etc. Revenu attribué aux membres d'une famille souveraine, de certains fonctionnaires : *Napoléon Ier pourvut ses sénateurs d'importantes dotations*.

DOTER (*té*) v. a. Donner une dot à : *doter richement sa fille*. Assigner un revenu à une communauté. *Fig.* Favoriser, douer : *la nature l'a bien doté*.

DOUAIRE (*é-re*) n. m. (lat. pop. *dotarium*). Biens assurés à la femme par le mari, en cas de survie.

DOUAIRIER (*è-ri-é*) n. m. Enfant qui n'a que le douaire de sa mère, parce qu'il a renoncé à la succession paternelle. Adj. : *enfant douairier*.

DOUAIRIÈRE (*dou-é*) n. f. Veuve qui jouit d'un douaire. Veuve de qualité. Adj. : *reine douairière*.

DOUANE n. f. Administration qui perçoit les droits imposés sur les marchandises exportées ou importées. Ces droits : *produits qui ne payent pas de douane*. Siège de cette administration : *entrer à la douane*.

DOUANIER (*ni-é*) n. m. Commis de la douane : *les douaniers sont organisés militairement*.

DOUANIER (*ni-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne la douane. *Union douanière*, ensemble de conventions commerciales entre deux ou plusieurs États, pour l'importation et l'exportation des produits agricoles et industriels : *l'union douanière germanique*, ou Zollverein, *fut le prélude de l'unification de l'Allemagne*.

Douanier.

DOUAR n. m. (mot arabe). Agglomération de tentes arabes, disposées avec une certaine régularité.

DOUBLAGE n. m. Action de doubler : *le doublage d'une étoffe*. Jonction et égalisation de plusieurs rubans de textiles pendant l'étirage. *Mar.* Revêtement d'un navire en feuilles de métal.

DOUBLE adj. (lat. *duplus*). Qui vaut, pèse, contient deux fois la chose : *une sentinelle double*. Supérieur par la qualité ou la force : *bière double. Fig.* Dissimulé, qui a de la duplicité : *âme double. Fleur double*, qui a plus de pétales qu'à l'état naturel : *les*

Digitized by Google

fleurs doubles sont souvent stériles. Double emploi, somme, article porté deux fois dans un compte, dans une énumération. *Comptabilité en partie double*, v. COMPTABILITÉ. *Double sens*, qui a deux significations : *les oracles de l'antiquité étaient souvent à double sens*. N. m. Chose qui vaut une fois autant : *payer le double*. Reproduction, copie : *le double d'un acte*. Autre échantillon d'un objet. Adv. *Voir double*, voir deux choses où il n'y en a qu'une. **Au double** loc. adv. Beaucoup plus : *je te le rendrai au double*.

DOUBLÉ n. m. Orfèvrerie recouverte d'une simple plaque de métal précieux : *doublé d'or, doublé d'argent*. Au billard, coup qui consiste à toucher la bande avant d'atteindre la bille. *Manèg.* V. DOUBLER.

DOUBLEAU (*blô*) n. m. Solive d'un plancher, plus forte que les autres. V. ARC-DOUBLEAU.

DOUBLEMENT (*man*) n. m. Action de doubler. *Milit.* Action d'intercaler les hommes des files paires entre les hommes des files impaires.

DOUBLEMENT (*man*) adv. Pour deux raisons, en deux manières.

DOUBLER (*blé*) v. a. Porter au double : *doubler la ration*. Mettre en double : *doubler du fil*. Garnir d'une doublure : *doubler un vêtement. Doubler le pas*, marcher plus vite. *Doubler une classe*, la recommencer. *Mar. Doubler un cap*, le franchir. V. n. Devenir double.

DOUBLER (*blé*) ou **DOUBLÉ** n. m. *Manèg.* Action de faire deux à droite ou deux à gauche reliés par une ligne droite conduisant perpendiculairement d'une piste à l'autre.

DOUBLET (*blè*) n. m. Pierre fausse obtenue en fixant un corps coloré derrière un morceau de cristal. Même point amené par chaque dé au trictrac. Mot qui a la même étymologie qu'un autre mot de la même langue : **sacrement et serment**, *dérivés du lat.* sacramentum, *sont des doublets*.

DOUBLETTE (*blè-te*) n. f. Jeu d'orgue aigu.

DOUBLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui double la soie, la laine, etc., sur le rouet.

DOUBLIER (*bli-e*) n. m. Râtelier double de bergerie. *Archéol.* Grande nappe.

DOUBLON n. m. Monnaie d'or espagnole. *Impr.* Répétition des mêmes mots.

DOUBLURE n. f. Etoffe dont un vêtement est doublé. Accompagnement ordinaire ou obligé. Acteur qui remplace le chef d'emploi.

DOUCE-AMÈRE n. f. Solanée à fleurs violettes et à baies rouges, employée en médecine comme dépurative. Pl. des *douces-amères*.

Douce-amère.

DOUCÂTRE (*sâ-tre*) adj. D'une douceur fade. *Fig.* Qui a une expression doucereuse.

DOUCEMENT (*se-man*) adv. D'une manière douce, avec bonté : *il faut parler doucement aux enfants. Frapper doucement*, faiblement. *Marcher doucement*, lentement. *Se porter tout doucement*, assez bien, médiocrement bien. Interj. pour engager à la modération : *doucement ! mon ami*. ANT. **Brusquement, bruyamment, vite.**

DOUCEREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière doucereuse.

DOUCEREUX, EUSE (*se-reû, eu-ze*) adj. D'une douceur fade : *saveur doucereuse. Fig.* D'une douceur affectée : *air doucereux*.

DOUCET, ETTE (*sè, è-te*) adj. et n. Diminutif de *doux*. N. f. Nom vulgaire de la mâche.

DOUCETTEMENT (*sè-te-man*) adv. *Fam.* Tout doucement.

DOUCEUR n. f. Qualité de ce qui est doux : *la douceur du sucre, de la voix*. Mansuétude. Indulgence, bienveillance : *traitez les animaux avec douceur*. Tranquillité. Pl. Friandises. Propos galants. ANT. **Acreté, acrimonie, amertume; brutalité.**

DOUCHE n. f. Jet d'eau dirigé sur le corps, comme moyen curatif ou hygiénique. *Fig.* Tout ce qui calme une exaltation. Réprimande, désappointement : *recevoir une douche*.

DOUCHER (*ché*) v. n. Donner une douche.

DOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui administre des douches.

DOUCINE n. f. Moulure concave par le haut et convexe par le bas : *doucine droite, renversée*. V. MOULURES. Rabot de menuisier servant à faire ces moulures.

DOUCIR v. a. Polir une glace, un métal.

DOUCISSAGE (*si-sa-je*) n. m. Action de doucir.

DOUELLE (*dou-è-le*) n. f. Parement intérieur ou extérieur d'un voussoir. Petite douve de tonneau.

DOUER (*dou-é*) v. a. (lat. *dotare*). Assigner un douaire. Avantager, favoriser : *la nature avait doué Alcibiade des plus brillantes qualités*.

DOUILLE (*dou, ll* mll.) n. f. (lat. *ductile*). Partie creuse d'un instrument dans laquelle est adapté le manche. Cylindre creux qui enveloppe la cartouche.

DOUILLET, ETTE (*dou, ll* mll. *è, è-te*) adj. Doux, mollet : *lit douillet. Fig.* Délicat : *enfant douillet*. N. : *faire le douillet*. ANT. **Dur, insensible.**

DOUILLETTE (*dou, ll* mll., *è-te*) n. f. Robe de soie ouatée d'enfant, d'ecclésiastique, etc.

DOUILLETTEMENT (*dou, ll* mll., *è-te-man*) adv. D'une manière douillette.

DOULEUR n. f. (lat. *dolor*). Souffrance du corps, de l'esprit ou du cœur : *les stoïciens refusaient de voir un mal dans la douleur*. Spécialem. au pl. Rhumatismes, névralgies : *avoir des douleurs*.

DOULOUREUSEMENT (*reu-ze-man*) adv. Avec douleur.

DOULOUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui cause de la douleur : *le mal de dent est très douloureux*. Marque de la douleur : *cri douloureux*.

DOUM n. m. Palmier d'Egypte et d'Arabie : *le doum sert à fixer les sables du désert*.

DOURO n. m. Monnaie d'argent d'Espagne, d'une valeur réelle de 5 fr. 21 c.

DOUTE n. m. (subst. verb. de *douter*). Incertitude, irrésolution. Soupçon, scrupule : *avoir des doutes sur quelqu'un*. Scepticisme : *le doute méthodique de Descartes est le point de départ de sa philosophie. Mettre, révoquer en doute*, contester la certitude de. **Sans doute** loc. adv. Assurément. ANT. **Conviction, croyance, foi, persuasion.**

DOUTER (*té*) v. n. (lat. *dubitare*). Ne pas savoir si une chose est vraie ou fausse : *je doute qu'il accepte ; je ne doute pas qu'il n'accepte*. Ne pas avoir confiance en : *je doute de sa parole. Ne douter de rien*, avoir une audace aveugle. **Se douter** v. pr. Soupçonner. ANT. **Croire.**

DOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui ou celle qui doute. (Peu us.)

DOUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui offre des doutes, incertain : *victoire douteuse*. Equivoque, dont on ne sait que penser : *individu de mœurs douteuses*. Peu brillant, faible : *jour douteux*. ANT. **Certain, évident, assuré, authentique.**

DOUVAIN (*vin*) n. m. Bois de chêne propre à faire des douves.

DOUVE n. f. Planche courbée, qui entre dans la construction des tonneaux. Etroit fossé entre deux champs, qui sert à l'écoulement des eaux fluviales. *Bot.* Renoncule vénéneuse des marais. *Zool.* Genre de vers trématodes, parasites de différents mammifères : *la douve du foie détermine chez l'homme des accidents mortels*. (V. dans la planche MOLLUSQUES, les VERS.)

DOUVELLE (*vè-le*) n. f. Petite douve de tonneau. Syn. de DOUELLE.

DOUX (*dou*), **DOUCE** adj. (lat. *dulcis*). D'une saveur agréable : *doux comme le miel*. Qui flatte les sens : *voix douce*. Qui plaît au cœur, à l'esprit : *doux souvenir*. Qui indique la bonté : *regard doux*. Bon, affable : *caractère doux*. Qui n'est pas brusque : *pente douce*. Tempéré : *vent doux*. Ductile, malléable, non cassant : *fer doux. Eau douce*, qui ne contient pas de sel. *Vin doux*, jus de raisin qui n'a pas encore fermenté. *Consonne douce*, muette facile à prononcer. Adv. *Filer doux*, être soumis. **Tout doux** loc. adv. ou interj. Doucement. N. m. : *passer du grave au doux*. ANT. **Acre, acerbe, amer, brutal, dur.**

DOUZAIN (*zin*) n. m. Ancienne monnaie d'argent française, frappée à partir du règne de François Ier. Pièce de poésie de douze vers.

DOUZAINE (*zè-ne*) n. f. Douze objets de même espèce : *une douzaine de mouchoirs*. Douze environ : *s'absenter pour une douzaine de jours*.

DOUZE adj. num. (lat. *duodecim*). Dix et deux : *Suétone a raconté l'histoire des douze Césars*. Douzième : *Louis douze*. N. m. Le douzième jour du mois.

Digitized by Google

DOUZE-HUIT (*u-it*) n. m. Dénomination d'une mesure à quatre temps, qui a la noire pointée pour unité de temps. Morceau dont la mesure est à douze-huit.

DOUZIÈME adj. num. ord. Qui vient après le onzième. N. : *être le douzième d'une classe.* N. m. La douzième partie : *un douzième.* **Douzième provisoire,** fraction du budget dont les Chambres autorisent le gouvernement à disposer, quand le budget n'a pas été voté avant le 1er janvier.

DOUZIÈMEMENT (*man*) adv. En douzième lieu.

DOUZIL ou **DOISIL** (*zi*) n. m. (du lat. *ducículus*, petit tuyau). Fausset qui sert à boucher un trou fait dans un tonneau pour en tirer du vin.

DOYEN (*doi-i-in*) n. m. (lat. *decanus*). Le plus ancien d'âge ou de réception dans une compagnie, et, *par ext.*, le plus âgé : *je suis votre doyen.* Supérieur d'un chapitre ou d'une abbaye.

DOYENNÉ (*doi-iè-né*) n. m. Dignité de doyen dans un chapitre, une église. Habitation d'un doyen. Sorte de poire fondante et sucrée.

DRACHME (*dragh-me*) n. f. (gr. *drakhmé*). Poids grec qui était de 3 gr 24. Monnaie grecque d'argent, qui valait jadis environ 70 centimes et qui vaut aujourd'hui 1 franc.

DRACONIEN, ENNE (*ni-en, è-ne*) adj. Qui appartient à Dracon (v. *Part. hist.*) : *le code draconien punissait de mort des fautes relativement légères. Par ext.* Extrêmement sévère : *pénalités draconiennes.*

DRAGAGE (*gha-je*) n. m. Action ou manière de draguer les rivières : *on approfondit le chenal d'une rivière par des dragages.*

DRAGÉE (*jé*) n. f. (du gr. *tragêma*, friandise). Amande recouverte de sucre durci : *on envoie des dragées à l'occasion des baptêmes.* Menu plomb de chasse. *Tenir la dragée haute à quelqu'un,* lui faire payer cher ce qu'on lui accorde.

DRAGEOIR (*joir*) n. m. Sorte de vase ou de boîte à mettre des dragées.

DRAGEON (*jon*) n. m. (orig. german.). Rejeton qui naît de la racine des arbres.

DRAGEONNEMENT (*jo-ne-man*) n. m. Action de drageonner.

DRAGEONNER (*jo-né*) v. n. Pousser des drageons.

DRAGON n. m. (lat. *draco*). Monstre fabuleux : *le dragon gardait la toison d'or des Hespérides.* (V. *Part. hist.*) Soldat de la cavalerie de ligne, créé à l'origine pour combattre à pied et à cheval : *il y a en France 31 régiments de dragons.* (V. CAVALERIE.) *Fig.* Personne rigide et intraitable : *dragon de vertu.* Femme vive et acariâtre. *Hist. nat.* Petit lézard inoffensif, de l'ordre des sauriens.

Dragonne.

DRAGON, ONNE (*ghon, o-ne*) adj. Qui a rapport aux dragons. **A la dragonne,** loc. adv. A la manière des dragons. D'une façon hardie, égrillarde.

DRAGONNE (*gho-ne*) n. f. Ornement en forme de cordon et terminé par un gland, qui se met à la poignée d'une épée, d'un sabre.

DRAGONNIER (*gho-ni-é*) n. m. Genre de liliacées, comprenant des arbres des pays chauds, qui peuvent atteindre des dimensions énormes.

DRAGUE (*dra-ghe*) n. f. (angl. *drag*). Machine servant à curer les fonds sur lesquels les eaux ont laissé des dépôts, et constituée par un chaland à vapeur soutenant une chaîne sans fin à godets. Filet à manche, souvent en arc de cercle, dont on se sert pour pêcher à la traîne.

Drague.

DRAGUER (*ghé*) v. a. Curer avec la drague : *draguer un chenal.* Retirer avec la drague. Pêcher des coquillages avec le filet appelé *drague. Mar. Draguer le fond,* se dit d'une ancre qui chasse.

DRAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui tire du sable. Adj. *Bateau dragueur,* qui débarrasse les rivières du sable et de la vase qui les obstrue.

DRAIN (*drin*) n. m. (mot angl.). Conduit souterrain, tuyau, généralement en terre cuite, qui sert à épuiser l'eau dans les terres trop humides. Petit cylindre en caoutchouc, percé de trous, qui se place dans les plaies profondes, pour assurer l'écoulement des liquides purulents.

DRAINABLE (*drè*) adj. Qui peut être drainé.

DRAINAGE (*drè-na-je*) n. m. Action de drainer : *le drainage assainit les sols humides.*

DRAINE ou **DRENNE** (*drè-ne*) n. f. Espèce de grive d'Europe, qui vit dans les forêts de conifères.

DRAINER (*drè-né*) v. a. (de l'angl. *to drain*, égoutter). Dessécher un sol humide au moyen de drains : *les terres argileuses doivent être soigneusement drainées.* Mettre des drains dans un foyer purulent. *Fig.* Attirer à soi.

DRAINETTE (*drè-nè-te*) n. f. Petite drague.

DRAINEUR (*drè*) n. m. Celui qui draine.

DRAISIENNE (*drè-zi-è-ne*) n. f. (de *Drais*, n. pr.). Instrument de locomotion à deux roues reliées par une pièce de bois, avec une direction à pivot : *la draisienne fut surtout en vogue en 1818.*

Draisienne.

DRAKKAR n. m. Bateau des pirates normands : *les drakkars portaient un dragon à leur proue.*

DRAMATIQUE adj. Se dit des ouvrages faits pour le théâtre. Particulier à ces sortes d'ouvrages : *style, auteur, acteur dramatique. Par ext.* Ce qui est intéressant, émouvant : *situation dramatique.*

DRAMATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière dramatique. (Peu us.)

DRAMATISER (*ti-zé*) v. a. Donner la forme, l'intérêt du drame : *dramatiser un récit.*

DRAMATURGE n. (gr. *drama, atos*, action dramatique, et *ergon*, ouvrage). Auteur de drames, de pièces dramatiques : *Scribe est un adroit dramaturge.*

DRAMATURGIE (*jî*) n. f. (de *dramaturge*). Art, traité de la composition des pièces de théâtre : *Lessing a composé une remarquable dramaturgie.*

DRAME n. m. Action théâtrale. Pièce de théâtre où le comique est mêlé au tragique : *Victor Hugo a composé des drames puissants. Fig.* Événement terrible, catastrophe. *Drame lyrique,* opéra.

DRAP (*dra*) n. m. Étoffe de laine : *Elbeuf, Sedan, Roubaix, fabriquent des draps renommés.* Grande pièce de toile que l'on met sur le matelas d'un lit pour y coucher. *Drap d'or, d'argent,* étoffe dont le tissu est d'or, d'argent. *Tailler en plein drap,* agir librement. *Être dans de beaux draps,* être dans une position fâcheuse.

DRAPEAU (*pô*) n. m. Pièce d'étoffe attachée à une sorte de lance, portant les couleurs, les emblèmes d'une nation : *on hisse le drapeau sur tous les monuments nationaux. Drapeau tricolore* (bleu, blanc, rouge), drapeau de la République française : *les armées de la Révolution promenèrent le drapeau tricolore dans toute l'Europe. Drapeau blanc,* drapeau des rois de France : *la Restauration ramena le drapeau blanc.* Drapeau qui, en temps de guerre, indique que l'on veut parlementer. *Drapeau rouge,* emblème révolutionnaire. *Fig. Être sous les drapeaux,* au service. *Se ranger sous le drapeau de quelqu'un,* embrasser son parti. Linge servant à emmailloter un enfant. (V. le tableau des PAVILLONS.)

DRAPEMENT (*man*) ou **DRAPAGE** n. m. Action de draper.

DRAPER (*pé*) v. a. Couvrir d'une draperie, en particulier d'une draperie noire, en signe de deuil. Disposer d'une certaine façon les plis des vêtements d'une figure, d'une statue : *les statuaires grecs excellent à draper leurs statues. Fig.* Railler, censurer quelqu'un : *on l'a drapé d'importance.* **Se draper** v. pr. Arranger les plis de son vêtement. Faire parade de, se prévaloir : *se draper dans sa dignité.*

DRAPERIE (*rî*) n. f. Manufacture de drap : *les draperies de Castres.* Métier de drapier. Étoffe disposée à grands plis. *Peint.* et *sculpt.* Représentation des étoffes, des vêtements ordinairement flottants.

DRAPIER (*pi-é*) n. m. Marchand, fabricant de drap. Adjectiv. : *marchand drapier.*

DRAPIÈRE n. f. *Techn.* Epingle courte et grosse.

DRASTIQUE (*dras-ti-ke*) adj. (gr. *drastikos*). Se dit des purgatifs qui agissent avec violence : *le ricin est un purgatif drastique.* N. m. : *un drastique.*

Digitized by Google

DRAWBACK (*drô-bak*) n. m. (m. angl.). Remboursement, à la sortie de produits fabriqués, des droits de douane payés sur les matières premières qui ont servi à les fabriquer.

DRÊCHE n. f. Résidu de l'orge qui a servi à faire de la bière : *la drêche sert d'aliment pour les vaches laitières.*

DRÈGE (*drè-je*) n. f. Grand filet pour la pêche au fond de la mer. (Syn. DREIGE.) Peigne de fer pour séparer la graine de lin des capsules.

DRELIN n. m. (onomat.). Bruit d'une sonnette : *drelin! drelin!*

DRESSAGE (*drè-sa-je*) n. m. Action, manière de dresser : *le dressage du cheval doit être commencé de bonne heure.*

DRESSER (*drè-sé*) v. a. Lever, tenir droit : *dresser la tête.* Monter, construire : *dresser un lit.* Aplanir, dégauchir : *dresser un canon de fusil.* Etablir : *dresser un acte d'accusation.* Garnir : *dresser un buffet.* Rédiger : *dresser un acte.* Instruire, former : *dresser un chien. Fig. Dresser l'oreille*, devenir attentif.

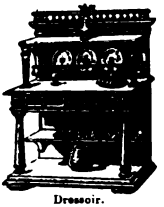
Dressoir.

DRESSEUR (*drè-seur*) n. m. Celui qui dresse.

DRESSOIR (*drè-soir*) n. m. Etagère pour mettre la vaisselle.

DRILE n. m. Genre de coléoptères d'Europe.

DRILL (*ll* mll.) n. m. Singe cynocéphale africain.

DRILLE (*ll* mll.) n. m. Autrefois, soldat. *Bon drille*, bon compagnon. *Vieux drille*, vieux débauché. N. f. pl. *Fam.* Vieux chiffons pour faire du papier.

DRISSE (*dri-se*) n. f. (ital. *drizza*). Cordage qui sert à dresser une voile, un pavillon, etc. *Fausses drisses*, cordages destinés à remplacer les drisses.

DROGMAN (*drogh-man*) n. m. (arabe *tardjouman*). Interprète officiel d'une légation, d'une ambassade, à Constantinople et dans tout le Levant.

DROGUE (*dro-ghe*) n. f. Nom donné aux ingrédients propres à la teinture, à la chimie, à la pharmacie. Mauvais remède : *il faut se méfier des drogues des charlatans. Fig.* Chose fort mauvaise. Jeu de cartes de caserne, dans lequel le perdant doit se mettre sur le nez un ou deux morceaux de bois fourchu.

DROGUER (*ghé*) v. a. Donner beaucoup de drogues à un malade. V. n. *Fig.* et *fam.* Attendre longtemps : *il m'a fait droguer.*

DROGUERIE (*ghe-rî*) n. f. Toutes sortes de drogues. Commerce du droguiste.

DROGUET (*ghè*) n. m. Autref., tissu tramé de laine sur chaîne de coton ou de fil. Auj., étoffe de soie, de laine ou de coton, garnie de dessins brochés qui ne sont pas tissés dans le fond de l'étoffe.

DROGUEUR (*gheur*) n. m. *Fam.* Médecin qui aime à droguer.

DROGUISTE (*ghis-te*) n. et adj. Qui fait le commerce de produits chimiques, pharmaceutiques, etc.

DROIT (*droi*) n. m. (lat. *directum*). Ensemble des lois et dispositions qui règlent obligatoirement les rapports de société tant au point de vue des personnes qu'au point de vue des biens. Faculté de faire un acte, de jouir d'une chose, d'en disposer ou d'exiger quelque chose d'une autre personne : *la Constituante a défini les droits de l'homme. Droits civils*, droits dont la jouissance et l'exercice sont garantis par le Code civil à tous les citoyens : *le droit de tester, le droit d'aliéner, le droit de transmettre par donation entre vifs ou testamentaire sont des droits civils. Droits civiques*, droits dont l'exercice est accordé aux citoyens dans leurs rapports avec l'Etat : *le droit de vote est un droit civique.* Jurisprudence, législation : *étudier le droit.* Impôt, taxe : *droit d'enregistrement. Droits réunis*, nom ancien de l'administration des Contributions indirectes. Justice : *faire droit. Droit divin*, qui vient de Dieu. *Droit naturel*, ensemble des règles basées sur le bon sens et l'équité. *Droit positif*, droit établi par le pouvoir social chez chaque peuple. *Droit des gens* ou *international*, droit qui règle les rapports entre peuples. *Droit canon* ou *canonique*, v. CANON. Loc. adv. : **A bon droit**, avec raison ; **de plein droit**, sans qu'il y ait matière à contestation. **Droits de l'homme**, v. DÉCLARATION (*part. hist.*)

DROIT (*droi*), **E** adj. (du lat. *directus*, direct). Qui n'est pas courbe : *la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.* Perpendiculaire à l'horizon : *mur droit. Fig. Cœur droit*, sincère. *Esprit droit*, juste. *Droit chemin*, voie de l'honneur et de la vertu : *suivre le droit chemin. Angle droit*, angle formé par deux lignes perpendiculaires l'une sur l'autre et qui a 90 degrés. (V. ANGLE.) Se dit de ce qui est placé, chez l'homme et chez les animaux, du côté opposé à celui du cœur : *le bras droit est en général le plus vigoureux.* Adv. Directement : *aller droit au but.* N. f. Le côté droit : *la droite d'une armée.* La main droite. Partie d'une assemblée délibérante qui siège à la droite du président : *la droite comprend les partis les moins avancés. Géom.* Ligne droite : *deux droites parallèles.* **A droite** loc. adv. A main droite. **A droite et à gauche**, de tous côtés. ANT. **Gauche. Courbe, sinueux, tordu.**

DROITEMENT (*man*) adv. D'une manière équitable, judicieuse. (Peu us.)

DROITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert mieux de la main droite : *la plupart des hommes sont droitiers.* N. m. *Fam.* Membre de la droite d'une assemblée.

DROITURE n. f. Justice, équité. Bon sens : *droiture de jugement.* **En droiture** loc. adv. Directement. (Peu us.) ANT. **Déloyauté.**

DROLATIQUE adj. Drôle, récréatif, qui fait rire : *les* Contes drolatiques *de Balzac.*

DRÔLE adj. Plaisant, gai, amusant : *une anecdote très drôle.* Bizarre : *une drôle d'aventure.* N. m. Personne rouée. Mauvais sujet. Homme méprisable.

DRÔLEMENT (*man*) adv. D'une manière drôle.

DRÔLERIE (*rî*) n. f. *Fam.* Bouffonnerie.

DRÔLESSE (*lè-se*) n. f. Femme effrontée et méprisable.

DRÔLET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Assez drôle, amusant : *une anecdote drôlette.*

DROMADAIRE (*dé-re*) n. m. (du gr. *dromos*, coureur). Espèce de chameau à une bosse, animal renommé pour sa vitesse : *le dromadaire sert au Sahara de monture de guerre.*

Dromadaire.

DROME n. f. Pièce de bois faisant partie de la charpente qui supporte le marteau d'une forge.

DROMON n. m. (du gr. *dromôn*, coureur). Ancien vaisseau de charge. Navire de guerre à rames, au moyen âge.

DRONTE n. m. Genre d'oiseaux coureurs, qui vivaient encore aux Mascareignes à la fin du XVIIe s.

DROP (*drop'*) n. m. (mot angl.). Appareil pour le chargement des navires.

DROSCHKI (*droch-ki*) ou **DROJKI** n. m. Voiture de place à quatre roues, employée en Russie.

DROSERACÉES (*zé-ra-sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *droséracée.*

DROSÉRE (*zé-re*) ou **DROSERA** (*zé*) n. m. Genre de droséracées carnivores, appelées aussi *rossolis* (rosée de soleil). — Au contact d'un insecte la fleur s'ouvre, puis se referme en emprisonnant l'insecte, qui est tué, et digéré ensuite par le liquide acide, riche en pepsine, que sécrètent les glandes de la feuille.

DROSSE (*dro-se*) n. f. Cordage transmettant le mouvement de la roue à la barre du gouvernail.

DROSSER (*dro-sé*) v. a. Se dit des courants ou du vent qui dérangent un navire dans sa course.

DRU, E adj. (celt. *drud*). Fort, vigoureux. Epais, serré, touffu : *blés fort drus ; pluie drue et fine.* Gaillard, vif, gai : *vous êtes bien dru aujourd'hui.* Adv. En grande quantité, serré : *tomber, semer dru.*

DRUIDE, ESSE (*dru-i-de, é-se*) n. (du celt. *deru*, chêne). Prêtre, prêtresse des Gaulois. V. *Part. hist.*

Digitized by Google

DRUIDIQUE adj. Qui a rapport aux druides : *monument druidique.*

DRUIDISME (*dis-me*) n. m. Religion des druides.

DRUPE n. m. (lat. *drupa*). Fruit charnu à un seul noyau : *le fruit de l'abricot est un drupe.* (V. la planche PLANTE.)

DRYADE n. f. (gr. *druas, ados*). Nymphe des bois.

DU, art. contracté pour *de le.* — On emploie les articles *du, de la, des* (dits *articles partitifs*) devant les mots pris dans un sens partitif, c'est-à-dire exprimant une partie des objets dont on parle : *j'ai mangé* **du** *beurre,* **de la** *crème,* **des** *fruits.* Si le nom est précédé d'un adjectif on emploie *de* au lieu de *du, de la, des* : *j'ai mangé* **de** *bon beurre,* **de** *bonne crème,* **de** *bons fruits.* Mais, si l'adjectif et le nom forment une sorte de nom composé, comme *jeunes gens, petits pois, bas-relief,* etc., on met *du, de la, des* : *j'ai mangé* **des** *petits pois.*

DÛ n. m. Ce qui est dû à quelqu'un : *réclamer son dû.*

DUALISME (*lis-me*) n. m. (du lat. *dualis,* de deux). Tout système religieux ou philosophique qui admet deux principes, comme la matière et l'esprit, le corps et l'âme, le principe du bien et le principe du mal, que l'on suppose en lutte perpétuelle l'un avec l'autre : *le dualisme zoroastrien.* Réunion, sous un même souverain, de deux Etats conservant leur autonomie : *le dualisme austro-hongrois.*

DUALISTE (*lis-te*) adj. De la nature du dualisme : *philosophie dualiste.* N. m. Partisan du dualisme.

DUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est double en soi : *la dualité de l'homme* (l'âme et le corps).

DUBITATIF, IVE adj. (du lat. *dubitare,* douter). Qui exprime le doute : *le mot* si *est une conjonction dubitative ; proposition, forme dubitative.*

DUBITATION (*si-on*) n. f. (de *dubitatif*). Figure de rhétorique par laquelle l'orateur feint de douter pour prévenir les objections.

DUBITATIVEMENT (*man*) adv. Avec doute. (P. us.)

DUC (*duk*) n. m. (du lat. *dux,* chef). Souverain d'un duché : *la Bourgogne eut trois dynasties de ducs.* Titre de noblesse le plus élevé après celui de prince, en France et dans quelques autres Etats. Oiseau du genre chouette et de la famille des nocturnes : *grand duc, moyen duc.* Voiture à deux places, avec un siège devant et un derrière, pour les domestiques.

Signes distinctifs du duc : 1. Heaume (XIIIe s.); 2. Couronne; 3. Toque (Ier Empire).

DUCAL, E, AUX adj. De duc : *manteau ducal.*

DUCAT (*ka*) n. m. (ital. *ducato*). Monnaie d'or valant de 10 à 12 francs : *les premiers ducats furent frappés à Venise au* XIIIe *siècle. Ducat d'argent,* syn. de DUCATON.

DUCATON n. m. Ancienne monnaie d'argent, valant de 5 à 6 francs.

DUCHÉ n. m. Terre, seigneurie à laquelle le titre de duc est attaché : *le duché de France fut le noyau de la dynastie capétienne.* **Duché-pairie,** terre à laquelle étaient attachés les titres de *duc* et *pair.* Pl. *des duchés-pairies.*

DUCHESSE (*ché-se*) n. f. Femme d'un duc, ou qui possède un duché. *Fam.* Femme qui prend de grands airs. Lit de repos à dossier. Variété de poire.

DUCROIRE n. m. (de *du,* et *croire,* dans le sens ancien de « vendre à crédit »). Convention par laquelle un commissionnaire répond de la solvabilité de ceux auxquels il vend la marchandise qui lui est confiée. Prime qu'il reçoit dans ce cas.

DUCTILE adj. (*ductilis ;* de *ducere,* conduire, tirer). Qui peut être battu, aplati, allongé sans se rompre : *le platine est très ductile.*

DUCTILITÉ n. f. (de *ductile*). Propriété qu'ont certains corps solides de pouvoir être étendus et réduits en fils très minces : *la ductilité de l'or est remarquable.*

DUEGNE n. f. (de l'esp. *duena,* matrone). Vieille gouvernante chargée, en Espagne, de veiller sur une jeune personne. Femme âgée qui veille sur une jeune femme. Vieille femme revêche, gênante. Emploi de duègne au théâtre.

DUEL (*èl'*) n. m. (lat. *duellum*). Combat entre deux adversaires : *Richelieu essaya de mettre fin à la manie des duels qui décimait la noblesse de son temps. Duel judiciaire,* au moyen âge, combat entre un accusateur et un accusé, qu'on admettait comme preuve juridique.

DUEL (*èl'*) n. m. (du lat. *dualis,* double). Nombre qui, dans certaines langues, notamment en grec, désigne deux personnes ou deux choses.

DUELLISTE (*è-lis-te*) n. m. Qui se bat souvent en duel, qui cherche les occasions de se battre en duel.

DUETTISTE (*é-tis-te*) n. Personne qui chante ou qui joue en duo avec une autre.

DUGONG (*gongh'*) n. m. Genre de cétacés herbivores, comprenant de grosses formes de l'océan Indien, dites *vaches marines.*

DUIRE v. n. (du lat. *ducere,* conduire. — Se conj. comme *conduire.*) Convenir, plaire. (Vx.)

DUIT (*du-i*) n. m. (de *duire*). Chaussée artificielle peu élevée, formée de pieux et de cailloux, en travers d'un fleuve, pour arrêter le poisson au reflux.

DUITE n. f. (de *duire*). Quantité de trame qui est déroulée et insérée par la navette du tisserand, d'une lisière à l'autre.

DULCIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui adoucit.

DULCIFICATION (*si-on*) n. f. Action de dulcifier. Résultat de cette action.

DULCIFIER (*fi-é*) v. a. (du lat. *dulcis,* doux, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Tempérer, corriger l'acidité ou l'amertume de certaines substances par quelque mélange : *dulcifier une potion.*

DULCINÉE n. f. V. *Part. hist.*

DULCITE n. f. *Chim.* Matière sucrée que l'on retire du mélampyre.

DULIE (*lî*) n. f. *Culte de dulie,* hommage que l'on rend aux anges et aux saints, par opposition au *culte de latrie,* qui n'est rendu qu'à Dieu.

DUM-DUM (*doum'-doum'*) n. f. Balle à enveloppe modifiée de façon à produire des blessures dangereuses. (On fabrique ce projectile dans le cantonnement anglais de Dum-Dum, dans l'Inde.)

DÛMENT (*man*) adv. En due forme.

DUNE n. f. (du celt. *dun,* hauteur). Amas de sable que les vents accumulent et parfois déplacent sur les bords de la mer, dans l'intérieur des déserts, etc. : *Brémontier fixa, grâce aux plantations de pins, les dunes qui menaçaient d'ensevelir le pays landais.*

DUNETTE (*nè-te*) n. f. (dimin. de *dune*). Partie d'un navire située à l'arrière, sur le pont, au-dessus du logement du commandant, et qui est plus élevée que le reste du pont.

Dunette.

DUO n. m. (m. lat. qui signifie *deux*). Morceau de musique pour deux voix ou deux instruments : *le duo de* Mireille. *Fig.* et *fam.* Propos échangés simultanément entre deux personnes : *duo d'injures.*

DUODÉCIMAL, E, AUX adj. (du lat. *duodecim,* douze). Qui se compte, se divise par douze : *certains sauvages ont un système duodécimal de numération.*

DUODECIMO (*dé-si*) adv. Douzièmement.

DUODÉNITE n. f. Inflammation du duodénum.

DUODÉNUM (*nom'*) n. m. (du lat. *duodeni,* douze, cet organe étant long d'environ 12 travers de doigt). Portion de l'intestin grêle qui succède à l'estomac.

DUODI n. m. Le deuxième jour de la décade, dans le calendrier républicain.

DUPE n. f. et adj. Personne qui a été trompée, ou qu'on peut tromper aisément : *mieux vaut, dans certains marchés, être dupe que complice.*

DUPER (*pé*) v. a. Tromper : *Scapin dupe effrontément Géronte.*

DUPERIE (*rî*) n. f. Tromperie. Erreur préjudiciable.

DUPEUR, EUSE (*eu-se*) n. Qui dupe.

DUPLICATA n. m. invar. (littéralem. *choses doublées*). Double d'un acte, d'une dépêche, d'un écrit.

DUPLICATEUR n. m. Nom de certaines machines électriques qui produisent les deux espèces d'électricité.

DUPLICATIF, IVE adj. Qui double.

DUPLICATION (*si-on*) n. f. (de *duplicatif*). Action de doubler. *Duplication du cube,* problème qui consiste à construire géométriquement le côté d'un cube double d'un cube donné.

Digitized by Google

DUPLICATURE n. f. Etat d'une membrane, d'une surface repliée sur elle-même.

DUPLICE n. f. (du lat. *duplex*, double). Alliance de deux nations : *la duplice franco-russe.*

DUPLICITÉ n. f. (du lat. *duplex*, *icis*, double). Etat de ce qui est double. *Fig.* Mauvaise foi : *Louis XI s'est rendu tristement célèbre par sa duplicité.*

DUPLIQUE n. f. *Dr.* Réponse à une réplique.

DUPLIQUER (*ké*) v. n. *Dr.* Faire une duplique.

DUQUEL (*kèl*) pr. rel. pour *de lequel*. Pl. *desquels.*

DUR, E adj. (lat. *durus*). Ferme, solide, difficile à entamer : *sol dur. Avoir l'oreille dure*, entendre difficilement. *Homme, cœur dur*, inhumain, insensible. *Vie dure*, vie pénible : *rendre la vie dure à ses domestiques. Paroles dures*, sévères. *Tête dure*, qui comprend avec peine. *Temps durs*, pénibles, difficiles. *Mer dure*, mer dont les lames sont courtes. *A la dure*, d'une manière rude. Adv. Durement, énergiquement : *travailler dur.* N. f. *Coucher sur la dure*, sur la terre nue ou sur les planches.

DURABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est durable.

DURABLE adj. De nature à durer longtemps : *amitié durable.* ANT. **Court, éphémère, passager.**

DURABLEMENT (*man*) adj. D'une manière durable. (Peu us.)

DURAMEN (*mèn'*) n. m. Cœur d'un tronc d'arbre, en général beaucoup plus compact, plus dur, que les régions extérieures de la tige.

DURANT (*ran*) prép. Pendant : *durant l'hiver.*

DURBEC (*bèk'*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, de l'hémisphère boréal.

DURCIR v. a. Rendre dur : *la gelée durcit le sol.* V. n. et **Se durcir** v. pr. Devenir dur. ANT. **Amollir.**

DURCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action de durcir, de se durcir : *le durcissement du plâtre gâché est très rapide.* Etat de ce qui est durci.

DURÉE (*ré*) n. f. Action de durer. Espace de temps que dure une chose : *la durée d'une construction.* Temps en général.

DUREMENT (*man*) adv. Avec dureté : *traiter durement un enfant.*

DURE-MÈRE n. f. *Anat.* La plus extérieure et la plus forte des trois membranes qui enveloppent l'appareil cérébro-spinal.

DURER (*ré*) v. n. (lat. *durare*). Continuer d'être : *le siège de Troie dura dix ans.* Exister longtemps. Se conserver avec ses qualités : *vin qui ne dure pas.* Paraître long : *le temps lui dure.* Attendre : *ne pouvoir durer en place. Faire feu qui dure*, ménager ses ressources, sa santé.

DURET, ETTE (*rè, è-te*) adj. Un peu dur.

DURETÉ n. f. Qualité de ce qui est dur : *la dureté du marbre. Fig.* Défaut de sensibilité : *la dureté du cœur.* Pl. Paroles dures : *dire des duretés.*

DURHAM (*ram'*) n. m. et adj. Race bovine importée en France du comté de Durham, en Angleterre.

DURILLON (*ll* mll.) n. m. Petite callosité qui se forme aux pieds et aux mains.

DUUMVIR (*du-om'*) n. m. (m. lat. : de *duo*, deux, et *vir*, homme). Ancien magistrat romain, exerçant une charge importante conjointement avec un autre.

DUUMVIRAL, E, AUX (*du-om'*) adj. Qui se rapporte aux duumvirs.

DUUMVIRAT (*du-om'-vi-ra*) n. m. Dignité, charge du duumvir. Sa durée.

DUVET (*vè*) n. m. Plume légère qui garnit le dessous du corps des oiseaux : *le duvet de l'eider s'appelle édredon.* Premières plumes des oiseaux nouvellement éclos. Matelas que l'on fait avec ces plumes. Premier poil qui vient au menton, aux joues. Espèce de coton qui vient sur certains fruits : *le duvet de la pêche.*

DUVETEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **DUVETÉ, E** adj. Qui a beaucoup de duvet : *pêche duvetée.*

DYGOGRAMME (*gra-me*) n. m. Instrument pour mesurer la force d'un courant magnétique dans l'eau de mer.

DYNAMIE (*mi*) n. f. (du gr. *dunamis*, force). Unité employée pour la mesure du travail des forces.

DYNAMIQUE adj. (de *dynamie*). Relatif à la force : *unité dynamique.* N. f. Partie de la mécanique qui s'occupe du calcul des mouvements et des forces.

DYNAMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue dynamique. (Peu us.)

DYNAMISME (*mis-me*) n. m. (du gr. *dunamis*, force). Doctrine qui ne reconnaît dans les éléments matériels que des forces dont l'action combinée détermine l'étendue et les autres propriétés des corps : *la philosophie d'Aristote est un dynamisme.*

DYNAMISTE (*mis-te*) n. m. Partisan du dynamisme. Adjectiv. : *philosophie dynamiste.*

DYNAMITAGE n. m. Action de faire sauter un bâtiment, une mine au moyen de la dynamite.

DYNAMITE n. f. (dugr. *dunamis*, force). Substance explosible, composée de nitroglycérine et d'une matière neutre, ordinairement siliceuse, qui rend l'explosion moins facile : *la dynamite explose au choc.*

DYNAMITER (*té*) v. a. Faire sauter au moyen de la dynamite : *dynamiter une maison.*

DYNAMITERIE (*ri*) n. f. Fabrique de dynamite.

DYNAMITEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui fabrique de la dynamite. Auteur d'attentats commis à l'aide de la dynamite.

DYNAMO n. f. *Physiq.* Nom donné par abréviation à la machine dynamo-électrique, qui transforme l'énergie mécanique en énergie électrique.

DYNAMOGRAPHE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *graphein*, écrire). Dynamomètre enregistreur.

DYNAMOMÈTRE n. m. (gr. *dunamis*, force, et *metron*, mesure). Instrument qui sert à évaluer les forces d'un homme, d'un animal, d'un moteur, etc.

Dynamomètre.

DYNAMOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au dynamomètre et à la dynamométrie.

DYNASTE (*nas-te*) n. m. (gr. *dunastês*). Chez les anciens, petit souverain.

DYNASTIE (*nas-ti*) n. f. (de *dynaste*). Suite de souverains de même famille : *la France a eu trois dynasties de rois : Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens.*

DYNASTIQUE (*nas-ti-ke*) adj. Qui concerne la dynastie, une dynastie : *orgueil dynastique.*

DYNE n. f. *Physiq.* Unité de force, dans le système de mesure C. G. S.

DYNGOLE (*dis-ko-le*) adj. Avec qui il est difficile de vivre à cause de son humeur.

DYSENTERIE (*san-te-ri*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *entera*, entrailles). Maladie infectieuse, avec ulcérations intestinales : *la dysenterie est commune dans les pays chauds.* Diarrhée douloureuse et sanguinolente.

DYSENTÉRIQUE (*san*) adj. Qui appartient à la dysenterie : *coliques dysentériques.* N. Qui est atteint de la dysentrie.

DYSPEPSIE (*dis-pèp-si*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pepsis*, coction). *Méd.* Digestion difficile et douloureuse.

DYSPEPTIQUE (*dis-pèp-si-ke*) ou **DYSPEPTIQUE** (*dis-pèp-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la dyspepsie. N. Qui est atteint de dyspepsie.

DYSPNÉE (*dis-pné*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *pnein*, respirer). Difficulté de respirer.

DYSURIE (*zu-ri*) n. f. (gr. *dus*, difficilement, et *ouron*, urine). Difficulté d'uriner.

DYSURIQUE (*zu*) adj. Qui est atteint de dysurie.

DYTIQUE n. m. Genre d'insectes coléoptères, très répandus dans les eaux douces.

Digitized by Google

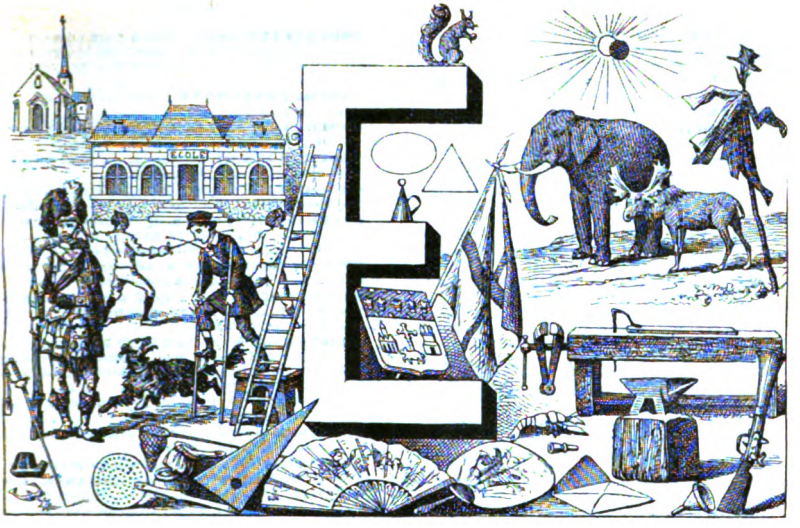

E n. m. Cinquième lettre de l'alphabet, et la seconde des voyelles. — On distingue : 1° l'e *muet*, qui ne se prononce pas, comme dans *soierie*, ou se prononce faiblement, comme dans *monde* ; 2° l'e *fermé*, qui se prononce la bouche presque close, comme dans *bonté*, *assez*, et qui porte en général l'accent aigu ; 3° l'e *ouvert*, qu'on prononce la bouche presque grande ouverte, comme dans *succès*, *revêche*, *pelle*, *furet* (il porte le plus souvent alors l'accent grave ou l'accent circonflexe) : *un petit* e ; *des* E *majuscules*.

E préfixe qui indique une idée d'extraction, de sortie, de suppression, et qui revêt aussi les formes *é*, *ef*, *es*, *ec* ou *ex* suivant les cas.

EAU (*ô*) n. f. (lat. *aqua*). Liquide transparent, insipide, inodore : *l'eau de source, soigneusement filtrée, est la meilleure comme boisson*. Pluie : *il tombe de l'eau*. Liqueur artificielle : *eau de Cologne*. Rivière, lac, mer : *promenade sur l'eau*. *Eau seconde*, acide nitrique étendu d'eau. *Eau céleste*, mélange d'ammoniaque liquide et d'une dissolution de sulfate de cuivre, qui est d'un beau bleu. *Eau régale*, mélange d'acide nitrique et d'acide chlorhydrique, qui sert à dissoudre l'or et le platine. *Eau oxygénée*, composé d'hydrogène et d'oxygène à volumes égaux, employé pour le blanchiment et la décoloration. *Fig.* Sueur : *être tout en eau*. Salive. Larmes. Urine. Suc de certains fruits. Limpidité des pierres précieuses ; *diamant d'une belle eau*. *Nager entre deux eaux*, ménager deux partis. *Coup d'épée dans l'eau*, tentative sans succès. *Il n'est pire eau que l'eau qui dort*, il faut se méfier des gens silencieux et sournois. *Se ressembler comme deux gouttes d'eau*, se ressembler beaucoup. *Pêcher en eau trouble*, tirer avantage du désordre. *Eaux mères*, eaux dans lesquelles s'est opérée une cristallisation : *les eaux mères des marais salants*. **Eaux et forêts** (*administration des*), administration chargée de tout ce qui concerne les cours d'eaux, les étangs et les forêts de l'Etat. **Eaux-vannes**, parties liquides contenues dans les fosses d'aisances, et dans les bassins à vidange de certains établissements industriels. *Eaux minérales*, celles qui sont chargées de principes minéraux, et généralement utilisées en thérapeutique. *Eaux thermales*, celles qui jaillissent du sol à une température élevée : *les sources d'eaux thermales sont nombreuses dans les régions volcaniques*. Pl. Sillage d'un navire.

— L'eau est un corps composé, résultant de la combinaison de deux volumes d'hydrogène pour un volume d'oxygène. A l'état de pureté, elle est incolore et sans saveur ; elle bout à la température de 100° C. quand la pression qui s'exerce sur elle est de 1 atmosphère ; mais la température d'ébullition augmente avec la pression ; l'eau se solidifie à 0° C. Elle existe dans l'atmosphère à l'état de vapeur. L'eau naturelle n'est jamais pure ; elle tient en dissolution des gaz et des sels et, en suspension, des poussières et quelquefois des microbes. Ces derniers peuvent, par absorption, occasionner de graves désordres dans notre organisme et notamment servir de véhicule à la fièvre typhoïde. Pour ce motif, les eaux suspectes doivent être toujours filtrées avec soin, ou, mieux encore, bouillies.

EAU-DE-VIE (*vî*) n. f. Liqueur alcoolique extraite du vin, du marc, du cidre, du grain, de la pomme de terre, etc. : *l'Armagnac et la Saintonge fournissent d'excellentes eaux-de-vie*. **Eau-de-vie allemande**, purgatif obtenu par la macération de certaines racines dans l'eau-de-vie.

EAU-FORTE n. f. Acide nitrique du commerce. Estampe obtenue au moyen d'une planche préparée avec cet acide. Pl. des *eaux-fortes*.

ÉBAHI, E adj. Très surpris, stupéfait, ébaubi.

ÉBAHIR (**S'**) v. pr. (interj. *bah*). *Fam.* S'étonner.

ÉBAHISSEMENT (*i-se-man*) n. m. *Fam.* Etonnement extrême. Admiration mêlée de surprise.

ÉBARBAGE ou **ÉBARBEMENT** (*man*) n. m. Action d'ébarber.

ÉBARBER (*bé*) v. a. (préf. *é*, et *barbe*). Enlever les parties excédantes des feuilles pliées dans un cartonnage, une brochure, etc. Oter les bavures sur une planche gravée. Tondre le chevelu des végétaux.

ÉBARBEUSE (*beu-se*) n. f. Machine à ébarber.

ÉBARDOIR n. m. Outil pour ébarber.

ÉBARBURE n. f. Ce que l'on ôte en ébarbant.

ÉBARDOIR n. m. *Techn.* Grattoir à trois côtés.

ÉBAROUIR v. a. Dessécher, disloquer (en parlant du soleil). V. n. et **S'ébaroui**r v. pr. Se dessécher, se disloquer.

ÉBATS (*ba*) n. m. pl. Mouvements folâtres. Divertissement : *prendre ses ébats*.

ÉBATTEMENT (*ba-te-man*) n. m. Action de s'ébattre. Plaisir, agrément. (Peu us.)

Digitized by Google

ÉBATTRE [*ba-tre*] **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *battre*. — Se conj. comme *battre*.) Se livrer à des ébats : *les poulains s'ébattent dans les prairies.*

ÉBAUBI, E (*bô*) adj. (du préf. *é*, et du lat. *balbus*, bègue). *Fam.* Etonné, interdit : *mine ébaubie.*

ÉBAUBIR [*bô*] **(S')** v. pr. S'étonner grandement.

ÉBAUCHAGE (*bô*) n. m. Action, manière d'ébaucher, de donner une première façon à un objet.

ÉBAUCHE (*bô-che*) n. f. Premier jet, esquisse indiquant les principales parties d'un ouvrage de peinture, de sculpture, de littérature, etc. : *jeter l'ébauche d'une statue.* Au fig. : *on voit dans l'enfant l'ébauche de ce que sera l'homme.*

ÉBAUCHER (*bô-ché*) v. a. Dessiner, tracer l'ébauche d'un ouvrage. *Fig.* Indiquer légèrement : *ébaucher un sourire.*

ÉBAUCHEUR (*bô*) n. m. Ouvrier qui dégrossit et commence le mouvement d'une pendule.

ÉBAUCHOIR (*bô*) n. m. Outil de sculpteur, en bois ou en ivoire, pour ébaucher. Outil de charpentier, servant à ébaucher les mortaises.

ÉBAUDIR (*bô*) v. a. (préf. *é*, et anc. fr. *baud*, gai). Récréer, égayer. **S'ébaudir** v. pr. Se réjouir. (Vx.)

ÉBAUDISSEMENT (*bô-di-se-man*) n. m. Grande réjouissance. (Vx.)

ÉBÉNACÉ, E adj. Qui ressemble à l'ébène.

ÉBÉNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones, comprenant des arbres ou arbustes des régions tropicales, qui fournissent du bois dur, souvent noir, et susceptible d'un beau poli. (S. une *ébénacée.*) Syn. DIOSPYRACÉES.

ÉBÈNE n. f. (gr. *ebenos*). Bois noir, dur et pesant, fourni par l'ébénier. *Fig. Cheveux d'ébène*, très noirs.

ÉBÉNIER (*ni-é*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de plaqueminier, qui fournit le bois d'ébène. **Faux ébénier**, cytise.

ÉBÉNISTE (*nis-te*) n. m. Ouvrier qui fait des meubles d'ébène ou d'autre bois.

ÉBÉNISTERIE (*nis-te-ri*) n. f. Commerce, art de l'ébéniste. Travail d'ébéniste.

ÉBISELER (*ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ébiselle.*) Tailler en biseau.

ÉBLOUIR v. a. Frapper les yeux par un éclat trop vif : *la lumière du soleil éblouit. Fig.* Surprendre l'esprit par quelque chose de brillant. Tromper : *éblouir par des sophismes.*

ÉBLOUISSANT (*i-san*), **E** adj. Qui éblouit : *la lumière de l'acétylène est éblouissante.* ANT. **Terne.**

ÉBLOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. (de *éblouir*). Trouble de la vue, causé par l'impression subite d'une trop vive lumière. Difficulté de voir, provenant d'une cause interne : *avoir des éblouissements. Fig.* Admiration mêlée d'étonnement.

ÉBONITE n. f. Caoutchouc durci par vulcanisation, et d'un beau noir.

ÉBORGNAGE n. m. Opération qui consiste à enlever sur les arbres fruitiers les yeux (*bourgeons*) inutiles.

ÉBORGNEMENT (*man*) n. m. Action d'éborgner. Son résultat.

ÉBORGNER (*gné*) v. a. Rendre borgne. Enlever les yeux inutiles d'un arbre, d'une plante.

ÉBOUAGE (*je*) n. m. Action d'ébouer.

ÉBOUER (*bou-é*) v. a. Oter la boue des rues, des routes et des chemins.

ÉBOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne employée à l'ébouage.

ÉBOUILLANTAGE (*bou, ll* mll., *an*) n. m. Action d'ébouillanter.

ÉBOUILLANTER (*bou, ll* mll., *an-té*) v. a. Tremper dans l'eau bouillante. Arroser d'eau bouillante.

ÉBOULEMENT (*man*) n. m. Chute de ce qui s'éboule. Matériaux éboulés.

ÉBOULER (*lé*) v. a. Faire écrouler. V. n. et **S'ébouler** v. pr. S'écrouler, s'affaisser.

ÉBOULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui s'éboule aisément : *sables éboulеux.*

ÉBOULIS (*li*) n. m. Matières éboulées, particulièrement en géologie : *un éboulis de roches.*

ÉBOUQUETER (*ke-té*. — Prend deux *t* devant un *e* muet : *j'ébouquette.*) v. a. Couper les bourgeons à feuilles, pour donner plus de sève aux bourgeons à fruits.

ÉBOURGEONNEMENT (*jo-ne-man*) n. m. Action d'ébourgeonner.

ÉBOURGEONNER (*jo-né*) v. a. (préf. *é*, et *bourgeon*). Oter les bourgeons superflus des arbres.

ÉBOURGEONNOIR (*jo-noir*) n. m. Outil à l'aide duquel on ébourgeonne les arbres.

ÉBOURIFFANT (*ri-fan*), **E** adj. Extraordinaire, incroyable : *nouvelle ébouriffante ; succès ébouriffant.*

ÉBOURIFFER (*ri-fé*) v. a. (de *bourre*). Embrouiller, mettre en désordre, en parlant des cheveux. *Fig.* Surprendre, ahurir : *cette nouvelle m'a ébouriffé.*

ÉBOURRER (*bou-ré*) v. a. Dépouiller une peau d'animal de la bourre qui la recouvre.

ÉBOUSINER (*zi-né*) v. a. (préf. *é*, et *bousin*). Débarrasser des parties molles ou terreuses, en parlant des pierres de taille.

ÉBOUTER (*té*) v. a. Raccourcir en coupant le bout : *ébouter une pièce de bois.* Couper les bouts de fil adhérant au parchemin et à la dentelle, dans la fabrication de la dentelle réseau.

ÉBOUTURER (*ré*) v. a. Dégarnir de boutons ou drageons : *ébouturer un arbre.*

ÉBRAISER (*brè-zé*) v. a. Débarrasser (un four de boulanger) de la braise.

ÉBRAISOIR (*brè-zoir*) n. m. Pelle pour ébraiser.

ÉBRANCHEMENT (*man*) ou **ÉBRANCHAGE** n. m. Action d'ébrancher un arbre : *l'ébranchage a pour résultat de faire croître l'arbre en hauteur.*

ÉBRANCHER (*ché*) v. a. (préf. *é*, et *branche*). Dépouiller de ses branches : *le vent ébranche les arbres.*

ÉBRANCHOIR n. m. Sorte de serpe à long manche, qui sert à ébrancher, tailler les arbres.

ÉBRANLABLE adj. Qui peut être ébranlé. ANT. **Inébranlable.**

ÉBRANLEMENT (*man*) n. m. Mouvement causé par une secousse : *l'ébranlement causé par un tremblement de terre se transmet à des distances considérables. Fig.* Secousse produite par une vive émotion. Danger de ruine : *ébranlement d'une fortune.*

ÉBRANLER (*lé*) v. a. Diminuer la solidité par des secousses : *ébranler un arbre. Fig.* Rendre moins solide : *les institutions de l'ancien régime étaient déjà fort ébranlées à la veille de la Révolution.* Faire chanceler : *ébranler les convictions.* **S'ébranler** v. pr. Se mettre en mouvement : *l'armée s'ébranle.* ANT. **Affermir, raffermir, consolider.**

ÉBRASEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'ébraser.

ÉBRASER (*zé*) v. a. Elargir progressivement de dehors en dedans : *ébraser une porte, une fenêtre.*

ÉBRASURE (*zu-re*) n. f. ou **ÉBRASEMENT** (*ze-man*) n. m. Embrasure de fenêtre qui est ébrasée, c'est-à-dire qui s'élargit du dehors au dedans. Ouverture comprise entre le tableau d'une fenêtre et le parement du mur intérieur, entre le chambranle et le rideau d'une cheminée. V. CHEMINÉE.

ÉBRÉCHEMENT (*man*) n. m. Action d'ébrécher. Etat d'une chose ébréchée. (Peu us.)

ÉBRÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Faire une brèche : *ébrécher un couteau*, et fig. : *ébrécher sa fortune.*

ÉBRIÉTÉ n. f. (lat. *ebrietas ; de ebrius*, ivre). Ivresse : *être en état d'ébriété.*

ÉBROÏCIEN, ENNE (*si-in, è-ne*) adj. et n. (de *Ebroicum*, n. lat. d'Evreux). D'Evreux.

ÉBROUEMENT (*broû-man*) n. m. Ronflement du cheval. Eternuement volontaire des animaux.

ÉBROUER (*brou-é*) v. a. Passer les laines à l'eau pour les nettoyer.

ÉBROUER [*brou-é*] **(S')** v. pr. Souffler de frayeur, en parlant du cheval. S'agiter, se nettoyer dans l'eau : *les moineaux s'ébrouent volontiers.*

ÉBRUITEMENT (*man*) n. m. Action d'ébruiter.

ÉBRUITER (*té*) v. a. Divulguer : *ébruiter une nouvelle scandaleuse.*

ÉBUARD (*ar*) n. m. Coin de bois dur pour fendre les bûches.

Digitized by Google

ÉBÛCHETER (*té*) v. n. (de *bûche*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'ébûchette.*) Ramasser du menu bois.

ÉBULLIOMÈTRE (*bu-li-o*) n. m. Syn. de ÉBULLIOSCOPE.

ÉBULLIOSCOPE (*bu-li-os-ko-pe*) n. m. Appareil servant à mesurer la température à laquelle un corps entre en ébullition.

ÉBULLIOSCOPIE (*bu-li-os-ko-pî*) n. f. (de *ébullioscope*). Partie de la physique qui traite de la mesure des températures d'ébullition.

ÉBULLITION (*bu-li-si-on*) n. f. (lat. *ebullitio ;* de *ebullire*, bouillir). Mouvement, état d'un liquide qui bout : *pendant la durée de l'ébullition, la température du liquide reste constante. Fig.* Effervescence des passions. Fermentation populaire : *à la veille de la prise de la Bastille, Paris était en ébullition.*

ÉBURINE n. f. (du lat. *ebur*, ivoire). Produit industriel, composé de déchets d'os et d'ivoire réduits en poudre, et mis dans des moules chauffés.

ÉBURNÉ, E, ÉBURNÉEN, ENNE (*né-in, é-ne*) adj. (lat. *eburneus*). Qui a la couleur ou la consistance de l'ivoire. *Substance éburnée*, ivoire des dents.

ÉCACHER (*ché*) v. a. Ecraser, froisser : *écacher une noix.* Aplatir au laminoir : *écacher un fil.*

ÉCAILLAGE (*ka, ll* mll.) n. m. Action d'enlever les écailles. Action d'ouvrir les huîtres. Défaut des verais, des glaçures, etc., qui s'écaillent.

ÉCAILLE (*ka, ll* mll.) n. f. Plaque cornée, qui recouvre le corps de la plupart des poissons et des reptiles. Carapace de la tortue : *l'écaille de la tortue sert à la fabrication des peignes.* Chacune des valves d'une coquille bivalve : *une écaille d'huître, de moule.* Se dit des lames qui protègent certains organes végétaux. Ce qui se détache en plaques. Motif d'ornementation en forme d'écaille.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*) v. a. Enlever, arracher les écailles d'un poisson : *écailler une carpe.* Couvrir d'ornements en forme d'écailles. **S'écailler** v. pr. Se détacher en écailles, en plaques minces.

ÉCAILLER (*ka, ll* mll., *é*), **ÈRE** n. Personne qui ouvre ou qui vend des huîtres.

ÉCAILLETTE (*ka, ll* mll., *é-te*) n. f. Petite écaille.

ÉCAILLEUX, EUSE (*ka, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui se lève par écailles. Qui a des écailles : *la carapace du pangolin est écailleuse.*

ÉCALE n. f. (goth. *skalja*). Enveloppe coriace de quelques fruits et de certains légumes.

ÉCALER (*lé*) v. a. Oter l'écale de : *écaler des noix.*

ÉCALOT (*lo*) n. m. Noix dépouillée de son écale.

ÉCALURE n. f. Pellicule dure de certains fruits, de certaines graines.

ÉCANG (*é-kangh*) n. m. Instrument pour écanguer le lin ou le chanvre.

ÉCANGAGE n. m. Action d'écanguer.

ÉCANGUER (*ghé*) v. a. Broyer la tige du lin, du chanvre, etc, pour séparer les parties ligneuses de la filasse.

ÉCANGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui écangue.

ÉCARLATE n. f. Couleur d'un rouge vif. Etoffe de cette couleur. Adjectiv. : *ruban écarlate.*

ÉCARQUILLEMENT (*ki, ll* mll., *e-man*) n. m. *Fam.* Action d'écarquiller. (Peu us.)

ÉCARQUILLER (*ki, ll* mll., *é*) v. a. (pour *équartiller ;* de *quart*). Ecarter : *écarquiller les jambes.* Ouvrir tout grand : *écarquiller les yeux.*

ÉCART (*kar*) n. m. Action de s'écarter de la bonne route. *Faire un écart*, en parlant d'un cheval, se jeter brusquement de côté. Lieu éloigné des centres : *ce hameau est un écart de la commune de X...* Cartes écartées à certains jeux. Action d'écarter : *faire un mauvais écart.* Variation, différence : *les écarts du thermomètre sont très considérables dans les déserts. Méd.* Relâchement de certains ligaments qui maintiennent deux parties voisines. Entorse des membres antérieurs du cheval. Jonction de deux pièces de bois. *Fig.* Action de sortir de la voie ordinaire : *écart de l'imagination.* **A l'écart** loc. adv. A part.

ÉCARTÉ, E adj. Détourné, solitaire : *endroit écarté.*

ÉCARTÉ n. m. Jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux joueurs (quelquefois à trois où à quatre), et qui est ainsi appelé parce que les joueurs y écartent des cartes.

ÉCARTELÉ, E adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce partagés par une ligne verticale et une ligne horizontale qui se coupent à angle droit et délimitent quatre divisions égales ou quartiers. (Quand les lignes se croisent obliquement, on dit *écartelé en sautoir.*) N. m. : *la réunion des deux écartelés donne le gironné.* (V. la planche BLASON.)

ÉCARTELEMENT (*man*) n. m. Supplice par lequel on écartelait un condamné : *l'écartèlement était la peine des régicides.*

ÉCARTELER (*lé*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *quartus*, quatrième. — Change *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'écartèle.*) Faire tirer en sens inverse, par quatre chevaux, les quatre membres d'un condamné, jusqu'à ce qu'ils soient détachés du corps : *Ravaillac fut écartelé. Blas.* Diviser en écartelures.

ÉCARTELURE n. f. *Blas.* Chacune des divisions de l'écu écartelé.

ÉCARTEMENT (*man*) n. m. Action d'écarter, de disjoindre. Etat de ce qui est écarté.

ÉCARTER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *quart*). Séparer, éloigner : *écarter les jambes.* Tenir à distance : *les licteurs écartaient la foule sur le chemin des consuls.* Faire dévier : *écarter quelqu'un de son chemin. Fig.* : *écarter les soupçons. Jeu.* Rejeter une ou plusieurs cartes de son jeu pour en prendre de nouvelles. **S'écarter** v. pr. S'éloigner, dévier. ANT. **Comprimer, presser, serrer.**

ÉCARTEUR n. m. Dans les combats de taureaux, particulièrement les courses landaises, celui qui distrait l'animal, le provoque et l'évite par un écart.

ÉCARVER (*vé*) v. a. Ajuster deux pièces de bois au moyen d'un écart.

ÉCATIR v. a. V. CATIR, CATISSAGE, CATISSEUR.

ÉCAVEÇADE ou **ÉCAVESSADE** (*ve-sa-de*) n. f. (ital. *scavezzata*). Mouvement brusque que l'on imprime à la bride du cheval de selle en secouant le caveçon. (Vx.)

ECBALLIUM (*èk-ba-li-om'*) n. m. Genre de cucurbitacées, vulgairement appelées *concombres d'âne*, et dont le fruit s'ouvre avec bruit, lançant au loin les graines, au milieu d'un liquide corrosif.

ECCE HOMO (*èk-sé*) n. m. invar. (V. *Part. rose.*) Tableau représentant Jésus-Christ couronné d'épines. *Fig.* Dont le visage est pâle et amaigri : *c'est un véritable ecce homo.*

ECCHYMOSE (*é-ki-mô-ze*) n. f. (gr. *ek*, dehors, et *khumos*, humeur). Epanchement formé par l'infiltration du sang dans l'épaisseur de la peau : *les ecchymoses sont ordinairement le résultat d'une contusion.*

ECCHYMOSÉ, E (*é-ki-mô-zé*) adj. Affecté d'une ecchymose : *tissu ecchymosé.*

ECCHYMOSER (*è-ki-mô-zé*) v. a. Occasionner une ou des ecchymoses.

ECCHYMOTIQUE (*è-ki*) adj. Qui a rapport à l'ecchymose : *teinte ecchymotique.*

ECCLÉSIASTIQUE (*è-klé-zi-as-ti-ke*) adj. (du gr. *ekklésia*, église). Qui concerne l'Eglise, le corps du clergé : *costume ecclésiastique.* N. m. Prêtre. V. *Part. hist.*

ECCLÉSIASTIQUEMENT (*è-klé-zi-as-ti-ke-man*) adv. En ecclésiastique : *vivre ecclésiastiquement.*

ÉCERVELÉ, E (*sèr*) adj. et n. (préf. *é*, et *cervelle*). Sans jugement, étourdi : *tête écervelée.*

ÉCHAFAUD (*fô*) n. m. (préf. *é*, et *chafaud*). Construction en forme de plancher à l'usage des maçons, des peintres. Estrade, tribune provisoire où se placent des spectateurs. Plate-forme en charpente, sur laquelle on exécutait les condamnés à mort : *Mme Roland périt sur l'échafaud.* La guillotine. Peine de mort.

ÉCHAFAUDAGE (*fô*) n. m. Construction d'échafauds pour bâtir, peindre, etc. *Fig.* Amas d'objets entassés. Ce qui sert à établir, à fonder : *l'échafaudage d'une fortune.* Série d'idées artificiellement combinées : *un mot renversa tout son échafaudage.*

ÉCHAFAUDER (*fô-dé*) v. n. Dresser un échafaud pour travailler à un bâtiment. V. a. Amonceler : *échafauder des meubles.* Combiner : *échafauder un roman.*

Digitized by Google

ÉCHALAS (*la*) n. m. Pieu de chêne, de châtaignier, planté en terre afin de soutenir la vigne et autres plantes trop faibles pour conserver la position verticale. *Fig.* et *fam.* Personne grande et maigre : *c'est un véritable échalas.*

ÉCHALASSEMENT (*la-se-man*) ou **ÉCHALASSAGE** (*la-sa-ge*) n. m. Action d'échalasser.

ÉCHALASSER (*la-sé*) v. a. Soutenir avec des échalas : *échalasser une vigne.*

ÉCHALIER (*li-é*), **ÉCHALLIER** (*cha-li-é*) ou **ÉCHALIS** (*li*) n. m. (gr. *scalarium*). Clôture d'échalas. Sorte d'échelle permettant de franchir une haie.

ÉCHALOTE n. f. (du lat. *ascalonia*, ail d'Ascalon). Espèce d'ail qui a une saveur analogue à celle de l'oignon : *l'échalote est un condiment apprécié.*

ÉCHANCRER (*kré*) v. a. Tailler en dedans en forme de croissant : *échancrer le col d'un habit.*

ÉCHANCRURE n. f. Partie échancrée. Empiètement en arc de la mer sur une côte : *les côtes du Péloponèse présentent de nombreuses échancrures.*

ÉCHANDOLE n. f. Petit ais de merrain pour couvrir les toits des maisons.

ÉCHANGE n. m. Troc d'une chose pour une autre, acceptée comme équivalent : *l'échange fut la première forme du commerce.* Acte réciproque : *échange de compliments.* **Libre-échange,** v. LIBRE-ÉCHANGE.

ÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être échangé : *marchandises échangeables.*

ÉCHANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il échangea, nous échangeons.*) Faire un échange : *échanger des prisonniers.* S'envoyer réciproquement : *échanger des coups de canon.*

ÉCHANGISTE (*jis-te*) n. m. Qui fait un échange. **Libre-échangiste,** v. LIBRE-ÉCHANGISTE.

ÉCHANSON n. m. (allem. *schenk*). Officier qui servait à boire à un grand personnage, ou à un dieu de la Fable : *Ganymède était l'échanson des dieux. Par ext.* Toute personne qui verse à boire.

ÉCHANSONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. Corps des échansons d'un prince. Endroit d'un palais où l'on distribue le vin.

ÉCHANTIGNOLE n. f. Syn. de CHANTIGNOLE. V. FERME.

ÉCHANTILLON (*ll* mll.) n. m. Morceau d'une étoffe, petite quantité d'un produit, pour les faire connaître. Type de certains matériaux de construction. Matrice type des poids et mesures. *Donner un échantillon de son savoir-faire,* montrer ce qu'on est capable de faire.

ÉCHANTILLONNAGE (*ti, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'échantillonner.

ÉCHANTILLONNER (*ti, ll* mll., *o-né*) v. a. Confronter des poids ou des mesures avec l'étalon original. Couper des échantillons d'une pièce d'étoffe.

ÉCHANVRER (*vré*) v. a. Séparer la chènevotte de la filasse.

ÉCHAPPADE (*cha-pa-de*) n. f. Action faite par légèreté, par étourderie. (Peu us.)

ÉCHAPPATOIRE (*cha-pa*) n. f. Moyen adroit se tirer d'embarras : *trouver une échappatoire.*

ÉCHAPPÉ, E (*cha-pé*) n. (de *échapper*). Personne sortie, évadée : *un échappé de prison. Échappé des Petites-Maisons,* fou. *Échappé des galères,* qui est sorti du bagne ou qui semble en être sorti.

ÉCHAPPÉE (*cha-pé*) n. f. Action de s'échapper. (Peu us.) Escapade. Court instant : *une échappée de beau temps.* Espace ménagé pour le passage des voitures. Dans un escalier, espace compris entre les marches et la voûte. *Échappée de vue,* espace libre, mais resserré, par lequel la vue peut plonger au loin. *Peint. Échappée de lumière,* lumière passant entre deux corps pour en éclairer un troisième.

Échappement.

ÉCHAPPEMENT (*cha-pe-man*) n. m. Action de s'échapper : *l'échappement de la vapeur des locomotives sert à activer le tirage.* Mécanisme d'horlogerie qui sert à régulariser le mouvement d'une pendule, d'une montre. Échappée d'un escalier.

ÉCHAPPER (*cha-pé*) v. n. (préf. *é*, et *chape*). S'évader, fuir : *échapper de prison.* Se soustraire : *échapper au danger.* Tomber : *échapper de la main.* N'être pas perçu : *échapper aux sens.* N'être pas compris. Être oublié : *ce nom m'échappe. La patience m'échappe,* ma patience est à bout. *Ce mot m'est échappé,* je l'ai prononcé sans y prendre garde. *Cette circonstance m'avait échappé,* je ne l'avais pas remarquée. V. a. *L'échapper belle,* se tirer heureusement d'un mauvais pas. **S'échapper** v. pr. Prendre la fuite, s'évader.

ÉCHARDE n. f. (allem. *scharte*). Petit fragment d'un corps quelconque qui est entré dans la chair : *une écharde peut causer un panaris.*

ÉCHARDONNAGE (*do-na-je*) n. m. Action d'échardonner.

ÉCHARDONNER (*do-né*) v. a. Arracher les chardons d'un champ. Faire apparaître le duvet du drap.

ÉCHARDONNETTE (*do-nè-te*) n. f. ou **ÉCHARDONNOIR** (*do-noir*) n. m. Serpe pour couper les tiges de chardons.

ÉCHARNEMENT (*man*) ou **ÉCHARNAGE** n. m. Action d'écharner les peaux.

ÉCHARNER (*né*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *caro, carnis*, chair). Débarrasser les peaux des chairs qu'elles recouvrent.

ÉCHARNOIR n. m. Couteau à écharner.

ÉCHARNURE n. f. Fragment de peau enlevé par l'écharnoir. Façon qu'on donne en écharnant.

ÉCHARPE n. f. (du germ. *scherbe*, bourse). Bande d'étoffe qui se porte en sautoir ou en ceinture : *écharpe de maire.* Bandage pour soutenir un bras blessé : *porter le bras en écharpe.* Bande d'étoffe que les femmes portent sur les épaules ou à la ceinture. *L'écharpe d'iris,* l'arc-en-ciel. **En écharpe** loc. adv. De biais : *batterie prise en écharpe par le feu de l'ennemi.* En bandoulière : *porter le grand cordon en écharpe.*

ÉCHARPER (*pé*) v. a. Diviser les brins de : *écharper la laine.* Blesser grièvement : *écharper son adversaire.* Tailler en pièces.

ÉCHARPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. (de *écharper*). *Fam.* Tailler en pièces. *Techn.* Action de diviser les brins de laine, de lin, de chanvre.

ÉCHARS (*char*), **E** adj. (de l'ital. *scarso*, rare). Se dit d'une monnaie au-dessous du titre légal. N. f. Ce qui manque à une monnaie pour avoir le titre légal.

ÉCHASSE (*cha-se*) n. f. (orig. german.). Long bâton garni d'un fourchon ou étrier, pour marcher à une certaine hauteur au-dessus du sol : *les bergers landais se servent de hautes échasses. Être toujours monté sur des échasses,* avoir l'esprit guindé ; parler emphatiquement. Genre d'oiseaux échassiers, habitant au bord des eaux.

Échasses.

ÉCHASSIERS (*cha-si-é*) n. m. pl. (rad. *échasse*). Ordre d'oiseaux à jambes hautes et à demi aquatiques, tels que le *héron,* l'*ibis,* etc. S. un *échassier.*

ÉCHAUBOULÉ, E (*chô*) adj. Qui a des échauboulures.

ÉCHAUBOULURE (*chô*) n. f. (préf. *é*, *chaud* et *bouillure*). Petite élevure rouge sur la peau. Maladie de peau du cheval et du bœuf.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaux*). Blanchiment d'un mur au lait de chaux. Lait de chaux servant à cet usage.

ÉCHAUDAGE (*chô*) n. m. (préf. *é*, et *chaud*). Action d'échauder.

ÉCHAUDÉ (*chô*) n. m. Pâtisserie très légère, faite de pâte échaudée.

ÉCHAUDÉ, E (*chô*) adj. *Blé échaudé,* dont le grain ridé contient peu de farine. *Fig.* Qui a subi quelque mésaventure.

ÉCHAUDEMENT (*chô-de-man*) n. m. Etat du blé échaudé, de graines échaudées.

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. a. (lat. *excaldere*). Laver à l'eau bouillante : *échauder des tonneaux neufs.* Pas-

Digitized by Google

ser à l'eau chaude une bête tuée pour la dépouiller facilement de son poil. Brûler avec un liquide chaud. *Fig.* Faire subir une mésaventure à. Faire payer à quelqu'un un prix exagéré : *échauder un client.*

ÉCHAUDER (*chô-dé*) v. a. (préf. *é*, et *chaux*). Faire macérer dans du lait de chaux. Enduire d'un lait de chaux.

ÉCHAUDEUR, EUSE (*chô, eu-ze*) n. Personne qui échaude.

ÉCHAUDILLON (*chô-di, ll* mll., *on*) n. m. Morceau de fer à la température du blanc soudant.

ÉCHAUDOIR (*chô*) n. m. Lieu où l'on échaude. Vase pour échauder.

ÉCHAUDURE (*chô*) n. f. Brûlure occasionnée par un liquide chaud.

ÉCHAUFFAISON (*chô-fè-zon*) n. f. Indisposition qui se manifeste par une éruption à la peau.

ÉCHAUFFANT (*chô-fan*), **E** adj. Se dit des aliments, des remèdes et de tout ce qui augmente la chaleur animale, produit la constipation : *le gibier est une nourriture échauffante. Fig.* Qui cause une excitation morale : *discussion échauffante.* ANT. **Rafraîchissant.**

ÉCHAUFFÉ (*chô-fé*) n. m. Odeur causée par une forte chaleur ou par la fermentation.

ÉCHAUFFEMENT (*chô-fe-man*) n. m. Action d'échauffer. Augmentation de la chaleur animale. Constipation : *avoir de l'échauffement.* Etat de céréales ou de farines qui commencent à fermenter. *Fig.* Surexcitation morale.

ÉCHAUFFER (*chô-fé*) v. a. (préf. *é*, et *chauffer*). Donner de la chaleur, causer un excès de chaleur. Causer de l'échauffement. *Echauffer la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'échauffer** v. pr. S'exciter, s'animer : *la dispute s'échauffe.* ANT. **Rafraîchir, refroidir.**

ÉCHAUFFOURÉE (*chô-fou-ré*) n. f. Entreprise téméraire, mal concertée, malheureuse : *la conspiration d'Amboise finit en échauffourée.* Bagarre ; engagement peu important entre deux troupes.

ÉCHAUFFURE (*chô-fu-re*) n. f. Rougeur de la peau par suite d'échauffement.

ÉCHAUGUETTE (*chô-ghè-te*) n. f. (german. *skarwachte*, guet de troupe). Guérite de veille, placée dans un lieu élevé. V. CHÂTEAU FORT.

Échauguette.

ÉCHAULER v. a. Syn. de CHAULER.

ÉCHÉANCE n. f. Terme de payement d'un billet, d'une dette, etc. : *les billets dont l'échéance tombe un jour férié sont payables le lendemain.*

ÉCHÉANCIER (*si-é*) n. m. Registre des effets à recevoir, inscrits à leur date d'échéance.

ÉCHÉANT (*ché-an*), **E** adj. Qui échoit. *Le cas échéant*, si le cas se présente. Qui peut ou doit échoir, en parlant d'un effet de commerce.

ÉCHEC (*chèk*) n. m. (emprunté au jeu des *échecs*). Insuccès, non-réussite : *éprouver un échec.* Revers.

ÉCHECS (*ché* ou *chè*) n. m. pl. (du persan *châh*, roi, influencé par l'anc. fr. *eschec*, butin, d'orig. germ.). Jeu qui se joue sur un échiquier de 64 cases, au moyen de 32 pièces, de valeur diverse. *Au sing.* Situation du roi ou de la reine lorsque ces pièces se trouvent sur une case battue par une pièce de l'adversaire. *Echec et mat*, coup qui met fin à la partie. Adjectif. *Etre échec*, avoir son roi ou sa reine en échec. — Le jeu des échecs paraît être l'image de la guerre. On en a fait honneur au Grec Palamède, qui l'aurait inventé pendant le siège de Troie, pour distraire les guerriers durant les jours de trêve et d'inaction ; mais il est plus probable que ce jeu nous vient des Perses ou des Chinois. Il aurait passé aux Arabes et se serait introduit en Europe à la suite des croisades. On prétend que l'inventeur de ce jeu en ayant fait honneur à son souverain, celui-ci, enchanté, lui offrit la récompense qu'il désirerait. Il demanda un grain de blé pour la première case, deux pour la seconde, quatre pour la troisième, et ainsi de suite, en doublant toujours jusqu'à la soixante-quatrième et dernière. L'empereur ordonna à son ministre de faire droit à une demande si modeste en apparence ; mais le calcul étant fait, il se trouva que tous les greniers du vaste empire étaient insuffisants pour satisfaire la demande.

Échecs.

ÉCHELETTE (*lè-te*) n. f. Petite échelle.

ÉCHELIER (*li-é*) n. m. Syn. de ÉCHALIER.

ÉCHELLE (*chè-le*) n. f. (lat. *scala*). Appareil composé de deux montants reliés entre eux par des pièces transversales fixées de distance en distance : *dresser une échelle de sauvetage.* Ligne divisée en parties égales pour mesurer les distances sur une carte géographique, ou pour rapporter, en petit et dans une juste proportion, les plans levés sur le terrain : *échelle de proportion.* Série de divisions sur un instrument de physique : *l'échelle du thermomètre admet les trois graduations centigrade, Réaumur et Fahrenheit.* Repère indiquant la hauteur des eaux au-dessus de l'étiage. *Echelle mobile*, en économie politique, système qui consiste à varier les droits d'entrée et de sortie, sur les céréales, suivant les prix du marché. Succession des sons de la gamme : *échelle chromatique, diatonique.* Gradation, suite continue : *l'homme est au sommet de l'échelle des êtres. Echelle sociale*, hiérarchie des diverses conditions. *Echelle de corde, de soie*, dont les montants sont de corde ou de soie. *Faire la courte échelle à quelqu'un*, lui faire avec les mains, puis avec le dos et les épaules, des points d'appui pour s'élever à une certaine hauteur. *Fig.* Lui prêter son concours. *Sur une grande, vaste échelle*, en grand. *Tirer l'échelle après quelqu'un* ou *quelque chose*, reconnaître qu'en dehors de cette personne, de cette chose, on ne peut rien lui comparer. *Monter à l'échelle*, prendre au sérieux une plaisanterie, une brimade. *Faire échelle*, relâcher. **Echelles du Levant**, v. *Part. hist.*

Échelles.

ÉCHELON n. m. Chacun des bâtons de l'échelle. Chacun des degrés d'une série. *Fig.* Moyen de s'élever. *Milit.* Troupe placée en arrière d'une autre pour la soutenir le cas échéant : *échelon débordant.*

ÉCHELONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action d'échelonner.

ÉCHELONNER (*lo-né*) v. a. Disposer par échelons, de distance en distance : *échelonner des troupes.* Répartir : *échelonner des payements.*

ÉCHENEAU (*nô*) ou **ÉCHENO** n. m. Bassin de terre pour recevoir un métal en fusion.

ÉCHENILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'écheniller : *sous peine d'amende et de prison, la loi prescrit au propriétaire et au fermier de pratiquer l'échenillage sur ses arbres, haies et buissons.*

ÉCHENILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Oter les chenilles des arbres ; détruire leurs nids.

ÉCHENILLEUR (*ll* mll.) n. m. Ouvrier qui échenille les arbres.

ÉCHENILLOIR (*ll* mll.) n. m. Instrument pour écheniller.

Échenilloir.

ÉCHEOIR v. n. V. ÉCHOIR.

ÉCHEVEAU (*vô*) n. m. Petit faisceau de fil, de soie ou de laine : *dévider un écheveau.* Assemblage de choses embrouillées : *démêler péniblement l'écheveau d'une intrigue.*

ÉCHEVELÉ, E adj. Qui a les cheveux épars et en désordre : *femme échevelée. Fig.* Effréné, désordonné : *danse échevelée.*

ÉCHEVETTE (*vè-te*) n. f. (de *écheveau*). Unité de mesure pour le titrage de la laine peignée (en France, 100 mètres).

ÉCHEVIN n. m. (bas lat. *scabinus*). Magistrat municipal avant 1789. (V. *Part. hist.*) Titre des magistrats adjoints au bourgmestre, dans les Pays-Bas.

Digitized by Google

ÉCHEVINAGE n. m. Fonction d'échevin. Corps des échevins : *l'échevinage de Paris fut aboli par Charles V.* Territoire administré par des échevins.

ÉCHIDNÉ (*kid*) n. m. (du gr. *echidna*, vipère). Genre de mammifères monotrèmes d'Australie, épineux, fouisseurs, à museau formant une sorte de bec, et qui vit dans des terriers.

Échidné.

ÉCHIFFE (*chi-fe*) ou **ÉCHIFFRE** (*chi-fre*) n. m. et n. f. Au moyen âge, guérite en bois sur les murs d'une ville. Charpente d'escalier.

ÉCHILLON (*il* mll.) n. m. *Mar.* Nom donné, dans le Levant, à un nuage noir terminé en trombe.

ÉCHIMYS (*ki-miss*) n. m. Genre de rats épineux d'Amérique.

ÉCHINE n. f. (de l'anc. haut allem. *skina*, aiguille). Nom vulgaire de la colonne vertébrale. *Fig. Avoir l'échine souple*, avoir de basses complaisances. *Frotter l'échine*, rosser.

ÉCHINÉE (*né*) n. f. Partie du dos d'un cochon.

ÉCHINER (*né*) v. a. Rompre l'échine. *Fig.* Tuer, assommer, fatiguer quelqu'un.

ÉCHINODERMES (*ki-no-dèr-me*) n. m. pl. (gr. *ekhinos*, hérisson, et *derma*, peau). Un des embranchements du règne animal, dont l'*oursin* et l'*étoile de mer* sont les types. S. un *échinoderme*. (V. la planche MOLLUSQUES.)

ÉCHINORYNQUE (*ki-no-rin-ke*) n. m. Genre de vers parasites des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des poissons, etc.

ÉCHION (*ki-on*) n. m. Genre de borraginacées, qui croissent dans les endroits arides.

ÉCHIQUETÉ, E (*ke-té*) adj. (de *échiquier*). *Blas.* Se dit d'un écu divisé en carrés d'échiquier. (V. la planche BLASON.)

ÉCHIQUIER (*ki-é*) n. m. (de *échec*). Table carrée, divisée en soixante-quatre cases, pour jouer aux échecs. Disposition d'objets en carrés égaux et continus : *arbres plantés en échiquier.*

ÉCHO (*ko*) n. m. (du gr. *ékhó*, son). Répétition distincte d'un son, due à ce que les ondes sonores qui le propagent, rencontrent parfois des obstacles, changent de direction et produisent une nouvelle impression sur l'ouïe : *certains échos répètent jusqu'à vingt fois une syllabe.* Lieu où se fait l'écho. *Fig.* Lieu où se redisent certaines choses : *Paris est l'écho du monde entier.* Reproduction, répétition d'un bruit, d'une nouvelle ; ces nouvelles ainsi répétées : *faire les échos dans un journal.* Personne qui répète : *se faire l'écho d'un bruit.* Personne qui imite les actes ou les paroles de quelqu'un. — En poésie, on a nommé *vers en écho* un genre de versification où la dernière syllabe du vers est répétée en forme d'écho, comme dans ces vers d'une chanson dirigée contre les financiers du XVIIIe siècle :

Et l'on voit des commis,
Mis
Comme des princes,
Qui sont venus,
Nus,
De leurs provinces.

ÉCHOIR v. n. (préf. *é*, et *choir*. — N'est guère usité qu'aux personnes et aux temps suivants : *il échoit, ils échoient. Il échéait, ils échéaient. Il échut, ils échurent. Il écherra, ils écherront. Il écherrait, ils écherraient. Qu'il échée, qu'ils échéent. Qu'il échût, qu'ils échussent. Echéant. Echu, e*, et aux 3es personnes des temps composés.) Arriver par hasard. Se dit aussi du temps fixe où doit se faire une chose, s'accomplir un engagement : *mon billet échoit demain.* (On écrit aussi ÉCHEOIR.)

ÉCHOMÈTRE (*ko*) n. m. Instrument servant à mesurer la durée, les intervalles et les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIE (*ko-mé-tri*) n. f. Art de mesurer avec l'échomètre les rapports des sons.

ÉCHOMÉTRIQUE (*ko*) adj. Qui concerne l'échométrie : *calculs échométriques.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (allem. *schoppen*). Petite boutique en planches : *une échoppe de savetier.*

ÉCHOPPE (*cho-pe*) n. f. (lat. *scalprum*). Pointe d'acier pour graver à l'eau-forte. Burin à pointe plate des ciseleurs, graveurs, orfèvres, etc.

ÉCHOPPER (*cho-pé*) v. a. Travailler avec l'échoppe. Enlever avec l'échoppe : *échopper un trait.*

ÉCHOPPIER (*cho-pi-é*), **ÈRE** n. Personne établie dans une échoppe. (Peu us.)

ÉCHOTIER (*ko-ti-é*) n. m. Rédacteur chargé des échos dans un journal.

ÉCHOUAGE n. m. Situation d'un vaisseau échoué. Endroit où un bateau peut échouer sans danger.

ÉCHOUEMENT (*choû-man*) n. m. Action d'échouer un navire. *Fig.* Insuccès, échec.

ÉCHOUER (*chou-é*) v. n. *Mar.* Etre poussé contre un écueil, un banc de sable ou un bas-fond. *Fig.* Ne pas réussir : *les plans d'Alberoni échouèrent misérablement.* V. a. : *échouer un navire.* **S'échouer** v. pr. Toucher à la côte, sur les bas-fonds. ANT. **Renflouer.**

ÉCIDIUM (*si-di-om'*) n. m. Forme fructifère des champignons qui produisent la rouille des végétaux.

ÉCIMAGE n. m. Action de couper la cime des végétaux pour les empêcher de croître en hauteur et les forcer à se développer en épaisseur.

ÉCIMER (*mé*) v. a. Enlever la cime.

ÉCLABOUSSEMENT (*bou-se-man*) n. m. Action d'éclabousser.

ÉCLABOUSSER (*bou-sé*) v. a. Faire jaillir de la boue sur. *Fig.* : *ce scandale l'a éclaboussé.* L'emporter par le luxe : *éclabousser ses voisins.*

ÉCLABOUSSURE (*bou-su-re*) n. f. Boue, matière quelconque qui a rejailli. *Fig.* Mal qui rejaillit sur les autres.

ÉCLAIR (*klèr*) n. m. (de *éclairer*). Eclat subit et passager de lumière, produit par l'électricité des nuages : *éclair sinueux, ramifié.* (V. FOUDRE, et la planche MÉTÉORES.) *Fig.* Lueur rapide et passagère : *un éclair de génie. Passer comme l'éclair*, très vite. *Eclair de chaleur*, éclair assez éloigné pour que l'on ne perçoive pas le bruit du tonnerre. Gâteau de forme allongée, à la crème, glacé par-dessus.

ÉCLAIRAGE (*klè*) n. m. Action d'éclairer. Ses effets : *l'éclairage par l'électricité, par le gaz*, etc.

ÉCLAIRANT (*klé-ran*), **E** adj. Qui éclaire : *le pouvoir éclairant de l'acétylène est considérable.*

ÉCLAIRCIE (*klèr-si*) n. f. Endroit clair dans un ciel brumeux. Courte interruption de mauvais temps : *profiter d'une éclaircie pour sortir.* Espace dégarni d'arbres dans un bois. *Fig.* Changement favorable.

ÉCLAIRCIR (*klèr*) v. a. (lat. *ex*, et *clarus*, clair). Rendre clair. Rendre moins épais : *éclaircir une sauce.* Rendre moins serré : *éclaircir les rangs. Fig.* Rendre intelligible : *éclaircir une question.* **S'éclaircir** v. pr. Devenir plus clair : *le temps s'éclaircit.* ANT. **Assombrir, obscurcir, troubler.**

ÉCLAIRCISSAGE (*klèr-si-sa-je*) n. m. Action d'éclaircir les verres de montre, de polir des métaux.

ÉCLAIRCISSANT (*klèr-si-san*), **E** adj. Qui éclaircit.

ÉCLAIRCISSEMENT (*klèr-si-se-man*) n. m. Explication d'une chose obscure : *demander des éclaircissements.*

ÉCLAIRE n. f. *Bot.* V. CHÉLIDOINE.

ÉCLAIRÉ, E (*klè-ré*) adj. *Fig.* Qui a beaucoup de connaissances, d'expériences ; instruit : *esprit éclairé.* ANT. **Ignorant.**

ÉCLAIREMENT (*klé-re-man*) n. m. Clarté. Action d'éclairer.

ÉCLAIRER (*klè-ré*) v. a. (lat. *exclarare*). Répandre de la clarté. Servir à diriger : *l'avant-garde éclaire l'armée.* Amener dans la voie du vrai ou du juste : *éclairer la conscience d'un juge. Fig.* Instruire : *l'expérience nous éclaire.* V. n. Etinceler, jeter une lueur : *les yeux du chat éclairent la nuit.* V. impers. *Il éclaire*, il fait des éclairs. ANT. **Obscurcir, aveugler.**

ÉCLAIREUR (*klé*) n. m. Soldat envoyé à la découverte, pour éclairer la marche d'une troupe. Bâtiment détaché, éclairant la marche d'une flotte.

ÉCLAMPSIE (*klanp-si*) n. f. *Méd.* Affection des femmes en couche ou approchant du terme de leur grossesse, et caractérisée par des spasmes convulsifs épileptiformes et des urines albuminuriques.

Digitized by Google

ÉCLAMPTIQUE (*klanp-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'éclampsie : *crise éclamptique*.

ÉCLANCHE n. f. Epaule de mouton séparée du corps de l'animal : *grosse, maigre éclanche*.

ÉCLAT (*kla*) n. m. Partie d'un morceau de bois brisé, rompu en long, ou tout autre objet brisé violemment : *les obus se brisent en mille éclats*. Lueur brillante : *l'éclat du soleil ne peut pas se supporter*. Bruit soudain et violent : *éclat de tonnerre*. *Par ext.* : *un éclat de voix*. *Fig.* Gloire, splendeur : *l'éclat des grandeurs*. Rumeur, scandale : *craindre l'éclat*. *Action d'éclat*, action remarquable.

ÉCLATANT (*tan*), **E** adj. Qui a de l'éclat, qui brille : *le cuivre prend un poli éclatant*. *Fig.* Célèbre, magnifique : *victoire éclatante*. Qui est public, manifeste : *vengeance éclatante*. Qui fait un bruit perçant : *le son éclatant de la trompette*. ANT. Ramé, étéri, terne.

ÉCLATEMENT (*man*) n. m. Action de se briser en éclatant : *l'éclatement d'un obus*.

ÉCLATER (*té*) v. n. Se briser par éclats : *la congélation de l'eau fait éclater les conduites*. Produire un bruit subit et violent : *les applaudissements éclataient dans l'auditoire*. *Fig.* S'emporter : *éclater en reproches*. Se manifester : *la joie éclate dans ses yeux*. Briller : *l'or et les diamants éclataient de toutes parts*. *Eclater de rire*, ou absol. *éclater*, rire bruyamment. Diviser en éclats : *éclater des racines*.

ÉCLECTIQUE (*klèk*) adj. Littéral. Qui choisit. Qui adopte dans plusieurs opinions ou dans divers genres ce qui lui paraît bon : *être éclectique en littérature, en politique*. *Philos.* Relatif à l'éclectisme. N. : *un éclectique*. ANT. Exclusif.

ÉCLECTISME (*klèk-tis-me*) n. m. (gr. *eklektismos* ; de *eklegein*, choisir). Méthode des philosophes, médecins, politiques, etc., qui tentent de fondre les divers systèmes de leurs devanciers ou de leurs contemporains, en choisissant les opinions qui leur paraissent toucher de plus près à la vérité, pour en former un corps de doctrine. — Au IIe siècle avant J.-C., Alexandrie vit naître une secte d'éclectiques célèbres, fondée par le philosophe Potamon. L'éclectisme philosophique a été remis en honneur de nos jours par Victor Cousin, qui, sans adopter de système particulier, recherche dans les écrits des autres philosophes ce qui paraît le plus vraisemblable.

ÉCLIMÈTRE n. m. (préf. *é*, gr. *klinein*, incliner, et *metron*, mesure). Instrument d'arpentage pour mesurer la différence de niveau entre deux points donnés.

ÉCLIPSE n. f. (gr. *ekleipsis* ; de *ekleipein*, faire défaut). Disparition totale ou partielle d'un astre, par l'interposition d'un autre astre : *les anciens croyaient dans les éclipses des présages fâcheux*. *Fam.* Absence, disparition, défaillance. — Il y a éclipse de lune lorsque, la terre se trouvant interposée entre le soleil et la lune, celle-ci traverse l'ombre que la terre projette au loin derrière elle. L'éclipse de soleil se produit par l'interposition de la lune entre le soleil et la terre. Les éclipses sont *totales* ou *partielles* suivant que l'astre ou la planète disparaissent entièrement ou en partie à notre vue. Les éclipses de soleil se reproduisent périodiquement après dix-huit ans et onze jours.

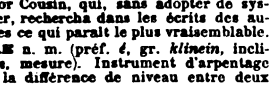

Éclipse de soleil.

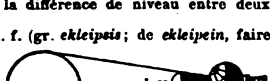

Éclipse de lune.

ÉCLIPSER (*klip-sé*) v. a. Intercepter la lumière d'un astre. Cacher, rendre invisible. *Fig.* Surpasser, effacer : *la gloire de César éclipsa celle de Pompée*.

ÉCLIPTIQUE (*klip-ti-ke*) n. f. (de *éclipse*). Orbite que le soleil paraît décrire autour de la terre. Orbite que décrit la terre dans son mouvement annuel, et dans lequel ont lieu les éclipses.

ÉCLISAGE (*kli-sa-je*) n. m. Système d'éclisses. Pose des éclisses.

ÉCLISE (*kli-se*) n. f. Eclat de bois en forme de coin. Plaque de bois ou de carton pour maintenir un os fracturé. Bois de refend pour faire des seaux. Rond d'osier sur lequel on fait égoutter le fromage. Plaque de fer qui opère la jonction des rails.

ÉCLISER (*kli-sé*) v. a. Mettre des éclisses à : *Eclisser un membre brisé*.

ÉCLISSETTE (*kli-sé-te*) n. f. Petite éclisse.

ÉCLOPÉ, E adj. et n. (préf. *é*, et anc. v. *cloper*, boiter). Boiteux, estropié, qui marche péniblement : *les voitures d'ambulances ramassent les éclopés*.

ÉCLOPER (*pé*) v. a. Rendre boiteux, estropier.

ÉCLORE v. n. (préf. *é*, et *clore*. — *Il éclôt, ils éclosent. Il éclora, ils éclorent. Il éclorait, ils éclorairent. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Eclos, e.* Prend toujours l'auxiliaire *être*.) Sortir de l'œuf : *les poussins éclosent au 21e jour de l'incubation*. S'ouvrir, en parlant des fleurs. *Fig.* Commencer à paraître : *le jour vient d'éclore*. Se manifester : *son projet est près d'éclore*.

ÉCLOSION (*zi-on*) n. f. Action d'éclore : *l'éclosion d'une couvée*. Epanouissement : *l'éclosion d'une fleur, d'un bouton*. *Fig.* Manifestation : *l'éclosion d'un projet*.

ÉCLUSE (*klu-ze*) n. f. (du lat. *exclusum*, supin de *excludere*, exclure). Clôture avec porte mobile, établie sur une rivière ou un canal pour retenir ou lâcher les eaux : *les Hollandais menacés par Louis XIV ouvrirent les écluses de leurs canaux pour inonder leur pays*. *Fig.* Tout ce qui arrête : *les écluses des passions*. — Les écluses sont des bassins à deux portes munies de vannes, construits aux endroits où le canal change de niveau ; elles servent à faire passer le bateau d'une marche à l'autre, soit à la montée, soit à la descente.

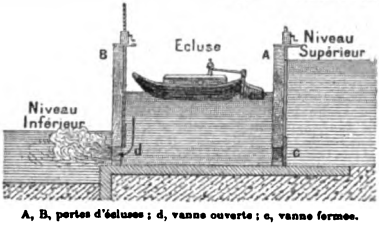

A, B, portes d'écluses ; d, vanne ouverte ; e, vanne fermée.

ÉCLUSÉE (*zé*) n. f. Quantité d'eau qui coule depuis qu'on a lâché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait refermée.

ÉCLUSER (*zé*) v. a. Fermer au moyen d'une écluse. *Ecluser un bateau*, le faire passer d'un bief dans un autre au moyen d'une écluse.

ÉCLUSIER (*zi-é*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à l'écluse : *porte éclusière*. N. Personne préposée à la manœuvre des écluses et à la perception des péages.

ÉCOBUAGE n. m. Action d'écobuer : *l'écobuage fertilise la terre*.

ÉCOBUE (*bû*) n. f. Pioche pour écobuer.

ÉCOBUER (*bu-é*) v. a. Arracher d'un terrain les herbes qui le couvrent, les brûler avec la couche superficielle de terre et répandre la cendre sur le sol.

ÉCŒURANT (*keu-ran*), **E** adj. Qui soulève le cœur : *odeur écœurante*. Qui inspire le dégoût. *Fig.* Qui inspire de la répulsion.

ÉCŒUREMENT (*keu-re-man*) n. m. Action d'écœurer. Etat d'une personne écœurée.

ÉCŒURER (*keu-ré*) v. a. Soulever le cœur, dégoûter. *Fig.* Causer de la répugnance.

ÉCOINÇON ou **ÉCOINSON** n. m. (préf. *é*, et *coin*). Ouvrage de maçonnerie ou de menuiserie, établi à l'intersection de deux murs pour combler l'angle. Pierre qui forme une encoignure.

ÉCOLAGE n. m. Etat d'écolier. Rétribution payée autrefois par les écoliers.

ÉCOLÂTRE n. m. Professeur de théologie d'une cathédrale. Autrefois, ecclésiastique inspecteur des écoles d'un diocèse.

ÉCOLE n. f. (lat. *schola*). Etablissement où l'on enseigne : *la loi ordonne que tous les enfants fré-*

Digitized by Google

quentent l'école. Tous les élèves qui la fréquentent : *une école nombreuse*. *Fig.* Ensemble des adeptes d'un maître (philosophe, littérateur, artiste) : *école de Platon, de Raphaël*. La doctrine de ce maître : *l'école rationaliste*. Différentes parties de l'instruction militaire donnée aux recrues. Manière des grands peintres : *l'école française*. *Fig.* Ce qui forme le cœur, l'esprit, etc. : *l'école du malheur*. Faute commise par un joueur. *Fig.* Lourde faute, sottise. *Être à bonne école*, avec des gens très capables. *Faire école*, se dit de celui qui trouve beaucoup d'imitateurs. *Absol. L'Ecole*, la philosophie scolastique et ses adeptes. V. ECOLES (*part. hist.*).

ÉCOLIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui va à l'école. Etudiant de l'Université, au moyen âge. *Fig.* Novice : *faute d'écolier*. *Le chemin des écoliers*, le plus long. Adjectiv. : *la gent écolière*.

ÉCONDUIRE v. a. (préf. *é*, et *conduire*. — Se conj. comme ce dernier.) Congédier avec plus ou moins de ménagements : *éconduire un solliciteur*.

ÉCONOMAT (*ma*) n. m. Charge d'économe. Bureaux de l'économe.

ÉCONOME n. (gr. *oikonomos*; de *oikia*, maison, et *nomos*, règle). Qui a le soin de la dépense d'une maison. *Fig.* : *économe d'éloges*. Adjectiv. Ménager, parcimonieux. ANT. **Dissipateur, prodigue, dépensier.**

ÉCONOMIE (*mi*) n. f. (de *économe*). Ordre dans la dépense, dans la conduite d'une maison, d'un ménage : *économie domestique*. Vertu qui porte à régler sagement la dépense : *j'aime mieux, disait Louis XII, voir rire mon peuple de mon économie, que de le voir pleurer de ma prodigalité*. Pl. Ce que l'on a épargné : *prendre sur ses économies*. *Economie politique*, science qui traite de la production, de la répartition et de la consommation des richesses. *Economie sociale*, science de l'ensemble des lois qui régissent la société et ses intérêts. *Economie rurale*, science des moyens de tirer profit du sol. *Fig.* Harmonie des différentes parties d'un tout : *l'économie animale*. ANT. **Dilapidation, gaspillage, prodigalité, dissipation.**

ÉCONOMIQUE adj. Qui a rapport à l'administration des dépenses. Qui a rapport à l'économie politique : *les problèmes économiques*. Qui diminue les frais, la dépense : *chauffage économique*. ANT. **Dispendieux, coûteux, onéreux, ruineux.**

ÉCONOMIQUEMENT (*ke-man*) adv. Avec économie : *vivre économiquement*.

ÉCONOMISER (*zé*) v. a. Epargner, ménager. *Fig.* : *économiser son temps*. ANT. **Dilapider, dissiper, dépenser, gaspiller, prodiguer.**

ÉCONOMISTE (*mis-te*) n. m. Ecrivain qui s'occupe d'économie politique : *les économistes du* XVIII*e siècle ont préparé la Révolution*.

ÉCOPE ou **ESCOPE** (*ès-ko-pe*) n. f. Pelle de bois pour prendre et lancer de l'eau.

ÉCOPER (*pé*) v. a. Vider l'eau avec une écope. V. n. *Pop.* Recevoir des reproches, des coups, etc.

ÉCOPERCHE (*pèr-che*) n. f. Grande perche verticale, supportant un échafaudage. Pièce de bois dressée, portant une poulie en tête.

ÉCORÇAGE (*sa-je*) ou **ÉCORCEMENT** (*se-man*) n. m. Action d'écorcer.

ÉCORCE n. f. (du lat. *cortex, icis*, même sens). Partie extérieure et superficielle qui recouvre la tige et les rameaux de certaines plantes : *l'écorce du chêne sert à tanner les peaux*. (V. la planche PLANTE.) Enveloppe de certains fruits : *écorce de citron*. Croûte extérieure : *écorce de la terre*. *Fig.* Superficie, apparence : *ne pas juger sur l'écorce*.

ÉCORCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il écorça, nous écorçons*.) Enlever l'écorce.

ÉCORCHÉ n. m. *B.-arts*. Homme ou animal représenté complètement dépourvu de sa peau, pour rendre visibles les muscles, les veines et les articulations.

ÉCORCHEMENT (*man*) n. m. Action d'écorcher.

ÉCORCHER (*ché*) v. a. (lat. *excorticare*). Dépouiller de sa peau : *écorcher un lapin*. Enlever une partie de la peau, égratigner : *il m'a tout écorché*. *Fig.* Produire une impression désagréable : *voir qui écorche les oreilles*. Faire payer trop cher : *écorcher un client*. Parler mal : *écorcher le français*.

ÉCORCHERIE (*ri*) n. f. Local où l'on écorche les animaux. *Fig.* Etablissement où l'on rançonne les clients : *cet hôtel est une véritable écorcherie*.

ÉCORCHEUR n. m. Qui écorche les bêtes mortes. Celui qui fait payer trop cher. *Les Ecorcheurs*. V. *Part. hist.*

ÉCORCHURE n. f. (de *écorcher*). Plaie superficielle de la peau.

ÉCORNER (*né*) v. a. Rompre les cornes : *écorner un taureau*. Briser les angles : *écorner une table*. *Fig. Ecorner sa fortune*, en dissiper une partie. *Vent à écorner les bœufs*, vent extrêmement violent.

ÉCORNIFLER (*flé*) v. a. (de *écorner*). Se procurer un bon repas, de l'argent aux dépens d'autrui : *écornifler un dîner*.

ÉCORNIFLERIE (*ri*) n. f. Action d'écornifler.

ÉCORNIFLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui écornifle. Parasite. *Par ext.* Plagiaire.

ÉCORNURE n. f. Eclat enlevé de l'angle d'une pierre, d'un meuble, etc.

ÉCOSSAIS, E (*ko-sè, è-ze*) adj. et n. De l'Ecosse. *Hospitalité écossaise*, large et désintéressée.

ÉCOSSER (*ko-sé*) v. a. Tirer de la cosse : *écosser des pois*.

ÉCOSSEUR, EUSE (*ko-seur, eu-ze*) n. Qui écosse.

ÉCOT (*ko*) n. m. (du bas. allem. *skot*, pousse). Tronc d'arbre, rameau imparfaitement élagué.

ÉCOT (*ko*) n. m. (de l'anc. allem. *skot*, contribution). Quote-part de chaque convive, dans un repas commun : *payer son écot*. Montant de la carte à payer, chez un traiteur.

ÉCOTÉ, E adj. *Blas.* Se dit des branches privées de leurs rameaux, ou des pièces taillées comme l'écot.

ÉCOUCHE n. f. ou **ÉCOUCHOIR** n. m. Outil de bois pour écoucher le chanvre ou le lin.

ÉCOUCHER (*ché*) v. a. Frapper la filasse de chanvre ou de lin pour en détacher les parcelles ligneuses.

ÉCOUFLE n. m. (orig. celt.). Milan, oiseau de proie. Cerf-volant, jouet.

ÉCOULEMENT (*man*) n. m. Mouvement d'un liquide qui s'écoule : *le drainage assure l'écoulement des eaux pluviales*. Mouvement de personnes qui sortent d'un endroit. Débouché, vente facile des marchandises : *trouver l'écoulement de ses récoltes*.

ÉCOULER (*lé*) v. a. Vendre facilement : *écouler des marchandises*. **S'écouler,** v. pr. Couler hors d'un lieu : *le vin s'est écoulé*. Se retirer en foule. *Fig.* Passer, se dissiper : *le temps s'écoule rapidement*.

ÉCOURTER (*té*) v. a. Rogner, couper trop court : *écourter les cheveux*. *Fig.* : *écourter un discours*.

ÉCOUTE n. f. (holl. *schoote*). Cordage attaché aux coins inférieurs des voiles.

ÉCOUTE n. f. Endroit d'où l'on peut écouter sans être vu. S'emploie le plus souvent au pl. : *être aux écoutes*, être aux aguets. *Vénerie*. Oreilles du sanglier.

ÉCOUTER (*té*) v. a. (lat. *auscultare*). Prêter l'oreille pour entendre : *écouter un morceau de musique*. Tenir compte des paroles de : *n'écoutez pas le médisant*. Recueillir, exaucer : *écouter les vœux des malheureux*. *Fig.* Se laisser guider par : *écouter la raison*. **S'écouter** v. pr. Prendre trop de soin de sa santé. *S'écouter parler*, se complaire dans ses paroles.

ÉCOUTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écoute. Indiscret.

ÉCOUTILLE (*ll* mll.) n. f. (esp. *escotilla*). Trappe pratiquée dans le pont d'un navire, pour descendre dans l'intérieur.

Écoutille.

ÉCOUTILLON (*ll* mll.) n. m. Sorte de trappe où l'on place le pied d'un mât de hune.

ÉCOUVILLON (*ll* mll.) n. m. (anc. fr. *escouve*). Vieux linge attaché à un long bâton pour nettoyer les corps creux, notamment les fours des boulangers. Brosse cylindrique montée sur un long manche, pour nettoyer les canons.

ÉCOUVILLONNAGE (*vi, ll* mll., *o-na-je*) n. m. Action d'écouvillonner.

ÉCOUVILLONNER (*vi, ll* mll., *o-né*) v. a. Nettoyer avec l'écouvillon un four, un canon, etc.

Digitized by Google

ÉCRAN n. m. (orig. germ.). Petit éventail qu'on tient à la main, pour se garantir contre l'ardeur d'un feu de cheminée : *Boucher a peint de délicieux écrans.* Petit meuble monté sur deux pieds servant au même usage. *Physiq.* Tableau blanc, sur lequel on fait tomber l'image d'un objet.

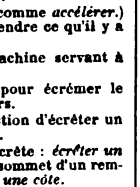
Écran.

ÉCRASANT (*zan*), **E** adj. Qui écrase. *Fig.* Qui abat, étourdit : *une écrasante défaite.*

ÉCRASEMENT (*ze-man*) ou **ÉCRASAGE** (*za-je*) n. m. Action d'écraser.

ÉCRASER (*zé*) v. a. (orig. scand.). Aplatir et briser par compression : *écraser du pied un insecte. Fig.* Vaincre, anéantir : *écraser l'ennemi.* Accabler : *Louis XV écrasa le peuple d'impôts.* Rabaisser : *écraser par son luxe.*

ÉCRASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) adj. et n. Se dit d'une personne ou d'une chose qui écrase.

ÉCRÉMAGE n. m. Action d'écrémer : *l'écrémage diminue la valeur nutritive du lait.*

ÉCRÉMER (*mé*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Séparer la crème du lait. *Fig.* Prendre ce qu'il y a de meilleur dans une chose.

ÉCRÉMEUSE (*meu-ze*) n. f. Machine servant à séparer la crème du lait.

ÉCRÉMOIR n. m. Instrument pour écrémer le lait. Cuiller en cuivre des artificiers.

ÉCRÊTEMENT (*man*) n. m. Action d'écrêter un ouvrage : *l'écrêtement d'un parapet.*

ÉCRÊTER (*té*) v. a. Enlever la crête : *écrêter un coq.* Détruire à coups de canon le sommet d'un rempart. Diminuer la hauteur : *écrêter une côte.*

ÉCREVISSE (*vi-se*) n. f. Genre de crustacés décapodes, qui vivent dans l'eau : *l'écrevisse prend à la cuisson une couleur rouge. Buisson d'écrevisses.* plat d'écrevisses arrangées en pyramide. Grande tenaille de forgeron pour traîner les lopins de fer rouge.

Écrevisse.

ÉCRIER [*kri-é*] (**S'**) v. pr. (Se conj. comme *prier.*) Faire un grand cri.

ÉCRILLE (*ll* mll.) n. f. Clair qui arrête le poisson à la clôture d'un étang.

ÉCRIN n. m. (lat. *scrinium*). Coffret pour serrer des bijoux. Bijoux ainsi serrés. *Fig.* Réunion d'objets éclatants ou précieux.

ÉCRIRE v. a. (lat. *scribere.* — *J'écris, nous écrivons. J'écrivais, nous écrivions. J'écrivis, nous écrivîmes. J'écrirai, nous écrirons. J'écrirais, nous écririons. Ecris, écrivons, écrivez. Que j'écrivisse, que nous écrivissions. Ecrivant. Ecrit, e.*) Figurer sa pensée au moyen de caractères convenus : *les Assyriens écrivaient en caractères cunéiformes.* Rédiger, composer : *écrire un ouvrage.* Orthographier : *comment écrivez-vous ce mot?* Correspondre par lettre. Marquer, empreindre : *sa honte est écrite sur son front. Écrire comme un chat,* de façon illisible. *Ecrire à la diable,* dans un style bizarre, incorrect. Loc. PROV. : **Il est écrit,** il est arrêté, décidé. **C'était écrit,** formule fataliste des Orientaux. **Ce qui est écrit est écrit,** il n'y a pas à revenir sur ce qui est écrit.

ÉCRIT (*kri*) n. m. Toute chose écrite. Acte, convention écrite : *entre gens d'honneur, une parole vaut un écrit.* Pl. Ouvrages de l'esprit : *une partie des écrits de Cicéron est perdue.*

ÉCRITEAU (*tô*) n. m. Inscription en grosses lettres sur papier ou sur bois, annonçant vente, location, etc.

ÉCRITOIRE n. f. (lat. *scriptorium*). Petit ustensile qui contient tout ce qu'il faut pour écrire.

ÉCRITURE n. f. (lat. *scriptura;* de *scribere,* écrire). Art de représenter la pensée par des caractères de convention : *les écritures grecque et latine dérivent de l'alphabet phénicien.* Caractères écrits : *écriture anglaise.* L'Ancien et le Nouveau Testament : *l'Ecriture sainte, les saintes Ecritures, les Ecritures.* Pl. *Com.* Les comptes, la correspondance d'un commerçant : *tenir les écritures.* V. ALPHABET.

ÉCRIVAILLER (*va, ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Ecrire, sans art, sans goût, sans soin ; composer vite et mal.

ÉCRIVAILLEUR (*va, ll* mll., *eur*) n. m. *Fam.* Auteur fécond, mais sans talent.

ÉCRIVAIN (*vin*) n. m. Auteur, homme ou femme, qui compose des livres : *Louis XIV protégea les grands écrivains.* Adjectiv. : *femme écrivain.* Nom vulgaire de l'*eumolpe.* **Ecrivain public,** qui fait métier de rédiger et d'écrire pour le public.

ÉCRIVASSIER (*va-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui écrit beaucoup et mal.

ÉCROU n. m. Pièce de métal ou de bois percée en spirale, dans laquelle entre une vis : *écrou taraudé, fileté.*

ÉCROU n. m. (anc. haut allem. *scrot*). Acte par lequel le directeur d'une prison prend possession d'un prisonnier. *Levée d'écrou,* mise en liberté d'un prisonnier.

Écrous.

ÉCROUE (*kroû*) n. f. (m. étym. que *écrou*). Parchemin écrit. Rôle des receveurs de tailles. Pl. *Les écroues de la maison du roi,* les états de dépense.

ÉCROUELLES (*è-le*) n. f. pl. (lat. *scrofula*). Maladie lymphatique, qui se manifeste ordinairement aux glandes du cou, et est vulgairement appelée *humeurs froides : les rois de France, le jour du sacre, touchaient les écrouelles des malades.* Syn. SCROFULES.

ÉCROUELLEUX, EUSE (*è-leû, eu-ze*) adj. et n. *Méd.* Qui est atteint d'écrouelles.

ÉCROUER (*krou-é*) v. a. Emprisonner. Inscrire sur le registre d'une prison : *écrouer un malfaiteur.*

ÉCROUIR v. a. Battre un métal à froid pour le rendre plus dur, plus dense, plus élastique.

ÉCROUISSEMENT (*i-se-man*) ou **ÉCROUISSAGE** (*i-sa-je*) n. m. Action d'écrouir.

ÉCROULEMENT (*man*) n. m. Eboulement, en tout ou en partie, d'un mur, d'une montagne, etc. *Fig.* Ruine complète : *l'écroulement d'une fortune.*

ÉCROULER [*lé*] (**S'**) v. pr. (préf. *é,* et *crouler*). Tomber en s'affaissant avec fracas. *Fig.* Périr, s'anéantir : *empire qui s'écroule.*

ÉCROÛTAGE ou **ÉCROÛTEMENT** (*man*) n. m. Action d'écroûter.

ÉCROÛTER (*té*) v. a. Oter la croûte.

ÉCRU, E adj. (préf. *é,* et *cru*). Non préparé. *Soie écrue,* qui n'a point été passée à l'eau bouillante. *Fil écru,* qui n'a point été lavé. *Toile écrue,* qui n'a point été blanchie. *Fer écru,* fer mal corroyé.

ÉCRUES (*krû*) n. f. pl. (préf. *é,* et *crû,* de croître). Bois récemment poussés dans des terres labourables.

ECTHYMA (*ek*) n. m. (gr. *ekthuma*). *Méd.* Eruption pustuleuse cutanée, à croûtes noirâtres.

ECTODERME (*èk-to-dèr-me*) n. m. *Hist. nat.* Couche cellulaire extérieure de la forme embryonnaire dite *gastrula.*

ECTROPION (*èk*) n. m. (gr. *ek,* hors de, et *trepein,* tourner). Etat des paupières renversées en dehors et ne pouvant plus recouvrir l'œil.

ECTYPE (*èk*) n. f. (gr. *ektupon*). Empreinte d'une médaille, d'un cachet.

ÉCU n. m. (lat. *scutum,* bouclier). Ancien bouclier oblong ou quadrangulaire. Ancienne monnaie d'argent valant 3 livres, dans son acception la plus ordinaire, car il y avait aussi l'écu de 6 livres : *saint Louis fit frapper les premiers écus. Blas.* Corps de tout blason, ordinairement en forme de bouclier. *Ecu en cœur,* pièce honorable. (V. la planche BLASON.) *Entom.* Seconde pièce du thorax des insectes. Pl. Monnaie, richesse : *avoir des écus.*

ÉCUANTEUR n. f. (de *écu*). Inclinaison des rais d'une roue sur l'axe du moyeu.

ÉCUBIER (*bi-é*) n. m. (esp. *escoban*). Chacune des ouvertures pratiquées à l'avant d'un navire pour le passage des câbles ou des chaînes.

ÉCUEIL (*keu, l* mll.) n. m. (lat. *scopulus,* rocher). Rocher à fleur d'eau : *la côte du Calvados est bordée d'écueils. Fig.* Chose périlleuse pour la vertu, l'honneur, la réputation, la fortune : *la campagne de Russie fut l'écueil de la puissance napoléonienne.*

ÉCUELLE (*ku-è-le*) n. f. (lat. pop. *scutella;* dimin. de *scuta,* plat). Vase un peu creux, où l'on met les aliments liquides. Son contenu. Calotte formée par le parement interne d'un voussoir de voûte sphérique.

Digitized by Google

ÉCUELLÉE (*ku-è-lé*) n. f. Contenu d'une écuelle.

ÉCUISSAGE (*ku-i-sa-je*) n. m. Action d'écuisser.

ÉCUISSER (*ku-i-sé*) v. a. (préf. *é*, et *cuisse*). Faire éclater le tronc d'un arbre en l'abattant.

ÉCULER (*lé*) v. a. (préf. *é*, et *cul*). Déformer, par derrière, le talon d'une chaussure.

ÉCUMAGE n. m. Action d'écumer.

ÉCUMANT (*man*), **E** adj. Qui écume : *la mer écumante. Fig.* Plein de rage, furieux : *écumant de colère.*

ÉCUME n. f. (anc. haut allem. *skum*). Mousse blanchâtre qui se forme sur un liquide agité et échauffé : *l'écume blanche de la vague.* Bave de quelques animaux échauffés ou en colère. Sueur du cheval. *Fig.* Partie vile et méprisable d'une population : *l'écume de la société.* **Écume de mer,** substance calcaire d'un blanc jaunâtre, appelée aussi *magnésite*, et qui est un silicate hydraté de magnésie.

ÉCUMER (*mé*) v. a. Enlever l'écume : *écumer le pot-au-feu.* V. n. Se couvrir d'écume : *le vin écume.*

ÉCUMEUR n. m. Ne s'emploie qu'au figuré : *écumeur de mer,* pirate. *Fam. Ecumeur de marmite,* parasite.

ÉCUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Couvert d'écume : *bouche écumeuse; flots écumeux.*

ÉCUMOIRE n. f. Grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer.

Écumoire.

ÉCURAGE n. m. Action d'écurer.

ÉCURER (*ré*) v. a. (préf. *é*, et *curer*). Nettoyer, débarrasser de toute ordure : *écurer un puits.*

ÉCUREUIL (*reu, l* mll.) n. m. (lat. pop. *scuriolus*). Genre de mammifères rongeurs arboricoles, à poil en général roux, à queue touffue : *l'écureuil saute gracieusement d'arbre en arbre.*

Écureuil.

ÉCUREUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui écure.

ÉCURIE (*ri*) n. f. (de *écuyer*). Lieu destiné à loger les chevaux, les mulets, les bœufs, etc. : *une bonne écurie doit être sèche et bien aérée.* Ensemble des bêtes logées dans un même local.

ÉCUSSON (*ku-son*) n. m. Petit écu d'armoiries. Cartouche portant des pièces héraldiques, des inscriptions, etc. Plaque de métal, en forme d'écu, sur une serrure. Morceau d'écorce portant un œil ou un bouton pour greffer. Plaques calcaires sur le corps de certains poissons. *Entom.* Syn. de écu.

ÉCUSSONNAGE (*ku-so-na-je*) n. m. Action d'écussonner.

ÉCUSSONNER (*ku-so-né*) v. a. Greffer en écusson.

ÉCUSSONNOIR (*ku-so-noir*) n. m. Petit couteau servant à greffer en écusson.

ÉCUYER (*kui-ié*) n. m. (lat. *scutarius*). Gentilhomme qui accompagnait un chevalier et portait son écu. Titre des jeunes nobles non encore armés chevaliers. Titre des simples gentilshommes. Professeur d'équitation : *l'école de Saumur forme de remarquables écuyers.* Celui qui fait des exercices sur un cheval, dans un spectacle public : *écuyer de cirque. Grand écuyer,* intendant général des écuries. *Ecuyer tranchant,* officier de table servant dans les grandes cérémonies. *Ecuyer cavalcadour.* V. CAVALCADOUR.

ÉCUYÈRE (*kui-iè-re*) n. f. Femme qui monte à cheval. Femme qui fait des exercices d'équitation dans un cirque. *Bottes à l'écuyère,* longues bottes pour monter à cheval.

ECZÉMA (*egh-zé*) n. m. (du gr. *ekzêma*, ébullition). Nom de diverses maladies de la peau, caractérisées par des vésicules, une sécrétion séreuse et une desquamation consécutive de l'épiderme.

ECZÉMATEUX, EUSE (*egh-zé-ma-teû, eu-ze*) adj. Qui se rapporte à l'eczéma. N. Qui a de l'eczéma.

EDELWEISS (*é-dèl-va-iss*) n. m. Genre de composées, dit *pied-de-lion* ou *immortelle des neiges,* que l'on trouve dans les Alpes, les Pyrénées.

ÉDEN (*dèn'* — en hébr. *jardin*). V. EDEN (*part. hist.*). *Fig.* n. m. Lieu de délices.

ÉDÉNIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) ou **ÉDÉNIQUE** adj. Qui est propre à l'Eden : *période édénienne.*

ÉDENTÉ, E (*dan*) adj. et n. Qui n'a plus de dents : *vieille édentée.* N. m. pl. Famille de mammifères dépourvus de dents incisives, et comprenant, entre autres espèces remarquables, le *fourmilier,* le *tatou,* l'*ai,* etc. S. un *édenté.* (V. la planche MAMMIFÈRES.)

ÉDENTER (*dan-té*) v. a. Rompre ou arracher les dents d'une personne, d'un peigne, d'une scie, etc.

ÉDICTER (*dik-té*) v. a. Publier sous la forme d'un édit, d'une loi : *Dracon avait édicté des lois pénales d'une impitoyable sévérité.*

ÉDICULE n. m. (lat. *ædiculus*). Petit édifice élevé sur la voie publique, et servant à différents usages. (Quelques-uns écrivent ÆDICULE.)

ÉDIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui porte à la vertu, à la piété : *lecture édifiante.* ANT. **Scandaleux.**

ÉDIFICATEUR n. m. Celui qui élève, qui construit un édifice.

ÉDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'édifier : *l'édification du temple de Jérusalem fut l'œuvre de Salomon. Fig.* Sentiments de piété, de vertu, qu'on inspire par l'exemple. ANT. **Destruction, scandale.**

ÉDIFICE n. m. (lat. *ædificium*). Bâtiment considérable. *Fig.* Tout résultat d'un ensemble de combinaisons : *l'édifice social.*

ÉDIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *ædes,* construction, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Construire : *Soufflot édifia le Panthéon, à Paris. Fig.* Combiner, fonder : *édifier une société.* Porter à la piété, à la vertu, par l'exemple : *édifier le prochain.* Renseigner sur certaines choses : *être édifié sur les intentions de quelqu'un.* ANT. **Détruire, scandaliser.**

ÉDILE n. m. (lat. *ædilis*). Magistrat romain chargé de l'inspection et de l'entretien des édifices publics. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Magistrat municipal d'une grande ville : *les édiles parisiens.*

ÉDILITAIRE (*tè-re*) adj. Relatif à l'édilité.

ÉDILITÉ n. f. Charge d'édile. Auj., magistrature qui veille, dans les villes, à l'entretien des rues, des édifices, etc. : *l'édilité parisienne.*

ÉDIT (*di*) n. m. (lat. *edictum;* de *edicere,* prononcer). Loi, ordonnance : *Henri IV promulgua l'édit de Nantes, qui fut plus tard révoqué par Louis XIV.*

ÉDITER (*té*) v. a. (du lat. *editus,* publié). Publier le texte d'un auteur : *les Estiennes éditèrent de nombreuses œuvres d'auteurs anciens.* Publier et mettre en vente l'œuvre d'un écrivain, d'un musicien, d'un graveur.

ÉDITEUR n. m. Qui publie l'œuvre d'un auteur. Adjectiv. *Auteur éditeur,* qui publie ses propres œuvres.

ÉDITION (*si-on*) n. f. (de *éditeur*). Impression et publication d'un ouvrage. Collection des exemplaires publiés en une fois : *saisir une édition.* V. PRINCEPS.

ÉDITORIAL, E, AUX adj. Qui émane de la direction d'un journal ou d'une revue : *note éditoriale.* N. m. Article éditorial.

ÉDRÉANTHE n. m. *Bot.* Genre de campanulacées, de l'Europe méridionale.

ÉDREDON n. m. (du suéd. *eider,* sorte de canard sauvage, et *dun,* duvet). Duvet très fin, que fournit l'eider. Couvre-pied garni de ce duvet.

ÉDUCABILITÉ n. f. Aptitude à être éduqué, instruit, formé par l'éducation.

ÉDUCABLE adj. Apte à recevoir l'éducation.

ÉDUCATEUR, TRICE n. Qui s'occupe d'éducation : *Pestalozzi fut un éducateur de génie.*

ÉDUCATIF, IVE adj. Qui concerne l'éducation : *méthode éducative.*

ÉDUCATION (*si-on*) n. f. (lat. *educatio;* de *educare,* éduquer). Action de développer les facultés physiques, intellectuelles et morales : *l'éducation est le complément nécessaire de l'instruction.* Connaissance des usages de la société : *homme sans éducation.* Art d'élever certains animaux : *l'éducation des abeilles, des vers à soie,* etc. *Maison d'éducation,* établissement où l'on instruit les jeunes gens.

ÉDUCTION (*duk-si-on*) n. f. Se disait pour ÉCHAPPEMENT (de la vapeur).

ÉDULCORATION (*si-on*) n. f. Action d'édulcorer.

Digitized by Google

ÉDULCORER (*ré*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *dulcis*, doux). Adoucir un médicament insipide ou amer par du sucre, du miel, un sirop : *édulcorer une tisane*. Dépouiller des matières en poudre des substances acides qu'elles contiennent en les arrosant d'eau. *Fig.* : *édulcorer un blâme*.

EDUQUER (*ke*) v. a. (lat. *educare*). *Fam.* Elever, en parlant d'un enfant.

EFAUFILER (*fô-fi-lé*) v. a. Tirer les fils d'un tissu.

EFENDI (*é-fin*) m. m. Titre des fonctionnaires civils, des ministres du culte et des savants, chez les Turcs. (Il se place après les noms propres : *Réchid efendi*.)

EFFAÇABLE (*è-fa*) adj. Qui peut être effacé. ANT. **Ineffaçable, indélébile.**

EFFACEMENT (*é-fa-se-man*) ou **EFFAÇAGE** (*è-fa*) n. m. Action d'effacer, de s'effacer. *Fig.* Caractère de ce qui s'affaiblit, disparaît.

EFFACER (*è-fa-sé*) v. a. (préf. *é*, et *face*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : il *effaça, nous effaçons*.) Faire disparaître, par le frottement, l'image, l'empreinte d'une chose : *gomme à effacer*. Rayer, biffer, raturer : *effacer un mot, une ligne*. *Fig.* Faire oublier : *effacer une faute*. Surpasser : *effacer la gloire d'un autre*. **S'effacer** v. pr. Tourner le corps un peu de côté, dans l'escrime, pour donner moins de prise à l'adversaire. S'incliner devant la supériorité de quelqu'un. ANT. **Aviver.**

EFFANER (*é-fa-né*) v. a. Oter les fanes, ou sommités des feuilles : *effaner les blés*.

EFFANURES (*è-fa*) n. f. pl. Fanes provenant de plantes effanées.

EFFAREMENT (*è-fa-re-man*) n. m. Trouble, effroi.

EFFARER (*è-fa-ré*) v. a. (doublet de *effrayer*). Troubler au point que l'agitation se manifeste par un air hagard et inquiet.

EFFAROUCHANT (*è-fa-rou-chan*), **E** adj. Qui effarouche, qui donne de l'ombrage.

EFFAROUCHEMENT (*é-fa, man*) n. m. Action d'effaroucher. Etat de celui qui est effarouché. (Peu us.)

EFFAROUCHER (*è-fa-rou-ché*) v. a. Rendre farouche, épouvanter. *Par ext.* Rebuter, troubler, choquer. ANT. **Apprivoiser, rassurer.**

EFFARVATE (*è-far*) n. f. Nom vulgaire de diverses fauvettes.

EFFECTIF, IVE (*è-fèk*) adj. (de *effet*). Qui existe de fait. N. m. Nombre réel de soldats, d'individus : *l'effectif d'une armée*. ANT. **Apparent, illusoire.**

EFFECTIVEMENT (*è-fèk, man*) adv. En effet, réellement.

EFFECTUER (*è-fèk-tu-é*) v. a. (du lat. *effectum*, supin de *efficere*, même sens). Mettre à exécution, réaliser, accomplir : *effectuer un projet*.

EFFÉMINATION (*è-fé, si-on*) n. f. Action d'efféminer. Résultat de cette action.

EFFÉMINÉ, E (*é-fé*) adj. Mou, voluptueux : *les Sybarites menaient une vie efféminée*. ANT. **Mâle, viril.**

EFFÉMINER (*è-fé-mi-né*) v. a. (du lat. *femina*, femme). Amollir, rendre faible comme une femme.

EFFERENT (*è-fé-ran*), **E** adj. (du lat. *efferre*, porter dehors). Qui emporte. *Vaisseaux efférents*, vaisseaux qui emportent les fluides sécrétés. (S'oppose à **AFFÉRENT**.)

EFFERVESCENCE (*è-fèr-vès-san-se*) n. f. Ebullition qui se produit par le dégagement d'un gaz à travers un liquide. *Fig.* Agitation extrême : *effervescence populaire*. Ardeur, émotion vive et passagère : *l'effervescence des passions*.

EFFERVESCENT (*è-fèr-vès-san*), **E** adj. (lat. *effervescens*; de *effervescere*, bouillir). Qui est en effervescence (au prop. et au fig.) : *liquide effervescent; foule effervescente*.

EFFET (*è-fè*) n. m. (lat. *effectus*; de *efficere*, accomplir). Résultat d'une cause : *il n'y a pas d'effet sans cause*. Acte d'un agent. Réalisation, exécution : *en venir à l'effet*. Impression : *effet d'un discours, de la vue d'un tableau*. Puissance transmise par une force, par une machine. *Effets de commerce*, billets à ordre, papiers négociables. Pl. Meubles, vêtements : *vendre ses effets*. Biens : *effets immobiliers. Effets publics*, titres ou valeurs émis par les gouvernements. **En effet** loc. adv. Réellement. ANT. **Cause, motif.**

EFFEUILLAGE (*è-feu, ll* mll.) n. m. Action d'effeuiller des arbres ou des plantes.

EFFEUILLAISON (*è-feu, ll* mll., *è-son*) n. f. Chute naturelle des feuilles.

EFFEUILLEMENT (*è-feu, ll* mll., *e-man*) n. m. Chute des feuilles.

EFFEUILLER (*é-feu, ll* mll., *é*) v. a. Oter les feuilles : *effeuiller un arbre*. Arracher les pétales de : *effeuiller des roses*. **S'effeuiller** v. pr. Perdre ses feuilles ou ses pétales.

EFFEUILLURE (*é-feu, ll* mll.) n. f. Feuilles détachées d'un arbre.

EFFICACE (*è-fi*) adj. (lat. *efficax*). Qui produit l'effet désiré : *remède efficace*. *Théol. Grâce efficace*, celle qui a toujours son effet. N. f. Efficacité : *efficace merveilleuse*. ANT. **Inefficace.**

EFFICACEMENT (*è-fi, man*) adv. D'une manière efficace : *agir efficacement*.

EFFICACITÉ (*é-fi*) n. f. Force, vertu de quelque cause, pour produire son effet : *efficacité d'un remède*. ANT. **Inefficacité.**

EFFICIENT (*è-fi-si-an*), **E** adj. (lat. *efficiens*; de *efficere*, effectuer). Qui produit réellement un effet : *le soleil est la cause efficiente de la chaleur*.

EFFIGIE (*é-fi-jî*) n. f. (lat. *effigies*; de *effigere*, représenter). Représentation, image d'une personne : *pendre quelqu'un en effigie*. Empreinte d'une monnaie représentant la tête d'un roi ou d'un grand personnage : *monnaie à l'effigie de tel prince*.

EFFILAGE (*è-fi*) n. m. Action d'effiler.

EFFILÉ, E (*é-fi*) adj. Mince et allongé : *taille effilée*. *Fig.* Acéré, mordant : *langue effilée*. N. m. Frange de fil ou de soie qui borde certains tissus. Autref., linge de deuil frangé de fil.

EFFILER (*é-fi-lé*) v. a. Défaire un tissu fil à fil. *Chasse. Effiler les chiens*, les énerver.

EFFILOCHAGE (*é-fi*) n. m. Action d'effilocher.

EFFILOCHE ou **EFFILOQUE** (*é-fi*) n. f. Soie trop légère, que l'on met au rebut. Bout de soie qui se trouve aux lisières d'une étoffe.

EFFILOCHÉE (*é-fi-lo-ché*) n. f. Produit de l'effilochage.

EFFILOCHEMENT (*é-fi, man*) ou **EFFILOQUEMENT** (*é-fi, ke-man*) n. m. Action d'effilocher.

EFFILOCHER (*è-fi-lo-ché*) ou **EFFILOQUER** (*è-fi-lo-ké*) v. a. Effiler une étoffe pour faire de la ouate.

EFFILOCHEUR, EUSE (*è-fi, eu-ze*) ou **EFFILEUR, EUSE** (*è-fi, eu-ze*) n. Celui, celle qui effiloche des chiffons destinés à faire du papier. N. f. Machine à effilocher.

EFFILOCHURE ou **EFFILURE** (*é-fi*) n. f. Produit de l'effilochage : *des effilochures de soie*.

EFFLANQUÉ, E (*é-flan-ké*) adj. Se dit d'un cheval, d'un chien, etc., maigre au point d'avoir les flancs creux et décharnés. Se dit aussi des personnes. *Fig.* Maigre, sec : *style efflanqué*.

EFFLANQUER (*é-flan-ké*) v. a. (préf. *é*, et *flanc*). Faire maigrir.

EFFLEUREMENT (*é-fleu-re-man*) ou **EFFLEURAGE** (*é-fleu*) n. m. Action d'effleurer.

EFFLEURER (*é-fleu-ré*) v. a. Entamer superficiellement : *effleurer la peau*. Toucher légèrement : *effleurer le visage*. *Fig.* Aborder à peine : *effleurer une question*.

EFFLEURIR (*é-fleu*) v. n. ou **S'EFFLEURIR** (*sé-fleu*) v. pr. Tomber en efflorescence.

EFFLORAISON (*é-flo-ré-zon*) n. f. Action d'entrer en fleur.

EFFLORESCENCE (*é-flo-rès-san-se*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *florescere*, fleurir). Début de la floraison. Transformation des sels qui se résolvent en une matière pulvérulente : *les chotts sahariens sont couverts d'efflorescences salines*. Eruption sur la peau. Poussière qui recouvre certains fruits. Syn. **FLEUR.**

EFFLORESCENT (*é-flo-rès-san*), **E** adj. Qui est en état d'efflorescence : *végétation efflorescente*.

EFFLUENCE (*é-flu-an-se*) n. f. Emanation : *les effluences d'un marais*. (Peu us.)

EFFLUENT (*é-flu-an*), **E** adj. (lat. *effluens*). Se dit d'un fluide qui émane d'une source.

EFFLUVE (*é-flu-ve*) n. m. (lat. *effluvium*; de *e*, hors de, et *fluere*, couler). Sorte d'émanation qui s'exhale du corps de l'homme et des animaux, et en général des corps organisés. *Effluve électrique*, décharge électrique qui se manifeste par un flux d'électricité faiblement lumineux ou même obscur.

EFFONDREMENT (*é-fon-dre-man*) n. m. Action de fouiller la terre à une certaine profondeur. Action de s'effondrer : *certains cratères sont produits*

Digitized by Google

par un effondrement du sol. Fig. Destruction : *l'effondrement de la puissance romaine.*

EFFONDRER (*é-fon-dré*) v. a. (préf. *é*, et *fond*). Remuer, fouiller la terre. Enfoncer, briser : *effondrer un coffre.* Faire écrouler : *effondrer un plancher.* **S'effondrer** v. pr. S'écrouler, s'abîmer, s'enfoncer.

EFFONDREUR (*é-fon*) n. m. Ouvrier qui effondre les terres.

EFFONDRILLES (*é-fon, ll* mll.) n. f. pl. Dépôt qui reste au fond d'un vase, après l'ébullition ou l'infusion : *les effondrilles du bouillon.*

EFFORCER (*é-for-sé*) **(S')** v. pr. (préf. *é*, et *forcer*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il s'efforça, nous nous efforçons.*) Faire tous ses efforts.

EFFORT (*é-for*) n. m. (de *efforcer*). Action énergique du corps ou de l'esprit : *l'effort donne le sentiment de la liberté.* Vive douleur, produite par une tension trop forte des muscles. Hernie : *se donner un effort. Sans effort*, facilement, sans beaucoup de peine.

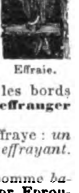
Effraie.

EFFRACTION (*é-frak-si-on*) n. f. (lat. *effractio;* de *effringere*, briser). Fracture faite dans l'intention de voler : *le vol avec effraction est qualifié crime.*

EFFRAIE (*é-fré*) n. f. Nom vulgaire d'une espèce de chouette du genre *strix.*

EFFRANGEMENT (*é-fran-je-man*) n. m. Action d'effranger, de s'effranger.

EFFRANGER (*é-fran-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il effrangea, nous effrangeons.*) Effiler sur les bords de manière à y produire des franges. **S'effranger** v. pr. Se découper en franges.

EFFRAYANT (*è-frè-i-an*), **E** adj. Qui effraye : *un bruit effrayant. Fam.* Excessif : *un appétit effrayant.* ANT. **Rassurant, attrayant, séduisant.**

EFFRAYER (*è-frè-i-é*) v. a. (Se conj. comme *balayer.*) Donner de la frayeur. **S'effrayer** v. pr. Eprouver de la frayeur. ANT. **Rassurer, tranquilliser.**

EFFRÉNÉ, E (*è-fré-né*) adj. (du préf. *é*, et du lat. *frenum*, frein). Qui est sans frein, sans retenue : *licence effrénée.* ANT. **Contenu, mesuré, modéré.**

EFFRITEMENT (*é-fri-te-man*) n. m. Action d'effriter la terre ; son résultat. Réduction des pierres en poussière.

EFFRITER (*è-fri-té*) v. a. (corrupt. de *effruiter*). Epuiser, rendre stérile, en parlant des terres.

EFFRITER (*è-fri-té*) v. a. Rendre friable : *le gel effrite les roches les plus dures.* **S'effriter** v. pr. S'en aller en poussière : *bas-reliefs qui s'effritent.*

EFFROI (*é-froi*) n. m. (de *effrayer*). Grande frayeur. Personne ou chose qui est un sujet de frayeur.

EFFRONTÉ, E (*é-fron-té*) n. et adj. (préf. *é*, et *front*). Impudent, qui n'a honte de rien. ANT. **Réservé.**

EFFRONTÉMENT (*è-fron-té-man*) adv. Avec effronterie : *mentir effrontément.*

EFFRONTERIE (*é-fron-te-ri*) n. f. Impudence. ANT. **Réserve, timidité.**

EFFROYABLE (*è-froi-ia-ble*) adj. Qui cause de l'effroi, de l'horreur. *Par ext.* D'une laideur repoussante : *visage effroyable.* Excessif : *dépenses effroyables.* ANT. **Ravissant, admirable.**

EFFROYABLEMENT (*è-froi-ia-ble-man*) adv. D'une manière effroyable, prodigieuse, excessive.

EFFRUITER (*è-frui-té*) v. a. Enlever les fruits.

EFFUSION (*é-fu-zi-on*) n. f. (lat. *effusio*). Epanchement : *grande effusion de sang dans un combat. Fig.* Manifestation, communication de sentiments.

ÉFOURCEAU (*sô*) n. m. (du préf. *é*, et du lat. *furca*, fourche). Véhicule à deux grandes roues, servant au transport de fardeaux très pesants.

ÉGAL, E, AUX adj. (lat. *æqualis;* de *æquus*, uni, égal). Semblable, le même en nature, en quantité, en qualité : *deux quantités égales à une troisième sont égales entre elles.* Qui ne varie pas : *température égale.* Dont l'humeur ne varie pas. *Figures géométriques égales*, qu'on peut faire coïncider en les plaçant l'une sur l'autre. Uni, de niveau : *chemin égal.* Indifférent : *cela m'est égal.* N. Qui est de même rang : *vivre avec ses égaux.* **A l'égal de** loc. prép. Autant que. ANT. **Inégal, mouvementé, accidenté.**

ÉGALABLE adj. Que l'on peut égaler.

ÉGALEMENT (*man*) adv. D'une manière égale. ANT. **Inégalement.**

ÉGALEMENT (*man*) n. m. Distribution avant partage à un ou plusieurs héritiers, en compensation de ce que les autres ont reçu en avance d'hoirie.

ÉGALER (*lé*) v. a. Etre égal à : *la recette égale la dépense.* Rendre égal : *la mort égale tous les hommes.* Atteindre en mérite, en perfection : *le talent ne saurait égaler la vertu.* Mettre sur le même rang : *égaler Racine à Corneille.*

ÉGALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'égaliser.

ÉGALISER (*zé*) v. a. Rendre égal : *égaliser les chances.* Rendre uni : *égaliser un terrain.*

ÉGALITAIRE (*tè-re*) adj. Qui a pour but l'égalité civile, politique et sociale. N. m. Partisan de l'égalité.

ÉGALITÉ n. f. Rapport entre des choses égales : *égalité de deux nombres.* Qualité de ce qui est plan, uni : *égalité du terrain.* Uniformité : *égalité d'humeur.* ANT. **Inégalité.**

ÉGARD (*ghar*) n. m. (préf. *é*, et *garder*). Attention, marque d'estime, de respect : *témoigner de grands égards à quelqu'un. Avoir égard*, considérer. Loc. prép. : **Eu égard à**, en considération de. **A l'égard de**, relativement à.

ÉGARÉ, E adj. Troublé, hagard : *avoir les yeux égarés.* Errant, perdu : *voyageur égaré.*

ÉGAREMENT (*man*) n. m. (de *égarer*). Action de perdre son chemin. Action de perdre un objet. *Fig.* Erreur : *les égarements de la raison.* Dérèglement de mœurs : *les égarements de la jeunesse.* Grand trouble, délire.

ÉGARER (*ré*) v. a. (du préf. *é*, et du germ. *waru*, garder). Mettre hors du droit chemin, et, *fig.*, hors de la vérité : *égarer les esprits.* Perdre pour le moment : *égarer ses gants.* Troubler l'esprit, la raison. **S'égarer** v. pr. Se perdre, tomber dans l'erreur.

ÉGAYANT (*ghè-i-an*), **E** adj. Qui égaye : *récits égayants.* ANT. **Attristant.**

ÉGAYEMENT (*ghè-ie-man*) ou **ÉGAIEMENT** (*ghè-man*) n. m. Action d'égayer.

ÉGAYER (*ghè-ié*) v. a. (préf. *é*, et *gai*. — Se conj. comme *balayer.*) Rendre gai, réjouir : *égayer un malade.* Orner de quelque agrément : *égayer son style. Hort.* Elaguer. ANT. **Attrister.**

ÉGERMAGE (*jèr*) n. m. Action d'égermer.

ÉGERMER (*jèr-mé*) v. a. Dépouiller de son germe l'orge destinée à la fabrication de la bière.

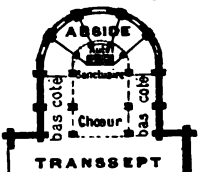

Plan d'église.

ÉGIDE n. f. (du gr. *aigis, idos*, peau de chèvre). *Myth.* Bouclier de Pallas. *Fig.* Ce qui protège : *l'égide des lois.*

ÉGLANTIER (*ti-é*) n. m. Rosier sauvage : *l'églantier est commun dans les buissons.*

ÉGLANTINE n. f. Fleur de l'églantier. Fleur en or décernée en prix aux Jeux floraux de Toulouse.

ÉGLISE (*gli-ze*) n. f. (du gr. *ekklesia*, assemblée). Temple destiné à la célébration d'un culte chrétien. Dans le sens de société de chrétiens, v. EGLISE (*part. hist.*).

ÉGLOGUE (*glo-ghe*) n. f. (gr. *eklogé*). Petit poème pastoral : *Virgile a imité les églogues de Théocrite.*

ÉGOINE ou **ÉGOÏNE** n. f. Petite scie à main.

ÉGOÏSME (*gho-is-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Vice de l'homme qui rapporte tout à soi : *l'égoïsme est à la fois une imperfection du cœur et de l'intelligence.* ANT. **Abnégation, altruisme.**

Digitized by Google

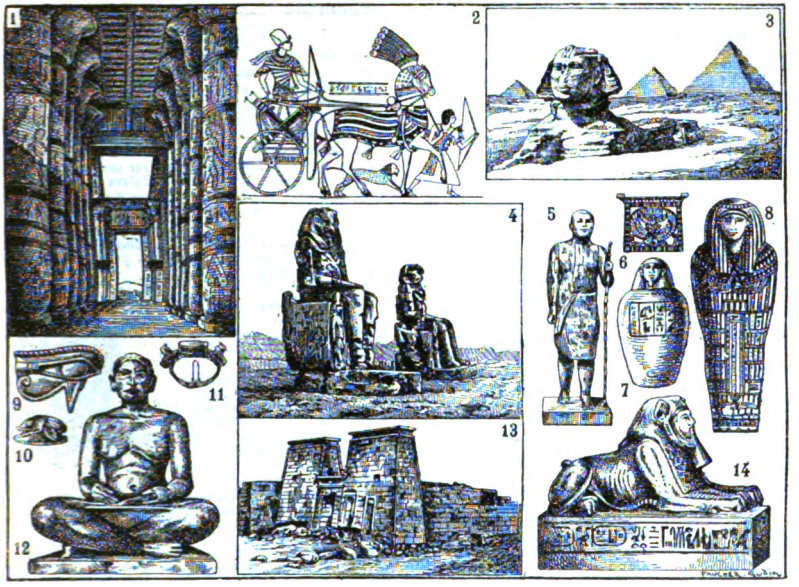

ART ÉGYPTIEN : 1. Entrée de la salle hypostyle du temple d'Ammon, à Karnak ; 2. Ramsès II sur son char (bas-relief peint) ; 3. Le grand sphinx et les pyramides, à Gizéh ; 4. Les colosses de Memnon, à Thèbes ; 5. Le Sheikh-el-Beled (statue en bois, musée de Gizéh) ; 6. Pectoral de Ramsès II ; 7. Canope (cabinet des médailles) ; 8. Couvercle de cercueil ; 9. Ouza (amulette) ; 10. Scarabée (amulette) ; 11. Diadème en or pour maintenir les cheveux ; 12. Le scribe accroupi (Louvre) ; 13. Le temple de Khonsou, à Karnak ; 14. Sphinx de Tanis (musée de Gizéh).

ÉGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. et n. Qui a le vice de l'égoïsme : *vivre en égoïste.* ANT. **Désintéressé, dévoué, généreux.**

ÉGOÏSTEMENT (*gho-is-te-man*) adv. D'une manière égoïste. (Peu us.)

ÉGORGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'égorger. Meurtre, tuerie.

ÉGORGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *gorge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il égorgea, nous égorgeons.*) Couper la gorge. Tuer, massacrer. *Fig.* Tourmenter, ruiner, faire payer trop cher.

ÉGORGEUR (*jeur*) n. m. Qui égorge, qui massacre.

ÉGOSILLER (S') [*zi, ll* mll., *é*] v. pr. (préf. *é*, et *gosier*). Crier fort et longtemps.

ÉGOTISME (*tis-me*) n. m. (du lat. *ego*, moi). Sentiment exagéré de sa personnalité.

ÉGOTISTE (*tis-te*) n. et adj. Partisan de l'égotisme.

ÉGOUT (*ghou*) n. m. Action d'égoutter. Eaux qui s'écoulent peu à peu : *les égouts d'un toit.* Rangées d'ardoises ou de tuiles faisant saillie hors d'un toit. Pente d'un toit. Conduit pour l'écoulement des eaux sales, des immondices : *les égouts de Paris. Tout à l'égout*, système de canalisation qui conduit les vidanges des maisons particulières directement dans les égouts. *Fig.* Lieu souillé par la corruption.

ÉGOUTIER (*ti-é*) n. m. Qui est chargé de l'écurage et de l'entretien des égouts.

ÉGOUTTAGE (*ghou-ta-je*) ou **ÉGOUTTEMENT** (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter. Action de débarrasser les terres de l'excès d'humidité.

ÉGOUTTÉ, E (*ghou-té*) adj. *Fromage égoutté*, fromage de lait caillé dont on a laissé égoutter le petit-lait.

ÉGOUTTEMENT (*ghou-te-man*) n. m. Action d'égoutter, de s'égoutter.

ÉGOUTTER (*ghou-té*) v. a. Débarrasser de liquide : *égoutter du linge, du lait caillé, du fromage.*

ÉGOUTTOIR (*ghou-toir*) n. m. Planche percée de trous. Treillis sur lequel on fait égoutter quelque chose.

ÉGOUTTURE (*ghou-tu-re*) n. f. Dernières gouttes qui tombent d'un vase, d'une bouteille.

ÉGRAINER (*grè-né*) v. a. V. ÉGRENER.

ÉGRAPPAGE (*gra-pa-je*) n. m. Action d'égrapper : *l'égrappage des raisins enlève au moût une certaine quantité de tanin.*

Égouttoirs : 1. A fromages ; 2. A bouteilles ; 3. De plaques photographiques.

ÉGRAPPER (*gra-pé*) v. a. Détacher de la grappe : *égrapper des raisins, des groseilles.*

ÉGRAPPOIR (*gra-poir*) n. m. Instrument servant à égrapper le raisin.

ÉGRATIGNER (*ti-gné*) v. a. (de *gratter*). Déchirer légèrement la peau. Dégrader légèrement : *égratigner un meuble.* Labourer superficiellement. *Fig.* Blesser par des traits malins : *Racine égratigna de ses railleries ses anciens maîtres de Port-Royal.*

ÉGRATIGNEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. Qui égratigne. (Peu us.)

ÉGRATIGNURE n. f. Blessure, dégradation faite en égratignant. *Fig.* Blessure légère d'amour-propre.

ÉGRAVILLONNER (*vi, ll* mll., *o-né*) v. a. (préf. *é*, et *gravillon*). Débarrasser un arbre que l'on veut transplanter de la terre engagée entre ses racines.

ÉGRENAGE n. m. Action d'égrener.

ÉGRENER (*gre-né*) ou **ÉGRAINER** (*grè-né*) v. a. (préf. *é*, et *grain*. — Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *j'égrène.*) Faire sortir le grain de l'épi. Détacher de la grappe les grains de raisin, de gro-

Digitized by Google

seilles, etc. *Egrener un chapelet*, en faire passer les grains successivement entre ses doigts.

ÉGRENEUSE (*neu-ze*) n. f. Machine pour égrener le maïs et les plantes fourragères ou textiles.

ÉGRILLARD (*gri, ll* mll., *ar*), **E** adj. Vif, éveillé, gaillard : *propos égrillards*. Libre dans ses propos : *humeur égrillarde*.

ÉGRISAGE (*za-je*) n. m. Action d'égriser le diamant.

ÉGRISÉE (*zé*) n. f. Poudre de diamant qui sert à polir les pierres précieuses.

ÉGRISER (*zé*) v. a. (préf. *é*, et holl. *gruizen*, écraser). Polir par frottement une pierre précieuse.

ÉGRISOIR (*zoir*) n. m. Boîte contenant la poudre de diamant qui sert à égriser.

ÉGROTANT (*tan*), **E** adj. (lat. *ægrotans*). Maladif.

ÉGRUGEAGE (*ja-je*) n. m. Action d'égruger.

ÉGRUGEOIR (*joir*) n. m. Petit vase dans lequel on réduit en poudre le sel, le sucre, etc.

ÉGRUGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *gruger*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'égrugeai, nous égrugeons*). Mettre en poudre dans l'égrugeoir.

ÉGUEULEMENT (*gheu-le-man*) n. m. Altération de la bouche d'un canon, de l'ouverture d'un vase.

ÉGUEULER (*gheu-lé*) v. a. Casser un vase près de l'ouverture. Endommager la gueule d'un canon.

ÉGYPTIEN, ENNE (*jip-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Egypte. — ART ÉGYPTIEN. Les Egyptiens ont été en architecture et en sculpture de véritables créateurs. Leurs premiers monuments connus sont des tombeaux (pyramides de vastes dimensions, mausolées ou hypogées). Chaque temple comprenait une chambre où logeait la divinité, et parfois une série de chapelles. L'édifice était précédé d'une cour entourée de portiques, qui s'ouvrait sur la façade par un pylône. Les colonnes représentaient des formes végétales (lotus ou papyrus). L'architecture conserva son originalité sous les périodes grecque et romaine. Les temples, comme les tombeaux, étaient ornés de bas-reliefs, de peintures et d'inscriptions racontant la vie du fondateur. La peinture égyptienne servait surtout à rehausser les motifs d'architecture ou les bas-reliefs. Le trait est pur, mais la perspective est inexacte de parti pris. Les statues, généralement de pierre dure, représentent de grands personnages, leurs serviteurs dans leurs diverses occupations, et des animaux réels ou fantastiques. Les hypogées nous ont conservé quantité d'objets qui montrent la perfection des arts industriels : statuettes en bronze, en bois, boîtes à parfums, bijoux, pierres gravées.

ÉGYPTOLOGIE (*jip, jî*) n. f. (de *Egypte*, et du gr. *logos*, discours). Etude relative à l'ancienne Egypte : *Mariette fut un des créateurs de l'égyptologie*.

ÉGYPTOLOGIQUE (*jip-to*) adj. Qui se rapporte à l'égyptologie.

ÉGYPTOLOGUE (*jip-to-lo-ghe*) n. Personne qui s'occupe d'égyptologie.

EH ! (*é*) interj. Exclamation d'admiration, de surprise. **Eh bien !** interj. V. BIEN.

ÉHONTÉ, E adj. et n. Sans honte, sans pudeur, cynique : *mensonge éhonté*. ANT. **Décent, modeste; honteux, humble.**

EIDER (*é-i-dér*) n. m. (mot allem.). Espèce de gros canard du Nord, qui fournit le duvet appelé « édredon » : *en Norvége, l'exploitation des eiders est réglementée*.

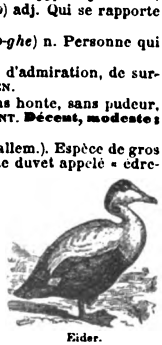

Eider.

EJACULATEUR, TRICE adj. Qui sert à l'éjaculation.

ÉJACULATION (*si-on*) n. f. Action d'éjaculer. Courte prière émise avec ferveur.

ÉJACULER (*lé*) v. a. (du lat. *ejaculari*, lancer comme un trait). Darder, lancer avec force hors de soi.

EJECTEUR (*jèk*) n. m. Engin propre à rejeter l'eau au dehors d'un réservoir. Appareil produisant l'évacuation d'un fluide au moyen d'un jet de vapeur. Organe qui sert à rejeter du canon des armes portatives les étuis vides des cartouches. Adjectiv. : *Tuyau éjecteur*.

ÉJECTION (*jèk-si-on*) n. f. (lat. *ejectio*). Evacuation de sécrétions excrémentitielles. Projection de matières volcaniques. Rejet d'une cartouche par l'éjecteur.

ÉJOINTER (*té*) v. a. Rogner les ailes de certains oiseaux : *éjointer un canard*.

ÉJOUIR (S') v. pr. Se réjouir. (Vx.)

ÉLABORATION (*si-on*) n. f. Action d'élaborer, de s'élaborer : *l'élaboration de la séve*. Travail gradué. Travail intérieur qui rend les aliments assimilables.

ÉLABORER (*ré*) v. a. (lat. *elaborare*). Travailler de longue main. Préparer : *élaborer un projet de loi*. Rendre assimilable : *l'estomac élabore les aliments*.

ÉLAGAGE (*gha-je*) n. m. Action d'élaguer : *l'élagage assure la croissance de l'arbre*.

ÉLAGUER (*ghé*) v. a. Dépouiller un arbre des branches inutiles : *élaguer un pommier*. *Fig.* Retrancher d'un ouvrage d'esprit les parties inutiles.

ÉLAGUEUR (*gheur*) n. m. Celui qui élague.

ÉLAÏOMÈTRE (*la-i-o*) n. m. (gr. *elaion*, huile, et *metron*, mesure). Instrument servant à reconnaître la pureté des huiles.

Élan.

ÉLAN n. m. (de *élancer*). Action de s'élancer : *prendre son élan*. Mouvement subit avec effort : *franchir un fossé d'un seul élan*. *Fig.* Entraînement passionné et passager : *les élans du cœur*.

ÉLAN n. m. (lithuan. *elnis*). Genre de mammifères artiodactyles ruminants, comprenant de grands cerfs qui habitent les régions boréales de l'Europe et de l'Amérique : *l'élan est devenu rare*.

ÉLANCÉ, E adj. Mince, svelte. *Cheval élancé*, cheval effilanqué et haut sur jambes. *Arbre élancé*, arbre dont le tronc s'élève très haut sans branche. ANT. **Ramassé, trapu.**

ÉLANCEMENT (*se-man*) n. m. Action de s'élancer. *Fig.* Mouvement de l'âme qui se porte vers un objet. Impression de douleur aiguë et passagère.

ÉLANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il élança, nous élançons*.) Pousser avec force. (Vx.) Emettre avec ardeur : *élancer des soupirs*. V. n. Faire éprouver des élancements douloureux : *le doigt m'élance*. **S'élancer** v. pr. Se jeter en avant, avec impétuosité.

ÉLAPHIS (*fiss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, comprenant de grandes couleuvres européennes.

ÉLAPS (*lapss*) n. m. Genre de reptiles ophidiens, dont le type est le *serpent corail* du Mexique, rouge vermillon, annelé de noir et non venimeux.

ÉLARGIR v. a. Rendre plus large. Mettre hors de prison : *élargir un détenu*. *Fig.* Reculer les bornes : *les voyages élargissent l'intelligence*. ANT. **Etrécir, rétrécir, resserrer.**

ÉLARGISSEMENT (*ji-se-man*) n. m. Augmentation de largeur : *l'élargissement d'un canal, d'une rue*. Mise en liberté : *élargissement d'un prisonnier*.

ÉLARGISSURE (*ji-su-re*) n. f. Ce qu'on ajoute pour rendre plus large un meuble, un vêtement.

ÉLASTICITÉ (*las-ti*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de reprendre leur forme, quand la force agissante qui la leur avait fait perdre a cessé d'agir. *Fig.* Souplesse : *élasticité des membres, de l'esprit*.

ÉLASTIQUE (*las-ti-ke*) adj. (gr. *elastikos*, qui pousse). Qui a de l'élasticité : *les gaz sont très élastiques*. *Fig.* Souple et changeant. Trop large, lâché : *avoir une conscience élastique*. Dont on peut étendre le sens à son gré : *règlement élastique*. *Gomme élastique*, v. GOMME. N. m. Caoutchouc. Lien circulaire en caoutchouc. Tissu garni en filets de caoutchouc. *Anat.* **Incompressible, raide.**

ÉLATER (*tér*) ou **ÉLATÈRE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les bois vermoulus.

ÉLATERION n. m. Genre de cucurbitacées américaines. Nom spécifique du concombre sauvage.

ÉLATÉROMETRE n. m. (gr. *elatér*, qui pousse, et *metron*, mesure). Appareil qui sert à déterminer

Digitized by Google

la tension des vapeurs ou gaz employés comme moteurs mécaniques.

ÉLATINACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones dialypétales. S. une *élatinacée*.

ÉLATINE n. f. Genre d'*élatinacées*, comprenant de petites herbes aquatiques, des régions tempérées.

ÉLAVAGE n. m. Lavage à grande eau des chiffons et vieux papiers, dans une papeterie.

ÉLAVÉ, E adj. Dont la couleur blafarde, pâle, semble avoir déteint par suite d'un lavage : *chien élavé*.

ELBEUF (*èl-beuf*) n. m. Nom d'un drap qui se fabrique principalement à Elbeuf. Pl. des *elbeufs*.

ELDORADO (*èl*) n. m. (esp. *el*, le, et *dorado*, doré). Pays chimérique. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Jardin délicieux, lieu charmant et plein de richesses.

ÉLÉAGNACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, ayant pour types l'*éléagne*, l'*argousier*, etc. S. une *éléagnacée*. (On dit aussi ÉLÉAGNÉES.)

ÉLÉAGNE n. m. Genre d'éléagnacées.

ÉLÉATIQUE adj. Qui a trait aux doctrines de l'école philosophique d'Elée : *le scepticisme éléatique*. N. m. Philosophe éléatique.

ÉLECTEUR (*lèk*) n. m. (du lat. *elector*, qui choisit). Qui a le droit de concourir à une élection. Prince ou évêque appelé autrefois à concourir à l'élection de l'empereur d'Allemagne : *le collège des électeurs eut à choisir entre François Ier et Charles-Quint*.

ÉLECTIF, IVE (*lèk*) adj. Qui est nommé ou qui se donne par élection : *président électif; couronne élective*.

ÉLECTION (*lèk-si-on*) n. f. (de *électeur*). Choix fait par la voix des suffrages : *l'élection des sénateurs, en France, a lieu au suffrage restreint, et celle des députés au suffrage universel*. Choix divin qui assigne un but, une fin à quelque créature, qui prédestine quelqu'un au salut éternel. *Election de domicile*, choix d'un domicile légal.

ÉLECTIVITÉ (*lèk*) n. f. Qualité de ce qui est électif. (Peu us.)

ÉLECTORAL, E, AUX (*lèk*) adj. Qui a rapport aux élections : *collège électoral*.

ÉLECTORAT (*lèk-to-ra*) n. m. Dignité des princes électeurs de l'Allemagne : *il y eut jusqu'à huit électorats en Allemagne*. Pays soumis à la juridiction d'un électeur : *l'électorat de Trèves*. Droit d'électeur.

ÉLECTRAGOGUE (*lèk-tra-gho-ghe*) adj. (du gr. *élektron*, ambre, et *agôgos*, qui conduit). Qui développe de l'électricité. (Peu us.)

ÉLECTRICIEN (*lèk-tri-si-in*) n. m. et adj. Celui qui s'occupe d'électricité : *ouvrier électricien*.

ÉLECTRICISME (*lèk-tri-sis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes électriques.

ÉLECTRICITÉ (*lèk*) n. f. Propriété qu'ont tous les corps d'attirer, dans certaines circonstances, les corps légers environnants, d'émettre des étincelles, de causer des commotions nerveuses chez les animaux. — Ce mot vient du gr. *élektron*, ambre jaune, parce que la propriété qui donne naissance aux phénomènes électriques fut découverte dans cette substance par Thalès, 700 ans avant J.-C. Lorsque l'on frotte deux corps, il y a formation de deux espèces d'électricité, que l'on appelle l'une *électricité positive*, l'autre *électricité négative;* chacune d'elles se manifeste sur l'un des corps frottés. Les deux espèces d'électricité tendant constamment à se combiner, quand un corps électrisé positivement est mis en présence d'un corps non électrisé ou électrisé négativement, les phénomènes électriques commencent à se produire. Cette combinaison des deux électricités est souvent accompagnée de bruit et d'étincelles. Pendant un orage, le bruit se nomme *tonnerre*, et l'étincelle *éclair;* l'échange a lieu alors entre deux nuages diversement électrisés, ou entre un nuage et la terre. Dans ce dernier cas, les objets intermédiaires, comme les hommes, les animaux, les arbres, sont souvent foudroyés. (V. PARATONNERRE.)

L'électricité développée par frottement est appelée *électricité statique*, pour la distinguer de l'électricité que l'on développe à l'aide de réactions chimiques ou par d'autres moyens et qui est appelée *électricité dynamique*. Les applications de l'électricité sont très nombreuses. On la fait servir à la dorure, à l'argenture, à la galvanoplastie, à la télégraphie électrique, au téléphone, à l'éclairage, etc. On l'utilise aussi comme force motrice (automobiles, locomotives, machines-outils, etc.).

ÉLECTRIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électricité : *étincelle, secousse électrique*. *Fig.* Qui se transmet rapidement.

ÉLECTRIQUEMENT (*lèk-tri-ke-man*) adv. *Physiq.* Par l'électricité : *horloge mue électriquement*.

ÉLECTRISABLE (*lèk-tri-za-ble*) adj. Qui peut être électrisé : *la résine est facilement électrisable*.

ÉLECTRISANT (*lèk-tri-zan*), **E** adj. Qui électrise. *Fig.* Qui enflamme, enthousiasme.

ÉLECTRISATION (*lèk-tri-za-si-on*) n. f. Action, manière d'électriser. Etat de ce qui est électrisé.

ÉLECTRISÉ, E (*lèk-tri-zé*) adj. *Fig.* Animé, exalté : *auditoire électrisé*.

ÉLECTRISER (*lèk-tri-zé*) v. a. Développer dans un corps la vertu électrique, ou la lui communiquer. *Fig.* Animer, enthousiasmer : *Carnot, à Wattignies, électrisa par son exemple les troupes françaises*.

ÉLECTRISEUR (*lèk-tri-zeur*) n. m. Celui qui électrise. Appareil qui permet de s'électriser soi-même.

ÉLECTRO (*lèk*) préf. venu du grec et indiquant la présence de l'électricité ou de propriétés électriques.

ÉLECTRO-AIMANT (*é-man*) n. m. Barreau de fer doux, entouré d'un certain nombre de spires de fil métallique isolé et dans lequel l'aimantation est produite par le passage d'un courant dans le fil : *l'électro-aimant a toutes les propriétés d'un aimant naturel*. Pl. des *électro-aimants*.

Électro-aimant

ÉLECTROCHIMIE (*lèk, mî*) n. f. Partie de la chimie qui s'occupe des phénomènes chimiques dans lesquels l'électricité joue un rôle prépondérant.

ÉLECTROCHIMIQUE (*lèk*) adj. Qui a rapport à l'électrochimie.

ÉLECTROCUTÉ, E (*lèk*) adj. et n. Se dit d'une personne tuée par l'électricité.

ÉLECTROCUTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui donne la mort par l'électricité : *courant électrocuteur*.

ÉLECTROCUTION (*lèk, si-on*) n. f. Mort produite par l'électricité : *l'électrocution est le mode de supplice usité aux Etats-Unis*.

ÉLECTRODE (*lèk*) n. f. (du préf. *électro*, et du gr. *odos*, route). Point par lequel un courant électrique pénètre dans un corps. L'un des conducteurs qui plongent dans le bain électrolytique : *électrode positive, négative*.

ÉLECTRODYNAMIQUE (*lèk*) n. f. Partie de la physique qui traite de l'action des courants électriques. Adj. Qui se rapporte à l'électrodynamique.

ÉLECTRODYNAMISME (*lèk, mis-me*) n. m. Ensemble des phénomènes produits par les courants électriques.

ÉLECTRODYNAMOMÈTRE (*lèk*) n. m. Appareil destiné à mesurer l'intensité d'un courant : *électrodynamomètre de Siemens*.

ÉLECTROGALVANIQUE (*lèk*) adj. Produit par une pile : *courant électrogalvanique*.

ÉLECTROGÈNE (*lèk*) adj. Qui produit de l'électricité : *l'appareil électrogène du gymnote*.

ÉLECTROLYSABLE (*lèk, za-ble*) adj. Qui peut être électrolysé.

ÉLECTROLYSATION (*lèk, za-si-on*) n. f. Décomposition d'un corps par le courant électrique.

ÉLECTROLYSE (*lèk-tro-li-ze*) n. f. (du préf. *électro*, et du gr. *lusis*, décomposition). Action d'électrolyser, de décomposer par l'électricité : *on décompose les sels de cuivre par électrolyse*.

ÉLECTROLYSER (*lèk-tro-li-zé*) v. a. Faire l'électrolyse d'un corps.

ÉLECTROLYTE (*lèk*) n. m. Corps soumis à l'électrolyse.

ÉLECTROLYTIQUE (*lèk*) adj. Qui s'effectue par électrolyse : *décomposition électrolytique*.

Digitized by Google

ÉLECTROMAGNÉTIQUE (*lèk*) adj. Qui concerne l'électromagnétisme : *phénomènes électromagnétiques.*

ÉLECTROMAGNÉTISME (*lèk, gné-tis-me*) n. m. Science s'occupant des relations qui existent entre l'électricité et le magnétisme.

ÉLECTROMÉTALLURGIE (*lèk, tal-lur-jî*) n. f. Extraction et affinage des métaux par des procédés électriques.

ÉLECTROMÈTRE (*lèk*) n. m. Instrument qui sert à mesurer la quantité d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROMÉTRIE (*lèk, trî*) n. f. Ensemble des méthodes usitées pour mesurer les grandeurs électriques.

ÉLECTROMOTEUR, TRICE (*lèk*) adj. Qui développe l'électricité sous l'influence d'une action chimique. N. m. Appareil propre à transformer une énergie électrique en énergie mécanique.

Électrophores.

ÉLECTRONÉGATIF, IVE (*lèk*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle positif.

ÉLECTROPHONE (*lèk*) n. m. Récepteur téléphonique particulier, destiné à renforcer les sons.

ÉLECTROPHORE (*lèk*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *phoros*, qui porte). Appareil à l'aide duquel on condense de l'électricité.

ÉLECTROPHYSIOLOGIE (*fi-zi-o-lo-jî*) n. f. Etude des réactions des êtres vivants sous l'influence des excitations électriques.

ÉLECTROPHYSIOLOGIQUE (*lèk-tro-fi-zi-o*) adj. Qui a rapport à l'électrophysiologie.

ÉLECTROPONCTURE (*lèk-tro-ponk-tu-re*) n. f. Traitement consistant à faire passer un courant dans les tissus au moyen d'aiguilles.

ÉLECTROPOSITIF, IVE (*lèk, zi*) adj. Se dit des corps qui, dans l'électrolyse, se portent au pôle négatif.

Électroscope.

ÉLECTROSCOPE (*lèk-tros-ko-pe*) n. m. (du préf. *électro*, et du gr. *skopein*, examiner). Instrument propre à déceler la présence et à déterminer l'espèce d'électricité dont un corps est chargé.

ÉLECTROSCOPIE (*lèk-tros-ko-pî*) n. f. Etude des électroscopes et des applications électroscopiques.

ÉLECTROSÉMAPHORE (*lèk*) n. m. Appareil établi sur le littoral et destiné à correspondre avec les navires. Appareil employé sur les lignes de chemins de fer où l'on utilise le *block-system*.

ÉLECTROTHÉRAPIE (*lèk, pî*) n. f. Traitement des affections morbides par l'électricité.

ÉLECTROTYPE (*lèk*) n. m. Feuille de cuivre où l'on a reproduit, par dépôt électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques en relief.

ÉLECTROTYPIE (*lèk, pî*) n. f. Action de reproduire, par voie électrolytique, des gravures ou des compositions typographiques quelconques.

ÉLECTRUM (*lèk-trom'*) n. m. Alliage de trois parties d'or et d'une partie d'argent, avec lequel les anciens fabriquaient des coupes.

ÉLECTUAIRE (*lèk-tu-è-re*) n. m. (bas lat. *electuarium*). Remède d'une consistance un peu plus solide que le miel.

ÉLÉGAMMENT (*gha-man*) adv. Avec élégance.

ÉLÉGANCE (*ghan-se*) n. f. Agrément, distinction dans les formes, dans les manières. Grâce dans la parure : *les Parisiennes sont renommées pour leur élégance.* Délicatesse d'expression dans le langage, et de goût dans les arts : *l'élégance cicéronienne.* ANT. **Grossièreté, inélégance, lourdeur, vulgarité.**

ÉLÉGANT (*ghan*), **E** adj. (lat. *elegans*). Qui a de l'élégance : *meuble élégant.* N. Personne recherchée dans son ton, ses manières, sa parure. ANT. **Inélégant, commun, lourd, grossier, vulgaire.**

ÉLÉGIAQUE (*ji-a-ke*) adj. Qui appartient à l'élégie : *vers élégiaques.* N. Poète qui fait des élégies.

ÉLÉGIE (*jî*) n. f. (gr. *elegeia*). Petit poème consacré ordinairement au deuil, à la tristesse : *les élégies de Properce sont d'une touchante sincérité.*

ÉLÉGIR v. a. (préf. *é*, et *léger*). Diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois au moyen de moulures.

ÉLÉMENT (*man*) n. m. (lat. *elementum*). Corps simple ou indécomposable, comme l'argent, le cuivre, le fer, l'azote, etc. Principe constitutif d'un objet matériel quelconque. *Les quatre éléments*, l'air, le feu, la terre et l'eau (les quatre seuls éléments admis par les anciens). *Fig.* Objet concourant à la formation d'un tout : *les éléments du bonheur.* Milieu dans lequel un être est fait pour vivre : *l'eau est l'élément des poissons.* Milieu favori ou naturel : *être dans son élément.* Objet concourant à la formation d'un tout : *les éléments d'un ouvrage.* Se dit des notions premières d'une chose : *éléments de physique. Physiq.* Couple d'une pile voltaïque. *Gram.* Chacune des articulations qui constituent un radical.

ÉLÉMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui constitue un élément : *corps élémentaire.* Peu compliqué : *habitation élémentaire.* Qui renferme les éléments d'une science : *livre élémentaire.* ANT. **Transcendant.**

ÉLÉMI n. m. Substance gommo-résineuse, employée pour la fabrication des vernis.

ÉLÉMOSINAIRE (*zi-nè-re*) adj. (du lat. *eleemosyna*, aumône). Qui a rapport à l'aumône.

ÉLÉPHANT (*fan*) n. m. (gr. *elephas*). Genre de mammifères proboscidiens, le plus gros des quadrupèdes, à trompe et à peau rugueuse, propre à l'Asie et à l'Afrique : *l'éléphant est docile et d'une merveilleuse intelligence.* — On trouve l'éléphant dans l'Asie tropicale, en Afrique et dans les îles de la Sonde. Il atteint 5 mètres de haut et ses défenses, qui peuvent peser 100 kilogr., fournissent tout l'ivoire du commerce, qui se travaille surtout en Chine et au Japon. Les éléphants sont herbivores et vivent en grandes troupes. Comme ils causent beaucoup de dégâts dans les plantations, on leur fait la chasse au moyen de pièges ; on les domestique et, grâce à leur intelligence et à leur force prodigieuse, ils rendent de grands services pour les charrois, les travaux publics et la guerre. Ils vivent jusqu'à 150 ans.

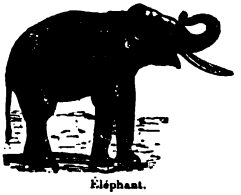
Éléphant.

ÉLÉPHANTEAU (*tô*) n. m. Jeune éléphant.

ÉLÉPHANTIAQUE (*ti-a-ke*), **ÉLÉPHANTIASIQUE** (*ti-a-zi-ke*) ou **ÉLÉPHANTIQUE** (*ti-ke*) adj. Monstrueux. Qui ressemble à l'éléphantiasis. N. Qui est atteint d'éléphantiasis.

ÉLÉPHANTIASIS (*ti-a-ziss*) n. f. Maladie qui rend la peau rugueuse comme celle de l'éléphant, et qui parfois produit le gonflement des tissus cellulaires : *l'éléphantiasis est endémique dans les pays chauds.*

ÉLÉPHANTIN, E adj. Qui ressemble à un éléphant. Qui est propre à l'éléphant.

ÉLEVABLE adj. Susceptible d'éducation.

ÉLEVAGE n. m. Action d'élever les animaux destinés aux usages de l'homme : *l'élevage du renne est la ressource principale des Lapons.*

ÉLÉVATEUR adj. m. Qui sert à élever, en parlant d'un muscle. Substantiv. : *l'élévateur de la paupière.* N. m. Appareil pour soulever les poids, les denrées, les navires.

ÉLÉVATION (*si-on*) n. f. Exhaussement : *élévation de terrain.* Eminence : *gravir une petite élévation.* Distance en hauteur : *l'aigle atteint à une prodigieuse élévation.* Moment de la messe où le prêtre élève l'hostie ou le calice. Représentation d'une façade de bâtiment. *Géom.* Projection sur un plan vertical parallèle à l'une des faces de l'objet représenté. *Fig.* Grandeur d'âme : *avoir de l'élévation dans le caractère. Elévation du style*, sa sublimité. *Elévation de voix*, passage à un ton plus élevé. *Elévation du prix du pain*, augmentation. ANT. **Abaissement, affaissement, dépression.**

Digitized by Google

ÉLÉVATOIRE adj. Qui sert à élever des fardeaux, des liquides : *appareil élévatoire.*

ÉLÈVE n. Qui reçoit les leçons d'un maître ; disciple, écolier : *Jules Romain fut l'élève préféré de Raphael.* Animal né et soigné chez un éleveur. Plante ou arbre dont on dirige la croissance. N. f. Elevage : *se livrer à l'élève du cheval, des bestiaux.*

ÉLEVÉ, E adj. Formé par l'éducation : *un homme bien élevé.* Haut : *lieu élevé.* Noble, sublime : *style élevé.* ANT. **Affaissé, bas, déprimé.**

ÉLEVER (vé) v. a. (lat. *elevare.* — Se conj. comme *amener.*) Rendre plus haut. Mettre plus haut. Porter en haut : *élever un fardeau.* Faire monter. Construire : *Napoléon Ier fit élever la colonne Vendôme.* Porter à un haut rang : *élever aux honneurs.* Nourrir : *élever des enfants, des animaux.* Donner de l'éducation : *élever un jeune homme avec soin.* Hausser : *élever la voix, les prix.* Exalter, attribuer un grand mérite : *élever les morts aux dépens des vivants. Elever jusqu'aux nues,* vanter outre mesure. ANT. **Abaisser, abattre, affaisser, ravaler.**

ÉLEVEUR n. m. Qui élève des chevaux, des bestiaux, des abeilles, etc.

ÉLEVURE n. f. Petite pustule à la peau.

ELFE (*èl-fe*) n. m. (angl. *elf*). Dans la mythologie scandinave, génie qui symbolise l'air, le feu, la terre, etc.

ÉLIAGE n. m. Action d'élier.

ÉLIDER (*dé*) v. a. (du lat. *elidere,* écraser). *Gram.* Faire une élision : *article élidé.* — On élide l'article devant tout mot commençant par une voyelle ou un *h* muet : *l'homme* pour *le homme, l'amitié* pour *la amitié.*

ÉLIER (*li-é*) v. a. (préf. *é,* et *lier.* — Se conj. comme *prier.*) Soutirer : *élier des vins.*

ÉLIGIBILITÉ n. f. Conditions exigées pour être élu : *l'âge d'éligibilité au Sénat est de quarante ans.* ANT. **Inéligibilité.**

ÉLIGIBLE adj. et n. (du lat. *eligere,* choisir). Qui peut être élu : *un failli n'est ni électeur ni éligible.* ANT. **Inéligible.**

ÉLIMER (*mé*) v. a. (préf. *é,* et *limer*). User, amincir par l'usage, en parlant d'une étoffe : *élimer ses habits.*

ÉLIMINATEUR, TRICE adj. Qui élimine.

ÉLIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'éliminer.

ÉLIMINATOIRE adj. Qui élimine : *épreuve éliminatoire.*

ÉLIMINER (*né*) v. a. (lat. *eliminare*). Mettre dehors, écarter : *éliminer un candidat.* Faire sortir de l'organisme : *éliminer des matières toxiques. Math.* Faire disparaître d'une équation : *éliminer une inconnue.* ANT. **Introduire, réintégrer.**

ÉLINGUE (*lin-ghe*) n. f. *Techn.* Cordage pour le commettage des cordes. *Mar.* Cordage pour soulever les fardeaux. Anneau métallique pour soulever un canon qui n'a pas d'anses.

ÉLINGUER (*ghé*) v. a. Entourer un objet au moyen d'une élingue, pour le hisser avec un palan.

ÉLIRE v. a. (lat. *eligere.* — Se conj. comme *lire.*) Choisir : *élire un arbitre.* Nommer à une fonction par la voie des suffrages : *élire un député. Elire domicile,* choisir un domicile légal et, par anal., dans le langage ordinaire, fixer sa demeure habituelle, en parlant de l'homme ou des animaux.

ÉLISANT (*zan*), **E** adj. Chargé d'élire. Qui concourt à une élection : *les membres élisants d'une communauté.* N. m. Membre du clergé qui concourait à l'élection des évêques, lorsque ceux-ci étaient désignés par voie de suffrage. N. f. Religieuse du Calvaire, ayant le droit de suffrage au chapitre général.

ÉLISION (*zi-on*) n. f. *Gram.* Suppression, dans l'écriture ou la prononciation, de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale ou l'*h* muet initial du mot suivant : *l'élision évite un hiatus.*

ÉLITE n. f. (de *élire*). Ce qu'il y a de meilleur, de plus distingué : *l'élite de la société; un soldat d'élite.* ANT. **Rebut, lie, résidu.**

ÉLIXIR (*lik-sir*) n. m. (ar. *el eksir,* l'essence). Médicament liquide, formé d'une ou de plusieurs substances en dissolution dans l'alcool : *élixir tonique.*

ELLE (*è-le*) pron. pers. f. de la 3e pers., féminin de *lui.* (Pl. *elles.*) *D'elle-même,* spontanément.

ELLÉBORE (*èl-lé*) n. m. (gr. *elleboros*). Genre de renonculacées, comprenant des plantes vivaces, purgatives, que l'on croyait jadis propres à guérir la folie.

Ellébore.

ELLÉBORÉ, E (*èl-lé*) adj. *Bot.* Qui ressemble à l'ellébore. N. f. pl. Tribu des renonculacées. S. une *ellébore.*

ELLÉBORISÉ, E (*èl-lé-bo-ri-zé*) adj. Préparé avec de l'ellébore.

ELLIPSE (*èl-lip-se*) n. f. (gr. *elleipsis*). *Géom.* Courbe fermée dont chaque point est tel que la somme de ses distances à deux points fixes appelés *foyers* est constante : *la terre décrit une ellipse en tournant autour du soleil. Gram.* Figure par laquelle on supprime un ou plusieurs mots qui ne sont pas indispensables pour l'intelligence de la phrase, comme : *le crime fait la honte et non pas l'échafaud* (c'est-à-dire *l'échafaud ne fait pas la honte*). — Pour tracer une ellipse sur le terrain, on plante en terre deux piquets A et B ; ces piquets vont former les foyers de l'ellipse à tracer. On passe sur ces deux piquets une corde sans fin A B C, que l'on tend à l'aide d'un troisième piquet mobile C, puis en maintenant la corde bien tendue, on trace l'ellipse avec le piquet mobile.

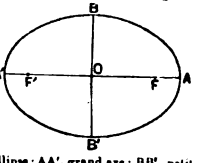

Ellipse : AA', grand axe ; BB', petit axe ; F, F', foyers ; O, centre.

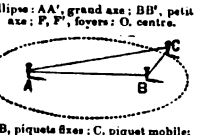

A, B, piquets fixes ; C, piquet mobile ; ABC, corde.

ELLIPSOGRAPHE (*èl-lip-so*) n. m. (de *ellipse,* et du gr. *graphein,* décrire). Instrument permettant de tracer des ellipses d'un mouvement continu.

ELLIPSOÏDAL, ALE, AUX (*èl-lip-so-i*) adj. *Math.* Qui a la forme d'une ellipse ou d'un ellipsoïde : *courbe ellipsoïdale.*

ELLIPSOÏDE (*èl-lip-so-i-de*) n. m. Solide engendré par la révolution d'une demi-ellipse autour de l'un de ses axes : *la terre a la forme d'un ellipsoïde aplati.*

ELLIPTICITÉ (*èl-lip*) n. f. Forme elliptique.

ELLIPTIQUE (*èl-lip*) adj. *Géom.* Qui se rapporte à l'ellipse. En forme d'ellipse : *courbe elliptique. Gram.* Qui renferme une ellipse : *tour elliptique.*

ELLIPTIQUEMENT (*èl-lip-ti-ke-man*) adv. Par ellipse : *s'exprimer elliptiquement.*

ÉLOCUTION (*si-on*) n. f. (lat. *elocutio;* de *eloqui,* parler). Manière dont on s'exprime : *avoir l'élocution facile.* Style. Partie de la rhétorique qui contient les règles du style.

ÉLOGE n. m. (lat. *elogium*). Discours à la louange de quelqu'un. Panégyrique : *Thomas a prononcé de remarquables éloges.* Louange. ANT. **Blâme, critique.**

ÉLOGIEUSEMENT (*ji-eu-ze-man*) adv. D'une façon élogieuse. (Peu us.)

ÉLOGIEUX, EUSE (*ji-eû, eu-ze*) adj. Qui est rempli de louanges : *paroles élogieuses.* ANT. **Caustique, critique.**

ÉLOGISTE (*jis-te*) n. Auteur d'éloges littéraires. Adjectiv. : *écrivain élogiste.* (Peu us.)

ÉLOIGNÉ, E adj. Qui est loin : *échéance éloignée.* Qui se rapporte à une époque passée depuis longtemps ou encore à venir : *souvenirs éloignés; espoir éloigné.* Non immédiat : *causes éloignées.* ANT. **Proche, voisin.**

ÉLOIGNEMENT (*gne-man*) n. m. Etat de ce qui est loin. Action d'éloigner, de s'éloigner : *l'éloignement rapetisse les objets. Fig.* Antipathie : *enfant qui montre de l'éloignement pour le travail. En éloignement,* dans le lointain, dans l'avenir. ANT. **Contiguïté, rapprochement, voisinage.**

ÉLOIGNER (*gné*) v. a. (préf. *é,* et *loin*). Envoyer loin. Ecarter : *éloigner un importun. Fig.* Rejeter :

Digitized by Google

éloigner l'idée du mal. S'aliéner : *éloigner les esprits.* **S'éloigner** v. pr. Aller loin. ANT. **Rapprocher.**

ÉLONGATION (*gha-si-on*) n. f. *Méd.* Augmentation accidentelle de la longueur d'un membre ou d'un nerf. *Astr.* Distance angulaire d'un astre au soleil, par rapport à la terre. Distance angulaire d'une planète à une autre.

ÉLONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il élongea, nous élongeons.*) *Mar.* Etirer : *élonger un câble.* Longer : *élonger une côte.*

ÉLOQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec éloquence : *Malesherbes plaida très éloquemment la cause de Louis XVI.*

ÉLOQUENCE (*kan-se*) n. f. (lat. *eloquentia;* de *eloqui*, s'exprimer). Talent de bien dire, d'émouvoir, de persuader : *l'éloquence de la chaire, du barreau, de la tribune. Fig.* Ce qui touche : *éloquence du cœur.*

ÉLOQUENT (*kan*), **E** adj. Qui a de l'éloquence : *Gambetta fut un orateur éloquent.* Qui est dit avec éloquence : *les discours éloquents de Démosthène.* Qui impressionne vivement : *larmes éloquentes.*

ÉLU, E n. Toute personne choisie par l'élection : *les élus du suffrage universel.* Prédestiné par la volonté de Dieu à la béatitude éternelle : *Massillon a prononcé un discours célèbre sur le petit nombre des élus.*

ÉLUCIDATION (*si-on*) n. f. Action d'élucider. Eclaircissement : *l'élucidation des idées.*

ÉLUCIDER (*dé*) v. a. (lat. *elucidare;* de *lucidus*, clair). Rendre clair : *élucider une question.*

ÉLUCUBRATION (*si-on*) n. f. (de *élucubrer*). Ouvrage composé à force de travail et de veilles (par dénigr.).

ÉLUCUBRER (*bré*) v. a. (lat. *elucubrare*). Composer à force de veilles. (Peu us.)

ÉLUDABLE adj. Qui peut être éludé : *clause éludable.*

ÉLUDER (*dé*) v. a. (du lat. *eludere*, se jouer de). Eviter avec adresse : *éluder une question.*

ÉLYME n. m. Genre de graminées voisines de l'orge, qui croissent dans les sables et servent à les fixer : *l'élyme des sables est commun en France.*

ÉLYSÉE (*zé*) n. m. (gr. *élusion*). *Myth.* Séjour des héros et des hommes vertueux après leur mort. (V. *Part. hist.*) *Par ext.* Lieu agréable.

ÉLYSÉEN, ENNE (*zé-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'Elysée : *ombres élyséennes.* (On dit aussi ÉLYSIEN, et au pl. ELYSÉES : *champs Elysées.*)

ÉLYTRE n. m. (gr. *elutron*). Aile extérieure coriace de certains insectes, notamment des coléoptères : *les élytres des hannetons.*

ELZÉVIR (*èl*) n. m. Livre imprimé par les Elzévirs : *posséder un bel elzévir, des elzévirs authentiques.* Caractère typographique maigre, reproduisant le type employé par les Elzévirs.

ELZÉVIRIEN, ENNE (*èl-zé-vi-ri-in, è-ne*) adj. A la manière des imprimeurs nommés Elzévir : *édition elzévirienne.*

ÉMACIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *emaciare*, amaigrir). Amaigrissement extrême : *les maladies chroniques produisent une émaciation caractéristique.*

ÉMACIÉ, E adj. (de *émacier*). Très maigre : *le visage émacié des ascètes.*

ÉMAIL (*ma, l* mll.) n. m. (germ. *smalt*). Vernis vitreux opaque ou transparent, que l'on applique par la fusion sur la faïence, les métaux, etc : *un émail est généralement composé de sable siliceux, d'un mélange d'oxyde de potassium et de sodium, et d'oxydes métalliques.* Ouvrage émaillé : *Bernard Palissy a laissé d'admirables émaux.* Matière dure et transparente, qui recouvre la couronne des dents. *Email cloisonné*, émail où les contours sont arrêtés par une cloison soudée. *Email champlevé*, émail logé dans le métal même travaillé en creux. *Blas.* Nom des couleurs héraldiques et, plus particulièrement, de celles qui ne représentent ni des métaux, ni des fourrures. (V. BLASON, texte et planche.) *Fig.* Diversité des couleurs, des fleurs : *l'émail d'une prairie.* Pl. des *émaux.*

ÉMAILLAGE (*ma, ll* mll.) n. m. Action d'émailler. Son résultat.

ÉMAILLER (*ma, ll* mll., *é*) v. a. Appliquer de l'émail sur : *émailler un vase. Fig.* Parer de couleurs variées : *mille fleurs émaillent la prairie.*

ÉMAILLERIE (*ma, ll* mll., *e-ri*) n. f. Art de l'émailleur.

ÉMAILLEUR (*ma, ll* mll., *eur*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en émail : *les émailleurs de Limoges furent longtemps les premiers de France.*

EMAILLURE (*ma, ll* mll.) n. f. Art d'émailler. Ouvrage de l'émailleur.

ÉMANATION (*si-on*) n. f. (de *émaner*). Action par laquelle les substances volatiles se détachent des corps qui les retiennent : *les odeurs sont des émanations. Fig.* Manifestation.

ÉMANCIPATEUR, TRICE adj. et n. Propre à émanciper : *loi émancipatrice.*

ÉMANCIPATION (*si-on*) n. f. Action d'émanciper. Résultat de cette action : *l'émancipation des esclaves des colonies françaises fut l'œuvre de la Révolution.*

ÉMANCIPER (*pé*) v. a. (lat. *emancipare;* de *e*, de, et *mancipare*, vendre par le mode de la mancipation). Mettre hors de tutelle, hors de la puissance paternelle : *émanciper un mineur; le mariage émancipe de plein droit les époux.* Affranchir de quelque entrave : *la science émancipe l'homme. Fig.* **S'émanciper** v. pr. *Fam.* Prendre trop de libertés.

ÉMANER (*né*) v. n. (lat. *emanare;* de *e*, de, et *manare*, couler). Se détacher, s'exhaler des corps. *Fig.* Tirer sa source, découler de : *le pouvoir législatif émane du peuple.*

ÉMARGEMENT (*je-man*) n. m. Action d'émarger. Ce qui est émargé ou porté en marge. *Feuille d'émargement*, feuille que signe un employé en recevant son traitement.

ÉMARGER (*jé*) v. a. (préf. *é*, et *marge*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émargea, nous émargeons.*) Couper les marges : *émarger une estampe.* Porter en marge. Signer en marge d'un compte, d'un état, etc., en particulier quand on touche un traitement. *Absol.* Toucher un traitement.

ÉMARGINÉ, E adj. *Bot.* Qui est échancré superficiellement et à l'extrémité.

ÉMASCULATION n. f. Syn. de CASTRATION.

ÉMASCULER (*mas-ku-lé*) v. a. Priver des attributs de la virilité. *Fig.* Mutiler l'intelligence.

EMBABOUINER (*an, né*) v. a. (préf. *en*, et *babouin*). Enjôler, décider une personne, par des cajoleries, à faire quelque chose. (Peu us.)

EMBÂCLE (*an*) n. m. Amoncellement de glaçons dans un cours d'eau : *les embâcles sont très dangereux.*

EMBALLAGE (*an-ba-la-je*) n. m. Action d'emballer : *frais de port et d'emballage.*

EMBALLEMÉNT (*an-ba-le-man*) n. m. *Fam.* Action de s'emballer, de se laisser emporter : *le Français est prompt aux emballements.*

EMBALLER (*an-ba-lé*) v. a. (préf. *en*, et *balle*). Mettre en balle, en caisse : *emballer des fruits avec précaution. Fam.* Mettre en voiture, faire partir. **S'emballer** v. pr. Se dit d'un cheval qui échappe à la main, et, *par ext.*, d'une personne qui se laisse emporter par la colère, l'enthousiasme, etc. ANT. **Déballer.**

EMBALLEUR (*an-ba-leur*) n. m. Dont la profession est d'emballer. *Fam.* Trompeur, hâbleur, faiseur.

EMBALLOTTER (*an-ba-lo-té*) v. a. Disposer des marchandises dans des ballots.

EMBANQUER (*an-ban-ké*) v. a. Amener sur un banc de pêche. V. n. Arriver sur un banc de pêche.

EMBARBOUILLER (*an-bar-bou, ll* mll., *é*) v. a. Barbouiller beaucoup. *Fam.* Faire perdre le fil de ses idées. **S'embarbouiller** v. pr. Ne plus savoir ce que l'on dit : *s'embarbouiller dans ses explications.*

EMBARCADÈRE (*an*) n. m. (esp. *embarcadero;* de *embarcar*, embarquer). Cale ou jetée pour l'embarquement. Lieu de départ d'un chemin de fer. ANT. **Débarcadère.**

EMBARCATION (*an, si-on*) n. f. Petit bateau non ponté, à rames, à voiles ou à vapeur : *mettre les embarcations à la mer.*

EMBARDÉE (*an-bar-dé*) n. f. Ecart brusque que fait un navire ou un automobile.

Digitized by Google

EMBARDER (*an-bar-dé*) v. n. Faire une embardée.

EMBARGO (*an*) n. m. (mot esp.). Défense faite provisoirement à un navire de quitter un port dans lequel il se trouve : *lever l'embargo. Fam.* Interdiction de circuler ; confiscation : *mettre l'embargo sur des livres, sur des journaux.*

EMBARQUEMENT (*an-bar-ke-man*) n. m. Action de s'embarquer ou d'embarquer : *embarquement de marchandises.* ANT. **Débarquement.**

EMBARQUER (*an-bar-ké*) v. a. (préf. *en*, et *barque*). Mettre dans une barque, dans un navire : *embarquer des provisions.* Recevoir dans le navire, en parlant d'eau qui passe par-dessus bord : *embarquer une lame. Fig.* Engager : *embarquer quelqu'un dans une méchante affaire.* V. n. Monter dans un navire, ou, *par ext.*, dans une voiture, un wagon. Partir en voyage. Pénétrer dans un navire par-dessus bord : *la mer embarque.* **S'embarquer** v. pr. Monter dans un navire. *Fig.* S'engager, se lancer, s'aventurer : *s'embarquer dans un procès.* ANT. **Débarquer.**

EMBARRAS (*an-ba-ra*) n. m. (de *embarrasser*). Obstacle, encombrement : *un embarras de voitures. Fig.* Grands airs, prétentions : *faire des embarras.* Irrésolution : *être dans un grand embarras.* Pénurie d'argent : *se trouver dans l'embarras.* Trouble, émotion : *excuser son embarras. Path. Embarras gastrique*, commencement d'obstruction dans l'estomac. ANT. **Débarras, aisance, désinvolture.**

EMBARRASSANT (*an-ba-ra-san*), **E** adj. Qui cause de l'embarras : *colis, problème embarrassant.*

EMBARRASSÉ, E (*an-ba-ra-sé*) adj. Forcé, gêné : *air embarrassé ; affaires embarrassées.* ANT. **Décidé, hardi, résolu.**

EMBARRASSER (*an-ba-ra-sé*) v. a. (ital. *imbarazzare*). Causer de l'embarras, obstruer : *embarrasser une rue.* Gêner les mouvements : *ce manteau m'embarrasse. Fig.* Embrouiller : *embarrasser une affaire.* Rendre moins net : *embarrasser son style.* Mettre en peine : *votre question m'embarrasse.* ANT. **Débarrasser.**

EMBARRER (S') [*san-ba-ré*] v. pr. Passer sa jambe de l'autre côté du bat-flanc, de la barre : *cheval qui s'est embarré.*

EMBAS (*an-ba*) n. m. La partie basse de quelque chose. Loc. adv. **En embas**, en bas. (Peu us.)

EMBASE (*an-ba-ze*) n. f. Partie d'une pièce métallique servant d'appui à une autre.

EMBASEMENT (*an-ba-ze-man*) n. m. Base continue qui fait saillie au pied d'un bâtiment.

EMBASTILLEMENT (*an-bas-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embastiller.

EMBASTILLER (*an-bas-ti, ll* mll., *é*) v. a. Mettre à la Bastille : *Latude fut embastillé par ordre de Mme de Pompadour.* Mettre en prison. Entourer une ville de fortifications.

EMBASTIONNEMENT (*an-bas-ti-o-ne-man*) n. m. Action d'embastionner.

EMBASTIONNER (*an-bas-ti-o-né*) v. a. Entourer de bastions : *embastionner une ville.*

EMBÂTAGE (*an*) n. m. Action d'embâter.

EMBÂTER (*an-bâ-té*) v. a. (préf. *en*, et *bât*). Mettre le bât à une bête de somme.

EMBATTAGE (*an-ba-ta-je*) ou, d'après l'Acad., **EMBATAGE** (*an*) n. m. Action de fixer à chaud des bandes de fer autour d'une roue.

EMBATTRE (*an-ba-tre*) ou, suiv. l'Acad., **EMBATRE** (*an*) v. a. (préf. *en*, et *battre*. — Se conj. comme *battre.*) Faire l'embattage.

EMBAUCHAGE (*an-bô*) n. m. Action d'embaucher : *embauchage d'ouvriers.* Crime que l'on commet, quand on excite des militaires à passer à l'ennemi, ou à un parti de rebelles armés.

Embauchoirs : 1. De botte ; 2. De bottine.

EMBAUCHER (*an-bô-ché*) v. a. Prendre un ouvrier. Enrôler par adresse. Chercher à attirer dans son armée les soldats de l'ennemi : *embaucher un soldat.*

EMBAUCHEUR, EUSE (*an-bô, eu-ze*) n. Qui embauche, engage.

EMBAUCHOIR (*an-bô*) n. m. Instrument de bois qu'on introduit dans des bottes, des bottines, pour les élargir ou en conserver la forme.

EMBAUMEMENT (*an-bô-me-man*) n. m. Action d'embaumer. Conservation artificielle des cadavres : *l'embaumement était pratiqué par les Egyptiens au moyen du natron.*

EMBAUMER (*an-bô-mé*) v. a. (rad. *baume*). Remplir d'une odeur suave : *embaumer un coffret.* Répandre l'odeur de : *embaumer la violette. Absol.* Remplir un corps mort d'aromates pour en empêcher la corruption. V. n. Parfumer : *ces fleurs embaument.* ANT. **Empester, infecter.**

EMBAUMEUR (*an-bô*) n. m. Celui qui fait métier d'embaumer les corps.

EMBECQUER (*an-bè-ké*) v. a. (préf. *en*, et *bec*). Donner la becquée, en parlant des petits oiseaux. *Embecquer l'hameçon*, attacher l'appât.

EMBECQUETAGE (*an-bè-ke*) n. m. Action d'embecqueter.

EMBECQUETER (*an-bè-ke-té*) v. n. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *il embecquète.*) Avoir le cap à l'entrée d'un détroit et donner dedans.

EMBÉGUINER (*an-bé-ghi-né*) v. a. Coiffer d'un béguin. *Fig.* Infatuer : *on l'a embéguiné de cette idée.*

EMBELLE (*an-bè-le*) ou **BELLE** (*bè-le*) n. f. Partie du pont d'un navire, comprise entre les gaillards.

EMBELLIE (*an-bè-lî*) n. f. (préf. *en*, et *beau*). Eclaircie qui se produit pendant ou après une bourrasque.

EMBELLIR (*an-bè-lir*) v. a. Rendre beau : *les peintres embellissent souvent leurs modèles.* Orner. *Fig. Embellir une histoire*, l'orner aux dépens de la vérité. V. n. Devenir beau. ANT. **Enlaidir.**

EMBELLISSEMENT (*an-bè-li-se-man*) n. m. Action d'embellir. Ce qui embellit : *les embellissements d'une ville.*

EMBERLIFICOTER (*an-bèr, té*) v. a. *Pop.* Embarrasser. Entortiller. Faire tomber dans un piège.

EMBERLIFICOTEUR, EUSE (*an-bèr, eu-ze*) adj. et n. Celui, celle qui emberlificote.

EMBERLUCOQUER (S') [*san-bèr, ké*] v. pr. Se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper sans cesse.

EMBESOGNÉ, E (*an*) adj. Fort occupé. (Peu us.)

EMBÊTANT (*an-bè-tan*), **E** adj. *Pop.* Ennuyeux.

EMBÊTEMENT (*an, man*) n. m. *Pop.* Action d'embêter. Contrariété, ennui : *avoir des embêtements.*

EMBÊTER (*an-bè-té*) v. a. (préf. *en*, et *bête*). *Pop.* Ennuyer, agacer quelqu'un. **S'embêter** v. pr. S'ennuyer beaucoup.

EMBEURRER (*an-beu-ré*) v. a. Garnir d'une couche de beurre : *embeurrer une tartine.*

EMBLAVAGE (*an*) n. m. Action d'emblaver.

EMBLAVE (*an*) n. f. Terre où il y a du blé nouvellement semé ou déjà levé.

EMBLAVER (*an-bla-vé*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *bladum*, blé). Semer une terre en blé ou en toute autre graine.

EMBLAVURE (*an*) n. f. Terre ensemencée de blé.

EMBLÉE (D') [*dan-blé*] loc. adv. Du premier effort : *emporter d'emblée une ville, une affaire.*

EMBLÉMATIQUE (*an*) adj. Qui tient de l'emblème : *les hiéroglyphes sont des figures emblématiques.*

EMBLÉMATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. D'une manière emblématique.

EMBLÈME (*an*) n. m. (du gr. *emblêma*, ouvrage de marqueterie). Figure symbolique, avec des paroles sentencieuses. Symbole : *le cog est l'emblème de la vigilance.* Attribut : *les emblèmes de la royauté.*

EMBLER (*an-blé*) v. a. (lat. *involare*). Voler. Prendre de vive force. (Vx.)

EMBOBELINER (*an, né*) v. a. Enjôler par des paroles captieuses : *embobeliner un vieillard crédule.*

EMBOIRE (*an*) v. a. (préf. *en*, et *boire*. — Se conj. comme *boire.*) Enduire d'huile ou de cire pour empêcher les adhérences du métal que l'on coule : *emboire un moule.* **S'emboire** v. pr. Se ternir, en parlant des couleurs d'un tableau, par suite de l'absorption de l'huile par la toile.

EMBOÎTEMENT (*an, man*) n. m. Position de deux choses qui s'emboîtent : *l'emboîtement du fémur dans le bassin.*

EMBOÎTER (*an-boî-té*) v. a. (préf. *en*, et *boîte*). Enchâsser une chose dans une autre : *emboîter des mortaises. Art milit. Emboîter le pas*, marcher serrés les uns derrière les autres, et, *au fig.*, se modeler entièrement sur quelqu'un. ANT. **Déboîter, disloquer.**

EMBOÎTURE (*an*) n. f. Endroit où les choses s'emboîtent.

Digitized by Google

EMBOLIE (*an-bo-lî*) n. f. (gr. *embolê*, obstruction). Oblitération d'un vaisseau par un corps (généralement un caillot) en circulation dans le sang : *une embolie dans l'artère pulmonaire peut causer la mort.*

EMBOLISME (*an-bo-lis-me*) n. m. (gr. *embolismos*). Intercalation d'un mois dans le calendrier des Grecs, pour rétablir la concordance de l'année lunaire avec le cours du soleil.

EMBOLISMIQUE (*an-bo-lis-mi-ke*) adj. Intercalaire. *Mois embolismique*, mois intercalé des Athéniens. *Année embolismique*, année dans laquelle ce mois était intercalé.

EMBONPOINT (*an-bon-poin*) n. m. (préf. *en*, *bon*, et *point*). Etat du corps, surtout en parlant des personnes grasses : *prendre de l'embonpoint.* ANT. **Maigreur, émaciation.**

EMBOQUER (*an-bo-ké*) v. a. (de *en*, et *boque*, pour *bouche*). Gaver les volailles en vue de l'engraissement.

EMBOSSAGE (*an-bo-sa-je*) n. m. Action d'embosser un navire. Position d'un navire embossé.

EMBOSSER (*an-bo-sé*) v. a. (préf. *en*, et *bosse*). Fixer un vaisseau de l'avant et de l'arrière, de manière à lui faire présenter son travers.

EMBOSSURE (*an-bo-su-re*) n. f. Grelin ou câble servant à l'embossage. Nœud fait sur une manœuvre.

EMBOTTELER (*an-bo-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'embottelle*). Mettre en bottes : *embotteler le foin, le chanvre.*

EMBOUCHE (*an*) ou **EMBAUCHE** (*an-bô-che*) n. f. Prairie fertile, où les bestiaux s'engraissent rapidement. (On dit aussi PRÉ D'EMBOUCHE.)

EMBOUCHÉ, E (*an*) adj. Qui parle d'une certaine façon au point de vue de la politesse : *être mal embouché.*

EMBOUCHER (*an-bou-ché*) v. a. (préf. *en*, et *bouche*). Mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. *Fig. Emboucher la trompette*, prendre le ton élevé, sublime.

EMBOUCHOIR (*an*) n. m. Bout concave qui s'adapte à un instrument à vent, lorsqu'on veut en tirer des sons. (Syn. EMBOUCHURE.) Douille qui joint le canon d'une arme portative avec son fût.

Embouchures : 1. D'instrument de cuivre ; 2. De flûte ; 3. De clarinette ; 4. De hautbois ; 5. De tuyau d'orgue.

EMBOUCHURE (*an*) n. f. Entrée d'un fleuve dans la mer, d'une rivière dans un fleuve : *Le Havre est à l'embouchure de la Seine dans la Manche.* Partie du mors qui entre dans la bouche du cheval. Manière d'emboucher un instrument à vent. Partie qu'on adapte à cet instrument pour en jouer.

EMBOUER (*an-bou-é*) v. a. (préf. *en*, et *boue*). Salir de boue : *embouer une muraille.*

EMBOUQUEMENT (*an-bou-ke-man*) n. m. Entrée d'une passe, d'un canal resserré entre deux terres.

EMBOUQUER (*an-bou-ké*) v. n. (préf. *en*, et *bouque*). S'engager dans une passe. Activ. : *embouquer un canal.*

EMBOURBER (*an-bour-bé*) v. a. (de *en*, et *bourbe*). Mettre dans un bourbier : *embourber une voiture. Fig.* Engager quelqu'un dans une mauvaise affaire. **S'embourber** v. pr. S'enfoncer dans la boue. *Fig.* S'empêtrer s'avilir. ANT. **Désembourber.**

EMBOURRAGE (*an-bou-ra-je*), **EMBOURREMENT** (*an-bou-re-man*) n. m. Action de remplir de bourre. ANT. **Débourrage, débourrement.**

EMBOURRER (*an-bou-ré*) v. a. Garnir de bourre.

EMBOURRURE (*an-bou-ru-re*) n. f. Action d'embourrer. Toile qui couvre la matière dont le tapissier embourre certains meubles.

EMBOURSER (*an²bour-sé*) v. a. Mettre en bourse : *embourser une somme.* (Peu us.) *Fig.* Recevoir abondamment : *embourser des coups.* ANT. **Débourser.**

EMBOUT (*an-bou*) n. m. Garniture de métal ou d'une matière quelconque, qu'on met au bout d'une canne ou d'un manche de parapluie.

EMBOUTEILLAGE (*an-bou-tè, ll* mll.) n. m. Action d'embouteiller.

EMBOUTEILLER (*an-bou-tè, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en bouteille. *Fig.* Bloquer des navires dans une rade à goulet étroit en obstruant ce goulet.

EMBOUTER (*an-bou-té*) v. a. Mettre un embout à l'extrémité d'une canne.

EMBOUTIR (*an*) v. a. (de *en*, et *bout*). Courber à froid, de manière à rendre convexe d'un côté et concave de l'autre : *casserole en cuivre embouti.* Revêtir d'une garniture métallique : *emboutir une corniche.*

EMBOUTISSAGE (*an-bou-ti-sa-je*) n. m. Action d'emboutir les métaux.

EMBOUTISSEUR (*an-bou-ti-seur*) n. m. Ouvrier qui emboutit.

EMBOUTISSOIR (*an-bou-ti-soir*) n. m. ou **EMBOUTISSEUSE** (*an-bou-ti-seu-ze*) n. f. Marteau, machine pour emboutir.

EMBRANCHEMENT (*an-bran-che-man*) n. m. Division du tronc d'arbre en plusieurs branches. Réunion de chemins qui se croisent. Subdivision d'une voie ferrée en voies secondaires. Ramification de tuyaux. *Fig.* Division principale d'une science, d'une série classée, etc., d'un règne de la nature, etc. : *les vertébrés forment un grand embranchement du règne animal.*

EMBRANCHER (*an-bran-ché*) v. a. (de *en*, et *branche*). Joindre ensemble plusieurs routes ou plusieurs tuyaux.

EMBRAQUER (*an-bra-ké*) v. a. Tirer sur un cordage pour le raidir.

EMBRASEMENT (*an-bra-ze-man*) n. m. Vaste incendie. *Fig.* Troubles, désordre dans un Etat.

EMBRASER (*an-bra-zé*) v. a. (de *en*, et *braise*). Mettre en feu. *Fig.* Exciter d'ardentes discussions dans : *embraser un Etat.* Exciter une ardente passion chez.

EMBRASSADE (*an-bra-sa-de*) n. f. Action de deux personnes qui s'embrassent.

EMBRASSE (*an-bra-se*) n. f. Cordon ou bande qui sert à retenir un rideau. *Blas.* Pièce honorable qui est une chape ouverte vers l'un des flancs de l'écu. (V. la planche BLASON.)

EMBRASSEMENT (*an-bra-se-man*) n. m. Action d'embrasser, de s'embrasser.

EMBRASSER (*an-bra-sé*) v. a. (de *en*, et *bras*). Serrer dans ses bras. Donner un baiser. *Fig.* Environner, ceindre : *l'océan embrasse la terre.* Contenir, renfermer : *l'étude de la philosophie embrasse tout.* Adopter, choisir : *embrasser une religion, un parti.* Entreprendre : *qui trop embrasse mal étreint.*

EMBRASSEUR, EUSE (*an-bra-seur, eu-ze*) adj. Qui aime à embrasser.

EMBRASURE (*an-bra-zu-re*) n. f. (de *embraser*, pour *ébraser*). Ouverture d'une porte, d'une fenêtre. Ouverture pratiquée dans un ouvrage de fortification pour tirer le canon. *Mar.* Syn. de SABORD.

EMBRAYAGE (*an-brè-ia-je*) n. m. Action d'embrayer. Mécanisme permettant d'embrayer ou de désembrayer. ANT. **Débrayage.**

EMBRAYER (*an-brè-ie*) v. a. (préf. *en*, et *braie*. — Se conj. comme *balayer.*) Etablir la communication entre le moteur d'une machine et les organes qu'il doit mettre en mouvement. ANT. **Débrayer.**

EMBRAYEUR (*an-brè-ieur*) n. m. Appareil pour embrayer.

EMBRÈVEMENT (*an, man*) ou **EMBREUVEMENT** (*an, man*) n. m. Assemblage de deux pièces de bois se rencontrant obliquement et dans lequel la pénétration a la forme d'un prisme triangulaire.

EMBREVER (*an-brè-vé*) v. a. (Change *e* muet en *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'embrève.*) Joindre par un embrèvement.

EMBRIGADEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrigader.

EMBRIGADER (*an, dé*) v. a. Mettre en brigade. *Fig.* Réunir sous une direction commune : *embrigader des partisans.*

EMBROCATION (*an, si-on*) n. f. (gr. *embrokhê*, enveloppe humide). *Méd.* Fomentation faite sur une partie malade, avec un liquide gras, huileux.

EMBROCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'embrocher : *l'embrochement d'un poulet.*

EMBROCHER (*an-bro-ché*) v. a. (préf. *en*, et *broche*). Mettre en broche. Percer d'outre en outre. ANT. **Débrocher.**

EMBRONCHER (*an-bron-ché*) v. a. (de *en*, et *broncher*). Placer des tuiles, des ardoises, de façon qu'elles s'emboîtent les unes dans les autres.

EMBROUILLAMINI n. m. V. BROUILLAMINI.

Digitized by Google

EMBROUILLEMENT (*an-brou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'embrouiller. Embarras, confusion.

EMBROUILLER (*an-brou, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en désordre. Mettre de la confusion, de l'obscurité. **S'embrouiller** v. pr. Perdre le fil de ses idées : *s'embrouiller dans une démonstration.* ANT. **Débrouiller, éclaircir.**

EMBROUSSAILLÉ, E (*an-brou-sa, ll* mll., *é*) adj. Embarrassé de broussailles. Très mêlé, compliqué.

EMBRUNÉ, E (*an*) adj. Couvert de bruine.

EMBRUMER (*an-bru-mé*) v. a. Envelopper de brumes, de brouillards. *Fig.* Assombrir, attrister.

EMBRUN (*an*) n. m. Ciel couvert de brouillard. Pluie fine que forment les vagues en se brisant.

EMBRUNIR (*an*) v. a. Donner une couleur brune, trop brune : *la nuit tombante embrunit le ciel.*

EMBRYOGÉNIE (*an, jé-ni*) n. f. (gr. *embruon*, embryon, et *genos*, naissance). Série des formes par lesquelles passe un organisme animal ou végétal, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOGÉNIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'embryogénie : *développement embryogénique.*

EMBRYOGÉNISTE (*an, nis-te*) n. m. Celui qui s'occupe d'embryogénie.

EMBRYOLOGIE (*an, ji*) n. f. Science qui s'occupe du développement des organismes, depuis l'état d'œuf ou de spore jusqu'à l'état adulte.

EMBRYOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'embryologie.

EMBRYON (*an*) n. m. Fœtus commençant à se former. Plante en germe. *Fig.* Personne de très petite taille, de peu de valeur ou d'importance. *Fig.* Germe, origine : *la famille est l'embryon de l'État.*

EMBRYONNAIRE (*an-bri-o-né-re*) adj. Qui a rapport à l'embryon. *Fig.* Qui est à l'état rudimentaire.

EMEU, E (*an*) adj. Dont les couleurs sont ternes : *tableau embu.* N. m. Ton terne ou noir d'un tableau embu.

EMBÛCHE (*an*) n. f. (préf. *en*, et *bûche*). Piège : *tendre des embûches.* Autref. embuscade.

EMBÛCHER (S') [*san-bû-ché*] v. pr. Se dit du cerf qui entre dans le bois.

EMBUSCADE (*an-bus-ka-de*) n. f. Lieu où l'on a caché une troupe pour surprendre, attaquer l'ennemi : *le chevalier d'Assas tomba dans une embuscade.* Cette troupe elle-même.

EMBUSQUER (*an-bus-ké*) v. a. Mettre en embuscade. **S'embusquer** v. pr. Se mettre en embuscade.

ÉMÉCHER (*ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en mèches : *émécher des cheveux. Fam. Etre éméché,* être dans un état voisin de l'ivresse.

ÉMENDATION (*man-da-si-on*) n. f. (de *émender*). Correction d'un texte.

ÉMENDER (*man-dé*) v. a. (lat. *emendare*). *Dr.* Corriger, réformer : *émender un terte.*

ÉMERALDINE n. f. Couleur bleue de teinte pâle.

ÉMERAUDE (*ró-de*) n. f. (lat. *smaragdus*). Pierre précieuse d'une belle couleur verte. *L'île d'émeraude,* l'Irlande, à cause de la richesse de sa végétation.

ÉMERGEMENT (*mèr-je-man*) n. m. Syn. de ÉMERSION. (Peu us.).

ÉMERGENCE (*mèr-jan-se*) n. f. Etat de ce qui émerge. *Point d'émergence,* point où un rayon lumineux sort du milieu qu'il traverse.

ÉMERGENT (*mèr-jan*), **E** adj. Qui émerge. *Physiq.* Qui sort d'un milieu après l'avoir traversé : *rayons émergents.* ANT. **Immergent.**

ÉMERGER (*mèr-jé*) v. n. (lat. *emergere.* — Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il émergea, nous émergeons.*) Se montrer au-dessus de l'eau : *rocher qui émerge à peine.* Sortir d'un milieu. *Fig.* Se manifester : *la vérité émerge peu à peu.*

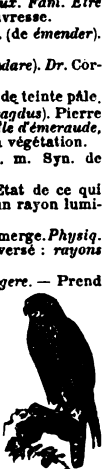
Émerillon.

ÉMERI n. m. (ital. *smeriglio*). Corindon granulaire fort dur qui, réduit en poudre, sert à polir, à user les métaux, le diamant, etc. *Bouchon à l'émeri*, bouchon usé sur le flacon même à l'aide de l'émeri, pour que le bouchage soit parfait.

ÉMERILLON (*ll* mll.) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de faucon vif et hardi du genre hobereau. *Mar.* Sorte de croc, tournant sur un bout de chaîne, dont on se sert pour la pêche des requins. Crochet simple ou double, employé par les pêcheurs et susceptible de tourner sur lui-même. Petite pièce d'artillerie ancienne. *Croc, poulie à émerillon,* croc, poulie tournant sur elle-même.

ÉMERILLONNÉ, E (*ri, ll* mll., *o-né*) adj. Gai, vif comme un émerillon.

ÉMÉRITAT (*ta*) n. m. Etat, prérogative d'un fonctionnaire émérite.

ÉMÉRITE adj. (du lat. *emeritus*, ancien soldat). Se disait d'un fonctionnaire en retraite, jouissant des honneurs de son titre : *professeur émérite. Fig.* Qui a une longue pratique d'une chose éminente : *calculateur émérite.*

ÉMERSION (*mèr*) n. f. (lat. *emersio*). Mouvement d'un corps sortant d'un fluide dans lequel il était plongé. *Astr.* Réapparition d'un astre éclipsé. ANT. **Immersion.**

ÉMERVEILLEMENT (*mèr-vè, ll* mll., *e-man*) n. m. Etat de celui qui est émerveillé.

ÉMERVEILLER (*mèr-vè, ll* mll., *é*) v. a. Etonner, inspirer de l'admiration : *Mozart enfant émerveillait ses auditeurs par sa virtuosité précoce.* ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ÉMÉTIQUE adj. (gr. *emetikos*). Qui fait vomir. N. m. Vomitif composé de tartrate de potasse et d'antimoine.

ÉMÉTISER (*zé*) v. a. Mettre de l'émétique dans : *émétiser une potion.* Donner de l'émétique à : *émétiser un malade.*

ÉMÉTO-CATHARTIQUE adj. Se dit d'un remède qui est en même temps vomitif et curatif. N. m. : *un émeto-cathartique.*

ÉMETTEUR (*mè-teur*) n. et adj. m. Celui qui émet : *l'émetteur d'un effet de commerce.*

ÉMETTRE (*mè-tre*) v. a. (préf. *é*, et *mettre*. — Se conj. comme *mettre.*) Produire au dehors : *émettre des rayons.* Mettre en circulation : *émettre de la fausse monnaie.* Exprimer : *les conseils d'arrondissement émettent des vœux.*

Émeu.

ÉMEU n. m. Genre d'oiseaux coureurs australiens, qui atteignent deux mètres de haut.

ÉMEULAGE n. m. Action d'émeuler la nacre.

ÉMEUTE n. f. Mouvement insurrectionnel : *l'émeute de juillet 1830 dégénéra en révolution.*

ÉMEUTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Agent de sédition, d'émeute. Adjectiv.: *harangue émeutière.*

ÉMIER (*mi-é*) v. a. (préf. *é*, et *mie*. — Se conj. comme *prier.*) Réduire en petites parties en froissant entre les doigts.

ÉMIETTEMENT (*mi-è-te-man*) n. m. Action d'émietter, d'éparpiller. Son résultat.

ÉMIETTER (*mi-è-té*) v. a. Réduire en miettes.

ÉMIGRANT (*gran*), **E** n. Qui émigre : *l'Irlande fournit de nombreux émigrants.* ANT. **Immigrant.**

ÉMIGRATION (*si-on*) n. f. Action d'émigrer : *l'émigration a dépeuplé les départements alpins de la France.* Personnes émigrées. *Spécialem.* Sortie de France des nobles pendant la Révolution : *l'émigration commença au lendemain de la prise de la Bastille.* (V. *Part. hist.*) Passage annuel de certains animaux d'une contrée dans une autre : *l'émigration des hirondelles.* ANT. **Immigration.**

ÉMIGRÉ, E n. et adj. Qui a émigré. Noble émigré pendant la Révolution. V. ÉMIGRATION (*part. hist.*).

ÉMIGRER (*gré*) v. n. (lat. *e*, hors de, et *migrare*, s'en aller). Quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. Changer de climat, en parlant de certains animaux : *les alouettes émigrent chaque année.* ANT. **Immigrer.**

ÉMINCÉ n. m. Ragoût de viandes coupées en tranches minces : *un émincé de gigot.*

ÉMINCER (*sé*) v. a. (préf. *é*, et *mince*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il émingа, nous émingons.*) Couper par tranches minces.

Digitized by Google

ÉMINEMMENT (*na-man*) adv. Au plus haut point; excellemment.

ÉMINENCE (*nan-se*) n. f. (de *éminent*). Élévation de terrain. *Par ext.* Saillie quelconque. *Fig.* Supériorité morale. Titre des cardinaux. *L'Éminence grise*, le P. Joseph du Tremblay, conseiller de Richelieu. ANT. **Creux, dépression, bas-fond.**

ÉMINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *eminens;* de *eminere*, dominer). Elevé : *lieu éminent.* Supérieur : *savoir éminent.* ANT. **Abject, inférieur, infime.**

ÉMINENTISSIME (*nan-ti-si-me*) adj. Très éminent. Titre des cardinaux.

ÉMIR n. m. (m. ar. signif. *chef*). Titre des descendants de Mahomet. Titre des grands officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, etc.

ÉMISSAIRE (*mi-sè-re*) n. m. (lat. *emissus;* de *emittere*, envoyer dehors). Agent chargé d'une mission : *être prévenu par un émissaire.* Canal qui sert à vider un lac, un bassin, etc. Adj. *Bouc émissaire*, v. BOUC.

ÉMISSIF (*mi-sif*), **IVE** adj. Qui a la faculté d'émettre : *pouvoir émissif.*

ÉMISSION (*mi-si-on*) n. f. (de *émissif*). Action d'émettre, de livrer à la circulation : *émission d'actions ; émission de chaleur. Méd. Emissions sanguines*, saignées. *Gram. Emission de voix*, production d'un son articulé : *une syllabe se prononce d'une seule émission de voix.*

EMMAGASINAGE (*an-ma-gha-zi*) ou **EMMAGASINEMENT** (*an-ma-gha-zi-ne-man*) n. m. Action d'emmagasiner.

EMMAGASINER (*an-ma-gha-zi-né*) v. a. Mettre en magasin. *Fig.* Amasser. Accumuler en soi : *emmagasiner des souvenirs.*

EMMAIGRIR (*an-mè*) v. a. Rendre maigre. (Peu us.) ANT. **Engraisser.**

EMMAILLOTEMENT (*an-ma, ll* mll., *o-te-man*) n. m. Manière ou action d'emmailloter : *l'emmaillotement des enfants.*

EMMAILLOTER (*an-ma, ll* mll., *o-té*) v. a. Mettre en maillot. Envelopper dans des langes : *Emmailloter un bébé. Fig.* Serrer étroitement. ANT. **Démailloter.**

EMMANCHEMENT (*an-man-che-man*) n. m. Action d'emmancher. Manière dont les membres sont attachés au tronc.

EMMANCHER (*an-man-ché*) v. a. Mettre un manche à : *emmancher une serpe. Fig.* Mettre en train : *Emmancher une affaire.* ANT. **Démancher.**

EMMANCHEUR (*an-man*) n. m. Ouvrier qui emmanche des outils, des couteaux, etc.

EMMANCHURE (*an-man*) n. f. Ouverture d'un habit, d'une robe, à laquelle on adapte les manches.

EMMANEQUINER (*an-ma-ne-ki-né*) v. a. Mettre dans un mannequin. (Peu us.)

EMMANTELER (*an-man-te-lé*) v. a. (Prend un *è* grave devant une syllabe muette : *j'emmantèle.*) Envelopper d'un manteau. Entourer d'une enceinte fortifiée.

EMMÊLEMENT (*an-mé-le-man*) n. m. Embrouillement. (Peu us.)

EMMÊLER (*an-mé-lé*) v. a. Brouiller, enchevêtrer. *Fig.* Mettre du trouble, de la confusion dans : *emmêler une affaire.* ANT. **Démêler.**

EMMÉNAGEMENT (*an-mé, man*) n. m. Action de transporter et de ranger ses meubles dans un nouveau logement. Distribution de l'espace d'un navire en logements et compartiments. ANT. **Déménagement.**

EMMÉNAGER (*an-mé-na-jé*) v. n. (rad. *ménage.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il emménagea, nous emménageons.*) Transporter ses meubles dans un nouveau logement. V. a. Transporter dans un nouveau logement. Aider à transporter ses meubles : *emménager quelqu'un.* ANT. **Déménager.**

EMMENER (*an-me-né*) v. a. (Se conj. comme *amener.*) Mener du lieu où l'on est dans un autre : *emmener un ami à la campagne.*

EMMENOTTER (*an-me-no-té*) v. a. Mettre les menottes : *emmenotter un voleur.*

EMMÉTRER (*an-mé*) n. m. Action d'emmétrer : *l'emmétrage de cailloux.*

EMMÉTRER (*an-mé-tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Disposer pour être mêtré commodément : *emmétrer des matériaux.*

EMMÉTROPE (*an-mé*) n. et adj. m. Se dit d'un œil humain qui a une vue normale.

EMMÉTROPIE (*an-mé-tro-pi*) n. f. Qualité d'un œil emmétrope.

EMMIELLÉ, E (*an-mi-è-lé*) adj. Enduit de miel. *Fig. Paroles emmiellées*, paroles flatteuses et d'une douceur affectée.

EMMIELLER (*an-mi-è-lé*) v. a. Enduire, mêler de miel : *emmieller une tisane.*

EMMIELLURE (*an-mi-è-lu-re*) n. f. Topique à base de miel, qu'on applique sur le sabot du cheval pour adoucir ou détendre la corne.

EMMITONNER (*an-mi-to-né*) v. a. (de *en*, et *miton*). Envelopper dans quelque chose de moelleux. *Fig.* Circonvenir.

EMMITOUFLER (*an-mi-tou-flé*) v. a. (préf. *en*, et *mitoufle*). Envelopper de fourrures, de vêtements. **S'emmitouffler** v. pr. Se couvrir chaudement.

EMMITRER (*an-mi-tré*) v. a. Donner la mitre à.

EMMORTAISER (*an-mor-tè-zé*) v. a. Loger dans une mortaise.

EMMOTTÉ, E (*an-mo-té*) adj. Dont la racine est entourée d'une motte de terre, en parlant des arbres.

EMMURER (*an-mu-ré*) v. a. (de *en*, et *mur*). Enfermer entre des murailles : *emmurer une ville.*

EMMUSELER (*an-mu-ze-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'emmuselle.*) Mettre une muselière à. *Fig.* Bâillonner, faire taire.

ÉMOI n. m. (de l'anc. v. *esmoyer;* du préf. priv, *ex*, et germ. *magan*, pouvoir). Emotion, souci.

ÉMOLLIENT (*mo-li-an*), **E** adj. (du lat. *emollire*, rendre mou). Qui relâche, détend et amollit : *cataplasme émollient.* N. m. : *faire usage d'émollients.*

ÉMOLUMENT (*man*) n. m. Avantage, profit. Profit casuel. (Vx en ce sens.) Pl. Traitement attaché à un emploi : *recevoir des émoluments.*

ÉMOLUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. *Dr.* Qui concerne les émoluments.

ÉMONCTOIRE (*monk-toi-re*) n. m. (lat. *emunctorium*). Ouverture du corps, donnant issue aux produits des sécrétions ou aux humeurs.

ÉMONDAGE ou **ÉMONDEMENT** (*man*) n. m. Action d'émonder : *l'émondage favorise la croissance des arbres.*

ÉMONDATION (*si-on*) n. f. Épuration des substances médicamenteuses.

ÉMONDER (*dé*) v. a. (lat. *emundare;* de *mundus*, propre). Couper les branches inutiles : *émonder un peuplier. Fig.* Débarrasser du superflu.

ÉMONDES n. f. pl. Branches émondées.

ÉMONDEUR n. m. Qui émonde les arbres.

ÉMONDOIR n. m. Outil pour émonder les arbres.

ÉMORFILAGE n. m. Action d'émorfiler.

ÉMORFILER (*lé*) v. a. Enlever le morfil, les vives arêtes d'une pièce de métal ou de cuir.

ÉMOTIF, IVE adj. Qui a rapport à l'émotion, à la sensibilité : *troubles émotifs.*

ÉMOTION (*si-on*) n. f. (du lat. *emotus*, ému). Trouble, agitation de l'âme. Agitation populaire.

ÉMOTIONNABLE (*si-o-na-ble*) adj. Qui s'émeut facilement : *enfant émotionnable.*

ÉMOTIONNER (*si-o-né*) v. a. Donner, causer de l'émotion : *émotionner par une nouvelle inattendue.* **S'émotionner** v. pr. Eprouver de l'émotion.

ÉMOTIVITÉ n. f. Disposition à s'émouvoir.

ÉMOTTAGE (*mo-ta-je*) ou **ÉMOTTEMENT** (*mo-te-man*) n. m. Action d'émotter.

ÉMOTTER (*mo-té*) v. a. Briser les mottes de terre d'un champ.

ÉMOTTEUR (*mo-teur*) n. m. Machine pour concasser les sucres.

ÉMOTTEUSE (*mo-teu-ze*) n. f. Machine pour écraser les mottes de terre après le labourage.

ÉMOTTOIR (*mo-toir*) n. m. Outil, sorte de batte ou de bâton terminé par une petite masse, pour briser les mottes.

ÉMOUCHER (*ché*) v. a. (préf. *é*, et *mouche*). Débarrasser des mouches : *émoucher un cheval. Escr.* Syn. de DÉMOUCHETER.

Digitized by Google

ÉMOUCHET (*chè*) n. m. Oiseau de proie plus petit que l'épervier.

ÉMOUCHETER (*té*) v. a. Syn. de DÉMOUCHETER.

ÉMOUCHETTE (*chè-te*) n. f. Réseau garni de petites cordes flottantes qui s'agitent aux mouvements du cheval et éloignent ainsi les mouches.

ÉMOUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui émouche.

ÉMOUCHOIR n. m. Queue de cheval attachée à un manche pour émoucher. V. CHASSE-MOUCHES.

ÉMOUDRE v. a. (Se conj. comme *moudre*.) Aiguiser sur une meule : *émoudre un couteau*.

ÉMOULAGE n. m. Action d'émouler les outils.

ÉMOULEUR n. m. Qui aiguise sur la meule les instruments tranchants.

ÉMOULU, E adj. Aiguisé. *Se battre à fer émoulu*, dans les tournois, combattre avec des armes effilées. *Etre frais émoulu de*, être récemment sorti de : *un officier frais émoulu de Saint-Cyr*.

ÉMOUSSER (*mou-sé*) v. a. (préf. *é*, et *mousse* adj.). Rendre moins tranchant, moins aigu. *Fig.* Affaiblir, abattre : *l'oisiveté émousse le courage*. ANT. **Aiguiser, acérer, épointer.**

ÉMOUSTILLER (*mous-ti, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *é*, et *moustille*). *Fam.* Exciter à la gaieté.

ÉMOUVANT (*van*), **E** adj. Qui émeut. ANT. **Calmant, froid.**

ÉMOUVOIR v. a. (lat. *emovere*. — Se conj. comme *mouvoir*, mais le part. pass. [*ému*] n'a pas de circonflexe.) Troubler dans son fonctionnement : *émouvoir le pouls*. Exciter : *émouvoir une sédition*. Causer un trouble de l'âme. *Emouvoir la bile à quelqu'un*, le mettre en colère. **S'émouvoir** v. pr. S'agiter. S'alarmer, se troubler. ANT. **Calmer, refroidir, endurcir.**

EMPAILLAGE (*an-pa, ll* mll., *a-je*) ou **EMPAILLEMENT** (*an-pa, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'empailler : *l'empailage des oiseaux*.

EMPAILLER (*an-pa, ll* mll., *é*) v. a. Garnir ou envelopper de paille : *empailler une chaise*. Remplir de paille la peau d'un animal mort, pour lui conserver ses formes : *empailler un oiseau, un écureuil*. ANT. **Dépailler.**

EMPAILLEUR, EUSE (*an-pa, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Qui empaille.

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *pal*). Action d'empaler. Supplice du pal.

EMPALEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *paler*). Petite vanne de moulin.

EMPALER (*an-pa-lé*) v. a. Enfoncer dans le fondement du supplicié un pieu, ou *pal*, qui traverse les entrailles : *les Turcs empalent les criminels notoires*.

EMPAN (*an*) n. m. (de l'allem. *spannen*, étendre). Espace qui se trouve entre les extrémités du pouce et du petit doigt écartés (de 22 à 24 centimètres).

EMPANACHER (*an, ché*) v. a. Orner d'un panache.

EMPANNER (*an-pa-né*) v. a. Mettre en panne : *empanner un navire*. V. n. Se dit d'un bâtiment qui a ses voiles masquées.

EMPANSEMENT (*an, man*) n. m. *Art vétér.* Sorte de météorisation des bestiaux.

EMPAQUETAGE (*an-pa-ke*) n. m. Action d'empaqueter : *l'empaquetage des hardes*.

EMPAQUETER (*an-pa-ke-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'empaquette*.) Mettre en paquet. ANT. **Dépaqueter.**

EMPARER (S') [*san-pa-ré*] v. pr. (lat. *ante*, avant, et *parare*, préparer). Se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper. *Fig.* : *quelle fureur s'empare de vous?* Accaparer pour son usage personnel. ANT. **Rendre, restituer.**

EMPÂTEMENT (*an, man*) n. m. (de *en*, et *pâte*). Etat de ce qui est empâté : *empâtement de la bouche*. Engraissement d'une volaille avec de la pâte. *Peint.* Epaisseur donnée par des touches superposées.

EMPÂTER (*an-pâ-té*) v. a. Remplir de pâte. Rendre pâteux : *empâter la langue*. Engraisser une volaille.

EMPATTEMENT (*an-pa-te-man*) ou **EMPATTAGE** (*pa-ta-je*) n. m. (de *empatter*). Action d'empatter. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur. Joint qui réunit les torons de deux cordages décommis. Pièces de bois servant de base à une grue.

EMPATTER (*an-pa-té*) v. a. (de *en*, et *patte*). Joindre des pièces de bois au moyen de pattes. Tordre ensemble des torons décommis. Soutenir une grue à l'aide de pièces de bois.

EMPATTURE (*an-pa-tu-re*) n. f. Assemblage de deux pièces à l'aide de pattes, de tenons.

EMPAUMER (*an-pô-mé*) v. a. Recevoir une balle élastique avec la paume de la main, avec la raquette, et la renvoyer fortement. *Fig.* et *fam.* Se rendre maître de l'esprit de quelqu'un : *empaumer un client*. Prendre habilement une affaire.

EMPAUMURE (*an-pô*) n. f. Partie du gant qui couvre la paume de la main. Haut des bois du cerf avec les andouillers.

EMPÊCHANT (*an-pé-chan*), **E** adj. Qui empêche, qui gêne. (Vx.)

EMPÊCHEMENT (*an, man*) n. m. Obstacle. *Dr.* Absence des conditions requises par la loi pour qu'on puisse se marier : *empêchement dirimant*.

EMPÊCHER (*an-pé-ché*) v. a. (du lat. *impedicare*, embarrasser). Apporter de l'opposition. Mettre obstacle : *cela empêchera qu'il n'aille avec vous*. **S'empêcher** v. pr. S'abstenir : *il ne put s'empêcher de rire*. ANT. **Consentir, permettre. Faciliter, favoriser. Encourager, aider.**

EMPÊCHEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Qui empêche. *Fam. Empêcheurs de danser en rond*, les ennemis de la gaieté, les gêneurs.

EMPEIGNE (*an-pè-gne*) n. f. Le dessus du soulier, depuis le cou-de-pied jusqu'à la pointe.

EMPELLEMENT (*an-pè-le-man*) n. m. Bonde ou vanne qui retient l'eau d'un étang.

EMPELOTER (*an, té*) v. a. Mettre en pelote.

EMPENNÉ, ÉE (*an-pèn-né*) adj. (de *en*, et *penne*). Garni de plumes : *flèche empennée*.

EMPENNELER (*an-pè-ne-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'empennelle*.) Mouiller ensemble deux ancres inégales, la plus petite étant placée en avant de la grosse et amarrée à celle-ci.

EMPENNELLE (*an-pè-né-le*) n. f. Petite ancre empennelée sous une ancre plus grosse.

EMPENNER (*an-pèn-né*) v. a. (de *en*, et *penne*). Garnir de plumes, en parlant des flèches. ANT. **Désempenner.**

EMPEREUR (*an*) n. m. (lat. *imperator*; de *imperare*, commander). Chef, souverain d'un empire : *Napoléon se fit décerner par le Sénat le titre d'empereur*. (Le fém. est *impératrice*.) V. IMPÉRIAL.

EMPERLER (*an-pèr-lé*) v. a. Garnir de perles. *Fig.* Couvrir de gouttes : *la sueur emperle ses joues*.

EMPESAGE (*an-pe-za-je*) n. m. Action d'empeser.

EMPESÉ, E (*an-pe-zé*) adj. *Fig.* Raide, affecté : *avoir l'air empesé*. Peu naturel : *style empesé*.

EMPESER (*an-pe-zé*) v. a. (de *en*, et *poix*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *j'empèse*.) Apprêter avec de l'empois. ANT. **Désempeser.**

EMPESEUR, EUSE (*an-pe-zeur, eu-ze*) n. Qui empèse.

EMPESTER (*an-pès-té*) v. a. Infecter de la peste ou d'un autre mal contagieux. *Fig.* Infecter de mauvaise odeur. Souiller, corrompre : *empester le monde de mauvaises doctrines*. ANT. **Embaumer, désempester, désinfecter.**

EMPÉTRACÉES (*an, sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, voisine des euphorbiacées. S. une *empétracée*.

EMPÊTRE (*an*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbustes à baies noires comestibles.

EMPÊTRER (*an-pé-tré*) v. a. (de *en*, et du lat. *pastorium*, entrave). Entraver les pieds. *Fig.* Engager d'une façon malheureuse : *empêtrer quelqu'un dans une méchante affaire*. Gêner, embarrasser. **S'empêtrer** v. pr. S'embarrasser.

EMPHASE (*an-fa-ze*) n. f. (du gr. *emphasis*, apparence). Pompe affectée dans le discours ou le ton : *Racine a raillé dans ses* Plaideurs *l'emphase des avocats de son temps*. ANT. **Simplicité, naturel.**

EMPHATIQUE (*an*) adj. Qui a de l'emphase ; ampoulé, boursouflé : *discours emphatique*. Qui est employé par emphase : *terme, mot pris dans un sens emphatique*. ANT. **Naturel, simple.**

EMPHATIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Avec emphase : *parler emphatiquement*.

EMPHYSÉMATEUX, EUSE (*an-fi-zé-ma-teû*,

Digitized by Google

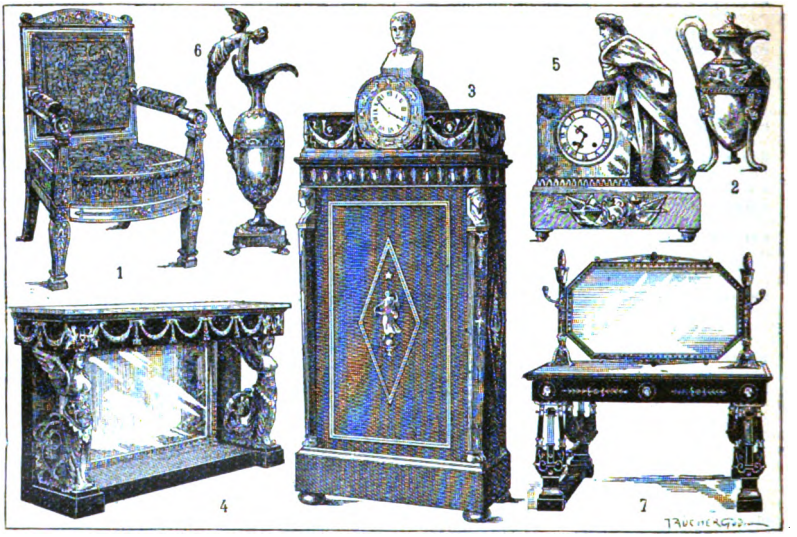

Style empire : 1. Fauteuil en bois doré, garni de satin broché (Trianon) ; 2. Cafetière, porcelaine et bronze doré ; 3. Secrétaire de Napoléon Ier (Mobilier national) ; 4. Console avec glace (Mobilier national) ; 5. Pendule ; 6. Aiguière du service de Napoléon Ier (château de Compiègne) ; 7. Table de toilette (Mobilier national).

eu-ze) n. et adj. Qui est atteint d'emphysème. Qui présente les caractères de l'emphysème.

EMPHYSÈME (*an-fi-zé-me*) n. m. (du gr. *emphusêma*, gonflement). *Méd.* Gonflement produit par l'introduction de l'air ou le développement d'un gaz dans le tissu cellulaire. *Emphysème pulmonaire*, dilatation anormale des canalicules et des vésicules pulmonaires.

EMPHYTÉOSE (*an, é-ze*) n. f. (gr. *emphuteusis*). Bail à long terme qui diffère du bail ordinaire en ce qu'il confère un droit d'hypothèque cessible et saisissable.

EMPHYTÉOTE (*an*) n. Preneur à bail emphytéotique.

EMPHYTÉOTIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'emphytéose : *bail emphytéotique*.

EMPIÈCEMENT (*an-pié-se-man*) n. m. Pièce rapportée dans le haut d'une chemise, d'un corsage, etc.

EMPIERREMENT (*an-pié-re-man*) n. m. Action d'empierrer une route. Lit de pierres cassées dont on recouvre les routes. Syn. MACADAM.

EMPIERRER (*an-pié-ré*) v. a. Couvrir d'une couche de pierres : *empierrer un chemin*.

EMPIÉTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'empiéter ; son résultat : *les empiétements sont la source de nombreux procès*. Extension progressive d'un objet sur un autre : *l'empiétement de la mer sur les terres*.

EMPIÉTER (*an-pié-té*) v. a. (de *en*, et *pied*. — Se conj. comme *accélérer*.) Usurper sur la propriété d'autrui : *empiéter un terrain*. V. n. : *empiéter sur son voisin*. *Fig.* S'arroger des droits qu'on n'a pas : *empiéter sur quelqu'un*.

EMPIFFRER (*an-pi-fré*) v. a. (de *en*, et *piffre*). *Pop.* Bourrer de nourriture. Rendre très gras.

EMPILEMENT (*an, man*) ou **EMPILAGE** (*an*) n. m. Action d'empiler.

EMPILER (*an-pi-lé*) v. a. Mettre en pile : *empiler des fagots, des livres*.

EMPILEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui ou celle qui empile des marchandises.

EMPIRE (*an*) n. m. (lat. *imperium* ; de *imperare*, commander). Commandement, autorité : *exercer un empire despotique*. Souverain pouvoir : *se démettre de l'empire*. État gouverné par un souverain qui porte le titre d'empereur. V. Empire (*part. hist.*). Nation, pays qui a pour souverain un empereur : *empire d'Autriche*. *Fig.* Influence, prestige : *l'empire de la beauté*. *Style empire*, ornementation artistique dans le style du premier Empire. **Bas-Empire.** V. BYZANTIN (*part. hist.*). — Style empire. Dès la Révolution, grâce à une connaissance plus exacte de l'antiquité, et sous l'influence particulière du peintre David, l'art décoratif, déjà simplifié à la fin du règne de Louis XVI, se caractérisa par des contours et des profils plus sobres et plus sévères. Les murs furent ornés de fresques. Les sièges, les guéridons, les meubles prirent des formes antiques et reçurent des ornements empruntés aux anciens. Cette pseudo-antiquité, traduite en bois d'acajou garni de bronzes dorés, fut adoptée par Napoléon et constitua le style empire. Les architectes Percier et Fontaine dirigèrent en ce sens l'ameublement des résidences impériales. Le style empire, malgré sa raideur, ne manque pas d'une certaine grandeur.

EMPIRER (*an-pi-ré*) v. a. Rendre pire. V. n. Devenir pire : *son mal empire*. — Prend l'auxil. *avoir* ou *être*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. ANT. **Améliorer, amender.**

EMPIRIQUE (*an*) adj. (gr. *empeirikos*). Qui s'appuie sur l'expérience et non sur une théorie raisonnée : *la médecine empirique*. N. m. Philosophe qui fait dériver toutes les idées de l'expérience : *Condillac est un empirique*. (On dit mieux dans ce sens EMPIRISTE.) Guérisseur, charlatan.

EMPIRIQUEMENT (*an, ke-man*) adv. Par la seule expérience.

EMPIRISME (*an-pi-ris-me*) n. m. Usage exclusif de l'expérience, sans théorie ni raisonnement. Charlatanisme. *Philos.* Système qui place dans l'expérience notre seule source de connaissance. ANT. **Dogmatisme, méthodisme.**

EMPIRISTE (*an-pi-ris-te*) n. m. Philosophe ou médecin partisan de l'empirisme.

EMPLACEMENT (*an-pla-se-man*) n. m. Lieu, place pour un édifice à construire. Place d'un édifice, d'une ville disparus : *l'emplacement de Troie a été retrouvé près d'Hissarlik*.

EMPLANTURE (*an*) n. f. *Mar.* Massif de bois dans lequel repose le pied des mâts.

EMPLASTIQUE (*an-plas-ti-ke*) adj. Qui a les caractères de l'emplâtre.

Digitized by Google

EMPLÂTRE (*an*) n. m. (gr. *emplastron*). Onguent, topique étendu sur un morceau de linge ou de peau, pour être appliqué sur la partie malade. *Fig.* et *fam.* Personne maladive, sans énergie.

EMPLÂTRER (*an-plâ-tré*) v. a. *Méd.* Mettre un emplâtre. (Peu us.)

EMPLETTE (*an-plè-te*) n. f. (lat. pop. *implicita*). Achat de marchandises : *faire des emplettes.* Marchandises mêmes.

EMPLIR (*an*) v. a. Rendre plein. *Fig.* Combler : *emplir de joie.* ANT. **Désemplir, vider.**

EMPLISSAGE (*an-pli-sa-je*) n. m. Syn. de REMPLISSAGE. (Peu us.)

EMPLOI (*an*) n. m. Usage qu'on fait d'une chose. Manière de l'employer : *emploi d'une somme, d'un mot.* Charge, fonction : *obtenir un emploi.* Occupation : *donner de l'emploi. Théât.* Rôles d'un même caractère : *emploi de père noble. Double emploi,* répétition inutile : *compte qui fait double emploi.*

EMPLOYABLE (*an-ploi-ia-ble*) adj. Qu'on peut employer : *matériaux employables.*

EMPLOYÉ, E (*an-ploi-ié*) n. et adj. Qui remplit un emploi : *un employé ; demoiselle employée de magasin.*

EMPLOYER (*an-ploi-ié*) v. a. (lat. *implicare*. — Se conj. comme *aboyer.*) Faire usage : *employer des termes impropres.* Donner de l'occupation : *employer mille ouvriers.* Se servir de l'appui : *employer ses protecteurs.*

EMPLOYEUR, EUSE (*an-ploi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui emploie et rétribue le travail d'autrui.

EMPLUMÉ, E (*an*) adj. (de *emplumer*). *Bête emplumée,* oiseau. Qui a les jambes couvertes de plumes.

EMPLUMER (*an-plu-mé*) v. a. Garnir de plumes.

EMPOCHER (*an-po-ché*) v. a. Mettre en poche. *Fig.* et *fam.* Etre réduit à subir : *empocher des coups.* ANT. **Débourser.**

EMPOIGNANT (*an-poi-gnan*), **E** adj. Qui empoigne. Qui émeut vivement : *spectacle empoignant.*

EMPOIGNER (*an-poi-gné*) v. a. (de *en*, et *poing*). Prendre et serrer avec la main. *Fam.* Mettre en état d'arrestation : *empoigner un voleur.*

EMPOINTAGE (*an*) n. m. Action d'empointer.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. a. (de *en*, et *pointe*). Faire la pointe d'une aiguille, d'une épingle.

EMPOINTER (*an-poin-té*) v. a. (de *en*, et *point*). Retenir les plis d'une étoffe par quelques points d'aiguille. *Pop.* Taquiner.

EMPOINTERIE (*an, ri*) n. f. Atelier où l'on empointe les aiguilles et les épingles.

EMPOINTURE (*an*) n. f. Angle des voiles carrées, formé par la ralingue de tête et la ralingue de chute.

EMPOIS (*an-poi*) n. m. (de *empeser*). Colle légère faite avec de l'amidon.

EMPOISE (*an-poi-ze*) n. f. Boîte en fonte sur laquelle reposent les coussinets dans les laminoirs.

EMPOISONNÉ, E (*an-poi-zo-né*) adj. (de *empoisonner*). *Fig.* : *discours empoisonné.*

EMPOISONNEMENT (*an-poi-zo-ne-man*) n. m. Action d'empoisonner. V. CONTREPOISON.

EMPOISONNER (*an-poi-zo-né*) v. a. Donner du poison pour faire mourir : *empoisonner un chien.* Mêler du poison à : *empoisonner des viandes.* Produire l'empoisonnement. Incommoder par la puanteur. *Fig.* Remplir d'amertume : *la jalousie empoisonne la vie.* Corrompre l'esprit, les mœurs : *la flatterie empoisonne le meilleur naturel.* Dénigrer. V. n. Sentir mauvais.

EMPOISONNEUR, EUSE (*an-poi-zo-neur, eu-ze*) n. et adj. Qui empoisonne : *Locuste fut une célèbre empoisonneuse. Par exagér.* Mauvais cuisinier. *Fig.* Qui corrompt les mœurs : *Rousseau accusait les auteurs dramatiques d'être des empoisonneurs publics.*

EMPOISSER (*an-poi-sé*) v. a. (de *empois*). Poisser.

EMPOISSONNEMENT (*an-poi-so-ne-man*) n. m. Action d'empoissonner.

EMPOISSONNER (*an-poi-so-né*) v. a. Peupler de poissons un étang, une rivière.

EMPORTÉ, E (*an*) adj. Violent, irritable, fougueux, colère. ANT. **Calme, paisible, froid.**

EMPORTEMENT (*an, man*) n. m. Mouvement violent, cause par quelque passion : *les emportements de la colère, de la passion.* ANT. **Calme.**

EMPORTE-PIÈCE (*an*) n. m. invar. Instrument propre à découper. *Fig.* : *Style à l'emporte-pièce,* style vif, mordant.

Emporte-pièce.

EMPORTER (*an-por-té*) v. a. (de *en*, et *porter*). Enlever, ôter d'un lieu : *emporter un blessé.* Enlever de vive force : *emporter une place.* Faire disparaître, causer la mort : *une fièvre l'emporta.* Arracher : *le boulet lui emporta la jambe.* Entraîner, pousser : *les passions nous emportent.* Obtenir par préférence : *emporter l'avantage.* Impliquer : *devoir qui emporte un droit. L'emporter,* vaincre, avoir la supériorité. **S'emporter** v. pr. Se laisser aller à la colère. Ne plus obéir au frein, en parlant d'un cheval.

EMPOTAGE (*an*) ou **EMPOTEMENT** (*an, man*) n. m. Action de mettre en pot.

EMPOTÉ, E (*an*) adj. *Pop.* et *fig.* Maladroit, peu actif. Substantiv. : *un empoté.*

EMPOTER (*an-po-té*) v. a. Mettre une plante en pot. ANT. **Dépoter.**

EMPOUILLES (*an-pou, ll* mll.) n. f. pl. *Dr. cout.* Récoltes sur pied, par opposition aux fruits récoltés, qui s'appelaient *dépouilles.*

EMPOURPRER (*an-pour-pré*) v. a. Colorer de pourpre ou de rouge : *visage empourpré de colère.*

EMPREINDRE (*an-prin-dre*) v. a. (lat. *imprimere.* — Se conj. comme *craindre.*) Imprimer : *empreindre ses pas sur la neige, son image dans le cœur de quelqu'un.*

EMPREINTE (*an-prin-te*) n. f. Figure, marque, trace en creux ou en relief : *l'empreinte d'un cachet. Fig.* Marque, caractère distinctif : *cet ouvrage porte l'empreinte du génie.*

EMPRESSÉ, E (*an-prè-sé*) adj. et n. Qui se hâte. Qui se donne du mouvement. Qui montre une civilité attentive : *un cavalier empressé auprès des dames.*

EMPRESSEMENT (*an-prè-se-man*) n. m. Zèle, ardeur. ANT. **Lenteur, mollesse, indifférence.**

EMPRESSER (S') [*san-prè-sé*] v. pr. Agir avec ardeur, avec zèle. Se hâter. Montrer une civilité attentive : *courtisans qui s'empressent autour d'un ministre puissant.*

EMPRISE (*an-pri-ze*) n. f. Entreprise. (VX.) Action de prendre des terrains par expropriation. ANT. **Elargissement, libération.**

EMPRISONNEMENT (*an-pri-zo-ne-man*) n. m. Action de mettre en prison.

EMPRISONNER (*an-pri-zo-né*) v. a. Mettre en prison : *Louis XI emprisonna La Balue dans une cage de fer.* Empêcher de sortir. *Fig.* Enfermer, contenir, tenir à l'étroit. ANT. **Délivrer, élargir, libérer.**

EMPRUNT (*an-prun*) n. m. Action d'emprunter : *faire, contracter un emprunt.*

EMPRUNTÉ, E (*an*) adj. Embarrassé, contraint : *air emprunté.* Qui n'est pas naturel : *éclat emprunté.* Supposé : *nom emprunté.* ANT. **Aisé, facile, naturel.**

EMPRUNTER (*an-prun-té*) v. a. (du lat. *promutuari,* même sens). Obtenir à titre de prêt : *emprunter de l'argent à quelqu'un. Fig.* Recevoir de : *la lune emprunte sa lumière du soleil.* S'aider d'un secours étranger : *emprunter la main d'un secrétaire.* Se parer de : *emprunter les apparences de la vertu.* Tirer : *emprunter une pensée à un auteur.*

EMPRUNTEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui emprunte. Qui a l'habitude d'emprunter. ANT. **Prêteur.**

EMPUANTIR (*an*) v. a. (de *en*, et *puant*). Rendre puant. (Peu us.) ANT. **Embaumer, parfumer.**

EMPUANTISSEMENT (*an, ti-se-man*) n. m. Etat d'une chose qui s'empuantit : *l'empuantissement des eaux.* (Peu us.)

EMPYÈME (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *puon*, pus). *Méd.* Amas de pus dans la cavité des plèvres. Opération par laquelle on enlève ce pus. Syn. THORACENTÈSE.

EMPYRÉE (*an-pi-ré*) n. m. (gr. *en*, dans, et *pur*, feu). Partie la plus élevée du ciel, habitée par les dieux. *Poét.* Firmament. Adjectiv. : *le ciel empyrée.*

EMPYREUMATIQUE (*an*) adj. Tenant de l'empyreume : *huile empyreumatique.*

EMPYREUME (*an*) n. m. (gr. *empureuma ;* de *en*, dans, et *pur*, feu). *Chim.* Saveur et odeur âcre, désagréable, que contracte une matière organique soumise à l'action d'un feu violent.

Digitized by Google

ÉMULATEUR, TRICE n. et adj. Personne animée par l'émulation. (Peu us.)

ÉMULATION (*si-on*) n. f. (lat. *æmulatio*). Sentiment qui porte à rivaliser avec quelqu'un ou avec quelque chose : *on encourage l'émulation chez les écoliers; l'émulation est un aiguillon à la vertu.*

ÉMULE n. et adj. (lat. *æmulus*). Personne qui cherche à en égaler une autre : *Racine fut l'émule de Corneille.* Concurrent, rival. Qui atteint ou qui est près d'atteindre au mérite d'un autre.

ÉMULGENT (*jan*), **E** adj. (lat. *emulgere*, traire). Se dit des vaisseaux qui appartiennent aux reins.

ÉMULSEUR n. m. Appareil de laiterie. Appareil pour élever les liquides corrosifs.

ÉMULSIF, IVE adj. Se dit des semences d'où l'on peut tirer l'huile par expression. N. m. : *un émulsif.*

ÉMULSINE ou **SYNAPTASE** n. f. *Méd.* Diastase ou ferment soluble de divers pruniers.

ÉMULSION n. f. (du lat. *emulsus*, trait). Préparation chimique liquide ayant la couleur et la consistance du lait, et que l'on obtient par un mélange d'eau et de substances huileuses ou résineuses.

ÉMULSIONNER (*o-né*) v. a. Faire passer à l'état d'émulsion : *émulsionner une potion.*

ÉMYDE n. f. Tortue d'assez grande taille, d'Europe et d'Amérique. (V. la planche REPTILES.)

EN (*an*) prép. qui a à peu près les sens de *dans* (lat. *in*). Elle indique le lieu, la situation, l'ordre, l'espèce, le temps, la matière, l'état, la forme, etc.

EN (*an*) pron. relat. invar. (lat. *inde*). De lui, d'elle, d'eux, d'elles, de là, à cause de cela, etc.

ÉNALLAGE (*nal-la-je*) n. f. (gr. *enallagé*). *Gram.* Figure de construction qui consiste dans l'emploi d'un temps, d'un mode, d'un nombre, d'un genre pour un autre. Ex. : *ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.* (Peu us.)

ENAMOURER (*an-na-mou-ré*) v. a. Inspirer de l'amour à. **S'enamourer** v. pr. Devenir amoureux.

ÉNARTHROSE (*trô-ze*) n. f. *Méd.* Articulation mobile de forme sphérique.

ENCABANAGE (*an*) n. m. Action de placer les vers à soie sur des claies ou sur des bruyères.

ENCABANER (*an, né*) v. a. Faire l'encabanage des vers à soie.

ENCABLURE (*an*) n. f. (de *en*, et *câble*). *Mar.* Distance de 120 brasses (environ 200 m.).

ENCADREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encadrer. Ce qui encadre : *l'encadrement d'une porte.* Bordure : *encadrement de gazon.* Ornement en saillie, qui entoure certains membres d'architecture. *Fig.* Milieu.

ENCADRER (*an-ka-dré*) v. a. Mettre dans un cadre. *Fig.* Envelopper, isoler. Entourer et faire ressortir. *Milit.* Faire entrer dans les cadres de l'armée : *la Révolution encadra dans l'ancienne armée les volontaires de 92.*

ENCADREUR (*an*) n. m. Celui qui fait ou qui pose des cadres.

ENCAGEMENT (*an, man*) n. m. Mise en cage.

ENCAGER (*jé*) v. a. (Prend un e muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encagea, nous encageons.*) Mettre en cage : *encager un serin. Fig.* et *fam.* Mettre en prison.

ENCAISSABLE (*an-ké-sa-ble*) adj. Qui peut être encaissé.

ENCAISSAGE (*an-ké-sa-je*) n. m. Action d'encaisser une plante.

ENCAISSANT (*an-ké-san*), **E** adj. Qui forme encaissement : *roches encaissantes.*

ENCAISSE (*an-ke-se*) n. f. Argent, valeurs en caisse. *Encaisse métallique*, valeurs en or et en argent.

ENCAISSÉ, E (*an-ke-sé*) adj. Qui a des bords escarpés : *chemin encaissé; rivière encaissée.*

ENCAISSEMENT (*an-ké-se-man*) n. m. Action de mettre en caisse. Action d'encaisser de l'argent, des valeurs. Etat d'une rivière, d'une route encaissée.

ENCAISSER (*an-ke-sé*) v. a. Enfermer dans une caisse : *encaisser des marchandises.* Mettre en caisse des billets de banque, de l'argent, etc. : *encaisser un effet.* ANT. **Débourser, payer, solder.**

ENCAISSEUR (*an-ké-seur*) n. m. Négociant qui encaisse : *l'encaisseur d'un effet.*

ENCALMINÉ, E (*an*) adj. (de *en*, et *calme*). *Mar.* Arrêté par le calme : *navire encalminé.*

ENCAN (*an*) n. m. (du lat. *in quantum*, à combien). Vente à l'enchère : *vendre des meubles à l'encan. Fig.* Trafic honteux : *mettre sa conscience à l'encan.*

ENCANAILLEMENT (*an-ka-na, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'encanailler, de s'encanailler. (Peu us.)

ENCANAILLER (*an-ka-na, ll* mll., *é*) v. a. Mêler avec la canaille. Prendre des allures canailles.

ENCAPER (*an-ka-pé*) v. n. Passer entre deux caps. V. a. Engager entre deux caps.

ENCAPUCHONNER (*an, cho-né*) v. a. Couvrir d'un capuchon.

ENCAQUEMENT (*an-ka-ke-man*) n. m. Action de mettre le hareng en caque.

ENCAQUER (*an-ka-ké*) v. a. Mettre dans une caque. *Fig.* et *fam.* Entasser dans une voiture, une chambre.

ENCAQUEUR, EUSE (*an-ka-keur, eu-ze*) n. Qui encaque. (On dit plutôt CAQUEUR, EUSE.)

ENCART (*an-kar*) n. m. Carton simple ou double qui, dans les feuilles de certains formats (in-12, in-16, in-18, etc.), se détache à la pliure pour être intercalé dans la partie principale d'un cahier.

ENCARTAGE (*an*) n. m. **ENCARTATION** (*an, si-on*) n. f. ou **ENCARTONNAGE** (*an-kar-to-na-je*) n. m. Action d'encarter des feuilles d'impression.

ENCARTER (*an-kar-té*) ou **ENCARTONNER** (*an-kar-to-né*) v. a. *Rel.* Insérer un carton à l'endroit d'une feuille où il doit être.

ENCARTEUSE (*an-kar-teu-ze*) n. f. Machine servant à fixer de menus objets, tels que les boutons, sur des feuilles de carton.

ENCARTONNEMENT (*an-kar-to-ne-man*) n. m. Etat d'un objet encartonné.

EN-ÇAS (*an-kâ*) n. m. invar. Objet réservé pour servir dans des circonstances imprévues. Sorte d'ombrelle assez grande, pouvant servir de parapluie.

ENCASTELER (S') (*san-kas-te-lé*) v. pr. (lat. *incastellare*. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *j'encastèle.*) Se dit d'un cheval dont le talon se rétrécit et la fourchette se resserre.

ENCASTELURE (*an-kas-te*) n. f. Etat d'un cheval encastelé.

ENCASTILLAGE n. m. Syn. de ACCASTILLAGE.

ENCASTILLEMENT (*an-kas-ti, ll* m., *e-man*) n. m. Action d'encastiller.

ENCASTILLER (*an-kas-ti, ll* m., *é*) v. a. Enchâsser, encadrer. (Vx.)

ENCASTREMENT (*an-kas-tre-man*) n. m. Action d'encastrer. Entaille dans une pièce de bois ou de fer pour recevoir une autre pièce.

ENCASTRER (*an-kas-tré*) v. a. (ital. *incastrare*). Enchâsser au moyen d'une entaille.

ENCAUSTIQUE (*an-kôs-ti-ke*) n. f. (gr. *egkaustikê*; de *egkaiein*, brûler). Chez les anciens, peinture où l'on employait des couleurs délayées dans de la cire. Auj. Préparation dont on imprègne les sculptures de marbre ou de plâtre pour en adoucir la touche et les préserver de l'humidité. Préparation de cire et d'essence de térébenthine pour faire briller les meubles, les parquets.

ENCAUSTIQUER (*an-kôs-ti-ké*) v. a. Enduire d'encaustique : *encaustiquer un meuble, un parquet.*

ENCAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encaver. Son résultat : *l'encavement améliore les vins.*

ENCAVER (*an-ka-vé*) v. a. Mettre en cave.

ENCAVEUR (*an*) n. m. Qui encave.

ENCEINDRE (*an-sin-dre*) v. a. (lat. *incingere*. — Se conj. comme *craindre.*) Entourer, enfermer : *enceindre une ville de murailles.*

ENCEINTE (*an-sin-te*) n. f. Circuit; ce qui entoure : *enceinte de murailles.* Espace clos, salle : *l'enceinte d'un tribunal.* Remparts : *l'enceinte de Paris.*

ENCEINTE (*an-sin-te*) adj. f. Se dit d'une femme grosse.

ENCENS (*an-san*) n. m. (du lat. *incensum*, chose brûlée). Espèce de résine aromatique (en particul. l'*oliban*), dont l'odeur s'exhale surtout par la combustion, et qui provient de différents arbres : *le meilleur encens vient d'Arabie. Fig.* Louange, éloge, compliment : *l'encens de la flatterie.*

ENCENSEMENT (*an-san-se-man*) n. m. Action d'encenser : *l'encensement de l'autel.*

ENCENSER (*an-san-sé*) v. a. Agiter l'encensoir devant l'autel, devant quelqu'un. *Fig.* Honorer d'un respect religieux. Flatter avec excès : *encenser un ministre puissant. Absol.* Se dit d'un cheval qui fait avec la tête un mouvement de bas en haut.

Digitized by Google

ENCENSEUR (*an-sœn*) n. m. Louangeur, flatteur.

ENCENSOIR (*an-sœn*) n. m. Cassolette suspendue à de petites chaînes, dont on se sert dans les églises pour brûler l'encens. *Donner de l'encensoir à quelqu'un, lui casser l'encensoir sur le nez*, le flatter excessivement.

Encensoir.

ENCÉPHALALGIE (*an, jî*) n. f. (de *encéphale*, et du gr. *algos*, douleur). Douleur dans le cerveau.

ENCÉPHALE (*an*) n. m. (gr. *en*, dans, et *kephalé*, tête). Ensemble des organes que renferme le crâne.

ENCÉPHALIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'encéphale : *douleur encéphalique*.

ENCÉPHALITE (*an*) n. f. Inflammation de l'encéphale : *encéphalite aigue*.

ENCÉPHALOCÈLE (*an*) n. f. Tumeur faisant hernie en dehors de la cavité cranienne.

ENCÉPHALOPATHIE (*an, tî*) n. f. Affection organique de l'encéphale.

ENCHAÎNEMENT (*an-chê-ne-man*) n. m. Action d'enchaîner. Réunion de choses qui ont entre elles certains rapports : *l'enchaînement des idées*.

ENCHAÎNER (*an-chê-né*) v. a. Lier avec une chaîne. *Fig.* Captiver : *enchaîner les cœurs*. Coordonner : *bien enchaîner ses idées*. ANT. **Déchaîner.**

ENCHAÎNURE (*an-ché*) n. f. Enchaînement, en parlant d'ouvrages d'arts mécaniques.

ENCHANTÉ, E (*an*) adj. (de *enchanter*). *Fig.* Très content, ravi, charmé : *enchanté de vous voir*.

ENCHANTEMENT (*an, man*) n. m. Action de charmer, d'ensorceler par des opérations magiques : *le moyen âge croyait aux enchantements*. Chose merveilleuse, surprenante : *cette fête était un enchantement*. *Fig.* Joie très vive : *être dans l'enchantement*. ANT. **Désenchantement.**

ENCHANTER (*an-chan-té*) v. a. (lat. *incantare*; de *in*, dans, et *cantare*, chanter). Charmer par des opérations magiques. *Fig.* Charmer : *sa grâce m'enchante*. Ravir d'admiration : *cette musique m'enchante*. ANT. **Désenchanter, désillusionner.**

ENCHANTEUR, ERESSE (*an, rès-se*) n. et adj. Qui charme, séduit : *regard enchanteur*. Doux : *voix enchanteresse*. N. m. Magicien.

ENCHAPER (*an-cha-pé*) v. a. (de *en*, et *chape*). Enfermer un baril ou un tonneau dans un autre.

ENCHAPURE n. f. Bande de cuir ou de métal qui sert à fixer la chape d'une boucle à une courroie ou à une pièce d'équipement.

ENCHARNER (*an-char-né*) v. a. Munir de charnières.

ENCHÂSSEMENT (*an-châ-se-man*) n. m. Action d'enchâsser. Etat de ce qui est enchâssé.

ENCHÂSSER (*an-cha-sé*) v. a. Placer dans une châsse. Fixer quelque chose dans un métal, dans la pierre, etc. : *enchâsser un diamant dans une bague*. *Fig.* Intercaler : *enchâsser une citation dans un discours*.

ENCHÂSSURE (*an-châ-su-re*) n. f. Action d'enchâsser.

ENCHATONNEMENT (*an-cha-to-ne-man*) n. m. Action d'enchatonner.

ENCHATONNER (*an-cha-to-né*) v. a. Insérer dans un chaton : *enchatonner un rubis*.

ENCHAUSSER (*an-chô-sé*) v. a. (de *en*, et *chausse*). Couvrir les légumes de paille pour les faire blanchir, les préserver de la gelée.

ENCHÈRE (*an*) n. f. Offre d'un prix supérieur à celui qu'un autre a offert pour l'achat d'une chose qui se vend au plus offrant : *vendre une maison aux enchères*. Manière de vendre au plus offrant. *Fig. Etre à l'enchère*, être disposé à vendre ses services au plus offrant. *Folle enchère*, acte de celui qui s'est rendu adjudicataire d'un immeuble vendu sur saisie et qui n'a pas les moyens de payer le prix. (L'immeuble est remis en adjudication et le *fol enchérisseur* paye la différence entre le prix primitif et le nouveau prix si celui-ci est inférieur.)

ENCHERIR (*an*) v. a. (de *en*, et *cher*). Mettre une enchère sur : *enchérir un immeuble*. Rendre plus cher : *enchérir le pain*. V. n. Devenir plus cher : *le vin enchérit*. *Fig.* Dire, faire plus qu'un autre : *Néron enchérit sur la cruauté de Tibère*.

ENCHERISSEMENT (*an-ché-ri-se-man*) n. m. Hausse de prix : *l'enchérissement du pain, des loyers*. ANT. **Baisse, diminution, rabais.**

ENCHÉRISSEUR (*an-ché-ri-seur*) n. m. Qui met une enchère : *le dernier et plus offrant enchérisseur*. *Fol enchérisseur*, celui qui a mis une folle enchère.

ENCHEVALEMENT (*an, man*) n. m. Travaux pour étayer une maison qu'on veut réparer.

ENCHEVAUCHER (*an-che-vô-ché*) v. a. Faire joindre par recouvrement des planches, des ardoises, etc.

ENCHEVAUCHURE (*an-che-vô*) n. f. Jonction par recouvrement, comme les tuiles d'un toit.

ENCHEVÊTREMENT (*an, man*) n. m. Action d'enchevêtrer. *Fig.* : *l'enchevêtrement des pensées*.

ENCHEVÊTRER (*an, tré*) v. a. Mettre un chevêtre, un licou : *enchevêtrer un cheval*. Unir par un chevêtre : *enchevêtrer des solives*. *Fig.* Embarrasser, embrouiller. **S'enchevêtrer** v. pr. Se dit d'un cheval qui s'embarrasse dans la longe de son licou. *Fig.* S'embrouiller dans ses idées.

ENCHEVÊTRURE (*an*) n. f. Assemblage de solives supportant le foyer d'une cheminée. Blessure qu'un cheval se fait au paturon en s'enchevêtrant.

ENCHEVILLER (*an, ll* mll., *é*) v. a. Garnir de chevilles. Maintenir avec des chevilles.

ENCHIFRÈNEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans le nez, causé surtout par un rhume de cerveau.

ENCHIFRENER (*an, né*) v. a. (Se conj. comme *amener*.) Causer un enchifrènement.

ENCHYMOSE (*an-ki-mô-se*) n. f. (gr. *egkhumôsis*). Effusion soudaine de sang dans les vaisseaux cutanés, sans violence extérieure.

ENCIREMENT (*an, man*) n. m. Action d'encirer.

ENCIRER (*an-si-ré*) v. a. Enduire, imbiber de cire.

ENCLAVATION (*an, si-on*) n. f. Disposition des bois destinés à la construction des navires dans des fosses où, à chaque marée, ils sont submergés par l'eau de mer qui les préserve des vers.

ENCLAVE (*an*) n. f. Terrain ou territoire enclavé dans un autre : *la frontière franco-espagnole comprend plusieurs enclaves*.

ENCLAVEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enclaver. Résultat de cette action.

ENCLAVER (*an-kla-vé*) v. a. (de *en*, et du lat. *clavis*, clef). Enfermer, enclore une chose dans une autre, en parlant d'un morceau de terre, d'un héritage, d'un territoire, etc. *Techn.* Engager une pièce dans une autre pièce.

ENCLENCHE (*an-klan-che*) n. f. Coche circulaire que porte une pièce mise en mouvement, et dans laquelle pénètre le bouton d'une autre pièce que la première doit entraîner avec elle.

ENCLENCHEMENT (*an-klan-che-man*) n. m. Etat d'une pièce enclenchée. Mécanisme destiné à rendre deux pièces solidaires.

ENCLENCHER (*an-klan-ché*) v. a. Rendre solidaire au moyen de l'enclenche : *enclencher une roue*.

ENCLIN, E (*an*) adj. (lat. *inclinis*). Porté naturellement à : *être enclin au mal*.

ENCLIQUETAGE (*an, ke*) n. m. Mécanisme qui, tout en laissant tourner une roue dans un sens, l'empêche de tourner dans un autre.

Enclique tage.

ENCLIQUETER (*an-kli-ke-té*) v. a. (prêf. *en*, et *cliquet*. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *j'enclique tte*.) Faire un enclique tage.

ENCLITIQUE (*an*) n. f. (gr. *egklitikos*, penché). *Gram.* Mot qui s'unit dans l'écriture au mot précédent, de façon à ne former en quelque sorte qu'un seul mot avec lui, comme *je* dans *sais-je ?*

ENCLOÎTRER (*an-kloi-tré*) v. a. Syn. de CLOÎTRER.

ENCLORE (*an*) v. a. (Se conj. comme *clore*.) Enfermer de murs, de haies, etc. : *enclore un jardin*. Former une clôture. Enfermer de toutes parts.

ENCLOS (*an-klô*) n. m. Espace fermé par une clôture. Petit domaine clos de murs : *habiter un enclos*.

ENCLOUAGE (*an*) n. m. Action d'enclouer.

ENCLOUER (*an-klou-é*) v. a. Piquer une bête de somme jusqu'au vif avec un clou quand on la ferre. *Enclouer un canon*, faire entrer de force, dans sa lumière, un gros clou pour l'empêcher de servir : *on encloue les canons que l'ennemi va prendre*.

ENCLOUURE (*an-klou-u-re*) n. f. Blessure faite

Digitized by Google

au pied d'une bête de somme en la ferrant. *Fig.* Difficulté qui arrête : *deviner l'enclouure.*

ENCLUME (*an*) n. f. (lat *incus, udis*). Masse d'acier sur laquelle on forge les métaux. *Remettre un ouvrage sur l'enclume,* le modifier par un nouveau travail. *Se trouver entre l'enclume et le marteau,* entre deux partis, deux intérêts opposés, avec la perspective d'être victime dans tous les cas.

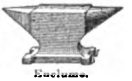
Enclume.

Outil de fer sur lequel le couvreur taille les ardoises. Osselet de l'oreille interne.

ENCLUMEAU (*an-klu-mô*) ou **ENCLUMOT** (*an-klu-mo*) n. m. Petite enclume.

ENCLUMETTE (*an-klu-mè-te*) n. f. Petite enclume portative.

ENCOCHE (*an*) n. f. Etabli de sabotier pour fixer le sabot. Entaille faite sur le pêne d'une serrure, sur la taille des boulangers, etc.

ENCOCHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'encocher, d'entailler : *l'encochement d'un pêne.*

ENCOCHER (*an-ko-ché*) v. a. (de *en,* et *coche*). Faire une encoche à. Mettre la corde de l'arc dans la coche de la flèche. ANT. **Décocher.**

ENCOCHURE (*an*) n. f. *Mar.* Coche ou entaille à l'extrémité d'une vergue.

ENCOFFRER (*an-ko-fré*) v. a. Enfermer dans un coffre : *l'avare ne songe qu'à encoffrer son or.*

ENCOIGNURE ou **ENCOGNURE** (*an-ko-gnu-re*) n. f. Angle formé par deux murailles. Petit meuble qu'on y place.

ENCOLLAGE (*an-ko-la-je*) n. m. Action d'encoller ; son résultat. Préparation pour encoller.

ENCOLLER (*an-ko-lé*) v. a. Appliquer un apprêt de colle, de gomme, etc. : *encoller une étoffe, un meuble.*

ENCOLURE (*an*) n. f. (de *en,* et *col*). Partie du corps du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Dégagement d'un habit autour du cou. *Fig.* Démarche, tournure de quelqu'un.

ENCOMBRANT (*an-kon-bran*), **E** adj. Qui encombre : *colis encombrant. Fig. : personnage encombrant.*

ENCOMBRE (*an-kon-bre*) n. m. Obstacle, accident : *arriver sans encombre à bon port.*

ENCOMBREMENT (*an-kon-bre-man*) n. m. Action d'encombrer. Amas de matériaux, d'objets qui encombrent : *un encombrement de voitures.*

ENCOMBRER (*an-kon-bré*) v. a. (de *en,* et du bas lat. *combrus,* barrage). Obstruer, embarrasser par la multitude des objets. Occuper en trop grand nombre. ANT. **Désencombrer.**

ENCONTRE [*an*] (**À L'**) loc. prép. En sens opposé. *Fig.* Au contraire de. Contre le parti de. *Aller à l'encontre de,* mettre obstacle, contredire.

ENCORBELLEMENT (*an-kor-bè-le-man*) n. m. (de *en,* et *corbeau*). *Arch.* Construction en saillie en dehors du plan d'un mur, et portant sur des consoles ou des *corbeaux.*

Etages en encorbellement.

ENCORE (*an*) adv. (lat. *ad hanc horam*). Jusqu'à présent : *il n'a pas encore été malade.* De nouveau : *je veux encore essayer.* Davantage, de plus ; et même : *riche, on veut s'enrichir encore. Non seulement... mais encore.* **Encore que** loc. conj. Bien que, quoique : *encore qu'il soit jeune. Encore!* exclamation qui marque l'étonnement, l'impatience : *encore vous!* — En poésie, on peut écrire *encor.*

ENCORNÉ, E (*an*) adj. Qui a des cornes : *bouc haut encorné.* Qui vient sous la corne : *javart encorné.*

ENCORNER (*an-kor-né*) v. a. Garnir de cornes. Percer, blesser à coups de cornes.

ENCORNET (*an-kor-nè*) n. m. *Hist. nat.* Nom vulgaire de divers calmars de Terre-Neuve.

ENCOURAGEANT (*an, jan*), **E** adj. Qui encourage : *un sourire encourageant.* ANT. **Décourageant.**

ENCOURAGEMENT (*an, je-man*) n. m. Action d'encourager. Ce qui encourage. ANT. **Découragement.**

ENCOURAGER (*an, je*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il encouragea, nous encouragions.*) Donner du courage. Favoriser le développement : *Sully encouragea l'agriculture française.* ANT. **Décourager.**

ENCOURIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *courir.*) S'exposer à. Attirer sur soi : *Fouquet encourut la disgrâce de Louis XIV.*

ENCRAGE (*an*) n. m. Action d'encrer les rouleaux d'une presse d'imprimerie.

ENCRASSEMENT (*an-kra-se-man*) n. m. Action d'encrasser ou de s'encrasser. Son effet.

ENCRASSER (*an-kra-sé*) v. a. Rendre crasseux. **S'encrasser** v. pr. Devenir crasseux. ANT. **Décrasser.**

ENCRE (*an-kre*) n. f. (gr. *egkauston*). Liquide coloré, dont on se sert pour écrire. *Encre d'imprimerie,* encre noire et épaisse pour imprimer. *Encre de Chine,* composition solide ou liquide de noir de fumée, employée surtout dans le dessin au lavis, et qui a d'abord été fournie par la Chine. *Encre sympathique,* liquide dont la trace est incolore sur le papier, mais devient visible lorsqu'on la chauffe. *Fig. Bouteille à l'encre,* affaire obscure, embrouillée.

ENCRER (*an-kré*) v. a. Charger, enduire, imprégner d'encre.

ENCREUR (*an*) n. et adj. m. Qui sert à encrer : *rouleau encreur.*

ENCRIER (*an-kri-é*) n. m. Petit vase où l'on met l'encre. *Impr.* Table carrée sur laquelle les impri-

Encriers.

meurs encrent le rouleau. Réservoir alimentant d'encre grasse les rouleaux encreurs.

ENCRINE (*an*) n. f. *Zool.* Genre d'échinodermes, dont le plus grand nombre sont fossiles dans le trias. (V. la planche MOLLUSQUES.)

ENCROISER (*an-kroi-zé*) v. a. *Techn.* Disposer en croix les fils d'une partie ourdie.

ENCROUÉ, E (*an*) adj. Se dit d'un arbre qui, en tombant, s'embarrasse dans les branches d'un autre.

ENCROÛTANT (*an-kroû-tan*), **E** adj. Qui forme une croûte. Revêtu d'une croûte.

ENCROÛTÉ, E (*an*) adj. Couvert de croûtes, de mortier. *Fig.* Rempli : *encroûté de préjugés.*

ENCROÛTEMENT (*an, man*) n. m. Etat de ce qui est encroûté. *Fig.* Diminution de la vie intellectuelle.

ENCROÛTER (*an-kroû-té*) v. a. Recouvrir d'une croûte. Enduire un mur de mortier. **S'encroûter** v. pr. Se couvrir d'une espèce de croûte : *les chaudières à vapeur s'encroûtent facilement. Fig.* Croupir dans des habitudes, des opinions sottes ou arriérées.

ENCUIRASSER (*an-kui-ra-sé*) v. a. Couvrir d'une cuirasse. *Fig.* Endurcir.

ENCUVAGE (*an*) ou **ENCUVEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'encuver. ANT. **Décuvage.**

ENCUVER (*an-ku-vé*) v. a. Mettre en cuve. ANT. **Décuver.**

ENCYCLIQUE (*an*) n. f. (gr. *enkuklos,* circulaire). Lettre solennelle adressée par le pape au clergé du monde catholique, ou seulement aux évêques d'une même nation. Adj. : *lettre encyclique.*

ENCYCLOPÉDIE (*an, dî*) n. f. (gr. *en,* dans, *kuklos,* cercle, et *paideia,* enseignement). Ensemble complet des connaissances. Ouvrage où l'on traite de toutes les sciences et de tous les arts : *l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert est l'œuvre maîtresse du* XVIII*e siècle. Fig. Encyclopédie vivante,* personne qui possède des connaissances variées. V. *Part. hist.*

ENCYCLOPÉDIQUE (*an*) adj. Qui appartient à l'encyclopédie : *dictionnaire encyclopédique.*

ENCYCLOPÉDISTE (*an, dis-te*) n. m. Auteur d'une encyclopédie. Nom donné aux auteurs de la grande encyclopédie du XVIII*e* siècle : *Bayle fut le maître véritable des encyclopédistes.* Adjectiv. : *école encyclopédiste.* V. *Part. hist.*

ENDAUBAGE (*an-dô*) n. m. Mise en daube d'une pièce de viande. Viande de bœuf, préparée en conserves dans des boîtes de fer-blanc.

ENDAUBER (*an-dô-bé*) v. a. Mettre en daube.

ENDÉCAGONE n. m. V. DÉCAGONE.

Digitized by Google

ENDÉMICITÉ (*an*) n. f. Etat endémique d'une maladie. (Peu us.)

ENDÉMIE (*an-dé-mî*) n. f. (gr. *en*, dans, et *démos*, peuple). Maladie spéciale à une contrée, ou y régnant d'une façon continue.

ENDÉMIQUE (*an*) adj. Se dit d'une maladie particulière à une contrée : *la peste est endémique dans l'Hindoustan*, etc.

ENDENTÉ, E (*an-dan-té*) adj. Qui a des dents. *Gens bien endentés*, de bon appétit.

ENDENTER (*an-dan-té*) v. a. Mettre des dents à une roue. Embrasser l'une dans l'autre deux pièces de bois au moyen de dents.

ENDERMIQUE (*an-dèr*) adj. *Méd.* Se dit d'une méthode qui consiste à appliquer un médicament sur le derme.

ENDETTEMENT (*an-dè-te-man*) n. m. Action de s'endetter. (Peu us.)

ENDETTER (*an-dè-té*) v. a. Charger de dettes. **S'endetter** v. pr. Faire des dettes.

ENDÉVÉ, E (*an*) adj. Endiablé, indiscipliné.

ENDÉVER (*an-dé-vé*) v. n. (de *en*, et du vx fr. *dever*, perdre la raison). *Fam.* Avoir grand dépit, se fâcher. *Faire endéver*, tourmenter.

ENDIABLÉ, E (*an*) adj. et n. Possédé du démon. Inspiré par le démon. (Peu us. en ce sens.) Emporté et ardent : *la verve endiablée d'Offenbach.*

ENDIABLER (*an-dia-blé*) v. n. *Fam.* Enrager, se donner au diable, être furieux.

ENDIAMANTÉ, E (*an*) adj. Orné de diamants ou de choses qui brillent comme le diamant.

ENDIGUEMENT (*an-di-ghe-man*) ou **ENDIGUAGE** (*an-di-gha-je*) n. m. Action d'endiguer.

ENDIGUER (*an-di-ghé*) v. a. Renfermer par des digues : *la Loire a été soigneusement endiguée.*

ENDIMANCHER (*an, ché*) v. a. Revêtir d'habits de fête, d'habits des dimanches.

ENDIVE (*an*) n. f. (gr. *entubon*). Espèce de chicorée.

ENDIVISIONNEMENT (*an, zi-o-ne-man*) n. m. Action d'endivisionner. (Peu us.)

ENDIVISIONNER (*an, zi-o-né*) v. a. Former les régiments par divisions.

ENDIZELER (*an, lé*) v. a. (de *en*, et *dizeau*. — Change *e* muet en *è* grave devant une syllabe muette : *j'endizèle.*) Disposer les gerbes de céréales en dizeaux sur le champ même.

ENDOCARDE (*an*) n. m. (gr. *endon*, en dedans, et *kardia*, cœur.) Membrane qui tapisse le cœur intérieurement.

ENDOCARDITE (*an*) n. f. Inflammation de l'endocarde.

ENDOCARPE (*an*) n. m. (gr. *endon*, en dedans, et *karpos*, fruit.). Membrane qui enveloppe les graines.

ENDOCTRINABLE (*an-dok*) adj. Qui peut être endoctriné. (Peu us.)

ENDOCTRINEMENT (*an-dok, man*) n. m. Action d'endoctriner. (Peu us.)

ENDOCTRINER (*an-dok-tri-né*) v. a. Faire la leçon, donner des instructions à. Circonvenir, gagner à ses idées : *endoctriner un électeur hésitant.*

ENDODERME (*an-do-dèr-me*) n. m. *Hist. nat.* Couche cellulaire intérieure, limitant l'intestin primitif chez l'embryon.

ENDOGÈNE (*an*) adj. *Bot.* Se dit d'un élément anatomique qui prend naissance à l'intérieur de l'organe qui l'engendre.

ENDOLORIR (*an*) v. a. (du lat. *dolor*, douleur). Rendre douloureux : *blessure qui endolorit la main. Fig.* : *nouvelle qui endolorit le cœur.*

ENDOLORISSEMENT (*an, ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est endolori.

ENDOMMAGEMENT (*an-do-ma-je-man*) n. m. Action d'endommager. Son résultat. (Peu us.)

ENDOMMAGER (*an-do-ma-jé*) v. a. Causer du dommage : *la grêle endommage les récoltes.*

ENDONÉPHRITE (*an*) n. f. *Méd.* Inflammation de l'épithélium rénal.

ENDORMANT (*an, man*), **E** adj. Qui endort. Qui provoque le sommeil par l'ennui : *discours endormant.*

ENDORMEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Malfaiteur qui endort ses victimes pour mieux les dépouiller. *Fig.* Personne qui cause un grand ennui. Qui berce quelqu'un d'illusions pour endormir son activité.

ENDORMI, E (*an*) adj. Qui dort. *Fig.* Lourd, mou, paresseux : *écolier un peu endormi.* ANT. **Eveillé, vif.**

ENDORMIR (*an*) v. a. Faire dormir. *Fig.* Bercer de vaines espérances. Amuser pour tromper : *endormir la vigilance.* Calmer : *endormir la douleur.* Ennuyer : *ses discours m'endorment.* **S'endormir** v. pr. Manquer de vigilance. ANT. **Réveiller.**

ENDOS (*an-dô*) ou **ENDOSSEMENT** (*an-do-se-man*) n. m. Signature au dos d'un billet à ordre ou d'une lettre de change, pour en transmettre la propriété à une autre personne.

ENDOSCOPE (*an-dos-ko-pe*) n. m. *Méd.* Appareil destiné à éclairer, pour la rendre visible une cavité du corps humain.

ENDOSMOMÈTRE (*an-dos-mo*) n. m. *Méd.* Instrument qui mesure l'intensité de l'endosmose.

ENDOSMOSE (*an-dos-mô-ze*) n. f. (gr. *endon*, dedans, et *osmos*, poussée). *Physiq.* Courant qui s'établit du dehors au dedans entre deux liquides de densités différentes, séparés par une cloison membraneuse très mince.

ENDOSMOTIQUE (*an-dos-mo*) adj. Qui a rapport à l'endosmose : *courant endosmotique.*

ENDOSPERME (*an-dos-pèr-me*) n. m. (gr. *endon*, à l'intérieur, et *sperma*, semence). *Bot.* Partie qui entoure l'embryon à l'intérieur de la graine.

ENDOSSE (*an-do-se*) n. f. Responsabilité, peine qui incombe : *avoir toute l'endosse d'une affaire.*

ENDOSSEMENT (*an-do-se-man*) n. m. Syn. de ENDOS.

ENDOSSER (*an-do-sé*) v. a. (de *en*, et *dos*). Mettre sur son dos : *endosser le harnais, la cuirasse. Fig.* Charger de quelque chose de désagréable : *il m'a endossé de cette affaire.* Assumer la responsabilité de : *endosser les bêtises des autres.* Relever les sillons en labourant la terre. Cambrer le dos d'un livre une fois qu'il est cousu. *Endosser un billet, une lettre de change*, mettre sa signature au dos.

ENDOSSEUR (*an-do-seur*) n. m. Celui qui endosse. Qui a endossé une lettre de change, un billet : *tous les endosseurs sont responsables du payement du billet, dans l'ordre de leurs signatures.*

ENDOSSURE (*an-do-su-re*) n. f. Recouvrir de colle de pâte le dos d'un livre, pour le relier.

ENDOTHERMIQUE (*an-do-tèr*) adj. *Chim.* Se dit de toute réaction qui s'effectue avec absorption de chaleur. Se dit de tout corps dont la décomposition dégage de la chaleur.

ENDROIT (*an-droi*) n. m. (de *en*, et *droit*). Lieu, place : *un endroit écarté.* Localité qu'on habite. Partie déterminée du corps. Passage d'un discours, d'un livre. Côté par lequel on doit regarder une chose. Le beau côté d'une étoffe. ANT. **Envers.**

ENDUIRE (*an*) v. a. (lat. *inducere*, appliquer sur. — Se conj. comme *conduire.*) Couvrir d'un enduit.

ENDUIT (*an-du-i*) n. m. Substance molle ou liquide, propre à être étendue sur la surface d'un corps.

ENDURABLE (*an*) adj. Que l'on peut endurer.

ENDURANCE (*an*) n. f. Qualité d'une personne endurante. Aptitude à résister aux fatigues : *les exercices du corps augmentent l'endurance physique.*

ENDURANT (*an-du-ran*), **E** adj. Qui souffre patiemment les injures. Qui est dur à la fatigue. ANT. **Impatient, susceptible.**

ENDURCI, E (*an*) adj. *Fig.* Qui a une longue habitude de : *pêcheur endurci.* Invétéré : *haine endurcie.* Insensible : *cœur endurci.*

ENDURCIR (*an*) v. a. Rendre dur. Rendre résistant : *endurcir à la fatigue. Fig.* Rendre insensible, impitoyable : *l'avarice endurcit le cœur.* **S'endurcir** v. pr. Devenir dur, insensible. S'accoutumer : *s'endurcir au froid, au travail.* ANT. **Amollir, attendrir. Fléchir, toucher.**

ENDURCISSEMENT (*an-dur-si-se-man*) n. m. Action de s'endurcir : *endurcissement à la fatigue. Fig.* Perte de la délicatesse du sentiment.

ENDURER (*an-du-ré*) v. a. (lat. *indurare*; de *in*, dans, et *durus*, dur). Souffrir, supporter, éprouver : *endurer mille tourments.*

ÉNERGIE (*nèr-jî*) n. f. (gr *energeia*; de *en*, dans, et *ergon*, action). Puissance : *énergie militaire.* Vertu, efficacité : *énergie d'un remède. Fig.* Force, fermeté : *énergie de l'âme. Phys.* Faculté que possède un corps de fournir du travail. ANT. **Faiblesse, mollesse.**

ÉNERGIQUE (*nèr*) adj. Qui a de l'énergie : *effort énergique.* ANT. **Mou, faible, indolent.**

Digitized by Google

ÉNERGIQUEMENT (*nèr-ji-ke-man*) adv. Avec énergie : *soutenir énergiquement une opinion.*

ÉNERGUMÈNE (*nèr*) n. (gr. *energoumenos*). Possédé du démon. *Fig.* Homme exalté qui exprime ses passions par des gestes, des discours violents : *crier comme un énergumène.*

ÉNERVANT (*nèr-van*), **E** adj. Qui abat les forces, l'énergie : *chaleur énervante. Abusiv.* Qui agace les nerfs : *discussions énervantes.*

ÉNERVATION (*nèr-va-si-on*) n. f. Abattement des forces, relâchement des nerfs. Sous les rois de la première race, supplice qui consistait à brûler les tendons des jarrets et des genoux.

ÉNERVEMENT (*nèr-ve-man*) n. m. Etat de ce qui est énervé, d'une personne énervée : *l'énervement de l'attente.*

ÉNERVER (*nèr-vé*) v. a. (de *é* priv., et du lat. *nervus*, nerf). Brûler les tendons des muscles, des jarrets et des genoux : *énerver un criminel.* Détruire l'énergie physique ou morale. *Abusiv.* Agacer en irritant le système nerveux.

ENFAÎTEAU (*an-fé-tô*) n. m. Tuile creuse pour couvrir le faîte d'un toit.

ENFAÎTEMENT (*an-fé-te-man*) n. m. Table de plomb sur le faîte d'un toit.

ENFAÎTER (*an-fé-té*) v. a. Couvrir le faîte d'un toit avec de la tuile, du plomb, etc.

ENFANCE (*an*) n. f. (de *enfant*). Période de la vie de l'homme depuis la naissance jusqu'à la douzième année ou environ : *Du Guesclin montra dès l'enfance des instincts batailleurs.* Les enfants : *l'enfance est espiègle. Fig.* Imbécillité : *tomber en enfance.* Commencement : *l'enfance du monde.* Enfantillage. (Vx.)

ENFANÇON (*an*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANT (*an-fan*) n. (lat. *infans*; de *in*, non, et *fari*, parler). Garçon, fille dans l'enfance : *une charmante enfant.* Fils ou fille, quel que soit l'âge : *cet homme a quatre enfants.* Descendant : *enfants d'Adam.* Terme d'amitié ou de protection. Citoyen natif : *les enfants de la France. Enfant légitime*, né de parents unis par le mariage. *Enfant naturel*, né hors du mariage. *Enfant trouvé*, abandonné par ses parents et recueilli par la charité publique. *Enfant adoptif*, qu'on a pris légalement pour enfant. *Enfant terrible*, dont les indiscrétions mettent les parents dans de cruels embarras. *Fig.* Résultat, effet : *l'amour est l'enfant du loisir. Enfants d'Apollon*, les poètes. *Enfants de Mars*, les guerriers. *C'est un bon enfant*, un homme de bon caractère. *Faire l'enfant*, s'amuser à des choses puériles. *Enfant de chœur*, enfant qui assiste le prêtre dans les cérémonies ou qui chante à l'église. *Enfant de troupe*, fils de militaire élevé aux frais de l'Etat et figurant sur les contrôles de l'armée. — Le mot *enfant* est *masculin* lorsqu'il désigne un petit garçon, ou qu'il est employé dans un sens général : *Paul est un bon enfant*; il est *féminin* quand il désigne particulièrement une petite fille : *Suzanne est une gentille enfant.*

ENFANTELET (*an, lè*) n. m. Petit enfant. (Vx.)

ENFANTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfanter. *Fig.* Production : *le pénible enfantement des chefs-d'œuvre.*

ENFANTER (*an-fan-té*) v. a. Donner le jour à un enfant. *Fig.* Produire, créer : *enfanter un projet.*

ENFANTILLAGE (*an, ll* mll.) n. m. Paroles, actions qui sont d'un enfant : *perdre son temps en enfantillages.*

ENFANTIN, E (*an*) adj. Qui a le caractère de l'enfance : *grâce enfantine.* Peu compliqué, facile : *question enfantine.*

ENFARINÉ, E (*an*) adj. Couvert de farine : *ce bloc enfariné ne me dit rien qui vaille. Pop. La gueule, la bouche enfarinée*, confiance ridicule, sotte espérance.

ENFARINER (*an, né*) v. a. Poudrer de farine.

ENFER (*an-fèr*) n. m. (du lat. *inferi*, lieu bas). Lieu destiné au supplice des damnés : *les tourments de l'enfer. Par ext.* Démons infernaux : *les suggestions de l'enfer. Fig.* Lieu où l'on a beaucoup à souffrir. Lieu de désordre et de confusion : *cette maison est un enfer.* Supplice moral : *avoir l'enfer dans le cœur. Feu d'enfer*, feu très violent. *Jouer un jeu d'enfer*, jouer très gros jeu. Pl. **Les enfers**, séjour des âmes après la mort, dans la mythologie païenne. ANT. **Paradis, ciel.**

ENFERMÉ (*an-fèr*) n.m. Odeur résultant du manque d'air : *sentir l'enfermé.* (On dit plus ordinairem. LE RENFERMÉ.)

ENFERMER (*an-fèr-mé*) v. a. Mettre en un lieu d'où il est impossible de sortir : *enfermer des chevaux dans une écurie.* Emprisonner. Mettre dans une maison d'aliénés, dans une prison, etc. Serrer sous clef : *enfermer des papiers.* Comporter. Contenir : *passage qui enferme deux erreurs.*

ENFERRER (*an-fè-ré*) v. a. (de *fer*). Percer avec une épée. **S'enferrer** v. pr. Se jeter sur l'épée de son adversaire. *Fig.* Se prendre à ses propres mensonges.

ENFICELER (*an, lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'enficelle.*) Ficeler, lier avec une ficelle. (Peu us.)

ENFIELLER (*an-fi-è-lé*) v. a. Rendre amer. *Fig.* Rendre méchant, haineux.

ENFIÉVREMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfiévrer. Etat de ce qui est enfiévré.

ENFIÉVRER (*an-fi-é-vré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Donner de la fièvre. *Fig.* Passionner, surexciter, enflammer.

ENFILADE (*an*) n. f. Ensemble de choses disposées, situées les unes à la file des autres. *Artill.* Décharge de bouches à feu qui prend une ligne de soldats, une tranchée, ou un navire dans le sens de la longueur.

ENFILER (*an-fi-lé*) v. a. Passer un fil dans le trou d'une aiguille, d'une perle, etc. Percer de part en part. *Fig. Enfiler un chemin*, s'y engager. *Artill.* Battre dans le sens de sa longueur : *enfiler une tranchée.*

ENFIN (*an*) adv. (de *en*, et *fin*). Bref, en un mot, à la fin. Marque aussi l'attente : *enfin, vous voilà !*

ENFLAMMÉ, E (*an-fla-mé*) adj. Plein de feu : *yeux enflammés.* Qui est dans un état inflammatoire : *plaie enflammée.* Surexcité : *enflammé de colère.*

ENFLAMMER (*an-fla-mé*) v. a. Mettre en feu : *enflammer un bûcher.* Rendre très chaud. Irriter. Envenimer. *Fig.* Echauffer, exciter.

ENFLÉ, E (*an*) adj. Gonflé. Vain, fier : *enflé de ses succès. Etre enflé d'orgueil*, en être rempli. *Style enflé*, style ampoulé.

ENFLÉCHER (*an-flé-ché*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Disposer les enfléchures sur les haubans.

ENFLÉCHURE (*an*) n. f. (de *en*, et *fleche*). Echelons en corde, disposés horizontalement entre les haubans.

ENFLER (*an-flé*) v. a. (lat. *inflare*; de *in*, dans, et *flare*, souffler). Gonfler en remplissant d'air, de gaz, etc. : *enfler un ballon.* Augmenter le volume de : *les pluies ont enflé la rivière. Fig.* Enorgueillir : *enflé par le succès.* Exagérer : *enfler un récit.* V. n. et **S'enfler** v. pr. Se gonfler : *la voile s'enfle. Fig.* S'enorgueillir. *Sa jambe a enflé ou est enflée*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état. ANT. **Désenfler.**

ENFLURE (*an*) n. f. Tumeur, boufissure. *Fig.* Orgueil. Emphase : *l'enflure du style est un défaut commun chez les avocats.* ANT. **Désenflure.**

ENFONÇAGE (*an*) n. m. Action de mettre en place le fond d'un tonneau.

ENFONCÉ, E (*an*) adj. Profondément entré : *avoir les yeux enfoncés dans la tête.* Profond : *une alcôve enfoncée.*

ENFONCEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enfoncer : *l'enfoncement d'une porte, d'un clou.* Partie qui se trouve en retrait sur les parties voisines. Partie d'une façade formant arrière-corps. Partie reculée d'un paysage. Echancrure dans le contour d'une baie : *les enfoncements de la côte bretonne.* Profondeur des fondations d'un édifice.

ENFONCER (*an-fon-sé*) v. a. (de *en*, et *fond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enfonça, nous enfonçons.*) Pousser, mettre au fond, faire pénétrer bien avant. Briser, en poussant, en pesant : *enfoncer une porte. Enfoncer une porte ouverte*, se donner beaucoup de mal pour faire une chose très facile, démontrer une vérité évidente. Mettre en déroute, culbuter. V. n. Aller au fond : *le navire enfonce.*

ENFONCEUR (*an*) n. m. Ne s'emploie guère que dans cette locution : *un enfonceur de portes ouvertes*, celui qui atteint, avec de grands efforts, un résultat facile et insignifiant.

Digitized by Google

ENFONÇOIR (*an*) n. m. Outil dont on se sert pour enfoncer un objet.

ENFONÇURE (*an*) n. f. Creux, cavité. Pièces qui forment le fond d'un tonneau.

ENFORCIR (*an*) v. a. Rendre plus fort. V. n. Devenir plus fort. (Peu us.) ANT. **Affaiblir.**

ENFOUIR (*an*) v. a. (lat. *in*, dans, et *fodere*, creuser). Mettre, enfoncer en terre : *enfouir des graines. Fig.* Mettre en un lieu secret. Laisser inutile : *enfouir son talent.*

ENFOUISSEMENT (*an-fou-i-se-man*) n. m. Action d'enfouir.

ENFOUISSEUR (*an-fou-i-seur*) n. m. Celui qui enfouit.

ENFOURCHER (*an-four-ché*) v. a. (de *en*, et *fourche*). *Fam.* Monter à califourchon sur un cheval. *Enfourcher son dada*, se lancer dans un développement favori.

ENFOURCHURE (*an*) n. f. Point où le tronc d'un arbre se bifurque. Entre-deux des jambes d'un pantalon.

ENFOURNAGE (*an*) ou **ENFOURNEMENT** (*an, man*) n. m. Action ou manière d'enfourner. Suite des opérations de la verrerie jusqu'à son affinage.

ENFOURNER (*an-four-né*) v. a. (de *en*, et *four*). Mettre dans le four. *Fig.* Mettre en train : *mal enfourner une affaire.*

ENFOURNEUR (*an*) n. m. Ouvrier qui enfourne.

ENFREINDRE (*an-frin-dre*) v. a. (lat. *infringere*. — Se conj. comme *craindre*.) Transgresser, violer : *enfreindre la regle.* ANT. **Observer, respecter.**

ENFROQUER (*an-fro-ké*) v. a. (de *en*, et *froc*). Faire quelqu'un moine. (Peu us.)

ENFUIR (S') (*san*) v. pr. (Se conj. comme *fuir*.) Fuir de quelque lieu : *Alcibiade s'enfuit à Sparte. Fig.* Passer rapidement : *le bonheur, le temps s'enfuit.* S'éloigner, disparaître.

ENFUMER (*an-fu-mé*) v. a. Emplir de fumée. Noircir par la fumée. Incommoder par la fumée : *enfumer des blaireaux.*

ENFÛTAGE (*an*) n. m. Action de mettre en fûts : *enfûtage des vins.*

ENFUTAILLER (*an-fu-ta, ll* mll., *é*) v. a. Mettre en futaille : *enfutailler du vin.*

ENGAGÉ (*an*) n. m. Soldat qui a contracté un engagement volontaire : *engagé de trois ans, de quatre ans.*

ENGAGEABLE (*an-gha-ja-ble*) adj. Qui peut être engagé, aliéné, cédé.

ENGAGEANT (*jan*), **E** adj. Insinuant, attirant : *manières engageantes.* N. m. Ruban porté près du sein par les jeunes filles. N. f. Autref. Manches longues et pendantes.

ENGAGEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engager. Promesse par laquelle on s'engage : *engagement formel. Faire honneur à ses engagements*, acquitter tout ce à quoi on s'est engagé. Mise en gage : *engagements du mont-de-piété.* Enrôlement volontaire d'un soldat. Combat court et peu important.

ENGAGER (*an-gha-jé*) v. a. (de *en*, et *gage*.—Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *j'engageai, nous engageons.*) Mettre en gage : *engager son bien.* Lier par une promesse : *engager sa parole.* Lier : *un serment nous engage.* Attacher à son service : *engager un domestique.* Inviter : *engager à dîner.* Exhorter : *engager à travailler.* Faire entrer, amener : *engager dans de fâcheux démêlés.* Faire pénétrer (une pièce) dans une autre. Commencer : *engager le combat. Colonne engagée*, celle dont une partie n'existe pas, étant supposée encastrée dans le mur. *Cheval engagé*, inscrit pour prendre part à une course. *Navire engagé*, incliné par le vent de manière à ne pouvoir plus se relever. **S'engager** v. pr. S'enrôler dans l'armée. Entrer : *s'engager dans un bois, un sentier.* ANT. **Dégager, détourner, dissuader.**

ENGAGISTE (*an-gha-jis-te*) n. m. Celui qui jouissait, par engagement, d'un domaine appartenant au roi. Entrepreneur qui engage les ouvriers.

ENGAINANT (*an-ghè-nan*), **E** adj. *Bot.* Qui enveloppe comme une gaine : *feuilles engainantes.*

ENGAINER (*an-ghè-né*) v. a. Mettre dans une gaine : *engainer des couteaux.* Envelopper : *les feuilles du blé engainent la tige. Statue engainée*, dont les membres inférieurs sont remplacés par une sorte de gaine : *les termes sont des statues engainées.*

ENGAZONNEMENT (*an-gha-zo-ne-man*) n. m. Action d'engazonner : *engazonner un terre.*

ENGAZONNER (*an-gha-zo-né*) v. a. Semer, garnir de gazon : *engazonner un terre.*

ENGEANCE (*an-jan-se*) n. f. (vx fr. *enger*). Race. Se dit des personnes, par mépris : *maudite engeance.*

ENGEANCER (*an-jan-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engeança, nous engeançons.*) Embarrasser, importuner.

ENGEIGNER (*an-jè-gné*) v. a. (de *engin*). Tromper. (Vx mot.)

ENGELURE (*an-je*) n. f. (de *en*, et *geler*). Inflammation, crevasses aux pieds et aux mains, causées par le froid.

ENGENDREMENT (*an-jan-dre-man*) n. m. Action d'engendrer.

ENGENDRER (*an-jan-dré*) v. a. Donner l'existence. *Fig.* Produire, avoir pour effet : *l'oisiveté engendre le vice. Géom.* Produire en se déplaçant : *un demi-cercle tournant autour d'un diamètre engendre une sphère.*

ENGERBAGE (*an-jèr*) n. m. Action de mettre en gerbes.

ENGERBER (*an-jèr-bé*) v. a. Mettre en gerbes. Entasser : *engerber des tonneaux.*

ENGIN (*an*) n. m. (du lat. *ingenium*, talent). Instrument, ustensile, arme, piège : *les engins destructeurs de la guerre.* Adresse. (Vx.)

ENGLOBER (*an-glo-bé*) v. a. Réunir plusieurs choses en un tout. Comprendre : *englober des suspects dans une conspiration.*

ENGLOUTIR (*an*) v. a. (bas lat. *ingluttire*, avaler). Avaler gloutonnement. *Fig.* Absorber, faire disparaître : *la mer engloutit de nombreuses proies.* Dissiper : *engloutir sa fortune dans une mauvaise affaire.*

ENGLOUTISSEMENT (*an-glou-ti-se-man*) n. m. Action d'engloutir.

ENGLOUTISSEUR, EUSE (*an-glou-ti-seur, eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui engloutit. (Peu us.)

ENGLUEMENT (*an-glû-man*) ou **ENGLUAGE** (*an*) n. m. Action d'engluer.

ENGLUER (*an-glu-é*) v. a. Enduire de glu, de matière gluante. Prendre à la glu : *engluer des moineaux. Fig.* Prendre par la ruse.

ENGOBAGE (*an*) n. m. Opération qui consiste à recouvrir une pièce de céramique d'une couche de matière terreuse qui masque la couleur naturelle de la pâte.

ENGOBE (*an*) n. m. Pâte servant à engober.

ENGOBER (*an-gho-bé*) v. a. Faire l'engobage.

ENGOMMAGE (*an-gho-ma-je*) n. m. Action d'engommer : *l'engommage des toiles.*

ENGOMMER (*an-gho-mé*) v. a. Enduire de gomme.

ENGONCEMENT (*an, man*) n. m. Effet d'un habit qui engonce.

ENGONCER (*an-ghon-sé*) v. a. (préf. *en*, et *gond*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il engonça, nous engonçons.*) Se dit d'un habit qui fait paraître le cou enfoncé dans les épaules.

ENGORGEMENT (*an, man*) n. m. Embarras dans un conduit, un tuyau. *Méd.* Embarras produit dans une partie du corps par l'accumulation de fluides : *engorgement de la plèvre.*

ENGORGER (*an-ghor-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il engorgea, nous engorgeons.*) Obstruer. ANT. **Dégorger.**

ENGOUEMENT ou **ENGOÛMENT** (*an-ghoû-man*) n. m. *Méd.* Obstruction d'un conduit, d'une cavité. *Fig.* Admiration exagérée : *les poésies d'Ossian, à leur apparition, furent l'objet d'un véritable engouement.*

ENGOUER (*an-ghou-é*) v. a. Obstruer, en parlant d'un organe creux, et en particulier du gosier. **S'engouer** v. pr. Se passionner pour quelqu'un ou quelque chose : *s'engouer d'une nouveauté.*

ENGOUFFREMENT (*an-ghou-fre-man*) n. m. Action d'engouffrer, de s'engouffrer : *l'engouffrement d'une fortune ; l'engouffrement du vent.* (Peu us.)

ENGOUFFRER (*an-ghou-fré*) v. a. Faire tomber, disparaître dans un gouffre : *la mer engouffre de nombreux vaisseaux. Fig.* Dévorer, engloutir. **S'engouffrer** v. pr. Se dit des eaux, du vent, qui entrent avec violence en quelque endroit.

ENGOUJURE (*an*) n. f. *Mar.* Rainure dans une pièce de bois. (On dit aussi GOUJURE.)

ENGOULER (*an-ghou-lé*) v. a. (de *en*, et *gueule*) *l'op.* Avaler d'une manière goulue.

Digitized by Google

ENGOULEVENT (*an, van*) n. m. (de *engouler*, et *vent*). Oiseau passereau, à bec largement fendu.

Engoulevent.

ENGOÛMENT n. m. V. ENGOUEMENT.

ENGOURDIR (*an*) v. a. (de *en*, et *gourd*). Rendre comme perclus : *le froid engourdit*. *Fig.* Rendre paresseux : *l'oisiveté engourdit l'esprit*. ANT. **Dégourdir.**

ENGOURDISSEMENT (*an-ghour-di-se-man*) n. m. Paralysie momentanée dans une partie du corps. *Fig.* Torpeur de l'âme, etc. : *engourdissement d'esprit*.

ENGRAIS (*an-grè*) n. m. (de *engraisser*). Herbages où l'on met engraisser les bestiaux. Pâture pour engraisser les volailles. Fumier et autres matières propres à fertiliser les terres : *les nitrates sont d'excellents engrais*.

ENGRAISSEMENT (*an-grè-se-man*) ou **ENGRAISSAGE** (*an-grè-sa-je*) n. m. Action d'engraisser : *l'engraissement des volailles est une des richesses de la Bresse*. Résultat de cette action. Assemblage dans lequel les pièces ne pénètrent l'une dans l'autre que par la force.

ENGRAISSER (*an-grè-sé*) v. a. (du lat. *incrassare*). Faire devenir gras : *engraisser des canards*. Fertiliser par l'engrais. Souiller de graisse. *Fig.* Enrichir, combler. Faire aller en s'élargissant (une pièce de bois). V. n. Prendre de l'embonpoint : *il a engraissé* ou *il est engraissé*, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. ANT. **Maigrir, dégraisser.**

ENGRAISSEUR (*an-grè-seur*) n. m. Celui qui s'occupe de l'engraissement des bestiaux.

ENGRANGEMENT (*an-gran-je-man*) n. m. Action d'engranger : *l'engrangement des blés*.

ENGRANGER (*an-gran-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il engrangea, nous engrangeons*.) Mettre en grange : *engranger du blé*.

ENGRAVEMENT (*an, man*) n. m. Etat d'un bateau engravé. Remplissage d'un port par le gravier.

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. a. (de *en*, et *gravier*). Engager un bateau dans le sable, dans un bas-fond. Recouvrir de gravier : *engraver un chemin*.

ENGRAVER (*an-gra-vé*) v. a. Graver sur. (Vx.)

ENGRÊLÉ, E adj. *Blas.* Se dit des pièces honorables qui sont bordées de dents fines dont les intervalles sont arrondis. (V. la planche BLASON.)

ENGRÊLURE (*an*) n. f. Petit point étroit que l'on ajoute au bord d'une dentelle. *Blas.* Bordure étroite, ou filet denticulé qui entoure un écu.

ENGRENAGE (*an*) n. m. Disposition de roues qui s'engrènent : *les engrenages d'une montre*. *Fig.* Concours de circonstances qui se compliquent mutuellement.

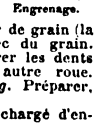
Engrenage.

ENGRENANT (*an-gre-nan*), **E** adj. Qui engrène : *roues engrenantes*.

ENGRENEMENT (*an, man*) n. m. Action d'engrener.

ENGRENER (*an-gre-né*) v. a. (de *en*, et *grain*. — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'engrène*.) Garnir de grain (la trémie d'un moulin). Engraisser avec du grain. V. n. et **S'engrener** v. pr. Faire entrer les dents d'une roue entre les dents d'une autre roue. *Neutral.* : *roue qui engrène bien*. *Fig.* Préparer, commencer. ANT. **Désengrener.**

ENGRENEUR (*an*) n. m. Ouvrier chargé d'engrener une machine à battre.

ENGRENEUSE (*an-gre-neu-ze*) n. f. Appareil engrenant mécaniquement les machines à battre les céréales.

ENGRENURE (*an*) n. f. Position de deux roues qui s'engrènent. *Anat.* Articulation immobile, dans laquelle les dentelures d'un os s'enchevêtrent avec celles d'un autre os.

ENGRI (*an*) n. m. Espèce de léopard du Congo.

ENGRUMELER (S') (*san, lé*) v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il s'engrumellera*.) Se mettre en grumeaux.

ENGUENILLER (*an-ghe-ni, ll* mll., *é*) v. a. Vêtir de guenilles. (Peu us.)

ENGUEULEMENT (*an-gheu-le-man*) n. m. ou **ENGUEULADE** (*an-gheu*) n. f. *Pop.* Action d'engueuler, de s'engueuler.

ENGUEULER (*an-gheu-lé*) v. a. (de *en*, et *gueule*). *Pop.* Accabler d'injures grossières.

ENGUICHURE (*an-ghi*) n. f. Cordon servant à porter le cor de chasse. Courroie servant à porter le bouclier.

ENGUIGNONNÉ, E (*an-ghi-gno-né*) adj. Qui a du guignon : *joueur enguignonné*.

ENGUIRLANDER (*an-ghir-lan-dé*) v. a. Entourer de guirlandes : *enguirlander un arbre*. *Fam.* Séduire : *enguirlander quelqu'un par de belles promesses*.

ENHACHEMENT (*an-a-che-man*) n. m. Portion de propriété qui entre dans une propriété voisine.

ENHARDIR (*an-ar*) v. a. Rendre hardi : *le succès enhardit*. **S'enhardir** v. pr. Devenir hardi.

ENHARMONIE (*an-nar-mo-nî*) n. f. Chez les anciens Grecs, succession mélodique par quarts de ton. Dans la musique moderne, rapport entre deux notes consécutives qui ne diffèrent que d'un comma, comme *do dièse* et *ré bémol*, et qui sont représentées par un même son dans les instruments à son fixe.

ENHARMONIQUE (*an-nar*) adj. *Mus.* Se dit de notes de noms distincts, mais qui, sous l'action des dièses ou des bémols, ont la même intonation.

ENHARNACHEMENT (*an-ar, man*) n. m. Action, manière d'enharnacher les chevaux. (Peu us.)

ENHARNACHER (*an-ar-na-ché*) v. a. Mettre les harnais à un cheval. *Par ext.* Habiller d'une façon ridicule. (Peu us.)

ENHERBER (*an-nèr-bé*) v. a. Mettre en herbe un terrain, y faire croître de l'herbe. ANT. **Desherber.**

ENHUCHE, E (*an-u*) adj. *Mar.* Se dit d'un bâtiment haut sur l'eau.

ÉNIGMATIQUE (*nigh-ma*) adj. Qui renferme une énigme : *propos énigmatique*. Qui tient de l'énigme; inexpliqué : *conduite énigmatique*. ANT. **Clair.**

ÉNIGMATIQUEMENT (*nigh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière énigmatique. (Peu us.)

ÉNIGME (*nigh-me*) n. f. (gr. *ainigma*). Jeu d'esprit où l'on donne à deviner une chose en la décrivant en termes obscurs, ambigus : *Œdipe devina l'énigme du sphinx*. *Fig.* Discours obscur. Chose difficile à définir, à connaître à fond : *la nature est une énigme*. *Le mot de l'énigme*, mot qui fait le sujet de l'énigme et qu'il s'agit de deviner.

ENIVRANT (*an-ni-vran*), **E** adj. Qui enivre : *les boissons alcooliques sont enivrantes*. Qui produit une certaine exaltation, au prop. et au fig. : *parfum, orgueil enivrant*. *Fig.* Séduisant.

ENIVREMENT (*an-ni-vre-man*) n. m. Action de s'enivrer; état d'une personne ivre. Ivresse. *Fig.* Transport : *l'enivrement des passions*.

ENIVRER (*an-ni-vré*) v. a. (de *en*, et *ivre*). Rendre ivre. *Fig.* Troubler, exalter : *la prospérité l'enivre*. **S'enivrer** v. pr. Se rendre ivre. ANT. **Désenivrer.**

ENJAMBÉE (*an-jan-bé*) n. f. Action d'enjamber. Espace qu'on enjambe : *faire des grandes enjambées*.

ENJAMBEMENT (*an-jan-be-man*) n. m. Rejet au vers suivant d'un ou de plusieurs mots qui complètent le sens du premier. Ex. :

> Un astrologue un jour se laissa choir
> « Au fond d'un puits ». On lui dit : « Pauvre bête ! »

ENJAMBER (*an-jan-bé*) v. a. (de *en*, et *jambe*). Faire un grand pas pour franchir : *enjamber le ruisseau*. V. n. Marcher à grands pas. *Fig.* Empiéter : *enjamber sur le champ de son voisin*. Produire l'enjambement.

ENJAVELER (*an, lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'enjavelle*.) Mettre en javelles le blé, l'avoine, etc.

ENJEU (*an*) n. m. (de *en*, et *jeu*). Ce qu'on met d'argent en jeu à chaque partie. *Fig.* Ce qu'on expose dans une entreprise : *l'empire du monde était l'enjeu de la bataille de Pharsale*.

ENJOINDRE (*an*) v. a. (lat. *injungere*. — Se conj. comme *craindre*.) Ordonner, commander expressément, avec autorité, prescrire.

ENJÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enjôler. Son résultat.

ENJÔLER (*an-jô-lé*) v. a. (de *en*, et *geôle*). *Fam.* Séduire par des cajoleries, par des caresses, par de belles paroles.

ENJÔLEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. et adj. Qui enjôle.

ENJOLIVEMENT (*an, man*) n. m. Ornement qui enjolive : *faire des enjolivements à sa maison*.

Digitized by Google

ENJOLIVER (*an, vé*) v. a. (rad. *joli*). Rendre joli ou plus joli, en ajoutant des ornements : *enjoliver une robe*. ANT. **Enlaidir.**

ENJOLIVEUR (*an*) n. m. Qui aime à enjoliver.

ENJOLIVURE (*an*) n. f. Petits enjolivements.

ENJOUÉ E adj. Qui a de l'enjouement : *esprit enjoué*. ANT. **Grave, sévère, sombre.**

ENJOUEMENT ou **ENJOÛMENT** (*an-joû-man*) n. m. Gaieté douce et habituelle. ANT. **Gravité, sévérité, mauvaiseté.**

ENJUPONNER (*an-ju-po-né*) v. a. Vêtir d'un jupon.

ENKYSTÉ, E (*an-kis-té*) adj. Se dit d'un corps étranger qui reste dans l'organisme sans inflammation.

ENKYSTEMENT (*an-kis-te-man*) n. m. *Méd.* Fixation dans un tissu d'un corps étranger insoluble.

ENKYSTER (S') [*san-kis-té*] v. pr. S'envelopper d'un kyste : *tumeur qui s'enkyste*.

ENLACEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enlacer. Etat de ce qui est enlacé.

ENLACER (*an-la-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il enlaça, nous enlaçons*.) Passer l'un dans l'autre des cordons, des lacets, etc. *Fig.* Serrer, étreindre : *enlacer quelqu'un dans ses bras*.

ENLAÇURE (*an*) ou **ENLASSURE** (*an-la-su-re*) n. f. Assemblage d'une mortaise et d'un tenon à l'aide de chevilles.

ENLAIDIR (*an-lè-dir*) v. a. Rendre laid : *peintre maladroit qui enlaidit son modèle*. V. n. Devenir laid : *il a enlaidi* ou *il est enlaidi*, selon qu'on veut marquer le fait ou l'état. ANT. **Embellir, enjoliver.**

ENLAIDISSEMENT (*an-lé-di-se-man*) n. m. Action d'enlaidir. ANT. **Embellissement.**

ENLEVAGE (*an*) n. m. *Teint.* Opération par laquelle on produit du blanc ou une autre couleur sur un tissu préalablement teint.

ENLEVÉ, E (*an*) adj. *Fig.* Se dit d'une œuvre d'art large, hardie : *portrait enlevé*.

ENLÈVEMENT (*man*) n. m. Action d'enlever, d'emporter : *l'enlèvement des bœufs*. Rapt : *l'enlèvement des Sabines*.

ENLEVER (*an-le-vé*) v. a. (Se conj. comme *amener*.) Lever en haut. Arracher, emporter : *enlever le couvert*. *Fig.* Ravir : *enlever une mineure*. Faire disparaître : *enlever une tache*. Exciter l'enthousiasme : *enlever l'auditoire*. Obtenir sans peine : *enlever les suffrages*. Voler : *enlever une montre*. Surprendre : *enlever un poste*. *Fam.* Faire de violents reproches à quelqu'un.

ENLEVEUR (*an*) n. m. Celui qui enlève. (Peu us.)

ENLEVURE (*an*) n. f. Vésicule. (On dit mieux ÉLEVURE.) Relief d'une sculpture.

ENLIASSER (*an-li-a-sé*) v. a. Mettre en liasse.

ENLIER (*an-li-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Joindre, engager des pierres ensemble en bâtissant.

ENLIGNEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enligner. Etat de ce qui est enligné.

ENLIGNER (*an-li-gné*) v. a. Placer bout à bout sur une même ligne : *enligner des briques*.

ENLISEMENT ou **ENLISEMENT** (*an-li-se-man*) n. m. Action de s'enliser.

ENLISER ou **ENLIZER** (*an-li-zé*) v. a. (de *en*, et *lise*, sable mouvant). Enfoncer dans les sables mouvants. **S'enliser** ou **s'enlizer** v. pr. : *on s'enlise fréquemment sur certaines plages de la Bretagne*. Au fig. : *voiture qui s'enlise dans la boue*.

ENLUMINÉE (*an, né*) v. a. (de *en*, et du lat. *lumen*, lumière). Colorier : *enluminer des gravures*. Orner d'enluminures : *enluminer un missel*. *Fig.* Colorer vivement. Rendre rouge : *l'usage des liqueurs fortes enlumine le teint*.

ENLUMINEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Artiste qui enlumine : *Robert Julien fut le dernier des grands enlumineurs*.

ENLUMINURE (*an*) n. f. Art d'enluminer. Estampe, gravure enluminée. *Fam.* Coloration vive du visage. *Fig.* Faux éclat du style.

ENNÉACORDE (*èn'-né-a*) n. m. (préf. *ennéa*, neuf, et *corde*). Cithare à neuf cordes.

ENNÉADE (*èn'-né*) n. f. (du gr. *enneas, ados*). Assemblage de neuf choses semblables ou de neuf personnes. V. *Part. hist.*

ENNÉAGONAL, ALE, AUX (*èn'-né*) adj. (de *ennéagone*). Qui a neuf angles.

ENNÉAGONE (*èn-né-a*) adj. (du préf. *ennéa*, neuf, et du gr. *gônia*, angle). Qui a neuf côtés. N. m. : *un ennéagone*.

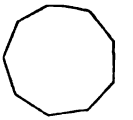

Ennéagone.

ENNEMI, E (*é-ne*) n. (lat. *inimicus*). Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire : *ennemi mortel*. Qui a de l'aversion pour certaines choses : *ennemi du tabac*. Chose nuisible. Nation armée avec laquelle on est en guerre. Adjectiv. : *l'armée ennemie*. ANT. **Ami.**

ENNOBLIR (*an-no*) v. a. Relever, donner de la noblesse morale : *la vertu ennoblit l'homme*. (Ne pas confondre avec ANOBLIR.) ANT. **Avilir, dégrader.**

ENNOBLISSEMENT (*an-no-bli-se-man*) n. m. Action d'ennoblir.

ENNUI (*an-nui*) n. m. (de *ennuyer*). Lassitude morale produite par le désœuvrement : *l'ennui naquit un jour de l'uniformité*. Peine très vive. (Vx en ce sens.) Pl. *Poét.* Chagrins : *de mortels ennuis*. ANT. **Amusement, plaisir, divertissement.**

ENNUYANT (*an-nui-ian*), E adj. Qui ennuie, contrarie. (Peu us.)

ENNUYER (*an-nui-ié*) v. a. (lat. *in*, dans, et *odium*, haine. — Se conj. comme *appuyer*.) Causer de l'ennui : *le style emphatique continu finit par ennuyer*. **S'ennuyer** v. pr. Éprouver de l'ennui. ANT. **Amuser, divertir, récréer, égayer.**

ENNUYEUSEMENT (*an-nui-ieu-ze-man*) adv. D'une manière ennuyeuse. ANT. **Gaiement.**

ENNUYEUX, EUSE (*an-nui-ieû, eu-ze*) adj. Qui ennuie habituellement : *conteur ennuyeux*. ANT. **Amusant, récréatif.**

ÉNONCÉ n. m. Chose énoncée : *l'énoncé d'une clause*. Action d'énoncer. Ensemble des conditions auxquelles doivent satisfaire les inconnues d'un problème : *l'énoncé d'un problème, d'une question*.

ÉNONCER (*sé*) v. a. (lat. *enuntiare*; de *nuntius*, nouvelle. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il énonça, nous énonçons*.) Exprimer par paroles ou par écrit : *énoncer un axiome*.

ÉNONCIATIF, IVE adj. Qui sert à énoncer : *terme énonciatif*.

ÉNONCIATION (*si-on*) n. f. Action, manière d'énoncer : *énonciation d'un fait*.

ENORGUEILLIR (*an-nor-gheu, ll* mll., *ir*) v. a. Rendre orgueilleux. **S'enorgueillir** v. pr. Avoir de l'orgueil ; tirer vanité. ANT. **Humilier, mortifier.**

ÉNORME adj. (lat. *enormis*; de *e*, hors de, et *norma*, règle). Démesuré, excessif en grandeur ou en grosseur : *le baobab est un arbre énorme*. *Fig.* : *fortune, crime énorme*. ANT. **Petit, microscopique.**

ÉNORMÉMENT (*man*) adv. Excessivement.

ÉNORMITÉ n. f. (de *énorme*) Excès de grandeur, de grosseur. *Fig.* Gravité : *énormité d'une faute, d'un crime*. Chose extravagante : *dire des énormités*.

ENOSTOSE (*nos-tô-ze*) n. f. *Méd.* Tumeur du canal médullaire des os.

ÉNOUER (*nou-é*) v. a. (préf. *é*, et *nœud*). Débarrasser les étoffes des nœuds et des corps étrangers qui se montrent à la surface : *énouer un drap*.

ENQUÉRIR (S') [*san-ké*] v. pr. (lat. *inquirere*; de *in*, en, et *quærere*, chercher. — Se conj. comme *acquérir*.) S'informer, faire des recherches.

ENQUERRE ou **ANQUERRE** (*an-kè-re*) v. a. Ancienne forme de *enquerir*. *Blas. Armes à enquerre*, se dit des armes qui contreviennent aux lois héraldiques défendant de mettre émail sur émail : *la plupart des armes à enquerre sont d'une époque antérieure à la codification des lois héraldiques*.

ENQUÊTE (*an-kê-te*) n. f. Réunion de témoignages pour élucider une question douteuse : *diriger une enquête*. Recherches ordonnées par une autorité administrative quelconque. *Enquête judiciaire*, recherche qui se fait en justice, par audition de témoins : *un tribunal insuffisamment éclairé ordonne une enquête*.

ENQUÊTER (S') [*san-kê-té*] v. pr. S'enquérir, s'informer.

ENQUÊTEUR (*an-kê*) n. m. Juge, officier, etc., qui fait des enquêtes. Adjectiv. : *commissaire enquêteur*.

ENQUINAUDER (*an-ki-nô-dé*) v. a. (de *en*, et *quinaud*). Rendre quinaud, dupe.

Digitized by Google

ENRACINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enraciner, de s'enraciner. Culée de pont reposant sur un enchevêtrement de pilots et de blocs rocheux.

ENRACINER (*an, né*) v. a. Faire prendre racine à : *enraciner un arbre. Fig.* Fixer à demeure. ANT. **Déraciner.**

ENRAGÉ, E (*an*) adj. Qui a la rage : *chien enragé. Fig.* Irrité, emporté. Violent, excessif : *joueur enragé ; passion, faim enragée.*

ENRAGEANT (*an-ra-jan*), **E** adj. Qui cause du dépit : *des contradictions enrageantes.*

ENRAGER (*an-ra-jé*) v. n. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il enragea, nous enrageons.*) Être vexé, furieux : *il enrage de ne pouvoir parler. Faire enrager,* tourmenter.

ENRAYAGE (*an-rè-ia-je*) n. m. Opération qui consiste à disposer les rais d'une roue dans les mortaises du moyeu et des jantes.

ENRAYEMENT (*an-rè-ie-man*) ou **ENRAIEMENT** (*an-rè-man*) n. m. Action d'enrayer.

ENRAYER (*an-rè-ié*) v. a. (de *en*, et *rais*. — Se conj. comme *balayer.*) Garnir de ses rais : *enrayer une roue.* Entraver le mouvement des roues d'une voiture, au moyen d'un sabot ou d'un frein. Faire une enrayure. *Fig.* Suspendre l'action de : *enrayer un mouvement d'opinion.* ANT. **Désenrayer.**

ENRAYOIR (*an-rè-ioir*) n. m. Machine pour enrayer une voiture. Baguette que l'on introduit dans le canon de l'arbalète pour la bander.

ENRAYURE (*an-rè-iu-re*) n. f. Ce qui sert à enrayer une roue. Assemblage de pièces de bois qui rayonnent autour d'un centre. Pan de charpente, sur lequel s'appuie la croupe d'un comble. Premier sillon que trace la charrue dans un champ.

ENRÉGIMENTEMENT (*an, man-te-man*) n. m. Action de former un régiment. (Peu us.)

ENRÉGIMENTER (*an, man-té*) v. a. Former en régiment, mettre dans un régiment. *Fig.* Rassembler en troupe, faire agir ensemble : *enrégimenter des mécontents dans une conspiration.*

ENREGISTRABLE (*an-re-jis-tra-ble*) adj. Qui peut être enregistré.

ENREGISTREMENT (*an-re-jis-tre-man*) n. m. Copie textuelle d'un acte sur un registre destiné à cet effet, et qui a pour objet de conférer à cet acte une date authentique. Administration, bureaux où l'on enregistre certains actes sur les registres officiels : *tous les actes portant mutation de propriété sont soumis à l'enregistrement.* Autref., acte par lequel une cour souveraine faisait transcrire sur ses registres une ordonnance, un édit du roi.

ENREGISTRER (*an-re-jis-tré*) v. a. Porter sur un registre. Transcrire, mentionner un acte, un jugement dans les registres publics, pour en assurer l'authenticité. *Par ext.* Consigner certains faits par écrit.

ENREGISTREUR (*an-re-jis-treur*) adj. et n. m. Celui qui enregistre. Appareil qui inscrit automatiquement certains mouvements : *appareil enregistreur.*

ENRÊNER (*an-rè-né*) v. a. Arrêter et fixer les rênes d'un cheval, de manière à lui tenir la tête levée.

ENRHUMER (*an-ru-mé*) v. a. Causer du rhume. **S'enrhumer** v. pr. Contracter un rhume.

ENRICHI, E (*an*) adj. et n. Celui, celle dont la fortune est de date récente.

ENRICHIR (*an*) v. a. Rendre riche : *le commerce enrichit Carthage. Par ext.* Augmenter, développer : *enrichir un musée.* Garnir d'un ornement précieux. *Fig.* Orner : *enrichir son esprit.* ANT. **Appauvrir.**

ENRICHISSEMENT (*an-ri-chi-se-man*) n. m. Action d'enrichir. Ornement, parure.

ENROBAGE (*an*) ou **ENROBEMENT** (*an, man*) n. m. Action d'enrober.

ENROBER (*an-ro-bé*) v. a. Entourer (des caisses, des tonneaux) d'une enveloppe indiquant qu'ils sont dispensés de la visite. Recouvrir (les viandes, les médicaments) d'une enveloppe protectrice.

ENROCHEMENT (*an, man*) n. m. Grosse maçonnerie, établie au fond de l'eau pour les fondations d'un ouvrage. Agglomération de grains de poudre.

ENROCHER (*an-ro-ché*) v. a. Faire l'enrochement de.

ENRÔLÉ n. m. Individu inscrit sur un rôle.

ENRÔLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enrôler ou de s'enrôler : *les enrôlements volontaires de 1792 témoignèrent de l'enthousiasme révolutionnaire.* Feuille certifiant qu'on est enrôlé.

ENRÔLER (*an-rô-lé*) v. a. Inscrire sur un rôle : *enrôler des ouvriers.* Faire s'engager dans l'armée : *enrôler des soldats. Fig.* Faire entrer dans un parti : *enrôler des mécontents.* **S'enrôler** v. pr. Entrer au service militaire. S'affilier à un parti.

ENRÔLEUR (*an*) n. m. Qui enrôle. (Peu us.)

ENROUEMENT ou **ENROÛMENT** (*an-roû-man*) n. m. Etat, maladie de celui qui est enroué.

ENROUER (*an-rou-é*) v. a. (lat. *in*, dans, et *raucus*, rauque). Rendre la voix rauque.

ENROUILLEMENT (*an-rou, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'enrouiller. (Peu us.)

ENROUILLER (*an-rou, ll* mll., *é*) v. a. Rendre rouillé.

ENROULEMENT (*an, man*) n. m. Action d'enrouler, de s'enrouler. Ornement architectural qui va en spirale.

ENROULER (*an-rou-lé*) v. a. Rouler une chose autour d'une autre : *enrouler un drapeau autour de sa hampe.*

ENRUBANNER (*an-ru-ba-né*) v. a. Couvrir, orner de rubans : *enrubanner un enfant.*

ENRUE (*an-rû*) n. f. Large sillon.

ENSABLEMENT (*an, man*) n. m. Amas de sable, formé par un courant d'eau ou par le vent : *l'ensablement a ruiné le vieux port de Brouage.*

ENSABLER (*an-sa-blé*) v. a. Couvrir, engorger de sable. Faire échouer sur le sable.

ENSABOTER (*an, té*) v. a. Mettre des sabots à. Enrayer au moyen d'un sabot : *ensaboter une roue. Ensaboter un projectile,* le fixer sur un sabot.

ENSACHEMENT (*an, man*) n. m. Action d'ensacher : *l'ensachement des grains.*

ENSACHER (*an-sa-ché*) v. a. Mettre en sac.

ENSAISINEMENT (*an-sè-zi-ne-man*) n. m. *Féod.* Action d'ensaisiner ou de mettre en possession.

ENSAISINER (*an-sè-zi-né*) v. a. (préf. *en*, et *saisine*). *Féod.* Reconnaître par un acte le nouveau tenancier ; le mettre en possession du fief.

ENSANGLANTER (*an, té*) v. a. Souiller, couvrir de sang : *lady Macbeth croyait toujours voir sa main ensanglantée. Fig.* Souiller par le meurtre : *ensanglanter sa victoire.*

ENSEIGNABLE (*an-sé-gna-ble*) adj. Qui peut être enseigné.

ENSEIGNANT (*an-sé-gnan*), **E** adj. Qui donne l'enseignement. *Le corps enseignant,* la réunion de ceux qui professent, qui se livrent à l'enseignement.

ENSEIGNE (*an-sé-gne*) n. f. (lat. *insignia ;* de *in*, en, et *signum*, signe). Tableau, figure à la porte d'une auberge, d'une boutique pour indiquer la nature du commerce, le nom du commerçant. *Fig.* Marque, indice servant à reconnaître quelque chose : *la sincérité est l'enseigne de l'honnêteté.* Drapeau, étendard. *Mar.* Pavillon national : *marcher enseignes déployées. A telle enseigne* ou *à telles enseignes que,* la preuve est que. N. m. Autref. Officier porte-drapeau. Auj. Officier de marine, immédiatement au-dessous du lieutenant de vaisseau.

Enseignes : 1. Romaine ; 2. Gauloise.

ENSEIGNEMENT (*an-sé-gne-man*) n. m. Action, art d'enseigner. Profession de celui qui enseigne : *être dans l'enseignement.* Instruction, précepte : *donner de bons enseignements. Enseignement public,* celui que donne l'Etat. *Enseignement libre,* celui que donnent les particuliers. *Enseignement primaire,* celui qui donne les premiers éléments des connaissances. *Enseignement secondaire,* celui qui instruit dans les langues classiques, les langues étrangères, les éléments des sciences. *Enseignement supérieur,* celui qui, au moyen des universités et des grandes écoles, approfondit les études spéciales. *Enseignement professionnel,* celui qui donne les connaissances nécessaires à la pratique du commerce, de l'industrie.

ENSEIGNER (*an-sé-gné*) v. a. (lat. pop. *insignare*). Instruire : *enseigner des enfants.* Apprendre aux autres : *enseigner la grammaire.* Indiquer : *enseigner un chemin.*

ENSELLÉ, E (*an-sè-lé*) adj. Se dit d'un cheval qui

Digitized by Google

a le dos enfoncé comme le siège d'une selle. Se dit d'un bateau très relevé aux deux extrémités.

ENSELLURE (*an-sé-lu-re*) n. f. *Méd.* Courbure très accusée de la région lombaire de la colonne vertébrale.

ENSEMBLE (*an-san-ble*) adv. (lat. *in*, en, et *simul*, à la fois). L'un avec l'autre, en même temps, à la fois : *vivre ensemble ; agir ensemble.* N. m. Résultat de l'union des parties d'un tout : *un bel ensemble.* Accord, unité : *agir avec ensemble.* ANT. **Séparément, isolément.**

ENSEMENCEMENT (*an-se-man-se-man*) n. m. Action d'ensemencer : *l'ensemencement du blé.*

ENSEMENCER (*an-se-man-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *j'ensemençai, nous ensemençons.*) Répandre la semence dans la terre.

ENSERRER (*an-sé-ré*) v. a. Enfermer, contenir : *tout ce que le globe enserre.* Serrer étroitement : *le boa enserre sa victime.*

ENSERRER (*an-sé-ré*) v. a. Mettre dans une serre.

ENSEUILLEMENT (*an-seu, ll* mll., *e-man*) n. m. Élévation de l'appui d'une fenêtre au-dessus du plancher.

ENSEVELIR (*an*) v. a. (du lat. *sepelire*, même sens). Envelopper un corps mort dans un linceul : *ensevelir un cadavre. Par ext.* Enterrer. *Fig.* Engloutir : *Pompéi fut ensevelie sous la cendre.* Envelopper, cacher : *il a enseveli son secret avec lui.* **S'ensevelir** v. pr. *Fig. S'ensevelir dans la retraite*, se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

ENSEVELISSEMENT (*an, li-se-man*) n. m. Action d'ensevelir ; funérailles.

ENSEVELISSEUR, EUSE (*an, li-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui ensevelit un cadavre. (Peu us.)

ENSIFORME (*an*) adj. (du lat *ensis*, épée, et de *forme*). En forme d'épée.

ENSILAGE (*an*) ou **ENSILOTAGE** (*an*) n. m. Action d'ensiler : *ensiler des céréales.*

ENSILER (*an-si-lé*) ou **ENSILOTER** (*an-si-lo-té*) v. a. (préf. *en*, et *silo*). Mettre les grains dans les silos pour les conserver.

ENSOLEILLER (*an-so-lè, ll* mll., *é*) v. a. Donner l'éclat du soleil, d'une vive lumière : *le ciel ensoleillé de la Provence. Fig.* Donner de l'éclat, de la gaieté.

ENSOMMEILLÉ, E (*an-so-mè, ll* mll., *é*) adj. Appesanti par le sommeil. *Fig.* Assoupi.

ENSORCELANT (*an, lan*), **E** adj. Qui ensorcelle : *charme ensorcelant.*

ENSORCELER (*an, lé*) v. a. (rad. *sorcier.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'ensorcelle.*) Jeter, par de prétendus sortilèges, le trouble dans le corps ou l'esprit. *Fig.* Séduire, charmer, inspirer une violente passion.

ENSORCELEUR, EUSE (*an, eu-ze*) adj. Qui ensorcelle : *on brûlait jadis les ensorceleurs.*

ENSORCELLEMENT (*an-sor-sé-le-man*) n. m. Action d'ensorceler. Résultat de cette action. *Fig.* Séduction, charme.

ENSOUFRER (*an-sou-fré*) v. a. Enduire de soufre. Exposer à la vapeur du soufre.

ENSOUPLE (*an*) n. f. (lat. *insubulum*). Cylindre du métier à tisser, sur lequel on monte la chaîne.

ENSUIFER (*an-sui-fé*) v. a. Enduire de suif.

ENSUITE (*an*) adv. (de *en*, et *suite*). Après, à la suite. **Ensuite de** loc. prép. Après. ANT. **D'abord, premièrement.**

ENSUIVANT (*an-sui-van*), **E** adj. Suivant, qui vient après : *le mois ensuivant.* (Vx.)

ENSUIVRE (S') [*san*] v. pr. Suivre, être la conséquence. V. impers. Résulter : *il s'ensuit que...*

ENTABLEMENT (*an, man*) n. m. Saillie au haut des murs d'un bâtiment, qui en forme le couronnement, en soutient le toit, et comprend l'architrave, la frise et la corniche. V. COLONNE.

ENTABLER (*an-ta-blé*) v. a. Ajuster à demi-épaisseur deux pièces de bois.

ENTABLURE (*an*) n. f. Point de rotation des deux lames d'une paire de ciseaux. Endroit où se réunissent deux pièces de bois entablées.

ENTACHER (*an-ta-ché*) v. a. Souiller : *faute qui entache l'honneur. Acte entaché de nullité*, qui n'est pas fait dans les formes.

ENTAILLAGE (*an-ta, ll* mll.) n. m. Action d'entailler.

ENTAILLE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Large coupure dans le bois, la pierre, les chairs, etc. Blessure faite sur le corps : *se faire une entaille.*

ENTAILLER (*an-ta, ll* mll., *é*) v. a. Faire une entaille : *entailler du bois.*

ENTAILLURE (*an-ta, ll* mll.) n. f. Entaille.

ENTAME (*an*) ou **ENTAMURE** (*an*) n. f. Premier morceau que l'on coupe d'un pain. Coupure.

ENTAMER (*an-ta-mé*) v. a. (lat. pop. *intaminare*). Couper le premier morceau : *entamer un pain.* Faire une légère incision, une déchirure. *Fig.* Commencer : *entamer une conversation.* Porter atteinte : *entamer la réputation.*

ENTAMURE (*an*) n. f. V. ENTAME.

ENTASSEMENT (*an-ta-se-man*) n. m. Action d'entasser. Amas : *entassement de débris.*

ENTASSER (*an-ta-sé*) v. a. Mettre en tas ; accumuler, amasser, amonceler. *Fig.* Réunir en quantité. Multiplier : *entasser des citations.*

ENTASSEUR (*an-ta-seur*) n. m. Qui entasse : *un entasseur d'écus.* (Peu us.)

ENTE (*an-te*) n. f. (du gr. *emphuton*, planté dans). Sorte de greffe obtenue en transportant d'un arbre sur l'autre une petite branche portant au moins un œil. Arbre greffé. Manche d'un pinceau.

ENTÉ, E (*an*) adj. *Blas.* Se dit de l'écu ou d'une pièce divisés suivant des lignes courbes s'engrenant les unes dans les autres. *Enté en pointe*, se dit de l'écu divisé par deux traits courbes qui partent du centre pour gagner les angles de la pointe.

ENTÉLÉCHIE (*an, chi*) n. f. (gr. *entelecheia*). Dans la philosophie d'Aristote, ce qui pour chaque être est la possession de sa perfection, de sa fin.

ENTELLE (*an-tè-le*) n. m. Espèce de singe très répandue dans l'Inde.

ENTEMENT (*an-te-man*) n. m. Action d'enter. Greffe opérée avec des entes. (Peu us.)

ENTENDEMENT (*an-tan-de-man*) n. m. Faculté par laquelle on comprend : *l'entendement n'est autre chose que la raison.* Jugement, sens, conception, intelligence : *perdre l'entendement.*

ENTENDEUR (*an-tan*) n. m. Qui comprend facilement. *A bon entendeur salut*, que celui qui entend une chose en fasse son profit.

ENTENDRE (*an-tan-dre*) v. a. (du lat. *intendere*, diriger vers). Percevoir par le sens de l'ouïe. *Entendre un bruit. Entendre dur*, avoir l'oreille dure. Écouter : *ne vouloir rien entendre.* Recevoir le témoignage : *entendre des témoins.* Exaucer : *entendre la prière des malheureux. Fig.* Comprendre : *entendre à demi-mot.* Interpréter : *phrase qui peut s'entendre de deux manières.* Connaître parfaitement : *entendre le commerce.* Prendre bien : *entendre la plaisanterie.* Avoir l'intention de faire une chose : *j'entends qu'on m'obéisse. Donner à entendre*, laisser croire. *Entendre raison*, acquiescer à ce qui est juste. **S'entendre** v. pr. Se comprendre, être d'accord. Se connaître à.

ENTENDU, E (*an-tan*) adj. (de *entendre*). Convenu, décidé : *c'est une affaire entendue. Prendre un air entendu*, avoir l'air de comprendre parfaitement. N. *Faire l'entendu*, l'important. **Bien entendu** loc. adv. Assurément.

ENTENTE (*an-tan-te*) n. f. Interprétation : *le calomniateur recherche les mots à double entente.* Intelligence : *avoir l'entente des affaires.* Bon accord : *entente cordiale entre deux souverains.*

ENTER (*an-té*) v. a. Greffer une ente sur : *enter un sauvageon. Par ext.* Insérer sur. *Fig.* Faire reposer sur. Assembler par une entaille deux pièces de bois. *Enter des bas*, remplacer le bout par un autre. **S'enter** v. pr. S'unir par les liens du sang : *maison ducale qui s'est entée sur une autre. Canne entée*, canne formée de plusieurs pièces emboîtées.

ENTÉRALGIE (*an, ji*) n. f. (gr. *entera*, intestins, et *algos*, douleur). *Méd.* Douleur aiguë des intestins.

ENTÉRINEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entériner : *l'entérinement des lettres de grâce.*

ENTÉRINER (*an, né*) v. a. (de *entier*). *Dr.* Ratifier par un jugement un acte dont la validité dépend de cette formalité : *entériner des actes de grâce.*

ENTÉRIQUE (*an*) adj. (gr. *entera*, intestins). Qui a rapport aux intestins : *inflammation entérique.*

ENTÉRITE (*an*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.) Inflammation des intestins.

Digitized by Google

ENTÉROCÈLE (*an*) n. f. *Méd.* Hernie qui ne contient que de l'intestin grêle.

ENTÉROZOAIRE (*an, è-re*) n. m. Ver intestinal.

ENTERREMENT (*an-tè-re-man*) n. m. Action de mettre en terre. Inhumation, funérailles, cérémonie qui accompagne la mise en terre : *l'enterrement de Victor Hugo fut une manifestation nationale.* Convoi funèbre. Frais de sépulture. *Fig.* Abandon, rejet, renonciation : *enterrement d'une loi.*

ENTERRER (*an-tè-ré*) v. a. Enfouir : *enterrer un trésor.* Engloutir sous les décombres. Inhumer. Présider ou assister à un enterrement. *Fig.* Survivre : *vieillard qui enterre tous ses héritiers.* Faire mourir. Détruire. Enfermer dans un lieu retiré : *enterrer quelqu'un à la campagne.* Tenir, cacher. Faire oublier. **S'enterrer** v. pr. Se retirer du monde. ANT. **Déterrer, exhumer.**

EN-TÊTE (*an*) n. m. Ce qui est imprimé, écrit ou gravé en tête d'une lettre, d'un écrit. Pl. des *en-têtes.*

ENTÊTÉ, E (*an*) n. et adj. Opiniâtre : *caractère entêté.* ANT. **Obéissant, docile.**

ENTÊTEMENT (*an, man*) n. m. Sorte de vertige causé par quelque émanation. (Peu us. en ce sens.) *Fig.* Attachement opiniâtre à ses idées.

ENTÊTER (*an-tè-té*) v. a. Faire mal à la tête par des vapeurs, des odeurs. *Fig.* Enorgueillir. Engouer. **S'entêter** v. pr. S'opiniâtrer.

ENTHOUSIASME (*an-tou-zi-as-me*) n. m. (gr. *enthousiasmos*, sorte de fureur, d'inspiration divine). Exaltation produite par l'inspiration divine : *l'enthousiasme de la Pythie lui dictait ses oracles.* Inspiration exaltée de l'écrivain, de l'artiste. Emotion extraordinaire de l'âme : *accueillir avec enthousiasme.* Admiration outrée : *avoir de l'enthousiasme pour...* ANT. **Apathie, flegme, indifférence.**

ENTHOUSIASMER (*an-tou-zi-as-mé*) v. a. Ravir d'admiration ; inspirer l'enthousiasme : *enthousiasmer la foule.* **S'enthousiasmer** v. pr. S'engouer de quelqu'un ou de quelque chose : *s'enthousiasmer pour le progrès.*

ENTHOUSIASTE (*an-tou-zi-as-te*) n. et adj. Qui a de l'enthousiasme : *esprit enthousiaste.* ANT. **Apathique, flegmatique, froid.**

ENTHYMÈME (*an*) n. m. (gr. *enthuméma*). *Log.* Syllogisme réduit à deux propositions, l'une des prémisses étant sous-entendue, ex. : *je pense, donc je suis* (sous-entendu : *tout ce qui pense existe*). *Tout mammifère est vivipare, donc la baleine est vivipare* (sous-entendu : *la baleine est un mammifère*).

ENTICHEMENT (*an, man*) n. m. Action de s'entêter ; état d'une personne entichée.

ENTICHER (*an-ti-ché*) v. a. (de *en*, et *tache*). Envahir par une tache. (VX.) Inspirer un attachement opiniâtre à : *qui vous a entiché de cette personne ?* **S'entêter** v. pr. S'engouer de : *s'entêter d'une opinion.*

ENTIER (*an-ti-é*), **ÈRE** adj. (du lat. *integer*, intact). Complet. Sans atteinte, sans réserve. *Fig.* Fier et obstiné : *esprit entier. Tout entier* (tout invariable), absolument entier : *l'assemblée tout entière se leva.* N. m. *Arith.* Nombre qui ne contient que des unités entières, comme 19, 150, 1000, etc. *En entier*, totalement. ANT. **Fractionnaire, partiel, incomplet, tronqué.**

ENTIÈREMENT (*an, man*) adv. Tout à fait : *être entièrement acquis à une opinion.* ANT. **Incomplètement, partiellement.**

ENTITÉ (*an*) n. f. (lat. scolast. *entitas*; de *ens, entis*, être). *Phil.* Ce qui constitue l'essence d'un être.

ENTOILAGE (*an*) n. m. Action d'entoiler : *l'entoilage d'un tableau.* Toile pour entoiler.

ENTOILER (*an-toi-lé*) v. a. Fixer sur une toile : *entoiler une estampe, une carte de géographie.*

ENTOIR (*an*) n. m. Sorte de couteau pour enter.

ENTOISAGE (*an-toi-za-je*) n. m. Action d'entoiser.

ENTOISER (*an-toi-zé*) v. a. Disposer pour être toisé.

ENTOMOLOGIE (*an, ji*) n. f. (gr. *entomon*, insecte, et *logos*, discours). Partie de la zoologie qui traite des insectes.

ENTOMOLOGIQUE (*an*) adj. Qui a rapport à l'entomologie : *science entomologique.*

ENTOMOLOGISTE (*an, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'entomologie.

ENTOMOPHTORÉES (*an, fto-ré*) n. f. pl. Famille de champignons parasites d'insectes. S. une *entomophtorée.*

ENTOMOSTRACÉS (*an-to-mos-tra-sé*) n. m. pl. Division des crustacés, comprenant ceux à organisation simple. S. un *entomostracé.*

ENTONNAGE (*an-to-na-je*), **ENTONNEMENT** (*an-to-ne-man*) n. m. ou **ENTONNAISON** (*an-to-né-zon*) n. f. Mise en tonneaux.

ENTONNER (*an-to-né*) v. a. (de *en*, et *tonne*). Verser un liquide dans un tonneau : *entonner du vin.* Verser dans la bouche, ingurgiter. **S'entonner** v. pr. *Fig.* S'engouffrer.

ENTONNER (*an-to-né*) v. a. (de *en*, et *ton*). Commencer un air pour donner le ton aux autres. Commencer un chant : *entonner le* Te Deum. *Poét.* Célébrer en vers : *entonner les louanges de quelqu'un.*

Entonnoir.

ENTONNOIR (*an-to-noir*) n. m. Instrument pour entonner un liquide.

ENTOPHYTE (*an*) n. m. (gr. *entos*, dedans, et *phuton*, plante). Végétal parasite qui se développe à l'intérieur des organes.

ENTORSE (*an*) n. f. (de *en*, et *tordre*). Extension violente des ligaments, et, en général, des parties molles voisines d'une articulation : *se donner une entorse. Fig.* Atteinte violente. Altération : *donner une entorse à la loi, à un texte.*

ENTORTILLAGE (*an-tor-ti, ll* mll.) n. m. Action d'entortiller. Subterfuge. Discours plein d'équivoques. (Peu us.)

ENTORTILLEMENT (*an-tor-ti, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de s'entortiller ou d'entortiller. Son effet. *Fig.* Embarras, obscurité.

ENTORTILLER (*an-tor-ti, ll* mll., *é*) v. a. Envelopper en tortillant : *entortiller un sou dans du papier. Fig.* Exprimer d'une manière embarrassée : *entortiller ses pensées. Fam.* Séduire par des paroles captieuses. ANT. **Détortiller.**

ENTOUR (*an*) n. m. (de *en*, et *tour*). Environs, lieux qui avoisinent : *les entours d'une place.* Personnes qui vivent auprès de quelqu'un (surtout au plur.). **A l'entour** loc. adv. et **à l'entour de** loc. prép. Aux environs.

ENTOURAGE (*an*) n. m. Tout ce qui entoure pour orner. (Peu us. en ce sens.) *Fig.* Société habituelle de quelqu'un : *l'entourage de Catilina était composé d'hommes perdus de dettes et de crimes.*

ENTOURER (*an-tou-ré*) v. a. Disposer autour : *entourer une ville de murailles.* Vivre habituellement auprès de. *Fig.* Accabler, combler : *entourer de soins.*

ENTOURNURE (*an*) n. f. Echancrure d'une manche dans la partie qui touche à l'aisselle. *Fig. Gêné dans les entournures*, mal à l'aise.

EN-TOUT-CAS (*en-tou-kâ*) n. m. invar. Sorte d'ombrelle. V. EN-CAS.

ENTOZOAIRES (*an, é-re*) n. m. pl. (gr. *entos*, en dedans, et *zôon*, animal). Animal qui vit en parasite dans le corps d'un autre. S. un *entozoaire.*

ENTR'ACCORDER (S') [*san-tra-kor-dé*] v. pr. S'accorder mutuellement.

ENTR'ACCUSER (S') [*san-tra-ku-zé*] v. pr. S'accuser l'un l'autre.

ENTR'ACTE (*an*) n. m. Intervalle entre les actes d'une pièce de théâtre. Intermède : *entr'acte en musique. Fig.* Temps de repos. Pl. des *entr'actes.*

ENTR'ADMIRER (S') [*san-trad-mi-ré*] v. pr. S'admirer mutuellement.

ENTR'AIDER (S') [*san-trè-dé*] v. pr. S'aider mutuellement.

ENTRAILLES (*an-tra, ll* mll.) n. f. pl. (lat. pop. *intralia*; de *intra*, dans). Intestins, boyaux : *les aruspices romains examinaient les entrailles des victimes. Fig.* Partie inférieure et profonde : *les entrailles de la terre.* Ce qu'il y a de plus intime dans un pays : *les entrailles de la patrie.* Siège allégorique des sentiments tendres. Sensibilité : *homme sans entrailles ; entrailles paternelles.*

ENTR'AIMER (S') [*san-trè-mé*] v. pr. S'aimer l'un l'autre.

ENTRAIN (*an-trin*) n. m. (de *en*, et *train*). Manière d'agir vive et animée : *cet homme a de l'entrain.* Mouvement vif, rapide : *il y a de l'entrain dans cette comédie.* Gaieté franche et animée.

ENTRAÎNABLE (*an-trè*) adj. Qui peut être entraîné, gagné, déterminé.

Digitized by Google

ENTRAÎNANT (*an-tré-nan*), **E** adj. Qui entraîne. Ne s'emploie qu'au figuré : *l'éloquence entraînante de Mirabeau. Pas redoublé entraînant.*

ENTRAÎNEMENT (*an-tré-ne-man*) n. m. Action d'entraîner. Séduction : *céder à l'entraînement des passions.* Action et manière de préparer un cheval à la course, une personne en vue d'un sport : *mettre un cheval à l'entraînement.*

ENTRAÎNER (*an-tré-né*) v. a. Traîner avec soi : *locomotive qui entraîne un lourd convoi.* Emmener avec violence. Soumettre à l'entraînement, en parlant d'un cheval, d'un sportsman : *entraîner un cheval sur les obstacles.* Conduire par une sorte de violence morale : *entraîner les esprits.* Avoir pour résultat : *la guerre entraîne bien des maux.*

ENTRAÎNEUR (*an-tré*) n. m. Celui qui s'occupe de l'entraînement des chevaux.

ENTRAIT (*an-tré*) n. m. *Constr.* Charpente horizontale, joignant les deux arbalétriers. V. FERME.

ENTRANT (*an-tran*), **E** n. et adj. Personne qui entre. *Fig.* et *fam.* Insinuant. Se dit surtout au pl. : *les entrants et les sortants.* ANT. **Sortant.**

ENTR'APPELER (**S'**) [*san-tra-pe-le*] v. pr. S'appeler l'un l'autre.

ENTRAVE (*an*) n. f. (lat. *in*, dans, et *trabes*, poutre). Lien fixé aux pieds d'un cheval ou d'un autre animal, pour gêner sa marche. *Fig.* Gêne, obstacle, embarras : *apporter des entraves à l'exercice d'un droit.*

ENTRAVER (*an-tra-vé*) v. a. Mettre des entraves à : *entraver un cheval pour le ferrer. Fig.* Embarrasser, apporter des obstacles. ANT. **Désentraver, favoriser, faciliter.**

ENTRAVERSER (*an-tra-vér-sé*) v. a. Présenter le travers (d'un navire).

ENTR'AVERTIR (**S'**) [*san-tra-vér-tir*] v. pr. S'avertir l'un l'autre.

ENTRE (*an-tre*) prép. de lieu (lat. *inter*). Au milieu de. Parmi. Dans l'intervalle (temps) : *entre onze heures et midi.* Jointe aux verbes pron., indique une action réciproque : *s'entre-nuire.* Jointe à certains verbes, en affaiblit l'idée : *entrevoir, entr'ouvrir.* — La voyelle *e* de *entre* ne s'élide que dans *entr'acte* et dans les verbes composés pronominaux dont le simple commence par une voyelle : *s'entr'aider, s'entr'égorger.*

ENTRE-BÂILLEMENT (*bâ, ll* mll., *e-man*) n. m. Légère ouverture laissée par un objet entre-bâillé.

ENTRE-BÂILLER (*bâ, ll* mll., *é*) v. a. Entr'ouvrir légèrement : *porte entre-bâillée.*

ENTRE-BAISER [*bé-zé*] (**S'**) v. pr. Se baiser l'un l'autre.

ENTRE-BANDE n. f. Chacune des bandes travaillées avec une chaîne de couleur différente aux extrémités d'une pièce d'étoffe. Pl. des *entre-bandes.*

ENTRE-BATTRE [*ba-tre*] (**S'**) v. pr. (Se conj. comme *battre.*) Se battre l'un l'autre.

ENTRECHAT (*an-tre-cha*) n. m. (de *entre*, et *chasser*). Saut léger, pendant lequel les pieds s'entrechoquent plusieurs fois avant de toucher le sol.

ENTRE-CHOQUER [*ké*] (**S'**) v. pr. Se choquer l'un l'autre.

ENTRE-COLONNE ou **ENTRE-COLONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Espace qui est entre deux colonnes. Pl. des *entre-colonnes* ou *entre-colonnements.*

ENTRECÔTE (*an*) n. m. Morceau de viande coupé entre deux côtes.

ENTRECOUPER (*an, pé*) v. a. Couper en divers endroits. Interrompre par intervalles.

ENTRE-CROISEMENT (*an, ze-man*) n. m. Disposition des choses qui s'entre-croisent.

ENTRE-CROISER (*zé*) v. a. Croiser en divers sens. **S'entre-croiser** v. pr. : *fils qui s'entre-croisent.*

ENTRE-CUISSE (*ku-i-se*) n. m. Entre-deux des cuisses.

ENTRE-DÉCHIRER [*ré*] (**S'**) v. pr. Se déchirer mutuellement. *Fig.* Médire l'un de l'autre.

ENTRE-DÉTRUIRE (**S'**) v. pr. Se détruire l'un l'autre. *Fig.* S'annuler l'un l'autre.

ENTRE-DEUX (*deû*) n. m. invar. Partie située au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. Bande de broderie, de dentelle, etc., ornant un ouvrage de lingerie : *un entre-deux de dentelle.* Sorte de console qu'on place entre deux croisées. **Entre-deux** loc. adv. Ni dans l'un ni dans l'autre sens ; ni bien ni mal.

ENTRE-DÉVORER [*ré*] (**S'**) v. pr. Se dévorer les uns les autres. (Peu us.)

ENTRE-DONNER [*do-né*] (**S'**) v. pr. Se donner mutuellement, réciproquement.

ENTRÉE (*an-tré*) n. f. Action d'entrer : *manquer son entrée.* Action d'entrer solennellement dans une ville : *aux entrées des rois, on criait : Noël! Noël!* Endroit par où l'on entre. Ouverture de certains objets. Vestibule d'un appartement. *Fig.* Début : *faire son entrée dans le monde.* Commencement : *à l'entrée de l'hiver.* Droit d'assister à : *avoir ses entrées à un théâtre. Partic.* Privilège d'entrer dans les appartements du roi, dans certaines circonstances. Droit d'octroi, de douane : *les tabacs étrangers payent une forte entrée.* Premiers mets servis dans un repas. ANT. **Issue, sortie.**

ENTREFAITE (*an-tre-fè-te*) n. f. (de *entre*, et *faire*). *Dans cette entrefaite*, pendant ce temps-là. S'emploie surtout au plur. : *sur ces entrefaites.*

ENTREFILET (*an, lè*) n. m. Petit article dans un journal : *un entrefilet venimeux.*

ENTRE-FRAPPER [*fra-pé*] (**S'**) v. pr. Se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT (*an-tre-jan*) n. m. Habileté, adresse à se conduire au milieu des gens : *avoir de l'entregent.*

ENTR'ÉGORGER (**S'**) [*san, jé*] v. pr. S'égorger les uns les autres.

ENTRE-HAÏR (**S'**) [*ha-ir*] v. pr. Se haïr l'un l'autre.

ENTRE-HEURTER [*tê*] (**S'**) v. pr. Se heurter l'un contre l'autre.

ENTRELACEMENT (*an, man*) n. m. Etat de plusieurs choses entrelacées

ENTRELACER (*an, sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il entrelaça, nous entrelaçons.*) Enlacer l'un dans l'autre.

ENTRELACS (*an-tre-la*) n. m. Ornement composé de moulures, de chiffres enlacés l'un dans l'autre.

Entrelacs.

ENTRELARDÉ, E (*an*) adj. Mêlé de gras et de maigre : *morceau de bœuf entrelardé.*

ENTRELARDEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entrelarder. Son résultat.

ENTRELARDER (*an, dé*) v. a. Piquer une viande de lard. *Fig.* et *fam.* Mêler : *entrelarder un discours de citations.*

ENTRE-LIGNE n. m. Espace qui sépare deux lignes d'écriture qui se suivent. Ce qui est écrit entre deux lignes consécutives. (Pl. des *entre-lignes.*) Syn. INTERLIGNE.

ENTRE-LOUER [*lou-é*] (**S'**) v. pr. Se louer l'un l'autre.

ENTRE-LUIRE v. n. Luire à demi : *le jour entre-luit à peine.*

ENTRE-MANGER [*jé*] (**S'**) v. pr. Se manger les uns les autres.

ENTREMÊLEMENT (*an, man*) n. m. Action d'entremêler. Etat de qui est entremêlé.

ENTREMÊLER (*an, lé*) v. a. Mêler plusieurs choses parmi d'autres.

ENTREMETS (*an-tre-mè*) n. m. Mets léger que l'on sert après le rôti et avant le dessert.

ENTREMETTEUR, EUSE (*an-tre-mè-teur, eu-ze*) n. Qui s'entremet. En mauvaise part, qui s'entremet dans une intrigue galante. (S'emploie surtout au fém.)

ENTREMETTRE (**S'**) [*san-tre-mè-tre*] v. pr. Agir activement dans une affaire concernant une autre personne : *s'entremettre pour rétablir la concorde entre deux puissances.*

ENTREMISE (*an-tre-mi-ze*) n. f. Action de s'entremettre. Médiation. *Mar.* Pièce placée entre deux charpentes pour en maintenir l'écartement.

ENTRE-NŒUD (*neu*) n. m. Espace compris entre deux nœuds d'une tige. Pl. des *entre-nœuds.*

ENTRE-NUIRE (**S'**) v. pr. Se nuire l'un à l'autre.

ENTREPAS (*an-tre-pa*) n. m. Allure d'un cheval qui approche de l'amble.

ENTRE-PERCER [*pèr-sé*] (**S'**) v. pr. Se percer l'un l'autre.

ENTRE-PILASTRE (*las-tre*) n. m. Intervalle entre deux pilastres. Pl. des *entre-pilastres.*

ENTREPONT (*an-tre-pon*) n. m. Intervalle qui, dans un navire, est compris entre deux ponts : *loger*

Digitized by Google

dans l'entrepont. Spécialem. Espace entre la batterie basse et le faux pont.

ENTREPOSAGE (*an, za-je*) n. m. Action d'entreposer, de mettre en entrepôt.

ENTREPOSER (*an, zé*) v. a. Déposer des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPOSEUR (*an, zeur*) n. m. Qui tient un entrepôt : *entreposeur de tabacs.*

ENTREPOSITAIRE (*an, zi-tè-re*) n. et adj. Qui dépose des marchandises dans un entrepôt.

ENTREPÔT (*an-tre-pô*) n. m. Lieu où l'on met des marchandises en dépôt : *les ports de commerce sont pourvus de vastes entrepôts.* Agent préposé à la garde ou à la vente de certains produits dont l'Etat a le monopole.

ENTRE-POUSSER [*pou-sé*] **(S')** v. pr. Se pousser l'un l'autre.

ENTREPRENANT (*an, nan*), **E** adj. Hardi à entreprendre : *général entreprenant.* Téméraire dans ses entreprises.

ENTREPRENDRE (*an-tre-pran-dre*) v. a. (Se conj. comme *prendre.*) Prendre la résolution de faire une chose et la commencer : *Colomb entreprit la découverte d'un continent occidental.* S'engager à faire ou à fournir : *entreprendre des travaux, une fourniture de vivres. Fam.* Tourmenter, railler : *entreprendre quelqu'un.* V. n. *Entreprendre sur, contre,* usurper sur.

ENTREPRENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Celui, celle qui entreprend. Qui entreprend à forfait un ouvrage, quelque fourniture : *entrepreneur de travaux publics.* Celui qui exécute certains travaux à son propre compte.

ENTREPRIS, E (*an-tre-pri, i-ze*) adj. *Fig.* Gêné dans son maintien ; intimidé.

ENTREPRISE (*an-tre-pri-ze*) n. f. Mise à exécution d'un projet : *l'entreprise du canal de Suez fut une œuvre colossale.* Ce qu'on s'est chargé de faire à forfait : *entreprise d'un pont.* Etablissement d'un service public : *entreprise des messageries.*

ENTRE-QUERELLER [*ke-rè-lé*] **(S')** v. pr. Se quereller mutuellement.

ENTRER (*an-tré*) v. n. (lat. *intrare;* de *intra,* en dedans. — Prend ordinairement l'auxiliaire *être*). Passer du dehors en dedans : *entrer dans une chambre.* Etre admis : *entrer à l'Académie.* Etre contenu : *équipement qui entre dans un sac.* Etre employé dans la confection de : *médicament où il entre du fer. Fig. Entrer en religion,* se faire religieux. *Entrer au service,* se faire soldat. *Entrer en condition,* se faire domestique. *Entrer dans une famille,* s'allier à elle. *Entrer en matière,* commencer. *Entrer en accommodement,* s'arranger. *Entrer en colère,* s'y mettre. V. a. Introduire, faire pénétrer : *entrer du vin en ville.* ANT. **Sortir.**

ENTRE-RAIL (*ra, l* mll.) n. m. Espace compris entre les rails d'un chemin de fer. Pl. des *entre-rails.*

ENTRE-REGARDER (*dé*) v. a. Jeter un coup d'œil par hasard. **S'entre-regarder** v. pr. Se regarder mutuellement.

ENTRE-SECOURIR (S') v. pr. Se secourir mutuellement. (Peu us.)

ENTRESOL n. m. Logement entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

ENTRE-SUIVRE (S') v. pr. Aller de suite l'un après l'autre.

ENTRETAILLE (*an-tre-ta, ll* mll.) n. f. Taille légère pratiquée par le graveur entre des tailles plus fortes.

ENTRE-TAILLER [*ta, ll* mll., *é*] **(S')** v. pr. Se blesser en se heurtant les jambes l'une contre l'autre, en parlant d'un cheval qui marche.

ENTRETAILLURE (*an, ta, ll* mll.) n. f. Blessure que se fait un cheval qui s'entre-taille. (Peu us.)

ENTRE-TEMPS (*tan*) n. m. Intervalle de temps entre deux actions.

ENTRETÈNEMENT (*an, man*) n. m. Ce qu'on donne à quelqu'un pour son entretien. (Peu us.)

ENTRETENEUR, EUSE (*an, eu-ze*) n. Personne qui entretient.

ENTRETENIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *tenir.*) Tenir en bon état : *un bon soldat doit parfaitement entretenir ses armes.* Fournir les choses nécessaires. Faire durer : *entretenir la paix. Entretenir quelqu'un de,* causer avec lui sur. **S'entretenir** v. pr. Converser avec quelqu'un : *s'entretenir d'une personne, d'une chose.*

ENTRETIEN (*an-tre-ti-in*) n. m. Action d'entretenir : *l'entretien du linge.* Dépense pour entretenir quelque chose. Ce qui est nécessaire pour la subsistance, l'habillement, etc. Conversation : *solliciter, avoir un entretien.* Sujet de conversation.

ENTRETOILE (*an*) n. f. Réseau ou dentelle mise comme ornement entre deux bandes de toile.

ENTRETOISE (*an-tre-toi-ze*) n. f. Pièce de bois, de fer, placée entre d'autres pour les lier et les soutenir.

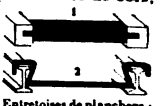

Entretoises de planchers : 1. En bois ; 2. En fer.

ENTRETOISEMENT (*an, ze-man*) n. m. Action d'entretoiser. Système d'entretoises.

ENTRETOISER (*an, zé*) v. a. Maintenir au moyen d'entretoises.

ENTRE-TUER [*tu-é*] **(S')** v. pr. Se tuer l'un l'autre : *les Horaces et les Curiaces s'entre-tuèrent.*

ENTRE-VISITER [*zi-té*] **(S')** v. pr. Se visiter réciproquement. (Peu us.)

ENTRE-VOIE n. f. Espace compris entre deux voies de chemin de fer. Pl. des *entre-voies.*

ENTREVOIR (*an*) v. a. (Se conj. comme *voir.*) Voir confusément : *entrevoir un objet dans le brouillard.* Ne faire qu'apercevoir. *Fig.* Prévoir confusément : *entrevoir un malheur, des obstacles.*

Entrevous de planchers : 1. En fer et briques ; 2. En bois.

ENTREVOUS (*an-tre-vou*) n. m. Intervalle entre deux solives, deux poteaux. Espace garni de plâtre ou d'une maçonnerie entre les poteaux d'une cloison.

ENTREVOÛTER (*an, té*) v. a. Garnir de plâtre les entrevous.

ENTREVUE (*an-tre-vû*) n. f. Rencontre concertée : *l'entrevue de Tilsit entre Napoléon et Alexandre Ier régla le sort de l'Allemagne.*

ENTR'OBLIGER (S') [*san, jé*] v. pr. S'obliger réciproquement.

ENTROPION (*an*) n. m. Renversement des paupières en dedans, vers le globe de l'œil.

ENTR'OUVERTURE (*an, vèr*) n. f. Légère ouverture. (Peu us.)

ENTR'OUVRIR (*an*) v. a. Ouvrir en écartant : *entr'ouvrir les rideaux d'une fenêtre.* Ouvrir un peu. **S'entr'ouvrir** v. pr. Devenir entr'ouvert.

ENTURE (*an*) n. f. Fente où l'on place une ente, une greffe. Cheville qui traverse une pièce de bois en formant une espèce d'échelon. Assemblage de deux pièces de bois par entaille.

ÉNUCLÉATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é,* et du lat. *nucleus,* noyau). Extirpation d'un organe qu'on fait sortir à travers une plaie : *l'énucléation de l'œil.* Opération par laquelle on extrait d'un fruit son amande ou son noyau.

ÉNUCLÉER (*klé-é*) v. a. Extirper par énucléation.

ÉNUMÉRATEUR, TRICE adj. et n. m. Qui fait une énumération. (Peu us.)

ÉNUMÉRATIF, IVE adj. Qui contient une énumération : *dresser un état énumératif.*

ÉNUMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'énumérer. *Rhét.* Figure par laquelle on rassemble, on passe en revue les circonstances d'un fait.

ÉNUMÉRER (*ré*) v. a. (lat. *enumerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Enoncer successivement les parties d'un tout.

ENVAHIR (*an*) v. a. (lat. *invadere;* de *in,* dans, et *vadere,* aller). Entrer violemment dans : *les Huns d'Attila envahirent la Gaule. Fig.* Se répandre sur : *les eaux ont envahi toute la contrée.*

ENVAHISSANT (*an-va-i-san*), **E** adj. Qui envahit : *armée envahissante.*

ENVAHISSEMENT (*an-va-i-se-man*) n. m. Action d'envahir : *les envahissements des eaux.*

ENVAHISSEUR (*an-va-i-seur*) n. et adj. m. Qui envahit : *repousser les envahisseurs.*

ENVASEMENT (*an-va-se-man*) n. m. Action d'envaser. Etat de ce qui est envasé.

ENVASER (*an-va-zé*) v. a. Remplir de vase : *port envasé.* Enfoncer dans la vase.

Digitized by Google

ENVEILLOTAGE (*an-vè, ll* mll.) n. m. Action d'enveilloter.

ENVEILLOTER (*an-vè, ll* mll., *té*) v. a. Mettre en petits tas ou *veillotes* les foins qu'on vient de couper.

ENVELOPPANT (*an-ve-lo-pan*), **E** adj. Qui enveloppe : *ligne enveloppante.*

ENVELOPPANTE (*an-ve-lo-pan-te*) n. f. Ligne qui enveloppe une autre ligne.

ENVELOPPE (*an-ve-lo-pe*) n. f. Ce qui sert à envelopper. *Fig.* Apparence : *l'enveloppe est souvent trompeuse.* Courbe fixe à laquelle une courbe plane mobile dans son plan reste constamment tangente. Membrane enveloppant un organe. Papier plié de manière à pouvoir envelopper une lettre.

ENVELOPPÉE (*an-ve-lo-pé*) n. f. *Géom.* et *fortif.* Courbe plane mobile dans un plan, considérée par rapport à son enveloppe.

ENVELOPPER (*an-ve-lo-pé*) v. a. Couvrir, entourer exactement une chose avec une autre. *Fig.* Cacher, déguiser : *envelopper sa pensée dans d'habiles périphrases.* Comprendre : *envelopper quelqu'un dans une proscription.* Entourer, environner : *envelopper l'ennemi.* ANT. **Développer.**

ENVENIMEMENT (*an, man*) n. m. Action d'envenimer ou de s'envenimer. (Peu us.)

ENVENIMER (*an, mé*) v. a. (de *venin*). Irriter : *envenimer une plaie en la grattant. Fig.* Aigrir : *envenimer une discussion.* **S'envenimer** v. pr. Devenir envenimé : *la querelle s'envenima.*

ENVERGER (*an-vèr-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il envergea, nous envergeons.*) Garnir de petites verges d'osier.

ENVERGUER (*an-vèr-ghé*) v. a. Attacher à une vergue : *enverguer une voile, un pavillon.*

ENVERGURE (*an-vèr-ghu-re*) n. f. Arrangement des voiles dans leur largeur sur les mâts. Longueur d'une vergue. Largeur de la voilure d'un navire. Étendue des ailes déployées d'un oiseau. *Fig.* Puissance de l'intelligence, de la volonté : *Napoléon était un génie d'une puissante envergure.*

ENVERS (*an-vèr*) prép. A l'égard de. *Envers et contre tous,* en dépit de tout le monde.

ENVERS (*an-vèr*) n. m. (du lat. *inversus,* retourné). L'opposé de l'endroit : *examiner l'envers d'une étoffe.* Le contraire : *l'envers de la vérité.* **A l'envers** loc. adv. Du mauvais côté. Sens dessus dessous, dans le sens contraire à ce qu'il faut.

ENVI (À L') [*an-vi*] loc. adv. et prép. (lat. *invite*). Avec émulation : *les courtisans se disputent à l'envi les bonnes grâces du maître.* A qui mieux mieux.

ENVIABLE (*an*) adj. Qui est digne d'envie : *le sort des souverains est au fond peu enviable.*

ENVIE (*an-vi*) n. f. (lat. *invidia*). Chagrin, déplaisir qu'on ressent du succès, du bonheur d'autrui : *l'envie se compose de jalousie et de haine.* Désir : *envie de plaire, de dormir.* Tache naturelle sur la peau. Petit filet qui se détache de la peau autour des ongles.

ENVIEILLIR (*an-vi-é, ll* mll., *ir*) v. a. Faire paraître vieux : *peintre qui envieillit son modèle.* (Vx.)

ENVIER (*an-vi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Etre attristé du bien qui arrive à autrui. Souhaiter : *envier le pouvoir. Poétiquem.* Ne pas accorder.

ENVIEUSEMENT (*an, ze-man*) adv. D'une manière envieuse. (Peu us.)

ENVIEUX, EUSE (*an-vi-eû, eu-ze*) n. et adj. Qui a de l'envie : *les envieux sont toujours malheureux.*

ENVINÉ, E (*an*) adj. Qui a pris l'odeur du vin, en parlant d'un vase.

ENVIRON (*an*) adv. (de *en,* et *virer*). A peu près : *de Paris à Amiens, il y a environ vingt-cinq lieues.* Prép. Aux alentours de. (Vx.)

ENVIRONNANT (*an-vi-ro-nan*), **E** adj. Qui environne : *lieux environnants.*

ENVIRONNER (*an-vi-ro-né*) v. a. Mettre autour : *environner de murs un jardin.* Etre autour : *montagnes qui environnent la ville.*

ENVIRONS (*an-vi-ron*) n. m. pl. Lieux qui sont alentour : *les environs de Naples sont admirables.*

ENVISAGER (*an-vi-za-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il envisagea, nous envisageons.*) Regarder au visage. *Fig.* Examiner, considérer en esprit : *envisager l'avenir.*

ENVOI (*an*) n. m. Action d'envoyer : *faire un envoi.* Chose envoyée. Vers placés à la fin d'une pièce de poésie, particulièrement d'une ballade, pour en faire hommage à quelqu'un. *Dr. Envoi en possession,* autorisation par jugement d'entrer en possession d'un héritage ou des biens d'un absent.

ENVOILER (S') [*san-voi-lé*] v. pr. (de *en,* et *voile*). Se courber lorsqu'on les trempe, en parlant du fer ou de l'acier.

ENVOISINER (*an-voi-zi-né*) v. a. Entourer de voisins : *être bien ou mal envoisiné.*

ENVOLÉE (*an-vo-lé*) n. f. Action de s'envoler. *Fam.* Elan de l'âme vers un idéal : *certaines pièces lyriques de V. Hugo sont d'une magnifique envolée.*

ENVOLEMENT (*an, man*) n. m. Action de s'envoler.

ENVOLER (S') [*san-vo-lé*] v. pr. Prendre son vol. S'enfuir. *Fig.* Passer rapidement.

ENVOÛTEMENT (*an, man*) n. m. Action d'envoûter : *l'envoûtement se pratiquait beaucoup autrefois.*

ENVOÛTER (*an-voû-té*) v. a. (du lat. *in,* dans, et *vultus,* visage). Pratiquer sur une image en cire, symbolisant la personne à qui l'on voulait nuire, des blessures dont elle était censée souffrir elle-même.

ENVOYÉ, E (*an-voi-ié*) n. Personne envoyée : *Louis XIV reçut les envoyés du roi de Siam.* N. m. Ambassadeur.

ENVOYER (*an-voi-ié*) v. a (de *en,* et *voie.* — Se conj. comme *aboyer.*) Faire aller. Déléguer. Expédier. Lancer. Procurer. *Envoyer promener, paître,* congédier avec rudesse. ANT. **Recevoir.**

ENVOYEUR, EUSE (*an-voi-ieur, eu-ze*) n. Personne qui envoie.

ENWAGONNER ou **ENVAGONNER** (*an-va-ghoné*) v. a. Mettre en wagons.

ENZOÏQUE (*an-zo-i-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains renfermant de nombreux fossiles.

ENZOOTIE (*an-zo-o-tî* ou *sî*) n. f. *Art vétér.* Epidémie limitée à une seule localité.

ÉOCÈNE adj. (du gr. *eôs,* aurore, et *kainos,* récent). *Géol.* Se dit du groupe le plus ancien des terrains tertiaires. N. m. : *les singes apparaissent vers la fin de l'éocène.*

ÉOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Eolide. *Mode éolien,* un des modes de l'ancienne musique grecque. *Dialecte éolien,* un des cinq dialectes grecs, propre à l'Eolide : *l'éolien était le plus doux des dialectes grecs. Harpe éolienne,* instrument à cordes, vibrant au souffle du vent.

ÉOLIPYLE n. m. (de *Eole,* dieu des vents, et du gr. *pulé,* porte). Appareil dont se servent les fumistes pour établir un courant d'air. Lampe à alcool, à pétrole ou à essence, dont se servent les plombiers. *Physiq.* Boule de métal creuse, contenant de l'eau et qui, chauffée, donne un jet continu de vapeur par un bec recourbé adapté à un point de sa surface.

ÉOLIQUE adj. Qui concerne le mode, le dialecte éoliens : *poésie éolique.*

ÉOSINE (*zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, dérivée de la fluorescéine.

ÉOSINOPHILE (*zi-no*) adj. *Anat.* Se dit des cellules qui s'imprègnent facilement d'éosine.

ÉPACTE (*pak-te*) n. f. (du gr. *epaktos,* ajouté). Nombre qui indique combien il faut ajouter de jours à l'année lunaire pour l'égaler à l'année solaire.

ÉPAGNEUL, E n. (de *espagnol*). Chien à long poil et à oreilles pendantes, originaire d'Espagne : *l'épagneul est renommé pour sa docilité et son attachement.* Adjectiv. : *chienne épagneule.*

Épagneul.

ÉPAGOMÈNE adj. (du gr. *epagomenos,* ajouté). Se disait des cinq jours intercalaires que les anciens Egyptiens ou Chaldéens ajoutaient aux 360 jours de leur année lunaire pour compléter l'année solaire.

ÉPAIS, AISSE (*pè, è-se*) adj. (lat. *spissus*). Qui a de l'épaisseur : *étoffe épaisse.* Dense : *brouillard épais.* Serré, touffu : *herbe épaisse, bois épais.* Consistant : *encre épaisse. Fig.* Grossier, lourd, pesant : *esprit épais. Avoir la langue épaisse,* de la difficulté à parler. N. m. Epaisseur : *plusieurs pieds d'épais.* Adv. D'une manière serrée : *semer épais.* ANT. **Délié, mince, fin, menu.**

ÉPAISSEMENT (*pè-se-man*) adv. D'une manière épaisse. (Peu us.)

Digitized by Google

ÉPAISSEUR (*pè-seur*) n. f. Profondeur d'un solide : *l'épaisseur de la croûte terrestre ne paraît pas dépasser 40 kilomètres.* Etat de ce qui est dense : *l'épaisseur des ténèbres. Fig.: épaisseur de l'intelligence.*

ÉPAISSIR (*pè-sir*) v. a. Rendre plus épais, plus dense : *épaissir un sirop.* V. n. et **S'épaissir** v. pr. Devenir épais : *le sirop épaissit, s'épaissit.* ANT. **Amincir, éclaircir, clarifier, délayer.**

ÉPAISSISSANT (*pè-si-san*), **E** adj. Se dit d'une substance, d'une matière qui épaissit.

ÉPAISSISSEMENT (*pè-si-se-man*) n. m. Action d'épaissir, de s'épaissir. Résultat de cette action.

ÉPAMPRAGE (*pan*) ou **ÉPAMPREMENT** (*pan-pre-man*) n. m. Action d'épamprer.

ÉPAMPRER (*pan-pré*) v. a. Enlever les pampres, les feuilles de la vigne.

ÉPANCHEMENT (*man*) n. m. Ecoulement. *Méd.* Accumulation d'humeurs : *épanchement de sang, de bile. Fig.* Effusion : *épanchement de cœur.*

ÉPANCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *expandicare*). Verser doucement un liquide. *Fig. Epancher son cœur,* l'ouvrir avec confiance, sincérité, tendresse, etc. **S'épancher** v. pr. Parler avec une entière confiance. *Méd.* S'extravaser, sortir des vaisseaux.

ÉPANDAGE (*je*) n. m. Action de distribuer, sur une terre labourable les engrais liquides ou solides.

ÉPANDRE v. a. (lat. *expandere*). Jeter çà et là, éparpiller. *Poét.* Produire. Donner en abondance.

ÉPANORTHOSE (*tô-ze*) n. f. (gr. *epanorthôsis*, correction ; de *orthos*, droit). Figure de rhétorique par laquelle on fait semblant de rétracter ce qu'on avait dit, pour dire quelque chose de plus fort.

ÉPANOUIR v. a. (du germ. *spannen*, étendre la main). Faire ouvrir, en parlant des fleurs : *le printemps épanouit les fleurs. Fig.* Rendre ouvert, joyeux : *ce bon mot épanouit les visages.*

ÉPANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de s'épanouir : *l'épanouissement des fleurs. Fig.* Manifestation de joie.

ÉPARCHIE (*chî*) n. f. (gr. *eparchia*). Dans l'empire d'Orient, subdivision d'un diocèse. Dans l'empire byzantin, diocèse d'un évêque ou d'un archevêque. Dans la Grèce moderne, arrondissement.

ÉPARGNE n. f. (allem. *sparen*). Economie dans la dépense : *l'épargne ne doit pas dégénérer en avarice. Fig.* Economie dans l'emploi de quelque chose. Pl. Somme économisée : *vivre de ses épargnes.* ANT. **Frais, dépense, débours.** *Caisse d'épargne,* établissement financier qui reçoit de très petites sommes (de 1 fr. à 1,500 fr.) et sert de faibles intérêts (3 pour 100), avec faculté laissée au prêteur de capitaliser ces intérêts à la fin de chaque année. — Chaque déposant à la Caisse d'épargne est muni d'un livret nominatif, sur lequel sont inscrits les dépôts et aussi les retraits qu'il opère, les dépôts étant remboursables au gré du déposant. Le maximum des versements est fixé à 300 francs par semaine. Lorsqu'un compte a atteint 1,500 francs, la Caisse d'épargne lui achète d'office et sans frais un titre de rente sur l'Etat. Les fonds reçus par les caisses d'épargne sont placés en compte courant, dans les vingt-quatre heures, à la Caisse des dépôts et consignations.

ÉPARGNER (*gné*) v. a. (lat. *parcere*). Accumuler par économie : *Sully épargna près de quarante millions.* Employer avec réserve. Ne pas gaspiller : *épargner ses forces.* Eviter, dispenser de : *épargner des ennuis à quelqu'un.* Ne faire aucun mal : *épargner les captifs.* ANT. **Dépenser, dissiper, gaspiller.**

ÉPARPILLEMENT (*pi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'éparpiller. Etat de ce qui est éparpillé.

ÉPARPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Disperser çà et là. Répandre sans ordre : *éparpiller son talent.* ANT. **Grouper, rassembler, concentrer, réunir.**

ÉPARQUE n. m. Qui est à la tête d'une éparchie.

ÉPARS (*par*), **E** adj. Répandu çà et là : *restes épars.* En désordre : *cheveux épars.* ANT. **Groupé.**

ÉPART (*par*) ou **ÉPAR** n. m. *Techn.* Barre servant à fermer une porte. Pièce de bois transversale, qui maintient l'écartement de deux autres pièces.

ÉPARVIN ou **ÉPERVIN** (*pèr*) n. m. Tumeur dure aux jarrets d'un cheval.

ÉPATANT (*tan*), **E** adj. *Pop.* Surprenant, stupéfiant : *des toilettes épatantes.*

ÉPATE n. f. *Pop.* Action d'épater : *faire de l'épate.*

ÉPATÉ, E adj. *Nez épaté,* court, gros et large : *les nègres ont en général le nez épaté.*

ÉPATEMENT (*man*) n. m. Etat de ce qui est épaté : *l'épatement du nez. Pop.* Stupéfaction.

ÉPATER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *patte*). Ecraser, briser la partie qui sert de pied : *épater un verre. Pop.* Etonner. **S'épater** v. pr. Etre épaté.

ÉPATEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui cherche à épater.

ÉPAULARD (*pô-lar*) n. m. Sorte de dauphin qui habite les mers du nord et atteint jusqu'à 8 mètres de long : *l'épaulard attaque les cétacés, même la baleine, qu'il déchire avec ses dents aiguës.*

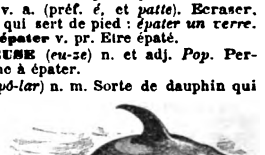
Épaulard.

ÉPAULE (*pô-le*) n. f. (du lat. *spatha*, omoplate). Partie la plus élevée du membre supérieur chez l'homme, de la jambe de devant chez les quadrupèdes. *Mar.* Renflement des formes de l'avant des anciens vaisseaux. *Fig. Donner un coup d'épaule,* venir en aide. *Porter une personne sur ses épaules,* l'avoir à charge. *Hausser les épaules,* faire un mouvement d'épaules indiquant le mépris. *Par-dessus l'épaule,* avec négligence, avec dédain.

ÉPAULÉE (*pô-lé*) n. f. Effort de l'épaule pour pousser : *enfoncer une porte d'une seule épaulée.* Quartier de devant du mouton dont on a retranché l'épaule. *Maçonnerie faite par épaulées,* celle qui est élevée à diverses reprises et par redans.

ÉPAULEMENT (*pô-le-man*) n. m. Rempart de terre et de fascines pour protéger contre le feu de l'ennemi : *batterie couverte par un épaulement.* Mur de soutènement. Les épaules d'un navire. Côté d'un tenon moins diminué que l'autre, pour donner plus de force à la pièce de bois.

ÉPAULER (*pô-lé*) v. a. Rompre l'épaule, en parlant des quadrupèdes. Mettre à couvert du canon par un épaulement : *épauler une tranchée.* Appuyer contre l'épaule : *épauler son fusil pour tirer.*

ÉPAULETTE (*pô-lè-te*) n. f. Bande d'étoffe formant la partie du vêtement qui couvre l'épaule. Patte garnie de franges, que les militaires portent sur l'épaule et qui sert à indiquer le grade. *Par ext.* Grade d'officier : *gagner l'épaulette sur le champ de bataille.*

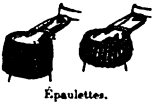
Épaulettes.

ÉPAULIÈRE (*pô*) n. f. Partie de l'armure qui couvrait l'épaule. (V. la planche ARMURES.) Pièce de l'élytre des coléoptères.

ÉPAVE n. f. (du lat. *expavidus*, effrayé). Débris que la mer rejette : *les épaves d'un naufrage.* Débris en général : *recueillir les épaves d'une fortune.* Chose égarée dont on ne connaît point le propriétaire.

ÉPEAUTRE (*pô-tre*) n. m. (lat. *spelta*). Espèce de froment dont le grain, petit et brun, adhère fortement à la balle.

ÉPÉE (*pé*) n. f. (lat. *spatha*). Arme que l'on porte

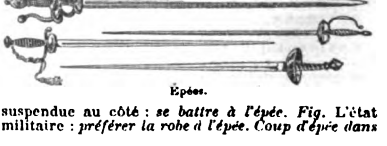
Épées.

suspendue au côté : *se battre à l'épée. Fig.* L'état militaire : *préférer la robe à l'épée. Coup d'épée dans*

Digitized by Google

l'eau, effort sans résultat. *A la pointe de l'épée*, par violence ou avec de grands efforts. *Poursuivre l'épée dans les reins*, harceler, serrer de près.

ÉPEICHE (*pè-che*) n. m. *Ornith.* Espèce de pic, dit aussi *pic rouge*.

ÉPEICHETTE (*pè-chè-te*) n. f. Petit pic très répandu en Europe.

ÉPEIRE (*pè-re*) n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées assez grosses, qui font de grandes toiles dans les jardins d'Europe.

Pennacee — Tuube — Garde — Soie — Lame — Épée.

ÉPELER (*lé*) v. a. (du goth. *spillon*, expliquer. — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'épelle*.) Décomposer un mot et en nommer successivement les lettres : *épeler un mot difficile*. *Fig.* Lire lentement. Commencer à comprendre.

ÉPELLATION (*pèl-la-si-on*) n. f. Action d'épeler.

ÉPENDYME (*pan*) n. m. Membrane mince qui tapisse les ventricules cérébraux et le canal central de la moelle.

ÉPENTHÈSE (*pan-tè-ze*) n. f. (gr. *epenthesis*). Intercalation d'une syllabe ou d'une lettre au milieu d'un mot : *il y a épenthèse de* b *dans* **chambre**, *du lat.* camera.

ÉPENTHÉTIQUE (*pan*) adj. Ajouté par épenthèse.

ÉPERDU, E (*pèr*) adj. Agité, troublé par une émotion violente : *éperdu de joie*. ANT. **Impassible, calme, froid.**

ÉPERDUMENT (*pèr-du-man*) adv. D'une manière éperdue : *crier éperdument au secours*.

ÉPERLAN (*pèr*) n. m. (allem. *spierling*). Petit poisson de mer, à chair délicate, que l'on pêche surtout à l'embouchure des fleuves.

ÉPERON n. m. (anc. b. allem. *sporon*). Branche de métal, armée de pointes, que l'on s'attache au talon pour piquer le cheval : *presser un cheval de l'éperon*. Ergot des coqs, des chiens, etc. Saillie par laquelle se termine le calice ou la corolle de certaines fleurs. Partie saillante, parfois garnie d'une pointe de métal, en avant de la proue d'un navire. Fortification en angle saillant. Appui d'une muraille. Ouvrage saillant en maçonnerie, établi au-devant des piles des ponts pour les protéger.

Éperons.

ÉPERONNÉ, E (*ro-né*) adj. Qui a des éperons : *monter à cheval botté et éperonné*. Muni d'un appareil ou d'un organe appelé éperon : *navire éperonné*.

ÉPERONNER (*ro-né*) v. a. Piquer avec l'éperon : *éperonner un cheval paresseux*. Chausser les éperons à. *Fig.* Exciter, stimuler : *personne éperonnée par la faim*.

ÉPERONNERIE (*ro-ne-rî*) n. f. Fabrication et commerce des éperons, et autres objets ayant trait au harnachement des chevaux.

ÉPERONNIER (*ro-ni-é*) n. m. Celui qui fait ou vend des éperons, des mors, des étriers.

ÉPERVIER (*pèr-vi-é*) n. m. (b. allem. *sparvari*). Oiseau de proie du genre faucon : *l'épervier était autrefois très employé pour la chasse*. Espèce de filet de forme conique, garni de plomb, qu'on lance à la main pour englober le poisson : *jeter l'épervier*.

Épervier.

ÉPERVIERE (*pèr*) n. f. Genre de composées, très répandu en Europe.

ÉPERVIN (*pèr*) n. m. V. ÉPARVIN.

ÉPEURÉ, E adj. En proie à la peur : *femme épeurée*. (On dit aussi APEURÉ.)

ÉPHÈBE n. m. (gr. *ephébos*). Jeune homme arrivé à l'âge de puberté. Membre du collège officiel des éphèbes, chez les Athéniens : *les éphèbes recevaient, à Athènes, une éducation officielle*.

ÉPHÉBIE (*bî*) n. f. Institution officielle du collège des éphèbes, à Athènes.

ÉPHÉLIDE n. f. (gr. *epi*, sur, et *hélios*, soleil). Tache de rousseur.

ÉPHÉMÈRE adj. (gr. *epi*, sur, et *hémera*, jour). Qui ne dure qu'un jour : *insecte éphémère*. *Fig.* De courte durée : *la beauté est chose éphémère*. N. m. Genre d'insectes qui ne vivent qu'un jour.

ÉPHÉMÉREMENT (*man*) adv. D'une manière éphémère. (Peu us.)

ÉPHÉMÉRIDES n. f. pl. Tables astronomiques qui donnent, pour chaque jour d'une année, la situation des planètes. Livres ou notices qui contiennent les événements accomplis dans un même jour, à différentes époques. S. une *éphéméride*.

Éphémère.

ÉPHOD (*fod*) n. m. (de l'hébreu *aphad*, revêtir). Tunique que les prêtres hébreux portaient dans les grandes cérémonies.

ÉPHORAT (*ra*) n. m. ou **ÉPHORIE** (*rî*) n. f. Charge, dignité d'éphore : *l'éphorat prima, à Sparte, la royauté*.

ÉPHORE n. m. (gr. *ephoros*). Magistrat de Sparte. V. *Part. hist.*

ÉPI n. m. (lat. *spica*). Tête d'une tige de blé qui renferme le grain : *les épis lourds font pencher la tige du blé*. Fleurs disposées en épi le long d'une tige. (V. la planche PLANTE et le mot INFLORESCENCE.) Disposition de cheveux, de poils, en sens contraire de ceux des autres. Ornement décorant la partie supérieure d'un poinçon de comble. Ouvrage établi au bord d'une rivière pour diriger le cours de l'eau. *Appareil en épi*, disposition de briques affectant la forme de bâtons rompus.

ÉPIAGE n. m. Développement de l'épi dans les céréales : *une chaleur humide favorise l'épiage*.

ÉPIAIRE (*è-re*) n. m. Genre de labiées, dont une espèce est cultivée comme alimentaire, sous le nom de *crosne du Japon*.

ÉPICARPE n. m. (gr. *epi*, sur, et *karpos*, fruit). *Bot.* Pellicule qui recouvre le fruit.

ÉPICE n. f. (du lat. *species*, espèce). Substance aromatique, comme le *clou de girofle*, la *muscade*, le *poivre*, le *gingembre*, etc., pour l'assaisonnement des mets : *les épices, en général, viennent toutes de l'Orient*.

ÉPICÉA (*sé-a*) n. m. Genre de conifères, voisin des sapins.

ÉPICÈNE adj. (du gr. *epikoinos*, commun). *Gram.* Se dit des noms communs aux deux sexes, tels que *enfant, aigle, caille*, etc.

ÉPICER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épiça, nous épiçons*.) Assaisonner avec des épices. *Fig.* Semer de saillies égrillardes : *récit un peu épicé*.

ÉPICERIE (*rî*) n. f. Nom collectif qui comprend les *épices*, le *sucre*, le *café*, etc. Commerce de l'épicier. Boutique d'épicier : *entrer dans l'épicerie*.

ÉPICHÉRÈME (*kè*) n. m. (gr. *epikheirêma*). Syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve.

ÉPICIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui vend les denrées désignées sous le nom d'épiceries.

ÉPICRÂNE ou **ÉPICRANIEN** (*ni-in*) n. m. (du gr. *epi*, sur, et *kranion*, crâne). Ensemble des parties qui environnent le crâne. Adjectiv. : *muscle épicrâne*.

ÉPICURIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Epicure : *morale épicurienne*. Voluptueux. Sensuel, mais avec élégance : *avoir des mœurs épicuriennes*.

ÉPICURISME (*ris-me*) n. m. Doctrine, morale d'Epicure et des épicuriens.

ÉPICYCLE n. m. (gr. *epi*, sur, et *kuklos*, cercle). Petit cercle dont le centre, suivant l'opinion des anciens astronomes, était dans un point de la circonférence d'un plus grand cercle.

ÉPICYCLOÏDAL, E, AUX (*klo-i*) adj. Qui se rapporte à l'épicycloïde. *Courbe épicycloïdale*, courbe engendrée par un point d'une courbe mobile qui roule sans glisser sur une courbe fixe.

ÉPICYCLOÏDE (*klo-i-de*) n. f. *Géom.* Courbe engendrée par un point lié à un cercle mobile qui roule sans glisser sur un cercle fixe.

Digitized by Google

ÉPIDÉMIE (*mî*) n. f. (gr. *epi*, sur, et *démos*, peuple). Maladie qui, dans une localité, atteint un grand nombre d'individus à la fois, comme la grippe, le choléra, la fièvre typhoïde, etc. : *les mauvaises conditions hygiéniques favorisent l'extension des épidémies.* — Les épidémies les plus meurtrières sont la peste, le choléra-morbus de l'Inde, la fièvre jaune des Antilles. L'*épidémie* diffère de l'*endémie*, en ce que la première dépend d'une cause accidentelle, et la seconde, d'une cause habituelle, constante ou périodique. C'est ainsi que la peste est épidémique pour l'Europe et qu'elle est endémique dans l'Inde. Quand une maladie épidémique règne sur les animaux, on l'appelle *épizootie* (v. ce mot). Il ne faut pas confondre maladie *épidémique* avec maladie *contagieuse;* les maladies *épidémiques* sont *contagieuses*, mais la rage, le charbon, la coqueluche, la gale, etc., sont des maladies *contagieuses* non épidémiques.

ÉPIDÉMIQUE adj. Qui tient de l'épidémie : *maladie épidémique. Fig.* Qui attaque à la fois un grand nombre de personnes : *enthousiasme épidémique.*

ÉPIDÉMIQUEMENT (*ke-man*) adv. A la manière d'une épidémie. (Peu us.)

ÉPIDERME (*dèr-me*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *derma*, peau). Couche demi-transparente qui recouvre la surface de tous les corps organisés. *Fig.* Partie irritable, chatouilleuse : *avoir l'épiderme sensible. Bot.* Membrane transparente, qui recouvre toutes les parties d'un végétal exposées à l'air.

ÉPIDERMIQUE (*dèr*) adj. *Méd.* Qui appartient à l'épiderme : *tissu épidermique.*

ÉPIER (*pi-é*) v. n. (de *épi*. — Se conj. comme *prier.*) Se former en épi : *les blés commencent à épier.*

ÉPIER (*pi-é*) v. a. (anc. h. allem. *spehon*. — Se conj. comme *prier.*) Observer secrètement : *épier un suspect.* Chercher à découvrir : *épier les défauts d'autrui.* Guetter : *épier l'occasion.*

ÉPIERRAGE (*é-ra-je*) ou **ÉPIERREMENT** (*é-re-man*) n. m. Action d'épierrer.

ÉPIERRER (*é-ré*) v. a. Oter les pierres d'un jardin, d'un champ, etc.

ÉPIEU n. m. (germ. *spest*). Long bâton garni de fer pour chasser : *l'épieu était surtout employé dans la chasse au sanglier.*

ÉPIEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui épie. (Peu us.)

ÉPIGASTRALGIE (*ghas-tral-jî*) n. f. Douleur à l'épigastre.

ÉPIGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *gastér*, ventre). Partie supérieure de l'abdomen.

ÉPIGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. De l'épigastre : *région épigastrique; douleur épigastrique.*

ÉPIGÉ, E adj. (gr. *epi*, sur, et *gé*, terre). *Bot.* Qui se développe au-dessus du sol : *cotylédons épigés.*

ÉPIGÉNÈSE n. f. (gr. *epi*, sur, et *génésis*, génération). Théorie suivant laquelle, dans l'évolution individuelle d'un animal provenant d'un œuf, les organes naissent par une formation nouvelle.

ÉPIGLOTTE n. f. (gr. *epi*, sur, et *glôtta*, langue). Cartilage qui couvre et ferme la glotte.

ÉPIGRAMMATIQUE (*gram'-ma*) adj. Qui tient de l'épigramme : *trait épigrammatique.*

ÉPIGRAMMATIQUEMENT (*gram'-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière épigrammatique. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISER (*gram'-ma-ti-zé*) v. n. Faire des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. Qui compose des épigrammes. (Peu us.)

ÉPIGRAMME (*gra-me*) n. f. (gr. *epigramma*). Chez les anciens, inscription en prose ou en vers sur un monument. Petite pièce de vers qui se termine par un trait piquant, malin : *les épigrammes de Martial sont virulentes et spirituelles.* Mot jeté dans la conversation ou dans un écrit, et qui exprime une critique vive, une raillerie mordante. *Cuis. Epigramme d'agneau*, ragoût au blanc, dans lequel on fait entrer quelques parties intérieures de l'animal.

ÉPIGRAPHE n. f. (gr. *epi*, sur, et *graphein*, écrire). Inscription sur un édifice : *le Panthéon porte pour épigraphe :* « Aux grands hommes la patrie reconnaissante. » Citation d'un auteur en tête d'un livre, d'un chapitre, pour en résumer l'esprit.

ÉPIGRAPHIE (*fi*) n. f. (rad. *épigraphe*). Science qui a pour objet l'étude des inscriptions : *l'épigraphie est d'un précieux secours pour l'histoire de l'antiquité.*

ÉPIGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'épigraphie.

ÉPIGRAPHISTE (*fis-te*) n. m. Celui qui est versé dans l'épigraphie.

ÉPIGYNE n. f. et adj. (du gr. *epi*, sur, et *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée sur l'ovaire : *étamine épigyne.*

ÉPILATION (*si-on*) n. f. Action d'épiler.

ÉPILATOIRE adj. Qui sert à épiler : *pâte, onguent épilatoire.*

ÉPILEPSIE (*lèp-si*) n. f. (gr. *epilêpsia;* de *epilambanein*, saisir brusquement). Maladie caractérisée par une perte de connaissance et des convulsions : *l'épilepsie affaiblit souvent l'activité intellectuelle.*

ÉPILEPTIFORME (*lèp*) adj. Qui ressemble à une attaque d'épilepsie : *crise épileptiforme.*

ÉPILEPTIQUE (*lèp-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'épilepsie : *convulsions épileptiques. Fig.* Furieux, désordonné : *gestes épileptiques.* N. Sujet à l'épilepsie : *c'est un épileptique.*

ÉPILER (*lé*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *pilus*, poil). Arracher, faire tomber le poil, les cheveux.

ÉPILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui fait profession d'épiler.

ÉPILLET (*pi, ll* mll., *é*) n. m. (de *épi*). Chacun des petits groupes de fleurs dont la réunion forme un épi.

ÉPILOBE n. m. *Bot.* Genre d'onagrariacées, commun en France.

ÉPILOGUE (*lo-ghe*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *logos*, discours). Conclusion d'un ouvrage littéraire, et surtout d'un poème. ANT. **Prologue.**

ÉPILOGUER (*ghé*) v. n. Censurer, trouver à redire sur des riens. V. a. Censurer, critiquer.

ÉPILOIR n. m. Petite pince à épiler.

ÉPINAIE (*né*) n. f. Lieu où croissent des arbustes épineux.

ÉPINARD (*nar*) n. m. (arabe *aspanakh*). Genre de chénopodiacées alimentaires : *purée d'épinards. Fig. Frange, gland, épaulette à graines d'épinards*, dont les filets ressemblent à un assemblage de graines d'épinards. *Fam. Plat d'épinards*, se dit d'un mauvais tableau, où il y a trop de vert.

Épinard.

ÉPINCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épinça, nous épinçons.*) *Bot.* Supprimer entre deux sèves les bourgeons qui ont poussé sur un arbre.

ÉPINE n. f. (lat. *spina*). Excroissance dure et pointue qui naît sur certains végétaux : *il n'y a pas de roses sans épines. Par ext.* Arbrisseau épineux. *Spéc.* Aubépine. Pointes aiguës d'un lingot de cuivre. *Anat.* Eminence osseuse allongée. *Epine dorsale*, colonne vertébrale. *Fig.* Ennui, difficulté. LOC. PROV. : **Etre sur des épines**, être très inquiet. **Tirer une épine du pied**, débarrasser de ce qui causait du souci.

ÉPINER (*né*) v. a. Entourer de branches épineuses la tige des arbres, pour la protéger contre les animaux.

ÉPINETTE (*nè-te*) n. f. Petit clavecin : *l'épinette est l'ancêtre du piano.* Cage pour engraisser les poulets.

ÉPINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Couvert d'épines. *Fig.* Plein de difficultés : *affaire épineuse.*

ÉPINE-VINETTE n. f. Genre de berbéridacées, comprenant des arbustes épineux (*berbéris*), à fruit rouge et acide. Le fruit même. Pl. des *épines-vinettes.*

Épingles.

ÉPINGLAGE n. m. Action d'épingler.

ÉPINGLE n. f. (du lat. *spinula*, petite épine). Petite pointe de fil de laiton, cuivre, acier, or, etc., pour attacher. *Etre tiré à quatre épingles*, être habillé avec un souci visible de correction. Bijou en forme d'épingle, avec tête ornée. Pl. Gratification faite par l'acheteur à la suite d'un marché,

Digitized by Google

Loc. prov. : **Coup d'épingle**, propos malin, petite méchanceté. **Tirer son épingle du jeu**, se tirer adroitement d'une affaire délicate. **Chercher une épingle dans une botte de foin**, entreprendre une chose impossible.

ÉPINGLÉ, E adj. Se dit de certaines étoffes à cannelures : *velours épinglé*. N. m. : *de l'épinglé*.

ÉPINGLER (*glé*) v. a. Attacher, fixer avec des épingles : *épingler un papillon*. Déboucher avec une épingle : *épingler un bec de gaz*.

ÉPINGLERIE (*gle-ri*) n. f. Manufacture, commerce d'épingles.

ÉPINGLETTE (*glè-te*) n. f. Sorte d'aiguille de fer pour percer les gargousses ou les cartouches et déboucher la lumière des armes à feu. Ornement épinglé sur la tunique, que l'on accorde aux meilleurs tireurs d'une compagnie.

ÉPINGLIER (*gli-é*). **ÈRE** n. Qui fait, vend des épingles. (Peu us.)

ÉPINIÈRE adj. f. Qui appartient à l'épine dorsale : *moelle épinière*.

ÉPINIERS (*ni-é*) n. m. pl. *Vénér.* Fourrés d'épines où se retirent les bêtes noires.

ÉPINOCHE n. f. (rad. *épine*). Genre de poissons acanthoptères, comprenant de petites formes armées de fortes épines, qui habitent les eaux douces ou salées de l'hémisphère nord de l'Europe et de l'Amérique : *le nid de l'épinoche, fait d'herbes, est une merveille d'architecture*.

Épinoche et son nid.

ÉPINOCHE n. m. Café de première qualité.

ÉPINOCHETTE (*chè-te*) n. f. Espèce d'épinoche très commune.

ÉPIPHANE adj. m. (gr. *epiphanês*, glorieux). Surnom de plusieurs rois d'Orient, successeurs d'Alexandre : *Antiochus Epiphane*.

ÉPIPHANIE (*ni*) n. f. (gr. *epiphaneia*, apparition). Manifestation du Christ aux gentils et particulièrement aux Mages. Fête de l'Eglise, qui rappelle cet événement et qui se célèbre le 6 janvier. (On l'appelle vulgairement *jour des Rois*.)

ÉPIPHÉNOMÈNE n. m. Phénomène qui vient s'ajouter à un autre d'une manière fatale.

ÉPIPHONÈME n. m. (gr. *epi*, sur, et *phonêma*, voix). Exclamation sentencieuse, par laquelle on résume un discours ou un récit.

ÉPIPHORA n. m. *Méd.* Exagération pathologique de la sécrétion lacrymale.

ÉPIPHRASE (*fra-ze*) n. f. (du gr. *epi*, sur, et de *phrase*). *Rhét.* Figure par laquelle on ajoute à une phrase qui semble finie un ou plusieurs membres, pour développer une idée accessoire.

ÉPIPHYLLE (*fi-le*) adj. *Bot.* Qui se développe sur les feuilles. N. m. Genre de cactées ornementales.

ÉPIPHYSE (*fi-ze*) n. f. Extrémité d'un os long.

ÉPIPHYTE adj. (gr. *epi*, sur, et *phuton*, plante). Se dit d'un végétal fixé sur un autre, mais non parasite : *les lianes sont des plantes épiphytes*.

ÉPIPLOÏQUE (*plo-i-ke*) adj. Qui appartient à l'épiploon : *veine, artère épiploïque*.

ÉPIPLOÏTE (*plo-i-te*) n. f. Inflammation de l'épiploon.

ÉPIPLOON (*plo-on*) n. m. (mot gr. signif. *flottant*). Repli du péritoine, qui flotte librement dans l'abdomen au-devant de l'intestin grêle.

ÉPIQUE adj. (du gr. *epos*, mot, discours). Qui retrace en vers les actions héroïques : *les poèmes épiques d'Homère*. Qui est propre à l'épopée : *style épique*. Digne d'être le sujet d'une épopée : *les exploits épiques de la Grande Armée*.

ÉPIROTE adj. et n. De l'Epire.

ÉPISCOPAL, E, AUX (*pis-ko*) adj. Qui appartient à l'évêque : *palais épiscopal. Eglise épiscopale*, Eglise anglicane qui a conservé l'épiscopat.

ÉPISCOPALEMENT (*pis-ko, man*) adv. D'une manière épiscopale : *officier épiscopalement*. (Peu us.)

ÉPISCOPAT (*pis-ko-pa*) n. m. (du lat. *episcopus*, évêque). Dignité d'évêque : *être promu à l'épiscopat*. Corps des évêques : *l'épiscopat français*. Temps pendant lequel un évêque a occupé son siège.

ÉPISCOPAUX (*pis-ko-pô*) n. m. pl. En Angleterre, membre de l'Eglise épiscopale. S. un *épiscopal*.

ÉPISODE (*zo-de*) n. m. (gr. *epeisodion*, ce qui vient du dehors). Action incidente liée à l'action principale dans un poème, un roman, etc. (comme l'épisode de Philoctète dans les *Aventures de Télémaque*). *Par ext.*, fait accessoire appartenant à une série d'événements formant un tout : *Austerlitz est le plus glorieux épisode des campagnes de Napoléon*.

ÉPISODIQUE (*zo*) adj. Qui appartient à l'épisode : *personnage épisodique*. Accessoire.

ÉPISODIQUEMENT (*zo-di-ke-man*) adv. D'une manière épisodique. (Peu us.)

ÉPISPASTIQUE (*pis-pas-ti-ke*) adj. (du gr. *epispân*, attirer). Se dit des substances qui attirent les humeurs à la surface du corps : *la graine de moutarde est épispastique*. N. m. : *un épispastique*.

ÉPISPERME (*pis-pèr-me*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *sperma*, graine). Membrane qui recouvre la graine.

ÉPISSER (*pi-sé*) v. a. (du holland. *splitsen*, fendre). Assembler deux bouts de corde en entrelaçant les torons qui les composent : *épisser un cordage*.

ÉPISSIÈRE (*pi-si-è-re*) n. f. Filet dont on recouvre un cheval pour le garantir contre les mouches.

ÉPISSOIR (*pi-soir*) n. m. ou **ÉPISSOIRE** (*pi-soi-re*) n. f. Poinçon pour écarter les torons des cordages à épisser.

ÉPISSURE (*pi-su-re*) n. f. Réunion de deux bouts de cordage, par l'entrelacement des torons. Soudure de deux bouts de câble électrique.

ÉPISTAXIS (*pis-tak-sis*) n. f. (gr. *epi*, sur, et *staxis*, écoulement). Saignement de nez.

ÉPISTOLAIRE (*pis-to-lè-re*) adj. (lat. *epistola*, lettre, épître). Qui a pour objet la manière d'écrire les lettres : *style, genre épistolaire*. N. m. Auteur qui a cultivé le genre épistolaire. (Peu us. en ce sens.)

ÉPISTOLIER (*pis-to-li-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Personne qui écrit beaucoup de lettres, ou qui excelle dans l'art de les écrire.

ÉPISTOLOGRAPHE (*pis-to*) n. m. (gr. *epistolê*, lettre, et *graphein*, écrire). Ecrivain dont on a des recueils de lettres. (Peu us.)

ÉPISTOLOGRAPHIE (*pis-to, fi*) n. f. (de *épistolographe*). Art d'écrire des lettres. (Peu us.)

ÉPISTYLE (*pis-ti-le*) n. m. (gr. *epi*, sur, et *stulos*, colonne). Nom que les Romains donnaient à l'architrave.

ÉPITAPHE n. f. (gr. *epi*, sur, et *taphos*, tombe). Inscription que l'on met sur un tombeau : *l'épitaphe est la dernière vanité de l'homme*.

ÉPITE n. f. *Mar.* Cheville conique de bois.

ÉPITHALAME n. m. (gr. *epi*, sur, et *thalamos*, lit nuptial). Poème composé à l'occasion d'un mariage, à la louange des époux : *Catulle a composé l'épithalame de Thétis et de Pélée*.

ÉPITHÉLIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'épithélium ; qui est formé d'épithélium : *tissu épithélial ; cellules épithéliales*.

ÉPITHÉLIOMA n. m. Tumeur cancéreuse, constituée par du tissu épithélial.

ÉPITHÉLIUM (*li-om*) n. m. *Méd.* Tissu formé de cellules réunies en une ou plusieurs assises formant des lames qui recouvrent les surfaces extérieures et intérieures du corps.

A, Épitoge.

ÉPITHÈTE n. f. (gr. *epi*, sur, et *tithêmi*, je place). Mot ajouté à un substantif pour le qualifier. *Par ext.* Qualification élogieuse ou injurieuse.

ÉPITOGE n. f. (du gr. *epi*, sur, et du lat. *toga*, toge). Manteau que les anciens Romains portaient par-dessus la toge. Autref., chaperon des présidents à mortier. Chausse, pièce d'étoffe que portent sur l'épaule gauche : 1° les

Digitized by Google

professeurs des facultés et des lycées (en soie jaune pour les professeurs des lettres, rouge pour les professeurs des sciences); 2° les avocats lorsqu'ils prêtent serment ou plaident en cours d'assises.

ÉPITOIR n. m. *Mar.* Poinçon de fer pour ouvrir les gournables afin de pouvoir y introduire les épites.

ÉPITOMÉ n. m. (gr. *epitomé*). Abrégé d'un livre, d'une histoire : *lire un épitomé.*

ÉPÎTRE n. f. (lat. *epistola*). Lettre : *adresser à un ami une épître chaleureuse.* Lettre en vers adressée à quelqu'un : *les épîtres de Boileau sont imitées de celles d'Horace.* Lettre écrite par un apôtre et insérée dans le Nouveau Testament : *épître de saint Paul.* Leçon tirée de l'Ecriture sainte et surtout des lettres des apôtres, qui se dit ou se chante à la messe avant l'évangile. *Epître dédicatoire*, lettre par laquelle on dédie un livre à quelqu'un.

ÉPITROPE n. f. (gr. *epitropé*; de *epi*, sur, et *trépein*, tourner). Figure de rhétorique par laquelle on fait une concession qu'on pourrait refuser, afin de prouver d'une manière plus frappante ce que l'on se propose de démontrer.

ÉPIZOOTIE (*zo-o-tî* ou *sî*) n. f. (gr. *epi*, sur, et *zôon*, animal). Maladie, épidémie qui atteint un grand nombre d'animaux : *l'épizootie est toujours infectieuse ou contagieuse.* — Chaque espèce d'animal a ses épizooties. Le cheval a la morve, le farcin, certaines gales, les affections typhoïdes, charbonneuses, etc. Le bœuf a la péripneumonie, la tuberculose, les affections charbonneuses, la fièvre aphteuse, le typhus, etc. Le mouton a certaines gales, le charbon, la clavelée, la tremblante, etc. Le porc a le charbon, la ladrerie, la trichinose, etc. Le chien a la rage et quelques affections typhiques ou grippales. La chèvre, seule, n'a pour ainsi dire pas de maladies épizootiques. V. ÉPIDÉMIE.

ÉPIZOOTIQUE (*zo-o-ti-ke*) adj. Qui tient de l'épizootie : *maladie épizootique.*

ÉPLAIGNER (*plè-gné*) v. a. *Techn.* Peigner le poil d'un drap à l'aide de chardons à foulon.

ÉPLORÉ, E adj. Qui est tout en pleurs ; désolé : *arriver avec une mine éplorée.*

ÉPLOYÉ, E (*ploi-ié*) adj. (préf. *é*, et *ployer*). *Blas.* Se dit de l'aigle (et de l'aigle seulement), quand elle a les ailes étendues.

ÉPLUCHAGE ou **ÉPLUCHEMENT** (*man*) n. m. Action d'éplucher : *l'épluchage des pommes de terre.* Action d'enlever les ordures mêlées à la soie, à la laine, au coton, etc. Suppression d'une partie des fruits qui surchargent un arbre. *Fig.* Examen minutieux.

ÉPLUCHER (*ché*) v. a. Enlever ce qu'il y a de gâté, de mauvais : *éplucher la salade.* Enlever les bourres des étoffes : *éplucher un drap. Fig.* Rechercher minutieusement ce qu'il y a de répréhensible : *éplucher la conduite de quelqu'un.*

ÉPLUCHEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui épluche. *Fig.* Qui examine avec minutie.

ÉPLUCHOIR n. m. Instrument pour éplucher.

ÉPLUCHURE n. f. Ordure qu'on enlève en épluchant : *balayer les épluchures.*

ÉPODE n. f. (gr. *epi*, sur, et *ôdé*, chant). Nom donné, chez les Grecs, à la stance qui, dans les odes et les chœurs de tragédies, se chantait immédiatement après la strophe et l'antistrophe. Petits poèmes satiriques d'Horace.

ÉPOI n. m. (de *épieu*). Cor poussé au sommet de la tête du cerf : *les époïs d'empaumure.*

ÉPOINTAGE n. m. Action d'épointer.

ÉPOINTÉ, E adj. *Chien épointé*, qui s'est cassé l'os de la cuisse. *Cheval épointé*, qui s'est démis la hanche ou dont les hanches ne sont pas égales.

ÉPOINTEMENT (*man*) n. m. Etat d'un outil épointé.

ÉPOINTER (*té*) v. a. Casser ou user la pointe d'un outil : *épointer un crayon.*

ÉPONGE n. f. (lat. *spongia*). Substance légère et poreuse provenant d'un cœlentéré marin, et employée à différents usages domestiques à cause de sa propriété de retenir les liquides. L'animal lui-même : *les éponges sont des colonies animales. Fig. Passer l'éponge sur*, oublier, pardonner. — La pêche aux éponges se pratique sur les côtes de Syrie, de Grèce, d'Algérie et dans l'Adriatique. La récolte est faite surtout par des plongeurs qui, attachés à une corde munie d'une pierre, descendent dans des fonds de 10 à 15 mètres et arrachent les éponges fixées aux rochers.

Pêche des éponges.

ÉPONGE n. f. (lat. *spada*, bord). Châssis qui borde la table sur laquelle on coule le plomb en nappe. Extrémité de chacune des branches du fer à cheval. Tumeur molle que produit l'éponge du fer sur le coude, lorsque le cheval se couche *en vache.*

ÉPONGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il épongea, nous épongeons.*) Nettoyer avec une éponge ou quelque chose de spongieux : *éponger une table humide.*

ÉPONTE n. f. Chacune des parois d'un filon.

ÉPONTILLAGE (*ti, ll* mll., *a-je*) n. m. Action de soutenir avec des épontilles, de fabriquer des épontilles.

ÉPONTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacun des gros étais de bois ou de fer qui supportent les ponts des navires.

ÉPONTILLER (*ti, ll* mll., *é*) v. a. *Mar.* Munir d'épontilles : *épontiller des baux.*

ÉPONYME adj. (gr. *epi*, sur, et *onuma*, nom). Qui donne son nom : *héros éponyme. Archonte éponyme* ou subst. *éponyme*, à Athènes, celui des neuf archontes qui donnait son nom à l'année.

ÉPONYMIE (*mî*) n. f. Fonction de l'archonte éponyme. Liste des archontes éponymes.

ÉPOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *epos*, discours, et *poiein*, faire). Poème de longue haleine sur un sujet héroïque, comme l'*Iliade*, l'*Enéide*, la *Henriade*, etc. *Fig.* Suite d'actions héroïques : *l'histoire de la Grande Armée est une véritable épopée.*

ÉPOQUE n. f. (gr. *epokhé*). Point fixe dans l'histoire. Date, moment où un fait remarquable s'est passé. *Faire époque*, attirer l'attention. Laisser un souvenir durable. *Géol.* V. AGE.

ÉPOUFFER (S') [*sé-pou-fé*] v. pr. S'esquiver. S'essoufler. *S'époufferde rire*, rire aux éclats. (Peu us.)

ÉPOUILLER (*pou, ll* mll., *é*) v. a. Oter les poux.

ÉPOUMONER (*né*) v. a. Fatiguer les poumons. **S'époumoner** v. pr. Se fatiguer les poumons : *s'époumoner à répéter une chose.*

ÉPOUSAILLES (*pou-za, ll* mll.) n. f. pl. Célébration du mariage. (Vx.)

ÉPOUSE (*pou-ze*) n. f. V. ÉPOUX.

ÉPOUSÉE (*zé*) n. f. Celle qu'un homme vient d'épouser ou qu'il va épouser : *la nouvelle épousée.*

ÉPOUSER (*zé*) v. a. (lat. *sponsare*). Prendre en mariage : *Napoléon répudia Joséphine de Beauharnais pour épouser Marie-Louise d'Autriche. Fig.* S'attacher vivement à : *épouser un parti. Epouser la forme de*, prendre la forme de.

ÉPOUSEUR (*zeur*) n. m. *Fam.* Qui cherche à se marier : *fille trop fière, qui éloigne les épouseurs.*

Digitized by Google

ÉPOUSSETAGE (*pou-se-ta-je*) n. m. Action d'épousseter.

ÉPOUSSETER (*pou-se-té*) v. a. (Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *j'époussète.*) Oter la poussière : *époussèter un meuble.* Nettoyer un cheval après l'avoir étrillé. *Fam.* Battre.

ÉPOUSSETTE (*pou-sè-te*) n. f. Faisceau de jonc, de bruyère, de crin, etc., pour nettoyer les habits, les meubles. Morceau d'étoffe pour épousseter un cheval.

ÉPOUTI n. m. Corps étranger contenu dans une étoffe de laine après sa fabrication.

ÉPOUVANTABLE adj. Qui cause de l'épouvante : *bruit épouvantable.* Etrange, excessif : *laideur épouvantable.*

ÉPOUVANTABLEMENT (*man*) adv. D'une façon épouvantable.

ÉPOUVANTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. Mannequin mis dans les champs, les jardins, pour effrayer les oiseaux. *Fig.* Ce qui cause de vaines terreurs.

ÉPOUVANTE n. f. Terreur grande et soudaine; effroi, frayeur, terreur : *la vue d'une éclipse frappait parfois d'épouvante les armées anciennes.*

ÉPOUVANTEMENT (*man*) n. m. Epouvante portée au plus haut degré. (Peu us.)

ÉPOUVANTER (*té*) v. a. (lat. pop. *expaventare*). Jeter dans l'épouvante : *l'invasion des Arabes épouvanta le monde chrétien.* ANT. **Rassurer.**

ÉPOUX (*pou*), **ÉPOUSE** (*pou-ze*) n. Celui, celle que le mariage unit : *Philémon et Baucis sont le type des époux heureux.* Pl. m. Le mari et la femme : *le contrat de mariage règle les questions d'intérêt entre époux.*

ÉPREINDRE (*prin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Serrer une chose pour en exprimer le suc, le jus.

ÉPREINTE (*prin-te*) n. f. Envie douloureuse d'aller à la selle. *Vénér.* Fiente de la loutre.

ÉPRENDRE (**S'**) (*sé-pren-dre*) v. pr. (Se conj. comme *prendre.*) Se laisser surprendre par quelque passion : *s'éprendre de la liberté.*

ÉPREUVE n. f. (de *éprouver*). Expérience, essai qu'on fait d'une chose : *faire l'épreuve d'une chaudière, d'un pont.* Malheur qui nous arrive et qui sert à éprouver le courage. *Zèle à toute épreuve,* zèle que rien n'ébranle, ne rebute. *A l'épreuve de,* en état de résister à : *cuirasse à l'épreuve de la balle. A toute épreuve,* capable de résister à tout. *Impr.* Feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou le correcteur indique les corrections. *Epreuve avant, avec la lettre,* tirée avant ou avec l'inscription que le graveur n'avait pas mise tout d'abord sur la planche. *Epreuve positive,* chacun des exemplaires que l'on tire avec un cliché photographique. *Epreuve négative,* cliché obtenu directement.

ÉPROUVER (*vé*) v. a. (rad. *prouver*). Essayer, mettre à l'épreuve : *éprouver un canon de fusil.* Soumettre à des épreuves douloureuses : *les guerres éprouvent les mères. Fig.* Ressentir : *éprouver de la crainte.* Etre exposé à : *éprouver des contrariétés.*

ÉPROUVETTE (*vè-te*) n. f. Appareil dans lequel on fait des essais sur de petites quantités de matières. Vase de verre allongé en forme de tube et fermé par l'un des bouts, dans lequel on peut faire diverses expériences : *une éprouvette graduée.*

EPSILON (*èp-si-lon'*) n. m. Cinquième lettre de l'alphabet grec (*e* bref).

EPUCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il épuça, nous épuçons.*) Oter les puces.

ÉPUISABLE (*za-ble*) adj. Qui peut être épuisé.

ÉPUISANT (*zan*), **E** adj. Qui épuise les forces : *le climat tropical est épuisant.*

ÉPUISEMENT (*ze-man*) n. m. Action d'épuiser : *l'épuisement d'une galerie de mine. Fig.* Déperdition de force : *mourir d'épuisement.* Diminution considérable : *l'épuisement des finances.*

ÉPUISER (*zé*) v. a. (rad. *puiser*). Tarir, mettre à sec : *épuiser une citerne.* Consommer : *épuiser ses munitions.* Priver de ses ressources : *épuiser un Etat.* Rendre stérile : *épuiser un terrain.* Affaiblir, abattre : *épuiser le corps, l'esprit.* Lasser : *épuiser la patience.* Traiter à fond : *épuiser un sujet.* **S'épuiser** v. pr. Se tarir, s'affaiblir, se fatiguer. ANT. **Emplir.**

ÉPUISETTE (*zé-te*) n. f. Petit filet de pêche monté sur un cerceau et fixé à l'extrémité d'un long manche de bois. Filet pour prendre les petits oiseaux dans une volière. Pelle creuse pour rejeter l'eau qui s'est introduite dans un bateau.

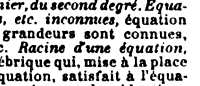
Épuisette.

ÉPUISE-VOLANTE (*se*) n. f. Moulin à vent servant à épuiser l'eau.

ÉPULIDE ou **ÉPULIE** (*lî*) n. f. (gr. *epi,* sur, et *oulon,* gencive). Tumeur charnue, développée sur les gencives.

ÉPULON n. m. (lat. *epulæ,* repas). Chacun des prêtres chargés, chez les Romains, de préparer et de surveiller les festins sacrés.

ÉPULOTIQUE n. m. et adj. (gr. *epoulôtikos*). Se dit des remèdes propres à cicatriser. (Peu us.)

ÉPULPEUR n. m. Sorte d'essoreuse pour séparer le jus de betteraves des pulpes.

ÉPURATEUR n. et adj. m. Appareil pour épurer un gaz ou un liquide.

ÉPURATIF, IVE ou **ÉPURATOIRE** adj. Qui sert à épurer : *appareil épuratif.*

ÉPURATION (*si-on*) n. f. Action d'épurer; son effet : *le goudron provient de l'épuration du gaz d'éclairage. Fig.* Action de purifier au point de vue moral : *les censeurs poursuivaient à Rome l'épuration des mœurs.* Elimination des membres d'une société qu'on juge indignes d'en faire partie.

ÉPURE n. f. Dessin en grand d'un édifice, d'une machine, tracé sur un mur ou sur le sol. Dessin au trait qui représente sur un plan l'ensemble des projections des différents points ou lignes d'une figure. Dessin achevé, par opposition à *croquis.*

ÉPUREMENT (*man*) n. m. Action d'épurer (s'emploie surtout au fig.) : *l'épurement du style.*

ÉPURER (*ré*) v. a. Rendre pur, plus pur : *épurer de l'huile,* et *fig.*, rendre plus pur au point de vue de la morale, du goût, de la vérité : *Boileau s'attacha à épurer le goût de son temps.* Retrancher d'une association les membres moins dignes.

ÉPURGE n. f. (préf. *é,* et *purger*). Nom vulgaire d'une espèce d'euphorbe, qui purge violemment.

ÉQUARRIR (*ka-rir*) v. a. (préf. *é,* et *quarré*). Rendre carré : *équarrir un bloc de marbre.* Tailler à angle droit : *équarrir une poutre.* Ecorcher, dépecer des animaux pour en tirer la peau, la graisse, les os, etc.

ÉQUARRISSAGE (*ka-ri-sa-je*) ou **ÉQUARRISSEMENT** (*ka-ri-se-man*) n. m. Action d'équarrir. Etat de ce qui est équarri. Action d'équarrir les bêtes de somme.

ÉQUARRISSEUR (*ka-ri-seur*) n. m. Dont le métier est d'équarrir les animaux.

ÉQUARRISSOIR (*ka-ri-soir*) n. m. Lieu où l'on abat des bêtes de somme et de trait. Instrument à l'usage du cirier, du vannier, de l'orfèvre.

ÉQUATEUR (*koua*) n. m. (lat. *æquare,* rendre égal). *Equateur céleste,* grand cercle de la sphère céleste, perpendiculaire à la ligne des pôles. *Equateur terrestre,* grand cercle perpendiculaire à la ligne des pôles terrestres : *l'équateur partage la terre en deux hémisphères égaux. Equateur magnétique,* ligne tracée sur la terre et en tous les points de laquelle l'inclinaison de la boussole est nulle.

ÉQUATION (*koua-si-on*) n. f. (lat. *æquare,* rendre égal). *Alg.* Formule d'égalité entre des grandeurs qui dépendent les unes des autres : *poser, résoudre une équation; équation du premier, du second degré. Equation à une, à deux, à trois, etc. inconnues,* équation dans laquelle toutes les grandeurs sont connues, sauf une, deux, trois, etc. *Racine d'une équation,* quantité numérique ou algébrique qui, mise à la place de l'inconnue dans une équation, satisfait à l'équation, c'est-à-dire rend le premier membre identique au second : *la résolution d'une équation a pour objet la recherche des racines. Equation du temps,* temps variable qu'il faut ajouter chaque jour à l'époque du midi moyen, ou en retrancher, pour avoir le midi vrai.

ÉQUATORIAL, E, AUX (*koua*) adj. De l'équateur : *ligne équatoriale.* N. m. Appareil principalement composé d'une lunette mobile autour d'une paral-

Digitized by Google

lèle à l'axe du monde, et qui sert à observer le mouvement des astres. *Coordonnées équatoriales d'une étoile*, l'ascension droite et la déclinaison.

ÉQUERRAGE (*kè-ra-je*) n. m. Ouverture de l'angle formé par deux plans adjacents d'une pièce de bois.

ÉQUERRE (*kè-re*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *quadrare*, rendre carré). Instrument en bois ou en métal pour tracer des angles droits ou tirer des perpendiculaires. Ce qui est à angle droit : *ce bâtiment n'est pas d'équerre*. Pièce de fer plat en T ou en L pour consolider des assemblages. *Equerre à coulisse*, instrument qui sert à mesurer le diamètre des corps cylindriques. *Fausse équerre*, équerre à branches mobiles. *Equerre d'arpenteur*, instrument qui sert, dans les levés de plan et l'arpentage, à tracer des perpendiculaires sur le terrain. (Il se compose d'un prisme métallique octogonal régulier, évidé à l'intérieur, dont les faces latérales sont percées longitudinalement de petites fenêtres rectangulaires, dans lesquelles sont tendus longitudinalement des fils très fins.)

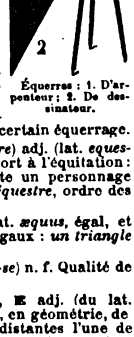

Équerres : 1. D'arpenteur ; 2. De dessinateur.

ÉQUERRER (*kè-ré*) v. a. Disposer une pièce de bois suivant un certain équerrage.

ÉQUESTRE (*ku-ès-tre* ou *kès-tre*) adj. (lat. *equestris*; de *equus*, cheval). Qui a rapport à l'équitation : *prouesses équestres*. Qui représente un personnage à cheval : *statue équestre*. *Ordre équestre*, ordre des chevaliers romains.

ÉQUIANGLE (*ku-i*) adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *angle*). Dont les angles sont égaux : *un triangle équiangle est aussi équilatéral*.

ÉQUIDISTANCE (*ku-i-dis-tan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équidistant.

ÉQUIDISTANT (*ku-i-dis-tan*), **E** adj. (du lat. *æquus*, égal, et de *distant*). Se dit, en géométrie, de deux lignes qui sont également distantes l'une de l'autre dans tous leurs points, ou de deux points également distants d'un troisième : *tous les points de la circonférence sont équidistants du centre*.

ÉQUILATÉRAL, E, AUX (*ku-i*) adj. Dont les côtés sont égaux : *triangle équilatéral*.

ÉQUILATÈRE (*ku-i*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *latus, eris*, côté). Dont les côtés sont égaux. (Vx.)

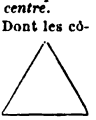
Tr. équilatéral.

ÉQUILIBRANT (*ki-li-bran*), **E** adj. Qui fait équilibre : *un poids équilibrant*.

ÉQUILIBRE (*ki*) n. m. (lat. *æquus*, égal, et *libra*, balance). Etat de repos d'un corps sollicité par des forces qui se détruisent. *Equilibre stable*, celui dans lequel le corps, légèrement déplacé de sa position d'équilibre, tend à y revenir par de légères oscillations. *Equilibre instable*, celui dans lequel le corps, détourné de sa position, se met en équilibre dans une position différente. *Perdre l'équilibre*, pencher d'un côté ou de l'autre de manière à tomber. *Fig.* Juste combinaison de forces d'éléments : *équilibre des organes d'une machine*. Pondération de choses diverses ou opposées : *équilibre des pouvoirs*. **Equilibre européen**, système tendant à empêcher qu'une puissance européenne ait sur les autres une prépondérance marquée.

ÉQUILIBRER (*ki-li-bré*) v. a. Mettre en équilibre : *équilibrer les deux plateaux d'une balance*. *Fig.* Harmoniser. Mettre en balance. *Fig. Esprit bien équilibré*, esprit dont les facultés sont bien distribuées.

ÉQUILIBRISME (*ki-li-bris-me*) n. m. Science de l'équilibriste.

ÉQUILIBRISTE (*ki-li-bris-te*) n. Dont le métier est de faire des tours d'adresse, de maintenir sa personne, ou certaines choses, en équilibre.

ÉQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. ou **LANÇON** (*son*) n. m. Espèce de poisson du genre ammodyte, qui vit dans les sables de la Manche.

ÉQUIMULTIPLE (*ku-i*) adj. *Math.* Se dit de deux ou plusieurs nombres par rapport à deux ou plusieurs autres, lorsqu'ils se forment de ces autres multipliés par un même nombre. N. m. : *un équimultiple*.

ÉQUIN (*é-kin*), **E** adj. *Hist. nat.* Qui a rapport au cheval. (Peu us.)

ÉQUINOXE (*ki*) n. m. (lat. *æquus*, égal, et *nox*, nuit). Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits. — Cette circonstance se produit deux fois par an : vers le 21 mars et le 21 septembre, parce qu'alors, les deux pôles de la terre se trouvant à une égale distance du soleil, sa lumière se répand de l'un à l'autre et éclaire la moitié de la terre, tandis que l'autre reste dans l'obscurité. La première de ces époques correspond à l'*équinoxe de printemps*, la seconde à l'*équinoxe d'automne*. On appelle l'équateur *ligne équinoxiale*, parce qu'il y a équinoxe toutes les fois que le soleil se trouve sur cette ligne, c'est-à-dire vers le 21 mars et le 21 septembre.

ÉQUINOXIAL, E, AUX (*ki-nok-si*) adj. Qui a rapport à l'équinoxe : *ligne équinoxiale*. Qui est situé, qui habite sous l'équateur (v. ÉQUINOXE) : *les régions équinoxiales sont situées près de l'équateur*.

ÉQUIPAGE (*ki-pa-je*) n. m. Train, suite de valets, de chevaux, de voitures, etc. : *le somptueux équipage d'un prince*. Voiture de luxe : *avoir un équipage*. Manière dont on est vêtu : *arriver en piteux équipage*. *Mar.* Ensemble de tous les hommes embarqués pour le service d'un vaisseau. Pl. Ensemble des voitures, des objets de matériel affectés en campagne à un même corps.

ÉQUIPE (*ki-pe*) n. f. Série de bateaux amarrés les uns aux autres. Ensemble des ouvriers appliqués à un même travail : *homme d'équipe, chef d'équipe*.

ÉQUIPÉ, E (*ki*) adj. *Blas.* Se dit d'un navire ou d'une nef, représentés avec leurs agrès d'un émail particulier : *Paris porte dans ses armes une nef équipée d'argent*.

ÉQUIPÉE (*ki-pé*) n. f. Folle entreprise, escapade : *vous avez fait là une belle équipée*.

ÉQUIPEMENT (*ki-pe-man*) n. m. Action d'équiper. Tout ce qui sert à équiper. Effets distribués aux hommes de troupes : *l'équipement militaire*. Ce qui est nécessaire à l'armement d'un vaisseau.

ÉQUIPER (*ki-pé*) v. a. (de *esquif*). Pourvoir des choses nécessaires, et surtout de vêtements : *équiper une armée*. Munir un navire d'agrès, d'hommes, etc. : *à Athènes, les citoyens riches étaient chargés d'équiper les galères de l'Etat*. Harnacher (un cheval).

ÉQUIPOLLÉ (*ki-po-lé*) ou **ÉQUIPOLÉ** adj. m. *Blas.* Se dit des carrés égaux que donne la réunion du tiercé en pal et du tiercé en fasce. (V. la planche BLASON.)

ÉQUIPOLLENCE (*ki-po-lan-se*) n. f. Egalité de valeur, de force.

ÉQUIPOLLENT (*ki-po-lan*), **E** adj. Equivalent.

ÉQUIPOLLER (*ki-po-lé*) v. a. et n. (lat. *æque*, également, et *pollere*, être fort). Rendre ou être de valeur égale.

ÉQUISÉTACÉES (*ku-i-zé-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de cryptogames vasculaires, ayant pour type le genre *prêle* (equisetum). S. une *équisétacée*.

ÉQUITABLE (*ki*) adj. Qui a de l'équité : *juge équitable*. Conforme aux règles de l'équité : *sentence équitable*.

ÉQUITABLEMENT (*ki, man*) adv. D'une manière équitable : *partager équitablement un héritage*.

ÉQUITANT (*ki-tan*), **E** n. *Bot.* Plié en deux et recevant dans son pli la moitié d'un autre organe plié de la même façon : *les cotylédones équitants de l'iris*.

ÉQUITATION (*ku-i* [ou *ki*] *-ta-si-on*) n. f. (lat. *equitatio*; de *equus*, cheval). Art de monter à cheval.

ÉQUITÉ (*ki*) n. f. (lat. *æquitas*; de *æquus*, égal). Justice naturelle (par oppos. à justice légale). Justice égale pour tous. ANT. **Iniquité, injustice.**

ÉQUIVALENCE (*ki-va-lan-se*) n. f. Qualité de ce qui est équivalent.

ÉQUIVALENT (*ki-va-lan*), **E** adj. Qui équivaut : *quantités équivalentes*. *Figures équivalentes*, qui ont la même aire sans pour cela, être superposables. N. m. : *proposer un équivalent; employer des équivalents*. *Equivalent mécanique de la chaleur*, rapport constant, égal à 425, qui existe entre un travail fourni et la quantité de chaleur correspondante.

Digitized by Google

ÉQUIVALOIR (*ki*) v. n. (lat. *æque*, également, et *valere*, valoir. — Se conj. comme *valoir*.) Etre de même valeur.

ÉQUIVOQUE (*ki*) adj. (lat. *æquus*, égal, et *vox*, voix, sens des mots). Qui a un double sens : *mot équivoque. Fig.* Suspect, d'une sincérité douteuse : *vertu équivoque.* N. f. Sens incertain. Confusion de mots, de choses. Mot, phrase à double sens : *les équivoques grossières abondent dans les comédies de Plaute.* Jeu de mots, calembour. ANT. **Clair, net, catégorique.**

ÉQUIVOQUER (*ki-vo-ké*) v. n. User d'équivoque.

ÉRABLE n. m. (lat. pop. *acerarbor*). Genre de sapindacées acérées : *le bois de l'érable est léger et solide.* Bois du même végétal : *un meuble en érable.* — Les érables sont des arbres à tige droite, remarquables par l'élégance et la beauté de leur port, par les précieuses qualités de leur bois, fort recherché par l'ébénisterie et l'industrie, par le sucre que renferme abondamment la sève de plusieurs espèces.

ÉRADICATION (*si-on*) n. f. (du préf. *é*, et du lat. *radix, icis*, racine). Action d'extirper, d'arracher.

ÉRAFLEMENT (*man*) n. m. Action d'érafler.

ÉRAFLER (*flé*) v. a. (préf. *é*, et *rafler*). Ecorcher légèrement, effleurer la peau.

ÉRAFLURE n. f. Ecorchure légère : *duel qui s'est terminé par une éraflure.*

ÉRAILLÉ, E (*ra, ll* mll.) adj. *Avoir l'œil éraillé*, avoir des filets rouges dans l'œil, avoir les paupières renversées. *Fig.* Rauque : *voix éraillée.*

ÉRAILLEMENT (*ra, ll* mll., *e-man*) n. m. Renversement de la paupière. Relâchement des fils d'un tissu.

ÉRAILLER (*ra, ll* mll., *é*) v. a. (du préf. *é*, et du lat. *rotare*, rouler). Relâcher les fils d'un tissu : *érailler du linge ; soie éraillée.*

ÉRAILLURE (*ra, ll* mll.) n. f. Marque qui reste sur une étoffe éraillée. Ecorchure superficielle.

ÉRATER (*té*) v. a. Oter la rate. **S'érater** v. pr. S'essouffler à force de courir. (Peu us. et fam.)

ERBINE (*èr*) n. f. Oxyde terreux de l'erbium, que l'on trouve à l'état naturel.

ERBIUM (*èr-bi-om'*) n. m. Métal que l'on n'a pu encore isoler et dont on connaît un oxyde terreux, l'*erbine.*

ERBUE n. f. *Chim.* V. HERBUE.

ÈRE n. f. (lat. *æra*). Point de départ de chaque chronologie particulière : *l'ère chrétienne ; l'ère musulmane. Fig.* Epoque qui se distingue par des événements remarquables ou dans laquelle un nouvel ordre de choses s'établit : *la Révolution française a marqué pour la France une ère nouvelle.* V. *Part. hist.*

ÉRÈBE n. m. V. *Part. hist.*

ÉRECTILE (*rèk*) adj. Susceptible d'érection : *tissu érectile.*

ÉRECTILITÉ (*rèk*) n. f. Qualité de ce qui est érectile.

ÉRECTION (*rèk-si-on*) n. f. (lat. *erectio ;* de *erigere*, élever). Action d'élever, de construire : *l'érection d'une statue, d'un monument.* Institution, établissement : *l'érection d'un tribunal.* Etat de tension de certains tissus.

ÉREINTANT (*rin-tan*), **E** adj. *Fam.* Qui éreinte, qui brise de fatigue : *travail éreintant.*

ÉREINTEMENT (*rin-te-man*) n. m. Action d'éreinter. *Fig.* et *fam.* Critique violente et malveillante.

ÉREINTER (*rin-té*) v. a. (préf. *é*, et *rein*). Fouler, rompre les reins. (Peu us.) *Fig.* Excéder de fatigue : *éreinter un cheval. Fam.* Rouer de coups. Critiquer avec malveillance : *éreinter une pièce nouvelle.*

ÉREINTEUR (*rin*) n. m. *Fam.* Celui qui éreinte. Adjectiv. : *un critique éreinteur.*

ÉRÉMITIQUE adj. (du lat. *eremita*, ermite). Qui a rapport aux ermites : *la vie érémitique est née en Egypte.*

ÉRÉSIPÈLE n. m. V. ÉRYSIPÈLE.

ÉRÉTHISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *erethismos*, irritation). *Méd.* Excitation, irritation des fibres. *Fig.* Exaltation violente d'une passion.

ERG (*èrgh*) n. m. *Mécan.* Unité de travail mécanique dans le système CGS. (C'est le travail produit par une dyne sur une longueur d'un centimètre.)

ERGASTULE (*èr-gas-tu-le*) n. m. (lat. *ergastulum*). Prison, souvent souterraine, où l'on enfermait, à Rome, les esclaves et les condamnés.

ERGO (*èr*) conj. Mot latin qui signifie *donc, conséquemment.*

Ergot de coq.

ERGOT (*èr-gho*) n. m. Petit ongle pointu derrière le pied du coq, du chien, etc. *Fig. Se dresser sur ses ergots*, prendre une attitude menaçante. Base des branches rompues ou coupées, dans les arbres fruitiers. Maladie qui attaque les graminées et surtout le seigle, et qui est déterminée par un champignon. Saillie laissée à une pièce de bois ou de fer.

ERGOTAGE (*èr*), **ERGOTEMENT** (*èr, man*), n. m. ou **ERGOTERIE** (*èr, ri*) n. f. *Fam.* Manie d'ergoter, chicane sur des riens.

ERGOTÉ, E (*èr*) adj. Qui a des ergots : *coq bien ergoté.* Attaqué de l'ergot : *seigle ergoté.*

ERGOTER (*èr-gho-té*) v. n. *Fam.* Chicaner, contester mal à propos : *ergoter sur un texte de loi.*

ERGOTEUR, EUSE (*èr, eu-ze*) adj. et n. Qui aime à ergoter : *un avocat ergoteur.*

ERGOTINE (*èr*) n. f. Alcaloïde extrait de l'ergot de seigle, et employé contre les hémorragies.

ERGOTISME (*èr-gho-tis-me*) n. m. Affection produite par l'usage alimentaire du seigle ergoté.

ÉRICACÉES (*sé*) ou **ÉRICINÉES** (*né*) n. f. pl. Famille de plantes qui a la *bruyère* pour type. S. une *éricacée* ou *éricinée.*

ÉRIGER (*jé*) v. a. (lat. *erigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il érigea, nous érigeons.*) Elever, construire : *ériger une statue.* Créer, instituer : *ériger un tribunal.* Doter d'un nouveau titre : *ériger une terre en marquisat.* **S'ériger** v. pr. S'attribuer un droit, une qualité qu'on n'a pas : *s'ériger en censeur.*

ÉRIGNE ou **ÉRINE** n. f. (du lat. *aranea*, araignée). *Chir.* Instrument qui sert, dans les opérations et les dissections, à maintenir certaines parties écartées.

ÉRISTALE (*ris-ta-le*) n. m. Genre d'insectes diptères, comprenant des mouches d'Europe, qui ressemblent aux abeilles.

ERMIN (*èr*) n. m. Dans les échelles ou ports du Levant, droit perçu à l'entrée et à la sortie des marchandises.

ERMINETTE (*èr-mi-nè-te*) n. f. V. HERMINETTE.

ERMITAGE (*èr*) n. m. Habitation d'un ermite. *Fig.* Site écarté. Maison champêtre et solitaire.

ERMITE (*èr*) n. m. (lat. *eremita*). Religieux qui vit seul : *les ermites étaient nombreux en Thébaïde. Fig.* Personne qui vit seule, loin du monde.

ÉRODER (*dé*) v. a. (lat. *erodere*). Ronger : *l'eau érode le fond du lit des rivières.*

ÉROSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui produit l'érosion : *le pouvoir érosif des glaciers est considérable.*

ÉROSION (*zi-on*) n. f. (lat. *erosio ;* de *erosus*, rongé). Dégradation produite par ce qui érode, ce qui ronge. Dégradation produite sur l'écorce terrestre par les agents atmosphériques : *l'eau est le principal agent d'érosion.*

ÉROTIQUE adj. (gr. *erôs*, amour). Qui a rapport à l'amour : *les poésies érotiques de Catulle.*

ÉROTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière érotique.

ÉROTISME (*tis-me*) n. m. *Méd.* Amour maladif.

ÉROTOMANE ou **ÉROTOMANIAQUE** n. et adj. Se dit d'une personne atteinte d'érotomanie.

ÉROTOMANIE (*ni*) n. f. (gr. *erôs*, amour, et *mania*, folie). Affection cérébrale caractérisée par un amour excessif.

ERPÉTOLOGIE ou **HERPÉTOLOGIE** (*èr, ji*) n. f. (gr. *herpéton*, reptile, et *logos*, discours). Science, partie de l'histoire naturelle qui traite des reptiles.

ERPÉTOLOGIQUE adj. Qui se rapporte à l'erpétologie : *collections erpétologiques.*

ERPÉTOLOGISTE (*jis-te*) n. Naturaliste qui étudie les reptiles.

ERRANT (*è-ran*), **E** adj. Nomade, qui n'a pas de demeure fixe : *tribus errantes. Chevalier errant*, chevalier qui allait de pays en pays pour chercher des aventures et redresser les torts. (V. JUIF.) ANT. **Fixe, sédentaire.**

Digitized by Google

ERRATA (*ér-ra*) n. m. invar. (lat. *erratum*, erreur). Liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage : *dresser un errata, des errata.*

ERRATIQUE (*ér-ra*) adj. (du lat. *errare*, errer). *Méd.* Intermittent, irrégulier : *fièvre erratique. Géol. Roche, bloc erratique,* bloc qui se trouve transporté, en général par les glaces, à une grande distance de son gisement naturel.

ERRATUM (*ér-ra-tom'*) n. m. (mot lat.). Faute commise dans un volume : *découvrir un erratum.*

ERRE (*é-re*) n. f. (de *errer*). Train, manière d'aller. *Aller à grand'erre, à belle erre,* aller très vite. *Fig.* Faire grande dépense. *Revenir à ses premières erres,* revenir à son ancienne manière d'agir. *Aller sur les erres de quelqu'un, suivre les erres de quelqu'un,* imiter sa conduite, prendre ses opinions. *Mar.* Vitesse restante d'un navire sur lequel n'agit plus le propulseur. *Casser l'erre,* arrêter le navire. *Vénér.* Traces de l'animal.

ERREMENTS (*é-re-man*) n. m. pl. Procédés habituels, et, en général, fautifs.

ERRER (*ér-ré*) v. n. (lat. *errare*). Aller çà et là à l'aventure : *errer dans la campagne. Fig.* Changer d'objet à tout instant. Se tromper.

ERREUR (*èr* [ou *é*]-*reur*) n. f. (de *errer*). Opinion fausse. Fausse doctrine. Faute. Méprise : *erreur de calcul.* Pl. Dérèglements : *erreurs de jeunesse.* PROV. : **Erreur n'est pas compte,** il est toujours temps de revenir sur une erreur commise dans un compte. ANT. **Certitude, réalité, vérité.**

ERRHIN (*èr-rin*), **E** adj. *Méd.* Se dit des médicaments qui s'introduisent dans les narines.

ERRONÉ, E (*ér-ro*) adj. (lat. *erroneus*). Qui contient des erreurs : *proposition erronée.* ANT. **Certain, évident, vrai, incontestable.**

ERS (*èr*) n. m. Genre de légumineuses, voisin des vesces, et dont le type est la *lentille.*

ERSE (*èr-se*) n. f. Anneau de cordage.

ERSE (*ér-se*) adj. Relatif aux habitants de la haute Écosse : *langue, littérature erse.* N. m. : *parler erse.*

ERSEAU (*èr-sô*) n. m. *Mar.* Petite erse, servant à fixer l'aviron sur son bolet.

ÉRUBESCENCE (*bès-san-se*) n. f. (de *érubescent*). *Méd.* Action de rougir.

ÉRUBESCENT (*bès-san*), **E** adj. Qui rougit, qui devient rouge : *tumeur érubescente.*

ÉRUCTATION (*ruk-ta-si-on*) n. f. (de *eructer*). Émission par la bouche, avec un bruit désagréable, de gaz accumulés dans l'estomac.

ÉRUCTER (*ruk-té*) v. n. (lat. *eructare*). Rejeter par la bouche avec bruit les gaz contenus dans l'estomac.

ÉRUDIT (*di*), **E** adj. et n. (lat. *eruditus ;* de *erudire,* instruire). Qui a, qui renferme beaucoup d'érudition : *homme, ouvrage érudit.*

ÉRUDITION (*si-on*) n. f. (de *érudit*). Savoir étendu, en particulier dans les sciences historiques.

ÉRUGINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ærugo, inis,* rouille). Qui tient de la rouille.

ÉRUPTIF, IVE adj. Qui a lieu par éruption : *fièvre éruptive ; terrains éruptifs.*

ÉRUPTION (*rup-si-on*) n. f. (lat. *eruptio ;* de *erumpere,* sortir avec violence). Émission violente, sortie soudaine et bruyante : *l'éruption d'un volcan est souvent accompagnée de tremblements de terre. Méd.* Évacuation subite et abondante du sang, du pus, etc. Sortie de boutons, de taches, de rougeurs qui se forment à la peau. *Éruption des dents,* leur sortie hors de l'alvéole.

ÉRYSIPÉLATEUX ou **ÉRÉSIPÉLATEUX, EUSE** (*zi, teû, eu-ze*) adj. Qui dénote ou accompagne l'érysipèle.

ÉRYSIPÈLE (*zi*) n. m. (gr. *erusipelas*). Maladie infectieuse, caractérisée par l'inflammation superficielle de la peau et due à la présence d'un microbe spécifique, le *streptocoque.* (On dit aussi ÉRÉSIPÈLE.)

ÉRYTHÈME n. m. *Méd.* Congestion cutanée qui ne donne lieu qu'à une simple rougeur de la peau.

ÉRYTHROSINE (*tró-zi-ne*) n. f. Matière colorante rouge, que l'on obtient par l'action de l'iode sur la fluorescéine. Syn. PRIMEROSE SOLUBLE.

ES prép. Vieux mot qui signifie *en les, en matière de : docteur es sciences.*

ESBIGNER (S') [*sès-bi-gné*] v. pr. *Pop.* S'enfuir, s'échapper.

ESBROUFE (*ès*) n. f. *Pop.* Étalage de grands airs : *faire de l'esbroufe. Arg. Vol à l'esbroufe,* vol qui se pratique en bousculant la personne qu'on veut dévaliser.

ESBROUFER (*ès-brou-fé*) v. a. *Pop.* Étonner par de grands airs. *Arg.* Voler à l'esbroufe.

ESBROUFEUR, EUSE (*ès, eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui fait de l'esbroufe. Adjectiv. : *un air esbroufeur.*

ESCABEAU (*ès-ka-bô*) n. m. et **ESCABELLE** (*ès-ka-bè-le*) n. f. (lat. *scabellum*). Siège de bois, sans bras ni dossier.

Escabeau.

ESCADRE (*ès-ka-dre*) n. f. (ital. *scalata*). Subdivision d'une armée navale. Chacune des divisions qui composent une flotte.

ESCADRILLE (*ès-ka-dri, ll* mll.) n. f. Petite escadre, composée de bâtiments légers : *une escadrille de torpilleurs.*

ESCADRON (*ès-ka*) n. m. (ital. *squadrone*). Troupe de cavaliers armés. Partie d'un régiment de cavalerie, correspondant à un bataillon dans l'infanterie : *l'escadron est commandé par un capitaine. Fig.* Troupe de personnes, d'animaux.

ESCADRONNER (*ès-ka-dro-né*) v. n. Faire des évolutions par escadron.

ESCALADE (*ès-ka*) n. f. (ital. *scalata*). Assaut au moyen d'échelles. Action d'atteindre en s'élevant : *l'escalade d'un rocher.* Action d'un voleur qui s'introduit dans une maison par toute autre voie que par la porte.

ESCALADER (*ès-ka-la-dé*) v. a. Attaquer, emporter par escalade. Franchir : *escalader un mur. Fig.* S'élever jusqu'à : *escalader le pouvoir.*

ESCALE (*ès-ka-le*) n. f. (ital. *scala*). Lieu de relâche et de ravitaillement pour les vaisseaux : *Suez, Singapour et Saïgon sont les plus importantes escales sur la route d'Europe en extrême Orient. Faire escale,* aborder pour se reposer.

ESCALER (*ès-ka-lé*) v. n. Faire escale. (Peu us.)

ESCALIER (*ès-ka-li-é*) n. m. (lat. *scala*). Suite de degrés pour monter et descendre : *escalier tournant ; escalier en colimaçon.*

ESCALIN (*ès-ka*) n. m. (de l'angl. *shilling*). Pièce de monnaie des Pays-Bas, valant environ 0 fr. 65 c.

ESCALOPE (*ès-ka*) n. f. Tranche mince de viande, servie comme garniture : *escalope de veau.*

ESCAMOTAGE (*ès-ka*) n. m. Action d'escamoter. *Fig.* Vol détourné et subtil.

ESCAMOTE (*ès-ka*) n. f. Petit objet qui sert aux prestidigitateurs pour opérer leurs tours.

ESCAMOTER (*ès-ka-mo-té*) v. a. (esp. *escamotar*). Faire disparaître un objet sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Dérober subtilement : *on m'a escamoté ma montre. Fig.* Obtenir par ruse.

ESCAMOTEUR, EUSE (*ès-ka, eu-ze*) n. Qui escamote. Qui dérobe subtilement.

ESCAMPATIVOS (*ès-kan, voss*) n. m. pl. (mot gascon). *Fam.* Fuite, escapade.

ESCAMPER (*ès-kan-pé*) v. n. (ital. *scampare*). Prendre la fuite, se sauver. (Vx.)

ESCAMPETTE (*ès-kan-pé-te*) n. f. (de *escamper*). *Pop. Prendre la poudre d'escampette,* s'enfuir.

ESCAPADE (*ès-ka*) n. f. (ital. *scappata*). Action de s'échapper d'un lieu, de manquer à une obligation : *c'est une escapade d'écolier.*

ESCAPE (*ès-ka-pe*) n. f. (lat. *scapus*). Fût d'une colonne. Partie inférieure du fût.

ESCARBILLE (*ès-kar-bi, ll* mll.) n. f. (du lat. *carbo,* charbon). Fragment de houille incomplètement brûlé, qui tombe avec les cendres : *les escarbilles d'une locomotive.*

ESCARBOT (*ès-kar-bo*) n. m. (lat. *scarabæus,* scarabée). Nom vulgaire de divers coléoptères.

ESCARBOUCLE (*ès-kar*) n. f. (lat. *carbunculus,* petit charbon). Pierre précieuse qui a beaucoup d'éclat et qui est d'un rouge foncé : *ses yeux brillaient comme deux escarboucles.* Pièce héraldique, figurant une pierre précieuse projetant des rayons (ou rais) qui sont au nombre de huit et terminés par des fleurs de lis. Oiseau-mouche de la Guyane.

ESCARCELLE (*ès-kar-sè-le*) n. f. (lat. *scarsella*). Grande bourse pendue à la ceinture, en usage au moyen âge : *fouiller à l'escarcelle.*

Digitized by Google

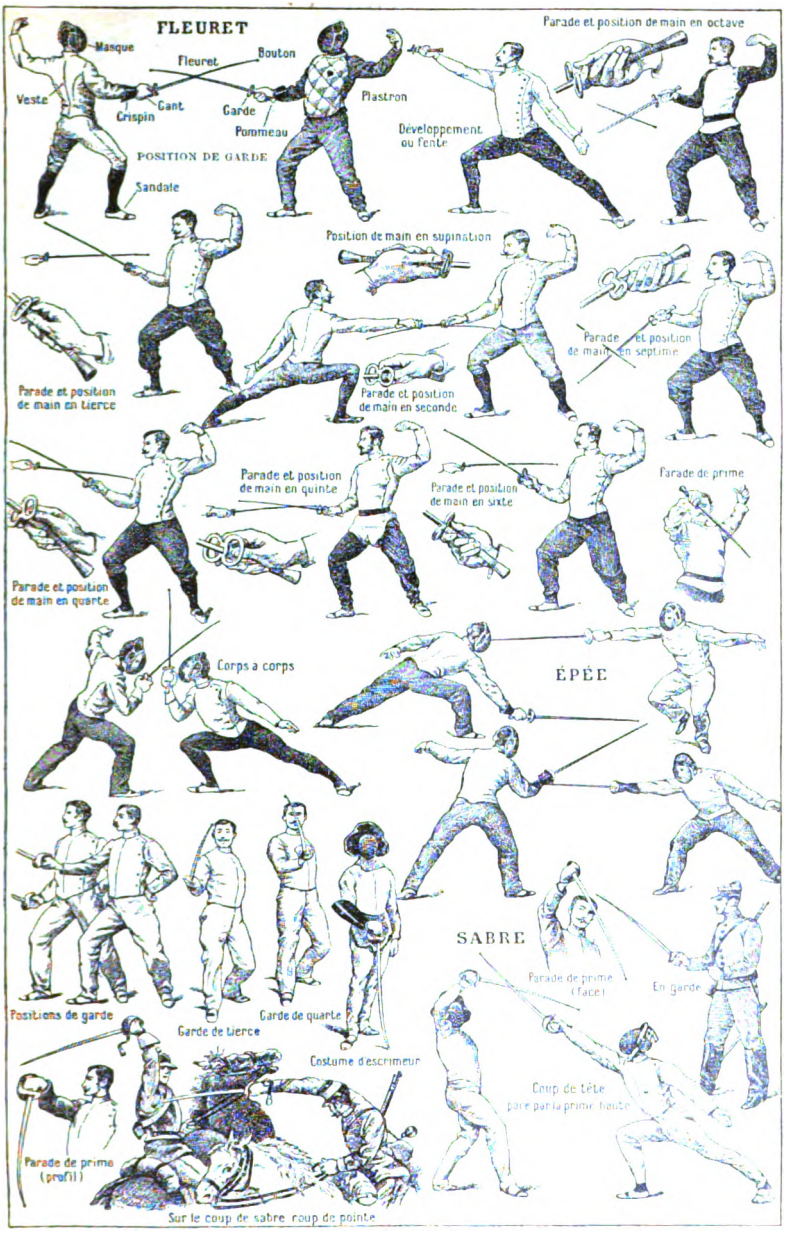

Digitized by Google

ESCARGOT (*ès-kar-gho*) n. m. (prov. *escargol*). Nom vulgaire des mollusques gastéropodes du genre *hélix*, nommés aussi limaçons et colimaçons, et dont certaines espèces sont comestibles. *Escalier en escargot*, en spirale. *Aller comme un escargot*, aller très lentement.

Escargot.

ESCARGOTAGE (*ès-kar*) n. m. Destruction, chasse des escargots dans les vignes. (Peu us.)

ESCARGOTIÈRE (*ès-kar*) n. f. Lieu où l'on élève des escargots pour l'alimentation. Plat spécial, sur lequel on passe au four les escargots.

ESCARGOULE (*ès-kar*) n. f. Nom vulgaire de la lépiote, champignon comestible.

ESCARMOUCHE (*ès-kar*) n. f. (ital. *scaramuccia*). Léger engagement entre tirailleurs de deux armées : *escarmouche d'avant-postes*.

ESCARMOUCHER (*ès-kar-mou-ché*) v. n. Combattre par escarmouches. *Fig.* Disputer légèrement.

ESCARMOUCHEUR (*ès-kar*) n. m. Qui va à l'escarmouche.

ESCAROLE (*ès-ka*) ou **SCAROLE** n. f. (ital. *scariola*). Nom vulgaire d'une espèce de chicorée.

ESCAROTIQUE (*ès-ka*) ou **ESCHAROTIQUE** (*ès-ka*) adj. Se dit des agents caustiques qui provoquent sur l'épiderme la formation d'escarres. N. m. : *un escarotique ou escharotique*.

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. f. (ital. *scarpa*). *Fortif.* Muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place.

ESCARPE (*ès-kar-pe*) n. m. *Arg.* Assassin de profession ; bandit qui tue pour voler.

ESCARPÉ, E (*ès-kar*) adj. Qui a une pente rapide : *rocher escarpé ; chemin escarpé*.

ESCARPEMENT (*ès-kar-pe-man*) n. m. Pente raide d'une hauteur, d'un rempart.

ESCARPER (*ès-kar-pé*) v. a. Couper droit, de haut en bas, en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé. (Peu us.)

ESCARPIN (*ès-kar*) n. m. (ital. *scarpino*). Soulier découvert, à semelle très mince.

ESCARPOLETTE (*ès-kar-po-lè-te*) n. f. (ital. *scarpoletta*). Siège ou planchette que l'on suspend par des cordes, pour se balancer.

ESCARRE ou **ESQUARRE** (*ès-ka-re*) n. f. (corrupt. de *équerre*). *Blas.* Pièce honorable constituée par une équerre qui isole du champ un des coins de l'écu. (V. la planche BLASON.)

ESCHARE ou **ESCHARE** (*ès-ka-re*) n. f. (du gr. *eskhara*, foyer). Croûte noirâtre, résultant de la mortification d'un tissu.

ESCARRIFIER (*ès-ka-ri-fi-é*) v. a. Produire, former une escarre sur : *escarrifier une plaie en la brûlant*.

ESCIENT (*ès-si-an*) n. m. (du lat. *sciens, entis*, qui sait). N'est usité que dans les loc. adv. : **à bon escient, à son escient**, sciemment, sachant bien ce qu'on fait ou ce qu'on dit. ANT. **Issu.**

ESCLAME (*ès-kla-me* — écrit à tort *esclaire*) adj. *Fauconn.* Se dit d'un oiseau dont les muscles thoraciques sont peu développés.

ESCLANDRE (*ès-klan-dre*) n. m. (lat. *scandalum*, scandale). Événement qui fait scandale : *faire un esclandre*.

ESCLAVAGE (*ès-kla*) n. m. Etat, condition d'esclave : *les Spartiates réduisirent en esclavage les Messéniens vaincus*. *Fig.* Dépendance, assujettissement : *l'esclavage des passions*. (V. *Part. hist.*) Bijou de femme garni d'une chaînette. ANT. **Liberté.**

ESCLAVAGISTE (*ès-kla-va-jis-te*) n. m. Partisan de l'esclavage : *pendant la guerre de Sécession, les Etats américains du Sud étaient esclavagistes*. Adjectiv. : *les doctrines esclavagistes*.

ESCLAVE (*ès-kla-ve*) adj. et n. (de *Slave* ou *Esclaron* n. pr.). Personne sous la puissance absolue d'un maître qui l'a rendue captive ou achetée : *Esope fut esclave. Par ext.* Qui vit dans la dépendance d'un autre. Qui subit la domination d'un fait, d'un principe : *esclave de son devoir. Fig. Etre esclave de sa parole*, la tenir exactement. ANT. **Affranchi, libre.**

ESCLAVON, ONNE (*ès-kla-von, o-ne*) adj. et n. De l'Esclavonie.

ESCOBAR (*ès-ko*) n. m. Homme qui use de réticences et de restrictions mentales. V. *Part. hist.*

ESCOBARDER (*ès-ko-bar-dé*) v. n. (de *escobar*). User d'équivoques, de restrictions mentales.

ESCOBARDERIE (*ès-ko, ri*) n. f. (de *escobarder*). Equivoque, restriction mentale.

ESCOFFION (*ès-ko-fi-on*) n. m. (ital. *scoffione*). Ancienne coiffure, à l'usage des femmes du peuple.

ESCOGRIFFE (*ès-ko-gri-fe*) n. m. Qui prend hardiment, sans demander : *tour d'escogriffe*. (Vx en ce sens.) *Fig.* et *fam.* Homme de grande taille et mal fait.

ESCOMPTABLE (*ès-kon-ta-ble*) adj. Qui peut être escompté : *billet escomptable*.

ESCOMPTE (*ès-kon-te*) n. m. Prime payée à un débiteur qui acquitte sa dette avant l'échéance : *faire un escompte de 6 p. 100. Règle d'escompte*, règle d'arithmétique qui donne la solution des questions relatives à l'escompte. *Escompte en dehors*, prime égale à l'intérêt que produirait le capital payable à terme, depuis l'époque du payement anticipé jusqu'à celle de l'échéance. *Escompte en dedans*, prime égale à la somme qu'il faudrait retrancher du capital pour que, augmenté de l'intérêt au taux convenu jusqu'à l'époque de l'échéance, il devînt précisément égal à la somme payable à terme.

ESCOMPTER (*ès-kon-té*) v. a. Payer un effet avant l'échéance, moyennant escompte. *Fig.* Dépenser d'avance : *escompter un héritage*. Jouir d'avance de : *escompter l'avenir*. Consommer prématurément : *escompter sa jeunesse*.

ESCOMPTEUR (*ès-kon-teur*) adj. et n. m. Celui qui escompte des billets : *banquier escompteur*.

ESCOPETTE (*ès-ko-pè-te*) n. f. (ital. *schioppetto*). Petite arme à feu à main (XVe et XVIe s.).

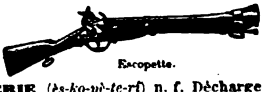
Escopette.

ESCOPETTERIE (*ès-ko-pè-te-ri*) n. f. Décharge de plusieurs escopettes. (Vx.)

ESCORTE (*ès-kor-te*) n. f. (ital. *scorta*). Troupe armée qui accompagne pour protéger : *le général et son escorte. Vaisseau d'escorte*, vaisseau de guerre qui escorte des navires marchands. Suite de personnes qui accompagnent : *l'escorte d'un grand. Fig.* Accompagnement : *l'ambition et son escorte de vices*.

ESCORTER (*ès-kor-té*) v. a. (de *escorte*). Accompagner pour protéger, surveiller, etc. : *prisonnier escorté de gendarmes*.

ESCOT (*ès-ko*) n. m. (pour *ascot*). Etoffe croisée de laine, employée surtout pour les robes de deuil et de religieuses.

ESCOUADE (*ès-kou*) n. f. (de *escadre*). Fraction d'une compagnie placée sous les ordres d'un caporal. *Par ext.* Troupe dirigée par un chef.

ESCOURGÉE (*ès-kour-jé*) ou **ÉCOURGÉE** (*jé*) n. f. Sorte de fouet. Coup donné avec ce fouet.

ESCOURGEON (*ès-kour-jon*) ou **ÉCOURGEON** (*jon*) n. m. Orge hâtive, qu'on sème en automne. Lanière de cuir pour lier les fléaux.

ESCOUSSE (*ès-kou-se*) n. f. (du lat. *excutere*, secouer hors de). Elan. (Peu us.)

ESCRIME (*ès-kri-me*) n. f. Art de faire des armes : *escrime au fleuret, à l'épée, au sabre*.

ESCRIMER (*ès-kri-mé*) v. n. (de *escrime*). Faire des armes. *Fig.* Se livrer à quelque lutte, discuter. **S'escrimer** v. pr. S'appliquer avec effort, mais sans grand succès, à quelque chose.

ESCRIMEUR (*ès-kri*) n. m. Qui connaît l'art de l'escrime : *un habile escrimeur*.

ESCROC (*ès-kro*) n. m. (ital. *scrocco*). Adroit fripon, fourbe.

ESCROQUER (*ès-kro-ké*) v. a. S'approprier par fourberie : *escroquer un dîner*. S'emparer de quelque chose par ruse, par fourberie.

ESCROQUERIE (*ès-kro-ke-ri*) n. f. Action d'obtenir le bien d'autrui par des manœuvres frauduleuses : *l'escroquerie est un délit*.

ESCROQUEUR, EUSE (*ès-kro-keur, eu-ze*) n. Qui escroque. (Peu us.)

ESCULAPE (*ès-ku*) n. m. Nom que l'on donne familièrement à un médecin, par allusion à Esculape, dieu de la médecine chez les anciens. V. *Part. hist.*

ÉSOTÉRIQUE (*zo*) adj. (gr. *esôterikos*, intérieur). Qualification donnée, dans les écoles des anciens philosophes, à leur doctrine secrète, réservée aux

Digitized by Google

seuls initiés : *l'aristotélisme ésotérique*. (Son opposé était EXOTÉRIQUE.)

ESPACE (*ès-pa-se*) n. m. (lat. *spatium*). Etendue indéfinie qui contient tous les êtres étendus : *l'espace est supposé à trois dimensions*. Etendue superficielle et limitée : *un petit espace*. Portion de la durée. Trajectoire décrite par un point en mouvement : *quand un corps tombe en chute libre, les espaces qu'il parcourt sont proportionnels aux carrés des temps employés à les parcourir*. N. f. *Impr*. Petite pièce de fonte, plus basse que les lettres, pour séparer les mots. *Mus*. Intervalle entre les lignes voisines de la portée.

Espadon.

ESPACEMENT (*ès-pa-se-man*) n. m. Distance entre deux corps. *Impr*. Manière dont les mots ou les lignes sont espacés.

ESPACER (*ès-pa-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il espaça, nous espaçons*.) Ranger plusieurs choses en laissant de l'espace entre elles. Séparer par un intervalle de temps : *espacer ses visites*. *Impr*. Séparer les mots par des espaces.

ESPADON (*ès-pa*) n. m. (ital. *spadone*). Grande et forte épée d'autrefois, qu'on tenait à deux mains. Sabre : *se battre à l'espadon*. Genre de poissons acanthoptères, dont la mâchoire supérieure est allongée en forme d'éperon : *l'espadon, commun dans la Méditerranée, est encore appelé* poisson-épée, *et il dépasse 5 mètres de long*.

Espadon.

ESPADONNER (*ès-pa-do-né*) v. n. Se servir de l'espadon (arme). [Vx.]

ESPADRILLE (*ès-pa-dri, ll* mll.) n. f. (prov. *espardillo*). Sorte de chaussure dont l'empeigne est de toile et la semelle de sparte.

ESPAGNOL, E (*ès-pa*) adj. et n. Qui est de l'Espagne : *la fierté espagnole*.

ESPAGNOLETTE (*ès-pa-gno-lè-te*) n. f. Tige de fer à poignée, servant à fermer ou à ouvrir les châssis d'une fenêtre.

Espagnolette.

ESPALE (*ès-pa-le*) n. f. Plate-forme des galères, comprise entre le dernier rang des rameurs et la poupe.

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. (ital. *spalliere*). Rangée d'arbres fruitiers appuyés contre un mur, un treillage : *les fruits d'espalier mûrissent plus rapidement que les autres*. Ce mur.

Espalier (arbre en espalier).

ESPALIER (*ès-pa-li-é*) n. m. Dans les anciennes galères, chacun des deux galériens qui réglaient les mouvements des rameurs.

ESPAR, ESPART (*ès-par*) ou **ÉPART** (*par*) n. m. (allem. *sparren*). Levier à l'usage de la grosse artillerie. *Mar*. Longues pièces de bois de sapin.

ESPARCET (*ès-par-sè*) ou **ÉPARCET** (*sè*) n. m. **ESPARCETTE** (*ès-par-sè-te*) ou **ÉPARCETTE** (*sè-te*) n. f. Nom vulgaire du sainfoin des prés.

ESPARGOUTE (*ès-par*) ou **SPARGOUTE** n. f. Nom vulgaire de la spergule.

ESPÈCE (*ès-pè-se*) n. f. (lat. *species*). Division du genre : *l'espèce se subdivise en variétés*. Réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses qu'un caractère commun distingue des autres du même genre : *espèce humaine*. Sorte, qualité : *bonne espèce de fruits*. *Fam*. Personne méprisable : *se compromettre pour une espèce*. *Une espèce de...* quelque chose comme. *L'espèce humaine* ou absolum. *L'espèce* : le genre humain. *Dr*. Point spécial en litige. *Pharm*. Mélange à parties égales, le plus souvent de substances végétales ayant les mêmes propriétés. Pl. Monnaie d'or ou d'argent : *payer en espèces ; espèces sonnantes*. Apparence du pain et du vin après la transsubstantiation.

ESPÉRABLE (*ès-pé*) adj. Que l'on peut espérer. (Peu us.)

ESPÉRANCE (*ès-pé*) n. f. (de *espérer*). Attente d'un bien qu'on désire : *l'espérance est une grande consolatrice*. Objet de cette attente : *c'est toute mon espérance*. L'une des trois vertus théologales. N. f. pl. Accroissement dont est susceptible le bien de quelqu'un, héritage possible : *oncle, tante à espérances*. ANT. **Désespérance, désespoir.**

ESPÉRANT (*ès-pé-ran*), **E** adj. Qui a de l'espoir (Peu us.)

ESPÉRER (*ès-pé-ré*) v. a. (lat. *sperare*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir espérance : *espérer le succès*. V. n. : *espérer en Dieu*. ANT. **Désespérer.**

ESPIÈGLE (*ès-pi*) n. et adj. (de l'allem. *Eulenspiegel*, personnage de roman). Subtil, éveillé, aimant à faire des malices : *enfant espiègle*.

ESPIÈGLERIE (*ès-pi-è-gle-ri*) n. f. Action, tour d'espiègle : *il faut être indulgent aux espièglerie des enfants*.

Espingole.

ESPINGOLE (*ès-pin*) n. f. Gros fusil très court, à canon évasé depuis le milieu jusqu'à la bouche (XVIe s.). *Mar*. Arme à feu ancienne en bronze, montée sur pivot. V. TROMBLON.

ESPION, ONNE (*ès-pi-on, o-ne*) n. (ital. *spione*). Qui se mêle parmi les ennemis pour épier. Agent secret de la police, chargé d'épier certains personnages. Personne qui épie, observe autrui.

ESPIONNAGE (*ès-pi-o-na-je*) n. m. Métier d'espion : *pratiquer l'espionnage*.

ESPIONNER (*ès-pi-o-né*) v. a. Epier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport, son profit : *espionner l'ennemi*.

ESPLANADE (*ès-pla*) n. f. (ital. *spianata*). Terrain plat, uni et découvert, au devant de fortifications ou d'un édifice : *l'esplanade des Invalides*.

ESPOIR (*ès-poir*) n. m. (de *espérer*). Espérance : *perdre tout espoir*. *Fig*. Personne en qui l'on met un espoir.

ESPONTON (*ès-pon*) n. m. (ital. *spuntone*). Demi-pique. Arme des bas officiers sous l'ancien régime.

ESPRESSIONE (CON) [*kon'-ès-prè-si-o-né*] loc. adv. *Mus*. D'une manière expressive.

ESPRESSIVO (*ès-prè-si*) adj. (mot ital. signif. *expressif*). *Mus*. Expressif, plein de sentiment. Adv. : *jouer espressivo*.

ESPRINGALE (*ès-prin*) n. f. (allem. *springen*, sauter). Sorte de baliste qui était une grosse arbalète à treuil.

ESPRIT (*ès-pri*) n. m. (du lat. *spiritus*, souffle). Substance incorporelle : *Dieu, les anges, l'âme humaine, sont des esprits*. Etre imaginaire, comme les revenants, les génies, les sylphes, les gnomes, etc. : *croire aux esprits*. Souffle vital, âme. Principe pensant : *l'esprit humain est capable d'un progrès continu*. *Rendre l'esprit*, mourir. *Perdre l'esprit*, se troubler, devenir fou. *L'esprit public*, ce que pense une nation de ses intérêts, de son avenir. Faculté de concevoir avec rapidité et d'exprimer d'une manière ingénieuse : *avoir de l'esprit*. Humeur, caractère : *esprit remuant*. Aptitude pour : *avoir l'esprit du commerce*. Tendance propre et caractéristique : *l'esprit d'un siècle*. Sens, signification : *entrer dans l'esprit de la loi*. **Bel esprit,** celui qui a des prétentions à l'esprit : *les beaux esprits sont communs* (adjectiv. : *une femme bel esprit*). **Esprit fort,** celui qui veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. **Esprit malin, esprit des ténèbres,** Satan. **Esprit follet,** lutin. *Chim*. La partie la plus volatile des corps soumis à la distillation. **Esprit-de-vin,** alcool. **Esprit de bois,** alcool méthylique. **Esprit de sel,** acide qu'on retire du sel marin, acide chlorhydrique. *Gram*. *Esprit rude*, signe qui marque aspiration dans la langue grecque. *Esprit doux*, signe contraire. N. m. pl. *Esprits animaux, vitaux*, ou absolum. *esprits*, d'après l'ancienne physiologie, esprits très subtils qui portaient la vie du cœur et du cerveau aux membres.

Digitized by Google

ESQUICHER (*ès-ki-ché*) v. n. ou **S'ESQUICHER** (*sès-ki-ché*) v. pr. *Jeu.* Donner sa carte la plus faible pour éviter de prendre, notamment au reversi. *Fig.* Rester neutre dans une discussion.

ESQUIF (*ès-kif*) n. m. (ital. *schifo*). Canot léger, frêle barque.

ESQUILLE (*ès-ki, ll* mll.) n. f. (du lat. *schidiæ*, fragments). Petit fragment d'un os fracturé : *les esquilles peuvent occasionner de graves accidents.*

ESQUILLEUX, EUSE (*ès-ki, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui présente des esquilles : *fracture esquilleuse.*

ESQUINANCIE (*ès-ki-nan-si*) n. f. (du gr. *kunanké*, collier de chien). Violente inflammation des amygdales. (On dit aussi CYNANCIE.)

ESQUINTER (*ès-kin-té*) v. a. *Pop.* Ereinter.

ESQUIPOT (*ès-ki-po*) n. m. Tirelire en terre cuite.

ESQUIRE (*ès-kou-aïr*) n. m. (m. angl. signif. *écuyer*) [par abrév., *esq.*]. Terme honorifique dont on a l'habitude, en Angleterre et aux Etats-Unis, de faire suivre tout nom d'homme non accompagné de titre nobiliaire.

ESQUISSE (*ès-ki-se*) n. f. (ital. *schizzo*). Le premier trait rapide d'un dessin : *jeter une esquisse sur le papier.* Ebauche d'un ouvrage de peinture ou de sculpture. Indication de l'ensemble d'une œuvre et de ses parties : *esquisse d'un roman.*

ESQUISSER (*ès-ki-sé*) v. a. Faire une esquisse : *esquisser un portrait. Fig.* : *esquisser une démarche.*

ESQUIVER (*ès-ki-vé*) v. a. (ital. *schivare*). Eviter adroitement : *esquiver une difficulté.* **S'esquiver** v. pr. Se retirer sans être aperçu, s'échapper.

ESSAI (*è-sè*) n. m. (de *essayer*). Epreuve, première expérience qu'on fait d'une chose : *faire l'essai d'un automobile.* Analyse rapide d'un produit chimique : *essais de monnaies; tube à essai.* Titre de certains ouvrages où l'on n'a pas la prétention de traiter à fond la matière.

ESSAIM (*è-sin*) n. m. (lat. *examen*). Groupe d'abeilles ou d'autres insectes hyménoptères, vivant ensemble : *les communautés d'abeilles, devenues trop nombreuses, se fractionnent en essaims. Par ext.* Grande multitude d'hommes, d'animaux, d'objets.—L'essaim est une colonie naissante, composée d'une reine, d'abeilles ouvrières (de 10.000 à 30.000) et de quelques centaines de mâles. Quittant la ruche, il va se fixer à une branche d'arbre, dans le voisinage, quelquefois à plusieurs kilomètres. On peut l'arrêter en lui jetant du sable, des cendres, de l'eau, parfois en faisant un grand bruit. On le recueille dans un récipient et on le met dans une ruche. L'essaim appartient au propriétaire de la ruche d'où il est sorti, tant que ce propriétaire n'a pas cessé de le suivre; autrement, il appartient à celui chez qui il s'est posé.

Récolte d'un essaim.

ESSAIMAGE (*è-sè*) n. m. (de *essaimer*). Multiplication des colonies d'abeilles, consistant dans l'émigration d'une partie de la population d'une ruche. Epoque où les abeilles essaiment.

ESSAIMER (*è-sè-mé*) v. n. (de *essaim*). Quitter la ruche pour former une colonie nouvelle, en parlant des jeunes abeilles. *Fam.* Emigrer.

ESSANGEAGE (*è-san-ja-je*) n. m. Action d'essanger.

ESSANGER (*è-san-jé*) v. n. (lat. *exsaniare.*—Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il essangea, nous essangeons.*) Passer à l'eau du linge sale avant de le mettre à la lessive.

ESSARDER (*è-sar-dé*) v. a. Brûler, démécher. (Vx.) En T. de mar., éponger au moyen du faubert.

ESSARTEMENT (*è-sar-te-man*) n. m. Action d'essarter.

ESSARTER (*è-sar-té*) v. a. Arracher les bois et les épines. Défricher.

ESSARTS (*è-sar*) n. m. pl. (lat. *exsartum*). Lieux nouvellement essartés, défrichés.

ESSAYAGE (*è-sè-ia-je*) n. m. Action d'essayer : *salon d'essayage.*

ESSAYER (*è-sè-ié*) v. a. (du lat. *essagium*, pesage. — Se conj. comme *balayer.*) Faire l'essai de : *essayer une machine. Essayer un habit,* le mettre pour en juger. *Essayer de l'or,* en examiner le titre. V. n. *Essayer de,* tenter l'emploi de. Faire effort pour voir si l'on pourra : *essayer d'un engin; essayer de nager.*

ESSAYERIE (*è-sè-ie-ri*) n. f. Dans un hôtel des monnaies, atelier où l'on fait l'essai.

ESSAYEUR, EUSE (*è-sè-ieur, eu-ze*) n. Fonctionnaire chargé de faire l'essai de la monnaie, de matières d'or et d'argent. Qui essaye les vêtements aux clients, chez les tailleurs et couturières.

ESSAYISTE (*è-sèi-is-te*) n. m. Auteur d'essais. *Spécialem.* Littérateur anglais, collaborant surtout aux revues.

ESSE (*è-se*) n. f. (de la lettre *s*). Cheville de fer, en forme d'S, qui se met au bout de l'essieu pour y maintenir la roue.

ESSENCE (*è-san-se*) n. f. (lat. *essentia;* de *esse,* être). Ce qui constitue la nature d'une chose : *l'essence divine.* Liquide mobile et volatile. Huile aromatique, obtenue par la distillation : *essence de roses.* Espèce, en parlant des arbres d'une forêt : *les essences conifères prédominent dans les forêts du Nord.*

ESSENTE (*è-san-te*) ou **ÉCENTE** (*san-te*) n. f. Petite planche taillée comme une ardoise et servant au même usage.

ESSENTER (*è-san-té*) v. a. Recouvrir de bardeaux ou d'ardoises des pièces de charpente à nu.

ESSENTIEL, ELLE (*è-san-si-èl, é-le*) adj. Qui est de l'essence d'une chose : *la raison est essentielle à l'homme.* Nécessaire : *condition essentielle.* N. m. Le point capital : *l'essentiel est d'être honnête.*

ESSENTIELLEMENT (*è-san-si-è-le-man*) adv. Par essence, par-dessus tout, absolument.

ESSEULÉ, E (*è-seu*) adj. Qui est seul. Qui est resté seul. (Peu us.)

ESSEULEMENT (*è-seu-le-man*) n. m. Etat d'une personne vivant dans la solitude. (Vx.)

ESSEULER (*è-seu-lé*) v. a. Laisser seul. (Vx.)

ESSIEU (*è-si-eu*) n. m. (du lat. *axis,* axe). Pièce de fer qui passe dans le moyeu des roues : *l'essieu supporte tout le poids du véhicule.*

ESSIMER (*è-si-mé*) v. a. (pour *essaimer;* de *es,* et *sain,* graisse). *Fauconn.* Faire maigrir l'oiseau pour le rendre plus apte au vol.

ESSOR (*è-sor*) n. m. (de *essorer*). Action d'un oiseau qui prend son vol : *prendre son essor. Fig.* Elan, progrès : *l'essor de Chicago a été merveilleusement rapide.*

ESSORAGE (*è-so*) n. m. Action d'essorer.

ESSORANT (*è-so-ran*), **E** adj. *Blas.* Se dit des oiseaux qui semblent prendre leur essor.

ESSORER (*è-so-ré*) v. a. (lat. *ex,* hors de, et *aura,* vent). Exposer à l'air pour sécher : *essorer le linge.*

ESSOREUSE (*è-so-reu-ze*) n. f. Appareil servant à sécher rapidement le linge et les étoffes. Appareil servant à séparer le sucre cristallisé des mélasses.

Essoreuse.

ESSORILLEMENT (*è-so-ri, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'essoriller.

ESSORILLER (*è-so-ri, ll* mll., *é*) v. a. (préf. *es,* et *oreille*). Couper les oreilles : *essoriller un chien.*

ESSOUCHEMENT (*è-sou-che-man*) n. m. Action d'essoucher.

ESSOUCHER (*è-sou-ché*) v. a. Arracher les souches qui sont restées dans un terrain après qu'on a abattu les arbres : *essoucher une vigne.*

ESSOUFFLEMENT (*è-sou-fle-man*) n. m. Etat de celui qui est essoufflé.

ESSOUFFLER (*è-sou-flé*) v. a. Mettre presque hors d'haleine : *une course trop rapide essouffle.*

ESSUI (*è-su-i*) n. m. Lieu où l'on fait sécher. (Peu us.)

ESSUIE-MAIN ou **ESSUIE-MAINS** (*è-su-i-min*) n. m. Linge pour s'essuyer les mains. Pl. des *essuie-main* ou *essuie-mains.*

ESSUIE-PLUME ou **ESSUIE-PLUMES** (*è-sui*)

Digitized by Google

n. m. Petit ustensile qui sert à essuyer les plumes chargées d'encre. Pl. des *essuie-plume* ou *essuie-plumes*.

ESSUYAGE (*è-sui-ia-je*) n. m. Action ou manière d'essuyer.

ESSUYER (*è-sui-ié*) v. a. (du lat. *exsuccare*, extraire le suc). Ôter en frottant l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc. : *essuyer une table*. Sécher par évaporation : *le vent a essuyé les chemins*. *Fig.* Subir, souffrir : *essuyer le feu de l'ennemi, un affront*. *Essuyer les plâtres*, habiter une maison neuve. *Essuyer les larmes*, consoler.

ESSUYEUR, EUSE (*è-sui-ieur, eu-ze*) n. Celui, celle qui essuie.

EST (*èst'*) n. m. (orig. *germ.*). Levant, orient, côté de l'horizon où le soleil se lève, l'un des quatre points cardinaux. ANT. **Ouest.**

ESTACADE (*ès-ta*) n. f. (de l'ital. *steccata*, pieu). Sorte de digue à claire-voie, faite avec de grands pieux plantés dans un port, dans une rivière, etc., pour fermer un passage, protéger des travaux, etc.

ESTAFETTE (*ès-ta-fè-te*) n. f. (de l'ital. *staffetta*, courrier). Courrier qui porte les dépêches.

ESTAFIER (*ès-ta-fi-é*) n. m. (ital. *staffiere*). Valet armé. Spadassin. Laquais de grande taille. (Se dit en mauv. part.)

ESTAFILADE (*ès-ta*) n. f. (ital. *staffilata*). Coupure faite avec un instrument tranchant, principalement au visage : *recevoir une estaflade*.

ESTAFILADER (*ès-ta, dé*) v. a. Faire une estafilade. (Peu us.)

ESTAGNON (*ès-ta*) n. m. Sorte de vase de cuivre étamé, dans lequel on exporte du midi de la France certaines marchandises (huiles, essences, etc.).

ESTAME (*ès-ta-me*) n. f. (du lat. *stamen*, chaîne à tisser). Ouvrage de fils de laine enlacés par mailles les uns dans les autres : *camisole d'estame*.

ESTAMET (*ès-ta-mè*) n. m. ou **ESTAMETTE** (*ès-ta-mè-te*) n. f. Tissu léger de lainage, en usage au moyen âge.

ESTAMINET (*ès-ta-mi-nè*) n. m. (wallon *staminet*). Café où l'on fume. *Fam. Pilier d'estaminet*, homme qui passe tout son temps au café.

ESTAMPAGE (*ès-tan*) n. m. Action d'estamper.

ESTAMPE (*ès-tan-pe*) n. f. (orig. germ.). Image imprimée après avoir été gravée sur cuivre ou sur bois : *la Bibliothèque nationale, à Paris, possède une magnifique collection d'estampes*. Outil pour estamper, dans certains métiers.

ESTAMPER (*ès-tan-pé*) v. a. Imprimer en relief, au moyen d'une matrice gravée en creux, sur du métal, du cuir, du carton. *Pop.* Tromper, voler.

ESTAMPEUR (*ès-tan*) n. et adj. m. Celui qui estampe.

ESTAMPILLAGE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. m. Action d'estampiller.

ESTAMPILLE (*ès-tan-pi, ll* mll.) n. f. (esp. *estampilla*). Sorte de timbre qui se met sur des brevets, des lettres, des livres, etc., pour attester l'authenticité, la propriété, la provenance. *Fig.* : *donner son estampille à une production*.

ESTAMPILLER (*ès-tan-pi, ll* mll., *é*) v. a. Marquer d'une estampille : *estampiller un livre*.

ESTARIE ou **STARIE** n. f. Laps de temps stipulé pour le déchargement d'un navire de commerce.

ESTER (*ès-té*) v. n. (lat. *stare*). *Dr.* Intenter, suivre une action en justice : *la femme ne peut ester en justice qu'autorisée par son mari*.

ESTERE (*ès-tè-re*) n. f. (esp. *estera*). Sorte de natte ou de tissu de paille, sur lequel se couchent les Orientaux.

ESTERLIN (*ès-tèr*) n. m. Ancienne monnaie d'origine anglaise, qui eut cours en France aux XIIe et XIIIe siècles. V. STERLING.

ESTHÉSIE (*ès-té-zî*) n. f. *Méd.* Sensibilité. (Peu us.)

ESTHÈTE (*ès-tè-te*) n. m. (gr. *aisthêtês*). Qui aime et pratique le beau.

ESTHÉTICIEN, ENNE (*ès-té-ti-si-in, è-ne*) n. Personne qui s'occupe d'esthétique.

ESTHÉTIQUE (*es-té*) n. f. (gr. *aisthêtikos*). Science qui traite du beau en général, et du sentiment qu'il fait naître en nous. Adjectiv. Qui a rapport au sentiment du beau : *le sens esthétique*.

ESTHÉTIQUEMENT (*ès-té-ti-ke-man*) adv. D'une manière esthétique.

ESTHONIEN, ENNE (*ès-to-ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Esthonie.

ESTIMABLE (*ès-ti*) adj. Qui mérite l'estime : *homme estimable ; livre estimable*. ANT. **Méprisable.**

ESTIMATEUR (*ès-ti*) n. m. Qui prise une chose, qui en détermine la valeur.

ESTIMATIF, IVE (*ès-ti*) adj. Qui contient une estimation d'expert : *dresser un devis estimatif*.

ESTIMATION (*ès-ti-ma-si-on*) n. f. Evaluation : *faire une estimation au-dessous de la vérité*.

ESTIMATOIRE (*ès-ti*) adj. Qui concerne l'estimation.

ESTIME (*ès-ti-me*) n. f. Cas que l'on fait d'une personne, de son mérite, de ses vertus. Se dit aussi des choses : *l'agriculture fut en grande estime chez les anciens Egyptiens*. *Mar.* Calcul approximatif de la route faite : *marcher à l'estime*. ANT. **Mépris, mésestime.**

ESTIMER (*ès-ti-mé*) v. a. (lat. *æstimare*, dérivé de *æs*, argent, monnaie). Faire cas : *estimer la vertu*. Déterminer la valeur : *estimer une maison*. ANT. **Mésestimer, mépriser, dédaigner.**

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Migration des troupeaux dans les pâturages d'une montagne pendant l'été.

ESTIVAGE (*ès-ti*) n. m. Action de comprimer des marchandises destinées à être embarquées.

ESTIVAL, ALE, AUX (*ès-ti*) adj. (lat. *æstivalis*). Qui naît ou qui produit en été : *plante estivale*.

ESTIVANDIER (*ès-ti-van-di-é*) n. m. (du lat. *æstas*, été). Ouvrier des champs, chargé des travaux d'été, moisson, dépiquage.

ESTIVATION (*ès-ti-va-si-on*) n. f. (du lat. *æstas*, été). Engourdissement de certains animaux pendant les fortes chaleurs de l'été.

ESTIVE (*ès-ti-ve*) n. f. (subst. verb. de *estiver* v. a.). Lest mobile dont on se servait sur les galères de la Méditerranée.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. n. (lat. *æstivare*). Passer l'été dans les pâturages montagneux. V. a. Mettre les bestiaux en pâturage pendant l'été.

ESTIVER (*ès-ti-vé*) v. a. (lat. *stipare*). Comprimer les marchandises dont un navire est chargé pour leur faire tenir moins de place.

EST-NORD-EST (**E.-N.-E.**), direction de la rose des vents, intermédiaire entre le nord-est et l'est.

ESTOC (*ès-tok*) n. m. (germ. *stoc*). Ancienne épée longue et étroite. *Frapper d'estoc*, de la pointe. *Frapper d'estoc et de taille*, de la pointe et du tranchant, et *fig.*, à tort et à travers. Souche. *Couper un arbre à blanc estoc*, le couper à fleur de terre.

ESTOCADE (*ès-to*) n. f. (ital. *stoccata*). Epée de ville (XVIe s.). Coup de pointe, d'estoc : *tuer quelqu'un d'une estocade*. *Fig.* Attaque rude et soudaine.

ESTOCADER (*ès-to-ka-dé*) v. n. et a. Porter des estocades. (Vx.)

ESTOMAC (*ès-to-ma*) n. m. (lat. *stomachus*). Viscère membraneux, dans lequel commence la digestion des aliments : *l'estomac des ruminants a quatre compartiments*. *Fam. Avoir un estomac d'autruche*, avoir une grande facilité à digérer. *Avoir l'estomac creux*, vide. *Sentir son estomac dans les talons*, être affamé. Partie de l'extérieur du corps qui correspond à l'estomac : *le creux de l'estomac*. V. DIGESTION.

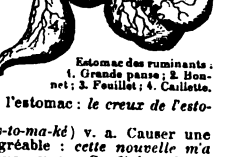

Estomac des ruminants : 1. Grande panse ; 2. Bonnet ; 3. Feuillet ; 4. Caillette.

ESTOMAQUER (*ès-to-ma-ké*) v. a. Causer une surprise vive et désagréable : *cette nouvelle m'a estomaqué*. **S'estomaquer** v. pr. Se fâcher de ce qu'une personne a dit ou fait. S'épuiser à force de parler ou de crier.

ESTOMPE (*ès-ton-pe*) n. f. Peau, papier roulé en pointe pour estomper un dessin. Ce dessin lui-même.

ESTOMPER (*ès-ton-pé*) v. a. Etendre avec une estompe le crayon sur le papier. *Par ext.* Couvrir d'une ombre légèrement dégradée. *Fig.* Adoucir, voiler : *estomper un récit un peu cru*.

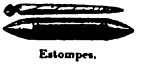
Estompes.

ESTOUFFADE (*ès-tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

Digitized by Google

ESTRADE (*ès-tra-de*) n. f. (prov. *estrada*; du lat. *strata*). Petit plancher élevé pour y établir des sièges, un lit. Ancienn., chemin. *Battre l'estrade*, battre les routes pour observer l'ennemi, pour détrousser les voyageurs.

ESTRADIOT (*ès-tra-di-o*) n. m. Soldat de cavalerie légère, originaire de Grèce et d'Albanie. (Il y avait des estradiots dans les armées européennes, surtout pendant les guerres du xve et du xvie s.)

ESTRAGON (*ès-tra-ghon*) n. m. Plante potagère aromatique : *salade assaisonnée d'estragon.*

ESTRAMAÇON (*ès-tra*) n. m. (ital. *stramazzone*). Ancienne épée large et à deux tranchants.

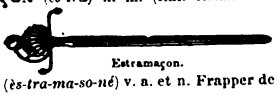
Estramaçon.

ESTRAMAÇONNER (*ès-tra-ma-so-né*) v. a. et n. Frapper de l'estramaçon.

ESTRAN ou **ESTRAND** (*ès-tran*) n. m. Côte plate que la mer couvre et découvre tour à tour.

ESTRANGELÀ ou **ESTRANGHELO** (*es-tran*) n. et adj. m. Ancien caractère syriaque.

ESTRAPADE (*ès-tra*) n. f. (ital. *strappata*). Supplice ou torture en usage sur les vaisseaux. (L'estrapade consistait à hisser le coupable au bout d'une vergue, puis à le laisser tomber plusieurs fois dans la mer.) Même supplice en usage à terre. (Dans ce supplice, le patient, attaché à une corde, les mains et les pieds liés derrière le dos, était précipité à terre.) Mât, potence servant à ce supplice. Tour de gymnastique, qui consiste à se suspendre par les mains à une corde et à passer le corps entre les deux bras.

Estrapade.

ESTRAPADER (*ès-tra-pa-dé*) v. a. Donner l'estrapade : *estrapader un marin déserteur.*

ESTRAPASSER (*ès-tra-pa-sé*) v. a. (ital. *strapazzare*). Excéder un cheval en lui faisant faire un trop long manège.

ESTROPE (*ès-tro-pe*) n. f. (du lat. *stroppus*, corde). Anneau formé par un cordage dont les deux bouts sont épissés l'un sur l'autre, et qui sert soit à supporter une poulie, soit à capeler une vergue, etc.

ESTROPIÉ, E (*és*) adj et n. Se dit d'une personne privée de l'usage d'un ou de plusieurs membres.

ESTROPIER (*ès-tro-pi-é*) v. a. (ital. *stroppiare*. — Se conj. comme *prier*.) Priver de l'usage d'un ou de plusieurs membres. *Fig.* Altérer : *estropier un nom.* Gâter, dénaturer : *estropier un vers, un auteur.*

ESTUAIRE (*ès-tu-è-re*) n. m. (lat. *æstuarium*). Sinuosité du littoral, qui n'est couverte d'eau qu'à marée haute. Golfe formé par l'embouchure d'un fleuve : *l'estuaire de la Garonne se nomme Gironde.*

ESTURGEON (*ès-tur-jon*) n. m. (anc. h. allem. *sturio*). Genre de poissons ganoïdes, comprenant de grandes formes en fuseau : *l'esturgeon est commun dans les fleuves russes.* (V. la planche POISSONS.) — L'esturgeon, qui atteint 6 mètres de long, est un poisson de mer qui remonte les fleuves pour y faire sa ponte. Il est l'objet d'une pêche importante ; sa chair, assez bonne, se fume et se sale ; avec ses œufs on fait le caviar, et, avec sa vessie, la belle colle de poisson.

Esturgeon.

ÉSULE (*é-zu-le*) n. f. *Bot.* Espèce d'euphorbe.

ET (*é*) conj. copulative, qui sert à lier les parties du discours, les propositions.

ÈTA n. m. Septième lettre de l'alphabet grec : η.

ÉTABLAGE n. m. Prix pour la place occupée par un bœuf, un cheval, etc., dans une écurie.

ÉTABLE n. f. (lat. *stabulum*). Lieu destiné au logement des bestiaux : *les étables doivent toujours être propres et bien aérées.*

ÉTABLE n. m. Ancienne forme de *étrave.*

ÉTABLER (*blé*) v. a. Mettre à l'étable.

ÉTABLI n. m. Table de travail des menuisiers, des serruriers, des tailleurs, etc.

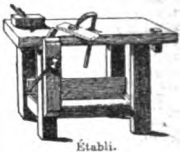
Établi.

ÉTABLIR v. a. (lat. *stabilire*; de *stabilis*, stable). Rendre stable : *établir sa résidence à Paris.* Asseoir : *établir un camp.* Instituer : *établir un tribunal.* Disposer : *établir un compte.* Doter d'un état, ou marier : *établir ses enfants.* Enoncer, prouver : *établir un principe.* ANT. **Abolir, détruire.**

ÉTABLISSEMENT (*bli-se-man*) n. m. Action d'établir, d'instituer : *l'établissement de la Banque de France date du premier Empire.* Fondation utile, publique. Exploitation commerciale ou industrielle, usine : *les établissements insalubres sont soumis à l'autorisation administrative.* Siège d'une industrie. Action de donner une position ; mariage. Colonie : *les établissements français dans l'Inde.*

ÉTAGE n. m. (bas lat. *staticum*). Ensemble de diverses pièces situées de plain-pied et occupant l'espace compris entre deux planchers : *certaines maisons américaines ont jusqu'à vingt étages. Par ext.* Chacun des objets superposés : *les étages d'une chevelure. Fig. Gens de bas étage*, de condition inférieure.

ÉTAGEMENT (*man*) n. m. Disposition de ce qui est étagé : *l'étagement des cultures au flanc d'une montagne.*

ÉTAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il étagea, nous étageons.*) Disposer par étages.

ÉTAGÈRE n. f. Meuble formé de tablettes placées par étages.

ÉTAI (*tè*) n. m. (anc. holl. *staege*). Grosse pièce de bois pour appuyer, pour soutenir un plancher, un mur, un édifice, etc. Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire. *Fig.* Soutien.

ÉTAIM (*tin*) n. m. (du lat. *stamen*, fil de la quenouille). La partie la plus fine de la laine cardée.

ÉTAIN (*tin*) n. m. (lat. *stannum*). Un des métaux usuels, blanc, relativement léger et très malléable. — L'étain, de densité 7,29, est un métal de faible ténacité. C'est le plus fusible des métaux communs : il fond à 228° C. Il se trouve surtout dans la nature à l'état d'oxyde (cassitérite). Ce minerai, dont les principaux gisements sont situés en Bolivie, en Saxe, en Espagne et en Angleterre, est grillé et épuré avant la fusion. L'étain, réduit en feuilles minces, sert à la fabrication des glaces, ou comme enveloppe de substances alimentaires, qu'il préserve de l'air et de l'humidité. Allié au cuivre, il fournit le bronze ; allié au plomb, il sert à fabriquer des poteries, des ouvrages de décoration et d'art. Enfin, on recouvre d'étain (*étamage*), pour les préserver de l'oxydation, le cuivre des ustensiles de cuisine, la tôle (*fer-blanc*), etc.

ÉTAL n. m. (anc. h. allem. *stal*). Table sur laquelle se débite la viande de boucherie. *Par ext.* Boutique de boucher : *ouvrir un étal.*

ÉTALAGE n. m. (de *étaler*). Exposition de marchandises : *un opulent étalage.* Ensemble des marchandises exposées. Redevance qui donne le droit d'étaler. *Fig.* Affectation : *étalage d'esprit, de beaux sentiments.*

ÉTALAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il étalagea, nous étalageons.*) Mettre en étalage.

ÉTALAGISTE (*jis-te*) adj. et n. Qui étale ses marchandises sur la voie publique : *marchand étalagiste.*

ÉTALE adj. *Mer étale*, qui ne monte ni ne baisse. *Navire étale*, navire complètement arrêté. N. m. Moment où la mer est étale.

ÉTALEMENT (*man*) n. m. Action d'étaler.

ÉTALER (*lé*) v. a. (rad. *étal*). Exposer en vente. Déployer largement : *étaler une carte géographique. Fig.* Faire parade de : *étaler un grand luxe. Fam.* Faire tomber. *Etaler son jeu*, montrer toutes ses

Digitized by Google

cartes. **S'étaler** v. pr. S'étendre : *s'étaler dans un fauteuil. Fam.* Tomber.

ÉTALIER (*li-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui tient un étal pour le compte d'un maître boucher.

ÉTALINGUER (*ghé*) v. a. Amarrer un câble à l'organeau de l'ancre.

ÉTALINGURE n. f. Nœud de fixation d'un câble sur une ancre. (On dit aussi ENTALINGURE ou ÉTALINGUE.)

ÉTALON n. m. (de l'allem. *stiel*, manche). Modèle, type de poids, de mesures, réglé par les lois : *des étalons en cuivre sont remis à tous les vérificateurs des poids et mesures.* V. ÉTELON.

ÉTALON n. m. (du germ. *stall*, écurie). Cheval entier, spécialement destiné à la reproduction : *les étalons d'un haras.*

ÉTALONNAGE (*lo-na-je*) ou **ÉTALONNEMENT** (*lo-ne-man*) n. m. Action d'étalonner des poids, des mesures.

ÉTALONNER (*lo-né*) v. a. Marquer un poids, une mesure, après qu'ils ont été vérifiés sur l'étalon.

ÉTALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Employé, préposé à l'étalonnage.

ÉTAMAGE n. m. Action ou manière d'étamer. Etat de ce qui est étamé : *l'étamage préserve les ustensiles de cuivre de l'oxydation.*

ÉTAMBOT (*tan-bo*) n. m. (orig. scand.). Forte pièce de bois, implantée dans la quille d'un navire qu'elle continue obliquement à l'arrière. *Faux étambot*, pièce de bois rapportée sur l'étambot et portant les ferrures du gouvernail.

ÉTAMBRAI (*tan-brè*) n. m. Ouverture pratiquée dans les ponts des navires, pour le passage des mâts, du gouvernail, etc.

ÉTAMER (*mé*) v. a. (de *étain*). Appliquer sur un métal oxydable une couche mince d'étain ou d'un autre métal non oxydable : *on étame les casseroles en cuivre pour les préserver de l'oxydation.* Mettre le tain d'une glace.

ÉTAMEUR n. m. Qui étame.

ÉTAMINE n. f. (de *étaim*). Petite étoffe mince, non croisée. Tissu peu serré de crin, de soie ou de fil, pour passer au tamis. *Fig.* Examen sévère : *passer un livre à l'étamine.*

ÉTAMINE n. f. (lat. *stamen*). *Bot.* Organe sexuel mâle des végétaux à fleurs, comprenant une partie grêle, le *filet*, et une partie renflée, l'*anthère*, qui renferme le *pollen*. (V. la planche PLANTE.)

ÉTAMINIER (*ni-é*) n. m. Celui qui fait de l'étamine.

ÉTAMPAGE (*tan*) n. m. Action d'étamper.

ÉTAMPE (*tan-pe*) n. f. Pièce de fer destinée à produire des empreintes sur les métaux à froid et à chaud. Outil de forgeron, de serrurier, etc.

ÉTAMPER (*tan-pé*) v. a. (de *estamper*). Travailler à l'étampe. Percer de trous un fer à cheval.

ÉTAMPERCHE (*tan-pèr-che*) n. f. Longue perche employée par les maçons pour construire leurs échafaudages. (On écrit encore ÉTEMPERCHE, et on dit aussi ÉCOPERCHE.)

ÉTAMPEUR (*tan*) n. m. Ouvrier qui étampe.

ÉTAMPURE (*tan*) n. f. Evasement que présente un trou percé dans une plaque de métal.

ÉTAMURE n. f. Alliage d'étain et de plomb, ou d'étain et de fer, pour étamer. Couche de cet alliage avec laquelle on a étamé un vase.

ÉTANCHE adj. Qui retient bien l'eau : *vase parfaitement étanche.* Qui ne la laisse pas sortir ou entrer. N. f. *A étanche d'eau*, de manière à ne pas laisser pénétrer l'eau.

ÉTANCHÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est étanche.

ÉTANCHEMENT (*man*) n. m. Action d'étancher.

ÉTANCHER (*ché*) v. a. (de *étang*). Arrêter l'écoulement d'un liquide : *étancher le sang. Fig.* Apaiser : *étancher la soif. Etancher une voie d'eau*, l'aveugler.

ÉTANÇON n. m. Grosse pièce de bois pour soutenir un mur ou un plancher qui menace ruine.

ÉTANÇONNEMENT (*so-ne-man*) n. m. Action d'étançonner.

ÉTANÇONNER (*so-né*) v. a. Soutenir avec des étançons : *étançonner un bâtiment qui menace ruine.*

ÉTANFICHE n. f. Hauteur de plusieurs lits de pierres, qui font masse ensemble dans une carrière.

ÉTANG (*tan*) n. m. (lat. *stagnum*). Etendue d'eau peu profonde et sans écoulement, située dans l'intérieur des terres : *la côte méditerranéenne du Languedoc est bordée d'étangs.*

ÉTAPE n. f. (orig. germ.). Lieu où s'arrêtent des troupes en marche. Distance d'un de ces lieux à l'autre : *une longue et pénible étape. Brûler l'étape*, ne pas s'y arrêter. Endroit où s'arrête un voyageur pour passer la nuit. Autref., marché, entrepôt, ville de commerce.

ÉTAPIER (*pi-é*) n. m. Celui qui, autrefois, était chargé de fournir, aux étapes, des vivres aux troupes.

ÉTARQUER (*ké*) v. a. Hisser et tendre autant que possible : *étarquer une voile.*

ÉTAT (*ta*) n. m. (lat. *status*; de *stare*, être debout). Manière d'être, situation : *blessé qui est dans un triste état. Etat de nature*, état supposé des hommes avant toute civilisation. *Etat d'âme*, disposition particulière des facultés mentales. *Faire état de*, estimer, faire cas de, compter, se proposer de. *En état de*, dans les conditions convenables pour. Condition sociale, profession : *état militaire, ecclésiastique.* Train, manière de vivre : *avoir un grand état.* Liste, tableau : *état du personnel d'un ministère. Etat civil*, condition des individus en ce qui touche les relations de famille, la naissance, le mariage, le décès, etc. *Etat des lieux*, acte intervenu entre le propriétaire et le locataire d'une maison, d'un appartement, à l'effet d'en constater l'état lors de l'entrée en jouissance. Nation (ou groupe de nations) organisée, soumise à un gouvernement et à des lois communes : *la Pologne, qui a constitué un Etat, n'est plus qu'une nation.* Forme de gouvernement : *Etat monarchique.* (Dans ces deux derniers sens *Etat* prend une majuscule.) *Coup d'Etat*, mesure qui viole la constitution établie. *Affaire d'Etat*, affaire importante. **Etats généraux**, assemblée des trois ordres : le clergé, la noblesse, le tiers état. (V. *Part. hist.*) **Etats provinciaux.** V. *Part. hist.*

ÉTATISME (*tis-me*) n. m. Théorie politique qui fait appel à l'initiative de l'Etat pour la réalisation des réformes reconnues utiles.

ÉTATISTE (*tis-te*) n. m. Partisan de l'étatisme.

ÉTAT-MAJOR (*ta*) n. m. Corps d'officiers d'où émane la direction d'une armée, d'une division, d'un régiment, etc. : *l'état-major est l'instrument direct du commandement.* Lieu où se réunit l'état-major. *Fig.* L'ensemble des personnages les plus considérables d'un groupe. Cortège d'une personne supérieure à son entourage. Pl. des *états-majors.*

Étaux.

ÉTAU (*tô*) n. m. (m. orig. que *estoc*). Instrument pour serrer les objets qu'on veut limer, buriner, etc.: *étau de serrurier. Fig. Être pris, serré comme dans un étau*, être serré étroitement.

ÉTAYEMENT (*tè-ie-man*) n. m. Action d'étayer.

ÉTAYER (*tè-ié*) v. a. (Se conj. comme *payer.*) Soutenir avec des étais : *étayer un mur. Fig.* Aider, soutenir : *une thèse étayée de bons documents.*

ETC, abréviation de *et cætera.*

ET CÆTERA (*ét-sé-té-ra*) n. m. invar. (loc. lat. signif. *et les autres choses*). Et le reste. (S'écrit généralement *etc.*)

ÉTÉ n. m. (lat. *æstas*). Saison qui commence au solstice de juin (21 ou 22) et finit à l'équinoxe de septembre (22 ou 23) : *les chaleurs de l'été. Se mettre en été*, prendre ses habits légers.

Éteignoir.

ÉTEIGNEUR, EUSE (*tè-gneur, euze*) n. Personne qui est chargée d'éteindre les lumières.

ÉTEIGNOIR (*tè-gnoir*) n. m. Petit instrument creux en forme d'entonnoir, pour éteindre la bougie ou la chandelle. *Fig.* Ce qui étouffe la lumière intellectuelle.

ÉTEINDRE (*tin-dre*) v. a. (lat. *extinguere.* — Se conj. comme *craindre.*) Faire cesser de brûler, de

Digitized by Google

briller : *éteindre le feu*. Détruire les couleurs, la lumière : *le soleil éteint les couleurs claires*. *Fig.* Calmer : *éteindre la soif*. Exterminer entièrement : *éteindre une race*. Annuler en payant : *éteindre une rente*. *Eteindre de la chaux*, la mouiller pour la rendre déliquescente. **S'éteindre** v. pr. Cesser de brûler : *le feu s'éteint*. *Fig.* Mourir doucement : *ce vieillard s'éteignit entre les bras de ses enfants*. ANT. **Allumer, attiser, aviver.**

ÉTELON ou **ÉTALON** n. m. *Arch.* Aire sur laquelle on trace en grandeur naturelle le plan d'un bâtiment.

ÉTENDAGE (*tan*) n. m. Assemblage de cordes tendues sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher.

ÉTENDARD (*tan-dar*) n. m. (du lat. *extendere*, déployer). Enseigne de cavalerie. Enseigne de guerre en général. *Lever l'étendard de la révolte*, se révolter. *Bot.* Pétale supérieur de la corolle d'une papilionacée.

ÉTENDOIR (*tan*) n. m. Instrument pour placer sur l'étendage les feuilles d'imprimerie. Perche, corde sur laquelle les blanchisseuses étendent le linge.

ÉTENDRE (*tan-dre*) v. a. (lat. *extendere*). Donner plus de surface, plus de volume : *Alexandre étendit sa domination jusqu'à l'Inde*. Porter plus loin : *étendre les limites de son domaine*. Eparpiller : *étendre de la paille*. Déployer en long et en large : *étendre du linge*, et, par ext., *étendre ses troupes*. Allonger : *étendre les bras, les jambes*. Coucher, renverser : *étendre un blessé sur un matelas*. Affaiblir en ajoutant de l'eau : *étendre du lait*. *Fig.* Augmenter, agrandir : **étendre son pouvoir**. ANT. **Plier, retrousser. Limiter, restreindre.**

ÉTENDUE (*tan-dû*) n. f. Dimension en superficie : *vaste étendue de mer*. Portée : *étendue de la vue*. Durée : *étendue de la vie*. Développement : *étendue d'un discours*. *Fig.* Importance, extension morale : *étendue de l'esprit*. *Gram.* et *log.* Ensemble des idées auxquelles s'applique un nom. *Phil.* Propriété de la matière, par laquelle les corps occupent une partie de l'espace.

ÉTERNEL, ELLE (*tèr-nèl, è-le*) adj. (lat. *æternalis*). Sans commencement ni fin : *Dieu est éternel*. Qui n'aura point de fin : *encourir la damnation éternelle*. Par exagération : *haine, reconnaissance éternelle*. *Le Père éternel*, Dieu. *La ville éternelle*, Rome. N. m. : *l'Eternel*, Dieu. ANT. **Ephémère, passager.**

ÉTERNELLE (*tèr-nè-le*) n. f. *Bot.* Nom de plusieurs immortelles.

ÉTERNELLEMENT (*tèr-nè-le-man*) adv. De toute éternité ; sans fin.

ÉTERNISER (*tèr-ni-zé*) v. a. Faire durer longtemps : *les hommes de loi éternisent les procès*. **S'éterniser** v. pr. Durer indéfiniment. *Fam.* Rester longtemps : *s'éterniser à la campagne*.

ÉTERNITÉ (*tèr*) n. f. (lat. *æternitas*). Durée qui n'a ni commencement ni fin. La vie future : *songer à l'éternité*. Un temps fort long : *rester une éternité à... De toute éternité*, de temps immémorial.

ÉTERNUEMENT (*tèr-nû-man*) ou **ÉTERNÛMENT** (*tèr-nû-man*) n. m. Mouvement subit et convulsif des muscles expirateurs, par suite duquel l'air est chassé tout à coup et avec violence par le nez et par la bouche.

ÉTERNUER (*tèr-nu-é*) v. n. (lat. *sternutare*). Faire un éternuement.

ÉTERNUEUR, EUSE (*tèr-nu-eur, eu-se*) n. Qui éternue souvent. (Peu us.)

ÉTÉSIEN (*zi-in*) adj. m. (gr. *etésios*, annuel). Nom donné à deux vents du nord, qui souffient chaque année, pendant six semaines, dans la Méditerranée.

ÉTÊTAGE ou **ÉTÊTEMENT** (*man*) n. m. Action d'étêter.

ÉTÊTER (*té*) v. a. (préf. *é*, et *tête*). Tailler la tête d'un arbre : *étêter un poirier*. Oter la tête d'un clou, d'une épingle.

ÉTEUF n. m. (germ. *staup*). Balle pour jouer à la paume. *Renvoyer l'éteuf*, renvoyer la balle, riposter. *Fig.* Riposter à une injure, à une raillerie.

ÉTEULE n. f. Chaume qui reste sur place après la moisson. (Vx.) (On dit aussi ESTEULE, ÉTEUBLE et ESTEUBLE.)

ÉTHER (*tèr*) n. m. (gr. *aither*, air pur). *Antiq.* Fluide subtil remplissant, selon les anciens, les espaces situés au delà de l'atmosphère terrestre. *Physiq.* Fluide impondérable, élastique, qui remplit les espaces, pénètre tous les corps, et que les physiciens regardent comme l'agent de transmission de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, etc. *Chim.* Liquide très volatil, provenant de la combinaison d'un acide avec l'alcool : *éther sulfurique, éthylique*.

ÉTHÉRÉ, E adj. De la nature de l'éther : *substance éthérée*. *Poét.* *La voûte éthérée*, le ciel. Qui a quelque chose de léger, d'aérien, de très pur : *une âme éthérée*. Qui est propre au liquide appelé éther.

ÉTHÉRIFICATION (*si-on*) n. f. Transformation d'un alcool en éther.

ÉTHÉRIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Convertir en éther.

ÉTHÉRISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'éthériser : *l'éthérisation est une véritable anesthésie*.

ÉTHÉRISER (*zé*) v. a. Combiner avec l'éther. Suspendre d'une manière plus ou moins absolue la sensibilité, en faisant respirer de l'éther : *éthériser un malade*.

ÉTHÉRISME (*ris-me*) n. m. *Méd.* Etat d'anesthésie provoqué par l'éther.

ÉTHÉROMANE adj. et n. Se dit d'une personne qui a la manie de l'ivresse causée par l'éther.

ÉTHÉROMANIE (*ni*) n. f. Manie de l'ivresse par l'éther.

ÉTHIOPIEN, ENNE (*pi-in, è-ne*) adj. et n. D'Ethiopie : *les nègres éthiopiens n'ont pas le nez épaté*.

ÉTHIOPIQUE adj. Qui appartient à l'Ethiopie ou aux Ethiopiens : *année éthiopique*.

ÉTHIOPS (*opss*) n. m. Nom donné dans l'ancienne pharmacie à un grand nombre de préparations de couleur noire.

ÉTHIQUE adj. (du gr. *éthikos*, moral). Qui concerne la morale : *science éthique*. N. f. Science de la morale : *l'éthique de Spinoza*.

ETHMOÏDAL, E, AUX (*ét-mo-i-dal*) adj. Qui concerne l'os ethmoïde : *suture ethmoïdale*.

ETHMOÏDE (*ét-mo-i-de*) adj. (gr. *ethmos*, crible, et *eidos*, aspect). Se dit de l'os du crâne situé à la racine du nez, et qui est criblé de petits trous. N. m. : *l'ethmoïde*.

ETHNARCHIE (*ét-nar-chi*) n. f. (gr. *ethnos*, peuple, et *archè*, commandement). Province administrée par un ethnarque, chez les Romains. Dignité, fonction d'ethnarque.

ETHNARQUE (*ét-nar-ke*) n. m. Commandant d'une province, chez les Romains.

ETHNIQUE (*ét-ni-ke*) adj. (de *ethnos*, peuple). Chez les auteurs ecclésiastiques, païen, idolâtre. Relatif à la race : *influences ethniques*. Qui désigne les habitants d'un pays : *nom ethnique*.

ETHNOGRAPHE (*ét-no*) n. m. Qui s'occupe d'ethnographie.

ETHNOGRAPHIE (*ét-no-gra-fi*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *graphein*, décrire). Etude et description des diverses nations, au point de vue des manifestations matérielles de leur activité.

ETHNOGRAPHIQUE (*ét-no*) adj. Qui a rapport à l'ethnographie.

ETHNOLOGIE (*ét-no-lo-ji*) n. f. (gr. *ethnos*, nation, et *logos*, discours). Science qui traite de la formation et des caractères physiques des races humaines : *de Quatrefages est un des fondateurs de l'ethnologie*.

ETHNOLOGIQUE (*ét-no*) adj. Qui se rapporte à l'ethnologie : *discussion ethnologique*.

ETHNOLOGIQUEMENT (*ét-no, ke-man*) adv. Au point de vue ethnologique.

ÉTHOLOGIE (*ji*) ou **ÉTHOGRAPHIE** (*fi*) n. f. (gr. *éthos*, mœurs, et *logos*, discours, ou *graphé*, description). Science des mœurs. Traité sur les mœurs.

ÉTHOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'éthologie.

ÉTHOPÉE (*pé*) n. f. (gr. *éthos*, mœurs, et *poiein*, faire). Peinture des mœurs et des passions des hommes. (Vx.)

ÉTHOS (*toss*) n. m. (mot gr. signifiant *mœurs*). *Rhétor anc.* Partie qui traite des mœurs.

ÉTHUSE (*tu-se*) n. f. Genre d'ombellifères, dont le type est la *petite ciguë*.

Digitized by Google

ÉTHYLAMINE n. f. Liquide incolore d'odeur piquante, constituant une base organique dérivée de l'ammoniaque et de l'éthyle.

ÉTHYLE n. m. Radical formé de carbone et d'hydrogène, et qui entre dans un grand nombre de composés organiques.

ÉTHYLÈNE n. m. Gaz incolore, légèrement odorant, que l'on obtient en déshydratant l'alcool par l'acide sulfurique, et qui entre dans la composition du gaz d'éclairage.

ÉTHYLIQUE adj. *Chim.* Se dit des composés dérivés de l'éthane : *alcool éthylique.*

ÉTIAGE n. m. (de *étier*). Le plus grand abaissement des eaux d'une rivière : *le Rhône atteint son étiage en hiver, la Seine en été.*

ÉTIER (*ti-é*) n. m. (lat. *æstuarium*). Canal qui conduit l'eau de la mer dans les marais salants.

ÉTINCELANT (*lan*), **E** adj. Qui étincelle : *yeux étincelants de fureur.* Brillant : *esprit étincelant.*

ÉTINCELER (*lé*) v. n. (rad. *étincelle.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *j'étincelle.*) Jeter des étincelles : *tison qui étincelle.* Briller : *les étoiles étincellent. Fig.* Jeter un vif éclat, en parlant de l'esprit, des personnes.

ÉTINCELLE (*sè-le*) n. f. (lat. *scintilla*). Parcelle incandescente, qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin : *jeter des étincelles. Physiq.* Vive lumière qui jaillit du choc de deux corps durs ou d'un corps électrisé. *Fig.* Brillant éclat. Manifestation brillante et soudaine. Lueur faible ou passagère. Faible cause d'un effet plus ou moins grand.

ÉTINCELLEMENT (*sè-le-man*) n. m. Etat de ce qui étincelle.

ÉTIOLEMENT (*man*) n. m. Dépérissement des plantes qui ne reçoivent pas l'action de l'air et de la lumière. Décoloration de la peau chez les personnes qui vivent privées de lumière. *Fig.* Affaiblissement, au pr. et au fig. : *étiolement de l'intelligence.*

ÉTIOLER (*lé*) v. a. Causer l'étiolement : *l'obscurité étiole les plantes.* **S'étioler** v. pr. Eprouver l'étiolement.

ÉTIOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *aitia*, cause, et *logos*, discours). Science des causes. Partie de la médecine qui recherche les causes des maladies.

ÉTIQUE adj. (de *hectique*). Affecté d'étisie. Maigre, décharné, d'une extrême maigreur : *cheval étique.* ANT. **Gras, obèse, dodu.**

ÉTIQUETAGE (*ke*) n. m. Action d'étiqueter.

ÉTIQUETER (*ke-té*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *j'étiquète.*) Marquer d'une étiquette : *étiqueter des marchandises.*

ÉTIQUETEUR, EUSE (*ke, eu-ze*) n. Personne qui pose des étiquettes.

ÉTIQUETTE (*kè-te*) n. f. (de l'allem. *stechen*, piquer). Petit écriteau qu'on met sur les sacs, les fioles, les marchandises, pour en indiquer le contenu, le prix, etc. Cérémonial de cour : *l'étiquette de la cour espagnole était des plus minutieuses.* Formes cérémonieuses : *manquer à l'étiquette; observer l'étiquette.*

ÉTIRABLE adj. Qui peut être étiré : *le caoutchouc est très étirable.*

ÉTIRAGE n. m. Action d'étirer.

ÉTIRER (*ré*) v. a. Etendre, allonger. **S'étirer** v. pr. *Fam.* S'allonger en étendant ses membres.

ÉTISIE (*zî*) n. f. (de *étique*). Amaigrissement extrême du corps, résultant d'une maladie chronique.

ÉTOC (*tok*) n. m. *Mar.* Tête de rocher. Syn. ESTOC.

ÉTOFFE (*to-fe*) n. f. Tissu de laine, de fil, de coton, de soie, etc. : *étoffe moelleuse. Fig.* Matière, sujet. Ressources naturelles. Valeur personnelle : *avoir de l'étoffe.* Pl. Ce que fait payer un imprimeur au delà des frais de composition et de tirage, pour couvrir ses frais généraux.

ÉTOFFÉ, E (*to-fé*) adj. Plein de choses. Abondant : *style étoffé.* Gras, dodu : *cheval étoffé. Voix étoffée*, pleine et sonore.

ÉTOFFER (*to-fé*) v. a. Employer l'étoffe nécessaire : *étoffer un habit. Fig.* Rendre plus nourri. Corser : *étoffer un roman.*

ÉTOILE n. f. (lat. *stella*). Astre fixe qui brille par sa lumière propre : *Sirius est une des plus brillantes parmi les étoiles. Fig.* Influence autrefois attribuée aux astres sur le sort des hommes : *être né sous une bonne étoile.* Destinée : *la campagne de Russie fit pâlir l'étoile de Napoléon. Fig.* Objet qui a la forme ou l'éclat d'une étoile. Personne qui brille, surtout au théâtre. Fêlures à fentes rayonnantes. Rond-point où aboutissent des allées. Décoration : *l'étoile de la Légion d'honneur. Impr.* Astérisque. *Artill. Etoile mobile*, instrument pour vérifier les dimensions et la forme de l'âme d'un canon. *Etoile du berger, du soir, du matin*, nom vulgaire de la planète Vénus. *Etoile double, triple*, etc., ensemble de deux, trois étoiles qui paraissent à l'œil nu ne former qu'une seule étoile. — Les étoiles paraissent être les centres, les soleils d'autant de systèmes planétaires; le nombre en est indéfini. Lorsqu'elles sont très rapprochées, elles forment des taches blanchâtres, connues sous le nom de *nébuleuses.* La *voie lactée* est une immense nébuleuse. Les étoiles sont séparées de nous par des distances incalculables; les plus rapprochées mettent de trois à quatre années pour nous envoyer leur lumière et, cependant, la lumière parcourt 300.000 kilomètres par seconde; d'autres nous envoient leur lumière en 36.000 ans. Les étoiles filantes sont des météores lumineux qu'on aperçoit souvent la nuit dans un ciel serein, et qui produisent sur les yeux l'effet d'étoiles qui se détachent et tombent de la voûte céleste. On les considère comme de petits fragments planétaires, qui entrent dans notre atmosphère avec une vitesse suffisante pour la traverser en quelques secondes, et que le frottement échauffe suffisamment pour les rendre lumineux. Lorsque ces petits corps cèdent à l'attraction de notre planète, ils sont précipités sur la terre et forment des *aérolithes* ou *bolides.* **Etoile de mer**, v. ASTÉRIE.

ÉTOILÉ, E adj. Semé d'étoiles : *ciel étoilé.* En forme d'étoile. Fêlé en étoile.

ÉTOILEMENT (*man*) n. m. Fêlure en forme d'étoile.

ÉTOILER (*lé*) v. a. Semer d'étoiles ou d'objets en forme d'étoiles. Fêler en étoile.

ÉTOLE n. f. (du lat. *stola*, robe). Ornement sacerdotal, formé d'une large bande élargie en palette à chaque extrémité.

Étole.

ÉTOLIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Etolie.

ÉTONNAMMENT (*to-na-man*) adv. D'une manière étonnante : *deux frères qui se ressemblent étonnamment.*

ÉTONNANT (*to-nan*), **E** adj. Qui étonne : *nouvelle étonnante.* Extraordinaire : *homme étonnant.* ANT. **Commun, ordinaire, naturel, simple.**

ÉTONNEMENT (*to-ne-man*) n. m. Commotion brusque. (Vx en ce sens.) Surprise causée par quelque chose d'extraordinaire.

ÉTONNER (*to-né*) v. a. (du lat. pop. *extonare*, ébranler comme par un coup de tonnerre). Frapper d'une vive commotion physique et morale. (Vx en ce sens.) Ebranler, lézarder : *étonner une voûte.* Surprendre par quelque chose d'extraordinaire. **S'étonner** v. pr. Etre surpris : *ne s'étonner de rien.*

ÉTOUFFADE (*tou-fa-de*) n. f. V. ÉTOUFFÉE.

ÉTOUFFAGE (*tou-fa-je*) n. m. Action d'étouffer, et spécialement d'étouffer les abeilles.

ÉTOUFFANT (*tou-fan*), **E** adj. Qui fait qu'on étouffe : *la chaleur étouffante du désert.*

ÉTOUFFÉE (*tou-fé*) n. f. Mode de cuisson qui consiste à mettre sur le feu les viandes et les légumes, dans des vases bien clos. (On dit quelquefois ÉTUVÉE, ESTOUFFADE et ÉTOUFFADE.)

ÉTOUFFEMENT (*tou-fe-man*) n. m. Grande difficulté de respirer : *l'asthme donne des étouffements.*

ÉTOUFFER (*tou-fé*) v. a. Faire perdre la respiration. Faire périr par asphyxie. Etendre en interceptant l'air : *étouffer du charbon. Fig.* Empêcher d'éclater : *étouffer ses sanglots.* Empêcher de suivre son cours : *étouffer une révolte.* V. n. Respirer avec peine : *on étouffe ici. Fam. Etouffer de rire*, rire avec excès.

Digitized by Google

ÉTOUFFEUR, EUSE (*tou-feur, eu-ze*) n. Celui, celle qui étouffe au sens actif.

ÉTOUFFOIR (*tou-foir*) n. m. Vase de cuivre ou de tôle pour éteindre et conserver la braise. *Mus.* Mécanisme à l'aide duquel on arrête subitement les vibrations des cordes dans le piano. *Fig.* Salle où l'on manque d'air.

Étouffoir.

ÉTOUPAGE n. m. Action d'étouper un chapeau de feutre à l'état de capade.

ÉTOUPE n. f. (lat. *stuppa*). Rebut de la filasse du chanvre ou de lin. *Fig. Mettre le feu aux étoupes,* exciter aux querelles.

ÉTOUPEMENT (*man*) n. m. Action d'étouper. Etat de ce qui est étoupé.

ÉTOUPER (*pé*) v. a. Boucher avec de l'étoupe : *étouper une fente. Fam. Avoir les oreilles étoupées,* les avoir garnies de coton.

ÉTOUPILLE (*ll* mll.) n. f. Mèche inflammable qu'on introduit dans la lumière d'un canon, et qui lui sert d'amorce.

ÉTOUPILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Garnir d'étoupilles des pièces d'artifice.

ÉTOUPILLON (*ll* mll.) n. m. Petite mèche suiffée, qu'on introduisait dans la lumière d'une pièce d'artillerie, pour préserver la charge de l'humidité.

ÉTOURDERIE (*rî*) n. f. Caractère, action d'étourdi : *l'étourderie est commune chez les enfants.*

ÉTOURDI, E n. et adj. Qui agit sans réflexion : *écolier étourdi.* **A l'étourdie** loc. adv. Etourdiment. ANT. **Posé, sage, grave, sérieux.**

ÉTOURDIMENT (*man*) adv. En étourdi.

ÉTOURDIR v. a. Faire perdre l'usage des sens : *étourdir d'un coup de bâton.* Fatiguer, importuner : *cet enfant m'étourdit. Etourdir la douleur,* la rendre moins vive. **S'étourdir** v. pr. Se distraire pour ne pas penser à une chose.

ÉTOURDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui étourdit : *bruit étourdissant. Fam.* Extraordinaire : *nouvelle étourdissante.*

ÉTOURDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. (de *étourdir*). Etat de trouble, de vertige. *Fig.* Etonnement extrême. Action de se distraire d'une idée importune.

ÉTOURNEAU (*nô*) n. m. (lat. *sturnus*). Oiseau de l'ordre des passereaux, vulgairement appelé *sansonnet. Fig.* Jeune homme inconsidéré, étourdi.

ÉTRANGE adj. (lat. *extraneus;* de *extra,* dehors). Contraire à l'usage, à l'ordre, au bon sens. Extraordinaire : *recevoir une étrange nouvelle.*

ÉTRANGEMENT (*man*) adv. D'une manière étrange, extraordinaire : *un récit étrangement risqué.*

ÉTRANGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. (rad. *étrange*). Qui est d'une autre nation : *les étrangers résidant en France doivent faire une déclaration de séjour.* Qui n'appartient pas à un corps, à une famille. Qui n'appartient pas à la chose dont on parle : *dissertation étrangère au sujet.* Qui ne connaît pas : *étranger à une science, à un art. Méd. Corps étranger,* qui se trouve, contre nature, dans le corps de l'homme ou de l'animal. N. m. Pays, peuple étranger. ANT. **Aborigène, autochtone, naturel, indigène.**

ÉTRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il étrangea, nous étrangeons.*) *Vén.* Ecarter d'un lieu : *étranger le gibier d'un pays.* (Peu us.)

ÉTRANGETÉ n. f. Caractère de ce qui est étrange. Chose étrange.

ÉTRANGLEMENT (*man*) n. m. Action d'étrangler. Resserrement. Rétrécissement accidentel ou naturel : *l'étranglement d'une vallée.*

ÉTRANGLER (*glé*) v. a. (lat. *strangulare*). Faire perdre la respiration, la vie, en pressant le gosier. Serrer, comprimer : *sa cravate l'étrangle. Fig.* Empêcher de se produire : *étrangler une affaire.* V. n. Perdre la respiration. *Par exagér.* Perdre la respiration sous l'impression d'une émotion : *étrangler de colère.*

ÉTRANGLEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui étrangle. *Les Etrangleurs,* v. THUGS (*part. hist.*).

ÉTRANGLOIR n. m. Cargue pour empêcher le vent de prendre dans la voile.

ÉTRANGUILLON (*ghi, ll* mll., *on*) n. m. Espèce d'esquinancie des chevaux. *Poire d'étranguillon,* poire fort âpre, astringente.

ÉTRAPE n. f. Petite faucille, qui sert à couper le chaume.

ÉTRAPER (*pé*) v. a. (lat. *exstirpare*). Couper le chaume avec l'étrape.

ÉTRAVE n. f. (orig. scandin.). Réunion de fortes pièces de bois continuant la quille, et formant l'avant d'un navire.

ÊTRE v. subst. (lat. pop. *essere,* pour *esse*). — *Je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont. J'étais, nous étions. Je fus, nous fûmes. Je serai, nous serons. Je serais, nous serions. Sois, soyons, soyez. Que je sois, que nous soyons. Que je fusse, que nous fussions. Etant. Été.*) Exister : *je pense, donc je suis.* Appartenir : *cet objet est à moi.* Sert à lier l'attribut au sujet : *la neige est blanche.* Sert d'auxiliaire dans les temps composés des verbes passifs, réfléchis et de certains verbes neutres : *nous sommes venus; j'ai été aimé; je me suis promené.* Se trouver dans un lieu : *je suis à Paris.* Se porter : *comment êtes-vous?* Aller : *j'ai été à Rome* (quand on en est revenu). *N'être plus,* avoir cessé de vivre. *Etre pour,* être partisan de. *En être pour sa peine,* avoir perdu sa peine. *Etre en,* être vêtu en. *Etre à,* dépendre de, se dévouer à. *Etre de,* appartenir, faire partie.

ÊTRE n. m. Tout ce qui est : *la chaîne des êtres. L'Etre suprême,* Dieu. (En ce sens prend une majuscule.) *L'être fini,* l'homme.

ÉTRÉCIR v. a. Rendre plus étroit : *étrécir un habit.* **S'étrécir** v. pr. Devenir plus étroit. ANT. **Dilater, élargir, évaser.**

ÉTRÉCISSEMENT (*si-se-man*) n. m. Action par laquelle on étrécit. Etat de ce qui est étréci. ANT. **Dilatation, élargissement, évasement.**

ÉTREINDRE (*trin-dre*) v. a. (lat. *stringere.* — Se conj. comme *craindre.*) Serrer fortement en liant. Serrer dans ses bras. *Fig. : l'émotion qui m'étreint.* ANT. **Desserrer, lâcher, relayer.**

ÉTREINTE (*trin-te*) n. f. Action d'étreindre. Pression exercée par ce qui étreint. Action d'embrasser, de serrer dans ses bras.

ÉTRENNE (*tré-ne*) n. f. (lat. *strenna*). Présent fait à l'occasion du premier jour de l'an ou de tout autre jour consacré par l'usage : *recevoir, donner des étrennes.* Cadeau en général. *Par ext.* Première vente du jour que fait un marchand. Premier usage d'une chose : *en avoir l'étrenne.* — On trouve l'usage des étrennes établi à Rome dès la plus haute antiquité. On envoyait aux magistrats, comme marque de déférence, des branches coupées dans un bois consacré à la déesse *Strenia* ou *Strena.* Plus tard, on offrit des figues, des dattes, du miel, puis des monnaies et médailles d'argent, etc.

ÉTRENNER (*trè-né*) v. a. (de *étrenne*). Acheter le premier à un marchand. Faire usage d'une chose pour la première fois : *étrenner une robe.* V. n. Se dit de la première vente faite dans la journée. *Pop.* Recevoir des coups, des reproches.

Étrésillons.

ÉTRES ou **ÂÎTRES** (*ê-tre*) n. m. pl. Les dispositions des différentes parties d'une maison.

ÉTRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Pièce de bois qu'on place en travers dans les tranchées, les galeries de mine, pour empêcher les terres de s'ébouler.

ÉTRÉSILLONNEMENT n. m. (*zi, ll* mll., *o-ne-man*). Action d'étrésillonner.

ÉTRÉSILLONNER (*zi, ll* mll., *o-né*) v. a. Etayer avec des étrésillons.

ÉTRIER (*tri-é*) n. m. (orig. germ.). Sorte d'anneau en métal, suspendu par une courroie de chaque côté de la selle, et sur lequel le cavalier appuie le pied : *les étriers des Arabes sont larges et profonds. A franc étrier,* de toute la vitesse de son cheval. *Coup de*

Digitized by Google

Art étrusque : 1. Bas-relief de sarcophage (Chiusi) ; 2. Anneau de cheveux ; 3. Scène de banquet (peinture de Corneto) ; 4. Urne funéraire en forme de maison (Chiusi) ; 5. Boucle d'oreille ; 6. Vase de Bucchero (musée de Florence) ; 7. Canope (musée de Florence) ; 8. Fibule ; 9. Sarcophage de Chiusi (musée de Florence).

l'étrier, dernier coup que l'on boit avant de se séparer. *Vider les étriers*, laisser ses pieds sortir des étriers ; tomber de cheval ou *au fig.*, se laisser déconcerter dans une discussion. *Avoir le pied à l'étrier*, être prêt à monter à cheval, à partir. *Fig.* Se tenir prêt. Etre en bonne voie. *Tenir l'étrier à quelqu'un*, lui tenir l'étrier immobile pour l'aider à monter à cheval. *Fig.* Favoriser ses desseins. Lien de fer pour maintenir une poutre rompue. Un des osselets de l'oreille interne. Suspensoir des marchepieds des vergues.

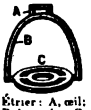

Étrier : A, œil ; B, branche ; C, grille.

ÉTRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *strigilis*). Instrument de fer formé de petites lames dentelées, pour enlever les malpropretés qui s'attachent au poil des chevaux et autres animaux domestiques. *Zool.* Le crabe laineux.

ÉTRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Frotter avec l'étrille : *étriller un cheval. Fig.* Malmener, battre : *on l'a étrillé d'une rude manière. Fam.* Faire payer trop cher : *ce marchand nous a étrillés.*

Étrille.

ÉTRIPAGE n. m. Action de vider les poissons et en particulier les sardines.

ÉTRIPER (*pé*) v. a. Retirer les tripes de : *étriper un lapin. A étripe-cheval*, à bride abattue.

ÉTRIQUER (*ké*) v. a. Faire ou rendre trop étroit, trop peu ample : *étriquer un habit. Fig.* Ne pas assez développer : *étriquer un discours.* Enlever sur une pièce de bois les parties qui empêchent l'ajustage.

ÉTRIVE n. f. *Mar.* Amarrage sur deux cordages qui se croisent. Angle que fait une manœuvre sur un objet qu'elle rencontre.

ÉTRIVIÈRE n. f. (rad. *étrier*). Courroie par laquelle un étrier est suspendu à la selle. Pl. *Donner les étrivières*, corriger, donner le fouet. *Fig.* Faire subir un traitement humiliant. (Vx.)

ÉTROIT (*troi*), **E** adj. (lat. *strictus* ; de *stringere*, serrer). Qui a peu de largeur. *Fig.* Borné : *esprit étroit.* Intime : *amitié étroite.* Strict, rigoureux : *une étroite obligation.* **A l'étroit** loc. adv. Pauvrement : *vivre à l'étroit.* Dans un logement insuffisant : *être logé à l'étroit.* Ant. **Ample, large, ouvert.**

ÉTROITEMENT (*man*) adv. A l'étroit. *Fig.* Intimement : *amis étroitement unis.* Strictement.

ÉTROITESSE (*tè-se*) n. f. Défaut de ce qui est étroit. Défaut de largeur dans l'esprit, les sentiments : *étroitesse de vues.* Ant. **Ampleur, largeur.**

ÉTRONÇONNER (*so-né*) v. a. Couper entièrement la tête à un arbre.

ÉTRUSQUE (*trus-ke*) adj. et n. D'Etrurie : *vase étrusque.* N. m. La langue des Etrusques : *l'étrusque n'a pu encore être traduit.* — Art étrusque. Les Etrusques ont presque tout emprunté à la Grèce et à l'Orient. C'est en architecture qu'ils ont montré le plus d'originalité : dans les murailles et les portes de leurs villes, dans leurs remarquables égouts, et surtout dans leurs vastes tombeaux, sortes d'appartements souterrains, souvent garnis d'un riche mobilier. Ils ont brillé dans la sculpture en argile, polychrome : citons leurs couvercles de sarcophages, représentant le mari et la femme de grandeur naturelle. Leur nécropole de Corneto est riche en peintures représentant, avec une tendance au réalisme, des scènes de banquets, de funérailles, etc. Les beaux vases extraits en grand nombre de Vulci sont en réalité des vases grecs ; les plus grossiers seuls sont de fabrication étrusque. Les Etrusques excellaient dans la métallurgie et l'orfèvrerie.

ÉTUDE n. f. (du lat. *studium*, zèle, hâte). Application d'esprit pour apprendre ou approfondir : *se livrer à l'étude.* Connaissances acquises en étudiant. *Par ext.* Soin qu'on se donne : *faire son étude de plaire.* Salle de travail pour les élèves : *le maître d'étude.* Bureau où travaillent les clercs d'un notaire, d'un avoué, etc. Clientèle de ces derniers : *vendre son étude.* Travaux qui préparent l'exécution d'un projet : *étude d'un chemin de fer.* Morceau de musique gradué pour l'étude : *études de piano, de violon.* Pl. Instruction classique : *études manquées.* Morceaux de dessin, de peinture, pour l'étude : *études de Raphael.*

ÉTUDIANT (*di-an*), **E** n. Personne qui étudie. Personne qui fréquente les cours d'une université ou d'une faculté : *un étudiant en droit, en médecine.*

ÉTUDIER v. n. (rad. *étude*. — Se conj. comme *prier.*) S'appliquer, travailler pour apprendre les lettres, une science, un art : *étudier la peinture.* V. a. Tâcher d'entendre : *étudier un auteur.* Apprendre par cœur : *étudier sa leçon.* Préparer, examiner : *étudier un projet de loi.* Observer avec soin : *étudier*

Digitized by Google

un homme, la nature. Douleur étudiée, douleur feinte, affectée. **S'étudier** v. pr. S'appliquer à.

ÉTUI n. m. Sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver un objet : *étui à lunettes*. Enveloppe quelconque. *Mar.* Enveloppe de toile peinte dont on recouvre les voiles, les embarcations, etc. *Étui de cartouche*, cylindre en laiton, qui sert à contenir la charge des cartouches. Petite boîte cylindrique pour serrer les aiguilles, etc.

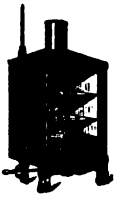
Étuve.

ÉTUVE n. f. (bas lat. *stupa*). Chambre de bain que l'on chauffe par des bouches de chaleur ou par la vapeur d'eau bouillante, pour provoquer la transpiration. Petit four pour faire sécher différentes substances. Appareil pour la désinfection ou la stérilisation par la vapeur. *Fig. Cette chambre est une étuve*, est très chaude.

ÉTUVÉE (*vé*) n. f. Syn. de ÉTOUFFÉE.

ÉTUVEMENT (*man*) n. m. Action d'étuver.

ÉTUVER (*vé*) v. a. Cuire à l'étouffée. Sécher ou chauffer dans une étuve. *Méd.* Laver en appuyant légèrement : *étuver une plaie*.

ÉTUVISTE (*vis-te*) n. m. Qui tient des étuves.

ÉTYMOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *etumos*, vrai, et *logos*, discours). Origine d'un mot : *la plus grande partie des mots français ont une étymologie latine*. Science qui s'occupe de l'origine des mots.

ÉTYMOLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'étymologie : *dictionnaire étymologique*.

ÉTYMOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément à l'étymologie.

ÉTYMOLOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'étymologie.

EUBAGE n. m. Prêtre gaulois voué à l'étude des sciences naturelles, de l'astronomie, de la divination.

EUCALYPTUS (*lip-tuss*) n. m. Genre de myrtacées d'Australie : *l'eucalyptus, qui atteint des proportions gigantesques, a été acclimaté en Europe, et utilisé pour le desséchement des marais*.

EUCHARISTIE (*ka-ris-tî*) n. f. (gr. *eukharistia*, action de grâces). Sacrement qui, suivant la doctrine catholique, contient réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ, sous les espèces du pain et du vin.

EUCHARISTIQUE (*ka-ris-ti-ke*) adj. Qui appartient à l'eucharistie : *sacrement eucharistique*.

EUCOLOGE n. m. (gr. *eukhé*, prière, et *logos*, discours). Livre de prières pour l'office des dimanches et des fêtes.

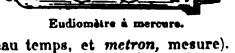
Eudiomètre à mercure.

EUDIOMÈTRE n. m. (gr. *eudia*, beau temps, et *metron*, mesure). *Physiq.* Instrument pour l'analyse ou la synthèse : *eudiomètre à mercure*.

EUDIOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art, action d'analyser les mélanges gazeux avec l'eudiomètre.

EUDIOMÉTRIQUE adj. Relatif à l'eudiométrie : *procédé eudiométrique*.

EUH ! interj. qui marque l'étonnement et le doute.

EUMOLPE n. m. Genre d'insectes coléoptères, de l'Amérique tropicale.

EUNUQUE (*nu-ke*) n. m. (gr. *euné*, lit, et *ekhein*, garder). Homme castré. Gardien d'un sérail.

EUPATOIRE n. f. *Bot.* Genre de composées, dont le type est le *chanvre d'eau*.

EUPEPSIE (*pèp-sî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *pepsis*, digestion). Bonne digestion. ANT. **Dyspepsie.**

EUPHÉMIQUE adj. Qui appartient à l'euphémisme : *locution euphémique*.

EUPHÉMISME (*mis-me*) n. m. (gr. *eu*, bien, et *phémi*, je dis). Adoucissement d'expression. C'est par euphémisme que l'on dit d'une femme qu'elle est *respectable* pour faire entendre qu'elle est *vieille*.

EUPHONIE (*nî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *phôné*, voix). *Gram.* Heureux choix des sons ; harmonieuse succession des voyelles et des consonnes. C'est par euphonie qu'on dit : **mon** *épée* pour *ma épée ; viendra-t-il* pour *viendra-il ?* ANT. **Cacophonie, dissonance.**

EUPHONIQUE adj. *Gram.* Qui produit l'euphonie : *lettre euphonique*, telle que le *t* dans *viendra-t-il ?*

EUPHORBE n. f. (de *Euphorbe*, médecin). Genre d'*euphorbiacées*, à latex blanc, de tous les pays du monde : *la résine d'euphorbe est purgative*.

EUPHORBIACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de dicotylédones, qui a l'*euphorbe* pour type. S. une *euphorbiacée*.

EUROPÉANISER (*zé*) v. a. Façonner aux mœurs européennes : *le Japon s'est rapidement européanisé*.

EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Europe : *les races européennes*.

EURYTHMIE (*rit-mî*) n. f. (gr. *eu*, bien, et *rhuthmos*, rythme). Combinaison harmonieuse des lignes, des proportions dans un ouvrage d'art. Heureux choix de sons. *Fig.* Juste équilibre des facultés.

EURYTHMIQUE (*rit-mi-ke*) adj. (de *eurythmie*). Qui a un rythme régulier. Harmonieux.

EUSTACHE (*eus-ta-che*) n. m. (d'un n. pr. *Eustache Dubois*, coutelier). Couteau grossier, à manche de bois ; couteau à virole.

EUTYCHÉEN, ENNE (*ké-in, è-ne*) adj. Qui concerne Eutychès (v. *part. hist.*) : *doctrine eutychéenne*. (On dit aussi EUTYCHIEN.) N. m. pl. Ceux qui suivaient cette doctrine.

EUX (*eû*) pr. pers. m. pl. de *lui*.

ÉVACUANT (*ku-an*), **E** ou **ÉVACUATIF, IVE** adj. *Méd.* Qui fait évacuer : *purgatif évacuant*. N. m. : *un évacuant* ou *évacuatif*.

ÉVACUATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Rejet par voie naturelle ou artificielle de certaines matières nuisibles ou trop abondantes. Matières évacuées. *Fig.* Action de sortir d'un pays, d'une place de guerre.

ÉVACUER (*ku-é*) v. a. (lat. *evacuare ;* de *vacuus*, vide). Faire sortir du corps. Sortir d'un pays, d'une place : *Du Guesclin força les Anglais à évacuer presque complètement la France*.

ÉVADÉ, E adj. et n. Se dit d'une personne qui s'est échappée de l'endroit où elle était enfermée, retenue : *un forçat évadé ; les évadés*.

ÉVADER (*dé*) (**S'**) v. pr. (lat. *e*, hors de, et *vadere*, aller). S'échapper furtivement : *s'évader d'une prison. Fig.* Se tirer d'embarras. *Absol.* (avec ellipse) : *on le fit évader*.

ÉVAGATION (*gha-si-on*) n. f. (lat. *evagatio*). Distraction de l'esprit, qui le détourne des objets auxquels il devrait s'attacher. (Peu us.)

ÉVALUABLE adj. Qui peut être évalué.

ÉVALUATION (*si-on*) n. f. Appréciation, estimation : *faire une évaluation trop faible*.

ÉVALUER (*lu-é*) v. a. Apprécier, fixer la valeur d'une chose : *évaluer la valeur d'un terrain*.

ÉVANESCENCE (*nès-san-se*) n. f. Qualité de ce qui est évanescent. (Peu us.)

ÉVANESCENT (*nès-san*), **E** adj. (lat. *evanescens*). Qui disparaît par degrés.

ÉVANGÉLIAIRE (*è-re*) n. m. Livre contenant les Evangiles de toutes les messes de l'année.

ÉVANGÉLIQUE adj. De l'Evangile. Conforme à l'Evangile : *les puritains prétendaient mener une vie évangélique*. Qui appartient à la religion réformée.

ÉVANGÉLIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière évangélique : *vivre évangéliquement*.

ÉVANGÉLISATEUR (*za*) n. m. Celui qui prêche l'évangile, spécialement parmi les populations non chrétiennes : *saint Paul fut le principal évangélisateur des gentils*.

ÉVANGÉLISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'évangéliser : *saint Boniface fut le principal agent de l'évangélisation de l'Allemagne*.

ÉVANGÉLISER (*zé*) v. a. Prêcher l'évangile.

ÉVANGÉLISTE (*lis-te*) n. m. Chacun des quatre écrivains sacrés qui ont écrit la vie et la doctrine de Jésus-Christ : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc et saint Jean. V. *Part. hist.*

ÉVANGILE n. m. (lat. *evangelium ;* du gr. *euaggelion*, bonne nouvelle). Doctrine de Jésus-Christ : *prêcher l'évangile*. Livre qui la contient. (Dans ce sens et les suiv., prend une majuscule.) Partie des

Digitized by Google

Evangiles lue ou chantée à la messe. *Côté de l'Evangile*, côté gauche de l'autel par rapport aux assistants, où se lisent les deux Evangiles. *Fig. Parole d'Evangile*, chose tout à fait certaine. V. *Part. hist.*

ÉVANOUIR (S') v. pr. (lat. *evanescere*). Tomber en faiblesse, perdre connaissance. *Fig.* Disparaître : *la beauté s'évanouit vite.*

ÉVANOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Perte de connaissance : *revenir d'un long évanouissement. Par ext.* Disparition, effacement. *Algèb.* Disparition d'une quantité amenée par certains artifices de calcul.

ÉVAPORABLE adj. Susceptible d'évaporation.

ÉVAPORATION (*si-on*) n. f. Transformation lente d'un liquide en vapeur : *le mercure est, de tous les liquides, celui dont l'évaporation est la plus lente.*

ÉVAPORATOIRE adj. Propre à provoquer l'évaporation : *appareil évaporatoire.*

ÉVAPORÉ, E adj. et n. *Fig.* Etourdi, léger : *tête évaporée ; c'est un évaporé.*

ÉVAPORER (*vé*) v. a. (du lat. *vapor*, vapeur). Résoudre en vapeur : *évaporer un liquide. Fig.* Exhaler : *évaporer sa bile.* **S'évaporer** v. pr. Se résoudre en vapeur. *Fig.* S'exhaler, se dissiper : *sa colère s'évapore en menaces.* Devenir évaporé, étourdi.

ÉVAPOROMÈTRE n. m. Instrument pour mesurer le pouvoir évaporant de l'atmosphère.

ÉVASEMENT (*ze-man*) n. m. Etat de ce qui est évasé : *l'évasement du tromblon empêche la justesse du tir.*

ÉVASER (*zé*) v. a. (préf. *é*, et *vase*). Elargir une ouverture : *évaser un trou, un tuyau.*

ÉVASIF (*zif*), **IVE** adj. Qui sert à éluder : *faire une réponse évasive.* ANT. **Catégorique, positif.**

ÉVASION (*zi-on*) n. f. Action de s'évader, de s'échapper de prison : *méditer une évasion.*

ÉVASIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. D'une manière évasive : *répondre évasivement à une question.*

ÉVASURE (*zu-re*) n. f. Ouverture plus ou moins grande d'un orifice.

ÉVÊCHÉ n. m. Territoire soumis à l'autorité d'un évêque : *l'évêché de Paris fut longtemps suffragant de l'archevêché de Sens.* Dignité d'évêque. Siège, palais épiscopal : *se rendre à l'évêché.*

ÉVECTION (*vèk-si-on*) n. f. (lat. *evectio*). *Astr.* Inégalité périodique dans le mouvement de la lune, produite par l'action du soleil.

ÉVEIL (*vè, l* mll.) n. m. (de *éveiller*). Avis donné sur une chose qui intéresse, et à laquelle on ne pensait pas : *donner l'éveil.* Alarme.

ÉVEILLÉ, E (*vé, ll* mll.) adj. *Fig.* Gai, vif, alerte : *mine éveillée.* ANT. **Endormi.**

ÉVEILLER (*vè, ll* mll., *é*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *vigilare*, veiller). Tirer du sommeil. *Fig.* Exciter, stimuler. Faire naître : *éveiller l'attention.* ANT. **Endormir, assoupir.**

ÉVÉNEMENT (*man*) n. m. (du lat. *evenire*, arriver). Issue : *attendre l'événement pour juger la valeur d'une entreprise.* Tout ce qui arrive dans le monde. Fait, incident remarquable. Dénouement d'une œuvre littéraire.

ÉVENT (*van*) n. m. (de *éventer*). Air libre : *mettre une cargaison à l'évent. Fig. Tête à l'évent*, personne légère, étourdie. Petite ouverture pour laisser passer la flamme d'une amorce. Conduit ménagé par les fondeurs dans les moules, pour l'échappement du gaz. Altération des aliments ou des boissons, par suite d'une trop longue exposition à l'air : *ce vin sent l'évent.* Ouverture par laquelle certains cétacés rejettent de la vapeur d'eau. Canal pour renouveler l'air.

Éventail.

ÉVENTAIL (*van-ta, l* mll.) n. m. Sorte d'écran portatif, monté sur des lames très minces, pouvant se plier à volonté : *éventail de plumes ; éventail peint.* Ecran non pliant, servant au même usage.

ÉVENTAILLERIE (*van-ta, ll* mll., *e-rî*) n. f. Industrie ou commerce des éventails.

ÉVENTAILLIER (*van-ta, ll* mll., *i-é*) n. m. Marchand d'éventails.

ÉVENTAILLISTE (*van-ta, ll* mll., *is-te*) n. m. Fabricant, peintre, marchand d'éventails.

ÉVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. Plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, de fleurs, de légumes, etc.

Éventaire.

ÉVENTÉ, E (*van*) adj. Qui a subi l'action de l'air : *vin éventé. Fig.* Evaporé, léger : *personne éventée.*

ÉVENTER (*van-té*) v. a. (préf. *é*, et *vent*). Exposer au vent. Donner du vent. Altérer par l'exposition à l'air : *éventer du vin. Eventer le grain*, le remuer pour qu'il ne s'échauffe pas. *Eventer une mine, une mèche*, la découvrir et en détruire l'effet. *Fig.* Empêcher en découvrant habilement. *Mar. Eventer une voile*, l'orienter de manière qu'elle reçoive le vent. **S'éventer** v. pr. Se corrompre par le contact de l'air.

ÉVENTOIR (*van*) n. m. Grossier éventail pour allumer les charbons, la braise.

ÉVENTRATION (*van-tra-si-on*) n. f. Solution de continuité de la paroi musculaire abdominale, laissant la peau seule pour contenir les viscères.

ÉVENTRER (*van-tré*) v. a. Ouvrir le ventre. *Par anal.* Défoncer, ouvrir largement : *éventrer un pâté, une valise.*

ÉVENTUALITÉ (*van*) n. f. Caractère de ce qui est éventuel. Fait éventuel : *parer à toutes les éventualités.*

ÉVENTUEL, ELLE (*van-tu-èl, è-le*) adj. (du lat. *eventus*, événement). Qui dépend d'un événement incertain : *faire une concession éventuelle.* N. m. Portion du traitement d'un fonctionnaire qui dépend de recettes accidentelles. ANT. **Certain, nécessaire.**

ÉVENTUELLEMENT (*van-tu-è-le-man*) adv. D'une manière éventuelle.

ÉVÊQUE n. m. (gr. *episcopos* ; de *epi*, sur, et *skopein*, regarder). Le chef d'un diocèse : *les évêques furent d'abord élus par les fidèles.*

Évêque.

ÉVERSIF, IVE (*vèr*) adj. (du lat. *eversus*, renversé). Subversif, qui détruit : *doctrines éversives.* (Peu us.)

ÉVERSION (*vèr*) n. f. (de *éversif*). Ruine, renversement. (Peu us.)

ÉVERTUER (S') [*sé-vèr-tu-é*] v. pr. (préf *é*, et *vertu*). Faire effort pour.

ÉVHÉMÉRISME (*ris-me*) n. m. V. *Part. hist.*

ÉVICTION (*vik-si-on*) n. f. (lat. *evictio*). *Dr.* Dépossession d'un bien acquis de bonne foi : *les colons irlandais ont été victimes de nombreuses évictions.*

ÉVIDAGE n. m. Action d'évider.

ÉVIDEMENT (*man*) n. m. Action d'évider. Etat de ce qui est évidé. *Chir.* Enlèvement des parties intérieures d'un os malade sans attaquer le périoste.

ÉVIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière évidente, certainement, sans aucun doute.

ÉVIDENCE (*dan-se*) n. f. Caractère de ce qui est évident : *l'évidence d'un axiome.* Condition d'une chose qui apparaît clairement ou qui attire l'attention : *être, mettre en évidence.* ANT. **Improbabilité, incertitude.**

ÉVIDENT (*dan*), **E** adj. (lat. *evidens* ; de *videre*, voir). Clair, manifeste : *vérité évidente.* ANT. **Douteux, incertain, improbable.**

ÉVIDER (*dé*) v. a. (préf. *é*, et *vider*). Creuser intérieurement, tailler à jour, découper. Echancrer.

ÉVIDOIR n. m. Outil pour évider.

ÉVIER (*vi-é*) n. m. (de *eau*). Table de pierre taillée en bassin et percée d'un trou, sur laquelle on lave la vaisselle. Petit canal par lequel s'écoulent les eaux d'une cuisine.

ÉVINCEMENT (*man*) n. m. Action d'évincer.

ÉVINCER (*sé*) v. a. (lat. *evincere*. — Prend une

Digitized by Google

cédille sous le c devant *a* et *o* : *il évinça, nous évinçons.*) Ecarter, faire renvoyer par intrigue : *évincer frauduleusement un concurrent.* *Dr.* Déposséder juridiquement : *évincer un possesseur de bonne foi.*

ÉVITABLE adj. Qui peut être évité : *péril difficilement évitable.*

ÉVITAGE n. m. ou **ÉVITÉE** (*té*) n. f. Mouvement de rotation d'un navire autour d'une ancre sur laquelle il est mouillé. Espace suffisant pour qu'il puisse exécuter ce mouvement.

ÉVITEMENT (*man*) n. m. Action d'éviter. *Gare d'évitement*, espace ménagé à côté d'une voie principale et en communication avec elle, où un convoi peut se garer pour laisser la voie libre à un autre.

ÉVITER (*té*) v. a. (lat. *evitare*). Esquiver, parer à ce qui peut être nuisible, désagréable : *éviter un danger.* S'abstenir de : *éviter les mots oiseux.* — Ne dites pas : *je veux vous éviter cette peine*, mais *vous épargner cette peine.* Dites, en faisant usage de la négation : *évitez qu'il ne vous parle.* V. n. *Mar.* Se dit d'un navire qui exécute un mouvement de rotation sur ses ancres. ANT. **Chercher, rechercher.**

ÉVOCABLE adj. Qui peut être évoqué.

ÉVOCATEUR, TRICE adj. et n. Qui a la propriété d'évoquer : *le style de Chateaubriand est très évocateur.*

ÉVOCATION (*si-on*) n. f. Action de faire apparaître par des sortilèges. Action d'évoquer une cause judiciaire, de rappeler une chose oubliée : *l'évocation de ses souvenirs.*

ÉVOCATOIRE adj. Qui donne lieu à une évocation : *cérémonie évocatoire.*

ÉVOÉ ou **ÉVOHÉ** interj. Cri des bacchantes en l'honneur de Dionysos (Bacchus).

ÉVOLUER (*lu-é*) v. n. Exécuter des évolutions : *escadre qui évolue.* *Fig.* Passer par une série progressive de transformations.

ÉVOLUTIF, IVE adj. Qui est susceptible d'évolution ou qui produit l'évolution.

ÉVOLUTION (*si-on*) n. f. (lat. *evolutio* ; de *evolvere*, évoluer). Mouvement, manœuvres exécutées par des troupes, un navire, etc. *Fig.* Transformation. Série de transformations successives. Théorie biologique, qui admet la transformation progressive des espèces : *Darwin a soutenu la doctrine de l'évolution.* *Philos.* Syn. de ÉVOLUTIONNISME.

ÉVOLUTIONNISME (*si-o-nis-me*) n. m. Doctrine philosophique ou scientifique fondée sur l'idée d'évolution : *Spencer est le principal représentant de l'évolutionnisme anglais.*

ÉVOLUTIONNISTE (*si-o-nis-te*) n. et adj. Partisan de l'évolution.

ÉVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *evocare* ; de *vocare*, appeler). Appeler, faire apparaître par des sortilèges : *évoquer les esprits.* Rappeler au souvenir : *évoquer le passé.* *Dr.* Porter une cause d'un tribunal à un autre : *évoquer une affaire.* ANT. **Conjurer, chasser.**

ÉVULSIF, IVE adj. (du lat. *evellere*, arracher). Propre à arracher : *effort évulsif.*

ÉVULSION n. f. (de *évulsif*). Action d'arracher : *l'évulsion d'une dent.*

EX (*éks*) [m. lat. signif. *hors de*], préfixe qui se place devant un nom pour exprimer ce qu'a été une personne ou une chose, ce qu'elle a cessé d'être : *un ex-ministre.*

EXACERBATION (*ègh-za-sèr-ba-si-on*) n. f. Redoublement, paroxysme d'un mal.

EXACT (*ègh-zakt'*), **E** adj. (du lat. *exactus*, achevé). Juste, conforme à la règle ou à la vérité : *calcul exact.* Rigoureux : *suivre une diète exacte.* Régulier, ponctuel : *employé exact. Les sciences exactes*, les mathématiques. ANT. **Inexact.**

EXACTEMENT (*ègh-zak-te-man*) adv. Avec exactitude, précisément, justement : *régler exactement un compte.* ANT. **Inexactement.**

EXACTEUR (*ègh-zak*) n. m. Celui qui exige ce qui est dû : *un sévère exacteur de ses droits.* Qui commet une exaction.

EXACTION (*ègh-zak-si-on*) n. f. (lat. *exactio* ; de *exigere*, exiger). Action d'exiger l'impôt, le tribut. Acte d'un fonctionnaire qui exige plus qu'il n'est dû : *Cicéron a flétri les exactions de Verrès en Sicile.*

EXACTITUDE (*ègh-zak*) n. f. Qualité de ce qui est exact : *vérifier l'exactitude d'un calcul.* Ponctualité : *l'exactitude est une forme de la politesse.* ANT. **Inexactitude.**

EXAGÉRATEUR, TRICE (*ègh-za*) ou **EXAGÉREUR, EUSE** (*ègh-za, eu-ze*) n. et adj. Qui exagère.

EXAGÉRATIF, IVE (*ègh-za*) adj. Qui tient de l'exagération : *expression exagérative.*

EXAGÉRATION (*ègh-za-jé-ra-si-on*) n. f. Action de dépasser la mesure, la vérité, en pensée, en parole, en action. ANT. **Atténuation.**

EXAGÉRÉ, E (*ègh-za*) adj. Où il y a de l'exagération : *récit exagéré.* Qui exagère : *personne exagérée.* N. m. Ce qui est exagéré.

EXAGÉRER (*ègh-za-jé-ré*) v. a. (lat. *exaggerare*, amonceler. — Se conj. comme *accélérer.*) Outrer les choses dont on parle : *exagérer un récit.* ANT. **Affaiblir, atténuer, amoindrir.**

EXALBUMINÉ, E (*ègh-zal*) adj. Se dit des graines ou des embryons dépourvus d'albumen.

EXALTATION (*ègh-zal-ta-si-on*) n. f. Glorification : *exaltation de la vertu.* Redoublement d'activité dans les fonctions des organes, des sens : *le café produit une exaltation passagère.* Surexcitation de l'esprit. Etat d'une personne habituellement exaltée. Elévation à la papauté. *Exaltation de la sainte croix*, fête de l'Eglise (14 sept.), en mémoire d'une cérémonie qui eut lieu à Jérusalem, en l'honneur de la vraie croix, sous Héraclius. ANT. **Calme, flegme.**

EXALTÉ, E (*ègh-zal*) adj. et n. Pris d'une sorte de délire : *tête exaltée ; c'est un exalté.*

EXALTER (*ègh-zal-té*) v. a. (du lat. *exaltare*, hausser). Louer, vanter beaucoup. *Fig.* Accroître l'activité de : *certaines lectures exaltent l'imagination.* **S'exalter** v. pr. S'échauffer, s'enthousiasmer : *tel qui a du courage quand il s'exalte, n'en a pas quand il réfléchit.* ANT. **Décrier, rabaisser, ravaler.**

EXAMEN (*ègh-za-min*) n. m. (m. lat.). Action de peser. (Vx en ce sens.) Recherche, investigation réfléchie : *faire son examen de conscience.* Epreuve que subit un candidat : *passer un examen.* **Libre examen**, droit pour tout homme de ne croire que ce que sa raison individuelle peut contrôler.

EXAMINATEUR, TRICE (*ègh-za*) n. et adj. Qui est chargé d'examiner les candidats.

EXAMINER (*egh-za-mi-né*) v. a. Faire l'examen de quelqu'un ou de quelque chose. Interroger un candidat. Regarder attentivement.

EXANTHÉMATEUX, EUSE (*ègh-zan, teû, eu-ze*) ou **EXANTHÉMATIQUE** adj. De la nature de l'exanthème.

EXANTHÈME (*ègh-zan*) n. m. (du gr. *exanthêma*, efflorescence). Eruption à la peau.

EXARCHAT (*ègh-zar-ka*) n. m. Partie de l'Italie où commandait l'exarque : *l'exarchat de Ravenne fut le dernier lambeau de l'empire byzantin en Italie.* Dignité d'exarque.

EXARQUE (*ègh-zar-ke*) n. m. (gr. *exarkhos*). Celui qui commandait en Italie ou en Afrique pour les empereurs de Constantinople.

EXARTHROSE (*ègh-zar-trô-ze*) n. f. Luxation.

EXASPÉRATION (*ègh-zas-pé-ra-si-on*) n. f. Etat de quelqu'un qui est exaspéré : *l'exaspération est la forme dernière de la colère.* Extrême aggravation : *exaspération d'une maladie.*

EXASPÉRER (*ègh-zas-pé-ré*) v. a. (lat. *exasperare*. — Se conj. comme *accélérer.*) Irriter à l'excès. Rendre plus intense : *exaspérer la douleur.* **S'exaspérer** v. pr. S'aigrir, s'irriter extrêmement. ANT. **Calmer.**

EXAUCEMENT (*ègh-zô-se-man*) n. m. Action d'exaucer.

EXAUCER (*ègh-zô-sé*) v. a. (de *exhausser*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il exauça, nous exaçons.*) Satisfaire quelqu'un en lui accordant ce qu'il demande. Accueillir favorablement ce qui est demandé : *exaucer un vœu.* ANT. **Rejeter, repousser.**

EXCAVATEUR (*éks-ka*) n. m. (de *excaver*). Appareil servant à faire les déblais : *excavateur à air comprimé.*

EXCAVATION (*éks-ka-va-si-on*) n. f. Action de creuser dans le sol. Résultat de cette action : *les cavernes sont des excavations naturelles.*

EXCAVER (*éks-ka-vé*) v. a. (lat. *excavare* ; de *cavus*, creux). Pratiquer une excavation.

Digitized by Google

EXCÉDANT (*èk-sé-dan*), **E** adj. Qui excède. Qui contient un excès. Qui importune extrêmement.

EXCÉDENT (*èk-sé-dan*) n. m. Le nombre, la quantité qui excède : *excédent budgétaire*. ANT. **Déficit.**

EXCÉDER (*èk-sé-dé*) v. a. (lat. *excedere;* de *ex*, hors de, et *cedere*, aller. — Se conj. comme *accélérer*.) Dépasser le niveau. Surpasser en valeur. Outrepasser, aller au delà : *excéder son pouvoir*. *Fig.* Fatiguer : *cette course m'a excédé*. **S'excéder** v. pr. Se fatiguer à l'excès.

EXCELLEMMENT (*èk-sè-la-man*) adv. D'une manière excellente. Par excellence.

EXCELLENCE (*èk-sè-lan-se*) n. f. (de *excellent*). Degré éminent de perfection : *l'excellence du goût*. Titre honorifique des ambassadeurs, ministres, etc. (Dans ce cas, prend une majuscule.) **Par excellence** loc. adv. Au plus haut point.

EXCELLENT (*èk-sè-lan*), **E** adj. (de *exceller*). Qui a un degré éminent dans son genre. Très bon : *mets excellent*. ANT. **Mauvais, abominable, détestable, exécrable.**

EXCELLENTISSIME (*èk-sè-lan-ti-si-me*) adj. Augmentatif de *excellent*, titre honorifique.

EXCELLER (*èk-sè-lé*) v. n. (lat. *excellere*). Etre supérieur, l'emporter sur la plupart des autres. *Exceller à*, être très habile à.

EXCENTRATION (*èk-san-tra-si-on*) n. f. *Mécan.* Déplacement d'un centre.

EXCENTRER (*èk-san-tré*) v. a. *Mécan.* Déplacer l'axe d'une pièce qu'on veut tourner.

EXCENTRICITÉ (*èk-san*) n. f. (lat. *ex*, hors de, et *centrum*, centre). Etat de ce qui est situé loin du centre : *excentricité d'un quartier*. Originalité, bizarrerie de caractère : *se livrer à mille excentricités*. *Géom. Excentricité d'une ellipse*, rapport de la distance focale au grand axe de l'ellipse. Distance du centre d'une ellipse à son foyer. *Astr. Excentricité de l'orbite d'une planète*, excentricité de l'ellipse que la planète décrit autour du soleil.

EXCENTRIQUE (*èk-san*) adj. Se dit de cercles qui n'ont pas le même centre, quoique renfermés les uns dans les autres. Qui est situé loin du centre : *les quartiers excentriques de Paris*. *Fig.* Qui est en opposition avec les usages reçus : *tenue excentrique*. Singulier, bizarre : *conduite excentrique*. N. m. *Mécan.* Pièce dont l'axe de rotation n'occupe pas le centre, et qui est destinée à transformer un mouvement de rotation continu en un mouvement d'autre sorte, surtout rectiligne alternatif. ANT. **Concentrique.**

Cercles excentriques.

EXCENTRIQUEMENT (*èk-san-tri-ke-man*) adv. D'une manière excentrique.

EXCEPTÉ (*èk-sèp-té*) prép. et adj. Hors, à la réserve de. — *Gram. Excepté, passé, supposé, y compris, non compris, attendu, vu, approuvé, oui*, placés devant le nom, sont de vraies prépositions et restent invariables : *excepté les vieillards ; passé huit heures*, etc. Placés après le nom, ils sont adjectifs et variables : *les vieillards exceptés ; huit heures passées ;* etc.

EXCEPTER (*èk-sèp-té*) v. a. (du lat. *exceptare*, exclure). Ne pas comprendre dans, exclure du nombre de : *excepter certains condamnés d'une amnistie*.

EXCEPTION (*èk-sèp-si-on*) n. f. Action par laquelle on excepte. La chose exceptée, ce qui est exclu de la règle commune : *les exceptions confirment la règle*. *Dr.* Moyen de défense qui tend soit à différer la solution du procès, soit à en critiquer la forme. **A l'exception de** loc. prép. Excepté. PROV. : **Il n'y a pas de règle sans exception,** il n'y a pas de principe absolu et applicable à tous les cas. **L'exception confirme la règle,** ce qui est reconnu comme exception constate une règle, puisque, sans la règle, l'exception n'existerait pas. ANT. **Règle, principe.**

EXCEPTIONNEL, ELLE (*èk-sèp-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui forme exception : *faveur exceptionnelle*. Qui n'est pas ordinaire. ANT. **Normal, régulier.**

EXCEPTIONNELLEMENT (*èk-sèp-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière exceptionnelle.

EXCÈS (*èk-sè*) n. m. (lat. *excessus ;* de *excedere*, excéder). Quantité qui se trouve en plus : *l'excès d'un nombre sur un autre*. Ce qui dépasse les bornes ordinaires. *Dr. Excès de pouvoir*, acte qui est au delà des attributions légales de celui qui l'accomplit. **A l'excès** loc. adv. Outre mesure, à l'extrême. Pl. Violences, cruautés : *d'inévitables excès accompagnent les révolutions*. Dérèglement de conduite : *les excès abrègent la vie*. ANT. **Défaut, manque.**

EXCESSIF (*èk-sè-sif*), **IVE** adj. Qui passe les bornes ordinaires, excède la mesure : *montrer une tolérance excessive*. Qui pousse les choses à l'excès.

EXCESSIVEMENT (*èk-sè-si-ve-man*) adv. Avec excès : *arbre excessivement âgé*.

EXCIPER (*èk-si-pé*) v. n. *Dr.* Alléguer une exception, une excuse : *exciper de sa bonne foi*.

EXCIPIENT (*èk-si-pi-an*) n. m. Se dit d'une substance propre à incorporer certains médicaments : *le miel est un précieux excipient*.

EXCISE (*èk-si-ze*) n. f. (mot angl.). Impôt perçu, en Angleterre, sur certains objets d'alimentation (*spiritueux, houblon*, etc.). Bureau où l'on perçoit cet impôt.

EXCISER (*èk-si-zé*) v. a. (lat. *excidere*). Enlever à l'aide d'un instrument tranchant : *exciser une loupe*.

EXCISION (*èk-si-zi-on*) n. f. Action d'exciser.

EXCITABILITÉ (*èk-si*) n. f. Faculté d'entrer en action sous l'influence d'une cause stimulante : *l'excitabilité est la propriété fondamentale des tissus vivants*.

EXCITABLE (*èk-si*) adj. Qui peut être excité.

EXCITANT (*èk-si-tan*), **E** adj. *Méd.* Qui excite, stimule l'organisme : *le café est excitant*. *Fig.* Qui exalte la passion. N. m. : *un excitant*.

EXCITATEUR, TRICE (*èk-si*) adj. Qui excite. N. m. Qui anime : *un excitateur de troubles*. *Physiq.* Instrument muni de manettes isolées, au moyen duquel on décharge un appareil électrique sans recevoir de commotion.

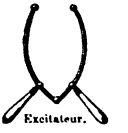

Excitateur.

EXCITATIF, IVE (*èk-si*) adj. Propre à exciter : *remède excitatif*.

EXCITATION (*èk-si-ta-si-on*) n. f. Action d'exciter. Activité anormale de l'organisme. *Fig.* Action d'animer les passions.

EXCITER (*èk-si-té*) v. a. (lat. *excitare*). Activer l'action de : *exciter le système nerveux*. Pousser, stimuler : *exciter les combattants*. *Fig.* Provoquer, faire naître : *exciter la soif ; exciter la pitié*. ANT. **Apaiser, calmer.**

EXCLAMATIF, IVE (*èks-kla*) adj. Qui marque l'exclamation : *phrase exclamative*.

EXCLAMATION (*èks-kla-ma-si-on*) n. f. (de *exclamer*). Cri de joie, de surprise, d'indignation, etc. : *pousser une exclamation de joie*. **Point d'exclamation,** point (!) que l'on met après une exclamation.

EXCLAMER (S') (*sèks-kla-mé*) v. pr. (lat. *exclamare*). Se récrier. **Exclamer** v. n. Pousser une exclamation : *Vraiment ! exclama-t-il*.

EXCLURE (*èks-klu-re*) v. a. (Se conj. comme *conclure*.) Renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société. *Fig.* Etre incompatible avec. **S'exclure** v. pr. Etre absolument incompatible avec : *la bonté et l'avarice s'excluent*. ANT. **Inclure, admettre, recevoir.**

EXCLUSIF (*èks-klu-zif*), **IVE** adj. Qui est incompatible avec autre chose : *droit exclusif d'un autre*. Qui appartient, par privilège spécial, à une ou plusieurs personnes. Qui repousse tout ce qui est contraire à son opinion : *homme exclusif dans ses idées*.

EXCLUSION (*èks-klu-si-on*) n. f. Action d'exclure. **A l'exclusion de** loc. prép. A l'exception de.

EXCLUSIVEMENT (*èks-klu-zi-ve-man*) adv. En excluant, non compris : *du mois de janvier au mois d'août exclusivement* (le mois d'août non compris). *S'occuper exclusivement d'histoire*, à l'exclusion de toute autre étude. ANT. **Inclusivement.**

EXCLUSIVISME (*èks-klu-zi-vis-me*) n. m. Esprit d'exclusion.

EXCLUSIVISTE (*èks-klu-zi-vis-te*) n. et adj. Personne exclusive de parti pris. (Peu us.)

EXCLUSIVITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est exclusif.

EXCOMMUNICATION (*èks-ko-mu, si-on*) n. f. Censure ecclésiastique qui retranche de la communion des fidèles : *Robert II encourut l'excommunication*.

EXCOMMUNIER (*èks-ko-mu-ni-é*) v. a. (lat. *excommunicare ;* de *ex*, hors de, et *communicare*, communiquer). Retrancher de la communion de l'Eglise.

EXCORIATION (*èks-ko, si-on*) n. f. (de *excorier*). Légère écorchure qui n'attaque que l'épiderme.

EXCORIER (*èks-ko-ri-é*) v. a. (lat. *excoriare*. — Se conj. comme *prier*.) Ecorcher légèrement la peau.

EXCORTICATION (*èks-kor, si-on*) n. f. de *excortiquer*). Décortication, enlèvement de l'écorce. (P. us.)

Digitized by Google

EXCORTIQUER (*èks-kor-ti-ké*) v. a. (du lat. *ex*, hors de, et *cortex*, écorce). Enlever l'écorce : *excortiquer un chêne*.

EXCRÉMENT (*èks-kré-man*) n. m. (lat. *excrementum*). Matière évacuée du corps par les voies naturelles. *Fig.* Rebut, objet vil.

EXCRÉMENTEUX, EUSE (*èks-kré-man-teû, eu-ze*), **EXCRÉMENTIEL, ELLE** (*èks-kré-man-si-èl, é-le*) ou **EXCRÉMENTITIEL, ELLE** (*èks-kré-man-ti-si-èl, è-le*) adj. Qui tient de l'excrément.

EXCRÉTER (*èks-kré-té*) v. a. (du lat. *excretum*, supin de *excernere*, séparer. — Se conj. comme *accélérer*.) Evacuer par excrétion.

EXCRÉTEUR, TRICE ou **EXCRÉTOIRE** (*èks-kré*) adj. Qui sert aux excrétions : *conduit excréteur*.

EXCRÉTION (*èks-kré-si-on*) n. f. (de *excréter*). Action par laquelle les résidus inutiles à l'économie animale sont rejetés hors du corps.

EXCROISSANCE (*èks-kroi-san-se*) n. f. Tumeur qui vient sur quelque partie du corps de l'animal, comme les *verrues*, les *polypes*, les *loupes* ; ou sur les végétaux, comme les *bourrelets* de l'orme.

EXCURSION (*èks-kur*) n. f. (lat. *excursio*; de *ex*, hors de, et *currere*, courir). Course, voyage, tournée : *excursion dans la montagne*. Irruption en pays ennemi. *Fig.* Digression. ANT. **Incursion.**

EXCURSIONNISTE (*èks-kur-si-o-nis-te*) adj. et n. Se dit d'une personne qui fait une excursion.

EXCUSABLE (*èks-ku-za-ble*) adj. Qui peut être excusé : *faute excusable*.

EXCUSE (*èks-ku-ze*) n. f. Motif pour se disculper, ou pour disculper autrui : *chercher, fournir une excuse*. Pl. Expression du regret qu'on éprouve d'avoir commis une faute ou d'avoir offensé quelqu'un : *faire de plates excuses*.

EXCUSER (*èks-ku-zé*) v. a. (du lat. *excusare*, mettre hors de cause). Disculper quelqu'un d'une faute. Admettre des excuses. Pardonner : *il faut excuser les fautes de la jeunesse*. Servir d'excuse : *rien ne peut vous excuser*. ANT. **Accuser, inculper.**

EXEAT (*ègh-zé-at'*) n. m. invar. (m. lat. signif. *qu'il sorte*). Permission donnée à un prêtre par son évêque de quitter le diocèse. Permis de sortie délivré à un élève, ou à un malade dans un hôpital. *Fig. Donner son exeat à quelqu'un*, lui donner congé.

EXÉCRABLE (*ègh-zé*) adj. Qui excite l'horreur : *forfait exécrable*. *Fig.* Très mauvais : *mets exécrable*.

EXÉCRABLEMENT (*ègh-zé*) adv. D'une manière exécrable. Extrêmement mal.

EXÉCRATION (*ègh-zé-kra-si-on*) n. f. Sentiment d'horreur extrême : *vouer un criminel à l'exécration*. Personne ou chose qui inspire ce sentiment : *cet homme est l'exécration du genre humain*. Imprécation : *proférer mille exécrations*. ANT. **Bénédiction.**

EXÉCRER (*ègh-zé-kré*) v. a. (lat. *exsecrari*. — Se conj. comme *accélérer*.) Avoir en exécration, abhorrer, haïr, détester. *Par exagér.* Avoir de l'aversion pour. ANT. **Adorer, chérir, bénir.**

EXÉCUTABLE (*ègh-zé*) adj. Qui peut être exécuté : *projet difficilement exécutable*. ANT. **Inexécutable.**

EXÉCUTANT (*ègh-zé-ku-tan*), **E** n. Musicien qui exécute sa partie dans un concert.

EXÉCUTER (*ègh-zé-ku-té*) v. a. (du lat. *exsecutum*, supin de *exsequi*, poursuivre jusqu'au bout). Mettre à effet, accomplir : *exécuter un projet*. Faire : *exécuter un bas-relief*. Jouer : *exécuter un morceau de musique*. *Exécuter un condamné*, le mettre à mort, en vertu d'un jugement. *Exécuter un débiteur*, le faire vendre par autorité de justice. **S'exécuter** v. pr. Se résoudre à faire une chose : *s'exécuter de bonne grâce*.

EXÉCUTEUR, TRICE (*ègh-zé*) n. Qui exécute. *Exécuteur testamentaire*, celui que le testateur a chargé de l'exécution de son testament. *Exécuteur des hautes œuvres*, le bourreau.

EXÉCUTIF, IVE (*ègh-zé*) adj. Qui exécute. Qui est chargé d'exécuter les lois : *le président de la République est le chef du pouvoir exécutif*. N. m. **L'exécutif**, le pouvoir exécutif.

EXÉCUTION (*ègh-zé-ku-si-on*) n. f. Action d'exécuter : *passer du projet à l'exécution*. Manière de réaliser son idée. Manière d'interpréter certaines œuvres d'art. *Exécution capitale* ou absol. *exécution*, mise à mort d'un condamné. *Exécution d'un débiteur*, saisie et vente de ses meubles.

EXÉCUTOIRE (*ègh-zé*) adj. Qui donne pouvoir de procéder à une exécution : *jugement exécutoire nonobstant appel*. N. m. : *délivrer un exécutoire*.

EXÉCUTOIREMENT (*ègh-zé, man*) adv. D'une manière exécutoire.

EXEDRE (*ègh-zè-dre*) n. f. (gr. *exedra*). *Antiq.* Salle de conversation munie de sièges.

EXÉGÈSE (*ègh-zé-jè-ze*) n. f. (du gr. *exégésis*, interprétation). Interprétation grammaticale, historique, juridique, etc., des textes, surtout en parlant de la Bible : *l'exégèse sacrée*.

EXÉGÈTE (*ègh-zé*) n. m. Celui qui fait de l'exégèse : *Renan fut un éminent exégète*.

EXÉGÉTIQUE (*ègh-zé*) adj. Qui concerne l'exégèse : *la critique exégétique*.

EXEMPLAIRE (*ègh-zan-plè-re*) adj. Qui peut servir d'exemple : *mener une vie exemplaire*. Qui peut servir d'exemple, pour effrayer et retenir : *punition exemplaire*. N. m. Archétype. Chaque objet formé d'après un type commun : *un exemplaire de la Bible*.

EXEMPLAIREMENT (*ègh-zan-plè-re-man*) adv. D'une manière exemplaire. (Peu us.)

EXEMPLE (*ègh-zan-ple*) n. m. (lat. *exemplum*). Ce qui peut servir de modèle. Personne que l'on prend, que l'on peut prendre pour modèle : *cet écolier est un exemple pour ses camarades*. Malheur, châtiment qui peut servir de leçon. Personne dont le malheur peut servir de leçon. **Par exemple** loc. adv. Pour en citer des exemples. *Interj.* Exprime la surprise. **A l'exemple de** loc. prép. En se conformant à l'exemple de. Phrase à l'appui d'une règle.

EXEMPT (*ègh-zan*), **E** adj. (lat. *exemptus* ; de *eximere*, tirer dehors). Qui n'est pas assujetti à une chose : *exempt du service militaire*. Garanti, préservé : *exempt de blâme, de souci*.

EXEMPT (*ègh-zan*) n. m. Autrefois, officier qui, dans certains corps, commandait en l'absence du capitaine et du lieutenant, et était exempt du service militaire ordinaire. Ancien officier de police.

EXEMPTÉ, E (*ègh-zan-té*) adj. et n. Se dit d'une personne affranchie, préservée de quelque chose : *conscrit exempté ; les exemptés de service*.

EXEMPTER (*ègh-zan-té*) v. a. Rendre exempt, affranchir : *exempter un soldat du service militaire*. Garantir, préserver. ANT. **Assujettir, contraindre, astreindre.**

EXEMPTION (*ègh-zanp-si-on*) n. f. Privilège qui exempte, dispense : *obtenir une exemption d'impôt*. Billet de satisfaction donné dans les écoles, et qui sert à racheter l'élève d'une punition.

EXEQUATUR (*ègh-zé-koua*) n. m. invar. (mot lat. signif. *qu'il exécute*). Ordonnance en vertu de laquelle un souverain autorise un consul étranger à exercer sur son territoire les fonctions qui lui sont confiées. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue en pays étranger. Formule qui rend exécutoire une sentence rendue par arbitres.

EXERÇANT (*ègh-zèr-san*), **E** adj. Qui exerce : *médecins exerçants*.

EXERCER (*ègh-zèr-sé*) v. a. (lat. *exercere*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il exerça, nous exerçons*.) Dresser, former : *exercer des soldats*. Donner de l'exercice pour développer : *exercer le corps, l'esprit*. Pratiquer : *exercer la médecine*. Remplir : *exercer des fonctions*. Faire usage : *exercer un droit*. Mettre à l'épreuve : *exercer la patience*. Mettre en action : *exercer une autorité absolue sur quelqu'un*. *Fin.* Soumettre certaines industries à la visite des employés de la régie : *exercer les débitants de boissons*.

EXERCICE (*ègh-zèr*) n. m. Action d'exercer ou de s'exercer : *se livrer à l'exercice de la médecine*. Travaux intellectuels auxquels on se livre en commun. Devoir que l'on donne aux élèves pour les familiariser avec les règles qu'on leur apprend. Action de pratiquer un art, une industrie, de remplir des fonctions. Action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. *Fig.* Action de pratiquer : *l'exercice de toutes les vertus*. Action de faire valoir : *l'exercice de ses droits*. *Entrer en exercice*, entrer en fonction. *Exercices spirituels*, pratiques de dévotion. *Fin.* Période d'exécution des

Digitized by Google

services d'un budget, comprenant l'année et quelques mois complémentaires. Vérifications accomplies par les agents des contributions indirectes chez certains commerçants. ANT. **Inaction, repos.**

EXÉRÈSE (*rè-se*) n. f. (gr. *exairésis*). *Chir.* Opération par laquelle on retranche du corps humain ce qui lui est étranger ou nuisible.

EXERGUE (*èg-zèr-ghe*) n. m. (du gr. *exergon*, hors de l'œuvre). Petit espace laissé autour du type d'une médaille pour y mettre une inscription, la date, etc. Ce qui est gravé dans cette partie.

EXFOLIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exfolier. *Bot.* Chute de l'écorce d'un arbre par minces couches : *l'exfoliation de l'écorce du platane est rapide. Méd.* Séparation des parties mortes qui se détachent d'un os, d'un tendon, etc., sous forme de petites lames.

EXFOLIER (*èks-fo-li-é*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier*.) Enlever les feuilles d'une plante. Diviser par lames minces et superficielles : *exfolier une roche, des ardoises.*

EXHALAISON (*ègh-za-lè-zon*) n. f. Gaz, vapeur, odeur qui s'exhale d'un corps : *les exhalaisons méphitiques des marécages.*

EXHALANT (*ègh-za-lan*), **E** adj. *Méd.* Se dit des vaisseaux qui servent à l'exhalation.

EXHALATION (*ègh-za-la-si-on*) n. f. Action d'exhaler. Evaporation à la surface de la peau. ANT. **Inhalation.**

EXHALER (*ègh-za-lé*) v. a. (lat. *exhalare*). Pousser hors de soi, répandre des vapeurs, des odeurs : *l'acide sulfhydrique exhale une odeur fétide. Par ext.* Emettre, proférer : *exhaler des plaintes. Fig.* Donner un libre cours à : *exhaler sa colère. Exhaler le dernier soupir*, mourir. **S'exhaler** v. pr. Se répandre. *Fig.* : *s'exhaler en injures.*

EXHAUSSEMENT (*ègh-zô-se-man*) n. m. Elévation : *pratiquer l'exhaussement d'une tranchée.*

EXHAUSSER (*ègh-zô-sé*) v. a. Elever plus haut : *exhausser une maison d'un étage.* ANT. **Rabaisser.**

EXHAUSTION (*ègh-zôs-ti-on*) n. f. (lat. *exhaustio*; de *exhaurire*, épuiser). Action d'épuiser un gaz, un liquide. *Fig.* Action d'user entièrement.

EXHÉRÉDATION (*ègh-zé, si-on*) n. f. Action de déshériter. Son résultat.

EXHÉRÉDER (*ègh-zé-ré-dé*) v. a. (lat. *exhæredere*; de *ex*, hors, et *hæres*, héritier. — Se conj. comme *accélérer*.) Déshériter : *exhéréder un parent ingrat.*

EXHIBER (*ègh-zi-bé*) v. a. (lat. *exhibere*). *Dr.* Produire en justice : *exhiber un titre authentique.* Présenter, montrer : *exhiber un passeport. Fig.* Faire étalage de. ANT. **Cacher, dissimuler.**

EXHIBITEUR (*ègh-zi*) n. m. Celui qui exhibe.

EXHIBITION (*ègh-zi-bi-si-on*) n. f. *Dr.* Action de produire en justice. Action de montrer : *exhibition de tableaux.* Réunion de personnes, d'objets pouvant intéresser le public. *Fig.* Etalage.

EXHILARANT (*ègh-zi-la-ran*), **E** adj. (lat. *ex*, et *hilaris*, gai). Qui porte à l'hilarité.

EXHORTATION (*ègh-zor-ta-si-on*) n. f. Discours, paroles par lesquelles on exhorte.

EXHORTER (*ègh-zor-té*) v. a. (lat. *exhortari*). Exciter, encourager par ses paroles : *exhorter quelqu'un à la patience.* ANT. **Détourner, dissuader.**

EXHUMATION (*ègh-zu-ma-si-on*) n. f. Action par laquelle on exhume. ANT. **Inhumation.**

EXHUMER (*ègh-zu-mé*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *humus*, terre). Tirer de la sépulture, déterrer : *exhumer un cadavre. Fig.* Tirer de l'oubli : *exhumer de vieux documents.* ANT. **Inhumer.**

EXIGEANT (*èg-zi-jan*), **E** adj. Qui a l'habitude d'exiger beaucoup de soins, d'attentions, de devoirs, etc. : *un maître exigeant.* ANT. **Accommodant, facile.**

EXIGENCE (*èg-zi-jan-se*) n. f. Caractère de celui qui est exigeant : *fatiguer par ses exigeances.* Besoin, nécessité : *l'exigence du temps.*

EXIGER (*èg-zi-jé*) v. a. (lat. *exigere*. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il exigea, nous exigeons.*) Demander en vertu d'un droit ou par force. *Fig.* Nécessiter : *son état exige beaucoup de soins.* ANT. **Dispenser, exempter.**

EXIGIBILITÉ (*èg-zi*) n. f. Qualité de ce qui est exigible : *l'exigibilité d'une dette commence au jour de l'échéance.*

EXIGIBLE (*èg-zi*) adj. Qui peut être exigé : *le passif immédiatement exigible d'un commerçant.*

EXIGU (*èg-zi-ghu*), **E** adj. Fort petit, étroit : *salle exigue.* ANT. **Démesuré, énorme.**

EXIGUÏTÉ (*èg-zi-ghu*) n. f. Petitesse, modicité.

EXIL (*èg-zil*) n. m. Expatriation volontaire ou forcée : *Victor Hugo passa dix-huit ans en exil.* Lieu où réside l'exilé. *Fig.* Séjour désagréable, pénible. *Mystic.* Terre, vie mortelle par opposition au *ciel.*

EXILÉ, E (*èg-zi-lé*) adj. et n. Se dit d'une personne condamnée à l'exil ou qui vit dans l'exil : *famille exilée; l'exilé partout est seul.*

EXILER (*èg-zi-lé*) v. a. Envoyer en exil, bannir, proscrire : *Louis XIV exila Fénelon. Par ext.* Obliger de se tenir éloigné d'un lieu. **S'exiler** v. pr. Quitter sa patrie. Se retirer du monde.

EXISTANT (*èg-zis-tan*), **E** adj. Qui existe, qui vit.

EXISTENCE (*èg-zis-tan-se*) n. f. Etat de ce qui existe : *Rousseau trouvait dans le spectacle de la nature la meilleure preuve de l'existence de Dieu.* Vie : *finir son existence.* Manière de vivre.

EXISTER (*èg-zis-té*) v. n. (lat. *existere*; de *sistere*, être établi, posé). Avoir l'être, vivre : *tous les animaux qui existent.* Etre en réalité. Durer : *le code civil existe depuis plus d'un siècle.*

EX-LIBRIS (*éks-li-bris*) n. m. (mots lat. signif. *d'entre les livres*). Formule qu'on inscrit sur ses livres en l'accompagnant de son nom, de ses initiales, ou de tout autre signe personnel, pour marquer sa possession. Vignette destinée à cet usage : *un ex-libris gravé.*

EXOCET (*ègh-zo-sè*) n. m. Genre de poissons anacanthines, dont le type est l'*hirondelle de mer* ou *poisson volant.* (V. la planche POISSONS.)

EXODE (*ègh-zo-de*) n. m. (du gr. *exodos*, sortie). Emigration en masse d'un peuple : *Moïse conduisit l'exode des Hébreux.* V. *Part. hist.*

EXONÉRATION (*ègh-zo, si-on*) n. f. Action d'exonérer : *demander une exonération d'impôt.*

EXONÉRER (*ègh-zo-né-ré*) v. a. (lat. *exonerare*; de *ex*, hors, et *onus, eris*, fardeau. — Se conj. comme *accélérer*.) Dispenser d'une charge, d'une obligation : *exonérer du service militaire.*

EXOPHTALMIE (*ègh-zof-tal-mi*) n. f. (gr. *ex*, hors de, et *ophthalmos*, œil). Sortie de l'œil hors de son orbite.

EXOPHTALMIQUE (*ègh-zof*) adj. Qui se rapporte à l'exophtalmie.

EXORABLE (*ègh-zo*) adj. (du lat. *exorare*, prier). Que l'on peut fléchir. (Peu us.)

EXORBITANT (*ègh-zor-bi-tan*), **E** adj. (du lat. *ex*, hors de, et de *orbite*). Excessif, sortant des bornes convenables : *montrer des prétentions exorbitantes.*

EXORCISATION (*ègh-zor-si-za-si-on*) n. f. Action d'exorciser.

EXORCISER (*ègh-zor-si-zé*) v. a. (gr. *ex*, hors de, et *orkos*, serment). Chasser les démons par des prières. Délivrer du démon par des prières. *Fig.* Adresser de fortes exhortations à.

EXORCISEUR (*ègh-zor-si-zeur*) n. m. Celui qui exorcise.

EXORCISME (*ègh-zor-sis-me*) n. m. Cérémonie, prières pour exorciser.

EXORCISTE (*ègh-zor-sis-te*) n. m. Qui exorcise. Prêtre qui a reçu le troisième ordre mineur.

EXORDE (*ègh-zor-de*) n. m. (lat. *exordium*; de *ex*, hors de, et *ordiri*, commencer). Première partie d'un discours oratoire : *exorde ex abrupto. Par ext.* Début, entrée en matière. ANT. **Péroraison.**

EXOSMOSE (*ègh-zos-mô-se*) n. f. *Physiq.* Courant de l'intérieur vers l'extérieur, qui se produit quand deux liquides de densités différentes sont séparés par une membrane. ANT. **Endosmose.**

EXOSTOSE (*ègh-zos-tô-se*) n. f. (gr. *exô*, dehors, et *osteon*, os). Tumeur à la surface ou dans l'intérieur des os.

EXOTÉRIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôterikos*). Se dit de la doctrine enseignée publiquement par les anciens philosophes. ANT. **Ésotérique.**

EXOTHERMIQUE (*ègh-zo*) adj. Qui dégage de la chaleur : *combinaison exothermique.*

EXOTIQUE (*ègh-zo*) adj. (gr. *exôtikos*; de *exô*, dehors). Qualification donnée aux animaux et aux végétaux étrangers au climat dans lequel on les trans-

Digitized by Google

porte (comme sont en France le *lama*, le *dattier*, etc.) ANT. **Indigène.**

EXOTISME (*ègh-zo-tis-me*) n. m. Caractère de ce qui est exotique.

EXPANSIBILITÉ (*èks*) n. f. Tendance qu'ont les corps fluides à occuper un plus grand espace. *Fig.* Propension des sentiments à se manifester au dehors.

EXPANSIBLE (*èks*) adj. (du lat. *expansus*, étendu). Capable d'expansion. ANT. **Compressible, coercible.**

EXPANSIF, IVE (*èks*) adj. Qui peut se dilater : *les gaz sont expansifs. Fig.* Qui s'épanche avec effusion : *âme expansive.* ANT. **Concentré, discret, sournois.**

EXPANSION (*èks*) n. f. Développement en volume ou en surface : *l'expansion des gaz.* Objet qui se développe. Développement de certains organes. *Fig.* Propagation : *l'expansion coloniale de la France a été heureuse surtout en Asie et en Afrique.* Epanchement des sentiments : *expansion de cœur.*

EXPATRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'expatrier ou de s'expatrier. Etat de celui qui est expatrié.

EXPATRIER (*èks-pa-tri-é*) v. a. (lat. *ex*, hors de, et *patria*, patrie. — Se conj. comme *prier.*) Obliger quelqu'un à quitter sa patrie. **S'expatrier** v. pr. Quitter sa patrie : *Aristide dut s'expatrier sous le coup d'une sentence d'ostracisme.*

EXPECTANT (*èks-pèk-tan*), **E** adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui est dans l'expectative, dans l'attente : *garder une attitude expectante. Médecine expectante*, qui laisse surtout agir la nature.

EXPECTATIF, IVE (*èks-pèk*) adj. (du lat. *exspectare*, attendre). Qui donne droit d'espérer.

EXPECTATION (*èks-pèk-ta-si-on*) n. f. Attente d'une chose. *Méd.* Méthode qui consiste à attendre, avant de se décider à une intervention, que l'évolution de la maladie ait donné des indications précises.

EXPECTATIVE (*èks-pèk*) n. f. Attente fondée sur des promesses, des probabilités : *être dans l'expectative.* Succession promise à un bénéfice ecclésiastique.

EXPECTORANT (*èks-pèk-to-ran*), **E** adj. Qui facilite l'expectoration : *tisane expectorante.* N. m. : *un expectorant.*

EXPECTORATION (*èks-pèk, si-on*) n. f. Action d'expectorer. Syn. de CRACHEMENT.

EXPECTORER (*èks-pèk-to-ré*) v. a. (lat. *expectorare*; de *ex*, hors de, et *pectus, oris*, poitrine). Expulser, rejeter de la poitrine et des poumons les mucosités qui s'y trouvent. Syn. de CRACHER.

EXPÉDIÉE (*èks-pé-di é*) n. f. Sorte d'écriture courante.

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*), **E** adj. (du lat. *expediens*, qui est utile). Qui est à propos, utile, convenable : *il est expédient de.*

EXPÉDIENT (*èks-pé-di-an*) n. m. Moyen employé pour arriver à ses fins et se tirer d'embarras : *chercher un expédient.* Ressource extrême, faisant face mesquinement aux nécessités : *en être réduit aux expédients. Vivre d'expédients*, être obligé, pour vivre, de recourir à des moyens bizarres, le plus souvent illicites.

EXPÉDIER (*èks-pé-di-é*) v. a. (lat. *expedire*. — Se conj. comme *prier.*) Envoyer à destination. Faire promptement : *expédier une affaire.* Congédier : *expédier des importuns.* Faire la copie d'un acte et la revêtir des formalités voulues : *expédier un contrat de mariage. Fam.* Faire mourir : *le bourreau l'expédia.*

EXPÉDITEUR, TRICE (*èks*) n. Qui fait un envoi de marchandises. Adjectiv. : *gare expéditrice.*

EXPÉDITIF, IVE (*èks*) adj. Qui fait, expédie promptement : *homme expéditif en affaires.* Qui permet de faire vite les choses : *procédés expéditifs.* ANT. **Lent.**

EXPÉDITION (*èks, si-on*) n. f. Action d'expédier. Chose expédiée. Exécution. *Homme d'expédition*, homme qui termine rapidement les affaires. Entreprise armée, faite hors du pays : *le succès de l'expédition d'Alger ne put sauver le gouvernement de Charles X.* Excursion dans un but quelconque. *Dr.* Copie authentique d'un acte judiciaire ou notarié.

EXPÉDITIONNAIRE (*èks, si-o-nè-re*) n. Expéditeur de marchandises. Employé chargé, dans les administrations, de recopier la correspondance, les rôles, les états, etc. Adjectiv. : *commis expéditionnaire. Armée expéditionnaire, corps expéditionnaire*, chargés d'une expédition militaire.

EXPÉRIENCE (*èks, an-se*) n. f. (lat. *experientia*). Connaissance acquise par une longue pratique jointe à l'observation. Epreuve personnelle, essai. Production de phénomènes naturels, provoquée dans certaines conditions qui en facilitent l'étude : *faire une expérience de physique.* ANT. **Inexpérience.**

EXPÉRIMENTAL, E, AUX (*èks, man*) adj. Fondé sur l'expérience : *les sciences expérimentales.*

EXPÉRIMENTALEMENT (*èks, man-ta-le-man*) adv. D'une manière expérimentale.

EXPÉRIMENTATEUR (*èks, man*) n. et adj. m. Qui faitdes expériences en physique, en chimie, etc.

EXPÉRIMENTATION (*èks, man-ta-si-on*) n. f. Action d'expérimenter. Essai d'application, expérience : *l'expérimentation vérifie la théorie.*

EXPÉRIMENTÉ, E (*èks, man-té*) adj. Instruit par l'expérience : *général expérimenté.* ANT. **Inexpérimenté, inexercé, novice.**

EXPÉRIMENTER (*èks, man-té*) v. a. (lat. *experimentum*, expérience). Eprouver par des expériences : *expérimenter un nouveau remède. Absol.* Effectuer des expériences, dans les sciences d'observation.

EXPERT (*èks-pèr*), **E** adj. (du lat. *expertus*, qui a éprouvé). Fort versé dans un art par la pratique : *ouvrier expert.* N. m. Celui que nomme le juge ou que choisissent les parties pour examiner, vérifier un compte, donner son avis dans une affaire : *expert en écritures. A dire d'experts*, suivant le dire des experts. *Fig.* D'une manière définitive. ANT. **Inhabile.**

EXPERTEMENT (*èks-pèr-te-man*) adv. Avec adresse, habilement : *se tirer expertement d'affaires.*

EXPERTISE (*èks-pèr-ti-ze*) n. f. Visite et opération des experts : *faire une expertise.* Rapport des experts : *attaquer les allégations d'une expertise.*

EXPERTISER (*èks-pèr-ti-zé*) v. a. Faire l'expertise de : *expertiser des marchandises.*

EXPIABLE (*èks*) adj. (lat. *expiabilis*). Qui peut être expié : *crime expiable.*

EXPIATEUR, TRICE (*èks*) adj. Propre à expier : *larmes expiatrices.*

EXPIATION (*èks, si-on*) n. f. Action par laquelle on expie. Châtiment considéré comme une compensation du délit. Cérémonie publique, destinée à apaiser la colère du ciel. *L'expiation suprême*, la peine capitale.

EXPIATOIRE (*èks*) adj. Se dit de ce qui sert à expier : *la messe est un sacrifice expiatoire.*

EXPIER (*èks-pi-é*) v. a. (lat. *expiare*; de *piare*, apaiser. — Se conj. comme *prier.*) Réparer un crime, une faute, par un châtiment, une peine. Etre puni de : *expier une imprudence.*

EXPIRANT (*èks-pi-ran*), **E** adj. Qui se meurt, qui expire : *blessé expirant. Fig.* Qui est près de succomber : *Brutus ne put sauver la liberté romaine expirante.*

EXPIRATEUR (*èks*) adj. et n. m. Se dit des muscles qui resserrent la poitrine pour en chasser l'air, dans l'acte de la respiration.

EXPIRATION (*èks, si-on*) n. f. (de *expirer*). Action de chasser hors de la poitrine l'air qu'on a aspiré : *l'homme fait en moyenne seize expirations par minute.* Fin d'un terme convenu : *expiration d'un bail.*

EXPIRER (*èks-pi-ré*) v. n. (lat. *exspirare*; de *ex*, hors de, et *spirare*, souffler). Expulser de la poitrine par une contraction. V. n. Mourir. *Fig.* Etre anéanti, cesser d'exister. Cesser, prendre fin : *son bail expire à la Saint-Jean.* — Prend *avoir* dans le sens de *mourir*; prend *être* ou *avoir* dans les autres cas, selon qu'on veut marquer l'état ou le fait. ANT. **Inspirer.**

EXPLÉTIF, IVE (*èks*) adj. (lat. *expletivus*; de *explere*, remplir). Se dit d'un mot, d'une expression surabondante, mais qui sert parfois à donner plus de force à la phrase, comme *vous* dans ce vers de La Fontaine :

> On vous le prend, on vous l'assomme.

N. m. : *faire usage des explétifs.*

EXPLÉTIVEMENT (*èks, man*) adv. D'une manière explétive.

EXPLICABLE (*èks*) adj. Qu'on peut expliquer : *phénomène peu explicable.* ANT. **Inexplicable.**

EXPLICATEUR (*èks*) n. et adj. m. Qui explique.

EXPLICATIF, IVE (*èks*) adj. Qui sert à expliquer : *note explicative jointe à un rapport. Complé-*

Digitized by Google

ment explicatif, mot qui développe le sens du nom sans en changer la signification : *le fer, métal précieux, est tiré de la terre. Proposition complétive, explicative*, celle qui, dans la phrase, remplit à l'égard d'un nom ou d'un pronom la fonction de complément explicatif : *le fer, qui est un métal précieux, est tiré de la terre.*

EXPLICATION (*èks, si-on*) n. f. Développement pour faire comprendre. Raison des choses. Traduction orale : *explication d'un auteur grec.* Eclaircissement de la conduite, dans un but de justification. *Avoir une explication avec quelqu'un*, s'expliquer avec lui sur quelque chose d'équivoque.

EXPLICITE (*èks*) adj. (lat. *explicitus*, pour *explicatus*, déployé). Enoncé formellement, complètement. Clair, formel : *clause très explicite.* ANT. **Implicite.**

EXPLICITEMENT (*èks, man*) adv. En termes clairs et formels : *poser explicitement une condition.* ANT. **Implicitement.**

EXPLIQUER (*èks-pli-ké*) v. a. (du lat. *explicare*, déployer). Faire comprendre par des développements: *expliquer une énigme.* Faire comprendre la nature de : *les principes expliquent les faits.* Traduire oralement : *expliquer un auteur.* Faire connaître : *expliquer ses projets.* **S'expliquer** v. pr. Exprimer sa pensée. Avoir une explication avec quelqu'un.

EXPLOIT (*èks-ploi*) n. m. (de *exploiter*). Haut fait de guerre : *les exploits de la Grande Armée.* Action mémorable. *Iron.* Action d'étourdi : *voilà un bel exploit. Procéd.* Acte judiciaire signifié par huissier.

EXPLOITABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploité, cultivé : *gisement minier exploitable. Dr.* Qui peut être saisi et vendu par la justice. ANT. **Inexploitable.**

EXPLOITANT (*èks-ploi-tan*) n. et adj. m. Celui qui se livre à une exploitation. *Procéd.* Qui signifie des exploits : *huissier exploitant.*

EXPLOITATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exploiter des biens, des bois, des mines.

EXPLOITER (*èks-ploi-té*) v. a. (lat. pop. *explicitare*). Mettre en œuvre. Faire valoir : *exploiter une mine.* Abuser de quelqu'un à son profit : *exploiter un client trop confiant. Fig.* Tirer parti de : *exploiter son talent.* V. n. *Procéd.* Signifier des exploits.

EXPLOITEUR, EUSE (*èks, eu-ze*) n. Qui exploite. Qui tire du travail d'autrui un profit illégitime.

EXPLORABLE (*èks*) adj. Qui peut être exploré : *pays explorable.*

EXPLORATEUR, TRICE (*èks*) n. Qui va à la découverte dans un pays : *Livingstone fut un courageux explorateur.* Adj. Se dit des instruments qui servent à explorer certains organes.

EXPLORATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'explorer : *les explorations de Nansen ont étendu notre connaissance des régions polaires.*

EXPLORER (*èks-plo-ré*) v. a. (lat. *explorare*). Visiter, aller à la découverte : *explorer les mers. Fig.* Etudier, scruter, sonder : *explorer les sciences.*

EXPLOSER (*èks-plo-zé*) ou **EXPLOSIONNER** (*èks-plo-zi-o-né*) v. n. Faire explosion : *la dynamite explose facilement.*

EXPLOSEUR (*èks-plo-zeur*) n. m. Appareil servant à enflammer à distance les fourneaux de mines, au moyen d'un courant électrique. Appareil destiné à expérimenter la puissance des explosifs.

EXPLOSIBLE (*èks-plo-zi-ble*) adj. Qui peut faire explosion : *l'usage des balles explosibles est interdit à la guerre.* ANT. **Inexplosible.**

EXPLOSIF (*èks-plo-zif*), **IVE** adj. Qui accompagne ou qui produit l'explosion. N. m. Corps susceptible de faire explosion : *la mélinite est un explosif puissant.*

EXPLOSION (*èks-plo-zi-on*) n. f. (du lat. *explodere*, chasser avec violence). Commotion accompagnée de détonation, et produite par le développement soudain d'une force ou l'expansion subite d'un gaz : *l'explosion d'une torpille. Fig.* Manifestation vive et soudaine : *l'explosion de la haine.*

EXPONENTIEL, ELLE (*èks-po-nan-si-èl, è-le*) adj. (du lat. *exponens*, exposant). *Math.* Qui a un exposant variable ou inconnu : *fonction exponentielle. Equation exponentielle*, équation où l'inconnue entre en exposant. N. f. : *une exponentielle.*

EXPORTABLE (*èks*) adj. Qui peut être exporté : *marchandise exportable.*

EXPORTATEUR (*èks*) adj. et n. m. Celui qui exporte : *négociant exportateur.*

EXPORTATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exporter. Marchandises exportées. *Fig.* : *exportation des idées.* ANT. **Importation.**

EXPORTER (*èks-por-té*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *portare*, porter). Transporter à l'étranger les produits du sol ou de l'industrie : *la France exporte beaucoup de vins en Angleterre.* ANT. **Importer.**

EXPOSANT (*èks-po-zan*), **E** n. Qui expose ses prétentions dans une requête. Qui a fait admettre ses produits dans une exposition. N. m. *Alg.* Nombre qui indique à quelle puissance est élevée une quantité.

EXPOSÉ (*èks-po-zé*) n. m. Développement, explication : *faire un exposé des faits.* Compte rendu, état : *faire l'exposé des forces du royaume.*

EXPOSER (*èks-po-zé*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *ponere*, mettre). Mettre en vue. Placer dans un lieu d'exposition publique : *exposer des tableaux.* Placer, tourner d'un certain côté : *maison exposée au midi.* Expliquer, faire connaître : *exposer un système.* Mettre en péril : *exposer sa vie. Exposer un enfant nouveau-né*, l'abandonner pour ne pas le nourrir : *les Lacédémoniens exposaient leurs enfants difformes.* **S'exposer** v. pr. Être exposé : *s'exposer au danger.*

EXPOSITION (*èks-po-zi-si-on*) n. f. Action de mettre en vue : *exposition de marchandises.* Autrefois, peine infamante par laquelle on exposait le condamné attaché à un poteau, au pilori. Action d'abandonner un enfant dans un lieu public. Orientation : *exposition agréable.* Manière dont une œuvre d'art reçoit la lumière. Produits des arts ou de l'industrie exposés. Le lieu où on les expose. Récit, narration : *exposition d'un fait.* Partie d'une œuvre littéraire, notamment d'un discours, dans laquelle on fait connaître le sujet. **Exposition universelle**, exposition où sont admis les produits de tous les pays.

EXPRÈS, ESSE (*èks-pré, è-se*) adj. Précis, net, formel : *ordre exprès ; défense expresse.* N. m. Messager chargé d'une mission particulière. Adv. Dans une intention spéciale. A dessein : *perdre exprès au jeu.*

EXPRESS (*èks-prèss*) adj. (m. angl.). A grande vitesse, en parlant d'un service de voyageurs ou de transport de marchandises : *train, bateau express.* N. m. : *l'express.*

EXPRESSÉMENT (*èks-prè-sé-man*) adv. En termes exprès ; d'une façon nette, précise, certaine.

EXPRESSIF (*èks-prè-sif*), **IVE** adj. Qui exprime bien ce qu'on veut dire : *la langue d'Homère est très expressive.* Qui a de l'expression : *regard expressif.*

EXPRESSION (*èks-prè-si-on*) n. f. (de *exprimer*). Action de presser certains objets pour en extraire le suc : *l'expression de la pulpe de pommes donne le cidre. Fig.* Manière de s'exprimer, phrase, mot : *Bossuet a l'expression à la fois juste et noble.* Manifestation d'un sentiment : *l'expression de la joie, de la douleur.* Caractère, sentiments intérieurs rendus visibles par les gestes ou le jeu de la physionomie : *figure pleine d'expression. Math. Expression algébrique*, s'emploie dans le sens de formule algébrique : $4\pi R^2$ *est l'expression de la surface d'une sphère. Réduire une fraction à sa plus simple expression*, trouver une fraction égale à la fraction donnée et ayant ses termes les plus simples possible. *Fig. Réduire à sa plus simple expression*, réduire au moindre volume, à l'état le plus misérable : *le traité de Tilsit réduisit la Prusse à sa plus simple expression.*

EXPRESSIVEMENT (*èks-prè-si-ve-man*) adv. D'une manière expressive.

EXPRIMABLE (*èks*) adj. Qui peut être exprimé, rendu. ANT. **Inexprimable.**

EXPRIMER (*èks-pri-mé*) v. a. (lat. *exprimere*; de *ex*, hors, et *premere*, presser). Extraire le suc, le jus d'une chose en la pressant : *exprimer le suc d'un citron. Fig.* Manifester ses pensées, ses impressions par le geste ou par la parole. Figurer sous une forme sensible. **S'exprimer** v. pr. Faire connaître ses pensées ou ses sentiments.

EXPROMISSION (*èks-pro-mi-si-on*) n. f. (lat. *expromissio*). *Dr. rom.* Substitution de débiteurs, dans laquelle le nouveau débiteur s'engage sans s'être préalablement entendu avec celui qu'il remplace.

EXPROPRIATEUR, TRICE (*èks*) n. et adj. Personne qui exproprie.

EXPROPRIATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'exproprier : *les expropriations ne peuvent avoir lieu que pour cause d'utilité publique et moyennant une indemnité.*

Digitized by Google

EXPROPRIER (*èks-pro-pri-é*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *proprius*, appartenant en propre. — Se conj. comme *prier*.) Déposséder quelqu'un de sa propriété suivant les formes légales et moyennant une indemnité préalable.

EXPUGNABLE (*èks-pugh-na-ble*) adj. (lat. *expugnare*, prendre d'assaut). Qui peut être pris d'assaut ou de vive force. ANT. **Inexpugnable, imprenable.**

EXPULSER (*èks-pul-sé*) v. a. (lat. *ex*, hors, et *pellere*, pousser). Chasser quelqu'un avec violence du lieu où il était établi. Exclure, éliminer : *expulser d'une réunion*. Faire évacuer : *expulser les humeurs*.

EXPULSIF, IVE (*èks*) adj. Qui expulse.

EXPULSION (*èks*) n. f. Action d'expulser.

EXPURGATION (*èks, si-on*) n. f. Action de couper dans une futaie les arbres qui gênent le développement des autres. (On dit aussi EXPURGADE.) Action d'expurger un livre.

EXPURGATOIRE (*èks*) adj. Se dit du catalogue des livres prohibés à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été expurgés : *index expurgatoire*.

EXPURGER (*èks-pur-jé*) v. a. (lat. *expurgare ;* de *purgare*, purger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il expurgea, nous expurgeons*.) Retrancher d'un livre ce qui est mauvais.

EXQUIS, E (*èks-ki, i-ze*) adj. (lat. *exquisitus*, choisi). Qui a un goût délicieux : *plat exquis*. Qui produit sur les sens une impression délicate. Délicat, distingué. ANT. **Détestable, exécrable, insipide.**

EXSANGUE (*èk-san-ghe*) adj. (du préf. *ex*, et du lat. *sanguis*, sang). Qui a peu de sang, qui en a perdu beaucoup : *cadavre exsangue*. ANT. **Pléthorique.**

EXSUCCION (*èk-suk-si-on*) n. f. Action d'absorber par la force de succion.

EXSUDAT (*èk-su-da*) n. m. *Méd.* Produit qui se trouve dans les tissus par exsudation des liquides ou du sang à travers les parois vasculaires.

EXSUDATION (*èk-su-da-si-on*) n. f. (de *exsuder*). Action de suer. Suintement morbide sur une muqueuse, une séreuse.

EXSUDER (*èk-su-dé*) v. n. (du préf. *ex*, et du lat. *sudare*, suer). Sortir comme la sueur : *le sang exsude quelquefois par les pores*. V. a. Emettre par exsudation.

EXTASE (*èks-ta-ze*) n. f. (du gr. *ekstasis*, transport). Ravissement de l'âme, qui se trouve comme transportée hors du corps : *les extases de sainte Thérèse*. *Pathol.* Affection nerveuse, caractérisée par l'immobilité. *Par exagér. Etre en extase devant une personne* ou *une chose*, être en admiration devant elle.

EXTASIER (S') [*sèks-ta-zi-é*] v. pr. (Se conj. comme *prier*.) Tomber dans l'extase. Manifester son ravissement : *s'extasier devant un tableau*.

EXTATIQUE (*èks*) adj. Causé par l'extase : *transport extatique*. *Fig.* Profond et absorbant : *joie extatique*. N. Qui tombe souvent en extase : *une extatique*.

EXTEMPORANÉ, E (*èks-tan-po*) adj. *Pharm.* Préparé et administré sur-le-champ. *Dr.* Non prémédité : *délit extemporané*.

EXTENSEUR (*èks-tan*) adj. et n. m. Qui sert à étendre : *muscles extenseurs des phalanges ; l'extenseur de l'avant-bras*. Appareil de gymnastique. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

EXTENSIBILITÉ (*èks-tan*) n. f. Propriété qu'ont certains corps de pouvoir être étendus, allongés.

EXTENSIBLE (*èks-tan*) adj. Qui a de l'extensibilité : *le caoutchouc est très extensible*. ANT. **Inextensible.**

EXTENSIF, IVE (*èks-tan*) adj. Qui produit l'extension : *force extensive*. Qui est pris par extension : *un sens extensif*. *Culture extensive*, celle qui exige peu de frais pour un terrain étendu. ANT. **Compressif, coercitif.**

EXTENSION (*èks-tan*) n. f. (lat. *extensio ;* de *extendere*, étendre). Action d'étendre ou de s'étendre : *l'extension du bras*. *Fig.* Accroissement : *l'extension du commerce*. Propriété d'un terme de s'étendre à plus ou moins d'objets. Action d'étendre par analogie la signification d'un mot : *c'est par extension qu'on dit : les* dents *d'un peigne*.

EXTÉNUATION (*èks, si-on*) n. f. Affaiblissement extrême des forces. *Rhét.* Syn. de LITOTE.

EXTÉNUER (*èks-té-nu-é*) v. a. (lat. *extenuare ;* de *tenuis*, faible). Causer un grand affaiblissement : *le travail trop prolongé exténue le corps*.

EXTÉRIEUR, E (*èks*) adj. (lat. *exterior*). Qui est au dehors. Qui a rapport aux pays étrangers : *le commerce extérieur*. N. m. Ce qui est au dehors : *l'extérieur d'une maison*. Dehors, maintien, apparence : *extérieur modeste*. Pays étranger : *nouvelles de l'extérieur*. ANT. **Intérieur.**

EXTÉRIEUREMENT (*èks, man*) adv. A l'extérieur : *cet homme est très bien extérieurement*. ANT. **Intérieurement.**

EXTÉRIORISER (*èks, ri-zé*) v. a. Reporter, imaginer en dehors de soi-même ce qu'on voit en dedans.

EXTÉRIORITÉ (*èks*) n. f. Etat, qualité de ce qui est extérieur.

EXTERMINATEUR, TRICE (*èks-tèr*) adj. Qui extermine. *L'ange exterminateur*, dans la Bible, ange chargé de porter la mort parmi les Egyptiens qui persécutaient les Hébreux. N. m. : *un exterminateur*.

EXTERMINATION (*èks-tèr, si-on*) n. f. Destruction entière : *poursuivre une guerre d'extermination*.

EXTERMINER (*èks-tèr-mi-né*). v. a. (lat. *exterminare*). Anéantir, détruire ; massacrer, faire périr entièrement. **S'exterminer** v. pr. *Pop.* Se donner beaucoup de peine pour faire quelque chose.

EXTERNAT (*èks-tèr-na*) n. m. Maison d'éducation qui n'admet que des élèves externes. Fonction d'externe dans un hôpital. ANT. **Internat.**

EXTERNE (*èks-tèr-ne*) adj. (lat. *externus*). Qui vient du dehors ou qui est au dehors : *médicament externe*. *Géom. Angle externe*, angle formé par deux lignes coupées par une sécante et situé en dehors de ces lignes. (V. ALTERNE.) N. Elève qui suit les cours d'une école sans y coucher et sans y prendre ses repas. Elève en médecine qui assiste les internes dans le service des hôpitaux. ANT. **Interne.**

EXTERRITORIALITÉ (*èks-tè-ri*) n. f. Immunité de droit public, qui exempte certaines personnes du pouvoir de juridiction de l'Etat sur le territoire duquel elles se trouvent : *les ambassadeurs jouissent du bénéfice de l'exterritorialité*.

EXTINCTEUR, TRICE (*èks-tink*) adj. Qui sert à éteindre les incendies ou commencements d'incendie : *grenade extinctrice*. N. m. Appareil portatif, servant à éteindre instantanément les commencements d'incendie.

EXTINCTIF, IVE (*èks-tink*) adj. (du lat. *extinctum*, supin de *extinguere*, éteindre). Qui éteint, qui est propre à éteindre. Qui annule, qui fait cesser

EXTINCTION (*èks-tink-si-on*) n. f. Action d'éteindre : *l'extinction d'un incendie*. Perte d'une faculté : *l'extinction de la voix*. *Fig.* Suppression, cessation : *l'extinction d'une dette, du paupérisme*.

EXTIRPABLE (*èks*) adj. Qui peut être extirpé : *tumeur facilement extirpable*. ANT. **Inextirpable.**

EXTIRPATEUR (*èks*) n. m. Celui qui extirpe. Instrument pour extirper les mauvaises herbes.

Extirpateur.

EXTIRPATION (*èks, si-on*) n. f. Action d'extirper (au prop. et au fig.).

EXTIRPER (*èks-tir-pé*) v. a. (lat. *exstirpare ;* de *ex*, hors, et *stirps*, racine). Déraciner, *extirper les mauvaises herbes d'un champ*. *Fig.* : *extirper les abus*.

EXTORQUER (*èks-tor-ké*) v. a. (lat. *extorquere*). Obtenir par force, par violence, par menace : *extorquer une signature, une somme d'argent*.

EXTORQUEUR, EUSE (*èks-tor-keur, eu-ze*) n. Qui extorque. (Peu us.)

EXTORSION (*èks*) n. f. Crime qui consiste à arracher de quelqu'un, par force ou par menace, de l'argent, une signature, la remise d'un acte, etc. : *l'extorsion de fonds sous la menace de révélations scandaleuses constitue le chantage*.

EXTRA (*èks*) [mot lat.] préf. signif. *au dehors*. Se joint à certains mots pour en augmenter le sens : *pâtisserie extra-fine*, ou quelquefois pour marquer la séparation : *commission extra-parlementaire*.

EXTRA (*èks*) n. m. invar. (m. lat. signif. *au delà de*). Ce qu'on fait d'extraordinaire, en dehors de ses habitudes. (Se dit surtout des repas.) Personne qui fait un service accidentel ou supplémentaire.

Digitized by Google

EXTRA-COURANT (*èks, ran*) n. m. *Physiq.* Courant qui se produit au moment où l'on ouvre ou ferme un circuit parcouru par un courant électrique, et qui se manifeste par des étincelles : *extra-courant de rupture.* Pl. des *extra-courants.*

EXTRACTEUR (*èks-trak*) n. m. Celui qui pratique une extraction. *Chir.* Instrument pour extraire des corps étrangers de l'organisme. *Milit.* Dispositif de la culasse mobile d'une arme à feu (fusil, canon), qui permet d'extraire l'étui vide d'une cartouche aussitôt le coup parti.

EXTRACTIBLE (*èks-trak*) adj. Qui peut être extrait : *balle difficilement extractible.*

EXTRACTIF, IVE (*èks-trak*) adj. *Gram.* Qui marque extraction : *particule extractive* (comme *ex* dans *extirper*).

EXTRACTION (*èks-trak-si-on*) n. f. (lat. *extractio;* de *extrahere,* extraire). Action d'extraire, d'arracher : *pratiquer l'extraction d'un projectile. Arith.* Opération qui a pour objet de trouver la racine d'un nombre : *extraction d'une racine carrée. Fig.* Naissance, origine : *Alberoni était de basse extraction.*

EXTRADER (*èks-tra-dé*) v. a. Livrer par extradition : *extrader un criminel.*

EXTRADITION (*èks, si-on*) n. f. (lat. *ex,* hors de, et *traditio,* action de livrer). Action de livrer, de remettre un criminel au gouvernement étranger dont il dépend et qui le réclame : *l'extradition ne s'applique en général qu'aux criminels de droit commun.* Remise des pièces conservées au greffe d'un tribunal.

EXTRADOS (*èks-tra-dô*) n. m. Surface extérieure d'une voûte, opposée à l'*intrados.*

EXTRADOSSÉ, E (*èks-tra-do-sé*) adj. *Arch. Voûte extradossée,* voûte dont le dehors n'est pas brut.

EXTRA-FIN, E adj. D'une qualité tout à fait supérieure : *liqueur extra-fine; chocolat extra-fin.*

EXTRAIRE (*èks-trè-re*) v. a. (lat. *extrahere;* de *ex,* hors, et *trahere,* tirer. — Se conj. comme *traire.*) Séparer une substance du corps dont elle faisait partie : *l'eau-de-vie est extraite du marc par distillation.* Tirer de : *extraire la houille de la terre.* Arracher : *extraire une dent.* Faire un extrait : *extraire un passage d'un auteur.* Faire sortir : *extraire un condamné de sa prison. Math. Extraire la racine carrée, la racine cubique d'un nombre,* en chercher la racine carrée, la racine cubique. *Extraire les entiers contenus dans un nombre fractionnaire,* chercher combien de fois l'unité est contenue dans ce nombre.

EXTRAIT (*èks-trè*) n. m. Substance extraite d'une autre : *extrait de viande.* Article, passage tiré d'un livre. Abrégé d'un ouvrage plus étendu. Copie conforme d'un acte de l'état civil : *extrait de naissance; extrait mortuaire.*

EXTRAJUDICIAIRE (*èks, si-è-re*) adj. Tout ce qui est fait sans l'intervention de la justice : *sommation extrajudiciaire.*

EXTRAJUDICIAIREMENT (*èks, si-è-re-man*) adv. Hors des formes judiciaires.

EXTRALÉGAL, ALE, AUX (*èks*) adj. Qui est en dehors de la légalité : *employer des moyens extralégaux.*

EXTRAORDINAIRE (*èks, nè-re*) adj. (préf. *extra,* et *ordinaire*). Qui n'est pas selon l'usage ordinaire, qui arrive rarement : *événement extraordinaire.* Singulier, bizarre : *idées extraordinaires.* Imprévu : *dépenses extraordinaires d'un Etat.* Prodigieux : *génie extraordinaire. Ambassadeur extraordinaire,* celui qui est envoyé par un gouvernement pour négocier une affaire particulière et importante. ANT. **Commun, vulgaire, banal.**

EXTRAORDINAIREMENT (*èks, nè-re-man*) adv. D'une manière extraordinaire. Extrêmement : *il est extraordinairement riche.*

EXTRA-PARLEMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. En dehors du parlement : *commission extra-parlementaire.*

EXTRAVAGANCE (*èks*) n. f. Action extravagante, discours extravagant : *faire, dire mille extravagances.* Folie, bizarrerie. ANT. **Sagesse, raison.**

EXTRAVAGANT (*èks, ghan*), **E** adj. et n. Bizarre, étrange. Qui dit ou fait des choses bizarres. N. f. pl. Constitutions papales qui sont en dehors du recueil des *Clémentines.* ANT. **Sage, sensé, raisonnable.**

EXTRAVAGUER (*èks, ghé*) v. n. (lat. *extravagare*). Penser, parler, agir sans raison ni sens.

EXTRAVASATION (*èks, za-si-on*) ou **EXTRAVASION** (*èks, zi-on*) n. f. Epanchement du sang, des humeurs, etc., à travers les tissus.

EXTRAVASER (S') [*sèks, zé*] v. pr. (lat. *extra,* hors de, et *vas,* vase). Se dit du sang, de la sève, etc., qui s'épanchent hors de leurs canaux naturels.

EXTRÊME (*èks*) adj. (lat. *extremus,* le plus en dehors). Qui est tout à fait au bout : *l'extrême frontière.* Qui est au degré le plus intense : *chaleur extrême.* Excessif, outré : *être extrême en tout.* N. m. Ce qui est au bout, dernière limite. L'opposé, le contraire : *les extrêmes se touchent. A l'extrême,* au delà de toute mesure. *Math. Les extrêmes,* le premier et le dernier terme dans une proportion : *dans toute proportion arithmétique, la somme des extrêmes doit être égale à celle des moyens.*

EXTRÊMEMENT (*èks, man*) adv. Au plus haut degré, excessivement : *arbre extrêmement élevé.*

EXTRÊME-ONCTION (*èks, onk-si-on*) n. f. L'un des sept sacrements, qui se confère en appliquant les saintes huiles sur un malade en danger de mort.

EXTRÉMITÉ (*èks*) n. f. Le bout, la fin : *l'extrémité d'une corde.* Le dernier moment : *attendre à l'extrémité.* Terme de la vie : *être à l'extrémité.* Pl. Actes de violence, d'emportement : *en venir à des extrémités.* Les pieds et les mains : *avoir déjà les extrémités froides. Pousser à l'extrémité* ou *aux extrémités,* pousser à bout.

EXTRINSÈQUE (*èks*) adj. Qui vient du dehors : *les causes extrinsèques d'une maladie. Valeur extrinsèque,* valeur fictive, conventionnelle : *valeur extrinsèque des monnaies.* ANT. **Intrinsèque.**

EXTRINSÈQUEMENT (*èks, ke-man*) adv. D'une manière extrinsèque. (Peu us.)

EXUBÉRANCE (*ègh-zu*) n. f. Surabondance : *l'exubérance de la végétation tropicale. Fig. : exubérance de mots, de phrases.*

EXUBÉRANT (*ègh-zu-bé-ran*), **E** adj. (lat. *exuberans*). Surabondant. Qui manifeste ses sentiments par d'excessives démonstrations extérieures : *caractère exubérant.*

EXUBÉRER (*ègh-zu-bé-ré.* — Se conj. comme *accélérer.*) v. n. Etre exubérant. (Peu us.)

EXULCÉRATIF, IVE (*ègh-zul*) adj. Qui donne des ulcérations.

EXULCÉRATION (*ègh-zul, si-on*) n. f. Ulcération superficielle.

EXULCÉRER (*ègh-zul-sé-ré*) v. a. (lat. *exulcerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) *Méd.* Causer un commencement d'ulcération.

EXULTATION (*ègh-zul-ta-si-on*) n. f. (de *exulter*). Tressaillement de joie.

EXULTER (*ègh-zul-té*) v. n. (lat. *exsultare;* de *saltare,* sauter). Éprouver une vive joie.

EXUTOIRE (*ègh-zu*) n. m. (du lat. *exutus,* débarrassé). *Méd.* Ulcère établi et entretenu artificiellement, comme *cautère, résicatoire, séton,* etc. *Fig.* Moyen d'écouler quelque chose qui gêne.

EX-VOTO (*èks*) n. m. invar. (lat. *ex,* d'après, et *votum,* vœu). Se dit des tableaux, des figures ou objets qu'on suspend dans les chapelles, à la suite d'un vœu fait dans un grand danger.

Digitized by Google

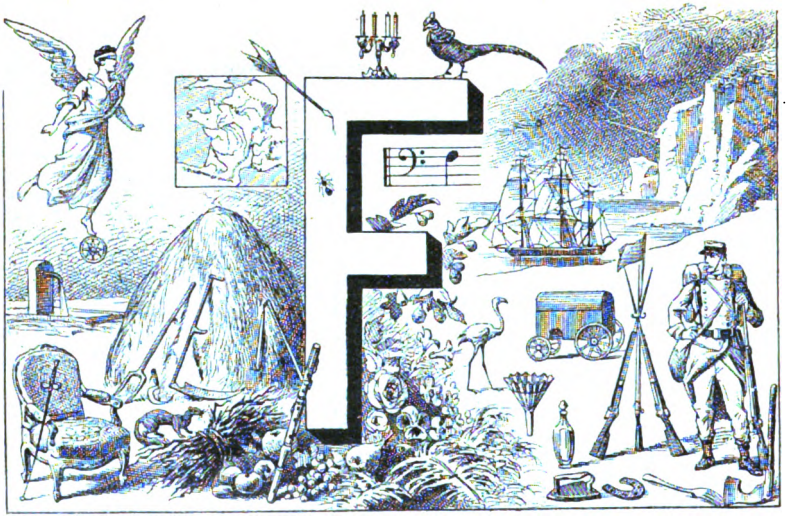

F (*éf* ou *fe*) n. m. Sixième lettre de l'alphabet et la quatrième des consonnes : *un* F *majuscule ; un petit f. L'f est une consonne spirante.*

FA n. m. (première syllabe du mot *famulus* au second vers de l'hymne de saint Jean-Baptiste). *Mus.* Quatrième note de la gamme. Signe qui la représente. *Clef de fa*, clef qui se figure par un C retourné, suivi de deux points, et qui indique que la note placée sur la ligne passant entre les deux points est un *fa* : *la clef de fa se place ordinairement sur la quatrième ligne et sert à écrire les parties de basse.* (V. CLEF.)

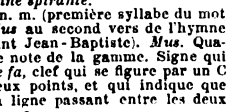

Le fa d'après les trois clefs.

FABAGO n. m. ou **FABAGELLE** (*jè le*) n. f. Plante vivace, astringente, famille des zygophyllacées, qui croît en Orient. (On l'appelle aussi FAUX CAPRIER.)

FABLE n. f. (du lat. *fabula*, discours, récit). Petit récit, conte, apologue, le plus souvent en vers, qui cache une moralité sous le voile d'une fiction : *les fables de La Fontaine sont des chefs-d'œuvre de mise en scène.* Mythologie : *les dieux de la Fable* (avec une majuscule dans ce cas). Récit faux, imaginaire : *cette nouvelle est une fable.* Sujet de risée : *être la fable du quartier.*

FABLIAU (*bli-ô*) ou mieux **FABLEAU** (*blô*) n. m. Petit conte français populaire en vers, du XIIe et du XIIIe siècle : *les principaux thèmes des fabliaux se retrouvent dans toutes les langues.*

FABLIER (*bli-é*) n. m. Recueil de fables. Auteur de fables. (Vx.)

FABRICANT (*kan*) n. m. Qui tient une fabrique. Qui fabrique lui-même ou fait fabriquer pour vendre.

FABRICATEUR n. m. Qui fabrique (en mauv. part) : *fabricateur de fausses nouvelles.*

FABRICATION (*si-on*) n. f. Action ou manière de fabriquer : *drap d'une bonne fabrication.*

FABRICIEN (*si-in*) ou **FABRICIER** (*si-é*) n. m. Membre de la fabrique d'une église.

FABRIQUE n. f. (lat *fabrica ;* de *faber*, ouvrier). Manufacture, établissement où l'on fabrique. *Prix de fabrique*, prix auquel le fabricant vend ses produits au commerce. *Marque de fabrique*, V. MARQUE. Administration chargée de gérer le temporel d'une paroisse, d'une cathédrale. Conseil qui en a l'administration.

FABRIQUER (*ké*) v. a. (rad. *fabrique*). Faire certains ouvrages suivant des procédés mécaniques : *fabriquer une montre. Fig.* Inventer : *les poésies attribuées à Ossian ont été fabriquées par Mac-Pherson.*

FABULEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fabuleuse. A l'excès, au delà de toute expression : *un Américain fabuleusement riche.*

FABULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. (du lat. *fabula*, fable). Feint, imaginaire : *personnages fabuleux.* Propre à l'âge héroïque, mythique de la Grèce : *Hercule appartient aux temps fabuleux.* Etonnant, extraordinaire : *fortune fabuleuse.* ANT. **Historique, exact, vrai, réel, certain.**

FABULISTE (*lis-te*) n. m. Qui compose des fables : *La Fontaine est le meilleur fabuliste français.*

FAÇADE n. f. Partie antérieure d'un édifice par laquelle on entre. *Fig.* Extérieur, apparence d'une chose : *tout son luxe n'est que façade.* ANT. **Dos, arrière-corps.**

FACE n. f. (lat. *facies*). Visage : *face glabre.* Côté d'une pièce de monnaie qui représente une tête. *Fig.* Aspect, tournure : *l'affaire change de face. Faire face*, être vis-à-vis. *Faire face à une dépense*, y satisfaire. *Géom.* Chacune des surfaces planes qui limitent un polyèdre ou un corps solide. Loc. adv. : **En face,** vis-à-vis, par devant, en présence. *Fig.* Fixement : *regarder quelqu'un en face.* **De face,** du côté où l'on voit toute la face. **Face à face,** en présence l'un de l'autre. ANT. **Revers, dos.**

Face-à-main.

FACE-À-MAIN (*min*) n. m. Binocle à manche, que l'on tient à la main. Pl. des *faces-à-main.*

FACER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il façа, nous façons.*) Au jeu de la bassette, amener la carte sur laquelle on a mis son argent.

FACÉTIE (*si*) n. f. Bouffonnerie, plaisanterie : *les clowns amusent le public par leurs facéties.*

FACÉTIEUSEMENT (*si-eu-ze-man*) adv. D'une manière facétieuse. ANT. **Gravement, sérieusement.**

FACÉTIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *facetus*). Porté à la facétie. Qui a le caractère de la facétie : *question facétieuse.* ANT. **Grave, sérieux.**

Digitized by Google

FACETTE (*sè-te*) n. f. Petite face : *les facettes d'un diamant ; les yeux d'une mouche sont taillés à facettes.*

FACETTER (*sè-té*) v. a. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse : *facetter un grenat.*

FÂCHER (*ché*) v. a. (lat. pop. *fastucare ;* de *fastus*, dégoût). Causer de la peine, du chagrin. Indisposer. **Se fâcher** v. pr. S'irriter. Se brouiller.

FÂCHERIE (*ri*) n. f. Déplaisir. Brouille, bouderie.

FÂCHEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fâcheuse : *visage fâcheusement laid.*

FÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui fâche, qui donne du chagrin : *fâcheuse nouvelle.* N. Importun, peu traitable : *je hais les fâcheux.* ANT. **Heureux, favorable, propice.**

FACIAL, E, AUX adj. (de *facies*). Qui appartient à la face : *nerf facial.* **Angle facial,** angle formé par la rencontre de deux lignes hypothétiques, l'une verticale qui passe par les incisives supérieures et par le point le plus saillant du front, l'autre horizontale, qui va du conduit auditif aux mêmes dents : *l'angle facial est peu ouvert chez les races sauvages.*

Angle facial.

FACIES (*si-ès*) n. m. (mot lat. signif. *face*). Aspect du visage : *facies pâle, bouffi.* Aspect, en général.

FACILE adj. (lat. *facilis ;* de *facere*, faire). Qu'on a peu de peine à faire ; aisé : *travail facile.* Qui fait quelque chose sans peine : *talent facile.* Qui ne sent pas la gêne, qui paraît fait sans peine : *vers faciles. Fig.* Accommodant. Complaisant : *caractère facile.* ANT. **Difficile.**

FACILEMENT (*man*) adv. Avec facilité. Sans peine, aisément : *chacun oublie facilement les services qu'on lui a rendus.* ANT. **Difficilement.**

FACILITÉ n. f. Etat d'une chose facile : *la facilité d'un travail.* Disposition à faire sans effort : *facilité à parler. Fig.* Disposition à la bonté, à l'indulgence : *facilité d'humeur.* Pl. Commodités : *des facilités de transport.* Délais accordés pour payer : *obtenir des facilités.* ANT. **Difficulté.**

FACILITER (*té*) v. a. Rendre facile : *faciliter à un protégé l'accès d'une carrière.* ANT. **Empêcher, entraver.**

FAÇON n. f. (lat. *factio*). Manière dont une chose est faite : *robe d'une bonne façon.* Labour, culture : *donner une première, une seconde façon à la vigne.* Main-d'œuvre : *payer tant pour la façon. Fig.* Manière : *se conduire à sa façon.* Air, maintien : *avoir une bonne façon. C'est une façon de parler*, il ne faut pas le prendre à la lettre. *Mar.* Rétrécissement, surtout à l'arrière des parties immergées de la carène. *De façon que, de telle façon que*, de sorte que. (Ne dites pas *de façon à ce que.*) Pl. Facilité et abondance de paroles. Politesses affectées : *faire des façons.*

FACONDE n. f. (lat. *facundia*). Facilité à parler. Fécondité de paroles.

FAÇONNÉ (*so-né*) n. m. Tissu dont le croisement produit des dessins.

FAÇONNEMENT (*so-ne-man*), **FAÇONNAGE** (*so-na-je*) n. m. ou **FAÇONNERIE** (*so-ne-ri*) n. f. Action, manière de façonner.

FAÇONNER (*so-né*) v. a. Donner à un objet certaine façon : *façonner un bloc de marbre.* Donner un labour. *Fig.* Former l'esprit, les mœurs, par l'éducation, l'usage. Accoutumer : *façonner à la discipline.*

FAÇONNIER, ERE n. et adj. Qui fait des façons : *une maîtresse de maison ne doit pas être trop façonnière.* ANT. **Naturel, simple, rond.**

FAC-SIMILAIRE (*fak, lè-re*) adj. Qui tient du fac-similé : *des copies fac-similaires.*

FAC-SIMILÉ (*fak*) n. m. (lat. *facere*, faire, et *simile*, chose semblable). Copie, reproduction, imitation exacte d'une écriture, d'un dessin, d'un tableau, etc. Pl. des *fac-similés.*

FACTAGE (*fak*) n. m. (de *facteur*). Transport des marchandises au domicile ou au dépôt de consignation. Entreprise qui se charge de ce transport. Prix de transport : *payer un factage élevé.* Distribution des lettres et des dépêches à domicile.

FACTEUR (*fak*) n. m. (lat. *factor*, celui qui fait). Fabricant d'instruments de musique : *facteur d'orgues, de pianos.* Agent d'un marchand pour l'achat ou la vente. Employé de la poste, pour distribuer les lettres, d'un bureau de messageries, du chemin de fer, pour porter les colis : *facteur rural. Math.* Chacun des nombres qui concourent à former un produit : *l'interversion des facteurs ne change pas la valeur du produit.*

Facteurs : 1. Rural ; 2. De ville.

FACTICE (*fak*) adj. Imité par l'art : *eau minérale factice. Fig.* Qui n'est pas naturel : *besoin factice.* ANT. **Naturel, vrai.**

FACTICEMENT (*fak, man*) adv. D'une manière factice. (Peu us.)

FACTIEUSEMENT (*fak-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière factieuse.

FACTIEUX, EUSE (*fak-si-eû, eu-ze*) n. et adj. (du lat. *factiosus*, qui fait beaucoup). Qui fait partie d'une faction : *Cicéron punit sévèrement les factieux complices de Catilina.*

FACTION (*fak-si-on*) n. f. (lat. *factio ;* de *facere*, faire). Guet que font les soldats d'un poste : *monter la faction. Par ext.* Attente prolongée. Parti de gens unis pour une action politique violente : *la faction des Seize domina quelque temps la Ligue.*

FACTIONNAIRE (*fak-si-o-nè-re*) n. m. Soldat qui est en faction, sentinelle.

FACTORAGE (*fak*) n. m. Fonction de facteur aux halles. (Se dit quelquefois pour FACTAGE.)

FACTORERIE (*fak, ri*) n. f. (ancienn. *factorie* — de *facteur*). Bureau des agents d'une compagnie de commerce en pays étranger.

FACTOTUM (*fak-to-tom'*) n. m. (mot lat. signif. *fais tout*). Qui a l'intendance de toutes les affaires d'une maison, et, par ironie, qui se mêle de tout : *se donner des airs de factotum.* Pl. des *factotums.*

FACTUM (*fak-tom'*) n. m. (m. lat. signif. *chose faite*). Mémoire que font imprimer les parties plaidantes pour éclairer leur juge. *Par ext.* Ecrit publié dans un but d'attaque ou de défense. (En mauv. part.) Pl. des *factums.*

FACTURE (*fak*) n. f. *Comm.* Note détaillée de marchandises vendues : *régler une facture. Prix de facture*, prix auquel le marchand a acheté quelque chose en fabrique.

FACTURE (*fak*) n. f. (du lat. *factum*, supin de *facere*, faire). Façon dont une chose est faite, exécutée : *vers d'une bonne facture. Couplet de facture*, couplet qui présente de grandes difficultés vaincues. *Morceau de facture*, morceau de musique d'une exécution difficile.

FACTURER (*fak-tu-ré*) v. a. Dresser la facture des marchandises que l'on vient de livrer.

FACTURIER (*fak-tu-ri-é*) n. m. Livre des factures. Employé chargé de dresser les factures.

FACULE n. f. *Astron.* Partie du disque du soleil plus brillante que celles qui l'entourent.

FACULTATIF, IVE adj. Qu'on peut faire ou ne pas faire : *travail facultatif.* ANT. **Obligatoire.**

FACULTATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière facultative. ANT. **Obligatoirement.**

FACULTÉ n. f. (lat. *facultas ;* de *facilis*, facile). Puissance physique ou morale, qui rend un être capable d'agir : *la volonté, l'intelligence et la sensibilité sont les trois facultés maîtresses de l'homme.* Vertu, propriété : *l'aimant a la faculté d'attirer le fer. Fig.* Droit de faire une chose : *l'interdit n'a pas la faculté de disposer de ses biens.* Dans une université, Corps de professeurs dont les cours se rapportent à une même matière générale : *la faculté de droit, des lettres, des sciences, de médecine. La faculté de médecine* ou absol. *la Faculté*, les médecins. Pl. Dispositions, moyens : *facultés intellectuelles.*

FADAISE (*dè-ze*) n. f. (provenç. *fadeza*). Niaiserie, chose inutile et frivole : *dire des fadaises.*

FADASSE (*da-se*) adj. Très fade : *sauce fadasse.*

FADE adj. (du lat. *vapidus*, éventé). Insipide. sans saveur. *Fig.* Qui n'a rien de piquant, d'agréable : *beauté, style fade.* ANT. **Epicé, piquant, relevé.**

FADEMENT (*man*) adv. Avec fadeur.

FADEUR n. f. Défaut de ce qui est fade (au prop. et au fig.). N. f. pl. Compliments, galanteries fades. ANT. **Sapidité, montant.**

Digitized by Google

FAGNE n. f. Petit marais au sommet d'une montagne, particulièrement dans la région des Ardennes.

FAGOT (*gho*) n. m. Assemblage de menu bois, de branchages. *Vin de derrière les fagots*, le meilleur que le vigneron possède. *Fig. Fagot d'épines*, personne revêche, inabordable. *Débiter des fagots*, des fadaises, des sornettes. *Sentir le fagot*, être soupçonné d'hérésie (parce qu'on brûlait autrefois les hérétiques). Prov. : **Il y a fagots et fagots**, deux personnes, deux choses de nature semblable peuvent différer beaucoup par la qualité, le mérite, la valeur.

FAGOTAGE ou **FAGOTEMENT** (*man*) n. m. Travail du fagoteur. *Fig.* Arrangement sans soin.

FAGOTER (*té*) v. a. Mettre en fagots. *Fig.* Mal arranger, mal habiller : *provinciale mal fagotée.* **Se fagoter** v. pr. *Fam.* S'habiller sans goût.

FAGOTEUR n. m. Faiseur de fagots.

FAGOTIN (nom d'un singe jadis célèbre à la foire Saint-Germain) n. m. Singe ridiculement accoutré, que les charlatans exhibent dans les foires.

FAGOUE (*ghoû*) n. f. Nom du *thymus*, chez les animaux. Syn. de RIS DE VEAU. Pancréas du porc.

FAIBLE (*fè-ble*) adj. (du lat. *flebilis*, pitoyable). Débile, sans vigueur : *enfant faible de constitution.* Qui manque de solidité : *corde faible. Fig.* Qui manque de caractère : *esprit faible.* Qui a peu de valeur, de mérite : *raisonnement faible.* Peu considérable : *faible revenu.* Peu fortifié : *place faible.* N. m. Homme dépourvu de force. Ce qu'il y a de moins fort : *le faible d'une place.* Défaut, passion dominante : *le jeu est son faible. Avoir du faible pour*, avoir un goût prononcé pour. ANT. **Fort, vigoureux, robuste, énergique.**

FAIBLEMENT (*fè-ble-man*) adv. D'une manière faible : *blessé qui respire faiblement.* ANT. **Vigoureusement, solidement.**

FAIBLESSE (*fè-ble-se*) n. f. Manque de force, de solidité, de mérite, d'énergie, etc. : *il faut montrer à l'égard des enfants de l'indulgence, mais non de la faiblesse.* Syncope : *tomber en faiblesse. Fig. Avoir de la faiblesse pour...*, une indulgence trop grande. ANT. **Force, puissance, vigueur, énergie.**

FAIBLIR (*fè*) v. n. Perdre de ses forces, de son ardeur, de son courage, de sa vigueur, mollir. Diminuer d'intensité : *le vent faiblit.*

FAIBLISSANT (*fè-bli-san*), **E** adj. Qui faiblit.

FAÏENCE (*fa-ian-se*) n. f. (de *Faenza*, v. d'Italie, où l'on fabriquait ces sortes de poteries). Poterie de terre vernissée ou émaillée. V. PORCELAINE.

FAÏENCÉ, E (*fa-ian-sé*) adj. Qui imite la faïence.

FAÏENCERIE (*fa-ian-se-rî*) n. f. Fabrique, commerce de faïence.

FAÏENCIER (*fa-ian-si-é*), **ÈRE** n. Qui fabrique ou vend de la faïence.

FAILLE (*fa, ll* mll.) n. f. Fente, crevasse dans une couche, une stratification. Etoffe de soie à gros grain : *un corsage de faille.*

FAILLI (*fa, ll* mll., *i*), **E** n. et adj. Commerçant qui a fait faillite : *les faillis ne sont pas éligibles, et ne peuvent être ni tuteurs ni curateurs.*

FAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Possibilité de faillir, de se tromper. ANT. **Infaillibilité.**

FAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. Qui peut se tromper : *tout pouvoir humain est faillible.* ANT. **Infaillible.**

FAILLIR (*fa, ll* mll., *ir*) v. n. (lat. *fallere*, faire défaut. — N'est guère usité qu'à l'infin. et au pass. déf. : *je faillis, nous faillîmes*; au futur : *je faudrai* ou *je faillirai*; au cond. : *je faudrais* ou *je faillirais*, et aux temps composés : *j'ai failli*, etc. Partic. prés. : *faillant.* Partic. pass. : *failli, e.*) Faire une faute. Céder, manquer : *le cœur lui a failli.* Faire faillite. Suivi d'un infinitif, signifie *être sur le point de* : *j'ai failli tomber.*

FAILLITE (*fa, ll* mll.) n. f. (de *faillir*). Etat d'un commerçant qui cesse ses payements : *faire faillite. Etre en faillite.* V. BANQUEROUTE et LIQUIDATION.

FAIM (*fin*) n. f. (lat. *fames*). Besoin de manger : *Ugolin mourut de faim dans sa tour.* Famine. *Faim canine, faim de loup*, très grande faim. *Fig.* Désir ardent : *avoir faim de gloire.* Prov. : **La faim chasse le loup du bois**, le besoin décide à des démarches, à des actions qu'on n'eût jamais faites sans cela.

FAIM-VALLE (*fin-va-le*) n. f. Boulimie des chevaux qui servient brusquement et souvent. Très grande faim : *avoir la faim-valle.*

FAÎNE (*fé-ne*) ou **FÊNE** n. f. (du lat. *fagus*, hêtre). Fruit du hêtre.

FAINÉANT (*fè-né-an*), **E** (de *faire*, et *néant*) n. et adj. Paresseux, nonchalant, apathique. *Rois fainéants*, v. *Part. hist.* ANT. **Actif, diligent, laborieux.**

FAINÉANTER (*fè, té*) v. n. *Fam.* Faire le fainéant.

FAINÉANTISE (*fè, ti-se*) n. f. Vice du fainéant. ANT. **Activité, ardeur, diligence.**

FAÎNÉE (*fè-né*) n. f. Récolte des faînes.

FAIRE (*fè-re*) v. a. (lat. *facere*. — *Je fais, nous faisons, vous faites, ils font. Je faisais. Je fis. Je ferai. Je ferais. Fais, faisons* (fe), *faites. Que je fasse. Que je fisse. Faisant. Fait, e.*) Créer, former : *qui a fait le monde?* Mettre au monde. Fabriquer, composer : *faire une machine, un poème.* Opérer : *faire un miracle.* Pratiquer : *faire son devoir.* Disposer, arranger : *faire un lit.* Représenter : *faire un personnage.* Chercher à paraître : *faire le généreux.* Se livrer à certaines études : *faire sa philosophie.* S'occuper : *n'avoir rien à faire.* Exercer : *faire un métier.* Contrefaire : *faire le mort.* Demander un prix : *faire un objet 20 francs.* Former, instruire : *faire un élève.* Egaler : *2 et 2 font 4.* Causer : *cela m'a fait du bien.* Se procurer : *faire de l'eau, du bois.* Fêter : *faire les Rois. Faire son chemin*, parvenir. *Faire de son mieux*, s'efforcer. *Avoir fort à faire*, avoir de grandes difficultés à surmonter. *C'en est fait*, c'est fini. *Faire maison nette*, renvoyer tous ses domestiques. *Faire pitié*, exciter la compassion. *Faire sentinelle*, être en faction. *Faire des armes*, s'exercer à l'escrime. *Faire faire*, charger quelqu'un de faire. *Il ne fait que d'arriver*, il vient d'arriver. *Il ne fait que crier*, il crie sans cesse. V. imp. : *il fait nuit, il fait beau.* V. n. Convenir, s'assortir : *le gris fait bien avec le bleu.* **Se faire** v. pr. Devenir : *se faire vieux.* S'améliorer : *ce vin se fera.* S'habituer : *se faire à la fatigue.* Embrasser une carrière : *se faire prêtre. Gram.* Le part. pass. *fait*, suivi d'un infinitif est toujours invariable : *maison que j'ai fait construire.* ANT. **Défaire.**

FAIRE (*fè-re*) n. m. Action de faire. Manière de peindre, d'exécuter, de graver, particulière à chaque artiste : *le faire de Raphaël, de Michel-Ange.*

Faisans.

FAIRE-LE-FAUT (*fè-re-le-fô*) n. m. Chose inévitable, qu'il faut faire ou subir. (Vx.)

FAIRE-VALOIR n. m. Action de faire produire des revenus à un bien-fonds, à un capital. (Peu us.)

FAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui peut être fait.

FAISAN (*fe-zan*) n. m. (lat. *phasianus*, oiseau du Phase). Genre d'oiseau de la famille des *phasianidés*, originaire d'Orient : *chasser le faisan.* — Les faisans sont des gallinacés d'assez grande taille et dont on connaît de nombreuses espèces; leur chair est délicieuse et leur plumage éclatant. Les trois espèces les plus connues sont : le *faisan commun*, le *faisan doré* et le *faisan argenté.*

FAISANCES (*fe-zan-se*) n. f. pl. Redevances d'un fermier en sus du prix de son bail.

FAISANDAGE (*fe-zan*) n. m. Action de faisander.

FAISANDEAU (*fe-zan-dô*) n. m. Jeune faisan.

FAISANDER (*fe-zan-dé*) v. a. Préparer à être mangé, en laissant subir un commencement de décomposition, comme on fait pour le faisan : *la bécasse se mange faisandée.*

FAISANDERIE (*fe-zan-de-rî*) n. f. Lieu où l'on élève des faisans.

FAISANDIER (*fe-zan-di-é*), **ÈRE** n. Personne qui nourrit, élève des faisans.

FAISANE (*fe-za-ne*) ou **FAISANDE** n. f. Femelle du faisan. Adjectiv. : *poule faisane* ou *faisande.*

FAISCEAU (*fè-sô*) n. m. (du lat. *fascis*, botte, paquet). Réunion de certaines choses liées ensemble. Assemblage de fusils qui se soutiennent en forme de

Digitized by Google

pyramide : *former les faisceaux*. Pl. Verges de bouleau liées autour d'une hache, que portait le licteur romain devant certains magistrats comme signe de leur pouvoir : *les licteurs abaissaient leurs faisceaux devant les vestales.*

Faisceau de licteur.

FAISEUR, EUSE (*fe-zeur, eu-ze*) n. Qui fait, qui fabrique : *faiseuse de corsets. Bon faiseur, bonne faiseuse*, personne réputée par la bonne qualité de ses produits. *Fig.* Intrigant, hâbleur.

FAISSELLE (*fè-sè-le*) n. f. Panier, vase pour faire égoutter les fromages. Table sur laquelle, en Normandie, on presse le marc de pommes pour le faire égoutter.

FAIT (*fè*) n. m. (lat. *factum*, chose faite). Action, chose faite : *nier un fait*. Evènement, chose réellement existante : *un fait singulier*. Ce qui convient : *ceci n'est pas mon fait. Hauts faits*, exploits, belles actions. *Fait d'armes*, exploit militaire. *Faits divers*, rubrique sous laquelle les journaux publient les accidents, menus scandales, etc. *C'est un fait*, cela est constant. *Au fait*, tout bien considéré. *Aller au fait*, aller à l'essentiel. *Le fait est que...*, la vérité est que... *Etre sûr de son fait*, de ce qu'on avance. *Voies de fait*, actes de violence. *Prendre quelqu'un sur le fait*, le surprendre au moment où il commet une action qu'il voulait cacher. *Prendre fait et cause pour quelqu'un*, se ranger de son parti, prendre sa défense. *De fait*, opposé à *de droit*. Loc. adv. : **Dans le fait, par le fait**, en réalité, effectivement. **Si fait**, affirmation. **Tout à fait**, entièrement. Loc. prép. : **En fait de**, en matière de.

FAÎTAGE (*fè*) n. m. *Arch.* Pièce de bois au haut d'un toit, et sur laquelle s'appuient les bouts supérieurs des chevrons.

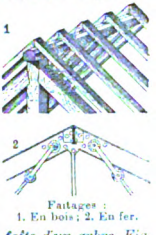
Faîtages : 1. En bois ; 2. En fer.

FAÎTE (*fè-te*) n. m. Comble d'un édifice. Sommet, cime : *le faîte d'un arbre. Fig.* Le plus haut degré : *le faîte des grandeurs*. ANT. **Base, fondement.**

FAÎTEAU (*fè-tô*) n. m. Ornement en métal ou en poterie, qui recouvre les parties supérieures des pannons d'une charpente.

Tuiles faîtières.

FAÎTIERE (*fè*) n. f. Tuile courbe dont on recouvre le faîtage d'un toit. Sorte de lucarne ouverte pour éclairer l'espace qui est sous le comble. Adjectiv. : *tuile, lucarne faîtière.*

FAIX (*fè*) n. m. (lat. *fascis*). Charge, fardeau : *porter un lourd faix*. Tassement dans une maison récemment construite. *Fig.* : *le faix des années. Obstétr.* **Arrière-faix**, le placenta.

FAKIR n. m. V. FAQUIR.

FALAISE (*lè-ze*) n. f. (anc. haut allem. *felisa*).

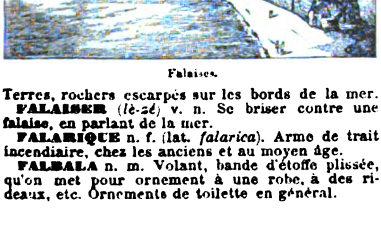
Falaises.

Terres, rochers escarpés sur les bords de la mer.

FALAISER (*lè-zé*) v. n. Se briser contre une falaise, en parlant de la mer.

FALARIQUE n. f. (lat. *falarica*). Arme de trait incendiaire, chez les anciens et au moyen âge.

FALBALA n. m. Volant, bande d'étoffe plissée, qu'on met pour ornement à une robe, à des rideaux, etc. Ornements de toilette en général.

FALCONIDÉS n. m. pl. Famille d'oiseaux rapaces, comprenant les *aigles*, les *milans*, les *faucons*, les *buses*, etc. S. un *falconidé*.

FALERNE (*lèr-ne*) n. m. Vin estimé que l'on récoltait autrefois dans la Campanie.

FALLACIEUSEMENT (*fal-la-si-eu-ze-man*) adv. D'une manière fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE (*fal-la-si-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fallax*). Trompeur, spécieux, fourbe : *argument fallacieux*. ANT. **Droit, franc, sincère.**

FALLOIR (*fa-loir*) v. impers. [autre forme de *faillir*]. (*Il faut. Il fallait. Il fallut. Il a fallu* et les autres temps composés. *Il faudra. Il faudrait. Qu'il faille. Qu'il fallût.*) Etre nécessaire, obligatoire. Etre convenable, utile : *il faut manger pour vivre.* Etre nécessaire à. Etre un besoin pour : *il lui faut du repos. S'en falloir*, manquer. *Tant s'en faut que*, il s'en manque beaucoup. *Personne comme il faut*, qui a les manières des gens bien élevés.

FALOT (*lo*) n. m. (ital. *falo*). Lanterne de grandes dimensions.

FALOT (*lo*), **E** adj. (de l'angl. *fellow*, compagnon). Drôle, plaisant.

FALOTEMENT (*man*) adv. D'une manière falote. (Peu us.)

FALOURDE n. f. Gros fagot de bûches liées ensemble.

Falot.

FALQUER (*ké*) v. n. (ital. *falcare*). Se dit du cheval qui exécute de petites courbettes avant de s'arrêter.

FALSIFICATEUR, TRICE n. et adj. Qui falsifie.

FALSIFICATION (*si-on*) n. f. Action de falsifier : *la falsification des denrées alimentaires est sévèrement punie*. Etat de la chose falsifiée.

FALSIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *falsus*, faux, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Altérer, changer pour tromper : *falsifier un acte ; falsifier du vin.*

FALUN n. m. Dépôt d'origine marine, composé de débris de coquilles et de sable siliceux, que l'on trouve dans les Landes, en Touraine, etc., et qui s'emploie comme engrais : *l'action du falun est analogue à celle de la marne.*

FALUNAGE n. m. Action, manière de faluner.

FALUNER (*né*) v. a. Répandre du falun sur un champ : *faluner un sol siliceux.*

FALUNIÈRE n. f. Mine de falun.

FAMÉ, E adj. (du lat. *fama*, réputation). Qui a telle ou telle réputation : *bien, mal famé.*

FAMÉLIQUE adj. et n. (lat. *famelicus*). Ordinairement tourmenté par la faim : *poète, auteur famélique.*

FAMEUSEMENT (*ze-man*) adv. *Fam.* D'une manière fameuse. Extrêmement.

FAMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. (lat. *famosus ; de fama*, renommée). Renommé, célèbre, illustre : *héros fameux*. Grand, extraordinaire en son genre : *c'est un fameux imbécile*. Excellent : *un vin fameux.* ANT. **Inconnu, ignoré, obscur, oublié.**

FAMILIAL, E, AUX adj. Qui concerne la famille : *réunion familiale.*

FAMILIARISER (*zé*) v. a. (du lat. *familia*, famille). Rendre familier. Accoutumer, habituer : *familiariser un cheval avec les obstacles.* **Se familiariser** v. pr. Entrer dans l'intimité de quelqu'un. Prendre un ton familier. S'habituer à. Avoir la pratique de : *se familiariser avec une langue étrangère.*

FAMILIARITÉ n. f. Manière familière de vivre avec quelqu'un. Pl. Façons exemptes de gêne. Privautés : *se permettre des familiarités.* ANT. **Fierté, raideur, arrogance.**

FAMILIER (*li-é*), **ÈRE** adj. (lat. *familiaris ; de familia*, famille). Qui fréquente habituellement quelqu'un et vit dans son intimité. Qui a des manières libres. Que l'on sait, que l'on connaît, que l'on fait bien par l'habitude : *cette chose lui est familière. Style familier*, simple, sans ornements. *Terme familier*, peu relevé, qui manque de noblesse. N. m. Qui vit familièrement avec une personne éminente : *c'est un familier du ministre. Les familiers d'une maison*, ceux qui la fréquentent habituellement. *Familiers du saint-office*, bas officiers chargés d'arrêter les personnes qui étaient dénoncées à l'Inquisition. ANT. **Hautain, arrogant, sauvage, farouche.**

FAMILIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière familière : *s'entretenir familièrement avec quelqu'un.*

Digitized by Google

FAMILISTÈRE (*lis-tè-re*) n. m. Etablissement où plusieurs familles vivent en commun, dans le système de Fourier.

FAMILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *familia*). Le père, la mère et les enfants, vivant sous le même toit : *famille nombreuse*. Les enfants seulement : *avoir de la famille*. Toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. *Fig.* Race, maison : *la famille des Montmorency. Fils de famille*, de bonne maison. *Famille d'un cardinal*, personnes attachées à son service. *Hist. nat.* Groupe d'animaux, de végétaux, de minéraux, présentant entre eux certaines analogies : *la famille des félidés comprend tous les carnassiers du type chat. Famille de mots*, groupe de mots issus d'une racine commune.

FAMINE n. f. (de *faim*). Disette générale d'aliments : *les famines ont dépeuplé l'Irlande. Crier famine*, se plaindre de sa détresse.

FANAGE n. m. Action de faner.

FANAISON (*nè-zon*) n. f. Syn. de FENAISON.

FANAL n. m. (ital. *fanale*, du gr. *phanos*, flambeau). Feu allumé la nuit, sur les côtes et à l'entrée des ports : *fanal électrique*. Grosse lanterne à bord des vaisseaux : *fanaux de position*. Grosse lanterne de locomotive, d'automobile, etc.

FANATIQUE n. et adj. (lat. *fanaticus*; de *fanum*, temple où se rendent les oracles). Emporté par un zèle outré pour une religion, une opinion : *un zèle fanatique*.

FANATIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière fanatique.

FANATISER (*zé*) v. a. Rendre fanatique : *l'islam a fanatisé les populations nègres de l'Afrique*.

FANATISME (*tis-me*) n. m. Zèle outré pour sa religion : *le fanatisme musulman*. Attachement excessif à un parti.

FANCHON n. f. Fichu, mouchoir qu'une femme met sur sa tête et qu'elle noue sous le menton.

FANDANGO n. m. (mot esp.). Danse espagnole à trois temps et d'un mouvement assez vif, avec accompagnement de castagnettes. Air de cette danse.

FANE n. f. Feuille sèche tombée de l'arbre. Feuille sèche de certaines plantes herbacées : *brûler des fanes de pommes de terre*.

FANER (*né*) v. a. (du lat. *fenum*, foin). Tourner et retourner l'herbe d'un pré nouvellement fauché, pour la faire sécher. Flétrir : *le hâle fane les fleurs*. Ternir, décolorer : *le soleil fane les étoffes*. **Se faner** v. pr. Se dessécher, se flétrir; perdre son éclat.

FANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fane l'herbe fauchée. N. f. Machine à faner : *faneuse mécanique*. (V. la planche AGRICULTURE.)

FANFAN n. m. *Fam.* Petit enfant.

FANFARE n. f. Air militaire, court et cadencé, de trompettes, de clairons, etc. Air pour lancer le cerf. Société musicale qui ne se sert que d'instruments de cuivre. *Fig.* Eloge pompeux; vanterie.

FANFARON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Personne qui affecte de la bravoure sans en avoir, ou exagère celle qu'elle a. *Fig.* Qui se vante de vertus ou de vices qu'il n'a pas.

FANFARONNADE (*ro-na-de*) n. f. Vanterie.

FANFARONNER (*ro-né*) v. n. Faire des fanfaronnades. (Vx.)

FANFARONNERIE (*ro-ne-ri*) n. f. Caractère du fanfaron. (Peu us.)

FANFRELUCHE n. f. (ital. *fanfaluca*; du gr. *pompholux*, bulle d'air). Ornement de peu de valeur.

FANGE n. f. Boue, bourbe. *Fig.* Condition abjecte, vie de débauche : *vivre dans la fange*.

FANGEUX, EUSE (*jeû, eu-ze*) adj. Plein de fange : *fossé fangeux*.

FANION n. m. (de *fanon*). Petit drapeau : *dans les régiments d'infanterie français, chaque bataillon a son fanion distinctif*.

Fanion.

FANOIR n. m. Appareil sur lequel on étale le foin coupé, pour le sécher plus vite.

FANON n. m. (anc. haut allem. *fano*, pièce d'étoffe). Petit drapeau, fanion. (Vx en ce sens.) Pli de la peau qui pend sous le cou des bœufs. Touffe de crin qui croît derrière le pied du cheval. Lames cornées que la baleine a dans la bouche et qui lui servent à retenir les petits poissons. Portion flottante d'une voile carguée. Pièce d'étoffe que les prêtres portent au bras gauche. (Syn. MANIPULE.) Pl. Les deux pendants de la mitre d'un évêque. Bandes pendantes d'une bannière d'église.

FANTAISIE (*té-zi*) n. f. (gr. *phantasia*). Imagination : *un portrait de fantaisie*. Idée qui a quelque chose de libre et de capricieux. Caprice, goût bizarre et passager : *se passer une fantaisie*. Ce qui plaît à chacun : *vivre à sa fantaisie. Mus.* Paraphrase d'un air d'opéra : *écrire une fantaisie sur* Faust.

FANTAISISTE (*tè-zis-te*) adj. et n. Se dit d'un écrivain ou artiste qui n'obéit qu'aux caprices de son imagination. Se dit aussi d'une œuvre, d'un travail quelconque où une large place est faite à la fantaisie.

FANTASIA (*zi-a*) n. f. Divertissements équestres de cavaliers arabes. Pl. des *fantasias*.

FANTASMAGORIE (*tas-ma-gho-ri*) n. f. (gr. *phantasma*, fantôme, et *agoreuein*, parler). Art de faire apparaître des fantômes, à l'aide d'illusions d'optique, dans une salle obscure. *Fig.* Abus des effets produits par des moyens surnaturels ou extraordinaires, en littérature et dans les arts.

FANTASMAGORIQUE (*tas-ma*) adj. Qui appartient à la fantasmagorie.

FANTASQUE (*tas-ke*) adj. (de *fantaisie*). Sujet à des caprices : *humeur fantasque*. Bizarre, extraordinaire : *costume fantasque*. N. : *c'est un fantasque*.

FANTASQUEMENT (*tas-ke-man*) adj. D'une manière fantasque. (Peu us.)

FANTASSIN (*ta-sin*) n. m. (ital. *fantaccino*). Soldat d'infanterie.

FANTASTIQUE (*tas-ti-ke*) adj. Créé par la fantaisie, l'imagination : *vision fantastique*. Où il entre des êtres surnaturels : *les récits fantastiques d'Hoffmann. Fam.* Incroyable : *luxe fantastique*. N. m. Le genre fantastique. ANT. **Réel.**

FANTASTIQUEMENT (*tas-ti-ke-man*) adv. D'une manière fantastique. (Peu us.)

FANTOCHE n. m. (de l'ital. *fantoccio*, poupée). Marionnette articulée, que l'on meut à l'aide de fils. *Fig.* Individu qui ne mérite pas d'être pris au sérieux.

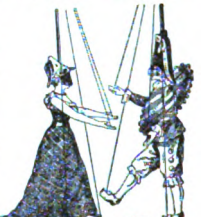
Fantoches.

FANTOMATIQUE adj. Qui tient de l'apparition, du fantôme : *apparition fantomatique*.

FANTÔME n. m. (du gr. *phantasma*, apparition). Spectre, apparition fantastique. Chimère que se forme l'esprit; apparence : *se faire des fantômes. Fig.* Apparence sans réalité : *un fantôme de roi. Fam.* Personne très maigre.

FANU, E adj. Qui a beaucoup de fanes : *blé fanu*.

FANUM (*nom'*) n. m. (m. lat.). Terrain, édifice consacré au culte d'une divinité.

FANURE n. f. Etat de ce qui est fané.

FAON (*fan*) n. m. Petit d'une biche ou d'un chevreuil.

FAONNER (*fa-ne*) v. n. Mettre bas en parlant des biches, chevrettes, etc.

FAQUIN (*kin*) n. m. (de l'ital. *facchino*, portefaix). Homme sans mérite, impertinent et bas.

FAQUINERIE (*ki-ne-ri*) n. f. Action de faquin.

Faquir.

FAQUIR (*kir*) ou **FAKIR** n. m. (mot arabe). Ascète musulman de l'Hindoustan. — Les faquirs vivent de la charité publique, passent leur vie sans travailler, sans asile, et n'ont pour vêtement qu'un lambeau d'étoffe autour des reins.

FARAD (*rad'* — de *Faraday*, n. pr.) n. m. *Physiq.* Unité électro-magnétique de capacité électrique.

FARADISATION (*za-si-on*) n. f. (de *farad*). Traitement médical par les courants électriques.

FARANDOLE n. f. (provenç. *farandolo*). Danse d'origine provençale, que les danseurs exécutent en se tenant par la main, sur une longue file.

FARANDOLER (*lé*) v. n. Danser la farandole.

Digitized by Google

FARAUD (*rô*), **E** n. et adj. *Pop.* Recherché dans sa mise : *un faraud; un paysan faraud.*

FARCE n. f. (du lat. *farcire*, remplir). Viandes hachées et épicées, qu'on met dans l'intérieur d'une volaille, d'un poisson, d'un légume. Hachis d'herbes cuites.

FARCE n. f. Bouffonnerie, pièce de théâtre d'un comique bas, grossier : *la comédie de Plaute tourne parfois à la farce.* Action burlesque, grosse plaisanterie : *faire une farce à quelqu'un.* Actions légères, conduite déréglée : *faire ses farces.*

FARCEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue des farces. (Vx.) Qui fait rire par ses propos, ses bouffonneries. Qui n'agit pas sérieusement.

FARCIN n. m. (lat. *farciminum*). Forme cutanée de la morve chez le cheval, qui peut se transmettre aux bœufs, et même à l'homme.

FARCINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Qui a le farcin. Qui tient du farcin.

FARCIR v. a. *Cuis.* Remplir de farce : *farcir des aubergines. Fig.* Bourrer : *farcir un discours de citations.*

FARCISSURE (*si-su-re*) n. f. Action de farcir. Ce dont une chose est farcie.

FARD (*far*) n. m. (de *farder*). Composition dont on se sert pour donner au teint plus d'éclat. *Fig.* Déguisement : *parler sans fard.*

FARDAGE n. m. Objets encombrants du gréement.

FARDE n. f. (ar. *farda*). Balle de café moka de 185 kilogrammes.

FARDEAU (*dô*) n. m. Faix : *porter un lourd fardeau. Fig.* Ce qui est à charge : *le fardeau des ans.*

FARDER (*dé*) v. a. Mettre du fard. *Fig.* Donner un faux éclat, parer d'ornements faux : *farder sa pensée.* Déguiser ce qui peut déplaire : *les courtisans fardent la vérité.*

FARDER (*dé*) v. n. Peser sur : *charge qui farde.* Céder sous le poids : *mur qui farde.*

FARDIER (*di-é*) n. m. Voiture pour transporter de lourds fardeaux : *charger un fardier.*

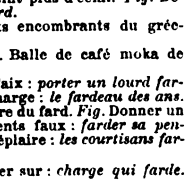

Fardier.

FARFADET (*dè*) n. m. Espèce de lutin, d'esprit follet.

FARFOUILLER (*fou, ll* mll., *é*) v. n. et a. (de *fouiller*). Fouiller avec désordre et en brouillant.

FARIDOLE n. f. Chose frivole : *dire des fariboles.*

FARINACÉ, E adj. Qui a l'apparence ou la nature de la farine : *substances farinacées.*

FARINAGE n. m. Droit que l'on paye au meunier pour le blé moulu.

FARINE n. f. (lat. *farina*). Grain réduit en poudre : *farine de blé, de maïs. De la même farine,* v. EJUSDEM FARINÆ (*part. rose*).

FARINER (*né*) v. a. Saupoudrer de farine. Produire une poussière semblable à la farine.

FARINÈT (*nè*) n. m. Dé à jouer, marqué sur une seule face.

FARINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la farine : *poudre farineuse. Fig.* Couvert d'une poussière blanche : *avoir la peau farineuse.* N. m. Légume farineux : *les farineux engraissent.*

FARINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. m. Personne qui fait moudre le grain en gros et fait le commerce des farines.

FARINIÈRE n. f. Coffre destiné à recevoir la farine.

FARLOUSE (*lou-ze*) n. f. Nom vulgaire d'un petit oiseau de France, dit PIPI DES PRÉS.

FARNIENTE (*ni-in-té*) n. m. (ital. *far*, faire, et *niente*, rien). Douce oisiveté.

FARO n. m. Bière qui se fait à Bruxelles.

FAROUCH ou **FAROUCHE** n. m. (mot provenç.). Nom vulgaire du trèfle incarnat : *le farouch est un excellent fourrage vert.*

Farouch.

FAROUCHE adj. (lat. *ferox*). Sauvage. Qui n'est point apprivoisé : *les bêtes farouches. Par ext.* Misanthrope, peu sociable : *naturel farouche.* Cruel, barbare : *tyran farouche.* Qui exprime des sentiments cruels : *regard farouche.* ANT. **Apprivoisé, doux.**

FARRAGO (*far-ra-gho*) n. m. (mot lat.). Amas, mélange de différentes espèces de grains.

FASCE (*fa-se*) n. f. (du lat. *fascia*, bande). *Blas.* Pièce honorable constituée par une bande horizontale occupant le milieu de l'écu. (V. la planche BLASON.)

FASCÉ, E (*fa-sé*) adj. *Blas.* Divisé par des fasces en nombre égal aux interstices du champ.

FASCIA (*fas-si-a*) n. m. (mot lat. signif. *bande*). Terme employé pour désigner des formations aponévrotiques qui recouvrent des muscles ou des régions : *le fascia lata entoure les muscles de la cuisse.*

FASCIATION (*fas-si-a-si-on*) n. f. (de *fascia*). *Bot.* Phénomène tératologique dans lequel certains organes s'aplatissent ou sont pourvus d'un grand nombre d'appendices.

FASCICULE (*fas-si*) n. m. (lat. *fasciculus*). Quantité d'herbes qu'on peut mettre sous le bras. Livraison d'un ouvrage scientifique ou littéraire.

FASCICULÉ, E (*fas-si*) adj. Se dit des parties rassemblées naturellement en faisceau.

FASCIÉ, E (*fas-si-é*) adj. *Hist. nat.* Marqué de bandes ou bandelettes : *élytres fasciés.*

FASCINAGE (*fas-si*) n. m. Ouvrage fait avec des fascines. Action d'établir des fascines.

FASCINATEUR, TRICE (*fas-si*) adj. Qui fascine : *regard fascinateur.*

FASCINATION (*fas-si-na-si-on*) n. f. Action de fasciner.

FASCINE (*fas-si-ne*) n. f. (lat. *fascina*). Fagot. Assemblage de menus branchages pour combler les fossés d'une place, empêcher l'éboulement des terres, etc.

FASCINER (*fas-si-né*) v. a. (lat. *fascinare; de fascinum*, charme). Maîtriser, attirer à soi par le regard : *on attribue au serpent la faculté de fasciner sa proie.* Charmer, éblouir par quelque chose de séduisant : *il avait su fasciner tous les esprits.* Garnir de fascines.

FASÉOLE (*zé-o-le*) n. f. (lat. *faseolus*). Haricot. Féverole.

FANÉYER (*zé-i-é*), **FASIER** (*zi-é*) ou **FASILLER** (*zi, ll* mll., *é*) v. a. (*Faseyer* se conj. comme *grasseyer*, et *fasier* comme *prier.*) *Mar.* En parlant d'une voile, battre légèrement quand, pendant une manœuvre, elle ne reçoit plus bien le vent.

FASHION (*fa-zi-on*, ou, à l'anglaise, *fè-cheun'*) n. f. (m. angl.). Mode élégante. Société élégante : *la fashion parisienne.*

FASHIONABLE (*fa-zi*) n. m. et adj. Qui suit la mode élégante.

FASIN (*zin*) n. m. Mélange de cendre, de terre et de brindilles, dont on couvre le fourneau d'une forge.

FASTE (*fas-te*) n. m. (du lat. *fastus*, ostentation). Etalage de pompe, de magnificence : *les monarques persans étalaient un grand faste. Fig.* Ostentation dans certaines actions : *la charité s'accommode mal du faste.* ANT. **Pauvreté, simplicité, mesquinerie.**

FASTE (*fas-te*) adj. (du lat. *fas*, ce qui est permis). Se disait chez les anciens d'un jour où il était permis de vaquer aux affaires publiques.

FASTES (*fas-te*) n. m. pl. (lat. *fasti*). Tables chronologiques des anciens Romains : *les fastes consulaires.* Registres publics contenant le récit d'actions mémorables : *les fastes de l'Eglise.* Se dit en général pour Histoire : *les fastes de la monarchie.*

FASTIDIEUSEMENT (*fas-ti, ze-man*) adv. D'une manière fastidieuse.

FASTIDIEUX, EUSE (*fas-ti-di-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fastidiosus; de fastidium*, ennui). Fade. Qui cause de l'ennui, du dégoût : *lecture fastidieuse.* ANT. **Amusant, divertissant.**

FASTIGIÉ, E (*fas-ti*) adj. (du lat. *fastigium*, faîte). Se dit des arbres dont les rameaux s'élèvent vers le ciel, comme chez les cyprès.

FASTUEUSEMENT (*fas-tu-eu-ze-man*) adv. Avec faste : *les satrapes vivaient fastueusement.*

FASTUEUX, EUSE (*fas-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui étale un grand luxe : *équipage fastueux.*

FAT (*fat'*) n. et adj. m. (lat. *fatuus*). Sot qui affiche une haute opinion de lui-même. Plat personnage.

FATAL, E, ALS adj. (lat. *fatalis; de fatum*, destin). Fixé irrévocablement par le sort : *les décrets fatals du sort. Par ext.* Funeste, malheureux : *ambition fatale.* Qui achève, qui tue : *le coup fatal.*

Digitized by Google

FATALEMENT (*man*) adv. Par fatalité. Inévitablement : *ceci devait fatalement arriver.*

FATALISME (*lis-me*) n. m. (de *fatal*). Doctrine philosophique qui considère tous les événements comme irrévocablement fixés à l'avance par une cause unique et surnaturelle. — Le fatalisme est un des caractères de l'esprit musulman ; les musulmans se consolent des plus grands malheurs avec cette phrase sacramentelle : *C'était écrit ; volonté d'Allah.*

FATALISTE (*lis-te*) n. et adj. Partisan du fatalisme : *les musulmans sont fatalistes.*

FATALITÉ n. f. (de *fatal*). Destinée qui règle irrévocablement les événements : *la fatalité inexorable.* Concours de circonstances inévitables. Adversité inévitable : *beaucoup de gens se disent victimes de la fatalité, qui ne le sont que de leurs propres fautes.*

FATIDIQUE adj. (lat. *fatidicus ;* de *fatum*, destin). Qui dévoile ce que les destins ont ordonné : *les vers fatidiques de la Sibylle.*

FATIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les arrêts du destin.

FATIGANT (*ghan*), **E** adj. Qui fatigue le corps ou l'esprit : *travail fatigant ; discours fatigant.*

FATIGUE (*ti-ghe*) n. f. Sensation pénible causée par le travail, et, *par ext.*, tout travail pénible. ANT. **Repos, délassement.**

FATIGUER (*ghé*) v. a. (lat. *fatigare*). Causer de la fatigue, de la lassitude : *un train trop rapide fatigue rapidement le cheval.* Importuner : *fatiguer un ministre de sollicitations.* V. n. Se donner beaucoup de mal. Supporter un effort : *poutre qui fatigue.* **Se fatiguer** v. pr. Se lasser. ANT. **Délasser, reposer.**

FATRAS (*tra*) n. m. Amas confus de choses : *compilation qui n'est qu'un fatras.*

FATRASSIER (*tra-si-é*) n. m. Qui aime à faire du fatras. (Peu us.)

FATUITÉ n. f. (lat. *fatuitas*). Sotte suffisance.

FATUM (*tom'*) n. m. (m. lat. signif. *destin*). Fatalité : *le fatum des anciens.*

FAUBER (*fô-bèr*) ou **FAUBERT** (*fô-bèr*) n. m. (holl. *zwabber*). Balai fait de fil de caret, pour éponger le pont des navires.

FAUBOURG (*fô-bour*) n. m. (VX fr. *forsbourg ;* du bas lat. *foris*, hors de, et *burgum*, bourg). Partie d'une ville située hors de l'enceinte. Dans certaines villes, et notamment à Paris, nom que l'on conserve à d'anciens quartiers extérieurs : *le faubourg Saint-Antoine.*

FAUBOURIEN, ENNE (*fô-bou-ri-in, è-ne*) n. et adj. Qui habite les faubourgs, particulièrement un faubourg populaire. Qui se rapporte aux faubourgs : *accent faubourien.*

FAUCARD (*fô-kar*) n. m. Faux munie d'un long manche pour couper les herbes dans les rivières.

FAUCHAGE (*fô*) n. m. ou **FAUCHAISON** (*fô-chè-zon*) n. f. Action de faucher : *le fauchage des prairies doit avoir lieu au moment où les plantes sont en pleine floraison.* Temps où l'on fauche. (En ce sens, on dit seulement FAUCHAISON.)

FAUCHARD (*fô-char*) n. m. *Techn.* Serpe à deux tranchants pour couper les branches d'un arbre. *Archéol.* Arme d'hast à large fer, en forme de serpe : *le fauchard fut surtout en usage du* XIIIe *au* XVe *siècle.*

FAUCHE (*fô-che*) n. f. Le temps du fauchage, ou son produit.

FAUCHÉE (*fô-ché*) n. f. Ce qu'un faucheur peut couper de foin en un jour, ou sans affiler sa faux.

FAUCHER (*fô-ché*) v. a. Couper avec la faux : *faucher un pré. Fig.* Abattre, détruire : *les hommes fauchés par la mort.* V. n. *Manèg.* Se dit d'un cheval qui traîne en demi-cercle une des jambes de devant.

FAUCHET (*fô-chè*) n. m. Râteau à dents de bois, pour amasser l'herbe fauchée. Petite serpe en croissant, pour faire les fagots.

FAUCHETTE (*fô-chè-te*) n. f. Serpe utilisée pour couper les arbustes qui bordent les plates-bandes.

Faucheux.

FAUCHEUR (*fô*) n. m. Qui fauche, qui coupe les foins, les avoines. *Fig.* Qui détruit : *faucheur d'hommes. Faucheurs polonais,* v. *Part. hist.*

FAUCHEUSE (*fô-cheu-se*) n. f. Machine servant à faucher.

FAUCHEUX (*fô-cheû*) ou **FAUCHEUR** (*fô*) n. m. Araignée des champs, à pattes fort longues.

FAUCHON (*fô*) n. m. Sorte de faux munie d'un râteau au-dessus du fer, et destinée à faucher certaines céréales.

FAUCHURE (*fô*) n. f. Action de faucher. Produit du fauchage.

FAUCILLAGE (*fô-si, ll* mll.) n. m. Action de couper les céréales avec la faucille.

FAUCILLE (*fô-si, ll* mll.) n. f. (lat. *falcicula*). Instrument pour couper les blés, qui consiste en une lame d'acier courbée en demi-cercle.

Faucille.

FAUCILLON (*fô-si, ll* mll., *on*) n. m. Petite faucille.

FAUCON (*fô*) n. m. (lat. *falco*). Genre d'oiseaux rapaces, à bec court, crochu, qu'on dressait autrefois pour la chasse : *les faucons sont les plus rapides des oiseaux de proie.* Pièce d'artillerie en usage aux XVIe et XVIIe siècles.

FAUCONNEAU (*fô-ko-nô*) n. m. Jeune faucon. Ancienne petite pièce d'artillerie légère (XVIe-XVIIe s.). Ancien engin à soulever les fardeaux (XVIe-XVIIe s.).

FAUCONNERIE (*fô-ko-ne-ri*) n. f. Art de dresser les oiseaux de proie destinés à la chasse : *la fauconnerie fut très en honneur au moyen âge.* Chasser au faucon. Lieu où on élève les faucons.

Faucon.

FAUCONNIER (*fô-ko-ni-é*) n. m. Qui dresse les oiseaux de proie. *Grand fauconnier,* officier de la cour de France qui avait autorité sur toute la fauconnerie.

FAUCONNIÈRE (*fô-ko-ni*) n. f. Gibecière, sac de fauconnier.

FAUCRE (*fô-kre*) n. m. Support à charnière ou arrêt ferme vissé sur le côté droit de la cuirasse des anciennes armures et qui servait à soutenir la lance couchée en arrêt. (V. la planche ARMURES.)

FAUFIL (*fô*) n. m. Fil qu'on emploie pour faufiler. (On écrit aussi FAUFILE.)

FAUFILAGE (*fô*) n. m. Assemblage des parties d'un navire en construction.

FAUFILER (*fô-fi-lé*) v. a. (pour *forfiler ;* de *fors*, et *fil*). Coudre provisoirement à longs points. (On dit aussi BAGUER, BÂTIR.) *Fig.* Introduire adroitement. V. n. *Fig.* et *fam.* Faire société avec. **Se faufiler** v. pr. Se glisser adroitement, surtout au fig. : *se faufiler auprès des grands.*

FAUFILURE (*fô*) n. f. Couture provisoire, à points espacés.

FAUNE (*fô-ne*) n. m. (lat. *faunus*). Divinité champêtre, chez les anciens Romains : *les faunes étaient figurés velus, cornus, avec des pieds de chèvre.* (Le fém. est FAUNE ou FAUNESSE.) N. f. Ensemble des animaux que produit une région déterminée : *la faune australienne est caractérisée par les marsupiaux.* Ouvrage sur les animaux d'un pays.

FAUNIQUE (*fô*) adj. Qui a rapport à la faune : *les grandes régions fauniques du globe.*

FAUSSAIRE (*fô-sè-re*) n. (rad. *fausser*). Celui, celle qui commet un faux : *Mac-Pherson fut un habile faussaire littéraire.* Celui qui déguise la vérité.

FAUSSEMENT (*fô-se-man*) adv. Contre la vérité : *être faussement accusé de vol.*

FAUSSER (*fô-sé*) v. a. (lat. *falsare ;* de *falsus*, faux). Faire tellement plier un corps solide, qu'il ne puisse se redresser et revenir à son premier état, ou jouer son rôle dans une machine : *fausser un rouage.* Enfreindre, violer : *fausser sa parole.* Donner une fausse interprétation : *fausser le sens de la loi.* Rendre faux : *fausser la voix,* et, au fig., *fausser le jugement.* V. n. Chanter, jouer faux.

FAUSSET (*fô-sé*) n. m. Voix aiguë, qu'on nomme aussi *voix de tête* et qui imite la voix de femme, d'enfant. Chanteur qui a une voix de ce genre.

FAUSSET (*fô-sé*) ou **FOSSET** (*fo-sè*) n. m. Petite cheville de bois pour boucher le trou fait à un tonneau avec un foret, en vue de goûter le vin : *mettre un fausset ; tirer au fausset.*

FAUSSETÉ (*fô-se*) n. f. Caractère de ce qui est faux : *démontrer la fausseté d'un acte.* Caractère de celui qui est faux, hypocrite. Chose fausse. ANT. **Vérité, exactitude, justesse, réalité.**

FAUTE (*fô-te*) n. f. (bas lat. *fallita ;* de *fallere*,

Digitized by Google

faillir). Manque : *avoir faute de tout*. Manquement contre les règles d'un art : *faute de dessin, de proportion*. Imperfection dans un travail : *il y a bien des fautes dans cette dictée*. Maladresse : *faire une faute au jeu*. Manquement à une loi morale : *faute grave ; faute vénielle. Faire faute*, manquer. *Ne pas se faire faute de*, ne pas manquer de. **Faute de** loc. prép. A défaut de. **Sans faute** loc. adv. A coup sûr.

FAUTER (*fô-té*) v. n. *Pop.* Commettre une faute.

FAUTEUIL (*fô-teu, l* mll.) n. m. (anc. haut allem. *faldan*, plier, et *stuol*, siège). Grande chaise à bras et à dossier. *Fig. Fauteuil académique*, place parmi les membres de l'Académie française. *Occuper le fauteuil*, présider une assemblée.

Fauteuils.

FAUTEUR, TRICE (*fô*) n. (lat. *fautor;* de *favere*, favoriser). Qui favorise, qui excite (ne se dit guère qu'en mauv. part) : *fauteur de désordres, de troubles*.

FAUTIF, IVE (*fô*) adj. Sujet à faillir : *mémoire fautive*. Plein de fautes : *liste fautive*. ANT. **Correct, exact, sincère, vrai.**

FAUTIVEMENT (*fô, man*) adv. (de *fautif*). Par erreur, par faute.

FAUVE (*fô-ve*) adj. (orig. germ.). Couleur qui tire sur le roux : *le pelage du lion est fauve. Bêtes fauves*, quadrupèdes qui vivent à l'état sauvage dans les bois. N.m. Couleur fauve. Bête fauve, comme lion, tigre, etc.

FAUVETTE (*fô-vé-te*) n. f. (de *fauve*). Petit passereau chanteur, de plumage fauve, de la famille des sylviidés : *la fauvette chante agréablement*.

Fauvette.

FAUX (*fô*) n. f. (lat. *falx*. — — On écrivait autref. FAULX.) Lame d'acier légèrement recourbée, fixée à un long manche, dont on se sert pour faucher : *la faux est l'attribut de la Mort*. (Voir la planche AGRICULTURE.) *Anat.* Nom donné à divers replis membraneux en forme de faux. *Art milit.* Arme d'hast en usage au moyen âge et dont la lame était dans le prolongement de la hampe.

FAUX, FAUSSE (*fô, fô-se*) adj. (lat. *falsus*). Contraire à la vérité : *démentir un faux bruit*. Contraire à la réalité : *fausse théorie*. Dépourvu de rectitude : *esprit faux*. Sans justesse, sans accord : *voix fausse*. De mesure inexacte : *poids, vers faux*. Imité, postiche : *fausses dents*. Hypocrite, dissimulé : *Louis XI avait le caractère faux*. Équivoque : *se tirer à son honneur d'une fausse situation*. **Faux bond,** V. BOND. **Faux filet,** V. FILET. **Faux monnayeur,** V. MONNAYEUR. **Faux saunage,** V. SAUNAGE. **Faux saunier,** V. SAUNIER. Adv. D'une manière fausse : *chanter faux*. N. m. Ce qui est contraire à la vérité : *distinguer le vrai du faux*. Imitation en matière commune de matières précieuses. Imitation, altération d'un acte, d'une signature : *le faux en matière civile et commerciale est un crime. S'inscrire en faux*, dénoncer comme faux, nier : *s'inscrire en faux contre un procès-verbal*. **A faux** loc. adv. A tort. ANT. **Exact, vrai, authentique.**

FAUX-BOURDON (*fô*) n. m. Chant d'église à plusieurs parties, qui s'exécute note contre note. Pl. des *faux-bourdons*.

FAUX-FUYANT (*fô-fu-ian*) n. m. Endroit détourné pour s'en aller sans être vu. *Fig.* Défaite, échappatoire : *user de faux-fuyants*.

FAVEROLE n. f. V. FÉVEROLE.

FAVEUR n. f. (lat. *favor;* de *favere*, être propice). Bienveillance, protection : *rechercher la faveur des grands*. Marque exceptionnelle de bienveillance ; privilège : *solliciter une faveur*. Ruban de soie très étroit. Loc. prép. : **En faveur de,** en considération de, au profit de. **A la faveur de,** au moyen de : *à la faveur de la nuit*. Pl. Marques d'amour qu'une femme donne à un homme. ANT. **Défaveur, disgrâce.**

FAVEUX, EUSE (*veû, eu-ze*) adj. (du lat. *favus*, rayon de miel). *Méd.* Se dit de la teigne lorsqu'elle se recouvre de croûtes jaunâtres.

FAVORABLE (de *faveur*) adj. Propice : *vent favorable*. Indulgent, bienveillant : *regard favorable*. ANT. **Défavorable.**

FAVORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière favorable : *accueillir favorablement une requête*.

FAVORI, ITE adj. (ital. *favorito*). Qui plaît le plus : *auteur, livre favori*. N. m. Qui tient le premier rang dans les bonnes grâces de quelqu'un de puissant : *Olivier Le Dain et Tristan l'Hermite étaient les favoris de Louis XI*. Cheval que l'on croit généralement devoir gagner la course. Touffe de barbe qui croît de chaque côté du visage. N. f. Maîtresse d'un roi : *Mme de Pompadour fut la favorite de Louis XV*.

FAVORISER (*zé*) v. a. (de *favori*). Traiter favorablement. Accorder une préférence. Seconder les desseins, les désirs : *l'obscurité a favorisé sa fuite*.

FAVORITISME (*tis-me*) n. m. Abus du régime des favoris, des faveurs.

FAVUS (*vuss*) n. m. (mot lat. signif. *rayon de miel*). *Path.* Croûte de la teigne faveuse.

FAYARD (*fa-iar*) ou **FOYARD** (*foi-iar*) n. m. Autres noms du hêtre.

FAYENCE (*fa-ian-se*), **FAYENCERIE** (*fa-ian-se-ri*), **FAYENCIER** (*fa-ian-si-é*). V. FAÏENCE, etc.

FAYOT (*fa-io*) ou **FAYOL** (*fa-iol*) n. m. (lat. *phaseolus*). *Fam.* Haricot sec.

FÉAGE n. m. (de *fief*). *Féod.* Contrat d'inféodation.

FÉAL, E, AUX adj. (de *foi*). Fidèle. (Vx.)

FÉBRICITANT (*tan*), **E** n. et adj. (du lat. *febricitare*, avoir la fièvre). Qui a la fièvre. (Vx.)

FÉBRIFUGE adj. (lat. *febris*, fièvre, et *fugare*, mettre en fuite). Qui guérit la fièvre. N. m. : *la quinine est un excellent fébrifuge*.

FÉBRILE adj. (lat. *febrilis ;* de *febris*, fièvre). Qui tient de la fièvre : *mouvements fébriles. Fig.* Qui produit ou trahit une vive excitation : *impatience fébrile*.

FÉBRILEMENT (*man*) adv. D'une manière fébrile.

FÉCAL, E adj. Qui a rapport aux fèces. *Matière fécale*, excréments de l'homme.

FÉCALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (de *fécal*, et du gr. *eidos*, apparence). Se dit des vomissements qui surviennent dans l'obstruction intestinale.

FÉCER (*sé*) v. n, (de *fèces*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il féça, nous féçons*.) Former de la lie.

FÈCES (*fè-se*) n. f. pl. (du lat. *fæx, fæcis*, excrément). Lie. Matières fécales.

FÉCIAL n. m. (lat. *fecialis*). Prêtre qui, chez les Romains, intervenait dans les déclarations de guerre et les traités de paix et les consacrait par des cérémonies religieuses : *le collège des féciaux*. Adjectiv. : *le droit fécial*.

FÉCOND (*kon*), **E** adj. (lat. *fecundus*). Propre à la reproduction. Fertile, productif : *la féconde Limagne. Fig.* Abondant : *orateur fécond*. ANT. **Infécond, stérile, aride.**

FÉCONDANT (*dan*), **E** adj. Qui féconde.

FÉCONDATEUR, TRICE adj. Qui a la puissance de féconder.

FÉCONDATION (*si-on*) n. f. Action de féconder. Son résultat.

FÉCONDER (*dé*) v. a. Rendre fécond : *les pluies et la chaleur fécondent la terre*.

FÉCONDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fécond. ANT. **Infécondité, infertilité, stérilité.**

FÉCULE n. f. (lat. *fæcula*). Partie pulvérulente farineuse des graines et de certaines racines : *la pomme de terre contient une forte proportion de fécule. Fécule amylacée*, l'amidon.

FÉCULENCE (*lan-se*) n. f. Etat d'une substance féculente. Etat d'un liquide qui dépose des sédiments.

FÉCULENT (*lan*), **E** adj. Qui contient de la fécule. Epais, qui dépose un sédiment : *liquide féculent*. N. m. Légume qui contient de la fécule : *la pomme de terre est un féculent*.

FÉCULER (*lé*) v. a. Réduire en fécule.

FÉCULERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on fabrique la fécule.

FÉCULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui contient de la fécule.

Digitized by Google

FÉCULIER (*li-é*) n. et adj. Se dit de celui qui fabrique de la fécule.

FÉCULOÏDE (*lo-i-de*) adj. Qui ressemble à la fécule.

FÉDÉRAL, E, AUX adj. (du lat. *fœdus, eris,* alliance). Qui a rapport à une fédération : *le conseil des amphictyons était l'assemblée fédérale de la Grèce.* N. m. pl. Nom donné aux Etats, aux soldats du Nord, pendant la guerre de Sécession.

FÉDÉRALISER (*zé*) v. a. Constituer un pays à l'état de fédération.

FÉDÉRALISME (*lis-me*) n. m. Système politique dans lequel plusieurs petits Etats se réunissent en confédération, tout en conservant chacun une autonomie relative : *le fédéralisme helvétique.*

FÉDÉRALISTE (*lis-te*) adj. Qui a rapport au fédéralisme. N. Partisan du gouvernement fédératif.

FÉDÉRATIF, IVE adj. Qui appartient au fédéralisme : *gouvernement fédératif des Etats-Unis.*

FÉDÉRATION (*si-on*) n. f. (de *fédéral*). Association de plusieurs Etats particuliers en un seul Etat collectif. Réunion de citoyens armés. V. *Part. hist.*

FÉDÉRÉ, E adj. Qui fait partie d'une fédération. N. m. Député à la fête de la Fédération en 1790. Garde national fédéré : *les fédérés de 1815.* Soldat de la Commune en 1871.

FÉDÉRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Former en fédération.

FÉE (*fé*) n. f. (lat. *fata*). Etre fantastique, du sexe féminin, doué d'un pouvoir surnaturel : *il y avait de bonnes et de mauvaises fées.* (V. *Part. hist.*) *Conte de fées,* conte dans lequel les fées interviennent. *Fig.* Femme remarquable par sa grâce, son esprit, sa bonté. *Vieille fée,* femme désagréable, revêche. *Travail, ouvrage de fée,* travail d'une perfection extrême. *Travailler comme une fée,* travailler avec une adresse admirable.

FÉERIE (*fé-ri*) n. f. Art des fées. Monde fantastique des fées. Pièce de théâtre à grand spectacle, où figurent les fées, les génies, etc. *Fig.* Spectacle splendide.

FÉERIQUE (*fé-ri-ke*) adj. Qui appartient au monde des fées : *palais féerique.* Qui tient de la féerie : *pièce féerique. Fig.* Merveilleux : *paysage féerique.*

FÉINDRE (*fin-dre*) v. a. (Se conj. comme *craindre.*) Simuler pour tromper : *Horace feignit de s'enfuir, pour séparer les trois Curiaces blessés. Feindre de,* faire semblant de. *Feindre que,* supposer que. V. n. Boiter légèrement en parlant d'un cheval.

FEINTE (*fin-te*) n. f. Déguisement, artifice : *parler sans feinte.* Fiction de poète. (Vx.) *Escr.* Coup simulé qui détermine l'adversaire à parer d'un côté, tandis qu'on va frapper d'un autre.

FEINTISE (*fin-ti-ze*) n. f. Feinte, déguisement. (Vx.)

FELD-MARÉCHAL (*féld*) n. m. (allem. *feldmarschall*). Titre d'un grade militaire en Allemagne, en Russie et en Angleterre, équivalant à celui de maréchal de France. Pl. des *feld-maréchaux.*

FELDSPATH (*féld-spat*) n. m. (allem. *feld,* champ, et *spath*). Silicate double d'alumine et d'un alcali, qui entre dans la constitution d'un grand nombre de roches primitives, notamment du granit.

FELDSPATHIQUE (*féld-spa*) adj. De feldspath.

FÊLE ou **FELLE** (*fé-le*) n. f. (lat. *fistula*). Barre de fer creuse pour souffler le verre.

FÊLER (*lé*) v. a. Fendre un verre, un vase de terre ou de porcelaine, sans que les parties se séparent par le choc. *Fig. Tête fêlée,* un peu folle.

FÉLIBRE n. m. Poète ou prosateur en langue d'oc, membre du félibrige.

FÉLIBRIGE n. m. Ecole littéraire, constituée en Provence pour le maintien du provençal et des différents dialectes de la langue d'oc : *Roumanille et Mistral sont les principaux écrivains du félibrige.*

FÉLICITATION (*si-on*) n. f. Action de féliciter : *recevoir une lettre de félicitations.* ANT. **Blâme.**

FÉLICITÉ n. f. (lat. *felicitas*). Bonheur suprême. Béatitude. ANT. **Calamité, infortune, malheur.**

FÉLICITER (*té*) v. a. (lat. *felicitare,* rendre heureux). Complimenter quelqu'un sur un succès, sur un événement heureux. ANT. **Blâmer, critiquer.**

FÉLIDÉS n. m. pl. Famille d'animaux réunissant tous les carnassiers du genre chat (*felis*). S. un *félidé.*

FÉLIN, E adj. (lat. *felinus;* de *felis,* chat). Qui tient du chat. *Fig.* Souple, gracieux, non sans quelque hypocrisie : *grâce féline.* N. m. Tout animal carnassier, appartenant à la famille des *félidés.*

FÉLINITÉ n. f. Caractère félin, qui a la souplesse et la ruse du chat.

FELLAH (*fèl-la*) n. m. (de l'ar. *felach,* laboureur). Paysan ou laboureur égyptien : *les fellahs ont conservé le type physique des anciens Egyptiens.*

FÉLON, ONNE (*o-ne*) adj. Déloyal, traître à son seigneur : *vassal félon.* N. m. : *un vil félon.* ANT. **Fidèle, loyal.**

FÉLONIE (*ni*) n. f. (de *félon*). Trahison. ANT. **Fidélité.**

FELOUQUE n. f. (esp. *faluca*). Petit bâtiment étroit et long, à voiles et à rames.

FÊLURE n. f. Fente d'une chose fêlée. *Fig.* Folie légère, intermittente : *avoir une fêlure.*

FEMELLE (*mè-le*) n. f. Animal du sexe féminin : *la biche est la femelle du cerf. Techn.* Partie qui en reçoit une autre. Adjectiv. Qui est du sexe féminin : *hérisson femelle. Fleurs femelles,* fleurs sans étamines, et dont le pistil devient fruit. ANT. **Mâle.**

FÉMININ, E adj. (lat. *femininus;* de *femina,* femme). Qui appartient aux femmes : *grâce féminine.* Qui tient de la femme : *voix féminine. Rime féminine,* que termine une syllabe muette, comme **chimère,** et **éphémère.** N. m. *Gram.* Le genre féminin. ANT. **Masculin.**

FÉMINISER (*zé*) v. a. Donner le caractère de la femme. Efféminer. Mettre un mot au genre féminin.

FÉMINISME (*nis-me*) n. m. Tendance à améliorer la situation de la femme dans la société, à étendre ses droits, etc.

FÉMINISTE (*nis-te*) n. et adj. Partisan du féminisme.

FEMME (*fa-me*) n. f. (lat. *femina*). Compagne de l'homme; épouse. Celle qui est ou a été mariée. *Femme de chambre,* femme attachée au service intérieur d'une personne de son sexe. *Femme de charge,* celle qui a soin du linge, de l'argenterie, etc., d'une maison. *Femme de ménage,* femme chargée du soin d'un ménage dans une famille, en dehors de laquelle elle vit.

FEMMELETTE (*fa-me-lè-te*) n. f. Femme faible, délicate, futile. *Fig.* Homme faible, sans énergie.

FÉMORAL, E, AUX adj. Qui a rapport au fémur : *artère fémorale.*

FÉMUR n. m. (du lat. *femur,* cuisse). Os de la cuisse, le plus fort de tous les os du corps. [Les parties du fémur sont : la *tête* (A), le *col* (B), le *grand trochanter* (C), la *diaphyse* (D), les *condyles* (E).]

Fémur.

FENAGE n. m. (du lat. *fenum,* foin). Redevance féodale sur les foins.

FENAISON (*né-zon*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Action de couper les foins. Le temps où on les coupe. (On dit aussi FANAISON.)

FENDAGE (*fan*) n. m. Action de fendre.

FENDANT (*fan-dan*) n. m. Coup donné du tranchant de l'épée.

FENDANT (*fan-dan*) n. m. et adj. Fanfaron : *un air fendant.*

FENDERIE (*fan-de-ri*) n. f. Action de fendre le fer. Machine pour le fendre. Lieu où on le fend.

FENDEUR (*fan*) n. m. Ouvrier qui travaille à fendre le bois, l'ardoise, etc.

FENDILLÉ, E (*fan-di, ll* mll., *é*) adj. Où l'on remarque beaucoup de petites fentes, de gerçures : *émail fendillé.*

FENDILLEMENT (*fan-di, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fendiller ou de se fendiller.

FENDILLER (*fan-di, ll* mll., *é*) v. a. Produire de petites fentes : *le froid fendille les pierres gélives.* **Se fendiller,** se couvrir de petites fentes.

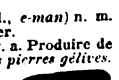
Fendoir.

FENDOIR (*fan*) n. m. Outil qui sert à fendre.

FENDRE (*fan-dre*) v. a. (lat. *findere*). Séparer dans le sens de la longueur : *fendre du bois.* Faire des ouvertures,

Digitized by Google

des crevasses : *la sécheresse fend la terre. Fig. Fendre le cœur*, causer une vive affliction. *Fendre la tête*, incommoder par un grand bruit. *Geler à pierre fendre*, geler très fort. *Fendre l'air*, le traverser rapidement. *Fendre l'onde*, naviguer. *Fendre la foule*, y pénétrer de force. **Se fendre** v. pr. S'entr'ouvrir. *Escr.* Porter vivement la jambe droite en avant, en laissant le pied gauche en place.

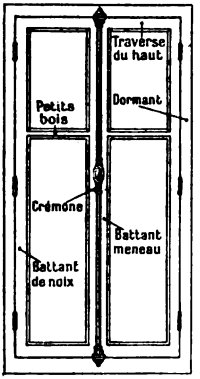

Fenêtre.

FENESTRATION (*nès-tra-si-on*) n. f. *Arch.* Jour, ouverture réelle ou simulée dans un plein.

FENESTRÉ, E (*nèstré*) adj. Percé, parsemé de crevasses, de petits trous.

FENÊTRAGE ou **FENESTRAGE** (*nès-traje*) n. m. L'ensemble des fenêtres d'une maison.

FENÊTRE n. f. (lat. *fenestra*). Ouverture ménagée dans un mur pour donner du jour et de l'air : *fenêtre romane, ogivale*. Boiserie et cadre vitré qui garnissent cette ouverture. *Fausse fenêtre*, fenêtre qui ne possède que les tableaux, mais dont l'ébrasement est bouché. *Anat. Fenêtre ronde, fenêtre ovale*, deux ouvertures placées à la paroi interne de la cavité du tympan. *Fig. Jeter par les fenêtres*, dissiper follement : *jeter son argent par les fenêtres*.

FENÊTRER (*tré*) v. a. Ménager des fenêtres dans. Pratiquer des trous dans une compresse, un emplâtre.

FÉNIANISME (*nis-me*) n. m. Association, doctrine des fénians. V. *Part. hist.*

FENIL (*nil'* ou *ni*) n. m. Lieu pour serrer les foins.

FENNEC (*fèn'-nèk*) n. m. Petit renard des régions sahariennes.

FENOUIL (*nou, l* mll.) n. m. (lat. *feniculum*). Ombellifère vivace, aromatique, des pays tempérés : *la racine de fenouil est diurétique*.

FENOUILLET (*nou, ll* mll., *è*) n. m. ou **FENOUILLETTE** (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Pomme grise, petite, qui a le goût du fenouil.

FENOUILLETTE (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Eau-de-vie distillée avec de la graine de fenouil.

FENTE (*fan-te*) n. f. (de *fendre*). Petite ouverture en long : *regarder par une fente de la porte. Escr.* Action de se fendre. (V. la planche ESCRIME.)

FENTON (*fan*) ou **FANTON** n. m. (de *fente*). Fer aplati en verge carrée, servant à relier ensemble certaines parties de maçonnerie, à faire des clefs, etc. Morceau de bois taillé en cheville.

FENUGREC (*grèk*) n. m. (du lat. *fenugræcum*, foin grec). Légumineuse papilionacée, à odeur forte et assez agréable.

FÉODAL, E, AUX adj. (bas lat. *feodalis*). Qui concerne les fiefs, la féodalité : *le régime féodal est fondé sur un contrat entre vassaux et suzerains*.

FÉODALEMENT (*man*) adv. En vertu du droit féodal.

FÉODALITÉ n. f. (rad. *féodal*). V. *Part. hist.*

FER (*fèr*) n. m. (lat. *ferrum*). Métal d'un gris bleuâtre servant à une foule d'usages dans l'industrie. *Fer aigre*, fer très cassant à froid. *Fer doux*, celui qui se travaille aisément à froid. *Fer battu*, fer travaillé au marteau ou embouti à la presse. Pointe en fer d'une pique, d'une lance, etc. Epée, fleuret : *croiser le fer. Poét.* Arme meurtrière : *un fer homicide*. Demi-cercle dont on garnit la corne des pieds des chevaux. *Tomber les quatre fers en l'air*, se dit d'un cheval qui tombe sur le dos et, *par ext.*, d'une personne qui tombe à la renverse. Se dit de plusieurs instruments et outils de fer : *fer à friser, à repasser*, etc. *Petit fer*, instrument dont se servent les relieurs pour faire les empreintes. *De fer*, solide, robuste, inébranlable : *santé, volonté, discipline de fer. Age de fer*, époque mythologique, où les hommes devinrent méchants et malheureux. *Age du fer*, époque historique où l'on commença à se servir d'instruments de fer. Pl. Chaînes, menottes : *avoir les fers aux pieds. Jeter dans les fers*, mettre en prison. *Fig.* Captivité, esclavage : *gémir dans les fers*. — Le fer est un métal blanc, grenu, devenant fibreux par le forgeage, de densité 7, 8 et qui fond à 1.500°. Très ductile, très malléable, mais en même temps très résistant, il est le métal usuel par excellence, connu des hommes depuis la plus haute antiquité. Il se trouve dans la nature à l'état d'oxydes (aimant, fer oligiste, hématite rouge), de carbonates (sidérose, etc.) ou de sulfures ; les gisements sont surtout exploités en Angleterre, aux Etats-Unis, en France et en Allemagne. Les minerais sont d'abord fondus dans les hauts fourneaux (v. ce mot), et la fonte ainsi obtenue, débarrassée de son excès de carbone par le *puddlage*, se transforme en fer. A son tour, le fer proprement dit, par addition d'une minime quantité de carbone, fournit l'acier. Les usages du fer, sous ses trois formes, sont infiniment nombreux. Il sert surtout à la construction des machines, de toutes les pièces de résistance en général, des rails de chemin de fer, des armes, etc. Il tend de plus en plus à remplacer la pierre dans la construction des ponts, des édifices, etc. Il est très sujet à s'oxyder, en se recouvrant d'une couche de *rouille* ; mais on évite ce défaut en recouvrant d'une couche isolante de peinture ou d'un corps gras quelconque les surfaces exposées à l'air humide.

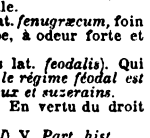

Fers : 1. A cheval ; 2. A repasser ; 3. A tuyauter.

FÉRA n. f. Genre de poissons de l'Europe centrale, voisins des saumons et très estimés.

FER-BLANC (*fèr-blan*) n. m. Tôle mince, recouverte d'une couche d'étain. Pl. des *fers-blancs*.

FERBLANTERIE (*fèr, rî*) n. f. Métier, commerce, boutique de ferblantier.

FERBLANTIER (*fèr-blan-ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique, vend toutes sortes d'objets en fer-blanc.

FÉRIABLE adj. Qu'on doit fêter, chômer. (Vx.)

FÉRIAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la férie.

FÉRIE (*rî*) n. f. (du lat. *feria*, jour de fête). Jour pendant lequel la religion prescrivait la cessation de travail, chez les Romains. Terme dont se sert l'Eglise pour désigner les différents jours de la semaine, du lundi, 2e férie, au vendredi, 6e férie.

FÉRIÉ, E adj. de *férie*). Se dit d'un jour de repos considéré comme une fête religieuse ou civile : *toute échéance tombant un jour férié est reportée au lendemain*. — Les jours fériés ou fêtes légales, en France, sont : les dimanches, le 1er janvier, Pâques et le lundi de Pâques, l'Ascension, la Pentecôte et le lundi de la Pentecôte, le 14 juillet (fête nationale), l'Assomption, la Toussaint et la Noël. Ces jours-là, les administrations de l'Etat et les tribunaux sont fermés.

FERIR v. a. (lat. *ferire*). Frapper. (Vx mot qui ne sert plus que dans cette phrase : *sans coup férir*, sans en venir aux mains, et au part. pass. *féru, e.*)

FERLAGE (*fèr*) n. m. Action de ferler.

FERLER (*fèr-lé*) v. a. (angl. *to furl*). Ployer entièrement une voile et l'attacher tout le long de la vergue.

FERMAGE (*fèr*) n. m. Loyer d'une ferme : *payer son fermage*.

FERMAIL (*fèr-ma, l* mll.) n. m. Agrafe, boucle, crochet : *des fermaux en argent*.

FERMANT (*fèr-man*), **E** adj. Qui se ferme : *meuble fermant*. Loc. adv. : **A portes fermantes,** quand on ferme les portes d'une place de guerre. **A jour fermant,** quand le jour finit.

FERME (*fèr-me*) adj. (lat. *firmus*). Solide : *terrain ferme*. Stable, fixe : *être ferme sur ses jambes*. Compact, résistant : *chair ferme. Fig.* Assuré, qui ne tremble pas : *parler d'un ton ferme*. Constant, inébranlable : *ferme dans ses résolutions*. Se dit des opérations de bourse qui ont un caractère définitif : *marché ferme. Terre ferme*, continent. Adv. Avec assurance : *parler, tenir ferme*. Interj. Courage : *ferme, mes amis!* ANT. **Mou, chancelant, vacillant, faible, défaillant.**

FERME (*fèr-me*) n. f. (de *fermer*). Contrat par lequel un propriétaire abandonne à quelqu'un, moyennant une rente ou un loyer, la jouissance d'un bien rural : *prendre une propriété à ferme*. Domaine rural

Digitized by Google

affermé par son propriétaire à celui qui doit le cultiver. Perception de divers impôts, affermée jadis à des compagnies ou à des individus : *la ferme du sel.* **Ferme-modèle** ou **ferme-école**, exploitation agricole dans laquelle on forme de jeunes agriculteurs à la pratique raisonnée de leur art.

FERME (*fèr-me*) n. f. (de *fermer*). *Archit.* Assemblage de pièces placées de distance en distance et

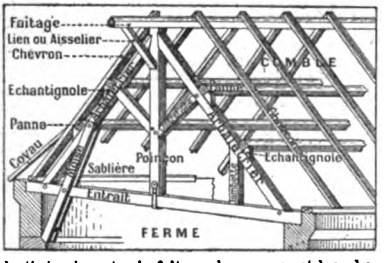

destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. Décor de théâtre monté sur châssis qui s'élève des dessous.

FERMEMENT (*fèr-me-man*) adv. Avec force et fermeté : *croire, s'appuyer fermement.*

FERMENT (*fèr-man*) n. m. (lat. *fermentum*; de *fervere*, être chaud). Agent organique ou inorganique, qui détermine la fermentation d'une substance : *on distingue les ferments figurés et les ferments solubles. Fig.* Ce qui fait naître ou entretient sourdement les haines : *ferment de discorde.*

FERMENTABLE (*fèr-man*) adj. Qui peut fermenter : *pulpe fermentable.*

FERMENTATIF, IVE (*fèr-man*) adj. Qui produit la fermentation.

FERMENTATION (*fèr-man-ta-si-on*) n. f. Transformation que subissent un grand nombre de substances organiques, lorsqu'elles sont placées dans des conditions déterminées et mises en présence d'un agent spécifique, et qui se traduit par une oxygénation, une hydratation, etc. : *la fermentation des liquides sucrés donne de l'alcool. Fig.* Agitation des esprits.

FERMENTER (*fèr-man-té*) v. n. Etre en fermentation : *le moût de raisin fermente dans la cuve. Fig.* S'agiter : *les esprits fermentent.* V. a. Mettre en fermentation. (Vx.)

FERMENTESCIBILITÉ (*fèr-man-tès-si*) n. f. Qualité de ce qui est fermentescible.

FERMENTESCIBLE (*fèr-man-tès-si-ble*) adj. Sujet à entrer en fermentation.

FERMER (*fèr-mé*) v. a. (lat. *firmare*, rendre fixe). Boucher une ouverture : *fermer un robinet.* Enclore : *fermer un jardin.* Empêcher l'accès : *fermer un port.* Arrêter, clore : *fermer une discussion.* Cicatriser : *fermer une plaie. Fermer la marche*, marcher le dernier. *Fermer boutique*, cesser son commerce. *Fermer sa porte*, ne pas recevoir. *Fig.* Empêcher l'accès, le développement. *Fermer les yeux*, s'endormir, mourir. V. n. Etre fermé : *cette porte ferme mal.* ANT. **Ouvrir.**

FERMETÉ (*fèr*) n. f. (lat. *firmitas*). Etat de ce qui est ferme, solide. Constance, courage, force morale : *fermeté de caractère.* ANT. **Mollesse, faiblesse, défaillance.**

FERMETTE (*fèr-mè-te*) n. f. Ferme de faux comble ou de lucarne. Ferme qui soutient un barrage mobile sur un cours d'eau.

FERMETURE (*fèr*) n. f. Ce qui sert à fermer : *une fermeture solide.* Action, moment de fermer. ANT. **Ouverture.**

FERMIER (*fèr-mi-é*), **ÈRE** n. Qui tient à ferme une propriété agricole, une exploitaion. *Fermier général*, financier qui, sous l'ancienne monarchie, prenait à ferme le traitement de l'impôt : *le chimiste Lavoisier fut fermier général.*

FERMOIR (*fèr*) n. m. Agrafe de métal qui tient fermé un livre, un porte-monnaie, etc. *Menuis.* Ciseau qui sert à ébaucher le travail.

FÉROCE adj. (lat. *ferox*; de *fera*, bête sauvage). Sauvage et sanguinaire : *le tigre est féroce.* Cruel : *homme féroce.* Qui annonce la cruauté : *regards féroces.* ANT. **Apprivoisé, doux.**

FÉROCEMENT (*man*) adv. D'une manière féroce.

FÉROCITÉ n. f. Naturel féroce. Action féroce. Barbarie, cruauté, inhumanité. ANT. **Douceur, bonté.**

FÉRONIE (*ni*) n. f. Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées.

FERRADE (*fè-ra-de*) n. f. Action de marquer les bœufs avec un fer rouge. Fête pastorale célébrée à cette occasion en Provence, et surtout à Arles.

FERRAGE (*fè-ra-je*) n. m. Action de garnir un objet avec du fer, de ferrer les pieds d'un cheval, d'un bœuf, etc.

FERRAILLE (*fè-ra, ll* mll.) n. f. Débris de fer.

FERRAILLER (*fè-ra, ll* mll., *é*) v. n. Entrechoquer maladroitement des lames de sabres ou d'épées. Se battre au sabre ou à l'épée. *Escr.* Faire mal de l'escrime. *Fig.* et *fam.* Disputer fortement.

FERRAILLEUR (*fè-ra, ll* mll., *eur*) n. m. Marchand de ferraille. Escrimeur novice. Duelliste de profession. *Fig.* Personne qui aime à disputer.

FERRANDINE (*fè-ran*) n. f. (de *Ferrand*, n. pr.). Tissu de soie tramé laine, en usage aux XVIIe et XVIIIe siècles.

FERRANT (*fè-ran*) adj. *Maréchal ferrant*, qui ferre les chevaux. Pl. des *maréchaux ferrants.*

FERRATE (*fè-ra-te*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide ferrique.

FERRÉ, E (*fè-ré*) adj. Garni de fer : *bâton ferré. Chemin ferré*, chemin empierré. *Voie ferrée*, chemin de fer. *Eau ferrée*, où l'on a mis des substances ferrugineuses, pour la rendre fortifiante. *Fig.* et *fam. Etre ferré sur une matière*, la connaître à fond. (On dit aussi FERRÉ À GLACE.)

FERREMENT (*fè-re-man*) n. m. Action de river les fers des forçats. (Vx.) Objet ou garniture en fer : *les ferrements d'un coffre.*

FERRER (*fè-ré*) v. a. Garnir de fer. Clouer des fers aux pieds d'un cheval. *Ferrer à glace*, avec des fers cramponnés, qui ne glissent pas sur la glace. *Ferrer les lacets*, en garnir les bords de fer ou de cuivre. ANT. **Déferrer.**

FERRET (*fè-rè*) n. m. Petit bout, en métal, d'une aiguillette, d'un lacet. *Min.* Noyau dur dans les pierres. *Ferret d'Espagne*, hématite rouge.

FERRETIER (*fè-re-ti-é*) n. m. Marteau pour forger les fers des chevaux. (On dit aussi FERRATIER.)

FERREUR (*fè-reur*) n. et adj. m. Ouvrier qui ferre les chevaux, ou celui qui pose les ferrets, les ferrures.

FERREUX (*fè-reû*) adj. m. Qui contient du fer : *minerais ferreux.* Se dit de l'oxyde de fer qui contient la moindre proportion d'oxygène et des sels de cet oxyde : *oxyde ferreux; sulfate ferreux.*

FERRICO (*fè-ri*). *Chim.* Préfixe indiquant la présence d'un sel ferrique dans un composé.

FERRICYANURE (*fè-ri*) n. m. *Chim.* Composé de fer, de cyanogène et d'un métal.

FERRIÈRE (*fè-ri*) n. f. Sac de cuir, renfermant les outils d'un maréchal ferrant ou d'un serrurier.

FERRIFÈRE (*fè-ri*) adj. Qui contient du fer : *sol ferrifère.*

FERRIQUE (*fè-ri-ke*) adj. Se dit de certains sels de fer : *sel ferrique.*

FERROCYANURE (*fè-ro*) n. m. Composé de fer, de cyanogène et d'un métal dans des proportions autres que celles qui entrent dans un ferricyanure.

FERRONNERIE (*fè-ro-ne-ri*) n. f. (de *ferron*). Fabrique de gros ouvrages de fer. Menus objets de fer ou de cuivre, fabriqués par les cloutiers.

FERRONNIER (*fè-ro-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait le commerce de la ferronnerie.

FERRONNIÈRE (*fè-ro-ni*) n. f. Chaîne ceignant le front et retenue en son milieu par un joyau (comme dans le portrait de la *Belle Ferronnière*, par Léonard de Vinci).

FERRUGINEUX, EUSE (*fè-ru-ji-neû, eu-ze*) adj. (du lat. *ferrugo, inis*, rouille). Qui contient du fer : *les eaux de Bussang sont ferrugineuses.* N. m. Médicament contenant du fer : *les ferrugineux s'emploient contre la chlorose.*

FERRUGINOSITÉ (*fè-ru, zi-té*) n. f. Qualité de ce qui est ferrugineux.

FERRURE (*fè-ru-re*) n. f. Garniture de fer : *les ferrures d'une porte.* Action, manière de ferrer un cheval.

FERTÉ (*fèr*) n. f. (lat. *firmitas*, fermeté). Ancien

Digitized by Google

mot signifiant autrefois *fermeté*, conservé à la tête de plusieurs noms de villes, qui jadis étaient des places de guerre : *La Ferté-Milon*.

FERTILE (*fèr*) adj. (lat. *fertilis*). Fécond, qui produit beaucoup : *le sol de la Beauce est très fertile. Fig. Esprit fertile*, d'une riche imagination. *Sujet fertile*, qui fournit beaucoup d'idées. ANT. **Infertile, infécond, stérile, aride.**

FERTILEMENT (*fèr, man*) adv. Avec fertilité.

FERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui peut être fertilisé. ANT. **Infertilisable.**

FERTILISANT (*fèr, zan*), **E** adj. Qui rend fertile.

FERTILISATION (*fèr, za-si-on*) n. f. Action de fertiliser.

FERTILISER (*fèr, zé*) v. a. Rendre fertile : *les amendements calcaires fertilisent les terres siliceuses.* ANT. **Stériliser.**

FERTILITÉ (*fèr*) n. f. Qualité de ce qui est fertile. ANT. **Infertilité, stérilité, aridité.**

FÉRU, E adj. (de *férir*). *Cheval qui a le tendon féru*, cheval qui a le tendon blessé par un coup. *Féru d'amour*, pris d'une passion violente.

FÉRULE n. f. (lat. *ferula*). Genre de plantes ombellifères, qui fournissent l'*assa fœtida*, le *galbanum*. Palette de cuir ou de bois, pour frapper dans les mains des écoliers en faute. *Fig.* Autorité sévère : *être sous la férule de quelqu'un.*

FERVEMMENT (*fèr-va-man*) adv. Avec ferveur.

FERVENT (*fèr-van*), **E** adj. Rempli de ferveur : *prière fervente. Fig.* Ardent, enthousiaste : *disciple fervent.* ANT. **Froid, tiède.**

FERVEUR (*fèr*) n. f. (du lat. *fervor*, chaleur). Zèle ardent pour les choses de piété, de charité : *montrer une ferveur de néophyte. Fig.* Zèle extrême.

FESCENNIN (*fès-sè-nin*), **E** adj. Se dit d'un genre de poésie grossière et rustique, que les Romains empruntèrent peut-être aux habitants de Fescennie, ville d'Étrurie.

FESSE (*fè-se*) n. f. (du lat. *fissus*, fendu). Chacune des deux parties charnues qui forment le derrière de l'homme et des animaux. Partie arrondie de l'arrière des anciens navires en bois.

FESSÉE (*fè-sé*) n. f. Correction appliquée sur les fesses : *recevoir une fessée.*

FESSE-MATHIEU n. m. Usurier. Avare. Pl. des *fesse-mathieux.*

FESSER (*fè-sé*) v. a. Frapper sur les fesses. Battre les fils de laiton destinés à faire des épingles.

FESSEUR, EUSE (*fè-seur, eu-ze*) n. Qui donne le fouet. Qui fesse le laiton.

FESSIER (*fè-si-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient aux fesses : *muscles fessiers.* Substantiv. : *le grand fessier, le moyen fessier.* N. m. Les fesses.

FESSU, E (*fè-su*) adj. Qui a de grosses fesses.

FESTIN (*fès-tin*) n. m. (ital. *festino*). Repas d'apparat, banquet : *donner un splendide festin.*

FESTINER (*fès-ti-né*) v. a. Régaler. V. n. Faire festin, se réjouir.

FESTIVAL (*fès-ti*) n. m. (du lat. *festivus*, de fête). Grande fête musicale. Pl. des *festivals.*

FESTOIEMENT (*fès-toi-man*) n. m. Action de festoyer.

FESTON (*fès-ton*) n. m. (ital. *festone*). Guirlande, faisceau de fleurs, de feuilles et de petites branches entremêlées. Broderie découpée en forme de festons. *Archit.* Ornement en festons.

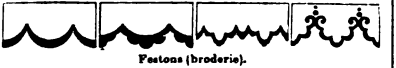

Festons (broderie).

FESTONNER (*fès-to-né*) v. a. Orner de festons ; broder, découper en festons : *festonner des mouchoirs.* V. n. Aller de travers en marchant.

FESTOYER (*fès-toi-ié*) ou **FÊTOYER** (*toi-ié*) v. a. (de *fête*. — Se conj. comme *aboyer.*) Bien recevoir quelqu'un, lui faire fête. V. n. Faire bonne chère : *Jean le Bon festoyait à Londres, tandis que la France subissait le traité de Brétigny.*

FÊTE n. f. (lat. *festum*). Solennité religieuse ou civile, en commémoration d'un fait important : *le 14-Juillet est la fête nationale de la France.* Jour consacré à des actes de religion. Jour consacré à la mémoire d'un saint considéré comme le patron d'un pays, d'une association ou des personnes qui ont reçu son nom comme nom de baptême : *souhaiter la fête à quelqu'un. Fêtes mobiles*, fêtes chrétiennes qui ne reviennent pas tous les ans au même jour, étant fixées d'après Pâques, dont l'époque varie. *Faire fête*, bien accueillir. Vie de plaisir : *faire la fête.*

FÊTE-DIEU n. f. Fête du saint sacrement, instituée en 1264 par le pape Urbain IV. (Elle est fixée au jeudi qui suit l'octave de la Pentecôte.) Pl. des *fêtes-Dieu.*

FÊTER (*té*) v. a. Chômer, célébrer une fête : *fêter un saint. Fig. Fêter quelqu'un*, le bien accueillir.

FÉTICHE n. m. (portug. *feitiço ;* du lat. *factitius*). Objet matériel vénéré comme une idole par les nègres ou les sauvages. *Fig.* Personne, chose pour laquelle on a une sorte de culte.

FÉTICHISME (*chis-me*) n. m. Culte des fétiches : *le fétichisme est très répandu chez les nègres. Fig.* Vénération outrée, superstitieuse pour une chose.

FÉTICHISTE (*chis-te*) n. et adj. Adonné au culte des fétiches.

FÉTIDE adj. (lat. *fœtidus*). Qui a une odeur forte et répugnante. Puant.

FÉTIDITÉ n. f. Etat de ce qui est fétide. Puanteur.

FÉTU n. m. (du lat. *festuca*, brin). Brin de paille. *Fig.* Chose de nulle valeur.

FÉTUQUE n. f. Genre de graminées, très abondantes dans les prairies naturelles.

FEU n. m. (du lat. *focus*, foyer). Développement simultané de chaleur et de lumière, produit par la combustion de certains corps, tels que le bois, le charbon, la paille, etc. *Prométhée, dit la Fable, aurait enseigné aux hommes l'usage du feu.* Amas de corps en combustion : *feu de bois, de paille.* Embrasement, incendie : *le feu est à tel endroit.* Décharge d'arme à poudre : *faire feu. Arme à feu*, fusil, pistolet, etc. *Bouche à feu*, canon, mortier, etc. *Coup de feu*, décharge d'une arme à feu. *Feu d'artifice*, ensemble des pièces d'artifice qu'on tire dans les fêtes publiques. *Faire long feu*, se dit d'une arme qui part difficilement et lentement. *Feu !* commandement de l'officier à ses soldats de faire feu, de tirer. Ménage, famille : *village de trois cents feux.* Météore, astre : *les feux du ciel.* Supplice qui consistait à brûler un criminel : *Jeanne d'Arc fut condamnée au feu.* Inflammation, chaleur intérieure : *avoir le feu dans le corps.* Ensemble des ustensiles formant l'outillage d'une cheminée. Phare, fanal allumés sur une côte pour guider les navigateurs, ou sur un navire pour signaler sa position : *naviguer les feux éteints. Fig.* Inspiration : *le feu du génie.* Chaleur : *les feux de l'été.* Lumière : *les feux du jour, de l'aurore.* Ardeur, violence : *le feu des passions.* Imagination vive : *auteur plein de feu. Prendre feu*, s'enflammer, s'irriter. *Être entre deux feux*, attaqué de deux côtés. *Être tout feu*, être plein d'ardeur. *Aller au feu*, aller au combat. *N'y voir que du feu*, être ébloui, n'y rien comprendre. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter un sentiment déjà très violent. *Jeter feu et flamme*, s'emporter violemment. *Jouer avec le feu*, traiter légèrement des choses dangereuses. *Faire mourir à petit feu*, altérer la santé de quelqu'un par des chagrins continuels. **Feu Saint-Elme**, petite aigrette lumineuse qui se montre quelquefois à l'extrémité des vergues et des mâts des navires ou aux filaments des cordages et qui est due à l'électricité atmosphérique. **Feu follet**, flamme légère et fugitive, produite par les émanations de phosphure d'hydrogène spontanément inflammable, qui se dégage des endroits marécageux et des lieux, tels que les cimetières, où des matières animales se décomposent. **Feu grégeois**, composition de guerre employée par les Grecs au moyen âge et qui avait la propriété de brûler sur l'eau. (On s'en servait pour incendier les navires.) Pl. Petites bougies allumées à certaines ventes, certaines adjudications. *Feux de Bengale*, sorte d'artifice qui brûle sans bruit, et qui donne une lumière très vive. V. **FEU** (*part. hist.*).

FEU, E adj. (lat. pop. *fatutus ;* de *fatum*, destin). Défunt depuis peu. (*Feu* s'accorde lorsqu'il est placé après l'article : *la feue reine, les feus rois.* Il est invariable placé avant l'article ou un déterminatif quelconque, ou devant un nom propre : *feu la reine, feu Marie Stuart.*)

Digitized by Google

FEUDATAIRE (*tè-re*) n. (du bas lat. *feudum*, fief). Possesseur d'un fief, vassal qui doit foi et hommage au suzerain : *les ducs de Bourgogne étaient les plus puissants feudataires du roi de France.*

FEUDISTE (*dis-te*) n. m. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Homme versé dans l'étude du droit féodal.

FEUILLAGE (*feu, ll* mll.) n. m. Toutes les feuilles d'un arbre : *le feuillage du cyprès s'élève en pyramide.* Branches coupées, chargées de feuilles. Imitation du feuillage en peinture, en sculpture, en tapisserie.

FEUILLAGISTE (*feu, ll* mll., *a-jis-te*) n. Personne qui fait le feuillage dans les fleurs artificielles.

FEUILLAISON (*feu, ll* mll., *è-zon*) n. f. Renouvellement annuel des feuilles ; leur premier développement : *le printemps est l'époque de la feuillaison.*

FEUILLANT (*feu, ll* mll., *an*), **FEUILLANTINE** n. Religieux, religieuse de l'étroite observance de saint Bernard. N. m. pl. Clubistes révolutionnaires, en France (1792) [v. *Part. hist.*]. N. f. Pâtisserie feuilletée.

FEUILLARD (*feu, ll* mll., *ar*) n. m. Branches de saule ou de châtaignier qui, fendues en deux, servent à faire des cercles de tonneaux. Adjectiv. *Fer feuillard*, bande de fer large et plate servant à différents usages.

FEUILLE (*feu, ll* mll.) n. f. (lat. *folium*). Partie terminale des végétaux, mince et plate, ordinairement verte : *arbre à feuilles persistantes. Feuille morte*, feuille qui se détache de l'arbre à l'automne. *Par ext.* Pétale : *des feuilles de rose. Fig.* Se dit de diverses choses larges, plates et plus ou moins minces : *feuille d'or, de carton*, etc. Morceau de papier d'une certaine grandeur. *Feuille volante*, feuille détachée d'un livre ou d'un cahier. Ecrit qui est imprimé sur une feuille détachée. Journal : *cette feuille a cessé de paraître.* Sculpture qui sert d'ornement au chapiteau corinthien : *feuille d'acanthe. Feuille de route*, papier indiquant les différentes étapes d'une troupe ou d'un militaire en voyage. — Les feuilles sont des prolongements de la tige ; elles servent à la respiration de la plante. Elles s'attachent à la tige par un *pétiole* plus ou moins long qui se ramifie pour former la charpente (*nervures*) de la feuille ; le tissu cellulaire qui se trouve entre les nervures et constitue le *limbe* ou *parenchyme* est criblé d'une infinité de trous microscopiques (*stomates*). Pour la forme des feuilles et leur disposition sur la tige, v. la planche PLANTE.

FEUILLÉ, E (*ll* mll.) adj. Garni de feuilles. N. m. *Peint.* Manière dont les feuilles d'arbre sont représentées.

FEUILLÉE (*ll* mll., *é*) n. f. Feuillage. Abri formé de branches garnies de feuilles : *danser sous la feuillée.*

FEUILLE-MORTE adj. inv. Qui tire sur la couleur des feuilles mortes, sur le jaune pâle : *des étoffes feuille-morte.*

FEUILLER (*feu, ll* mll., *é*) v. n. Pousser des feuilles. V. a. *Peint.* Imiter, représenter le feuillage.

FEUILLET (*feu, ll* mll., *é*) n. m. Partie d'une feuille de papier pliée une ou plusieurs fois sur elle-même : *tourner les feuillets enluminés d'un missel.* Planche mince pour les panneaux de menuiserie. Troisième poche de l'estomac des ruminants. (V. ESTOMAC.) Couches de cellules constituant l'embryon des animaux : *feuillets embryonnaires.*

FEUILLETAGE (*feu, ll* mll.) n. m. Pâte feuilletée. Manière de la faire.

FEUILLETER (*feu, ll* mll., *e-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je feuillette.*) Tourner les feuillets : *feuilleter un livre*, et, *par ext.*, lire négligemment et à la hâte. Préparer la pâte de manière qu'elle se lève par feuilles : *feuilleter un gâteau.*

FEUILLETIN (*feu, ll* mll., *e-ti*) n. m. Endroit où l'ardoise est tendre et facile à diviser. Angle d'un diamant ou d'une autre pierre fine taillée.

FEUILLETON (*feu, ll* mll.) n. m. Article de littérature, de science, etc., inséré au bas d'un journal : *feuilleton dramatique.* Fragment de roman qui paraît chaque jour dans le journal : *lire son feuilleton.*

FEUILLETONISTE (*feu, ll* mll., *nis-te*) n. m. Auteur de feuilletons, de romans-feuilletons : *Eugène Sue fut un remarquable feuilletoniste.*

FEUILLETTE (*feu, ll* mll., *è-te*) n. f. Tonneau dont la contenance varie, suivant les pays, de 114 à 136 litres.

FEUILLU, E (*feu, ll* mll., *u*) adj. Qui a beaucoup de feuilles, touffu : *le frêne est très feuillu.*

FEUILLURE (*feu, ll* mll.) n. f. Entaille dans laquelle les portes et les fenêtres sont encadrées pour fermer juste.

FEURRE (*feu-re*) n. m. (goth. *fodr*). Paille de blé, surtout celle qui sert à empailler. (Vx.)

FEUTRABLE adj. Qui peut être feutré : *laine feutrable.*

FEUTRAGE n. m. Action de préparer le feutre, de garnir de feutre.

FEUTRE n. m. (orig. germ.). Etoffe de laine ou de poils foulés et agglutinés. Chapeau fait de feutre.

FEUTRER (*iré*) v. a. Mettre en feutre du poil, de la laine.

FEUTRIER (*tri-é*), **ÈRE** n. et adj. Personne qui prépare le feutre.

Fève.

FÈVE n. f. (lat. *faba*). Plante de la famille des légumineuses, à graine comestible : *la fève aime les terres un peu fortes et bien fumées. Fève des marais*, la plus grosse des qualités de fève. *Gâteau de la fève*, gâteau que l'on mange le jour des Rois et dans lequel on cache une fève. *Roi de la fève*, celui à qui échoit la fève cachée dans le gâteau. Se dit de cette graine même et de diverses autres graines de même forme. PROV. : **Donner un pois pour une fève**, donner peu pour obtenir davantage.

FÉVEROLE ou **FAVEROLE** n. f. Petite fève de marais.

FÉVIER (*vi-é*) n. m. Genre de légumineuses, comprenant des arbres épineux de l'Amérique du Nord.

FÉVRIER (*vri-é*) n. m. (lat. *februarius*). Second mois de l'année qui a vingt-huit jours, et vingt-neuf dans les années bissextiles.

Fez.

FEZ (*fèz*) n. m. invar. (du n. de la ville de *Fez*, où on les fabrique). Calotte turque, de laine rouge ou blanche.

FI interj. qui marque le dégoût, le dédain, le mépris. *Faire fi de...*, mépriser.

FIACRE n. m. (de saint Fiacre, parce que le premier bureau de location des voitures de place fut établi à l'hôtel Saint-Fiacre, à Paris [1640]). Voiture de place, qu'on loue à la course ou à l'heure.

Fiacre.

FIANÇAILLES (*sa, ll* mll.) n. f. pl. Promesses de mariage échangées en présence d'un prêtre ou de parents et amis.

FIANCÉ, E n. Qui a fait promesse de mariage.

FIANCER (*sé*) v. a. (anc. dr. fr. *fiance*, dérivé de *fier*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fiança, nous fiançons.*) Promettre solennellement en mariage : *le traité des Pyrénées fiança Louis XIV à l'infante Marie-Thérèse.* Consacrer cette promesse.

FIASCO (*fi-as-ko*) n. m. invar. (mot ital.). Echec complet dans quelque genre que ce soit : *faire fiasco.*

Fiasque.

FIASQUE (*fi-as-ke*) n. f. (ital. *fiasco*). Bouteille à panse large garnie de paille, à col long, usitée en Italie.

FIBRE n. f. (lat. *fibra*). Nom de filaments déliés qui, disposés en faisceaux, constituent certaines substances animales, végétales ou minérales : *on fabrique du papier avec les fibres du bois. Fig.* Disposition à s'émouvoir : *avoir la fibre sensible.*

FIBREUX, EUSE (*breû, eu-ze*) adj. Qui a des fibres.

FIBRILLAIRE (*bril-lè-re*) adj. Qui se compose de filaments très déliés.

FIBRILLE (*bri-le*) n. f. Petite fibre.

FIBRILLEUX, EUSE (*bri-leû, eu-ze*) adj. Qui se compose de fibrilles : *tissu fibrilleux.*

FIBRINE n. f. Matière albuminoïde blanche, insipide et inodore, qui entre dans la composition du

Digitized by Google

sang, du chyle, du muscle, etc. : *la fibrine apparaît au moment de la coagulation du sang.*

FIBROME n. m. Tumeur faite de tissu fibreux.

FIBULE n. f. (lat. *fibula*). *Antiq.* Agrafe qui servait à attacher deux parties d'un vêtement.

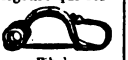
Fibule.

FIC (*fik*) n. m. (du lat. *ficus*, figue). Grosse verrue qui se produit sur diverses parties du corps du cheval, de la vache, etc. : *les fics récidivent avec la plus grande facilité. Fics à la fourchette*, excroissance à la fourchette du pied du cheval, de l'âne.

FICAIRE (*kè-re*) n. f. Genre de renonculacées, comprenant de petites herbes communes dans les prés.

FICELAGE n. m. Action de ficeler.

FICELÉ, E adj. Attaché avec de la ficelle. *Fam.* Arrangé, habillé : *être mal ficelé.*

FICELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je ficelle.*) Lier, attacher avec de la ficelle : *ficeler un paquet.* ANT. **Décheler.**

FICELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui ficelle.

FICELIER (*li-é*) ou **FICELLIER** (*sè-li-é*) n. m. Dévidoir sur lequel on met de la ficelle. *Fam.* Acteur qui emploie des ficelles; individu qui emploie des moyens retors.

FICELLE (*sè-le*) n. f. (lat. pop. *filicella;* du lat. *filum*, fil). Très petite corde. *Fig.* Moyen artificiel, ruse de métier. *Fam.* Personne qui emploie des moyens retors. Adjectiv. (dans ce sens) : *un procédurier très ficelle.*

FICELLERIE (*sè-le-ri*) n. f. Fabrique de ficelle. Magasin de dépôt pour la ficelle.

FICHANT (*chan*), **E** adj. Qui frappe directement l'obstacle : *feu fichant. Pop.* Contrariant.

FICHE n. f. (de *ficher*). Petit morceau de bois, de fer en pointe, destiné à être enfoncé. Morceau de métal servant à fixer les ferrures. Feuillet isolé, sur lequel on inscrit un nom, un document, des renseignements susceptibles d'être classés ultérieurement. Marque au jeu. *Fiche d'arpenteur*, tige de fer avec tête en forme d'anneau, employée par les arpenteurs. *Fiche de consolation*, fiche qu'on donne au perdant comme dédommagement. *Fig.* Petit dédommagement à une perte qu'on a éprouvée.

FICHER (*ché*) v. a. (lat. *figere*). Faire entrer par la pointe : *ficher un pieu en terre. Fam.* Mettre : *ficher quelqu'un à la porte.* **Se ficher** v. pr. *Fam.* Se moquer de : *se ficher de tout.*

FICHET (*chè*) n. m. Morceau d'ivoire qu'on met dans les trous d'un trictrac.

FICHOIR n. m. Morceau de bois fendu, qui sert à fixer du linge, des estampes sur une corde.

FICHTRE interj. *Fam.* Marque l'étonnement, l'admiration, la douleur.

FICHU, E adj. Mal fait, mauvais : *voilà un fichu repas. Pop.* Perdu : *mes gants sont fichus.*

FICHU n. m. Pièce d'étoffe, de dentelle, etc., dont les femmes s'entourent le cou, les épaules, la gorge.

FICOÏDE (*ko-i-de*) n. f. Genre de mésembryanthémacées, comprenant des plantes grasses d'Afrique.

FICTIF, IVE (*fik*) adj. Feint : *personnage, être fictif.* Qui n'existe que par convention : *les billets de banque n'ont qu'une valeur fictive.* ANT. **Réel.**

FICTION (*fik-si-on*) n. f. (de *fictif*). Création de l'imagination, invention fabuleuse : *se laisser prendre aux fictions des poètes.* ANT. **Réalité.**

FICTIONNAIRE (*fik-si-o-nè-re*) adj. Qui se fonde sur une fiction légale.

FICTIVEMENT (*fik, man*) adv. Par fiction.

FIDÉICOMMIS (*ko-mi*) n. m. (du lat. *fidei*, à la foi, et de *commis*). Legs testamentaire fait au nom d'une personne secrètement ou expressément chargée de le restituer à une autre : *les fidéicommis sont valables, pourvu qu'ils ne cachent aucune substitution.*

FIDÉICOMMISSAIRE (*ko-mi-sè-re*) n. m. Qui est chargé d'un fidéicommis.

FIDÉJUSSEUR (*ju-seur*) n. m. Celui qui se constitue caution pour un autre.

FIDÉJUSSION (*ju-si-on*) n. f. Contrat de caution.

FIDÉJUSSOIRE (*ju-soi-re*) adj. Relatif à la fidéjussion : *engagement fidéjussoire.*

FIDÈLE adj. (lat. *fidelis;* de *fides*, foi). Qui remplit ses engagements : *être fidèle à ses serments.* Constant, persévérant : *fidèle à ses habitudes.* Exact : *historien fidèle.* Sûr : *guide fidèle.* Qui est probe, honnête : *domestique fidèle.* Qui retient bien ce qui lui a été confié : *mémoire fidèle.* Qui a de l'attachement : *chien fidèle.* Substantiv. : *c'est un fidèle.* N. m. pl. *Les fidèles*, ceux qui professent et pratiquent la foi catholique. ANT. **Infidèle.**

FIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière fidèle.

FIDÉLITÉ n. f. (de *fidèle*). Exactitude à remplir ses engagements. Attachement constant : *la fidélité du chien.* Probité scrupuleuse. Exactitude : *fidélité d'un récit.* ANT. **Infidélité, félonie, déloyauté.**

FIDUCIAIRE (*è-re*) adj. Chargé d'un fidéicommis : *légataire fiduciaire.* Se dit de valeurs fictives, fondées sur la confiance accordée à celui qui les émet. *Monnaie fiduciaire*, papier-monnaie, billets de banque.

FIDUCIAIREMENT (*è-re-man*) adv. D'une manière fiduciaire.

FIDUCIE (*sî*) n. f. (lat. *fiducia*). Vente fictive par laquelle on cède un objet qui doit être rétrocédé au vendeur après un temps donné.

FIEF (*fi-èf*) n. m. Domaine, terre noble qu'un vassal tenait d'un seigneur, sous condition de lui prêter foi et hommage et de lui fournir certaines redevances. (V. FÉODALITÉ [*part. hist.*].) *Fig.* Possession exclusive, bien propre : *un fief électoral.*

FIEFFÉ, E (*fi-è-fé*) adj. Qui tient en fief. Donné en fief. *Fam.* Qui a atteint le dernier degré d'un défaut, d'un vice : *ivrogne fieffé.*

FIEFFER (*fi-è-fé*) v. a. *Féod.* Pourvoir d'un fief. Donner en fief.

FIEL (*fi-èl*) n. m. (lat. *fel*). Bile. *Fig.* Amertume de sentiments : *discours plein de fiel.* Douleur amère.

FIELLEUX, EUSE (*fi-è-leu, eu-ze*) adj. Qui tient du fiel. Amer comme du fiel : *paroles fielleuses.*

FIENTE (*fi-an-te*) n. f. Excréments de certains animaux : *fiente de vache, de pigeon*, etc.

FIENTER (*fi-an-té*) v. n. Rendre de la fiente.

FIER [*fi-é*] (**SE**) v. pr. (lat. *fidere*. — Se conj. comme *prier.*) Mettre sa confiance en quelqu'un : *Napoléon, vaincu, eut tort de se fier à la générosité anglaise.* ANT. **Se méfier, se défier, suspecter.**

FIER (*fi-é*) v. a. Confier : *fier son honneur à un ami.* (Vx.)

FIER (*fi-èr*), **FIÈRE** adj. (du lat. *ferus*, farouche). Altier, arrogant, superbe. Qui a des sentiments nobles, élevés : *âme fière.* Audacieux, intrépide : *les plus fiers généraux. Fam.* Fameux, grand : *un fier coquin.* N. : *faire le fier.* ANT. **Affable, familier.**

FIER-À-BRAS (*fi-è-ra-bra*) n. m. Fanfaron, qui fait le brave. Pl. des *fier-à-bras* ou *fiers-à-bras.*

FIÈREMENT (*man*) adv. D'une manière fière, hautaine : *accepter fièrement un défi. Fam.* Extrêmement : *je l'ai fièrement tancé.*

FIÉROT (*ro*), **E** adj. et n. Ridiculement fat et orgueilleux : *être fiérot; faire le fiérot.*

FIERTE (*fi-er-te*) n. f. (du lat. *feretrum*, brancard). La châsse d'un saint. (Vx.)

FIERTÉ (*fi-èr*) n. f. (lat. *feritas*). Caractère de ce qui est fier : *la fierté du cœur est une qualité; la fierté des manières est souvent un défaut.* ANT. **Affabilité, familiarité.**

FIÈVRE n. f. (lat. *febris*). Ensemble de divers symptômes morbides qui existent dans beaucoup de maladies, et dont le plus important est l'élévation de la température : *la quinine est efficace contre la fièvre. Fig.* Se dit de toute agitation, de toute passion vive et désordonnée : *fièvre politique.*

FIÉVREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière fiévreuse, agitée.

FIÉVREUX, EUSE (*vreû, eu-ze*) adj. et n. Qui a la fièvre. Qui la cause : *climat fiévreux. Fig.* Ardent, tourmenté, agité : *imagination fiévreuse.*

FIFRE n. m. (de l'all. *pfeifer*, siffler). Petite flûte en bois, d'un son aigu. Celui qui en joue.

Fifre.

FIFRER (*fré*) v. n. Jouer du fifre. V. a. Jouer sur le fifre. Annoncer avec le fifre.

FIGEMENT (*je-man*) n. m. Action par laquelle un liquide gras se fige. État de ce qui est figé.

FIGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il figea, nous figeons.*) Congeler, épaissir, condenser par le froid. ANT. **Fondre, liquéfier.**

FIGNOLAGE n. m. Action de fignoler.

Digitized by Google

FIGNOLER (*lé*) v. n. (de *fin*). *Pop.* Raffiner en quelque chose. V. a. Arranger avec un soin minutieux.

FIGUE (*fi-ghe*) n. f. Fruit du figuier. *Figue de Barbarie*, fruit du cactus. *Fig. Moitié figue, moitié raisin*, moitié de gré, moitié de force; moitié bien, moitié mal. *Fam. Faire la figue à quelqu'un*, s'en moquer.

FIGUERIE (*ghe-ri*) n. f. Lieu planté de figuiers.

FIGUIER (*ghi-é*) n. m. Genre d'arbres de la famille des urticacées, dont le fruit (*figue*) est comestible : *le figuier s'accommode des terrains arides, mais ensoleillés. Figuier de Barbarie* ou *d'Inde*, opuntia vulgaris ou cactus raquette.

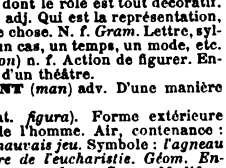

Figuier : A, Coupe d'une figue.

FIGULINE n. f. (lat. *figulina*). Vase en terre cuite.

FIGURANT (*ran*), **E** n. Personnage accessoire, et généralement muet, dans une pièce de théâtre ou dans un ballet. *Fig.* Personne dont le rôle est tout décoratif.

FIGURATIF, IVE adj. Qui est la représentation, le symbole de quelque chose. N. f. *Gram.* Lettre, syllabe qui caractérise un cas, un temps, un mode, etc.

FIGURATION (*si-on*) n. f. Action de figurer. Ensemble des figurants d'un théâtre.

FIGURATIVEMENT (*man*) adv. D'une manière figurée. (Peu us.)

FIGURE n. f. (lat. *figura*). Forme extérieure d'un corps. Visage de l'homme. Air, contenance : *faire bonne figure à mauvais jeu.* Symbole : *l'agneau pascal était une figure de l'eucharistie. Géom. Ensemble de points, lignes, surfaces. Gram.* Modifications de l'emploi, de la signification des mots qui donnent plus de grâce et de vivacité au discours. *Chorégr.* Différentes lignes qu'on décrit en dansant.

FIGURÉ, E adj. *Monuments figurés*, ceux où sont représentés en sculpture ou en dessin des hommes, des animaux, etc. *Sens figuré*, signification détournée du sens propre : *la lecture nourrit l'esprit* (sens figuré); *le pain nourrit le corps* (sens propre). *Style figuré*, style dans lequel entrent des figures : *le style de la Bible est très figuré. Ferment figuré*, ferment organique, microbe, bactérie, etc. N. m. : *au propre et au figuré.*

FIGURÉMENT (*man*) adv. D'une manière figurée : *parler figurément.* (Peu us.)

FIGURER (*ré*) v. a. Représenter par la peinture, la sculpture, le dessin, etc. Représenter allégoriquement : *Prud'hon a figuré la Justice poursuivant le crime.* V. n. Faire figure : *figurer à la cour.* Se trouver dans : *figurer sur une liste.* Faire le métier de figurant. **Se figurer** v. pr. S'imaginer, croire.

FIGURINE n. f. Figure très petite en terre cuite, en bronze, en argent, etc. : *figurine de Tanagra.*

FIGURISME (*ris-me*) n. m. Opinion de ceux qui regardent l'Ancien Testament comme la figure du Nouveau.

FIGURISTE (*ris-te*) n. m. Mouleur de figures en plâtre. *Théol.* Partisan du figurisme.

FIL n. m. (lat. *filum*). Petit brin long et menu de matières textiles : chanvre, lin, soie, etc. Veine, dans certaines pierres. Tranchant d'un instrument : *le fil d'un rasoir. Passer au fil de l'épée*, tuer à l'arme blanche : *passer au fil de l'épée la garnison d'une ville prise d'assaut.* Cordon servant à faire mouvoir les marionnettes. *Fig.* Moyen secret d'action : *tenir tous les fils d'une conspiration.* **Fil d'archal**, v. ARCHAL. **Fil à plomb**, morceau de métal suspendu à un fil, pour mettre un ouvrage d'aplomb. **Fil de la Vierge**, v. FILANDRE. *Fig.* Suite, liaison : *perdre le fil de son discours, de ses idées.* Cours : *le fil de la rivière, le fil de la vie. Donner du fil à retordre*, susciter des embarras. *De fil en aiguille*, de propos en propos. *Ne tenir qu'à un fil*, se dit d'une chose dont la durée, le succès dépend de la moindre des choses.

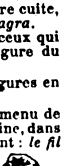
Fil à plomb.

FILAGE n. m. Action ou manière de filer.

FILAIRE (*lè-re*) n. f. ou m. Genre de vers nématodes, parasites de divers vertébrés : *les filaires s'introduisent et séjournent sous la peau des nègres de Guinée.*

FILAMENT (*man*) n. m. (lat. *filamentum*). Petite fibre des muscles, des nerfs, des plantes.

FILAMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. Qui a des filaments : *viande filamenteuse.*

FILANDIÈRE n. f. Femme dont le métier est de filer. Adjectiv. *Les sœurs filandières*, les Parques.

FILANDRE n. f. (de *filer*). Fibrille menue et longue, qui se trouve dans une viande coriace. Fil blanc et léger qui flotte en l'air dans les beaux jours d'automne, qu'on appelle vulgairement *fil de la Vierge*, et qui est produit par diverses araignées voyageuses.

FILANDREUX, EUSE (*dreû, eu-ze*) adj. Rempli de filandres : *viande filandreuse. Fig.* Enchevêtré, confus et long : *explications filandreuses.*

FILANT (*lan*), **E** adj. Qui file sans se diviser en gouttes : *liquide filant.* **Etoile filante**, v. ÉTOILE.

FILANZANE n. m. Sorte de chaise légère, suspendue à deux barres que soutiennent sur leurs épaules quatre porteurs, et qui sert au transport des voyageurs à Madagascar.

Filanzane.

FILARIOSE (*d-ze*) n. f. Maladie produite par les filaires.

FILASSE (*la-se*) n. f. (de *fil*). Amas de filaments tirés de l'écorce du chanvre, du lin, etc. *Cheveux de filasse*, cheveux emmêlés ou d'un jaune pâle, comme la filasse.

FILASSIER (*la-si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui façonne la filasse : *ouvrier filassier.*

FILATEUR n. m. Qui exploite une filature.

FILATURE n. f. Etablissement où l'on file en grand la soie, le coton, la laine : *de nombreuses filatures existent dans le nord de la France.* Art de filer en grand. *Fig.* Action de filer un individu suspect.

FILE n. f. (de *filer*). Rangée de personnes ou de choses placées les unes derrière les autres : *une file de voitures. Chef de file*, qui est le premier d'une file. *Feu de file*, feu d'une troupe qui tire par file et sans interruption. *Fam. S'embrouiller dans les feux de file*, se déconcerter. *Ligne de file*, ordre tactique que prennent des navires les uns derrière les autres. **A la file** loc. adv. L'un après l'autre. *En* ou *à la file indienne*, immédiatement l'un derrière l'autre, comme font les Indiens d'Amérique lorsqu'ils marchent dans le « sentier de la guerre ».

FILÉ n. m. Fil simple ou retors destiné au tissage. Fil d'or ou d'argent passé à la filière, et dont on entoure parfois un fil de soie ou de lin.

FILEMENT (*man*) n. m. Action de filer. (Peu us.)

FILER (*lé*) v. a. Mettre en fil : *les anciennes matrones romaines s'honoraient de filer la laine.* Se dit des insectes qui sécrètent des fils de leur corps : *l'araignée file sa toile. Fig. Filer un son*, l'enfler insensiblement et le diminuer de même. *Filer ses jours*, passer sa vie. Suivre en épiant : *filer un voleur. Mar. Filer un câble, une amarre*, etc., les laisser glisser. *Filer un nœud, deux nœuds, trois nœuds*, etc., marcher à la vitesse de un, deux, trois, etc., nœuds à l'heure. *Corde filée*, corde de lutherie entourée d'un fil d'archal. *Fig. Filer des jours d'or et de soie*, mener une vie douce et heureuse. V. n. Couler lentement, comme de l'huile : *ce vin file.* Avoir une flamme qui s'allonge et fume : *lampe qui file. Fam.* Aller rapidement, s'en aller. *Fig. Filer doux*, céder par la crainte.

FILERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on file le chanvre.

FILET (*lè*) n. m. (dimin. de *fil*). Tissu à claire-voie pour prendre les poissons, les oiseaux : *tendre, jeter un filet.* Petit réseau pour retenir les cheveux. *Bot.* Partie déliée de l'étamine d'une fleur. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Dernière ramification nerveuse. *Bouch.* Partie charnue qui se lève sur l'épine du dos

Digitized by Google

du bœuf, du chevreuil, etc. *Faux filet*, partie moins estimée qui est levée le long de l'échine du bœuf. Très petite membrane sous la langue : *couper le filet*. *Techn.* Saillie en spirale d'une vis. Ornement long et délié, en architecture, en menuiserie, etc. *Blas.* Cotice réduite de largeur. *Impr.* Trait qui a diverses formes et divers usages. *Fig.* Liquide peu abondant, mais coulant continûment. Émission peu abondante : *filet de voix ; filet d'eau*. Très petite quantité : *filet de vinaigre*.

FILETAGE n. m. Action de fileter. Braconnage exercé à l'aide de filets.

FILETER (*té*) v. a. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *je filète*.) Passer à la filière. Faire passer dans les trous d'une filière.

FILEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui fait du fil. Industriel qui dirige une filature.

FILIAL, E, AUX adj. Qui est du devoir du fils, de l'enfant : *Antigone est le type de l'amour filial*.

FILIALEMENT (*man*) adv. D'une manière filiale.

FILIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *filius*, fils). Descendance ; lien de parenté entre les parents et leurs enfants, lorsqu'on le considère dans la personne de ces derniers : *on distingue la filiation légitime, la filiation naturelle et la filiation adoptive*. *Fig.* Suite, liaison d'objets successifs résultant les uns des autres : *filiation des idées*.

FILICINÉES (*né*) n. f. pl. Classe de cryptogames vasculaires, comme les *fougères*. S. une *filicinée*.

FILIÈRE n. f. (de *fil*). Instrument d'acier, destiné à étirer les fils métalliques : *le cuivre se prête fort bien au travail de la filière*. Pièce d'acier pour fileter en vis. Chacun des pores par lesquels certains insectes produisent leur fil. *Mar.* Filin tendu horizontalement. *Fig.* Moyen d'élaboration successive. Suite de formalités, d'épreuves, d'emplois à remplir avant d'arriver à un certain résultat. *Comm.* Ordre de livraison écrit, transmissible par voie d'endos.

Filière.

FILIFORME adj. *Bot.* Mince, grêle, délié comme un fil. *Méd. Pouls filiforme*, pouls très faible.

FILIGRANE n. m. (ital. *filigrana*). Ouvrage d'orfèvrerie à jour et en forme de filets déliés et soudés d'or, d'argent ou de verre. Fil de cuivre qui entoure la poignée des sabres et des épées. Empreinte faite sur le papier au moyen de fils de cuivre fixés sur la forme à fabriquer le papier et contournés de manière à figurer des dessins ou des lettres : *les filigranes des billets de banque*.

FILIGRANER (*né*) v. a. Travailler en filigrane.

FILIGRANISTE (*nis-te*) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille en filigrane. (On dit aussi FILIGRANEUR.)

FILIN n. m. (de *fil*). Sorte de cordage en chanvre.

FILIPENDULE (*pan*) n. f. Espèce de spirée (*rosacées*), cultivée pour ses fleurs.

FILLE (*ll* mll.) n. f. Personne du sexe féminin, considérée par rapport aux parents : *Marie-Thérèse était la fille unique de l'empereur d'Autriche Charles VI*. Personne du sexe féminin non mariée : *rester fille*. Servante : *fille d'auberge*. Nom des membres d'un grand nombre de communautés de femmes. *Les Filles de Mémoire*, les Muses. *Fille aînée des rois de France*, l'Université. *Fille aînée de l'Eglise*, la France.

FILLETTE (*ñ, ll* mll., *è-te*) n. f. Jeune fille.

FILLEUL, E (*ll* mll.) n. (du lat. *filiolus*, jeune fils). La personne qu'on a tenue sur les fonts baptismaux, par rapport au parrain et à la marraine.

FILOCHE n. f. (de *fil*). Tissu, filet de corde, de soie ou de fil.

FILOCHER (*ché*) v. a. Faire le tissu appelé *filoche*.

FILOIR n. m. Machine à filer. Cylindre de bois placé à l'avant et à l'arrière d'un bateau servant à l'amarrage.

FILON n. m. (de *fil*). Suite ininterrompue d'une même matière, contenue entre des couches d'une nature différente. *Fig.* Veine, source.

FILOSELLE (*zè-le*) n. f. (ital. *filosello*). Grosse soie.

FILOU n. m. Voleur adroit. Voleur au jeu.

FILOUTAGE n. m. Action de filouter.

FILOUTER (*té*) v. a. Voler avec adresse : *filouter une montre, un mouchoir*. Tricher au jeu.

FILOUTERIE (*rî*) n. f. Action de filou. Tricherie. Escroquerie.

FILS (*fiss*) n. m. (lat. *filius*). Enfant mâle par rapport à son père et à sa mère : *le fils aîné, dans l'ancien droit, jouissait de privilèges considérables*. Terme d'amitié : *mon fils*. Descendant : *les fils des Gaulois*. Homme considéré par rapport à son pays natal : *les fils de la France. Le Fils de Dieu, de l'homme*, Jésus-Christ. *Fig. Fils d'Apollon*, les poètes. *Fils de Mars*, les guerriers. *Être fils de ses œuvres*, ne devoir qu'à soi-même sa fortune ou sa situation.

FILTRAGE n. m. Action de filtrer.

FILTRANT (*tran*), **E** adj. Qui sert à filtrer.

FILTRATION (*si-on*) n. f. Passage d'un liquide à travers un filtre qui l'éclaircit. Action de passer, de filtrer à travers les terres, les roches, en parlant des eaux : *eaux de filtration*.

FILTRE n. m. (ital. *filtro*). Etoffe, cornet de papier non collé, pierre poreuse, charbon ou appareil à travers lesquels on passe un liquide qu'on veut purifier : *le filtre Pasteur ; le filtre Chamberland*.

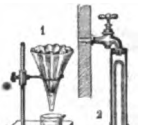

Filtres : 1. En papier. 2. Chamberland.

FILTRER (*tré*) v. a. Passer un liquide par le filtre : *filtrer une décoction*. V. n. Pénétrer : *l'eau filtre à travers les terres*.

FILURE n. f. Manière dont un objet est filé.

FIN n. f. (lat. *finis*). Bout, extrémité : *la fin d'un livre*. Terme, mort : *toucher à sa fin*. But : *en venir à ses fins. Faire une fin*, changer de vie. Se marier. *Mener à bonne fin*, terminer heureusement. *Dr. Fin de non-recevoir*, refus d'admettre une action judiciaire, sous prétexte que celui qui l'intente n'est pas fondé dans sa plainte. **A la fin** loc. adv. Enfin, après tout ce temps. Prov. : **La fin justifie les moyens**, faux principe de morale, d'après lequel les actes seraient justifiés par leur résultat. **Qui veut la fin veut les moyens**, celui qui poursuit un résultat ne doit pas reculer devant les actes qui l'y amèneront. ANT. **Commencement, début, origine.**

FIN, FINE adj. Délié et menu : *écriture, pluie fine*. Elancé : *taille fine*. Précieux par la qualité : *pierres fines*. *Fig.* Excellent : *vin fin*. Délicat : *avoir le goût fin*. Pur : *or fin*. Spirituel : *physionomie fine*. Rusé, habile : *c'est un fin renard. Fines herbes*, herbes hachées menu pour servir d'assaisonnement. Subtil, en parlant d'un sens : *oreille fine. Nez fin*, perspicacité. *Fin fond*, bout extrême. *Fin mot*, motif secret. Adv. *Prendre une bille trop fin*, au jeu de billard, la toucher trop sur le côté. ANT. **Gros, épais, grossier, sot, stupide.**

FINAGE n. m. Etendue du territoire d'une commune. Autref., circonscription juridique.

FINAGE n. m. *Techn.* Opération qui précède l'affinage de la fonte et qui a pour but de la purifier.

FINAL, E, ALS adj. (lat. *finalis*). Qui finit, termine : *lettre finale d'un mot*. N. f. Dernière syllabe ou dernière lettre d'un mot. *Sports.* La course finale, décisive, d'une réunion. *Mus.* Note principale qui détermine le ton d'un morceau et par laquelle il doit finir. (En ce sens, on dit aussi TONIQUE n. et adj.)

FINALE n. m. (m. ital.). *Mus.* Morceau d'ensemble qui termine une symphonie, une sonate, un acte d'opéra : *le finale de* Lucie de Lammermoor.

FINALEMENT (*man*) adv. Pour en finir.

FINANCE n. f. (du VX fr. *finer*, payer). Argent que l'on a (ne s'emploie plus dans ce sens qu'au pl.) : *ses finances sont en baisse*. Profession du financier : *entrer dans la finance*. Ensemble des financiers : *le monde de la finance*. Pl. Trésor de l'Etat : *ministère des Finances*.

FINANCER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il finança, nous finançons*.) *Fam.* Fournir de l'argent.

FINANCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui est relatif aux finances : *système financier*. N. m. Celui qui spécule sur l'argent et fait des opérations importantes. Celui qui s'entend à l'administration des finances publiques : *Necker fut un habile financier*. N. f. *Cuis.* Nom donné à une façon d'apprêter certains mets au moyen d'ingrédients recherchés.

FINANCIÈREMENT (*man*) adv. En matière de finances. (Peu us.)

FINASSER (*na-sé*) v. n. *Fam.* User de subterfuges, de mauvaises finesses.

Digitized by Google

FINASSERIE (*na-se-ri*) n. f. Mauvaise finesse : *les finasseries d'un plaideur retors.*

FINASSEUR, EUSE (*na-seur, eu-ze*) ou **FINASSIER** (*na-si-é*), **ÈRE** n. *Fam.* Qui use de subterfuges, de petites finesses.

FINAUD (*nô*), **E** n. et adj. Fin, rusé dans les petites choses : *paysan finaud.*

FINEMENT (*man*) adv. D'une manière fine : *s'exprimer finement; détail finement rendu.*

FINE-MÉTAL n. m. *Techn.* Fonte blanche.

FINERIE (*ri*) n. f. *Techn.* Fourneau où s'opère le finage.

FINES (*fi-ne*) n. f. pl. Houilles menues, dans les houillères du nord de la France.

FINESSE (*nè-se*) n. f. Qualité de ce qui est fin : *finesse des cheveux, d'une étoffe, des traits; finesse de l'esprit, de l'ouïe.* Action fine : *ruse. Entendre, chercher finesse à,* donner un sens mystérieux ou malin à. ANT. **Grosseur, épaisseur, grossièreté, sottise.**

FINETTE (*nè-te*) n. f. Étoffe légère de laine ou de coton à envers pelucheux.

FINGARD (*ghâr*), **E** adj. Rétif : *cavale fingarde.*

FINI, E adj. Limité, qui a des bornes : *l'esprit de l'homme est fini.* Achevé, parfait en son genre : *un coquin fini. Homme fini,* homme usé au physique ou au moral. N. m. Perfection : *le fini d'un ouvrage.* Ce qui a des bornes : *le fini et l'infini.*

FINIR v. a. (lat. *finire*). Achever, terminer : *finir un tableau.* V. n. Être terminé : *l'Inde finit en pointe vers le Sud.* Avoir une certaine fin : *cet enfant finira mal.* Arriver à son terme : *son bail finit à Pâques.* Mourir : *Charles le Téméraire finit misérablement devant Nancy. En finir,* prendre un parti décisif. *En finir avec,* se débarrasser de. ANT. **Commencer.**

FINISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Dernière main que l'on met à un ouvrage pour le rendre parfait.

FINISSANT (*ni-san*), **E** adj. Qui finit.

FINISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. Qui donne la dernière main.

FINLANDAIS, E (*dé, è-ze*) adj. et n. De la Finlande.

FINNOIS, E (*fi-noi, oi-ze*) adj. et n. Se dit d'un peuple qui habite l'extrémité N.-O. de la Russie d'Europe, surtout la Finlande. N. m. La langue finnoise.

Fioles.

FIOLE n. f. (gr. *phialé*). Petit flacon de verre.

FIORD ou **FJORD** (*fi-or*) n. m. Golfe étroit et profond de la Norvège : *les fiords sont des vallées creusées à l'air libre par les glaciers, et immergées ensuite par un lent abaissement du rivage.*

Fiord.

FIORITURE n. f. (ital. *fioritura*). Ornement de goût ajouté à volonté dans un morceau de musique. *Par ext.* Ornement, accessoire : *floriture de style.*

FIRMAMENT (*man*) n. m. (lat. *firmamentum*). Voûte azurée qui paraît s'étendre au-dessus de nos têtes : *les étoiles du firmament sont innombrables.*

FIRMAN n. m. Ordre, permis du Grand Seigneur ou de quelque autre souverain de l'Orient.

FIRME n. f. (angl. *firm*, allem. *firma*). Raison sociale.

FISC (*fisk*) n. m. (du lat. *fiscus*, panier). Trésor de l'État : *les caisses du fisc.* Administration chargée de la perception des impôts : *le fisc de Philippe le Bel se montra avide et impitoyable.*

FISCAL, E, AUX (*fis-kal*) adj. Qui concerne le fisc : *loi fiscale.*

FISCALEMENT (*fis-ka-le-man*) adv. D'une manière fiscale.

FISCALITÉ (*fis-ka*) n. f. Système des lois relatives au fisc. Tendance à augmenter les droits du fisc, à multiplier les impôts.

FISSIDENT (*fis-si-dan*) n. m. Genre de mousses bryacées, très répandues sur tout le globe.

FISSILE (*fis-si-le*) adj. (lat. *fissilis*). Qui se divise facilement en feuillets ou en couches minces.

FISSIPARE (*fis-si*) adj. (lat. *fissus*, fendu, et *parere*, enfanter). Qui se produit par la scission de son propre corps.

FISSIPÈDE (*fis-si*) adj. (lat. *fissus*, fendu, et *pes, pedis*, pied). Qui a le pied divisé en plusieurs doigts ou parties, en parlant des quadrupèdes.

FISSIROSTRES (*fis-si-ros-tre*) n. m. pl. Groupe d'oiseaux à bec profondément fendu. S. un *fissirostre.*

FISSURATION (*fis-su-ra-si-on*) n. f. Production de fissures : *la fissuration des calcaires.*

FISSURE (*fis-su-re*) n. f. (lat. *fissura*; de *fissus*, fendu). Petite crevasse. *Anat.* Sillon. *Path.* Gerçure.

FISTON (*fis-ton*) n. m. *Pop.* Fils.

FISTULAIRE (*fis-tu-lè-re*) adj. Qui présente un tube, un canal dans toute sa longueur : *stalactite fistulaire.* Qui dépend d'une fistule : *trajet fistulaire.*

FISTULE (*fis-tu-le*) n. f. (lat. *fistula*). *Méd.* Canal accidentel qui communique avec une glande ou une cavité naturelle et amène au dehors leurs sécrétions : *fistule lacrymale.* Coup de ciseau ou de marteau appliqué de travers sur le bois.

FISTULEUX, EUSE (*fis-tu-leû, eu-ze*) adj. De la nature de la fistule : *canal fistuleux.*

FISTULINE (*fis-tu*) n. f. Sorte de champignon, appelé aussi *langue-de-bœuf.*

FIVE-O'CLOCK (*fat-vo-klok'*) n. m. (loc. angl. qui signifie *cinq heures*). Lunch, thé que l'on prend à cinq heures de l'après-midi.

FIXABLE (*fik-sa-ble*) adj. Qui peut être fixé.

FIXAGE (*fik-sa-je*) n. m. Action de fixer. Opération par laquelle une image photographique est rendue inaltérable à la lumière : *le fixage s'obtient au moyen d'un bain d'hyposulfite de soude.*

FIXATEUR, TRICE (*fik-sa*) adj. Qui a la propriété de fixer. N. m. Sorte de vaporisateur qui sert à fixer un dessin sur papier. Substance qui rend une image photographique inaltérable à la lumière.

FIXATIF, IVE (*fik-sa*) adj. Qui sert à fixer. N. m. Préparation de gomme dissoute dans l'alcool, qui sert à fixer les dessins sur papier.

FIXATION (*fik-sa-si-on*) n. f. Action de fixer, d'établir : *la fixation de l'impôt, d'une échéance. Chim.* Opération par laquelle on rend fixe un corps volatil : *fixation du mercure. Histol.* Opération par laquelle on fixe les éléments cellulaires pour les étudier plus tard.

FIXE (*fik-se*) adj. (du lat. *fixus*, fixé). Qui ne se meut pas : *étoile fixe.* Qui reste attaché sur le même point : *le regard fixe d'un fou.* Invariable : *prix fixe. Idée fixe,* idée qui obsède l'esprit. *Chim. Corps fixe,* corps qui, comme l'or, le carbone, etc., ne se volatilise pas. N. m. La partie invariable des appointements d'un employé : *vous aurez tant de fixe.* Interj. *Fixe!* commandement de l'immobilité sous les armes.

FIXÉ (*fik-sé*) n. m. Petit tableau peint à l'huile, et qu'on applique derrière une glace, laquelle lui tient lieu de vernis.

FIXEMENT (*fik-se-man*) adv. D'une manière fixe : *regarder fixement quelqu'un.*

FIXER (*fik-sé*) v. a. Rendre fixe : *fixer un dessin sur un mur.* Diriger d'une manière permanente : *fixer les yeux sur quelque chose.* Regarder fixement : *fixer quelqu'un. Fig.* Arrêter définitivement : *fixer son choix.* Établir : *fixer sa résidence.* Attirer, captiver : *fixer l'attention de quelqu'un.* Rendre constant : *fixer un esprit léger.*

FIXITÉ (*fik-si*, n. f. Qualité de ce qui est fixe : *la fixité du regard. Chim.* Propriété des corps qui ne sont point volatilisables par les moyens ordinaires. *Fig.* État des choses qui ne varient point : *la fixité des idées, des opinions.*

FLA n. m. invar. (onomat.). Double coup de baguette frappé légèrement d'abord de la main droite, puis fortement de la main gauche. Pl. : *des fla et des ra.*

FLABELLATION (*bèl-la-si-on*) n. f. (du lat. *flabellum*, éventail). Action de renouveler l'air autour d'une partie du corps immobilisée.

FLABELLÉ, E (*bèl-lé*) ou **FLABELLIFORME** (*bèl-li*) adj. (de *flabellum*). En forme d'éventail.

FLABELLUM (*bèl-lom*) n. m. (mot lat.). *Antiq.* Grand éventail de plumes de paon, de feuilles de lotus, adapté à un long manche, et qui était porté par un esclave appelé *flabellifère.*

Digitized by Google

FLAC (*flak*) interj. Onomatopée imitant le bruit de l'eau, celui d'une tape, etc.

FLACCIDITÉ (*flak-si*) n. f. (du lat. *flaccidus*, flasque). Etat d'une chose flasque.

FLACHE n. f. Endroit d'un tronc d'arbre dépouillé de l'écorce et non encore équarri. Défaut, déchet dans l'arête vive d'une pièce de bois équarrie. (Adjectiv. : *une poutre flache*). Fissure d'une roche. Inégalité dans le pavage, par suite de l'enfoncement d'un pavé. Mare dans un bois.

FLACHERIE (*rî*) n. f. Maladie microbienne des vers à soie, que l'on dit alors *morts-flats*.

FLACHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Qui a des flaches, en parlant d'une pièce de bois.

FLACON n. m. (bas lat. *flasco*). Sorte de bouteille qui se ferme ordinairement avec un bouchon de même matière ou de même métal. Son contenu. Bouteille : *un flacon de vieil armagnac*.

Flacon.

FLACONNIER (*ko-ni-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui fait des flacons.

FLA-FLA n. m. *Pop.* En T. d'atelier, recherche d'effets en peinture. *Fig.* Ostentation, étalage : *faire du fla-fla*.

FLAGELLANTS (*jèl-lan*) n. m. pl. V. *Part. hist.*

FLAGELLATEUR (*jèl-la*) n. m. Celui qui flagelle.

FLAGELLATION (*jèl-la-si-on*) n. f. Supplice du fouet ou des verges. Action de se flageller.

FLAGELLÉ, E (*jèl-lé*) adj. *Hist. nat.* Muni d'un flagellum : *infusoire flagellé*.

FLAGELLER (*jèl-lé*) v. a. (lat. *flagellare*). Faire subir le supplice de la flagellation. *Fig.* Maltraiter en paroles : *Molière a flagellé l'hypocrisie*.

FLAGELLUM (*jèl-lom*) n. m. (mot lat. signifiant *fouet*). Filament mobile servant d'organe locomoteur à certains infusoires.

FLAGEOLER (*jo-lé*) v. n. Se dit des jambes de l'homme, du cheval, lorsque la fatigue ou la faiblesse les rend tremblantes.

FLAGEOLET (*jo-lè*) n. m. Petit instrument de musique à vent. N. et adj. Espèce de haricot : *manger des haricots flageolets, des flageolets*.

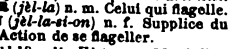
Flageolet.

FLAGORNER (*né*) v. a. Flatter souvent et bassement : *flagorner les puissants du jour*.

FLAGORNERIE (*rî*) n. f. Flatterie basse et souvent répétée.

FLAGORNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flagorne.

FLAGRANT (*gran*), **E** adj. (du lat. *flagrans*, brûlant). Evident : *inégalité flagrante*. Qui éclate sous les yeux. *Flagrant délit*, délit qui se commet sous les yeux mêmes de ceux qui le constatent.

FLAIR (*flèr*) n. m. (de *flairer*). Odorat du chien. Odorat en général. *Fig.* Perspicacité : *avoir du flair*.

FLAIRER (*flè-ré*) v. a. (du lat. *flagrare*, avoir de l'odeur). Appliquer son odorat à. *Fig.* Pressentir : *flairer une escroquerie*. *Pop.* Exhaler une odeur.

Flamant.

FLAIREUR (*flè*) n. m. Qui flaire. *Fig.* Qui est à l'affût de. (Peu us.)

FLAMAND (*man*), **E** adj. et n. De la Flandre.

FLAMANT ou **FLAMMANT** (*flamman*) n. m. Grand palmipède de l'ordre des échassiers, dont le dessous des ailes est couleur de *flamme* : *le flamant se plaît au bord des eaux saumâtres ; il atteint 1m, 40 de haut*.

FLAMBAGE (*flan*) n. m. Action de flamber.

FLAMBANT (*flan-ban*), **E** adj. Qui flambe. *Fam. Tout flambant neuf*, entièrement neuf.

FLAMBARD (*flan-bar*) ou **FLAMBART** (*flan-bar*) n. m. *Pop.* Canotier amateur. *Mar.* Petit bateau de côte pour la pêche. Gai luron, orgueilleux, richement vêtu : *faire le flambard*.

Flambeau.

FLAMBE (*flan-be*) n. f. (de *flamme*). Epée à lame ondulée. Nom vulgaire de certains iris.

FLAMBEAU (*flan-bô*) n. m. (de *flamber*). Torche, chandelle de cire ou de suif. Chandelier. *Le flambeau du jour*, le soleil. *Le flambeau de la nuit*, la lune. *Fig.* Lumières de la raison, du génie, de la science. *Allumer le flambeau de l'hymen*, se marier.

FLAMBEE (*flan-bé*) n. f. Feu clair de menu bois.

FLAMBER (*flan-bé*) v. a. (du vx fr. *flambe*, flamme). Passer quelque chose par le feu : *flamber une volaille. Flamber un canon*, y brûler une étoupille avant le tir pour chasser l'humidité. *Flamber une carène*, la passer au feu pour détruire les insectes et les algues. V. n. Jeter de la flamme. Brûler. *Il est flambé*, il est perdu, ruiné.

FLAMBERGE (*flan-bèr-je*) n. f. (n. pr. de l'épée de Renaud de Montauban). Epée. *Mettre flamberge au vent*, tirer l'épée.

FLAMBOIEMENT (*flan-boi-man*) n. m. Eclat d'un objet qui flamboie : *le flamboiement de l'incendie*.

FLAMBOYANT (*flan-boi-ian*), **E** adj. Qui flamboie : *épée flamboyante*. *Arch.* Se dit d'une forme particulière du style gothique, qui affectionne les contours lancéolés, imitant des flammes. *Blas.* Qui a la forme ondoyante d'une flamme.

Style flamboyant.

FLAMBOYER (*flan-boi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Jeter une flamme brillante. *Fig.* Briller comme la flamme : *des yeux qui flamboient de colère*.

FLAMINE n. m. (lat. *flamen*). Chez les Romains, prêtre attaché au culte d'un dieu particulier (par oppos. aux *pontifes*, consacrés au culte de tous les dieux) : *le flamine de Jupiter était un des plus grands personnages de Rome*.

FLAMINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui parle flamand. N. : *les flamingants*.

FLAMME (*fla-me*) n. f. (lat. *flamma*). Apparence lumineuse et légère qui se dégage des matières en combustion : *la flamme de l'acétylène a un grand pouvoir éclairant*. Supplice du feu : *livrer aux flammes. Les flammes éternelles*, les peines de l'enfer. *Flammes de Bengale*, v. FEU. *Mar.* Longue banderole servant soit de marque distinctive pour les navires de guerre, soit dans les signaux. *Art milit.* Petite banderole à deux pointes flottantes qui garnit les lances de la cavalerie. *Fig.* Ardeur, et particul. ardeur de l'amour : *déclarer sa flamme*. *Art vétér.* Espèce de lancette pour saigner les chevaux.

Flamme de lance moderne.

FLAMMÉ, E (*fla-mé*) adj. Qui a la forme d'une flamme, qui est ondulé. Qui a des taches en forme de flammes : *grès flammés* ou *flambés*. V. GRÈS.

FLAMMECHE (*fla-mè-che*) n. f. Parcelle enflammée qui s'élève d'un brasier.

FLAMMEROLE (*fla-me*) n. f. Feu follet.

FLAMMETTE (*fla-mè-te*) n. f. Petite flamme.

FLAN n. m. Sorte de tarte à la crème, aux œufs, etc. Disque de métal préparé pour être frappé et recevoir une empreinte. *Impr.* Sorte de carton mou qu'on applique sur les caractères mobiles pour en prendre empreinte en vue du clichage.

FLANC (*flan*) n. m. Partie de l'homme, de l'animal, depuis les côtes jusqu'aux hanches : *se coucher sur le flanc*. Le sein d'une mère. *Fig.* Côté d'une chose : *le flanc d'une armée, d'un bataillon*. Partie latérale d'une troupe rangée en ordre profond. *Blas.* Chacune des divisions qui touchent aux bords dextre et sénestre de l'écu quand celui-ci est tiercé en pal. Point central de chacune de ces mêmes divisions. (V. la planche BLASON.) *Fig. Se battre les flancs*, se donner du mal, sans grand résultat. *Etre sur le flanc*, être alité ; être exténué. *Prêter le flanc*, présenter le flanc à son adversaire, et, *au fig.*, donner prise : *prêter le flanc à la calomnie*.

FLANC-GARDE n. f. Détachement chargé de protéger l'un des flancs d'une troupe en marche. Pl. des *flancs-gardes*.

FLANCHER (*ché*) v. n. *Pop.* Lâcher pied, ne pas persister.

FLANCHET (*chè*) n. m. Partie d'une surlonge de bœuf, entre la tranche grasse et la poitrine.

FLANCONADE n. f. *Escr.* Botte de quarte forcée, portée dans le flanc de l'adversaire.

Digitized by Google

FLANDRIN n. m. (de *Flandre*). *Fam.* Homme mince, élancé et d'une tournure gauche, ou lent dans ses mouvements.

FLANELLE (*nè-le*) n. f. (angl. *flannel*). Etoffe légère, faite avec de la laine fine : *gilet de flanelle.*

FLÂNER (*né*) v. n. Aller de côté et d'autre en perdant son temps.

FLÂNERIE (*rî*) n. f. Action de flâner : *écolier qui perd son temps en flâneries.*

FLÂNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui flâne.

FLANQUANT (*kan*), **E** adj. *Fortif.* Qui est situé de façon à voir et à défendre un autre ouvrage.

FLANQUEMENT (*ke-man*) n. m. Action de flanquer. Résultat de cette action.

FLANQUER (*ké*) v. a. (rad. *flanc*). *Fortif.* Défendre par des ouvrages établis en vue ou sur les flancs : *flanquer une redoute de défenses accessoires. Art mil.* Appuyer, soutenir, en parlant d'une troupe. Se dit d'objets placés en flanc à côté de quelque chose : *quatre plats flanquaient cet énorme pâté.* Construire sur les angles. Etre construit aux angles de.

FLANQUER (*ké*) v. a. (altér. de *flaquer*). Lancer, appliquer rudement, jeter : *flanquer un soufflet.* Mettre : *flanquer quelqu'un à la porte.*

FLANQUEUR (*keur*) n. m. Soldat d'infanterie détaché d'une troupe pour en protéger les flancs.

FLAQUE n. f. (de *flache*). Petite mare. Au fig. : *flaque de boue.*

FLAQUER (*ké*) n. f. *Fam.* Certaine quantité de liquide qu'on lance avec force.

FLAQUER (*ké*) v. a. *Fam.* Jeter avec force un liquide contre quelqu'un ou quelque chose.

FLASQUE (*flas-ke*) adj. (lat. *flaccidus*). Mou, sans force, sans vigueur : *chair, homme, style flasque.* ANT. **Dur, rigide, tendu.**

FLASQUE (*flas-ke*) n. m. (orig. germ.). *Artill.* Chacune des deux pièces latérales d'un affût qui supportent les tourillons. *Mar.* Syn. de JOTTEREAU.

FLASQUE (*flas-ke*) n. f. (ital. *fiasca*). Poire à poudre.

FLASQUEMENT (*flas-ke-man*) adv. D'une manière flasque. (Peu us.)

FLATTER (*fla-té*) v. a. (du bas allem. *flat*, plat). Caresser avec la main : *flatter un cheval.* Affecter agréablement : *la musique flatte l'oreille.* Louer à l'excès pour séduire : *les courtisans flattent le prince.* Embellir : *flatter un portrait. Flatter de*, faire concevoir l'espérance. **Se flatter** v. pr. Se faire illusion : *se flatter de réussir.* Se vanter : *se flatter d'être habile.* ANT. **Blâmer, fronder, critiquer.**

FLATTERIE (*fla-te-rî*) n. f. Louange intéressée : *se laisser prendre aux flatteries.* ANT. **Censure, moquerie, critique.**

FLATTEUR, EUSE (*fla-teur, eu-ze*) n. et adj. Qui flatte : *murmure flatteur.* Séduisant : *espoir flatteur.* ANT. **Censeur, frondeur.**

FLATTEUSEMENT (*fla-teu-ze-man*) adv. D'une manière flatteuse.

FLATUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *flatus*, vent). Qui cause des flatuosités.

FLATULENCE (*lan-se*) n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). *Méd.* Accumulation de gaz dans une cavité naturelle.

FLATULENT (*lan*), **E** adj. Qui est produit par la flatulence : *affection flatulente.*

FLATUOSITÉ (*zi*) n. f. (de *flatueux*). Gaz accumulé dans les intestins.

FLÉAU (*flé-ô*) n. m. (lat. *flagellum*). Instrument qui sert à battre le blé, formé d'un manche et d'un battoir en bois, reliés l'un à l'autre par des courroies. (V. planche AGRICULTURE.) Ancienne arme de guerre d'une forme analogue. (V. planche ARMES.) Verge de fer d'une balance : *les deux sections du fléau doivent être rigoureusement égales.* (V. BALANCE.) Barre de fer à bascule pour fermer les portes cochères. *Fig.* Grande calamité publique, comme incendie, tremblement de terre, inondation, etc. : *la guerre est un véritable fléau.* Personne qui est la cause ou l'instrument d'une grande calamité : *Attila s'intitulait le fléau de Dieu.* Chose qui importune. Personne fatigante, de relations dangereuses : *une méchante langue est un véritable fléau.*

FLEBILE (*flé-bi-lé*) adv. (m. ital.). *Mus.* D'une manière plaintive. (Peu us.)

FLÈCHE n. f. Trait formé d'une hampe en bois armée d'une pointe à un bout, empennée à l'autre, et qu'on lance avec l'arc ou l'arbalète. (V. la planche ARMES.) Objet qui a la forme d'une flèche. Pièce de bois joignant le train de derrière d'un carrosse avec celui de devant. Partie arrière d'un affût. La plus longue pièce de bois d'une charrue. Branche d'arbre verticale. Partie d'un mât au-dessus du capelage. Extrémité pyramidale ou conique d'un clocher. *Géom.* Perpendiculaire abaissée du milieu d'un arc de cercle sur la corde. (V. CIRCONFÉRENCE.) *Chevaux attelés en flèche*, chevaux attelés l'un devant l'autre. *Fig. Faire flèche de tout bois*, employer toutes sortes de moyens pour arriver à ses fins. *Flèche du Parthe*, v. PARTHES (*part. hist.*).

Flèche de clocher.

FLÉCHE n. f. (orig. scand.). Pièce de lard qu'on lève sur le côté du porc, de l'épaule à la cuisse.

FLÉCHIÈRE n. f. *Bot.* Genre d'alismacées, appelées aussi *flèches d'eau.*

FLÉCHIR v. a. (lat. *flectere*). Ployer, courber : *fléchir le genou. Fig.* Toucher de pitié, attendrir : *fléchir ses juges.* V. n. Ployer sous la charge. Lâcher pied : *troupe qui fléchit. Fig.* Se soumettre : *tout fléchissait sous lui.*

FLÉCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de fléchir : *mesurer le fléchissement de l'arche d'un pont.*

FLÉCHISSEUR (*chi-seur*) adj. m. Se dit des muscles destinés à faire fléchir diverses parties du corps : *muscle fléchisseur du bras.* N. m. : *les fléchisseurs du genou, de la jambe*, par opposition aux *extenseurs.* ANT. **Extenseur.**

FLEGMASIE (*flègh-ma-zî*) n. f. V. PHLEGMASIE.

FLEGMATIQUE (*flegh-ma*) adj. Lymphatique : *tempérament flegmatique. Fig.* Froid : *caractère flegmatique.* ANT. **Chaleureux, enthousiaste.**

FLEGMATIQUEMENT (*flègh-ma-ti-ke-man*) adv. D'une manière flegmatique.

FLEGME (*flègh-me*) n. m. (du gr. *phlegma*, pituite). Humeur aqueuse de l'organisme. Pituite qu'on rejette en crachant, en vomissant, etc. (En ce sens, on écrit aussi PHLEGME.) *Fig.* Caractère d'un homme froid difficile à s'émouvoir. Produit que donne la première chauffe dans la distillation du jus de betteraves, des moûts, fruits, etc. ANT. **Enthousiasme.**

FLEGMON (*flègh-mon*) n. m. V. PHLEGMON.

FLEGMONEUX, EUSE (*flègh-mo-neû, eu-ze*) adj. V. PHLEGMONEUX.

FLÉMARD (*mar*), **E** n. et adj. *Pop.* Se dit d'une personne paresseuse, molle.

FLÈME n. f. (altér. de *flegme*). *Pop.* Grande paresse, inertie : *avoir la flème. Battre la flème*, ne rien faire.

FLÉOLE n. f. Genre de graminées fourragères : *la fléole des prés donne un fourrage abondant.*

FLET (*flè*) n. m. Genre de poissons pleuronectidés, à chair délicate, propres aux mers tempérées.

FLÉTAN n. m. Genre de poissons pleuronectidés, propres aux mers froides : *le flétan atteint 2 mètres.*

FLÉTRIR v. a. (du lat. *flaccidus*, mou). Faner, ôter l'éclat, la fraîcheur : *un soleil trop ardent flétrit les plantes. Fig.* Affaiblir, altérer : *l'abus des plaisirs flétrit la jeunesse.* **Se flétrir,** v. pr. Se faner.

FLÉTRIR v. a. (de l'anc. fr. *flatrir*). Autrefois, marquer d'un fer rouge un condamné sur l'épaule droite : *on flétrissait avec un fer marqué en fleur de lis. Fig.* Punir d'une condamnation infamante. Déshonorer, diffamer : *flétrir la réputation.*

FLÉTRISSANT (*tri-san*), **E** adj. Qui flétrit, déshonore : *arrêt flétrissant.*

FLÉTRISSURE (*tri-su-re*) n. f. Autref., marque sur l'épaule d'un criminel. *Fig.* Tache à l'honneur.

FLETTE (*flè-te*) n. f. *Mar.* Nom ancien de la chaloupe. Bateau plat accompagnant un chaland.

FLEUR n. f. (lat. *flos, floris*). Partie d'un végétal qui contient les deux ou l'un des organes reproducteurs, et qui est souvent parée de couleurs éclatantes : *les fleurs éclosent au printemps. Par ext.* Plante qui produit des fleurs : *la culture des fleurs est très délicate.* Dessin ou objet représentant une fleur.

Digitized by Google

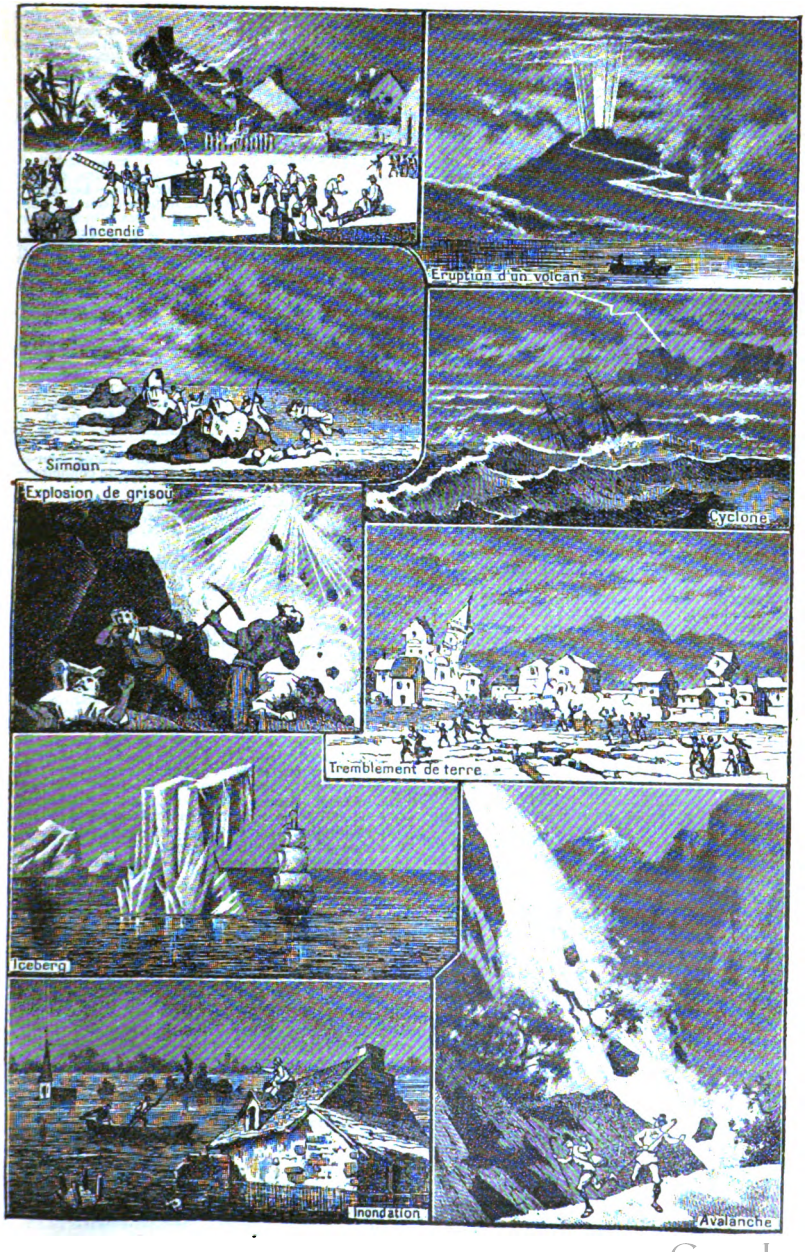

Digitized by Google

Poudre blanche qui couvre certains fruits fraîchement cueillis. *Fleur artificielle*, imitation de fleur en papier, étoffe, porcelaine, etc. Eclat, fraîcheur : *fleur du teint. Les quatre fleurs*, fleurs de mauve, de pied-de-chat, de pas-d'âne et de coquelicot, dont on fait une tisane adoucissante. *Fig.* Partie la plus fine, la meilleure de quelques substances : *fleur de farine.* Elite, choix : *la fleur de l'armée.* Ornement poétique du discours : *les fleurs de la rhétorique.* Produits légers et volatils obtenus par la sublimation ou la décomposition : *fleur de soufre.* Temps où une chose est dans toute sa jeunesse, sa force, son éclat : *être à la fleur de la jeunesse. Semer des fleurs sur la tombe de quelqu'un*, faire son éloge après sa mort. *Fleur de lis*, v. LIS. Pl. Sorte de moisissure qui se développe sur le vin, la bière, le cidre, lorsqu'ils sont en contact avec l'air. **A fleur de** loc. prép. Presque au niveau de : *yeux à fleur de tête.* — Les fleurs sont les organes reproducteurs de la plante : c'est, en effet, dans la fleur que se forment les graines. Une fleur se compose d'un *calice* (formé d'un nombre variable de *sépales*), d'une *corolle* (divisée en *pétales*), des *étamines* (portant chacune un petit sac, l'*anthère*, rempli de *pollen*), et du *pistil* (ovaire, style et stigmates), qui en se développant deviendra le fruit. Pour les formes que revêt la fleur, v. la planche PLANTE.

FLEURAGE n. m. Combinaison de fleurs sur une tonture, un tapis. Résidu de la mouture du gruau.

FLEURAISON (*rè-zon*) n. f. V. FLORAISON.

FLEURDELISER (*zé*) v. a. Orner, semer de fleurs de lis : *le drapeau fleurdelisé de la Restauration.*

FLEURER (*ré*) v. n. (de *fleur*). Répandre une odeur. *Fig. Cette affaire fleure comme baume*, paraît excellente.

FLEURET (*rè*) n. m. (de *fleur*). Sorte d'épée sans tranchant et terminée par un bouton, dont on se sert à l'escrime : *assaut de fleuret.* (V. ARMES, ESCRIME.) Barre d'acier, parfois garnie de diamant à son extrémité, avec laquelle le mineur perce des trous dans le roc. Fil fait de la partie la plus grossière de la soie. Ruban fait avec cette soie.

FLEURETTE (*rè-te*) n. f. Petite fleur. *Fig.* Propos galant : *conter fleurette. Dial.* Crème fluide sur le lait.

FLEURI, E adj. Qui est en fleur : *jardin fleuri. Fig. Teint fleuri*, qui a de la fraîcheur, de l'éclat. *Style fleuri*, style orné. **Pâques fleuries**, v. PÂQUES.

FLEURIR v. n. Pousser des fleurs : *les perce-neige fleurissent de bonne heure. Fig.* Prospérer : *le commerce fleurit.* (En ce sens fig. l'imparf. de l'indicatif fait *je florissais*, etc., et le partic. prés. *florissant.*) V. a. Orner de fleurs : *fleurir sa chambre.*

FLEURISSANT (*ri-san*), **E** adj. Qui se couvre de fleurs : *prés fleurissants.*

FLEURISTE (*ris-te*) n. et adj. Qui s'occupe de la culture et du commerce des fleurs : *les fleuristes hollandais ont multiplié les variétés de tulipes.* Qui fait ou vend des fleurs artificielles : *ouvrière fleuriste.*

FLEURON n. m. Ornement d'architecture en forme de fleur. Ornement typographique en forme de fleur, de feuille, placé en en-tête ou à la fin d'un chapitre. *Fig.* Ce qu'on possède de plus avantageux et de plus productif. *Bot.* Chacune des petites fleurs dont la réunion forme une fleur composée.

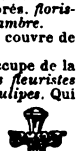
Fleuron.

FLEURONNÉ, E (*ro-né*) adj. Orné de fleurs, de fleurons : *lettres fleuronnées. Bot.* Dont toutes les fleurs sont des fleurons.

FLEURONNER (*ro-né*) v. n. Pousser des fleurons. V. a. Orner de fleurons.

FLEUVE n. m. (lat. *fluvius*). Grand cours d'eau qui aboutit à la mer : *l'Amazone et le Mississipi sont les fleuves les plus longs du monde. Fig.* Quantité considérable de liquide : *fleuve de sang.* Ce qui a un cours continu : *fleuve de la vie.*

FLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est flexible : *la flexibilité de l'acier est très grande.*

FLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Souple, qui plie aisément. *Fig.* : *voix, caractère flexible.* ANT. **Inflexible.**

FLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (lat. *flexio*). Etat de ce qui est fléchi : *flexion d'un ressort.* Action de fléchir : *flexion du genou.* Action des muscles fléchisseurs. Pl. *Gram.* Variations dans la forme d'un même mot, suivant l'emploi qui en est fait.

FLEXIONNEL, ELLE (*flèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui a rapport aux flexions. Qui possède des flexions.

FLEXUEUX, EUSE (*flèk-su-eû, eu-ze*) adj. Courbé alternativement dans plusieurs sens différents.

FLEXUOSITÉ (*flèk-su-o-si-té*) n. f. Etat de ce qui est flexueux : *la flexuosité d'une tige.*

FLIBUSTE (*bus-te*) n. f. Piraterie, pillage sur mer.

FLIBUSTER (*bus-té*) v. n. Faire le métier de flibustier. V. a. Filouter, voler.

FLIBUSTERIE (*bus-te-ri*) n. f. Etat de flibustier.

FLIBUSTIER (*bus-ti-é*) n. m. (du holl. *vrijbueter*, pirate). Pirate des mers américaines, aux XVIIe et XVIIIe siècles. *Par ext.* Trompeur, filou.— Les flibustiers formaient une association pour piller les vaisseaux espagnols; ils étaient alliés aux boucaniers et avaient pour quartier général l'île de la Tortue.

FLIC FLAC (*flik-flak*), onomatopée exprimant le bruit que font plusieurs coups de fouet ou plusieurs soufflets donnés coup sur coup.

FLICFLAC n. m. Sorte de pas de danse. Pl. des *flicflacs.*

FLINGOT (*gho*) n. m. *Pop.* Fusil de boucher. Fusil de soldat d'infanterie.

FLINT-GLASS (*flint'*) n. m. (angl. *flint*, silex, et *glass*, verre). Verre à base de plomb, d'un pouvoir fortement dispersif et réfringent.

FLIPOT (*po*) n. m. Morceau de bois rapporté pour dissimuler une fente dans un ouvrage de menuiserie.

FLIRT (*flirt' ou fleurt'*), **FLIRTAGE** n. m. ou **FLIRTATION** (*si-on*) n. f. (angl. *flirt*). Action de flirter. Manège galant.

FLIRTER (*flir-té*; quelques-uns disent *fleur-té*) v. n. (angl. *to flirt*). Avoir un manège de coquetterie avec une femme.

FLOC (*flok*) n. m. Houppe de laine de soie.

FLOCHE adj. (de *floc*). Velouté, couvert de poils. *Soie floche*, qui n'est pas torse. N. f. Petite houppe qui sert d'ornement.

FLOCON n. m. (de *floc*). Touffe, amas léger de soie, de laine, etc. Au fig. : *la neige tombe à gros flocons.*

FLOCONNEUX, EUSE (*ko-neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble à des flocons : *laine floconneuse.*

FLONFLON n. m. Se dit, en général, des refrains de chansons et des couplets de vaudeville.

FLORAISON ou **FLEURAISON** (*rè-zon*) n. f. Epanouissement de la fleur : *la floraison du lilas a lieu en avril.* Temps où cet épanouissement se produit.

FLORAL, E, AUX adj. (lat. *floralis*). Qui a rapport à la fleur : *enveloppe florale. Jeux Floraux*, Académie littéraire fondée à Toulouse. V. FLORAUX (*jeux*) [*part. hist.*].

FLORE n. f. (n. de la déesse des fleurs). Ensemble des plantes qui croissent dans une région : *la flore polaire est d'une grande pauvreté.* Livre qui en contient la description.

FLORÉAL n. m. (du lat. *floreus*, de fleur). Huitième mois de l'année républicaine (du 20 avril au 19 mai).

FLORÉE (*ré*) n. f. Indigo de qualité inférieure. *Florée d'acide*, fécule de pastel.

FLORENCE (*ran-se*) n. m. (de *Florence*, n. géogr.). Taffetas léger. N. f. Sorte de crin très résistant, obtenu en plongeant dans du vinaigre le ver à soie qui va filer son cocon, et qu'emploient les pêcheurs à la ligne.

FLORENCÉ, E (*ran*) adj. (du lat. *flos, oris*, fleur). *Blas.* Se dit d'une fleur de lis qui a des boutons entre ses pétales.

FLORÈS (*rèss*). *Fam.* Terme usité dans l'expression *faire florès*, briller dans le monde.

FLORICOLE adj. (lat. *flos, oris*, fleur, et *colere*, habiter). Qui vit sur les fleurs : *insecte floricole.*

FLORICULTURE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Branche de l'horticulture, qui s'occupe spécialement de la culture des plantes à fleurs et des plantes d'ornement.

FLORIDÉES (*dé*) n. f. pl. Ordre de plantes, de la classe des algues. S. une *floridée.*

FLORIFÈRE adj. (lat. *florifer*). Qui porte des fleurs : *rameaux florifères.* Qui donne beaucoup de fleurs : *plante florifère.*

FLORIN n. m. (ital. *fiorino*). Pièce de monnaie étrangère, de valeur très variable, suivant les pays.

FLORISSANT (*ri-san*), **E** adj. (v. FLEURIR.) Qui est dans un état prospère : *santé florissante.* Qui accuse un état prospère : *mine florissante.*

Digitized by Google

FLORULE n. f. Fleur isolée d'un épi. Flore d'une petite région ou d'un certain groupe de plantes.

FLOSCULEUX, EUSE (*flos-ku-leû, eu-ze*) adj. (du lat. *flosculus*, petite fleur). *Bot.* Se dit d'une fleur composée qui ne renferme que des fleurons.

FLOSS n. m. Gâteau de fonte assez pure, obtenu par coulée directe.

FLOT (*flo*) n. m. (lat. *fluctus*). Eau agitée, onde, vague : *les flots de la mer dégradent le pied des falaises*. Marée montante : *l'heure du flot. Fig.* Liquide répandu en abondance : *flot de sang*. Flottage de bois. *Être à flot*, en parlant d'un navire, nager au-dessus de l'eau. *Fig. Se remettre à flot*, rétablir l'état de ses affaires. Pl. *Les flots*, la mer. *Fig.* Matière abondante et ondulée : *flots de cheveux, de rubans*. Multitude, grande quantité : *flots d'auditeurs*.

FLOTTABILITÉ (*flo-ta*) n. f. Qualité de certains corps flottants de rester insubmersibles.

FLOTTABLE (*flo-ta-ble*) adj. Qui peut flotter : *bois flottable*. — Un cours d'eau est *flottable* lorsqu'il ne peut porter que des radeaux ou des trains de bois. Il est *navigable*, lorsqu'il sert à une navigation continue par bateaux.

FLOTTAGE (*flo-ta-je*) n. m. Transport du bois par eau quand on le fait flotter. *Flottage à bûches perdues*, flottage dans lequel les bûches sont abandonnées une à une au cours de l'eau. *Flottage en trains*, flottage dans lequel on compose un radeau avec de nombreuses pièces de bois réunies par de longues perches reliées entre elles : *le flottage du bois date du milieu du* XVIe *siècle*.

Flottage du bois.

FLOTTAISON (*flo-tè-zon*) n. f. Endroit où la surface d'une eau tranquille atteint la carène d'un navire. *Ligne de flottaison*, ligne que le niveau de l'eau trace sur la carène d'un bâtiment.

FLOTTANT (*flo-tan*), **E** adj. Qui flotte sur un liquide : *les corps flottants éprouvent une poussée de bas en haut, égale au poids du fluide qu'ils déplacent*. Retombant à flots. Ample, ondoyant : *robe flottante. Fig.* Irrésolu : *esprit flottant. Ligne flottante*, ligne à pêche dans laquelle un liège qui flotte sur l'eau maintient l'hameçon à une profondeur déterminée. **Dette flottante**, portion de la dette publique non consolidée, susceptible d'augmentation ou de diminution journalière.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Grand nombre de bâtiments de mer, réunis pour naviguer ensemble : *la plus grande flotte de l'Espagne, l'invincible Armada, fut dispersée par la tempête*. Ensemble des forces navales d'un pays.

FLOTTE (*flo-te*) n. f. Bouée ou barrique qui soutient un câble à la surface de l'eau. Morceau de liège qui maintient une ligne ou un filet à fleur d'eau.

FLOTTEMENT (*flo-te-man*) n. m. Etat d'un objet qui flotte. Ondulation du front d'une troupe en marche. *Fig.* Hésitation.

FLOTTER (*flo-té*) v. n. (rad. *flot*). Etre porté sur un liquide : *le fer flotte sur le mercure*. Voltiger en ondoyant : *ses longs cheveux flottaient sur ses épaules*. Etre lâche : *rêves qui flottent. Fig.* Chanceler, être irrésolu : *flotter entre l'espérance et la crainte. Bois flotté*, bois venu par le flottage. ANT. **Enfoncer, sombrer, couler.**

FLOTTEUR (*flo-teur*) n. m. Ouvrier qui fait ou conduit des trains de bois. Corps léger flottant sur l'eau : *le flotteur d'une ligne de pêche. Flotteur d'alarme*, boule creuse flottant sur l'eau d'une chaudière et actionnant un sifflet quand le niveau baisse.

FLOTTILLE (*flo-ti, ll* mll.) n. f. Petite flotte : *une flottille de torpilleurs*.

FLOU adj. m. (orig. germ.). Fondu, léger, vaporeux, dans la langue artistique. N. m. : *le flou d'un tableau*. Adv. : *peindre flou*.

FLOUER (*flou-é*) v. a. *Fam.* Voler, escroquer, duper.

FLOUERIE (*floû-ri*) n. f. Action de duper, escroquerie.

FLOUETTE (*flou-è-te*) n. f. Girouette d'un vaisseau.

FLOUEUR n. m. Faiseur de dupes. (Peu us.)

FLOU-FLOU n. m. Onomat. V. FROU-FROU.

FLOUVE n. f. Genre de graminées fourragères.

FLUATE n. m. *Chim.* Nom ancien des fluorures.

FLUCTUANT (*fluk-tu-an*), **E** adj. (du lat. *fluctuare*, flotter). Qui offre le balancement d'un liquide. *Méd.* Mou, mobile : *tumeur fluctuante*.

FLUCTUATION (*fluk-tu-a-si-on*) n. f. (de *fluctuant*). Mouvement d'oscillation d'un liquide. *Pathol.* Mouvement de déplacement d'un liquide épanché. *Fig.* Variations alternatives : *les fluctuations de la rente*.

FLUCTUEUX, EUSE (*fluk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fluctuosus*). Agité de mouvements violents.

FLUENCE (*an-se*) n. f. (de *fluer*). Mouvement de ce qui coule ou s'écoule : *fluence du temps*. (Peu us.)

FLUENTE (*an-te*) n. f. *Math.* Ancien nom de l'intégrale du calcul différentiel.

FLUER (*flu-é*) v. n. (lat. *fluere*). Couler. (Peu us.)

FLUET, ETTE (*flu-è, è-te*) adj. (de *flou*). Mince et délicat : *taille fluette*.

FLUIDE adj. (lat. *fluidus*). Se dit des corps dont les molécules ont si peu d'adhérence entre elles, qu'elles glissent les unes sur les autres, de façon que le corps sans consistance prend la forme du vase qui le contient : *les corps fluides se divisent en corps liquides et corps gazeux. Fig.* Coulant : *style fluide*. N. m. Corps fluide : *l'air et l'eau sont des fluides*. Au fig. : *le fluide électrique*.

FLUIDIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire passer à l'état fluide.

FLUIDITÉ n. f. Qualité de ce qui est fluide.

FLUOR n. m. *Chim.* Gaz presque incolore, qui fournit des réactions énergiques. *Minér. Spath fluor*, syn. de FLUORINE.

FLUORESCÉINE (*rès-sé*) n. f. *Chim.* Matière d'un grand pouvoir colorant.

FLUORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. *Physig.* Propriété de certains corps de transformer la lumière qu'ils reçoivent en radiations lumineuses de plus grande longueur d'onde : *la fluorescence n'est qu'une phosphorescence de courte durée*.

FLUORESCENT (*res-san*), **E** adj. Doué de fluorescence : *corps fluorescent*.

FLUORHYDRATE n. m. Sel dérivant de l'acide fluorhydrique.

FLUORHYDRIQUE adj. Nom donné à un acide formé par le fluor et l'hydrogène, employé dans la gravure sur verre.

FLUORINE n. f. Fluorure naturel de calcium.

FLUORURE n. m. Tout composé binaire formé par le fluor.

Flûte.

FLÛTE n. f. (de *flûter*). Instrument à vent, formé d'un tube creux percé de plusieurs trous et muni de clefs, pour varier les sons : *grande flûte, petite flûte*. Celui qui en joue : *il est première flûte à l'Opéra. Flûte de Pan*, instrument en usage chez les anciens, composé de roseaux d'inégale longueur accolés par rang de taille. *Fam. Flûte à l'oignon*, mirliton. *Jeu de flûte*, jeu d'orgue qui imite les sons de la flûte. Petit pain long. Verre à pied étroit, dans lequel on boit le champagne. Pl. *Fam.* Jambes. *Jouer des flûtes*, courir.

Flûte de Pan.

FLÛTE n. f. (holland. *fluit*). Bâtiment de guerre, réservé pour le transport du matériel.

FLÛTÉ, E adj. Se dit d'un son doux, imitant celui de la flûte : *voix flûtée*.

FLÛTEAU (*tô*) n. m. Jouet d'enfant, appelé aussi *mirliton*. Plantain d'eau. Jonc fleuri.

FLÛTER (*té*) v. n. (anc. fr. *flaüter*, pour *flatuer*; du lat. *flatus*, souffle). Jouer de la flûte. Se dit en parlant du cri du merle : *le merle flûte. Pop.* Boire.

FLÛTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui joue de la flûte. (On dit plus ordin. FLÛTISTE.)

FLÛTISTE (*tis-te*) n. Musicien qui joue de la flûte : *il est flûtiste à l'Opéra*.

FLUVIAL, E, AUX adj. (lat. *fluvialis*; de *fluvius*, fleuve). Qui appartient aux fleuves : *eaux fluviales*.

Digitized by Google

FLUVIATILE adj. Qui se rapporte aux fleuves, aux eaux douces courantes : *coquilles, dépôts fluviatiles.*

FLUVIOMÈTRE n. m. (du lat. *fluvius*, fleuve, et du gr. *metron*, mesure). Appareil pour mesurer le niveau d'un fleuve canalisé.

FLUVIOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte au fluviomètre ou au niveau de l'eau dans un canal : *échelle fluviométrique.*

FLUX (*flu*) n. m. (lat. *fluxus ;* de *fluere*, couler). Mouvement réglé de la mer vers le rivage, à certaines heures. *Fig.* Grande abondance : *un flux de paroles. Méd.* Ecoulement : *flux de sang.* ANT. **Reflux.**

FLUXION (*fluk-si-on*) n. f. (lat. *fluxio ;* de *fluere*, couler). Gonflement douloureux, causé par un amas d'humeurs, un abcès, sur quelque partie du corps : *avoir une fluxion à la joue. Méthode des fluxions*, méthode de calcul due à Newton, dans laquelle on considère toute grandeur finie comme engendrée par un mouvement ou flux continuel. *Méd.* **Fluxion de poitrine,** vieille expression désignant toute inflammation du poumon, avec sécrétion de mucosités qui s'expectorent difficilement et souvent avec du sang.

FLUXIONNAIRE (*fluk-si-o-nè-re*) adj. Sujet aux fluxions. Relatif au calcul des fluxions.

FLYER (pr. angl. *fla-i-eur*) n. m. (de l'angl. *to fly*, voler). Cheval de course qui a surtout de la vitesse.

FOC (*fok*) n. m. (orig. scandin.). *Mar.* Voile triangulaire qui se place à l'avant du bâtiment : *les focs, suivant leur position, s'appellent petit foc, grand foc, clinfoc, etc. Foc d'artimon*, voile d'étai allant du grand mât au capelage de perroquet de fougue. V. MARINE.

FOCAL, E, AUX adj. (du lat. *focus*, foyer). Qui concerne le foyer des miroirs ou des lentilles : *distance focale.* N. f. *Math.* Courbe ou surface qui joue, par rapport à un lieu géométrique de l'espace, un rôle analogue à celui des foyers par rapport aux courbes planes.

FŒHN (*feun*) n. m. (du lat. *favonius*, n. d'un vent d'ouest). En Suisse, vent chaud, sec et violent, du sud-est.

FOËNE ou **FOUËNE** (du lat. *furca*, trident) n. f. Gros harpon pour le poisson. Syn. FOUINE, FOUANNE.

FOËNER (*né*) v. a. Pêcher à la foëne.

FŒTAL, E, AUX (*fé*) adj. Qui a rapport au fœtus.

FŒTUS (*fé-tuss*) n. m. (m. lat.). Produit de la conception non encore arrivé à terme, mais ayant déjà les formes de l'espèce. (Quelques-uns écrivent FÉTUS.)

FOI n. f. (du lat. *fides*, engagement, lien). Assurance de tenir un engagement : *donner sa foi.* Fidélité à ses engagements : *la foi des traités.* Croyance en la fidélité, la véracité de quelqu'un ou de quelque chose : *témoin digne de foi.* Croyance aux vérités de la religion. Religion chrétienne : *mourir pour la foi. Bonne foi*, intention droite, franchise. *Mauvaise foi*, intention coupable. *Faire foi*, témoigner, prouver. *N'avoir ni foi ni loi*, n'avoir ni religion, ni conscience. *Profession de foi*, déclaration de ses opinions, de ses croyances. *Ligne de foi*, ligne du rayon visuel dans un instrument. *Ma foi, par ma foi, sur ma foi*, en vérité. *Blas.* Meuble de l'écu représentant deux mains disposées en fasce et qui s'étreignent.

FOIE (*foi*) n. m. (du lat. *ficatum*, foie d'oie engraissée avec des figues). Viscère de couleur rougeâtre, organe sécréteur de la bile. (V. la planche HOMME.)

FOIN n. m. (lat. *fenum*). Herbe fauchée et séchée pour la nourriture des animaux domestiques : *faire les foins.* Herbe sur pied, destinée à être fauchée. Poils soyeux qui garnissent le fond d'un artichaut. *Fig. Etre bête à manger du foin*, avoir aussi peu d'intelligence que le bétail. *Avoir du foin dans ses bottes*, avoir des ressources.

FOIN ! interj. qui exprime le dédain, le dégoût : *foin de la richesse, s'il faut l'acquérir à ce prix !*

FOIRAIL (*ra, l* mll.) ou **FOIRAL** n. m. Champ de foire.

FOIRE n. f. (lat. *feria*, jour férié). Grand marché public se tenant à des époques fixes dans un endroit : *les foires de Beaucaire furent longtemps célèbres. Champ de foire*, emplacement où se tient la foire.

FOIRE n. f. (lat. *foria*). *Pop.* Cours de ventre, diarrhée.

FOIRER (*ré*) v. n. *Pop.* et *bas.* Evacuer des excréments à l'état liquide. *Fig.* Avoir peur. Faire long feu : *fusée qui foire.* Ne plus prendre, en parlant d'un pas de vis usé.

FOIREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) n. et adj. *Pop.* et *bas.* Qui a la diarrhée. *Fig.* et *pop.* Poltron.

FOIROLLE (*ro-le*) n. f. Nom vulgaire de la mercuriale annuelle, plante purgative. (On dit aussi FOIRANDE.)

FOIS (*foi*) n. f. (du lat. *vices*, tours). Joint à un nom de nombre, marque la quantité, la réitération, la multiplication : *Napoléon abdiqua deux fois. Fam. Une fois*, à une certaine époque : *il y avait une fois un roi et une reine. Une fois pour toutes*, décisivement. Loc. adv. : **Une fois que,** dès que ; **de fois à autre,** de temps en temps ; **à la fois,** ensemble, en même temps.

FOISON (*zon*) n. f. (lat. *fusio*). Grande quantité. **A foison** loc. adv. Abondamment.

FOISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui foisonne.

FOISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de foisonner. Augmentation de volume dans un corps qui change d'état : *foisonnement de la chaux.*

FOISONNER (*zo-né*) v. n. Abonder : *cette province foisonne en blé.* Multiplier : *les lapins foisonnent cette année.* Augmentation de volume : *la chaux vive foisonne sous l'action de l'eau.*

FOL, FOLLE n. et adj. V. FOU.

FOLÂTRE adj. (de *fol*). Gai, enjoué, badin. Qui convient aux personnes gaies : *jeux folâtres.* ANT. **Grave, posé, sérieux.**

FOLÂTREMENT (*man*) adv. D'une manière folâtre. (Peu us.)

FOLÂTRER (*tré*) v. n. (de *folâtre*). Jouer, badiner avec une gaîté enfantine.

FOLÂTRERIE (*ri*) n. f. Action, parole folâtre : *dire des folâtreries.*

FOLIACÉ, E adj. (du lat. *folium*, feuille). *Bot.* Qui est de la nature des feuilles, qui en a l'apparence : *pétioles foliacés.*

FOLIAIRE (*li-è-re*) adj. *Bot.* Qui a rapport aux feuilles : *glandes foliaires.*

FOLIATION (*si-on*) n. f. (du lat. *folium*, feuille). Disposition des feuilles sur la tige. Moment où les bourgeons commencent à développer leurs feuilles. (Syn. dans ce sens de FEUILLAISON.)

FOLICHON, ONNE (*o-ne* adj. *Fam.* Folâtre, badin.

FOLICHONNER (*cho-né*) v. n. *Fam.* Folâtrer.

FOLICHONNERIE (*cho-ne-ri*) n. f. *Fam.* Action, parole folichonne.

FOLIE (*li*) n. f. (de *fol*). Aliénation d'esprit, démence : *être atteint de la folie des grandeurs.* Acte ou parole extravagante : *dire des folies.* Ecart de conduite : *folies de jeunesse. Aimer à la folie*, aimer éperdument. Personnage allégorique symbolisant la gaîté et toujours représenté tenant une marotte. Petite maison de campagne où l'on se réunissait autrefois pour se divertir librement. ANT. **Sagesse, raison.**

FOLIE, E adj. (du lat. *folium*, feuille). Nom donné en botanique aux parties garnies de feuilles. *Chim.* Disposé en lames minces.

FOLIIPARE adj. (lat. *folium*, feuille, et *parere*, enfanter). *Bot.* Qui ne produit que des feuilles : *rameau foliipare.*

FOLIO n. m. (du lat. *folium*, feuille). Le numéro de chaque page d'un livre : *folio 12 signifie page 12.* Pl. des *folios.*

FOLIOLE n. f. (lat. *foliolum*). Chacune des petites feuilles qui forment une feuille composée, comme celles de l'acacia, du frêne, etc. Chaque pièce du calice (*sépales*) d'une fleur ou de la corolle (*pétales*).

FOLIOTAGE n. m. Action ou manière de folioter. Son résultat.

FOLIOTER (*té*) v. a. (du lat. *folium*, feuille). Paginer. Numéroter les feuillets d'un registre, d'un livre.

FOLKLORE n. m. (angl. *folk*, peuple, et *lore*, science). Science des traditions et usages populaires. Ensemble des traditions, poèmes, légendes populaires d'un pays : *le folklore scandinave est d'une grande richesse.*

FOLLE n. f. *Techn.* Filet de pêche.

FOLLE adj. et n. V. FOU.

FOLLEMENT (*fo-le-man*) adv. Avec folie.

FOLLET, ETTE (*fo-lè, è-te*) adj. Qui fait ou dit par habitude de petites folies. (Peu us.) *Poil follet*, premier poil du menton, duvet des petits oiseaux. *Esprit follet*, lutin familier, plus malin que malfaisant. **Feu follet,** v. FEU.

FOLLICULAIRE (*fo-li-ku-lè-re*) n. m. Pamphlétaire, journaliste sans valeur.

Digitized by Google

FOLLICULE (*fo-li*) n. m. (lat. *folliculus*). Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture. (V. la planche PLANTE.) *Anat.* Nom de divers organes en forme de petit sac : *follicules pileux, sébacés, dentaires*, etc.

FOMENTATEUR, TRICE (*man*) n. et adj. Personne qui fomente : *fomentateur de troubles.*

FOMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. (de *fomenter*). Application d'un médicament chaud sur une partie du corps, pour l'adoucir. *Fig.* Action de préparer sous main, d'exciter. (Peu us.)

FOMENTER (*man-té*) v. a. (lat. *fomentare*). Appliquer un médicament chaud pour fortifier, adoucir. *Fig.* Entretenir, exciter : *fomenter des troubles.*

FONÇAGE n. m. Action de foncer un tonneau. Dans les ardoisières, abatage de l'ardoise à la pointe ou à la poudre.

FONCÉ, E adj. Chargé, sombre, en parlant des couleurs : *étoffe d'un vert foncé.* ANT. **Clair, brillant.**

FONCEMENT (*man*) n. m. Action de foncer. Action de forer, de creuser un puits.

FONCER (*sé*) v. a. (de *fond.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fonça, nous fonçons.*) Mettre un fond à un tonneau, à une cuve. Creuser verticalement : *foncer un puits.* Rendre plus foncé, en parlant d'une couleur. V. n. Faire une charge à fond : *foncer sur un adversaire.*

FONCIER (*si-é*), **ÈRE** adj. Qui constitue un fonds de terre : *propriété foncière.* Assigné, établi sur un fonds de terre : *impôt foncier.* Qui possède des biens-fonds : *propriétaire foncier.* Qui est au fond de la nature de quelqu'un : *qualités foncières.* N. m. L'impôt foncier.

FONCIÈREMENT (*man*) adv. Dans le fond : *être foncièrement honnête.* ANT. **Superficiellement.**

FONCTION (*fonk-si-on*) n. f. (lat. *functio*; de *fungi*, s'acquitter). Exercice d'une charge. Emploi, obligations de cet emploi : *s'acquitter de ses fonctions.* Action propre à chaque organe, comme la digestion, la circulation, la respiration, etc. *Math. Fonction de une ou plusieurs variables*, expression algébrique renfermant une ou plusieurs lettres, qui se trouve déterminée quand on attribue des valeurs déterminées à ces lettres, et dont la valeur varie quand on attribue à ces mêmes lettres des valeurs différentes.

FONCTIONNAIRE (*fonk-si-o-nè-re*) n. Qui remplit une fonction publique.

FONCTIONNARISME (*fonk-si-o-na-ris-me*) n. m. Système administratif fondé sur l'existence d'un grand nombre de fonctionnaires.

FONCTIONNEL, ELLE (*fonk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui se rapporte aux fonctions du corps : *troubles fonctionnels.*

FONCTIONNEMENT (*fonk-si-o-ne-man*) n. m. Manière dont une chose fonctionne : *vérifier le fonctionnement d'une machine.*

FONCTIONNER (*fonk-si-o-né*) v. n. Agir, remplir sa fonction : *cette machine fonctionne bien.* Etre mis en action.

FOND (*fon*) n. m. (du lat. *fundus*, creux). L'endroit le plus bas d'une chose creuse : *le fond d'un puits.* Partie solide sur laquelle on trouve une grande masse d'eau : *fond de la mer.* Partie plane qui termine un tonneau à chaque extrémité. Ce qui reste au fond : *le fond du verre.* Partie la plus éloignée de l'entrée, la plus retirée d'un pays : *le fond d'une boutique, d'une province.* En parlant d'étoffes, tissure sur laquelle on fait un dessin. Champ de tableau sur lequel se détache le sujet. Décoration qui ferme la scène d'un théâtre dans la partie opposée à la salle. Matière essentielle du procès. Ce qui fait la matière, l'essence d'une chose, par opposition à la *forme*, à l'apparence. *Fig.* Ce qu'il y a de plus caché dans le cœur, l'esprit, etc. : *Dieu voit le fond des cœurs. Le fin fond*, la partie la plus reculée. Loc. adv. : **A fond**, complètement. **Au fond, dans le fond**, en réalité. **De fond en comble**, de la base au sommet.

FONDAGE n. m. Action de fondre les métaux.

FONDAMENTAL, E, AUX (*man*) adj. (du lat. *fundamentum*, fondement). Qui sert de fondement : *pierre fondamentale. Par ext.* Principal, essentiel : *raison fondamentale.*

FONDAMENTALEMENT (*man-ta-le-man*) adv. D'une manière fondamentale.

FONDANT (*dan*), **E** adj. Qui a beaucoup de jus et fond dans la bouche : *poire fondante.* N. m. Bonbon dont l'intérieur est liquide. Remède qui résout les tumeurs, fond les engorgements. *Métall.* Substance qui facilite la fusion d'un autre corps, en formant avec celui-ci des combinaisons très fusibles : *le borax est un excellent fondant.*

FONDATEUR, TRICE n. et adj. Personne qui fait un établissement destiné à se perpétuer après elle : *Platon fut le fondateur de l'Académie.* Personne qui a fondé un empire, une religion, etc. : *Mahomet fut le fondateur de l'islam.*

FONDATION (*si-on*) n. f. Travaux qui préparent la construction des fondements d'un édifice. Tranchée que les fondements doivent remplir. Maçonnerie sur laquelle on fonde : *jeter les fondations. Fig.* Action de fonder, de créer : *fondation d'une académie, d'un empire.* Capital légué pour des œuvres de charité, de piété : *fondation pieuse.* ANT. **Faîte. Abolition, destruction.**

FONDÉ, E adj. Autorisé : *être fondé à dire.* Juste, raisonnable : *accusation fondée.* N. m. **Fondé de pouvoir**, qui est légalement chargé d'une chose.

FONDEMENT (*man*) n. m. (lat. *fundamentum*). Maçonnerie jetée dans les fondations pour servir de base à un édifice. *Fig.* Principal appui, base : *la justice est le plus sûr fondement d'un Etat.* Cause, motif : *bruit sans fondement.* Anus. ANT. **Faîte. Pinacle.**

FONDER (*dé*) v. a. Etablir les fondements d'une construction. Créer, instituer : *fonder un collège.* Donner des fonds suffisants pour l'établissement de quelque chose d'utile : *fonder un prix. Fig.* Appuyer de raisons, de motifs, de preuves : *fonder ses soupçons sur...* ANT. **Abolir, détruire, renverser, ruiner.**

FONDERIE (*ri*) n. f. Usine où l'on fond les métaux : *fonderie de fer, de cuivre.* Art du fondeur. Lieu, cuve où le cirier fond sa cire.

FONDEUR n. et adj. m. Ouvrier en l'art de fondre les métaux, la cire, etc.

FONDIS (*di*) n. m. Affaissement du sol creusé par éboulement souterrain. (On dit aussi FONTIS.)

FONDOIR n. m. Lieu où les bouchers et les charcutiers fondent leurs graisses.

FONDRE v. a. (du lat. *fundere*, précipiter au fond). Amener à l'état liquide : *le platine est difficile à fondre.* Dissoudre dans un liquide : *fondre du sucre dans l'eau.* Confectionner en métal fondu : *fondre une cloche. Fig.* Combiner plusieurs choses en un tout : *fondre deux lois en une seule. Méd.* Résoudre : *fondre les humeurs. Peint.* Mêler, unir : *fondre les couleurs.* V. n. Devenir liquide : *la glace fond.* Se dissoudre : *le sel fond dans l'eau. Fam.* Maigrir. Se précipiter : *tous les maux fondent sur lui. Fondre en larmes*, verser des larmes abondantes. ANT. **Figer, solidifier.**

FONDRIÈRE n. f. (de *fond*). Crevasse dans le sol, Terrain marécageux : *les fondrières de l'Argonne.*

FONDRILLES (*ll* mll.) n. f. pl. Vase, lie, qui dépose au fond d'un liquide. (Vx.)

FONDS (*fon*) n. m. (lat. *fundus*). Le sol d'une terre, d'un champ : *cultiver un fonds.* Somme d'argent : *avoir un fonds.* Capital d'un bien : *manger le fonds et le revenu.* Etablissement de commerce ; boutique avec son achalandage : *vendre un fonds. Fonds publics*, rentes créées par l'Etat. *Fonds perdu*, argent placé en rentes viagères. *Fig.* Se dit des mœurs, du savoir, de la capacité d'un homme : *un grand fonds de probité, d'érudition.* **Bien-fonds**, v. à son ordre alph.

FONDUE (*dû*) n. f. Mets composé de fromage fondu au feu avec du beurre, des épices et un peu de kirsch.

FONGIBLE adj. (lat. *fungibilis*). *Dr.* Se dit des choses qui se consomment par l'usage.

FONGOÏDE (*gho-i-de*) adj. (du lat. *fungus*, champignon, et du gr. *eidos*, aspect). Qui ressemble à un champignon.

FONGOSITÉ (*ghô-zi-té*) n. f. Etat de ce qui est fongueux. Excroissance fongueuse.

FONGUEUX, EUSE (*ghed, eu-ze*) adj. (lat. *fungosus*). De la nature du fongus.

FONGUS (*ghuss*) n. m. (du lat. *fungus*, champignon). *Méd.* Excroissance charnue, spongieuse, qui s'élève sur la peau, surtout autour d'une plaie.

FONTAINE (*tè-ne*) n. f. (lat. *fons, fontis*, source ; de *fundere*, répandre). Eau vive qui sort de terre : *la fontaine de Vaucluse.* Edifice public qui distribue l'eau. Vaisseau de grès, de métal, etc., dans lequel on la garde. **Fontaines Wallace**, fontaines publiques établies à Paris en 1872 par le philanthrope Wallace.

Digitized by Google

PROV. **Il ne faut pas dire : fontaine, je ne boirai pas de ton eau,** il ne faut pas jurer qu'on ne fera jamais ceci ou cela ; on ne sait ce que réserve l'avenir.

FONTAINERIE (*tè-ne-ri*) n. f. Fabrique, magasin de fontaines. Métier de fontainier.

FONTAINIER (*tè-ni-é*) n. m. V. FONTENIER.

FONTANELLE (*nè-le*) n. f. Nom des espaces que présente la boîte cranienne avant son entière ossification.

FONTANGE n. f. (de la *duchesse de Fontanges*). Nœud de rubans que les femmes, à la fin du règne de Louis XIV, portaient sur leur coiffure.

FONTE n. f. Action de fondre ou de se fondre : *les pluies activent la fonte des neiges.* Produit immédiat du traitement des minerais de fer par le charbon : *la fonte est fort peu malléable.* Produit d'une fusion en général. L'art, le travail du fondeur : *fonte d'une statue. Impr.* Assortiment complet de caractères du même type.

FONTE n. f. (de l'ital. *fonda*, poche). Poche de cuir, que l'on attache de chaque côté de l'arçon d'une selle pour y mettre des pistolets.

FONTENIER (*ni-é*) ou **FONTAINIER** (*tè-ni-é*) n. m. Qui fait, vend ou répare des fontaines. Agent municipal chargé du service des fontaines publiques.

FONTS (*fon*) n. m. pl. (lat. *fons, fontis*, fontaine). Bassin qui contient l'eau du baptême : *tenir un enfant sur les fonts baptismaux.*

FOOTBALL (*foût-bâl*) n. m. (en angl. *ballon de pied*). Sorte de jeu de ballon, sport national des Anglais, répandu aussi en France, et dans lequel les joueurs divisés en deux camps cherchent à porter le ballon dans le camp opposé.

FOR n. m. (lat. *forum*, tribunal). Juridiction. *For intérieur*, la conscience : *réprouver dans son for intérieur une loi injuste. For extérieur*, l'autorité de la justice humaine. *For ecclésiastique*, juridiction temporelle de l'Eglise. (Vx.)

FORAGE n. m. Action de forer : *le forage de nombreux puits artésiens a fertilisé les oasis du Sahara.*

FORAGE n. m. (lat. *forum*). Ancien droit seigneurial sur le vin vendu dans une seigneurie.

FORAIN (*rin*), **E** adj. (de *fors*, dehors). Qui n'est pas du lieu : *débiteur forain. Marchand forain*, marchand nomade qui fréquente les marchés, etc. N. m. : *les forains.*

FORAL, E adj. Qui concerne les fueros (v. ce mot) : *les coutumes forales.*

FORAMINÉ, E adj. (du lat. *foramen, inis*, trou). *Hist. nat.* Qui est percé de petits trous.

FORAMINIFÈRES n. m. pl. Ordre de protozoaires recouverts d'une coquille dure, percée de trous. S. un *foraminifère.*

FORBAN n. m. (de *fors*, et *ban*). Pirate, corsaire qui entreprend une expédition armée sans l'autorisation de son gouvernement. *Fig. Forban littéraire*, plagiaire sans vergogne.

FORBANNIR (*ba-nir*) v. a. (de *forban*). *Dr. féod.* Bannir, reléguer, rejeter. (Vx.)

FORÇAGE n. m. Action de forcer ; son résultat. Excédent que peut avoir une pièce de monnaie au-dessus du poids légal.

FORÇAT (*sa*) n. m. (ital. *forzato*). Autref., homme condamné aux galères. Auj., criminel condamné aux travaux forcés. *Fig.* Homme réduit à une condition pénible : *les forçats du travail. Forçat libéré*, forçat rendu à la liberté à l'expiration de sa peine.

FORCE n. f. (bas lat. *fortia ;* du lat. *fortis*, courageux). Puissance d'action physique chez un être vivant : *la force était le principal attribut d'Hercule.* Toute puissance capable d'agir, de produire un effet : *l'eau, l'air, etc., sont des forces naturelles.* Violence, contrainte : *céder à la force.* Puissance : *force d'un Etat.* Solidité : *force d'un mur.* Puissance d'impulsion : *force d'une machine.* Energie, activité : *force d'un poison. Fig.* Habileté, talent : *être de même force au jeu.* Chaleur : *le style de Bossuet est plein de force.* Autorité : *les lois étaient sans force.* Courage, fermeté : *manquer de force d'âme. Force de l'âge*, âge où un être animé a acquis toute sa vigueur. *Dr. Force majeure*, cause à laquelle on ne peut résister. *Tour de force*, exercice corporel qui exige beaucoup de vigueur. *Fig.* Résultat qui exige un grand effort d'imagination. *Manœuvre de force*, celle qui demande un grand effort musculaire. *Maison de force*, maison d'arrêt. *Etre en force*, être en état d'attaquer, de se défendre. *Faire force de rames*, ramer vigoureusement. *Force du sang*, mouvements secrets de la nature entre proches parents. *Force d'inertie*, résistance passive. *Force ascensionnelle*, capacité que possède un aérostat d'enlever un poids plus ou moins lourd. Adj. de quantité. Beaucoup : *force gens.* Loc. adv. : **A toute force**, à tout prix, absolument. **Par force, de force, de vive force**, d'assaut, d'emblée, avec violence. Loc. prép. : **A force de**, par des efforts, des instances, etc. *Physig.* **Force vive**, v. ÉNERGIE. **Unité de force**, v. DYNE, CHEVAL-VAPEUR. Pl. Troupes d'un Etat : *les forces de terre et de mer.* ANT. **Faiblesse, débilité.**

FORCÉ, E adj. Qui n'est pas naturel : *style, vers, rire forcé.* Qui est au-dessus des forces ordinaires : *marche forcée.* Inévitable : *conséquence forcée. Culture forcée*, celle qui hâte artificiellement la croissance d'une plante, la maturation d'un fruit. *Avoir la main forcée*, agir malgré soi. **Travaux forcés**, v. TRAVAIL. ANT. **Facultatif, libre, volontaire.**

FORCEMENT (*man*) n. m. Action de forcer.

FORCÉMENT (*man*) adv. Par force, par un résultat naturel, obligatoire. ANT. **Facultativement, librement, volontairement.**

FORCENÉ, E n. et adj. (de *fors*, et de l'anc. fr. *sen*, raison). Hors de soi, furieux.

FORCEPS (*sèps*) n. m. (m. lat. signif. *tenaille*). Instrument de chirurgie, employé dans les accouchements laborieux.

FORCER (*sé*) v. a. (rad. *force*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il força, nous forçons.*) Briser, rompre : *forcer une porte, un coffre.* Fausser : *forcer une clef.* Prendre par force : *forcer un camp.* Enfreindre : *forcer la consigne.* Surmonter : *forcer les obstacles.* Contraindre : *forcer quelqu'un à faire une chose.* Hâter la maturation : *forcer des raisins.* Obtenir par une sorte de violence morale : *certains vers de Corneille forcent l'admiration. Fig. Forcer la nature*, vouloir faire plus qu'on ne peut. *Forcer le pas*, marcher plus vite. *Forcer un cheval*, l'excéder de fatigue. *Forcer un animal de chasse*, le réduire aux abois : *le loup est très difficile à forcer. Forcer la porte de quelqu'un*, entrer chez lui malgré lui. V. n. *Mar.* Faire effort : *cordage qui force trop. Forcer de voiles*, mettre au vent toute la voile possible.

Forces.

FORCERIE (*rî*) n. f. Serre pour cultures forcées.

FORCES (*for-se*) n. f. pl. (lat. *forfices*). Grands ciseaux pour tondre les moutons, les draps, couper les métaux.

FORCIPRESSURE (*prè-su-re*) n. f. *Chir.* Application sur un vaisseau d'une pince pour arrêter la circulation.

FORCLORE v. a. (de *fors*, et *clore*. — Se conj. comme *clore*, mais ne s'emploie guère qu'au prés. de l'inf. et au part. pass. : *forclos, e.*) Exclure. (Vx.) *Procéd.* Rendre une personne non recevable à produire en justice après le délai prescrit : *la partie adverse fut déclarée forclose.*

FORCLUSION (*zi-on*) n. f. (de *forclore*). Déchéance du droit de faire une production en justice, parce que le délai est expiré.

FORER (*ré*) v. a. (lat. *forare*). Percer : *forer une clef.*

FORESTIER (*rès-ti-é*), **ÈRE** adj. Qui concerne les forêts : *Colbert rédigea un code forestier. Ecole forestière*, v. ÉCOLE (*part. hist.*). N. et adj. m. Qui a un emploi dans l'administration forestière : *un garde forestier ; un forestier.*

Forêt.

FORET (*rè*) n. m. (de *forer*). Instrument de fer pour pratiquer des trous dans le bois, la pierre, etc.

FORÊT (*rè*) n. f. (bas lat. *forestis ;* de *foris*, dehors). Grande étendue de terrain planté d'arbres : *de vastes forêts couvraient jadis la Gaule.* Ensemble des grands arbres qui couvrent cette étendue : *s'asseoir à l'ombre des forêts. Forêt vierge*, forêt qui n'a jamais été ni habitée, ni exploitée : *les forêts vierges couvrent une partie du bassin de l'Amazone. Fig.* Un grand nombre : *une forêt de mâts.* **Eaux et forêts** (*administration des*), v. EAU.

FORFAIRE (*fè-re*) v. n. (de *fors*, et *faire*. — N'est

Digitized by Google

nuité qu'à l'inf. prés., au prés. de l'ind. sing. et aux temps composés.) Faire quelque chose contre le devoir, l'honneur, etc. : *forfaire à ses engagements.*

FORFAIT (*fè*) n. m. Crime énorme, audacieux.

FORFAIT (*fè*) n. m. Marché par lequel une des parties s'oblige à faire ou à fournir quelque chose pour un certain prix, à perte ou à gain. *Turf.* Somme que le propriétaire d'un cheval engagé dans une course est tenu de payer, s'il ne le fait pas courir.

FORFAITURE (*fè*) n. f. (de *forfaire*). Tout crime commis par un fonctionnaire dans l'exercice de ses fonctions. *Féod.* Crime commis par un vassal contre son seigneur.

FORFANTERIE (*rî*) n. f. (ital. *furfanteria*). Hâblerie. Charlatanisme du mal.

FORFICULE n. f. Genre d'insectes orthoptères, vulgairement dits *perce-oreilles.*

FORGE n. f. (du lat. *fabrica*, fabrique). Usine où l'on fond le minerai de fer et où l'on traite ensuite la fonte pour la transformer en fer : *les forges à la catalane étaient nombreuses dans les Pyrénées.* Atelier où l'on travaille les métaux au feu et au fourneau. Fourneau pour forger. Atelier de serrurier, de maréchal ferrant. Pierre plate sur laquelle on aplatit le plomb à froid. (V. la planche ARTILLERIE.)

FORGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être forgé : *le fer rouge est très aisément forgeable.*

FORGEAGE (*ja-je*) ou **FORGEMENT** (*je-man*) n. m. Action de forger.

FORGER (*jé*) v. a. (de *forge.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forgea, nous forgeons.*) Donner la forme au fer, ou à tout autre métal, au moyen du feu et du marteau : *Vulcain lui-même avait forgé les armes d'Achille. Fig.* Inventer : *forger une nouvelle.* Fabriquer des documents faux : *forger un manuscrit.* PROV. : **C'est en forgeant qu'on devient forgeron,** à force de s'exercer à une chose, on y devient habile. **Se forger** v. pr. S'imaginer : *se forger des chimères.*

FORGERON n. et adj. m. Qui travaille le fer au marteau et à la forge.

FORGEUR n. et adj. m. Qui forge. *Fig. Forgeur de nouvelles,* qui en invente.

FORJET (*jè*) n. m. Saillie hors d'alignement.

FORJETER (*té*) v. n. (de *fors*, et *jeter.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je forjette.*) Sortir de l'alignement, de l'aplomb : *ce mur forjette.* V. a. Etablir en saillie.

FORLANCER (*sé*) v. a. (de *fors*, et *lancer.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il forlança, nous forlançons.*) Faire sortir une bête de son gîte : *forlancer un cerf.*

FORLONGE n. m. (de *fors*, et *longe*). *Vénerie. Aller de forlonge,* se dit d'une bête qui a beaucoup d'avance sur les chiens. *Chasser de forlonge,* se dit d'un chien courant qui suit de loin la voie de la bête.

FORLONGER (*jé*) v. n. (de *forlonge.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il forlongea, nous forlongeons.*) *Vénerie.* S'éloigner de ses parages ordinaires. Avoir une grande avance sur les chiens.

FORMALISER [*zé*] (**SE**) v. pr. S'offenser, trouver à redire : *se formaliser d'une plaisanterie.*

FORMALISME (*lis-me*) n. m. Attachement excessif aux formes, aux formalités : *le formalisme administratif. Philos.* Système métaphysique qui ramène la matière à la forme : *le formalisme kantien.*

FORMALISTE (*lis-te*) n. et adj. Scrupuleusement attaché aux formes : *magistrat très formaliste.*

FORMALITÉ n. f. Condition nécessaire à la validité des actes judiciaires. Cérémonie imposée par la civilité.

FORMARIAGE n. m. (du lat. *fors*, hors de, et de *marier*). Mariage contracté par un serf hors de la seigneurie, ou avec une personne d'une autre condition que la sienne : *les seigneurs percevaient un droit de formariage.*

FORMAT (*ma*) n. m. (du lat. *forma*, forme). Dimensions d'un livre imprimé : *format in-18.* Dimensions en général.

FORMATEUR, TRICE n. et adj. Qui forme, crée.

FORMATIF, IVE adj. Qui sert à former.

FORMATION (*si-on*) n. f. Action de former, de se former : *la formation des dunes est due à l'action des vents.* Roches, couches qui constituent le sol : *les formations tertiaires, quaternaires.* Manière dont un mot passe par diverses formes. Ensemble des éléments qui constituent un corps de troupes. Dispositions diverses, que peut prendre un corps de troupes sur le terrain : *formation dense; formation ouverte.*

FORME n. f. (lat. *forma*). Configuration extérieure des corps. Disposition des parties, spécialement des parties du corps. Manière d'être, de se montrer. Apparence : *juger sur la forme.* Manière de se conduire conforme aux règles établies, à l'usage : *agir dans les formes.* Façon de s'exprimer ou d'agir, propre à une personne : *avoir les formes rudes.* Caractère d'un gouvernement d'après la constitution : *forme de gouvernement.* Formalité judiciaire. Tournure donnée à un objet : *la forme de cet habit n'est pas gracieuse.* Moule servant à donner à certains objets leur configuration : *forme à pain de sucre, à fromage,* etc. Moule plein en bois pour la fabrication des chapeaux. Morceau de bois en forme de pied, pour monter un soulier. *Impr.* Châssis de fer où sont rangées les pages composées typographiquement. Loc. adv. : **En forme,** selon les lois. **En bonne forme, en bonne et due forme,** suivant les règles. **Pour la forme,** pour se conformer à l'usage. Loc. prép. : **En forme de, par forme de,** en manière de.

FORMEL, ELLE (*mél, é-le*) adj. Exprès. Précis, positif : *recevoir un ordre formel.*

FORMELLEMENT (*mé-le-man*) adv. D'une manière formelle. ANT. **Conditionnellement.**

FORMÈNE n. m. *Chim.* Syn. de MÉTHANE.

FORMER (*mé*) v. a. Donner l'être et la forme : *former un établissement.* Contracter : *former une liaison.* Composer : *les vapeurs forment les nuages. Fig.* Concevoir : *former un projet.* Instruire : *les voyages forment la jeunesse.* Constituer : *la bonté forme le fond de son caractère.* ANT. **Déformer.**

FORMERET (*ré*) n. m. Arc recevant la retombée d'une voûte à son intersection avec un mur vertical. Adjectiv. : *arc formeret.*

FORMIATE n. m. Sel obtenu par la combinaison de l'acide formique avec une base : *formiate de soude.*

FORMICANT (*kan*) adj. m. *Pouls formicant,* pouls faible et fréquent, semblable à la sensation produite par la piqûre des fourmis.

FORMICATION (*si-on*) n. f. V. FOURMILLEMENT.

FORMIDABLE adj. (lat. *formidabilis*). Qui est à craindre, redoutable. Qui inspire de la crainte : *fataise qui s'écroule avec un bruit formidable.*

FORMIDABLEMENT (*man*) adv. D'une manière formidable.

FORMIQUE adj. *Chim. Acide formique,* acide qui existe dans les orties, le corps des fourmis, etc. *Aldéhyde formique,* corps obtenu en oxydant incomplètement l'alcool méthylique, et qui est un antiseptique très efficace.

FORMOL n. m. *Chim.* Syn. de ALDÉHYDE FORMIQUE. V. FORMIQUE.

FORMULAIRE (*lé-re*) n. m. Recueil de formules : *formulaire des notaires.*

FORMULE n. f. (du lat. *forma*, forme). Modèle qui contient les termes exprès dans lesquels un acte doit être conçu : *formule légale.* Façon de s'exprimer, d'agir, conforme à l'usage : *formules de politesse.* Résultat d'un calcul algébrique, dont on peut faire l'application dans un grand nombre de cas. Expression figurant les éléments et les quantités relatives de ces éléments qui entrent dans un corps composé.

FORMULER (*lé*) v. a. Rédiger en formule ou d'après une formule : *formuler une ordonnance.* Énoncer d'une façon précise : *formuler des griefs.*

FORNICATEUR, TRICE n. Celui, celle qui commet le péché de fornication.

FORNICATION (*si-on*) n. f. Le péché de la chair.

FORNIQUER (*ké*) v. n. (lat. *fornicari*). Commettre le péché de fornication.

FORS (*for*) prép. (du lat. *foris*, hors de). Hors, excepté : *tout est perdu, fors l'honneur.* (VX.)

FORT (*for*), **E** adj. (lat. *fortis*). Robuste, vigoureux : *bras fort.* Fortifié : *ville forte.* Grand, puissant de corps : *un fort cheval.* Solide : *étoffe forte. Fig.* Plein d'énergie : *âme forte.* Considérable : *forte somme.* Rude, pénible : *forte tâche.* Violent : *forte pluie.* Acre, désagréable au goût : *beurre fort.* Qui sait beaucoup : *fort en histoire.* Outré, choquant :

Digitized by Google

cela est trop fort. Plein, sonore : *voix forte. Terre forte,* terre grasse, difficile à labourer. *Se faire fort de,* s'engager à. *Se porter fort pour quelqu'un,* répondre de son consentement. **Esprit fort,** qui se pique d'incrédulité en matière religieuse. **Fort** adv. Beaucoup, extrêmement. *De plus fort en plus fort,* en augmentant toujours. N. m. Petite forteresse : *Paris est entouré d'une double ceinture de forts détachés.* (V. FORTIFICATION.) Repaire de certains animaux. Homme puissant, par opposition à *faible.* Ce en quoi une personne excelle : *l'algèbre est son fort. Fig.* Temps où une chose atteint sa plus grande intensité : *au fort de l'été, de la tempête,* etc. **Fort de la Halle,** portefaix des halles de Paris. PROV. : **La raison du plus fort est toujours la meilleure,** la volonté du plus fort est toujours celle qui prévaut. ANT. **Faible, débile, frêle.**

Fort de la Halle.

FORTE (*té*) adv. et n. m. *Mus.* Mot italien qui se met aux endroits où l'on doit renforcer le son. (Abrév. *f.* ou *F.*) N. des *forte.*

FORTEMENT (*man*) adv. Avec force : *serrer fortement. Fig.* : *insister fortement.* ANT. **Faiblement.**

FORTE-PIANO adv. (mots ital.). Expression musicale indiquant qu'il faut d'abord chanter ou jouer fort et tout de suite après piano. (Abrév. *Fp.*) N. *des forte-piano.*

FORTERESSE (*ré-se*) n. f. (de *fort* n. m.). Lieu fortifié, destiné à recevoir une garnison et à défendre une certaine étendue de pays : *Vauban couvrit de puissantes forteresses le nord et l'est de la France.*

FORTIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Se dit des substances qui augmentent les forces : *le quinquina est fortifiant. Fig.* Qui donne du courage, de la force morale. N. m. : *prendre des fortifiants.* ANT. **Débilitant.**

FORTIFICATION (*si-on*) n. f. Art ou action de fortifier : *le génie est spécialement chargé de la fortification des places.* Ouvrage de défense militaire : *les fortifications de Paris datent de Louis-Philippe.* — Les progrès de l'artillerie ont obligé les ingénieurs à remplacer les hautes murailles des villes et des châteaux (V. CHÂTEAU FORT) par des défenses moins apparentes et moins vulnérables. Vauban et

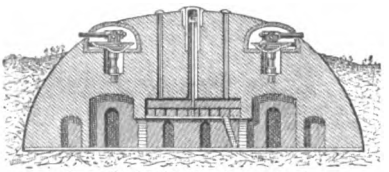
Coupe d'un fort d'arrêt moderne souterrain.

Cormontaigne ont posé les principes de la fortification *rasante.* Celle-ci, disposée selon des fronts *bastionnés* ou *polygonaux,* comprend, de l'extérieur à l'intérieur, un système complet de glacis, fossés, demi-lunes, caponnières, escarpes, contrescarpes, talus, parapets, banquettes de tir, réduits, etc. Des abris bétonnés ou casemates sont ménagés pour les défenseurs, et les pièces en batterie protégées par d'épaisses coupoles d'acier. Au loin, des ouvrages détachés accessoires, redoutes, redans, etc., tiennent l'ennemi à distance de l'enceinte, dont des défenses auxiliaires, grilles, réseaux de fils de fer, trous de loup, chevaux de frise, etc., protègent l'abord immédiat.

FORTIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *fortis,* fort, et *facere,* faire. — Se conj. comme *prier.*) Donner plus de force. Entourer de fortifications. Affermir moralement : *fortifier dans une résolution.* Corroborer : *ce témoignage fortifie votre opinion.* ANT. **Affaiblir, débiliter, démanteler.**

FORTIN n. m. (ital. *fortino*). Petit fort.

FORTIORI (*sî*) (**À**) loc. adv. (de *à,* et du lat. *fortius, oris,* plus fort). A plus forte raison.

FORTISSIMO (*ti-si*) adv. *Mus.* Mot italien qui sert à indiquer les passages où il faut renforcer beaucoup les sons. N. m. Morceau qui doit être exécuté fortissimo.

FORTRAIT (*tré*), **E** adj. (de *fors,* et du lat. *trahere,* tirer). *Art vétér.* Excédé de fatigue : *cheval fortrait.*

FORTRAITURE (*tre*) n. f. (de *fortrait*). *Art vétér.* Fatigue excessive d'un cheval.

FORTUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *fortuitus;* de *fors,* hasard). Qui arrive par hasard. Imprévu : *événement fortuit.* ANT. **Prévu, préparé, attendu.**

FORTUITEMENT (*man*) adv. Par hasard.

FORTUNE n. f. (lat. *fortuna*). Hasard, chance : *la fortune des armes.* Sort : *s'attacher à la fortune de quelqu'un.* Bonheur, heureuse chance. Malheur, accident : *revers de fortune. Bonnes fortunes,* aventures galantes. *Fortune du pot,* chance d'un bon ou d'un mauvais dîner : *recevoir un ami à la fortune du pot.* Biens, richesses : *acquérir de la fortune. Faire fortune,* s'enrichir; réussir : *mot qui a fait fortune. Tenter fortune,* s'engager dans une entreprise hasardeuse. *Officier de fortune,* soldat qui s'est élevé par son mérite. *Mar.* Misaine carrée d'une goélette. *Fortune de mer,* accident qui arrive aux personnes ou objets naviguant sur mer. Objet improvisé : *mât, gouvernail de fortune. Myth.,* v. *Part. hist.* ANT. **Infortune.**

FORTUNÉ, E adj. (du lat. *fors, fortis,* sort). Favorisé par le sort : *union fortunée.* Qui donne le bonheur. (Ne pas dire *homme fortuné* pour *homme riche.*) ANT. **Infortuné.**

FORUM (*rom'*) n. m. invar. (m. lat.). Place où le peuple s'assemblait, à Rome, pour discuter des affaires publiques : *le forum était situé entre le Capitole et le mont Palatin.* Marché. *Fig.* Lieu où se traitent les affaires publiques.

FORURE n. f. Trou pratiqué avec un foret. Trou d'une clef.

FOSSE (*fo-se*) n. f. (lat. *fossa*). Creux plus ou moins large et profond dans la terre : *les fosses océaniques les plus profondes ne dépassent pas 9.000 mètres.* Trou dans lequel on met un corps mort. *Avoir un pied dans la fosse,* n'avoir plus que peu de temps à vivre. *Fosse commune,* tranchées creusées dans les cimetières des villes, pour y placer les cercueils de ceux dont les familles n'ont pas acheté une concession de terrain. *Fosse d'aisances,* qui reçoit les matières fécales. *Anat.* Excavation : *fosses nasales.*

FOSSÉ (*fo-sé*) n. m. Fosse prolongée pour enfermer un espace, pour défendre une place, pour faire écouler les eaux d'un champ. *Fig.* Ce qui sépare deux choses.

FOSSETTE (*fo-sé-te*) n. f. Petit trou que font les enfants pour jouer aux billes, etc. Cavité que quelques personnes ont naturellement au menton, ou qui se forme au milieu de la joue quand elles rient.

FOSSILE (*fo-si-le*) n. m. (du lat. *fossilis,* extrait de la terre). Nom donné aux débris ou empreintes de plantes ou d'animaux ensevelis dans les couches terrestres antérieures à la période géologique actuelle. (V. GÉOLOGIE.) Adjectiv. : *coquille fossile. Fig.* et *iron.* Se dit d'une personne à idées arriérées, d'une chose surannée.

FOSSILIFÈRE (*fo-si*) adj. Qui renferme des fossiles : *calcaire très fossilifère.*

FOSSOIR (*fo-soir*) n. m. (lat. *fossorium*). Sorte de houe, de forme variable.

FOSSOYAGE (*fo-soi-ia-je*) ou **FOSSOYEMENT** (*fo-soi-man*) n. m. Travail du fossoyeur. Action de fossoyer.

FOSSOYER (*fo-soi-ié*) v. a. (de *fosse.* — Se conj. comme *aboyer.*) Entourer de fossés : *fossoyer un champ.*

FOSSOYEUR (*fo-soi-ieur*) n. et adj. m. Qui creuse les fosses pour enterrer les morts.

FOU n. m. Ancien nom du hêtre.

FOU ou **FOL, FOLLE** n. et adj. (du lat. *follis,* ballon, soufflet). Qui a perdu la raison : *Charles VI mourut fou.* Qui fait ou dit des extravagances. Contraire à la raison. Excessif : *folle dépense.* Pétulant, badin, enjoué : *humeur folle.* Décharge. *Fou de,* engoué de. *Fou rire,* rire dont on n'est pas le maître. *Herbes folles,* qui croissent en abondance et sans culture. *Brise folle,* qui change sans cesse de di-

Fou de cour (XVe s.).

Digitized by Google

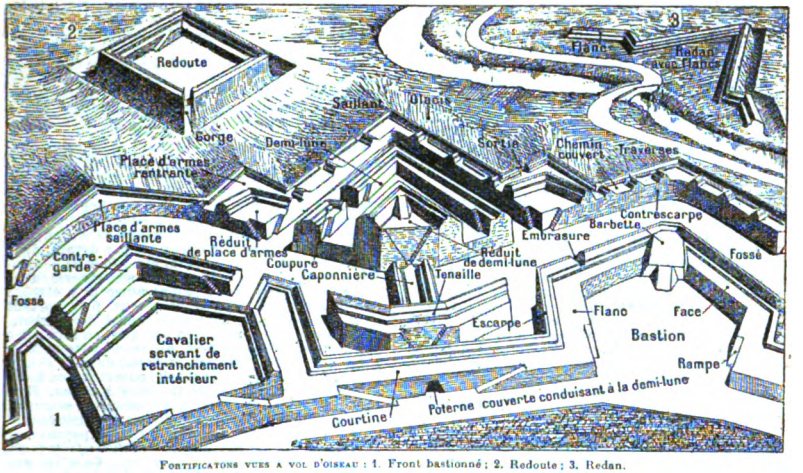

Fortifications vues a vol d'oiseau : 1. Front bastionné ; 2. Redoute ; 3. Redan.

rection. *Poulie folle*, poulie indépendante de l'arbre qui la porte, employée pour désembrayer. *La folle du logis*, l'imagination, ainsi dite à cause de ses divagations. N. m. Bouffon des princes : *Triboulet était le fou de François Ier. Fête des fous*, fête burlesque qu'on célébrait au moyen âge. Pièce du jeu des échecs. Genre d'oiseaux palmipèdes, voisins des pélicans. Ant. **Sage, réfléchi, raisonnable, sensé.**

Fou.

FOUACE n. f. (lat. pop. *focacia*). Sorte de galette épaisse, cuite au four ou sous la cendre.

FOUACIER (*si-é*) n. et adj. m. Celui qui fait ou vend les fouaces.

FOUAGE n. m. (bas lat. *focaticum*). Redevance qui se payait autrefois par maison ou par feu.

FOUAILLE (*fou-a, ll* mll.) n. f. *Vénér.* Part du sanglier mort que l'on donne aux chiens.

FOUAILLER (*fou-a, ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Frapper souvent et à grands coups de fouet. *Fig.* Cingler d'épithètes blessantes.

FOUCHTRA interj. Juron auvergnat.

FOUDRE n. f. (du lat. *fulgur*, éclair). Décharge électrique aérienne, accompagnée d'explosion (*tonnerre*) et de lumière (*éclair*), se produisant entre un nuage électrisé et la terre ou un autre nuage : *la foudre frappe de préférence les objets élevés, arbres, maisons, clochers, etc. Fig. Coup de foudre*, grand malheur imprévu. *Comme la foudre*, avec une grande rapidité. N. m. *Un foudre de guerre, d'éloquence*, un grand capitaine, un grand orateur. Faisceau de dards en zigzag (attribut de Jupiter). N. f. pl. *Les foudres de l'Eglise*, l'excommunication. *Poét.* N. f. ou m. pl. *Des foudres d'airain*, des canons. V. éclair, paratonnerre.

FOUDRE n. m. (all. *fuder*). Tonneau d'une grande capacité.

FOUDROIEMENT (*droi-man*) ou **FOUDROÎMENT** (*man*) n. m. Action par laquelle une personne, une chose est foudroyée.

FOUDROYANT (*droi-ian*), **E** adj. Qui foudroie. *Fig.* Qui cause une émotion soudaine et violente : *nouvelle foudroyante. Apoplexie foudroyante*, violente attaque d'apoplexie qui donne soudainement la mort.

FOUDROYER (*droi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Frapper de la foudre. *Fig.* Détruire à coups de canon, de fusil : *foudroyer une place.* Tuer soudainement, notamment par une décharge électrique. *Fig.* Atterrer, confondre. V. n. Lancer la foudre. *Fig.* Lancer des éclats comme la foudre.

FOUÉE (*fou-é*) n. f. (de *feu*). Chasse aux petits oiseaux, qui se fait la nuit à la clarté du feu. Feu pour chauffer un four. Fagot.

FOUÈNE n. f. V. foëne.

FOUET (*fou-è*) n. m. (de *fou*, anc. n. du hêtre). Corde, lanière de cuir, attachée à un manche, dont on se sert pour conduire et exciter les animaux : *faire claquer un fouet.* Correction infligée avec un fouet ou des verges. *Fouet de l'aile*, articulation extérieure de l'aile des oiseaux. Ensemble des longs poils garnissant la queue d'un animal. *Tir de plein fouet*, tir direct sur un but visible. *Coup de fouet*, outrage ; ce qui stimule. Douleur soudaine provenant de la déchirure d'un tendon ou d'un muscle. *Faire claquer son fouet*, se faire valoir.

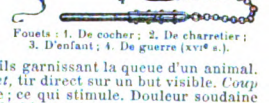

Fouets : 1. De cocher ; 2. De charretier ; 3. D'enfant ; 4. De guerre (xvie s.).

FOUETTÉ, E (*fou-è-té*) adj. Battu, fortement agité : *crème fouettée ; œufs fouettés.*

FOUETTEMENT (*fou-è-te-man*) n. m. Action de fouetter : *le fouettement de la pluie sur les vitres.*

FOUETTER (*fou-è-té*) v. a. Donner des coups de fouet : *fouetter son cheval.* Donner le fouet : *fouetter un enfant désobéissant.* Loc. prov. : **Il n'y a pas de quoi fouetter un chat**, la faute est légère, sans conséquence. **Avoir bien d'autres chats à fouetter**, avoir bien d'autres choses à traiter. V. n. Se dit de la pluie, de la neige, de la grêle, lorsqu'elle frappe violemment contre quelque chose : *le vent lui fouettait au visage.*

FOUETTEUR, EUSE (*fou-è-teur, eu-ze*) adj. Qui fouette. (Peu us.)

FOUGASSE (*gha-se*) n. f. (ital. *fugata*). Mine passagère, creusée à quelques mètres de profondeur, chargée de pierres ou de bombes. *Cuis.* Syn. de fouace.

Fougasse.

FOUGER (*jé*) v. n. (lat. *fodicare.* — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fougea, nous fougeons.*) Se dit du sanglier qui fouille la terre avec ses boutoirs.

FOUGERAIE (*rè*) n. f. Lieu planté de fougères.

Digitized by Google

FOUGÈRE n. f. (lat. *filex*). Genre de cryptogames vasculaires, qui croît dans les landes et les terrains sablonneux : *les fougères arborescentes de l'âge primaire ont beaucoup contribué à la formation de la houille. Fougère mâle, fougère femelle*, nom de diverses espèces de fougères.

Fougère.

FOUGEROLE n. f. Petite fougère.

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. (ital. *foga*). Mouvement violent et impétueux. *Fig.* Ardeur, impétuosité naturelle : *la fougue de la jeunesse.* ANT. **Calme, flegme, placidité.**

FOUGUE (*fou-ghe*) n. f. *Mar.* Rafale, grain. (VX.) Mât de hune et vergue de hune d'artimon.

FOUGUEUSEMENT (*ghcu-ze-man*) adv. Avec fougue : *s'élancer fougueusement sur un adversaire.*

FOUGUEUX, EUSE (*gheû, eu-ze*) adj. Sujet à entrer en fougue; impétueux, emporté : *cheval fougueux.* ANT. **Calme, flegmatique, patient.**

FOUILLE (*fou, ll* mll.) n. f. Travail qu'on fait en fouillant la terre, en particulier pour retrouver des monuments antiques : *les fouilles de Pompéi ont été fécondes en résultats archéologiques.*

FOUILLE-AU-POT (*fou ll* mll., *ô-po*) n. m. invar. Petit marmiton. *Fig.* Homme tatillon.

FOUILLER (*fou. ll* mll., *é*) v. a. (lat. *fodicare*). Creuser pour chercher : *fouiller la terre.* Faire des recherches dans : *fouiller les bibliothèques. Par ext. Fouiller quelqu'un*, chercher soigneusement dans ses poches. V. n. Chercher quelque chose en remuant les objets : *fouiller dans une armoire.*

FOUILLEUR, EUSE (*fou, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Celui, celle qui fouille. N. f. Charrue spéciale pour diviser et pulvériser le sous-sol.

FOUILLIS (*fou, ll* mll., *i*) n. m. Désordre, pêle-mêle : *un fouillis d'étoffes.* Composition littéraire confuse.

Fouine.

FOUINARD (*nar*), **E** adj. et n. (de *fouine*). *Pop.* Curieux, indiscret, malin, rusé.

FOUINE n. f. (de *fou*, hêtre). Petit mammifère du genre martre : *la fouine cause de grands ravages dans les poulaillers, les pigeonniers. Fig.* Personne rusée.

FOUINE n. f. (lat. *fuscina*). Fourche de fer à deux ou trois pointes.

FOUINER (*né*) v. n. *Pop.* S'esquiver, faire le poltron. Se mêler des affaires des autres. Fouiller. Se dérober (comme la fouine).

FOUIR v. a. (lat. *fodere*). Creuser : *la taupe est organisée pour fouir la terre.*

FOUISSEMENT (*i-se-man*) n. m. Action de fouir.

FOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) adj. Qui a l'habitude de fouir. Propre à fouiller la terre : *les pattes fouisseuses de la courtilière.* N. m. Animal qui creuse la terre comme la taupe, etc.

FOULAGE n. m. Action de fouler : *le foulage des draps. Impr.* Relief produit sur la face du papier opposée à celle qui reçoit l'impression.

FOULANT (*lan*), **E** adj. Qui foule. *Pompe foulante*, qui élève l'eau au moyen de la pression exercée sur le liquide. V. POMPE.

FOULARD (*lar*) n. m. Etoffe de soie légère pour robes, cravates, fichus, etc. Mouchoir de cou.

FOULE n. f. Action de fouler (peu us. en ce sens). Presse, multitude de personnes, de choses : *fendre la foule.* Le vulgaire : *se distinguer de la foule.* **En foule** loc. adv. En grande quantité.

FOULÉE (*lé*) n. f. Trace qu'une bête laisse de son pied, en passant sur l'herbe ou sur les feuilles.

FOULER (*lé*) v. a. (du lat. *fullo*, foulon). Presser, écraser une chose peu résistante : *fouler la vendange.* Marcher sur : *fouler le sol natal.* Donner une entorse : *se fouler la cheville.* Donner un certain apprêt : *fouler des draps. Fig.* Opprimer : *fouler le peuple. Fouler aux pieds*, mépriser. V. pr. *Pop. Se fouler la rate* ou *se fouler*, se donner beaucoup de peine.

FOULERIE (*rî*) n. f. Atelier où l'on foule les draps, les cuirs, etc. Machine à fouler.

FOULEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui foule les draps, les cuirs, le feutre.

FOULOIR n. m. Instrument avec lequel on foule. Atelier de foulage.

FOULOIRE n. f. *Techn.* Table où les chapeliers foulent les chapeaux. Cuvier où l'on foule les bas.

FOULON n. et adj. m. (lat. *fullo*). Ouvrier qui foule les draps. *Terre à foulon*, argile qui sert à dégraisser les draps. *Moulin à foulon*, moulin servant à fouler.

FOULONNIER (*lo-ni-é*) n. et adj. m. Qui dirige un moulin à foulon. Ouvrier qui foule et apprête les draps.

FOULQUE (*foul-ke*) n. f. (lat. *fulica*). Espèce de poule d'eau, de l'ordre des échassiers.

FOULURE n. f. Blessure d'un membre foulé : *les foulures sont souvent longues à guérir.*

FOUR n. m. (lat. *furnus*). Ouvrage de maçonnerie rond et voûté, avec une ouverture par devant, dans lequel on fait cuire le pain, etc. : *four de boulanger, de pâtissier.* Construction en maçonnerie, dans laquelle on produit une température très élevée : *four à réverbère. Four de campagne*, four portatif pour cuire le pain; couvercle chargé de charbons ardents que l'on pose sur un plat que l'on veut cuire par le dessus. *Pièce de four*, pâtisserie cuite au four. *Petit four*, petite pâtisserie en forme de pain. *Four à chaux*, fourneau en maçonnerie, ouvert par en haut, destiné à la calcination de la pierre à chaux. *Four banal*, au moyen âge, four appartenant au seigneur, et auquel tous les habitants de la seigneurie étaient tenus d'aller faire cuire leur pain, en payant une redevance. *Fig.* et *pop.* Insuccès, échec : *faire four; cette pièce est un four.* LOC. PROV. : **Ce n'est pas pour lui que chauffe le four**, ce n'est pas à lui que c'est destiné.

FOURBE n. et adj. (ital. *furbo*). Qui trompe avec perfidie : *Louis XI était fourbe.* ANT. **Honnête, probe, délicat, droit.**

FOURBE n. f. Tromperie basse et odieuse.

FOURBER (*bé*) v. a. (de *fourbe*). Tromper perfidement. (Peu us.)

FOURBERIE (*rî*) n. f. Ruse basse et odieuse. Habitude de tromper : *sa fourberie est bien connue.*

FOURBIR v. a. (anc. haut allem. *furbjan*). Nettoyer, polir, rendre clair : *fourbir des armes.*

FOURBISSEUR (*bi-seur*) n. et adj. m. Qui polit et monte les armes blanches.

FOURBISSURE (*bi-su-re*) n. f., **FOURBISSAGE** (*bi-sa-je*) ou **FOURBISSEMENT** (*bi-se-man*) n. m. Nettoiement, polissure.

FOURBU, E adj. (de l'anc. v. *fourboire*, boire avec excès; de *fore*, et *boire*). Se dit des chevaux affectés de fourbure. *Fig.* Harassé : *rentrer fourbu d'une longue course.*

FOURBURE n. f. (de *fourbu*). Congestion des tissus que recouvre le sabot du cheval.

FOURCHE n. f. (lat. *furca*). Long manche terminé par deux ou trois longues dents en bois ou en fer : *fourche de bois, d'acier.* (V. la planche AGRICULTURE.) *Fourche de guerre*, arme d'hast, sorte d'épieu à plusieurs branches. Endroit où un chemin, un arbre se divise en plusieurs branches. Pl. *Fourches patibulaires*, gibet à plusieurs piliers que les seigneurs hauts justiciers avaient droit d'élever dans la campagne. *Fourches Caudines*, v. *Part. hist.*

FOURCHÉE (*ché*) n. f. Quantité de foin, de paille, etc., qu'on peut enlever d'un coup de fourche.

FOURCHER (*ché*) v. n. Se séparer en branches par l'extrémité. *Fig.* et *fam. La langue lui a fourché*, il a dit un mot pour un autre.

FOURCHET (*chè*) n. m. Fourche à deux dents. Division d'une branche d'arbre en deux. Inflammation qui attaque le pied, chez les bêtes ovines.

FOURCHETÉE (*té*) n. f. Ce qu'on peut prendre d'une seule fois avec une fourchette.

FOURCHETTE (*chè-te*) n. f. Ustensile de table, en forme de petite fourche à deux, trois ou quatre dents. *Fig. Belle fourchette*, fort mangeur. *Déjeuner à la fourchette*, déjeuner où l'on mange de la viande. *Pop. Fourchette du père Adam*, les doigts. Brèchet des oiseaux. *Archéol.* Syn. de FOURQUINE. *Hippol.* Espèce de fourche, formée par la corne dans la cavité du pied du cheval. (V. la planche CHEVAL.)

FOURCHON n. m. Une des branches ou dents de la fourche ou de la fourchette.

Digitized by Google

FOURCHU, E adj. Qui fait la fourche : *chemin, menton fourchu. Pied fourchu,* pied divisé en deux des ruminants. Pied que l'on attribue au diable.

FOURCHURE n. f. Endroit où un objet se divise en deux, comme une fourche.

Fourgon à vivres (milit.).

FOURGON n. m. Chariot long et couvert servant au transport des bagages, objets lourds, etc. Voiture militaire pour le transport des vivres, des munitions etc. Wagon à bagages dans un train. Instrument pour remuer la braise dans le four.

FOURGONNER (*gho-né*) v. n. Remuer avec le fourgon la braise dans le four. *Fam.* Fouiller en bouleversant.

Fourmis.

FOURIÉRISME (*ris-me*) n. m. Système philosophique de Fourier.

FOURIÉRISTE (*ris-te*) n. Partisan de Fourier.

FOURMI n. f. (lat. *formica*). Genre d'insectes hyménoptères, qui vivent sous terre en société. *Fourmis blanches,* les termites. *Fam. Avoir des fourmis dans quelque partie du corps,* y éprouver des picotements nombreux et rapprochés.

FOURMILIER (*li-é*) n. m. Tamanoir. (V. ce mot.) Genre d'oiseaux passereaux dentirostres, d'un roux plus ou moins clair, habitant l'Amérique tropicale.

FOURMILIÈRE n. f. Habitation des fourmis. Ensemble des fourmis qui habitent un même endroit. *Fig.* Lieu où s'agitent beaucoup de gens ; ces gens eux-mêmes : *Paris est une fourmilière.*

FOURMI-LION n. m. Nom vulgaire des insectes de la famille des myrméléonidés, dont les larves se nourrissent de fourmis. Pl. des *fourmis-lions.*

FOURMILLEMENT (*mi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fourmiller. Sensation de picotement comme si des fourmis couraient sur la peau.

FOURMILLER (*mi, ll* mll., *é*) v. n. (rad. *fourmi*). Abonder : *ce fromage fourmille de vers.* Pulluler : *les lapins fourmillent en Australie.* Éprouver du fourmillement : *les pieds me fourmillent.*

FOURNAGE n. m. Ce que l'on paye au fournier pour la cuisson du pain. Ce que l'on payait au seigneur pour le four banal.

FOURNAISE (*nè-ze*) n. f. (lat. *fornax, acis*). Grand four. Feu très ardent. *Par ext.* Lieu très chaud : *les parages de la mer Rouge sont une véritable fournaise.*

Fourneau de cuisine.

FOURNEAU (*nô*) n. m. (dimin. de *four*). Construction de maçonnerie ou vaisseau portatif, pour contenir du feu : *fourneau de cuisine. Haut fourneau,* fourneau disposé pour produire une chaleur très intense, et destiné à fondre le minerai de fer. *Fourneau à charbon,* meule de morceaux de bois se transformant en charbon de bois par combustion lente. *Fourneau de mine,* partie de la mine où l'on introduit la charge de poudre. *Fourneau d'une pipe,* la partie dans laquelle brûle le tabac. — Le haut fourneau se compose d'une grande cavité constituée par deux troncs de cône. Le *gueulard* (G) est la partie supérieure par laquelle on introduit le charbon, le minerai et les fondants ; le *ventre* (V) est la partie la plus large ; l'*étalage* (E) est la partie du tronc de cône inférieur la plus voisine du ventre, et l'*ouvrage* (F) est la partie inférieure de ce même tronc de cône, par où arrive le vent, que les *tuyères* (T) font pénétrer à l'intérieur du haut fourneau ; enfin, le *creuset* (D) est la base du tronc de cône inférieur où se réunissent les produits de la fusion du minerai, la fonte liquide sur laquelle surnagent les scories.

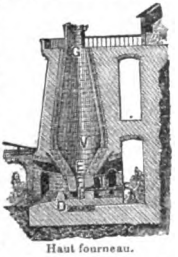

Haut fourneau.

FOURNÉE (*né*) n. f. Quantité de pain qu'on fait cuire à la fois dans un four. *Fig.* et *fam.* Nombre de personnes nommées ensemble aux mêmes fonctions : *une fournée de pairs, de sénateurs.* Pendant la Terreur, nombre de condamnés envoyés en même temps à l'échafaud : *les fournées de la guillotine.*

FOURNETTE (*nè-te*) n. f. *Techn.* Petit fourneau à réverbère, qui sert à la calcination de l'émail.

FOURNI, E adj. Épais, touffu : *bois fourni, barbe fournie.* Approvisionné : *magasin bien fourni.*

FOURNIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui tient un four public. N. m. Passereau d'Amérique.

FOURNIL (*ni*) n. m. Lieu où est le four et où l'on pétrit la pâte.

FOURNIMENT (*man*) n. m. Autref., poire à poudre. Auj., objets d'équipement d'un soldat.

FOURNIR v. a. (german. *frumjan*). Pourvoir, approvisionner : *fournir une armée de vivres.* Livrer, procurer : *fournir du pain à quelqu'un. Fig.* Produire, alléguer : *fournir des renseignements.* Accomplir, parcourir en entier : *fournir une longue course. Fournir et faire valoir une dette,* la garantir. V. n. Avoir la vente des provisions : *fournir dans une maison.* Subvenir : *fournir aux besoins de quelqu'un.*

FOURNISSEMENT (*ni-se-man*) n. m. Fonds que chaque associé apporte dans une société. Établissement des comptes respectifs de chaque associé.

FOURNISSEUR (*ni-seur*) n. m. Entrepreneur chargé de pourvoir à l'entretien d'un corps de troupes. Marchand auquel on a l'habitude d'acheter.

FOURNITURE n. f. Provision fournie ou à fournir : *fourniture de pain, de viande.* Ce qui est fourni par certains artisans, tels que les tailleurs, les tapissiers, etc., en confectionnant un objet. Fines herbes dont on assaisonne la salade.

FOURRAGE (*fou-ra-je*) n. m. (de *feurre*). Herbe, paille, foin, etc., pour la nourriture et l'entretien des bestiaux : *le sainfoin donne un excellent fourrage.* Se dit de toute l'herbe que l'on coupe à l'armée pour nourrir les chevaux : *faire du fourrage.*

FOURRAGER (*fou-ra-jé*) v. n. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fourragea, nous fourrageons.*) Aller au fourrage. V. a. Ravager : *fourrager un jardin.*

FOURRAGÈRE (*fou-ra*) adj. f. Se dit des plantes propres à être employées comme fourrage : *espèces fourragères.* N. f. Pièce de terre consacrée à la production de fourrages verts. Ornement de l'uniforme militaire, ayant pour origine la corde à fourrage. Cadre en bois placé aux extrémités d'une voiture destinée à transporter du fourrage. Cette voiture. (V. la planche ARTILLERIE.)

FOURRAGEUR (*fou-ra*) n. et adj. m. Celui qui va au fourrage. Maraudeur. Cavalier d'un peloton qui combat en ordre dispersé : *charger en fourrageurs.*

FOURRÉ, E (*fou-ré*) adj. Touffu, épais : *bois fourré.* Doublé, garni d'une peau qui a encore son poil : *manteau fourré. Monnaie fourrée,* monnaie de cuivre recouverte d'or ou d'argent. *Langue fourrée,* langue d'animal recouverte d'une peau avec laquelle on la fait cuire. *Escr. Coup fourré,* coup porté et reçu en même temps par chacun des deux adversaires. N. m. Endroit très épais d'un bois.

FOURREAU (*fou-rô*) n. m. (goth. *fodr*). Gaîne, étui servant d'enveloppe à un objet quelconque : *remettre l'épée au fourreau.* PROV. : **La lame use le fourreau,** une grande activité d'esprit altère la santé, l'âme use le corps.

FOURRER (*fou-ré*) v. a. (de *fourreau*). Introduire, mettre parmi d'autres choses. Donner avec excès et mal à propos : *fourrer des friandises à un enfant.* Garnir de fourrure : *fourrer une robe. Fourrer un cordage,* l'entourer d'une enveloppe protectrice de bitord et de vieille toile. *Fam. Fourrer son nez dans,* se mêler indiscrètement de. **Se fourrer** v. pr. S'introduire : *se fourrer dans une société.*

FOURREUR (*fou-reur*) n. et adj. m. Qui travaille en pelleterie. Marchand de fourrures.

FOURRIER (*fou-ri-é*) n. m. (du lat. *fadrum,* fourrage). Sous-officier chargé de distribuer les

Digitized by Google

vivres, de pourvoir au logement des soldats en route, et adjectiv. : *sergent* (ou *maréchal des logis*), *fourrier, brigadier fourrier.*

FOURRIÈRE (*fou-ri*) n. f. Lieu de dépôt des bestiaux, des chevaux, des voitures, des chiens, etc., qu'on a saisis pour dégât, dette ou contravention, jusqu'à leur vente ou jusqu'au payement des dommages qu'ils ont causés.

FOURRURE (*fou-ru-re*) n. f. (de *fourrer*). Peau d'animal préparée et garnie de son poil pour doubler, garnir ou orner des vêtements : *les fourrures de zibeline sont très estimées.* Vêtement garni de fourrures. Peau d'animal très touffue : *la fourrure de l'hermine. Blas.* Certains émaux de l'écu représentant des peaux qui doublent des vêtements. (V. la planche et l'article BLASON.)

FOURVOIEMENT (*voi-man*) n. m. (de *fourvoyer.*) Erreur de celui qui se fourvoie, se trompe.

FOURVOYER (*voi-ié*) v. a. (de *fors*, et *voie*. — Se conj. comme *aboyer.*) Egarer, détourner du chemin : *guide qui a fourvoyé des voyageurs. Fig.* Mettre dans l'erreur. **Se fourvoyer** v. pr. Se tromper, s'égarer, se perdre.

FOYER (*foi-ié*) n. m. (lat. *focus*). Lieu où l'on fait le feu : *éteindre un foyer.* Dalle que l'on scelle devant la cheminée pour isoler le feu du parquet. Petit tapis qui se met devant une cheminée. *Par ext.* Maison, demeure, famille : *trouver son foyer désert. Foyer des acteurs,* partie du théâtre où se rassemblent les acteurs, les auteurs et quelques privilégiés. *Foyer du public,* partie du théâtre où le public se réunit dans les entr'actes. Siège principal ou productif d'une maladie. *Fig.* Centre actif, siège principal : *le foyer de la rébellion. Physig.* Point d'où partent les rayons lumineux. Le point en dehors d'un verre où les rayons lumineux viennent se réunir. Pl. Pays natal : *revoir ses foyers. Foyers d'une ellipse,* les deux points qui servent à la décrire.

FRAC (*frak*) n. m. Habit d'homme serré à la taille et à basques étroites. Habit noir de cérémonie.

FRACAS (*ka*) n. m. (ital. *fracasso*). Rupture ou fracture avec violence et bruit : *le fracas des vagues sur les roches. Par ext.* Tumulte : *le fracas de la rue.* Bruit qui ressemble à celui d'une chose qui se brise : *le fracas du tonnerre.* Eclat bruyant : *les hommes vains aiment le fracas.*

FRACASSEMENT (*ka-se-man*) n. m. Action de fracasser. (Peu us.)

FRACASSER (*ka-sé*) v. a. Briser, mettre en pièces avec bruit : *le vent fracasse les chênes.* Rompre : *se fracasser la jambe.*

FRACTION (*frak-si-on*) n. f. Action de briser : *la fraction du pain.* Portion, partie : *une fraction de l'assemblée vota pour. Arith.* Nombre exprimant une ou plusieurs parties de l'unité divisée en parties égales : *fraction ordinaire, décimale.*

FRACTIONNAIRE (*frak-si-o-nè-re*) adj. *Arith.* Qui a la forme d'une fraction. *Nombre fractionnaire,* composé d'un nombre entier et d'une fraction. ANT. **Entier, total.**

FRACTIONNEMENT (*frak-si-o-ne-man*) n. m. Action de fractionner. Résultat de cette action.

FRACTIONNER (*frak-si-o-né*) v. a. (du lat. *frangere*, supin *fractum*, briser). Diviser par fractions.

FRACTURE n. f. (lat. *fractura*). Rupture avec effort. Solution de continuité qui en résulte : *les fractures de l'écorce terrestre. Chir.* Rupture violente d'un os ou d'un cartilage dur : *les fractures se traitent par l'immobilisation des parties blessées.*

FRACTURER (*ré*) v. a. (de *fracture*). Casser, briser, forcer : *fracturer un coffre-fort.*

FRAGILE adj. (lat. *fragilis;* de *frangere*, briser). Aisé à rompre, sujet à se casser : *le verre est très fragile. Fig.* Sujet à succomber : *nature fragile.* Mal assuré : *santé, fortune fragile.* ANT. **Solide, durable.**

FRAGILITÉ n. f. Disposition à être brisé : *la fragilité du verre. Fig.* Instabilité : *la fragilité des choses humaines.* Facilité à succomber : *la fragilité de l'homme.*

FRAGMENT (*man*) n. m. (lat. *fragmentum;* de *frangere*, briser). Morceau d'un objet qui a été brisé, rompu. Ce qui reste d'un ouvrage ancien : *il ne nous reste que des fragments de l'œuvre de Ménandre.* Morceau extrait d'un livre, d'un discours.

FRAGMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Divisé par fragments, par lambeaux.

FRAGMENTATION (*man-ta-si-on*) n. f. Action de partager en fragments.

FRAGMENTER (*man-té*) v. a. Partager en fragments.

FRAGON n. m. Genre de liliacées, comprenant de petits arbrisseaux de France : *le fragon épineux ou petit houx a des baies rouges comestibles.*

FRAI (*frè*) n. m. Action de frayer. Temps où a lieu la ponte chez les poissons et les batraciens : *la pêche est interdite pendant le frai.* Ces œufs mêmes. Petits poissons pour peupler.

FRAI (*frè*) n. m. Diminution du poids d'une monnaie, par suite du frottement et de l'usage.

FRAÎCHEMENT (*frè-che-man*) adv. Au frais. Récemment : *tout fraîchement arrivé. Fam.* Avec peu d'empressement, de cordialité : *être reçu fraîchement.*

FRAÎCHEUR (*frè*) n. f. (de *frais*). Frais, agréable. Froid, froidure : *la fraîcheur du soir.* Maladie, douleur causée par un froid humide : *attraper une fraîcheur. Fig.* Brillant, éclat agréable des fleurs, du teint : *visage, tableau plein de fraîcheur.* Vent très faible.

FRAÎCHIR (*frè*) v. n. *Mar.* Se dit du vent qui devient plus fort : *la brise fraîchit.* Devenir plus frais, en parlant de la température. V. imp. : *il fraîchit.*

FRAIRIE (*frè-ri*) n. f. (du bas lat. *fratria*, société). Partie de divertissement, de bonne chère. Fête patronale de village. Fête populaire.

FRAIS, FRAÎCHE (*frè, frè-che*) adj. (de l'anc. haut allem. *frisc*). Légèrement froid : *brise fraîche.* Qui a de l'éclat, de la fraîcheur : *teint frais.* Qui n'est pas fatigué : *troupes fraîches.* Se dit des choses sujettes à se sécher ou à se corrompre et qui n'ont point encore souffert d'altération : *pain frais, poisson frais. Fig.* Récent : *nouvelles de fraîche date. Mar. Vent frais,* brise assez forte. *Bon frais,* bonne brise. *Grand frais,* forte brise. N. m. Froid agréable : *prendre le frais.* N. f. Moment du jour où il fait frais : *sortir à la fraîche.* Adv. : *boire frais.* Récemment (varie par euphonie) : *fleur fraîche cueillie.* ANT. **Blême, hâve. Défraîchi, fané.**

FRAIS (*frè*) n. m. pl. (de l'anc. haut allem. *fridu*). Dépense, dépens : *faire de grands frais.* Dépenses qu'occasionne un procès : *les frais sont à la charge de la partie qui succombe. Faux frais,* petites dépenses imprévues. *Se mettre en frais,* dépenser plus que de coutume. *Faire ses frais,* retirer d'une entreprise autant qu'elle avait coûté. *Fig.* Déployer : *se mettre en frais de coquetterie.* **A peu de frais** loc. adv. Sans beaucoup de peine, sans dépenser beaucoup : *briller, voyager à peu de frais.*

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (lat. *fragum*). Fruit du fraisier. Accident de la peau, nævus, qui imite une fraise.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. (bas lat. *frassa*). Membrane qui enveloppe les intestins du veau, de l'agneau, etc. Collet plissé qui, par sa forme, avait quelque ressemblance avec la fraise de veau : *la fraise s'est portée au* XVIe *et au* XVIIe *siècle.* Chair rouge et plissée, qui pend sous le bec des dindons. Sorte de palissade presque horizontale, au sommet d'une escarpe.

FRAISE (*frè-ze*) n. f. Outil d'acier, en forme de cône renversé, et servant à évaser l'orifice d'un trou. Petite roue dentée, en acier, qui sert à couper les bois, les métaux, etc. Nom donné aux pieux battus autour d'une pile de pont. (On dit aussi FRASE.)

FRAISEMENT (*frè-ze-man*) ou **FRAISAGE** (*frè-za-je*) n. m. Action de fraiser un trou.

FRAISER (*frè-zé*) v. a. Plisser en fraise : *fraiser des manchettes.* Evaser l'orifice d'un trou dans lequel une vis ou un objet quelconque doit être inséré. Travailler, entailler le bois ou les métaux. Entourer de pieux ou pilots une pile de pont. Rouler de la pâte sous la paume de la main pour la rendre lisse.

Fraise : A, Fraise.

FRAISETTE (*frè-zè-te*) n. f. *Cost.* Petite fraise. Liqueur préparée avec des fraises.

FRAISEUSE (*frè-zeu-ze*) n. f. Machine à fraiser.

FRAISIER (*frè-zi-é*) n. m. Genre de rosacées, dont le fruit est la fraise : *le fraisier se multiplie par marcottes.*

FRAISIÈRE (*frè-zi*) n. f. Terrain planté de fraisiers : *des fraisières productives.*

Digitized by Google

FRAISIL (*frè-zi*) n. m. Cendre du charbon de terre.

FRAISOIR (*frè-zoir*) n. m. Vilebrequin.

FRAISURE (*frè-zu-re*) n. f. Evasement pratiqué à l'orifice d'un trou.

FRAMBOISE (*fran-boi-ze*) n. f. Fruit rouge ou blanc du framboisier : *la framboise se mange crue ou sert à fabriquer des sirops, de la gelée, des confitures.*

Framboisier.

FRAMBOISÉ, E (*fran-boi-zé*) adj. Qui a le parfum de la framboise.

FRAMBOISER (*fran-boi-zé*) v. a. Aromatiser avec du jus de framboise : *framboiser du vin.*

FRAMBOISIER (*fran-boi-zi-é*) n. m. Genre de rosacées comprenant des sous-arbrisseaux qui produisent les framboises.

FRAMÉE (*mé*) n. f. (lat. *framea*). Sorte de javeline, qui fut l'arme favorite des anciens Francs.

Framée.

FRANC (*fran*) n. m. Nom de plusieurs anciennes monnaies françaises. Unité monétaire en argent, en usage en France, du poids de 5 grammes. (V. la planche *Système* MÉTRIQUE.)

FRANC (*fran*), **FRANCHE** adj. (du lat. *Francus*, Franc, n. de peuple). Libre, affranchi, par oppos. à *serf*. *Fig.* Loyal, sincère : *langage franc.* Vrai (devant le nom) : *franc libertin.* Exempt de charges, d'impôts : *villes franches.* Complet : *assigner à huit jours francs. Lettres franches de port*, lettres pour le port desquelles il n'y a rien à payer. Adv. Ouvertement, sans détour : *je vous parle franc.* — L'adjectif *franc*, dans *franc de port*, est invariable lorsqu'il précède le nom : *j'envoie franc de port les lettres.* Placé après le nom, il peut être variable : *j'envoie les lettres franches de port.* Mais l'expression *franc de port* étant, en somme, une locution adverbiale, on peut l'employer toujours invariablement. ANT. **Faux, hypocrite, sournois, dissimulé.**

FRANC (*fran*), **FRANQUE** adj. n. et (lat. *Francus*). Nom générique des Européens, dans les ports du Levant. *Langue franque*, langue composée de français, d'espagnol, d'italien, etc., usitée dans le Levant. *Les Francs*, v. *Part. hist.*

FRANÇAIS, E (*sè, è-ze*) adj. et n. De France. N. m. La langue française : *apprendre le français.*

FRANC-ALLEU (*fran-ka-leu*) n. m. Alleu affranchi de toute servitude. V. FÉODALITÉ (*part. hist.*).

FRANCATU n. m. Variété de pomme.

FRANC-BORD (*bor*) n. m. Espace de terrain qui borde une rivière ou un canal, au delà des digues ou du chemin de halage. Bordage extérieur de la coque d'un navire. Pl. des *francs-bords.*

FRANC-BOURGEOIS (*joi*) n. m. *Féod.* Celui qui, dépendant d'un seigneur, ne participait pas aux charges municipales. Pl. des *francs-bourgeois.*

FRANC-CANTON n. m. *Blas.* Canton occupant la cinquième partie de l'écu, toujours à dextre. Pl. des *francs-cantons.*

FRANC-COMTOIS, E (*kon-toi, oi-ze*) adj. et n. De la Franche-Comté. Pl. des *Francs-Comtois*, des *Franc-Comtoises.*

FRANC-FIEF (*fi-èf*) n. m. Héritage noble, féodal ou allodial. Fief exempt d'hommage. Taxe due par un roturier possédant un fief noble. Pl. des *francs-fiefs.*

FRANCHEMENT (*man*) adv. Sincèrement : *avouer franchement ses fautes.* Sans hésitation : *cheval qui saute franchement.*

FRANCHIR v. a. (de *franc*). Sauter, passer en sautant par-dessus quelque chose : *franchir un fossé.* Passer, traverser hardiment des lieux difficiles : *franchir les Alpes, les mers. Fig.* Surmonter : *franchir les obstacles.*

FRANCHISE (*chi-ze*) n. f. Immunité, exemption : *les franchises communales étaient inscrites dans une charte. Fig.* Sincérité : *parler avec franchise. Franchise postale*, gratuité du transport par la poste. ANT. **Fausseté, hypocrisie, dissimulation.**

FRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui peut être franchi : *rivière difficilement franchissable.*

FRANCHISSEMENT (*chi-se-man*) n. m. Action de franchir.

FRANCISATION (*za-si-on*) n. f. Action de franciser. Acte qui constate qu'un navire est français.

FRANCISCAIN (*sis-kin*) n. et adj. m. (du lat. *Franciscus*, François). Religieux de l'ordre fondé par saint François d'Assise : *les franciscains étaient communément appelés en France* cordeliers.

FRANCISER (*zé*) v. a. Donner le caractère français, les manières françaises. Donner une terminaison, une inflexion française à un mot d'une autre langue : **London**, *francisé, donne* **Londres.**

FRANCISQUE (*sis-ke*) n. f. (lat. *francisca*). Hache de guerre, en usage chez les Francs et les Germains.

Francisque.

FRANC-JUGE n. m. Membre d'un tribunal secret d'Allemagne, aux XIVe et XVe siècles : *le tribunal des francs-juges s'appelait la sainte Wehme.*

FRANC-MAÇON n. m. Membre d'une société de franc-maçonnerie. Pl. des *francs-maçons.*

FRANC-MAÇONNERIE (*so-ne-ri*) n. f. Société secrète, répandue dans différentes contrées du globe. V. *Part. hist.*

FRANC-MAÇONNIQUE (*so-ni-ke*) adj. Qui a rapport à la franc-maçonnerie : *signes franc-maçonniques.*

FRANCO adv. (mot ital.). Sans frais : *recevoir un paquet franco de port.*

FRANCO (du lat. *Francus*, Franc) mot à terminaison euphonique, qui entre en composition avec certains autres noms de peuples : *traité franco-italien.*

FRANCOLIN n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, voisin des perdrix.

FRANCOPHILE adj. et n. (de *Franc*, et du gr. *philos*, ami). Ami de la France et des Français.

FRANC-PARLER (*lé*) n. m. Franchise de langage. Absence de déguisement dans les paroles. *Avoir son franc-parler*, se permettre de dire toute la vérité.

FRANC-QUARTIER (*kar-ti-é*) n. m. *Blas.* Carré occupant le quart de l'écu. Pl. des *francs-quartiers.*

FRANC-RÉAL n. m. Sorte de poire. Pl. des *francs-réals.*

FRANC-TIREUR n. m. Soldat qui, sans faire partie de l'armée régulière, reçoit une commission pour la durée d'une guerre. Pl. des *francs-tireurs.*

FRANGE n. f. (lat. *fimbria*). Tissu d'où pendent des filets, servant à orner les meubles, les vêtements, etc. *Fig.* Objet découpé ou pendant comme une frange.

Franges.

FRANGÉ, E adj. Orné de franges : *rideaux frangés.*

FRANGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il frangea, nous frangeons.*) Garnir de franges.

FRANGEUSE (*jeu-ze*) n. et adj. f. Ouvrière qui fait des franges : *frangeuse en châles.*

FRANGIER (*ji-é*), **ÈRE** ou **FRANGER** (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Ouvrier, ouvrière qui fait la frange.

FRANGIPANE n. f. (de *Frangipani*, n. pr.). Sorte d'arome d'origine italienne, qui servait à parfumer les peaux à gants. Crème épaisse, parfumée aux amandes. Pâtisserie garnie de cette crème.

FRANGIPANIER (*ni-é*) n. m. Genre d'apocynacées, voisin des lauriers-roses.

FRANQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *franc*). N'est usité que dans cette phrase familière : *à la bonne franquette*, franchement et sans façon.

FRAPPAGE (*fra-pa-je*) n. m. Action de frapper. Résultat de cette action : *le frappage de la monnaie.*

FRAPPANT (*fra-pan*), **E** adj. Qui fait une vive impression sur l'esprit : *preuves frappantes.* Qui saute aux yeux : *ressemblance frappante.*

FRAPPE (*fra-pe*) n. f. Action de frapper la monnaie : *la frappe de la monnaie est réservée à l'Etat.* Empreinte que le balancier fait sur la monnaie. Assortiment de matrices pour fondre des caractères d'imprimerie.

FRAPPÉ, E (*fra-pé*) adj. Saisi, surpris : *être frappé d'une chose. Vers bien frappés*, où il y a de la force, de l'énergie. *Ouvrage frappé au bon coin*, bon ouvrage. *Imagination frappée*, remplie d'une chose, de terreur, par exemple. *Temps frappé* ou subst. *frappé*, temps de la mesure que l'on marque en frappant un coup qui produit quelque bruit.

Digitized by Google

FRAPPE-DEVANT (*van*) n. m. invar. Gros marteau à long manche, à l'usage des forgerons.

FRAPPEMENT (*fra-pe-man*) n. m. Action de frapper : *le frappement du rocher par Moïse.*

FRAPPER (*fra-pé*) v. a. Donner un ou plusieurs coups. Blesser : *Louis XV fut frappé d'un coup de canif par Damiens.* Donner une empreinte à : *frapper de la monnaie.* Atteindre par une décision juridique administrative : *frapper une marchandise d'un impôt. Mar.* Assujettir (un cordage). *Fig.* Faire périr : *la mort frappe tous les hommes.* Faire retentir : *frapper l'air de ses cris.* Produire de l'effet : *frapper un grand coup.* Tomber sur : *la lumière frappe les objets.* Faire impression sur : *frapper les yeux, l'imagination.* Congeler au moyen de la glace : *frapper de l'eau, une carafe, du champagne.* V. n. *Frapper à la porte de quelqu'un,* le solliciter. *Frapper à toutes les portes,* avoir recours à un grand nombre de personnes. **Se frapper** v. pr. S'émotionner, prendre peur devant un danger : *malade qui se frappe beaucoup.*

FRAPPEUR, EUSE (*fra-peur, eu-ze*) n. Qui frappe. N. m. Ouvrier forgeron qui emploie le marteau. Adjectif. **Esprit frappeur,** esprit des morts, qui, selon les spirites, se manifeste par des frappements sur les meubles, les murs, etc.

FRASQUE (*fras-ke*) n. f. (ital. *frasca*). Tour malin. Extravagance avec éclat : *frasques de jeunesse.*

FRATER (*tér*) n. m. (m. lat. signif. *frère*). *Fam.* Religieux illettré. Garçon chirurgien. Barbier. Pl. des *fraters.*

FRATERNEL, ELLE (*tèr-nèl, é-le*) adj. (lat. *fraternus;* de *frater,* frère). Qui est propre à des frères. Qui convient entre frères. Qui a lieu entre personnes unies comme des frères : *amitié fraternelle.*

FRATERNELLEMENT (*tér-né-le-man*) adv. D'une manière fraternelle.

FRATERNISATION (*tér-ni-za-si-on*) n. f. Action de fraterniser.

FRATERNISER (*tér-ni-zé*) v. n. Faire acte de fraternité, de concorde : *troupes qui fraternisent.*

FRATERNITÉ (*tér*) n. f. (de *fraternel*). Relation de frère à frère. *Fig.* Union intime entre les hommes, entre les membres d'une société : *la fraternité est la plus noble des obligations sociales.*

FRATICIDE adj. (lat. *frater, tris,* frère, et *cædere,* tuer). Relatif au meurtre d'un frère, d'une sœur : *luttes fratricides.* N. m. Ce meurtre lui-même. N. Qui commet ce crime : *Caïn fut le premier des fratricides.*

FRAUDE (*fró-de*) n. f. (lat. *fraus, dis*). Tromperie, acte de mauvaise foi. Contrebande, tromperie au préjudice du fisc : *faire la fraude.* **En fraude** loc. adv. frauduleusement.

FRAUDER (*fró-dé*) v. a. Frustrer par quelque fraude : *frauder la douane.* V. n. Commettre des fraudes : *frauder dans un examen.*

FRAUDEUR, EUSE (*fró-deur, eu-ze*) n. et adj. Qui fait la fraude.

FRAUDULEUSEMENT (*fró, ze-man*) adv. D'une manière frauduleuse : *objets frauduleusement soustraits.*

FRAUDULEUX, EUSE (*fró-du-leû, eu-ze*) adj. Enclin à la fraude : *esprit frauduleux.* Entaché de fraude : *marché frauduleux; banqueroute frauduleuse.*

FRAXINÉES (*frak-si-né*) n. f. pl. Genre d'arbres dont le *frêne* (lat. *fraxinus*) est le type. S. une *fraxinée.*

FRAXINELLE (*frak-si-nè-le*) n. f. (du lat. *fraxinus,* frêne). *Bot.* Syn. de **DICTAME.**

FRAYEMENT (*frè-ie-man*) n. m. Erythème causé par le frottement chez les animaux.

FRAYER (*frè-ié*) v. a. (lat. *fricare,* frotter. — Se conj. comme *balayer.*) Tracer, pratiquer : *frayer un sentier. Fig. Frayer la voie à quelqu'un,* lui préparer et faciliter la tâche. V. n. Se reproduire, en parlant des poissons. *Fig.* Avoir des relations : *ces deux hommes ne frayent point ensemble.* **Se frayer** v. pr. S'ouvrir : *se frayer un passage.*

FRAYÈRE (*fré-ié-re*) n. f. Lieu où les poissons frayent.

FRAYEUR (*frè-ieur*) n. f. (du lat. *fragor,* bruit). Crainte vive, grande peur causée par l'image d'un mal véritable ou apparent : *la frayeur de la mort.*

FRAYOIR (*fré-ioir*) n. m. (de *frayer*). Marques qui restent sur les baliveaux contre lesquels le cerf a frotté son bois nouveau.

FREDAINE (*dé-ne*) n. f. *Fam.* Folie de jeunesse.

FRÉDÉRIC (*rik*) n. m. Ancienne monnaie d'or de Russie, à l'effigie de Frédéric II. Monnaie d'or prussienne, valant 20 fr. 80 c.

FREDON n. m. (du lat. *fritinnire,* gazouiller). Roulade, tremblement de voix en chantant.

FREDONNEMENT (*do-ne-man*) n. m. Action de fredonner.

FREDONNER (*do-né*) v. a. et n. Faire des fredons. (Vx.) Chanter à demi-voix : *fredonner un vieux refrain.*

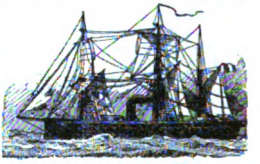

Frégate cuirassée (1870).

FRÉGATE n. f. (ital. *fregata*). Bâtiment à voiles de l'ancienne marine. Vaisseau cuirassé à une seule batterie couverte et moins de 60 bouches à feu : *les frégates ont été remplacées par les croiseurs.* Genre d'oiseaux palmipèdes, habitant les mers tropicales, à ailes immenses et puissantes : *les frégates traversent, dit-on, l'Atlantique entier.*

Frégate.

FREIN (*frin*) n. m. (lat. *frenum*). Mors, partie de la bride qu'on met dans la bouche du cheval pour le diriger. Ce qui bride ou retient un organe : *frein de la langue.* Appareil au moyen duquel on peut ralentir ou même arrêter complètement le mouvement d'une machine, d'une voiture, etc. *Fig.* Ce qui retient dans les bornes du devoir : *le frein de la loi. Ronger son frein,* dévorer son dépit, supporter impatiemment une chose.

FRELAMPIER (*lan-pi-é*) n. m. (de *frère lampier,* frère chargé d'allumer les lampes dans un couvent). Homme qui n'est bon à rien.

FRELATAGE, FRELATEMENT (*man*) n. m. ou **FRELATERIE** (*rî*) n. f. Action de frelater.

FRELATER (*té*) v. a. (du holl. *verlaten,* transvaser). Falsifier une substance en y mêlant des substances étrangères : *frelater du vin.*

FRELATEUR n. m. Celui qui frelate. (Peu us.)

FRÊLE adj. (lat. *fragilis*). Fragile : *tige frêle. Fig.* Faible : *frêle appui.*

FRELON n. m. Sorte de grosse guêpe d'Europe : *la piqûre du frelon est très douloureuse.*

FRELUCHE n. f. Petite houppe de soie. *Fig.* Chose frivole.

FRELUQUET (*kè*) n. m. *Fam.* Jeune homme léger, frivole et sans mérite.

Frelon.

FRÉMIR v. n. (lat. *fremere*). Trembler de crainte, de colère, d'horreur, etc. Être agité d'un tremblement : *les arbres frémissent sous le vent.* Se dit aussi d'un liquide près de bouillir et des corps agités de vibrations promptes et courtes.

FRÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui frémit.

FRÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Emotion avec tremblement des membres. Tremblement qui accompagne une indisposition. Agitation des molécules d'un corps : *frémissement de l'air.* Petit mouvement qui se produit dans un liquide près de bouillir.

Frêne.

FRÊNAIE (*nè*) n. f. Terrain planté de frênes.

FRÊNE n. m. (lat. *fraxinus*). Genre d'oléacées, comprenant de beaux arbres forestiers, à bois blanc, dur et résistant : *le frêne atteint 35 mètres de hauteur.*

FRÉNÉSIE (*zî*) n. f. (du gr. *phrenesis,* trouble,

Digitized by Google

agitation). Délire furieux. *Fig.* Excès dans une passion : *se livrer au jeu avec frénésie.*

FRÉNÉTIQUE adj. et n. Atteint de frénésie. Furieux : *transport frénétique.* Au fig. : *applaudissements frénétiques.*

FRÉNÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière frénétique : *applaudir frénétiquement.*

FRÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Souvent.

FRÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Réitération fréquente. *Fréquence du pouls,* vitesse des battements. ANT. **Rareté.**

FRÉQUENT (*kan*), **E** adj. (lat. *frequens*). Qui arrive souvent. *Pouls fréquent,* pouls qui bat très vite. ANT. **Rare, exceptionnel, unique.**

FRÉQUENTABLE (*kan*) adj. Que l'on peut fréquenter : *les envieux sont difficilement fréquentables.*

FRÉQUENTATIF, IVE (*kan*) n. et adj. Se dit d'un verbe qui marque une action fréquemment répétée, comme *clignoter, crachoter, criailler.*

FRÉQUENTATION (*kan-ta-si-on*) n. f. Communication habituelle avec quelqu'un : *éviter les mauvaises fréquentations. Fréquentation des sacrements,* usage fréquent des sacrements.

FRÉQUENTER (*kan-té*) v. a. Visiter fréquemment, aller souvent dans un lieu. *Fréquenter une maison, une personne.* V. n. Aller fréquemment chez ou dans : *fréquenter chez quelqu'un.*

FRÈRE n. m. (lat. *frater*). Né du même père et de la même mère, ou seulement de l'un des deux : *Caïn et Abel étaient frères. Fig.* Se dit de tous les hommes, comme étant sortis du même père : *on doit toujours secourir ses frères.* Nom que se donnent les religieux entre eux ou que l'on joint au nom de certains ordres religieux. *Frère germain,* frère né du même père et de la même mère. *Frère consanguin,* frère né seulement du même père. *Frère utérin,* frère né seulement de la même mère. *Frères jumeaux,* frères nés d'un même accouchement. *Frères de lait,* l'enfant de la nourrice et celui qu'elle a nourri du même lait. *Frères d'armes,* guerriers qui combattent ensemble. *Faux frère,* celui qui trahit une société dont il fait partie.

FRÉROT (*ro*) n. m. *Fam.* Petit frère.

FRESAIE (*zé*) n. f. Nom vulgaire de la chouette.

FRESQUE (*frès-ke*) n. f. (de l'ital. *fresco,* frais). Art de peindre avec des couleurs détrempées dans de l'eau de chaux, sur une muraille fraîchement enduite : *peindre à fresque.* Tableau ainsi peint : *Raphael décora d'admirables fresques la chapelle Sixtine.*

FRESSURE (*frès-su-re*) n. f. Le cœur, la rate, le foie et les poumons d'un animal, pris ensemble : *une fressure de veau.*

FRET (*fré*) n. m. (bas all. *fracht*). Louage d'un bâtiment pour prendre la mer. Prix du louage d'un bâtiment. Cargaison : *fret d'aller, fret de retour.*

FRÉTEMENT (*man*) n. m. Action de frêter.

FRÉTER (*té*) v. a. (de *fret.* — Se conj. comme *accélérer.*) Donner ou prendre un vaisseau à louage. Le charger, l'équiper.

FRÉTEUR n. m. Celui qui donne un navire à loyer. — L'*affréteur* est celui qui prend le navire à loyer, et le prix du loyer s'appelle *fret.* Le contrat est désigné sous le nom d'*affrètement* (Océan) ou de *nolissement* (Méditerranée), et l'écrit constatant le contrat est dit *charte-partie.*

FRÉTILLANT (*ll* mll., *an*), **E** adj. Vif, remuant.

FRÉTILLEMENT (*ll* mll., *e-man*) ou **FRÉTILLAGE** (*ll* mll.) n. m. Mouvement de ce qui frétille.

FRÉTILLER (*ll* mll., *é*) v. n. S'agiter par des mouvements vifs et courts : *frétiller de joie.*

FRÉTILLON (*ll* mll.) n. *Fam.* Personne qui ne cesse de s'agiter.

FRETIN n. m. Menu poisson : *rejeter à l'eau le fretin. Fig.* Chose de nulle valeur.

FRETTAGE (*frè-ta-je*) n. m. Action de fretter : *le frettage d'une roue.*

FRETTE (*frè-te*) n. f. Cercle de fer qui entoure un morceau de bois pour l'empêcher de se fendre, et principalement le moyeu des roues. Cercle en acier ajusté autour d'un canon, pour le renforcer.

FRETTE (*frè-te*) n. f. *Archit.* Demi-baguette ronde ou plate, dessinant des lignes brisées sur une moulure plate. *Blas.* Meuble d'armoiries fait de six cotices entrelacées, moitié dans le sens de la bande, moitié dans le sens de la barre.

Frette (archit.).

FRETTÉ, E (*frè-té*) adj. *Blas.* Chargé d'une frette.

FRETTER (*frè-té*) v. a. Garnir d'une frette.

FREUX (*freû*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de corbeau d'un noir brillant, à reflets pourpres.

FRIABILITÉ n. f. Caractère, nature de ce qui est friable : *la friabilité de la craie.*

FRIABLE adj. (lat. *friabilis*). Qui peut être aisément réduit en poudre : *roche, terre friable.*

FRIAND (*fri-an*), **E** adj. (de *frire*). Qui aime les morceaux délicats et qui s'y connaît. Qui aime beaucoup : *l'ours est friand de miel.* Délicat, en parlant des mets. *Fig.* Appétissant. N. m. Sorte de pâtisserie faite de pâte feuilletée, garnie d'un hachis de viande, de champignons, etc.

FRIANDISE (*di-ze*) n. f. Goût pour les mets fins et délicats. Pl. Sucreries : *donner trop de friandises à un enfant.*

FRICANDEAU (*dô*) n. m. Morceau de viande ou de poisson lardé, qui se sert comme entrée de table : *un fricandeau de veau au jus, à l'oseille.*

FRICASSÉE (*ka-sé*) n. f. Viande fricassée : *fricassée de poulet.* Ancienne danse à figures irrégulières. *Fig.* Mélange confus de choses diverses.

FRICASSER (*ka-sé*) v. a. Accommoder dans une sauce de la viande coupée par morceaux. *Fig.* Consumer promptement : *il a fricassé tout son bien.*

FRICASSEUR (*ka-seur*) n. m. Celui qui fricasse. Mauvais cuisinier.

FRICHE n. f. Etendue de terrain qu'on ne cultive pas et où ne croissent que des herbes, des broussailles : *laisser une terre en friche.*

FRICHTI n. m. *Pop.* Fricot.

FRICOT (*ko*) n. m. *Fam.* Ragoût de viande fricassée.

FRICOTER (*té*) v. n. *Pop.* Se régaler. Se procurer des bénéfices illicites. V. a. Accommoder en ragoût. *Fig.* Dépenser en bonne chère.

FRICOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Qui aime la bonne chère. Celui qui se procure des bénéfices illicites. Maraudeur. Soldat qui esquive le plus qu'il peut des obligations de son métier.

FRICTION (*frik-si-on*) n. f. (lat. *frictio*). Frottement que l'on fait sur quelque partie du corps. *Par ext.* Nettoyage de la tête avec une eau aromatique : *une friction à la quinine.* — Les frictions *sèches* se font avec les mains, une brosse, de la flanelle, un gant ou une lanière de crin. Les frictions *humides* se pratiquent avec des liniments, des huiles, des préparations alcooliques, des onguents, etc. Les frictions assouplissent les membres, régularisent les fonctions de la peau, activent la circulation.

FRICTIONNER (*frik-si-o-né*) v. a. Faire des frictions : *frictionner un malade, un bras.*

FRIGIDITÉ n. f. (du lat. *frigidus,* froid). Etat de ce qui est froid : *la frigidité cadavérique.*

FRIGORIFÈRE n. m. Chambre de froid dans les appareils frigorifiques.

FRIGORIFIQUE adj. (lat. *frigus, oris,* froid, et *facere,* faire). Qui produit le froid : *on utilise des appareils frigorifiques pour la conservation de la viande.*

FRILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. et n. (lat. *frigorosus*). Fort sensible au froid.

FRIMAIRE (*mè-re*) n. m. (rad. *frimas*). Troisième mois du calendrier républicain (du 21 nov. au 20 déc.).

FRIMAS (*ma*) n. m. Brouillard froid et épais, qui se glace en tombant. Au pl. L'hiver.

FRIME n. f. *Pop.* Démonstration qui n'est que pour l'apparence. Chose qui n'a rien de sérieux.

FRIMOUSSE (*mou-se*) n. f. *Fam.* Figure, face : *frimousse chiffonnée* (en mauv. part).

FRINGALE n. f. (corrupt. de *faim valle*). Faim subite et violente.

FRINGANT (*ghan*), **E** adj. Qui est vif, alerte, fort éveillé : *cheval fringant.*

FRINGUER (*ghé*) v. n. Danser, sautiller.

FRIPE n. f. Chiffon. (Vx.) *Pop.* Tout ce qui peut s'étaler sur le pain (beurre, fromage, confitures, etc.).

FRIPER (*pé*) v. a. (de *fripe*). Chiffonner, user,

Digitized by Google

gâter : *friper une robe, ses habits*. Manger goulûment. Dissiper : *friper son patrimoine*.

FRIPERIE (*ri*) n. f. Vêtements, meubles usés. Commerce qu'on en fait. *Fig.* Chose usée, sans valeur.

FRIPE-SAUCE (*sô-se*) n. m. invar. *Fam.* Goinfre. Mauvais cuisinier.

FRIPIER (*pi-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend de vieux habits, etc.

FRIPON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. Qui trompe adroitement, fourbe, escroc, filou : *se laisser duper par un fripon. Petit fripon*, enfant espiègle. *Air, œil fripon*, éveillé. ANT. **Honnête, probe.**

FRIPONNEAU (*po-nô*) n. m. *Fam.* Diminutif de FRIPON.

FRIPONNER (*po-né*) v. a. Escroquer, dérober avec adresse. (Peu us.)

FRIPONNERIE (*po-ne-ri*) n. f. Action de fripon. ANT. **Honnêteté, probité.**

FRIQUET (*kè*) n. m. Moineau de petite espèce.

FRIRE v. a. défect. (lat. *frigere*. — *Je fris, tu fris, il frit*, sans pl. *Je frirai, nous frirons. Je frirais, nous fririons*. Impér. *fris*, sans pl. *Frit, e*. Les autres formes sont inusitées ; pour y suppléer, on emploie le verbe *faire*, suivi de l'infin. *frire*.) Faire cuire dans une poêle avec du beurre, de l'huile, du saindoux bouillant. V. n. Se cuire dans la poêle : *le poisson frit. Fig. Il n'y a rien à frire*, rien à manger, rien à faire.

Frise décorée.

FRISAGE (*za-je*) n. m. Action de friser.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (lat. *phrygium*). *Archit.* Partie de l'entablement entre l'architrave et la corniche : *sur les frises du Panthéon est représentée la procession des panathénées*. Surface plane formant une bande continue. *Théâtr.* Bande de toile placée au cintre pour figurer le ciel.

FRISE (*fri-ze*) n. f. Etoffe de laine à poil frisé. Gros feutre pour calfater les navires.

FRISE (*fri-ze*) n. f. (de *Frise*, n. géogr.). Toile venant de Frise. *Fortif. Cheval de frise*, grosse pièce de bois hérissée de pointes de tous côtés.

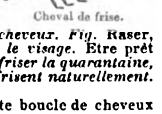
Cheval de frise.

FRISÉ, E (*zé*) adj. Tortillé, contourné en tire-bouchon, crépu : *cheveux, poils frisés. Chou frisé*, dont la feuille est toute crépée. ANT. **Lisse, plat.**

FRISER (*zé*) v. a. Crêper, mettre en boucles : *friser ses cheveux. Fig.* Raser, effleurer : *la balle lui a frisé le visage*. Etre prêt d'atteindre, manquer de peu : *friser la quarantaine, la corde*. V. n. : *ses cheveux frisent naturellement*. ANT. **Défriser.**

FRISETTE (*zè-te*) n. f. Petite boucle de cheveux frisés.

FRISOIR (*zoir*) n. m. Instrument pour friser les cheveux.

FRISOLÉE (*zo-lé*) ou **FRISELÉE** (*ze-lé*) n. f. Maladie de la pomme de terre.

FRISON (*zon*) n. m. Boucle d'une frisure.

FRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. De la Frise.

FRISOTTER (*zo-té*) v. a. Friser souvent.

FRISQUET, ETTE (*fris-kè, è-te*) adj. Qui approche du froid : *bise frisquette*. Adv. *Pop.* : *il fait frisquet*.

FRISQUETTE (*fris-kè-te*) n. f. Châssis d'imprimerie garni en papier et posé sur la feuille, pour garantir les marges et les blancs.

FRISSON (*fri-son*) n. m. (lat. *frictio*). Sensation de froid, accompagnée d'une crispation de la peau et d'un certain tremblement : *la fièvre est souvent précédée de frissons. Fig.* Saisissement qui vient de la peur ou de quelque passion violente.

FRISSONNANT (*fri-so-nan*), **E** adj. Qui frissonne.

FRISSONNEMENT (*fri-so-ne-man*) n. m. Léger frisson.

FRISSONNER (*fri-so-né*) v. n. Avoir le frisson. *Fig.* Etre fortement ému : *frissonner d'horreur*.

FRISURE (*su-re*) n. f. Façon de friser. Chevelure frisée.

FRIT (*fri*), **E** adj. Cuit dans la friture : *poisson frit. Pommes de terre frites.*

FRITILLAIRE (*til-lè-re*) n. f. Genre de liliacées, dont l'espèce principale est la *couronne impériale*.

FRITTE (*fri-te*) n. f. Mélange de sable et de soude dont on fait le verre. Cuisson de ce mélange.

FRITURE n. f. Action et manière de frire. Huile, beurre, graisse servant à frire. Poisson frit : *friture de goujons*.

FRITURIER (*ri-é*), **ÈRE** n. Marchand de friture.

FRIVOLE adj. (lat. *frivolus*). Vain, léger, futile, sans importance. Qui a du goût pour les choses futiles : *Marie-Antoinette avait le caractère frivole*. N. m. Ce qui est frivole : *le goût du frivole*. ANT. **Grave, sérieux.**

FRIVOLEMENT (*man*) adv. Avec frivolité.

FRIVOLITÉ n. f. Caractère de ce qui est frivole. Chose frivole. *Comm.* Sorte de dentelle, de broderie.

FROC (*frok*) n. m. Partie de l'habit monacal qui couvre la tête et tombe sur les épaules. Vêtement de moine en général. Sorte de lainage grossier. *Fig.* Profession monacale : *prendre le froc. Jeter le froc aux orties*, quitter les ordres.

FROCARD (*kar*) n. m. *Pop.* Moine.

FROID (*froi*), **E** adj. (lat. *frigidus*). Privé de chaleur : *le sang des reptiles est froid*. Qui communique le froid, ou n'en garantit pas : *le coton est plus froid que la laine*. Refroidi : *viandes froides. Fig.* Flegmatique, sérieux, posé, réservé : *homme froid*. Qui manque de chaleur, de sensibilité : *orateur, style froid. Battre froid à quelqu'un*, lui faire moins bon accueil. *Humeurs froides*, scrofules. Loc. adv. : **À froid**, sans mettre au feu : *infusion à froid. Fig.* Sans passion, sans sincérité : *enthousiasme à froid*. ANT. **Chaud, bouillant, ardent, torride.**

FROID (*froi*) n. m. (lat. *frigus*). Absence de chaleur : *le froid polaire peut congeler le mercure*. Sensation que font éprouver l'absence, la perte, la diminution de la chaleur : *le froid très violent produit l'effet du feu. Fig.* Indifférence. Air sérieux et composé : *il est d'un froid glacial*. Affaiblissement des sentiments mutuels : *il y a du froid entre eux*. Gêne : *cette proposition jeta un froid dans l'assemblée*. ANT. **Chaleur.**

FROIDEMENT (*man*) adv. De manière à avoir froid : *être vêtu froidement. Fig.* Avec froideur : *accueillir froidement*. ANT. **Chaudement.**

FROIDEUR n. f. Etat de ce qui est froid. *Fig.* Défaut d'ardeur. Indifférence. Mécontentement réciproque. Défaut d'animation : *froideur de style*. ANT. **Ardeur, chaleur.**

FROIDIR v. n. Devenir froid. (Peu us.)

FROIDURE n. f. Froid répandu dans l'air. L'hiver : *au retour de la froidure*.

FROIDUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Qui amène la froidure. Qui craint le froid. (VX.)

FROISSEMENT (*froi-se-man*) n. m. Action de froisser. *Fig.* : *les froissements des intérêts ; le froissement de l'amour-propre*.

FROISSER (*froi-sé*) v. a. (lat. pop. *frustiare*; de *frustum*, morceau). Meurtrir par une pression violente : *se froisser un membre*. Chiffonner : *froisser du drap. Fig.* Blesser, choquer : *froisser les opinions de quelqu'un*. **Se froisser** v. pr. Etre froissé. *Fig.* Etre blessé, offensé : *se froisser d'une plaisanterie*.

FROISSURE (*froi-su-re*) n. f. Impression qui demeure à un corps qui a été froissé.

FRÔLEMENT (*man*) n. m. Action de frôler. Son résultat : *bruit causé par le frôlement des branches*.

FRÔLER (*lé*) v. a. Toucher légèrement en passant.

FROMAGE n. m. (pour *formage*, de *forme*). Aliment obtenu par la fermentation du caillé, après coagulation du lait. *Fromage d'Italie*, hachis de foie de veau ou de cochon, de lard et de panne. *Fromage de cochon*, hachis de porc frais. *Fig. Entre la poire et le fromage*, à la fin du repas, lorsque la gaieté et la liberté sont plus grandes. — Les fromages les plus estimés sont : le *roquefort*, le *gruyère*, le *neufchâtel*, le *hollande*, le *parmesan*, le *livarot*, le *marolles*, le *camembert*, le *chester*, le *port salut*, le *brie*, le *munster*, le *sassenage*, etc.

FROMAGEON (*jon*) n. m. Fromage blanc de lait de brebis, que l'on fabrique dans le midi de la France.

FROMAGER (*jé*) n. m. Genre d'arbres des régions tropicales, appelés scientifiquement *bombax*, dont les fruits sont couverts d'un duvet analogue au coton.

FROMAGER (*jé*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait, vend des fromages. N. m. Vase percé pour égoutter le fromage.

Digitized by Google

FROMAGERIE (*ri*) n. f. Endroit où l'on fait, où l'on garde, où l'on vend les fromages : *les fromageries de Roquefort sont creusées dans le calcaire.*

FROMENT (*man*) n. m. (lat. *frumentum*). La meilleure espèce du blé.

FROMENTACÉE (*man-ta-sé*) n. et adj. f. Se dit des plantes qui ont du rapport avec le froment, comme le *chiendent*, le *froment de haies*, etc.

FROMENTAL, E, AUX (*man*) adj. Qui a rapport au froment.

FROMENTAL (*man*) n. m. Espèce d'avoine, employée surtout comme fourrage. Champ producteur du froment (Vx.)

FROMENTEAU (*man-tô*) n. m. Variété de raisin, qui n'est autre que le pineau de Bourgogne.

FRONCE n. f. (de *froncer*). Chacun des plis faits à une étoffe. Pli défectueux dans le papier.

FRONCEMENT (*man*) n. m. Action de froncer, de rider, surtout en parlant des sourcils et du front.

FRONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il fronça, nous fronçons.*) Resserrer, en parlant des sourcils. Rider, en parlant du front. Plisser : *froncer une robe.*

FRONCIS (*si*) n. m. Ensemble des plis faits à une robe, à une chemise, etc.

FRONDAISON (*dè-zon*) n. f. (du lat. *frons, dis*, feuillage). Époque où paraissent les feuilles. Le feuillage lui-même : *une abondante frondaison.*

Fronde.

FRONDE n. f. (lat. *funda*). Instrument fait d'un morceau de cuir et de deux bouts de corde, avec lequel on lance des pierres ou des balles : *les frondes des anciens tuaient un homme à plus de 400 pas.* Jouet d'enfant servant au même usage. **La Fronde,** v. *Part. hist.*

FRONDER (*dé*) v. a. Lancer avec la fronde. Blâmer, critiquer : *fronder le pouvoir.*

FRONDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui se couvre de feuillage : *arbres frondescents.*

FRONDEUR n. m. Qui lance des pierres avec une fronde : *les frondeurs baléares étaient célèbres dans l'antiquité. Fig.* Qui aime à critiquer, à contredire, à blâmer. Partisan de la Fronde. V. *Part. hist.*

FRONDIFÈRE adj. (lat. *frons, dis*, feuillage, et *ferre*, porter). Feuillu, qui porte des expansions foliacées : *arbre très frondifère.*

FRONT (*fron*) n. m. (lat. *frons, tis*). Partie supérieure du visage, depuis la naissance des cheveux jusqu'aux sourcils : *un front haut et bombé dénote souvent une grande intelligence.* (V. la planche HOMME.) *Fig.* Tout le visage considéré quant à son expression : *montrer un front serein.* La tête : *courber, relever le front.* Le devant : *le front d'un bataillon.* Partie supérieure et antérieure : *le front d'une montagne.* Hardiesse, impudence : *vous avez eu le front de... Front de bataille*, ligne que présente une troupe en ordre de bataille. *Faire front*, se tourner en face, de manière à tenir tête à l'attaque. **De front** loc. adv. Par devant : *attaquer de front.* Côte à côte : *aller de front.* Ensemble : *mener deux affaires de front.* Sans ménagement : *heurter de front les opinions, les préjugés de quelqu'un.*

FRONTAL ou **FRONTAIL** (*ta, l* mll.) n. m. Partie de la tête du cheval qui passe en avant de la tête et au-dessus des yeux. V. HARNAIS.

FRONTAL, E, AUX adj. Qui concerne le front : *veine frontale.* N. m. Os frontal. Bandeau ou topique qu'on applique sur le front.

FRONTEAU (*tô*) n. m. Bandeau de toile, que les religieuses portent sur le front. Frontail. Guidon de certaines armes à feu.

FRONTIÈRE n. f. Limite qui sépare deux Etats : *la frontière franco-espagnole suit la crête des Pyrénées. Frontière naturelle*, celle qui suit un accident géographique, rivière, montagne, etc. *Frontière artificielle ou conventionnelle*, celle qui est tracée sans tenir compte de la topographie. Adjectiv. Qui est limitrophe : *place frontière.*

FRONTIGNAN n. m. Vin muscat, récolté près de Frontignan : *un verre de frontignan.*

FRONTISPICE (*tis-pi-se*) n. m. (lat. *frons, tis*, front, et *aspicere*, regarder). Face principale d'un monument : *le frontispice du Panthéon.* Titre imprimé d'un livre avec vignettes. Gravure placée en regard du titre d'un livre.

FRONTON n. m. (rad. *front*). Ornement triangulaire d'architecture, quelquefois semi-circulaire, au-dessus de l'entrée d'un édifice : *le fronton du Parthénon représentait la naissance d'Athéna.*

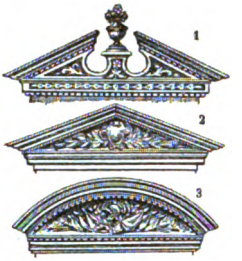

Frontons : 1. Brisé ; 2. Triangulaire ; 3. En arc de cercle.

FROTTAGE (*fro-ta-je*) n. m. Travail de celui qui frotte.

FROTTÉE (*fro-té*) n. f. *Pop.* Coups nombreux que l'on donne ou que l'on reçoit.

FROTTEMENT (*fro-te-man*) n. m. Action de deux corps qui se frottent : *le frottement engendre la chaleur. Fig.* Contact, effet de l'action habituelle. *A frottement*, se dit d'une manière d'ajuster une pièce dans une autre, de manière que l'une ne soit mobile sur l'autre qu'avec un frottement plus ou moins grand.

FROTTER (*fro-té*) v. a. Passer à plusieurs reprises, et en appuyant, un corps sur un autre. Enduire de cire : *frotter un parquet.* Frictionner. *Fig.* et *fam.* Battre, maltraiter : *on l'a frotté d'importance. Frotter la toile à voile*, y produire des plis distincts. V. n. Produire un frottement. *Fam.* **Se frotter à** v. pr. S'attaquer à. Loc. PROV. : **Qui s'y frotte s'y pique,** celui qui s'y risque s'en repent.

FROTTEUR (*fro-teur*) n. m. Qui frotte les parquets. Pièce d'une machine qui frotte sur une autre.

FROTTIS (*fro-ti*) n. m. Couche de couleur légère et transparente.

FROTTOIR (*fro-toir*) n. m. Linge, brosse, etc., outil pour frotter. Chacun des coussins entre lesquels tourne le plateau d'une machine électrique.

FROUEMENT (*frou-man*) n. m. Action de frouer.

FROUER (*frou-é*) v. n. Imiter à la pipée le vol et le cri de la chouette pour attirer les oiseaux.

FROU-FROU ou **FROUFROU** (onomat.) n. m. Froissement des feuilles, des vêtements, surtout en parlant d'une robe de femme. *Faire du frou-frou*, faire de l'étalage. Pl. des *frou-frous* ou *froufrous.*

FROUSSARD (*frou-sar*), **E** adj. et n. *Pop.* Poltron.

FROUSSE (*frou-se*) n. f. *Pop.* Peur extrême.

FRUCTIDOR (*fruk*) n. m. (du lat. *fructus*, fruit, et du gr. *dôron*, don). Douzième mois de l'année républicaine (du 18 août au 16 sept.). V. *Part. hist.*

FRUCTIFÈRE (*fruk*) adj. (lat. *fructus*, fruit, et *ferre*, porter). Qui produit des fruits : *rameau fructifère.* (On dit aussi FRUGIFÈRE.)

FRUCTIFIANT (*fruk-ti-fi-an*), **E** adj. Productif : *plante fructifiante. Fig.* Fécond en résultats avantageux : *industries fructifiantes.*

FRUCTIFICATION (*fruk, si-on*) n. f. Formation du fruit. Ensemble des organes reproducteurs, chez les cryptogames. Époque où se produisent les fruits.

FRUCTIFIER (*fruk-ti-fi-é*) v. n. (lat. *fructus*, fruit, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Rapporter du fruit. *Fig.* Produire un résultat avantageux : *cette somme a fructifié.*

FRUCTUEUSEMENT (*fruk-tu-eu-ze-man*) adv. Avec fruit, utilement. ANT. **Infructueusement.**

FRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *fructuosus*). Profitable : *travail fructueux.* ANT. **Infructueux, improductif, infécond, stérile.**

FRUGAL, E, AUX adj. (lat. *frugalis*; de *frux, gis*, fruit). Qui se contente de peu pour sa nourriture : *les Spartiates étaient très frugaux.* Qui n'est pas recherché, en parlant des aliments : *vie frugale.*

FRUGALEMENT (*man*) adv. D'une manière frugale : *déjeuner frugalement.*

FRUGALITÉ n. f. Sobriété. ANT. **Intempérance.**

FRUGIVORE adj. (lat. *frux, gis*, fruit, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit de végétaux et, en général, de fruits : *l'écureuil est frugivore.* N. : *un frugivore.*

FRUIT (*fru-i*) n. m. (lat. *fructus*). Production des végétaux qui succède à la fleur, et qui contient la semence : *les fruits ne doivent pas être mangés trop*

Digitized by Google

verts. Fruit sec, fruit sans pulpe. *Fig.* Elève d'une grande école qui, ayant échoué à l'examen de sortie, se trouve sans situation. Homme qui n'a pas réussi dans sa carrière. *Fruit défendu*, allusion au fruit de l'arbre de vie auquel Adam et Eve avaient reçu ordre de ne pas toucher (*Bible*). *Fig.* Objet dont il n'est pas permis d'user. Profit, avantage : *le fruit du travail, de l'étude.* Résultat mauvais : *la misère est le fruit de la paresse.* Pl. Toutes les productions de la terre : *les fruits de la terre.* Revenus d'un fonds quelconque. *Dr. Fruits pendants par les racines*, récoltes encore sur pied. *Fruits pendants par branches*, fruits qui viennent des arbres et qui ne sont pas encore récoltés. — Le fruit est l'ensemble de la graine et du pistil venus à maturité ; il est formé de deux parties : 1° le *péricarpe*, servant d'enveloppe aux graines, et divisé lui-même en *épicarpe, mésocarpe* et *endocarpe*, et, 2° la *graine*. Suivant la forme qu'ils affectent, les fruits reçoivent différents noms. (V. PLANTE.)

FRUIT (*fru-i*) n. m. Inclinaison donnée au côté extérieur des murailles d'une construction, la surface intérieure restant verticale.

FRUITÉ, E adj. Se dit de l'huile d'olive qui a conservé le goût du fruit vert.

FRUITERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on conserve le fruit. Commerce du fruitier. Sa boutique.

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** adj. Qui porte des fruits : *arbre fruitier.*

FRUITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui vend des fruits, des légumes. Personne qui fabrique des fromages dans la Franche-Comté et le Jura. N. m. Lieu sec et frais où l'on conserve les fruits. N. f. Association pour la fabrication et la vente du fromage, dans la Franche-Comté et le Jura. Local où se fabriquent ces fromages.

FRUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. (du lat. *frumentum*). Qui se rapporte au blé : *loi frumentaire.*

FRUSQUES (*frus-ke*) n. f. pl. *Pop.* Vieux effets d'habillement, de mobilier.

FRUSQUIN (*frus-kin*) n. m. *Pop.* Tout ce qu'un homme a d'argent, de nippes. (On dit plus souvent SAINT-FRUSQUIN : *tout son saint-frusquin lui a été volé.*)

FRUSTE (*frus-te*) adj. (ital. *frusto*). Se dit d'une médaille ou d'une sculpture usée par le temps. *Fig. Style fruste*, style rude, non poli.

FRUSTRATEUR (*frus-tra*) n. m. Celui qui frustre.

FRUSTRATION (*frus-tra-si-on*) n. f. Action de frustrer.

FRUSTRATOIRE (*frus-tra*) adj. Fait dans l'intention de frustrer : *clause frustratoire.*

FRUSTRER (*frus-tré*) v. a. (lat. *frustrari*). Priver quelqu'un de ce qui lui est dû : *frustrer un associé de sa part de bénéfice.*

FRUTESCENT (*tés-san*), **E** adj. (du lat. *frutex*, arbrisseau). *Bot.* A tige ligneuse, comme un arbrisseau.

FUCACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille d'algues phéophycées, qui a le *fucus* pour type. S. une *fucacée.*

FUCHSIA (*fuk-si-a*) n. m. (de *Fuchs*, bot. allem.). Genre d'onagrariacées, comprenant des arbrisseaux à fleurs rouges pendantes.

Fuchsia.

FUCHSINE (*fuk-si-ne*) n. f. Matière colorante rouge : *la fuchsine s'obtient en oxydant l'aniline par la nitrobenzine.*

FUCUS (*kuss*) n. m. Nom scientifique du *varech.*

FUERO (*fu-é*) n. m. (m. esp.). Ancienne loi espagnole, garantissant les privilèges d'une ville, d'un pays : *beaucoup de pays d'Aragon ont conservé leurs fueros* (ross).

FUGACE adj. (lat. *fugax*; de *fugere*, fuir). Qui disparaît aussitôt après s'être montré : *parfum fugace.* Au fig. : *couleur fugace.*

FUGACITÉ n. f. Caractère de ce qui est fugace.

FUGITIF, IVE n. et adj. (lat. *fugitivus*; de *fugere*, fuir). Qui fuit : *recueillir un fugitif. Fig.* Qui passe rapidement : *ombre fugitive.* Peu durable : *espoir fugitif. Poésies fugitives*, petites pièces de vers simples et courtes ANT. **Durable, permanent.**

FUGITIVEMENT (*man*) adv. D'une manière fugitive.

FUGUE (*fu-ghe*) n. f. (ital. *fuga*). *Mus.* Morceau où les différentes parties se succèdent en répétant le même motif ou *sujet. Fam.* Escapade : *faire une fugue.*

FUGUÉ, E (*ghé*) adj. *Mus.* Qui est en forme de fugue.

FUIE (*fu-i*) n. f. Petit colombier.

FUIR v. n. (lat. *fugere*. — *Je fuis, nous fuyons. Je fuyais, nous fuyions. Je fuis, nous fuîmes. Je fuirai, nous fuirons. Je fuirais, nous fuirions. Fuis, fuyons, fuyez. Que je fuie, que nous fuyions. Que je fuisse, que nous fuissions. Fuyant. Fui, fuie.*) S'éloigner rapidement pour échapper : *fuir à travers champs.* S'éloigner, s'écouler avec rapidité : *l'hiver a fui.* Etre incliné en arrière : *front qui fuit.* Laisser échapper : *ce tonneau fuit.* V. a. Eviter en s'éloignant : *fuir le danger.*

FUITE n. f. Action de fuir. Echappement d'un liquide, d'un gaz. Fissure par laquelle s'échappe un gaz, un liquide. *Fig.* Moyen dilatoire : *user de fuites.*

FULGURAL, ALE, AUX adj. (lat. *fulguralis*). Qui concerne la foudre, ou la divination par la foudre.

FULGURANT (*ran*), **E** adj. (du lat. *fulgur*, éclair). Qui lance des éclairs. Au fig. : *regard fulgurant. Méd.* Se dit de certaines douleurs intenses et rapides.

FULGURATION (*si-on*) n. f. (lat. *fulgur*, éclair). Eclair qui n'est pas accompagné de tonnerre.

FULIGINEUX, EUSE (*neû, eu-se*) adj. (du lat. *fuligo, inis*, suie). Qui a la couleur de la suie.

FULIGO n. m. Genre de champignons myxomycètes : *le fuligo tache les feuilles des plantes.*

FULMICOTON n. m. V. COTON-POUDRE.

FULMINANT (*nan*), **E** adj. (de *fulminer*). Qui lance la foudre : *Jupiter fulminant. Fig.* Qui éclate en menaces : *homme toujours fulminant. Chim.* Qui produit une détonation : *poudre fulminante.*

FULMINATE n. m. *Chim.* Sel produit par la combinaison de l'acide fulminique avec une base : *le fulminate de mercure sert à la fabrication des amorces.*

FULMINATION (*si-on*) n. f. Détonation d'une substance fulminante. (Peu us.) Action de fulminer.

FULMINATOIRE adj. Qui fulmine : *sentence fulminatoire.*

FULMINER (*né*) v. n. (du lat. *fulmen, inis*, foudre). Faire explosion. *Fig.* Eclater en menaces : *fulminer contre quelqu'un.* V. a. Lancer avec certaines formalités religieuses : *fulminer une excommunication. Fig.* Formuler avec véhémence : *fulminer des imprécations.*

FULMINIQUE adj. (de *fulminer*). *Chim.* Se dit d'un acide formant des combinaisons métalliques qui produisent de violentes explosions.

FUMAGE n. m. Action de donner une fausse couleur d'or à l'argent, en l'exposant à la fumée de certaines compositions. Exposition de certains aliments à la fumée pour les mieux conserver : *jambons soumis au fumage.*

FUMAGE n. m. ou **FUMAISON** (*mé-zon*) n. f. Action de répandre le fumier sur les champs.

FUMAGINE n. f. Maladie des plantes, caractérisée par des croûtes noires qui se développent sur les feuilles.

FUMANT (*man*), **E** adj. Qui fume : *cendre fumante. Fumant de sang*, souillé de sang fraîchement versé.

FUMARIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dycotylédones dialypétales, ayant pour type le *fumeterre.* S. une *fumariacée.*

FUMÉ n. m. Empreinte d'un caractère d'imprimerie récemment fondu, et noirci à la fumée. Epreuve en noir d'une gravure, pour voir si elle est bien venue.

FUMÉE (*mé*) n. f. Mélange de gaz, de vapeur d'eau et de particules plus ou moins ténues, qui se dégage des corps en combustion. *Fig.* Choses vaines : *la fumée de la gloire.* Pl. Excitation produite au cerveau par les boissons alcooliques : *les fumées du vin.* Passion qui trouble l'âme : *fumées de l'orgueil.*

FUMER (*mé*) v. n. Jeter de la fumée. Exhaler des vapeurs : *les prés fument au printemps. Fig. Pop.* Eprouver du dépit, de la colère. V. a. Exposer à la fumée pour faire sécher : *fumer des jambons. Fumer du tabac*, en aspirer et en rejeter la fumée.

FUMER (*mé*) v. a. Amender, engraisser avec du fumier : *fumer une terre.*

FUMEROLLE (*ro-le*) n. f. (ital. *fumarola*). Emission de gaz qui se produit dans les volcans : *les fumerolles dégagent souvent du gaz sulfhydrique.*

FUMERON n. m. Bois non entièrement carbonisé, qui s'enflamme et jette de la fumée.

Digitized by Google

FUMET (*mé*) n. m. Arome des viandes, des vins. Odeur émanant du gibier et qui révèle sa présence.

FUMETERRE (*té-re*) n. f. Genre de *fumariacées*, comprenant des herbes amères, dépuratives.

FUMEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui fume habituellement du tabac, de l'opium, etc.

FUMEUX, EUSE (*meû, eu-ze*) adj. Qui répand de la fumée : *lampe fumeuse*. *Fig.* Qui envoie des vapeurs à la tête : *vin fumeux*. Peu clair : *idées fumeuses*.

FUMIER (*mi-é*) n. m. Litière des bestiaux mêlée avec leur fiente : *fumier de cheval, de bœuf*. Engrais pour la terre. *Fig.* Objet vil, méprisable.

FUMIGATEUR n. m. Celui qui donne les fumigations. Appareil pour enfumer les insectes nuisibles aux plantes.

FUMIGATION (*si-on*) n. f. Action de produire une fumée qui purifie l'air ou qui se répand sur une partie malade.

FUMIGATOIRE adj. Qui a rapport aux fumigations. *Boîte fumigatoire*, qui contient ce qu'il faut pour secourir, par des fumigations, les noyés et les asphyxiés.

FUMIGER (*jé*) v. a. (du lat. *fumigare*, enfumer. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fumigea, nous fumigeons*.) Exposer à la fumée. (Peu us.)

FUMISTE (*mis-te*) n. et adj. m. (de *fumée*). Celui dont le métier est d'entretenir les cheminées en bon état, de fabriquer les appareils de chauffage. *Fig.* et *pop.* Mystificateur, mauvais plaisant.

FUMISTERIE (*mis-te-ri*) n. f. Profession, commerce du fumiste. *Pop.* Plaisanterie, mystification.

FUMIVORE adj. (lat. *fumus, fumi*, fumée, et *vorare*, dévorer). Qui consume la fumée : *appareil fumivore*. Substantiv. : un *fumivore*.

FUMOIR n. m. Local où l'on fume le poisson, la viande. Pièce où l'on se réunit pour fumer.

FUMURE n. f. Engrais. Enfouissement du fumier dans le sol.

FUNAMBULE (*nan*) n. (lat. *funis*, corde, et *ambulare*, marcher). Danseur, danseuse de corde.

FUNAMBULESQUE (*nan-bu-lès-ke*) adj. Qui a rapport aux funambules. *Fig.* Bizarre.

FUNÈBRE adj. Qui a rapport aux funérailles : *pompe funèbre*. *Fig.* Triste, lugubre : *image funèbre*.

FUNÈBREMENT (*man*) adv. D'une manière funèbre, sombre, triste. (Peu us.)

FUNÉRAILLES (*ra, ll* mll.) n. f. pl. (lat. *funeralia*). Ensemble des cérémonies qui s'accomplissent à l'occasion de la sépulture d'une personne : *la France fit à Victor Hugo des funérailles nationales*.

FUNÉRAIRE (*ré-re*) adj. Qui concerne les funérailles : *frais funéraires*. *Colonne funéraire*, colonne qui porte une urne contenant des cendres, ou qui surmonte un monument funèbre. *Drap funéraire*, grand drap dont on recouvre le cercueil des morts.

FUNESTE (*nès-te*) adj. (lat. *funestus*). Malheureux, sinistre, désolant : *guerre funeste*. Fatal, qui entraîne la mort : *sa dernière expédition lui fut funeste*. ANT. **Favorable, propice.**

FUNESTEMENT (*nès-te-man*) adv. D'une manière funeste.

FUNICULAIRE (*lé-re*) adj. Qui a rapport au funicule. *Chemin de fer funiculaire* ou subst. *funiculaire*, chemin de fer destiné à gravir de fortes rampes, et dont les convois sont mus par un câble.

FUNICULE n. m. (du lat. *funiculus*, cordon). Fil qui relie la graine au placenta.

FUNIN ou **FRANC-FUNIN** (*fran*) n. m. (lat. *funis*, cordage). *Mar.* Cordage non goudronné. Pl. des *funins* ou *francs-funins*.

FUR n. m. (lat. *forum*). Usité seulement dans cette locution : *au fur et à mesure*, *à fur et mesure*, successivement. (Ne pas dire *au fur et mesure*.)

FURET (*ré*) n. m. (du lat. *fur*, voleur). Petit mammifère carnivore, variété du putois, dont on se sert pour la chasse au lapin de garenne. *Fig.* Personne curieuse, toujours en quête de découvertes. Jeu de société dans lequel les joueurs, assis en rond, font passer un anneau dans une corde, tandis qu'un autre joueur cherche à le prendre.

Furet.

FURETAGE n. m. Chasse au lapin avec le furet. *Fig.* Action de fureter. Mode d'exploitation, appliqué surtout aux taillis de hêtre.

FURETER (*té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il furette*.) Chasser au furet. *Fig.* Fouiller, chercher avec soin.

FURETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui chasse au furet. *Fig.* Qui cherche, qui fouille partout.

FUREUR n. f. (lat. *furor*). Colère extrême : *entrer en fureur*. Folie momentanée. Passion démesurée : *la fureur du jeu*. *Fig.* Violence : *la fureur des vents*. Inspiration : *fureur poétique*. ANT. **Calme, douceur, modération.**

FURIBOND (*bon*), **E** n. et adj. (lat. *furibundus*). Furieux, sujet à de grands emportements de fureur. Qui exprime la fureur : *regards furibonds*. ANT. **Calme, doux, paisible.**

FURIE (*ri*) n. f. (n. des trois divinités infernales. [V. *Part. hist.*].) Grand emportement de colère : *entrer en furie*. *Fig.* Femme très méchante et emportée. Ardeur, impétuosité de courage : *les Italiens, à Fornoue, furent décontenancés par la furie française*.

FURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière furieuse. *Fam.* A l'excès : *il est furieusement riche*.

FURIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. et n. Qui est en furie, en fureur. *Fig.* Impétueux : *vent furieux*. ANT. **Calme, modéré, tranquille, doux.**

FURIOSO (*so*) adj. (mot ital.). *Mus.* Qui a un caractère violent, furieux : *allégro furioso*. Adverbialem. : *exécuter un morceau furioso*.

FUROLLE (*ro-le*) n. f. (de *fuir*). Feu follet.

FURONCLE n. m. (lat. *furunculus*). Tumeur produite par une inflammation du tissu cellulaire sous-cutané, et qu'on appelle vulgairement *clou*.

FURONCULOSE (*lô-ze*) n. f. Maladie caractérisée par des éruptions de furoncle.

FURTIF, IVE adj. (du lat. *furtum*, vol). Qui se fait à la dérobée, en cachette : *jeter des regards furtifs*. ANT. **Ostensible, patent, public.**

FURTIVEMENT (*man*) adv. (de *furtif*). A la dérobée. ANT. **Ostensiblement, publiquement.**

FUSAIN (*zin*) n. m. Genre de plantes, comprenant des arbrisseaux à bois tendre, qui croissent le long des haies. Charbon fait de ses branches, pour dessiner. Dessin fait avec ce charbon : *Decamps a laissé de merveilleux fusains*.

Fusain.

FUSAINISTE (*zè-nis-te*) ou **FUSINISTE** (*zi-nis-te*) n. Se dit de l'artiste qui fait des dessins au fusain.

FUSAÏOLE (*za-i-o-le*) n. f. (ital. *fusaiolo*). *Archéol.* Petit disque percé d'un trou central, destiné à recevoir l'extrémité du fuseau servant à filer le lin.

Fuseaux.

FUSANT (*zan*), **E** adj. Qui fuse : *couleur fusante*.

FUSEAU (*zô*) n. m. (lat. *fusus*). Petit instrument de bois, renflé vers le milieu, pour filer à la quenouille, pour faire de la dentelle, etc. Broche conique autour de laquelle on envide le fil de coton, de soie, etc. *Jambes en fuseau*, jambes très grêles. *Géom.* Partie de la surface d'une sphère, comprise entre deux demi-grands cercles ayant un diamètre commun. (V. les planches SURFACES, SOLIDES.) *Myth. Fuseau des Parques*, fuseau sur lequel elles filent la vie de chaque homme. *Zool.* Genre de mollusques gastéropodes à coquille longue et pointue, répandus dans les mers chaudes.

FUSÉE (*zé*) n. f. (du lat. *fusus*, fuseau). Fil enroulé sur le fuseau. Pièce de feu d'artifice qui s'élève dans les airs et brûle en fusant : *les fusées servent souvent de signaux marins*. Dispositif fixé dans les projectiles et servant à les faire éclater. *Fusée à la Congréve*, fusée très meurtrière, employée surtout pendant les sièges. *Hort.* Petit cône cannelé, autour duquel s'enroule la chaîne d'une montre. Chacune des extrémités de l'essieu d'une voiture qui entrent dans les moyeux des roues. *Chir.* Trajet fistuleux. *Mus.* Trait diatonique qui unit deux notes séparées par un grand intervalle. *Blas.* Meuble en forme de losange allongé.

Digitized by Google

FUSÉEN (*sé-in*) n. m. Autrefois, soldat d'artillerie chargé de lancer des fusées de guerre.

FUSELÉ, E (*ze-lé*) adj. Taillé, disposé en fuseau : *colonne fuselée. Fig.* : *doigts fuselés. Blas.* Couvert de fusées de deux émaux alternés.

FUSELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je fuselle.*) Tailler en fuseau : *fuseler une colonne.*

FUSEMENT (*ze-man*) n. m. Action de fuser.

FUSER (*zé*) v. n. (du lat. *fusum*, supin de *fundere*, fondre). Se fondre par l'action de la chaleur : *cette bougie fuse trop vite.* Se dit de sels qui, placés sur des charbons ardents, se décomposent en éclatant avec une légère crépitation. Se dit de la poudre, quand elle brûle sans détoner.

FUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité, nature de ce qui est fusible.

FUSIBLE (*zi-ble*) adj. (du lat. *fusus*, fondu). Qui peut être fondu, liquéfié : *l'étain est le plus fusible des métaux usuels.* ANT. **Infusible, réfractaire.**

FUSIFORME (*zi*) adj. *Bot.* En forme de fuseau.

FUSIL (*zi*) n. m. (lat. pop. *focile*; de *focus*, foyer). Arme à feu longue et portative, consistant en un tube métallique, monté sur un fût en bois. *Fig.* Soldat armé du fusil : *une compagnie à l'effectif de guerre compte environ deux cents fusils.* Briquet pour tirer du feu d'un caillou : *pierre à fusil.* Pièce d'acier recouvrant le bassinet des anciennes armes à feu, contre laquelle venait se heurter le silex. Morceau de fer ou d'acier dont se servent les bouchers pour aiguiser leurs couteaux.

FUSILIER (*zi-li-é*) n. m. Soldat armé d'un fusil.

FUSILLADE (*zi, ll* mll.) n. f. Décharge de plusieurs fusils. Exécution militaire, par le moyen d'une décharge de coups de fusil.

FUSILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action de fusiller. (Peu us.)

FUSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. a. Tuer à coups de fusil. Passer par les armes : *Ney fut fusillé en 1815.*

FUSION (*zi-on*) n. f. (lat. *fusio*). Passage d'un corps solide à l'état liquide, par l'action du feu : *la température reste constante pendant toute la durée de la fusion. Fig.* Réunion, mélange : *la fusion des partis.* ANT. **Coagulation, solidification, concrétion.**

FUSIONNEMENT (*zi-o-ne-man*) n. m. Action de fusionner. (Peu us.)

FUSIONNER (*zi-o-né*) v. a. Réunir en une seule association, en un seul parti. V. n. : *deux partis qui fusionnent.*

FUSIONNISTE (*zi-o-nis-te*) adj. Qui tient à un système de fusion politique ou industrielle. N. Partisan de cette fusion.

FUSTANELLE (*fus-ta-nè-le*) n. f. (du turc *fystan*, vêtement de femme). Sorte de jupon court, à plis, évasé, s'arrêtant aux genoux, qui fait partie du costume national grec.

FUSTET (*fus-te*) n. m. Nom vulgaire du sumac des teinturiers. (Peu us.)

FUSTIBALE (*fus-ti*) ou **FUSTIBALLE** (*ba-le*) n. f. *Archéol.* Fronde emmanchée au bout d'un bâton.

FUSTIGATION (*fus-ti-gha-si-on*) n. f. Action de fustiger.

FUSTIGER (*fus-ti-jé*) v. a. (lat. *fustigare*; de *fustis*, bâton. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il fustigea, nous fustigeons.*) Battre à coups de verge, de bâton, de fouet, etc. *Fig.* Châtier, reprendre vivement : *Molière a fustigé l'hypocrisie.*

FÛT (*fû*) n. m. (du lat. *fustis*, bois). Bois sur lequel est monté le canon d'une arme à feu. Tonneau. *Archit.* Partie de la colonne comprise entre la base et le chapiteau : *le fût est généralement renflé.* Carcasse d'une malle, d'un coffre.

FUTAIE (*té*) n. f. (de *fût*). Forêt dont on exploite les arbres quand ils sont arrivés à une grande dimension. *Par ext.* Arbre de grande dimension. *Haute futaie*, celle qui est parvenue à toute sa hauteur.

FUTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (rad. *fût*). Tonneau quelconque pour le vin, les liqueurs, etc.

FUTAINE (*tè-ne*) n. f. (de *Fostat*, faubourg du Caire). Etoffe pelucheuse, de fil et de coton.

FUTÉ, E adj. *Fam.* Fin, rusé : *un petit garçon alerte et futé.* ANT. **Niaud, benêt.**

FUTÉE (*té*) n. f. (de *fût*). Mastic de colle forte et de sciure de bois pour boucher les trous d'une pièce de bois.

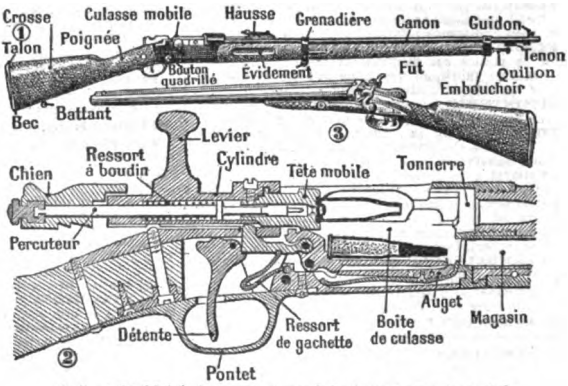

Fusils : 1. Fusil Lebel ; 2. Son mécanisme ; 3. De chasse, à percussion centrale.

FUTILE adj. Sans valeur : *raisons futiles.* Frivole : *esprit futile.* ANT. **Sérieux, grave, important.**

FUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière futile.

FUTILITÉ n. f. Caractère de ce qui est futile. Chose futile.

FUTUR, E adj. Qui sera dans un temps à venir : *la vie future.* N. Celui, celle qu'on doit épouser bientôt. N. m. Avenir, temps futur. *Philos. Futur contingent*, fait futur qui peut être ou n'être pas. *Gram.* Temps du verbe qui indique qu'une chose sera ou se fera : *il y a dans les verbes français deux temps pour exprimer le futur : le futur simple et le futur antérieur.* ANT. **Passé.**

FUYANT (*fui-ian*), **E** adj. Qui fuit. Qui disparaît. Qui paraît s'éloigner par l'effet de la perspective : *horison fuyant.* Qui s'incline rapidement : *jour fuyant.* N. m. Ligne fuyante, perspective.

FUYARD (*fui-iar*), **E** adj. et n. Qui s'enfuit, qui se sauve, qui a l'habitude de fuir : *troupe fuyarde.* N. m. Plus particulièrem., soldat qui prend la fuite pendant le combat : *rallier les fuyards.*

Digitized by Google

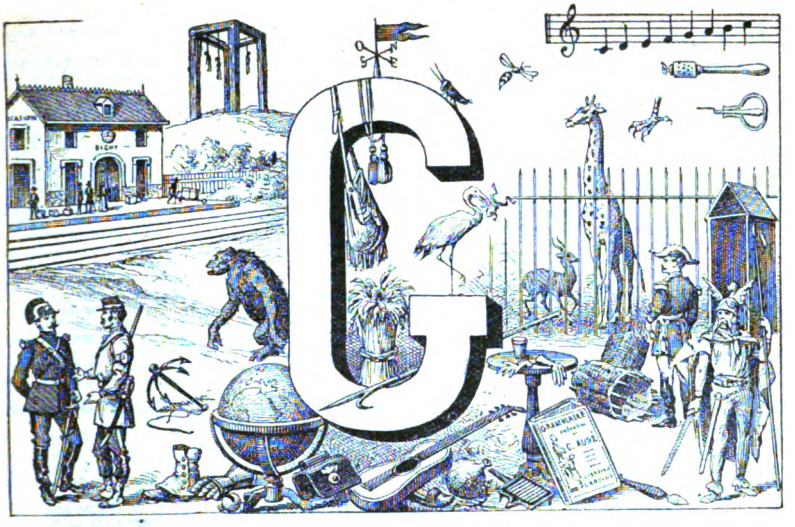

(*jé* ou *gheu*) n. m. Septième lettre de l'alphabet et cinquième des consonnes : *un G majuscule, un g minuscule*. — Le *g* est doux devant *e, i*, et se prononce comme un *j* : *genre, gilet*. Il est dur devant *a, o, u*, et se prononce comme *gh* : *gare, golfe, guide*. Le groupe *gn* représente ordinairement la consonne *n* mouillée : *agneau*.

GABARE n. f. Grande embarcation à voiles et à rames, transportant les marchandises sur les cours d'eau, ou servant à charger et à décharger les navires. *Pêch.* Sorte de grande senne.

GABARIAGE n. m. Action de faire un gabarit, ou de comparer un objet au gabarit.

GABARIER (*ri-é*) n. m. Patron, conducteur ou déchargeur de gabares.

GABARIT (*ri*) ou **GABARI** n. m. Modèle en vraie grandeur sur lequel on façonne certaines parties dans la construction des navires ou des pièces d'artillerie. Nom générique de divers appareils pour mesurer. *Ch. de f.* Arceau en bois ou en fer sous lequel on fait passer les wagons chargés, afin de vérifier que leurs dimensions ne dépassent pas la règle admise. (V. planche CHEMIN DE FER.)

GABAROT (*ro*) n. m. ou **GABAROTTE** (*ro-te*) n. f. *Mar.* Petite gabare en usage sur la Loire.

GABEGIE (*jî*) n. f. Fourberie, affaire peu claire.

GABELAGE n. m. Temps pendant lequel le sel devait demeurer dans les greniers avant d'être vendu.

GABELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gabelle*.) Faire sécher le sel dans les greniers de la gabelle.

GABELEUR n. m. Employé de la gabelle.

GABELLE (*bè-le*) n. f. (prov. *gabela*). Impôt sur le sel. V. *Part. hist.*

GABELOU n. m. *Par dénigr.* Autref., employé de la gabelle. Auj., employé de l'octroi ou de la douane.

GABIE (*bî*) n. f. (ital. *gabbia*). *Mar.* Demi-hune en caillebotis, placée au sommet des mâts à antennes.

GABIER (*bi-é*) n. m. Matelot de la spécialité de la manœuvre, attaché au service des hunes.

GABION n. m. (ital. *gabbione*). Panier cylindrique sans fond, employé dans l'artillerie et le génie pour établir rapidement des parapets de terre. Grand panier à deux anses pour transporter du fumier, des terres. Tonneau près d'une mare, dans lequel se cache le chasseur de canards.

Gabion.

GABIONNADE (*o-na-de*) n. f. Abri fait de gabions.

GABIONNAGE (*o-na-je*) n. m. Action de faire ou de poser des gabions.

GABIONNER (*o-né*) v. a. Couvrir par des gabions.

GABIONNEUR (*o-neur*) n. m. Celui qui fait, pose ou utilise des gabions.

GABLE ou **GÂBLE** n. m. (bas lat. *gabulum*). Fronton triangulaire, servant à masquer la pente des combles et à terminer les ogives des portails. Triangle formé par les deux arbalétriers d'une lucarne.

Gable.

GABORD ou **GALBORD** (*bor*) n. m. Bordage inférieur de la carène d'un navire.

GABURON n. m. *Mar.* Enveloppe de planches dont on entoure la partie inférieure d'un bas-mât.

GÂCHAGE n. m. Action de gâcher.

GÂCHE n. f. Pièce de fer fixée au chambranle d'une porte, et dans laquelle entre le pêne d'une serrure. Outil de maçon servant au gâchage. Spatule de cuisinier, de pâtissier.

GÂCHER (*ché*) v. a. Délayer du plâtre, du mortier. *Fig.* Faire grossièrement, négligemment quelque chose. *Gâcher le métier*, travailler à bon marché.

GÂCHETTE (*chè-te*) n. f. Languette de fer au-dessous de la batterie d'un fusil, d'un pistolet, etc., pour faire partir la détente. (V. FUSIL.) Petite pièce d'une serrure qui se met sous le pêne et l'arête.

GÂCHEUR n. et adj. m. Qui gâche.

GÂCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. Bourbeux.

GÂCHIS (*chi*) n. m. Mortier de plâtre, de sable, etc. Ordure, saleté causée par quelque liquide. Chose, situation confuse, embrouillée : *le gâchis politique*.

GÂCHOIR n. m. Cuve où l'on mélange la matière première des pâtes à poterie.

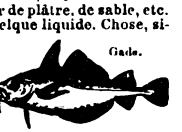

Gade.

GADE n. m. Genre de *gadidés*, comprenant des poissons, caractérisés par un barbillon à la mâchoire inférieure, comme la *morue*, l'*églefin*, etc.

GADIDÉS (*dé*) n. m. pl. Famille de poissons, comprenant les *morues, merlans, lottes*, etc. S. un *gadidé*.

GADOUARD (*ar*) n. m. *Pop.* Vidangeur.

Digitized by Google

GADOUE (*doû*) n. f. Matière fécale servant d'engrais. Engrais constitué par les ordures ménagères.

GAÉLIQUE adj. et n. Qui a rapport aux Gaëls : *les coutumes gaéliques*. Se dit d'un des deux grands groupes de la langue celtique : *l'irlandais et l'écossais appartiennent au groupe gaélique*.

GAFFE (*gha-fe*) n. f. *Mar.* Perche à pointe métallique munie d'un ou de deux crocs latéraux servant pour accrocher, accoster, aborder, etc. : *gaffe de sauvetage*. *Fig.* et *pop.* Maladresse : *faire une gaffe*.

GAFFEAU (*gha-fô*) n. m. Petite gaffe.

GAFFER (*gha-fé*) v. a. Accrocher avec une gaffe. V. n. *Pop.* Commettre une gaffe.

GAFFEUR, EUSE (*gha-feur, eu-ze*) n. *Fam.* Personne qui commet des gaffes.

GAGA n. et adj. *Fam.* Homme tombé en enfance.

GAGE n. m. Contrat par lequel un créancier reçoit, pour garantir sa créance, un objet mobilier ; la chose même qui est donnée en garantie : *lorsque le gage est immobilier, il porte le nom d'*antichrèse. Ce qu'on dépose à certains jeux de société, quand on a commis une faute et qu'on ne peut reprendre qu'en accomplissant une pénitence. *Fig. Laisser pour gage*, perdre. Témoignage, assurance : *gage d'amitié*. Pl. Salaire des domestiques.

GAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gagea, nous gageons.*) Parier. Donner des gages à un domestique. *Meubles gagés*, meubles saisis en garantie d'une dette.

GAGERIE (*rî*) n. f. Saisie. **Saisie-gagerie**, saisie des effets et fruits, pratiquée avant jugement, pour garantie d'une créance.

GAGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gage ou est dans l'habitude de gager : *un gageur perpétuel*.

GAGEURE (*ju-re*) n. f. Promesse de payer telle chose si l'on perd un pari : *tenir une gageure*. Chose gagée. *C'est une gageure*, cela est si étrange qu'on dirait que cela ne se fait que parce qu'on a gagé qu'on le ferait.

GAGISTE (*jis-te*) n. m. Qui reçoit des gages sans être un domestique : *les gagistes d'un théâtre*. Musicien militaire, non enrôlé comme soldat. Adjectiv. : *musicien gagiste*. N. et adj. *Dr.* Qui détient un gage : *créancier gagiste*.

GAGNABLE adj. Que l'on peut gagner : *un pari gagnable*. ANT. **Perdable.**

GAGNAGE n. m. Lieu où vont paître les bestiaux, les bêtes fauves.

GAGNANT (*gnan*), **E** n. et adj. Qui gagne au jeu, à la loterie : *numéro gagnant*. ANT. **Perdant.**

GAGNE-DENIER (*ni-é*) n. m. Celui qui gagne sa vie au jour le jour, sans avoir d'art spécial. Pl. des *gagne-deniers*.

GAGNE-PAIN (*pin*) n. m. invar. Outil à l'aide duquel on gagne sa vie : *le rabot est le gagne-pain du menuisier*. Celui qui assure la vie à d'autres : *le père est le gagne-pain de ses enfants*.

GAGNE-PETIT (*ti*) n. m. invar. Rémouleur ambulant.

GAGNER (*gné*) v. a. (anc. h. all. *waidanjan*). Faire un gain. *Gagner sa vie*, gagner ce qu'il faut pour subsister. Remporter après lutte : *Scipion gagna la bataille de Zama*. Obtenir par hasard : *gagner un lot*. Mériter : *il l'a bien gagné*. Corrompre : *gagner des témoins*. Atteindre : *gagner la frontière*. *Fig.* Conquérir : *gagner l'affection*. Attraper : *gagner un rhume*. *Gagner le ciel*, vivre pieusement. *Gagner le vent, au vent*, prendre le dessus du vent. V. n. Paître, brouter : *le lapin gagne*. S'améliorer : *le vin gagne en bouteille*. Croître en estime, etc. : *gagner à être connu*. S'étendre : *le feu gagne de proche en proche*. **Se gagner** v. pr. Être acquis : *l'argent se gagne avec peine*. Être contracté : *la phtisie se gagne aisément*. ANT. **Perdre.**

GAGNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui gagne : *un gagneur d'argent; Napoléon était un gagneur de batailles*.

GAI, E (*ghè*) adj. Qui a de la joie. Enjoué, jovial : *homme gai*. Qui inspire la joie : *les pièces de Labiche sont très gaies*. Qui en marque : *visage gai*. Qui a une légère pointe de vin. Interj. Courage, de l'entrain : *allons, gai!* ANT. **Triste.**

GAÏAC (*gha-i-ak*) n. m. Genre de zygophyllacées d'Amérique, à bois très dur et résineux : *la résine de gaïac est utilisée en médecine*.

GAIEMENT ou **GAÎMENT** (*ghè-man*) adv. Avec gaieté : *marcher gaiement à la mort*.

GAIETÉ ou **GAÎTÉ** (*ghè*) n. f. Joie, belle humeur. Loc. adv. **De gaieté de cœur**, de propos délibéré et sans sujet. ANT. **Tristesse.**

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*) n. m. Chacune des

Gaillard d'arrière.

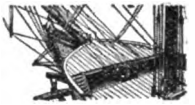

Gaillard d'avant.

parties extrêmes du pont supérieur d'un navire, à l'avant et à l'arrière.

GAILLARD (*gha, ll* mll., *ar*), **E** adj. Joyeux, hardi : *mine gaillarde*. En bonne santé : *frais et gaillard*. Un peu libre, en parlant des choses : *tenir des propos gaillards*. *Vent gaillard*, un peu frais. Substantiv. *Un gaillard*, un homme vigoureux, déterminé. *Une gaillarde*, une femme que rien n'effraye.

GAILLARDE (*gha, ll* mll.) n. f. Caractère d'imprimerie d'environ huit points. Ancienne danse. Air sur lequel on la dansait.

GAILLARDEMENT (*gha, ll* mll., *ar-de-man*) adv. D'une manière gaillarde.

GAILLARDIE (*gha, ll* mll., *ar-dî*) n. f. Genre de composées asiatiques, cultivées dans les jardins.

GAILLARDISE (*gha, ll* mll., *i-ze*) n. f. Caractère de ce qui est gaillard. Parole, geste un peu libre : *dire des gaillardises*.

GAILLET (*gha, ll* mll., *è*) n. m. Genre de rubiacées, des régions tempérées. Syn: CAILLE-LAIT.

GAILLETEUX, EUSE (*gha, ll* mll., *e-teû, eu-ze*) adj. Qui contient des gaillettes. N. m. : *le gailleteux*.

GAILLETIN (*gha, ll* mll.) n. m. Charbon de terre en petits morceaux. Syn. de TÊTE DE MOINEAU.

GAILLETTE (*gha, ll* mll., *è-te*) ou **GAILLETTERIE** (*gha, ll* mll., *è-te-rî*) n. f. Houille en morceaux après le triage.

GAIN (*ghin*) n. m. (de *gagner*). Avantage, succès : *le gain d'une bataille*. Profit, bénéfice : *réaliser des gains énormes*. *Obtenir gain de cause*, l'emporter. *Dr. Gains de survie*, avantages qu'un contrat de mariage assure à l'époux survivant. ANT. **Perte.**

GAINE (*ghè-ne*) n. f. Toute espèce d'étui, et notamment l'étui d'un couteau, d'un poignard, etc. Enveloppe résistante qui protège un organe, mais lui laisse la liberté des mouvements. Support sur lequel on pose une statuette, un objet d'art.

GAINERIE (*ghè-ne-rî*) n. f. Fabrique de gaines. Art, commerce et ouvrages du gainier.

GAINIER (*ghè-ni-é*) n. m. Ouvrier qui fabrique des gaines, fourreaux, etc. *Bot.* Genre de légumineuses, comprenant diverses espèces ornementales.

GAINULE (*ghè*) n. f. *Bot.* Petite gaine.

GALA n. m. Grande fête, accompagnée de quelque chose d'officiel : *soirée de gala*. Repas d'apparat.

GALACTOMÈTRE (*lak*) n. m. (gr. *gala, galaktos*, lait, et *metron*, mesure). Instrument pour apprécier la qualité (densité) du lait, nommé aussi *pèse-lait*.

GALACTOPHAGE adj. (gr. *gala, galaktos*, lait, et *phagein*, manger). Qui a l'habitude de se nourrir de lait : *les anciens Scythes étaient très galactophages*.

GALACTOPHAGIE (*lak, jî*) n. f. (de *galactophage*). Habitude de se nourrir de lait.

GALACTOSE (*lak-tô-ze*) n. f. Syn. de LACTOSE.

GALAMMENT (*la-man*) adv. D'une manière galante. Avec grâce : *vers tournés galamment*. De bonne grâce. En homme brave et poli. Habilement et lestement : *se tirer galamment d'affaire*.

GALANDAGE n. m. Cloison en briques.

GALANGA n. m. *Bot.* Genre de zingibéracées de la Chine, dont les rhizomes possèdent des propriétés stimulantes.

GALANT (*lan*), **E** adj. Empressé auprès des dames, de bonne compagnie. Qui cherche à plaire. Affable, correct dans sa mise et sa conduite. *Galant homme*, homme qui joint une conscience délicate à une grande générosité : *agir, se conduire en galant homme*. N. m. Amoureux. *Vert galant*, homme entreprenant auprès des femmes, malgré un certain âge : *Henri IV mérita d'être surnommé le Vert-Galant*.

Digitized by Google

GALANTERIE (*rî*) n. f. Politesse dans l'esprit et dans les manières. Empressement auprès des dames. Monde des femmes galantes. Petits soins, cadeaux.

GALANTIN n. m. Galant ridicule.

GALANTINE n. f. Mets composé de viande hachée de porc, veau, volaille, gibier, qu'on place dans un cochon de lait, un poulet désossé, etc., et que l'on cuit dans sa gelée.

GALANTISER (*zé*) v. a. Faire le galant; courtiser : *galantiser des dames.* (Peu us.)

GALATE adj. et n. De la Galatie.

GALAXIE (*lak-si*) n. f. Autre nom de la voie lactée.

GALBANUM (*nom'*) n. m. Sorte de résine, à odeur balsamique, extraite d'une ombellifère.

GALBE n. m. (ital. *garbo*). *Archit.* L'ensemble des contours d'un dôme, d'une statue, d'un vase, etc. : *vase, chapiteau d'un beau galbe. Par ext.* Contour, profil d'une figure ou d'un corps humain.

GALBÉ, E adj. A fût renflé vers le milieu, en parlant d'une colonne. *Feuilles galbées,* feuilles ébauchées, sans ornement.

GALBER (*bé*) v. a. Donner du galbe à une colonne.

GALBEUX, EUSE (*beû, eu-ze*) adj. Qui a du galbe. *Fam.* Joli, élégant, éminent, etc.

GALBORD (*bor*) n. m. V. GABORD.

GALBULE n. m. *Bot.* Cône globuleux des cyprès.

GALE n. f. Affection de la peau caractérisée par de petites vésicules et accompagnée d'une vive démangeaison. *Fig.* et *fam.* Personne très médisante, de mauvais caractère : *une méchante gale. N'avoir pas la gale aux dents,* manger beaucoup. — La gale est due à la présence d'un arachnide microscopique, l'*acarus de la gale,* qui se creuse sous l'épiderme de petites galeries, où il trouve une retraite sûre. Elle attaque surtout les personnes malpropres et n'est contagieuse que la nuit; elle règne fréquemment parmi les soldats, les marins, les prisonniers. Abandonnée à elle-même, la gale durerait indéfiniment; mais, bien traitée, elle guérit en peu de temps, sans laisser après elle aucune trace. Le soufre, sous forme de pommade, en est le remède le plus efficace.

GALÉASSE (*lé-a-se*) ou **GALÉACE** n. f. (de l'anc. fr. *galée,* galère). Navire à voiles et à rames, plus fort et plus lourd que la galère, usité jusqu'au XVIIe s.

GALÉE (*lé*) n. f. *Impr.* Planche à rebords où le compositeur met ses lignes à mesure qu'il les compose.

GALÉGA n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant des plantes fourragères, qui sont employées aussi en teinture.

GALÈNE n. f. (gr. *galênê*). *Minér.* Sulfure naturel de plomb : *la galène est le plus commun des minerais de plomb.*

GALÉNIQUE adj. Qui a rapport à la méthode de Galien : *la doctrine galénique.*

GALÉNISME (*nis-me*) n. m. (de *Galenus,* n. lat. de Galien). Doctrine médicale de Galien.

GALÉNISTE (*nis-te*) n. m. Partisan des doctrines médicales de Galien.

GALÉODE n. f. Genre d'arachnides, comprenant des araignées souvent venimeuses.

GALÉOPITHÈQUE n. m. Genre de mammifères insectivores, intermédiaires entre les lémuriens et les roussettes, et qui sont répandus de Madagascar à l'Indo-Chine.

GALÉOPSIS (*psiss*) ou **GALÉOPSIDE** n. m. Genre de labiées, des régions tempérées.

GALÈRE n. f. (ital. *galera*). Ancien navire de guerre ou de commerce, long et de bas bord, allant à la voile et à la rame : *il y eut jusqu'au XVIIe siècle un amiral des galères de France.* Pl. Autref., peine des criminels condamnés à ramer sur les galères de l'Etat. S'emploie quelquefois aujourd'hui, familièrement, pour désigner les travaux forcés. *Fig.* Etat, condition où l'on a beaucoup à travailler, à souffrir : *c'est une vraie galère.* Fourneau à réverbère. Fourneau en briques réfractaires. Tombereau de maçon.

Galère grecque.

GALERIE (*rî*) n. f. Pièce longue et couverte. Corridor. Balcon couvert. Riche collection de tableaux, objets d'art, curiosités, etc. : *vendre sa galerie.* Lieu où elle est réunie. Balcon d'un théâtre avec banquettes pour les spectateurs. Toute réunion de personnes qui en regardent d'autres jouer, etc. : *consulter la galerie sur un coup douteux.* Chemin couvert, pratiqué pour s'approcher d'une place. Route que pratiquent les ouvriers des mines pour découvrir et exploiter les filons. Galerie souterraine où l'on place les tuyaux de distribution d'eau.

GALÉRIEN (*ri-in*) n. m. Autref., criminel condamné aux galères. Adj., forçat. *Fig. Vie de galérien,* vie extrêmement dure. *Travailler comme un galérien,* exécuter un travail long et fatigant.

GALERNE (*lèr-ne*) n. f. (m. celtique). Nom donné, sur les côtes françaises de l'Atlantique, au vent d'ouest-nord-ouest.

GALET (*lé*) n. m. (du vx fr. *gal,* caillou). Caillou poli et aplati par frottement, que l'on trouve sur le bord de la mer et dans le lit des torrents : *plage de galets.* Petite roulette fixée entre deux surfaces parallèles, aux pieds des lits, des tables, etc.

GALETAGE n. m. Dans la fabrication de la poudre, opération qui consistait à former la galette destinée à être réduite en grains.

GALETAS (*ta*) n. m. (de *Galata* [tour du], édifice de Constantinople). Logement sous les combles. *Par ext.* Logement misérable.

GALETTE (*lé-te*) n. f. (de *galet*). Gâteau plat, de pâte feuilletée ou non, fait ordinairement de farine, de beurre et d'œufs. Crêpe de farine de sarrasin. Biscuit distribué aux marins. *Pop.* Argent.

GALEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) n. et adj. Qui a la gale. *Fig. Brebis galeuse,* personne corrompue, dont la fréquentation est dangereuse. PROV. : **Il ne faut qu'une brebis galeuse pour infester un troupeau,** une seule personne vicieuse peut corrompre toute la société qu'elle fréquente.

GALGAL n. m. (du gaélique *gal,* caillou). Tumulus de terre et de cailloux, qui renferme une crypte.

GALHAUBAN (*lô*) n. m. *Mar.* Longue manœuvre dormante, étayant latéralement les mâts de hune et de perroquet.

GALIACÉ, E adj. Qui ressemble ou qui se rapporte au caille-lait ou gaillet. N. f. pl. Division de la famille des rubiacées, comprenant les genres *caille-lait* ou *gaillet, garance,* et en général tous ceux qui ont des feuilles verticillées et qui croissent en Europe. S. une *galiacée.*

GALIBI n. Caraïbe de la Guyane française : *une Galibi; les Galibis.* Adj., d'un seul genre. Qui appartient aux Galibis : *la langue galibi.* N. m. Langue parlée par les Galibis : *parler le galibi.*

GALICIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) adj. et n. De la Galice (Espagne) ou de la Galicie (Autriche-Hongrie).

GALILÉEN, ENNE (*lé-in, é-ne*) adj. et n. De Galilée. Nom donné par les païens à Jésus-Christ, parce qu'il fut élevé à Nazareth en Galilée, puis aux premiers chrétiens.

GALIMAFRÉE (*fré*) n. f. Ragoût de restes de viande. Mets mal préparé.

GALIMATIAS (*ti-a*) n. m. Discours embrouillé et confus : *les précieuses parlaient un véritable galimatias.* Affaire peu claire.

Galion (XVIIe s.).

GALION n. m. (du vx fr. *galée,* galère). Bâtiment qui servait à transporter en Espagne les produits des mines d'argent et d'or du Pérou, du Mexique : *un convoi de galions fut coulé en rade de Vigo, en 1770.*

GALIONISTE (*nis-te*) n. m. Négociant espagnol faisant son commerce par les galions. (Se disait par opposition à *flottiste,* nom de celui qui commerçait par les flottilles d'Amérique.)

Digitized by Google

GALIOTE n. f. Petite galère légère. Caboteur hollandais à fond plat. Long bateau couvert dont on se servait pour voyager sur les canaux et les rivières. Barre qui maintient les panneaux de fermeture des écoutilles.

Galiote.

GALIPOT (*pô*) n. m. Résine tirée du pin maritime, et communément nommée *térébenthine de Bordeaux*.

GALIPOTER (*té*) v. a. Enduire de galipot : *galipoter un navire.*

GALLE (*gha-le*) n. f. (lat. *galla*). Excroissance qui vient sur les feuilles de certains végétaux, en général à la suite de la piqûre faite par un insecte qui y pose ses œufs. *Noix de galle*, la galle du chêne.

Galle du chêne.

GALLE (*gha-le*) n. m. *Antiq.* Prêtre de Cybèle en Phrygie.

GALLÉRIE (*ghal-lé-ri*) n. f. Genre d'insectes lépidoptères, comprenant des teignes de grande taille, qui font de grands ravages dans les ruches.

GALLICAN, E (*ghal-li*) adj. (lat. *gallicanus*). Se dit de l'Eglise française et de ce qui la concerne : *Bossuet défendit les libertés gallicanes.* N. Partisan, défenseur de ces libertés : *un gallican.* ANT. **Ultramontain.**

GALLICANISER (*ghal-li, zé*) v. a. Donner les opinions, les usages des gallicans à. (Peu us.)

GALLICANISME (*ghal-li-ka-nis-me*) n. m. Doctrine des gallicans. V. *Part. hist.*

GALLICISME (*ghal-li-sis-me*) n. m. (du lat. *gallicus*, gaulois). Construction propre à la langue française, contraire aux règles ordinaires, mais autorisée par l'usage, comme : *il vient de mourir. Si j'étais que de vous*, etc. Forme française transportée à tort dans une autre langue.

GALLICOLE (*ghal-li*) adj. Se dit des insectes qui vivent dans les galles : *cynips gallicole.*

GALLIFÈRE (*ghal-li*) adj. *Bot.* Qui porte des excroissances appelées *galles* : *chêne gallifère.*

GALLINACÉ, E (*ghal-li*) adj. (du lat. *gallina*, poule). Qui se rapporte à la poule, au paon, au dindon, etc. N. m. pl. Ordre d'oiseaux ayant pour types les *coqs*, les *faisans*, les *perdrix*, etc. : *les gallinacés sont originaires de l'Inde.* S. un *gallinacé.*

GALLINSECTE (*ghal-lin-sék-te*) n. m. Nom vulgaire des cochenilles.

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Qui concerne les anciens Gaulois : *les peuples galliques.* (Peu us.)

GALLIQUE (*ghal-li-ke*) adj. Particulier à la noix de galle. Se dit d'un acide qui se développe dans une infusion de noix de galle exposée à l'air : *l'acide gallique est le résultat de la décomposition du tanin au contact de l'atmosphère.*

GALLIUM (*ghal-li-om'*) n. m. Corps simple métallique, très rare, qui a beaucoup d'analogie avec le zinc : *le gallium fond à 30°* C.

GALLO-BELGE (*ghal-lo*) adj. Qui appartient à la fois aux Français et aux Belges.

GALLOIS, E (*ghal-loi, oi-ze*) adj. et n. Du pays de Galles. N. m. Langue galloise.

GALLOMANE (*ghal-lo*) adj. et n. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et de *manie*). Qui admire passionnément les Français.

GALLOMANIE (*ghal-lo-ma-ni*) n. f. (de *gallomane*). Admiration passionnée pour la nation française.

GALLON (*gha-lon*) n. m. Mesure de liquides, en Angleterre (4 lit. 54).

GALLOPHOBE (*ghal-lo*) adj. et n. (du lat. *Gallus*, Gaulois, et du gr. *phobos*, aversion). Qui a les Français en horreur, en aversion.

GALLOPHOBIE (*ghal-lo-fo-bi*) n. f. (de *gallophobe*). Horreur des Français.

GALLO-ROMAIN, E (*ghal-lo, min, è-ne*) adj. et n. Qui appartient à la fois aux Gaulois et aux Romains.

GALOCHE n. f. (gr. *kalopous*). Sorte de soulier à semelle de bois, pour garantir les pieds de l'humidité. *Fam. Menton de galoche*, menton long, pointu et recourbé. *Mar.* Poulie ouverte transversalement sur une de ses faces.

Galoche.

GALON n. m. Ruban épais d'or, d'argent, de soie, etc., que l'on met sur les vêtements, rideaux, etc., pour les protéger ou les orner. *Milit.* Signe distinctif des grades : *le caporal porte deux galons de laine.* PROV. : **Quand on prend du galon, on n'en saurait trop prendre**, *par iron.*, à tant faire, on ne saurait trop profiter d'une occasion, s'attribuer un titre trop élevé.

GALONNER (*lo-né*) v. a. Mettre un galon, donner des galons : *galonner un chapeau, un habit.*

GALONNIER (*lo-ni-é*) n. m. Fabricant de galon.

GALOP (*lo*) n. m. La plus rapide des allures du cheval : *prendre le galop.* (V. la planche CHEVAL.) *Fig.* Marche, course très rapide. Danse d'un mouvement très vif. *Fam.* Gronderie vive.

GALOPADE n. f. Course au galop : *une longue galopade.* Galop un peu ramassé et très enlevé de devant. Distance, chemin qu'un cheval ordinaire peut parcourir en galopant.

GALOPANT (*pan*), **E** adj. Qui galope. *Méd. Phtisie galopante*, dont la marche est très rapide.

GALOPE n. f. Outil employé par les relieurs.

GALOPER (*pé*) v. n. Aller le galop. *Fig.* et *fam.* Marcher, courir très vite. V. a. Faire courir au galop : *galoper un cheval.*

GALOPIN n. m. Jeune commissionnaire. Jeune marmiton. Petit garçon effronté.

GALOUBET (*bè*) n. m. Flageolet champêtre, particulier au Languedoc et surtout à la Provence.

GALUCHAT (*cha*) n. m. (du n. de l'inventeur). Peau de raie, de squale, etc., préparée pour la gainerie.

Galoubet.

GALVANIQUE adj. Qui a rapport au galvanisme : *expériences galvaniques.*

GALVANIQUEMENT (*ke-man*) adj. D'une façon galvanique. Par les effets du galvanisme.

GALVANISATEUR (*za*) ou **GALVANISEUR** (*zeur*) n. et adj. m. Qui galvanise.

GALVANISATION (*za-si-on*) n. f. Action de galvaniser : *la galvanisation du fer le protège contre l'oxydation.* Son résultat.

GALVANISER (*zé*) v. a. Soumettre à la pile voltaïque. *Galvaniser le fer*, le plonger dans un bain d'oxyde de zinc, pour le recouvrir d'une couche de zinc métallique. *Fig.* Donner une vie, une énergie passagère : *Démosthène lui-même ne put galvaniser le peuple athénien.*

GALVANISME (*nis-me*) n. m. Moyen de développer de l'électricité dans les substances animales, en faisant communiquer entre eux les muscles et les nerfs, au moyen de conducteurs métalliques. — En 1789, Galvani ayant disséqué plusieurs grenouilles pour en étudier le système nerveux, les suspendit à un balcon en *fer*, au moyen de petits crochets de *cuivre* qui passaient par les nerfs lombaires. Toutes les fois que, dans le mouvement de balancement que le hasard leur imprimait, ces nerfs touchaient le fer, il arrivait que les grenouilles, mortes et mutilées, éprouvaient de vives convulsions. Galvani attribua ce phénomène au développement d'un fluide particulier. Mais bientôt Volta, s'emparant de cette découverte, démontra que le prétendu fluide nerveux n'existait pas, et que l'on se trouvait en présence de phénomènes électriques. Pour le prouver, il construisit la pile dite *de Volta* ou *galvanique*, instrument composé de disques métalliques, zinc et cuivre, réunis deux à deux et séparés par une rondelle de drap humectée d'eau acidulée.

GALVANO n. m. Cliché d'imprimerie obtenu par la galvanoplastie : *un galvano de cuivre.*

GALVANOCAUSTIE (*kôs-ti*) n. f. Cautérisation par le courant électrique continu.

GALVANOCAUSTIQUE (*kôs-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la galvanocaustie. N. f. Syn. de GALVANOCAUSTIE.

GALVANOCAUTÈRE (*kô*) n. m. Instrument électrique de chirurgie, servant à couper avec cautérisation immédiate de la plaie.

GALVANOMAGNÉTISME (*tis-me*) n. m. Ensemble des effets à la fois galvaniques et magnétiques. Syn. ÉLECTRO-MAGNÉTISME.

Digitized by Google

GALVANOMÈTRE n. m. (de *galvanisme*, et du gr. *metron*, mesure). Instrument qui sert à mesurer l'intensité des courants, par l'observation des déviations imprimées à une aiguille aimantée.

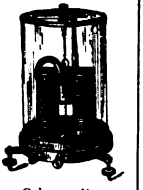
Galvanomètre.

GALVANOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. (de *galvanisme*, et du gr. *plastès*, qui forme). Opération par laquelle on fait déposer sur un objet quelconque servant de moule une couche d'un métal préalablement dissous dans un liquide, en faisant agir un courant électrique sur cette dissolution métallique.

GALVANOPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui concerne la galvanoplastie. Obtenu par la galvanoplastie.

GALVAUDER (*vô-dé*) v. a. Réprimander avec aigreur. (Vx.) Mettre en désordre, gâcher : *galvauder un travail. Fig.* et *fam.* Avilir, déshonorer : *galvauder son nom.*

GALVAUDEUX, EUSE (*vô-deû, eu-ze*) n. Personne déréglée, qui vagabonde. N. m. Portefaix qui décharge les pièces de vin.

GAMACHE n. f. (de l'esp. *guadamaci*, cuir de Gadamès). Jambière ou chausse à pied coupé, qui se portait au XVIe siècle pour protéger le bas de chausse.

GAMAY ou **GAMET** (*mè*) n. m. Cépage noir ou blanc, cultivé surtout dans la Côte-d'Or.

GAMBADE (*ghan*) n. f. (du vx fr. *gambe*, jambe). Bond vif où l'on agite les jambes sans art.

GAMBADER (*ghan-ba-dé*) v. n. Faire des gambades : *gambader de joie.*

GAMBADEUR, EUSE (*ghan, eu-ze*) n. et adj. Qui gambade. (Peu us.)

GAMBE (*ghan-be*) n. f. (de l'ital. *gamba*, jambe). *Mar.* Chacun des cordages en double qui prennent de chaque bord, depuis le trélingage des bas haubans jusqu'au bord des hunes.

GAMBETTE (*ghan-bè-te*) n. m. Espèce de chevalier, oiseau très répandu sur les rivages maritimes.

GAMBÉYER (*ghan-bé-ié*. — Se conj. comme *grasseyer*.) ou **GAMBIER** (*ghan-bi-é*. — Se conj. comme *prier*.) v. n. *Mar.* Changer de bord une voile à bourcet par rapport au grand mât.

GAMBILLER (*ghan-bi, ll* mll., *é*) v. n. (ital. *gambeggiare*). *Fam.* Agiter les jambes pendantes.

GAMBIT (*ghan-bi*) n. m. (ital. *gambitto*). Coup aux échecs, qui consiste à pousser de deux cases le pion du roi ou de la reine, puis de deux cases aussi le pion du fou du roi ou du fou de la reine, pour dégager le jeu.

Gamelle.

GAMELLE (*mè-le*) n. f. Ecuelle. Ecuelle métallique, à l'usage des soldats et des matelots. *Par ext.* Cuisine du soldat.

GAMELON n. m. Petite gamelle.

GAMELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Petit seau.

GAMET (*mè*) n. m. V. GAMAY.

GAMÈTES n. f. pl. Eléments sexuels mâles et femelles. S. une *gamète.*

GAMIN, E n. Enfant qui passe son temps dans les rues : *Gavroche est le type du gamin de Paris. Par ext.* Petit espiègle. Enfant en général. Adjectiv. : *fillette très gamine.*

GAMINER (*né*) v. n. Faire le gamin.

GAMINERIE (*rî*) n. f. Action, parole, espièglerie de gamin.

GAMMA (*gham'-ma*) n. m. Troisième lettre de l'alphabet grec, correspondant à notre *g* dur. V. GREC.

GAMMARE (*gham'-ma-re*) n. m. Genre de crustacés, vulgairement appelés *puces d'eau.*

GAMMARIDÉS (*gham'-ma*) n. m. pl. Famille de crustacés dont le genre *gammare* est le type. S. un *gammaridé.*

GAMME (*gha-me*) n. f. (du gr. *gamma*, lettre). *Mus.* Série de huit notes disposées dans l'ordre naturel des sons (*do, ré, mi, fa, sol, la, si, do*). *Fig.* Série d'objets classés par gradation naturelle : *la gamme des saveurs, des couleurs. Fam. Chanter sa gamme à quelqu'un*, lui dire des vérités dures. *Changer de gamme*, changer de ton, de conduite. — Les gammes sont *ascendantes* quand les notes vont du grave à l'aigu ; elles sont *descendantes* quand les notes vont de l'aigu au grave. Elles se divisent en gammes *diatoniques* et en gammes *chromatiques* (v. ces mots). Il y a deux sortes de gammes diatoniques : 1° La gamme *majeure*, qui se compose de cinq tons et de deux demi-tons disposés de cette manière :

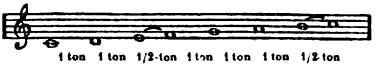

2° La gamme *mineure*, qui se compose de trois tons, d'un ton et demi et de trois demi-tons ainsi disposés :

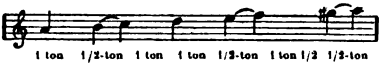

Toutes les gammes prennent le ton et le nom de la note par laquelle elles commencent.

GAMOPETALE (du gr. *gamos*, mariage, et de *pétale*) adj. Se dit des fleurs à pétales unis, concrescents.

GAMOSÉPALE (du gr. *gamos*, mariage, et de *sépale*) adj. Se dit des fleurs à sépales unis, concrescents.

GANACHE n. f. Rebord postérieur de la mâchoire inférieure du cheval (v. la planche CHEVAL) : *les ganaches sont sèches et bien accentuées chez les chevaux de race. Fig.* et *fam.* Personne incapable, peu intelligente. Chaise capitonnée, sans bois apparent.

GANDIN n. m. (de l'anc. boulevard de *Gand*, à Paris.) Jeune élégant ridicule.

GANDINERIE (*rî*) n. f. ou **GANDINISME** (*nis-me*) n. m. Habitudes de gandin, de jeune dandy.

GANDOURA n. f. Blouse, chez les Arabes.

GANGA n. m. Gelinotte des Pyrénées.

GANGÉTIQUE adj. Qui appartient, qui se rapporte au Gange : *l'Inde gangétique.*

GANGLIFORME adj. *Anat.* Qui a la forme d'un ganglion : *plexus gangliforme.*

GANGLION n. m. (gr. *gagglion*). *Anat.* Renflement, qui résulte d'un entrelacement de vaisseaux ou de filets nerveux, et se rencontre en certains points des vaisseaux lymphatiques et des nerfs.

GANGLIONNAIRE (*gli-o-nè-re*) adj. Qui concerne les ganglions : *le système ganglionnaire.*

GANGRÈNE n. f. (du gr. *gaggraina*, pourriture). Destruction complète de la vie organique dans une partie molle, avec tendance à se propager aux parties voisines : *la gangrène est fréquente dans les hôpitaux militaires de campagne. Bot.* Maladie des arbres, qui détruit l'écorce et le bois. *Fig.* Corruption : *le vice est la gangrène de l'âme.*

GANGRENÉ, E adj. Atteint de la gangrène : *couper un membre gangrené. Fig.* Corrompu : *avoir le cœur gangrené.*

GANGRENER (*né*) v. a. (Se conj. comme *amener*.) Causer la gangrène. **Se gangrener** v. pr. Se corrompre, être atteint par la gangrène.

GANGREUX ou **GANGREUX, EUSE** (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gangrène : *plaie gangreuse.*

GANGUE (*ghan-ghe*) n. f. (de l'allem. *gang*, filon). Partie terreuse qui enveloppe un minerai, une pierre précieuse.

GANIVELLE (*vé-le*) n. f. Merrain pour les petits tonneaux.

GANO n. m. (m. esp. signif. *je gagne*). *Jeux.* A l'hombre, terme signifiant *laissez-moi venir la main.*

GANOÏDES (*no-i-de*) n. m. pl. Sous-classe de poissons, comprenant les *esturgeons.* S. un *ganoïde.*

GANSE n. f. Cordonnet ou ruban de fil, de soie, d'or, etc., employé dans l'industrie du costume, de l'ameublement, etc. *Mar.* Estrope ou quarantenier.

GANSER (*sé*) v. a. Garnir d'une ganse.

GANSETTE (*sè-te*) n. f. Petite ganse.

GANT (*ghan*) n. m. (anc. h. all. *want*). Partie de l'habillement qui couvre la main et chaque doigt séparément. *Fig. Jeter le gant*, défier. *Relever le gant*, accepter un défi. *Souple comme un gant*, qui se plie aisément. *Prendre des gants*, des ménagements. *Se donner des gants*, s'attribuer le succès d'une affaire.

GANTELÉ, E adj. Muni d'un gantelet.

GANTELÉE (*lé*) n. f. Espèce de campanule.

GANTELET (*lé*) n. m. Gant couvert de lames de fer, et qui faisait partie de l'armure. (V. la planche

Digitized by Google

ARMURES.) Morceau de cuir avec lequel les relieurs, cordonniers, chapeliers, etc., protègent la paume de leur main droite. Syn. MANIQUE.

GANTER (*té*) v. a. Mettre des gants à : *ganter un enfant*. Avoir comme pointure, en gants : *ganter du six*. Habiller la main : *ces gants me gantent bien*. *Fig.* et *fam. Cela me gante*, me convient. **Se ganter** v. pr. Mettre des gants, ses gants. ANT. **Déganter.**

GANTERIE (*ri*) n. f. Profession, travail, commerce du gantier. Endroit où l'on fabrique, ou vend des gants : *aller à la ganterie*.

GANTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui fait ou vend des gants.

GARAGE n. m. Action de mettre en gare des wagons, des navires. *Voie de garage*, voie destinée à garer des wagons de chemin de fer. Lieu où l'on remise des bicyclettes, des automobiles, etc.

GARANÇAGE n. m. Action de teindre à la garance.

GARANCE n. f. Genre de rubiacées, dont les racines donnent une belle teinture rouge : *la garance, aujourd'hui remplacée industriellement par l'alizarine, était surtout cultivée en Provence*. Adjectiv. *Drap garance*, teint en rouge garance.

GARANCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il garança, nous garançons*.) Plonger dans une teinture de garance.

GARANCERIE (*ri*) n. f. Lieu où l'on opère le garançage des étoffes. Action de garancer.

GARANCEUR n. et adj. m. Ouvrier chargé de garancer.

GARANCIÈRE n. f. Champ semé en garance. Lieu où l'on teint les étoffes avec la garance.

GARANCINE n. f. Matière colorante obtenue en traitant la garance par l'eau et l'acide sulfurique.

GARANT (*ran*), **E** n. et adj. (anc. h. all. *werento*). Qui répond de son propre fait ou du fait d'autrui : *se porter garant du payement d'une dette*. N. m. Garantie : *l'intérêt est un bon garant du zèle*. *Mar.* Bout de cordage qui s'allonge après avoir garni un palan.

GARANTI, E adj. Dont la bonne qualité est affirmée sous peine de résolution d'un contrat de vente, de réparation, etc. : *montre garantie pour cinq ans*.

GARANTIE (*ti*) n. f. Obligation que prend le vendeur d'assurer à l'acquéreur la possession paisible de la chose vendue et de la lui livrer exempte de défauts secrets ou de vices rédhibitoires : *vente avec garantie*. Ce qui assure l'exécution ou la possession : *donner des garanties. Sans garantie du gouvernement* (en abrégé S. G. D. G.), formule qui avertit le public que l'État, tout en accordant un brevet, ne garantit pas la qualité, la priorité, etc., d'un remède, d'une invention, etc.

GARANTIR v. a. Répondre pour. Affirmer : *garantir une nouvelle*. Préserver : *la laine garantit du froid*.

GARATISME (*tis-me*) n. m. Sous le Directoire, grasseyement mis à la mode, parmi les Incroyables, par le chanteur Garat.

GARBURE n. f. Dans le sud-ouest de la France, Soupe faite ordinairement avec des choux, du salé d'oie, du jambon et du lard.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de *garce*). *Mar.* Petite tresse faite de vieux cordages détressés, qui servit longtemps à châtier mousses et matelots.

GARCETTE (*sè-te*) n. f. (de l'esp. *garceta*, aigrette). Ancienne coiffure féminine espagnole, dans laquelle on rabattait les cheveux sur le front, et qui fut portée en France sous le règne d'Anne d'Autriche.

GARÇON n. m. Enfant mâle. Jeune homme. Célibataire : *rester garçon*. Homme. Celui qui sert dans un café, un restaurant, etc. : *appeler le garçon*. Celui qui travaille chez un autre : *garçon tailleur*.

GARÇONNET (*so-nè*) n. m. Jeune garçon.

GARÇONNIÈRE (*so-ni*) n. et adj. f. Fillette ou jeune fille qui a des goûts, des habitudes de garçon. Appartement de garçon.

GARDABLE adj. Que l'on peut garder. Facile à garder.

GARDE n. f. (subst. verb. de *garder*). Guet, surveillance : *faire bonne garde. Sous bonne garde*, sous la surveillance de personnes vigilantes et fortes. *Prendre garde*, faire attention. *Être sur ses gardes*, se méfier. Troupe d'élite, spécialement chargée de défendre un souverain : *garde royale*. Ensemble des soldats qui occupent un poste. Commission de garder : *confier la garde de sa maison*. Protection : *à la garde de Dieu*. *Milit.* Service de gens armés exerçant une surveillance : *officier de garde*. Faction : *monter la garde*. *Garde noble*, corps de jeunes volontaires nobles, voués à la garde du pape. *Gardes françaises*, sous l'ancien régime, corps d'élite créé en 1563 pour Charles IX, et chargé de garder les avenues des lieux où le roi était logé. (Elliptiquem. au masc. : *un* GARDE-FRANÇAISE [v. ce mot].) *Armur.* Rebord protecteur, placé entre la poignée et la lame d'une arme blanche. *Escr.* Manière de poser son corps, de tenir son arme : *tomber en garde ; avoir la garde basse*. (V. la planche ESCRIME.) *Librair.* Feuillet blanc ou de couleur, ménagé au commencement et à la fin d'un livre. Bande de parchemin ou de toile, que les relieurs collent au dos d'un livre. *Garde nationale*, milice composée de bourgeois. (Vx.) *Garde nationale mobile*, troupe organisée spécialement pour un besoin passager (1830, 1848, 1870-1871). *Garde républicaine*, garde municipale de Paris. Pl. *Serrur.* Pièces placées à l'intérieur d'une serrure pour empêcher tout mouvement d'une clef étrangère. *Mar.* Palans qui maintiennent à poste fixe les cornes des goélettes.

Garde-française.

GARDE n. m. Surveillant, homme qui fait partie de la garde militaire : *garde national, républicain*. *Garde noble*, soldat de la garde noble. Dépositaire : *garde des archives*. *Garde des sceaux*, ministre de la justice, en France. *Garde champêtre*, officier de police judiciaire, préposé à la garde des propriétés rurales. *Garde messier*, agent local qui garde les moissons. *Garde forestier*, agent subalterne, préposé à la conservation des forêts. *Garde général*, celui qui est chargé de la direction locale dans chaque district forestier.

Garde champêtre.

GARDE n. f. Femme dont la profession est de garder les malades.

GARDE-BARRIÈRE n. Personne préposée à la surveillance d'un passage à niveau, sur une voie ferrée. Pl. des *gardes-barrières* ou *gardes-barrière*.

GARDE-BŒUF (*beuf*) n. m. Sous-genre de petits hérons qui se perchent sur les bœufs et les buffles, pour manger les larves parasites de la peau de ces ruminants. Pl. des *gardes-bœuf* ou *gardes-bœufs*. Adjectiv. : *héron garde-bœuf*.

Garde forestier.

GARDE-BOIS (*boi*) n. m. invar. Syn. peu us. de GARDE FORESTIER.

GARDE-BOUTIQUE n. m. invar. Objet que le marchand a depuis longtemps dans sa boutique et qu'il ne peut vendre.

GARDE-CANAL n. m. Agent des ponts et chaussées, qui veille à la conservation des canaux et constate les délits de pêche. Pl. des *gardes-canal* ou *gardes-canaux*.

GARDE-CENDRE (*san-dre*) n. m. Plate-bande métallique que l'on place devant un foyer pour empêcher les cendres, le charbon, de tomber dans l'appartement. Pl. des *garde-cendre* ou *cendres*.

GARDE-CHAÎNE (*chè-ne*) n. m. Mécanisme de montre, destiné à empêcher la chaîne de casser. Pl. des *garde-chaîne* ou *chaînes*.

GARDE-CHASSE n. m. Agent chargé de veiller, sur un domaine, à la conservation du gibier. Pl. des *gardes-chasse* ou *chasses*.

GARDE-CHIOURME n. m. Ancien nom des surveillants des forçats. Auj., nom des surveillants militaires. Pl. des *gardes-chiourme* ou *chiourmes*.

GARDE-CORPS (*kor*) n. m. invar. *Mar.* Parapet. Ensemble des cordages permettant aux gabiers d'aller sur le beaupré. Syn. de RAMBADE.

GARDE-CÔTE n. et adj. m. Autref., soldat d'une

Digitized by Google

milice particulièrement chargée de la garde des côtes. (Pl. des *gardes-côte* ou *gardes-côtes*.) Bâtiment armé pour protéger les côtes. Petit bateau chargé de la surveillance de la pêche sur les côtes. Pl. des *garde-côte* ou *garde-côtes*.

GARDE-CROTTE (*kro-te*) n. m. invar. Bande de cuir ou de métal placée au-dessus des roues d'une voiture, d'une bicyclette, etc., pour garantir de la boue.

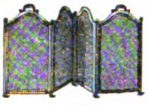
Garde-feu.

GARDE-FEU n. m. Grille, plaque qu'on met devant la cheminée pour éviter les accidents. Pl. des *garde-feu* ou *feux*.

GARDE-FOU n. m. Balustrade ou barrière que l'on met au bord des quais, des ponts, des terrasses, etc., pour empêcher de tomber. Pl. des *garde-fous*.

GARDE-FRANÇAISE (*sé-ze*) n. m. Soldat des gardes françaises : *la révolte des gardes-françaises*.

GARDE-FREIN (*frin*) n. m. Employé de chemin de fer, chargé de manœuvrer le frein d'un convoi. Pl. des *gardes-frein* ou *freins*.

GARDE-LIGNE n. m. Agent qui surveille une voie ferrée. Pl. des *gardes-ligne* ou *lignes*.

GARDE-MAGASIN (*zin*) n. m. Surveillant d'un magasin, dans les corps de troupes, les arsenaux, etc. Pl. des *gardes-magasin* ou *gardes-magasins*.

GARDE-MAIN (*min*) n. m. Papier qu'on place sous la main, en écrivant, en dessinant, etc., pour ne pas salir son travail. Pl. des *garde-main* ou *mains*.

GARDE-MALADE n. Qui garde les malades. Pl. des *gardes-malades*.

GARDE-MANCHE n. m. Manche mobile qu'on passe pour préserver son vêtement pendant le travail. Pl. des *garde-manche* ou *manches*.

GARDE-MANGER (*jé*) n. m. invar. Petite armoire, formée ordinairement de châssis garnis de toile métallique ou autre, pour conserver les aliments.

Garde-manger portatif.

GARDE-MARINE n. m. Jeune gentilhomme qui, avant 1789, remplissait les fonctions dévolues aujourd'hui aux aspirants. Pl. des *gardes-marine*.

GARDE-MEUBLE n. m. Lieu où l'on garde les meubles de l'État ou des particuliers. Pl. des *garde-meuble* ou *meubles*.

GARDE-MINES n. m. Agent subalterne, auxiliaire des ingénieurs dans les mines. Pl. des *gardes-mines*.

GARDE-NAPPE n. m. Support en lingerie, petit plateau sur lequel on place les plats. Pl. des *garde-nappe* ou *garde-nappes*.

GARDÉNIA n. m. Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs.

Gardénia.

GARDE-NOTE n. m. Notaire, tabellion. (Vx.) Pl. des *gardes-notes*.

GARDEN-PARTY (*dèn'*) n. f. (mot angl.). Fête mondaine, kermesse privée donnée dans un jardin, un parc. Pl. des *garden-parties*.

GARDE-PÊCHE n. m. Agent chargé de la police de la pêche. (Pl. des *gardes-pêche*.) Bateau chargé du même service. Pl. des *garde-pêche*.

GARDE-PORT (*por*) n. m. Agent qui reçoit et place les marchandises dans les ports des rivières. Pl. des *gardes-port* ou *ports*.

GARDER (*dé*) v. a. (germ. *wardon*). Conserver sans altération : *garder fidèlement un dépôt*. Retenir pour soi : *je vous garde ; garder le double d'un acte*. Surveiller : *garder un enfant*. Veiller sur des animaux : *garder les moutons*. Empêcher de fuir : *garder des prisonniers*. Soigner : *garder un malade*. Défendre : *garder une porte*. Protéger : *Dieu vous garde !* Ne pas révéler : *garder un secret*. Rester à, dans : *garder les arrêts, la chambre*. Observer : *garder le silence*. Accomplir : *garder les commandements de Dieu*. Réserver : *garder une poire pour la soif*. Maintenir : *garder son rang*. V. n. Empêcher, éviter : *gardez qu'on ne vous soupçonne*. (Vx.) **Se garder** v. pr. Éviter : *gardez-vous de mentir*. Se préserver : *se garder du froid, de la chaleur*.

GARDERIE (*ri*) n. f. Étendue de bois que surveille un seul garde forestier. Petite école privée pour tout jeunes enfants.

GARDE-RIVIÈRE n. m. Agent chargé de la police des rivières. Pl. des *gardes-rivière* ou *rivières*.

GARDE-ROBE n. f. Chambre destinée à renfermer les habits, le linge. Tous les vêtements à l'usage d'une personne : *une riche garde-robe*. Lieu où l'on met la chaise percée. Fauteuil percé. Cabinet d'aisances : *aller à la garde-robe*. N. f. pl. *Méd.* Matières fécales. N. m. Tablier pour préserver la robe. Pl. des *garde-robes*.

GARDE-SCELLÉS (*sè-lè*) n. Personne nommée pour garder des scellés. Pl. des *gardes-scellés*.

GARDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui garde des animaux : *Sixte-Quint avait été gardeur de pourceaux*. Qui conserve : *un gardeur d'écus*.

GARDE-VENTE (*van-te*) n. m. Commis préposé à l'exploitation et à la vente d'un certain nombre d'arbres achetés sur pied. Pl. des *gardes-vente*.

GARDE-VUE (*vû*) n. m. invar. Visière pour garantir la vue de l'impression de la lumière.

Gardiens de la paix.

GARDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) n. Qui garde quelqu'un ou quelque chose : *gardien de prison*. Protecteur, conservateur : *un gardien des antiques coutumes*. Supérieur, dans certains couvents. *Gardien de la paix*, à Paris, agent de police. Adjectiv. Qui protège : *ange gardien*.

GARDIENNAGE (*di-è-na-je*) n. m. Emploi, office de gardien. *Mar.* Ensemble de mesures prises pour la conservation de certains objets dans un port : *le gardiennage des tonneaux*. Service des gardiens du port.

GARDIENNAT (*di-è-na*) n. m. Office de gardien, dans une communauté religieuse.

GARDON n. m. Genre de cyprins, comprenant de petits poissons blancs qui vivent dans les eaux douces.

Gardon.

GARE n. f. (subst. verb. de *garer*). Lieu de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer : *gare de voyageurs, de marchandises*. Lieu où se garent les bateaux et les navires sur les cours d'eau, les canaux, etc.

GARE interj. pour avertir de se ranger, de prendre garde à soi.

GARENNE (*rè-ne*) n. f. (orig. germ.). Domaine où l'on ne pouvait entrer sans l'agrément du propriétaire. (Vx.) Lieu où vivent les lapins à l'état sauvage. Endroit d'une rivière où la pêche est réservée. N. m. *Un garenne*, un lapin de garenne.

GARER (*ré*) v. a. (m. étym. que *guérir*). Faire entrer dans une gare, sur une voie de garage : *garer un train*. **Se garer** v. pr. Se mettre à l'écart, à l'abri.

GARGANTUA n. m. Mangeur insatiable. V. *Part. hist.*

GARGARISER [*zé*] **(SE)** v. pr. (gr. *gargarizein*). Se rincer la bouche et l'arrière-bouche avec un liquide qu'on y agite en chassant l'air. *Par ext.* et *fam.* Se délecter d'une chose.

GARGARISME (*ris-me*) n. m. (gr. *gargarisma*). Liqueur faite pour se gargariser.

GARGOTE n. f. Petit cabaret où l'on donne à manger à bas prix. *Fig.* Tout lieu où l'on mange malproprement.

GARGOTER (*té*) v. n. (de l'anc. fr. *gargate*, gosier). Faire de la cuisine mauvaise ou malpropre.

Digitized by Google

GARGOTIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui tient une gargote. *Fig.* Mauvais traiteur ou cuisinier.

GARGOUILLADE (*ghou, ll* mll.) n. f. Ancienne danse du théâtre. *Fam.* Série de vocalises sans goût.

GARGOUILLE (*ghou, ll* mll.) n. f. (du bas lat. *gargula*, gosier). Endroit d'une gouttière, d'un tuyau, par où l'eau tombe : *les gargouilles de Notre-Dame de Paris sont curieusement sculptées.* Dalle, tuyau pour l'écoulement des eaux.

Gargouille.

GARGOUILLEMENT (*ghou, ll* mll., *e-man*) n. m. Bruit analogue à celui de l'eau dans une gargouille. Bruit que fait quelquefois un liquide ou un gaz dans la gorge, dans l'estomac et dans les entrailles.

GARGOUILLER (*ghou, ll* mll., *é*) v. n. Faire entendre un gargouillement. Barboter dans l'eau. *Techn.* Syn. peu usité de ZORISER.

GARGOUILLIS (*ghou, ll* mll., *i*) n. m. Bruit que fait l'eau en tombant d'une gargouille.

GARGOUILLETTE (*lé-te*) ou quelquef. **GARGOUILLETTE** (*ghou, ll* mll., *é-te*) n. f. Vase poreux où l'eau se rafraîchit par évaporation.

GARGOUSSE (*ghou-se*) n. f. (corrupt. de *cartouche*). Enveloppe, sac cylindrique contenant la charge de poudre d'un canon.

GARGOUSSIER (*ghou-si-é*) n. m. ou **GARGOUSSIÈRE** (*ghou-si-è-re*) n. f. Boîte en bois, en cuir ou en zinc, où l'on met les gargousses.

GARIBALDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui a rapport à Garibaldi. N. m. Volontaire de Garibaldi.

GARIGUE ou **GARRIGUE** (*gha-ri-ghe*) n. f. Lande, terre inculte ou, dans le Midi, couverte de taillis peu épais de chênes, chênes verts, etc. : *les garrigues couvrent le flanc sud-est des Cévennes.*

GARNEMENT (*man*) n. m. Vaurien : *un méchant garnement*

GARNI, E adj. Muni, pourvu : *machine garnie de ses accessoires.* Spécialem. Muni de meubles : *chambre garnie.* N. m. Maison, chambre qui se loue toute meublée : *habiter un garni, en garni.*

GARNIR v. a. (germ. *warnian*). Fournir des choses nécessaires. *Garnir un cheval*, lui mettre ses harnais. Orner : *garnir un chapeau.* Renforcer : *garnir des bas.* Remplir un espace : *une foule de curieux garnissaient la rue. Garnir un fauteuil*, le rembourrer. *Mar. Garnir un cordage*, l'entourer de cret. *Garnir le cabestan*, y passer les barres. *Garnir une vergue*, y mettre le gréement. **Se garnir** v. pr. Se remplir : *la salle se garnit.* ANT. **Dégarnir.**

GARNISAIRE (*zé-re* — de *garnison*) n. m. Homme que l'on mettait jadis en pension, en *garnison* chez les contribuables en retard, jusqu'à ce qu'ils se fussent acquittés envers le fisc.

GARNISON (*zon*) n. f. Troupe séjournant dans une ville : *la garnison est sous les ordres directs du commandant d'armes.* Cette ville : *changer de garnison.*

GARNISSAGE (*ni-sa-je*) n. m. Action de garnir. Son résultat. (Peu us.)

GARNISSEUR, EUSE (*ni-seur, eu-ze*) n. et adj. Personne qui garnit un meuble, une robe, etc.

GARNITURE n. f. Ce qui est mis pour garnir, compléter, orner une chose : *les garnitures d'une robe. Garniture de cheminée*, une pendule et deux candélabres; bronzes, etc. Accessoires que l'on ajoute à un plat pour l'assaisonner ou le parer : *garniture de persil.* Assortiment complet : *garniture de boutons.* Caoutchouc, cuir, métal, etc., qui entoure quelque chose. *Impr.* Pièces de métal, quelquefois de bois, qui séparent les pages dans une forme et représentent les marges. Ensemble des pièces qui servent à consolider une forme. *Mar.* Gréement d'un mât, d'une vergue, etc. Action de les gréer. *Garniture d'une pompe*, ensemble des objets mobiles dont se compose une pompe.

GAROCHOIR n. m. Cordage dont les torons sont tortillés dans le même sens que les fils. Syn. MAINTIERCE.

GAROU n. m. Arbrisseau du genre daphné, vulgairement appelé *bois gentil*, dont l'écorce a des propriétés vésicantes. Loup-garou. V. LOUP-GAROU.

GARROT (*gha-ro*) n. m. Partie du corps des grands quadrupèdes située au-dessus de l'épaule et terminant l'encolure. (V. la planche CHEVAL.) Morceau de bois que l'on passe dans une corde, pour la serrer en la tordant : *le garrot d'une scie.*

GARROTTAGE (*gha-ro-ta-je*) n. m. Action de garrotter.

GARROTTE (*gha-ro-te*) n. f. (rad. *garrot*). Supplice par strangulation, usité en Espagne et en Portugal : *périr par la garrotte.*

GARROTTER (*gha-ro-té*) v. a. (de *garrot*). Lier étroitement et fortement : *garrotter un prisonnier.*

GARS (*ghâ*) n. m. *Fam.* Garçon, jeune homme : *un rude gars.*

GARUS (*russ*) n. m. (du n. de l'inventeur). Elixir composé de cannelle, de safran, de muscade, etc.

GASCON, ONNE (*ghas-kon, o-ne*) adj. et n. De la Gascogne : *l'accent gascon.* N. m. Patois de la Gascogne : *parler gascon. Par ext.* N. et adj. Fanfaron, hâbleur; homme habile et avisé; plaisant, railleur, moqueur : *se tirer en gascon d'un pas difficile; avoir l'humeur gasconne.*

GASCONISME (*ghas-ko-nis-me*) n. m. Locution, prononciation propre aux Gascons.

GASCONNADE (*ghas-ko-na-de*) n. f. Fanfaronnade, vanterie, comme on en prête aux Gascons.

GASCONNER (*ghas-ko-né*) v. n. Parler avec l'accent gascon. Dire des gasconnades.

GASPILLAGE (*ghas-pi, ll* mll.) n. m. Action de gaspiller. Son résultat : *le gaspillage ruine les plus solides fortunes.*

GASPILLER (*ghas-pi, ll* mll., *é*) v. a. Dépenser follement : *gaspiller du linge. Fig.* : *gaspiller son temps.* ANT. **Economiser, épargner.**

GASPILLEUR, EUSE (*ghas-pi, ll* mll., *eu-ze*) adj. et n. Qui gaspille : *enfant très gaspilleur.*

GASQUET (*ghas-ké*) n. m. Fer fabriqué en France.

GASTER (*ghas-tèr*) n. m. (gr. *gastèr*). Le ventre, et quelquefois l'estomac : *La Fontaine appelle l'estomac Messer Gaster.*

GASTÉROMYCÈTES (*ghas-té*) n. f. pl. Ordre de la classe des champignons. S. une *gastéromycète.*

GASTÉROPODES (*ghas-té*) n. m. pl. (gr. *gastèr*, ventre, et *pous, podos*, pied). Classe de mollusques, comprenant ceux qui rampent sur un pied élargi en disque charnu. S. un *gastéropode.*

GASTRALGIE (*ghas-tral-jî*) n. f. (gr. *gastèr, tros*, estomac, et *algos*, douleur). Névralgie de l'estomac.

GASTRALGIQUE (*ghas-tral*) adj. Qui a le caractère de la gastralgie : *douleur gastralgique.*

GASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. (du gr. *gastèr, tros*, ventre). Qui a rapport à l'estomac : *veines, artères gastriques. Suc gastrique*, liquide sécrété dans l'estomac, et qui est un des principaux agents de la digestion.

GASTRITE (*ghas-tri-te*) n. f. (même étym. qu'à l'art. précédd.). Inflammation de la membrane interne de l'estomac : *la gastrite est fréquente chez les alcooliques.*

GASTRO (*ghas-tro* — du gr. *gastèr, tros*, ventre) préfixe indiquant l'estomac et le ventre.

GASTRO-ENTÉRITE (*ghas-tro-an*) n. f. Inflammation simultanée de la muqueuse de l'estomac et de celle des intestins. Pl. des *gastro-entérites.*

GASTROLÂTRE (*ghas-tro*) adj. et n. (gr. *gastèr, tros*, ventre, et *latreuein*, adorer). *Fam.* Qui fait un dieu de son ventre.

GASTROLOGIE (*ghas-tro-lô-jî*) n. f. Science de l'art culinaire.

GASTROMANE (*ghas-tro*) n. Personne possédée de la gastromanie.

GASTROMANIE (*ghas-tro-ma-ni*) n. f. (du gr. *gastèr, tros*, ventre, et de *manie*). Amour excessif de la bonne chère.

GASTRONOME (*gas-tro*) n. m. (gr. *gastèr, tros*, ventre, et *nomos*, loi). Celui qui connaît et pratique l'art de faire bonne chère : *Lucullus fut un célèbre gastronome.*

GASTRONOMIE (*ghas-tro-no-mi*) n. f. (de *gastronome*). Art de faire bonne chère : *Brillat-Savarin a laissé un poème sur la gastronomie.*

GASTRONOMIQUE (*ghas-tro*) adj. Qui a rapport à la gastronomie : *prescriptions gastronomiques.*

GASTRULA (*ghas-tru*) n. f. Forme larvaire initiale, commune à tous les métazoaires.

GÂT (*ghâ*) n. m. Escalier sur une côte escarpée ou d'un quai à la mer.

GÂTÉ n. m. Partie gâtée d'une chose.

Digitized by Google

GÂTEAU (*tô*) n. m. Pâtisserie faite avec de la farine ou de la fécule, du beurre et des œufs : *gâteau aux amandes, gâteau feuilleté.* Matière solide qui affecte la forme d'un gâteau : *gâteau de plomb, de marc d'olives. Gâteau des Rois,* gâteau contenant une fève ou une figurine en fafence. et dont on tire les parts au sort le jour des Rois. Gaufre où les abeilles font leur miel. *Partager le gâteau,* partager le profit. (Se dit le plus souvent en mauv. part.)

GÂTE-MÉTIER (*ti-é*) n. m. Qui travaille à trop bon marché. Pl. des *gâte-métier* ou *métiers.*

GÂTE-PAPIER (*pi-é*) n. m. invar. Mauvais écrivain.

GÂTE-PÂTE n. m. invar. Mauvais boulanger ou pâtissier. *Fig.* Celui qui fait mal quelque chose.

GÂTER (*té*) v. a. (du lat. *vastare,* ravager). Endommager, détériorer : *gâter un tableau trop hâtivement peint.* Diminuer, troubler : *gâter le plaisir. Fig. Gâter le métier,* travailler, vendre à trop bas prix. Putréfier, corrompre, pourrir : *viande que la chaleur a gâtée. Gâter un enfant,* lui donner des défauts ou les augmenter par trop d'indulgence. ANT. **Améliorer, amender. Conserver, préserver.**

GÂTERIE (*rî*) n. f. Action de gâter. Indulgence excessive, friandise, etc., par laquelle on gâte.

GÂTE-SAUCE (*sô-se*) n. m. Mauvais cuisinier. Marmiton. Pl. des *gâte-sauce* ou *sauces.*

GÂTEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Celui qui gâte par trop de tendresse, d'indulgence, etc.

GÂTEUSE (*teu-ze*) n. f. Capote d'hôpital. Vêtement qui lui ressemble.

GÂTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. et n. *Fam.* Personne à l'intelligence affaiblie : *vieillard gâteux.*

GÂTINE n. f. Terre imperméable, marécageuse et stérile : *les gâtines sont communes en Vendée.*

GÂTISME (*tis-me*) n. m. État de celui qui est ou paraît gâteux.

GATTE (*gha-te*) n. f. (provenç. *gata*). Emplacement à l'avant du navire, où se lavent les chaînes et câbles, à mesure de leur rentrée par les écubiers.

GATTILIER (*gha-ti-li-é*) n. m. *Bot.* Genre de verbénacées, des pays chauds et tempérés.

GAUCHE (*ghô-che*) adj. (de *gauchir*). En parlant de l'homme et des animaux, qui est situé du côté où se font sentir les battements du cœur : *côté, œil gauche.* Qui correspond à ce côté pour un spectateur placé en face : *l'aile gauche du palais.* Dévié, par rapport à un plan de comparaison : *quadrilatère gauche,* dont tous les côtés ne sont pas dans un même plan. *Fig.* Maladroit, gêné : *attitude gauche. Fig.* Maladroit. ANT. **Droit, adroit, dextre, habile.** N. f. La main gauche, le côté gauche : *prendre la gauche.* Partie d'une assemblée siégeant à la gauche du président : *les partis libéraux siégent à la gauche.* **A gauche** loc. adv. Du côté gauche. ANT. **Droite.**

GAUCHEMENT (*ghô-che-man*) adv. D'une manière gênée, maladroite.

GAUCHER (*ghô-ché*), **ÈRE** n. et adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droite. ANT. **Droitier.**

GAUCHERIE (*ghô-che-rî*) n. f. *Fam.* Maladresse. ANT. **Adresse, dextérité.**

GAUCHIR (*ghô*) v. n. (du germ. *wenkjan,* fléchir). Se contourner, perdre sa forme : *cette planche gauchit.* Se détourner pour éviter un coup.

GAUCHISSEMENT (*ghô-chi-se-man*) n. m. Action de gauchir. Son résultat.

GAUCHO n. m. V. *Part. hist.*

GAUDE (*ghô-de*) n. f. (germ. *walda*). Plante du genre réséda, qui donne une belle teinture jaune. Bouillie faite avec de la farine de maïs.

GAUDEAMUS (*ghô-dé-a-muss*) n. m. (mot lat. signif. *réjouissons-nous*). Chant religieux ou réjouissance. Repas joyeux.

GAUDIR [*ghô*] **(SE)** v. pr. (lat. *gaudere*). Se réjouir. Se moquer. (Vx.)

GAUDISSART (*ghô-di-sar*) n. m. (du n. d'un personnage de Balzac). Personnage d'une gaieté bruyante, triviale et encombrante.

GAUDRIOLE (*ghô*) n. f. Propos gai, plaisanterie un peu libre : *dire des gaudrioles.*

GAUFRAGE (*ghô*) n. m. Action de gaufrer. Son résultat.

GAUFRE (*ghô-fre*) n. f. (bas all. *wafel*). Rayon de miel : *manger une gaufre de miel.* Pâtisserie mince et légère, cuite entre deux fers.

GAUFRER (*ghô-fré*) v. a. Imprimer, au moyen de fers chauds ou de cylindres gravés, des figures sur des étoffes ou du cuir.

GAUFRETTE (*ghô-frè-te*) n. f. Petite gaufre.

GAUFREUR, EUSE (*ghô, eu-ze*) n. Ouvrier, ouvrière qui gaufre les étoffes.

GAUFRIER (*ghô-fri-é*) n. m. Fer creux et quadrillé, dans lequel on cuit des gaufres.

GAUFROIR (*ghô*) n. m. Fer pour gaufrer le cuir, les étoffes.

GAUFRURE (*ghô*) n. f. Empreinte que l'on fait sur une étoffe en la gaufrant.

GAULAGE (*ghô*) n. m. Action de gauler. Son résultat : *le gaulage des noix.*

GAULE (*ghô-le*) n. f. Longue perche. Canne à pêche. Houssine.

GAULER (*ghô-lé*) v. a. Battre un arbre avec une gaule, pour en faire tomber les fruits : *gauler un noyer.*

GAULETTE (*ghô-lé-te*) n. f. Petite gaule.

GAULIS (*ghô-li*) n. m. Massif forestier dont les brins sont devenus gaules. Ces brins eux-mêmes.

GAULOIS, E (*ghô-loi, oi-ze*) n. Natif de la Gaule : *les Gaulois étaient de race celte.* Adj. De la Gaule : *le sol gaulois.* Qui a rapport, qui est propre à la Gaule, à ses habitants : *la bravoure gauloise.* D'une gaieté un peu libre : *tenir des propos gaulois.* N. m. Langage des Gaulois. V. *Part. hist.*

GAULOISEMENT (*ghô-loi-ze-man*) adv. Avec une gaieté un peu libre.

GAULOISERIE (*ghô-loi-ze-rî*) n. f. Plaisanterie un peu libre : *les gauloiseries abondent dans Brantôme.*

GAULTHÉRIE (*ghôl-té-rî*) n. f. Genre d'éricacées, de l'Amérique septentrionale, dont une espèce donne l'*essence de wintergreen.*

GAUPE (*ghô-pe*) n. f. *Pop.* Femme malpropre et désagréable.

GAUR (*ghôr*) n. m. Espèce de bœuf de l'Inde.

GAURE (*ghô-re*) n. m. Sectateur de Zoroastre.

GAUSSE (*ghô-se*) n. f. *Pop.* Mensonge plaisant, farce. (Vx.)

GAUSSER [*ghô-sé*] **(SE)** v. pr. Se moquer : *se gausser d'un maladroit.* **Gausser,** v. a. Railler. (Peu us.)

GAUSSERIE (*ghô-se-rî*) n. f. Moquerie.

GAUSSEUR, EUSE (*ghô-seur, eu-ze*) n. et adj. Qui se gausse.

GAVAGE n. m. Action de gaver. Son résultat.

GAVE n. m. Dans les Pyrénées, torrent : *le gave de Pau forme la cascade de Gavarnie.*

GAVEAU (*vô*) ou **GAVOT** (*vo*) n. m. Compagnon de liberté, et, par extens., membre d'une association d'ouvriers.

GAVER (*vé*) v. a. Bourrer par force de nourriture des animaux de basse-cour : *on gave les jeunes poulets pour les mettre en chair.* Faire manger beaucoup : *gaver un enfant.* Au fig. : *gaver un écolier de connaissances confuses.*

GAVEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui gave les volailles. N. f. Machine pour gaver les volailles.

GAVIAL n. m. Genre de reptiles, comprenant de grands crocodiles d'Asie et d'Océanie, à museau long et fin : *le gavial dépasse parfois 6 mètres de long.* Pl. des *gavials.*

Gavial.

GAVION ou **GAVIOT** (*vi-o*) n. m. *Pop.* Gosier.

GAVOTTE (*vo-te*) n. f. (prov. *gavoto*). Ancienne danse, sur un air à deux temps. Cet air : *jouer une gavotte.*

GAYAL (*gha-i-al*) n. m. Bœuf sauvage de l'Inde.

GAZ n. m. invar. (mot créé par Van Helmont). *Phys.* et *chim.* Corps aériforme, qui reste tel à la température et à la pression ordinaires : *les gaz sont éminemment compressibles. Gaz permanents,* se disait des gaz que l'on n'était pas encore parvenu à liquéfier : *il n'y a plus de gaz permanents. Gaz d'éclairage,* gaz employé pour l'éclairage. — Le gaz d'éclairage, inventé par Ph. Lebon au commence-

Digitized by Google

ment du XIXe siècle, s'extrait de la houille par distillation. Le gaz, plus léger que l'air, composé principalement d'hydrogène, de formène et d'oxyde de carbone, est épuré au contact de l'eau et de différentes matières chimiques. Il sert à l'éclairage, au chauffage, au gonflement des ballons, à la mise en action des moteurs, etc.; enfin la distillation de la houille fournit le *coke* et une substance précieuse en dérivés chimiques, le *goudron*.

GAZE n. f. (de *Gaza*, v. de Syrie, d'où cette étoffe est originaire). Etoffe légère et transparente, de soie, de lin, etc. : *porter une robe de gaze*.

GAZÉIFIABLE adj. Qui peut se convertir en gaz.

GAZÉIFICATION (*si-on*) n. f. Action de gazéifier.

GAZÉIFIER (*fi-é*) v. a. (de *gaz*, et du lat. *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Faire passer à l'état gazeux. Faire dissoudre du gaz carbonique dans un liquide : *gazéifier une eau minérale*.

GAZÉIFORME adj. Qui est à l'état de gaz : *fluide gazéiforme*.

GAZELLE (*zè-le*) n. f. (ar. *ghaza*). Genre d'antilopes, à formes légères et gracieuses : *les gazelles habitent les déserts de l'ancien monde*.

Gazelles.

GAZER (*zé*) v. a. Couvrir d'une gaze. *Fig.* Adoucir, déguiser ce qui serait trop libre dans le discours : *gazer un récit*.

GAZETIER (*ti-é*) n. m. Qui publie une gazette : *Renaudot fut le premier des gazetiers*. (Vx.)

GAZETTE (*zè-te*) n. f. (ital. *gazetta*). Journal : *lire les gazettes*. *Fig.* Personne très bavarde.

GAZEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du gaz : *fluide gazeux*. *Eau gazeuse*, celle qui contient du gaz carbonique dissous.

GAZIER (*zi-é*) n. m. Employé d'une compagnie d'éclairage par le gaz.

GAZIER (*zi-é*), **ÈRE** n. Ouvrier, ouvrière en gaze.

GAZIFÈRE adj. Qui sert à la fabrication du gaz.

GAZOFACTEUR (*fak*) n. m. Appareil propre à gazéifier la houille.

Gazogène et coupe.

GAZOGÈNE adj. (de *gaz*, et du gr. *gennân*, engendrer). Se dit de tout appareil qui sert à fabriquer de l'eau de Seltz artificielle. N. m. : *un gazogène*.

GAZOLÈNE n. m., **GAZOLÉINE** ou **GAZOLINE** n. f. Ethers liquides de pétrole.

GAZOLYTE adj. Susceptible de se résoudre en gaz.

GAZOMÈTRE n. m. (de *gaz*, et du gr. *metron*, mesure). Grand appareil pour recevoir le gaz et lui donner, pendant la consommation, une pression régulière.

Gazomètre.

GAZOMÉTRIE (*trî*) n. f. Art de mesurer les volumes des gaz.

GAZOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la gazométrie.

GAZON n. m. (anc. h. all. *wabo*). Herbe courte et menue : *semer du gazon*. La terre qui en est couverte : *s'ébattre sur le gazon*.

GAZONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Se dit des plantes qui forment un gazon.

GAZONNÉE (*zo-né*) n. f. Terrain couvert de gazon.

GAZONNEMENT (*zo-ne-man*) ou **GAZONNAGE** (*zo-na-je*) n. m. Action de gazonner : *le gazonnement prévient l'entraînement des terres par les pluies*.

GAZONNER (*zo-né*) v. a. Revêtir de gazon : *gazonner un parterre*.

GAZONNEUX, EUSE (*zo-neû, eu-ze*) adj. Qui offre l'aspect du gazon : *prairie gazonneuse*.

GAZOUILLANT (*zou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui gazouille.

GAZOUILLEMENT (*zou, ll* mll., *e-man*) n. m. Petit bruit que font les oiseaux en chantant, les ruisseaux en coulant, etc. Au fig. : *le gazouillement des enfants*.

GAZOUILLER (*zou, ll* mll., *é*) v. n. Produire un gazouillement.

GAZOUILLIS (*zou, ll* mll., *i*) n. m. Léger gazouillement : *le gazouillis des oiseaux*.

GEAI (*jè*) n. m. Genre de passereaux conirostres d'un plumage bigarré, et auxquels on peut apprendre à parler : *le geai s'apprivoise facilement*.

Geai.

GÉANT (*jé-an*), **E** n. et adj. (gr. *gigas*, *antos*). Se dit d'une personne, d'un animal, d'un végétal, etc., qui excède de beaucoup la stature ordinaire : *un géant; femme géante; bois géants. A pas de géant*, par une progression très rapide. *Mythol.* V. TITANS (*part. hist.*). ANT. NAT. — Des ossements énormes trouvés jadis dans les roches granitiques et provenant d'animaux fossiles ont fait croire d'abord qu'il avait existé autrefois des hommes d'une stature colossale. La science a fait justice de cette erreur, et il est reconnu qu'il n'existe point de différence sensible entre la taille de nos ancêtres les plus éloignés et la nôtre. Les géants, comme les nains, ne sont que des exceptions, mais ces exceptions sont souvent curieuses; c'est ainsi que l'empereur Maximin avait 2m,50 de haut; ce devait être également la taille du fameux Goliath, dont parle l'Ecriture, et du roi des Teutons, Teutobocchus. Atteinte de nos jours par le géant Constantin, la taille de 2m,60 a été dépassée par le géant russe Machnov, qui mesure 2m,85. Généralement, les géants sont lents, assez enclins à l'oisiveté; ni l'intelligence, ni le courage, ni la force ne répondent à la taille. Ils vieillissent rapidement et meurent avant l'époque ordinaire de la caducité.

GECKO (*jè-ko*) n. m. Genre de reptiles sauriens, qui habitent les régions chaudes du globe.

Gecko.

GÉHENNE (*jé-è-ne*) n. f. (hébr. *gehinnom*). Enfer, dans le langage biblique. Torture de la question : *souffrir la géhenne*. *Fig.* Grande douleur.

GEIGNANT (*jè-gnan*), **E** adj. Qui geint, qui a l'habitude de geindre.

GEIGNARD (*jè-gnar*), **E** adj. *Pop.* Qui a l'habitude de geindre.

GEIGNEMENT (*jè-gne-man*) n. m. Action de geindre. Plainte.

GEINDRE (*jin-dre*) v. n. (Se conj. comme *craindre*.) Gémir en travaillant. *Fam.* Se plaindre souvent sans motif suffisant : *qu'a-t-il à geindre?*

GEINDRE (*jin-dre*) n. m. V. OINDRE.

GEL (*jèl*) n. m. Gelée des eaux, temps où il gèle : *le gel fait éclater les roches des montagnes*.

GÉLASIME (*zi-me*) n. m. Genre de crustacés décapodes, comprenant de petits crabes à pinces inégales, qui vivent dans les régions tropicales.

GÉLATINE n. f. (du lat. *gelatus*, gelée). *Chim.* Substance ayant l'aspect d'une gelée de fruits, et que l'on retire des tissus fibreux des animaux : *la gélatine sert à la fabrication des colles*.

GÉLATINÉ, E adj. Enduit de gélatine.

GÉLATINEUR n. et adj. m. Fabricant de gélatine.

GÉLATINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature de la gélatine, ou qui lui ressemble : *consistance gélatineuse*.

GÉLATINIFIABLE adj. Qui peut être gélatinifié.

GÉLATINIFIER (*fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Réduire en gélatine.

GÉLATINIFORME adj. Qui a la nature ou l'aspect de la gélatine.

GÉLATINO-BROMURE n. m. *Phot.* Composition formée d'un sel d'argent (le plus ordinairement de bromure) en suspension dans la gélatine : *le gélatino-bromure, très sensible à la lumière, forme la couche impressionnable des plaques photographiques*.

GÉLATINOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *gélatine*, et du gr. *graphê*, écriture). Photographie sur gélatine. (Peu us.)

Digitized by Google

GELÉE (*lé*) n. f. (de *geler*). Abaissement de la température au-dessous de zéro, à la suite duquel l'eau se convertit en glace : *les gelées tardives brûlent les fleurs et les bourgeons.* Suc de viande congelé et clarifié : *jambon à la gelée.* Jus de fruits cuits avec du sucre, et qui se congèle par le refroidissement : *gelée de groseilles. Gelée blanche,* congélation de la rosée, fréquente surtout en avril et en mai.

GELER (*lé*) v. a. (lat. *gelare.* — Prend un *è* ouvert devant une syllabe muette : *il gèlera.*) Transformer en glace, durcir par le froid : *les rivières de Russie sont gelées quatre ou cinq mois de l'année.* Causer du froid. Faire périr par congélation des parties. V. n. Avoir extrêmement froid. Se congeler : *la rivière a gelé.* V. impers. : *il gèle.*

GÉLIF, IVE adj. Se dit des pierres, des arbres, etc., fendus ou susceptibles de se fendre par la gelée : *pierre gélive.*

Gelinotte.

GELINAGE n. m. Redevance féodale d'une poule par an.

GELINE n. f. (lat. *gallina*). Poule. (Vx.)

GELINOTTE (*no-te*) n. f. Genre d'oiseaux gallinacés, d'Europe et d'Asie, à chair délicate. *Par ext.* Petite poule engraissée dans une basse-cour. Syn. POULE DES BOIS.

GÉLIVURE n. f. Gerçure des arbres, des pierres, etc., causée par de fortes gelées.

GÉLOSE (*lô-ze*) n. f. Substance gélatineuse employée dans les recherches de micrographie.

GÉMEAUX (*mô*) n. m. pl. (du lat. *gemelli*, jumeaux). Jumeaux. *Astr.* V. *Part. hist.*

GÉMELLAIRE (*mèl-lè-re*) adj. (du lat *gemellus*, jumeau). Qui se rapporte aux jumeaux.

GÉMELLIFLORE (*mèl-li*) ou **GÉMINIFLORE** adj. Dont les fleurs sont disposées deux à deux.

GÉMELLIPARE (*mèl-li*) adj. Qui accouche de jumeaux : *femelle gémellipare.*

GÉMINÉ, E adj. (du lat. *geminus*, double). Se dit des parties disposées deux à deux : *colonnes géminées.*

GÉMIR v. n. (lat. *gemere*). Exprimer sa peine, sa douleur par des sons plaintifs : *blessé qui gémit.* Se dit aussi du cri de la tourterelle, de la colombe. *Fig.* Souffrir : *gémir sous le joug, dans les fers.* Se dit aussi des choses : *le vent gémit ; l'enclume gémit sous le marteau. Faire gémir la presse,* publier beaucoup.

GÉMISSANT (*mi-san*), **E** adj. Qui gémit.

GÉMISSEMENT (*mi-se-man*) n. m. Plainte douloureuse inarticulée : *pousser de longs gémissements.* Plainte en général, lamentation.

GÉMISSEUR, EUSE (*mi-seur, eu-ze*) n. *Ironiq.* et *fam.* Qui gémit souvent.

GEMMAGE (*jèm-ma-je*) n. m. Action de gemmer les pins, pour en recueillir la résine.

Gemmage des pins.

GEMMATION (*jèm-ma-si-on*) n. f. Époque, développement des bourgeons.

GEMME (*jè-me*) n. f. (lat. *gemma*). Pierre précieuse quelconque. Adjectiv. : *pierre gemme. Sel gemme,* sel fossile : *les mines de sel gemme de Wielicza.* V. SEL.

GEMMÉ, E (*jèm-mé*) adj. Orné de pierres précieuses.

GEMMER (*jèm-mé*) v. n. Pousser des bourgeons. V. a. *Gemmer des pins,* inciser des pins pour recueillir la résine.

GEMMEUR (*jèm-meur*) n. et adj. m. Se dit de celui qui gemme les pins.

GEMMIFÈRE (*jèm-mi*) adj. Qui contient des pierres précieuses. Qui porte des bourgeons.

GEMMULE (*jèm-mu-le*) n. f. Premier bourgeon de la plante, rudiment de la tige.

GÉMONIES (*ni*) n. f. pl. (lat. *gemoniæ*). *Antiq. rom.* Escalier qui descendait sur le flanc nord-ouest du mont Capitolin, et où l'on exposait les cadavres des suppliciés jusqu'à ce qu'on les jetât dans le Tibre. *Fig. Traîner quelqu'un aux gémonies,* le couvrir publiquement d'opprobre.

GÉNAL, E, AUX adj. (du lat. *gena*, joue). *Anat.* Qui appartient aux joues.

GÊNANT (*nan*), **E** adj. Qui gêne : *objection gênante.*

GENCIVE (*jan*) n. f. (lat. *gingiva*). Tissu rougeâtre, qui entoure les dents à leur base.

GENDARME (*jan*) n. m. (pour *gens d'armes*). Soldat faisant partie de la gendarmerie : *gendarmes à pied, à cheval. Fam.* En parlant d'une femme, virago. Petit défaut qui diminue la valeur d'une pierre précieuse. *Pop.* Hareng saur. *Hist.* Gentilhomme d'une cavalerie d'élite créée par Charles VII (1445). V. CAVALERIE, INFANTERIE.

GENDARMER [*jan*] **(SE)** [de *gendarme*] v. pr. S'emporter mal à propos. Protester vivement contre une proposition, etc.

GENDARMERIE (*jan, ri*) n. f. Autref., corps des gendarmes. Aujj., force militaire qui maintient la sûreté publique. Bâtiment où sont logés des gendarmes : *se constituer prisonnier à la gendarmerie.*

GENDRE (*jan-dre*) n. m. (lat. *gener*). Époux de la fille, par rapport au père et à la mère de celle-ci.

GÊNE n. f. (contract. de *géhenne*). Aveu arraché par la torture. Torture, instrument pour la donner. (Vx.) Situation pénible et incommode. *Fig.* Contrainte fâcheuse : *éprouver de la gêne en face de quelqu'un.* Manque d'argent : *vivre dans la gêne. Sans gêne,* qui prend ses aises sans s'occuper des autres. ANT. **Aisance.**

GÊNÉ, E adj. Serré, mal à l'aise : *être gêné dans ses habits. Fig.* Qui éprouve de l'embarras : *être gêné dans une société.* Dépourvu d'argent.

GÉNÉALOGIE (*jî*) n. f. (gr. *genos*, race, et *logos*, discours). Suite, dénombrement des ancêtres de quelqu'un : *la généalogie des rois de France.*

Arbre généalogique des Capétiens-Valois.

GÉNÉALOGIQUE adj. Qui appartient à la généalogie. **Arbre généalogique,** tableau de la filiation d'une famille représentant un arbre dans lequel la ligne directe forme le tronc, et les lignes collatérales les branches et les rameaux.

GÉNÉALOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière généalogique. (Peu us.)

GÉNÉALOGISTE (*jis-te*) n. m. Qui dresse les généalogies : *les d'Hozier furent de distingués généalogistes.*

GÉNÉPI n. m. Nom générique de plusieurs plantes aromatiques des Alpes.

GÉNEQUIN (*kin*) adj. m. Se dit d'une sorte de coton filé de qualité inférieure.

GÊNER (*né*) v. a. (de *gêne*). Mettre à la torture. (Vx.) Contraindre les mouvements du corps : *un corset trop serré gêne les mouvements. Fig.* Tenir en contrainte : *les droits de douane trop élevés gênent l'industrie.* Empêcher d'agir, de parler : *sa présence me gêne.* Causer une pénurie d'argent : *cette dépense me gêne.*

GÉNÉRAL, E, AUX adj. (lat. *generalis*). Universel : *consentement général.* Vague, indécis : *parler en termes généraux.* Se dit d'un administrateur dont l'autorité s'exerce sur les fonctionnaires chargés seulement d'un service particulier : *inspecteur général.* **En général** loc. adv. D'une manière générale. N. m. Se dit des principes généraux, par opposition aux particuliers : *conclure du particulier au général.* ANT. **Particulier, individuel, spécial.**

GÉNÉRAL n. m. Officier qui commande une armée, un corps d'armée, une arme spéciale : *général de*

Digitized by Google

brigade, de division, d'artillerie. Supérieur d'un ordre religieux : *le général des jésuites.*

GÉNÉRALAT (*la*) n. m. Grade, dignité de général : *arriver au généralat.*

GÉNÉRALE n. f. Femme d'un général. Batterie de tambour, sonnerie de clairon, de trompette, pour avertir les troupes dans un danger quelconque et les rassembler : *sonner la générale.*

Général (grande et petite tenue).

GÉNÉRALEMENT (*man*) adv. En général.

GÉNÉRALISABLE (*za-ble*) adj. Qu'on peut généraliser : *proposition aisément généralisable.*

GÉNÉRALISATEUR, TRICE (*za*) adj. Qui généralise, qui aime à généraliser : *esprit généralisateur.*

GÉNÉRALISATION (*za-si-on*) n. f. Action de généraliser. Son résultat : *une généralisation hâtive.*

GÉNÉRALISER (*zé*) v. a. Rendre général : *généraliser une idée, une méthode.* ANT. **Particulariser.**

GÉNÉRALISSIME (*li-si-me*) n. m. (lat. *generalissimus*, superlat. de *generalis*, général). Général en chef. Chef suprême : *Alexandre se fit nommer généralissime des Grecs contre les Perses.*

GÉNÉRALITÉ n. f. Qualité de ce qui est général. Le plus grand nombre : *dans la généralité des cas. Admin. anc.* Division financière comprenant la juridiction d'un bureau de trésoriers de France, avant 1789. Pl. Discours qui n'ont pas un rapport direct au sujet.

GÉNÉRATEUR, TRICE adj. Qui engendre. N. m. *Méc.* Chaudière à vapeur. N. f. *Géom.* Ligne dont le mouvement engendre une surface.

GÉNÉRATIF, IVE adj. Qui a rapport à la génération.

GÉNÉRATION (*si-on*) n. f. (lat. *generatio*; de *generare*, engendrer). Fonction par laquelle les êtres organisés se reproduisent. *Génération spontanée*, génération qui aurait lieu sans germe, suivant certains naturalistes. *Fig.* : *génération d'idées.* Chaque filiation ou descendance de père à fils : *de génération en génération.* Postérité : *les générations futures.*

GÉNÉREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière noble, courageuse, généreuse : *se sacrifier généreusement pour son pays.* ANT. **Mesquinement.**

GÉNÉREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (lat. *generosus*). Libéral : *patron généreux.* D'un naturel noble : *ennemi généreux.* Courageux : *de généreux soldats.* Fertile : *terre généreuse. Vin généreux*, fort, de bonne qualité. *Coursier généreux*, ardent. ANT. **Avare, chiche, égoïste, mesquin. Vil.**

GÉNÉRIQUE adj. (du lat. *genus, eris*, genre). Qui appartient au genre : *caractère générique.* ANT. **Spécifique, spécial, individuel.**

GÉNÉRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière générique. (Peu us.).

GÉNÉROSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de celui qui est généreux : *la générosité est la vertu des grandes âmes.* Magnificence. Pl. Dons, bienfaits. ANT. **Avarice, ladrerie, égoïsme. Bassesse, lâcheté.**

GENÈSE (*nè-ze*) n. f. (gr. *genesis*). Premier livre du *Pentateuque* de Moïse et de toute la Bible, où sont racontés les commencements du monde. Système cosmogonique. Ensemble des faits ou des éléments qui ont concouru à la formation de quelque chose : *la genèse d'un drame.*

GÉNÉSIAQUE (*zi*) adj. Qui se rapporte à la Genèse, à une genèse.

GÉNÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la génération : *instinct génésique.*

GENESTROLLE (*nès-tro-le*) n. f. Espèce de genêt qui sert à teindre en jaune.

GENET (*nè*) n. m. Cheval d'Espagne.

GENÊT (*nè*) n. m. (lat. *genista*). Genre de légumineuses papilionacées d'Europe, à fleurs blanches ou jaunes : *le genêt commun est un puissant diurétique.*

Genêt.

GÉNÉTHLIAQUE adj. (du gr. *genethlé*, naissance). *Astrol.* Relatif à l'horoscope. *Littér.* Composé à l'occasion de la naissance d'un enfant.

GENÊTIÈRE n. f. Terrain couvert de genêts.

GENETTE (*nè-te*) n. f. Espèce de civette, qui vit en Afrique et dans l'Europe méridionale.

GÊNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Importun, fâcheux.

GENÉVRETTE ou **GENEVRETTE** (*vrè-te*) n. f. Boisson fabriquée avec des fruits sauvages et aromatisée avec du genièvre.

GENÉVRIER (*vri-é*) n. m. Genre de conifères, comprenant des arbrisseaux à feuilles aromatiques : *le genévrier habite l'Europe et le nord de l'Asie.*

Genévrier.

GENÉVRIÈRE n. f. Terrain couvert de genévriers.

GÉNI préf. Qui indique génération.

GÉNIAL, E, AUX adj. Qui dépend de la nature de la personne. Qui a du génie : *poëte génial.* Qui marque le génie : *idée géniale.*

GÉNIALEMENT (*man*) adv. D'une manière géniale. (Peu us.)

GÉNICULATION (*si-on*) n. f. Courbure en forme de genou.

GÉNIE (*ni*) n. m. (du lat. *genius*, démon favorable). Divinité qui, dans l'opinion des anciens, présidait à la vie de chacun : *bon, mauvais génie.* Lutin, gnome, sylphe : *un génie lui apparaît.* Talent, goût, penchant naturel pour une chose : *le génie des affaires, de l'intrigue.* Le plus haut degré auquel puissent arriver les facultés humaines : *avoir du génie.* Personne ainsi douée : *les génies de la France.* Caractère propre et distinctif : *le génie d'une langue.* Art de fortifier, d'attaquer et de défendre des places. Corps de troupes affecté à cet art : *officier du génie ; il y a en France 7 régiments de génie. Génie civil*, art des constructions. Corps des ingénieurs. ANT. **Nullité.**

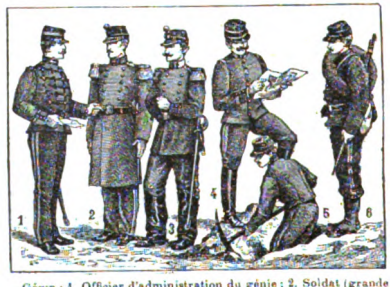

Génie : 1. Officier d'administration du génie ; 2. Soldat (grande tenue) ; 3. Sapeur conducteur ; 4. Lieutenant ; 5. Sapeur (tenue d'exercice) ; 6. Soldat du parc aérostatique.

GENIÈVRE n. m. Nom vulgaire du genévrier. Sa graine. Liqueur alcoolique qu'on en fait.

GENIÈVRERIE (*ri*) n. f. Fabrique de genièvre.

GÉNISSE (*ni-se*) n. f. (lat. *junix*). Jeune vache qui n'a pas encore vêlé. *Poét.* Vache en général.

GÉNISSON (*ni-son*) n. m. Jeune taureau.

GÉNITAL, E, AUX adj. Relatif à la reproduction sexuée des animaux.

Digitized by Google

GÉNITEUR n. et adj. m. Celui qui engendre.

GÉNITIF n. m. (lat. *genitivus*). Dans les langues à déclinaison, cas du nom qui est complément indirect d'un autre nom, ce qui est marqué en français par la préposition *de* : *le livre de Pierre.*

GÉNITO-URINAIRE (*né-re*) adj. Qui a rapport aux organes génitaux et urinaires.

GÉNITURE n. f. (lat. *genitura*; de *genitus*, engendré). Enfant, par rapport au père et à la mère. (Vx.)

GENOU n. m. (lat. *geniculum*). *Anat.* Partie du corps où la jambe se joint à la cuisse. Chez le cheval, articulation des os carpiens et métacarpiens avec le radius. *A genoux*, le genoux sur le sol. *Fig. Etre aux genoux de quelqu'un*, avoir pour lui un amour, un dévouement sans bornes. *Fléchir le genou*, s'humilier : *fléchir le genou devant les puissants. Mécan.* Joint particulier. *Mar.* Pièce courbe employée à unir la varangue avec l'allonge.

Genou (mécan.).

GENOUILLÈRE (*nou, ll* mll.) n. f. Partie de l'armure qui couvrait le genou. Partie des bottes qui recouvre le genou. Ce que l'on attache sur les genoux, pour les garantir, les protéger.

GÉNOVÉFAIN (*fin*) n. m. (du lat. *Genovefa*, Geneviève). Chanoine de Sainte-Geneviève.

GENRE (*jan-re*) n. m. (lat. *genus*). Collection d'êtres qui ont entre eux des ressemblances importantes et constantes : *le genre humain.* Sorte, manière : *genre de vie.* En peinture, ce qui n'est ni portrait, ni paysage, ni marine, ni tableau d'histoire : *peintre de genre, tableau de genre.* Partie de l'art oratoire tel que l'entendaient les anciens : *genre démonstratif, judiciaire.* Mode, goût : *adopter un nouveau genre. Hist. nat.* Catégorie d'êtres composée d'espèces qui elles-mêmes se décomposent immédiatement en variétés et en individus : *le loup est une espèce du genre chien. Gramm.* Forme que reçoivent les mots pour indiquer le sexe : *genre masculin, féminin, neutre.*

GENS (*jan* [l's se fait sentir devant une voyelle] — anc. pl. de *gent.* — V. pour le genre gramm. la note ci-dessous.) n. pl. (lat. *gens*). Personnes en général : *les gens de bien. Gens de sac et de corde*, capables de tout. *Gens d'épée*, nobles, soldats. *Gens d'église*, prêtres, moines, etc. *Gens de mer*, marins. *Gens de robe*, magistrats, avocats. *Gens de lettres*, écrivains. Ceux du même parti : *nos gens donnèrent l'assaut.* Domestiques : *sonner ses gens. Gens de maison*, même sens. Nations : *droit des gens. — Gramm. Gens* veut au masculin les adjectifs qui le précèdent, ainsi que ceux qui le suivent : **tous** *les gens* **vertueux** *sont* **heureux**. Cependant, si un adjectif est placé immédiatement avant *gens*, cet adjectif et tous ceux qui peuvent le précéder se mettent au féminin : **voilà** *de* **bonnes** *gens ;* **toutes les vieilles** *gens.* A moins que l'adjectif qui précède immédiatement *gens* ne soit terminé au masculin par un *e* muet. Alors, on rentre dans la règle générale : **tous les braves** *gens ; les* **vrais honnêtes** *gens.*

GENS (*jinss*) n. f. Famille romaine, issue d'une souche commune : *la gens Fabia.*

GENT (*jan*) n. f. (lat. *gens, gentis*). Nation, race. *La gent marécageuse*, les grenouilles. *La gent moutonnière*, les moutons. (Vx.) *Fig.* Les imitateurs.

GENT (*jan*), **E** adj. Joli, gentil. (Vx.)

GENTIANE (*jan-si-a-ne*) n. f. (lat. *gentiana*). Genre de *gentianacées* des pays tempérés, plantes apéritives et toniques.

Gentiane.

GENTIANÉES (*jan-sia-né*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones gamopétales superovariées, qui a la *gentiane* pour type. S. une *gentianée.*

GENTIL (*jan-ti*) n. m. Pour les Hébreux, étranger. Pour les chrétiens, païen.

GENTIL (*jan-ti ; l* mll. devant une voyelle), **ILLE** (*ll* mll.) adj. (du lat. *gentilis*, de famille distinguée). Noble. (Vx.) Auj. Joli, mignon, gracieux. ANT. **Disgracieux, laid, vilain.**

GENTILS (*jan*) n. m. Nom des habitants d'un pays, d'une ville : **Français** *est le gentilé de* **France.** (Vx.)

GENTILHOMME (*jan-ti, l* mll., *o-me*) n. m. Homme de race noble. *Vivre en gentilhomme*, sans rien faire. Pl. des *gentilshommes* (pron. *jan-ti zo-me*). *Gentilshommes de la chambre*, ceux qui servaient le roi quand il mangeait dans sa chambre.

GENTILHOMMER (*jan-ti, l* mll., *o-mé*) v. n. *Fam.* Faire le gentilhomme.

GENTILHOMMERIE (*jan-ti, l* mll., *o-me-ri*) n. f. *Fam.* Qualité de gentilhomme.

GENTILHOMMIÈRE (*jan-ti, l* mll., *o-mi-è-re*) n. f. Maison de petit gentilhomme, à la campagne. Adjectiv. Propre aux gentilshommes : *bravoure gentilhommière.* (Vx.)

GENTILICE (*jan*) n. et adj. Qui appartient à la *gens*, à une *gens* romaine.

GENTILITÉ (*jan*) n. f. (de *gentil* n. m.). Ensemble des nations païennes.

GENTILLÂTRE (*jan-ti, ll* mll.) n. m. *Fam.* Gentilhomme pauvre, ou de petite noblesse.

GENTILLESSE (*jan-ti, ll* mll., *è-se*) n. f. Caractère de ce qui est gentil. Saillie agréable, spirituelle : *cet enfant nous a dit mille gentillesses.*

GENTILLET, ETTE (*jan-ti, ll* mll., *è, è-te*) adj. Assez gentil.

GENTIMENT (*jan-ti-man*) adv. D'une manière gentille, convenable.

GENTLEMAN (*djèn'-tle-man'*) n. m. (m. angl.). Homme bien élevé, de bonne compagnie, galant homme. Pl. des *gentlemen.*

GENTLEMAN-RIDER (*djèn-tle-man'-ra-i-dèr*) n. m. Jockey amateur, qui monte un cheval dans les courses. Pl. des *gentlemen-rider.*

GENTRY (*djèn'-tri*) n. f. (m. angl.). Classe bourgeoise, en Angleterre (par opposition à *nobility*, noblesse, et à *people*, peuple).

GÉNUFLECTEUR, TRICE (*flèk*) n. et adj. Qui fait des génuflexions. *Fig.* Adulateur servile.

GÉNUFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. (du lat. *genu*, genou, et *flectere*, fléchir). Action de fléchir le genou. *Fig.* Flatterie, obséquiosité.

GÉO (du gr. *gê*, terre) préfixe indiquant que l'idée de *terre* figure dans le mot composé.

GÉOCENTRIQUE (*san*) adj. (de *géo*, et *centre*). *Astr.* Qui se rapporte à une planète vue de la terre comme centre.

GÉODE n. f. (du gr. *geodês*, terreux). Masse minérale creuse, sphérique, tapissée intérieurement de cristaux.

GÉODÉSIE (*zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *daiein*, diviser). Science qui a pour but de mesurer la surface ou une partie de la surface de la terre, ou quelque distance prise sur cette surface : *les frères Cassini furent les fondateurs de la géodésie française.*

GÉODÉSIEN (*zi-in*) n. m. Savant en géodésie.

GÉODÉSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à la géodésie : *opération géodésique.*

GÉODÉSIQUEMENT (*zi-ke-man*) adv. D'après les règles de la géodésie ; par la géodésie.

GÉOGÉNIE (*nî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *genesis*, naissance). Hypothèse sur la formation du globe terrestre.

GÉOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la géogénie : *théorie géogénique.*

GÉOGNOSIE (*jé-ogh-no-zî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *gnôsis*, connaissance). Science qui traite des diverses roches composant le globe terrestre.

GÉOGNOSTE (*jé-ogh-nos-te*) n. m. Spécialiste en géognosie.

GÉOGNOSTIQUE (*jé-ogh-nos-ti-ke*) adj. Qui se rapporte à la géognosie.

GÉOGONIE (*nî*) n. f. V. GÉOGÉNIE.

GÉOGONIQUE adj. V. GÉOGÉNIQUE.

GÉOGRAPHE n. m. Qui sait la géographie, qui l'enseigne, qui dresse des cartes géographiques.

GÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *grapheiv*, décrire). Description de la terre sous le rapport du sol, du climat, etc. (*géographie physique*) ; des productions du sol (*géographie économique*) ; sous celui des races, des langues, des limites des peuples, des institutions (*géographie politique*) ; par rapport à l'histoire (*géographie historique*) ; relativement à la figure du globe, au rang qu'il occupe dans le système planétaire, etc. (*géographie mathématique*). Ouvrage qui traite d'un sujet géographique : *la* Géographie *de Strabon.*

Digitized by Google

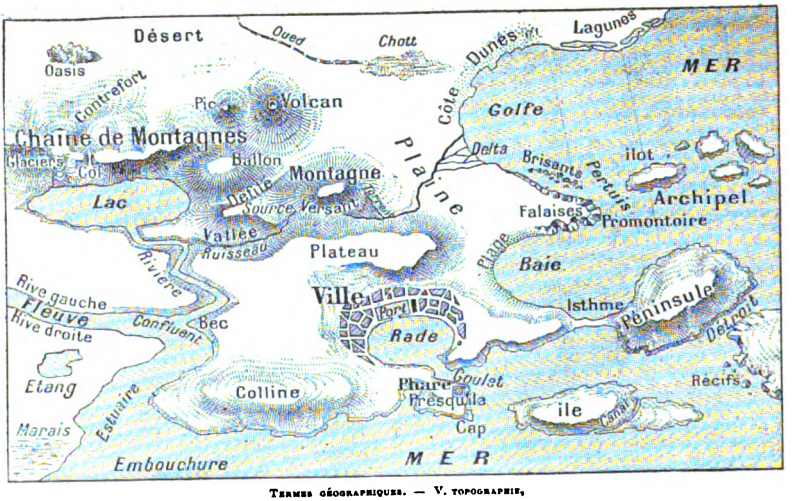

Termes géographiques. — V. topographie.

GÉOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à la géographie, la concerne : *vue géographique*.

GÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par la géographie. D'une manière géographique.

GEÔLAGE (*jô*) n. m. Droit qu'on payait au geôlier, à l'entrée et à la sortie de chaque prisonnier. (Vx.)

GEÔLE (*jô-le*) n. f. Prison. Demeure du geôlier.

GEÔLIER (*jô-li-é*) n. m. Concierge, surveillant d'une prison.

GEÔLIÈRE (*jô*) n. f. Femme du geôlier.

GÉOLOGIE (*jî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *logos*, discours). Science qui a pour objet l'étude des matériaux composant le globe, de leur nature, de leur situation et des causes qui ont déterminé cette situation : *Ch. Lyell a renouvelé la géologie*.

GÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport à la géologie.

GÉOLOGIQUEMENT (*ke-man*) adv. Au point de vue de la géologie, d'après ses règles.

GÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Savant en géologie : *Elie de Beaumont fut un géologue de grande valeur*.

GÉOMANCE ou **GÉOMANCIE** (*sî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *manteia*, divination). Divination qui s'opère en jetant de la terre, de la poussière sur une table, et en étudiant les figures ainsi formées.

GÉOMÉTRAL, E, AUX adj. Qui donne les dimensions en vraie grandeur ou en grandeur proportionnelle, sans tenir compte de la perspective : *plan géométral*. N. m. Le plan géométral.

GÉOMÉTRALEMENT (*man*) adv. D'une manière géométrale. (Peu us.)

GÉOMÈTRE n. m. Qui sait la géométrie, qui s'en occupe.

GÉOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *metron*, mesure). Science qui a pour objet l'étendue considérée sous ses trois aspects : la *ligne*, la *surface* et le *volume*. Traité de géométrie.

GÉOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la géométrie. *Fig.* Régulier : *les villes américaines sont bâties sur un plan géométrique*. Comme une figure de géométrie.

GÉOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière géométrique.

GÉOMORPHOGÉNIE (*fo-jé-ni*) n. f. (de *géo*, et du gr. *morphé*, forme, et *génos*, origine). Etude de la formation du relief terrestre.

GÉORAMA n. m. (de *géo*, et du gr. *órama*, vision). Représentation sur une grande échelle de la totalité de la surface terrestre. Pl. des *géoramas*.

GÉORGIEN, ENNE (*ji-in, è-ne*) adj. et n. De la Géorgie : *la langue géorgienne*.

GÉORGIQUE adj. (gr. *gê*, terre, et *ergon*, ouvrage). Qui concerne les travaux de l'agriculture : *poème géorgique*. N. f. pl. Poème sur les matières qui se rapportent à l'agriculture : *les* Géorgiques *de Virgile, de Delille*.

GÉOTHERMIE (*tèr-mî*) n. f. (de *géo*, et du gr. *thermos*, chaleur). Chaleur interne de la terre.

GÉOTHERMIQUE adj. Qui a rapport à la géothermie. N. f. Se dit de tout ce qui se rattache à la chaleur interne du globe.

GÉOTROPIQUE adj. Qui a rapport aux phénomènes du géotropisme.

GÉOTROPISME (*pis-me*) n. m. (de *géo*, et du gr. *trepein*, tourner). Propriété que possèdent certains organes, notamment les racines et les tiges, de prendre une direction déterminée, sous l'influence de la pesanteur.

GÉOTRUPE n. m. Genre d'insectes coléoptères, qui vivent dans les matières stercoraires.

GÉRANCE n. f. Fonction de gérant. Temps que dure cette fonction.

GÉRANIACÉES (*sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de plantes dicotylédones superovariées, qui a le *géranium* pour type. S. une *géraniacée*.

Géranium.

GÉRANIUM (*ni-om'*) n. m. Genre de *géraniacées*, que l'on cultive dans les jardins à cause de la beauté de ses fleurs, et dont le fruit figure un bec de grue.

GÉRANT (*ran*), **E** n. Qui gère, qui administre les affaires d'autrui : *le gérant d'une entreprise*.

GERBAGE (*jèr*) n. m. Enlèvement des gerbes d'un champ.

Gerbe de blé.

GERBE (*jèr-be*) n. f. Botte de blé ou d'autres céréales, etc., coupées : *une gerbe de fleurs*. *Gerbe d'eau*, gerbe formée de plusieurs jets d'eau qui s'élèvent ensemble.

GERBÉE (*jèr-bé*) n. f. Botte de paille où il reste encore quelques grains.

Digitized by Google

GERBER (*jèr-bé*) v. a. Mettre en gerbes : *gerber le blé*. Placer dans une cave des pièces de vin les unes sur les autres. V. n. Produire de nombreuses gerbes. Imiter la forme d'une gerbe : *fusées, jets d'eau qui gerbent bien.*

GERBIER (*jèr-bi-é*) n. m. Tas de gerbes.

GERBIÈRE (*jèr*) n. f. Charrette servant à transporter les gerbes.

GERBILLE (*jèr-bi, ll* mll.) n. f. Genre de mammifères rongeurs, voisin des gerboises.

GERBOISE (*jèr-boi-ze*) n. f. Genre de mammifères rongeurs et sauteurs, habitant l'Afrique.

Gerboise.

GERCE (*jèr-se*) n. f. (de *gercer*). Crevasse, fente : *le froid produit des gerces sur la peau.* Teigne qui attaque les étoffes et les papiers.

GERCEMENT (*jèr-se-man*) n. m. Action de gercer. Son résultat.

GERCER (*jèr-sé*) v. a. (du lat. *carpere*, déchirer. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il gerça, nous gerçons.*) Faire de petites crevasses : *le soleil gerce la terre.* V. n. : *la peau gerce à l'air sec.*

GERÇURE (*jèr*) n. f. Petite fente à la peau : *on traite les gerçures par l'eau boriquée ou par des onctions de vaseline ou de glycérine.* Petite fente dans l'écorce d'un arbre.

GÉRER (*ré*) v. a. (lat. *gerere*, faire, porter. — Se conj. comme *accélérer.*) Administrer, régir : *gérer une tutelle, un domaine.*

GERFAUT (*jèr-fô*) n. m. (orig. germ.). Oiseau de proie du genre faucon : *le gerfaut était le plus estimé des oiseaux de fauconnerie.*

GERMAIN, E (*jèr-min, è-ne*) adj. (lat. *germanus*). *Cousins germains*, issus des deux frères, des deux sœurs, ou du frère et de la sœur. *Cousins issus de germains*, se dit des personnes qui sont nées de deux cousins germains. *Dr. Frères germains*, issus du même père et de la même mère.

GERMAIN, E (*jèr-min, é-ne*) adj. et n. De la Germanie.

GERMANDRÉE (*jèr-man-dré*) n. f. Genre de plantes labiées : *la germandrée sauvage est réputée comme vulnéraire.*

GERMANIQUE (*jèr*) adj. Qui appartient à la Germanie, à l'Allemagne, ou à leurs habitants : *Napoléon créa une confédération germanique.*

GERMANISATION (*jèr, za-si-on*) n. f. Action de germaniser. Son résultat : *la germanisation de la Pologne est encore incomplète.*

GERMANISER (*jèr, zé*) v. a. Rendre allemand. Imposer une administration allemande : *germaniser un pays.* V. n. Commettre des germanismes.

GERMANISME (*jèr-ma-nis-me*) n. m. Façon de parler, propre à la langue allemande.

GERMANISTE (*jèr-ma-nis-te*) n. et adj. Qui s'occupe spécialement des langues ou du droit germaniques.

GERMANIUM (*jèr-ma-ni-om'*) n. m. Corps simple métallique, qui se rapproche beaucoup du bismuth.

GERMANT (*jèr-man*), **E** adj. Qui germe.

GERME (*jèr-me*) n. m. (lat. *germen*). Principe des êtres organisés : *tout être vivant est issu d'un germe.* Partie de la semence qui doit former la plante. Première pointe qui sort d'une graine. *Fig.* Principe, source, origine de quelque chose : *les eaux malpropres véhiculent le germe de la fièvre typhoïde.*

GERMER (*jèr-mé*) v. n. (de *germe*). Se dit des grains, des semences qui commencent à pousser leur germe. *Fig.* Commencer à se développer, à fructifier : *la vertu germe dans son cœur.*

GERMINAL (*jèr*) n. m. (du lat. *germen, inis*, germe). Septième mois, dans le calendrier républicain (du 21 mars au 19 avril) : *12 germinal.*

GERMINATEUR, TRICE (*jèr*) adj. Qui a la faculté de faire germer.

GERMINATIF, IVE (*jèr*) adj. Qui a rapport à la germination : *le blé conserve très longtemps son pouvoir germinatif.*

GERMINATION (*jèr, si-on*) n. f. (de *germe*). *Bot.* Phénomène par lequel la plante sort de la graine : *la germination exige un minimum de chaleur et d'humidité. Fig.* : *la germination des idées.*

GERMOIR (*jèr*) n. m. Cellier de brasserie, où l'on fait germer l'orge. Caisse, pot destinés à recevoir les graines qu'on veut faire germer.

GERMON (*jèr*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de thon.

GÉROMÉ (corrupt. de *Gérardmer*) n. m. Fromage qui vient de Gérardmer (Vosges).

GÉRONDIF n. m. (du lat. *gerere*, faire). Forme verbale particulière au latin, et qui exprime l'action comme « devant être faite ».

GÉRONTE n. m. Vieillard ridicule. V. *Part. hist.*

GÉRONTISME (*tis-me*) n. m. (de *géronte*). *Fam.* Faiblesse sénile d'esprit.

GÉRONTOCRATIE (*sî*) n. f. (gr. *gerôn, ontos*, vieillard, et *kratos*, pouvoir). Gouvernement confié à des vieillards.

GÉRONTOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gérontocratie.

GERRIS (*jèr-riss*) n. m. Genre d'insectes hémiptères, comprenant des formes très sveltes, qui courent à la surface des eaux.

GERSEAU (*jèr-sô*) n. m. *Mar.* Corde qui renforce une poulie.

GÉRZEAU (*jèr-zô*) n. m. Nom vulgaire de la nielle, plante parasite qui croît dans les blés.

GÉSIER (*zi-é*) n. m. (lat. *gigerium*). Estomac proprement dit des oiseaux granivores : *les parois du gésier sont musculeuses et très épaisses.*

GÉSINE (*zi-ne*) n. f. (de *gésir*). Etat d'une femme qui est en couche. (Vx.)

GÉSIR (*zir*) v. n. (du lat. *jacere*, être étendu [usité seulement dans : *Il gît, nous gisons, vous gisez, ils gisent. Je gisais, tu gisais, il gisait, nous gisions, vous gisiez, ils gisaient. Gisant*]). Etre couché : *il gisait sur le sol.* Consister : *là gît la difficulté.* Se trouver : *les minéraux qui gisent dans le sol.* **Ci-gît**, ici repose, formule ordinaire des épitaphes.

GESNÉRIACÉES ou **GESNÉRACÉES** (*jès-né, sé*) n. f. pl. Famille de plantes dicotylédones gamopétales superovariées. S. une *gesnériacée* ou *gesnéracée.*

GESSE (*jé-se*) n. f. Genre de légumineuses, dont quelques espèces sont cultivées comme fourrage, et même comme aliment.

GESTATION (*jès-ta-si-on*) n. f. (lat. *gestatio*). Etat d'une femelle qui porte son fruit. Temps que dure cet état.

GESTATOIRE (*jès-ta*) adj. (du lat. *gestare*, porter). Qui sert à porter : *chaise gestatoire.*

GESTE (*jès-te*) n. m. (du lat. *gestus*, fait). Mouvement du corps, surtout de la main, des bras : *déclamer avec de grands gestes.* Action d'éclat, exploit. N. m. pl. *Faits et gestes de quelqu'un*, sa conduite.

GESTE (*jès-te*) n. f. (lat. *gesta*). Poème épique ou héroïque du moyen âge : *la geste de Roland.* (On dit souvent *chanson de geste* ou *de gestes.*)

GESTICULATEUR, TRICE (*jès-ti*) n. Qui fait trop de gestes. (Peu us.)

GESTICULATION (*jès-ti, si-on*) n. f. Action de gesticuler.

GESTICULER (*jès-ti-ku-lé*) v. n. (lat. *gesticulare*). Faire beaucoup de gestes en parlant.

GESTION (*jès-ti-on*) n. f. (lat. *gestio*). Action de gérer, administration : *le mari a la gestion des affaires de la communauté.*

GESTIONNAIRE (*jès-ti-o-né-re*) adj. Relatif à une gestion : *compte gestionnaire.* N. m. Gérant.

GEYSER (*jé* ou *ghé-zer*) n. m. (m. island.). Source jaillissante intermittente d'eau chaude : *les geysers sont nombreux en Islande.*

Geyser.

GHETTO (*ghèt-to*) n. m. (m. ital.). Autref., en Italie, quartier où les juifs d'une ville étaient tenus de résider : *les ghettos furent généralement établis au* XVIe *siècle.*

Digitized by Google

GIAOUR n. m. (m. persan qui signifie *homme au veau d'or, paien*). Nom donné par les Turcs à tout homme qui n'est pas musulman, en particulier aux chrétiens.

GIBBEUX, EUSE (*jib-beû, eu-ze*) adj. (lat. *gibbosus*; de *gibba*, bosse). Bossu, renflé.

GIBBON (*jib-bon*) n. m. Genre de grands singes à bras excessivement développés et qui habitent les forêts indo-malaises.

GIBBOSITÉ (*jib-bo-zi-té*) n. f. (rad. *gibbeux*). Bosse.

Gibbon.

GIBECIÈRE n. f. (de *gibier*). Bourse de ceinture. (Vx.) Auj., sac, ordinairement de peau, pour chasseurs, bergers, etc. Sac des escamoteurs. *Tour de gibecière*, escamotage.

Gibecière.

GIBELET (*lé*) n. m. Petit foret.

GIBELIN, E n. (de *Conrad Weibelingen*, empereur d'Allemagne). Nom donné, en Italie, aux partisans des empereurs d'Allemagne, par opposition aux *guelfes*, partisans des papes et de l'indépendance italienne. Adjectiv. : *la faction gibeline*. V. GUELFES et GIBELINS (*part. hist.*).

GIBELOT (*lo*) n. m. *Mar.* Pièce de bois placée entre les deux plats-bords de l'étrave.

GIBELOTTE (*lo-te*) n. f. (de *gibier*). Fricassée de lapin, etc., au vin blanc.

Giberne.

GIBERNE (*bèr-ne*) n. f. (ital. *giberna*). Boîte à cartouches des soldats : *depuis la Révolution, on a pu dire que tout soldat français porte dans sa giberne le bâton de maréchal.*

GIBET (*bè*) n. m. Appareil où l'on pend : *Enguerrand de Marigny fut envoyé au gibet.* Fourches patibulaires. Endroit où se trouvent dressés ces instruments de supplice. Bois de la croix.

Gibet.

GIBIER (*bi-é*) n. m. Nom générique des animaux que l'on chasse : *gibier à poil, à plumes; gibier d'eau. Fig. Gibier de potence*, mauvais sujet.

GIBOULÉE (*lé*) n. f. Pluie soudaine, de peu de durée et souvent accompagnée de neige, de grêle.

GIBOYER (*boi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Chasser.

GIBOYEUR (*boi-ieur*) n. m. Grand amateur de chasse. (Peu us.)

GIBOYEUX, EUSE (*boi-ieû, eu-ze*) adj. Abondant en gibier : *plaine giboyeuse.*

GIBUS (*buss*) n. m. (du n. de l'inventeur). Chapeau haut de forme, monté sur ressorts qui permettent de l'aplatir. Adjectiv. : *chapeau gibus.*

GICLEMENT (*man*) n. m. Action de gicler.

GICLER (*klé*) v. n. Jaillir en éclaboussant.

GIFLE n. f. Joue. (Vx.) Coup avec la main ouverte sur la joue : *recevoir, donner une gifle.*

GIFLER (*flé*) v. a. Donner une gifle à.

GIGANTESQUE (*tès-ke*) adj. (du gr. *gigas, antos*, géant). Qui tient du géant : *taille gigantesque. Fig.* De proportions énormes : *le percement du canal de Panama est une entreprise gigantesque.* N. m. : *n'aimer que le gigantesque.*

GIGANTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une façon gigantesque. (Peu us.)

GIGANTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *gigas, antos*, géant). Exagération du développement du corps en général, ou de certaines de ses parties.

GIGANTOLOGIE (*jî*) n. f. Traité sur les géants.

GIGANTOMACHIE (*chî*) n. f. (gr. *gigas, antos*, géant, et *maché*, combat). Combat fabuleux des géants contre les dieux. Description qu'en ont faite quelques poètes. V. *Part. hist.*

GIGOGNE n. f. Personnage du théâtre des marionnettes, dont le nom est adopté dans l'expression de *mère Gigogne*, femme qui a beaucoup d'enfants. V. *Part. hist.*

GIGOT (*gho*) n. m. Cuisse de mouton, d'agneau ou de chevreuil, coupée pour la table et rôtie. Partie supérieure, bouffante, d'une manche de robe : *manches à gigot.* Jambe de derrière du cheval. *Par plaisant.* Cuisse, jambe d'une personne.

GIGOTE, E adj. Qui a les cuisses faites d'une certaine façon : *un cheval bien gigoté.*

GIGOTER (*té*) v. n. En parlant d'un lièvre, donner des coups de jarret en mourant. Remuer sans cesse les jambes.

GIGUE (*ji-ghe*) n. f. Cuisse de chevreuil. *Pop.* Jambe. *Mus.* Danse vive et bizarre, d'origine anglaise : *la gigue n'est guère dansée que par les matelots.* Air sur lequel on l'exécute.

GILET (*lé*) n. m. (de *Gille*, personnage de comédie). Vêtement court et sans manches, qui se porte sur la chemise. Sorte de camisole de laine, de coton, etc., qui se porte sur la peau : *gilet de flanelle.*

GILETIER (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui confectionne des gilets.

GILLE (*ji-le*) n. m. Personnage des théâtres de la foire. *Fig.* Homme naïf, niais : *jouer les gilles. Faire gille*, s'enfuir, faire banqueroute. (Vx.)

GIMBLETTE (*jin-blé-te*) n. f. Petite pâtisserie sèche, en forme d'anneau.

GIN (*djin'*) n. m. (m. angl.). Eau-de-vie de grains (orge, blé, avoine), fabriquée en Angleterre et en Ecosse. Abusiv., syn. de GENIÈVRE.

GINDRE ou **GEINDRE** (*jin-dre*) n. m. (pour *joindre*; du lat. *junior*, plus jeune). Ouvrier boulanger qui pétrit le pain.

GINGAS (*ghâ*) n. m. Toile à matelas.

GINGEMBRE (*jan-bre*) n. m. Genre de zingibéracées d'Asie, à saveur brûlante et aromatique.

GINGEOLE (*jo-le*) n. f. *Bot.* Nom vulgaire de la *jujube.*

GINGIVAL, E, AUX adj. (du lat. *gingiva*, gencive). Qui appartient aux gencives.

GINGIVITE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Inflammation des gencives.

GINGLYME n. m. (gr. *gingliumos*). Articulation permettant des mouvements analogues à ceux d'une charnière : *le genou est un ginglyme.*

GINGLYMOÏDAL, E, AUX (*mo-i*) adj. Se dit des articulations de la nature du ginglyme.

GINGUER (*ghé*) v. n. Sauter, folâtrer. Ruer, en parlant des bêtes de somme ou de labour.

GINGUET, ETTE (*ghé, è-te*) adj. *Fam.* Qui est un peu aigre : *vin ginguet.* (Substantiv. : *du ginguet.*) Qui a peu de valeur : *robe ginguette.*

GINKGO n. m. *Bot.* Genre de conifères de Chine, cultivées comme ornementales.

GINSENG (*séngh'*) n. m. Racine d'une plante chinoise, du genre panax.

GIORNO (À) (*dji-or-no*) loc. adv. (m. ital.). Se dit d'un éclairage si brillant qu'il peut remplacer l'éclat du jour : *jardins éclairés à giorno.*

GIPSY n. Nom anglais des bohémiens : *un, une gipsy.* Pl. des *gipsies.*

GIRAFE n. f. (ar. *zourafa*). Genre de mammifères ruminants déclives d'Afrique, de taille très élevée : *les girafes s'apprivoisent facilement.* — Les girafes ont le cou très long et rigide; leur pelage fauve rosé clair, blanc en dessous, est marqué de larges taches brunes; elles atteignent les feuilles des arbres à 6 mètres de haut et ne peuvent brouter les plantes à terre qu'en écartant les pattes de devant. Elles vivent par troupes. Elles vont l'amble et marchent rapidement.

Girafes.

Digitized by Google

GIRANDE n. f. (ital. *giranda*). Faisceau de jets d'eau ou de fusées pyrotechniques.

GIRANDOLE n. f. (ital. *girandola*). Girande. Candélabre. Assemblage de diamants, etc., formant pendants d'oreilles.

GIRASOL n. m. (ital. *girasole*). Sorte de pierre précieuse chatoyante, variété de quartz hyalin.

GIRATION (*si-on*) n. f. Mouvement giratoire.

GIRATOIRE adj. (du lat. *gyrare*, tourner). Se dit d'un mouvement circulaire : *les cyclones sont animés d'un mouvement giratoire.*

GIRAUMONT (*rô-mon*) ou **GIRAUMON** (*rô*) n. m. Variété de courge des Antilles, dont le fruit, vert ou blanc, a une chair ferme, épaisse et sucrée.

Girandole.

GIRIE (*ri*) n. f. *Pop.* Plainte hypocrite ou sans sujet. Manières affectées.

GIROFLE n. m. (gr. *karuophullon*). Bouton desséché des fleurs du giroflier, dit aussi *clou de girofle.*

GIROFLÉE (*flé*) n. f. Genre de crucifères, très cultivé comme ornemental. Sa fleur. *Pop. Giroflée à cinq feuilles*, soufflet laissant la marque des cinq doigts.

GIROFLIER (*fli-é*) n. m. Plante malaise de la famille des myrtacées qui donne le clou de girofle.

GIROLLE (*ro-le*) ou **GIROLE** n. f. Nom vulgaire des champignons du genre *chanterelle.*

GIRON n. m. Partie qui s'étend de la ceinture aux genoux, quand on est assis. *Fig. Le giron de l'Eglise*, communion des fidèles de l'Eglise catholique : *hérétique repentant, qui rentre dans le giron de l'Eglise.* Partie horizontale d'une marche d'escalier. Enveloppe d'une manivelle de treuil. *Blas.* Triangle régulier, dont le sommet occupe le centre de l'écu. (V. la planche BLASON.)

Giroflée.

GIRONDIN, E adj. et n. De la Gironde : *les vignobles girondins.* Qui appartient au parti politique des Girondins. V. *Part. hist.*

GIRONNÉ (*ro-né*) adj. et n. m. *Blas.* Se dit de l'écu divisé en huit parties triangulaires égales entre elles, à émaux alternés. (V. la planche BLASON.)

GIROUETTE (*è-te*) n. f. (du lat. *gyrare*, tourner). Plaque légère, de forme variable (flèche, drapeau, etc.), placée de champ et mobile en un lieu élevé, autour d'un axe vertical, pour indiquer la direction du vent : *les nobles avaient seuls jadis le droit de mettre des girouettes sur leurs habitations.* Bande d'étamine au haut d'un mât. *Fig.* Homme qui change souvent d'opinion : *les girouettes de la politique.*

Girouette.

GISANT (*zan*), **E** adj. (de *gésir*). Couché, étendu. Sans mouvement.

GISELLE (*zè-le*) n. f. Mousseline imitant la guipure.

GISEMENT (*ze-man*) n. m. Disposition des couches minérales dans le sein de la terre. Masse de minéraux : *gisement de houille, de fer.*

GÎT (*ji*) 3e pers. sing. du prés. de l'ind. de *gésir.*

GITANE ou **GITANO** (mot esp.) n. m. Nom espagnol des bohémiens. *Fém.* GITANA.

GÎTE n. m. (de *gésir*). Lieu où l'on demeure, où l'on couche ordinairement : *rentrer à son gîte. Gîtes d'étapes*, localités jalonnant les routes à la distance d'une journée de marche, et où les troupes trouvaient des approvisionnements. (Vx.) Lieu où le lièvre se retire. Masse de minéraux en leur gisement. *Bouch. Gîte à la noix*, morceau de la cuisse du bœuf. N. f. Place qu'occupe sur le fond un navire échoué.

GÎTER (*té*) v. n. Demeurer, coucher. Etre au gîte : *le lièvre gîte assez près des maisons. Mar.* Donner de la bande. V. a. Loger : *gîter un voyageur.*

GIVRE n. m. Couche de glace qui s'attache aux arbres, aux buissons, etc.

GIVRÉ, E adj. Couvert de givre.

GIVREUX, EUSE (*vreû, e-uze*) adj. Se dit d'une pierre précieuse qui présente des traces d'éclat.

GLABELLE (*bè-le*) n. f. Espace nu, compris entre les sourcils.

GLABRE adj. (du lat. *glaber*, chauve). *Bot.* Lisse, qui n'est pas velouté. *Fig.* Imberbe : *menton glabre.*

GLAÇAGE n. m. Action de glacer.

GLAÇANT (*san*), **E** adj. Qui glace, au prop. et au fig. : *vent, accueil glaçant.*

GLACE n. f. (lat. *glacies*). Eau congelée : *la glace est plus légère que l'eau. Fig.* Grande froideur. *Etre de glace*, insensible. *Rompre la glace*, faire cesser la contrainte. Rafraîchissement formé d'une crème sucrée, aromatisée et congelée : *glace au café.* Lame de verre poli dont on fait des miroirs, des vitrages, etc. : *Colbert favorisa en France la fabrication des glaces.* Miroir ainsi obtenu : *se regarder dans la glace. Briser les glaces d'un magasin.* Vitre à châssis mobile : *baisser les glaces d'un coupé.* Tache dans une pierre précieuse.

Glace à main.

GLACÉ, E adj. Durci par le froid : *terre glacée.* Très froid : *avoir les mains glacées.* Lustré, luisant : *gants glacés. Fig.* Qui manque de feu, de passion : *cœur glacé.* Qui marque des dispositions hostiles, ou du moins indifférentes : *air glacé ; accueil glacé.*

GLACER (*sé*) v. a. (de *glace*. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il glaça, nous glaçons.*) Solidifier un liquide par le froid : *glacer un sirop.* Abaisser beaucoup la température de : *glacer du champagne.* Causer une vive impression de froid : *le vent m'a glacé. Fig.* Faire perdre ou diminuer soit la chaleur animale, soit l'ardeur des sentiments : *l'âge glace le sang, le cœur.* Intimider, remplir d'effroi : *son aspect me glace.* Couvrir d'une croûte de sucre : *glacer des marrons.* Lustrer : *glacer une étoffe.*

GLACERIE (*ri*) n. f. Art et commerce du glacier-limonadier. Usine, commerce du fabricant de glaces et cristaux.

GLACEUR adj. et n. m. Celui qui glace les étoffes ou les papiers : *ouvrier glaceur.*

GLACEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui a des glaces, en parlant d'une pierre précieuse.

GLACIAIRE (*si-è-re*) adj. Qui concerne les glaces, les glaciers. *Période glaciaire*, partie de l'époque pléistocène, durant laquelle se serait produite une extension prodigieuse de glaciers.

GLACIAL, E, ALS adj. Extrêmement froid : *vent glacial. Fig.* : *abord glacial. Style glacial*, sans vie, ennuyeux. *Zone glaciale*, la plus rapprochée des pôles.

GLACIER (*si-é*) n. m. Grand amas de glace sur les montagnes. Limonadier qui prépare et vend des glaces, des sorbets, etc.

GLACIÈRE n. f. Lieu, appareil où l'on conserve de la glace. Appareil à produire artificiellement de la glace, ou à fabriquer des glaces, ou à réfrigérer les liquides, les viandes, etc. *Fig.* Lieu très froid.

GLACIS (*si*) n. m. Talus d'une faible pente. *Fortif.* Pente douce qui part de la crête du chemin couvert et le raccorde au sol. *Peint.* Couleur claire et transparente, appliquée sur une couleur sèche.

GLAÇON n. m. Morceau de glace : *rivière qui charrie des glaçons. Fig.* et *fam.* Personne très froide.

GLAÇURE n. f. Enduit vitrifiable, que l'on applique sur certaines poteries pour leur donner de l'éclat, les rendre imperméables.

Gladiateurs : 1. Mirmillon ; 2. Rétiaire.

GLADIATEUR n. m. (lat. *gladiator*; de *gladius*, glaive). Celui qui combattait dans les jeux du cirque, à Rome, contre un autre homme ou contre une bête.

Digitized by Google

féroce. — Les luttes de ces hommes, esclaves, prisonniers, etc., qui, volontairement ou par force, combattaient dans l'arène, entre eux ou contre des animaux féroces, étaient recherchées avec fureur par le peuple romain. Le gladiateur blessé était à la discrétion du vainqueur, qui le tuait, à moins que les spectateurs ne le lui défendissent. L'empereur assistait à ces jeux, et, en passant devant sa loge, les gladiateurs disaient : *Ave, Cæsar, morituri te salutant*, salut, César, ceux qui vont mourir te saluent. Parmi les gladiateurs on distinguait les *retiaires*, les *mirmillons*, les *bestiaires*, etc.

Glaïeul.

Dans l'histoire, le plus célèbre des gladiateurs est Spartacus qui, en soulevant les esclaves, mit Rome à deux doigts de sa perte.

GLAÏEUL (*gla-i-eul*) n. m. (lat. *gladiolus*, dimin. de *gladius*, glaive). *Bot.* Genre d'iridacées, à feuilles longues, étroites et pointues, dont il existe de nombreuses espèces cultivées comme ornementales.

GLAIRAGE (*glé*) n. m. Action de glairer.

GLAIRE (*glè-re*) n. f. (du lat. *clarus*, clair). Matière blanchâtre et gluante, sécrétée par les membranes muqueuses. Blanc d'œuf battu dont se servent les relieurs.

GLAIRER (*glè-ré*) v. a. *Rel.* Frotter de glaire ou blanc d'œuf la couverture d'un livre pour lui donner un certain éclat ou la préparer à recevoir la dorure.

GLAIREUX, EUSE (*glè-reû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaire : *liquide glaireux*.

GLAIRURE (*glé*) n. f. *Rel.* Syn. de GLAIRE.

GLAISE (*glè-ze*) n. f. (du lat. *glis, glitis*, terre tenace). Terre grasse et compacte, très argileuse, que l'eau ne pénètre point, et dont on fait les tuiles et la poterie : *les sculpteurs modelent dans la glaise l'ébauche de leurs statues*. Adjectif : *terre glaise*.

GLAISER (*glè-zé*) v. a. Enduire de terre glaise : *glaiser un bassin*. Amender avec de la glaise : *glaiser un champ*.

GLAISEUX, EUSE (*glè-zeû, eu-ze*) adj. De la nature de la glaise : *sol glaiseux*.

GLAISIÈRE (*glé-zi-è-re*) n. f. Endroit, carrière d'où l'on tire la glaise.

Glaive.

GLAIVE (*glè-ve*) n. m. (lat. *gladius*). Épée tranchante. *Fig.* La guerre. *Tirer le glaive*, déclarer, faire la guerre. Le droit de vie et de mort : *le glaive des lois*. *Le glaive spirituel*, le pouvoir qu'a l'Église d'excommunier, etc.

GLANAGE n. m. Action de glaner.

Gland : 1. Graine ; 2. Cupule.

GLAND (*glan*) n. m. Fruit du chêne : *certaines espèces de chênes fournissent des glands doux*. Ouvrage de bois, de passementerie, etc., destiné à rester pendant, et qui a plus ou moins la forme d'un gland : *gland de cordon de rideau*.

GLANDAGE n. m. Droit de ramasser des glands ou de faire séjourner les porcs dans une forêt, pour qu'ils y mangent des glands.

Gland.

GLANDE n. f. (lat. *glandula*). Organe dont la fonction est de produire une sécrétion : *glandes salivaires*. Vulgairement ganglion lymphatique enflammé et tuméfié, du cou, de l'aisselle, etc.

GLANDÉE (*dé*) n. f. Récolte de glands : *aller à la glandée*. Syn. de GLANDAGE.

GLANDULAIRE (*lè-re*) ou **GLANDULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Qui a l'aspect et la texture d'une glande : *corps glandulaire*.

GLANDULE n. f. (lat. *glandula*). Petite glande.

GLANE n. f. Poignée d'épis glanés. Groupe de petites poires rangées autour d'une branche, d'oignons ou d'aulx attachés à une torche de paille.

GLANEMENT (*man*) n. m. Action de glaner.

GLANER (*né*) v. a. (lat. *glenare*). Ramasser les épis qui traînent après la moisson. *Fig.* Trouver des restes, de petits profits, là où d'autres ont fait une ample moisson.

GLANEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui glane.

GLANURE n. f. Ce que l'on glane après la moisson.

GLAPIR v. n. (lat. *glattire*). Crier, en parlant des renards et des tout petits chiens. *Fig.* Crier d'une voix aigre. Activ. : *Glapir des injures*.

GLAPISSANT (*pi-san*), **E** adj. Qui glapit : *voix glapissante*.

GLAPISSEMENT (*pi-se-man*) n. m. Cri des renards et des petits chiens, des personnes criardes, etc.

GLARÉOLE n. f. Genre d'oiseaux échassiers, dits aussi *hirondelles de mer*, *perdrix de mer*.

GLAS (*gla*) n. m. (lat. *classicum*, sonnerie de trompette). Tintement d'une cloche qui annonce l'agonie ou la mort d'une personne : *le glas funèbre*.

GLATIR v. n. (lat. *glattire*). Glapir. (Vx.) Se dit de l'aigle qui crie.

GLAUCIQUE (*gló*) adj. Se dit d'un acide contenu dans certaines papavéracées.

GLAUCOME (*gló*) n. m. *Méd.* Dureté du globe de l'œil, par excès de tension interne.

GLAUQUE (*gló-ke*) adj. (gr. *glaukos*). De couleur verte tirant sur le bleu : *mer glauque*.

GLÈBE n. f. (lat. *gleba*, motte de terre). Motte de terre. Sol en culture. *Féod.* Fonds de terre auquel étaient attachés des serfs : *serfs de la glèbe*. *Droits de la glèbe*, droits de patronage, de justice, etc.

GLÉCHOME (*ko-me*) n. m. Genre de plantes, de la famille des labiées, et qu'on appelle aussi *lierre terrestre, herbe de Saint-Jean*, etc.

GLÈNE n. f. (gr. *glêné*). Cavité d'un os dans laquelle s'emboîte un autre os.

GLÈNE n. f. (prov. *glena*). Rond d'un cordage roulé sur lui-même.

GLÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) *Mar.* Ployer un cordage en rond sur lui-même.

GLÉNOÏDE ou **GLÉNOÏDAL, E, AUX** (*no-i*) adj. Se dit de toute cavité servant à l'emboîtement d'un os dans un autre. N. m. : *le glénoïde* ou *glénoïdal*.

GLETTE (*glè-te*) n. f. *Chim.* Oxyde de plomb, litharge employée pour l'affinage de la fonte.

GLISSADE (*gli-sa-de*) n. f. Action de glisser. Sentier de glace, sur lequel les enfants glissent. *Chorégr.* Coupé que l'on fait pour aller de côté.

GLISSAGE (*gli-sa-je*) n. m. Opération consistant à faire descendre par des *glissoirs*, le long des montagnes, les bois abattus.

GLISSANT (*gli-san*), **E** adj. Sur quoi l'on glisse facilement : *le verglas rend le sol glissant*. *Fig. Terrain, sentier glissant, pente glissante*, affaire hasardeuse ; circonstance délicate et difficile.

GLISSÉ (*gli-sé*) n. m. *Chorégr.* Syn. de GLISSADE.

GLISSEMENT (*gli-se-man*) n. m. Action de glisser. Mouvement de ce qui glisse.

GLISSER (*gli-sé*) v. n. (anc. h. all. *glitan*). Se déplacer en coulant sur une surface lisse : *j'ai glissé ; l'échelle a glissé*. Jouer à la glissade : *savoir glisser*. *Fig.* Passer légèrement, sur un sujet. Glisser sur une peccadille de jeunesse. Passer sans entamer : *le coup de poignard glissa sur la cuirasse*. S'avancer comme en glissant : *le cygne glisse sur l'eau*. *Glisser des mains*, échapper. V. a. Couler, mettre légèrement une chose en un lieu : *glisser une lettre à la poste*. *Fig.* : *glisser quelque chose dans l'esprit de quelqu'un*.

GLISSEUR, EUSE (*gli-seur, eu-ze*) n. Celui, celle qui glisse sur la glace.

GLISSIÈRE (*gli-si*) n. f. Pièce métallique qui retient au moyen d'une rainure une autre pièce que le mouvement ferait dévier.

GLISSOIR (*gli-soir*) n. m. Petit coulant mobile, dans lequel passe une chaîne.

GLISSOIRE (*gli-soi-re*) n. f. *Jeux*. Syn. de GLISSADE.

GLOBAIRE (*bè-re*) adj. Formé de globules.

GLOBAL, E, AUX adj. Pris en bloc : *le revenu global d'une terre*.

GLOBALEMENT (*man*) adv. En bloc.

Globes : 1. De lampe ; 2. De pendule.

GLOBE n. m. (lat. *globus*). Corps sphérique : *le globe de l'œil*. Enveloppe sphéroïdale de verre que l'on place sur un objet pour le préserver de la lumière. *Le globe terrestre, notre globe*, la terre. *Globe terrestre, céleste*, globe sur lequel est dessinée une carte de la terre, du ciel.

Digitized by Google

GLOBE-TROTTER (*tro-teur*) n. m. (mot angl.). Qui voyage à travers le monde. Pl. des GLOBE-TROTTERS.

GLOBIGÉRINE n. f. *Moll.* Genre de foraminifères, dont les débris accumulés constituent les argiles des grands fonds marins.

GLOBULAIRE (*lè-re*) adj. Qui est en forme de globe. N. f. Genre de dicotylédones, comprenant des herbes à fleurs bleues, très communes en Europe, qui jouissent de propriétés purgatives.

GLOBULE n. m. (lat. *globulus*). Très petit corps sphérique : *globule d'air, d'eau. Physiol.* : *on trouve des globules dans le sang* (globules rouges, globules blancs), *dans la lymphe* (globules blancs), *dans le lait, dans le pus*, etc. *Pharm.* Très petite pilule.

GLOBULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Composé de globules. En forme de globule.

GLOBULIFORME adj. En forme de globule.

GLOIRE n. f. (lat. *gloria*). Honneur, éclat acquis par les vertus, les talents, etc. : *gloire littéraire, artistique. Elliptiq.* Hommage : *gloire au vainqueur!* Splendeur : *la gloire du siècle de Louis XIV. Peint.* Cercle de lumière autour de la tête des saints. ANT. **Déshonneur, infamie, honte, ignominie.**

GLOME n. m. Chez les solipèdes, chacune des deux plaques cornées, qui se prolongent pour former le périople après avoir coiffé les talons.

GLOMERULE n. m. (du lat. *glomus, eris*, peloton). Petit amas de corps de même nature. *Bot.* Agrégation compacte et irrégulière de fleurs ou de fruits.

GLORIA n. m. Café ou thé sucré, mêlé d'eau-de-vie.

GLORIA PATRI (mots lat. signif. *gloire au Père*) ou par abrév. **GLORIA** n. m. Verset qui commence ainsi, et par lequel l'Eglise catholique termine le chant de tous les psaumes : *chanter un gloria.*

GLORIETTE (*ri-è-te*) n. f. Pavillon, cabinet de verdure. Petite chambre derrière un four.

GLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière glorieuse : *Léonidas et ses Spartiates périrent glorieusement aux Thermopyles.*

GLORIEUX, EUSE (*ri-eû, eu-ze*) adj. Qui s'est acquis de la gloire : *de glorieux soldats.* Qui procure de la gloire : *victoire glorieuse.* Qui jouit de la gloire éternelle : *le glorieux saint Georges.* Qui se fait honneur : *être glorieux de son enfant.* Vain, superbe : *esprit glorieux.* N. Vaniteux : *les glorieux se font haïr.* ANT. **Déshonorant, infamant, ignominieux.**

GLORIFIABLE adj. Qui mérite d'être glorifié.

GLORIFICATION (*si-on*) n. f. Action de rendre gloire à quelqu'un ou à quelque chose. Élévation à la gloire éternelle : *la glorification des élus.*

GLORIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *gloria*, gloire, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Honorer, rendre gloire à : *on glorifie trop aisément le succès.* Appeler à la béatitude céleste. **Se glorifier** v. pr. Se faire gloire de quelque chose. ANT. **Humilier, rabaisser.**

GLORIOLE n. f. Vanité qu'on tire des petites choses : *la gloriole est une forme de l'amour-propre.*

GLOSE (*ló-ze*) n. f. (du gr. *glossa*, langue). Explication d'un texte obscur par des mots plus intelligibles : *les gloses des Pères de l'Eglise sur l'Ecriture. Fam.* Critique, interprétation maligne : *les gloses des commères.*

GLOSER (*ló-zé*) v. n. Faire des commentaires critiques : *gloser sur les lois.* V. a. Censurer, critiquer : *gloser un auteur.*

GLOSEUR, EUSE (*ló-zeur, eu-ze*) n. (de *glose*). Qui interprète tout en mal. (Peu us.)

GLOSSAIRE (*glo-sè-re*) n. m. (du gr. *glóssa*, langue). Dictionnaire expliquant les mots vieillis ou peu connus d'une langue : *Du Cange a laissé un précieux glossaire de la basse latinité.*

GLOSSATEUR (*glo-sa*) n. m. Auteur d'une glose.

GLOSSITE (*glo-si-te*) n. f. (du gr. *glóssa*, langue). Inflammation de la langue.

GLOSSOLOGIE (*glo-so-lo-jî*) n. f. (gr. *glóssa*, langue, et *logos*, traité). Étude des affections de la langue.

GLOSSOPÈTRE (*glo-so*) n. m. Dent fossile de poisson : *Bernard Palissy fit connaître la vraie nature des glossopètres.*

GLOSSO-PHARYNGIEN, ENNE (*glo-so, ji-in, è-ne*) adj. Qui a son origine au pharynx et se termine à la langue : *nerf glosso-pharyngien.* N. m. : *le glosso-pharyngien.*

GLOSSOTOMIE (*glo-so-to-mî*) n. f. (gr. *glóssa*, langue, et *tomé*, section). Amputation de la langue.

GLOTTE (*glo-te*) n. f. (du gr. *glótta*, langue). Orifice du pharynx, circonscrit par les deux cordes vocales inférieures.

GLOTTIQUE (*glo-ti-ke*) adj. Qui a rapport à la glotte : *orifice glottique.*

GLOUGLOU n. m. (onomat.). Bruit d'un liquide s'échappant d'une bouteille. Cri du dindon.

GLOUGLOUTER ou **GLOUGLOTER** (*té*) v. n. Crier, en parlant du dindon.

GLOUSSANT (*glou-san*), **E** adj. Qui glousse.

GLOUSSEMENT (*glou-se-man*) n. m. Cri de la poule qui appelle ses petits.

GLOUSSER (*glou-sé*) v. a. (lat. *glocire*). Se dit de la poule qui appelle ses petits.

GLOUTERON n. m. Nom vulgaire de la *bardane* et du *caille-lait.*

GLOUTON, ONNE (*o-ne*) adj. et n. (lat. *glutto*). Qui mange beaucoup et avec avidité : *enfant glouton.* ANT. **Sobre, tempérant.** N. m. Genre de mammifères carnivores, répandus dans la région arctique.

GLOUTONNEMENT (*to-ne-man*) adv. D'une manière gloutonne : *manger gloutonnement.*

GLOUTONNERIE (*to-ne-rî*) n. f. Vice du glouton. ANT. **Sobriété, tempérance.**

GLU n. f. (du lat. *glus, glutis*, colle). Matière visqueuse et tenace, obtenue principalement en pilant l'écorce intérieure du houx épineux, et qui sert surtout à prendre des oiseaux. *Fig.* Ce qui séduit, captive, retient : *le plaisir est une glu.*

GLUANT (*glu-an*), **E** adj. Qui colle comme la glu : *liquide gluant.* Visqueux. Tenace, persistant.

GLUAU (*glu-ô*) n. m. Branchette frottée de glu, pour prendre les oiseaux.

GLUCINE n. f. Oxyde de glucinium.

GLUCINIUM (*ni-om'*) n. m. Corps simple métallique, que l'on extrait de la glucine.

GLUCKISTE (*glu-kis-te*) n. et adj. Partisan de la musique de Gluck, par opposition à *picciniste.*

GLUCOMÈTRE n. m. (gr. *glukus*, doux, et *metron*, mesure). Aréomètre destiné à évaluer la quantité de sucre que renferme un moût. Syn. GLEUCOMÈTRE, GLYCOMÈTRE, PÈSE-MOÛT.

GLUCOSE ou rarement **GLYCOSE** (*kô-ze*) n. f. d'après l'Acad., n. m. d'après les chimistes (du gr. *glukus*, doux). Sucre de raisin, de fécule. Terme général par lequel on désigne les sucres qui ont pour type la glucose ordinaire ou sucre de raisin.

GLUCOSIDE (*zi-de*) n. m. Nom générique donné à chacun des composés de la glucose, que l'on rencontre dans de nombreux végétaux.

GLUCOSURIQUE ou **GLYCOSURIQUE** (*zu*) adj. et n. Se dit des personnes dont les urines contiennent du sucre. Syn. DIABÉTIQUE.

GLUER (*glu-é*) v. a. Enduire de glu. Poisser : *les confitures gluent les mains.*

GLUI n. m. Paille de seigle dont on couvre les toits, ou dont on fait des liens.

GLUME n. f. Enveloppe des fleurs des graminées.

GLUMÉ, E adj. Se dit d'une fleur dont les organes sexuels sont entourés de glumes.

GLUMELLE (*mè-le*) n. f. Une des deux bractées verdâtres qui enveloppent les fleurs des graminées.

GLUTEN (*tèn'*) n. m. (m. lat. signif. *colle*). Matière visqueuse qui reste dans la farine des céréales, après qu'on en a retiré l'amidon : *le gluten est une substance très alimentaire.*

GLUTINATIF, IVE adj. Syn. de AGGLUTINATIF.

GLUTINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. De la nature du gluten. Qui en contient. Gluant, visqueux : *suc glutineux.*

GLUTINOSITÉ (*zi*) n. f. (de *glutineux*). Nature de ce qui est visqueux, gluant. (Peu us.)

GLYCÉRAT (*ra*) n. m. Médicament à base de glycérine.

GLYCÉRIDE n. f. Ether de la glycérine.

GLYCÉRIE (*rî*) n. f. Genre de graminées aquatiques, des bords de la mer.

GLYCÉRINE n. f. (du gr. *glukeros*, doux). Liquide incolore, sirupeux, que l'on extrait des corps gras par saponification. — La *glycérine* est employée comme antiseptique; elle assouplit la peau et prévient les crevasses et les gerçures. Elle sert à faire la nitroglycérine, la dynamite, des encres, des couleurs, etc.

GLYCÉRINER (*né*) v. a. Enduire de glycérine.

Digitized by Google

GLYCÉRIQUE adj. *Acide glycérique*, acide obtenu en oxydant la glycérine par l'acide azotique.

GLYCÉROLÉ n. m. Syn. de GLYCÉRAT.

GLYCINE n. f. Genre de légumineuses papilionacées, dont une espèce ornementale, la *glycine de Chine*, est remarquable par ses belles grappes bleuâtres ou violettes.

Glycine.

GLYCOCOLLE (*ko-le*) n. m. Composé obtenu en traitant la gélatine par l'acide sulfurique.

GLYCOGÈNE n. m. Matière organique ayant la composition de l'amidon, et découverte (1856) par Claude Bernard dans le foie des animaux.

GLYCOGÉNÈSE (*nè-ze*) ou **GLYCOGÉNIE** (*ni*) n. f. Production du glycogène dans le foie.

GLYCOGÉNIQUE adj. Qui a rapport à la glycogénie : *fonction glycogénique*.

GLYCOL n. m. Alcool organique biatomique.

GLYCONIEN (*ni-in*) ou **GLYCONIQUE** adj. m. *Métriq. gr.* et *lat.* Se dit d'un vers composé d'une base, d'un dactyle, d'un trochée et d'une syllabe indifférente.

GLYCOSE (*kô-ze*) n. f. V. GLUCOSE.

GLYCOSURIE (*zu-ri*) n. f. Emission de sucre par les urines : *la glycosurie est un des symptômes du diabète*.

GLYPHE n. m. (du gr. *gluphé*, ciselure). Trait gravé en creux, dans un ornement quelconque.

GLYPTIQUE n. f. Art de graver sur les pierres fines : *la glyptique était connue des Egyptiens*.

GLYPTODON ou **GLYPTODONTE** n. m. Genre de mammifères édentés, comprenant des animaux gigantesques, fossiles dans le quaternaire américain.

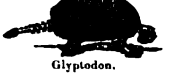
Glyptodon.

GLYPTOGRAPHIE (*fi*) n. f. (gr. *gluptos*, gravé, et *graphein*, écrire). Science qui a pour objet l'étude et la connaissance des pierres gravées antiques.

GLYPTOTHÈQUE n. f. (gr. *gluptos*, gravé, et *thêké*, boîte). Cabinet de pierres gravées. Musée de sculpture : *la glyptothèque de Munich*.

GNAF (*gn* mll.) n. m. *Pop.* Savetier.

GNANGNAN ou **GNAN-GNAN** (*gn* mll.) n. et adj. invar. Mou et lent dans ses mouvements et dans ses actions : *un gnangnan; une personne gnangnan*.

GNEISS (*ghnèss*) n. m. (m. all.) Roche primitive composée de feldspath, de mica en paillettes et de quartz, avec structure schisteuse.

GNÉTACÉES (*ghné-ta-sé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de gymnospermes, à fleurs unisexuées. S. une *gnétacée*.

GNÈTE (*ghnè-te*) n. f. Genre de *gnétacées* grimpantes, des régions tropicales.

GNOCCHIS (*ghno-kiss*) n. m. Petites pâtes italiennes faites de farine, œufs, fromage et gratinées au four.

GNOGNOTE (*gn* mll.) n. f. *Pop.* Chose sans valeur : *c'est de la gnognote*.

GNOME (*ghno-me*) n. m. (m. inventé par Paracelse). Nom donné à des nains difformes et surnaturels qui, d'après les cabalistes juifs, habitent le sein de la terre, où ils gardent des trésors.

GNOMIDE (*ghno*) n. f. Femelle d'un gnome.

GNOMIQUE adj. (du gr. *gnômé*, sentence). Sentencieux, qui contient des maximes : *poésie gnomique*.

GNOMON (*ghno*) n. m. (du gr. *gnômôn*, indicateur). Instrument quelconque, marquant les heures ou les hauteurs du soleil par la direction de l'ombre qu'il projette sur un plan ou sur une surface courbe.

GNOMONIQUE (*ghno*) n. f. (de *gnomon*). Art de tracer des cadrans solaires : *l'invention de la gnomonique est attribuée aux Chaldéens*. Adjectiv. Qui a rapport à la gnomonique.

GNOSE (*ghnô-ze*) n. f. (du gr. *gnôsis*, connaissance). Nom donné à la doctrine des gnostiques. Haute théologie. Philosophie des mages.

GNOSTICISME (*ghnos-ti-sis-me*) n. m. Système de philosophie religieuse, dont les partisans prétendaient avoir une connaissance complète et transcendante de la nature et des attributs de Dieu : *le gnosticisme se rapproche à la fois du platonisme et du manichéisme*.

Gnou.

GNOSTIQUE (*ghnos-ti-ke*) n. m. Partisan du gnosticisme. Adjectiv. : *école gnostique*.

GNOU (*ghnou*) n. m. Genre d'antilopes d'Afrique, à chair tendre et succulente.

GO (TOUT DE) loc. adv. *Pop.* Librement, sans obstacle, immédiatement.

GOBBE (*go-be*) ou **GOBE** n. f. Boulette pour engraisser la volaille ou pour empoisonner les animaux nuisibles.

GOBELET (*lè*) n. m. Vase à boire rond, avec ou sans anse, ordinairement sans pied, plus haut qu'une tasse. Petit vase de fer-blanc, qui sert à faire des tours d'escamotage. *Fig. Joueur de gobelets*, fourbe.

Gobelet.

GOBELETERIE (*ri*) n. f. Fabrication et commerce de gobelets.

GOBELETIER (*ti-é*) n. et adj. m. Qui fabrique ou vend des gobelets.

GOBELOTTER (*lo-té*) ou **GOBELOTER** (*té*) v. n. *Fam.* Boire souvent et à petits coups. Festiner.

GOBELOTTEUR, EUSE (*lo-teur, eu-ze*) n. et adj. *Pop.* Personne qui aime à gobelotter.

GOBE-MOUCHES n. m. invar. Nom vulgaire de divers passereaux, qui se nourrissent d'insectes volants. *Fig.* Niais qui croit tout.

Gobe-mouches.

GOBER (*bé*) v. a. (orig. celt.). Avaler lestement et sans mâcher : *gober une huître*. *Fig.* Croire sans examen : *le gogo gobe tout*.

GOBERGE (*bèr-je*) n. f. Perche servant à tenir pressé un ouvrage de menuiserie, etc. Petit ais qui, en travers sur un fond de lit, soutient la paillasse.

GOBERGER (*bèr-jé*) **(SE)** v. pr. S'amuser de quelqu'un. (Vx.) Faire bombance.

GOBET (*bè*) n. m. *Fam.* Morceau que l'on gobe. *Fig.* Homme crédule. (Peu us.)

GOBETER (*té*) v. a. (Prend deux *t* devant un *e* muet : *il gobettera.*) Jointoyer un mur. Faire un gobetis. Battre le terreau.

GOBETIS (*ti*) n. m. Plâtre gâché clair.

GOBEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui gobe. Crédule.

GOBICHONNER (*cho-né*) v. n. Festiner, festoyer.

GOBIE (*bi*) n. m. Genre de poissons des fleuves et des mers, à chair estimée.

GODAGE n. m. Faux pli de ce qui gode.

GODAILLE (*da, ll* mll.) n. f. *Pop.* Action de godailler, ribote, débauche de table.

GODAILLER (*da, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Faire de côté et d'autre des débauches de table.

GODAILLEUR, EUSE (*da, ll* mll., *eu-ze*) n. *Fam.* Qui godaille.

GODAN ou **GODANT** (*dan*) n. m. Conte. Tromperie, piège : *donner dans le godant*.

GODDAM (*god'-dam*) interj. (de l'angl. *God*, Dieu, et *damn*, damne). Juron anglais. N. m. Sobriquet donné en France aux Anglais : *un goddam*. Pl. des *goddem*.

GODELUREAU (*rô*) n. m. Jeune homme qui fait ridiculement le galant.

GODENOT (*no*) n. m. Petite figure de bois ou d'ivoire, qui représente un homme, et dont se servent les escamoteurs. *Fig.* et *fam.* Homme petit et mal fait.

GODER (*dé*) v. n. Faire des faux plis en bombant : *robe qui gode ; le papier mal collé gode*.

GODET (*dé*) n. m. Petit vase à boire, sans pied ni anse. Auget attaché à une roue hydraulique ou à une chaîne sans fin (*noria*). Petit récipient pour recevoir l'huile qui tombe d'un quinquet, d'un coussinet de graissage, etc. Petit vase, dans lequel on délaye les couleurs. Fourneau d'une pipe. Faux pli, élévation d'une étoffe ou d'un papier qui gode.

Digitized by Google

GODICHE n. et adj. Benêt, maladroit, niais, sot.

GODICHON, ONNE (*o-ne*) n. et adj. *Fam.* Naïf, maladroit, gauche.

GODILLE (*di, ll* mll.) n. f. Aviron placé à l'arrière d'un canot et auquel on imprime des mouvements hélicoïdaux : *avancer à la godille.*

GODILLER (*di, ll* mll., *é*) v. n. Faire avancer une embarcation en se servant de la godille.

GODILLEUR (*di, ll* mll.) n. m. Celui qui godille.

GODILLOT (*di, ll* mll., *o*) n. m. (du n. de l'inventeur). Chaussure militaire sans tige. Gros soulier.

GODIVEAU (*vô*) n. m. Boulette de hachis de viande, pochée au bouillon. Farce à quenelles.

Godille.

GODRON n. m. Ornement renflé ou creux en forme d'olive aux bords de la vaisselle d'argent ou sur d'autres ouvrages, notamment d'architecture. Pli rond, tuyau qu'on fait aux fraises, aux jabots. Fer qui sert à faire ces plis.

Godrons.

GODRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de godronner. Résultat de cette action : *le godronnage de la vaisselle.*

GODRONNER (*dro-né*) v. a. Faire des godrons.

GODRONNEUR, EUSE (*dro-neur, eu-ze*) n. Celui, celle qui fait des godrons.

GOÉLAND (*lan*) n. m. (bas bret. *gwélan*). Nom vulgaire des grosses mouettes, oiseaux de mer.

Goéland.

GOÉLETTE (*lè-te*) n. f. Petit bâtiment à deux mâts, aux formes fines et élancées : *les goélettes sont des navires rapides.* Voile aurique de ce bâtiment. Hirondelle de mer.

Goélette.

GOÉMON n. m. (bas bret. *gwémon*). Nom donné au varech, dans certains pays : *le goémon, que l'on récolte une fois l'an, est utilisé comme engrais.*

GOÉTIE (*sî*) n. f. (gr. *goêteia*, de *goês*, sorcier). Magie par laquelle on évoquait les esprits malfaisants.

GOGAILLE (*gha, ll* mll.) n. f. Repas joyeux.

GOGO n. m. Capitaliste crédule, facile à tromper.

GOGO (À) loc. adv. *Fam.* A souhait, dans l'abondance : *avoir tout à gogo.*

GOGUENARD (*ghe-nar*), **E** adj. et n. Mauvais plaisant, railleur : *ton goguenard.*

GOGUENARDER (*ghe-nar-dé*) v. n. Faire le goguenard ; railler.

GOGUENARDERIE (*ghe, ri*) n. f. Raillerie. (On dit aussi GOGUENARDISE.)

GOGUENOT (*ghe-no*) ou **GOGUENEAU** (*ghe-nô*) n. m. *Pop.* Vase de nuit. Latrines.

GOGUETTE (*ghé-te*) n. f. *Fam.* Propos joyeux. *Etre en goguette* ou *en goguettes*, être gai pour avoir un peu bu. Festin où règne la liberté.

GOINFRE n. m. Qui mange beaucoup, avidement et salement. ANT. **Sobre, tempérant.**

GOINFRER (*fré*) v. n. *Fam.* Manger en goinfre.

GOINFRERIE (*ri*) n. f. Défaut du goinfre. ANT. **Sobriété, tempérance.**

GOITRE n. m. (du lat. *guttur*, gosier). Tumeur qui se forme au devant de la gorge et qui est produite par l'hypertrophie du corps thyroïde : *le goitre est commun dans les pays de montagne.*

GOITREUX, EUSE (*treû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goitre. N. Qui a un goitre.

GOLFE n. m. (du gr. *kolpos*, sein). Partie de mer qui s'enfonce dans les terres : *l'Adriatique est un golfe de la Méditerranée.*

Golfe

GOLMELLE, GOLMETTE ou **GOLMOTTE** n. f. Noms vulgaires de deux espèces de champignons comestibles, l'ammanite rougeâtre et la lépiote vulgaire.

GOMARISTE (*ris-te*) n. et adj. Partisan de Gomar. (V. *Part. hist.*)

GOMMAGE (*gho-ma-je*) n. m. Action de gommer : *le gommage des étoffes.* Son résultat.

GOMME (*gho-me*) n. f. (lat. *gummis*). *Bot.* Substance mucilagineuse qui découle de certains arbres. *Gomme arabique*, gomme qui provient des différentes espèces d'acacias et fut d'abord récoltée en Arabie. *Gomme élastique*, petit bloc de caoutchouc servant à effacer des traits de crayon, de plume. *Gomme laque*, v. LAQUE. Classe des gommeux : *fréquenter la haute gomme.*

GOMMÉ, E (*gho-mé*) adj. Enduit de gomme.

GOMME-GUTTE (*gho-me-ghu-te*) n. f. Gomme-résine employée comme couleur jaune en peinture, et comme purgatif en médecine. Pl. des *gommes-guttes.*

GOMMER (*gho-mé*) v. a. Enduire de gomme : *gommer les bords d'une enveloppe. Eau gommée*, eau contenant de la gomme en dissolution.

GOMME-RÉSINE (*gho-me-ré-zi-ne*) n. f. Suc végétal, qui tient à la fois des gommes et des résines. Pl. des *gommes-résines.*

GOMMEUX, EUSE (*gho-meû, eu-ze*) adj. Qui jette de la gomme : *arbre gommeux.* Qui est de la nature de la gomme : *suc gommeux.* N. Elégant ridicule.

GOMMIER (*gho-mi-é*) n. m. Nom de divers acacias, mimosas, etc., qui fournissent des gommes.

GOMMIFÈRE (*gho-mi*) adj. Qui produit de la gomme : *arbuste gommifère.*

GOMPHOSE (*ghon-fô-ze*) n. f. (du gr. *gomphos*, cheville). *Anat.* Articulation immobile par laquelle les os sont emboîtés l'un dans l'autre.

Gond.

GOND (*ghon*) n. m. (du gr. *gomphos*, cheville). Morceau de fer coudé et rond, sur lequel tournent les pentures d'une porte. *Fig.* et *fam. Sortir des gonds*, s'emporter.

GONDER (*dé*) v. a. Mettre des gonds à une porte.

GONDOLAGE n. m. Action de gondoler, de se déjeter : *le gondolage est un effet de l'humidité.*

GONDOLE n. f. (ital. *gondola*). Long bateau plat, à rames, surtout en usage à Venise.

Gondole.

GONDOLER (*lé*) v. n. Se dit d'un navire dont les bouts se relèvent comme ceux d'une gondole : *ce brick gondole.* **Se gondoler** v. pr. Se gonfler, se déjeter, se bomber : *certains vernis se gondolent.*

GONDOLIER (*li-é*) n. m. Batelier qui conduit une gondole : *les gondoliers vénitiens.*

Gonfalon.

GONFALON ou **GONFANON** n. m. (anc. h. all. *guntfano*). Bannière de guerre, à trois ou quatre pièces pendantes : *le gonfalon devint l'étendard des seigneurs ecclésiastiques.*

GONFALONIER (*ni-é*) ou **GONFANONIER** (*ni-é*) n. m. Porteur de gonfalon. Défenseur militaire d'un évêché, d'une abbaye. Magistrat municipal de certaines républiques italiennes au moyen âge, particulièrement de Florence et de Sienne.

Digitized by Google

GONFLÉ, E adj. Rempli : *gonflé d'orgueil.* Accablé : *cœur gonflé de chagrin.*

GONFLEMENT (*man*) n. m. Action de gonfler : *le gonflement des aérostats se fait au moyen d'hydrogène ou de gaz d'éclairage.* Etat de ce qui est gonflé.

GONFLER (*flé*) v. a. Distendre, faire enfler : *gonfler un ballon.* Grossir le volume, le débit : *la pluie gonfle les torrents. Fig.* Remplir de quelque émotion : *gonfler de colère, d'orgueil.* V. n. Devenir enflé : *le bois gonfle à l'humidité.* **Se gonfler** v. pr. Devenir enflé. *Fig.* S'enorgueillir. ANT. **Dégonfler.**

GONG (*ghongh*) n. m. (onomatopée). En extrême Orient, disque de métal dont on tire des vibrations retentissantes en le frappant d'une baguette garnie d'un tampon : *le son du gong est analogue à celui d'une cloche. Mar.* Instrument du même genre, employé comme signal sur les phares et les bateaux-feux.

GONGORISME (*ris-me*) n. m. (de *Gongora*, auteur esp.). Affectation, préciosité contournée dans le style.

GONIN n. m. Employé dans la locution : *Maître Gonin*, fripon adroit et rusé.

GONIOMÈTRE n. m. (gr. *gônia*, angle, et *metron*, mesure). Instrument pour mesurer les angles sur le terrain.

GONIOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *goniomètre*). Mesure des angles.

GONIOMÉTRIQUE adj. Qui appartient à la goniométrie.

GONNE (*gho-ne*) n. f. Futaille. Baril à goudron.

GONNELLE (*gho-nè-le*) n. f. Genre de poissons acanthoptères, dits aussi *papillons de mer.*

GORD (*ghor*) n. m. Pêcherie formée de deux rangs de perches convergentes plantées dans le fond d'une rivière, et dont l'angle intérieur est fermé par un verveux.

Goniomètre.

GORET (*rè*) n. m. Jeune cochon : *une truie et ses gorets. Fam.* Homme, petit garçon malpropre. *Mar.* Appareil formé de petits balais fixés sur des planches, et à l'aide duquel on nettoie la carène des navires.

GORFOU n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes, comprenant de grands manchots des régions boréales.

GORGE n. f. (du lat. *gurges*, gouffre). Partie antérieure du cou : *couper la gorge à quelqu'un.* Gosier : *crier à pleine gorge. Fig. Faire rentrer à quelqu'un les mots dans la gorge*, l'obliger à se taire, à se rétracter. *Faire des gorges chaudes*, se moquer ouvertement. *Rendre gorge*, vomir. *Fig.* Restituer. Seins d'une femme. Bâton tourné sur lequel on roule une carte de géographie. Cannelure demi-circulaire qui règne sur la circonférence d'une poulie. *Fortif. Gorge d'un bastion, d'un redan*, espace compris entre les extrémités de ce bastion, de ce redan. Passage entre deux montagnes. *Techn.* Espèce de moulure concave, arrondie vers sa partie inférieure.

A, Gorge.

GORGE-DE-PIGEON (*jon*) adj. inv. Se dit d'une couleur à reflets changeants comme celle de la gorge des pigeons. N. m. : *le gorge-de-pigeon.*

GORGÉE (*jé*) n. f. (subst. particip. de *gorger*). Ce qu'on peut avaler de liquide en une seule fois : *une gorgée de vin.*

GORGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il gorgea, nous gorgeons.*) Faire manger avec excès une personne ou un volatile : *on gorge les volailles pour les engraisser. Fig.* Combler, remplir : *gorger de biens.*

GORGERETTE (*rè-te*) n. f. Collerette.

GORGERIN n. m. Partie inférieure d'un casque fermé, qui couvrait la gorge et le cou d'un guerrier.

GORGET (*jè*) n. m. Sorte de rabot de menuisier, pour faire les moulures appelées *gorges.*

GORGONIE (*nî*) n. f. Genre de polypiers, qui ressemblent à des arbrisseaux.

GORGONZOLA n. m. Fromage italien qui ressemble au roquefort, et qui est fabriqué à Gorgonzola (Lombardie).

GORILLE (*lî* mll.) n. m. Genre de singes anthropoïdes, de l'Afrique équatoriale. — Le gorille est le plus grand de tous les singes; sa taille dépasse celle de l'homme, mais il est plus massif, avec des bras énormes et des jambes courtes. Sa robe est noire. Il est craintif, peu intelligent; il fuit l'homme, mais il se défend avec une énergie féroce quand il est blessé. Il vit dans les forêts humides et imperméables.

Gorille.

GOSIER (*zi-é*) n. m. Partie intérieure du cou, par où les aliments passent de la bouche dans l'estomac : *avoir une arête dans le gosier. Fig.* et *fam. Avoir le gosier pavé*, pouvoir impunément manger ou boire très chaud ou très épicé, etc. Canal par où sort la voix, et qui sert à la respiration. Organe de la voix : *un gosier harmonieux.*

GOSSE (*gho-se*) n. *Pop.* Jeune garçon, jeune fille.

GOTHIQUE adj. Qui appartient aux Goths : *langue gothique. Fam.* Très ancien, arriéré : *habit gothique. Imprim. Caractères gothiques*, ceux dont on fit usage dans les premiers essais typographiques. Se dit d'un genre d'architecture dit aussi *ogival.* N. m. L'architecture gothique. La langue gothique. N. f. L'écriture gothique, que l'on commença d'employer au XIIe siècle. — ART GOTHIQUE. L'art improprement appelé *gothique* (puisqu'il n'a rien de commun avec les Goths) ou *ogival*, et qui serait plus justement appelé *art français*, puisqu'il est originaire de l'Ile-de-France, a fleuri en Europe du XIIe au XVIe siècle. Son principe générateur réside, non comme on l'a dit longtemps, dans la courbe brisée des arcs, mais dans la structure ogivale de la voûte : elle découle tout entière, y compris l'arc-boutant, de la découverte de la *voûte sur nervures* ou *croisée d'ogive.* Cette découverte, nécessitée par l'agrandissement des églises et la poussée croissante des voûtes, entraîna l'emploi de l'arc brisé et des arcs-boutants, destinés à en augmenter la stabilité. L'enthousiasme religieux de cette époque éleva les magnifiques basiliques de Sens, Laon, Noyon, Senlis, Paris, Rouen, Soissons, Bourges, Reims, Auxerre. La sculpture monumentale qui ornait si richement les cathédrales, la peinture appliquée aux édifices, étaient uniquement appropriées aux besoins architecturaux. Les arts du mobilier, l'orfèvrerie, etc., reflétaient la même pensée directrice.

abcdefghijklmn
opqrstuvwxyz.

Gothique (minuscules).

ABCDEFGH
IJKLMNOPQ
RSTUVWXYZ

Gothique (majuscules).

GOTON n. f. Fille de campagne. Femme dissolue.

GOUACHE n. f. (de l'ital. *guazzo*, lavage). Préparation faite avec des substances colorantes détrempées avec de l'eau mêlée de gomme, rendues pâteuses par une addition de miel, etc. : *employer de la gouache.* Tableau peint de cette manière : *de jolies gouaches.*

GOUAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. a. *Fam.* Railler.

GOUAILLERIE (*a, ll* mll., *e-rî*) n. f. *Fam.* Raillerie.

GOUAILLEUR, EUSE (*a, ll* mll., *eu-ze*) adj. *Fam.* Qui gouaille : *les Parisiens sont souvent gouailleurs.* Qui marque la gouaillerie : *ton gouailleur.* N. *un gouailleur.*

GOUAPER (*pé*) v. n. Ne rien faire, fréquenter les cabarets, les mauvaises sociétés, etc.

GOUAPEUR, EUSE (*eu-ze*) n. ou **GOUAPE** n. f. Personne qui gouape.

GOUDRON n. m. (de l'ar. *gatran*). Substance résineuse, résidu de la distillation de différents bois, de la houille, etc. : *on a extrait du goudron de houille de merveilleuses couleurs.*

GOUDRONNAGE (*dro-na-je*) n. m. Action de goudronner : *le goudronnage du bois le préserve de l'action de l'humidité.* Son résultat.

Digitized by Google

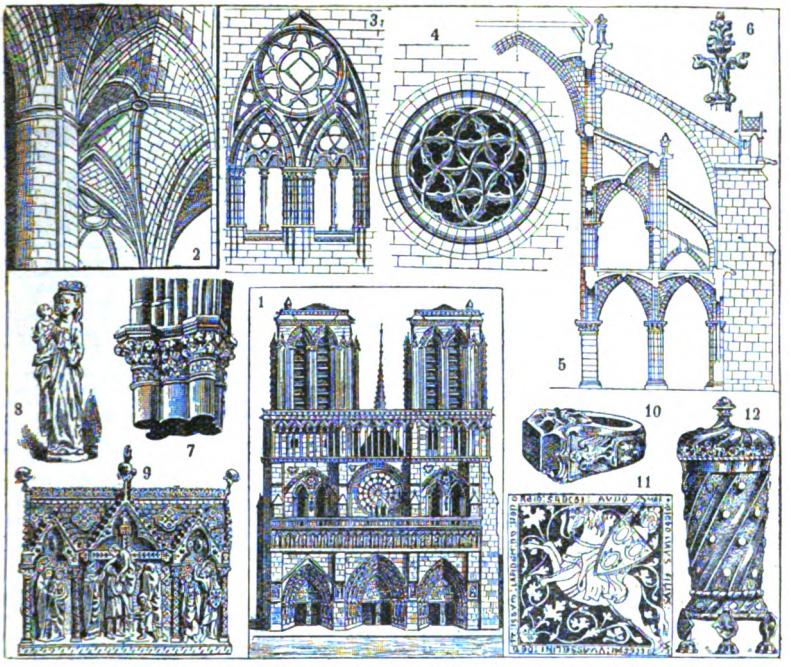

Art gothique : 1. Façade de Notre-Dame de Paris ; 2. Croisée d'ogive ; 3. Fenêtre (XIIIe s.) ; 4. Rosace ; 5. Coupe d'une nef (Notre-Dame de Paris) ; 6. Fleuron de gâble ; 7. Chapiteau ; 8. Statuette en ivoire ; 9. Châsse en émail de Limoges (XIIIe s.) ; 10. Bague ; 11. Pavé en terre cuite émaillée ; 12. Vase à boire.

GOUDRONNER (*dro-né*) v. a. Enduire de goudron : *on goudronne les cordages pour les empêcher de pourrir par l'humidité.*

GOUDRONNERIE (*dro-ne-ri*) n. f. Lieu où l'on prépare, où l'on conserve le goudron.

GOUDRONNEUR (*dro-neur*) n. m. Ouvrier qui prépare ou qui emploie le goudron.

GOUDRONNEUX, EUSE (*dro-neû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du goudron.

GOUDRONNIER (*dro-ni-é*) n. m. Fabricant ou marchand de goudron.

GOUET (*ghou-è*) n. m. Grosse serpe à l'usage des bûcherons, vignerons, etc. Variété de cépage, dit aussi GOUAIS. Nom vulgaire de l'*arum*.

GOUFFRE (*ghou-fre*) n. m. (de *golfe*). Abîme, précipice. Cause de malheurs ou de ruine : *le gouffre du jeu. Fig.* Centre vaste et absorbant : *Paris est un véritable gouffre.* Tournoiement d'eau : *le gouffre du Mælstrom.*

GOUGE (*ghou-je*) n. f. Ciseau de menuisier, de sculpteur, etc., creusé en canal et muni à son extrémité d'un taillant courbe.

Gouge.

GOUGE (*ghou-je*) n. f. (provenc. *goujo*). Dans le Midi, servante. Fille, femme. Ailleurs, ne se dit qu'en mauvaise part.

GOUGER (*jé*) ou **GOUJER** (*jé*) v. a. Travailler le bois à la gouge.

GOUGETTE (*jè-te*) n. f. Petite gouge.

GOUJAT (*ja*) n. m. Valet d'armée. (Vx.) Apprenti maçon. Homme sale et grossier, ou sans mœurs.

GOUJATERIE (*ri*) n. f. Caractère, action de goujat.

GOUJON n. m. (de *gouge*). Cheville de fer servant à lier certaines pièces de construction, de machines, etc.

GOUJON n. m. (lat. *gobio*). Genre de petits poissons des rivières limpides et sablonneuses d'Europe : *la chair du goujon est très délicate.*

Goujon.

GOUJONNER (*jo-né*) v. a. Fixer par des goujons.

GOUJONNIER (*jo-ni-é*) n. m. Sorte d'épervier (filet) à mailles très serrées, pour la pêche au goujon.

GOUJONNIÈRE (*jo-ni*) adj. f. *Perche goujonnière*, Nom vulgaire d'un petit poisson des rivières françaises, la *grémille commune.*

GOUJURE n. f. Cannelure destinée à recevoir les garnitures des poulies.

GOULE n. f. (ar. *ghoul*). Sorte de vampire qui, dans les superstitions orientales, dévore les cadavres pendant la nuit.

GOULÉE (*lé*) n. f. (de *gueule*). *Fam.* Grosse bouchée.

GOULET (*lé*) n. m. Entrée étroite d'un port, d'une rade : *le goulet de Brest.* Chacune des ouvertures coniques garnissant l'intérieur des verveux, et par où le poisson pénètre, sans pouvoir ensuite ressortir.

GOULOT (*lo*) n. m. Cou de tout vase dont l'entrée est étroite : *le goulot d'une carafe.*

GOULOTTE (*lo-te*) ou **GOULETTE** (*lè-te*) n. f. Petite rigole pour l'écoulement des eaux.

GOULU, E n. et adj. (du lat. *gula*, gueule). Qui aime à manger, et qui mange avec avidité. Glouton, goinfre. *Pois goulu* ou *gourmand*, dont on mange aussi les cosses vertes et tendres. Ant. **Sobre, tempérant.** N. m. Nom vulgaire de l'anguille et de l'anchois, en certaines régions de la France.

GOULÛMENT (*man*) adv. D'une façon goulue.

Digitized by Google

GOUM (*ghoum'*) n. m. (m. ar.). Famille, tribu, chez les Arabes. En Algérie, contingent armé fourni par une tribu et qui, conduit par des officiers français, fait le service d'éclaireurs.

GOUMIER (*mi-é*) n. m. Cavalier faisant partie d'un goum.

GOUPIL (*pil'*) n. m. (lat. *vulpecula*). Renard. (Vx.)

GOUPILLE (*pi, ll* mll.) n. f. Petite cheville de métal, qui sert à assembler deux pièces d'horlogerie, d'armurerie, etc.

GOUPILLER (*pi, ll* mll., *é*) v. a. Fixer avec des goupilles.

GOUPILLON (*pi, ll* mll., *on*) n. m. (du vx fr. *goupil*, renard, le goupillon étant fait autref. d'une queue de renard). Tige garnie de poils ou baguette métallique surmontée d'une boule creuse à petits trous, qui sert à l'église pour faire les aspersions d'eau bénite. Brosse ronde à manche, pour nettoyer les canons, les bouteilles, etc.

Goupillon.

GOUPILLONNER (*pi, ll* mll., *o-né*) v. a. Nettoyer avec un goupillon.

GOURA n. m. Genre d'oiseaux, vulgairement *pigeons couronnés*.

GOURAMI n. m. Espèce de poisson des Mascareignes, atteignant jusqu'à 2 mètres.

GOURBI n. m. Cabane, hutte de branchages, de clayonnage, utilisé par les Arabes.

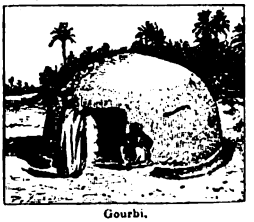

Gourbi.

GOURD (*ghour*), **E** adj. (du lat. *gurdus*, lent, paresseux). Engourdi par le froid. (Ne se dit que dans : *avoir les doigts gourds, les mains gourdes*.)

GOURDE n. f. (lat. *cucurbita*). Espèce de cucurbitacées, dont les fruits renflés servent de bouteille quand ils sont secs. Flacon métallique ou clissé, servant au même usage. Nom peu usité de la *piastre*. N. et adj. f. *Pop.* Imbécile.

Gourdes.

GOURDIN n. m. (ital. *cordino*). Gros bâton court.

GOURE n. f. (de l'ar. *gharr*, tromper). Se dit de toute drogue falsifiée.

GOURER (*ré*) v. a. (de *goure*). Falsifier des drogues. *Fig.* et *pop.* Tromper, duper. (Peu us.)

GOURGANDINE n. f. Corsage de femme laissant voir la chemise. (Vx.) Auj., femme de mauvaise vie.

GOURGANE n. f. Petite fève de marais.

GOURMADE n. f. Coup de poing, coup sur la figure : *recevoir une gourmade*.

GOURMAND (*man*), **E** n. et adj. Qui mange avec excès les bons morceaux, les mets fins. *Bot. Branche gourmande* ou n. m. *gourmand*, rameau inutile, rameau qui pousse au-dessous d'une greffe ou d'une branche à fruit : *il est bon d'élaguer soigneusement les gourmands*.

GOURMANDER (*dé*) v. a. Réprimander ou traiter avec dureté : *gourmander un écolier paresseux*.

GOURMANDISE (*di-ze*) n. f. Vice du gourmand : *la gourmandise est un des sept péchés capitaux*. Mets friand : *les enfants aiment les gourmandises*.

GOURME n. f. *Véter.* Ecoulement nasal qui attaque surtout les poulains. *Méd.* Eruption squameuse, particulière aux enfants : *la gourme se montre de préférence à la figure et au cuir chevelu. Fig. Jeter sa gourme*, faire des folies de jeunesse.

GOURMÉ, E adj. Qui affecte un maintien composé et trop grave : *diplomate gourmé*.

GOURMER (*mé*) v. a. Battre à coups de poing. Mettre la gourmette à un cheval. **Se gourmer** v. pr. Se battre. Devenir gourmé.

GOURMET (*mé*) n. m. Qui se connaît en vins, en bonne chère : *Lucullus est resté le type des fins gourmets*. Dégustateur.

GOURMETTE (*mé-te*) n. f. Chaînette qui est fixée de chaque côté du mors d'un cheval, en passant sous la barbe. Chaîne de montre, bracelet dont les mailles sont disposées comme celles de la gourmette.

GOURNABLE n. f. Cheville de chêne employée dans la construction des bateaux.

GOURNABLER (*blé*) v. a. Fixer avec des gournables : *gournabler des bandages*.

GOUSPIN (*ghous-pin*) ou **GOUSSEPAIN** (*ghous-se-pin*) n. m. *Pop.* Gamin, petit vaurien.

GOUSSAUT (*ghou-sau*) ou **GOUSSANT** (*ghou-san*) n. m. Cheval court de reins, et dont l'encolure et la conformation dénotent de la vigueur. Adj. : *un cheval goussaut* ou *goussant*.

GOUSSE (*ghou-se*) n. f. Enveloppe des graines d'une plante légumineuse : *gousse de pois*. (V. la planche PLANTE.) Partie d'une tête d'ail ou d'échalote.

GOUSSET (*ghou-sè*) n. m. Creux de l'aisselle. Petite pièce d'une manche de chemise, à l'endroit de l'aisselle. Petite poche placée en dedans de la ceinture d'un pantalon. Pochette d'un corset de femme. Poche du gilet. *Avoir le gousset vide*, être sans argent. Petite console pour soutenir des tablettes. *Blas.* Pièce honorable qui est un pairle plein. (V. BLASON.)

GOÛT (*ghoû*) n. m. (lat. *gustus*). Sens par lequel on discerne les saveurs : *la langue et le palais sont le siège du goût*. Saveur : *mets d'un goût exquis*. Odeur : *goût de pourri*. Appétence des aliments, etc. : *n'avoir goût à rien. Fig.* Discernement, sentiment du beau : *critique pleine de goût*. Prédilection, penchant particulier : *goût pour la peinture*. Grâce, élégance : *être mis avec goût*. Opinion, préférence, manière de voir, de dire, de faire : *dans le goût du* XVIIe *siècle*.

GOÛTER (*té*) v. a. Discerner les saveurs par le goût : *le cuisinier goûte les mets. Fig.* Approuver : *goûter un projet*. Aimer, estimer : *goûter la musique*. Eprouver, jouir de : *goûter le bonheur*. V. n. Essayer : *goûter d'un métier*. Manger en petite quantité : *goûter d'un mets. Absol.* Faire le repas du goûter. **Se goûter** v. pr. Etre goûté. S'apprécier mutuellement.

GOÛTER (*té*) n. m. Collation dans l'après-midi.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. (lat. *gutta*). Petite partie sphérique qui se détache de tout liquide : *des gouttes de pluie*. Très petite quantité : *boire une goutte de vin. Fam.* Petit verre de liqueur alcoolique : *boire la goutte. Archit.* Petit ornement conique dans un plafond dorique ou sous les triglyphes. Adverbialem. *Ne... goutte*. Pas du tout : *ne voir, n'entendre goutte*. Loc. adv. **Goutte à goutte**, goutte après goutte.

GOUTTE (*ghou-te*) n. f. Affection diathésique, caractérisée par des troubles viscéraux et articulaires, avec dépôts d'urates : *la goutte se traite par un régime alimentaire sévère. Goutte sciatique*, v. SCIATIQUE. *Goutte sereine*, v. AMAUROSE.

GOUTTELETTE (*ghou-te-lé-te*) n. f. Petite goutte.

GOUTTER (*ghou-té*) v. n. Laisser tomber des gouttes : *les feuilles des arbres gouttent après la pluie*.

GOUTTEREAU (*ghou-te-ró*) adj. m. Couronné de gouttières : *mur gouttereau*.

GOUTTEUX, EUSE (*ghou-teû, eu-ze*) n. et adj. Atteint de la goutte. Qui se rapporte à la goutte.

GOUTTIÈRE (*ghou-ti*) n. f. Petit canal en zinc, etc., qui reçoit les eaux du toit. Le toit lui-même. *Chir.* Appareil en fil de fer, employé dans les lésions articulaires et les fractures.

GOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on peut gouverner.

GOUVERNAIL (*vèr-na, l* mll.) n. m. (lat. *gubernaculum*). Appareil qui plonge dans l'eau à l'arrière d'un navire, etc., et qui sert à le gouverner. *Fig.* Direction : *tenir le gouvernail de l'Etat*.

A, Gouvernail.

GOUVERNANCE (*vèr*) n. f. Sous l'ancien régime, nom des juridictions royales ordinaires de Lille, Douai, Arras et Béthune.

GOUVERNANT (*vèr-nan*), **E** adj. Qui gouverne : *le parti gouvernant*. N. f. Femme d'un gouverneur. Femme à laquelle est confiée l'éducation d'un ou plusieurs enfants. Femme qui a soin du ménage, de la maison d'un homme veuf ou célibataire. N. m. pl. Ceux qui gouvernent un Etat : *changer de gouvernants*.

GOUVERNE (*vèr-ne*) n. f. Règle de conduite : *je vous dis cela pour votre gouverne*. (Peu us.)

GOUVERNEMENT (*vèr-ne-man*) n. m. Action de diriger, d'administrer. Constitution politique : *gouvernement républicain, monarchique*. Ceux qui gou-

Digitized by Google

vernent un Etat : *les amis du gouvernement*. Fonction de gouverneur d'une colonie, d'une province, etc. : *être nommé au gouvernement de la Guyane*. Hôtel du gouverneur : *incendier le gouvernement*.

GOUVERNEMENTAL, E, AUX (*vèr-ne-man*) adj. Qui appartient au gouvernement : *système gouvernemental*. Qui soutient les gouvernants : *député gouvernemental*.

GOUVERNEMENTALISME (*vèr-ne-man-ta-lis-me*) n. m. Système politique qui rapporte tout au gouvernement. (Peu us.)

GOUVERNER (*vèr-né*) v. a. (lat. *gubernare*). Diriger, conduire : *gouverner un vaisseau*. Administrer : *Louis XII gouverna sagement*. Elever, instruire un enfant. *Gramm*. Régir. V. n. Obéir au gouvernail : *bâtiment qui ne gouverne plus*.

GOUVERNEUR (*vèr*) n. m. Qui gouverne une colonie, une province, une place forte, un grand établissement public : *le gouverneur de la Banque de France*. Celui qui est chargé de l'éducation d'un prince, d'un jeune homme de distinction.

GOUVERNORAT (*ra*) n. m. Dignité de gouverneur.

GOYAVE (*gho-ia-ve*) n. f. Fruit du goyavier.

GOYAVIER (*gho-ia-vi-é*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbres de l'Amérique centrale et des Indes orientales, et dont le fruit est une sorte de poire d'un goût très agréable.

GRABAT (*ba*) n. m. (lat. *grabatus*). Méchant lit : *le poète Gilbert mourut sur un grabat. Fig. Etre sur le grabat*, être ruiné.

GRABATAIRE (*tè-re*) n. *Fam*. Malade, alité.

GRABEAU (*bô*) n. m. Fragment de drogue.

GRABELER (*lé*) v. a. Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grabelle*.) Séparer d'une substance médicamenteuse les petits fragments inutilisables.

GRABUGE n. m. (ital. *garbuglio*). *Fam*. Bruit, querelle : *il va y avoir du grabuge*. Jeu de cartes.

GRÂCE n. f. (lat. *gratia*). Faveur qu'on fait sans y être obligé : *accorder une grâce. Etre en grâce auprès de quelqu'un*, avoir sa bienveillance, sa protection. *Bonnes grâces*, accueil favorable, bienveillance. *Demander en grâce*, demander instamment, comme une grande faveur. Pardon : *je vous fais grâce*. Remise d'une peine : *le président de la République a le droit de grâce*. Remerciement : *je vous rends grâce* (ou *grâces*). Aide que Dieu accorde en vue du salut : *rien n'est impossible à la grâce*. Agrément, attrait de celui ou de ce qui a quelque chose de doux et d'aimable, ou de simple et d'harmonieux : *marcher, chanter, danser avec grâce. Avoir de la grâce dans le style. Actions de grâces*, remerciements à Dieu. *De bonne grâce*, sans répugnance. *Grâce* (ou, dans le style élevé, *grâces*) *à Dieu*, par la bonté de Dieu, heureusement. *Coup de grâce*, qui achève de donner la mort, et *au fig.*, de perdre, de ruiner. Titre d'honneur, en Angleterre : *Sa Grâce le duc de... Interject. Grâce !* cri par lequel on demande d'être épargné. **De grâce** loc. adv. Formule de supplication, employée parfois ironiquement. Pl. Prière après le repas : *dire ses grâces*. Divinités. V. *Part. hist. Jeu de grâces*, exercice dans lequel deux joueurs se lancent un léger cerceau, à l'aide de deux baguettes.

GRACIABLE adj. Digne de pardon.

GRACIER (*si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Faire grâce à un criminel, lui remettre sa peine.

GRACIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière gracieuse : *saluer gracieusement*.

GRACIEUSER (*zé*) v. a. *Fam*. Faire à quelqu'un des démonstrations d'amitié, de bienveillance.

GRACIEUSETÉ (*ze*) n. f. Civilité, affabilité. Gratification.

GRACIEUX, EUSE (*si-eû, eu-ze*) adj. Qui est rempli d'agrément, d'élégance : *prendre une pose gracieuse*. Aimable, affable : *accueil gracieux*. Gratuit : *obliger quelqu'un à titre gracieux*. N. m. *Le gracieux*, le genre gracieux. Ce qui est gracieux. ANT. **Disgracieux.**

GRACILE adj. (lat. *gracilis*). Grêle.

GRACILITÉ n. f. Caractère de ce qui est gracile.

GRACIOSO (*zo*) n. m. (m. ital.). Bouffon de la comédie espagnole : *jouer les graciosos*. Adj. m. *Mus*. Gracieux : *andante gracioso*. Adv. Gracieusement.

GRADATION (*si-on*) n. f. (lat. *gradatio*; de *gradus*, degré). Accroissement ou décroissement progressif : *gradation de la chaleur. Mus*. Passage insensible d'un ton à un autre. *Rhét*. Figure qui consiste à disposer plusieurs mots ou pensées suivant une progression ascendante ou descendante : *les mots va, cours, vole forment une gradation ascendante*.

GRADE n. m. (du lat. *gradus*, degré). Chacun des degrés d'une hiérarchie : *grade de capitaine. Grade universitaire*, diplôme de bachelier, de licencié, de docteur. *Géom*. Chacune des parties d'un quadrant divisé en cent parties égales : *une circonférence comprend 400 grades*.

GRADÉ adj. et n. m. Qui a un grade dans l'armée. (Ne se dit que des sous-officiers, caporaux et brigadiers.)

GRADIENT (*di-an*) n. m. Gradation de pression barométrique qui s'établit entre le centre et les bords d'un cyclone.

GRADIN n. m. (ital. *gradino*). Petite marche formant étagère sur un autel, un meuble, etc. Chacun des bancs superposés d'un amphithéâtre.

GRADUALITÉ n. f. Caractère de ce qui est graduel. Progression graduelle.

GRADUATION (*si-on*) n. f. Action de graduer : *la graduation d'un thermomètre*. Opération qui consiste à faire subir un commencement de concentration à l'eau des marais salants.

GRADUÉ, E adj. Divisé en degrés : *échelle graduée*. N. m. Celui qui est revêtu d'un grade universitaire : *gradué en droit, en théologie*.

GRADUEL, ELLE (*èl, é-lè*) adj. (lat. *gradualis* ; de *gradus*, degré). Qui va par degrés : *diminution graduelle*. N. m. *Liturg*. Verset qui se dit à la messe entre l'épître et l'évangile. Livre qui contient tout ce qu'on chante au lutrin pendant la messe.

GRADUELLEMENT (*è-le-man*) adv. Par degrés.

GRADUER (*du-é*) v. a. (du lat. *gradus*, degré). Diviser en degrés : *graduer une règle*. Augmenter par degrés : *graduer des exercices de grammaire*.

GRADUS (*duss*) n. m. (abrév. de *gradus ad Parnassum*, m. lat. qui signif. *degré pour monter au Parnasse*). Dictionnaire de prosodie, d'expressions poétiques, pour aider à faire des vers latins.

GRAFFITE (*gra-fi-te*) ou, en ital., **GRAFFITO** n. m. (pl. **GRAFFITI**) [m. ital.]. Dessin tracé à la main par les anciens, sur les monuments : *les graffiti de Pompéi sont d'un grand intérêt pour la connaissance des mœurs romaines*. (On dit aussi SGRAFFITE.)

GRAILLEMENT (*gra, ll* mll., *e-man*) n. m. Son enroué de la voix.

GRAILLER (*gra, ll* mll., *é*) v. n. (de *graille*, corneille, mot dialectal ; du lat. *gradula*). Parler d'une voix enrouée. Sonner du cor d'une certaine façon, pour rappeler les chiens.

GRAILLON (*gra, ll* mll., *on*) n. m. Débris d'un repas. Odeur de graisse brûlée. Crachat très épais.

GRAILLONNER (*gra, ll* mll., *o-né*) v. n. Contracter une odeur de graillon. Tousser pour expulser souvent des crachats épais, des graillons.

GRAIN (*grin*) n. m. (lat. *granum*). *Bot*. Tout fruit ou semence qui ne présente qu'un petit volume : *grain de blé, de raisin, de poivre*, etc. Les grains, les céréales en tant que marchandises : *les grains sont en hausse*. Petite parcelle : *grain de sable*. Petit corps sphérique : *les grains d'un chapelet. Fig.* : *un grain d'esprit*. Inégalité à la surface de la peau, d'un cuir, d'une étoffe. Ancien petit poids, environ la vingtième partie d'un gramme. Averse. *Mar*. Tourbillon de vent : *recevoir un grain. Fig.* et *fam. Veiller au grain*, prévoir et prévenir le danger.

GRAINAGE (*grè*) n. m. V. GRENAGE.

GRAINE (*grè-ne*) n. f. (lat. *granum*). *Bot*. Semence : *le vent transporte au loin les graines. Monter en graine*, se développer jusqu'à la production des graines. *Zool. Graine de vers à soie* ou *graine*, œuf de vers à soie. *Fig. Mauvaise graine*, mauvais sujet.

GRAINETERIE (*grè-ne-te-ri*) n. f. Commerce, magasin du grainetier.

GRAINETIER (*grè-ne-ti-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines.

GRAINIER (*grè-ni-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui vend des graines. N. m. Collection de graines.

GRAINSAGE (*grè-sa-je*) n. m. Action de graisser.

GRAISSE (*grè-se*) n. f. Substance onctueuse, facile à fondre, qui se trouve sur l'homme et l'animal, cette dernière servant, pure ou mélangée, à préparer les aliments, à oindre les organes des machines, etc.

Digitized by Google

Prendre de la graisse, devenir gras. *La graisse ne l'étouffe pas, ne l'empêche pas de courir*, il est maigre. Altération qu'éprouvent certains vins, cidres ou bières, et qui leur donne un aspect huileux.

GRAISSER (*grè-sé*) v. a. Frotter, oindre de graisse : *graisser les rouages d'une machine. Fig.* Souiller de graisse, tacher. *Fig. Graisser la patte*, corrompre avec de l'argent. ANT. **Dégraisser.**

GRAISSET (*grè-sè*) n. m. Nom vulgaire de la reinette verte.

GRAISSEUR, EUSE (*grè-seur, eu-ze*) adj. Qui graisse : *robinet graisseur*. N. m. Ouvrier ou appareil qui opère le graissage.

GRAISSEUX, EUSE (*gré-seû, eu-ze*) adj. De la nature de la graisse. Taché de graisse : *habit graisseux*.

GRAISSOIR (*grè-soir*) n. m. Tampon de linge pour graisser.

GRAMEN (*mèn*) n. m. (m. lat.). Nom générique des plantes de la famille des graminées, des gazons, etc.

GRAMINÉES (*né*) n. f. pl. Famille de plantes du groupe des monocotylédones, dont la tige est un chaume, comme le *blé*, l'*orge*, l'*avoine*, le *maïs*, le *gazon*, etc. S. une *graminée*.

GRAMMAIRE (*gram'-mé-re*) n. f. (du gr. *gramma*, lettre). Art qui enseigne à parler et à écrire correctement. Livre qui contient les règles de cet art. *Classes de grammaire*, classes qui, dans les lycées, précèdent les humanités. *Grammaire comparée*, science qui étudie les ressemblances, les différences des diverses langues, comparées entre elles. *Grammaire historique*, qui étudie l'origine et l'histoire des règles. *Grammaire générale*, ensemble des règles communes à toutes les langues.

GRAMMAIRIEN, ENNE (*gram'-mè-ri-in, è-ne*) n. Qui sait, enseigne la grammaire, ou qui a écrit sur la grammaire. *Antiq.* Philologue.

GRAMMATICAL, E, AUX (*gram'-ma*) adj. Qui concerne la grammaire : *analyse grammaticale*. Conforme aux règles de la grammaire.

GRAMMATICALEMENT (*gram'-ma, man*) adv. Selon les règles de la grammaire. (Peu us.)

GRAMMATISTE (*gram'-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. gr.* Celui qui apprenait aux enfants à lire et à écrire. Grammairien. Auj., mauvais grammairien. Pédant.

GRAMME (*gra-me*) n. m. (du gr. *gramma*, le scrupule, poids). Unité de poids de notre système métrique : *le gramme représente le poids d'un centimètre cube d'eau distillée, prise à son maximum de densité.* — Les multiples du gramme sont le *décagramme*, l'*hectogramme*, le *kilogramme* et le *myriagramme* (v. QUINTAL, TONNE) ; les sous-multiples sont : le *décigramme*, le *centigramme* et le *milligramme* (v. *Système* MÉTRIQUE).

GRAMOPHONE n. m. Phonographe perfectionné, reproduisant les sons au moyen de disques.

Gramophone.

GRAND (*gran*), **E** adj. (lat. *grandis*). Qui est fort étendu dans ses dimensions : *les grandes forêts du Brésil. Le grand Océan*, l'océan Pacifique. *Les grandes Indes*, les Indes orientales. De taille élevée : *enfant très grand pour son âge*. Violent : *un grand vent ; un grand bruit. Grand jour*, pleine lumière du soleil. *Grand air*, air qu'on respire au dehors. Emphatique : *les grands mots ne prouvent rien*. Qui excelle par la naissance, la fortune, le talent, etc. : *grand seigneur, grand poète*. Magnanime, courageux : *Annibal se montra grand dans l'adversité*. Surnom de princes ou de personnages illustres : *Louis le Grand*. Titre donné aux premiers dignitaires d'un ordre : *grand maître de l'Université, grand prêtre*, etc. *Grand Seigneur* ou *Grand Turc*, le sultan des Turcs. Placé devant certains noms féminins, l'adjectif *grande* remplace l'e final par une apostrophe : *grand'mère, grand'route, grand'peine, grand'messe, etc. Grand mât*, mât principal. *Grand'voile, grand'vergue*, voile, vergue du grand mât. N. m. Personne adulte : *cet ouvrage est utile aux petits et aux grands*. Personnage de haute naissance ou élevé en dignité : *les grands de la terre*. Membre de la plus haute noblesse d'Espagne : *les grands d'Espagne restent couverts devant le roi*. Ce qui est noble, sublime : *le grand abonde dans Bossuet*. Loc. adv. **En grand**, de grandeur naturelle. *Faire une chose en grand*, au fig., sans rien ménager. *Travailler en grand*, dans de vastes proportions. ANT. **Petit, exigu, mesquin.**

GRAND'CHAMBRE n. f. *Dr.* Principale chambre d'un parlement. (On dit aussi *chambre du plaidoyer* ou *chambre dorée*.) Pl. des *grand'chambres*.

GRAND-CHANTRE n. m. Dignitaire d'une cathédrale, qui avait les petites écoles sous sa juridiction. Pl. des *grands-chantres*.

GRAND'CHOSE (*gran-cho-ze*) n. S'emploie avec la négation dans le sens de *pas beaucoup, pas cher, pas bon*, etc. : *cela ne vaut pas grand'chose. Un, une, des pas grand'chose*, des gens qui ne méritent guère de considération.

GRAND'CROIX (*kroi*) n. f. invar. Principal grade dans les ordres de chevalerie : *la grand'croix de l'ordre de Malte*. Grade le plus élevé dans la Légion d'honneur.

GRAND-CROIX (*kroi*) n. m. Dignitaire décoré de la grand'croix. Pl. des *grands-croix*.

GRAND-DUC (*duk*) n. m. Titre de quelques princes souverains : *le grand-duc de Lithuanie*. Prince de la famille impériale russe. Pl. des *grands-ducs*.

GRAND-DUCAL, E, AUX adj. Qui concerne un grand-duc ou un grand-duché : *dignité grand-ducale*.

GRAND-DUCHÉ n. m. Pays gouverné par un grand-duc : *le grand-duché de Luxembourg*. Pl. des *grands-duchés*.

GRANDE-DUCHESSE (*chè-se*) n. f. Souveraine d'un grand-duché. Femme d'un grand-duc. Pl. des *grandes-duchesses*.

GRANDELET, ETTE (*lè, è-te*) adj. Déjà un peu grand : *enfant grandelet*.

GRANDEMENT (*man*) adv. Généreusement. Beaucoup : *se tromper grandement*.

GRANDESSE (*dè-se*) n. f. Dignité de grand d'Espagne.

GRANDEUR n. f. (de *grand*). Etendue en hauteur, longueur, largeur ; ce qui peut être augmenté ou diminué. Titre d'honneur qu'on donne à un évêque : *Sa Grandeur l'évêque de... Fig.* Sublimité : *grandeur de caractère*. Enormité : *grandeur d'un crime*. Autorité, puissance, majesté : *la grandeur souveraine*. Dignités, honneurs : *naître au sein des grandeurs. Fig. Du haut de sa grandeur*, avec orgueil, dédain. ANT. **Petitesse, exiguïté, mesquinerie.**

GRAND'GARDE n. f. Troupe qui fournit les avant-postes et les sentinelles avancées : *être de grand'garde*. Pl. des *grand'gardes*.

GRANDILOQUENCE (*kan-se*) n. f. Emploi affecté de grands mots, de grandes phrases.

GRANDILOQUENT (*kan*), **E** adj. Pompeux en paroles, emphatique : *style grandiloquent*.

GRANDIOSE (*ô-ze*) adj. Imposant par l'aspect l'étendue, la noblesse, l'élévation. N. m. : *le grandiose d'un spectacle*. ANT. **Médiocre, mesquin.**

GRANDIOSEMENT (*ô-ze-man*) adv. D'une manière grandiose.

GRANDIR v. n. Devenir grand : *enfant qui a grandi très vite*. V. a. Rendre ou faire paraître plus grand, plus gros. *Fig.* Amplifier. Donner de la grandeur morale : *l'adversité grandit Louis XVI*. ANT. **Atténuer, amoindrir, diminuer, rapetisser.**

GRANDISSANT (*di-san*), **E** adj. Qui va croissant : *pouvoir sans cesse grandissant*.

GRANDISSEMENT (*di-se-man*) n. m. Action de devenir ou de rendre plus grand.

GRANDISSIME (*di-si-me*) adj. *Fam.* Très grand : *arriver au grandissime galop*.

GRAND-LIVRE n. m. Se dit de la liste qui contient tous les créanciers de l'Etat. (On dit aussi et on écrit sans trait d'union : *le grand livre de la dette publique*.) Pl. des *grands-livres*. (En T. de comptabilité, l'expression *grand livre*, employée par opposition à celle de *journal*, s'écrit sans trait d'union.)

GRAND'MAMAN n. f. Grand'mère, dans le langage des enfants. Pl. des *grand'mamans*.

GRAND'MÈRE n. f. La mère du père ou de la mère. Pl. des *grand'mères*.

GRAND'MESSE (*mè-se*) n. f. Messe chantée. Pl. des *grand'messes*.

GRAND-ONCLE n. m. Le frère du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grands-oncles*.

GRAND-PAPA n. m. Grand-père, dans le langage enfantin. Pl. des *grands-papas*.

Digitized by Google

GRAND-PÈRE n. m. Père du père ou de la mère. Pl. des *grands-pères*.

GRANDS-PARENTS (*ran*) n. m. pl. Le grand-père, la grand'mère, l'aïeul, l'aïeule, etc., le grand-oncle, la grand'tante.

GRAND'TANTE n. f. La sœur du grand-père ou de la grand'mère. Pl. des *grand'tantes*.

GRANGE n. f. (du lat. *granum*, grain). Bâtiment où l'on serre les céréales en gerbes.

GRANGÉE (*jé*) n. f. Contenu d'une grange.

GRANIT (*ni* ou *nit'*) n. m. (de l'ital. *granito*, qui a du grain). *Minér.* Roche primitive très dure, à coloration variée, composée de feldspath, de mica et de quartz : *colonne de granit rose. Fig. Cœur de granit*, personne insensible, impitoyable. Ensemble, apparence d'une surface couverte de petites aspérités : *maroquin d'un beau granit*.

GRANITÉ, E adj. Qui présente des grains comme le granit. N. m. Etoffe de laine à gros grains.

GRANITER (*té*) v. a. Peindre de façon à imiter le granit : *graniter des stucs*.

GRANITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui contient du granit : *roche graniteuse*.

GRANITIQUE adj. De la nature du granit : *sol granitique*.

GRANITOÏDE (*to-i-de*) adj. Qui a l'apparence du granit : *structure granitoïde*.

GRANIVORE adj. et n. (lat. *granum*, grain, et *vorare*, manger). Qui se nourrit de graines : *oiseaux granivores*.

GRANULAGE n. m. Action de granuler : *le granulage de la poudre*. Son résultat.

GRANULAIRE (*lè-re*) adj. Qui se compose de petits grains : *roche granulaire*.

GRANULATION (*si-on*) n. f. Réduction en petits grains. Agglomération en petits grains. Lésion organique consistant en de petites tumeurs qui se forment sur les muqueuses ou à la surface des plaies. *Granulations grises*, productions tuberculeuses de la phtisie aiguë.

GRANULE n. m. (du lat. *granulum*, petit grain). Petit grain. Très petite pilule.

GRANULÉ, E adj. Qui présente des granulations. (Se dit des médicaments mis sous forme de granules.)

GRANULER (*lé*) v. a. Mettre en granules : *granuler du plomb*.

GRANULEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Divisé en petits grains : *terre granuleuse. Méd.* Qui est composé de petits grains : *tumeur granuleuse*.

GRANULIE (*li*) n. f. Tuberculose généralisée, à marche rapide : *la granulie est généralement mortelle*.

GRANULIFORME adj. En forme de granule.

GRAPHIE (*fi* — du gr. *graphê*, action d'écrire). Suffixe signifiant *description, dessin*, etc., et qui entre dans la composition d'un grand nombre de mots : *cosmographie, géographie*, etc.

GRAPHIE n. f. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Système d'écriture, emploi de signes déterminés pour exprimer les idées. (On dit aussi GRAPHISME n. m.)

GRAPHIQUE adj. (de *graphie*). Se dit de tout ce qui a rapport à l'art de représenter les objets par des lignes ou des figures : *dessin graphique. Signes graphiques d'une langue*, les caractères, l'écriture de cette langue. N. m. *Géom.* et *sciences*. Tracé linéaire. Dessin appliqué aux sciences.

GRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière graphique.

GRAPHITE n. m. *Minér.* Carbure naturel presque pur. Syn. de PLOMBAGINE.

GRAPHITEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) ou **GRAPHITIQUE** adj. Qui contient du graphite : *roche graphiteuse*.

GRAPHOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *graphê*, écriture, et *logos*, traité). Art de reconnaître le caractère d'une personne d'après l'examen de son écriture.

GRAPHOLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. Qui s'occupe de graphologie.

Graphomètre.

GRAPHOMÈTRE n. m. (gr. *graphein*, décrire, et *metron*, mesure). Instrument d'arpentage, sorte d'équerre d'arpenteur, pour mesurer les angles dans le lever des plans.

GRAPHOPHONE n. m. (gr. *graphein*, écrire, et *phônê*, voix). Phonographe perfectionné reproduisant, au moyen de cylindres, des chants, des morceaux d'orchestre, etc.

Graphophone.

GRAPPE (*gra-pe*) n. f. (orig. germ.). Assemblage de fleurs ou de fruits soutenus par un axe commun, comme dans le raisin, la groseille, etc. (V. INFLORESCENCE et la planche PLANTE.) Arrangement analogue : *des grappes d'oignons, d'échalotes*.

GRAPPILLAGE (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Action de grappiller.

GRAPPILLARD (*gra-pi, ll* mll., *ar*) n. m. Celui qui a la manie de grappiller. (Peu us.)

GRAPPILLER (*gra-pi, ll* mll., *é*) v. n. Cueillir ce qui reste de raisin dans une vigne, après la vendange. V. a. et n. *Fig.* Prendre de petites quantités. Faire de petits gains secrets, souvent peu légitimes.

GRAPPILLEUR, EUSE (*gra-pi, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. et adj. Qui grappille.

GRAPPILLON (*gra-pi, ll* mll.) n. m. Petite grappe.

GRAPPIN (*gra-pin*) n. m. Petite ancre à plusieurs pointes recourbées. Crochet d'abordage. *Fig.* et *fam. Jeter, mettre le grappin sur quelqu'un*, se rendre maître de son esprit.

Grappin.

GRAPPU, E (*gra-pu*) adj. Chargé de grappes : *treille grappue*.

GRAS, GRASSE (*gra, gra-se*) adj. (lat. *crassus*). De la nature de la graisse : *le beurre est un corps gras*. Qui a beaucoup de graisse : *un porc gras*. Sali, imbu de graisse : *chapeau gras*. Fait avec de la viande : *bouillon gras. Jours gras*, ceux pendant lesquels l'Eglise catholique permet de manger de la viande; spécialem., les trois derniers jours de carnaval. *Terre grasse*, argileuse et fertile. *Plantes grasses*, à feuilles épaisses et charnues : *l'aloès est une plante grasse. Dormir la grasse matinée*, se lever fort tard. *Chim. Corps gras*, substances neutres comprenant les huiles, beurres, graisses, suifs, cires. N. m. Partie grasse d'une viande. *Faire gras*, manger de la viande. *Gras de la jambe*, mollet. *Techn. Avoir du gras*, avoir des dimensions plus fortes qu'il n'est nécessaire. Adv. D'une manière grasse. *Parler gras*, grasseyer. ANT. **Maigre, décharné, étique.**

GRAS-DOUBLE n. m. Membrane comestible de l'estomac du bœuf. Pl. des *gras-doubles*.

GRAS-FONDU n. m. ou **GRAS-FONDURE** n. f. Inflammation du bas-ventre des chevaux.

GRASSANE (*gra-sa-ne*) n. f. Variété de figue précoce, blanche, fade et peu délicate.

GRASSEMENT (*gra-se-man*) adv. Confortablement : *vivre grassement*. Généreusement : *payer grassement*.

GRASSET, ETTE (*gra-sè, è-te*) adj. Un peu gras.

GRASSET (*gra-sè*) n. m. Région du membre postérieur des solipèdes, qui a pour base la rotule et les parties molles environnantes. (V. la planche CHEVAL.)

GRASSEYEMENT (*gra-sè-ie-man*) n. m. Prononciation d'une personne qui grasseye : *le grasseyement est commun à Paris*.

GRASSEYER (*gra-sè-ié*) v. n. (Prend un i après l'y aux deux prem. pers. pl. de l'imp. de l'ind. et du prés. du subj. : *nous grasseyions, que vous grasseyiez*, et conserve partout l'y.) Prononcer de la gorge la lettre *r*.

GRASSEYEUR, EUSE (*gra-sè-ieur, eu-ze*) n. Personne qui grasseye.

GRASSOUILLET, ETTE (*gra-sou, ll* mll., *è, è-te*) adj. Potelé : *enfant grassouillet*.

GRATERON n. m. (pour *gleteron*). Nom vulgaire de quelques espèces de caille-lait.

GRATICULATION (*si-on*) n. f. Action de graticuler un dessin.

GRATICULE n. m. (ital. *graticola*). Châssis pour graticuler.

GRATICULER (*lé*) v. a. Partager un dessin en carrés que l'on reproduit en nombre égal, mais de dimensions plus faibles, sur le graticule.

Digitized by Google

GRATIFICATION (*si-on*) n. f. Libéralité faite à quelqu'un en sus de ce qui lui est dû : *recevoir une gratification*.

GRATIFIER (*fi-é*) v. a. (lat. *gratificare ;* de *gratus*, agréable, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Accorder une faveur, une récompense.

GRATIN n. m. Partie de certains mets, qui reste attachée au fond du poêlon. Mets recouvert de chapelure, et cuit entre deux feux : *sole au gratin*.

GRATINER (*né*) v. a. Faire cuire de manière à former du gratin : *gratiner du macaroni*. V. n. S'attacher au vase pendant la cuisson, rissoler.

GRATIOLE (*si*) n. f. Genre de scrofulariacées, dont une espèce constitue un purgatif énergique.

GRATIS (*tiss*) adv. (m. lat. ; de *gratia*, grâce). *Fam*. Gratuitement, sans qu'il en coûte rien.

GRATITUDE n. f. (lat. *gratitudo ;* de *gratus*, reconnaissant). Reconnaissance affectueuse.

GRATTAGE (*gra-ta-je*) n. m. Action de gratter. Résultat de cette action.

GRATTE (*gra-te*) n. f. Outil dont on se sert pour sarcler. *Fam*. Petits profits illégitimes : *faire de la gratte*.

GRATTE-CUL (*gra-te-ku*) n. m. Nom vulgaire du fruit de l'églantier et du rosier. Pl. des *gratte-culs*.

GRATTELER (*gra-te-lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je grattelle*.) Gratter légèrement une plaque de métal, de marbre, etc., pour la polir.

GRATTELEUX, EUSE (*gra-te-leû, eu-ze*) adj. Qui a la grattelle.

GRATTELLE (*gra-té-le*) n. f. (rad. *gratter*). Petite gale, maladie de la peau.

GRATTE-PAPIER (*gra-te-pa-pi-é*) n. m. invar. *Par dénigr*. Copiste, clerc, mauvais écrivain.

GRATTER (*gra-té*) v. a. (orig. germ.). Racler avec les ongles : *gratter sa jambe*. Racler avec un outil : *gratter un mur*. Effacer avec un grattoir, un outil quelconque : *gratter une inscription*. *Pop*. Faire un petit bénéfice, souvent secret : *place où il n'y a rien à gratter*. Heurter doucement : *gratter à la porte*.

GRATTEUR (*gra-teur*) n. m. Celui qui gratte. *Gratteur de papier*, scribe, médiocre écrivain.

GRATTOIR (*gra-toir*) n. m. Canif à large lame pour effacer l'écriture en grattant le papier. Charrue à soc court pour gratter seulement le sol. Instrument de formes très diverses, qui sert aux mouleurs, plombiers, menuisiers, maçons, tourneurs, etc.

Grattoir.

GRATTURE (*gra-tu-re*) n. f. Débris provenant du grattage : *des grattures de cuivre*.

GRATUIT (*tu-i*), **E** adj. (lat. *gratuitus*). Qu'on fait ou donne gratis : *médecin qui donne des soins gratuits à ses malades*. *Ecole gratuite*, où les élèves ne payent rien. *Aliénation à titre gratuit*, donation. *Fig*. *Méchanceté gratuite*, sans motif. *Supposition gratuite*, sans fondement. ANT. **Coûteux, cher.**

GRATUITÉ n. f. Caractère de ce qui est gratuit : *la troisième République a établi la gratuité de l'enseignement primaire*.

GRATUITEMENT (*man*) adv. D'une manière gratuite. ANT. **chèrement, coûteusement.**

GRAU (*gré*) n. m. Dans le Midi, chenal par lequel un étang ou une rivière débouche dans la mer. Défilé montagneux. Petit lac saumâtre.

GRAVATIER (*ti-é*) n. m. Voiturier qui charrie les gravats.

GRAVATIF, IVE adj. *Méd*. Accompagné d'un sentiment de pesanteur : *douleur gravative*.

GRAVATS (*va*) n. m. pl. Syn. de GRAVOIS.

GRAVE n. f. Se disait autref. pour *grève*.

GRAVE adj. (lat. *gravis*). *Physig*. Pesant : *les corps graves*. *Fig*. Posé, sérieux : *homme grave ; contenance grave*. Important : *affaire grave*. Dangereux : *maladie grave*. *Mus*. Bas : *ton grave ; notes graves*. *Gram*. *Accent grave*, v. ACCENT. N. m. Ton grave : *de l'aigu au grave*. Pensées, style graves : *passer du grave au doux*. ANT. **Bouffon, comique. Frivole, futile. Aigu.**

GRAVÉ, E adj. Marqué de petite vérole.

GRAVELAGE n. m. Action de graveler : *le gravelage d'une route*. Son résultat.

GRAVELÉE (*lé*) n. f. Cendre de lie de vin. Adj. f. *Cendre gravelée*, provenant de la lie de vin calcinée.

GRAVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je gravelle*.) Couvrir de gravier.

GRAVELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Mêlé de gravier. Atteint de la gravelle. (Substantiv. : *un graveleur*.) *Fig*. Trop libre : *tenir des propos graveleux*.

GRAVELLE (*vè-le*) n. f. Maladie produite par concrétions, semblables à de petits graviers, qui se forment dans les reins, dans la vessie.

GRAVELURE n. f. Propos graveleux.

GRAVEMENT (*man*) adv. D'une manière grave.

GRAVER (*vé*) v. a. (anc. h. allem. *graban*). Tracer une figure, des caractères, sur un métal (cuivre, acier, etc.), ou sur du bois, avec le burin, sur le marbre ou la pierre avec le ciseau. *Graver des caractères, des médailles*, etc., graver les poinçons destinés à la frappe. *Fig*. Empreindre fortement : *graver dans sa mémoire, dans son cœur*.

GRAVES (de *grève*) n. f. pl. Nom donné dans le Bordelais à des terrains caillouteux et sablonneux. N. m. Vin fourni par les vignes plantées dans ces terrains : *boire du graves*.

GRAVEUR n. m. Dont la profession est de graver.

GRAVIER (*vi-é*) n. m. (de *grève*). Gros sable, mêlé de très petits cailloux. Sable qui se trouve dans le sédiment des urines.

GRAVIR v. a. et n. (du lat. *gradi*, marcher). Monter avec effort : *gravir une montagne*.

GRAVITANT (*tan*), **E** adj. Qui gravite.

GRAVITATION (*si-on*) n. f. Force en vertu de laquelle tous les corps s'attirent réciproquement en raison directe de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance : *Newton formula le premier la loi de la gravitation universelle*. V. ATTRACTION.

GRAVITE n. f. (lat. *gravitas*). Pesanteur des corps. *Acoust*. Caractère d'un son musical relativement bas. *Physig*. *Centre de gravité*, point fixe où passe la résultante des poids des molécules qui composent un corps dans toutes les positions possibles. *Fig*. Qualité de celui, de ce qui est grave, sérieux : *la gravité d'un magistrat, du maintien*. Importance : *gravité d'une faute, gravité d'un sujet*. Caractère dangereux : *la gravité d'une blessure*.

GRAVITER (*té*) v. n. *Physig*. Tendre vers un point.

GRAVOIS (*voi*) ou **GRAVATS** (*va*) n. m. pl. (de *grève*). Partie grossière du plâtre, qui ne traverse pas le crible. Menus décombres de démolition.

GRAVURE n. f. Art de graver : *apprendre la gravure sur bois, en taille-douce, à l'eau-forte*. Ouvrage du graveur. Image, estampe : *acheter des gravures*.

GRAZIOSO (*zo*) adv. (mot ital.). *Mus*. Avec grâce.

GRÉ n. m. (du lat. *gratum*, chose agréable). Volonté, caprice : *agir à son gré*. *Savoir bon gré, mauvais gré à quelqu'un*, être satisfait ou mécontent de ses paroles, de son procédé. Loc. adv. **De gré à gré**, à l'amiable : *vente de gré à gré*. **De gré ou de force**, ou **bon gré mal gré**, volontairement ou de force.

GRÉAGE n. m. Action de gréer un navire.

GRÈBE n. m. Oiseau palmipède, qui nage, plonge et vole très bien, et dont le plumage est d'un blanc argenté : *le grèbe habite les mares, les lacs, les eaux dormantes*.

Grèbe.

GREC (*grèk*), **GRECQUE** (*grè-ke*) adj. et n. De la Grèce. *Eglise grecque*, Eglise d'Orient (Grecs de Turquie et d'Asie Mineure, Russes), qui n'est pas soumise au pape, par opposition à *Eglise romaine* ou *d'Occident*. N. m. La langue grecque : *apprendre le grec moderne*. *Fig*. Fripon, escroc, surtout au jeu : *expulser les grecs d'un cercle*.

ART GREC. — Précédé par l'art mycénien, à moitié oriental, l'art grec proprement dit ne commence qu'à la fin du VIIe siècle av. J.-C., époque à laquelle se dessinent les trois ordres : *dorique, ionique* et *corinthien*. Ils ont été appliqués avant tout à la construction des temples (*dorique :* temples de Pæstum, d'Olympie, d'Egine, d'Eleusis, Parthénon d'Athènes ; — *ionique :* Erechthéion, temple de la Victoire aptère ; — *corinthien :* monument de Lysicrate). En dehors des temples, l'architecture grecque a produit des portes monumentales ou propylées, des portiques, des gymnases, des théâtres, des stades, des tombeaux. L'architecture grecque décline après la conquête d'Alexandre, et l'ordre corinthien fait place à un ordre composite. La sculpture, d'abord uniquement religieuse, représentait les dieux, d'abord en bois, puis en métal, enfin en marbre. Après

Digitized by Google

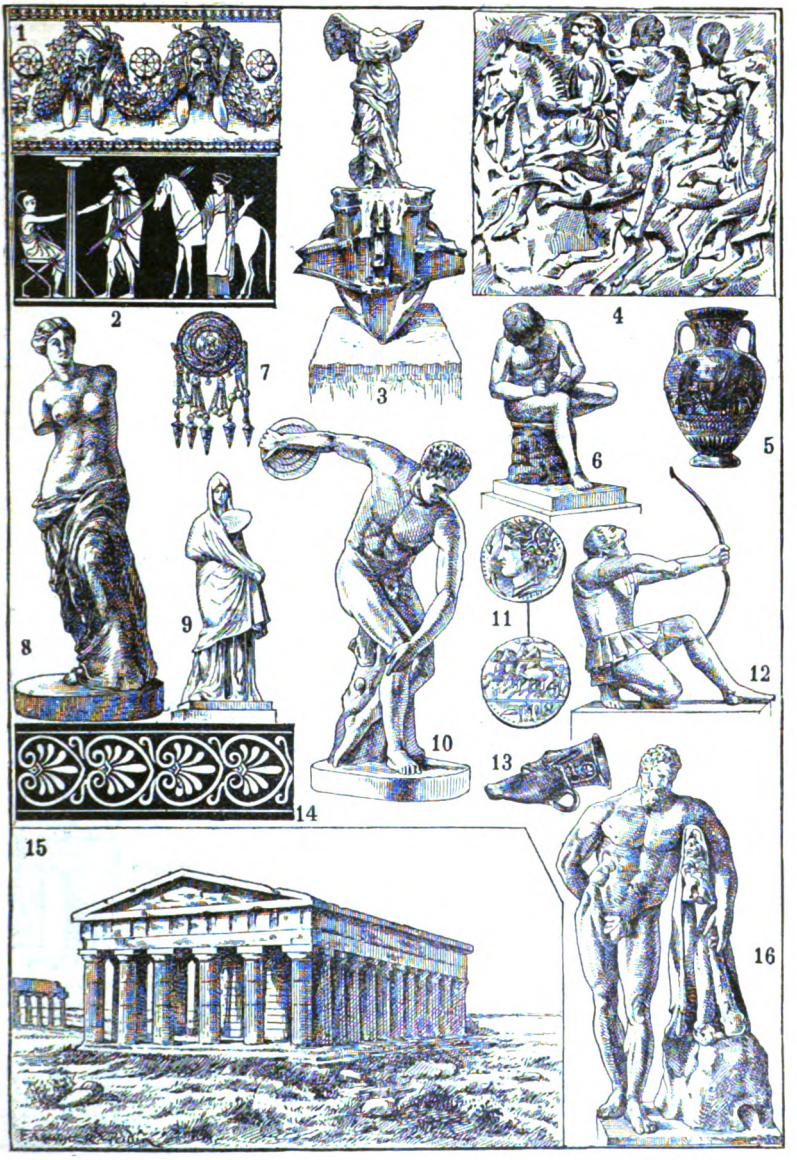

Art grec : 1. Base de marbre (théâtre de Dionysos, à Athènes) ; 2. Peinture de vase (Louvre) ; 3. Victoire de Samothrace (Louvre) ; 4. Frise du Parthénon (musée Britannique) ; 5. Vase en terre cuite peinte ; 6. Le tireur d'épine (Vatican) ; 7. Cache-oreille (Louvre) ; 8. Vénus de Milo (Louvre) ; 9. Statuette en terre cuite, de Tanagra (Louvre) ; 10. Le discobole (Vatican) ; 11. Monnaie de Syracuse ; 12. Héraklès combattant (temple d'Egine) ; 13. Rhyton ; 14. Moulure peinte ; 15. Temple de Neptune, à Pæstum ; 16. Hercule Farnèse (Naples).

Digitized by Google

ALPHABET GREC

IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)	IMPRIMERIE	ÉCRITURE (grec moderne)	APPELLATION (grec ancien)
Α α	Α α	*a* alpha	Ν ν	Ν ν	*n* nu
Β β, β	Β β	*b* bêta	Ξ ξ	Ξ ξ	*x* ksi
Γ γ	Γ γ	*gh* gamma	Ο ο	Ο ο	*o* omicronn
Δ δ	Δ δ	*d* delta	Π π	Π ϖ	*p* pi
Ε ε	Ε ε	*é* epsilonn	Ρ ρ	Ρ ρ	*r* rô.
Ζ ζ	Ζ ζ	*dz* dzéta	Σ σ, ς	Σ σ, ς	*s* sigma
Η η	Η η	*ê* êta	Τ τ	Τ τ	*t* tau
Θ θ	Θ θ	*th* thêta	Υ υ	Υ υ	*u* upsilonn
Ι ι	Ι ι	*i* iota	Φ φ	Φ φ	*ph* phi
Κ κ	Κ κ	*k* kappa	Χ χ	Χ χ	*kh* khi
Λ λ	Λ λ	*l* lambda	Ψ ψ	Ψ ψ	*ps* psi
Μ μ	Μ μ	*m* mu	Ω ω	Ω ω	*ô* oméga

NOTA. — Dans le grec moderne, le *b* se prononce *v*; l'*é*, l'*u* se prononcent *i*.

une période d'archaïsme, l'ère des chefs-d'œuvre s'ouvre vers le milieu du ve siècle av. J.-C. et s'honore des noms de Calamis, Myron, Polyclète, Phidias, Pæonios. L'art se raffine au ive siècle avec Scopas, Praxitèle, Lysippe. Les sculpteurs grecs conservent leur habileté technique jusqu'à la période romaine. La peinture grecque, qui n'est plus représentée aujourd'hui que par quelques débris de fresques, a pourtant compté des noms illustres, surtout au ve siècle : ceux de Polygnote, Micon, Panænos, Zeuxis, Parrhasius; et au vi^e siècle, ceux de Protogène et d'Apelle. Les arts industriels, en particulier la céramique, ont été également très prospères chez les Grecs, et la musique occupait une place importante dans leur civilisation.

GRÉCISER (*zé*) v. a. Donner une forme grecque aux mots : *le médecin Sans-Malice grécisa son nom en « Akakia »*.

GRÉCITÉ n. f. Caractère d'un mot qui est grec. *Haute grécité*, langue grecque de l'époque classique. *Basse grécité*, grec en usage après Alexandre.

GRÉCO-LATIN, E adj. Qui appartient au grec et au latin : *les langues gréco-latines*.

GRÉCO-ROMAIN, E (*min, è-ne*) adj. Commun aux Grecs et aux Romains : *architecture gréco-romaine*.

Grecque.

GRECQUE (*grè-ke*) n. f. Ornement consistant en une suite de lignes revenant sur elles-mêmes, toujours à angle droit. Scie de relieur. Coiffe féminine.

GRECQUER (*grè-kê*) v. a. *Rel.* Entailler à l'aide de la grecque (scie).

GRÉDIN, E n. Personne vile, criminelle.

GREDINERIE (*ri*) n. f. Acte de gredin. Abjection.

GRÉEMENT ou **GRÉMENT** (*man*) n. m. Ensemble de tous les accessoires nécessaires à un bâtiment, à un mât, etc. (poulies, cordages, voiles, etc.).

GREER (*gré-é*) v. a. (anc. holl. *gereiden*). Garnir un bâtiment, un mât, de voiles, poulies, cordages, etc. : *gréer un navire en goélette*.

GRÉEUR n. m. Celui qui grée les navires.

GREFFAGE (*grè-fa-je*) n. m. Action ou manière de greffer. Son résultat : *le greffage a permis d'améliorer considérablement les espèces fruitières*.

GREFFE (*grè-fe*) n. m. (du gr. *graphein*, écrire). Lieu où sont déposées les minutes des jugements, où se font les déclarations, les dépôts concernant la procédure.

GREFFE (*gré-fe*) n. f. (du gr. *graphion*, stylet). Œil, branche ou bourgeon, détaché d'une plante pour être inséré sur une autre appelée *sujet*. (Syn. GREFFON.) L'opération elle-même. *Greffe animale*, action de rattacher au corps d'un animal des parties qui en sont détachées ou qui ont été prises sur un autre individu. — Par la greffe, on reproduit, on multiplie les arbres ou arbrisseaux à fleurs ou à fruits : le *sujet* fournit la vigueur, le *greffon* apporte les caractères que l'on veut conserver. Souvent le sujet est un *sauvageon*; c'est ainsi qu'on greffe les poiriers, pommiers, cerisiers, sur un sujet provenant d'un arbre sauvage qui ne donnerait que de mauvais fruits; mais souvent aussi le sujet a déjà été cultivé (vigne, etc.). Il existe de nombreuses sortes de greffes, dont les plus répandues sont : la *greffe en fente*, la *greffe en couronne*, la *greffe par approche*, la *greffe en écusson*, etc.

Greffe en écusson.

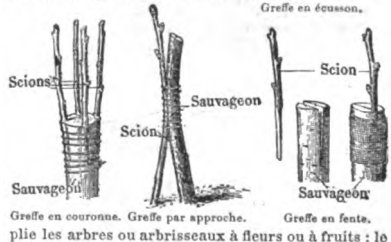

Greffe en couronne. Greffe par approche. Greffe en fente.

GREFFER (*grè-fé*) v. a. Faire une greffe : *greffer un pommier*.

GREFFEUR (*gré-feur*) n. m. Qui greffe.

GREFFIER (*grè-fi-é*) n. m. Fonctionnaire public qui tient un greffe, qui expédie et garde les actes de justice et qui tient la plume aux audiences.

Digitized by Google

GREFFOIR (*grè-foir*) n. m. Couteau pour greffer.

GREFFON (*grè-fon*) n. m. Syn. de GREFFE.

GRÉGARINE n. f. Genre de protozoaires, animalcules vivant dans le tube digestif des animaux articulés.

GRÈGE adj. f. (ital. *greggia*). Se dit de la soie telle qu'on l'a tirée de dessus le cocon.

GRÉGEOIS (*joi*) adj. m. *Feu grégeois*. V. FEU.

GRÉGORIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. *Rit grégorien*, rit attribué au pape Grégoire Ier, pour la célébration des offices et l'administration des sacrements. *Chant grégorien*, le plain-chant, tel qu'il fut réglé par le pape Grégoire Ier. *Calendrier grégorien*, le calendrier Julien réformé par Grégoire XIII en 1582.

GRÈGUE (*grè-ghe*) n. f. (pour *grecque*). Haut-de-chausses. (Vx. Ne s'emploie guère qu'au plur.) — *Mettre de l'argent dans ses grègues*, s'enrichir. *Tirer ses grègues*, s'enfuir au plus vite.

GRÊLE adj. (lat. *gracilis*). Long et menu : *jambes grêles*. Aigu et faible : *voix grêle*. *Intestin grêle*, portion étroite de l'intestin, de l'estomac au cæcum.

GRÊLE n. f. Pluie congelée qui tombe par grains. *Fig.* Grande quantité : *une grêle de pierres, de traits*. *Méchant comme la grêle*, hargneux, très désagréable. — La grêle, qui cause un tort considérable aux récoltes, se produit sous l'influence de phénomènes électriques. Pour empêcher sa formation on a tenté bien des essais; les meilleurs résultats ont été obtenus avec les canons *paragrêles*, dont la détonation ébranle les couches atmosphériques de proche en proche et résout en pluie ou en fin grésil les nuages dangereux.

GRÊLÉ, E adj. Abîmé par la grêle. Qui a des marques de petite vérole : *visage grêlé*.

GRÊLER (*lé*) v. impers. Se dit quand il tombe de la grêle : *il grêle*. V. a. Gâter par la grêle : *l'orage a grêlé nos vignes*.

GRÊLEUX, EUSE (*leû, eu-se*) adj. Qui a la nature ou l'apparence de la grêle. (Se dit d'un temps, d'une saison, où la grêle est à redouter.)

GRELIN n. m. *Mar.* Petit câble, autref. formé d'aussières, auj. presque toujours de fils de fer.

GRÊLON n. m. Grain de grêle.

GRELOT (*lo*) n. m. Boule métallique, creuse et percée, contenant un morceau de métal qui la fait résonner dès qu'on la remue. *Fig. Attacher le grelot*, prendre l'initiative. Gaieté un peu folle (allusion à la marotte des fous) : *les grelots du carnaval*.

GRELOTTANT (*lo-tan*), **E** adj. Qui grelotte.

GRELOTTER (*lo-té*) v. n. Trembler de froid.

GRÉMIAL n. m. (du lat. *gremium*, giron). Morceau d'étoffe qu'on met sur les genoux d'un prélat officiant, quand il est assis. Pl. des *grémiaux*.

GRÉMIL (*mil*) n. m. Genre de borraginacées médicinales et tinctoriales, comprenant l'*herbe aux perles* et l'*orcanette*.

GRÉMILLE ou **GREMEUILLE** (*ll* mll.) n. f. Espèce de petite perche des eaux douces d'Europe.

GRENACHE n. m. Cépage noir, à gros grains, du Languedoc et du Roussillon. Vin fait avec ce raisin : *une bouteille de grenache*.

GRENADE n. f. (lat. *granatum*). Fruit du grenadier : *l'écorce de la grenade est astringente*. *Artill.* Petit globe creux, plein de poudre, muni d'une mèche, et qu'on lançait à la main, à la fronde, ou au mortier, pour qu'il éclate au milieu des ennemis. Ornement militaire, représentant une grenade allumée.

Grenadier : A, Coupe d'une grenade.

GRENADIER (*di-é*) n. m. Genre de myrtacées, qui porte des grenades. — Le grenadier croît dans l'Europe méridionale. Ses fleurs sont d'un rouge vif, et son fruit, la grenade, aussi grosse que les plus grosses pommes, renferme des graines nombreuses, rouges ou rosées, d'une saveur aigrelette agréable.

GRENADIER (*di-é*) n. m. Soldat chargé de lancer les grenades. (Vx.) Soldat des régiments d'élite (1791); garde consulaire, garde impériale, etc.

Grenadiers : 1. Du 1er Empire ; 2. Du second Empire.

GRENADIÈRE n. f. Giberne à grenades. Bague métallique allongée, qui réunit le canon au fût des armes portatives.

GRENADILLE (*ll* mll.) n. f. Plante vulgairement appelée *fleur de la Passion*, et dont le fruit, comme forme et comme goût, rappelle la grenade.

GRENADIN, E adj. et n. De Grenade, du royaume de Grenade. N. m. Petit fricandeau. Volaille farcie. *Ornith.* Espèce de pinson africain. *Bot.* Variété d'œillet. N. f. Soie qu'on emploie dans la fabrication des effilés et des dentelles. Sirop de grenade.

GRENAGE n. m. Action de réduire en grains la poudre à canon. Etat du sucre pris en cristaux.

GRENAILLE (*na, ll* mll.) n. f. Métal réduit en menus grains : *grenaille de plomb*. Rebut de graine, qu'on jette aux volailles.

GRENAILLEMENT (*na, ll* mll., *e-man*) n. m. Réduction en grenailles.

GRENAILLER (*na, ll* mll., *é*) v. a. Réduire, mettre un métal en grenaille.

GRENAILLEUR (*na, ll* mll.) n. m. Celui qui grenaille les métaux. Celui qui sépare la farine du son.

GRENAISON (*nè-zon*) n. f. Formation des grains dans les céréales.

GRENASSE (*na-se*) n. f. *Mar.* Petit grain.

GRENAT (*na*) n. m. (lat. *granatum*). Pierre précieuse d'une couleur rouge de grenade, employée dans la bijouterie. Adj. invar. D'un rouge de grenat : *des robes grenat*.

GRENÉ, E adj. Réduit en petits grains : *poudre grenée*. Qui offre de nombreux points très rapprochés : *dessin grené*. N. m. Etat d'une surface, partie d'une gravure présentant ces petits grains ou points.

GRÈNELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant un *e* muet : *je grenelle*.) Marquer, orner de petits points très rapprochés un papier, une peau, etc.

GRÈNER (*né*) v. n. (Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *il grènera*.) Produire de la graine. V. a. Réduire en petits grains. Greneler.

GRÈNETERIE (*rî*) n. f. **GRÈNETIER** (*ti-é*), **ÈRE** n. et adj. V. GRAINETERIE et GRAINETIER.

GRÈNETIS (*ti*) n. m. Tour fait de petits grains, au bord des médailles, des monnaies, pour empêcher de les rogner.

GRENIER (*ni-é*) n. m. (lat. *granarium*; de *granum*, grain). Partie la plus haute d'un bâtiment, destinée à serrer les grains, fourrages, etc. Se dit aussi du plus haut étage d'une maison, sous le comble : *être logé au grenier*. *Greniers publics* ou *greniers d'abondance*, magasins publics organisés par la Convention, où l'on tenait en réserve les grains pour les années de disette. *Fig.* Pays fertile d'où l'on tire beaucoup de blé : *la Beauce est le grenier de la France*. *Mar. En grenier*, se dit de la manière de charger un navire en entassant les marchandises dans la cale.

GRENOUILLE (*nou, ll* mll.) n. f. (lat. *ranula*). Genre de batraciens anoures, famille des ranidés, qui vivent sur tout le globe : *la grenouille passe par l'état de têtard*. (V. BATRACIEN et planche REPTILES.) *Fig.* Caisse, fonds commun. *Manger la grenouille*, se dit du dépositaire infidèle qui vole ou dissipe ce fonds.

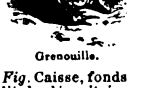
Grenouille.

GRENOUILLÈRE (*nou, ll* mll.) n. f. Marécage à grenouilles. *Fam.* Bain d'eau courante peu profonde.

GRENOUILLETTE (*nou, ll* mll., *è-te*) n. f. Renoncule des marais. Tumeur qui se forme sous la langue.

Digitized by Google

GRENU, E adj. Qui a beaucoup de grains : *épi grenu*. Couvert de saillies arrondies : *cuir grenu*.

GRENURE n. f. Action de grener les ombres d'une gravure; son résultat. Etat d'une étoffe, d'un cuir, d'un métal grenés.

GRÈS (*grè*) n. m. Pierre formée de petits grains de quartz agglomérés : *grès rouge, grès vosgien; pavé en grès*. Vase, etc., de grès. *Grès flammés*, poteries de grès vitrifiées et colorées au feu par des oxydes métalliques.

GRÉSEUX, EUSE (*zeû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature du grès : *les roches gréseuses constituent une partie de l'ossature des Vosges*.

GRÉSIÈRE (*zi*) ou **GRÉSERIE** (*ze-ri*) n. f. Carrière de grès.

GRÉSIL (*zi* ou *zil, l* mll.) n. m. (de *grès*). Menue grêle, très blanche et fort dure.

GRÉSILLEMENT (*zi, ll* mll., *e-man*) n. m. (de l'anc. fr. *grésillon*, grillon). Cri du grillon.

GRÉSILLEMENT (*zi, ll*, mll., *e-man*) n. m. Action de grésiller. Etat de ce qui est grésillé.

GRÉSILLER (*zi, ll* mll., *é*) v. impers. Se dit du grésil qui tombe : *il grésille*. V. a. Rétrécir, racornir par la chaleur : *le feu a grésillé ce parchemin*.

GRÉSILLON (*zi, ll* mll., *on*) n. m. Charbon en petits morceaux. Farine grossière.

GRÈVE n. f. (du bas lat. *grava*). Plage de sable et de gravier. Ligue légale de personnes qui se coalisent pour faire cesser le travail, et qui refusent de le reprendre si l'on ne satisfait pas à leurs réclamations : *se mettre en grève; faire grève. Place de Grève*. V. GRÈVE *à la part. hist.*

GRÈVE n. f. Partie de l'armure qui défendait la jambe. (Vx.)

GREVER (*vé*) v. a. (lat. *gravare*; de *gravis*, lourd. — Prend un *é* ouvert devant une syllabe muette : *je grève*.) Soumettre à de lourdes charges : *héritage grevé de nombreuses dettes*. ANT. **Dégrever.**

GRIANNEAU (*gri-a-nô*) n. m. Jeune coq de bruyère.

GRIBANE n. f. Barque normande, à fond plat.

GRIBLETTE (*blè-te*) n. f. Mince morceau de viande enveloppé de lard, qu'on fait rôtir.

GRIBOUILLAGE (*bou, ll* mll.) n. m. *Fam*. Mauvaise peinture. Ecriture mal formée.

GRIBOUILLE (*bou, ll* mll.) n. m. V. *Part. hist.*

GRIBOUILLER (*bou, ll* mll., *é*) v. n. et a. *Fam*. Faire du gribouillage.

GRIBOUILLETTE (*bou, ll* mll., *é-te*) n. f. Jeu qui consiste à jeter un objet au milieu d'enfants qui cherchent à l'attraper. *A la gribouillette*, à l'aventure.

GRIBOUILLEUR, EUSE (*bou, ll* mll., *eur, eu-ze*) n. Personne qui gribouille.

GRIBOUILLIS (*bou, ll* mll., *i*) n. m. Ecriture illisible.

GRIÈCHE adj. V. PIE-GRIÈCHE.

GRIEF (*gri-ef*), **ÈVE** adj. Grave, dangereux : *faute grève; grève maladie*. (Peu us.)

GRIEF (*gri-ef*) n. m. (du lat. *gravis*, fâcheux). Dommage que l'on subit. (Vx en ce sens.) Plainte qu'on en fait : *formuler ses griefs*.

GRIÈVEMENT (*man*) adv. D'une manière grève : *grièvement malade*.

GRIÈVETÉ n. f. Gravité. (Vx.)

GRIFFADE (*gri-fa-de*) n. f. Coup de griffe.

GRIFFE (*gri-fe*) n. f. (anc. h. all. *grifan*). Ongle crochu et pointu de certains animaux, tels que le *tigre*, le *lion*, le *chat*, etc., ou d'un oiseau de proie, comme l'*épervier*, le *faucon*, etc. *Fig*. et *fam*. Domination injuste, cruelle : *enfant qui est dans les griffes d'une marâtre. Coup de griffe*, attaque, critique vive. Empreinte imitant une signature. Instrument qui sert à mettre cette empreinte. *Bot*. Nom donné aux racines de certaines plantes : *griffes d'asperge, de renoncule*, etc. *Archit*. Au moyen âge, appendice ou renfort en pierre à la base des colonnes. *Techn*. Outil de formes très diverses, servant aux doreurs, plombiers, maçons, tapissiers, etc. PROV. : **A la griffe on reconnaît le lion**, traduction française du proverbe latin *Ex ungue leonem*, et que notre langue rend aussi dans cette forme : *à l'œuvre on connaît l'artisan*.

GRIFFER (*gri-fé*) v. a. Saisir avec les griffes. Donner un coup de griffe, égratigner.

GRIFFON (*gri-fon*) n. m. (lat. *gryphus*). Nom vulgaire du *vautour fauve*. Animal fabuleux. (V. *Part. hist.*) Chien d'arrêt, à poil long et rude au toucher.

Griffon.

GRIFFONNAGE (*gri-fo-na-je*) n. m. Action de griffonner. Ecriture peu lisible.

GRIFFONNEMENT (*gri-fo-ne-man*) n. m. *Bx-arts*. Ebauche, modèle de cire ou de terre.

GRIFFONNER (*gri-fo-né*) v. a. Ecrire peu lisiblement : *griffonner des notes*. Composer sans soin. Dessiner à la hâte : *griffonner un dessin*.

GRIFFONNEUR (*gri-fo-neur*) n. m. Qui griffonne.

GRIFFU, E (*gri-fu*) adj. Armé de griffes. (Peu us.)

GRIFFURE (*gri-fu-re*) n. f. Coup de griffe. Egratignure, chez les graveurs à l'eau-forte.

GRIGNE n. f. (dé *grigner*). Plissement. Inégalité dans le feutre. Fente en long du pain.

GRIGNER v. n. (anc. h. all. *grinan*). Goder.

GRIGNON n. m. Morceau de pain du côté le plus cuit, et que l'on peut grignoter.

GRIGNOTER (*té*) v. a. Manger en rongeant. *Fig*. et *fam*. Gagner, s'approprier.

GRIGNOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui grignote.

GRIGNOTIS (*ti*) n. m. Taille en traits courts du graveur.

GRIGOU adj. et n. *Pop*. Avare, ladre.

GRIL (*gri*) n. m. Ustensile de cuisine à tiges métalliques parallèles, pour faire cuire sur le charbon la viande, le poisson. *Fig*. et *fam*. *Etre sur le gril*, être très anxieux ou très impatient (allusion à saint Laurent). Claire-voie en amont d'une vanne. Chantier horizontal de carénage. Plancher à claire-voie au-dessus du cintre d'un théâtre, pour la manœuvre des décors.

Gril.

GRILLADE (*ll* mll.) n. f. Cuisson sur le gril. Mets grillé : *une grillade de bœuf*.

GRILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action de griller; son résultat. Action de passer le minerai par plusieurs feux, avant de le fondre. Action de passer les étoffes sur la flamme pour les débarrasser de leurs déchets. Treillis de fil de fer aux fenêtres, aux portes à jour, etc.

GRILLAGER (*ll* mll., *a-jé*) v. a. (Prend un e après le *g* devant *a* et *o* : *il grillagea, nous grillageons*.) Munir de grillages : *grillager un soupirail*.

GRILLAGERIE (*ll* mll., *a-je-ri*) n. f. Ouvrage ou métier de grillageur.

GRILLAGEUR (*ll* mll.) n. m. Celui qui fait, pose des grillages.

GRILLE (*ll* mll.) n. f. (lat. *craticula*). Assemblage de barreaux fermant une ouverture ou séparant des parties d'un édifice : *grille de bois, de fer; grille d'un parloir*. Châssis métallique, qui soutient le charbon dans un fourneau. Coquille à houille, coke, pour cheminée. Papier à jours conventionnels, pour la lecture des correspondances secrètes.

Grille.

GRILLE-PAIN (*ll* mll., *pin*) n. m. invar. Gril pour les tartines de pain.

GRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Fermer avec une grille : *griller une fenêtre*. Enfermer : *griller un malfaiteur*.

GRILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Rôtir sur le gril : *griller un bifteck*. Chauffer plusieurs fois des minerais, avant de les fondre, pour les dégager des matières étrangères. Chauffer trop fort. *Fam*. Brûler : *griller un hérétique*. Torréfier : *griller du café*. Dessécher, racornir par un excès de chaleur ou de froid : *la gelée grille les bourgeons*. V. n. Etre exposé à une chaleur très ou trop forte : *l'été, on grille*. *Fig*. Désirer vivement : *je grille de le voir; je grille d'impatience*.

GRILLOIR (*ll* mll.) n. m. Fourneau pour griller les poils des étoffes. Lieu où se fait cette opération.

Digitized by Google

GRILLON (*ll* mll.) n. m. (lat. *gryllus*). Genre d'insectes orthoptères sauteurs répandus sur tout le globe : *les grillons vivent dans des terriers qu'ils creusent; les mâles possèdent un appareil stridulatoire puissant.*

Grillon.

GRIMAÇANT (*san*), **E** adj. Qui grimace : *visage grimaçant.*

GRIMACE n. f. Contorsion du visage : *les grimaces des clowns amusent les enfants. Fig.* Accueil froid, malveillant, hostile : *faire la grimace à une proposition.* Feinte, dissimulation : *les politesses ne sont souvent que grimaces.* Mauvais pli : *ce collet fait la grimace.* Pl. Mines affectées : *les grimaces d'une coquette.*

GRIMACER (*sé*) v. n. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il grimaça, nous grimaçons.*) Faire des grimaces. *Fig.* Manquer de naturel, faire des façons. Faire des faux plis.

GRIMACERIE (*rî*) n. f. Action de grimacer.

GRIMACIER (*si-é*), **ÈRE** n. et adj. Qui fait ordinairement des grimaces : *fillette grimacière. Fig.* Qui a des façons minaudières.

GRIMAUD (*mô*), **E** adj. Qui a l'humeur chagrine, maussade. N. m. Écolier ou artiste des basses classes. (Vx.) Mauvais écrivain.

GRIME n. m. (de l'ital. *grimo*, ridé). Rôle de vieillard ridé et ridicule. Acteur qui joue ce rôle. Adjectiv. : *père grime.*

GRIMER (*mé*) v. a. Mettre des rides à. Maquiller : *grimer une actrice.* **Se grimer** v. pr. Vieillir sa physionomie par des rides artificielles. Se maquiller.

GRIMOIRE n. m. Livre des magiciens. *Fig.* Discours obscur. Livre peu intelligible. Écriture illisible : *les grimoires des hommes de loi.*

GRIMPANT (*grin-pan*), **E** adj. Qui grimpe. *Bot.* Se dit des plantes qui, comme le lierre, montent le long des corps voisins.

GRIMPER (*grin-pé*) v. n. (de *gripper*). Gravir en s'aidant des pieds et des mains. Monter sur un point élevé. En parlant des plantes, monter le long des corps voisins : *le lierre grimpe le long des murs.*

GRIMPEREAU (*grin-pe-rô*) n. m. Oiseau du genre passereau, qui grimpe le long des arbres.

GRIMPEURS (*grin-peur*) n. m. pl. Ordre d'oiseaux qui grimpent, comme le *pic*, le *coucou*, le *perroquet*, etc. S. un *grimpeur.*

GRINCEMENT (*man*) n. m. Action de grincer.

GRINCER (*sé*) v. a. (anc. h. allem. *gremizzon.* — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il grinça, nous grinçons.*) Produire un certain bruit strident : *des roues qui grincent. Grincer les dents* ou *des dents*, les frotter avec bruit les unes contre les autres par rage, menace ou douleur.

GRINCHEUX, EUSE (*cheû, eu-ze*) adj. et n. Susceptible, revêche : *un client grincheux.*

GRINGALET (*lè*) n. m. Petit homme maigre et chétif.

GRINGOTTER (*gho-té*) v. n. Gazouiller, en parlant des oiseaux. (Peu us.)

GRINGUENAUDE (*ghe-nô-de*) n. f. *Pop.* Petite ordure qui s'attache aux émonctoires et ailleurs, par malpropreté. Petit reste bon à manger.

GRIOT (*gri-o*) n. m. Recoupe du blé.

GRIOT, OTTE (*gri-o, o-te*) n. Sorte de sorcier en Sénégambie, au Soudan, en Guinée, au Dahomey, etc. — Historiens, poètes, musiciens, sorciers, les griots forment une caste spéciale et jouent souvent le rôle de conseillers des princes.

GRIOTTE (*o-te*) n. f. (pour *agriote;* de *aigre*). Cerise à courte queue. Marbre tacheté de rouge et de brun.

GRIOTTIER (*o-ti-é*) n. m. Variété de cerisier qui produit les griottes.

GRIPPAGE (*gri-pa-je*) ou **GRIPPEMENT** (*gri-pe-man*) n. m. Effet produit par l'adhérence de deux surfaces métalliques qui frottent l'une contre l'autre.

GRIPPE (*gri-pe*) n. f. (de *gripper*). Espèce de catarrhe épidémique. (Syn. INFLUENZA.) *Fig.* Antipathie : *prendre quelqu'un en grippe.*

GRIPPÉ, E (*gri-pé*) adj. Atteint de la grippe.

GRIPPE-COQUIN (*gri-pe-ko-kin*) n. m. *Par plaisant.* Gendarme, policier. Pl. des *grippe-coquins.*

GRIPPEMINAUD (*gri-pe-mi-nô*) n. m. Homme fin et hypocrite. V. *Part. hist.*

GRIPPER (*gri-pé*) v. a. (bas allem. *gripan*). Attaquer subitement avec les griffes. Saisir : *gripper un voleur. Par ext.* Dérober : *gripper de l'argent à quelqu'un.* V. n. Adhérer, être uni fortement. Se froncer.

GRIPPE-SOU n. m. Avare qui fait de petits gains sordides. Pl. des *grippe-sou* ou *sous.*

GRIPPEUR, EUSE (*gri-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui grippe. (Peu us.)

GRIS, E (*gri, i-ze*) adj. (anc. h. allem. *gris*). Qui est d'une couleur formée d'une fusion de blanc et de noir : *robe grise.* A moitié ivre. *Temps gris*, couvert et froid. *Papier gris*, épais et fait de chiffons non blanchis. N. m. Couleur grise. *Gris de perle*, ou *gris perle*, couleur grise qui a un certain éclat blanc, comme les perles.

GRISAILLE (*za, ll* mll.) n. f. Genre de peinture imitant la sculpture, et dans laquelle on n'emploie que des tons gris.

GRISAILLER (*za, ll* mll., *é*) v. a. Barbouiller de gris. Peindre en grisaille. V. n. Devenir grisâtre.

GRISÂTRE (*zâ-tre*) adj. Qui tire sur le gris : *teinte grisâtre.*

GRISER (*zé*) v. a. Rendre à moitié ivre : *le vin nouveau grise facilement. Fig.* Exalter. Faire perdre la raison ; causer une ivresse morale : *le succès grise l'homme.* **Se griser** v. pr. Fam. Devenir à demi-ivre ; s'enivrer.

GRISERIE (*ze-rî*) n. f. Demi-ivresse. *Fig.* : *la griserie du succès.*

GRISET (*zé*) n. m. Jeune chardonneret encore gris. *Ichtyol.* Genre de grands requins, assez communs dans la Méditerranée.

GRISETTE (*zè-te*) n. f. Étoffe légère et commune. Jeune fille vêtue de cette étoffe. Ouvrière coquette.

GRIS-GRIS (*gri-gri*) n. m. Sur la côte occidentale d'Afrique, amulette protectrice. Personnage qui, au moyen d'un fétiche de ce genre, jouit d'un pouvoir surhumain.

GRISOLLER (*zo-lé*) v. n. (onomatopée). Chanter, en parlant de l'alouette.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. De couleur grise : *poil grison.* Qui a les cheveux gris. N. m. *Fam.* Qui a les poils gris : *un grison.* Valet vêtu de gris, chargé de communications secrètes. Ane, baudet.

GRISON, ONNE (*zon, o-ne*) adj. et n. Du canton des Grisons, en Suisse.

GRISONNANT (*zo-nan*), **E** adj. Qui grisonne : *cheveux grisonnants.*

GRISONNEMENT (*zo-ne-man*) n. m. Action de teindre en gris ou de devenir gris. (Peu us.)

GRISONNER (*zo-né*) v. n. Devenir gris.

GRISOU (*zou*) n. m. (m. wallon). Gaz inflammable, composé en grande partie d'hydrogène carboné, qui se dégage des mines de houille et fait explosion lorsqu'il rencontre un corps enflammé. Adjectiv. : *feu grisou.* — Les mineurs ne pouvant travailler dans les houillères sans le secours d'une lampe, on comprend les dangers auxquels ils devaient être continuellement exposés. En 1815, Davy inventa une lampe dite *de sûreté*. Elle se compose d'une lampe à huile ordinaire, enveloppée dans une espèce de cage en toile métallique, dont les mailles sont excessivement serrées. Si le mineur muni de cette lampe se trouve dans un milieu inflammable, l'explosion n'a lieu qu'à l'intérieur de la cage, parce que la toile métallique refroidit assez la flamme produite par l'explosion, pour qu'elle ne se propage pas au dehors. Cette invention a fait de Davy un des bienfaiteurs de l'humanité. V. MINE, FLÉAUX DE LA NATURE.

GRISOUMÈTRE (*zou*) n. m. Appareil pour déterminer la quantité de grisou qui se trouve dans une mine.

Grive.

GRISOUTEUX, EUSE (*zou-teû, eu-ze*) adj. Qui contient du grisou : *mine grisouteuse.*

GRISSIN (*gri-sin*) n. m. En Piémont et en Savoie, pain très friable en forme de baguette.

GRIVE n. f. Passereau dentirostre du genre merle, dont le plumage est mêlé de blanc et de brun : *la grive constitue un gibier très estimé.* PROV. : **Faute**

Digitized by Google

de grives on mange des merles, à défaut de mieux, il faut se contenter de ce que l'on a.

GRIVELÉ, E adj. Tacheté, mêlé de gris et de blanc, comme le ventre de la grive.

GRIVELER (*lé*) v. a. et n. (Change *e* en *é* devant une syllabe muette : *il grivèle.*) Gagner d'une manière illicite. Consommer dans un café, un restaurant, sans avoir de quoi payer.

GRIVÈLERIE (*rî*) n. f. Action de griveler, de prendre un repas, une consommation, sans avoir de quoi payer.

GRIVELEUR n. m. Celui qui grivèle.

GRIVELURE n. f. Nuance mi-partie brune et grise. (Peu us.)

GRIVOIS (*voi*) n. m. Soldat. (Vx.)

GRIVOIS, E (*voi, oi-ze*) n. Personne trop hardie, trop libre dans ses propos. Adj. Libre et trivial : *chanson grivoise.*

GRIVOISERIE (*ze-rî*) n. f. Action ou parole grivoise : *dire des grivoiseries.*

GROENLANDAIS, E (*gro-in, ou èn', lan-dè, è-ze*), adj. et n. Du Groenland.

GROG (*grogh'*) n. m. (mot angl.). Boisson composée d'eau chaude sucrée, d'eau-de-vie et de citron.

GROGNANT (*gnan*), **E** adj. Qui grogne.

GROGNARD (*gnar*), **E** n. et adj. Qui est dans l'habitude de grogner. N. m. Soldat de la vieille garde, sous le premier Empire : *Napoléon aimait tirer l'oreille à ses grognards.* Vieux soldat en général.

GROGNEMENT (*man*) n. m. Cri des pourceaux. Murmure mécontent.

GROGNER (*gné*) v. n. (lat. *grunnire*). Crier, en parlant du cochon. *Fig.* Murmurer entre ses dents.

GROGNERIE (*rî*) n. f. Murmure, expression d'une mauvaise humeur. (Peu us.)

GROGNEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui grogne souvent.

GROGNON n. et adj. Qui grogne, qui a l'habitude de grogner : *un insupportable grognon.* Maussade : *homme, femme grognon.* (On trouve quelquef. le fém. *grognonne.*)

GROGNONNER (*gno-né*) v. n. *Fam.* Grogner à la manière des pourceaux. Etre grognon sans motif.

GROIN n. m. Museau du cochon et du sanglier. *Fig.* et *fam.* Visage bestial.

GROLE ou **GROLLE** (*gro-le*) n. f. (lat. *gracula*). Nom vulgaire du choucas, du freux.

GROMMELER (*gro-me-lé*) v. n. (anc. allem. *grummeln.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il grommellera.*) Murmurer, se plaindre entre ses dents. Activ. : *grommeler des injures.*

GROMMELLEMENT (*gro-mè-le-man*) n. m. Action de grommeler. Ce que l'on grommelle. (Peu us.)

GRONDANT (*dan*), **E** adj. Qui gronde.

GRONDEMENT (*man*) n. m. Son de ce qui gronde : *les grondements de la colère, du canon, du tonnerre.*

GRONDER (*dé*) v. n. (lat. *grundire*). Murmurer entre ses dents. *Fig.* Faire entendre un bruit sourd et prolongé : *l'orage, la mer, le canon gronde.* V. a. Réprimander : *gronder un écolier paresseux.*

GRONDERIE (*rî*) n. f. Réprimande.

GRONDEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Qui aime à gronder. Adj. Propre au grondeur, à la gronderie : *voix grondeuse.*

GRONDIN n. m. Nom vulgaire des poissons du genre *trigle.* (A Paris, on les appelle ROUGETS.)

GROOM (*groum'*) n. m. (mot angl.). Petit laquais.

GROS, GROSSE (*gró, grô-se*) adj. (bas lat. *grossus*). Volumineux : *une grosse citrouille.* Epais, grossier : *gros drap.* Enflé : *avoir la joue grosse d'une fluxion. Fig.* Important : *toucher une grosse somme. Jouer gros jeu,* risquer beaucoup. Dangereux, violent : *une grosse fièvre. Grosse voix,* voix forte. Riche : *gros bourgeois. Fam. Gros bonnet,* et *pop. Gros légume,* personnage influent. Agité, orageux : *la mer est grosse. Gros temps,* très mauvais. Pesamment armé : *grosse cavalerie. Gros bétail,* de l'espèce bovine. *Fig. Avoir le cœur gros,* avoir du chagrin. Adj. f. Enceinte : *femme grosse.* N. m. La partie la plus importante : *le gros de l'armée. Mar. Gros de l'eau,* pleine mer au moment des nouvelles et des pleines lunes. Principal : *le gros d'une affaire.* Vente ou achat par grandes quantités : *commerce de gros.* Huitième partie de l'once. *Gros de Naples, de Tours,* étoffe de soie faite originairement à Naples, à Tours. Adv. Beaucoup : *gagner gros.* Large, fort, grossièrement. Loc. adv. **En gros,** par grande quantité : *acheter, vendre en gros.* **Tout en gros.** *Fam.* En tout. ANT. **Chétif, fin, frêle, petit.**

GROS-BEC (*gro-bèk*) n. m. Genre d'oiseaux passereaux conirostres, à bec gros et court. Pl. des *gros-becs.*

GROSCHEN (*gro-chèn'*) n. m. Monnaie allemande, qui vaut 10 pfennigs.

GROSEILLE (*zè, ll* mll.) n. f. (de l'allem. *kraus,* frisé). Petit fruit rouge ou blanc, qui vient par grappes. *Groseille à maquereau,* variété de groseille de couleur verte ou rougeâtre, plus grosse que les groseilles ordinaires et ainsi appelée parce qu'on l'emploie verte dans une sauce usitée pour le maquereau. — Les groseilles ont une saveur acide, agréable ; on les mange fraîches, seules ou avec du sucre, mais on en fait souvent des confitures, des gelées et un sirop.

GROSEILLIER (*zè, ll* mll., *é*) n. m. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux de nos pays, qui portent des groseilles : *le groseillier aime à être exposé au soleil.*

Groseillier.

GROS-NOIR (*gro*) n. m. Raisin noir à gros grain. Pl. des *gros-noirs.*

GROSSE (*gro-se*) n. f. Douze douzaines de certaines marchandises : *une grosse de boutons.* Expédition d'un contrat, d'un jugement, etc., faite en écriture large. Cette écriture.

GROSSEMENT (*gro-se-man*) adv. En gros, sans s'attacher au détail.

GROSSERIE (*gro-se-rî*) n. f. Gros ouvrage des taillandiers. Commerce de gros. Vaisselle d'argent.

GROSSESSE (*gro-sè-se*) n. f. Etat d'une femme enceinte. Durée de cet état.

GROSSET, ETTE (*gro-sé, è-te*) adj. *Fam.* Un peu gros. (Peu us.)

GROSSEUR (*gro-seur*) n. f. Circonférence, volume. Tumeur : *avoir une grosseur à la gorge.*

GROSSIER, ÈRE (*gro-si-é*) adj. Epais, qui n'est pas fin : *drap grossier.* Commun : *nourriture grossière.* Qui n'est pas délicatement fait : *travail grossier. Fig.* Rude, impoli : *peuple grossier.* Incivil : *parole grossière.* Choquant : *erreur grossière.* N. m. Ce qui est grossier. ANT. **Fin, poli, courtois, délicat.**

GROSSIÈREMENT (*gro-si-è-re-man*) adv. D'une manière grossière : *répondre grossièrement.*

GROSSIÈRETÉ (*gro-sî*) n. f. Caractère de ce qui est grossier. Parole ou action grossière : *répondre des grossièretés.* ANT. **Délicatesse, distinction, politesse.**

GROSSIR (*gro-sir*) v. a. Rendre gros : *grossir la taille.* Faire paraître gros : *les lentilles biconvexes grossissent les objets.* Exagérer : *la peur grossit tout.* V. n. Devenir gros : *le raisin grossit. La mer grossit,* devient houleuse.

GROSSISSANT (*gro-si-san*), **E** adj. Qui devient plus grand ou plus nombreux : *foule grossissante.* Qui augmente les dimensions apparentes : *verres grossissants.*

GROSSISSEMENT (*gro-si-se-man*) n. m. Action de grossir. Son résultat : *calculer le grossissement d'un microscope.*

GROSSOYER (*gro-soi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Faire la grosse d'un acte.

GROSSULARIÉES (*gro-su*) n. f. pl. Tribu des saxifragacées, qui contient les groseilliers. S. : *une grossulariée.*

GROTESQUE (*tès-ke*) adj. (ital. *grottesco*). Qui contrefait et rend risible la nature, le naturel : *dessins grotesques. Fig.* Ridicule, extravagant : *idée grotesque.* N. Personne grotesque : *un grotesque, une grotesque.* N. m. *Le grotesque,* ce qui est dans le genre grotesque. N. m. pl. Arabesques, dessins bizarres : *peintre de grotesques.*

GROTESQUEMENT (*tès-ke-man*) adv. D'une manière grotesque. (Peu us.)

GROTTE (*gro-te*) n. f. (ital. *grotta*). Caverne

Digitized by Google

creusée par l'art ou la nature : *les premiers hommes ont habité les grottes.*

GROUILLANT (*grou, ll* mll., *an*), **E** adj. Qui grouille : *foule grouillante.*

GROUILLEMENT (*grou, ll* mll., *e-man*) n. m. Mouvement et bruit de ce qui grouille : *le grouillement de la foule dans une foire.*

GROUILLER (*grou, ll* mll., *é*) v. n. Fourmiller, s'agiter ensemble et en grand nombre. *Pop.* **Se grouiller** v. pr. Agir, intriguer, se hâter : *il faut se grouiller pour réussir.*

GROUP (*group'*) n. m. (ital. *gruppo*). Sac d'argent cacheté, qu'on expédie d'un lieu à un autre.

GROUPE n. m. Réunion de gens, d'objets tellement rapprochés, que l'œil les embrasse tous à la fois. Ensemble de personnes ayant les mêmes opinions, les mêmes intérêts, etc. : *les groupes politiques de la Chambre. Bx-arts.* Personnes, objets formant un ensemble : *le groupe de Laocoon. Artill.* Unité tactique, correspondant au bataillon et à l'escadron.

GROUPEMENT (*man*) n. m. Action de grouper. Etat des choses groupées.

GROUPER (*pé*) v. a. Mettre en groupe. Réunir, assembler : *grouper des faits.* ANT. **Disséminer, séparer.**

GROUS ou **GROUX** (*grou*) n. m. En Bretagne, bouillie de sarrasin très épaisse.

GROUSE (*grou-ze*) n. m. Nom anglais du *lagopède d'Ecosse*, appelé aussi *petit coq de bruyère* ou *tétras.*

GRU n. m. Ancien nom du gruau.

GRUAU (*gru-ô*) n. m. (orig. germ.). Grains de céréales, dépouillés de leur enveloppe corticale par une mouture incomplète. Tisane faite avec ces grains : *boire du gruau. Pain de gruau*, fait de fleur de farine.

GRUAU (*gru-ô*) ou **GRUON** n. m. Petit de la grue.

GRUE (*grû*) n. f. (lat. *grus*). Gros oiseau voyageur de la famille des échassiers : *la grue cendrée est la seule qui vienne en France. Fig. Faire le pied de grue*, attendre longtemps à la même place, et sur ses pieds. *Mécan.* Machine pour mouvoir de lourds fardeaux.

Grue.

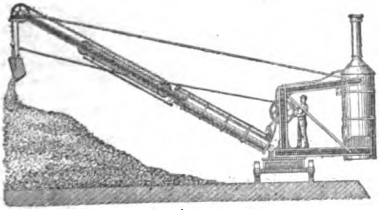

Grue à vapeur.

GRUERIE (*grû-ri*) n. f. (de *gruyer*). *Féod.* Juridiction connaissant de ce qui concerne le bois. Privilège du roi et de certains seigneurs sur les bois.

GRUGER (*jé*) v. a. (du holl. *gruizen*, écraser. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il grugea, nous grugeons.*) Briser avec les dents. Manger : *gruger du sucre. Fig.* Vivre, s'enrichir aux dépens de quelqu'un : *gruger un naïf.*

GRUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Fam.* Qui gruge.

GRUME n. f. (du lat. *gluma*, peau). Ecorce laissée sur le bois coupé. *Bois de grume* ou *en grume*, bois coupé qui a encore son écorce.

GRUMEAU (*mô*) n. m. (lat. *grumus*). Petite portion de matière caillée : *grumeau de sang, de lait.*

GRUMELER (*lé*) **(SE)** v. pr. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *il se grumellera.*) Se mettre en grumeaux : *le lait tourné se grumelle.*

GRUMELEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est composé de grumeaux. Qui a de petites inégalités dures, au dedans ou au dehors : *poire grumeleuse.*

GRUMELURE n. f. Petit trou accidentel dans la masse d'une pièce de métal fondu.

GRUPPETTO (*grou-pè-to*) n. m. (mot ital. signif. *petit groupe*). *Mus.* Notes d'agrément, composées de trois ou quatre petites notes ascendantes ou descendantes. (Pl. des *gruppetti.*) — On l'indique le plus souvent par le signe ∿.

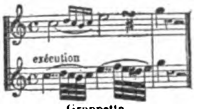

Gruppetto.

GRUYER (*gru-ié*) n. m. (orig. germ.). *Féod.* Officier préposé à une gruerie. Adjectiv. Qui jouit d'un droit de gruerie : *seigneur gruyer.*

GRUYER (*gru-ié*), **ÈRE** adj. Qui a rapport à la grue. Qui lui ressemble. *Faucon gruyer*, qui peut chasser la grue. N. m. Oiseau dressé à la chasse aux grues.

GRUYÈRE (*gru-iè-re*) n. m. Fromage de lait de vache, que l'on fabriquait autrefois exclusivement à Gruyère, en Suisse, mais que l'on fait aussi aujourd'hui dans le Jura et les Vosges.

GRYPHÉE (*fé*) n. f. Sous-genre de huîtres des mers d'Europe, dont une espèce est comestible sous le nom d'*huître portugaise.*

GUAIS (*ghè*) adj. m. Se dit d'un hareng qui n'a ni laite ni œufs.

GUANO (*gou-a*) n. m. (péruvien *huano*). Engrais composé des excréments d'oiseaux, qu'on trouve dans les îles de la mer du Sud et sur les côtes de l'Amérique du Sud.

GUÉ (*ghé*) n. m. Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans nager : *passer un cours d'eau à gué.*

GUÉ (*ghé*) interj. Corruption de *gai*, dans certaines chansons : *la bonne aventure, o gué!*

GUÉABLE (*ghé*) adj. Qu'on peut passer à gué : *cours d'eau difficilement guéable.*

GUÈBRE (*ghè-bre*) n. et adj. (persan *ghebr*). Qui appartient à la religion de Zoroastre : *les croyances guèbres ont survécu à la persécution musulmane.*

GUÈDE (*ghè-de*) n. f. Nom vulgaire du pastel des teinturiers, qui donne une couleur bleue.

GUÉER (*ghé-é*) v. a. Passer à gué. Laver, baigner dans l'eau courante : *guéer du linge, des chevaux.*

GUELFE (*ghèl-fe*) n. m. (allem. *welf*). Partisan des papes, en Italie, et ennemi des gibelins. Adjectiv. : *prince guelfe.* V. *Part. hist.*

GUELTE (*ghèl-te*) n. f. (de l'allem. *geld*, argent). Primitiv. Boni accordé au commis de magasin qui écoulait un « rossignol ». Auj. Tantième accordé à un employé au prorata des ventes qu'il opère.

GUENILLE (*ghe-ni, ll* mll.) n. f. Haillon, chiffon : *un mendiant couvert de guenilles. Fig.* Chose misérable : *notre corps, cette guenille.* Pl. Vieux habits.

GUENILLEUX, EUSE (*ghe-ni, ll* mll., *eû, eu-ze*) n. et adj. Couvert de guenilles. (Peu us.)

GUENILLON (*ghe-ni, ll* mll.) n. m. Petite guenille.

GUENIPE (*ghe*) n. f. *Fam.* Femme malpropre, mussade, ou débauchée.

GUENON (*ghe*) n. f. Espèce du genre cercopithèque. *Vulgairem.* Femelle du singe. *Par ext.* Femme très laide.

GUENUCHE (*ghe*) n. f. Petite guenon.

Guépard.

GUÉPARD (*ghé-par*) n. m. Quadrupède du genre chat, plus petit que la panthère, qui vit en Asie et en Afrique : *le guépard s'apprivoise assez facilement.*

GUÊPE (*ghè-pe*) n. f. (lat. *vespa*). Genre d'insectes hyménoptères, dont la femelle est pourvue d'un aiguillon : *les piqûres de la guêpe sont très douloureuses. Taille de guêpe*, très fine.

Guêpe.

GUÊPIER (*ghé-pi-é*) n. m. Nid de guêpes. *Fig.* Position difficile, désagréable : *tomber dans un guêpier.* Oiseau qui se nourrit de guêpes.

Digitized by Google

GUÈRE (*ghè-re*) adv. (anc. h. all. *weigaro*). Avec la négation, peu, pas beaucoup : *cet écolier n'est guère studieux*. (En poésie, on peut écrire *guères*.)

GUÉRET (*ghé-rè*) n. m. (lat. *vervactum*). Terre labourée et non ensemencée. Pl. *Poét.* Champs et moissons.

GUÉRIDON (*ghé*) n. m. (du n. d'un personnage de comédie). Table ronde, à pied central unique.

Guéridon.

GUÉRILLA (*ghé-ri, ll* mll., *a*) n. f. (de l'esp. *guerrilla*, petite guerre). Guerre de partisans : *la guerre d'Espagne entreprise par Napoléon Ier fut une perpétuelle guérilla*. Troupe plus ou moins régulière pour faire cette guerre : *les guérillas mexicaines*.

GUÉRILLERO (*ghé-ri, ll* mll., *è-ro*) n. m. Soldat d'une guérilla. Pl. des *guérilleros*.

GUÉRIR (*ghé*) v. a. (germ. *warjan*). Délivrer quelqu'un d'un mal physique ou moral : *la vieillesse nous guérit de bien des illusions*. V. n. Recouvrer la santé : *les cancéreux guérissent rarement*.

GUÉRISON (*ghé-ri-zon*) n. f. Suppression d'un mal physique ou moral : *la guérison de cette maladie a été très lente*.

Guérite.

GUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qu'on peut guérir : *la passion du jeu est difficilement guérissable*. ANT. **Inguérissable, incurable.**

GUÉRISSEUR (*ghé-ri-seur*) n. m. Qui guérit : *les guérisseurs des campagnes sont souvent d'audacieux charlatans*. (S'emploie souvent en mauv. part.) Adjectiv. : *médecin guérisseur*.

GUÉRITE (*ghé*) n. f. Refuge. (Vx.) *Gagner la guérite*, se mettre par la fuite en lieu sûr. (Vx.) Siège à capote, généralement en osier. Loge d'une sentinelle.

GUÈRRE (*ghè-re*) n. f. (anc. h. all. *werra*). Lutte à main armée entre deux peuples ou deux partis de même nationalité : *guerre étrangère ; guerre civile*. Art de bien diriger cette lutte : *étudier la guerre*. *Gens de guerre*, militaires. Se dit aussi des animaux, des choses morales : *faire la guerre aux loups, à ses passions*. *Petite guerre*, manœuvres et simulacres de combat entre des troupes amies. *Guerre sainte*, v. CROISADE (*part. hist.*). *Guerre de religion*, v. RELIGION (*part. hist.*). *Bonne guerre*, guerre faite loyalement. *De guerre lasse*, renonciation à la lutte après une longue résistance. *Honneurs de la guerre*, conditions honorables que l'on fait à une garnison assiégée, en lui permettant de sortir de la place avec armes et bagages. *Nom de guerre*, faux nom que l'on prend dans certaines circonstances afin de n'être pas connu. *Foudre de guerre*, grand capitaine. *Bureaux de la guerre*, et par abrév. *la Guerre*, ministère de la Guerre. *Conseil de guerre*, v. CONSEIL.

GUERRIER (*ghè-ri-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient à la guerre : *exploit guerrier*. Qui aime la guerre : *nation guerrière*. N. m. Celui qui fait la guerre, et *poétiq.*, soldat. ANT. **Pacifique.**

GUERROYANT (*ghè-roi-ian*), **E** adj. Qui aime à guerroyer : *être d'humeur guerroyante*.

GUERROYER (*ghè-roi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer*.) Faire la guerre : *aimer à guerroyer*.

GUERROYEUR (*ghè-roi-ieur*) n. et adj. m. Qui aime la guerre : *Charles le Téméraire fut guerroyeur*.

GUET (*ghé*) n. m. Action d'épier : *faire le guet*. Autref., troupe chargée de faire la police pendant la nuit. Surveillance nocturne dans les places de guerre.

Guêtre.

GUET-APENS (*ghè-ta-pan*) n. m. Embûche dressée pour assassiner, dévaliser, outrager : *le guet-apens est une circonstance aggravante du crime*. *Fig.* Tout dessein prémédité de nuire. Pl. des *guets-apens*.

GUÊTRE (*ghè-tre*) n. f. Pièce du vêtement couvrant le bas de la jambe et le dessus de la chaussure.

GUÊTRER (*ghè-tré*) v. a. Mettre des guêtres à quelqu'un.

GUÊTRON (*ghè*) n. m. Guêtre non montante.

GUETTE (*ghè-te*) n. f. Demi-croix de Saint-André, posée en contre-fiche dans les pans d'une charpente.

GUETTER (*ghè-té*) v. a. (anc. h. all. *wahte*). Epier pour surprendre : *guetter l'ennemi*. Attendre quelqu'un au passage. *Guetter l'occasion*, se tenir prêt pour le moment favorable.

GUETTEUR (*ghè-teur*) n. m. Qui guette. Autref., veilleur qui, du haut d'un beffroi, sonnait l'alarme.

GUEULARD (*gheu-lar*), **E** n. et adj. *Pop.* Personne qui a l'habitude de parler beaucoup et fort haut. N. m. *Mar.* Porte-voix. Ouverture supérieure d'un haut fourneau.

GUEULE (*gheu-le*) n. f. (lat. *gula*). Bouche des animaux carnassiers, de quelques autres quadrupèdes, des poissons et de certains gros reptiles. Par anal. : *gueule d'un four, d'un tunnel*, etc. *Anat. Tonneau à gueule bée*, défoncé par un bout. *Mar. Gueule de raie*, sorte de nœud.

GUEULE-DE-LOUP (*gheu-le-de-lou*) n. f. Plante nommée aussi MUFLIER. Pl. des *gueules-de-loup*.

GUEULER (*gheu-lé*) v. n. *Pop.* Parler beaucoup et fort haut, crier. Activ. : *gueuler des chansons*.

GUEULES (*gheu-le*) n. m. (du pers. *ghul*, rose). Un des émaux du blason, rouge, et figuré dans le dessin par des traits verticaux. (V. la planche BLASON.)

GUEULETON (*gheu*) n. m. *Pop.* Repas copieux.

GUEULETONNER (*gheu-le-to-né*) v. n. *Pop.* Faire un gueuleton.

GUEUSAILLE (*gheu-za, ll* mll.) n. f. *Fam.* Troupe de gueux.

GUEUSAILLER (*gheu-za, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Vivre en gueux. Fréquenter la gueusaille.

GUEUSANT (*gheu-zan*), **E** adj. Qui gueuse.

GUEUSARD (*gheu-zar*) n. *Fam.* Grand coquin.

GUEUSE (*gheu-ze*) n. f. Masse de fonte, coulée en saumon. Moule pratiqué dans le sable pour recevoir cette fonte. *Cost.* Petit camelot de laine ou de laine et de soie. Dentelle blanche de bas prix.

GUEUSER (*gheu-zé*) v. n. Faire le gueux. Mendier. Activ. *Pop.* : *gueuser sa vie ; gueuser une place*.

Gui.

GUEUSERIE (*gheu-ze-ri*) n. f. Caractère, habitudes de gueux. Misère, mendicité. Chose vile.

GUEUX, EUSE (*gheû, gheu-ze*) n. et adj. Indigent, nécessiteux, réduit à mendier : *on peut être pauvre sans être gueux*. Coquin, fripon. *Les Gueux*. V. *Part. hist.*

GUI (*ghi*) n. m. (lat. *viscum*). Genre de loranthacées, vivant en parasites sur les branches de certains arbres, tels que le chêne, le poirier, etc. : *le gui était, pour les Gaulois, une plante sacrée*.

GUI (*ghi*) n. m. *Mar.* Vergue qui s'appuie horizontalement, par un croissant ou mâchoire, au bas du mât d'artimon, et sur laquelle se borde la brigantine.

GUIBOLLE (*ghi-bo-le*) n. f. *Pop.* Jambe. *Jouer des guibolles*, s'enfuir.

GUIBRE (*ghi-bre*) n. f. Construction ayant pour but de fournir au gréement de beaupré des points d'appui en saillie de l'étrave.

Guides (second Empire).

GUICHE (*ghi-che*) n. f. (lat. pop. *vitica*; de *vitis*, vigne). Courroie pour suspendre un bouclier. Bande d'étoffe de chaque côté de la robe des chartreux.

GUICHET (*ghi-ché*) n. m. (orig. scand.). Petite porte pratiquée dans une grande : *guichet d'une prison*. Petite ouverture dans une porte, un mur, etc. : *le guichet d'un bureau de poste, d'un confessionnal*.

GUICHETIER (*ghi-che-ti-é*) n. m. Valet de geôlier, qui ouvre et ferme les guichets.

GUIDE (*ghi-de*) n. m. (de *guider*). Celui qui accompagne quelqu'un pour lui montrer le chemin : *guide montagnard*. *Milit.* Soldat ou gradé sur lequel tout le rang doit régler son alignement. Soldat d'un corps d'élite, sous le premier et le second Empire. *Fig.* Qui donne des conseils, des instructions : *un guide éclairé*.

Digitized by Google

Titre de certains livres qui contiennent des renseignements : *le* Guide *des étrangers à Paris. Mécan.* Organe dirigeant un mouvement.

GUIDE (*ghi-de*) n. f. Lanière de cuir qu'on attache à la bride d'un cheval de voiture, pour le conduire. *Fig. Mener la vie à grandes guides*, dépenser énormément.

GUIDE-ÂNE (*ghi-dâ-ne*) n. m. Recueil d'instructions, de règles propres à guider dans un travail. Transparent aidant à écrire droit. Pl. des *guide-ânes.*

GUIDEAU (*ghi-dô*) n. m. Plate-forme en planches, soutenue dans une position inclinée, pour diriger le courant des chasses d'eau. Pl. des *guideaux.*

GUIDE-FIL (*ghi-de-fil*) n. m. invar. Appareil qui règle la direction des fils sur les bobines des métiers, des machines, etc.

GUIDE-MAIN (*ghi-de-min*) n. m. invar. Barre fixée devant le clavier d'un piano pour habituer les débutants à tenir les poignets droits.

GUIDER (*ghi-dé*) v. a. (goth. *vitan*). Accompagner quelqu'un pour lui montrer le chemin : *Antigone guida son père aveugle.* Diriger : *guider un automobile. Fig.* Mettre sur la voie. Gouverner.

GUIDEROPE (*ghi-de*) n. m. Cordage qu'on laisse traîner quand un ballon s'approche de terre, pour diminuer sa vitesse et faciliter la descente.

GUIDON (*ghi*) n. m. (ital. *guidone*). Etendard de la gendarmerie. Officier qui le portait. (Vx.) Auj., petit drapeau, fanion qui sert pour l'alignement de l'infanterie. Celui qui le porte. *Mar.* Pavillon triangulaire ou à deux pointes, servant souvent d'insigne de commandement. *Arquebus.* Petite saillie, sur le canon d'une arme à feu, pour donner, avec la hausse, la ligne de mire. *Véloc.* Barre à poignées, commandant la roue directrice d'un cycle.

GUIGNARD (*ghi-gnar*) n. m. Nom vulgaire de deux petits échassiers du genre pluvier.

GUIGNARD adj. *Fam.* Qui a la guigne, le guignon : *un joueur guignard.*

GUIGNE (*ghi-gne*) n. f. Cerise douce à longue queue. *Pop.* Guignon. (V. ce mot.)

GUIGNEAUX (*ghi-gnô*) n. m. pl. Pièces de bois qui réunissent et supportent les deux chevrons entre lesquels passe un tuyau de cheminée.

GUIGNER (*ghi-gné*) v. n. Regarder du coin de l'œil en fermant à demi les yeux. V. a. Regarder quelqu'un ou quelque chose sans faire semblant. *Fig.* et *fam.* Convoiter : *guigner un emploi.*

GUIGNES (*ghi-gne*) n. f. pl. Nom vulgaire des oufes et des branchies des poissons.

GUIGNETTE (*ghi-gnè-te*) n. f. Petit sarcloir. Outil en forme de bec-de-corbin, dont se servent les calfats. Nom vulgaire du limaçon de mer.

GUIGNIER (*ghi-gni-é*) n. m. Espèce de cerisier qui porte les guignes : *le guignier est productif.*

GUIGNOLET (*ghi-gno-lè*) n. m. Liqueur faite avec des guignes.

GUIGNON (*ghi-gnon*) n. m. Mauvaise chance, surtout au jeu. (On dit aussi GUIGNE n. f.)

GUIGNONNANT (*ghi-gno-nan*), **E** ou **GUIGNOLANT** (*ghi-gno-lan*), **E** adj. *Fam.* Qui a le caractère d'un guignon et qui dépite.

GUILLAUME (*ghi, ll* mll., *ô-me*) n. m. Rabot pour faire les rainures et les moulures. Monnaie frappée par divers souverains du nom de *Guillaume.*

Guillaume.

GUILLEDOU (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam. Courir le guilledou*, fréquenter les lieux suspects.

GUILLEMET (*ghi, ll* mll., *e-mé*) n. m. Petit crochet rond et double, qui se met au commencement («) et à la fin (») d'une citation, ou au commencement de chaque ligne de cette citation : *ouvrir, fermer les guillemets.*

GUILLEMETER (*ghi, ll* mll., *e-me-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il guillemettera.*) Distinguer par des guillemets : *guillemeter une citation.*

GUILLEMOT (*ghi, ll* mll., *e-mo*) n. m. Terme général sous lequel on réunit plusieurs genres d'oiseaux palmipèdes qui vivent dans les régions arctiques.

GUILLERET, ETTE (*ghi, ll* mll., *e-ré, e-te*) adj. Vif et gai : *homme guilleret ; air guilleret.* Très libre, léger, leste : *propos guillerets.*

GUILLERI (*ghi, ll* mll.) n. m. Chant du moineau. *Compère Guilleri*, héros d'une chanson populaire.

GUILLOCHAGE (*ghi, ll* mll.) n. m. Action, manière de guillocher. Son résultat.

GUILLOCHER (*ghi, ll* mll., *o-ché*) v. a. Orner d'un guillochis : *guillocher un cadre.*

GUILLOCHEUR (*ghi, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui guilloche.

GUILLOCHIS (*ghi, ll* mll., *o-chi*) n. m. Ornement composé de traits ondés, qui s'entrelacent ou se croisent avec symétrie.

GUILLOTINE (*ghi, ll* mll.) n. f. Instrument de décapitation pour les condamnés à mort : *la guillotine fut dressée en permanence pendant la Terreur.* Peine de mort. *Fenêtre à guillotine*, fenêtre s'ouvrant au moyen d'un châssis glissant entre deux rainures verticales. — L'instrument de supplice doit son nom au docteur *Guillotin*, bien qu'il n'en soit pas l'inventeur. Ce médecin, membre de la Constituante, proposa à cette Assemblée, dans un but d'humanité, de remplacer les tortures et les supplices, alors en usage, par la *décapitation*, et indiqua, comme moyen d'exécution, une machine employée depuis longtemps chez les Italiens et qui fut perfectionnée par le docteur Louis. Sa proposition ayant été adoptée, la *guillotine*, qu'on avait un moment appelée *louisette*, fonctionna pour la première fois le 25 avril 1792.

GUILLOTINÉ, E (*ghi, ll* mll.) n. et adj. Qui a eu la tête tranchée par la guillotine.

GUILLOTINEMENT (*ghi, ll* mll., *man*) n. m. Action de guillotiner. (Peu us.)

GUILLOTINER (*ghi, ll* mll., *né*) v. a. Trancher la tête au moyen de la guillotine : *Robespierre fut guillotiné.*

GUILLOTINEUR (*ghi, ll* mll.) n. m. *Fam.* Celui qui fait guillotiner ou guillotine.

GUIMAUVE (*ghi-mô-ve*) n. f. Espèce de mauve (nom scientif. *althæa*), qui a la tige plus haute et les feuilles plus petites que la mauve ordinaire : *la racine de guimauve est émolliente.*

Guimauve.

GUIMBARDE (*ghin*) n. f. Chariot à quatre roues, long et couvert. *Pop.* Mauvaise voiture. Petit instrument formé d'une languette d'acier placée entre deux branches métalliques arrondies, puis rapprochées, et dont les enfants jouent en le tenant entre les dents et en faisant vibrer la languette. *Fam.* Mauvaise guitare. Petit rabot pour aplanir le fond des creux.

GUIMPE (*ghin-pe*) n. f. (anc. h. allem. *wimpal*). Pièce de toile qui couvre la tête des religieuses, leur encadre le visage et leur tombe sur la poitrine.

Guimbarde.

GUINCHEUR (*ghin*) adj. et n. m. Se dit d'un cheval qui, en approchant de l'écurie, couche les oreilles, frappe du pied, essaye ou feint de chercher à mordre.

GUINDAGE (*ghin*) n. m. Action d'élever les fardeaux au moyen d'une machine, ou de hisser un mât.

GUINDAL (*ghin*) n. m. Appareil pour soulever les fardeaux sur un navire.

GUINDANT (*ghin-dan*) n. m. *Mar.* Hauteur d'un pavillon. (La longueur se nomme le *ballant.*)

GUINDÉ, E (*ghin*) adj. Affecté. Ampoulé, emphatique : *personnage, style guindé.*

GUINDEAU (*ghin-dô*) n. m. Cabestan horizontal, pour lever les ancres des bâtiments de commerce.

GUINDER (*ghin-dé*) v. a. Lever, hisser au moyen d'une grue, d'une poulie, etc. *Fig.* Affecter : *guinder son style.* **Se guinder** v. pr. Prendre un ton affecté.

GUINDERESSE (*ghin-de-ré-se*) n. f. Gros cordage.

GUINÉE (*ghi-né*) n. f. (angl. *guinea*). Monnaie de compte d'Angleterre, valant 26 fr. 48 c. : *la guinée, remplacée par le souverain, n'est plus qu'une monnaie de compte.* Toile de coton fabriquée en Angleterre surtout en vue du commerce avec les nègres de Guinée et, en général, de toute l'Afrique occidentale.

GUINGAN (*ghin*) n. m. Toile de coton, fine et lustrée, fabriquée originairement à Guingamp.

GUINGOIS (*ghin-ghoi*) n. m. Défaut de rectitude, de symétrie. Loc. adv. **De guingois**, de travers.

GUINGUETTE (*ghin-ghè-te*) n. f. Cabaret de banlieue.

Digitized by Google

GUIPER (*ghi-pé*) v. n. (goth. *weipan*). Travailler ou dessiner sur le vélin en façon de guipure. Travailler avec le guipoir.

GUIPOIR (*ghi*) n. m. Outil dont se sert le passementier pour faire des torsades, pour guiper.

GUIPURE (*ghi*) n. f. Dentelle de fil ou de soie, à larges mailles et sans fond.

GUIRLANDE (*ghir*) n. f. (ital. *ghirlanda*). Cordon ornemental de verdure, de fleurs, etc.

GUIRLANDER (*ghir-lan-dé*) v. a. Faire des guirlandes, orner de guirlandes.

GUISARME (*ghui-zar-me*) n. f. Arme d'hast, à fer asymétrique, prolongé en lame de dague, et possédant un ou deux crochets sur le dos.

GUISARMIER (*ghui-zar-mi-é*) n. m. Soldat armé d'une guisarme : *les francs archers furent longtemps appelés guisarmiers.*

GUISE (*ghi-ze*) n. f. (anc. h. allem. *wisa*). Manière, façon : *chacun se gouverne à sa guise.* **En guise de** loc. prép. En place de.

GUITARE (*ghi*) n. f. (lat. *cithara*). Instrument de musique à six cordes, qu'on pince avec les doigts : *pincer de la guitare. Fig.* et *fam.* Répétition monotone et fatigante : *c'est toujours la même guitare.*

GUITARISTE (*ghi-ta-ris-te*) n. Qui joue de la guitare.

Guitare.

GUITERNE (*ghi-tèr-ne*) n. f. *Mar.* Arc-boutant qui soutient une machine à mâter.

GUIT-GUIT (*ghu-it'-ghu-it'*) n. m. Genre de passereaux américains, aux couleurs vives. Pl. des *guit-guits.*

GUIVRE (*ghi-vre*) ou **GIVRE** (*ji-vre*) n. f. Serpent fantastique. *Blas.* Serpent dévorant un enfant.

GUMMIFÈRE (*ghom-mi*) adj. Qui produit de la gomme : *arbre gummifère.*

GUSLI (*ghus-li*) n. m. Sorte de cithare russe.

GUSTATIF, IVE (*ghus-ta*) adj. (du lat. *gustus*, goût). Qui a rapport au goût. *Nerf gustatif*, qui transmet la sensation du goût.

GUSTATION (*ghus-ta-si-on*) n. f. (de *gustatif*). Action de goûter. Perception des saveurs.

GUTTA-PERCHA (*ghut-ta-pèr-ka*) n. f. (m. angl. tiré du malais). Substance gommeuse, extraite d'un grand arbre de l'île de Sumatra et des autres îles de l'archipel oriental, et qui a beaucoup d'analogie avec le caoutchouc : *la gutta-percha est employée dans la fabrication des câbles télégraphiques sous-marins.*

GUTTE (*ghu-te*) n. f. V. GOMME-GUTTE.

GUTTURAL, E, AUX (*ghu-tu*) adj. (du lat. *guttur*, gosier). Qui appartient au gosier : *artère gutturale.* Qui l'affecte : *angine gutturale.* N. f. et adj. Qui se prononce du gosier comme le *g*, le *k*, le *q* : *consonne gutturale.*

GUZLA n. f. Instrument de musique monocorde, en forme de violon, usité chez les peuples dalmates.

Gusla.

GYMNASE (*jim-na-ze*) n. m. (gr. *gumnasion*; de *gumnos*, nu). *Antiq. gr.* Établissement d'éducation, lieu d'exercices athlétiques. Auj., établissement où l'on forme la jeunesse aux exercices du corps. Établissement d'instruction classique, en Allemagne : *les gymnases correspondent à nos lycées.*

GYMNASIARQUE (*jim-na-zi-ar-ke*) n. m. Chef du gymnase grec. Professeur ou professionnel de gymnastique. (Dans ce sens, on dit aussi GYMNASTE.)

GYMNASTIQUE (*jim-nas-ti-ke*) adj. Qui a rapport aux exercices du corps : *entraînement gymnastique. Pas gymnastique*, pas de course cadencé. N. f. Art, action d'exercer, de fortifier le corps : *la gymnastique fut très en honneur chez les anciens.*

GYMNIQUE (*jim-ni-ke*) n. f. (du gr. *gumnos*, nu). Science des exercices du corps, propres aux athlètes. Adj. Se dit des jeux publics où combattaient les athlètes.

GYMNOCARPE (*jim-no*) adj. Se dit des plantes à fruits soudés.

GYMNOPLEURE (*jim-no*) n. m. Genre de scarabées comprenant des bousiers noirs ou verts habitant la région circaméditerranéenne.

GYMNOSOPHIE (*jim-no-so-fi*) n. f. Doctrine des gymnosophistes.

GYMNOSOPHISTE (*jim-no-so-fis-te*) n. m. (gr. *gumnos*, nu, et *sophos*, sage). Philosophe hindou, ascète et contemplatif.

GYMNOSPERMES (*jim-no-spèr-me*) n. f. pl. *Bot.* Nom de l'une des deux grandes divisions de l'embranchement des phanérogames. S. une *gymnosperme.*

Gymnote.

GYMNOTE (*jim-no-te*) n. m. Genre de poissons physostomes des rivières de l'Amérique du Nord, comprenant de grandes anguilles pourvues d'un appareil électrique : *les décharges électriques du gymnote peuvent paralyser un assez gros animal.*

GYNÉCÉE (*sé*) n. m. (du gr. *gunè*, femme). *Antiq. gr.* et *rom.* Appartement des femmes. *Bot.* Pistil.

GYNÉCOCRATIE (*sî*) n. f. (du gr. *gunè, aikos*, femme, et *kratos*, forme). État qui est ou peut être gouverné par une femme, comme l'Angleterre.

GYNÉCOCRATIQUE adj. Qui a rapport à la gynécocratie.

GYPAÈTE n. m. Genre d'oiseaux rapaces, famille des falconidés, dits *vautours barbus.* — Le gypaète est un grand oiseau qui atteint 2m,60 d'envergure. Il est répandu dans les montagnes de l'ancien monde et vit surtout de charognes ; il plane au-dessus des précipices, guettant les animaux qui s'y laissent tomber pour les dévorer à loisir.

Gypaète.

GYPSE (*jip-se*) n. m. (gr. *gupsos*). Pierre à plâtre, qui est un sulfure naturel hydraté de chaux : *le gypse est très commun aux environs de Paris.*

GYPSEUX, EUSE (*jip-seû, euze*) adj. De la nature du gypse. Qui en contient : *couche gypseuse.*

GYPSOMÈTRE (*jip-so*) n. m. (du lat. *gypsus*, gypse, et du gr. *metron*, mesure). Appareil permettant de déterminer la teneur des vins en sulfate de potasse.

GYPSOPHILE (*jip-so*) n. f. Genre de caryophyllées, dont les racines servent à enlever les taches de corps gras.

GYRIN n. m. Genre d'insectes coléoptères aquatiques, européens.

GYROMANCIE (*sî*) n. f. (gr. *guros*, cercle, et *manteia*, divination). Divination qui se pratiquait en lisant, pendant que l'on tournait, des lettres placées sur une circonférence.

GYROMANCIEN, ENNE (*si-in, é-ne*) n. et adj. Qui pratique ou qui concerne la gyromancie.

GYROMÈTRE n. m. (gr. *guros*, tour, et *metron*, mesure). Appareil pour mesurer la vitesse de rotation des machines.

GYROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *guros*, tour, et *skopein*, examiner). Appareil inventé en 1852 par Foucault pour fournir une preuve expérimentale de la rotation de la terre.

GYROSCOPIQUE (*ros-ko*) adj. Qui ressemble au gyroscope. Qui a rapport au gyroscope.

Digitized by Google

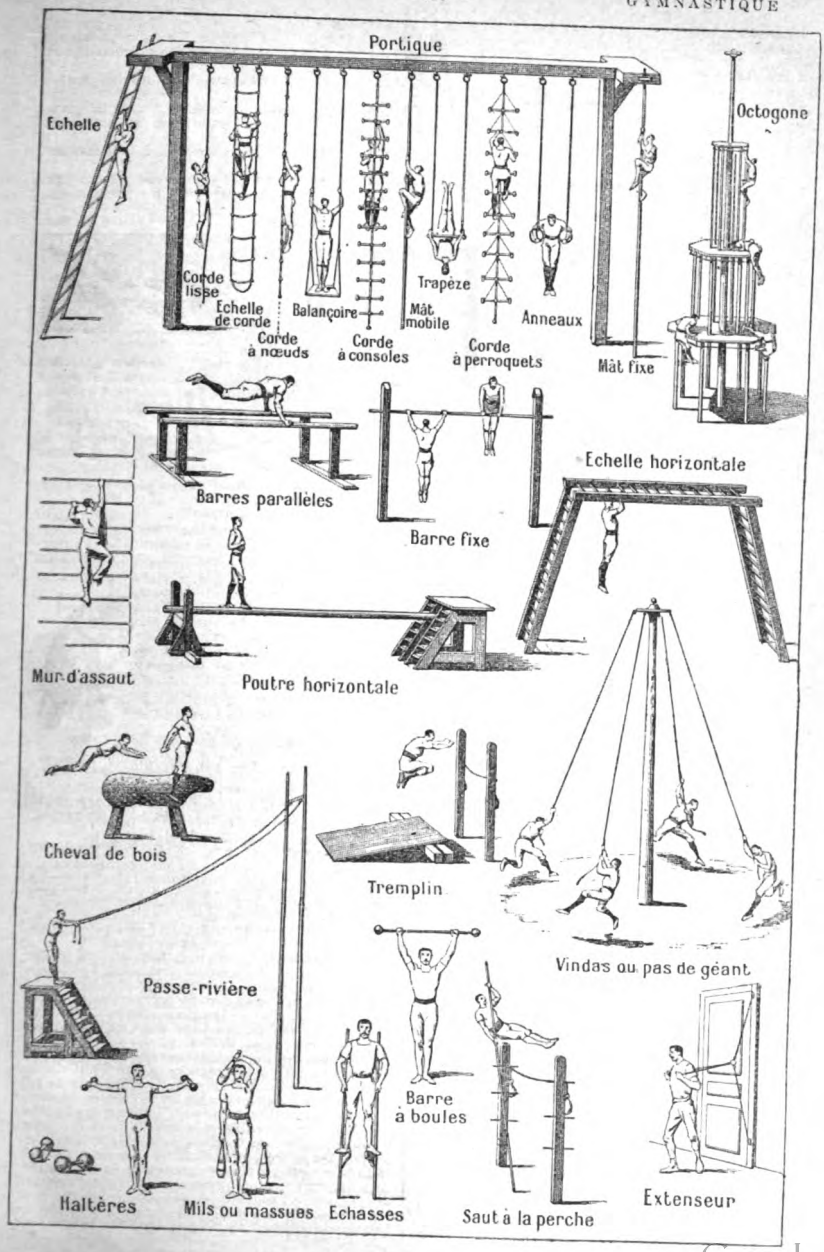

Digitized by Google

L'astérisque (*) devant un mot indique que l'h initial est aspiré.

H (*ache* ou *heu*) n. m. Huitième lettre de l'alphabet, et la sixième des consonnes : *un* H *majuscule; un* h *minuscule.* — L'*h* est muet ou aspiré. Il est muet quand on ne l'entend pas dans la prononciation : *thé, thon, les hommes.* L'*h* est aspiré quand il fait prononcer du gosier la voyelle qui le suit; il indique l'impossibilité de la liaison ou de l'élision : *les héros, la haine.*

***HA !** Interj. qui marque la surprise ou, répétée, figure le rire : *ha! monsieur est Persan? ha! ha! ha! que c'est drôle!* N. m. : *pousser des ho et des ha.*

HABILE adj. (lat. *habilis*). Apte, ayant le droit de : *habile à tester.* Adroit : *un habile ouvrier.* Substantiv. Qui a de l'habileté. Intrigant : *les habiles exploitent les naïfs.* ANT. **Inhabile, maladroit.**

HABILEMENT (*man*) adv. Avec habileté : *se tirer habilement d'un mauvais pas.*

HABILETÉ n. f. Qualité de celui qui est habile : *la plus grande habileté consiste souvent à n'en pas montrer.* Adresse, dextérité. ANT. **Inhabileté.**

HABILITATION (*si-on*) n. f. Action d'habiliter.

HABILITÉ n. f. *Dr.* Aptitude légale : *l'habilité à succéder cesse après le douzième degré de parenté.*

HABILITER (*té*) v. a. Donner l'habilité à.

HABILLABLE (*ll* mll.) adj. Que l'on peut habiller.

HABILLAGE (*ll* mll.) n. m. Action d'habiller. Apprêt d'un animal pour le faire cuire : *l'habillage d'une perdrix.* Disposition d'un texte typographique autour d'une illustration : *l'habillage des gravures.*

HABILLANT (*bi, ll* mll., *an*). E adj. Qui habille bien, qui sied : *robe très habillante.*

HABILLEMENT (*bi, ll* mll., *e-man*) n. m. Action d'habiller ou de pourvoir d'habits. Ensemble des habits dont on est vêtu : *un riche habillement.*

HABILLER (*bi, ll* mll., *é*) v. a. Vêtir : *habiller un enfant.* Faire des habits : *le tailleur qui m'habille.* Pourvoir d'habits : *habiller une famille pauvre.* Préparer une volaille, une viande, un gibier, etc., pour les faire cuire. *Fig.* Dire du mal de quelqu'un. Entourer une illustration avec du texte. Aller plus ou moins bien, être seyant : *corsage qui habille bien.* **S'habiller** v. pr. Se vêtir. ANT. **Déshabiller, dévêtir.**

HABILLEUR, EUSE (*bi, ll* mll., *eu-ze*) n. Qui aide les acteurs, les actrices à s'habiller.

HABIT (*bi*) n. m. (du lat. *habitus*, manière d'être). Ensemble des pièces qui composent un vêtement : *habit complet; ôter ses habits. Habit de cérémonie,* ou simpl. *habit,* vêtement d'homme, en drap ordinairement noir, et dont les basques, échancrées sur les hanches, sont pendantes par derrière. Absol. *Prendre l'habit,* entrer en religion. PROV. : **L'habit ne fait pas le moine,** ce n'est pas par l'extérieur qu'il faut juger les mœurs, le caractère.

Habit.

HABITABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est habitable.

HABITABLE adj. Qui peut être habité : *les régions polaires sont difficilement habitables.* ANT. **Inhabitable.**

HABITACLE n. m. (lat. *habitaculum*). Demeure (*poét.*) : *l'habitacle du Très-Haut. Mar.* Boîte cylindrique, recouverte d'un capot en cuivre, où l'on renferme la boussole, les compensateurs, les fanaux d'éclairage, etc.

HABITANT (*tan*), E n. (de *habiter*). Qui réside habituellement en un lieu : *les habitants de Nancy se nomment Nancéens. Les habitants de l'air,* les oiseaux; *des eaux,* les poissons : *des bois,* les bêtes sauvages.

HABITAT (*ta*) n. m. Lieu habité par une race, une plante, un animal à l'état de nature : *les plaines de l'Asie furent le premier habitat du cheval.*

HABITATION (*si-on*) n. f. Lieu où l'on habite; domicile, demeure, logement, maison : *habitations rustique, de plaisance; les traces d'habitations lacustres sont fréquentes au bord des lacs suisses.* Propriété rurale, aux colonies. — Les premières habitations des hommes ont été de grossiers abris de branchages, des demeures construites sur pilotis au bord des rivières et des lacs, ou bien des cavernes creusées naturellement au flanc des rochers. Aujourd'hui encore, on retrouve ces différentes sortes d'habitations primitives chez les sauvages ou les peuplades nomades (gourbis des Arabes, huttes des Indiens, des Lapons, des Esquimaux, villages lacustres de la Nouvelle-Guinée, habitations troglodytiques, etc.). Mais, chez les peuples policés, la commodité et le luxe des habitations ont suivi le progrès général de la civilisation. Aux maisons étroites et fermées de l'Orient assyrien et égyptien ont succédé les demeures plus vastes et luxueusement ornées à l'intérieur de la Grèce et de l'Italie classiques. Au moyen âge, les habitations

Digitized by Google

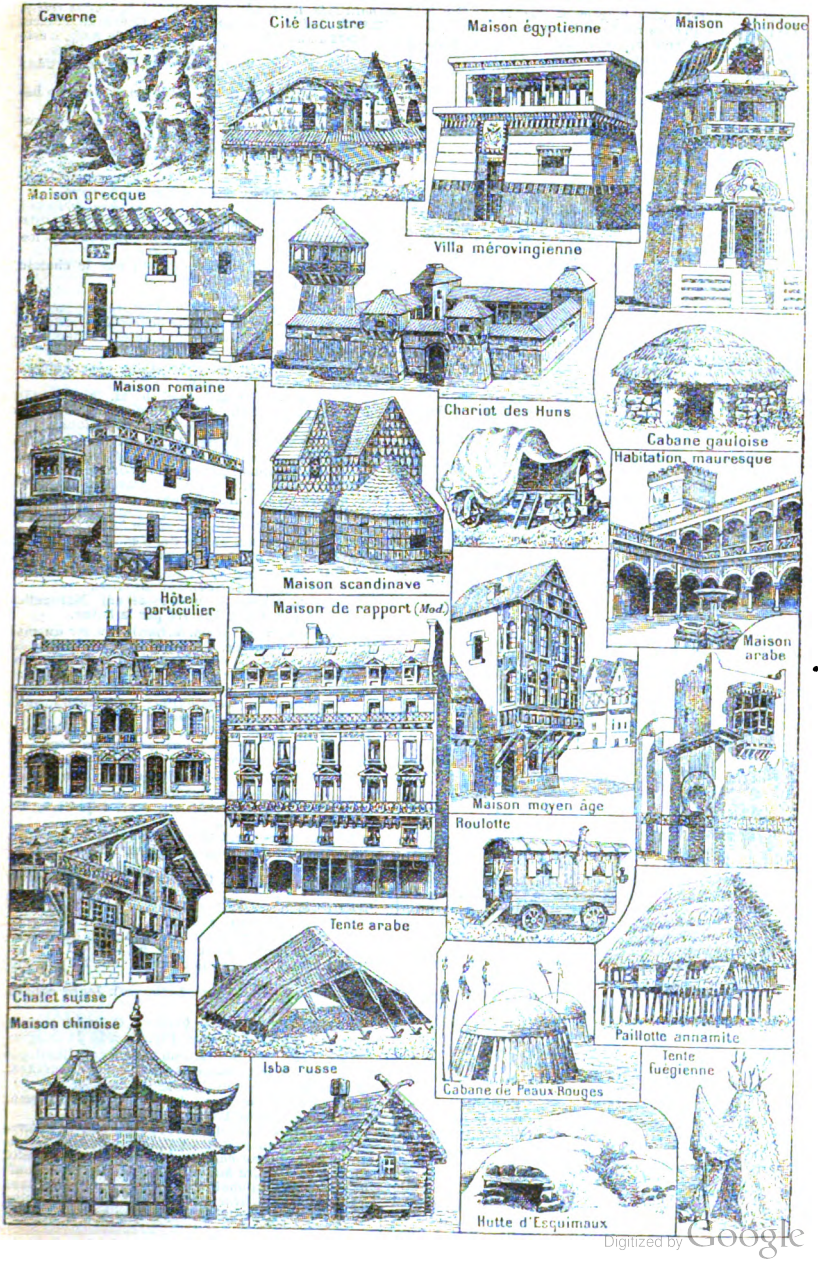

Digitized by Google

privées s'ouvrent plus largement encore sur l'extérieur, tandis qu'elles revêtent le caractère architectural dominant (roman, gothique, Renaissance, etc.). Pour les habitations seigneuriales, v. CHÂTEAU FORT. De nos jours, c'est surtout au développement du bien-être et du confort intérieurs, jusque-là un peu délaissés, que les architectes se sont attachés, sans négliger d'ailleurs l'aspect artistique des constructions. V. MAISON.

HABITER (*té*) v. a. et n. (lat. *habitare*). Faire sa demeure en un lieu ; demeurer : *habiter une jolie maison, dans une jolie maison.*

HABITUDE n. f. (lat. *habitudo*). Manière d'être usuelle. Coutume. Disposition acquise par des actes réitérés : *contracter de bonnes habitudes. Pathol.* Aspect, état habituel du corps. Loc. adv. **D'habitude**, ordinairement. PROV. : **L'habitude est une seconde nature**, la force de l'habitude est irrésistible au point de nous faire agir malgré nous, comme le font nos instincts naturels. ANT. **Désuétude.**

HABITUÉ, E n. Qui fréquente habituellement un lieu : *les habitués des courses, d'un café.*

HABITUEL, ELLE (*tu-el, é-le*) adj. Qui est passé en habitude : *inconduite habituelle.* ANT. **Inaccoutumé, insolite, exceptionnel, anormal.**

HABITUELLEMENT (*é-le-man*) adv. Par habitude. Fréquemment, à l'ordinaire.

HABITUER (*tu-é*) v. a. Accoutumer, faire prendre l'habitude : *accoutumer un cheval au bruit.* **S'habituer** v. pr. Contracter l'habitude ; se familiariser avec une chose : *s'habituer au bruit.* ANT. **Déshabituer, désaccoutumer.**

HABITUS (*tuss*) n. m. (m. lat.). Aspect extérieur.

***HÂBLER** (*blé*) v. n. (de l'esp. *hablar*, parler). Parler beaucoup, avec vanterie, exagération.

***HÂBLERIE** (*ri*) n. f. (de *hâbler*). Discours plein de vanterie, d'exagération : *une insupportable hâblerie.*

***HÂBLEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. et adj. Qui hâble.

***HACHAGE** n. m. Action de hacher. Son résultat.

***HACHARD** (*char*) n. m. Cisailles à couper le fer.

HACHE n. f. (bas all. *hacke*). Instrument tranchant, qui sert à fendre, à couper, à façonner grossièrement le bois, etc., à trancher la tête des condamnés à mort : *Charles Ier d'Angleterre périt par la hache. Hache d'armes*, hache dont se servaient autrefois les gens de guerre. Hache dont on se servait dans les combats à l'abordage.

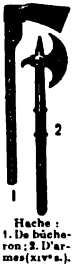

Hache : 1. De bûcheron ; 2. D'armes (XIVe s.).

***HACHÉ, E** adj. Coupé en menus morceaux : *donner de la viande hachée à un malade.* Déchiqueté. *Fig. Style haché*, en phrases coupées très courtes. Couvert de hachures : *dessin haché.*

***HACHE-ÉCORCE** n. m. invar. Outil de tanneur.

***HACHE-LÉGUMES** n. m. invar. Instrument pour couper menu des légumes.

***HACHE-PAILLE** (*pa, ll* mll.) n. m. invar. Instrument servant à hacher la paille, le fourrage.

***HACHER** (*ché*) v. a. Couper en petits morceaux : *hacher de la viande.* Endommager en déchiquetant : *la grêle hache les vignes.* Couvrir de hachures.

***HACHEREAU** (*ro*) n. m. Petite cognée.

***HACHETTE** (*che-te*) n. f. Petite hache. Nom vulgaire de quelques ablettes.

***HACHE-VIANDE** n. m. invar. Instrument pour diviser la viande en menus fragments.

***HACHIS** (*chi*) n. m. Mets fait de viande hachée.

***HACHISCH, HASCHISCH** ou **HACHICH** (*chich'*) n. m. (m. arabe). Chanvre. Composition qui se tire du chanvre indien et jouit de propriétés excitantes, enivrantes et narcotiques : *les Arabes fument, mâchent le hachisch.*

***HACHISCHIN** (*chi-chin*) n. m. (m. arabe dont on a fait *assassin*. [V. ce mot]). Fanatique soumis au Vieux de la montagne. Homme qui consomme du hachisch.

***HACHOIR** n. m. Table sur laquelle on hache les viandes. Couperet pour hacher.

***HACHOT** (*cho*) n. m. Petite hache.

***HACHOTTE** (*cho-te*) n. f. Outil de tonnelier.

***HACHURE** n. f. Traits qui, dans le dessin et la gravure, marquent les ombres, les demi-teintes : *en topographie, les hachures servent à figurer le relief.*

***HACK** (*hak*) n. m. (m. angl.). *Turf.* Cheval de service.

***HADJI** n. m. Musulman qui a fait le *hadj*, c'est-à-dire le pèlerinage de La Mecque et de Médine.

***HAGARD** (*ghar*), **E** adj. (de *haie*). Farouche, rude : *œil hagard ; mine hagarde.*

***HAGARDEMENT** (*man*) adv. D'une manière hagarde. (Peu us.)

HAGIOGRAPHE adj. (gr. *hagios*, sacré, et *graphein*, écrire). Se dit des livres de l'Ancien Testament, autres que le *Pentateuque* et les *Prophètes*. N. m. Auteur d'un livre hagiographe. Auteur qui raconte la vie des saints : *saint Athanase et Eusèbe sont les plus célèbres des hagiographes grecs.*

HAGIOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *hagiographe*). Science, traité des choses saintes. Écrit sur les saints.

HAGIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'hagiographie : *recueil hagiographique.*

***HAHA** n. m. Obstacle inattendu sur le chemin qu'on suit. Saut de loup. (Vx.)

***HAI** interj. Syn. de **hé**.

***HAIE** (*hè*) n. f. (germ. *haga*). Clôture d'épines, de branchages entrelacés : *prairie bordée de haies. Haie vive*, haie d'épines ou d'autres plantes de même espèce, qui ont pris racine.

***HAÏE !** (*ha-i*). Cri des charretiers pour animer, faire avancer leurs chevaux.

***HAILLON** (*ha-i, ll* mll., *on*) n. m. (anc. h. all. *hadil*). Vieux lambeau de toile ou d'étoffe. Vêtement dépenaillé : *un mendiant couvert de haillons.*

***HAILLONNEUX, EUSE** (*ha, ll* mll., *o-neû, eu-ze*) adj. Qui tombe en haillons : *habit haillonneux.* Couvert de haillons : *pauvresse haillonneuse.*

***HAINE** (*hè-ne*) n. f. (de *haïr*). Passion qui nous porte à faire ou à désirer du mal à quelqu'un : *Marie Tudor poursuivit de sa haine les protestants.* Aversion, antipathie, répulsion : *avoir en haine les procès, le vice.* Loc. prép. **En haine de**, à cause de la haine éprouvée pour. ANT. **Amour, affection, tendresse.**

***HAINEUSEMENT** (*hè-neu-ze-man*) adv. Avec haine : *calomnier haineusement un rival.*

***HAINEUX, EUSE** (*hè-neû, eu-ze*) adj. Naturellement porté à la haine. Inspiré par la haine.

***HAÏR** (*ha-ir*) v. a. (germ. *hatjan*). Vouloir du mal à quelqu'un. Abhorrer, détester, exécrer. Avoir de l'éloignement, de la répugnance pour une chose. — On écrit sans tréma : *je hais, tu hais, il hait*, et l'impér. sing. *hais* (que l'on prononce *hè*) ; sans accent circonflexe : *nous haïmes, vous haïtes, qu'il haït.* ANT. **Aimer, affectionner.**

***HAIRE** (*hè-re*) n. f. (allem. *haar*). Chemise de crin ou de poil de chèvre, qu'on se met sur la peau par esprit de mortification.

***HAÏSSABLE** (*ha-i-sa-ble*) adj. Qui mérite la haine : *le moi, a dit Pascal, est haïssable.*

HAÏTIEN, ENNE (*a-i-ti-en, é-ne*) adj. et n. De Haïti : *le patois haïtien.*

***HAJE** n. m. Serpent très venimeux d'Afrique, du genre naja. (On le nomme vulgairement *aspic* et *serpent à lunettes.*)

***HAKIM** (*kim*) n. m. Chez les musulmans, magistrat en général.

***HALAGE** n. m. Action de haler un bateau avec des amarres. *Chemin de halage*, chemin que suivent les personnes, les animaux, les machines qui halent un bateau le long des cours d'eau.

***HALBI** n. m. Boisson normande, faite de pommes et poires fermentées.

***HALBRAN** n. m. (allem. *halberent*). Jeune canard sauvage de l'année.

***HALBRENÉ, E** adj. (de *halbran*). Qui a les pennes rompues : *faucon halbrené. Fig.* Excédé de fatigue.

***HÂLE** n. m. (de *hâler*). Air ou vent sec et chaud, qui brunit la peau de l'homme et dessèche les végétaux.

***HALÉ, E** adj. Bruni, bronzé : *teint hâlé.*

HALECRET (*kré*) n. m. *Archéol.* Corps d'armure, articulé pour permettre la flexion du buste.

HALEINE (*lè-ne*) n. f. (lat. pop. *halena* ; de *halare*, souffler). Air qui sort des poumons pendant l'expiration : *l'haleine est chargée de vapeur d'eau.* Faculté de respirer : *perdre haleine. Courte haleine*, essoufflement. Se dit du souffle des vents, lorsqu'ils sont personnifiés : *l'haleine du zéphire. Fig. Tout d'une haleine*, sans interruption. *Reprendre haleine*, s'arrê-

Digitized by Google

ter pour se reposer. *Ouvrage de longue haleine*, qui demande un long temps. Loc. adv. **En haleine**, dans un état d'entraînement : *tenir un écolier en haleine*.

HALENÉE (*né*) n. f. Bouffée d'air expiré, surtout lorsqu'elle est accompagnée d'odeur : *une halenée d'ail*.

HALENER (*né*) v. n. (Se conj. comme *amener*.) Exhaler son haleine. (Vx.) V. a. Exhaler. (Vx.) Sentir l'haleine de : *halener quelqu'un*. Prendre l'odeur de la bête, en parlant des chiens. *Fig.* Flairer, éventer.

***HALER** (*lé*) v. a. (suédois *hala*). Faire effort en tirant sur : *haler un câble*. Tirer avec force un objet à l'aide d'un cordage, etc. : *haler un chaland*.

***HÂLER** (*lé*) v. a. (du germ. *hal*, desséché). Brunir le teint : *le soleil hâle la peau*. Dessécher les végétaux.

***HALETANT** (*tan*), **E** adj. Essoufflé, hors d'haleine. *Fig.* Avide.

***HALETEMENT** (*man*) n. m. Action de haleter. Etat de celui qui halette.

***HALETER** (*té*) v. n. (du lat. *halitus*, souffle. — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je haletterai*.) Respirer précipitamment et avec oppression : *on halette après une longue course*.

***HALEUR, EUSE** (*eu-ze*) n. Qui hale un bateau.

HALICTE n. m. Genre d'insectes hyménoptères, petits, allongés, gris ou roux, répandus sur le globe.

HALIEUTIQUE adj. (gr. *halieutikos*). Qui concerne l'art de la pêche. N. f. Art de la pêche.

HALIOTIDE n. f. Mollusque gastéropode à coquille auriforme, vulgairement appelé *ormier* ou *oreille de mer*.

HALIPLE n. m. Genre de coléoptères carnivores, petits, ovales, des eaux douces et saumâtres du globe.

HALITUEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *halitus*, haleine). Moite : *peau halitueuse*. (Peu us.)

***HALL** n. m. (mot angl.). Salle de grandes dimensions.

***HALLAGE** (*je*) n. m. Droit prélevé dans les halles.

HALLALI (*a-la*) n. m. Cri de chasse ou sonnerie de cor, qui annonce que le cerf est aux abois : *sonner l'hallali*.

***HALLE** (*ha-le*) n. f. (anc. saxon *halla*). Place publique, ordinairement couverte, où se tient un marché : *halle au blé, au poisson. Dames de la halle*, marchandes des Halles centrales de Paris.

***HALLEBARDE** (*ha-le*) n. f. (haut allem. *helmbarte*). Pique dont la pointe surmonte un fer en hache, large et tranchant d'un côté, pointu de l'autre. *Il pleut des hallebardes*, il pleut à torrent.

Hallebardier (XVIe s.).

***HALLEBARDIER** (*ha-le-bar-di-é*) n. m. Homme de pied, armé de la hallebarde : *les hallebardiers étaient des fantassins d'élite aux* XVIe *et* XVIIe *siècles*.

***HALLIER** (*ha-li-é*) n. m. Réunion de buissons touffus : *les sangliers établissent leur bauge dans les halliers*. *Chass.* V. ALLIER.

***HALLIER** (*ha-li-é*) n. m. Gardien dans une halle. Commerçant qui étale ses marchandises aux halles.

HALLSTATTIEN, ENNE (*als-ta-ti-in, é-ne*) adj. Qui a rapport à la période préhistorique dite de Hallstatt : *l'homme hallstattien*.

HALLUCINATION (*al-lu, si-on*) n. f. Sensation morbide, non provoquée par un objet réel : *tout rêve est une hallucination*.

HALLUCINATOIRE (*al-lu*) adj. Qui tient ou vient de l'hallucination : *vision hallucinatoire*.

HALLUCINÉ, E (*al-lu*) n. et adj. Qui a des hallucinations habituelles.

HALLUCINER (*al-lu-si-né*) v. a. (lat. *hallucinare*). Faire tomber dans l'hallucination.

***HALO** n. m. (du gr. *halôs*, disque). Cercle lumineux qui entoure quelquefois le soleil et la lune. (V. la planche MÉTÉORES.) *Phot.* Auréole qui entoure l'image photographique d'un point brillant obtenu sur une plaque sensible.

HALOGÈNE adj. (gr. *hals, halos*, sel, et *gennân*, engendrer). Se dit d'un quelconque des corps de la famille du chlore, le *fluor*, le *brome*, l'*iode* : *composé halogène*. N. m. : *un halogène*.

HALOGRAPHE n. m. (gr. *hals, halos*, sel, et *graphein*, écrire). Chimiste qui a écrit sur les sels : *un savant halographe*.

HALOGRAPHIE (*fi*) ou **HALOLOGIE** (*ji*) n. f. Description, histoire des sels.

HALOÏDE (*lo-i-de*) n. m. et adj. Composé d'un corps halogène avec un métal.

***HALOIR** n. m. Lieu où l'on sèche le chanvre.

***HALOT** (*lo*) n. m. Trou de lapins dans une garenne.

***HALOTECHNIE** (*tek-ni*) n. f. (gr. *hals, halos*, sel, et *tekhné*, art). Partie de la chimie traitant de la préparation des sels industriels.

***HALTE** n. f. (de l'allem. *halten*, s'arrêter). Moment d'arrêt pendant une marche, un voyage : *faire halte dans une clairière*. *Halte!* interj. pour commander de s'arrêter. Arrêtez. *Fig. Halte-là!* en voilà assez, n'allez pas plus loin.

HALTÈRE n. m. (gr. *haltêr*). Masse allongée que les sauteurs anciens tenaient à la main. Auj., instrument de gymnastique, formé de deux boulets ou de deux disques réunis par une courte tige et que l'on soulève pour exercer les muscles du bras. (V. la planche GYMNASTIQUE.)

Hamac.

***HAMAC** (*mak*) n. m. (orig. caraïbe). Rectangle de toile ou de filet qui se suspend et dont les matelots et certains peuples se servent comme de lit.

HAMADRYADE n. f. (gr. *hama*, avec, et *drus*, chêne). Nymphe des bois qui naissait et mourait avec un arbre qui lui était affecté, et dans lequel on la croyait enfermée.

HAMADRYAS (*ass*) n. m. Nom d'une espèce de singe du genre cynocéphale.

HAMAMELIS (*mé-liss*) n. m. Genre de plantes dont l'écorce et les feuilles sont employées en médecine comme vaso-constrictives.

***HAMEAU** (*mô*) n. m. Réunion de quelques maisons rurales, ne formant pas commune.

HAMEÇON n. m. (lat. *hamus*). Petit crochet pointu, d'acier fin, muni d'une entaille rentrante, qu'on place au bout d'une ligne avec un appât, pour prendre du poisson. *Fig.* et *fam. Mordre à l'hameçon*, se laisser prendre à l'apparence.

Hameçons.

HAMEÇONNÉ, E (*so-né*) adj. Pourvu d'hameçon ou de fers en forme d'hameçon.

***HAMELIA** (*mé*) ou **HAMÉLIE** (*lî*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées ornementales, à belles fleurs rouges.

***HAMMAM** (*am'-mam'*) n. m. (m. ar.). Etablissement de bains, en Orient. Etablissement analogue dans les autres pays.

***HAMMERLESS** (*am'-mèr-lèss*) n. m. (m. angl. signif. *sans marteau*). Fusil de chasse à percussion centrale et sans chiens apparents.

***HAMPE** (*han'-pe*) n. f. (lat. *hasta*). Bois de hallebarde, de drapeau, etc. Manche d'un pinceau. *Bot.* Axe florifère allongé, terminé par une fleur ou un groupe de fleurs. *Vénerie.* Poitrine du cerf. *Bouch.* Partie supérieure et latérale du ventre, vers la cuisse, chez le bœuf.

***HAMSTER** (*hams-tèr*) n. m. Genre de petits mammifères rongeurs, répandus en Europe et dans l'Asie occidentale : *le hamster pullule en Allemagne*.

***HAN** n. m. (onomat.). Cri sourd d'un homme qui frappe un coup.

***HANAP** (*nap'*) n. m. (orig. germ.). Grand vase à boire, usité pendant tout le moyen âge.

Hanap.

***HANAPIER** (*pi-é*) n. m. Etui pour les hanaps. Ouvrier qui fabriquait ces étuis.

***HANCHE** n. f. (bas allem. *hancke*). *Anat.* Région qui correspond à la jonction du membre inférieur (on postérieur) avec le tronc. (V. la planche HOMME.) *Le poing sur la hanche*, dans une posture provocante. *Zool.* Partie du corselet des insectes qui reçoit la cuisse. *Mar.* Partie de l'arrière d'un navire.

***HANDICAP** (*kap'*) n. m. (mot angl. ; de *hand in cap*, main dans un chapeau). *Turf.* Epreuve à laquelle

Digitized by Google

sont admis les chevaux de toute qualité, en étant plus ou moins avantagés, de manière que les chances de tous paraissent égales.

HANDICAPER (*pé*) v. a. *Turf.* Déterminer le poids que doit porter chaque concurrent, ou la distance à parcourir, dans un handicap.

HANDICAPEUR n. et adj. m. Se dit du commissaire chargé de handicaper.

HANEBANE n. f. Nom vulgaire de la jusquiame.

Hangar.

HANGAR n. m. Construction ouverte sur les côtés et destinée à loger des récoltes, des instruments agricoles, etc.

HANNETON (*ha-ne*) n. m. (de l'allem. *hahn*, coq). Genre d'insectes coléoptères, des régions tempérées : *le hanneton vole lourdement. Fig.* et *fam.* Étourdi. — Le hanneton est essentiellement herbivore, et cause de grands dégâts ; mais c'est surtout sa larve, ou *ver blanc*, qui produit le plus de ravages. Sa vie sous terre dure trois ans.

Hanneton.

HANNETONNAGE (*a-ne-to-na-je*) n. m. Action de hannetonner.

HANNETONNER (*a-ne-to-né*) v. a. Secouer les arbres pour faire tomber et détruire les hannetons.

HANNUYER (*a-nui-ié*) ou **HAINUIER** (*è-nui-ié*), **ERE** adj. et n. Du Hainaut.

HANOVRIEN, ENNE (*vri-in, è-ne*) adj. et n. Du Hanovre.

HANSART (*sar*) n. m. Couperet de boucherie.

HANSE n. f. (de l'allem. *hansa*, compagnie). Association commerciale entre un certain nombre de villes d'Europe, au moyen âge.

HANSÉATIQUE adj. Faisant partie de la hanse : *les villes hanséatiques.* V. *Part. hist.*

HANTER (*té*) v. a. Fréquenter : *hanter les artistes ; hanter les théâtres. Maison hantée*, visitée par des revenants. Obséder : *malade que hantent des idées de suicide.* Prov. : **Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es,** on juge souvent les gens d'après leurs fréquentations. V. n. *Hanter chez quelqu'un.*

HANTISE (*ti-se*) n. f. Action de hanter. Obsession.

HAPPE (*ha-pe*) n. f. Demi-cercle en fer, dont on garnit chaque bout d'un essieu pour en empêcher l'usure. Crampon qui sert à lier deux pierres ou deux pièces de bois. Tenaille de fondeur.

HAPPEAU (*ha-pô*) n. m. Piège pour les oiseaux.

HAPPELOURDE (*ha-pe*) n. f. (de *happer*, et *lourd*, dans le sens de *attrape-nigaud*). Pierre fausse ayant l'apparence d'une pierre précieuse.

HAPPEMENT (*ha-pe-man*) n. m. Action de happer. Adhérence de certains objets sur la langue.

HAPPER (*ha-pé*) v. a. (du holl. *happen*, mordre). Saisir en ouvrant et refermant brusquement la bouche, la gueule, le bec. *Fig.* Saisir brusquement. V. n. S'attacher à : *l'argile sèche happe à la langue.*

HAQUEBUTE ou **HACQUEBUTE** (*ha-ke*) n. f. Arquebuse primitive (arme de rempart à croc).

HAQUENÉE (*ke-né*) n. f. Jument qui trotte à l'amble, monture de dame autrefois. (Vx.)

HAQUET (*kè*) n. m. Charrette étroite, longue et sans ridelles, qui sert à voiturer des tonneaux, des ballots, etc.

Haquet.

HAQUETIER (*ke-ti-é*) n. m. Conducteur d'un haquet.

HARA-KIRI n. m. (m. japonais). Mode de suicide propre au Japon et qui consiste à s'ouvrir le ventre.

HARANGUE (*ranghe*) n. f. (de l'anc. h. allem. *hring*, assemblée). Discours prononcé devant une assemblée, des troupes, etc. : *la tribune aux harangues d'Athènes s'appelait le Pnyx. Fam.* Discours ennuyeux, réprimande fatigante.

HARANGUER (*ghé*) v. a. Adresser une harangue à quelqu'un : *haranguer une assemblée.*

HARANGUEUR, EUSE (*gheur, eu-se*) n. Qui harangue. (Se dit généralement en mauv. part.)

HARAS (*ra*) n. m. (de l'ar. *faraz*, cheval). Établissement où l'on entretient des étalons et des juments, pour propager et améliorer la race.

HARASSE (*ra-se*) n. f. Cage en osier ou caisse à claire-voie servant à emballer le verre, la porcelaine.

HARASSEMENT (*ra-se-man*) n. m. Fatigue extrême. (Peu us.)

HARASSER (*ra-sé*) v. a. Lasser, fatiguer à l'excès.

HARCÈLEMENT (*man*) n. m. Action de harceler.

HARCELER (*lé*) v. a. (de *herse*. — Prend un *e* ouvert devant une syllabe muette : *il harcèle.*) Importuner, provoquer. Fatiguer par des attaques réitérées : *les guérillas harcelaient les Français pendant l'expédition d'Espagne.*

HARCELEUR, EUSE (*eu-ze*) adj. et n. Qui harcèle : *des doutes harceleurs.* (Peu us.)

HARDE n. f. (goth. *hairda*). Troupe de bêtes fauves : *une harde de cerfs.*

HARDE n. f. (de *hart*). Lien avec lequel on attache les chiens quatre à quatre ou six à six. *Harde de chiens*, réunion de plusieurs couples de chiens.

HARDÉES (*dé*) n. f. pl. Petites brèches faites par les cerfs, etc., en allant viander.

HARDER (*dé*) v. n. Attacher les chiens par quatre ou par six, avec la harde.

HARDES n. f. pl. Ensemble des effets, de l'habillement servant à l'usage ordinaire.

HARDI, E adj. (du goth. *hardus*, dur). Qui agit avec audace et confiance ; audacieux : *le grand Condé était un capitaine hardi.* Effronté : *page hardi.* Conçu, exécuté avec audace : *projet hardi. Pensée hardie*, pensée heureuse, quoique en dehors de la règle commune. ANT. **Timide, pusillanime.**

HARDIESSE (*di-è-se*) n. f. Nature d'une personne ou d'une chose hardie. *Fig.* Exécution hardie : *hardiesse de pinceau.* Élévation des pensées, du style. Intrépidité, effronterie, indécence. ANT. **Timidité.**

HARDIMENT (*man*) adv. Avec hardiesse : *s'élancer hardiment au danger.* ANT. **Timidement.**

HAREM (*rem'*) n. m. (de l'ar. *haram*, chose sacrée). Appartement des femmes, chez les musulmans. Ensemble des femmes qui habitent le harem.

HARENG (*ran*) n. m. Genre de poissons des mers tempérées, qui se rassemblent par *bancs* de millions d'individus, et qui sont estimés comme aliment : *les bancs de harengs fréquentent la Manche et la mer du Nord. Hareng saur*, fumé. *Hareng gai* ou *guais*, qui n'a plus ni œufs ni laitance. *Serrés comme des harengs*, très serrés. *Sec comme un hareng*, long et maigre. V. *Part. hist.*

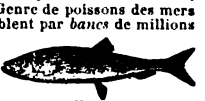
Hareng.

HARENGAISON (*ran-ghè-zon*) n. f. Pêche du hareng. Temps où elle a lieu.

HARENGÈRE (*ran*) n. f. Marchande au détail de poisson, de harengs. *Fig.* et *fam.* Femme insolente et grossière : *parler comme une harengère.*

HARENGERIE (*ran-je-ri*) n. f. Marché aux harengs.

HARENGUET (*ran-ghé*) ou **HARANGUET** (*ghè*) n. m. Nom vulgaire d'un petit poisson de la Manche, du genre melette.

HARFANG (*fan*) n. m. Grande chouette blanche, des régions boréales.

HARGNERIE (*ri*) n. f. Attaque hargneuse. (Peu us.)

HARGNEUX, EUSE (*gneû, eu-ze*) adj. Qui est d'humeur querelleuse, peu sociable : *caractère hargneux.*

HARICOT (*ko*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, comprenant de nombreuses espèces comestibles et ornementales. *Haricot de mouton*, ragoût fait avec du mouton coupé en morceaux. — Le haricot se mange en gousses vertes (*haricots verts*), en graines imparfaitement mûres (*flageolets*) ou en graines mûres et sèches.

Haricot.

Digitized by Google

***HARIDELLE** (*dè-le*) n. f. Mauvais cheval maigre.

***HARLE** n. m. Genre d'oiseaux palmipèdes des régions du nord, voisins des canards.

***HARMATTAN** (*ma-tan*) n. m. Vent de l'Afrique occidentale : *le harmattan, très sec, souffle du désert.*

HARMONICA n. m. Instrument de musique, composé de lames de verre d'une longueur inégale, donnant des sonorités différentes. *Harmonica chimique*, dispositif constitué par la flamme d'un appareil à hydrogène et un tube de verre ou de porcelaine que l'on fait vibrer en en coiffant la flamme. Pl. des *harmonicas.*

Harmonica.

HARMONICORDE n. m. Nom de deux anciens instruments de musique analogues, l'un à un piano vertical en forme de pyramide, l'autre à un harmonium.

HARMONIE (*nî*) n. f. (du gr. *harmonia*, arrangement). Concours ou suite de sons agréables ; science des accords : *harmonie consonante, harmonie dissonante. Harmonie du style*, produite par le nombre et la cadence des périodes. *Harmonie imitative*, choix de mots dont les sons imitent quelque chose de l'objet que ces mots représentent ; ex. : *Pour qui sont ces serpents qui sifflent sur vos têtes ? Fig.* Accord parfait entre les parties d'un tout : *l'harmonie de l'univers.* Entre les personnes : *vivre dans une parfaite harmonie. Le dieu de l'harmonie*, Apollon. Société musicale comprenant tous les instruments de la fanfare, plus les flûtes, hautbois, clarinettes, bassons, la grosse caisse et les cymbales. *Philos.* Etat social dans lequel, d'après Fourier, régnerait l'accord et le bonheur parfait. *Harmonie préétablie*, système philosophique d'après lequel Leibniz suppose qu'il existe une correspondance préétablie par Dieu entre les lois du corps et celles de l'âme.

HARMONIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec harmonie : *couleurs qui se juxtaposent harmonieusement.*

HARMONIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui est plein d'harmonie : *musique harmonieuse.* Qui produit des sons mélodieux : *le chant harmonieux du rossignol.* Dont les parties forment un ensemble bien proportionné, agréable : *le style des temples grecs est très harmonieux.*

HARMONIFLÛTE n. m. Instrument de musique à anche battante et à soufflerie, intermédiaire entre l'harmonium et l'accordéon.

HARMONIQUE adj. Qui appartient à l'harmonie. *Sons harmoniques*, sons accessoires qui se surajoutent à un son principal.

HARMONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Suivant les lois de l'harmonie ou des mathématiques.

HARMONISER (*zé*) ou **HARMONIER** (*ni-é*) v. a. Mettre en harmonie : *harmoniser des intérêts opposés. Mus.* Composer des parties, un morceau d'harmonie sur : *harmoniser une mélodie.* **S'harmoniser** v. pr. Se mettre en harmonie.

HARMONISTE (*nis-te*) n. m. Qui connaît les règles de l'harmonie.

HARMONIUM (*ni-om*) n. m. Petit orgue portatif, dans lequel les tuyaux sont remplacés par des anches libres, répondant à un clavier. Pl. des *harmoniums.*

Harmonium.

HARMOSTE (*mos-te*) n. m. (gr. *harmostés*). Gouverneur établi par les Spartiates dans une ville vaincue.

***HARNACHEMENT** (*man*) n. m. Action de harnacher. Ensemble des harnais. *Fig.* et *fam.* Accoutrement pesant.

***HARNACHER** (*ché*) v. a. Mettre le harnais à : *harnacher un cheval. Fig.* Accoutrer d'une façon grotesque.

***HARNACHEUR** n. m. Celui qui fait ou vend des harnais, qui harnache un animal.

***HARNAIS** (*nè*) n. m. Tout l'équipage d'un cheval. *Cheval de harnais*, de voiture. *Fig.* **Harnais** ou **harnois** : *blanchir sous le harnais* ou *le harnois*, vieillir dans un métier, particulièrement le métier des armes.

Harnais.

***HARO** n. m. Clameur dont on se servait autrefois pour arrêter quelqu'un ou quelque chose et procéder sur-le-champ en justice. *Fig. Crier haro sur*, s'élever avec indignation contre.

HARPAGON. V. *Part. hist.*

***HARPAIL** (*pa, l* mll.) n. m. et ***HARPAILLE** (*pa, ll* mll.) n. f. Troupe composée exclusivement de biches et de jeunes cerfs.

Harpe.

***HARPE** n. f. (germ. *harpa*). Instrument de musique triangulaire, muni de cordes inégales, que l'on pince des deux mains : *le son de la harpe est très harmonieux. Harpe éolienne*, instrument à cordes, monté de manière à rendre des sons harmonieux lorsqu'il est suspendu et qu'il est frappé par le vent. *Zool.* Genre de mollusques marins à belle coquille côtelée, répandus dans l'océan Indien. (V. la planche MOLLUSQUES.)

***HARPE** n. f. Pierre d'attente qui sort d'un mur.

***HARPEAU** (*pô*) n. m. Grappin d'abordage.

***HARPER** (*pé*) v. a. Serrer fortement avec les mains. (Peu us.)

***HARPIE** (*pî*) n. f. Nom de trois monstres de la Fable. (V. *Part. hist.*) *Fig.* Personne rapace, femme très méchante. *Zool.* Espèce d'aigle de l'Amérique du Sud.

Harpie.

***HARPIN** n. m. Croc de batelier.

***HARPISTE** (*pis-te*) n. Personne qui joue de la harpe.

***HARPOISE** (*poi-ze*) n. f. (de *harpe*, croc). Fer recourbé qui termine le harpon.

Digitized by Google

***HARPON** n. m. (du gr. *harpé*, objet recourbé). Dard barbelé et acéré, emmanché, dont on se sert pour la pêche des gros poissons et surtout de la baleine.

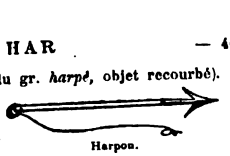
Harpon.

Constr. Morceau de fer coudé, pour relier aux murs les poteaux des pans de bois.

***HARPONNAGE** (*po-na-je*) ou **HARPONNEMENT** (*po-ne-man*) n. m. Action de harponner.

***HARPONNER** (*po-né*) v. a. Accrocher avec le harpon : *harponner une baleine.*

***HARPONNEUR** (*po-neur*) n. m. Matelot qui lance le harpon.

***HART** (*har*) n. f. Lien d'osier ou de bois tordu qui sert à lier les fagots. Corde avec laquelle on pendait les criminels : *faire amende honorable la hart au col.* La pendaison même : *être condamné à la hart.*

***HASARD** (*zar'*) n. m. Jeu de dés. Nom donné à diverses combinaisons de dés ou de cartes. Fortune, sort, chance : *les anciens avaient fait du hasard un dieu.* Cas fortuit. *Jeu de hasard*, où le hasard seul décide. *Objet de hasard*, acheté d'occasion. Loc. adv. : **Au hasard**, à l'aventure ; **à tout hasard**, quoi qu'il arrive ; **par hasard**, fortuitement. Pl. *Fig.* Risques, périls : *les hasards de la guerre.*

***HASARDÉ, E** (*zar-dé*) adj. Exposé, risqué : *entreprise hasardée.* Emis légèrement : *proposition hasardée.* Grivois : *mot hasardé.*

***HASARDÉMENT** (*zar-dé-man*) adv. D'une manière hasardée. (Peu us.)

***HASARDER** (*zar-dé*) v. a. Exposer au péril, à la fortune. Aventurer, risquer. *Fig.* Se décider à tenter. Faire, émettre avec le danger d'échouer ou de déplaire : *hasarder une démarche, une opinion.* V. n. *Hasarder de*, s'exposer à.

***HASARDEUSEMENT** (*zar-deu-ze-man*) adv. Avec risque, péril. (Peu us.)

***HASARDEUX, EUSE** (*zar-deû, eu-ze*) adj. Qui ne craint pas de s'exposer : *joueur hasardeur.* Qui expose à des pertes, à des revers : *entreprise hasardeuse.*

***HASARDISE** (*zar-di-ze*) n. f. Action hasardée.

***HASCHISCH** (*ha-chich'*) n. m. V. HACHISCH.

***HASE** (*ha-ze*) n. f. (mot allem. signif. *lièvre*). Femelle du lièvre.

HAST (*ast'*) n. m. (lat. *hasta*). Ancien nom de la lance. *Arme d'hast*, emmanchée à une hampe, à un fût.

***HASTAIRE** (*has-tè-re*) n. m. Soldat armé de la haste chez les Romains.

***HASTE** (*has-te*) n. f. (lat. *hasta*). Lance, pique ou javelot. (Vx.)

***HASTÉ, E** (*has-té*) adj. (de *haste*). *Bot.* Qui a la forme d'un fer de lance.

***HÂTE** n. f. (orig. germ.). Promptitude, précipitation. **En hâte, à la hâte** loc. adv. Avec promptitude.

***HÂTELET** (*le*) n. m. *Cuis.* Petite broche avec laquelle on fixe les grosses pièces sur une grande broche. Petite broche à rôtir les menues pièces.

***HÂTELLE** (*tè-le*) ou **HATELETTE** (*lè-te*) n. f. Menue pièce qu'on rôtit avec le hâtelet.

***HÂTER** (*té*) v. a. Presser, accélérer : *hâter le pas.* Faire dépêcher : *hâter quelqu'un.* **Se hâter** v. pr. Se presser. ANT. **Retarder, ralentir.**

HÂTERAU n. m. Sorte de boulette de foie de porc.

***HÂTEUR** n. m. Officier des cuisines royales, chargé du rôti : *hâteur de la bouche du roi.*

***HÂTIER** (*ti-é*) n. m. Grand chenet de cuisine, à crochets, sur lequel on appuie les broches.

***HÂTIF, IVE** adj. Précoce : *fleurs hâtives.* ANT. **Tardif.**

***HÂTILLE** (*ll* mll.) n. f. (du lat. *hasta*, lance). Morceau de porc frais à rôtir. (Vx.)

***HÂTIVEAU** (*vô*) n. m. Poire lisse hâtive. Pois hâtif.

***HÂTIVEMENT** (*man*) adv. Avec hâte, diligemment : *entreprise hâtivement préparée.* D'une manière prématurée. ANT. **Tardivement.**

***HÂTIVETÉ** n. f. Croissance hâtive. (Vx.)

***HATTI-CHÉRIF** (*ha-ti*) n. m. (m. turc). En Turquie, ordonnance signée par le sultan ou contenant quelques mots de sa main.

***HÂTURE** n. f. Plaque de fer, qui fait saillie sur une serrure pour arrêter un pêne, un verrou.

***HAUBAN** (*hô*) n. m. (orig. germ.). Nom générique des cordages servant à étayer les mâts des navires : *monter dans les haubans.* Gros cordage qui maintient une chèvre, une grue, etc., dressée.

***HAUBANER** (*hô-ba-né*) v. a. Fixer au moyen des haubans : *haubaner un mât.*

***HAUBERGEON** (*ô-bèr-jon*) n. m. Petit haubert.

***HAUBERT** (*hô-bèr*) n. m. (germ. *halsberg*). Chemise de mailles des hommes d'armes, au moyen âge.

A, Haubert.

***HAUSSE** (*hô-se*) n. f. Ce qui sert à hausser : *les hausses d'un meuble.* Appareil servant au pointage des armes à feu : *mettre la hausse à 1.200 mètres. Fig.* Augmentation de prix : *la hausse des grains.* ANT. **Baisse.**

***HAUSSE-COL** (*hô-se*) n. m. Autref., pièce métallique qui protégeait le cou, les épaules et le haut de la poitrine des fantassins. Petite plaque de cuivre ou d'argent doré, que les officiers portaient autrefois au-dessous du cou quand ils étaient de service. Pl. des *hausse-cols.*

A, Hausse-col.

***HAUSSEMENT** (*hô-se-man*) n. m. Action de hausser. Mouvement qu'on fait des épaules, pour marquer du mépris, de l'impatience.

***HAUSSE-PIED** (*hô-se-pi-é*) n. m. Ce qui fait hausser ou lever le pied. *Chass.* Sorte de piège à loups. Pl. des *hausse-pied* ou *pieds.*

***HAUSSE-QUEUE** (*hô-se-keû*) n. m. V. HOCHEQUEUE.

***HAUSSER** (*hô-sé*) v. a. Rendre plus haut : *hausser un mur.* Porter en haut : *hausser un store.* Rendre plus fort ou plus aigu : *hausser la voix. Fig. Hausser le ton*, prendre un ton de menace, de supériorité. *Hausser les épaules*, les lever en signe d'indifférence ou de mépris, etc. V. n. Devenir plus haut : *le fleuve hausse.* Augmenter : *le blé hausse.* ANT. **Baisser.**

***HAUSSIER** (*hô-si-é*) n. m. Celui qui joue à la hausse sur les fonds publics, sur les marchandises, etc.

***HAUSSIÈRE** (*hô-si*) ou **AUSSIÈRE** (*ô-si*) n. f. Cordage commis avec trois ou quatre torons. Nom rural des ridelles de charrettes.

***HAUT** (*hô*), **E** adj. (lat. *altus*, élevé). D'une dimension verticale considérable : *le mont Blanc est le plus haut sommet des Alpes.* Relevé : *marcher le front haut.* Fort, éclatant : *parler à haute voix.* Supérieur : *les hautes sciences.* Arrogant : *ton haut.* Excessif, exagéré : *avoir une haute idée de soi-même.* Agité, ou en parlant de la marée, en train de monter : *la mer est haute. Le Très-Haut*, Dieu. *Blas. Croix haute*, dont la branche verticale est plus longue que la branche horizontale sans cependant que ni l'une ni l'autre n'atteigne les bords de l'écu. *Epée haute*, celle qui est représentée verticalement la pointe en l'air. *Géogr.* L'endroit où un cours d'eau est près de sa source : *le haut Rhin.* La partie la plus éloignée de la mer : *la haute Egypte. Hautes latitudes*, régions les plus rapprochées des pôles. *La haute mer*, la pleine mer. *Crime de haute trahison*, qui intéresse la sûreté de l'Etat. *Jeter les hauts cris*, se plaindre bruyamment. N. m. Faite, sommet : *le haut d'un arbre. Les hauts d'un navire*, les parties qui émergent. Hauteur, élévation : *cette colonne a tant de mètres de haut. Tomber de son haut*, de toute sa hauteur, et, *fig.*, être extrêmement surpris. *Traiter de haut en bas*, avec mépris et hauteur. Adv. A haute voix : *parler haut.* D'une manière élevée : *porter haut la tête.* A une partie élevée : *monter haut.* Loc. adv. : **En haut**, dans un lieu élevé, plus élevé : *il n'est pas ici, il est en haut.* **Là-haut**, même sens. *Fig.* Au ciel, pour les chrétiens. ANT. **Bas.**

***HAUT-À-BAS** (*hô-ta-bas*) n. m. invar. Portebalie.

***HAUTAIN, E** (*hô-tin, è-ne*), adj. Fier, altier, orgueilleux : *mine hautaine.* ANT. **Modeste, humble.**

***HAUTAINEMENT** (*hô-tè-ne-man*) adv. D'une manière hautaine. (Peu us.) ANT. **Humblement.**

Digitized by Google

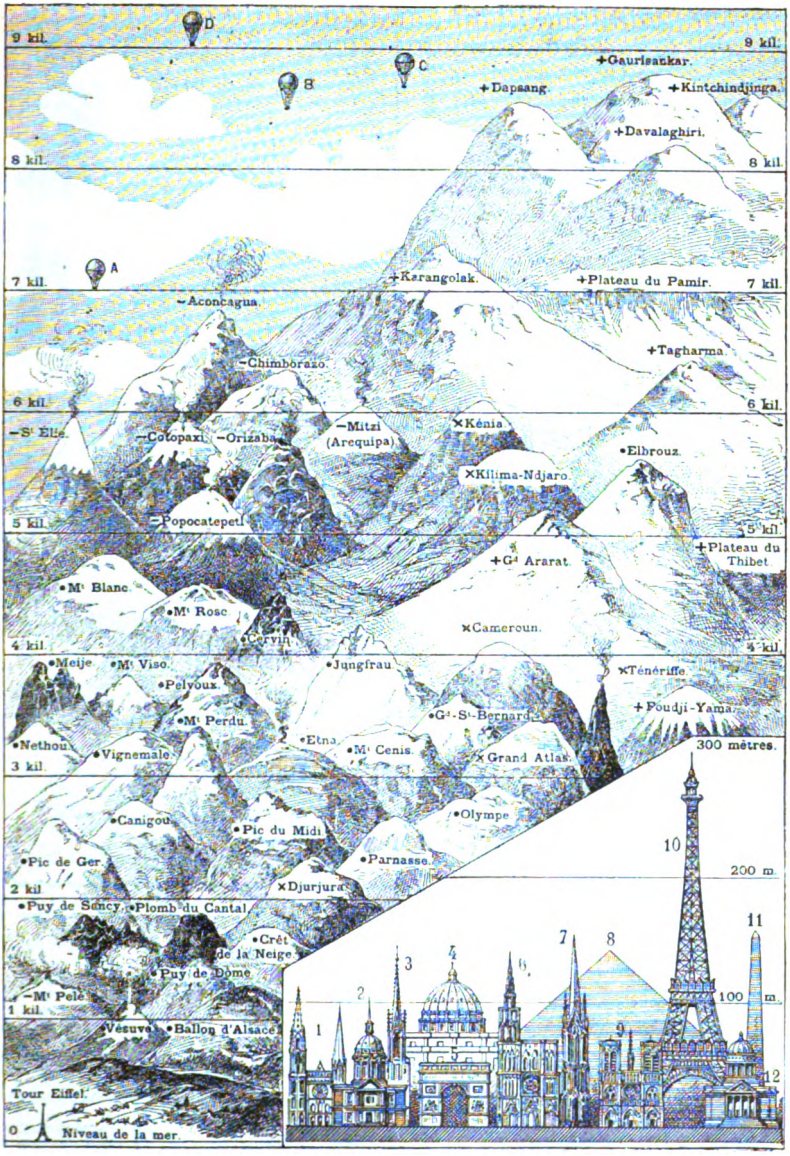

Montagnes. — Le signe • indique les montagnes d'Europe ; le signe + celles d'Asie ; le signe — celles de l'Amérique ; le signe × celles de l'Afrique. — **Ascensions célèbres** : A, Gay-Lussac (1804) ; B, Sivel et Crocé-Spinelli (1871) ; C, Tissandier, Sivel et Crocé-Spinelli (1875) ; D, Berson (1894). — **Monuments** : 1. Cathédrale de Chartres ; 2. Les Invalides (Paris) ; 3. Cathédrale de Rouen ; 4. Saint-Pierre de Rome ; 5. L'Arc de triomphe de l'Etoile ; 6. La cathédrale de Strasbourg ; 7. La cathédrale de Cologne ; 8. La grande pyramide d'Egypte ; 9. Notre-Dame de Paris ; 10. La tour Eiffel ; 11. L'obélisque de Washington ; 12. Le Panthéon (Paris).

Digitized by Google

***HAUTBOIS** (*hô-boï*) n. m. Instrument de musique à vent et à anche double, percé de trous et muni de clefs. Celui qui en joue. *Poétiq.* Poésie pastorale.

Hautbois.

***HAUTBOÏSTE** (*hô-bo-is-te*) n. Personne qui joue du hautbois.

***HAUT-DE-CHAUSSE** ou **HAUT-DE-CHAUSSES** (*hô-de-chô-se*) n. m. La culotte d'autrefois. Pl. des *hauts-de-chausse* ou *hauts-de-chausses*.

***HAUTE-CONTRE** (*hô-te*) n. f. *Mus.* Dessus chantant, qui est entre le soprano et le ténor. Celui qui a une voix propre à chanter cette partie. Pl. des *hautes-contre*.

***HAUTEMENT** (*hô-te-man*) adv. Ouvertement, nettement : *se déclarer hautement pour quelqu'un*. Fièrement : *les Romains pensaient hautement*. D'une manière supérieure : *remplir hautement son destin*.

***HAUTESSE** (*hô-te-se*) n. f. Titre qu'on donne au sultan : *Sa Hautesse Abd-ul-Hamid*.

***HAUTE-TAILLE** (*hô-te-ta, ll* mll.) n. f. Voix de ténor. (Vx.) Pl. des *hautes-tailles*.

***HAUTEUR** (*hô*) n. f. (de *haut*). Dimension d'un objet considéré de la base à son sommet : *la hauteur du Gaurisankar est de 8.840 mètres. Tomber de sa hauteur*, de tout son long. *Fig.* Epreuve une surprise extrême. Colline, éminence : *gagner les hauteurs*. Elévation au-dessus du sol, du niveau de la mer, etc. : *planer à une grande hauteur*. *Fig.* Supériorité : *la hauteur d'un génie*. Fierté, arrogance : *parler avec hauteur*. *Hauteur du pôle*, son élévation au-dessus de l'horizon. *Hauteur du baromètre*, longueur de la colonne de mercure au-dessus du niveau de la cuvette. *Hauteur d'un triangle*, distance d'un sommet au côté opposé. *Hauteur d'un parallélogramme*, distance des deux côtés parallèles appelés bases. *Hauteur d'un prisme*, distance des deux bases. *Hauteur d'un astre*, angle que fait le rayon visuel allant à l'astre avec l'horizon. *Hauteur du son*, son degré d'acuité ou de gravité. ANT. **Profondeur.**—Les plus grandes montagnes, les monts Himalaya, en Asie, atteignent 8.840 mètres de hauteur ; la plus grande construction des hommes, la tour Eiffel, à Paris, n'a que 300 mètres. L'homme a pu s'élever, en ballon, à plus de 10.000 mètres. Mais ce n'est pas sans péril qu'on arrive si haut ; car, à mesure qu'on monte, l'air devient plus rare et plus froid. A 7.000 mètres, on respire difficilement ; un peu plus haut, on est en danger de mort. Seuls les grands oiseaux au vol puissant, tels que l'aigle, le condor et le vautour, peuvent atteindre ces régions élevées.

***HAUT-FOND** (*hô-fon*) n. m. Endroit d'un cours d'eau, de la mer, où l'eau est très peu profonde. Pl. des *hauts-fonds*.

***HAUT-LE-CŒUR** (*hô-le-keur*) n. m. invar. Nausée, envie de vomir. *Fig.* Dégoût.

***HAUT-LE-CORPS** (*hô-le-kor*) n. m. invar. Retraite brusque de la partie supérieure du corps. Bond imprévu d'un cheval.

***HAUT-PENDU** (*hô-pan*) n. m. Nuage noir et isolé, d'une marche rapide, qui annonce pluie ou vent. Pl. des *haut-pendus*.

***HAUT-RELIEF** (*hô-re-li-ëf*) n. m. Morceau de sculpture où les figures se détachent presque complètement du fond. Pl. des *hauts-reliefs*.

***HAUTURIER** (*hô-tu-ri-é*), **ÈRE** adj. *Mar.* Qui sait se diriger loin des côtes : *pilote hauturier*. *Navigation hauturière*, celle qui s'éloigne des côtes.

HAVANAIS (*né*) n. m. Chien de petite taille, à poils longs et soyeux, et généralement blancs.

***HAVANE** n. m. Tabac ou cigare de la Havane : *fumer du havane, des havanes*. Adj. invar. Couleur marron clair : *des robes havane*.

***HÂVE** adj. Pâle, maigre : *visage hâve ; enfant hâve*.

***HAVENEAU** (*nô*) ou ***HAVENET** (*né*) n. m. Petit filet pour pêcher la crevette.

***HAVIR** v. a. (de *hâve*). Brûler à l'extérieur sans cuire en dedans : *la flamme havit la viande*. V. n. : *La viande havit à la flamme*. (Peu us.)

***HAVRE** n. m. Port naturel ou formé par une jetée.

A. Havresac.

***HAVRESAC** (*sak*) n. m. (de l'allem. *haber-sak*, sac à avoine). Sac contenant ou supportant tout l'équipement d'un fantassin. Sac où les ouvriers mettent leurs outils, leurs effets, etc.

***HÉ !** interj. qui sert à appeler, à provoquer l'attention, à exprimer la surprise, le regret, et, répétée, le consentement.

***HEAUME** (*hô-me*) n. m. (anc. haut allem. *helm*). Casque des hommes d'armes, au moyen âge. Casque surmontant l'écu d'armes.

Heaume.

***HEAUMERIE** (*hô-me-ri*) n. f. Art de fabriquer des heaumes, etc. Lieu où l'on en fabriquait.

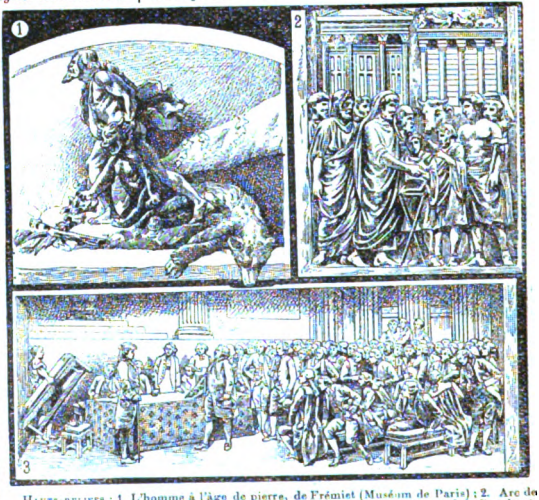

HAUTS-RELIEFS : 1. L'homme à l'âge de pierre, de Frémiet (Muséum de Paris) ; 2. Arc de Marc-Aurèle (Rome) ; 3. Mirabeau et le marquis de Dreux-Brezé, de Dalou (Palais-Bourbon).

HEBDOMADAIRE (*éb, dé-re*) adj. (lat. *hebdomadarius*). De la semaine, de chaque semaine : *travail, journal hebdomadaire*.

HEBDOMADAIREMENT (*éb, dè-re-man*) adv. Par semaine : *ouvrier payé hebdomadairement*.

HEBDOMADIER (*éb, di-é*), **ÈRE** n. Religieux, religieuse chargés de présider l'office ou de remplir un emploi pendant une semaine.

HÉBERGE (*bèr-je*) n. f. (anc. haut allem. *huberga*). Ligne à partir de laquelle un mur, qui est mitoyen entre deux bâtiments d'inégale hauteur, appartient exclusivement au propriétaire du bâtiment le plus élevé.

HÉBERGEMENT (*bèr-je-man*) n. m. Action d'héberger. (Peu us.)

HÉBERGER (*bèr-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g*, devant *a* et *o* : *il hébergea, nous hébergeons*.) Recevoir chez soi, loger : *héberger libéralement un hôte*.

HÉBERGEUR, EUSE (*bèr-jeur, eu-ze*) n. Qui héberge. (Peu us.)

Digitized by Google

HÉBERTISTE (*bér-tis-te*) n. et adj. Partisan du révolutionnaire Hébert : *Robespierre fit envoyer les hébertistes à l'échafaud.*

HÉBÉTANT (*tan*), **E** adj. Qui hébète, rend stupide : *l'action hébétante de l'alcool.*

HÉBÉTÉ, E adj. et n. Rendu, devenu stupide. Qui annonce l'hébétement de l'esprit : *air hébété.*

HÉBÉTEMENT (*man*) n. m. Etat d'une personne hébétée.

HÉBÉTER (*té*) v. a. (lat. *hebetare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Rendre stupide : *les excès d'alcool hébètent.*

HÉBÉTUDE n. f. Obtusion des facultés intellectuelles, mais sans délire : *l'hébétude de l'ivresse.*

HÉBRAÏQUE (*bra-i-ke*) adj. (du gr. *hebraios*, hébreu). Qui concerne les Hébreux : *langue hébraïque.*

HÉBRAÏQUEMENT (*bra-i-ke-man*) adv. A la manière des Hébreux.

HÉBRAÏSANT (*bra-i-zan*) ou **HÉBRAÏSTE** (*bra-is-te*) n. et adj. m. Savant qui s'attache à l'étude de l'hebreu : *Renan fut un hébraïsant remarquable.*

HÉBRAÏSER (*bra-i-zé*) v. n. S'adonner à l'étude de la langue hébraïque. Se servir d'hébraïsmes.

HÉBRAÏSME (*bra-is-me*) n. m. Façon de parler propre à la langue hébraïque.

HÉBREU adj. m. Qui concerne le peuple de ce nom. (V. *Part. hist.*) [Au fém., on dit seulement HÉBRAÏQUE.] N. m. Langue des Hébreux : *apprendre l'hébreu. Fig.* Chose inintelligible : *c'est de l'hébreu pour lui.*

HEC (*èk'*) n. m. Planche que l'on interpose entre la vendange et les gros madriers d'un pressoir. Partie inférieure d'une porte divisée en deux parties horizontalement.

HÉCATOMBE (*ton-be*) n. f. (gr. *hekaton*, cent, et *bous*, bœuf). Sacrifice solennel de cent bœufs, et *par ext.*, de cent animaux quelconques, que faisaient les anciens. *Fig.* Mise à mort d'un grand nombre de personnes : *les batailles modernes sont de véritables hécatombes.*

HECTARE (*èk*) n. m. (du gr. *hekaton*, cent, et de *are*). Mesure de superficie égale à cent ares, ou hectomètre carré, ou dix mille mètres carrés.

HECTIQUE (*ek*) adj. (gr. *hektikos*). Se dit d'une fièvre lente, qui amène un dépérissement graduel.

HECTISIE (*ek-ti-zi*) n. f. Etat de ceux qui ont la fièvre hectique.

HECTO (*ek-to*) ou **HECT** (*ekt'*) devant une voyelle (du gr. *hekaton*, cent) particule qui se met devant les unités génératrices du système légal de poids et mesures, pour exprimer qu'on en réunit cent.

HECTOGRAMME (*ek-to-gra-me*) n. m. Poids de cent grammes. *Par abrév.* : *un hecto.*

HECTOLITRE (*èkt*) n. m. Mesure qui contient cent litres.

HECTOMÈTRE (*èkt*) n. m. Longueur de cent mètres.

HECTOMÉTRIQUE (*èk*) adj. Relatif à l'hectomètre.

HECTOWATT (*ek-to-ou-at'*) n. m. *Mécan.* Unité de travail équivalant à cent watts.

HÉDERACÉ, E adj. (du lat. *hedera*, lierre). Qui ressemble ou se rapporte au lierre.

HÉDOBIE (*bi*) n. f. Genre d'insectes coléoptères d'Europe dont les larves vivent dans le bois mort.

HÉDONISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *hêdonê*, plaisir). *Philos.* Doctrine qui fait du plaisir le but de la vie : *la morale d'Epicure est une forme d'hédonisme.*

HÉDYSARÉES (*za-ré*) n. f. pl. Tribu de légumineuses papilionacées ayant pour type le sainfoin. S. une *hédysarée.*

HÉGÉLIANISME (*ghé* ou *jé-li-a-nis-me*) n. m. *Philos.* Doctrine de Hegel.

HÉGÉLIEN, ENNE (*ghé* ou *jé-li-in, è-ne*) n. Partisan de Hegel. Adj. Qui appartient au système de Hegel : *l'école hégélienne.*

HÉGÉMONIE (*ni*) n. f. (gr. *hegemonia*). Suprématie d'une ville, dans les anciennes fédérations grecques, et, *par ext.*, dans les confédérations modernes : *Sparte et Athènes se disputèrent l'hégémonie de la Grèce.*

HÉGIRE n. f. (de l'ar. *hedjra*, fuite). Ere des mahométans, qui commence en 622, époque à laquelle Mahomet s'enfuit de La Mecque à Médine. V. ÈRE.

HEIDUQUE (*é-du-ke*) n. m. (hongr. *hajduk*). Fantassin hongrois. Domestique français d'autrefois, vêtu à la hongroise.

***HEIN !** (*hin*) interj. fam. d'interrogation ou de surprise : *hein ! qu'en dites-vous ?*

HELAMYS (*miss*) n. m. Genre de rongeurs du Cap, voisin des gerboises.

HELAS ! [*lass*] (de *hé*, et *las*) interj. de plainte : *hélas ! quel malheur !* N. m. *Fam.* : *faire de grands hélas.*

HÉLÉPOLE n. f. (gr. *helein*, prendre, et *polis*, ville). Tour de siège des anciens, inventée par Démétrius Poliorcète, et que l'on avançait jusqu'au pied des remparts des villes qu'on assiégeait.

Helianthe.

***HÉLER** (*lé*) v. a. (de l'angl. *to hail*, appeler. — Se conj. comme *accélérer.*) Appeler, interroger un navire, une embarcation. Appeler en général.

HÉLIANTHE n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *anthos*, fleur). Genre de composées radiées, à grandes capitules jaunes, et nommée vulgairement *soleil.*

HÉLIANTHÈME n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *anthêma*, fleur). Genre de cistinées, à fleurs d'un beau jaune d'or.

HÉLIANTHINE n. f. Matière colorante, qui prend une coloration orange sous l'influence des alcalis et une coloration rouge sous l'influence des acides : *l'hélianthine sert d'indicateur chimique.*

HÉLIAQUE adj. (du gr. *hélios*, soleil). Se dit du lever ou du coucher d'un astre, par rapport au lever ou au coucher du soleil : *calendrier héliaque.*

H, hélice.

HÉLIASTE (*as-te*) n. m. (du gr. *hélios*, soleil). Membre d'un célèbre tribunal athénien, composé de citoyens, qui tenait ses séances en plein air, au lever du soleil : *les héliastes touchaient un salaire fixe.*

HÉLICE n. f. (gr. *helix*; de *helissein*, enrouler). *Géom.* Ligne tracée en forme de vis autour d'un cylindre. Appareil de propulsion formé d'un ou de plusieurs segments d'hélice : *les bateaux à hélice ont presque partout remplacé les bateaux à roues.*

HÉLICE n. f. ou **HÉLIX** n. m. Genre de mollusques, connus vulgairement sous le nom d'*escargots* et de *colimaçons.*

HÉLICHRYSE (*kri-ze*) n. f. *Bot.* V. IMMORTELLE.

HÉLICIN, INE adj. Contourné en hélice.

HÉLICOÏDAL, E, AUX (*ko-i*) adj. En forme d'hélice : *engrenage hélicoïdal.*

HÉLICOÏDE (*ko-i-de*) adj. En forme d'hélice. N. f. Conoïde engendré par un rayon du cylindre sur lequel est tracée l'hélice.

HÉLICOMÈTRE n. m. Appareil destiné à mesurer la puissance effective de l'hélice, dans les bateaux à vapeur.

Hélicon.

HÉLICON n. m. Instrument de musique en cuivre, à vent et à pistons, d'un registre grave et de forme circulaire.

HÉLICOPTÈRE n. m. Appareil d'aviation, qui n'a d'ailleurs jamais existé que comme jouet d'enfant.

HÉLIOCENTRIQUE (*san*) adj. Qui a le centre du soleil pour point de départ.

HÉLIOCHROMIE (*kro-mi*) n. f. (gr. *hélios*, soleil, et *khrôma*, couleur). Terme impropre pour désigner la photographie des couleurs.

HÉLIOGRAPHE n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *graphein*, écrire). Appareil télégraphique optique, où l'on utilise les rayons du soleil. (On l'appelle souvent HÉLIOSTAT.)

Digitized by Google

HÉLIOGRAPHIE (*fi*) n. f. (de *héliographe*). Description du soleil.

HÉLIOGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'héliographie.

HÉLIOGRAVEUR n. m. Ouvrier qui fait de l'héliogravure.

HÉLIOGRAVURE n. f. Procédé de photogravure en creux, qui se tire comme la gravure en taille-douce.

HÉLIOMÈTRE n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *metron*, mesure). Lunette dont on se sert pour mesurer le diamètre apparent du soleil et des planètes.

HÉLIOPLASTIE (*plas-ti*) n. f. (gr. *hélios*, soleil, et *plastés*, qui façonne). Procédé de gravure photographique, avec lequel on obtient des planches gravées en creux ou en relief.

HÉLIOSCOPE (*li-os-ko-pe*) n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *skopein*, examiner). Lunette à verre fumé ou coloré, pour observer le soleil.

HÉLIOSCOPIE (*li-os-ko-pi*) n. f. (de *héliosscope*). Observation du soleil.

HÉLIOSCOPIQUE (*li-os-ko*) adj. Qui se rapporte à l'héliosscopie.

HÉLIOSTAT (*li-os-ta*) n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *statos*, arrêté). Instrument qui permet de projeter les rayons du soleil en un point fixe, malgré le mouvement de la terre. Syn. de HÉLIOGRAPHE.

HÉLIOSTATIQUE (*li-os-ta*) adj. Qui a rapport à l'héliostat : *appareil héliostatique*.

HÉLIOTROPE n. m. (gr. *hélios*, soleil, et *trepein*, tourner). Genre de borraginacées, généralement intertropicales, mais dont quelques espèces, à fleurs odorantes, habitent les pays tempérés. (On donne aussi ce nom à toutes les plantes dont la fleur se tourne vers le soleil, comme le *tournesol*.)

Héliotrope.

HÉLIOTROPINE n. f. Corps composé d'une odeur analogue à celle de l'héliotrope. (On l'appelle aussi PIPÉRONAL n. m.)

HÉLIOTROPIQUE adj. Qui a rapport à l'héliotropisme : *mouvement héliotropique*.

HÉLIOTROPISME (*pis-me*) n. m. Phénomène de mouvement et de direction des plantes sous l'influence des rayons solaires.

HÉLIOTYPIE (*pi*) n. f. (gr. *hélios*, soleil, et *tupos*, caractère). *Techn.* V. PHOTOCOLLOGRAPHIE.

HÉLIUM (*li-om'*) n. m. Corps simple gazeux, trouvé dans les gaz extraits d'un minerai d'urane, la *clévéite*.

HÉLIX (*likss*) n. m. (gr. *helix*). Repli qui forme le tour de l'oreille externe. *Zool.* V. HÉLICE.

HELLANODIC (*èl-la*) n. m. (gr. *hellên*, grec, et *diké*, jugement). Juge aux jeux Olympiques.

HELLÉNIQUE (*èl-lé*) adj. (gr. *hellênikos*; de *hellên*, grec). Des Hellènes (v. *Part. hist.*), de la Grèce : *langue hellénique*.

HELLÉNISATION (*èl-lé-ni-za-si-on*) n. f. Action de donner le caractère hellénique : *la conquête de la Grèce par Rome fut suivie d'une hellénisation des vainqueurs*.

HELLÉNISER (*èl-lé-ni-zé*) v. a. Donner le caractère grec : *la conquête d'Alexandre hellénisa une partie de l'Orient*. V. n. Etudier le grec. Suivre les opinions des Grecs.

HELLÉNISME (*èl-lé-nis-me*) n. m. Expression particulière à la langue grecque. Civilisation grecque : *l'hellénisme modifia profondément la culture romaine*.

HELLÉNISTE (*èl-lé-nis-te*) n. Savant versé dans la langue grecque : *Paul-Louis Courrier fut un hellénisté distingué. Antiq. jud.* Juif partisan ou imitateur des Grecs.

HELLEQUIN (*èl-le-kin*) n. m. Au moyen âge, chef d'une bande d'esprits malins ou d'âmes en peine, qui menaient grand bruit pendant la nuit et parfois ravageaient tout.

HELMINTHE (*èl*) n. m. (gr. *helmins*, *inthos*, ver). Ver intestinal.

HELMINTHIASE (*èl, a-ze*) n. f. (de *helminthe*). Maladie causée par la présence des vers intestinaux.

HELMINTHIQUE (*èl*) adj. Se dit des médicaments employés contre les vers intestinaux. (On dit mieux ANTHELMINTHIQUE.) N. m. : *un helminthique*.

HELMINTHOLOGIE (*èl, ji*) n. f. (gr. *helmins*, *inthos*, ver, et *logos*, traité). Science qui a pour objet l'étude des helminthes.

HELMINTHOLOGIQUE (*èl*) adj. Qui a trait à l'helminthologie.

***HÉLODE** n. m. Genre d'insectes coléoptères, commun en France, où il vit au bord des eaux.

HELVELLE (*èl-vè-le*) n. f. Genre de champignons discomycètes, comestibles, mais peu estimés.

HELVÉTIEN, ENNE (*èl-vé-si-in, è-ne*) adj. et n. De l'Helvétie, de la Suisse. (Substantiv., au pl., on dit mieux *les Helvètes*. (V. *Part. hist.*)

HELVÉTIQUE (*èl*) adj. Qui a rapport à l'Helvétie, à la Suisse : *la constitution helvétique*.

***HEM !** (*èm'*) interj. pour appeler, pour attirer l'attention, pour exprimer un doute moqueur.

HÉMATÉMÈSE (*mè-ze*) n. f. (gr. *haima*, *atos*, sang, et *emesis*, vomissement). Hémorragie d'origine stomacale.

HÉMATIDROSE (*drô-ze*) n. f. (gr. *haima*, *atos*, sang, et *idrôs*, sueur). Ecoulement d'une sueur rosée.

HÉMATIE (*ti*) n. f. Globule rouge du sang.

HÉMATINE ou **HÉMATOSINE** (*zi-ne*) n. f. Pigment ferrugineux, dérivant du sang.

HÉMATITE n. f. Peroxyde de fer, de couleur rouge ou brune : *l'hématite est un minerai de fer*.

HÉMATOCÈLE n. f. (gr. *haima*, *atos*, sang, et *kêlê*, tumeur). Tumeur produite dans certaines parties du corps par un épanchement de sang.

HÉMATODE n. m. Genre de coléoptères de l'Amérique du Sud, qui vivent sur les cadavres.

HÉMATOGRAPHIE (*fi*) ou **HÉMATOLOGIE** (*ji*) n. f. Description du sang.

HÉMATOME n. m. Tumeur sanguine, d'origine hémorragique.

HÉMATOPOÏÈSE (*è-ze*) n. f. (gr. *haima*, *atos*, sang, et *poiein*, faire). Action physiologique de la transformation du sang veineux en sang artériel.

HÉMATOPOIÉTIQUE adj. Qui se rapporte à l'hématopoïèse.

HÉMATOSE (*tô-ze*) n. f. (gr. *haimatosis*). Transformation du sang veineux en sang artériel.

HÉMATOXYLINE (*tok-si*) n. f. Substance formant la plus grande partie du principe colorant du bois de campêche.

HÉMATOZOAIRE (*zo-è-re*) n. m. Animal parasite, qui vit dans le vaisseaux d'un autre animal.

HÉMATURIE (*ri*) n. f. (gr. *haima*, *atos*, sang, et *ouron*, urine). Emission de sang par les voies urinaires.

HÉMATURIQUE adj. Qui produit l'hématurie.

HÉMÉLYTRE ou **HÉMIÉLYTRE** n. m. Aile supérieure des insectes hémiptères hétéroptères.

HÉMÉRALOPE n. Personne atteinte d'héméralopie.

HÉMÉRALOPIE (*pi*) n. f. (gr. *hêmera*, jour, et *ôps*, vue). Vision normale dans le jour, mais presque nulle à un faible éclairage.

HÉMÉROCALLE n. f. *Bot.* Genre de liliacées bulbeuses, remarquable par la beauté de ses fleurs.

HÉMI (du gr. *hêmi*, à demi) préfixe qui entre dans la composition de certains mots et signifie *demi*.

HÉMIANESTHÉSIE (*nès-té-zi*) n. f. Anesthésie portant sur une moitié latérale du corps.

HÉMICIRCULAIRE (*lè-re*) adj. Qui a la forme d'un demi-cercle : *surface hémicirculaire*.

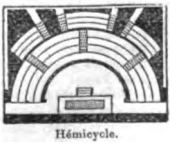
Hémicycle.

HÉMICYCLE n. m. (préf. *hémi*, et gr. *kuklos*, cercle). Tout espace qui a la forme d'un demi-cercle. *Spécialem.* Lieu demi-circulaire, muni de gradins pour recevoir des spectateurs.

HÉMICYLINDRIQUE adj. A moitié cylindrique.

Digitized by Google

HÉMIÈDRE adj. Qui présente les caractères de l'hémiédrie : *cristal hémiedre.*

HÉMIÉDRIE (*drî*) n. f. Loi d'après laquelle certains cristaux ne présentent des modifications que sur la moitié des arêtes ou des angles semblables.

HÉMINE n. f. Mesure de capacité, chez les Grecs et les Romains, valant 0lit,271.

HÉMINÉE (*né*) n. f. Chez les Romains et les Grecs, étendue de terre pour l'ensemencement de laquelle il fallait une hémine de grain.

HÉMIONE n. m. Ane sauvage de l'Asie occidentale : *l'hémione fait le passage entre l'âne et le cheval.*

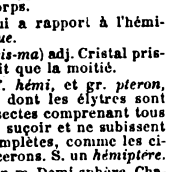
Hémione.

HÉMIOPIE (*pî*) n. f. (préf. *hémi*, et *ôps*, vue). *Méd.* Etat de la vue dans lequel on ne distingue que la moitié des objets.

HÉMIPLÉGIE (*jî*) ou **HÉMIPLEXIE** (*plek-sî*) n. f. (préf. *hémi*, et gr. *plessein*, frapper). Paralysie qui ne frappe que la moitié du corps.

HÉMIPLÉGIQUE adj. Qui a rapport à l'hémiplégie : *paralysie hémiplégique.*

HÉMIPRISMATIQUE (*pris-ma*) adj. Cristal prismatique, mais dont on ne voit que la moitié.

HÉMIPTÈRE n. m. (préf. *hémi*, et gr. *pteron*, aile). Se dit de tout insecte dont les élytres sont courts. N. m. pl. Ordre d'insectes comprenant tous ceux qui ont quatre ailes, un suçoir et ne subissent que des métamorphoses incomplètes, comme les cigales, les cochenilles, les pucerons. S. un *hémiptère.*

HÉMISPHÈRE (*mi-sfé-re*) n. m. Demi-sphère. Chacune des deux moitiés du globe terrestre ou de la sphère céleste, séparées par l'équateur terrestre ou l'équateur céleste : *hémisphère nord* ou *septentrional* ou *boréal, hémisphère sud* ou *méridional* ou *austral.* (V. MAPPEMONDE, TERRE.) — *Hémisphères de Magdebourg* (ainsi appelés parce que Otto de Guericke, bourgmestre de Magdebourg, en fit le premier l'expérience en 1654), calottes métalliques creuses, demi-sphériques, s'appliquant exactement l'une sur l'autre et dans lesquelles on fait le vide. Ne subissant plus alors que la pression de l'air extérieur, elles adhèrent si fortement l'une à l'autre, qu'il faut la force de plusieurs chevaux pour les séparer.

Hémisphères de Magdebourg.

HÉMISPHÉRIQUE (*mis-fé*) adj. Qui a la forme d'une demi-sphère : *calotte hémisphérique.*

HÉMISPHÉROÏDE (*mis-fé-ro-i-de*) n. m. et adj. Qui a la forme d'une moitié de sphéroïde.

HÉMISTICHE (*mis-ti-che*) n. m. (préf. *hémi*, et gr. *stikhos*, vers). Primitiv., moitié de vers coupé par la césure. Auj., partie quelconque de vers, coupée par la césure.

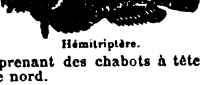
Hémitriptère.

HÉMITRIPTÈRE n. m. Genre de poissons acanthoptérygiens, comprenant des chabots à tête épineuse, de l'Atlantique nord.

HÉMITROPIE (*pî*) n. f. Groupement de cristaux de même nature et de même forme.

HÉMOCYANINE n. f. Protéide cuprique, extraite du sang des poulpes.

HÉMOGLOBINE n. f. (du gr. *haima*, sang, et de *globule*). Matière colorante rouge du sang : *l'oxydation de l'hémoglobine dans les poumons régénère le sang.*

HÉMOGLOBINURIE (*rî*) n. f. Emission d'hémoglobine dissoute par l'urine.

HÉMOÏDE (*mo-i-de*) adj. Qui ressemble au sang.

HÉMOPATHIE (*tî*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *pathos*, affection). Maladie du sang en général.

HÉMOPTYSIE (*zî*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *ptusis*, crachement). Crachement de sang : *l'hémoptysie accompagne souvent la tuberculose pulmonaire.*

HÉMOPTYSIQUE (*zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'hémoptysie : *crise hémoptysique.*

HÉMORRAGIE (*mo-ra-jî*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *régnumi*, je fais éruption). Perte de sang : *hémorragie nasale.*

HÉMORRHÉE (*mo-ré*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *rhein*, couler). Hémorragie spontanée.

HÉMORROÏDAIRE (*mo-ro-i-dè-re*) adj. et n. Qui est affecté d'hémorroïdes.

HÉMORROÏDAL, E, AUX (*mo-ro-i*) adj. Qui a rapport aux hémorroïdes.

HÉMORROÏDES (*mo-ro-i-de*) n. f. pl. (gr. *haima*, sang, et *rhein*, couler). Varices des veines de l'anus, qui, ordinairement, laissent échapper du sang. S. une *hémorroïde.*

HÉMOSCOPIE (*mos-ko-pî*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *skopein*, examiner). Examen du sang.

HÉMOSTASE (*mos-ta-ze*) ou **HÉMOSTASIE** (*mos-ta-zî*) n. f. (gr. *haima*, sang, et *stasis*, arrêt). *Méd.* Stagnation du sang. Opération qui a pour but d'arrêter une hémorragie, notamment au cours d'une intervention chirurgicale.

HÉMOSTATIQUE (*mos-ta*) adj. Propre à arrêter les hémorragies : *remèdes hémostatiques.* N. m. : *un hémostatique.*

HENDÉCAGONE ou **ENDÉCAGONE** (*in*) n. m. et adj. (gr. *hendeka*, onze, et *gônia*, angle). Polygone composé de onze angles et de onze côtés.

HENDÉCASYLLABE ou **ENDÉCASYLLABE** (*in, sil-la-be*) n. m. et adj. (du gr. *hendeka*, onze, et de *syllabe*). Se dit du vers de onze syllabes.

***HENNÉ** (*hén-né*) n. m. Genre de plantes comprenant des arbustes, dont les feuilles sont employées par les femmes d'Orient pour se teindre les cheveux en rouge.

***HENNIN** (*hé-nin*) n. m. Coiffure féminine, haute et conique, employée en Occident au xve siècle et encore aujourd'hui en Orient.

Hennin.

***HENNIR** (*ha-nir*, et mieux *hé-nir*) v. n. (lat. *hinnire*). Se dit du cheval quand il fait entendre son cri.

***HENNISSEMENT** (*ha-ni-se-man-* et mieux *hé-ni-se-man*) n. m. Cri ordinaire du cheval.

HÉPAR n. m. Ancien nom des sulfures alcalins.

HÉPATALGIE (*jî*) n. f. (gr. *hêpar, atos*, foie, et *algos*, douleur). Névralgie du foie.

HÉPATIQUE adj. (gr. *hêpar, atos*, foie). Se dit, en anatomie et en médecine, de tout ce qui a rapport au foie : *artère, canal hépatique; coliques hépatiques.* N. f. Classe de plantes de l'embranchement des muscinées.

HÉPATISATION (*za-si-on*) n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Lésion d'un tissu, qui lui donne l'aspect et la consistance du foie.

HÉPATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Affection du foie.

HÉPATITE n. f. (du gr. *hêpar, atos*, foie). Inflammation du foie par congestion, cirrhose, etc. Sorte de pierre précieuse de la couleur du foie.

HÉPATOCÈLE n. f. (gr. *hêpar, atos*, foie, et *kêlê*, tumeur). Hernie du foie.

HÉPATOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *hêpar, atos*, foie, et *logos*, traité). Traité sur le foie.

HEPTACORDE (*èp-ta*) n. m. et adj. (du gr. *hepta*, sept, et de *corde*). Se dit de la lyre à sept cordes des anciens.

HEPTAÈDRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (gr. *hepta*, sept, et *edra*, surface). Qui a sept faces.

HEPTAÉDRIQUE (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptaèdre.

HEPTAGONAL, E, AUX (*èp-ta*) adj. Qui a rapport à l'heptagone.

Heptagone.

HEPTAGONE n. m. et adj. (gr. *hepta*, sept, et *gônia*, angle). Polygone qui a sept angles et sept côtés.

HEPTAGYNE (*èp-ta*) adj. (gr. *hepta*, sept, et *gunê*, femelle). Se dit des fleurs qui ont sept styles ou pistils.

HEPTAMÈTRE (*èp-ta*) n. m. et adj. (gr. *hepta*, sept, et *metron*, mesure). Qui a sept pieds : *des vers heptamètres.* (Vx.)

Digitized by Google

HEPTANDRE (*èp-tan-dre*) adj. (gr. *hepta*, sept, et *anêr, andros*, mâle). Se dit des fleurs à sept étamines.

HEPTANDRIE (*ép-tan-dri*) n. f. Classe de Linné, comprenant les plantes à fleurs heptandres.

HEPTARCHIE (*èp-tar-chi*) n. f. (gr. *hepta*, sept, et *arché*, commandement). Nom sous lequel on désigne les sept royaumes fondés par les Germains dans la Grande-Bretagne.

HÉRACLIDES n. pl. Descendants d'Hercule : *les Héraclides conquirent le Péloponèse.* S. un, une *Héraclide.*

HÉRALDIQUE adj. (du bas lat. *heraldus*, héraut). Qui a rapport au blason : *science héraldique.*

HÉRALDISTE (*dis-te*) n. m. Celui qui s'occupe de science héraldique.

***HÉRAUT** (*rô*) n. m. (bas lat. *heraldus*). Officier public dont la fonction était de signifier les déclarations de guerre, de porter les messages, etc., et dont la personne était sacrée.

HERBACÉ, E (*er*) adj. Qui a l'aspect, la nature de l'herbe. *Plantes herbacées*, plantes frêles, non ligneuses, et qui meurent après la fructification.

HERBAGE (*èr*) n. m. Toutes sortes d'herbes : *les lapins se nourrissent d'herbages.* Herbe des prés. Pâturage permanent.

HERBAGEMENT (*èr, man*) n. m. Action de mettre un cheval ou un bœuf à l'herbage.

HERBAGER (*èr-ba-jé*), **ÈRE** n. (de *herbage*). Qui s'occupe d'engraisser les bœufs.

HERBAGER (*èr-ba-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il herbagea, nous herbageons.*) Mettre à l'herbage : *herbager les bestiaux.*

HERBAGEUX, EUSE (*èr-ba-jeû, eu-ze*) adj. Couvert d'herbages : *des plaines herbageuses.* (Peu us.)

HERBE (*èr-be*) n. f. (lat. *herba*). Plante molle et dont les parties aériennes, y compris la tige, meurent chaque année : *extirper les mauvaises herbes d'un champ. Herbes potagères*, herbes comestibles, cultivées dans les potagers. *Fines herbes*, variété des précédentes employée comme assaisonnement : persil, estragon, etc. *Herbes médicinales* ou *officinales*, employées en pharmacie. *Herbes marines*, algues, goémons, etc. *Mauvaise herbe*, ensemble des plantes parasites, nuisibles à l'agriculture. *Fig.* Vaurien. *En herbe*, non encore mûr. *Fig.* En espérance, en perspective : *avocat, médecin en herbe. Couper l'herbe sous le pied de quelqu'un*, le supplanter en le devançant. *Toutes les herbes de la Saint-Jean*, tous les moyens possibles. *Manger son blé en herbe*, dépenser son revenu d'avance. *Herbe à éternuer*, le bouton d'argent, composée du genre *achillée. Herbe au pauvre homme*, gratiole commune. *Herbes aux ânes*, nom vulgaire des onagraires. *Herbe aux chantres*, sisymbre officinal ou vélar. *Herbe aux chats*, cataire officinale. *Herbe d'amour*, le myosotis. *Herbe de la Saint-Jean*, millepertuis. *Herbe aux gueux*, clématite commune. *Herbe sans couture*, ophioglosse commune. *Herbe aux perles*, le grémil officinal, à fruits gris et luisants, réputés diurétiques. *Herbe aux verrues*, héliotrope d'Europe. *Herbe à la magicienne*, circée.

HERBEILLER (*èr-bé, ll* mll., *é*) v. n. Paître l'herbe, en parlant d'un sanglier.

HERBER (*èr-bé*) v. a. Exposer sur l'herbe de la toile qu'on veut blanchir, etc.

HERBERIE (*èr-be-ri*) n. f. Marché aux herbes. Lieu où l'on fait blanchir la cire en l'exposant au soleil et à la rosée.

HERBETTE (*er-bé-te*) n. f. *Fam.* Herbe courte et menue : *danser sur l'herbette.*

HERBEUX, EUSE (*èr-beû, eu-ze*) adj. Où il croît beaucoup d'herbe : *des plaines herbeuses.*

HERBIER (*er-bi-é*) n. m. Hangar où l'on garde temporairement l'herbe coupée pour les animaux. Collection pour l'étude de plantes desséchées.

HERBIÈRE (*èr*) n. f. Vendeuse d'herbes.

HERBIFORME (*èr*) adj. Qui ressemble à l'herbe.

HERBIVORE (*er*) n. m. et adj. (lat. *herba*, herbe, et *vorare*, dévorer). Qui se nourrit exclusivement ou principalement d'herbes, de substances végétales : *les ruminants sont tous herbivores.*

HERBORISATEUR, TRICE (*er, za*) n. Personne qui herborise.

HERBORISATION (*er, za-si-on*) n. f. Action d'herboriser.

HERBORISER (*er, zé*) v. n. Recueillir dans les champs des plantes pour les étudier.

HERBORISEUR (*er, zeur*) n. m. Qui herborise.

HERBORISTE (*èr-bo-ris-te*) n. Qui vend des herbes médicinales : *les herboristes doivent être pourvus d'un diplôme spécial.*

HERBORISTERIE (*èr-bo-ris-te-ri*) n. f. Commerce, boutique de l'herboriste.

HERBU, E (*èr*) adj. Couvert d'herbe : *champ herbu.*

HERBUE (*èr-bû*) n. f. *Chim.* Terre légère, maigre, et qui réclame de fréquentes additions d'engrais. Fondant argileux, employé dans le traitement des minerais de fer au haut fourneau. (On écrit aussi ERBUE et on dit encore ARBUE.)

HERCHAGE (*er*) n. m. Travail des hercheurs.

HERCHER (*èr-ché*) v. n. (de *herser*). *Min.* Pousser les wagons chargés de minerai.

HERCHEUR, EUSE (*er, eu-ze*) n. Qui herche.

HERCULE (*èr*) n. m. (du n. d'*Hercule*. [V. *Part. hist.*]). Homme très robuste : *c'est un Hercule.* Personnage forain qui exécute des tours de force.

HERCULÉEN, ENNE (*èr-ku-lé-in, é-ne*) adj. Digne d'Hercule : *force herculéenne.*

***HERD-BOOK** (*heurd-bouk*) n. m. (en angl. *livre de troupeau*). Livre généalogique des races bovines.

***HÈRE** n. m. *Fam.* Homme misérable, sans fortune, sans considération : *un pauvre hère.* Jeune cerf.

HÉRÉDITAIRE (*té-re*) adj. Qui se transmet par droit de succession : *noblesse héréditaire.* Qui se communique des parents aux enfants : *maladie héréditaire. Prince héréditaire*, qui héritera de la couronne.

HÉRÉDITAIREMENT (*té-re-man*) adv. Par droit d'hérédité. En passant du père ou de la mère aux enfants.

HÉRÉDITÉ n. f. (lat. *hæreditas*; de *hæres*, héritier). Transmission par voie de succession. Droit de recueillir une succession. Ensemble des biens laissés par un mort. Transmission aux descendants des caractères physiques ou moraux des ascendants.

HÉRÉSIARQUE (*zi-ar-ke*) n. m. Chef d'une secte hérétique : *Arius fut le plus notable des hérésiarques.* Auteur d'une hérésie.

HÉRÉSIE (*zî*) n. f. (gr. *hairesis*; de *hairein*, choisir). Doctrine condamnée par l'Eglise catholique : *l'hérésie monophysite fut condamnée au concile de Nicée. Fig.* Opinion fausse et absurde : *une hérésie scientifique.*

HÉRÉSIOGRAPHE (*zi*) n. m. Qui écrit sur les hérésies. (Peu us.)

HÉRÉSIOLOGIE (*zi, ji*) ou **HÉRÉSIOGRAPHIE** (*zi, fi*) n. f. Traité sur les hérésies.

HÉRÉTICITÉ n. f. Caractère d'une personne, d'une doctrine hérétique.

HÉRÉTIQUE adj. Qui tient de l'hérésie : *proposition hérétique.* N. Qui professe, soutient une hérésie : *l'Inquisition pourchassa les hérétiques.*

***HÉRISSÉ, E** (*ri-sé*) adj. Dressé verticalement : *cheveux hérissés.* Couvert de certaines choses droites, saillantes, aiguës : *bataillon hérissé de baïonnettes.*

***HÉRISSEMENT** (*ri-se-man*) n. m. Etat de ce qui est hérissé. (Peu us.)

***HÉRISSER** (*ri-sé*) v. a. (rad. *hérisson*). Dresser les cheveux, le poil : *le lion hérisse sa crinière quand on l'irrite.* Mettre en grande abondance : *dictée hérissée de difficultés.* **Se hérisser** v. pr. Se mettre droit et raide : *cheveux qui se hérissent.*

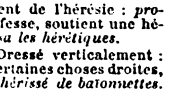
Hérisson.

***HÉRISSON** (*ri-son*) n. m. (lat. *hericius*). Genre de mammifères insectivores, dont le corps est couvert de piquants : *le hérisson est un animal utile parce qu'il détruit les souris, les escargots, les hannetons*, etc. *Fig.* Personne revêche, d'un abord difficile. *Bot.* Nom vulgaire d'un champignon comestible qui pousse sur les arbres. *Milit.* Engin formé d'une poutre toute hérissée de pointes de fer.

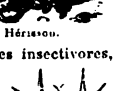
Hérisson.

***HÉRISSONNE** (*ri-so-ne*) n. f. Genre de plantes, voisines des genêts, et communes dans les Pyrénées.

Digitized by Google

HÉRITAGE n. m. Action d'hériter. Biens transmis par voie de succession : *recueillir un riche héritage*. Domaine, maison : *cultiver, réparer son héritage*. *Fig.* Ce qu'on tient de ses parents, des générations précédentes, qu'on a d'eux ou comme eux : *héritage de gloire*.

HÉRITER (*té*) v. n. (lat. *hæreditare*; de *hæres*, héritier). Recueillir une succession : *hériter de son père*. V. a. : *il n'a rien hérité de son père*.

HÉRITIER (*ti-é*), **ÈRE** n. Qui hérite ou qui doit hériter de quelqu'un : *l'héritier présomptif de la couronne de France portait le titre de Dauphin*.

HERMANDAD (*er-man-dad'*) n. f. Association formée en Espagne (1486), contre les voleurs et les malfaiteurs. V. *Part. hist.*

HERMAPHRODISME (*ér, dis-me*) n. m. (de *hermaphrodite*). Réunion des caractères des deux sexes chez le même individu.

HERMAPHRODITE (*ér*) n. et adj. (des n. mythol. *Hermès* et *Aphrodite*). Se dit de l'être qui réunit les caractères des deux sexes.

HERMÉNEUTIQUE (*ér*) adj. (du gr. *herméneuein*, expliquer). Qui interprète les livres sacrés, les lois anciennes, etc. N. f. Art d'interpréter les textes anciens : *l'herméneutique sacrée*.

HERMÈS (*ér-mèss*) n. m. (nom gr. de *Mercure*). Gaine portant une tête de Mercure : *Alcibiade fut accusé d'avoir mutilé les hermès d'Athènes*. Statue de Mercure. V. MERCURE (*part. hist.*). *Buste en hermès*. V. BUSTE.

HERMÉTICITÉ (*ér*) n. f. Qualité de ce qui est clos ou de ce qui clôt hermétiquement.

HERMÉTIQUE (*ér*) adj. (de *Hermès*). Surmonté d'une tête de Mercure : *colonne hermétique*. *Alchim.* Qui a rapport au grand œuvre, à la transmutation des métaux et à la médecine universelle. Se dit d'une fermeture parfaite : *clôture hermétique*.

HERMÉTIQUEMENT (*ér, ke-man*) adv. D'une manière hermétique : *porte hermétiquement fermée*.

HERMINE (*ér*) n. f. (de *Arménie*, pays où l'hermine est particulièrement abondante). Petit quadrupède blanc, du genre martre, dont la peau donne une fourrure très précieuse. *Blas.* L'une des fourrures héraldiques, que l'on représente par un champ d'argent semé de petites mouchetures noires. (V. la planche BLASON.)

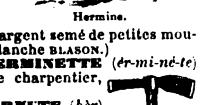
Hermine.

HERMINETTE ou **ERMINETTE** (*ér-mi-né-te*) n. f. Sorte de hache de charpentier, à tranchant recourbé.

Herminette.

***HERNUTE** ou ***HERNUTE** (*hèr*) n. m. Membre d'une secte chrétienne, les *frères moraves* (Bohême, Silésie, Lusace).

***HERNUTISME** ou ***HERNUTIME** (*hér-nu-tis-me*) n. m. Doctrine des hernhutes.

***HERNIAIRE** (*ér-ni-é-re*) adj. Qui a rapport aux hernies : *bandage herniaire*.

***HERNIE** (*hér-ni*) n. f. (lat. *hernia*). Tumeur molle formée par la sortie totale ou partielle d'un viscère à travers une ouverture de la membrane qui le recouvre : *hernie ombilicale, inguinale*.

***HERNIÉ, E** (*hèr*) adj. Se dit d'une partie qui fait hernie : *intestin hernié*.

***HERNIEUX, EUSE** (*hér-ni-eû, eu-ze*) adj. Qui est incommodé d'une hernie.

HÉROÏCITÉ (*ro-i*) n. f. Qualité de ce qui est héroïque. (Peu us.)

HÉROÏ-COMIQUE (*ro-i*) adj. Qui tient de l'héroïque et du comique : *le* Lutrin *est un poème héroïcomique*.

HÉROÏDE (*ro-i-de*) n. f. Epître en vers, dans laquelle parle un héros ou un personnage fameux : *les héroïdes d'Ovide*.

HÉROÏNE (*ro-i-ne*) n. f. Femme d'un grand courage, douée de sentiments nobles et élevés : *Jeanne Hachette est l'héroïne de Beauvais*. *Fig.* Femme qui est le principal personnage d'une œuvre littéraire.

HÉROÏQUE (*ro-i-ke*) adj. Qui appartient au héros : *action héroïque*. *Temps héroïques*, temps où vivaient les héros et dont l'histoire est mêlée de fables. *Poésie héroïque*, qui est noble, élevée, et chante les exploits d'un héros. Très puissant, très efficace, auquel on recourt en désespoir de cause : *remède héroïque*.

Héron.

HÉROÏQUEMENT (*ro-i-ke-man*) adv. D'une manière héroïque : *la garde impériale succomba héroïquement à Waterloo*.

HÉROÏSME (*ro-is-me*) n. m. Ce qui est propre au héros. Acte de héros : *un trait d'héroïsme*.

***HÉRON** n. m. Genre d'oiseaux échassiers, à long bec, au cou long et grêle, qui vivent de poissons : *le héron, qui atteint un mètre de haut, a une chair coriace et d'odeur forte*.

***HÉRONNEAU** (*ro-no*) n. m. Petit héron.

***HÉRONNIER** (*ro-ni-é*), **ÈRE** adj. Dressé pour la chasse du héron : *faucon héronnier*.

***HÉRONNIÈRE** (*ro-ni*) n. f. Lieu où les hérons se retirent pour faire leur nid. Endroit où l'on élève les hérons.

***HÉROS** (*ro*) n. m. (gr. *héros*). Nom donné par les Grecs aux grands hommes divinisés : *Hercule est le plus illustre des héros*. Celui qui se distingue par des actions extraordinaires, par sa grandeur d'âme. *Fig.* Principal personnage d'une œuvre littéraire, ou d'une aventure : *Achille est le héros de l'*Iliade, *et Ulysse le héros de l'*Odyssée.

***HERPE** (*hèr-pe*) n. f. *Mar.* Lisse courbe du garde-corps, de chaque côté de la guibre. N. f. pl. *Herpes marines*, matières que la mer jette sur ses bords : ambre, coraux, etc. Ancien nom des *épaves de mer*.

HERPÈS (*ér-pèss*) n. m. (m. gr.). Eruption qui survient à la peau et consistant en vésicules réunies en groupes sur une base enflammée.

HERPÉTIQUE (*ér*) adj. De la nature de l'herpès : *éruption herpétique*.

HERPÉTISME (*ér-pé-tis-me*) n. m. *Méd.* Etat constitutionnel, dû à un ralentissement de la nutrition.

***HERSAGE** (*hèr*) ou ***HERSEMENT** (*èr-se-man*) n. m. Action de herser.

***HERSE** (*hér-se*) n. f. Instrument d'agriculture, qui a d'un côté plusieurs rangs de dents. (V. la planche AGRICULTURE.) Grille armée de pointes, qu'on abaissait pour fermer l'accès d'une place forte. (V. CHÂTEAU.) *Constr.* Epure d'un comble tracée sur le sol.

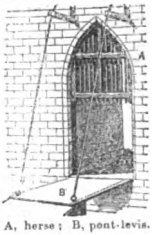
A, herse ; B, pont-levis.

***HERSER** (*hèr-sé*) v. a. Passer la herse sur un champ : *herser un champ récemment labouré*.

***HERSEUR** (*hèr*) adj. et n. m. Qui herse : *rouleau herseur*.

***HERSILLON** (*hèr-si, il* mll., *on*) n. m. (de *herse*). *Art milit. anc.* Forte planche garnie de gros clous, au moyen de laquelle on interdisait le passage d'une brèche, d'un gué, etc.

HERTZIEN, ENNE (*èr-tsi-in, é-ne*) adj. *Physiq.* Qui se rapporte aux ondes électriques, que l'on appelle quelquefois *ondes hertziennes*.

HÉSITANT (*zi-tan*), **E** adj. Qui hésite, qui a de la peine à se décider : *caractère hésitant*. Qui manque d'assurance : *voix, réponse hésitante*.

HÉSITATION (*zi-ta-si-on*) n. f. Action d'hésiter, indécision.

HÉSITER (*zi-té*) v. n. (lat. *hæsitare*, de *hærere*, être arrêté). Ne pas trouver facilement ce qu'on veut dire. Etre incertain sur le parti qu'on doit prendre : *hésiter devant un danger*.

HÉTAIRE (*té-re*) ou **HÉTÈRE** n. f. (du gr. *hetaira*, compagne). *Antiq. gr.* Courtisane d'un rang un peu relevé. (Quelques-uns écrivent et prononcent HETAIRE [*ta-i-re*].)

HÉTAIRIE (*té-ri*) ou **HÉTÉRIE** (*ri*) n. f. (gr. *hetaireia*). *Antiq. gr.* Société politique secrète. Adj. En

Digitized by Google

Grèce, société politique ou littéraire : *l'hétairie philomuse et l'hétairie politique préparèrent le succès de la guerre de l'indépendance hellénique.*

HÉTAIRISME (*té-ris-me*) ou **HÉTÉRISME** (*ris-me*) n. m. *Archéol.* Condition, mœurs des hétaires.

HÉTÉROCARPE adj. (gr. *heteros*, autre, et *karpos*, fruit). Qui porte plusieurs espèces de fruits.

HÉTÉROCERQUE (*sèr-ke*) adj. *Hist. nat.* Qui a ses deux lobes inégaux.

HÉTÉROCLITE adj. (gr. *heteros*, autre, et *klinein*, fléchir). Qui s'écarte des règles ordinaires de l'analogie grammaticale : *nom hétéroclite ;* ou des règles de l'art : *bâtiment hétéroclite. Fig.* Bizarre.

HÉTÉRODACTYLE (*dak*) n. m. Genre de reptiles sauriens non venimeux, du Brésil.

HÉTÉRODOXE (*dok-se*) adj. (gr. *heteros*, autre, et *dora*, opinion). Contraire à la doctrine catholique : *opinions hétérodoxes.* ANT. **Orthodoxe.**

HÉTÉRODOXIE (*dok-si*) n. f. (de *hétérodoxe*). Opposition aux sentiments orthodoxes.

HÉTÉROGÈNE adj. (gr. *heteros*, autre, et *genos*, race). Qui est de nature différente : *corps composé d'éléments hétérogènes. Fig.* Dissemblable : *caractères hétérogènes.* ANT. **Homogène.**

HÉTÉROGÉNÉITÉ n. f. Caractère de ce qui est hétérogène.

HÉTÉROGÉNIE (*ni*) n. f. (gr. *heteros*, autre, et *gennân*, engendrer). Hypothèse d'après laquelle les êtres vivants proviendraient d'êtres vivants préexistants, mais différents d'eux-mêmes.

HÉTÉROGÉNISTE (*nis-te*) n. m. Partisan de l'hétérogénie.

HÉTÉROMÈRE adj. (gr. *heteros*, autre, et *meros*, part). *Zool.* Dont les tarses sont formés, suivant les pattes, d'un nombre différent d'articles.

HÉTÉROMORPHE adj. (gr. *heteros*, autre, et *morphè*, forme). Qui présente des formes très différentes dans une même espèce.

HÉTÉROMORPHISME (*fis-me*) n. m. ou **HÉTÉROMORPHIE** (*fi*) n. f. Caractère de ce qui est hétéromorphe.

HÉTÉROMORPHOSE (*fô-se*) n. f. Phénomène de régénération d'un membre coupé.

HÉTÉROPÉTALE adj. Se dit des fleurs dont les pétales diffèrent entre eux.

HÉTÉROPLASTIE (*plas-ti*) n. f. (gr. *heteros*, autre, et *plastés*, qui façonne). Transplantation sur un sujet de parties empruntées à un autre sujet.

HÉTÉROPLASTIQUE (*plas-ti-ke*) adj. Qui a rapport à l'hétéroplastie.

HÉTÉROPODES n. m. pl. Ordre de mollusques gastéropodes, à sexe séparé et à respiration branchiale. S. un *hétéropode.*

HÉTÉROPTÈRE n. m. et adj. Insecte hémiptère, dont les ailes supérieures sont à demi coriaces.

HÉTÉROSCIENS (*ros-si-in*) n. m. pl. (gr. *heteros*, autre, et *skia*, ombre). Peuples qui habitent au delà des deux tropiques, et dont les ombres restent opposées toute l'année. S. un *hétéroscien.*

HÉTÉROSPORÉ, E (*ros-po*) adj. Se dit des cryptogames qui possèdent plusieurs sortes de spores.

HÉTÉROTRICHE n. m. Infusoire dont le corps est revêtu de cils fins et dont la bouche, entourée de cils longs et rigides, est placée au fond d'un péristome.

HETMAN (*ét*) n. m. Chef élu des clans cosaques, à l'époque de leur indépendance : *Mazeppa fut un des derniers hetmans des cosaques.*

***HÊTRAIE** (*hè-tré*) n. f. Lieu planté de hêtres.

Hêtre.

HÊTRE n. m. Genre de cupulifères, comprenant de grands arbres forestiers, à tronc droit, à écorce lisse, au bois blanc, tenace et flexible : *le hêtre, qui croît en Europe et en Asie, atteint plus de 40 mètres de haut.*

***HEU !** interj. qui marque l'étonnement, le doute, l'indifférence.

HEUR n. m. (lat. *augurium*). Chance. Événement heureux. (Vx.) [N'est plus guère en usage que dans la locution : *heur et malheur.*]

HEURE n. f. (lat. *hora*). Vingt-quatrième partie du jour : *heure décimale, sidérale,* etc. Moment déterminé du jour : *l'heure du dîner.* L'instant, le moment : *j'ai vu l'heure où j'allais tomber.* Signe indiquant la division du temps en heures sur un cadran. *Heure indue,* peu convenable. *La dernière heure,* moment de la mort. *Fig.* et *fam. Passer un mauvais quart d'heure,* traverser un moment critique, pénible, dangereux. *Le quart d'heure de Rabelais,* le moment où il faut payer. Loc. adv. : **Tout à l'heure,** dans un moment. **A cette heure,** en ce moment. **A toute heure,** continuellement. **De bonne heure,** tôt. **Sur l'heure,** à l'instant. **A la bonne heure,** soit, voilà qui est bien. *Heures canoniales,* diverses parties du bréviaire, de l'office liturgique. *Petites heures,* celles qui sont en dehors de l'office principal. *Livre d'heures* ou *Heures,* qui contient ces offices.

HEUREUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière heureuse : *terminer heureusement une affaire.* Avantageusement : *maison heureusement située.* Par bonheur : *heureusement, un renfort arriva.* ANT. **Malheureusement.**

HEUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. (de *heur*). Qui jouit du bonheur : *les gens heureux sont rares.* Que le hasard favorise : *joueur heureux.* Qui prévient favorablement : *physionomie heureuse.* Qui présage le succès : *un heureux augure.* Qui réussit bien : *un coup heureux. Naturel heureux,* bon, distingué. *Repartie heureuse,* vive et spirituelle. *Mémoire heureuse,* fidèle. N. Personne heureuse : *faites des heureux.* ANT. **Malheureux.**

***HEURT** (*heur*) n. m. (de *heurter*). Choc, cahot.

***HEURTÉ, E** adj. *Fig.* Qui contraste violemment : *couleurs heurtées. Style heurté,* qui offre des oppositions rudes.

Heurtoir.

***HEURTEMENT** (*man*) n. m. Action de heurter, de se heurter. Hiatus. (Peu us.)

***HEURTER** (*té*) v. a. Choquer rudement. *Fig.* Blesser : *heurter l'amour-propre de quelqu'un.* V. n. Frapper à une porte. **Se heurter** v. pr. Se cogner contre un obstacle. Se choquer en se rencontrant. *Fig.* Se contrarier mutuellement.

***HEURTOIR** n. m. Marteau pour frapper à une porte. *Ch. de f.* Dispositif qui termine une voie en cul-de-sac, et sur lequel les wagons viennent buter. Syn. BUTOIR.

***HEUSE** (*heu-ze*) n. f. (anc. h. allem. *hosa*). Au moyen âge, botte ou jambière (suivant que la heuse avait un pied ou n'en avait pas).

***HÉVÉE** (*vé*) n. f. Arbre de la Guyane, dont le suc épaissi forme la gomme élastique ou caoutchouc.

Hexaèdre.

HEXACORDE (*égh-za*) n. m. (du gr. *hex*, six, et de *corde*). Système musical usité au moyen âge et basé sur une gamme de six sons.

HEXAÈDRE (*égh-za*) n. m. et adj. (gr. *hex*, six, et *edra*, face). Nom donné au cube et, en général, à tout solide ayant six faces.

HEXAÉDRIQUE (*égh-za*) adj. *Math.* Qui se rapporte à l'hexaèdre : *forme hexaédrique.*

Hexagone.

HEXAGONAL, E, AUX (*égh-za*) adj. Qui a rapport à l'hexagone : *les cellules des rayons de miel sont hexagonales.*

HEXAGONE (*égh-za*) n. m. (gr. *hex*, six, et *gônia*, angle). Polygone qui a six angles et six côtés : *le côté de l'hexagone régulier, inscrit dans un cercle, est égal au rayon de ce cercle.* (V. APOTHÈME.) Adj. : *plan hexagone.* (On dit aussi : *plan hexagonal, surface hexagonale.*)

HEXAGYNE (*égh-za*) adj. (gr. *hex*, six, et *gunê*, femelle). *Bot.* Qui a six pistils.

HEXAMÈTRE (*égh-za*) n. m. et adj. (gr. *hex*, six, et *metron*, mesure). Se dit d'un vers, grec ou latin,

Digitized by Google

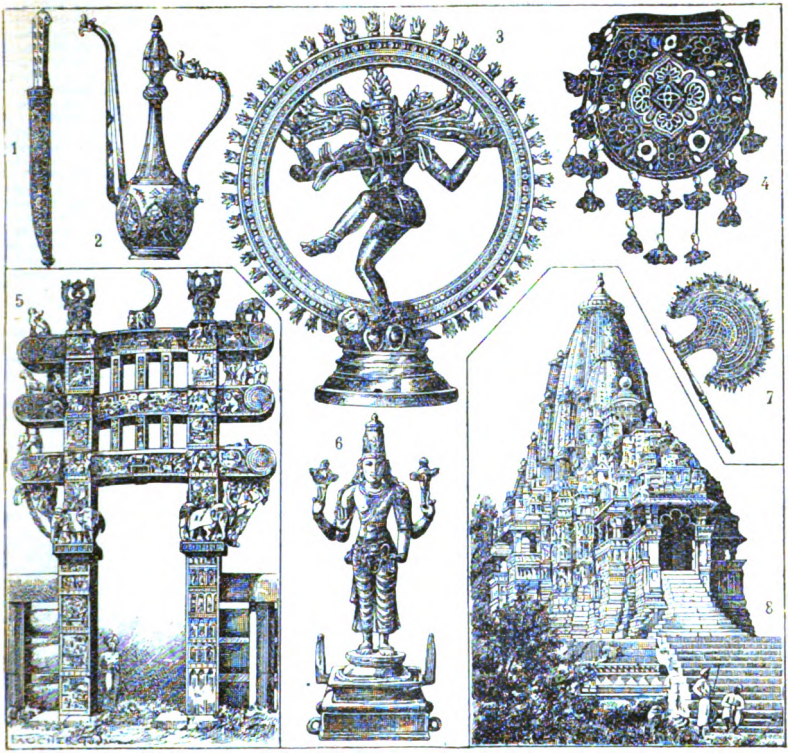

ART INDOU : 1. Gaine ciselée ; 2. Aiguière en cuivre ; 3. Le dieu Çiva ; 4. Bourse brodée ; 5. Porte de stoupâ ; 6. Vichnou ; 7. Chasse-mouche brodé ; 8. Temple de Kayraha.

de six pieds, composés uniquement de dactyles et de spondées. *Par ext.* Alexandrin français.

***HEXANDRE** (*ègh-zan-dre*) adj. (gr. *hex*, six, et *anêr*, mâle). Qui a six étamines.

***HEXANDRIE** (*égh-zan-drî*) n. f. (de *hexandre*). Classe de Linné, dont les plantes ont des fleurs à six étamines.

HEXAPÉTALE (*égh-za*) adj. Qui a six pétales.

HEXAPODE (*egh-za*) adj. (gr. *hex*, six, et *pous, podos*, pied). *Hist. nat.* Qui a six pattes.

***HI, HI, HI** interj. Mimologisme représentant le rire. Substantif : *faire des hi et des ho*, manifester un vif étonnement.

HIATUS (*tuss*) n. m. (m. lat. ; de *hiare*, être béant). Rencontre sans élision de deux voyelles, dont l'une finit un mot et l'autre commence le mot suivant, comme : *il alla* avec *lui*. (L'hiatus est proscrit en poésie.) *Fig.* Lacune.

HIBERNAL, E, AUX (*bèr*) adj. Qui a lieu pendant l'hiver : *le repos hibernal de la marmotte*.

HIBERNANT (*bèr-nan*). E adj. Se dit des animaux, tels que la *marmotte*, le *loir*, etc., qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement.

HIBERNATION (*bèr-na-si-on*) n. f. Engourdissement de certains animaux pendant l'hiver.

HIBERNER (*bèr-né*) v. n. (du lat. *hibernare*, passer l'hiver). Passer l'hiver dans un état d'engourdissement : *la marmotte hiberne*.

***HIBOU** n. m. Nom général et vulgaire des oiseaux de proie nocturnes, particulièrement de ceux qui ont des aigrettes comme les ducs. *Fig.* Homme taciturne, qui fuit la société. — Les hiboux sont très utiles, parce qu'ils détruisent quantité de rats, mulots et souris.

Hibou.

***HIC** (*hik*) n. m. (m. lat. signif. *ici*). *Fam.* Nœud, principale difficulté d'une affaire : *voilà le hic !*

HIDALGO n. m. (m. esp.). Noble espagnol. Pl. des *hidalgos*.

***HIDEUR** n. f. Aspect, nature de ce qui est hideux. Laideur extrême.

***HIDEUSEMENT** (*ze-man*) adv. D'une manière hideuse : *visage hideusement contrefait*.

***HIDEUX, EUSE** (*deû, eu-ze*) adj. (du vx fr. *hide*, frayeur). Difforme à l'excès : *visage hideux*. Horrible à voir : *spectacle hideux*.

***HIE** (*hî*) n. f. (bas allem. *heie*). Instrument dont on se sert pour enfoncer les pavés. Syn. DEMOISELLE.

HIÈBLE ou **YÈBLE** n. f. (lat. *ebulum*). Espèce du genre sureau, dont les fleurs et les baies sont employées en médecine.

HIÉMAL, E, AUX adj. (du lat. *hiems*, hiver). Qui appartient à l'hiver. Qui croît en hiver : *plantes hiémales*.

HIÉMATION (*si-on*) n. f. (de *hiémal*). Action de passer l'hiver. *Bot.* Propriété qu'ont certaines plantes de se développer en hiver.

Digitized by Google

***HIEMENT** ou **HÎMENT** (*i-man*) n. m. Action d'enfoncer les pavés avec la hie. Bruit des machines qui élèvent les fardeaux.

HIER (*i-ér*) [lat. *heri*] adv. de temps, qui désigne le jour qui précède immédiatement celui où l'on est. Date récente : *sa fortune date d'hier. Fam. Né d'hier*, sans expérience : *je ne suis pas né d'hier.*

***HIÉRARCHIE** (*chi*) n. f. (gr. *hieros*, sacré, et *arché*, commandement). Ordre et subordination des neuf chœurs des anges. Ordre et subordination des pouvoirs ecclésiastiques, civils ou militaires.

***HIÉRARCHIQUE** adj. Conforme à la hiérarchie : *adresser une réclamation par la voie hiérarchique.*

***HIÉRARCHIQUEMENT** (*ke-man*) adv. D'une manière hiérarchique.

HIÉRARCHISATION (*za-si-on*) n. f. Action de hiérarchiser. Son résultat.

HIÉRARCHISER (*zé*) v. a. Régler d'après un ordre hiérarchique : *Pierre le Grand hiérarchisa la noblesse russe.*

HIÉRATIQUE adj. (du gr. *hieros*, sacré). Qui appartient aux prêtres, qui a les formes d'une tradition liturgique. *Ecriture hiératique*, tracé cursif de l'écriture hiéroglyphique chez les anciens Egyptiens.

HIÉRATIQUEMENT (*ke-man*) adv. Dans la forme ou dans le système hiératique.

HIÉRODULE n. m. (gr. *hieros*, sacré, et *doulos*, esclave). *Antiq. gr.* Esclave attaché au service d'un temple.

HIÉROGLYPHE n. m. (gr. *hieros*, sacré, et *gluphein*, graver). Caractère de l'écriture des anciens Egyptiens. *Fig.* Ecriture illisible, grimoire. Tout ce

Texte hiéroglyphique.

qui est difficile à déchiffrer, à comprendre. — L'écriture des anciens Egyptiens consistait en figures gravées et sculptées, dans les temples et sur tous les monuments publics. Ces signes représentèrent d'abord la chose elle-même, puis simplement un son, de sorte que cette écriture est à la fois symbolique et phonétique. L'écriture hiéroglyphique, après être restée longtemps une énigme, a été déchiffrée par un Français, Champollion.

HIÉROGLYPHIQUE adj. Qui appartient à l'hiéroglyphe : *caractères hiéroglyphiques.*

HIÉROGRAMMATE (*gram-ma-te*) ou **HIÉROGRAMMATISTE** (*gram-ma-tis-te*) n. m. *Antiq. égypt.* Scribe au service des temples. Prêtre ou docteur qui interprétait les saintes Ecritures.

HIEROGRAPHE n. et adj. (gr. *hieros*, sacré, et *graphein*, écrire). Qui écrit sur les choses sacrées ou occultes.

HIÉROGRAPHIE (*fi*) ou **HIÉROLOGIE** (*jî*) n. f. Histoire, description des religions.

HIÉRONIQUE n. m. (gr. *hieros*, sacré, et *niké*, victoire). *Antiq. gr.* Vainqueur aux jeux sacrés. Adjectiv. : *jeux hiéroniques.*

HIÉRONYMITE n. m. (du lat. *Hieronymus*, Jérôme). Nom générique d'ordres religieux, désignés aussi sous le nom d'*ermites de Saint-Jérôme.*

HIÉROPHANTE n. m. (gr. *hieros*, sacré, et *phainein*, montrer). Prêtre qui présidait aux mystères d'Eleusis. A Rome, grand pontife.

***HIGHLANDER** (*hai-lèn'-deur*) n. m. Montagnard écossais, habitant des Highlands ou *Hautes terres.*

HILARANT (*ran*), **E** adj. Qui provoque le rire. *Gaz hilarant*, protoxyde d'azote.

HILARE adj. Qui est en état d'hilarité. Qui excite l'hilarité : *clown hilare.*

HILARITÉ n. f. (lat. *hilaritas* ; de *hilaris*, joyeux). Explosion subite de rires : *plaisanterie qui soulève l'hilarité générale.*

HILE n. m. (du lat. *hilus*, ombilic). Organe de la graine, par lequel pénètrent les sucs nourriciers.

HILOIRE n. f. (esp. *estoria*). Forts bordages qui relient entre elles les différentes pièces du pont d'un navire.

HINDOU, **E** adj. et n. De l'Hindoustan. — ART HINDOU. L'art hindou, caractérisé par la richesse des détails, la patience du travail et l'adresse de l'exécution, garde dans ses monuments le souvenir des races et des religions qui se sont succédé dans l'Inde. Les édifices antérieurs au IIe siècle avant J.-C., construits en bois, ont disparu. Sous l'action du bouddhisme se développe un art nouveau qui subit les influences hellénique ou perse, et qui produit des stoupâs, des lieux de prière, des monastères. Le djaïnisme donne de nouvelles formes à l'art décoratif. L'architecture hindoue se divise en trois styles : *dravidien, chaloukya*, qui règne entre le golfe Persique et le golfe du Bengale, et *septentrional.* Les dynasties musulmanes ont donné à l'Inde un style spécial (mosquées, tombeaux, palais) florissant surtout sous les Mongols. La sculpture hindoue, qui commence avec le bouddhisme, se modifie sous l'influence gréco-bactrienne, puis tombe à la fin dans l'exagération du détail. Les arts industriels ont produit des œuvres d'art célèbres dans le monde entier.

HINDOUSTANI (*dous-ta*) n. m. Se dit de la langue parlée dans l'Inde, et qui est un dérivé du sanscrit.

HINDOUSTANIQUE (*dous-ta*) adj. De l'Hindoustan : *la faune hindoustanique.*

HIPPARION (*i-pa*) n. m. Genre de mammifères périssodactyles fossiles, qui comprend les ancêtres des chevaux actuels.

HIPPARQUE (*i-par-ke*) n. m. (gr. *hipparkos* ; de *hippos*, cheval, et *arkhos*, chef). *Antiq. gr.* Chef d'une hipparchie (division de cavalerie ; environ 500 h.).

HIPPIATRE (*i-pi*) n. m. (gr. *hippos*, cheval, et *iatros*, médecin). Vétérinaire qui s'occupe spécialement des chevaux.

HIPPIATRIE (*i-pi-a-trî*) n. f. (de *hippiatre*). Médecine des chevaux. V. HIPPIATRIQUE.

HIPPIATRIQUE (*i-pi*) adj. Qui a rapport à l'art de guérir les chevaux. N. f. Cet art lui-même. Syn. de HIPPIATRIE.

Hippocampes.

HIPPIQUE (*i-pi-ke*) adj. (du gr. *hippos*, cheval). Qui a rapport aux chevaux : *sport hippique.*

HIPPOCAMPE (*i-po-kan-pe*) n. m. Genre de poissons de mer, auxquels la forme de leur tête et la courbure de leur corps ont fait donner le nom de *chevaux marins.*

HIPPOCASTANÉES (*i-po-kas-ta-né*) n. f. pl. Groupe de plantes, de la famille des sapindacées, ayant pour type le *marronnier d'Inde.* S. une *hippocastanée.*

HIPPOCENTAURE (*i-po-san-tô-re*) n. m. Syn. de CENTAURE.

HIPPOCRATIQUE (*i-po*) adj. Qui appartient à Hippocrate : *la méthode hippocratique est celle de l'expectation.*

HIPPOCRATISME (*i-po-kra-tis-me*) n. m. Doctrine d'Hippocrate.

HIPPODROME (*i-po*) n. m. (gr. *hippos*, cheval, et *dromos*, course). *Antiq.* Cirque pour les courses de chevaux ou de chars. Auj., champ de courses.

Hippogriffe.

HIPPOGRIFFE (*i-po-gri-fe*) n. m. (du gr. *hippos*, cheval, et de l'ital. *grifo*, griffon). Animal fabuleux, ailé, moitié cheval, moitié griffon qui figure fréquemment dans les romans de chevalerie.

HIPPOLITHE (*i-po*) n. m. Pierre jaune qu'on trouve dans la vésicule biliaire et les intestins du cheval, et qu'employait l'ancienne pharmacopée.

HIPPOLOGIE (*i-po-lo-jî*) n. f. (gr. *hippos*, cheval, et *logos*, discours). Etude, connaissance du cheval.

HIPPOLOGIQUE (*i-po*) adj. Qui concerne l'hippologie : *thérapeutique hippologique.*

HIPPOLOGUE (*i-po-lo-ghe*) n. m. Qui s'occupe d'hippologie.

Digitized by Google

HIPPOPHAÉ (*i-po*) n. m. Genre de plantes, comprenant des arbrisseaux épineux d'Europe et d'Asie, dits aussi *argousiers*.

HIPPOPHAGE (*i-po*) adj. et n. (gr. *hippos*, cheval, et *phagein*, manger). Qui mange de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIE (*i-po-fa-jî*) n. f. (de *hippophage*). Habitude de manger de la viande de cheval.

HIPPOPHAGIQUE (*i-po*) adj. Qui a rapport à l'hippophagie : *boucherie hippophagique*.

HIPPOPOTAME (*i-po*) n. m. (gr. *hippos*, cheval, et *potamos*, fleuve). Genre de mammifères artiodactyles pachydermes, que l'on trouve sur les bords des fleuves d'Afrique. *Fig.* et *fam.* Personne énorme. — Les hippopotames sont des animaux lourds, énormes, qui atteignent 4 mètres de long, à peau nue, épaisse, à tête très forte; ils vivent presque toujours dans l'eau. L'ivoire de leurs dents est plus beau, plus fin que celui de l'éléphant.

Hippopotames.

HIPPOTECHNIE (*i-po-ték-ni*) n. f. (gr. *hippos*, cheval, et *tekhné*, art). Science de l'élevage et du dressage des chevaux.

HIPPURIQUE (*i-pu*) adj. (gr. *hippos*, cheval, et *ouron*, urine). Se dit d'un acide que l'on rencontre dans l'urine, principalement des ruminants.

HIPPURITE (*i-pu*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans le crétacé.

HIRCIN, E adj. (du lat. *hircus*, bouc). Qui vient du bouc, qui le concerne : *odeur hircine*.

HIRONDEAU (*dô*) n. m. Petit de l'hirondelle.

HIRONDELLE (*dè-le*) n. f. (lat. *hirundo*). Genre d'oiseaux passereaux fissirostres, à bec large, à queue fourchue, aux ailes fines et longues. *Fig.* et *fam. Hirondelle d'hiver*, à Paris ramoneur, marchand de marrons. Prov. : **Une hirondelle ne fait pas le printemps**, on ne peut rien conclure d'un seul exemple. — Les hirondelles sont des oiseaux de passage qui paraissent au printemps et émigrent en automne; elles volent avec une étonnante rapidité et vivent d'insectes pris au vol. Elles retournent chaque année bâtir leur nid au même endroit. On distingue les hirondelles *de cheminée, de fenêtre, de rivage*, etc. Les *hirondelles de mer* sont des palmipèdes de la famille des mouettes; leur vrai nom est *sterne*.

Hirondelle.

HIRSUTE adj. (lat. *hirsutus*). Touffu, hérissé : *barbe hirsute*. *Fig.* Grossier, bourru.

HIRUDICULTURE ou **HIRUDINICULTURE** n. f. Art d'élever les sangsues.

HIRUDINÉES (*né*) n. f. pl. (du lat. *hirudo, inis*, sangsue). Famille d'annélides, ayant la *sangsue* pour type. S. une *hirudinée*.

HIRUDINICULTEUR n. m. Eleveur de sangsues.

HISPANIQUE (*is-pa*) adj. De l'Espagne : *péninsule hispanique*.

HISPANISME (*is-pa-nis-me*) n. m. (du lat. *hispanus*, espagnol). Locution propre à la langue espagnole.

HISPANO-AMÉRICAIN, AINE (*is-pa, kin, é-ne*) adj. et n. De l'Amérique espagnole. Qui a rapport à l'Amérique et à l'Espagne : *la guerre hispano-américaine*.

HISPIDE (*is-pi-de*) adj. (du lat. *hispidus*, hérissé). *Bot.* Couvert de poils rudes et épais.

***HISSER** (*hi-sé*) v. a. (orig. scand.). Hausser, élever : *hisser les voiles*.

HISTER (*is-tèr*) n. m. Genre d'insectes coléoptères noirs, luisants, dits vulgairement *escarbots*.

HISTOCHIMIE (*is-to-chi-mî*) n. f. (du gr. *histos*, tissu, et de *chimie*). Etude chimique des tissus organiques par les méthodes histologiques.

HISTOIRE (*is-toi-re*) n. f. (du gr. *historia*, proprement *information, recherche de la vérité*). Récit des événements, des faits dignes de mémoire : *Hérodote a été appelé le père de l'histoire; histoire ancienne, du moyen âge, moderne, contemporaine*. Récit d'aventures particulières : *histoire de Louis XIV*. Description des êtres : *histoire naturelle des plantes, des animaux*, etc. Ouvrages historiques : *parcourir l'histoire. Peintre d'histoire*, qui s'attache à représenter des sujets historiques. *Fig.* Conte : *les enfants aiment les histoires*. Récit mensonger : *conter des histoires. Fam.* Embarras, actes affectés : *faire des histoires*.

HISTOLOGIE (*is-to-lo-jî*) n. f. (gr. *histos*, tissu, et *logos*, discours). Partie de l'anatomie qui traite des tissus organiques.

HISTOLOGIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'histologie.

HISTOLOGIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. Au point de vue de l'histologie.

HISTORIAL, E, AUX (*is-to*) adj. Qui se rapporte à l'histoire. (Peu us.)

HISTORICITÉ (*is-to*) n. f. Caractère de ce qui est historique : *démontrer l'historicité d'un fait*.

HISTORIÉ, E (*is-to*) adj. Orné de figurines, de vignettes, etc. : *lettres historiées*.

HISTORIEN (*is-to-ri-in*) n. m. Qui écrit l'histoire : *Michelet fut un grand historien*.

HISTORIER (*is-to-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier*.) Raconter en détail. (Peu us.) Enjoliver de petits ornements.

HISTORIETTE (*is-to-ri-è-te*) n. f. Récit plaisant. Anecdote de peu d'importance : *les historiettes de Tallemant des Réaux sont spirituelles et méchantes*.

HISTORIOGRAPHE (*is-to*) n. m. (gr. *historia*, histoire, et *graphein*, décrire). Lettré pensionné pour écrire l'histoire de son temps : *Racine et Boileau furent historiographes de Louis XIV*.

HISTORIOGRAPHIE (*is-to, fî*) n. f. (de *historiographe*). Art d'écrire l'histoire.

HISTORIOGRAPHIQUE (*is-to*) adj. Qui concerne l'historiographie.

HISTORIQUE (*is-to*) adj. Qui appartient à l'histoire : *faits historiques. Nom historique*, consacré par l'histoire. *Temps historiques*, sur lesquels on possède des notions certaines, par opposition aux *temps fabuleux*. N. m. narration, exposé : *faire l'historique d'une science*. ANT. **Fabuleux, imaginaire.**

HISTORIQUEMENT (*is-to, ke-man*) adv. En historien. Au point de vue historique.

HISTOTAXIE (*is-to-tak-sî*) n. f. (gr. *histos*, tissu, et *taxis*, place). Classement des plantes d'après leurs tissus.

HISTOTRIPSIE (*is-to-trip-sî*) n. f. (gr. *histos*, tissu, et *tripsis*, broiement). *Méd.* Ecrasement chirurgical des tissus.

HISTRION (*is-tri-on*) n. m. (lat. *histrio*). *Antiq. rom.* Acteur bouffon : *la condition d'histrion était considérée comme déshonorante*. Auj. Bateleur, baladin. *Fig.* Homme hypocrite, vil charlatan.

HIVER (*vèr*) n. m. (du lat. *hibernus*, hivernal). La plus froide des quatre saisons de l'année, commençant au solstice de décembre (le 22) et finissant à l'équinoxe de mars (le 20 ou le 21) : *l'hiver est très doux sur les côtes bretonnes*. Saison froide en général. *Poétiq.* Année : *il compte soixante hivers. L'hiver de la vie*, la vieillesse.

HIVERNAGE (*vèr*) n. m. (de *hiver*). Saison des pluies dans les régions tropicales. Temps que les navires passent en relâche pendant cette période. Port bien abrité pour les bâtiments durant la mauvaise saison. Labour donné aux terres avant l'hiver.

HIVERNAL, E, AUX (*vèr*) adj. Qui appartient à l'hiver : *le repos hivernal de la végétation*.

HIVERNER (*vèr-né*) v. n. (de *hiver*). Passer à l'abri la mauvaise saison : *les troupeaux des Alpes hivernent au pied des montagnes*. V. a. Donner aux terres un dernier labour avant l'hiver.

HIVERNEUR, EUSE (*vèr, eu-ze*) adj. et n. Qui va passer l'hiver dans le Midi, en Algérie, etc. (Peu us.)

***HO !** interj. qui sert à appeler : *ho ! du canot !* à témoigner l'étonnement, l'indignation, l'admiration, etc. : *ho ! que me dites-vous là ?*

Digitized by Google

***HOAT-CHI** (*ho-at*) n. m. Terre très blanche, que les Chinois emploient à la fabrication de la porcelaine.

***HOAZIN** n. m. Genre d'oiseaux gallinacés, de l'Amérique centrale.

***HOBEREAU** (*rô*) n. m. (orig. germ.). Petit faucon. *Fig.* Gentilhomme campagnard.

***HOC** (*hok*) n. m. Sorte de jeu de cartes. *Fig.* Ce qui est assuré à quelqu'un : *cela lui est hoc.*

***HOCA** n. m. Ancien jeu de hasard analogue au *biribi*, introduit en France au temps de Mazarin.

Hocco.

***HOCCO** (*ho-ko*) n. m. Genre de gallinacés de l'Amérique équatoriale, comprenant de curieux oiseaux, ventriloques et qui jouent, dans les basses-cours, le rôle du chien de berger.

***HOCHE** n. f. Petite marque faite sur une taille, pour tenir le compte du pain, de la viande qu'on prend à crédit. Entaille en général. Brèche.

***HOCHEMENT** (*man*) n. m. Action de hocher : *hochement de tête.*

***HOCHEPOT** (*po*) n. m. Ragoût de viandes diverses cuites avec des marrons, des navets.

***HOCHEQUEUE** (*keû*) n. m. Nom vulgaire des *bergeronnettes* ou *lavandières*, qui remuent continuellement la queue. Pl. des *hochequeues.*

***HOCHER** (*ché*) v. a. Secouer : *hocher un prunier.* Faire tomber en secouant : *hocher des prunes.* Remuer fréquemment : *hocher la tête en signe d'assentiment.*

***HOCHET** (*ché*) n. m. Jouet de matière dure qu'on donne à l'enfant au temps de la dentition, pour qu'il le presse entre ses gencives. Jouet en général. *Fig.* Chose futile, qui flatte quelque passion : *les décorations, ces hochets de la vanité.*

Hochet.

***HOCKEY** (*ho-ké*) n. m. (m. angl. signif. *crosse*). Jeu de balle à la crosse dont les règles rappellent celles du foot-baal.

HODOMETRE. V. ODOMETRE.

***HOGNER** (*gné*) v. n. Grogner. (Peu us.)

HOIR n. m. (lat. *hæres*). *Dr.* Héritier direct.

HOIRIE (*ri*) n. f. (de *hoir*). Héritage : *recevoir une terre en avance d'hoirie.*

***HOLA** interj. dont on se sert pour appeler : *holà! quelqu'un.* Pour arrêter : *holà! plus un mot!* N. m. *Mettre le holà*, rétablir l'ordre, la paix.

***HOLLANDAIS, E** (*ho-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De la Hollande. N. m. Langue parlée en Hollande.

***HOLLANDE** (*ho-lan-de*) n. m. Fromage de couleur rougeâtre et généralement en forme de boule. N. f. Toile très fine, qui se fabrique en Hollande. Porcelaine de Hollande. Sorte de pomme de terre à forme allongée, à pulpe légèrement jaunâtre.

***HOLLANDER** (*ho-lan-dé*) v. a. Dégraisser les plumes d'oie, à écrire, dans la cendre chaude.

HOLOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (du gr. *holocaustos*, brûlé tout entier). Sacrifice (surtout chez les Juifs), dans lequel la victime était entièrement consumée par le feu : *Abraham consentit à offrir son propre fils en holocauste.* La victime ainsi sacrifiée. *Fig.* Offrande entière et généreuse ; sacrifice.

HOLOGRAPHE adj. V. OLOGRAPHE.

HOLOMETRE n. m. (gr. *holos*, tout, et *metron*, mesure). Instrument pour prendre la hauteur angulaire d'un point au-dessus de l'horizon.

HOLOPHRASTIQUE (*fras-ti-ke*) adj. (gr. *holos*, entier, et *phrasis*, phrase). Se dit des langues où toute une phrase s'exprime par un seul mot : *la langue des Peaux-Rouges est holophrastique.*

Holothurie.

HOLOTHURIDES n. m. pl. Classe d'échinodermes, renfermant les *holothuries*. S. un *holothuride.*

HOLOTHURIE (*ri*) n. f. Genre d'échinodermes, comprenant des animaux répandus dans toutes les mers et utilisés comme comestibles en Chine.

HOLOTRICHES n. m. pl. Ordre d'infusoires, renfermant les formes à corps couverts de cils fins. S. un *holotriche.*

***HOM !** (*om*). Exclamation qui exprime le doute, la défiance : *jouer, hom! c'est bien chanceux.*

***HOMARD** (*mar*) n. m. (scand. *humard*). Genre de crustacés décapodes macroures, comprenant de grandes formes marines, voisines des écrevisses, et fournissant une chair très appréciée : *la pêche du homard est prospère sur les côtes de Terre-Neuve; le homard doit être choisi lourd, plutôt que gros, et surtout bien vivant.*

Homard.

HOMBRE (*on-bre*) n. m. (esp. *hommus*). Ancien jeu de cartes, d'origine espagnole.

***HOME** n. m. (mot angl.). Le chez soi, la vie intime : *l'amour du home.* (On dit aussi *at home*, à la maison, chez soi.)

HOMELIE (*li*) n. f. (du gr. *homilia*, conversation). Instruction familière sur la religion, principalement sur l'Evangile : *les homélies de saint Jean Chrysostome. Fig.* Discours sur la morale, affecté et ennuyeux.

HOMÉOPATHE adj. et n. Partisan de l'homéopathie : *médecin homéopathe.* ANT. **Allopathe.**

HOMÉOPATHIE (*ti*) n. f. (gr. *homoios*, semblable, et *pathos*, affection). Système thérapeutique, qui consiste à traiter les malades à l'aide d'agents qui déterminent une affection analogue à celle qu'on veut combattre. — Ce système a été créé et propagé en Allemagne par le docteur Hahnemann, dont la devise, *similia similibus curantur* (les semblables se guérissent par les semblables), était entièrement opposée à celle de l'ancienne médecine, qui combat les contraires par les contraires (*contraria contrariis curantur*), c'est-à-dire les inflammations par des rafraîchissants, et *vice versa.* La médecine usuelle, pour se distinguer de l'homéopathie, a pris le nom d'*allopathie* (affection contraire).

HOMÉOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'homéopathie : *traitement homéopathique.* ANT. **Allopathique.**

HOMÉOPATHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'après l'homéopathie. (Peu us.)

HOMÉRIDE n. m. Rapsode qui chantait les poèmes homériques. Imitateur d'Homère.

HOMÉRIQUE adj. Dans le genre d'Homère : *style homérique.* Qui a rapport à Homère : *la légende homérique. Rire homérique*, bruyant et inextinguible, pareil à celui qui soulève les dieux, dans l'*Iliade*, à la vue des mésaventures du boiteux Vulcain.

HOMÉRISME (*ris-me*) n. m. Caractère des poèmes homériques.

HOMESTEAD (*om'-stèd*) n. m. (m. angl. signif. *domicile, domaine familial*). Bien rural, spécialement bien de famille incessible et insaisissable. — Le *homestead* a pour objet de fixer la part de bien rural qui, ne pouvant être hypothéquée ou cédée, permet au petit propriétaire de vivre du produit du sol. Cette part doit être, naturellement, réduite au minimum nécessaire.

HOMICIDE n. (du lat. *homo*, homme, et *cædere*, tuer). Meurtrier d'un être humain : *punir une homicide.* N. m. Action de tuer un être humain : *l'homicide volontaire est qualifié meurtre.* Adj. Qui sert à tuer : *fer homicide.* — Commis avec préméditation ou guet-apens, l'homicide est qualifié *assassinat*; sans préméditation, il prend le nom de *meurtre.*

HOMILÉTIQUE n. f. (du gr. *homiletikê* [sous-ent *tekhnê*], art de parler). Eloquence de la chaire.

HOMMAGE (*o-ma-je*) n. m. (de *homme*). Devoir que le vassal était tenu de rendre au seigneur dont son fief relevait : *on distinguait, selon l'étendue des devoirs qu'ils impliquaient, l'hommage simple et l'hommage lige.* Respect, vénération : *hommage à la vertu.* Don respectueux : *faire hommage d'un livre.* Pl. Devoirs de civilité : *présenter ses hommages à quelqu'un.*

HOMMAGÉ, E (*o-ma-jé*) adj. Tenu en hommage : *terre hommagée.*

HOMMAGER (*o-ma-jé*) n. et adj. m. Celui qui devait l'hommage. (Vx.)

HOMMASSE (*o-ma-se*) adj. Se dit d'une femme dont les traits, la voix, la taille, les manières tien-

Digitized by Google

nent plus de l'homme que de la femme : *air, tournure hommasse.*

HOMME (*o-me*) n. m. (lat. *homo*). *Spécialem.* Etre humain du sexe masculin : *l'homme et la femme.* Celui qui est parvenu à l'âge viril : *quand l'enfant devient homme.* En général, l'espèce humaine : *l'homme est sujet à la mort.* L'être humain, considéré au point de vue moral : *un brave homme ; un méchant homme.* Soldat, ouvrier : *armée de dix mille hommes ; équipe de six hommes.* Individu courageux, stoïque : *dans l'adversité, soyez homme. Dépouiller le vieil homme*, se défaire de ses mauvaises habitudes. *Voilà mon homme*, celui qu'il me faut, dont j'ai besoin. *Bon homme*, homme plein de bonhomie. *Pauvre homme*, homme sans intelligence. *Grand homme*, celui que son génie, ses œuvres, ses actions couvrent de gloire, placent très haut. *Le premier homme*, Adam. *Le Fils de l'homme*, Jésus-Christ. *Homme de paille*, prête-nom. *L'homme des bois*, l'orang-outan. *Homme du monde*, qui vit dans la société distinguée. *Homme de bien*, de bonnes mœurs, charitable. *Homme d'armes*, autrefois cavalier armé de toutes pièces. *Homme de lettres*, écrivain, littérateur. *Homme de qualité*, illustre par sa naissance, qui a des sentiments élevés. *Homme de loi*, magistrat, officier ministériel, avocat, etc. ; tout homme instruit dans la jurisprudence. *Homme de robe*, magistrat. *Homme d'épée, de guerre*, militaire. *Homme de cheval*, qui s'occupe d'équitation, de courses. *Homme d'église*, ecclésiastique. *Homme de mer*, marin. *Homme d'Etat*, politique qui dirige l'Etat. *Homme d'affaires*, agent qui s'occupe des intérêts d'autrui ; intendant. *Homme d'argent*, homme avide, intéressé. — Les caractères spécifiques de l'homme sont la station verticale, les dimensions considérables de son crâne et, par suite, le poids de son cerveau, enfin le langage articulé. Le corps de l'homme est divisé en deux régions : la *tête* et le *tronc*, cette dernière comprenant le *thorax* et l'*abdomen*. Les membres sont une dépendance du tronc et se subdivisent en *membres thoraciques* ou *supérieurs* et en *membres abdominaux* ou *inférieurs*. La taille moyenne, plus considérable chez l'homme que chez la femme, varie, selon les races, de 1m,40 à 1m,70.

Les populations actuelles du globe se différencient par divers caractères. On a basé la classification sur la couleur de la peau et distingué à ce point de vue : 1° le *tronc blanc* ou *caucasique* (races à teint clair, yeux grands non obliques, barbe fournie, cheveux fins non laineux, noirs, blonds ou roux). La race blanche occupe l'Europe, le nord de l'Afrique, l'Asie occidentale et, partiellement, l'Amérique ; 2° le *tronc jaune* ou *mongolique* (races à teint variant du blanc au brun jaune et au vert olive, aux yeux obliques et étroits, à cheveux et barbe noirs). La race jaune occupe l'Asie presque tout entière, une partie de l'Océanie et de Madagascar. La race rouge (Indiens des deux Amériques) dérive de la race jaune ; 3° le *tronc noir* ou *éthiopien* (races à teint variant du brun clair au noir, cheveux crépus, barbe noire et rare, nez épaté, bouche grande et lippue, prognathisme très accusé). Le tronc nègre occupe toute l'Afrique, sauf le nord, l'Australie, la Mélanésie, une partie de la Polynésie ; on le rencontre en Amérique et au sud de l'Asie. La totalité des individus appartenant aux trois grandes races est évaluée à 1.200.000.000 d'êtres humains.

HOMMELET (*o-me-lè*) n. m. Petit homme, sans importance ou sans force. (Peu us.)

HOMO (du gr. *homos*, semblable), préfixe indiquant la similitude.

HOMOCENTRE (*san-tre*) n. m. Centre commun de plusieurs cercles.

HOMOCENTRICITÉ (*san*) n. f. Etat homocentrique.

HOMOCENTRIQUE (*san*) adj. Syn. peu usité de CONCENTRIQUE.

HOMOCENTRIQUEMENT (*san-tri-ke-man*) adv. Par rapport au même centre.

HOMOCERQUE (*sèr-ke*) adj. (préf. *homo*, et gr. *kerkos*, queue). *Hist. nat.* Qui a ses deux lobes égaux. ANT. **Hétérocerque.**

HOMOGÈNE adj. (préf. *homo*, et gr. *genos*, race). Se dit d'un corps dont toutes les parties intégrantes sont de même nature. *Par ext.* Dont les parties sont solidement liées entre elles. ANT. **Hétérogène.**

HOMOGÉNÉIFIER (*fi-é*. — Se conj. comme *prier*) ou **HOMOGÉNÉISER** (*i-zé*) v. a. Rendre homogène. (Peu us.)

HOMOGÉNÉITÉ n. f. Qualité de ce qui est homogène.

HOMOGRAMME (*gra-me*) n. m. et adj. Se dit de deux mots qui s'écrivent de la même manière, mais se prononcent différemment, comme : *nous* PORTIONS (*ti-on*) *des* PORTIONS (*si-on*).

HOMOGRAPHIE (*fi*) adj. (préf. *homo*, et gr. *graphein*, écrire). Se dit des homonymes qui ont la même orthographe, comme *bière*, boisson, et *bière*, cercueil.

HOMOLOGABLE adj. Qui peut être homologué : *acte homologable.*

HOMOLOGATIF, IVE adj. Qui produit l'homologation : *arrêt homologatif.*

HOMOLOGATION (*si-on*) n. f. Approbation donnée notamment par l'autorité administrative ou judiciaire : *l'homologation d'un concordat.*

HOMOLOGIE (*jî*) n. f. Qualité de ce qui est homologue.

HOMOLOGRAPHE n. m. (gr. *homos*, semblable, *holos*, entier, et *graphein*, écrire). Appareil permettant, à l'aide de simples visées, de déterminer les distances.

HOMOLOGUE (*lo-ghe*) adj. *Géom.* Se dit des côtés qui, dans des figures semblables, se correspondent et sont opposés à des angles égaux. *Chim.* Se dit de corps organiques qui remplissent les mêmes fonctions et suivent les mêmes métamorphoses.

HOMOLOGUER (*ghé*) v. a. (préf. *homo*, et gr. *logos*, discours). Approuver, confirmer par autorité judiciaire ou administrative.

HOMONCULE n. m. V. HOMUNCULE.

HOMONYME n. et adj. (préf. *homo*, et gr. *onuma*, nom). *Gram.* Se dit des mots qui se prononcent de même, quoique leur orthographe diffère, comme *saint, ceint, seing ;* ou des mots de même orthographe qui expriment des choses différentes, comme *coin*, qui signifie à la fois un angle, un poinçon, un instrument à fendre du bois, etc. (Ces derniers sont appelés *homonymes homographes.*) N. m. Celui qui porte le même nom qu'un autre : *les deux Rousseau étaient homonymes.*

HOMONYMIE (*mî*) n. f. Qualité de ce qui est homonyme.

HOMOPÉTALE adj. Se dit des fleurs dont les pétales se ressemblent tous.

HOMOPHONE adj. (préf. *homo*, et gr. *phôn*, voix). Qui a le même son : *mots homophones.*

HOMOPHONIE (*nî*) n. f. Sorte de symphonie grecque, qui se chantait ou s'exécutait à l'unisson. *Gram.* Caractère de ce qui est homophone.

HOMOPTÈRES n. m. pl. Insectes hémiptères, possédant quatre ailes plus ou moins membraneuses. S. un *homoptère.*

HOMOTHÉTIE (*tî*) n. f. (préf. *homo*, et gr. *thesis*, position). Etat de deux systèmes de points satisfaisant à certaines conditions géométriques.

HOMOTHÉTIQUE adj. Qui présente l'homothétie : *figures homothétiques.*

HOMUNCULE (*mon*) n. m. (dimin. du lat. *homo*, homme). Petit être sans corps, sans pesanteur, sans sexe, et doué d'un pouvoir surnaturel, que les sorciers prétendaient fabriquer.

***HON** interj. Exprime l'indignation, la menace.

***HONGRE** n. et adj. m. (de *hongrois*). Se dit d'un cheval rendu impropre à la reproduction.

***HONGRER** (*grè*) v. a. (de *hongre*). *Vétér.* Châtrer un cheval. (Ce procédé est d'invention hongroise.)

***HONGREUR** n. m. Celui qui hongre les chevaux.

***HONGROIERIE** (*groi-ri*) n. f. ou **HONGROYAGE** (*groi-ia-je*) n. m. Commerce du hongroyeur.

***HONGROIS, E** (*groi, oi-ze*) adj. et n. De la Hongrie. N. m. Langue que parlent les Hongrois.

HONGROYER (*groi-ié*) v. a. (de *Hongrie*. — Se conj. comme *aboyer*.) Travailler à la façon des cuirs « dits de Hongrie » : *hongroyer des cuirs.*

***HONGROYEUR** (*groi-i-eur*) n. m. Ouvrier qui façonne les cuirs de Hongrie.

HONGUETTE (*ghè-te*) n. f. Ciseau de marbrier.

HONNÊTE (*o-nè-te*) adj. (lat. *honestus*). Conforme

Digitized by Google

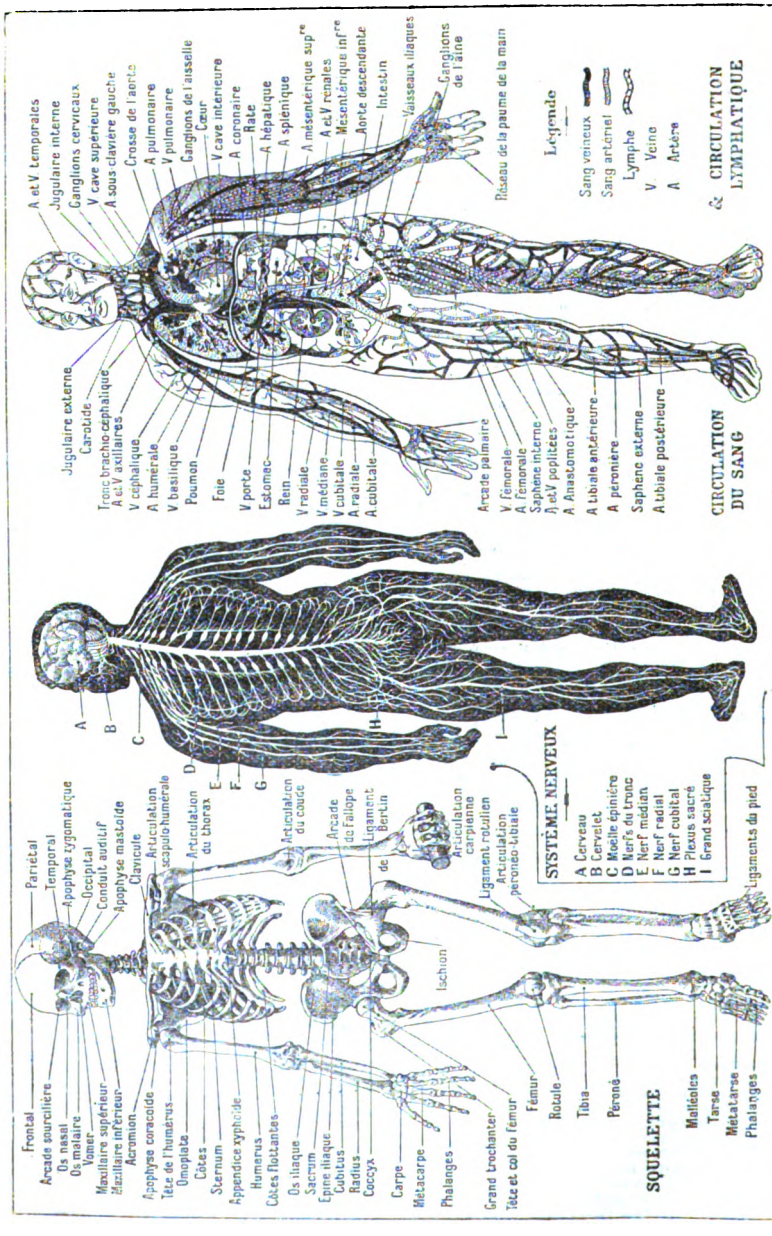
SQUELETTE
Frontal
Arcade sourcilière
Os nasal
Os malaire
Vomer
Maxillaire supérieur
Maxillaire inférieur
Acromion
Apophyse coracoïde
Tête de l'humérus
Omoplate
Côtes
Sternum
Appendice xyphoïde
Humérus
Côtes flottantes
Os iliaque
Sacrum
Epine iliaque
Cubitus
Radius
Coccyx
Carpe
Métacarpe
Phalanges
Grand trochanter
Tête et col du fémur
Fémur
Rotule
Tibia
Péroné
Malléoles
Tarse
Métatarse
Phalanges
Pariétal
Temporal
Apophyse zygomatique
Occipital
Conduit auditif
Apophyse mastoïde
Clavicule
Articulation scapulo-humérale
Articulation du thorax
Articulation du coude
Arcade de Fallope
Ligament de Bertin
Articulation carpienne
Ligament rotulien
Articulation péroné-tibiale
Ischion
Ligaments du pied
A
B
C
D
E
F
G
H
I
SYSTÈME NERVEUX
A Cerveau
B Cervelet
C Moelle épinière
D Nerfs du tronc
E Nerf médian
F Nerf radial
G Nerf cubital
H Plexus sacré
I Grand sciatique
CIRCULATION DU SANG
Jugulaire externe
Carotide
Tronc brachio-céphalique
A et V axillaires
V céphalique
A humérale
V basilique
Poumon
Foie
V porte
Estomac
Rein
V radiale
V médiane
V cubitale
A radiale
A cubitale
Arcade palmaire
V fémorale
A fémorale
Saphène interne
A et V poplitées
A Anastomotique
A tibiale antérieure
A péronière
Saphène externe
A tibiale postérieure
Vaisseaux iliaques
Ganglions de l'aine
Réseau de la paume de la main
& CIRCULATION LYMPHATIQUE
A et V temporales
Jugulaire interne
Ganglions cervicaux
V cave supérieure
A sous clavière gauche
Crosse de l'aorte
A pulmonaire
V pulmonaire
Ganglions de l'aisselle
Cœur
V cave inférieure
A coronaire
Rate
A hépatique
A splénique
A mésentérique sup^re
A et V rénales
Mésentérique inf^re
Aorte descendante
Intestin
Légende
Sang veineux
Sang artériel
Lymphe
V Veine
A Artère

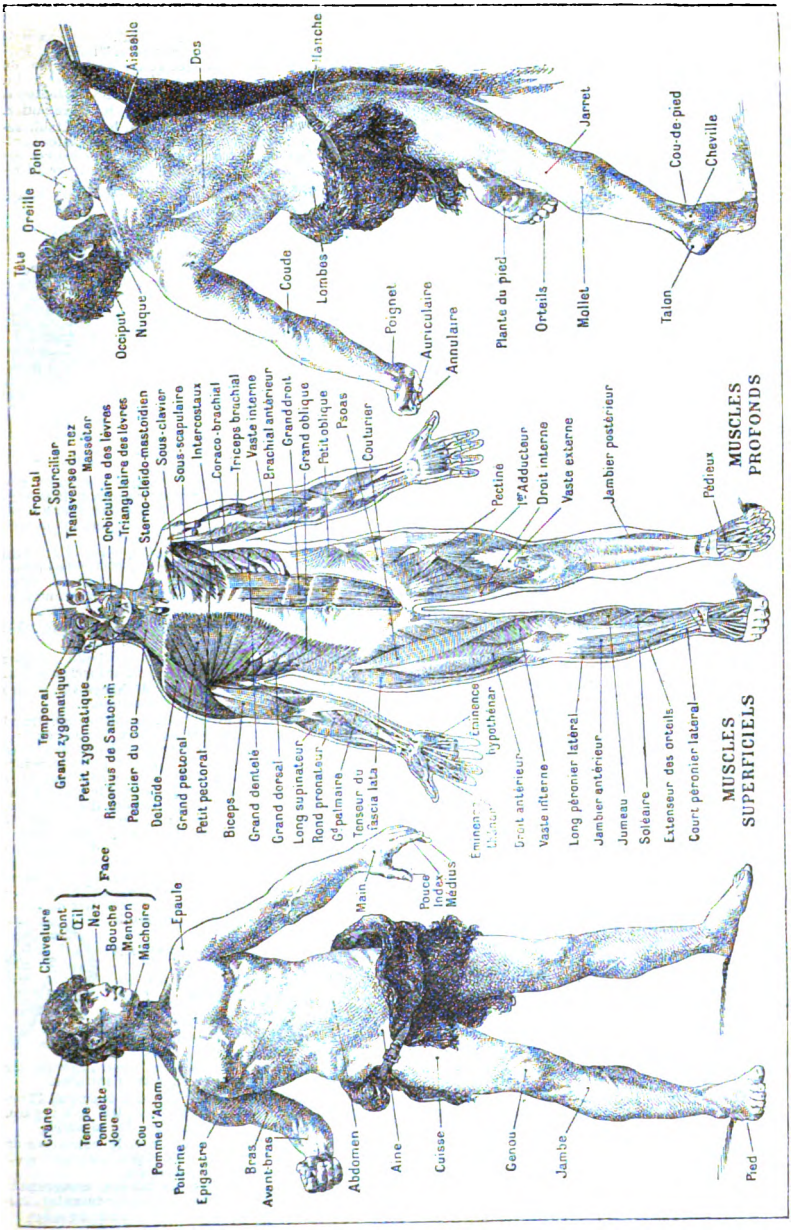

Digitized by Google

à la probité, à l'honneur, à la décence, à la politesse. Convenable : *récompense honnête.* **L'honnête** n. m. Ce qui est honnête, moral, vertueux : *préférer l'honnête à l'utile.* ANT. **Malhonnête.**

HONNÊTEMENT (*o-nè-te-man*) adv. D'une manière honnête : *gagner honnêtement sa vie.*

HONNÊTETÉ (*o-nè*) n. f. (de *honnête*). Probité : *l'honnêteté est essentielle en affaires.* Bienséance, modestie, pudeur : *femme remplie d'honnêteté.* Politesse : *faire mille honnêtetés à quelqu'un.* Bienveillance, obligeance : *l'honnêteté d'un procédé.* ANT. **Malhonnêteté.**

HONNEUR (*o-neur*) n. m. (lat. *honor*). Gloire, estime qui suit la vertu et les talents : *acquérir de l'honneur par ses actes.* Probité, vertu : *homme d'honneur.* Considération, réputation : *attaquer l'honneur de quelqu'un.* Démonstration d'estime, de respect : *rendre honneur.* En parlant des femmes, pudeur, chasteté : *Lucrèce ne voulut pas survivre à la perte de son honneur.* Distinction : *accorder à quelqu'un l'honneur de la présidence. Fig.* Celui, ce dont on est très fier : *être l'honneur de son pays. Se piquer d'honneur,* faire une chose avec zèle. *Faire honneur à sa famille, à son siècle,* se distinguer par des talents supérieurs. *Faire honneur à sa signature,* remplir ses engagements. *Se faire honneur d'une chose,* se l'attribuer, s'en vanter. *Mar. Ranger un navire, une terre à l'honneur,* se dit d'un navire qui passe très près d'un autre navire, d'une terre. *Parole d'honneur,* promesse faite, assurance donnée sur l'honneur. *Le champ d'honneur,* le champ de bataille. *Point d'honneur,* chose qui touche à l'honneur. *Affaire d'honneur,* duel. *Dame d'honneur,* attachée au service d'une princesse. *Garçon, demoiselle d'honneur,* qui assistent les mariés le jour de la noce. *Place d'honneur,* réservée, dans une réunion, à une personne qu'on veut honorer d'une distinction particulière. *Légion d'honneur,* ordre fondé pour récompenser les services militaires et civils. *Croix d'honneur,* décoration de cet ordre. ANT. **Déshonneur.** Pl. Charges, dignités : *aspirer aux honneurs.* Saluts, salves, etc., à bord d'un navire de guerre. *Faire les honneurs d'une maison,* y recevoir avec une bienveillante politesse. *Faire honneur à un repas,* y bien manger. *Honneurs funèbres,* derniers honneurs, cérémonies des funérailles. *Obtenir les honneurs de la guerre,* capituler en obtenant des conditions honorables.

***HONNIR** (*ho-nir*) v. a. (germ. *haunjan*). Couvrir publiquement de honte. (Vx.) **Honni soit qui mal y pense,** devise de l'ordre de la Jarretière. (Sur l'insigne on trouve : *honi.*)

HONORABILITÉ n. f. Nature de celui, de ce qui est honorable : *homme d'une honorabilité incontestable.*

HONORABLE adj. (lat. *honorabilis*; de *honor,* honneur). Qui fait honneur : *action honorable.* Digne d'être honoré : *caractère honorable. Amende honorable,* V. AMENDE.

HONORABLEMENT (*man*) adv. D'une manière honorable, avec honneur.

HONORAIRE (*rè-re*) adj. Se dit de celui qui, après avoir exercé longtemps une charge, en conserve le titre et les prérogatives honorifiques : *conseiller honoraire.* Se dit aussi des choses : *présidence honoraire.* N. m. pl. Rétribution accordée aux personnes qui exercent des professions libérales : *les honoraires d'un médecin, d'un avocat,* etc.

HONORARIAT (*ri-a*) n. m. Dignité d'un personnage honoraire : *conférer l'honorariat à un magistrat retraité.*

HONORER (*ré*) v. a. (lat. *honorare*; de *honor,* honneur). Rendre honneur et respect : *honorez la vertu.* Faire honneur à : *les grands hommes honorent leur pays.* Accorder comme une distinction, une faveur : *honorer une réunion de sa présence.*

HONORIFIQUE adj. Qui procure des honneurs.

HONORIFIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière honorifique. (Peu us.)

***HONTE** n. f. (germ. *haunita*). Trouble de l'âme causé par la crainte du déshonneur, du ridicule, etc.: *avoir honte de parler.* Opprobre : *les criminels sont la honte de leur famille. Courte honte,* humiliation résultant promptement d'un échec : *vous en serez pour votre courte honte. Faire honte à,* être un objet de honte pour. *Faire honte de,* reprocher, faire rougir de. ANT. **Gloire, honneur.**

***HONTEUSEMENT** (*se-man*) adv. D'une façon honteuse : *s'enfuir honteusement.*

***HONTEUX, EUSE** (*teû, eu-ze*) adj. Qui éprouve de la confusion : *honteux de sa conduite.* Timide, embarrassé : *enfant honteux.* Qui cause de la honte, du déshonneur : *fuite honteuse. Pauvre honteux,* celui qui n'ose faire connaître ses besoins. ANT. **Glorieux.**

***HOP** (*hop'*) interj. Sert à stimuler ou à faire sauter.

HÔPITAL n. m. (du lat. *hospes,* hôte). Établissement où l'on soigne gratuitement les malades indigents : *les hôpitaux, en France, sont administrés par l'Assistance publique.* Hospice, refuge. *Réduire à l'hôpital,* ruiner.

HOPLITE n. m. (gr. *hoplitês*). *Antiq.* Fantassin grec, pesamment armé : *les hoplites athéniens.*

Hoplite grec.

HOPLOMACHIE ou **OPLOMACHIE** (*cht*) n. f. (gr. *hoplon,* arme, et *maché,* combat). Combat de gladiateurs armés de toutes pièces.

***HOQUET** (*ké*) n. m. Contraction brusque du diaphragme, accompagnée d'un bruit particulier, dû au passage de l'air dans la glotte.

***HOQUETER** (*ke-té*) v. n. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je hoquette, il hoquettera.*) Avoir le hoquet.

***HOQUETON** (*ke*) n. m. Veste de grosse toile, que portaient les hommes d'armes au moyen âge.

HORAIRE (*rè-re*) adj. *Astr.* Qui a rapport aux heures. *Cercles horaires,* grands cercles de la sphère céleste, passant par les pôles, et marquant les heures du temps vrai. N. m. Tableau indiquant les heures de départ, d'arrivée des trains, etc.

***HORDE** n. f. (du mongol *ordoû,* camp et cour du roi). Tribu nomade de Tartarie : *la Horde d'or régna longtemps sur toute la Russie méridionale.* (Vx.) Peuplade errante. Troupe indisciplinée, malfaisante : *une horde de brigands.*

HORDÉACÉ, E adj. (du lat. *hordeum,* orge). Qui ressemble, qui se rapporte à l'orge.

HORDÉINE n. f. Substance pulvérulente, obtenue en chauffant l'amidon de l'orge avec de l'eau acidulée.

***HORION** n. m. Coup violent déchargé sur la tête ou sur les épaules : *recevoir des horions.*

HORIZON n. m. (du gr. *horizôn,* qui borne). Grand cercle qui coupe la sphère en deux parties égales, dont l'une s'appelle l'*hémisphère supérieur* et l'autre l'*hémisphère inférieur,* et qui a pour pôles le zénith et le nadir. Endroit où se termine notre vue, où le ciel et la terre semblent se joindre. Plan perpendiculaire à la verticale. *Fig.* Étendue d'une action, d'une activité quelconque : *l'horizon de l'esprit s'élargit avec l'instruction.* Perspective de l'avenir : *l'horizon politique. Peint.* Fond du ciel d'un tableau : *les horizons de Chintreuil sont admirables.*

HORIZONTAL, E, AUX adj. Parallèle à l'horizon. Perpendiculaire à une direction qui représente conventionnellement la verticale : *écriture horizontale.* N. f. *Géom.* Ligne horizontale. (V. la planche LIGNES.)

HORIZONTALEMENT (*man*) adv. Parallèlement à l'horizon.

HORIZONTALITÉ n. f. Caractère, état de ce qui est horizontal : *l'horizontalité d'un plan.*

Horloge.

HORLOGE n. f. (gr. *hôra,* heure, et *legein,* dire). Machine destinée à marquer les heures : *les clepsydres étaient les horloges des anciens. Fam. Réglé comme une horloge,* très régulier dans ses habitudes.

HORLOGER (*jé*), **ÈRE** adj. Qui concerne l'horlogerie : *industrie horlogère.* N. m. Qui fait, répare, vend des horloges, des pendules, des montres.

HORLOGERIE (*rî*) n. f. L'art, le commerce de l'horloger. Son magasin, sa fabrique. Les objets qu'il fabrique : *l'horlogerie de Besançon.*

HORMIN n. m. Genre de labiées, comprenant des herbes vivaces, à grandes fleurs odorantes, cultivées comme ornementales.

Digitized by Google

HORMIS (*mi*) prép. (de *hors*, et *mis*). Excepté. Loc. conj. **Hormis que**, excepté que.

HORNBLENDE (*blan-de*) n. f. Amphibole, de couleur vert foncé, que l'on rencontre dans les micaschistes, les gneiss, etc.

HOROGRAPHIE (*fi*) n. f. Syn. de ONOMONIQUE.

HOROGRAPHIQUE adj. Qui a rapport à l'horographie.

HOROKILOMÉTRIQUE adj. Se rapportant au temps et à l'espace : *compteur horokilométrique.*

HOROMÉTRIE (*tri*) n. f. (gr. *hôra*, heure, et *metron*, mesure). Art de diviser, de mesurer le temps.

HOROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'horométrie.

HOROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. (gr. *hôra*, heure, et *skopein*, examiner). Observation qu'un astrologue faisait de l'état du ciel à l'heure de la naissance d'un enfant, et par laquelle il prétendait connaître à l'avance les événements de sa vie : *tirer un horoscope.* V. ASTROLOGIE. *Par extens.* Prédiction conjecturale.

HORREUR (*or-reur*) n. f. (lat. *horror*). Effroi et frémissement causés par quelque chose d'affreux ou d'extrêmement saisissant : *pâlir d'horreur.* Répulsion, haine violente : *ayez l'horreur du mal.* Ce qui cause ces impressions : *l'horreur d'un crime, d'un cachot ; les sublimes horreurs de la tempête.* Action, parole atroce ou ordurière : *dire des horreurs.* Chose très répréhensible : *oublier ses amis, quelle horreur !* *Fig.* Personne odieuse par ses crimes, ses vices, ou *fam.*, très sale ou très laide : *une horreur d'enfant.*

HORRIBLE (*or-ri-ble*) adj. (lat. *horribilis*). Qui fait horreur : *crime horrible.* Très mauvais : *temps horrible.* Excessif : *un froid horrible.*

HORRIBLEMENT (*or-ri-ble-man*) adv. D'une manière horrible. Extrêmement : *souffrir horriblement.*

HORRIFIER (*or-ri-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Frapper d'horreur. (Peu us.)

HORRIFIQUE (*or-ri*) adj. Qui cause de l'horreur. (Vx.)

HORRIPILANT (*or-ri, lan*), **E** adj. Qui horripile.

HORRIPILATION (*or-ri, si-on*) n. f. Frisson et hérissement causés par l'effroi, la répulsion, etc. : *on appelle familièrement l'horripilation* chair de poule *ou* petite mort. Agacement extrême.

HORRIPILER (*or-ri-pi-lé*) v. a. (lat. *horrere*, se hérisser, et *pilus*, poil). Causer l'horripilation. *Fig.* Mettre hors de soi ; impatienter : *ses prétentions m'horripilent.*

***HORS** (*hor*) adv. (autre forme de *fors*). A l'extérieur, dehors : *mettre des meubles hors.* (Vx.) Prép. A l'extérieur de, au delà : *demeurer hors barrière.* Excepté : *tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. Être hors de soi*, violemment agité. *Mettre hors la loi*, déclarer que quelqu'un n'est plus sous la protection des lois. *Hors ligne*, exceptionnel, tout à fait supérieur : *talent hors ligne. Être hors de danger*, ne plus courir aucun danger. *Être hors de combat*, ne pouvoir plus combattre, par suite de blessure, fatigue, etc. Interj. **Hors d'ici**, sortez.

***HORS-D'ŒUVRE** (*hor-deu-vre*) n. m. invar. Morceau qui, dans un ouvrage de l'esprit, une œuvre d'art, etc., n'est pas partie essentielle du tout. *Cuis.* Menus mets (radis, olives, saucisson, etc.), que l'on sert au début d'un repas, après le potage.

***HORSE-GUARD** (*horss-ghard*) n. m. (m. angl. signif. *garde à cheval*). Milliaire du régiment des *horse-guards*, en Angleterre.

***HORSE-POX** (*horss-poks*) n. m. Variole du cheval.

***HORS-LIGNE** (*hor*) n. m. invar. Parcelle de terrain restée en dehors de la ligne tracée pour la construction d'une voie.

HORTENSIA (*tan*) n. m. Nom d'une espèce du genre hydrangelle, apportée de la Chine et du Japon : *les fleurs de l'hortensia peuvent prendre diverses teintes blanches, roses ou bleues*

Hortensia.

HORTICOLE adj. Qui se rapporte à la culture des jardins : *la science horticole.*

HORTICULTEUR n. m. Qui s'occupe d'horticulture.

HORTICULTURE n. f. (du lat. *hortus*, jardin, et de *culture*). Art de cultiver les jardins : *l'horticulture est très en honneur en Hollande.*

HOSANNA (*zan'-na*) n. m. (m. hébr.). Prière que les israélites récitent le quatrième jour de la fête des Tabernacles. Hymne qui se chante le jour des Rameaux. *Par ext.* Chant, cri de joie, de triomphe.

HOSPICE (*os-pi-se*) n. m. (lat. *hospitium* ; de *hospes, itis*, hôte). Maison où des religieux donnent l'hospitalité aux pèlerins, aux voyageurs ; *l'hospice du Mont-Saint-Bernard.* Maison d'assistance, où l'on reçoit les orphelins, les infirmes, les vieillards, etc.

HOSPITALIER (*os-pi-ta-li-é*), **ÈRE** adj. Qui se rattache aux hôpitaux, aux hospices : *les médecins hospitaliers.* Qui exerce l'hospitalité : *les Ecossais sont très hospitaliers.* Lieu où elle s'exerce : *asile hospitalier.* N. et adj. Se dit des membres de certains ordres établis autrefois pour recevoir les voyageurs et, aujourd'hui, pour soigner les malades : *sœur hospitalière ; une hospitalière.*

HOSPITALIÈREMENT (*os-pi, man*) adv. D'une façon hospitalière : *accueillir hospitalièrement un voyageur.*

HOSPITALISATION (*os-pi, za-si-on*) n. f. Admission et séjour dans un hôpital.

HOSPITALISER (*os-pi, zé*) v. a. Faire entrer quelqu'un dans un établissement hospitalier : *hospitaliser un vieillard.*

HOSPITALITÉ (*os-pi*) n. f. (du lat. *hospes, itis*, hôte). Libéralité qu'on exerce envers quelqu'un en le recevant, en le logeant gratuitement : *recevoir, donner l'hospitalité.*

HOSPODAR (*os-po*) n. m. (m. slave signif. *prince*). Ancien titre de certains princes vassaux du sultan de Constantinople, principalement en Moldavie et en Valachie.

***HOST** (*ost*) n. m. *Féod.* V. OST.

***HOSTIE** (*os-ti*) n. f. (lat. *hostia*). *Antiq. hébr.* Animal immolé à Dieu en sacrifice. *Liturg.* Pain mince, sans levain que le prêtre consacre à la messe.

HOSTILE (*os-ti-le*) adj. Qui annonce, qui caractérise un ennemi : *attitude hostile.* Qui est ennemi de, opposé à : *hostile au progrès.* ANT. **Favorable.**

HOSTILEMENT (*os-ti-le-man*) adv. D'une manière hostile. (Peu us.)

HOSTILITÉ (*os-ti*) n. f. Acte d'ennemi. Haine, lutte : *faire acte d'hostilité contre quelqu'un.*

HOTCHKISS n. m. Sorte de canon-revolver.

HÔTE, HÔTESSE (*té-se*) n. (lat. *hospes*). Personne qui donne l'hospitalité. Personne qui tient un hôtel, une auberge ou un cabaret. Personne qui reçoit l'hospitalité, ou qui loge, qui mange dans un hôtel, etc. *Table d'hôte*, où l'on mange à heure fixe et à tant par tête. *Fig.* Habitant. *Les hôtes des airs*, les oiseaux ; *de la mer*, les poissons ; etc.

HÔTEL (*tèl*) n. m. (lat. *hospitale*). Demeure somptueuse d'un haut personnage : *l'hôtel d'un ambassadeur.* Grand édifice destiné à un service public : *l'hôtel des postes, des Monnaies. Hôtel de ville*, maison où siège l'autorité municipale. (Pl. des *hôtels de ville.*) Maison meublée où descendent les voyageurs : *loger à l'hôtel. Maître d'hôtel*, chef du service de la table dans une grande maison, un grand établissement.

HÔTEL-DIEU n. m. Principal hôpital, dans plusieurs villes. Pl. des *hôtels-Dieu.* (On disait autref. *maison-Dieu.*) Absolum. *l'Hôtel-Dieu*, celui de Paris.

HÔTELIER (*li-é*), **ÈRE** n. Qui tient une hôtellerie ou un hôtel.

HÔTELLERIE (*te-le-ri*) n. f. (de *hôtel*). Maison où le public est logé et nourri moyennant rétribution.

***HOTTE** (*ho-te*) n. f. (orig. germ.) Panier ou cuve aplatie d'un côté, qui se fixe sur le dos à l'aide de bretelles et qui sert à transporter divers objets : *hotte de chiffonnier.* Manteau de cheminée, évasé et pyramidal.

A. Hotte.

***HOTTÉE** (*ho-té*) n. f. Ce que contient une hotte.

***HOTTENTOT** (*ho-tan-to*), **E** adj. et n. Du pays des Hottentots : *la langue hottentote.*

HOTTER (*ho-té*) v. a. Transporter avec une hotte : *hotter la vendange.*

***HOTTEREAU** (*ho-te-ro*) n. m. Petite hotte.

Digitized by Google

***HOTTEUR, EUSE** (*ho-teur, eu-ze*) n. Quiporte la hotte.

***HOU** interj. Servant à marquer la réprobation.

***HOUACHE** ou ***HOUAICHE** n. f. (orig. scand.). Sillage d'un navire. Marque placée sur la ligne de loch.

***HOUARI** n. f. Embarcation des mers du nord.

***HOUBLON** n. m. (holl. *hop*). Genre d'urticacées, comprenant des plantes grimpantes, très cultivées dans le nord et l'est de la France, et dont les cônes sont employés pour aromatiser la bière.

Houblon.

***HOUBLONNER** (*blo-né*) v. a. Mettre du houblon dans une boisson : *houblonner la bière.*

***HOUBLONNIER** (*blo-ni-é*), **ÈRE** adj. Qui appartient au houblon, qui en produit : *pays houblonnier.* N. Personne qui cultive le houblon.

***HOUBLONNIÈRE** (*blo-ni*) n. f. Champ de houblon.

***HOUE** (*hoû*) n. f. (anc. h. allem. *hou-wa*). Pioche large et recourbée, pour ameublir le sol.

Houe.

***HOUEMENT** (*hoû-man*) n. m. Labour à la houe.

***HOUER** (*hou-é*) v. a. Labourer avec la houe.

***HOUETTE** (*hou-é-te*) n. f. Petite houe.

***HOUEUR** n. m. Celui qui laboure à la houe.

***HOUILLAGE** (*hou, ll* mll.) n. m. Action de la houille sur le fer.

***HOUILLE** (*hou, ll* mll.) n. f. (m. wallon). Charbon fossile, vulgairement appelé *charbon de terre*, qui sert de combustible. *Houille blanche*, nom donné à la force motrice des sources naturelles et chutes d'eau. — La houille est le résultat de la carbonisation lente à l'abri de l'air de matériaux d'origine végétale, charriés, puis déposés par les eaux courantes; l'empreinte des plantes (fougères arborescentes, sigillaires, etc.) se trouve encore figurée au milieu des couches. Les principaux gisements houillers sont situés, en général, à la lisière des terrains primitifs ; les plus abondants sont ceux d'Angleterre (Cumberland), des Etats-Unis (Massachusetts, Pensylvanie), d'Allemagne (bassin de la Ruhr), de France (bassin du Nord : Lens, Anzin, et du Centre : Saint-Etienne, Alais, Carmaux, Le Creusot), enfin de Belgique (Mons, Charleroi). La houille, qui est le combustible industriel par excellence, et sert en outre à la fabrication du gaz d'éclairage, est exploitée en de longues galeries horizontales, perpendiculaires à des puits profonds souvent de plusieurs centaines de mètres. (V. MINES.) Les explosions de gaz (grisou) et les inondations sont les dangers les plus redoutables qui menacent les mineurs. V. GAZ.

Fossiles de la houille.

***HOUILLER** (*hou, ll* mll., *é*), **ÈRE** adj. Qui renferme des couches de houille : *le terrain houiller.* Qui a rapport à la houille : *industrie houillère. Période houillère*, période de l'âge primaire, pendant laquelle s'est formée la houille. *Terrain houiller*, étage du système carbonifère, constitué par le *westphalien* et le *stéphanien.*

***HOUILLÈRE** (*hou, ll* mll.) n. f. Mine de houille.

***HOUILLEUR** (*hou, ll* mll.) n. et adj. m. Ouvrier qui travaille aux mines de houille.

***HOUILLEUX, EUSE** (*hou, ll* mll., *eû, eu-ze*) adj. Qui contient de la houille : *roche houilleuse.*

***HOULE** n. f. (du bas bret. *houl*, vague). Mouvement ondulatoire de la mer après un coup de vent : *c'est la houle qui produit le roulis et le tangage.*

***HOULETTE** (*lè-te*) n. f. Bâton de berger, terminé à l'extrémité par une plaque de fer servant à lancer des mottes aux animaux qui s'écartent. *Fig.* La profession de berger. Petite bêche de jardinier.

***HOULEUX, EUSE** (*leû, eu-ze*) adj. Agité par la houle : *mer houleuse. Fig.* Agité, troublé : *assemblée qui devient houleuse.*

***HOULQUE** ou ***HOUQUE** (*ou-ke*) n. f. Genre de graminées voisin des avoines, dont une espèce, la *houlque laineuse*, constitue un excellent fourrage.

***HOUP !** (*houp'*) interj. Sert à appeler, à exciter.

***HOUPER** (*pé*) v. a. Appeler ou exciter en faisant *houp.*

***HOUPPE** (*hou-pe*) n. f. Touffe de brins de laine, de soie, de duvet : *houppe à poudre de riz.* Touffe de cheveux sur le devant de la tête, de plumes sur la tête de certains oiseaux. Cime d'un arbre.

***HOUPPELANDE** (*hou-pe*) n. f. Ample vêtement de dessus : *la houppelande fit longtemps partie du vêtement de cérémonie des femmes.*

***HOUPPER** (*hou-pé*) v. a. Faire des houppes. *Houpper de la laine*, la peigner.

***HOUPPETTE** (*hou-pè-te*) n. f. Petite houppe.

***HOURAILLIS** (*ra, ll* mll., *i*) n. m. Meute de hourets.

***HOURD** (*hour*) n. m. (anc. h. allem. *hurt*). *Archéol.* Echafaud, tour, que l'on dressait pour les spectateurs des tournois. *Fortif.* Au moyen âge, charpente disposée en encorbellement au sommet des murailles pour permettre à leurs défenseurs d'en battre le pied. (V. la pl. CHATEAU FORT.)

***HOURDAGE** ou ***HOURDIS** (*di*) n. m. Maçonnage grossier. Couche de gros plâtre sur un lattis.

***HOURDER** (*dé*) v. a. Maçonner grossièrement avec des plâtras entre les poteaux d'une cloison.

***HOURET** (*rè*) n. m. Mauvais chien courant.

***HOURI** n. f. (persan *houry*). Femme du paradis de Mahomet. *Par anal.* Très belle femme.

***HOURI** n. m. Chasse-marée à misaine carrée, qui navigue dans la Manche.

***HOURQUE** n. f. Bâtiment de charge hollandais.

***HOURRA** (*hou-ra*) n. m. (angl. *hurrah*). *Milit.* Cri réglementaire des soldats allemands, anglais, russes, quand ils chargent ou qu'ils montent à l'assaut. *Mar.* Cri réglementaire des matelots rangés sur les vergues et les plats-bords, dans les cérémonies ou les saluts officiels. *Par ext.* Acclamation : *pousser des hourras.* (On écrit aussi HOURA et HURRAH.)

***HOURVARI** n. m. Cri des chasseurs pour rappeler les chiens sur leurs premières voies. Tumulte.

***HOUSARD** (*zar*) n. m. Syn. de HUSSARD.

***HOUSEAUX** (*zô*) n. m. pl. (de l'allem. *hose*, botte). Sorte de hautes guêtres de cuir, formant botte. S. un *houseau.*

Houseau.

***HOUSPILLER** (*hous-pi, ll* mll., *é*) v. a. (pour *housse peigner*, peigner le manteau). Maltraiter, tirailler, tourmenter quelqu'un.

***HOUSSAGE** (*hou-sa-je*) n. m. Action de housser.

***HOUSSAIE** (*hou-sè*) n. f. Lieu planté de houx.

***HOUSSE** (*hou-se*) n. f. Couverture qui se met sur la croupe des chevaux de selle. Enveloppe d'étoffe que l'on adapte à un meuble pour le protéger.

***HOUSSER** (*hou-sé*) v. a. Nettoyer avec un houssoir : *housser une tapisserie.*

***HOUSSINE** (*hou-si-ne*) n. f. (de *houx*). Baguette flexible.

***HOUSSINER** (*hou-si-né*) v. a. Battre avec une houssine : *houssiner des meubles.*

***HOUSSOIR** (*hou-soir*) n. m. Balai de houx, de plumes, etc.

***HOUSSON** (*hou-son*) n. m. Nom vulgaire du fragon.

***HOUX** (*hou*) n. m. (anc. h. allem. *hulz*). Genre d'ilicacées, comprenant des arbres toujours verts, dont les feuilles sont luisantes et armées de piquants : *l'écorce du houx sert à la fabrication de la glu.*

Houx.

***HOYAU** (*hoi-iô*) n. m. (de *houe*). Sorte de houe à lame aplatie en biseau.

***HUARD** (*hu-ar*) n. m. Un des noms de l'*orfraie.* Aigle de mer.

***HUBLOT** (*blo*) n. m. Ouverture ronde ou carrée, percée dans la muraille d'un navire, et fermée par un verre lenticulaire mobile, pour éclairer et aérer les chambres et les faux ponts.

Hoyau.

***HUCH** (*huch*) ou ***HUCHO** (*hu-ko*) n. m. Grand saumon de l'Europe orientale et centrale.

Digitized by Google

***HUCHE** n. f. Coffre de bois pour pétrir et serrer le pain. Coffre où tombe la farine d'un moulin.

***HUCHER** (*ché*) v. a. ou n. (du lat. *huc, huc*, ici, ici). *Vénerr.* Appeler à haute voix, en sifflant, ou en cornant.

Huche à pain.

***HUCHET** (*chè*) n. m. (de *hucher*). *Blas.* Cornet de chasseur, muni ou non de son attache.

***HUE!** (*hü*). Terme dont se servent les charretiers, les cochers, pour faire avancer les chevaux, et pour les faire tourner à droite. ANT. **Dia.**

***HUER** (*hu-é*) n. f. Bruit qu'on fait dans une battue, soit pour faire lever un loup, soit pour le pousser vers les chasseurs. Cris qui indiquent qu'un sanglier est pris. *Fig.* Cris improbateurs, poussés contre quelqu'un : *accueillir un orateur par des huées.*

***HUER** (*hu-é*) v. a. Faire, pousser des huées : *huer un orateur.* V. n. Crier, en parlant du hibou.

***HUETTE** (*hu-é-te*) n. f. Nom vulgaire de la *hulotte*.

***HUGUENOT** (*ghe-no*), **E** n. et adj. En mauvaise part, partisan calviniste : *écrivain huguenot.* Qui a rapport aux calvinistes : *l'autorité huguenote.* (V. *Part. hist.*)

HUGUENOTE (*ghe*) n. f. Petit fourneau surmonté d'une marmite. Marmite de terre sans pieds, ou avec des pieds très bas.

***HUGUENOTISME** (*ghe-no-tis-me*) n. m. Attachement à la doctrine, au parti des huguenots. (Peu us.)

***HUHAU** (*hu-hô*). Cri dont se servent les charretiers pour faire aller leurs chevaux à droite. ANT. **Dia.**

HUI adv. (lat. *hodie*). Le temps qui sert à marquer le jour où l'on est : *d'hui en un an.* (Vx.)

HUILAGE n. m. Action d'huiler.

HUILE n. f. (lat. *oleum*). Liqueur grasse et onctueuse, comestible ou employée à de nombreux usages, qu'on extrait de diverses substances végétales (olives, noix, faines, œillette, lin, colza, pavot, etc.), ou animales (baleine, phoque, foie de morue, etc.) : *les navigateurs filent de l'huile autour d'un vaisseau secoué par la tempête.* Parfum que l'on obtient en faisant macérer des fleurs dans de l'huile fine : *huile de rose. Huile à quinquet*, à brûler. *Les saintes huiles*, celles qui constituent le saint chrême, particulièrement avec lesquelles on administre l'extrême-onction. *Huile minérale, de pierre*, le pétrole. *Huile lampante*, le pétrole rectifié. *Huiles volatiles, essentielles*, principes volatils et odorants extraits de certaines substances. (Syn. ESSENCE.) *Huile détonante*, nitroglycérine. *Fig. Verser de l'huile sur les plaies de quelqu'un*, le consoler, l'apaiser. *Jeter de l'huile sur le feu*, exciter des gens déjà très montés ; envenimer une querelle. *Faire la tache d'huile*, augmenter d'une façon insensible, mais continue. *Sentir l'huile*, se dit d'un ouvrage produit laborieusement et où l'effort se voit (allusion soit à la lampe du travailleur, soit à l'huile dont les lutteurs antiques s'oignaient le corps). *Fam. Huile de cotret*, coups de bâton. *Il n'y a plus d'huile dans la lampe*, se dit d'une personne qui meurt d'épuisement.

HUILER (*lé*) v. a. Frotter, oindre avec de l'huile : *huiler les rouages d'une machine.*

HUILERIE (*rî*) n. f. Fabrique ou magasin d'huile.

HUILEUX, EUSE (*leû, eu-ze*) adj. Qui est de la nature de l'huile, qui en contient : *l'acide sulfurique est de consistance huileuse.* Gras et comme imbibé d'huile : *peau huileuse.*

HUILIER (*li-é*) n. m. Ustensile de ménage, contenant les burettes d'huile et de vinaigre et souvent les salières, le moutardier, etc. N. et adj. m. Se dit d'un fabricant ou d'un marchand d'huile.

Huilier.

HUIS (*u-i*) n. m. (lat. *ostium*). Porte. (Vx.) *A huis clos*, portes fermées, le public n'étant pas admis. *Demander le huis clos*, demander que l'audience ne soit pas publique. (Dans cette locution et les similaires, l'*h* de *huis* est aspiré.)

HUISSERIE (*u-i-se-rî*) n. f. Pièces de bois formant l'encadrement d'une porte : *une huisserie soignée.*

HUISSIER (*u-i-si-é*) n. m. (rad. *huis*). Garde de la porte chez un souverain, un haut personnage, pour annoncer, introduire, etc. Celui qui fait le service des séances de certains corps, des assemblées délibérantes, etc. Officier ministériel, chargé de signifier les actes de justice, de mettre à exécution les jugements, etc. : *il existe au moins un huissier dans chaque chef-lieu de canton. Huissier audiencier*, celui qui est chargé d'assister les magistrats à l'audience.

Les huit (cartes).

HUIT (*hu-it'*; *ui* dev. une consonne) adj. num. (lat. *octo*). Nombre composé de deux fois quatre : *huit jours.* Huitième : *Charles huit.* N. m. : *le huit du mois*; le chiffre huit, *le huit de carreau.*

8

HUITAIN (*tin*) n. m. Pièce composée de huit vers. Stance de huit vers, dans un plus long ouvrage.

HUITAINE (*tè-ne*) n. f. Espace de huit jours : *le juge a remis la cause à huitaine.* Assemblage de huit, ou environ : *une huitaine de francs.*

HUITIÈME adj. num. ord. Qui correspond au nombre huit : *août est le huitième mois de l'année.* N. : *être le, la huitième.* N. m. La huitième partie.

HUITIÈMEMENT (*man*) adv. En huitième lieu.

HUÎTRE n. f. (lat. *ostrea*). Genre de mollusques lamellibranches à double coquille, fermant à charnière : *les huîtres les plus estimées sont celles de Cancale et de Marennes. Huître perlière*, celle qui fournit les perles. (V. PERLE.) *Fig.* et *fam.* Personne stupide. *Raisonner, jouer*, etc., *comme une huître*, fort mal. — L'élevage des huîtres, ou *ostréiculture*, se fait dans des parcs spéciaux, dont les plus renommés sont situés à Arcachon et sur les côtes françaises de la Normandie, de la Saintonge. Les huîtres passent pour nocives pendant l'époque du frai, de mai à septembre ; aussi recommande-t-on de n'en pas manger pendant les mois sans *r*, c'est-à-dire pendant les mois qui n'ont pas de lettre *r* dans leur nom (mai, juin, juillet, août). Certaines huîtres fournissent la nacre et les perles.

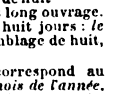
Huître.

HUIT-RESSORTS (*u-i-re-sor*) n. m. invar. Voiture suspendue sur huit ressorts. V. RESSORT.

HUÎTRIER (*trî-é*), **ERE** adj. Qui a rapport aux huîtres : *l'industrie huîtrière.* N. f. Banc d'huîtres.

***HULAN** n. m. V. UHLAN.

***HULOT** (*hu-lo*) n. m. *Mar.* Autrefois, trou fait au pont sous lequel était la barre du gouvernail. Echancrure dans le panneau de la fosse aux câbles.

***HULOTTE** (*hu-lo-te*) n. f. Espèce de chouette d'Europe appelée aussi *chat-huant.*

***HULULER** (*lé*) v. n. V. ULULER.

***HUM!** (*heum'*) interj. Marque le doute, la réticence, l'impatience.

***HUMAGE** n. m. Action de humer.

HUMAIN, E (*min, è-ne*) adj. (lat. *humanus*; de *homo*, homme). Qui appartient à l'homme, qui le concerne : *le corps humain. Le genre humain*, l'ensemble des hommes. *N'avoir pas* (ou *plus*) *figure humaine*, être difforme, défiguré. Sensible à la pitié, bienfaisant, secourable : *pour être juste, il faut être humain. Respect humain*, contrainte qu'exerce sur nous la peur du qu'en dira-t-on. N. m. pl. *Poét. Les humains*, les hommes.

HUMAINEMENT (*mè-ne-man*) adv. En homme. Suivant les forces, les capacités de l'homme. Avec humanité : *on doit traiter humainement les prisonniers de guerre.*

HUMANISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'humaniser. Son résultat.

HUMANISER (*zé*) v. a. Mettre à la portée de l'homme : *humanisez vos discours.* Rendre plus charitable ou plus traitable : *humaniser un sauvage.*

HUMANISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des humanistes de la Renaissance, qui ont remis en honneur les langues et les littératures anciennes. *Philos.* Culte, déification de l'humanité.

HUMANISTE (*nis-te*) n. m. Homme versé dans la

Digitized by Google

connaissance des langues et des littératures anciennes : *Erasme fut un humaniste de génie.* Celui qui étudie les humanités dans un collège.

HUMANITAIRE (*té-re*) adj. Qui intéresse l'humanité : *institutions humanitaires.* N. et adj. Qui s'occupe des intérêts de l'humanité : *un philosophe humanitaire.*

HUMANITÉ n. f. Nature humaine : *les faiblesses de l'humanité.* Genre humain : *Pasteur fut un bienfaiteur de l'humanité.* Bonté, bienveillance : *traiter un vaincu avec humanité.* N. f. pl. Partie de l'enseignement secondaire qui comprend la troisième, la seconde et la rhétorique : *faire ses humanités.*

HUMBLE (*un-ble*) adj. (lat. *humilis;* de *humus,* terre). Qui s'abaisse volontairement : *un homme humble.* Qui marque l'humilité, le respect : *humble requête.* Qui a peu d'apparence, d'éclat, d'importance : *humble condition.* Substantiv. : *les humbles.* ANT. **Orgueilleux, vaniteux.**

HUMBLEMENT (*un-ble-man*) adv. Avec humilité.

***HUMBUG** (*heum'-beugh'*) n. m. (m. angl.). Charlatanisme, fracas d'annonces; hâblerie.

HUMECTANT (*mèk-tan*), **E** adj. Se dit des aliments et des boissons qui rafraîchissent. N. m. : *malade qui prend des humectants.*

HUMÉCTATION (*mèk-ta-si-on*) n. f. Action d'humecter ; son résultat. Action de humectants.

HUMECTER (*mèk-té*) v. a. (lat. *humectare;* de *humor,* humidité). Rendre humide, mouiller : *humecter du linge.* **S'humecter** v. pr. Devenir humecté. *Pop. S'humecter le gosier,* boire.

HUMER (*mé*) v. a. Avaler en retirant son haleine : *humer un œuf à la coque.* Absorber en respirant : *humer l'air. Fig. : humer l'encens des louanges.*

HUMÉRAL, E, AUX adj. Qui a rapport à l'humérus ou au bras : *muscle huméral.*

HUMÉRUS (*russ*) n. m. du lat. *humerus,* épaule). L'os du bras, depuis l'épaule jusqu'au coude. [Les parties de l'humérus sont : la tête A), le trochiter (B), la gouttière (C), la trochlée (D), le condyle (E), l'épitrochlée (F), l'épicondyle (G).]

Humérus.

HUMEUR n. f. (lat. *humor*). Substance fluide d'un corps organisé, comme le sang, la bile, le pus, etc. *Fig.* Disposition de l'esprit, du tempérament, soit naturelle, soit accidentelle : *humeur chagrine, enjouée; bonne humeur, mauvaise humeur.* Disposition à gronder : *avoir de l'humeur contre quelqu'un. Humeur noire,* mélancolie profonde. N. f. pl. *Humeurs froides,* les écrouelles.

HUMIDE adj. (lat. *humidus*). Chargé de liquide ou de vapeur : *linge, temps humide. Yeux humides,* mouillés de larmes. *Poétiq. L'humide élément,* l'eau. N. m. Ce qui est humide : *le sec et l'humide.* ANT. **Sec.**

HUMIDEMENT (*man*) adv. D'une manière humide. (Peu us.)

HUMIDIFICATION (*si-on*) n. f. Action d'humidifier. Son résultat.

HUMIDIFIER (*fié*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Rendre humide. ANT. **Sécher, dessécher.**

HUMIDIFUGE adj. (de *humide* et du lat. *fugare,* mettre en fuite). Qui repousse l'humidité : *tissus humidifuges.* (Peu us.)

HUMIDITÉ n. f. Etat de ce qui est humide : *l'humidité de l'air se mesure au moyen de l'hygromètre.* ANT. **Sécheresse.**

HUMILIANT (*li-an*), **E** adj. Qui humilie : *François Ier dut signer l'humiliant traité de Madrid.*

HUMILIATION (*si-on*) n. f. Action d'humilier ou de s'humilier. Etat d'une personne humiliée. Ce qui humilie, affront : *éprouver, essuyer une humiliation.*

HUMILIER (*li-é*) v. a. (lat. *humiliare;* de *humilis,* humble. — Se conj. comme *prier.*) Abaisser, rabattre : *humilier l'orgueil de quelqu'un.* Rendre confus : *humilier un paresseux.* **S'humilier** v. pr. S'abaisser volontairement.

HUMILITÉ n. f. (lat. *humilitas*). Vertu qui résulte du sentiment de notre faiblesse ou qui nous le donne : *pratiquer l'humilité.* Acte humble. Grande déférence : *descendre à d'excessives humilités.* ANT. **Orgueil, vanité, arrogance.**

HUMINE n. f. La partie constituante de l'humus.

HUMORAL, E, AUX adj. (du lat. *humor,* humeur). *Méd.* Qui a rapport aux humeurs. Qui est causé par les humeurs.

HUMORISME (*ris-me*) n. m. Doctrine médicale des humoristes : *Galien fut le plus illustre défenseur de l'humorisme.*

HUMORISTE (*ris-te*) n. et adj. Ecrivain qui a de l'humour. Se dit des médecins qui attribuent aux humeurs le principal rôle dans les phénomènes vitaux.

HUMORISTIQUE (*ris-ti-ke*) adj. Qui annonce de l'humour : *les dessins humoristiques de Gavarni.*

HUMOUR (m. angl. ; du lat. *humor,* humeur) n. m. (se rencontre parfois au fém.). Gaieté qui se dissimule sous un air sérieux et qui est pleine d'ironie, d'imprévu : *Swift est un des meilleurs représentants de l'humour anglais.*

Hune.

HUMUS (*muss*) n. m. (m. lat.). Terre végétale. Matière brune ou noirâtre, qui se forme par la décomposition de la paille, des feuilles, du bois, etc.

***HUNE** n. f. (island. *hun*). Plateforme en saillie autour des basmâts. *Mât de hune,* mât placé immédiatement au-dessus de la hune d'un bas-mât.

***HUNIER** (*ni-é*) n. m. Voile carrée d'un mât de hune : *carguer les grands'huniers.*

***HUNTER** (*heun-ter*) n. m. (mot angl.). Cheval de chasse exercé à franchir les obstacles.

***HUPPE** (*hu-pe*) n. f. (lat. *upupa*). Touffe de plumes que certains oiseaux ont sur la tête : *alouette à huppe.* Genre d'oiseaux passereaux ténuirostres, de la grosseur d'un merle, ayant une touffe de plumes sur la tête : *la huppe vulgaire se trouve en France.*

Huppe.

***HUPPÉ, E** (*hu-pé*) adj. Qui a une huppe sur la tête, en parlant des oiseaux. *Fig.* et *fam.* Riche, de haut rang : *un personnage huppé.*

***HURE** n. f. Tête coupée de sanglier, de saumon, de brochet, etc. Genre d'euphorbiacées, comprenant de grands arbres de l'Amérique tropicale.

***HURLANT** (*lan*), **E** adj. Qui hurle : *chiens hurlants.*

***HURLEMENT** (*man*) n. m. (de *hurler*). Cri prolongé, plaintif ou furieux, particulier au loup et au chien. Cris aigus et prolongés, que l'homme fait entendre dans la douleur, la colère, etc. : *des hurlements d'effroi.* Cri en général. *Poétiq.* Bruit du vent, de la tempête.

***HURLER** (*lé*) v. n. (lat. *ululare*). Faire entendre des hurlements. Chanter très fort et mal. PROV. : **Il faut hurler avec les loups,** il faut s'accommoder aux manières des personnes avec qui l'on vit. V. a. Prononcer d'un ton furibond : *hurler des injures.*

***HURLEUR, EUSE** (*euze*) n. Qui hurle. N. et adj. m. Genre de singes platyrrhiniens de l'Amérique.

***HURLUBERLU** (*bèr*) n. m. Etourdi, écervelé, brusque.

***HURON, ONNE** (*o-ne*) n. V. *Part. hist.* N. m. Langue parlée par les Hurons. Adj. Qui se rapporte aux Hurons : *la langue huronne.* N. et adj. *Fig.* et *fam.* Personne grossière, malotru : *un vrai huron.*

***HURRAH** interj. et n. V. HOURRA.

***HUSSARD** (*hu-sar*) n. m. (hongr. *huszar*). Soldat de cavalerie légère, dont l'uniforme fut primitivement emprunté aux Hongrois : *les hussards d'Augereau furent célèbres pendant les guerres de la Révolution; il y a en France 14 régiments de hussards.* (On a dit aussi HOUSARD.) V. CAVALERIE.

***HUSSARDE** (*hu-sar-de*) n. f. Danse d'origine hongroise. Loc. adv. **A la hussarde,** d'une manière brusque, cavalière.

***HUSSITE** (*hu-si-te*) n. m. Partisan des doctrines religieuses de Jean Hus : *Zizka et Procope furent les principaux chefs des hussites.*

***HUTIN** n. et adj. m. Entêté, querelleur. (Vx mot resté comme surnom à Louis X, roi de France : *Louis le Hutin.*)

***HUTINET** (*nè*) n. m. Maillet de tonnelier.

Digitized by Google

***HUTTE** (*hu-te*) n. f. Petite cabane : *les huttes des Lapons sont creusées sous la neige.* Logette portative, où le chasseur se dissimule.

Huttes.

***HUTTER** (*hu-té*) **(SE)** v. pr. Faire une hutte pour se loger.

***HYACINTHE** n. f. Ancien nom de la *jacinthe.* Pierre précieuse d'un jaune tirant sur le rouge.

HYADES n. f. pl. Etoiles qui forment le front de la constellation du Taureau. S. une *hyade. Myth.* V. *Part. hist.*

HYALIN, E adj. (du gr. *hualos,* verre). Qui a l'apparence du verre : *quartz hyalin.*

HYALOGRAPHE n. m. (gr. *hualos,* verre, et *graphein,* écrire). Instrument pour obtenir les épreuves d'un dessin en se servant d'une glace en verre.

HYALOGRAPHIE (*fi*) n. f. Art de dessiner à l'aide de l'hyalographe.

HYALOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'hyalographie.

HYALOÏDE (*lo-i-de*) adj. (du gr. *hualos,* verre). Qui a la transparence du verre. *Anat. Humeur hyaloïde,* humeur vitrée de l'œil. *Membrane hyaloïde,* membrane qui contient l'humeur hyaloïde.

HYALOTECHNIE (*ték-ni*) n. f. (gr. *hualos,* verre, et *tekhné,* art). Art de fabriquer et de travailler le verre.

HYALOTECHNIQUE (*ték-ni-ke*) adj. Qui se rapporte à l'hyalotechnie. (Peu us.)

HYALURGIE (*ji*) n. f. (gr. *hualos,* verre, et *ergon,* travail). Art de fabriquer le verre.

HYALURGIQUE adj. Qui se rapporte à l'hyalurgie.

HYBRIDATION (*si-on*) n. f. Action qui produit un hybride par croisement de deux espèces différentes : *l'hybridation n'est en général possible qu'entre espèces voisines.*

HYBRIDE n. m. et adj. (du gr. *hubris,* outrage). Se dit des mots tirés de deux langues, comme *choléra-morbus, bureaucratie;* des plantes, des animaux qui proviennent de deux espèces différentes, comme le mulet : *les hybrides sont rarement féconds.*

HYBRIDITÉ n. f. ou **HYBRIDISME** (*dis-me*) n. m. Qualité, caractère, condition d'hybride.

HYDARTHROSE (*ró-ze*) n. f. (gr. *hudôr,* eau, et *arthron,* articulation). Accumulation de liquide séreux dans une articulation.

HYDATIDE n. f. Ténia vésiculaire, dont les cysticerques ont une grosse vésicule caudale.

HYDATIQUE adj. Qui contient des hydatides : *kyste hydatique du foie.*

HYDATISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *hudatis,* cloche pleine d'eau). Bruit causé par la fluctuation du liquide contenu dans une cavité.

HYDNE n. m. Genre de champignons comestibles.

HYDR, HYDRO, forme francisée du mot grec *udôr,* eau, et qui entre comme préfixe dans la formation d'un certain nombre de mots français.

HYDRACIDE n. m. (préf. *hydr,* et *acide*). Acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec un corps simple ou composé.

HYDRAGOGUE (*gho-ghe*) n. m. et adj. Purgatif violent : *l'aloès est un hydragogue.* Syn. DRASTIQUE.

HYDRANGELLE (*jè-le*) ou **HYDRANGÉE** (*jé*) n. f. Genre de saxifragacées, comprenant des arbrisseaux et des arbres de l'Asie et de l'Amérique. (Le plus connu est l'*hortensia.*)

HYDRARGYRE n. m. (préf. *hydr,* et gr. *arguros,* argent). Nom ancien du mercure.

HYDRARGYRIQUE adj. Mercuriel.

HYDRARGYRISME n. m. Intoxication par le mercure.

HYDRATABLE adj. Susceptible d'être hydraté : *le plâtre est facilement hydratable.*

HYDRATATION (*si-on*) n. f. Transformation en hydrate : *l'hydratation de la chaux vive donne la chaux éteinte.*

HYDRATE n. m. (du gr. *udôr,* eau). Corps chimique composé d'eau et d'un oxyde métallique, ou d'eau et d'un acide.

HYDRATÉ, E adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Combiné avec l'eau.

HYDRAULIQUE (*dró*) n. f. (préf. *hydr,* et gr. *aulos,* tuyau). Science qui enseigne à conduire, à élever les eaux : *l'hydraulique agricole.* Adj. Qui se rapporte à l'eau, qui fonctionne à l'aide de l'eau : *machine hydraulique. Chaux hydraulique,* silicate de chaux qui sert à fabriquer le *mortier hydraulique,* mortier qui durcit dans l'eau. *Presse hydraulique,* presse fonctionnant à l'aide d'une pompe à eau.

HYDRAZINE n. f. Gaz très soluble dans l'eau, composé d'azote et d'hydrogène. Composé dérivant de l'hydrogène.

HYDRE n. f. (du gr. *udôr,* eau). Genre de polypes, à peine visibles à l'œil nu. Nom donné par les anciens aux serpents d'eau douce. *Hydre de Lerne,* v. *Part. hist.*

HYDRÉMIE (*mi*) n. f. (préf. *hydr,* et gr. *haima,* sang). Maladie dans laquelle le sang contient un excès de sérum.

HYDRIQUE suffixe pour désigner les acides formés par la combinaison d'hydrogène et d'un corps simple : *acide chlorhydrique.*

HYDRO préf. V. HYDR.

HYDROBASCULE (*bas-ku-le*) n. f. Appareil pour récupérer l'eau qui se perd dans l'éclusage d'un bateau sur un canal.

HYDROCANTHARE adj. Se dit des coléoptères qui vivent dans l'eau.

HYDROCARBONATE n. m. Carbonate hydraté.

HYDROCARBURE n. m. Hydrogène carboné.

HYDROCÈLE n. f. (préf. *hydro,* et gr. *kélé,* tumeur). Hydropisie du scrotum.

HYDROCÉPHALE adj. et n. Qui est atteint d'une hydrocéphalie : *un enfant hydrocéphale.*

HYDROCÉPHALIE (*li*) ou **HYDROCÉPHALE** n. f. (préf. *hydro,* et gr. *kephalé,* tête). Hydropisie de la tête.

HYDROCHARIDÉES (*ka-ri-dé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones. S. une *hydrocharidée.*

HYDROCHARIS (*ka-riss*) n. f. Genre d'*hydrocharidées,* dont la seule espèce est la *morrene,* qui habite les eaux douces d'Europe.

HYDROCHLORATE (*klo*) n. m. Syn. de CHLORHYDRATE.

HYDROCHLORIQUE (*klo*) adj. Syn. de CHLORHYDRIQUE.

HYDROCOTYLE n. f. Genre d'ombellifères, qui fleurit dans les marais de toute la France.

HYDRODYNAMIQUE n. f. (préf. *hydro,* et *dynamique*). Partie de la physique qui traite du mouvement, de la pesanteur et de l'équilibre des fluides. Adjectiv. Qui a rapport à cette science.

HYDROFLUOSILICIQUE adj. *Chim.* Syn. de FLUOSILICIQUE.

HYDROFUGE adj. (préf. *hydro,* et lat. *fugare,* éloigner). Qui garantit de l'humidité : *tissu hydrofuge.*

HYDROGÉNATION (*si-on*) n. f. Action d'hydrogéner.

HYDROGÈNE n. m. (préf. *hydro,* et gr. *gennân,* produire). Corps simple, gazeux, qui entre dans la composition de l'eau. — Ce gaz a été ainsi appelé parce qu'en se combinant avec l'*oxygène,* il forme de l'eau. Cavendish le découvrit en 1781. Il est inflammable et brûle à l'air avec une flamme pâle; quatorze fois plus léger que l'air, on l'emploie pour gonfler les ballons aérostatiques; mais il traverse très facilement les enveloppes qui le renferment.

HYDROGÉNÉ, E adj. Qui est combiné avec l'hydrogène. Qui contient de l'hydrogène.

HYDROGÉNER (*né*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Combiner avec l'hydrogène.

HYDROGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'hydrographie.

HYDROGRAPHIE (*fi*) n. f. (préf. *hydro,* et gr. *graphein,* décrire). Topographie maritime qui a pour objet de lever le plan des côtes, des îles, etc. Ensemble des eaux courantes ou stables d'une région : *l'hydrographie de la Suède est très riche.* Science qui traite du régime des eaux d'une région.

HYDROGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'hydrographie : *le service hydrographique de la marine.*

HYDROHYGROMÈTRE n. m. Appareil servant à la fois d'hygromètre et de pluviomètre.

Digitized by Google

HYDROÏDES (*dro-i-de*) n. m. pl. Ordre de cœlentérés, classe des hydroméduses. S. un *hydroïde*.

HYDROLAT (*la*) n. m. Eau chargée, par distillation, des principes volatils de certaines plantes.

HYDROLÉ n. m. Médicament préparé avec de l'eau tenant en dissolution des principes médicamenteux.

HYDROLOGIE (*jî*) n. f. (préf. *hydro*, et gr. *logos*, discours). Partie de la science qui traite des eaux, de leurs différentes espèces, de leurs propriétés.

HYDROLOGIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrologie.

HYDROLOGUE (*lo-ghe*) n. et adj. m. Qui s'occupe d'hydrologie.

HYDROMANCIE (*sî*) n. f. (préf. *hydro*, et lat. *manteia*, divination). *Antiq.* Divination par l'eau.

HYDROMÉDUSES (*du-ze*) n. f. pl. Classe des cœlentérés comprenant les méduses et les polypes qui les produisent. S. une *hydroméduse*.

HYDROMEL (*mél*) n. m. (préf. *hydro*, et lat. *mel*, miel). Boisson, fermentée ou non, faite d'eau et de miel : *l'hydromel était très estimé des anciens.*

HYDROMÈTRE n. m. (préf. *hydro*, et gr. *metron*, mesure). Instrument pour mesurer la pesanteur, la densité, la force des liquides.

HYDROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydromètre*). Science qui comprend tout ce qui se rapporte à l'eau.

HYDROMÉTRIQUE adj. Qui concerne l'hydrométrie.

HYDROPÉRICARDE n. m. *Méd.* Accumulation, dans le péricarde, d'une sérosité.

HYDROPHILE adj. (préf. *hydro*, et gr. *philos*, ami). Qui est avide d'eau, qui absorbe l'eau : *coton hydrophile*. N. m. Genre d'insectes coléoptères qui vivent dans l'eau.

HYDROPHILIDÉS n. m. pl. Famille d'insectes coléoptères. S. un *hydrophilidé*.

HYDROPHOBE n. et adj. (préf. *hydro*, et gr. *phobos*, crainte). Qui a l'eau en horreur. *Vulgairem.* Qui est atteint de la rage.

HYDROPHOBIE (*bî*) n. f. (de *hydrophobe*). Horreur de l'eau. (Terme impropre, employé souvent pour désigner la rage.)

HYDROPHTALMIE (*mî*) n. f. *Méd.* Distension du globe oculaire par une pression intérieure trop forte.

HYDROPIQUE n. et adj. (gr. *hudrôpikos*). Qui est atteint d'hydropisie.

HYDROPISIE (*zî*) n. f. (gr. *hudrôpisis*). Accumulation morbide de sérosités dans quelque partie du corps, notamment dans l'abdomen.

HYDROPNEUMATIQUE adj. (préf. *hydro*, et gr. *pneuma, atos*, air). Qui fonctionne à l'aide de l'eau et d'un gaz comprimé : *frein hydropneumatique.*

HYDROQUINONE (*ki*) n. f. Diphénol que l'on emploie comme révélateur photographique.

HYDROSCOPE (*dros-ko-pe*) n. m. (préf. *hydro*, et gr. *skopein*, observer). Celui qui, à certains caractères, reconnaît la présence de l'eau souterraine.

HYDROSCOPIE (*dros-ko-pî*) n. f. Science de l'hydroscope.

HYDROSILICATE n. m. Silicate hydraté.

HYDROSILICEUX, EUSE (*seû, eu-ze*) adj. Qui contient de l'eau et de la silice.

HYDROSTATIQUE (*dros-ta*) n. f. (préf. *hydro*, et *statique*). Partie de la mécanique qui a pour objet l'équilibre des liquides et la pression qu'ils exercent sur les vases : *Archimède créa l'hydrostatique.* Adj. *Balance hydrostatique*, balance imaginée par Galilée pour vérifier le principe d'Archimède (v. ce mot [*part. hist.*]) et déterminer le poids spécifique, la densité des corps.

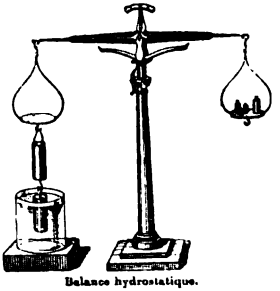

Balance hydrostatique.

HYDROSULFATE n. m. Syn. de SULFHYDRATE.

HYDROSULFITE n. m. Sel de l'acide hydrosulfureux.

HYDROSULFUREUX, EUSE (*reû, eu-ze*) adj. Se dit d'un acide que l'on obtient en hydrogénant l'acide sulfureux.

HYDROSULFURIQUE adj. Syn. de SULFHYDRIQUE.

HYDROTHÉRAPIE (*pî*) n. f. (préf. *hydro*, et gr. *therapeia*, traitement). Traitement des maladies au moyen de l'eau froide.

HYDROTHÉRAPIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrothérapie : *traitement hydrothérapique.*

HYDROTHORAX (*raks*) n. m. Hydropisie de la plèvre.

HYDROTIMÈTRE n. m. (gr. *hudrotês*, humidité, et *metron*, mesure). Instrument employé pour déterminer la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hydrotimètre*). Détermination de la quantité des sels calcaires que contient une eau.

HYDROTIMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hydrotimétrie : *degré hydrotimétrique.*

HYDROXYLAMINE (*drok-si*) n. f. Base organique qui se forme dans la réduction des azotates.

HYDRURE n. m. (gr. *hudôr*, eau). Composé de l'hydrogène avec un corps simple autre que l'oxygène.

HYÉMAL, E, AUX adj. V. HIÉMAL.

HYÈNE n. f. (gr. *huaina*; de *hus*, porc). Genre de mammifères carnassiers, de grande taille, de l'Asie et de l'Afrique. *Fig.* Personne d'un naturel féroce et bas. — L'hyène a une crinière rude et épaisse : son pelage est gris ou fauve, sale, taché de brun. Elle est nocturne et timide, attaque rarement l'homme et se nourrit de charognes, de cadavres qu'elle déterre.

Hyène.

HYÉNIDÉS (*dê*) n. m. pl. Famille de mammifères carnassiers, ayant pour type l'*hyène*. S. un *hyénidé*.

HYGIÈNE n. f. (du gr. *hygiainein*, se bien porter). Partie de la médecine qui traite des milieux où l'homme est appelé à vivre, et de la manière de les modifier dans le sens le plus favorable à son développement : *l'observation des règles de l'hygiène est le moyen le plus sûr de conserver la santé.*

HYGIÉNIQUE adj. Qui a rapport à l'hygiène : *soins hygiéniques.*

HYGIÉNIQUEMENT (*ke-man*) adv. Conformément aux lois de l'hygiène : *maison hygiéniquement construite.*

HYGIÉNISTE (*nis-te*) n. Personne qui s'occupe spécialement d'hygiène.

HYGRO préf. indiquant l'humidité.

HYGROBAROSCOPE (*ros-ko-pe*) n. m. *Physig.* Syn. de ARÉOMÈTRE.

HYGROMA n. m Inflammation des bourses séreuses.

HYGROMÈTRE n. m. (gr. *hugros*, humide, et *metron*, mesure). Instrument servant à apprécier le degré d'humidité de l'air : *hygromètre à cheveu.* — Le cheveu se raccourcit par la sécheresse, s'allonge par l'humidité ; il s'enroule sur une poulie et fait tourner une aiguille devant un cadran gradué. V. HYGROSCOPE.

Hygromètre à cheveu ; A, cheveu qui fait mouvoir l'aiguille sur le cadran B.

HYGROMÉTRICITÉ n. f. Etat hygrométrique d'un corps. (Peu us.)

HYGROMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hygromètre*). Science qui a pour but de déterminer l'état d'humidité de l'atmosphère.

HYGROMÉTRIQUE adj. Qui a rapport à l'hygrométrie : *l'état hygrométrique de l'air.*

HYGROSCOPE (*gros-ko-pe*) n. m. (gr. *hugros*, humide, et *skopein*, examiner). Instrument indiquant approximativement la plus ou moins grande humidité de l'air. — L'hygroscope le plus connu est celui qui représente un capucin dont le capuchon

Digitized by Google

s'abaisse ou se relève sur la tête, suivant que l'air est sec ou humide : le mouvement du capuchon est obtenu par une corde de boyau tordu, qui se détord quand l'air est humide.

Hygroscope.

HYGROSCOPIE (*gros-ko-pî*) n. f. *Phys.* Syn. de HYGROMÉTRIE.

HYGROSCOPIQUE (*gros-ko*) adj. Qui se rapporte aux hygroscopes ou à l'hygroscopie.

HYLÉSINE (*zi-ne*) n. m. Genre d'insectes coléoptères rynchophores, nuisibles aux frênes et aux oliviers.

HYLOBE ou **HYLOBIE** (*bî*) n. m. Genre de coléoptères rynchophores, dont le plus commun en France est le *charançon du pin.*

HYLOTOME n. m. Genre d'insectes hyménoptères communs en France; leurs larves attaquent les rosiers.

HYLOZOÏSME (*zo-is-me*) n. m. (du gr. *hulé*, matière, et *zoé*, vie). *Philos.* Système qui attribue à la matière une existence nécessaire et douée de vie : *l'hylozoïsme épicurien.*

HYMEN (*mèn*) ou **HYMÉNÉE** (*né*) n. m. (du n. d'une divinité qui présidait au mariage). *Poét.* Mariage. *Fig.* Assemblage. Union morale : *l'hymen de la force et de la ruse.*

HYMÉNIUM (*ni-om'*) n. m. Membrane des champignons dans laquelle se trouvent les éléments fertiles.

HYMÉNOMYCÈTES n. m. pl. Groupe de champignons ayant un hyménium, et qui comprend la plupart des grandes espèces. S. un *hyménomycète.*

HYMÉNOPHYLLÉES (*fil-lé*) n. f. pl. Famille de fougères. S. une *hyménophyllée.*

HYMÉNOPTÈRES n. m. pl. (gr. *humén*, membrane, et *pteron*, aile). Ordre d'insectes caractérisés surtout par des ailes membraneuses. S. un *hyménoptère.*

HYMNE n. m. (du gr. *humnos*, chant). Cantique en l'honneur de la Divinité : *les hymnes sacrés.* Chez les anciens, poème en l'honneur des dieux ou des héros. *Fig.* Manifestation d'enthousiasme. Objet qui la provoque : *les hymnes de l'amour.* N. f. *Liturg. cathol.* Poème religieux, divisé en strophes, que l'on chante à l'église.

HYOÏDE (*i-o-i-de*) n. m. et adj. Se dit d'un os en fer à cheval, qui forme la base de la langue.

HYOÏDIEN, ENNE (*i-o-i-di-in, è-ne*) adj. Qui est en rapport avec l'os hyoïde.

HYPALLAGE (*i-pa-la-je*) n. m. (du gr. *hupallagé*, changement). *Gram.* Figure par laquelle on attribue à certains mots d'une phrase ce qui convient à d'autres mots de la même phrase, sans qu'il soit possible de se méprendre, comme : *enfoncer son chapeau dans sa tête*, pour *sa tête dans son chapeau.*

HYPER (du gr. *huper*, sur, au delà) préfixe qui marque l'excès.

HYPERBATE (*bèr*) n. f. (gr. *huper*, au delà, et *bainein*, aller). *Gram.* Figure de grammaire qui consiste à renverser l'ordre naturel des mots, comme : *là coule un clair ruisseau*, au lieu de *un clair ruisseau coule là.*

HYPERBOLE (*bèr*) n. f. (gr. *huper*, au delà, et *ballein*, jeter). Figure de rhétorique, qui consiste à exagérer pour impressionner l'esprit : *un géant*, pour *un homme de haute taille*; *un pygmée*, pour *un petit homme. Géom.* Courbe qui est le lieu des points dont les distances à deux points fixes ont une différence constante. (V. la planche LIGNES.)

HYPERBOLIQUE (*bèr*) adj. Qui exagère beaucoup : *expression hyperbolique.* Qui a la forme de l'hyperbole : *miroir hyperbolique.*

HYPERBOLIQUEMENT (*bèr, ke-man*) adv. D'une manière hyperbolique : *parler hyperboliquement.*

HYPERBOLISER (*bèr, zé*) v. n. Employer souvent l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLISME (*bèr-bo-lis-me*) n. m. Emploi abusif de l'hyperbole. (Peu us.)

HYPERBOLOÏDE (*per-bo-lo-i-de*) adj. *Physiq.* Qui ressemble à une hyperbole. N. m. Surface engendrée par la révolution d'une hyperbole autour d'un de ses axes.

HYPERBORÉE (*per-bo-ré*) ou **HYPERBORÉEN, ENNE** (*pèr-bo-ré-in, è-ne*) adj. (lat. *hyperboreus*). Se dit des mers, des peuples, des pays situés tout à fait au nord : *les anciens prêtaient aux peuples hyperboréens une félicité surnaturelle.*

HYPERCRITIQUE (*pèr*) n. m. Censeur critique outré, qui ne pardonne rien. (Peu us.)

HYPERDULIE (*pèr-du-lî*) n. f. (préf. *hyper*, et gr. *doulos*, esclave). Culte que les catholiques rendent à la sainte Vierge, par opposition au culte de *dulie*, rendu aux saints.

HYPERÉMIE (*pè-ré-mî*) ou **HYPERHÉMIE** (*pè-ré-mî*) n. f. (préf. *hyper*, et gr. *haima*, sang). Congestion sanguine dans un organe.

HYPERESTHÉSIE (*pè-rès-tê-zî*) n. f. (préf. *hyper*, et gr. *aisthésis*, sensation). *Méd.* Sensibilité exagérée.

HYPERGENÈSE (*pèr-je-nè-ze*) n. f. (préf. *hyper*, et gr. *genesis*, génération). Développement anormal d'un élément anatomique.

HYPERMÉTROPE (*pèr*) n. m. Celui qui est atteint d'hypermétropie.

HYPERMÉTROPIE (*pèr, pî*) n. f. (préf. *hyper*, gr. *metron*, mesure, et *ôps*, œil). Etat de l'œil dans lequel les rayons lumineux parallèles à l'axe forment leur foyer *au delà* de la rétine.

HYPERMNÉSIE (*pèr-mné-zî*) n. f. (préf. *hyper*, et gr. *mnésis*, mémoire). Excitation anormale de la mémoire.

HYPÉROODON n. m. Genre de cétacés, comprenant de grands animaux des mers du nord.

HYPERSÉCRÉTION (*si-on*) n. f. Sécrétion d'une abondance anormale.

HYPERSTÈNE (*pèrs-tè-ne*) n. m. *Géol.* Variété de pyroxène.

HYPERTROPHIE (*pèr-tro-fî*) n. f. (gr. *huper*, au delà, et *trophé*, nourriture). Accroissement anormal du tissu d'un organe : *hypertrophie du cœur.*

HYPERTROPHIER (*pèr-tro-fi-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Produire l'hypertrophie.

HYPERTROPHIQUE (*pèr*) adj. Qui a les caractères de l'hypertrophie; qui s'accompagne d'hypertrophie.

HYPÈTHRE adj. et n. m. (du gr. *upaithros*, découvert). *Archéol.* A ciel ouvert, sans toit, en parlant d'un édifice : *des temples hypèthres.*

HYPHOLOME n. m. Genre de champignons vénéneux, de la famille des agaricinées, qui poussent sur les vieux troncs d'arbres coupés.

HYPNOSE (*pnô-ze*) n. f. (du gr. *hupnos*, sommeil). Sommeil provoqué par des moyens artificiels.

HYPNOTIQUE adj. (du gr. *hupnos*, sommeil). Qui a rapport à l'hypnose : *sommeil hypnotique.* Se dit des médicaments qui provoquent le sommeil. N. m. : un *hypnotique.*

HYPNOTISER (*zé*) v. a. Endormir par les procédés de l'hypnotisme.

HYPNOTISEUR (*zeur*) n. m. Celui qui hypnotise.

HYPNOTISME (*tis-me*) n. m. (de *hypnotique*). Ensemble des phénomènes qui constituent le sommeil artificiel provoqué : *l'hypnotisme favorise la suggestion.*

HYPO forme francisée de la préposition grecque *hupo* (au-dessous), entrant dans la formation d'un certain nombre de mots français, et qui, en chimie, indique un composé d'un degré inférieur aux composés désignés par le reste du mot.

HYPOAZOTIQUE adj. m. *Acide hypoazotique*, se disait d'un composé oxygéné de l'azote appelé aujourd'hui *peroxyde d'azote.* Syn. HYPOAZOTIDE.

HYPOCAUSTE (*kôs-te*) n. m. (gr. *hupokauston*). *Antiq.* Fourneau souterrain pour chauffer les bains ou les chambres. Chambre voûtée qui renfermait un fourneau. Salle ou chambre qu'il chauffait.

HYPOCHLOREUX (*klo-reû*) adj. m. *Anhydride hypochloreux*, composé de chlore et d'oxygène. *Acide hypochloreux*, composé de chlore, d'hydrogène et d'oxygène.

HYPOCHLORIQUE (*klo*) adj. *Acide hypochlorique*, se disait d'un composé oxygéné du chlore appelé aujourd'hui *peroxyde de chlore.*

HYPOCHLORITE (*klo*) n. m. *Chim.* Sel de l'acide hypochloreux.

HYPOCONDRE n. m. (préf. *hypo*, et gr. *khondros*, cartilage). Chacune des parties latérales de

Digitized by Google

la région supérieure du bas-ventre. N. et adj. Syn. peu usité de HYPOCONDRIAQUE.

HYPOCONDRIAQUE n. et adj. Qui est atteint d'hypocondrie. *Fig.* Se dit d'une personne triste, capricieuse, toujours inquiète sur sa santé.

HYPOCONDRIE (*drî*) n. f. (de *hypocondre*). Affection nerveuse, qui rend bizarre et morose.

HYPOCRAS (*kràss*) n. m. (altération de *Hippocrate* n. pr.). Boisson tonique faite avec du vin sucré, où l'on a fait infuser de la cannelle, etc.

HYPOCRISIE (*zî*) n. f. (du gr. *hupokrisis*, rôle joué). Vice qui consiste à affecter une vertu, un sentiment louable qu'on n'a pas : *on a dit de l'hypocrisie qu'elle était un hommage rendu par le vice à la vertu.*

HYPOCRITE n. et adj. (du gr. *hupokritês*, comédien). Qui a de l'hypocrisie. Adj. Qui marque l'hypocrisie : *air hypocrite.*

HYPOCRITEMENT (*man*) adv. D'une manière hypocrite : *sourire hypocritement.*

HYPODERMIQUE (*dèr*) adj. (préf. *hypo*, et gr. *derma*, peau). Se dit d'une méthode thérapeutique, qui consiste à administrer les médicaments par la voie sous-cutanée : *injection hypodermique de morphine.*

HYPOGASTRE (*ghas-tre*) n. m. (préf. *hypo*, et gr. *gastér*, ventre). Partie inférieure du ventre. ANT. Epigastre.

HYPOGASTRIQUE (*ghas-tri-ke*) adj. Qui appartient à l'hypogastre.

HYPOGÉE (*jé*) n. m. (préf. *hypo*, et gr. *gé*, terre). Excavation ou construction souterraine de toute sorte. *Spécial.* Tombeau souterrain, chez les anciens.

HYPOGLOSSE (*glo-se*) adj. (préf. *hypo*, et gr. *glôssa*, langue). Se dit de certains nerfs placés sous la langue.

HYPOGLOSSITE (*glo-si-te*) n. f. Inflammation de la partie inférieure de la langue.

HYPOGYNE adj. (préf. *hypo*, et gr. *gunê*, femelle). Se dit d'une partie de la fleur insérée directement sur le réceptacle au-dessous de l'ovaire.

HYPOPHOSPHATE (*fos-fa-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphorique.

HYPOPHOSPHITE (*fos-fi-te*) n. m. Sel de l'acide hypophosphoreux.

HYPOPHOSPHOREUX, EUSE (*fos-fo-reû, eu-ze*) adj. (préf. *hypo*, et *phosphoreux*). Se dit du composé le moins oxygéné du phosphore.

HYPOPHOSPHORIQUE (*fos-fo*) adj. Se dit d'un acide qui se forme par oxydation du phosphore à l'air humide.

HYPOSCÉNIUM (*pos-sé-ni-om'*) n. m. (gr. *hupo*, sous, et *skênê*, scène). *Antiq. gr.* Mur qui soutenait la scène d'un théâtre au-dessus de l'orchestre. Partie de l'orchestre située devant ce mur.

HYPOSTASE (*pos-ta-ze*) n. f. (préf. *hypo*, et gr. *stasis*, action de se tenir). *Théol.* Personne distincte : *il y a en Dieu trois hypostases.*

HYPOSTATIQUE (*pos-ta*) adj. (de *hypostase*). *Théol.* Qui forme une seule personne : *union hypostatique du Verbe avec la nature humaine.*

HYPOSTATIQUEMENT (*pos-ta-ti-ke-man*) adv. D'une manière hypostatique.

HYPOSTYLE (*pos-ti-le*) adj. (gr. *hupostulos*). *Archit.* Se dit d'une salle dont le plafond est soutenu au moyen de colonnes de style quelconque.

HYPOSULFATE (*sul*) n. m. Sel de l'acide hyposulfurique.

HYPOSULFITE (*sul*) n. m. Sel de l'acide hyposulfureux : *l'hyposulfite de soude sert à fixer les clichés photographiques.*

HYPOSULFUREUX (*sul-fu-reû*) adj. m. *Acide hyposulfureux*, composé de soufre et d'oxygène.

HYPOSULFURIQUE (*sul*) adj. m. *Acide hyposulfurique*, composé de soufre et d'oxygène en plus grande proportion que pour l'acide hyposulfureux.

HYPOTÉNUSE (*nu-ze*) n. f. (préf. *hypo*, et gr. *teinein*, tendre). Côté opposé à l'angle droit dans un triangle rectangle : *le carré de l'hypoténuse est égal à la somme des carrés des deux autres côtés.*

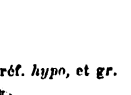

BC, Hypoténuse.

HYPOTHÉCAIRE (*ké-re*) adj. Qui a ou donne droit d'hypothèque : *créancier, dette hypothécaire.* **Caisse hypothécaire,** qui prête aux propriétaires moyennant hypothèque sur leurs immeubles.

HYPOTHÉCAIREMENT (*kè-re-man*) adv. Avec hypothèque : *créance garantie hypothécairement.*

HYPOTHÉNAR adj. invar. Se dit d'une éminence, d'une saillie que forment à la partie interne de la paume de la main les trois muscles courts, moteurs du petit doigt. (V. la planche HOMME.)

HYPOTHÈQUE n. f. (du gr. *hupothêké*, gage). Droit réel dont est grevé un immeuble pour garantir le payement d'une créance. — Le créancier hypothécaire prime tous les autres créanciers inscrits après lui, et tous les créanciers chirographaires (v. ce mot) sont primés par les créanciers hypothécaires, lesquels peuvent faire vendre le bien hypothéqué en cas de non-payement. La femme mariée a une hypothèque légale sur les biens de son mari ; le pupille, sur les biens de son tuteur. Les inscriptions d'hypothèques sont reçues dans chaque arrondissement par le *conservateur des hypothèques.*

HYPOTHÉQUER (*ké*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Soumettre à l'hypothèque : *hypothéquer une terre.* Garantir par une hypothèque : *hypothéquer une créance. Fig.* Engager, lier : *hypothéquer l'avenir. Mal hypothéqué*, très malade ou très embarrassé.

HYPOTHÈSE (*té-ze*) n. f. (préf. *hypo*, et gr. *tithémi*, je place.) Supposition que l'on fait d'une chose possible ou non, et dont on tire une conséquence : *hypothèse hasardeuse.*

HYPOTHÉTIQUE adj. Qui est fondé sur une hypothèse : *raisonnement hypothétique.*

HYPOTHÉTIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par hypothèse.

HYPOTYPOSE (*pô-ze*) n. f. (préf. *hypo*, et gr. *tupos*, figure). Figure de rhétorique, qui peint les choses dont on parle avec des couleurs si vives, qu'on croit les voir.

Hypsomètre de Regnault.

HYPSOMETRE n. m. (gr. *hupsos*, hauteur, et *metron*, mesure). *Physiq.* Instrument qui permet de mesurer l'altitude d'un lieu en déterminant la température à laquelle l'eau bout en ce lieu.

HYPSOMÉTRIE (*trî*) n. f. (de *hypsomètre*). Science de la mesure des hauteurs. Relief.

HYPSOMÉTRIQUE adj. Qui se rapporte à l'hypsométrie : *courbe hypsométrique.*

HYRCANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. D'Hyrcanie : *la mer Hyrcanienne.*

HYSOPE n. f. (gr. *hussopos*). Genre de labiées aromatiques, de l'Europe et de l'Asie centrale, qui jouissent de propriétés stimulantes.

HYSTÉRIE (*is-té-rî*) n. f. (du gr. *hustera*, matrice). Névrose caractérisée par des troubles passagers de l'intelligence, de la sensibilité et du mouvement, ainsi que par des signes ou stigmates permanents.

HYSTÉRIFORME (*is-té*) adj. Qui ressemble à l'hystérie : *troubles hystériformes.*

HYSTÉRIQUE (*is-té*) adj. Qui a rapport à l'hystérie. N. et adj. Qui est atteint d'hystérie.

Digitized by Google

I n. m. Neuvième lettre de l'alphabet et la troisième des voyelles : *un* I *majuscule; un* i *minuscule. Droit comme un I*, très droit. *Mettre les points sur les I*, s'expliquer d'une manière claire et minutieuse, sans ménagements.

ÏAMBE (*i-an-be*) n. m. (gr. *iambos*; de *iaptein*, frapper). Dans la poésie ancienne, pied de vers composé d'une brève et d'une longue. Vers qui contenait des ïambes, employé surtout dans la satire. Aujourd'hui, au pl., pièce satirique écrite sur un ton acerbe et violent, en vers de douze pieds, alternant avec des vers de huit pieds : *les ïambes d'André Chénier, de Barbier.*

ÏAMBIQUE (*i-an*) adj. Composé d'ïambes. N. m. Vers ïambique : *l'ïambique sénaire.*

IATROMÉCANISME (*nis-me*) n. m. (du gr. *iatros*, médecin, et de *mécanisme*). Système qui ramène tous les phénomènes vitaux et la thérapeutique à des actions mécaniques : *l'iatromécanisme a été défendu par Boerhaave.*

IBÉRIDE n. f. Genre de crucifères répandu dans les jardins, sous les noms de *thlaspis* ou *téraspics.*

IBÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ibérie. (On dit plus souvent *ibérique* adj. et *Ibère* n.)

IBIDEM (*dem*) adv. lat. Au même endroit. (On écrit par abréviation : *ibid.*, ou *ib.*)

IBIS (*biss*) n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions chaudes de l'ancien monde. — Les ibis sont de grands oiseaux blancs, avec la tête, le cou et la queue noirs; ils étaient adorés par les Egyptiens, parce qu'ils détruisent les reptiles qui infestent les bords du Nil.

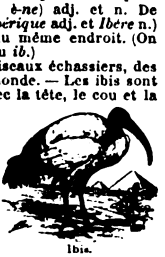
Ibis.

IBN, mot arabe signifiant *fils*. (S'écrit aussi *ebn* ou *ben*.) Pl. BENI ou BENO.

ICAQUE n. f. Nom vulgaire de l'icaquier et de son fruit.

ICAQUIER (*ki-é*) n. m. Genre de rosacées comprenant des arbrisseaux et des arbres à fruits comestibles, des régions tropicales.

ICARIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) adj. et n. D'Icarie.

ICEBERG (*bèrgh'*) n. m. (suéd. *is*, glace, et *berg*, montagne). Masse de glace détachée de la banquise ou d'un glacier polaire : *les icebergs sont dangereux pour la navigation.* (V. la planche PLÉAUX *de la nature.*)

ICELUI, ICELLE (*sè-le*); pl. **ICEUX, ICELLES** (*sè-le*) adj. et pr. démonstr. (du lat. *ecce ille*, voici lui). Celui-là, celle-là. (Ne s'emploie qu'en style de pratique : *icelle dame; dans la maison d'icelui.* [Vx.])

ICHNEUMON (*ik-neu*) n. m. (gr. *ikhneumón*). Espèce de mangouste de la taille d'un chat. (Il était honoré jadis en Egypte parce qu'il détruisait les reptiles.)

Ichneumon.

Insecte qui a quatre ailes et un aiguillon, comme les abeilles, et dont la larve est parasite d'autres insectes nuisibles.

Ichneumon.

ICHNEUMONIDÉS (*ik-neu*) n. m. pl. Famille d'insectes hyménoptères ayant pour type l'ichneumon. S. un *ichneumonidé.*

ICHNOGRAPHE (*ik-no*) n. m. Celui qui s'occupe d'ichnographie.

ICHNOGRAPHIE (*ik-no-gra-fi*) n. f. (gr. *ikhnos*, trace, et *graphein*, décrire). Représentation en plan géométral et horizontal d'un édifice. ANT. **Stéréographie.**

ICHNOGRAPHIQUE (*ik-no*) adj. Relatif à l'ichnographie.

ICHOR (*i-kor*) n. m. (gr. *ikhór*). Le sang des dieux, dans les poèmes homériques. *Méd.* Sanie, liquide purulent.

ICHOREUX, EUSE (*i-ko-reû, eu-ze*) adj. Qui tient de l'ichor : *humeur, plaie ichoreuse.*

ICHTHYS (*ik-tiss*) n. m. Transcription en caractères romains du monogramme grec du Christ, qui est composé des premières lettres des mots : *Iésous Christos Theou Uios Sôtér* (Jésus-Christ, fils de Dieu, sauveur). — Ces initiales réunies forment le mot grec ΙΧΘΥΣ, qui signifie *poisson*; de là vient que le *poisson* est souvent pris comme symbole du Christ.

ICHTYOCOLLE (*ik-ti-o-ko-le*) n. f. Colle de poisson, fabriquée avec la vessie natatoire de différents poissons cartilagineux, principalement de l'esturgeon.

ICHTYOÏDE (*ik-ti-o-i-de*) adj. (gr. *ikhthus*, poisson, et *eidos*, aspect). Qui ressemble à un poisson. N. m. Amphibien pisciforme.

Digitized by Google

ICHTYOL (*ik-ti-ol*) n. m. Huile sulfureuse extraite d'une roche bitumeuse, et très employée dans le traitement de diverses maladies de la peau.

ICHTYOLITHE (*ik-ti*) n. f. (gr. *ikhthus*, poisson, et *lithos*, pierre). Poisson fossile.

ICHTYOLOGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (gr. *ikhthus*, poisson, et *logos*, discours). Partie de l'histoire naturelle qui traite des poissons.

ICHTYOLOGIQUE (*ik-ti*) adj. Qui appartient à l'ichtyologie : *traité ichtyologique*.

ICHTYOLOGISTE (*ik-ti, jis-te*) n. m. Qui s'occupe d'ichtyologie.

ICHTYOPHAGE (*ik-ti*) n. m. et adj. (gr. *ikhthus*, poisson, et *phagein*, manger). Qui se nourrit principalement de poisson : *les anciens connaissaient plusieurs peuplades ichtyophages*.

ICHTYOPHAGIE (*ik-ti, jî*) n. f. (de *ichtyophage*). Habitude de se nourrir principalement de poisson.

ICHTYOSAURE (*ik-ti-o-sô-re*) n. m. (gr. *ikhthus*, poisson, et *sauros*, lézard). Genre de reptiles gigantesques fossiles, de l'époque secondaire : *l'ichtyosaure du lias et du jurassique atteignait 10 mètres de long*.

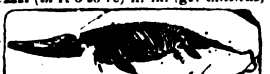

Ichtyosaure.

ICHTYOSE (*ik-ti-ô-ze*) n. f. (du gr. *ikhthus*, poisson). Maladie de la peau, dans laquelle l'épiderme devient corné, sec, écailleux comme celui des poissons.

ICHTYS n. m. V. ICHTHYS.

ICI adv. de lieu (lat. pop. *ecce hic*). En ce lieu-ci. *Par ext.* Au moment présent : *d'ici à demain*. Ici-bas, dans ce bas monde.

ICOGLAN n. m. (turc *itchoghlan*). Officier du palais du sultan attaché à un des services intérieurs.

ICONE n. f. (gr. *eikôn*, image). Se dit, en russe et dans toute l'Eglise grecque, des images peintes représentant la Vierge et les saints.

ICONOCLASME (*klas-me*) n. m. ou **ICONOCLASIE** (*zî*) n. f. Doctrine des iconoclastes.

ICONOCLASTE (*klas-te*) n. et adj. m. (gr. *eikôn*, image, et *klazein*, briser). Membre d'une secte religieuse, qui proscrivait le culte des images. (V. *Part. hist.*)

ICONOGRAPHE n. m. Qui est versé dans l'iconographie.

ICONOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *eikôn*, image, et *graphein*, écrire). Science des images produites par la peinture, la sculpture et les autres arts plastiques. Ouvrage où sont reproduites des œuvres de ce genre : *Visconti a établi une riche iconographie romaine*.

ICONOGRAPHIQUE adj. Qui appartient à l'iconographie : *document iconographique*.

ICONOLÂTRE n. (gr. *eikôn*, image, et *latreuein*, adorer). Adorateur d'images.

ICONOLÂTRIE (*trî*) n. f. Adoration des images.

ICONOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *eikôn*, image, et *logos*, discours). Explication des images, des monuments anciens.

ICONOLOGISTE (*jis-te*) ou **ICONOLOGUE** (*lo-ghe*) n. m. Celui qui s'occupe d'iconologie.

ICONOSTASE (*nos-ta-ze*) n. f. (gr. *eikôn*, image, et *stasis*, station). Grand écran à trois portes, couvert d'images de saints, derrière lequel le prêtre grec fait la consécration.

ICOSAÈDRE (*za*) n. m. et adj. (gr. *eikosi*, vingt, et *edra*, face). Corps solide qui a vingt faces.

ICOSANDRE (*zan-dre*) adj. (gr. *eikosi*, vingt, et *anêr, andros*, mâle). Qui a vingt étamines ou plus.

ICOSANDRIE (*zan-drî*) n. f. Classe de Linné, comprenant les plantes à fleurs icosandres.

ICTÈRE (*ik*) n. m. (gr. *ikteros*). Nom scientifique de la jaunisse : *l'ictère est caractérisé par une teinte jaune de la peau*.

ICTÉRIQUE (*ik*) adj. Qui a rapport à l'ictère : *teint ictérique*. N. Atteint de la jaunisse.

IDÉAL, E, AUX adj. Qui n'existe que dans l'idée : *personnage idéal*. Qui possède la suprême perfection : *beauté idéale*. N. m. Perfection suprême ou typique qui n'existe que dans l'imagination : *l'artiste doit viser à l'idéal*. Pl. des *idéals* ou *idéaux*.

IDÉALEMENT (*man*) adv. D'une manière idéale : *les vierges de Raphaël sont idéalement belles*.

IDÉALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'idéaliser.

IDÉALISER (*zé*) v. a. Donner un caractère idéal à une personne, à une chose : *peintre qui a idéalisé son modèle*.

IDÉALISME (*lis-me*) n. m. Doctrine philosophique qui nie la réalité individuelle des choses distinctes du « moi » et n'en admet que l'idée : *l'idéalisme kantien*. Poursuite de l'idéal dans les œuvres d'art : *l'idéalisme s'oppose au réalisme*.

IDÉALISTE (*lis-te*) n. Qui professe l'idéalisme. Adjectiv. : *philosophie idéaliste*.

IDÉALITÉ n. f. Caractère de ce qui est idéal.

IDÉE (*dé*) n. f. (du gr. *idea*, aspect, image). Représentation d'une chose dans l'esprit : *l'idée du beau, du bien*. Manière de voir : *les idées politiques de Rousseau*. Intention arrêtée : *changer d'idée*. Conception littéraire ou artistique. L'esprit qui conçoit : *avoir quelque chose en l'idée*. Image, souvenir. Imagination : *être heureux en idée*. Visions chimériques : *ce ne sont que des idées*. Type éternel de ce qui existe, dans la philosophie platonicienne. *Idée fixe*, pensée dominante, dont on est obsédé.

IDEM (*dém'*) adv. Mot latin signifiant *le même*, qu'on emploie pour éviter des répétitions et qu'on abrège ainsi : *id*.

IDENTIFICATION (*dan, si-on*) n. f. Action d'identifier : *l'identification d'un accusé*.

IDENTIFIER (*dan-ti-fi-é*) v. a. (lat. *idem*, le même, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier*.) Rendre ou déclarer identique : *identifier deux genres. Identifier un nom de lieu*, trouver le nom moderne qui correspond au nom ancien. Trouver l'identité de : *l'anthropométrie permet d'identifier avec certitude les criminels*.

IDENTIQUE (*dan*) adj. (du lat. *idem*, le même). Qui ne fait qu'un avec un autre, ou qui est compris sous la même idée : *propositions identiques*. ANT. Différent, dissemblable.

IDENTIQUEMENT (*dan-ti-ke-man*) adv. D'une manière identique.

IDENTITÉ (*dan*) n. f. (lat. *identitas*). Ce qui fait qu'une chose est la même qu'une autre. *Dr.* Ensemble des circonstances qui font qu'une personne est bien telle personne déterminée : *découvrir l'identité d'un criminel, produire une pièce d'identité*. *Math.* Egalité dont les deux membres sont identiquement les mêmes.

IDÉOGRAMME (*gra-me*) n. m. (gr. *idea*, idée, et *gramma*, caractère). Signe qui exprime l'idée et non les sons du mot qui représenterait cette idée : *les anciens caractères égyptiens étaient des idéogrammes*.

IDÉOGRAPHIE (*fî*) n. f. (gr. *idea*, idée, et *graphein*, décrire). Représentation directe des idées par des signes qui en figurent l'objet.

IDÉOGRAPHIQUE adj. Qui concerne l'idéographie : *écriture idéographique*.

IDÉOGRAPHIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière idéographique.

IDÉOLOGIE (*jî*) n. f. (gr. *idea*, idée, et *logos*, discours). Science des idées. Système qui considère les idées prises en elles-mêmes, abstraction faite de toute métaphysique.

IDÉOLOGIQUE adj. Qui a rapport, qui appartient à l'idéologie.

IDÉOLOGUE (*lo-ghe*) n. m. Partisan de la philosophie idéologique : *Cabanis et Destutt de Tracy étaient des idéologues*. En mauvaise part, personne qui s'occupe de rêveries philosophiques, d'abstractions : *Napoléon raillait les idéologues*.

IDES n. f. pl. (lat. *idus*). Quinzième jour du mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, treizième jour des autres mois, dans le calendrier romain : *César fut assassiné aux ides de mars*.

IDIE (*i-dî*) n. f. Genre d'insectes diptères brachycères, comprenant des petites mouches noires verdâtres de France.

IDIOMATIQUE adj. Qui a rapport aux idiomes.

IDIOME n. m. (gr. *idiôma*; de *idios*, propre). Langue propre à une nation : *l'idiome français*. Langage particulier à une région plus ou moins étendue : *l'idiome provençal*.

IDIOPATHIE (*tî*) n. f. (gr. *idios*, propre, et

Digitized by Google

pathos, maladie). Maladie qui a son existence propre et n'est point la conséquence d'une autre affection.

IDIOPATHIQUE adj. Qui a rapport à l'idiopathie : *maladie idiopathique.*

IDIOSYNCRASIE (*sin-kra-zî*) n. f. (gr. *idios*, propre, *sun*, avec, et *krasis*, tempérament). Tempérament. Réaction individuelle propre à chaque homme.

IDIOSYNCRASIQUE (*sin-kra-zi-ke*) adj. Qui a rapport à l'idiosyncrasie : *les caractères idiosyncrasiques varient d'homme à homme.*

IDIOT (*di-o*), **E** n. et adj. (gr. *idiotés*, homme particulier, ignorant). Atteint d'idiotie. Stupide, dépourvu de sens, d'intelligence. Qui marque la stupidité : *air idiot.*

IDIOTIE (*sî*) n. f. (de *idiot*). Arrêt de développement mental, lié à des lésions cérébrales généralement héréditaires. *Par ext.* Absence complète d'intelligence.

IDIOTISME (*tis-me*) n. m. (du gr. *idios*, particulier). Syn. de IDIOTIE. *Gram.* Construction particulière à un idiome : **Je l'ai échappé belle** *est un idiotisme français.*

IDOCRASE (*kra-ze*) n. f. Pierre précieuse du genre grenat.

IDOINE adj. (lat. *idoneus*). Convenable, propre à quelque chose. (Peu us.)

IDOLÂTRE adj. et n. (gr. *eidôlon*, image, et *latreuein*, servir). Qui adore les idoles : *un culte idolâtre; convertir les idolâtres. Fig.* Qui aime avec excès : *cette mère est idolâtre de ses enfants.*

IDOLÂTRER (*tré*) v. a. (de *idolâtre*). Aimer avec passion : *idolâtrer ses enfants.* V. n. Adorer les idoles. (Vx.)

IDOLÂTRIE (*trî*) n. f. Adoration des idoles. (V. POLYTHÉISME). *Fig.* Amour excessif.

IDOLÂTRIQUE adj. Qui a rapport à l'idolâtrie : *culte idolâtrique.* (Peu us.)

IDOLE n. f. (gr. *eidôlon*; de *eidos*, forme, image). Figure, statue représentant une divinité et exposée à l'adoration. *Fig.* Personne à laquelle on prodigue les honneurs, les louanges, les flatteries, ou que l'on aime avec une sorte de culte : *Alcibiade fut longtemps l'idole du peuple athénien.*

IDOTÉE (*té*) n. f. Genre de crustacés comprenant de nombreuses espèces répandues dans les mers chaudes.

IDUMÉEN, ENNE (*mé-in, è-ne*) adj. et n. De l'Idumée.

IDYLLE (*di-le*) n. f. (gr. *eidullion*). Petit poème, presque toujours amoureux, du genre bucolique ou pastoral : *les idylles de Théocrite. Fig.* Amour tendre et naïf : *la touchante idylle de Paul et Virginie.*

IDYLLIQUE (*di-li-ke*) adj. Propre à l'idylle : *un style idyllique.*

IF (*if*) n. m. (orig. celt. ou germ.). Genre d'arbres conifères toujours verts, à feuilles longues et étroites, qui portent un petit fruit d'un rouge vif : *l'if commun croît dans les régions montagneuses de l'Europe.* Pièce triangulaire de charpente, sur laquelle on pose des lampions aux jours d'illuminations.

If.

IGNAME (*igh-na-me*) n. f. Genre de dioscorées, comprenant des plantes grimpantes, dont la racine, très volumineuse, fournit une substance alimentaire.

IGNARE n. et adj. (lat. *ignarus*). Ignorant, sans instruction : *un homme ignare.*

IGNATIE (*sî*) n. f. Genre de loganiacées strychnées, comprenant des arbrisseaux dont le fruit vénéneux est nommé *fève de Saint-Ignace.*

Igname.

IGNE, E (*igh-né*) adj. (lat. *igneus*; de *ignis*, feu). Qui est de feu, qui a les qualités du feu. Produit par l'action du feu : *les laves sont des roches ignées.*

IGNESCENCE (*igh-nès-san-se*) n. f. Etat d'un corps ignescent. (Peu us.)

IGNESCENT (*igh-nès-san*), **E** adj. (du lat. *ignis*, feu). Qui s'enflamme. (Peu us.)

IGNICOLE (*igh-ni*) n. m. (lat. *ignis*, feu, et *colere*, adorer). Adorateur du feu.

IGNICOLORE (*igh-ni*) adj. (lat. *ignis*, feu, et *color*, couleur). Qui a la couleur du feu.

IGNIFERE (*igh-ni*) adj. (lat. *ignis*, feu, et *ferre*, porter). Qui transmet le feu.

IGNIFUGATION (*igh-ni, si-on*) n. f. Action d'ignifuger une substance. Son résultat.

IGNIFUGE (*ihg-ni*) adj. (lat. *ignis*, feu, et *fugare*, mettre en fuite). Propre à rendre ininflammables les objets naturellement combustibles. N. m. : *le silicate de potasse est un ignifuge.*

IGNIFUGER (*igh-ni-fu-jé*) v. a. (Prend un *e* après le *g* devant *a* et *o* : *il ignifugea, nous ignifugeons.*) Rendre ininflammable : *les décors de théâtre doivent être ignifugés.*

IGNIPUNCTURE (*igh-ni-ponk-tu-re*) n. f. *Méd.* Cautérisation par un cautère que termine une aiguille longue et fine qu'on fait rougir à blanc.

IGNITION (*igh-ni-si-on*) n. f. (du lat. *ignis*, feu). Etat des corps en combustion : *l'oxygène active l'ignition des corps.* Etat d'un métal porté au rouge.

IGNIVOME (*igh-ni*) adj. (lat. *ignis*, feu, et *vomere*, vomir). Qui vomit du feu : *cratère ignivome.* (Peu us.)

IGNIVORE (*igh-ni*) adj. (lat. *ignis*, feu, et *vorare*, dévorer). Qui mange du feu : *charlatan ignivore.*

IGNOBLE adj. (lat. *ignobilis*; pour *innobilis*, qui n'est pas noble). Non noble. (Vx.) Bas, infâme : *langage ignoble; conduite ignoble.*

IGNOBLEMENT (*man*) adv. D'une manière ignoble. (Peu us.)

IGNOMINIE (*nî*) n. f. (lat. *ignominia*; de *in*, sans, et *nomen*, nom). Infamie, grand déshonneur. Honte, affront.

IGNOMINIEUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec ignominie : *être chassé ignominieusement.*

IGNOMINIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Qui cause de l'ignominie : *la pendaison était un supplice ignominieux.*

IGNORABLE adj. Qui peut être ignoré. (Peu us.)

IGNORAMMENT (*ra-man*) adv. Avec ignorance. (Peu us.)

IGNORANCE n. f. Défaut général de connaissances; manque de savoir. Défaut de connaissance d'un objet déterminé : *pécher par ignorance.* ANT. **Instruction.**

IGNORANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui n'a point de savoir : *il est si ignorant qu'il ne sait pas lire.* Qui n'est pas instruit de certaines choses. ANT. **Savant, instruit, lettré.**

IGNORANTIN adj. et n. m. Nom que prenaient par humilité les frères de Saint-Jean-de-Dieu qui soignaient les pauvres. Nom donné en mauvaise part aux frères des écoles chrétiennes.

IGNORANTISME (*tis-me*) n. m. (de *ignorant*). Système de ceux qui repoussent l'instruction comme nuisible.

IGNORANTISSIME (*ti-si-me*) adj. *Fam.* Très ignorant.

IGNORER (*ré*) v. a. (lat. *ignorare*; de *in*, non, et *gnarus*, qui connaît). Ne pas savoir : *ignorer ce qui se passe.* Ne pas connaître par expérience : *ignorer le malheur.*

IGUANE (*i-ghou-a-ne*) n. m. Genre de reptiles sauriens de grande taille, revêtus de couleurs brillantes, et dont la chair est très estimée; on les rencontre au Brésil et aux Antilles.

Iguane.

IGUANIDÉS (*i-ghou-a-ni-dé*) n. m. pl. Famille de reptiles sauriens, ayant pour type le genre *iguane.* S. un *iguanidé.*

IGUANODON (*ghou-a*) n. m. Genre de reptiles gigantesques, fossiles dans le crétacé.

IGUE (*i-ghe*) n. f. ou **CLOUP** (*kloup*) n. m. Dans les causses du Lot, puits naturel aboutissant à un cours d'eau souterrain.

IL (lat. *ille*) pron. pers. masc. de la 3e pers. Pl. *ils.*

ILANG-ILANG (*i-lan-i-lan*) n. m. Nom vulgaire d'une plante des Moluques, dont les fleurs possèdent une odeur suave, qui les fait rechercher pour la parfumerie. (On écrit aussi YLANG-YLANG.)

Digitized by Google

ÎLE n. f. (lat. *insula*). Espace de terre entouré d'eau de tous côtés : *la Sicile est une île.*

ILÉO-CÆCAL, E, AUX (*sé*) adj. *Anat.* Qui appartient à l'iléon et au cæcum : *valvule iléo-cæcale.*

ILÉON ou **ILEUM** (*om*) n. m. (lat. *ilium*). Longue portion de l'intestin grêle, faisant suite au jéjunum.

ILES n. m. pl. (lat. *ilia*). Parties latérales et inférieures du bas-ventre : *les os des iles forment les hanches.*

ÎLET (*lè*) n. m. Très petite île.

ILÉUS (*uss*) n. m. *Méd.* Obstruction de l'intestin par lui-même : *l'iléus produit ce que l'on nomme communément les coliques de miserere.*

ILIA n. f. Genre de crustacés décapodes brachyures, à pattes-mâchoires très fines, habitant la Méditerranée.

ILIAQUE adj. (du lat. *ilia*, les flancs). Qui est en rapport avec les flancs, les iles. *Os iliaque*, os de la saillie de la hanche.

ILICACÉES (*sé*) ou **ILICINÉES** (*né*) n. f. pl Famille de dicotylédones, ayant pour type le *houx*. S. une *ilicacée* ou *ilicinée.*

ILLÉGAL, E, AUX (*il-lé*) adj. Qui est contraire à la loi : *les ordonnances de Charles X étaient illégales.* Ant. **Légal.**

ILLÉGALEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégale : *accusé détenu illégalement.*

ILLÉGALITÉ (*il-lé*) n. f. Vice de ce qui est illégal. Acte illégal. Ant. **Légalité.**

ILLÉGITIME (*il-lé*) adj. Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *union illégitime.* Né hors du mariage : *enfant illégitime.* Injuste, déraisonnable : *conclusion illégitime.* Ant. **Légitime.**

ILLÉGITIMEMENT (*il-lé, man*) adv. D'une manière illégitime. (Peu us.)

ILLÉGITIMITÉ (*il-lé*) n. f. Défaut de légitimité.

ILLETTRÉ, E (*il-le-tré*) adj. Ignorant en littérature. Qui ne sait ni lire ni écrire : *le nombre des illettrés diminue chaque jour.* Ant. **Lettré.**

ILLIBÉRAL, E, AUX (*il-li*) adj. Qui n'est pas libéral : *mesures illibérales.* Ant. **Libéral.**

ILLICITE (*il-li*) adj. (lat. *illicitus*). Qui est défendu par la morale ou par la loi : *gain illicite.* Ant. **Licite.**

ILLICITEMENT (*il-li, man*) adv. D'une manière illicite. (Peu us.)

ILLICO (*il-li*) adv. (mot lat.). Sur-le-champ, immédiatement : *se rendre illico à une convocation.*

ILLIMITABLE (*il-li*) adj. Qui ne peut être renfermé dans des limites. Ant. **Limitable.**

ILLIMITATION (*il-li, si-on*) n. f. Etat de ce qui est illimité. Ant. **Limitation.**

ILLIMITÉ, E (*il-li*) adj. Sans limites : *ambassadeur qui reçoit des pouvoirs illimités.* Ant. **Limité.**

ILLISIBILITÉ (*il-li-zi*) n. f. Caractère de ce qui est illisible. Ant. **Lisibilité.**

ILLISIBLE (*il-li-zi-ble*) adj. Qu'on ne peut lire : *écriture illisible.* Dont on ne peut supporter la lecture : *le fatras illisible d'un compilateur.* Ant. **Lisible.**

ILLISIBLEMENT (*il-li-zi-ble-man*) adv. D'une manière illisible : *écrire illisiblement.*

ILLOGICITÉ (*il-lo*) n. f. Caractère de ce qui est illogique. (Peu us.)

ILLOGIQUE (*il-lo*) adj. Qui n'est pas conforme à la logique. Qui manque d'esprit de suite. Ant. **Logique.**

ILLOGIQUEMENT (*il-lo-ji-ke-man*) adv. D'une manière illogique. Ant. **Logiquement.**

ILLOGISME (*il-lo-jis-me*) n. m. Caractère de ce qui est illogique.

ILLUMINABLE (*il-lu*) adj. Qui peut être illuminé.

ILLUMINANT (*il-lu-mi-nan*), **E** adj. Qui illumine.

ILLUMINATEUR (*il-lu*) n. m. Celui qui illumine.

ILLUMINATIF, IVE adj. Qui illumine. (Terme mystique ; peu us.)

ILLUMINATION (*il-lu, si-on*) n. f. Action d'illuminer. Lumières disposées avec symétrie à l'occasion d'une fête. *Fig.* Lumière soudaine et extraordinaire que Dieu répand quelquefois dans l'âme. Lumière subite dans l'esprit.

ILLUMINÉ, E (*il-lu*) adj. et n. Visionnaire en matière de religion. Nom de différentes sectes hérétiques.

ILLUMINER (*il-lu-mi-né*) v. a. (du lat. *lumen, inis*, lumière). Eclairer. Orner d'illuminations : *illuminer sa maison. Fig.* Eclairer l'esprit, l'âme, d'une lumière intellectuelle.

ILLUMINISME (*il-lu-mi-nis-me*) n. m. Opinions chimériques des illuminés.

ILLUSION (*il-lu-zi-on*) n. f. (lat. *illusio*; de *illudere*, tromper). Erreur des sens ou de l'esprit, qui fait prendre l'apparence pour la réalité : *le mirage est une illusion de la vue.* Pensée chimérique : *se nourrir d'illusions.* Prestidigitation. *Faire illusion à*, tromper. *Se faire illusion*, s'abuser.

ILLUSIONNER (*il-lu-zi-o-né*) v. a. Produire de l'illusion. **S'illusionner** v. pr. Se faire illusion.

ILLUSIONNISTE (*il-lu-zi-o-nis-te*) n. m. Syn. de PRESTIDIGITATEUR

ILLUSOIRE (*il-lu-zoi-re*) adj. Qui tend à abuser. Qui ne se réalise point : *promesse illusoire.*

ILLUSOIREMENT (*il-lu-zoi-re-man*) adv. D'une façon illusoire.

ILLUSTRATEUR (*il-lus-tra*) n. m. Artiste qui dessine des illustrations d'ouvrages : *Gustave Doré fut un illustrateur de premier ordre.*

ILLUSTRATION (*il-lus-tra-si-on*) n. f. Etat de ce qui est illustre. Personnage illustre. Figures gravées et intercalées dans le texte d'un livre, d'un journal : *illustration soignée.*

ILLUSTRE (*il-lus-tre*) adj. Qui est d'un mérite, d'un renom éclatant ; fameux, célèbre : *Charlemagne est le plus illustre des souverains du moyen âge.*

ILLUSTRER (*il-lus-tré*) v. a. Rendre illustre : *la découverte de la vaccine a illustré Jenner.* Orner un texte de gravures. Eclaircir par des commentaires, des citations, etc.

ILLUSTRISSIME (*il-lus-tri-si-me*) adj. (du lat. *illustrissimus*, très illustre). Titre qu'on donne par honneur à certaines personnes élevées en dignité.

ILLUTATION (*il-lu-ta-si-on*) n. f. Action d'illuter.

ILLUTER (*il-lu-té*) v. a. (lat. *in*, dans, et *lutum*, boue). Baigner dans une boue médicinale. Traiter par l'application d'une boue.

ILLYRIEN, ENNE (*il-li-ri-in, é-ne*) adj. et n. De l'Illyrie.

ÎLOT (*î-lo*) n. m. Petite île : *Napoléon fut relégué dans un îlot perdu au milieu de l'Océan.* Groupe de maisons isolées des autres.

ILOTE n. m. gr. *eilôtès*). Nom donné aux serfs de l'Etat, chez les Spartiates. *Fig.* Homme réduit au dernier degré d'abjection. — Vaincus et réduits en esclavage par les Lacédémoniens, les ilotes étaient traités par leurs vainqueurs avec la dernière dureté. On s'étudiait à les tenir constamment dans la plus dégradante abjection. Les Spartiates les faisaient enivrer pour donner à leurs enfants, par ce spectacle honteux, le dégoût de l'ivrognerie

ILOTISME (*tis-me*) n. m. Condition d'ilote. *Fig.* Etat d'abjection et d'ignorance.

IMAGE n. f. (lat. *imago*). Représentation de quelque chose en peinture, en sculpture, en dessin, etc. Représentation de la Divinité, des saints, etc. : *les iconoclastes s'élevèrent contre le culte des images.* Petite estampe, représentant un sujet religieux ou autre. Ressemblance : *Dieu, raconte la Genèse, fit l'homme à son image.* Symbole, figure : *la chasse est l'image de la guerre.* Objet répété dans un miroir ; dans l'eau. Représentation, impression des objets dans l'esprit : *cette image me suit en tous lieux.* Métaphore par laquelle on rend les idées plus vives, en prêtant à l'objet une forme plus sensible : *le langage des Orientaux est rempli d'images.*

IMAGÉ, E adj. Où il se rencontre beaucoup de figures, en parlant d'une composition littéraire : *le style imagé de La Fontaine.*

IMAGER (*jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il imagea, nous imageons.*) Charger d'images, de métaphores : *imager son style.*

IMAGER (*jé*), **ERE** n. Pour IMAGIER. (Vx.)

Digitized by Google

IMAGERIE (*ri*) n. f. Fabrique, commerce d'images : *l'imagerie fut florissante à Epinal.*

IMAGIER (*ji-é*), **ERE** adj. Qui concerne les images : *industrie imagière.* N. Qui fabrique, vend des images. Autref., peintre et sculpteur.

IMAGINABLE adj. Qui peut être imaginé. ANT. **Inimaginable.**

IMAGINAIRE (*né-re*) adj. Qui n'est que dans l'imagination : *se forger des contrariétés imaginaires.* Qui est fictif : *le pays imaginaire des Lilliputiens. Malade imaginaire,* qui se croit malade sans l'être. *Espaces imaginaires,* dans le système d'Aristote, espaces au delà des sphères et n'admettant ni corps, ni lieu, ni vide. *Math.* Symbole algébrique, comprenant un radical du second degré portant sur un nombre négatif. ANT. **Réel.**

IMAGINANT (*nan*), **E** adj. Qui imagine.

IMAGINATIF, IVE adj. Qui imagine aisément : *esprit imaginatif.*

IMAGINATION (*si-on*) n. f. Faculté de se représenter les objets par la pensée. Faculté d'inventer, de créer : *Dumas père est un conteur plein d'imagination.* Chose imaginée ; idée, conception. *Fig.* Opinion sans fondement : *c'est une pure imagination.*

IMAGINER (*né*) v. a. (lat *imaginari ; de imago,* image). Se représenter quelque chose dans l'esprit. Inventer, combiner, créer : *Torricelli imagina le baromètre.* Penser, croire. **S'imaginer** v. pr. Se figurer une chose sans beaucoup de fondement. Croire, se persuader.

IMAN ou **IMAM** (*mam'*) n. m. (de l'ar. *imâm,* chef). Ministre de la religion mahométane.

IMANAT (*na*) ou **IMAMAT** (*ma*) n. m. Dignité d'iman : *l'imanat de Mascate.*

IMARET (*re*) n. m. (de l'ar. *amaret,* habitation). Etablissement turc, où l'on distribue gratuitement des vivres aux nécessiteux.

IMBATTABLE (*in-ba-ta-ble*) adj. Qui ne peut être battu : *cheval de course imbattable.* ANT. **Battable.**

IMBÉCILE (*in*) n. et adj. (du lat. *imbecillis,* faible). Faible d'esprit. Sot. Qui marque l'imbécillité. ANT. **Intelligent, spirituel.**

IMBÉCILEMENT (*in, man*) adv. Avec imbécillité.

IMBÉCILLITÉ (*in-bé-si-li*) n. f. Faiblesse d'esprit. Sottise. Acte d'imbécile. ANT. **Intelligence.**

IMBERBE (*in-bèr-be*) adj. (préf. *in,* et lat. *barba,* barbe). Qui est sans barbe. *Fig.* Très jeune.

IMBIBER (*in-bi-bé*) v. a. (lat. *imbibere*). Mouiller, pénétrer d'un liquide : *imbiber d'eau une éponge.*

IMBIBITION (*in, si-on*) n. f. Action d'imbiber, de s'imbiber.

IMBRICATION (*in, si-on*) n. f. Etat des choses qui se recouvrent mutuellement, à la façon des tuiles d'un toit : *l'imbrication des écailles d'un poisson.*

IMBRIFUGE (*in*) adj. (lat. *imber,* pluie, et *fugare,* mettre en fuite). Impénétrable à la pluie.

IMBRIQUÉ, E (*in-bri-ké*) adj. (lat. *imbricatus*). Se dit des choses qui se recouvrent en partie les unes les autres, comme les tuiles, les ardoises, etc., d'un toit.

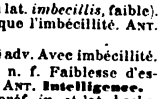

Tuiles imbriquées.

IMBRIQUER (*in-bri-ké*) v. a. Disposer de même manière que les tuiles d'un toit.

IMBROGLIO (*in-bro-i-lio*) n. m. (m. ital.). Confusion, embrouillement : *démêler un imbroglio.* Pièce de théâtre dont l'intrigue est très compliquée. Pl. des *imbroglios.*

IMBRÛLABLE (*in*) adj. Qui ne peut pas être brûlé.

IMBU, E (*in*) adj. Rempli, pénétré : *imbu de préjugés.*

IMBUCCATION (*in-bu-ka-si-on*) n. f. (lat. *in,* dans, et *bucca,* bouche). Action d'introduire dans la bouche.

IMBUVABLE (*in*) adj. Qu'on ne peut pas boire. Qui est mauvais à boire : *l'eau de mer est imbuvable.*

IMIDE n. m. *Chim.* Solide stable, dérivant d'un acide par déshydratation.

IMITABLE adj. Qui peut, qui doit être imité. ANT. **Inimitable.**

IMITATEUR, TRICE n. et adj. Qui imite : *esprit imitateur.* Qui est porté à imiter : *le singe est imitateur.*

IMITATIF, IVE adj. Qui est de la nature de l'imitation : *harmonie imitative.*

IMITATION (*si-on*) n. f. Action d'imiter : *imitation servile.* Objet produit en imitant. Matière ouvrée qui simule une matière plus riche : *bronze d'imitation ; bijoux en imitation.* **A l'imitation de** loc. prép. Sur le modèle de.

IMITER (*té*) v. a. (lat. *imitari*). Faire ou s'efforcer de faire exactement ce que fait une personne, un animal : *imiter une signature.* Prendre pour modèle : *imiter ses ancêtres.* Chercher à prendre le style, la manière d'un auteur, d'un peintre, etc. : *Boileau a heureusement imité Horace.* Avoir un faux air de : *le cuivre doré imite l'or.*

IMMACULÉ, E (*im'-ma*) adj. (préf. *in,* et *maculé*). Sans tache : *blancheur immaculée. Fig.* Sans souillure morale : *innocence immaculée. Théol.* **Immaculée conception,** conception de la vierge Marie, exempte du péché originel.

IMMANENCE (*im'-ma-nan-se*) n. f. Etat de ce qui est immanent. ANT. **Transcendance.**

IMMANENT (*im'-ma-nan*), **E** adj. (lat. *in,* dans, et *manere,* rester). Qui existe, réside, agit en soi-même.

IMMANGEABLE (*in* ou *im'-man-ja-ble*) adj. Qui ne peut être mangé : *viande immangeable.*

IMMANQUABLE (*in* ou *im'-man-ka-ble*) adj. Qui ne peut manquer d'arriver.

IMMANQUABLEMENT (*in* ou *im'-man-ka-ble-man*) adv. Infailliblement.

IMMARCESCIBLE (*im'-mar-sès-si-ble*) adj. Qui ne peut se flétrir : *la couronne immarcescible des élus.*

IMMARIABLE (*im'-ma*) adj. Qui ne peut être marié. Difficile à marier. (Peu us.)

IMMATÉRIALISER (*im'-ma, zé*) v. a. Rendre une chose immatérielle par la pensée ou le raisonnement. ANT. **Matérialiser.**

IMMATÉRIALISME (*im'-ma, lis-me*) n. m. Système des philosophes qui nient l'existence de la matière. ANT. **Matérialisme.**

IMMATÉRIALISTE (*im-ma, lis-te*) adj. Qui se rapporte à l'immatérialisme : *philosophie immatérialiste.* N. m. Partisan de l'immatérialisme. ANT. **Matérialiste.**

IMMATÉRIALITÉ (*im'-ma*) n. f. Qualité, état de ce qui est immatériel : *l'immatérialité de l'âme.*

IMMATÉRIEL, ELLE (*im'-ma-té-ri-èl, é-le*) adj. Qui n'a pas de consistance matérielle : *l'esprit est immatériel.* ANT. **Matériel.**

IMMATÉRIELLEMENT (*im'-ma-té-ri-è-le-man*) adv. D'une manière immatérielle.

IMMATRICULATION (*im'-ma, si-on*) n. f. Action d'immatriculer. Etat de ce qui est immatriculé.

IMMATRICULE (*im'-ma*) n. f. Enregistrement sur un registre public, dit *matricule.* Inscription d'un huissier au nombre de ceux qui instrumentent près d'un tribunal.

IMMATRICULER (*im'-ma, lé*) v. a. (lat. *in,* dans, sur, et *matricule*). Enregistrer sur la matricule, sur un registre quelconque.

IMMATURITÉ (*im'-ma*) n. f. Etat de ce qui n'est pas mûr, au prop. et au fig.

IMMÉDIAT (*im'-mé-di-a*), **E** adj. Qui est ou se fait, qui agit sans intermédiaire : *cause immédiate ; successeur prédécesseur immédiat.* Instantané : *éprouver un soulagement immédiat.*

IMMÉDIATEMENT (*im'-mé, man*) adv. D'une manière immédiate. A l'instant même.

IMMÉDIATETÉ (*im'-mé*) n. f. Qualité de ce qui est immédiat. (Peu us.)

IMMÉMORABLE (*im-mé*) adj. Syn. de IMMÉMORIAL. ANT. **Mémorable.**

IMMÉMORÉ, E (*im'-mé*) adj. Dont on n'a pas conservé la mémoire. (Peu us.)

IMMÉMORIAL, E, AUX (*im'-mé*) adj. Qui remonte à une époque sortie de la mémoire, à cause de son ancienneté : *usage immémorial.*

IMMÉMORIALEMENT (*im'-mé, man*) adv. Depuis un temps immémorial. (Peu us.)

IMMENSE (*im'-man-se*) adj. (préf. *in,* et lat. *mensus,* mesuré). Qui est presque sans bornes, sans mesure : *la mer immense.* Très considérable : *fortune immense.* ANT. **Petit, minuscule, microscopique.**

IMMENSÉMENT (*im'-man-sé-man*) adv. D'une manière immense.

Digitized by Google

IMMENSITÉ (*im'-man*) n. f. Caractère de ce qui est immense. Grandeur infinie : *l'immensité des cieux*. Très vaste étendue : *navire perdu dans l'immensité des flots*.

IMMERGENT (*im'-mèr-jan*), **E** adj. (du lat. *immergere*, plonger dans). Se dit d'un rayon lumineux qui pénètre un milieu.

IMMERGER (*im'-mèr-jé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *mergere*, plonger. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il immergea, nous immergeons*.) Plonger dans un liquide. Particulièrem., laisser tomber dans la mer : *immerger le corps d'un matelot décédé en cours de route*.

IMMÉRITÉ, E (*im'-mé*) adj. Que l'on n'a pas mérité : *reproches immérités*. ANT. **Mérité.**

IMMERSIF, IVE (*im'-mèr*) adj. Qui se fait par immersion.

IMMERSION (*im'-mèr*) n. f. (lat. *immersio;* de *immergere*, plonger). Action de plonger un corps dans un liquide. *Astr*. Entrée d'une planète dans l'ombre d'une autre planète.

IMMESURABLE (*in-me-zu*) adj. Qu'on ne peut mesurer. ANT. **Mesurable.**

IMMEUBLE (*im'-meu-ble*) adj. (du lat. *immobilis*, immobile). Qui n'est pas meuble, ou que la loi ne considère pas comme tel. N. m. Bien qui n'est pas meuble, comme terres, maisons, etc. Maison : *vendre un immeuble de rapport*. ANT. **Meuble.**

IMMIGRANT (*im'-mi-gran*), **E** n. et adj. Qui vient de l'étranger dans un pays pour l'habiter : *les immigrants irlandais sont nombreux aux Etats-Unis*. ANT. **Emigrant.**

IMMIGRATION (*im'-mi-gra-si-on*) n. f. Action de venir dans un pays pour l'habiter : *l'immigration européenne a transformé les deux Amériques*.

IMMIGRÉ, E (*im'-mi*) n. et adj. Se dit des personnes qui se sont établies quelque part par immigration.

IMMIGRER (*im'-mi-gré*) v. n. (lat. *in*, dans, et *migrare*, voyager). Venir dans un pays pour s'y fixer. ANT. **Emigrer.**

IMMINEMMENT (*im'-mi-na-man*) adv. D'une manière imminente. (Peu us.)

IMMINENCE (*im'-mi-nan-se*) n. f. Qualité de ce qui est imminent : *se troubler devant l'imminence du danger*.

IMMINENT (*im'-mi-nan*), **E** adj. (lat. *imminens;* de *in*, sur, et *manere*, rester). Qui menace pour un avenir prochain : *ruine, disgrâce imminente*.

IMMISCER (*im'-mis-sé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *miscere*, mêler. — Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il immisça, nous immisçons*.) Mêler, faire entrer. **S'immiscer** v. pr. Se mêler, s'ingérer sans droit ou mal à propos : *s'immiscer dans les affaires d'autrui*.

IMMIXTION (*im'-miks-ti-on*) n. f. (lat. *immixtio*). *Dr*. Action d'immiscer, de s'immiscer. Action de s'immiscer dans une succession.

IMMOBILE (*im'-mo*) adj. Qui ne se meut pas : *les anciens croyaient que la terre est immobile*. *Fig*. Ferme, inébranlable : *calme et immobile dans le danger*. ANT. **Mobile.**

IMMOBILIER (*im'-mo-bi-li-é*), **ÈRE** adj. Qui est composé de biens immeubles : *biens immobiliers. Saisie immobilière*, qui a pour objet un immeuble.

IMMOBILISATION (*im'-mo, za-si-on*) n. f. Action d'immobiliser : *on traite les fractures par l'immobilisation du membre blessé*. *Dr*. Action de la loi, en vertu de laquelle des biens meubles sont déclarés immeubles et soumis par suite à la législation des droits réels immobiliers : *l'immobilisation des actions de la Banque de France*.

IMMOBILISER (*im'-mo, zé*) v. a. Rendre immobile. Priver des moyens d'agir : *le froid immobilisa la Grande Armée autour de Moscou*. Donner à un objet mobilier la qualité d'immeuble.

IMMOBILISME (*im'-mo-bi-lis-me*) n. m. Opposition systématique à tout progrès, à toute innovation.

IMMOBILITÉ (*im'-mo*) n. f. Etat d'une chose qui ne se meut point. Etat de ce qui est stationnaire. Maladie du cheval, caractérisée par une sorte d'assoupissement permanent, l'animal restant toujours dans la même position où on le met : *l'immobilité est un vice rédhibitoire*. ANT. **Mobilité.**

IMMODÉRATION (*im'-mo, si-on*) n. f. Défaut de modération. (Peu us.) ANT. **Modération.**

IMMODÉRÉ, E (*im'-mo*) adj. Qui n'a pas de modération. Excessif, outré (en parlant des choses) : *l'usage immodéré de la morphine entraîne de graves accidents*. ANT. **Modéré.**

IMMODÉRÉMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immodérée ; avec excès. ANT. **Modérément.**

IMMODESTE (*im'-mo-dès-te*) adj. Qui manque de modestie, de pudeur. En parlant des choses, qui blesse la modestie, la pudeur : *tenue immodeste*. ANT. **Modeste, pudique.**

IMMODESTEMENT (*im'-mo-dès-te-man*) adv. D'une manière immodeste. ANT. **Modestement.**

IMMODESTIE (*im'-mo-dès-ti*) n. f. Manque de modestie, de bienséance, de pudeur. Acte ou parole qui blesse la pudeur. ANT. **Modestie.**

IMMOLATEUR (*im'-mo*) n. m. Celui qui immole.

IMMOLATION (*im'-mo-la-si-on*) n. f. Action d'immoler. Meurtre. *Fig*. Sacrifice.

IMMOLER (*im'-mo-lé*) v. a. Offrir en sacrifice. Tuer, massacrer. *Fig*. Sacrifier, renoncer à : *Agamemnon immola sa fille à l'intérêt général des Grecs*.

IMMONDE (*im'-mon-de*) adj. (préf. *in*, et lat. *mundus*, propre). Sale, impur : *les bêtes immondes. L'esprit immonde*, le démon. *Fig*. Ignoble, dégoûtant.

IMMONDICE (*im'-mon*) n. f. (de *immonde*). Boue, ordures entassées dans les rues, dans les maisons. *Fig*. Impureté, au point de vue religieux. (S'emploie surtout au plur.)

IMMONDICITÉ (*im'-mon*) n. f. Etat de ce qui est immonde. (Peu us.)

IMMORAL, E, AUX (*im'-mo*) adj. Contraire à la morale : *ouvrage immoral*. ANT. **Moral.**

IMMORALEMENT (*im'-mo, man*) adv. D'une manière immorale. ANT. **Moralement.**

IMMORALITÉ (*im'-mo*) n. f. Opposition aux principes de la morale : *J.-J. Rousseau accusait le théâtre d'être une école d'immoralité*. Absence de ces principes. ANT. **Moralité.**

IMMORTALISER (*im'-mor, zé*) v. a. Rendre immortel. Rendre immortel dans la mémoire des hommes. **S'immortaliser** v. pr. Se rendre immortel.

IMMORTALITÉ (*im'-mor*) n. f. Qualité, état de ce qui est immortel : *l'immortalité de l'âme*. Vie perpétuelle dans le souvenir des hommes : *aspirer à l'immortalité. Blas*. Nom donné au bûcher sur lequel est représenté le phénix.

Immortelle.

IMMORTEL, ELLE (*im'-mor-tèl, è-le*) adj. Qui n'est point sujet à la mort : *l'âme immortelle. Par ext*. Qui dure très longtemps : *haine immortelle. Fig*. Qui vivra perpétuellement dans la mémoire des générations futures : *les chefs-d'œuvre immortels du génie humain*. N. m. *Fam*. Membre de l'Académie française. N. m. pl. **Les immortels**, les dieux du paganisme. Les gardes des anciens rois de Perse. N. f. Nom donné à certaines plantes, à cause de la durée de leurs fleurs, dont l'involucre ne change pas avec le temps. Ces fleurs mêmes : *l'immortelle jaune est employée pour tresser des couronnes funéraires*. ANT. **Mortel.**

IMMORTELLEMENT (*im'-mor-tè-le-man*) adv. D'une manière immortelle.

IMMORTIFICATION (*im'-mor, si-on*) n. f. Etat d'une personne qui n'est pas mortifiée.

IMMORTIFIÉ, E (*im'-mor*) adj. Qui n'est point mortifié.

IMMUABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Syn. de IMMUTABILITÉ.

IMMUABLE (*im'-mu*) adj. Qui n'est point sujet à changer : *les lois humaines ne sont pas immuables*.

IMMUABLEMENT (*im'-mu, man*) adv. D'une manière immuable.

IMMUNISANT (*im-mu-ni-zan*), **E** adj. Qui immunise : *sérum immunisant*.

IMMUNISER (*im'-mu-ni-zé*) v. a. (du lat. *immunis*, exempt). Rendre réfractaire à une maladie.

IMMUNITÉ (*im'-mu*) n. f. (lat. *immunitas;* de *immunis*, exempt). Exemption d'impôts, de devoirs, de charges, etc. : *les immunités féodales*. Propriété d'un organisme vivant d'être à l'abri d'une maladie déterminée : *une première atteinte d'une maladie*

Digitized by Google

infectieuse confère souvent ensuite une immunité plus ou moins longue.

IMMUTABILITÉ (*im'-mu*) n. f. Qualité de ce qui est immuable. (On dit aussi IMMUABILITÉ.)

IMPACTION (*in-pak-si-on*) n. f. (lat. *impactio*). Rupture d'un os avec enfoncement d'un côté et saillie de l'autre.

IMPAIR (*in-pèr*), **E** adj. (lat. *impar*). Qu'on ne peut pas diviser en deux nombres entiers égaux : *trois est un nombre impair. Organes impairs*, ceux qui n'ont pas de symétrique (estomac, foie, etc.). N. m. Maladresse : *commettre un impair.* ANT. **Pair.**

IMPALPABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impalpable.

IMPALPABLE (*in*) adj. Si fin, si délié qu'il ne fait aucune impression sensible au toucher : *le talc se réduit en poudre impalpable.* ANT. **Palpable.**

IMPALUDISME (*in, dis-me*) ou **PALUDISME** (*dis-me*) n. m. (du lat. *palus, udis*, marais). Infection qui se produit surtout dans les pays marécageux, et a pour caractère principal la fièvre intermittente : *les piqûres des moustiques sont le principal véhicule de l'impaludisme.*

IMPANATION (*in, si-on*) n. f. (lat. *in*, dans, et *panis*, pain). Opinion des luthériens qui croient à l'existence simultanée du pain et du corps du Christ dans l'Eucharistie.

IMPARDONNABLE (*in-par-do-na-ble*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *erreur impardonnable.* ANT. **Pardonnable, excusable.**

IMPARFAIT (*in-par-fè*), **E** adj. Incomplet, qui n'est pas achevé : *maison imparfaite.* Qui a des défauts : *ouvrage imparfait.* N. m. Ce qui est incomplet, inachevé. *Gram.* Temps du verbe qui exprime une action passée, comme contemporaine d'une autre action passée : *je lisais quand vous êtes entré. Il y a deux imparfaits : l'imparfait de l'indicatif et l'imparfait du subjonctif.* ANT. **Parfait.**

IMPARFAITEMENT (*in-par-fè-te-man*) adv. D'une manière imparfaite. ANT. **Parfaitement.**

IMPARISYLLABE (*in, sil-la-be*) ou **IMPARISYLLABIQUE** (*in, sil-la*) adj. Se dit des noms grecs ou latins qui ont au génitif singulier une ou deux syllabes de plus qu'au nominatif, comme *virgo, virginis*, vierge. N. m. : *un imparisyllabe.*

IMPARITÉ (*in*) n. f. (lat. *imparitas*). Caractère de ce qui est impair. Inégalité. ANT. **Parité.**

IMPARTAGEABLE (*in, ja-ble*) adj. Qui ne peut être partagé. ANT. **Partageable.**

IMPARTIAL (*in-par-si-al*), **E, AUX** adj. Qui ne sacrifie point la justice, la vérité à des considérations particulières : *juge, historien impartial.* ANT. **Partial.**

IMPARTIALEMENT (*in-par-si-a-le-man*) adv. Sans partialité : *juger impartialement.* ANT. **Partialement.**

IMPARTIALITÉ (*in, si-a*) n. f. Caractère, action de celui qui est impartial : *l'impartialité est le premier devoir du magistrat.* ANT. **Partialité.**

IMPARTIR (*in*) v. a. (lat. *impartiri*). Accorder : *impartir un délai.*

IMPASSABLE (*in-pa-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut passer, franchir. (Peu us.)

IMPASSE (*in-pa-se*) n. f. (préf. *in*, et *passer*). Rue sans issue. *Fig.* Position dont il est impossible de sortir heureusement : *être dans une impasse.*

IMPASSIBILITÉ (*in-pas-si*) n. f. Qualité de celui qui est impassible : *garder son impassibilité.*

IMPASSIBLE (*in-pas-si-ble*) adj. (lat. *impassibilis*). Qui n'est pas susceptible de souffrance. Insensible à la douleur ou aux émotions : *rester impassible en présence du danger.* ANT. **Susceptible, impressionnable.**

IMPASSIBLEMENT (*in-pas-si-ble-man*) adv. Avec impassibilité.

IMPASTATOIN (*in-pas-ta-si-on*) n. f. (lat. *in*, dans, et *pasta*, pâte). Composition faite de substances broyées et mises en pâte : *le stuc est une impastation.* Action d'amener à l'état de pâte pharmaceutique.

IMPATIEMMENT (*in-pa-si-a-man*) adv. Avec impatience : *souffrir impatiemment le joug de l'étranger.* ANT. **Patiemment.**

IMPATIENCE (*in-pa-si-an-se*) n. f. Manque de patience : *mouvement d'impatience.* Sentiment d'inquiétude qui naît de la souffrance d'un mal ou de l'attente de quelque bien. Pl. Espèce d'irritation nerveuse : *avoir des impatiences.* ANT. **Patience.**

IMPATIENS (*in-pa-si-ins*) n. f. Genre de balsamines, dont le fruit éclate dès qu'on y touche.

IMPATIENT (*in-pa-si-an*), **E** adj. Qui manque de patience. Qui ne peut supporter. Qui désire avec un empressement inquiet : *impatient de partir.* ANT. **Patient.**

IMPATIENTANT (*in-pa-si-an-tan*), **E** adj. Qui impatiente : *monotonie impatientante.*

IMPATIENTER (*in-pa-si-an-té*) v. a. Faire perdre patience. ANT. **Patienter.**

IMPATRONISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'impatroniser ou de s'impatroniser.

IMPATRONISER (*in, zé*) v. a. (préf. *in*, et *patron*). Introduire avec une autorité de maître. **S'impatroniser** v. pr. S'établir, s'imposer en maître. *Fig.* S'introduire, se faire accepter : *une coutume qui s'impatronise.*

IMPAYABLE (*in-pè-ia-ble*) adj. Qu'on ne peut trop payer, qui est admirable : *travail impayable.* Ridicule ou comique : *aventure impayable.*

IMPAYÉ, E (*in-pe-ié*) adj. Qui n'a pas été payé : *traite impayée.* ANT. **Payé.**

IMPECCABILITÉ (*in-pè-ka*) n. f. Etat de celui qui est incapable de pécher, de faillir. ANT. **Peccabilité.**

IMPECCABLE (*in-pè-ka-ble*) adj. (du préf. *in*, et du lat. *peccare*, pécher). Incapable de pécher, de faillir. Sans défaut : *vers d'une forme impeccable.* ANT. **Peccable.**

IMPEDIMENTA (*in-pè-di-min*) n. m. pl. (mot lat.). Charrois, convois de bagages, etc., qui retardent la marche d'une armée. (On dit quelquef. en français IMPÉDIMENTS (*in, man*).)

IMPÉNÉTRABILITÉ (*in*) n. f. (de *impénétrable*). Propriété en vertu de laquelle deux corps ne peuvent occuper en même temps le même lieu dans l'espace : *l'impénétrabilité est une des propriétés de la matière. Fig.* Caractère de ce qui ne peut être connu, deviné. ANT. **Pénétrabilité.**

IMPÉNÉTRABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pénétré : *cuirasse impénétrable. Fig.* Caché, inexplicable : *mystère impénétrable.* Dont il est impossible de pénétrer les sentiments. ANT. **Pénétrable.**

IMPÉNÉTRABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impénétrable. (Peu us.)

IMPÉNITENCE (*in, tan-se*) n. f. Endurcissement dans le péché. *Impénitence finale*, dans laquelle on meurt. *Fig.* Persistance dans l'erreur. ANT. **Pénitence.**

IMPÉNITENT (*in-pé-ni-tan*), **E** adj. Qui est endurci dans le péché. *Fam.* Qui persiste dans ses errements : *un buveur impénitent.* ANT. **Pénitent.**

IMPENNE (*in-pé-ne*) adj. (lat. *in*, sans, et *penna*, plume). Qui est sans plumes.

IMPENSE (*in-pan-se*) n. f. (lat. *impensa*). *Dr.* Dépense pour l'entretien ou l'amélioration d'un bien.

IMPÉRATIF, IVE (*in*) adj. (lat. *imperativus*; de *imperare*, commander). Qui a le caractère du commandement : *ton impératif.* **Mandat impératif,** obligation qui serait imposée par les électeurs au représentant qu'ils nomment, d'avoir à voter de telle ou telle façon sur certaines questions déterminées : *le mandat impératif n'est pas admis en France.* N. m. et adj. *Gram.* Mode et temps du verbe, exprimant le commandement, l'exhortation, la prière : *l'impératif, en français, n'a ni de première ni de troisième personne du singulier, ni de troisième personne du pluriel.* Dont le verbe est à l'impératif : *proposition impérative.*

IMPÉRATIVEMENT (*in, man*) adv. D'une manière impérative : *parler impérativement.*

IMPÉRATOIRE (*in*) n. f. Plante de la famille des ombellifères.

IMPÉRATRICE (*in*) n. f. La femme d'un empereur : *l'impératrice Marie-Louise.* Celle qui gouverne un empire : *Catherine II, impératrice de Russie.*

IMPERCEPTIBILITÉ (*in-pèr-sèp*) n. f. Caractère de ce qui est imperceptible. ANT. **Perceptibilité.**

IMPERCEPTIBLE (*in-pèr-sèp*) adj. Qui ne peut être aperçu, comme les animalcules. Qui échappe à notre attention : *progrès imperceptible.* ANT. **Perceptible.**

Digitized by Google

IMPERCEPTIBLEMENT (*in-pèr-sèp, man*) adv. D'une manière imperceptible. ANT. **Perceptiblement.**

IMPERDABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut se perdre : *pari imperdable.* ANT. **Perdable.**

IMPERFECTIBILITÉ (*in-pèr-fèk*) n. f. Etat de ce qui est imperfectible. ANT. **Perfectibilité.**

IMPERFECTIBLE (*in-pèr-fèk*) adj. Qui ne peut se perfectionner. ANT. **Perfectible.**

IMPERFECTION (*in-pèr-fèk-si-on*) n. f. Etat de ce qui est resté incomplet, inachevé : *l'imperfection d'un travail.* Défaut, vice. ANT. **Perfection.**

IMPERFORATION (*in-pèr, si-on*) n. f. *Méd.* Etat d'une partie naturelle qui devrait être ouverte, et qui est fermée.

IMPERFORÉ, E (*in-pèr*) adj. *Méd.* Qui n'est pas percé, ouvert, et qui devrait l'être.

IMPÉRIAL, E, AUX (*in*) adj. (lat. *imperialis;* de *imperium,* empire). Qui appartient à un empereur ou à un empire : *couronne impériale; Bonaparte se fit décerner la dignité impériale.* N. m. pl. *Les Impériaux.* V. *Part. hist.*

Couronne impériale.

IMPÉRIALE (*in*) n. f. Dessus d'une diligence, d'un omnibus, d'un tramway, d'un wagon. Petit bouquet de barbe sous la lèvre inférieure, mis à la mode par Napoléon III. Sorte de jeu de cartes qui se joue ordinairement à deux, avec un jeu de trente-deux cartes. *Série impériale,* série de l'as, du roi, de la dame et du valet de la même couleur.

IMPÉRIALEMENT (*in, man*) adv. En empereur, d'une façon impériale.

IMPÉRIALISME (*in, lis-me*) n. m. Opinion favorable au gouvernement impérial. Doctrine politique, visant à resserrer les liens qui unissent l'Angleterre à ses colonies, et à l'expansion de la puissance britannique : *l'impérialisme anglais s'est particulièrement manifesté à la fin du* XIXe *siècle.*

IMPÉRIALISTE (*in, lis-te*) adj. Favorable au gouvernement impérial, à l'impérialisme : *opinions, tendances impérialistes.* Subst. : *les impérialistes.*

IMPÉRIEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. D'une manière impérieuse : *exiger impérieusement une concession.*

IMPÉRIEUX, EUSE (*in-pé-ri-eû, eu-ze*) adj. (lat. *imperiosus;* de *imperium,* commandement). Hautain : qui commande avec orgueil : *les enfants ont souvent le caractère impérieux. Fig.* Irrésistible. Pressant : *nécessité impérieuse.*

IMPÉRISSABLE (*in-pé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne saurait périr. *Par exagér.* Qui dure très longtemps : *gloire impérissable.* ANT. **Périssable.**

IMPÉRISSABLEMENT (*in-pé-ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière impérissable. (Peu us.)

IMPÉRITIE (*in, si*) n. f. (préf. *in,* et lat. *peritus,* habile). Inhabileté. Ignorance de ce qu'on doit savoir dans sa profession : *l'impéritie de La Feuillade fit perdre Turin à la France.* ANT. **Capacité, habileté.**

IMPERMÉABILISATION (*in-pèr, za-si-on*) n. f. Action d'imperméabiliser : *le caoutchouc sert à l'imperméabilisation des étoffes.*

IMPERMÉABILISER (*in-pèr, zé*) v. a. Rendre imperméable : *imperméabiliser un tissu.*

IMPERMÉABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Qualité de ce qui est imperméable. ANT. **Perméabilité.**

IMPERMÉABLE (*in-per*) adj. Se dit des corps qui ne se laissent point traverser par l'eau : *la toile cirée, le caoutchouc sont imperméables.* ANT. **Perméable.**

IMPERMITABILITÉ (*in-per*) n. f. Etat de ce qui est impermutable.

IMPERMUTABLE (*in-pèr*) adj. Qui ne peut être permuté, échangé contre une autre chose. ANT. **Permutable.**

IMPERSONNALITÉ (*in-pèr-so-na*) n. f. Caractère de ce qui est impersonnel, qui manque d'originalité : *l'impersonnalité du style.* ANT. **Personnalité.**

IMPERSONNEL, ELLE (*in-pèr-so-nel, è-le*) adj. Qui n'a pas de personnalité. Qui ne s'applique à personne en propre. Qui manque d'originalité, banal : *style impersonnel. Gram.* Se dit d'un verbe qui ne se conjugue qu'à la 3e pers. du sing., comme : **il faut, il pleut, il neige, il tonne,** etc. (On dit aussi IMPERSONNEL.) *Modes impersonnels,* l'infinitif et le participe, ainsi nommés parce qu'ils n'ont pas d'inflexions pour marquer les personnes. ANT. **Personnel.**

IMPERSONNELLEMENT (*in-per-so-nè-le-man*) adv. D'une manière impersonnelle.

IMPERTINEMMENT (*in-pèr-ti-na-man*) adv. Avec impertinence : *répondre impertinemment.*

IMPERTINENCE (*in-pèr-ti-nan-se*) n. f. Caractère de ce qui est déplacé, insolent, outrecuidant. Parole, action offensante : *dire, faire des impertinences.* ANT. **Politesse, courtoisie.**

IMPERTINENT (*in-pèr-ti-nan*), **E** n. et adj. Qui parle, agit d'une manière déplacée, offensante. Irrévérencieux, insolent. Se dit aussi des choses : *prendre un ton impertinent.* ANT. **Poli, courtois.**

IMPERTURBABILITÉ (*in-pèr*) n. f. Etat de ce qui est imperturbable. (Peu us.)

IMPERTURBABLE (*in-per*) adj. (préf. *in,* et lat. *perturbare,* troubler). Que rien ne peut troubler, ébranler, émouvoir : *garder un calme imperturbable.*

IMPERTURBABLEMENT (*in-pèr, man*) adv. D'une manière imperturbable : *candidat qui répond imperturbablement à toutes les questions.*

IMPÉTIGINEUX, EUSE (*in, neû, eu-ze*) adj. Qui ressemble ou qui a les caractères de l'impétigo.

IMPÉTIGO (*in*) n. m. *Méd.* Eruption cutanée, caractérisée par des pustules qui, en se desséchant, forment des croûtes épaisses.

IMPÉTRABLE (*in*) adj. (de *impétrer*). Qu'on peut obtenir. (Peu us.)

IMPÉTRANT (*in-pé-tran*), **E** n. Celui ou celle qui obtient un titre, un diplôme, une charge, etc.

IMPÉTRATION (*in, si-on*) n. f. (de *impétrant*). Action par laquelle on obtient une grâce, un bénéfice.

IMPÉTRER (*in-pé-tré*) v. a. (du lat. *impetrare,* accorder). Obtenir. (Peu us.)

IMPÉTUEUSEMENT (*in, ze-man*) adv. Avec impétuosité : *s'élancer impétueusement sur l'ennemi.*

IMPÉTUEUX, EUSE (*in-pé-tu-eû, eu-ze*) adj. (lat. *impetuosus;* de *impetus,* impulsion). Qui se meut d'un mouvement violent et rapide : *vent, torrent impétueux. Fig.* Vif, emporté, fougueux : *caractère impétueux.* ANT. **Calme, mou.**

IMPÉTUOSITÉ (*in, zi-té*) n. f. Caractère de ce qui est impétueux. *Fig.* Vivacité extrême, fougue. ANT. **Mollesse, calme.**

IMPIE (*in-pi*) n. et adj. (préf. *in,* et lat. *pius,* pieux). Qui n'a point de religion. Contraire à la religion : *discours, ouvrage impie.* ANT. **Pieux.**

IMPIÉTÉ (*in*) n. f. (de *impie*). Mépris pour les choses de la religion. Action, discours impie : *faire, dire des impiétés.* Mépris de ce qui mérite d'être respecté : *l'impiété d'un fils ingrat.* ANT. **Piété.**

IMPITOYABLE (*in-pi-toi-ia-ble*) adj. Qui est sans pitié : *Zoïle était un critique impitoyable. Fam.* Que rien ne peut arrêter : *un bavard impitoyable.* ANT. **Bon, clément.**

IMPITOYABLEMENT (*in-pi-toi-ia-ble-man*) adv. Sans pitié : *à Sparte, les enfants contrefaits étaient impitoyablement mis à mort.*

IMPLACABILITÉ (*in*) n. f. Caractère d'une personne, d'une chose implacable.

IMPLACABLE (*in*) adj. (préf. *in,* et lat. *placare,* apaiser). Qui ne peut être apaisé : *une haine implacable divisait Atrée et Thyeste.*

IMPLACABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière implacable.

IMPLANTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implanter ou de s'implanter.

IMPLANTER (*in-plan-té*) v. a. Planter une chose dans une autre. *Fig.* Etablir, introduire : *implanter de nouveaux usages.* **S'implanter** v. pr. S'établir, se fixer. ANT. **Transplanter.**

IMPLEXE (*in-plèk-se*) adj. (du lat. *implexus,* compliqué). Se dit des ouvrages littéraires, dramatiques, où les accidents sont nombreux et compliqués. (Peu us.)

IMPLIABLE (*in*) adj. Qui ne peut être plié.

IMPLICATION (*in, si-on*) n. f. Action d'impliquer. Etat d'une personne impliquée dans une affaire criminelle. *Log.* Etat de ce qui implique contradiction.

Digitized by Google

IMPLICITE (*in*) adj. (lat. *implicitus ;* de *in*, dans, et *plicare*, plier). Contenu dans une proposition, non pas en termes formels, mais de telle sorte qu'on l'en tire naturellement : *la liberté est la condition implicite de la responsabilité morale. Foi implicite*, foi qui se donne sans examen préalable. *Volonté implicite*, celle qui se manifeste par des actes plus que par des paroles. *Proposition implicite*, celle dans laquelle le sujet, le verbe et l'attribut sont compris dans un seul terme. (*Soit! Venez!* etc.) ANT. **Explicite.**

IMPLICITEMENT (*in, man*) adv. D'une manière implicite : *proposition implicitement contenue dans une autre.*

IMPLIQUER (*in-pli-ké*) v. a. (lat. *implicare ;* de *in*, dans, et *plicare*, plier). Engager, envelopper : *impliquer quelqu'un dans une accusation.* Renfermer (et alors se dit de la contradiction qui existe entre deux idées incompatibles, dont l'une détruit essentiellement l'autre) : *aimer un enfant et le gâter, cela implique contradiction.*

IMPLORABLE (*in*) adj. Qu'on peut implorer. (Peu us.)

IMPLORATEUR, TRICE (*in*) n. Personne qui implore.

IMPLORATION (*in, si-on*) n. f. Action d'implorer.

IMPLORER (*in-plo-ré*) v. a. (lat. *implorare*). Demander humblement et avec instance : *la reine d'Angleterre implora la grâce des bourgeois de Calais.* ANT. **Insensible, indifférent.**

IMPLOYABLE (*in-ploi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être ployé. ANT. **Ployable.**

IMPLUVIUM (*in, om*) n. m. (mot lat.). Dans l'atrium des maisons romaines, espace découvert et garni d'un bassin, où se réunissaient les eaux de pluie.

IMPOLARISABLE (*in, za-ble*) adj. Qui ne peut être polarisé. ANT. **Polarisable.**

IMPOLI, E (*in*) n. et adj. Qui manque de politesse : *visiteur impoli.* ANT. **Poli.**

IMPOLIMENT (*in, man*) adv. Avec impolitesse.

IMPOLITESSE (*in, tè-se*) n. f. Manque de politesse. Action, parole impolie. ANT. **Politesse.**

IMPOLITIQUE (*in*) adj. Contraire à la bonne politique : *mesure impolitique.*

IMPOLITIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impolitique.

IMPONDÉRABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impondérable : *l'impondérabilité de la lumière.*

IMPONDÉRABLE (*in*) adj. (préf. *in*, et *pondérable*). Se dit de toute substance qui ne produit aucun effet sensible sur la balance la plus délicate. (Tels le calorique, la lumière, le fluide électrique et le fluide magnétique.) ANT. **Pondérable.**

IMPONDÉRÉ, E (*in*) adj. (préf. *in*, et lat. *pondus, eris*, poids). Qui manque de poids, de mesure : *caractère impondéré.*

IMPOPULAIRE (*in, lè-re*) adj. Qui n'est pas conforme aux désirs du peuple : *loi impopulaire.* Qui déplaît au peuple : *Polignac fut un ministre impopulaire.* ANT. **Populaire.**

IMPOPULARITÉ (*in*) n. f. Etat de ce qui est impopulaire. ANT. **Popularité.**

IMPORTABLE (*in*) adj. Qu'il est permis ou possible d'importer : *marchandise importable.*

IMPORTANCE (*in*) n. f. Ce qui fait qu'une chose est considérable, soit par elle-même, soit par les suites qu'elle peut avoir : *affaire de haute importance.* Autorité, crédit, influence : *sa place lui donne beaucoup d'importance dans le monde.* Vanité, haute opinion de soi-même. *Se donner des airs d'importance*, vouloir passer pour avoir du crédit, de la considération. **D'importance** loc. adv. Extrêmement, très fort.

IMPORTANT (*in-por-tan*), **E** adj. Qui est considérable, de conséquence : *avis important.* Qui a de l'influence, du crédit : *un personnage important.* Infatué de soi. N. m. Le point essentiel : *l'important est de...* Homme vain : *faire l'important.* ANT. **Insignifiant.**

IMPORTATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Qui fait le commerce d'importation : *négociant importateur.*

IMPORTATION (*in, si-on*) n. f. Action d'importer : *en France, les importations balancent à peu près les exportations.* ANT. **Exportation.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. a. du lat. *in*, dans, et de *porter*). Introduire dans un pays des choses provenant des pays étrangers : *la France importe des vins aux Etats-Unis. Fig. : importer une mode.* ANT. **Exporter.**

IMPORTER (*in-por-té*) v. n. (Ne s'emploie qu'à l'infin. et aux 3es pers.). Etre d'importance, de conséquence : *cela m'importe peu.* V. impers. *Il importe que*, il est important que.

IMPORTUN, E (*in*) n. et adj. (lat. *importunus*). Fâcheux, incommode : *éloigner un importun.*

IMPORTUNÉMENT (*in, man*) adv. D'une manière importune. (Peu us.)

IMPORTUNER (*in, né*) v. a. Fatiguer, incommoder : *importuner un ministre de ses sollicitations.*

IMPORTUNITÉ (*in*) n. f. Action d'importuner. Action, assiduité importune : *assaillir quelqu'un de ses importunités.*

IMPOSABLE (*in-po-za-ble*) adj. Qui peut être imposé, qui est soumis aux droits : *la matière imposable.*

IMPOSANT (*in-po-zan*), **E** adj. Qui impose, qui est propre à attirer des égards, du respect : *figure imposante.* Qui élève l'âme : *cérémonie imposante. Forces imposantes*, forces militaires considérables.

IMPOSER (*in-po-zé*) v. a. (lat. *imponere ;* de *in*, sur, et *ponere*, placer). Mettre dessus (ne se dit que dans cette phrase : *imposer les mains*, en conférant les sacrements). *Fig.* Mettre un impôt sur : *imposer une province ; imposer le sucre.* Obliger à quelque chose de dur, de fâcheux : *Napoléon, après Iéna, imposa de dures conditions à la Prusse. Imposer silence*, faire taire. *Impr.* Disposer dans un châssis les pages composées, de manière que, la feuille étant tirée et pliée, les pages puissent se lire dans l'ordre ordinaire. V. n. Inspirer du respect, de la crainte : *sa fermeté impose, m'impose. En imposer*, tromper, en faire accroire. (Cette distinction n'est pas observée par les écrivains classiques, pour qui *imposer* et *en imposer* sont synonymes.)

IMPOSEUR (*in-po-zeur*) n. et adj. m. Ouvrier typographe, chargé de l'imposition.

IMPOSITION (*in-po-zi-si-on*) n. f. Action d'imposer : *imposition des mains. Absol.* Contributions : *payer ses impositions. Impr.* Arrangement méthodique des pages dont se compose une feuille d'impression.

IMPOSSIBILITÉ (*in-po-si*) n. f. Manque de possibilité : *impossibilité matérielle, radicale.* ANT. **Possibilité.**

IMPOSSIBLE (*in-po-si-ble*) adj. Qui ne peut être, qui ne peut se faire : *le mouvement perpétuel est impossible à réaliser. Par ext.* Qui est très difficile : *il lui est impossible de se taire.* N. m. Ce qui est impossible : *tenter l'impossible.* **Par impossible** loc. adv. Par un cas peu probable ou impossible. ANT. **Possible.**

IMPOSTE (*in-pos-te*) n. f. (ital. *imposta*). *Archit.* Pierre ordinairement en saillie, couronnant un pied-droit et sur laquelle repose le cintre d'une arcade. *Meunis.* Partie fixe ou non, qui surmonte la partie mobile d'une porte, d'une croisée.

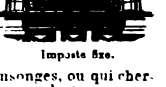

Imposte fixe.

IMPOSTEUR (*in-pos-teur*) n. m. (lat. *impostor ;* de *imponere*, tromper). Homme qui cherche à en imposer par de fausses apparences, par des mensonges, ou qui cherche à se faire passer pour un grand personnage : *le Tartufe de Molière est resté le type des imposteurs.*

IMPOSTURE (*in-pos*) n. f. Action de tromper, d'en imposer : *dévoiler une imposture.*

IMPÔT (*in-pô*) n. m. (lat. *impositum*). Contribution exigée des citoyens pour assurer le service des charges publiques : *payer l'impôt. Impôts directs, indirects*, v. CONTRIBUTION. *Par ext.* Charge quelconque incombant à un citoyen pour le service de l'Etat. *Impôt du sang*, obligation du service militaire.

IMPOTENCE (*in-po-tan-se*) n. f. Etat de l'homme impotent. (Peu us.)

IMPOTENT (*in-po-tan*), **E** n. et adj. (lat. *impotens*). Estropié, qui est privé de l'usage d'un membre. Qui ne se meut qu'avec difficulté : *un vieillard impotent.* ANT. **Valide, ingambe.**

IMPRATICABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est impraticable. ANT. **Praticabilité.**

IMPRATICABLE (*in*) adj. Qui ne peut se faire, s'exécuter : *projet impraticable. Chemin imprati-*

Digitized by Google

cable, par où l'on ne passe qu'avec beaucoup de difficulté. ANT. **Praticable.**

IMPRÉCATEUR, TRICE (*in*) n. et adj. Personne qui fait des imprécations. (Peu us.)

IMPRÉCATION (*in, si-on*) n. f. (lat. *imprecatio*; de *in*, contre, et *precari*, prier). Malédiction. *Rhét.* Figure qui consiste à souhaiter des malheurs à ceux à qui ou de qui l'on parle : *Horace punit sa sœur Camille des imprécations qu'elle avait lancées contre Rome.*

IMPRÉCATOIRE (*in*) adj. Qui a la forme d'une imprécation : *formule imprécatoire.*

IMPRÉCIS, E (*in-pré-si, i-ze*) adj. Qui manque de précision : *un signalement trop imprécis.* ANT. **Précis.**

IMPRÉCISION (*in, zi-on*) n. f. Manque de précision : *rester volontairement dans l'imprécision.* ANT. **Précision.**

IMPRÉGNABLE (*in*) adj. Qui peut être imprégné.

IMPRÉGNATION (*in, si-on*) n. f. Action d'imprégner. Etat qui en résulte.

IMPRÉGNÉ, E (*in*) adj. Imbu : *être imprégné de préjugés.*

IMPRÉGNER (*in-pré-gné*) v. a. (du lat. *impregnare*, féconder. — Se conj. comme *accélérer*.) Faire que les molécules d'une substance se répandent dans un corps. *Fig.* Produire une impression intime sur.

IMPRENABLE (*in*) adj. Qui ne peut être pris ou qui est très difficile à prendre, en parlant des villes, des places fortes : *Cronstadt est considérée comme une citadelle imprenable.* ANT. **Prenable.**

IMPRESARIO (*in-pré-za*) n. m. (m. ital.; de *impresa*, entreprise). Celui qui dirige une entreprise théâtrale. Pl. des *impresarios* ou, en ital., des *impresarii.*

IMPRESCRIPTIBILITÉ (*in-près-krip*) n. f. Qualité de ce qui est imprescriptible.

IMPRESCRIPTIBLE (*in-près-krip*) adj. Non susceptible de prescription : *la liberté de conscience est un droit imprescriptible.*

IMPRESSE (*in-prè-se*) adj. f. (du lat. *impressus*, gravé). *Philos. Idée impresse*, idée imprimée en nous par la sensation.

IMPRESSION (*in-prè-si-on*) n. f. (lat. *impressio*; de *imprimere*, empreindre). Action d'un corps qui en presse un autre. Effet de cette action. Action d'imprimer : *l'impression d'un livre.* Effet produit sur les organes par l'action des objets extérieurs : *impression de froid. Fig.* Effet produit sur les sens, le cœur, l'esprit : *ressentir une vive impression. Techn.* Couche de couleur dont on recouvre une toile avant de la peindre. Teinte plate, dans la peinture en bâtiment.

IMPRESSIONNABILITÉ (*in-prè-si-o-na*) n. f. Caractère de ce qui est impressionnable.

IMPRESSIONNABLE (*in-prè-si-o-na-ble*) adj. Qui ressent facilement, vivement des impressions : *les femmes sont plus impressionnables que les hommes.* ANT. **Insensible, indifférent.**

IMPRESSIONNER (*in-prè-si-o-né*) v. a. Produire une impression matérielle : *la lumière impressionne le bromure d'argent. Fig.* Toucher, émouvoir.

IMPRESSIONNISME (*in-prè-si-o-nis-me*) n. m. Forme d'art, de littérature, qui consiste à rendre purement l'impression telle qu'elle a été matériellement ressentie.

IMPRESSIONNISTE (*in-pré-si-o-nis-te*) n. m. Peintre, écrivain qui fait de l'impressionnisme. Adjectiv. : *école impressionniste.*

IMPRÉVISIBLE (*in, zi-ble*) ou **IMPRÉVOYABLE** (*in-pré-voi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être prévu : *l'avenir est presque entièrement imprévisible.*

IMPRÉVISION (*in, zi*) n. f. Manque de prévision. ANT. **Prévision.**

IMPRÉVOYANCE (*in-pré-voi-ian-se*) n. f. Défaut de prévoyance. ANT. **Prévoyant.**

IMPRÉVOYANT (*in-pré-voi-ian*), **E** adj. Qui manque de prévoyance : *Calonne était un ministre imprévoyant.* ANT. **Prévoyant.**

IMPRÉVU, E (*in*) adj. Qu'on n'a pas prévu. N. m. Ce qui n'est pas prévu : *garder une réserve en cas d'imprévu.* ANT. **Prévu.**

IMPRIMABLE (*in*) adj. Qui mérite d'être imprimé, qui peut l'être.

IMPRIMATUR (*in*) n. m. invar. (en latin : *qu'il soit imprimé*). Permission d'imprimer, surtout en parlant d'un livre ecclésiastique : *obtenir l'imprimatur.*

IMPRIMÉ (*in*) n. m. Livre, papier imprimé.

IMPRIMER (*in-pri-mé*) v. a. (lat. *imprimere*; de *in*, sur, et *premere*, presser). Faire une empreinte sur quelque chose : *imprimer ses pas dans la neige.* Appliquer par la pression des couleurs ou des dessins : *imprimer des indiennes; imprimer une lithographie.* Empreindre sur du papier avec des planches gravées, des caractères enduits d'encre : *imprimer un livre.* Couvrir d'un enduit particulier une toile, un panneau qu'on doit peindre. Communiquer : *imprimer un mouvement à une machine. Fig.* Faire impression dans l'esprit, le cœur : *imprimer la crainte, le respect.*

IMPRIMERIE (*in, ri*) n. f. Art d'imprimer des livres. Etablissement où l'on imprime. Ensemble du matériel qui sert à imprimer. Personnel de l'établissement où l'on imprime. — La xylographie, ou impression à l'aide de planches ou de caractères gravés en bois, en usage chez les Chinois dès le VIe siècle, fut connue en Europe dès le XIIe et se développa surtout au XVe. Mais l'imprimerie ne date vraiment que du jour où Gutenberg de Mayence, vers 1436, inventa les caractères mobiles en métal. Il s'associa avec Fust (1450), puis avec Pfister. Fust eut lui-même pour associé Pierre Schœffer, qui apporta quelques améliorations à l'art nouveau. La première imprimerie parisienne fut fondée en 1469, par Ulrich Garing, Martin Krantz et Michel Friburger. Au XVIe siècle, les imprimeries des Alde, des Junte, des Estienne, de Froben, etc., furent célèbres. *Imprimerie nationale*, v. *Part. hist.*

Caractères d'imprimerie.

IMPRIMEUR (*in*) n. et adj. m. Qui dirige une imprimerie. Ouvrier d'imprimerie, et particulièrement ouvrier presseur : *un ouvrier imprimeur.*

IMPRIMEUSE (*in-pri-meu-ze*) n. f. Machine à imprimer.

IMPROBABILITÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est improbable. ANT. **Probabilité.**

IMPROBABLE (*in*) adj. Qui n'a point de probabilité : *événement très improbable.* ANT. **Probable.**

IMPROBABLEMENT (*in, man*) adv. D'une manière improbable. (Peu us.)

IMPROBATEUR, TRICE (*in*) adj. Qui désapprouve : *geste improbateur.* ANT. **Approbateur.**

IMPROBATIF, IVE (*in*) adj. Qui marque de la désapprobation. ANT. **Approbatif.**

IMPROBATION (*in, si-on*) n. f. (de *improbatif*). Action de ne pas approuver : *exprimer sans ménagements son improbation.* ANT. **Approbation.**

IMPROBITÉ (*in*) n. f. Défaut de probité : *s'enrichir par de constantes improbités.* ANT. **Probité.**

IMPRODUCTIF (*in-pro-duk-tif*), **IVE** adj. Qui ne produit point : *les jachères sont des terres improductives.* ANT. **Productif.**

IMPRODUCTIVEMENT (*in-pro-duk-ti-ve-man*) adv. D'une manière improductive.

IMPRODUCTIVITÉ (*in-pro-duk-ti*) n. f. Etat de ce qui est improductif.

IMPROMPTU (*in-pronp'-tu*) adv. Sur-le-champ, sans préparation : *parler impromptu.* Adj. inv. Fait sur-le-champ, sans préméditation : *festin impromptu.* N. m. Petite pièce de vers improvisée. Pl. des *impromptus.*

IMPRONONÇABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prononcé : *certains mots anglais sont réellement imprononcables pour des Français.*

IMPROPICE (*in*) adj. Qui n'est pas propice. (Peu us.) ANT. **Propice.**

IMPROPORTIONNALITÉ (*in, si-o-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNEL, ELLE (*in, si-o-nel, e-le*) adj. Qui n'est pas proportionnel.

IMPROPORTIONNELLEMENT (*in, si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière qui n'est pas proportionnelle. (Peu us.) ANT. **Proportionnellement.**

IMPROPRE (*in*) adj. Qui n'est pas propre à : *conscrit impropre au service.* Qui n'exprime pas exactement : *expression impropre.* ANT. **Propre, apte.**

Digitized by Google

IMPROPREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impropre : *s'exprimer improprement.*

IMPROPRIÉTÉ (*in*) n. f. Qualité de ce qui est impropre, en parlant du langage : *critiquer l'impropriété d'une locution.* ANT. **Propriété.**

IMPROUVABLE (*in*) adj. Qui ne peut être prouvé. (Peu us.) ANT. **Prouvable.**

IMPROUVER (*in-prou-vé*) v. a. (préf. *in*, et lat. *probare*, approuver). Désapprouver. (Peu us.)

IMPROVISATEUR, TRICE (*in, za*) n. Qui improvise.

IMPROVISATION (*in, za-si-on*) n. f. Action d'improviser : *négligences de style échappées dans le feu de l'improvisation.* Vers, discours, etc., qu'on improvise : *les éloquentes improvisations de Gambetta.*

IMPROVISER (*in, zé*) v. a. et n. (préf. *in*, et lat. *provisus*, prévu). Faire sur-le-champ et sans préparation des vers ou un discours sur un sujet donné.

IMPROVISTE [*in-pro-vis-te*] **(À L')** loc. adv. D'une façon inattendue, subitement : *survenir à l'improviste.*

IMPRUDEMMENT (*in-pru-da-man*) adv. Avec imprudence. ANT. **Prudemment.**

IMPRUDENCE (*in-pru-dan-se*) n. f. Défaut de prudence. Action contraire à la prudence : *malade qui commet des imprudences.* ANT. **Prudence.**

IMPRUDENT (*in-pru-dan*), **E** n. et adj. Qui manque de prudence : *nageur imprudent.* ANT. **Prudent.**

IMPUBÈRE (*in*) adj. Qui n'a pas encore atteint l'âge de puberté. ANT. **Pubère.**

IMPUBERTÉ (*in, bèr-té*) n. f. Etat des personnes impubères. ANT. **Puberté.**

IMPUDEMMENT (*in-pu-da-man*) adv. Avec impudence : *mentir impudemment.*

IMPUDENCE (*in-pu-dan-se*) n. f. Effronterie sans pudeur. Action, parole impudente.

IMPUDENT (*in-pu-dan*) **E** n. et adj. (préf. *in*, et lat. *pudere*, avoir honte). Effronté sans pudeur.

IMPUDEUR (*in*) n. f. Manque de pudeur, de retenue. Impudence extrême. ANT. **Pudeur.**

IMPUDICITÉ (*in*) n. f. Vice contraire à la chasteté. Acte ou parole impudique. ANT. **Pudicité.**

IMPUDIQUE (*in*) n. et adj. Adonné à l'impudicité. Qui blesse la chasteté : *gestes impudiques.* ANT. **Pudique.**

IMPUDIQUEMENT (*in, ke-man*) adv. D'une manière impudique. ANT. **Pudiquement.**

IMPUISSANCE (*in-pu-i-san-se*) n. f. Manque de force, de moyens pour faire une chose : *réduire à l'impuissance un criminel.* ANT. **Puissance.**

IMPUISSANT (*in-pu-i-san*), **E** adj. Qui manque de force pour faire une chose : *Turgot fut impuissant à réformer les abus de l'ancien régime.* ANT. **Puissant.**

IMPULSIF, IVE (*in*) adj. Qui donne ou produit l'impulsion : *force impulsive de la poudre.* Qui agit comme sous la poussée d'une force irrésistible, en l'absence de toute volonté réfléchie. Substantiv. : *les impulsifs sont souvent irresponsables de leurs actes.*

IMPULSION (*in*) n. f. (du lat. *impulsus*, poussé). Mouvement communiqué par le choc d'un corps solide ou la dilatation d'un fluide : *donner l'impulsion à une machine. Fig.* Force qui pousse à faire un acte.

IMPUNÉMENT (*in, man*) adv. Sans subir une punition ou une conséquence fâcheuse : *malade qui ne sortira pas impunément.*

IMPUNI, E (*in*) adj. Qui demeure sans punition : *trop de crimes restent impunis.* ANT. **Puni.**

IMPUNITÉ (*in*) n. f. (de *impuni*). Manque de punition : *l'impunité rend hardi.*

IMPUR, E (*in*) adj. Qui n'est pas pur, qui est altéré par quelque mélange : *plomb impur. Fig.* Infâme, criminel. Impudique, immoral : *mœurs impures.* ANT. **Pur.**

IMPUREMENT (*in, man*) adv. D'une manière impure. ANT. **Purement.**

IMPURETÉ (*in*) n. f. Etat de ce qui est impur : *impureté de l'eau.* Ce qui altère la pureté d'une substance. *Fig.* Souillure morale ; impudicité : *vivre dans l'impureté.* Parole, action obscène. ANT. **Pureté.**

IMPUTABILITÉ (*in*) n. f. Caractère de ce qui est imputable. Responsabilité morale.

IMPUTABLE (*in*) adj. Qui peut, qui doit être attribué. Qui doit être prélevé : *somme imputable sur une réserve.*

IMPUTATION (*in, si-on*) n. f. Inculpation fondée ou non : *relever une imputation calomnieuse.* Action par laquelle on applique exactement une dépense au chapitre du budget qui devait régulièrement la supporter : *les fausses imputations constituent des virements.*

IMPUTER (*in-pu-té*) v. a. (du lat. *imputare*, porter en compte). Attribuer à quelqu'un une chose blâmable. Faire entrer dans le compte de : *imputer une dépense sur un chapitre du budget.*

IMPUTRESCIBILITÉ (*in-pu-très-si*) n. f. Qualité de ce qui est imputrescible. ANT. **Putrescibilité.**

IMPUTRESCIBLE (*in-pu-très-si-ble*) adj. Qui ne peut se putréfier : *des injections de créosote rendent le bois imputrescible.* ANT. **Putrescible.**

IMSAM (*im'-sak'*) n. m. Repas nocturne que font les musulmans pendant le jeûne du Ramadan.

IN (lat. *in*) préfixe privatif qui indique soit suppression ou négation, soit mélange, position intérieure ou supérieure. Se change en *il* devant un radical commençant par un *l*; en *im*, devant un *b*, un *m* ou un *p*; en *ir*, devant un *r*.

INABORDABLE (*i-na*) adj. Où l'on ne peut aborder : *côte inabordable. Fig.* De difficile accès : *ministre inabordable.* D'un prix que l'on ne peut payer : *denrées inabordables.* ANT. **Abordable.**

INABRITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point protégé par un abri : *mouillage inabrité.* ANT. **Abrité.**

INABROGEABLE (*i-na-bro-ja-ble*) adj. Qui ne peut être abrogé : *les lois naturelles sont inabrogeables.* ANT. **Abrogeable.**

INACCEPTABLE (*i-nak-sèp-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut, qu'on ne doit pas accepter : *refuser une proposition inacceptable.* ANT. **Acceptable.**

INACCEPTATION (*i-nak-sèp-ta-si-on*) n. f. Refus d'accepter. ANT. **Acceptation.**

INACCESSIBILITÉ (*i-nak-sè-si*) n. f. Etat de ce qui est inaccessible. ANT. **Accessibilité.**

INACCESSIBLE (*i-nak-sè-si-ble*) adj. Dont l'accès est impossible : *la cime du Mont-Blanc fut longtemps inaccessible. Fig.* Que l'intelligence ne peut atteindre : *le mystère de la création est inaccessible à l'esprit humain.* Qui n'est point atteint par certains sentiments : *inaccessible à la pitié.* ANT. **Accessible.**

INACCOMMODABLE (*i-na-ko-mo*) adj. Qui ne se peut accommoder : *querelle, affaire inaccommodable.* ANT. **Accommodable.**

INACCOMPLISSEMENT (*i-na-kon-pli-se-man*) n. m. Défaut d'accomplissement. ANT. **Accomplissement.**

INACCORDABLE (*i-na-kor*) adj. Qu'on ne peut accorder : *demande, grâce inaccordable.* Qu'on ne peut mettre d'accord : *caractères inaccordables.* ANT. **Accordable.**

INACCOSTABLE (*i-na-kos-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut accoster. ANT. **Accostable.**

INACCOUTUMÉ, E (*i-na-kou*) adj. Qui n'est pas habitué à : *inaccoutumé au travail.* Qui n'a pas coutume de se faire, d'arriver : *honneur inaccoutumé.* ANT. **Accoutumé.**

INACHEVÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a point été achevé : *Virgile laissa son* Enéide *inachevée.* ANT. **Achevé.**

INACHEVEMENT (*i-na, man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas achevé. ANT. **Achèvement.**

INACTIF (*i-nak-tif*), **IVE** adj. Qui n'a point d'activité : *Grouchy resta inactif pendant la journée de Waterloo.* ANT. **Actif.**

INACTION (*i-nak-si-on*) n. f. (de *inactif*). Absence de toute action : *les forces humaines s'émoussent dans l'inaction.* ANT. **Action.**

INACTIVEMENT (*i-nak-ti-ve-man*) adv. D'une façon inactive. ANT. **Activement.**

INACTIVITÉ (*i-nak-ti*) n. f. Défaut d'activité. Etat de repos, d'inaction : *fonctionnaire qui demande un congé d'inactivité.* ANT. **Activité.**

INADMISSIBILITÉ (*i-nad-mi-si*) n. f. Etat de ce qui ne peut être admis. ANT. **Admissibilité.**

INADMISSIBLE (*i-nad-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait recevoir, admettre : *prétention inadmissible.* ANT. **Admissible.**

INADMISSION (*i-nad-mi-si-on*) n. f. Refus d'admission. ANT. **Admission.**

INADVERTANCE (*i-nad-vèr*) n. f. Défaut d'attention. Action faite par inattention.

INAFFECTUEUX, EUSE (*i-na-fèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas affectueux. ANT. **Affectueux.**

Digitized by Google

INAGUERRI, E (*i-na-ghè-ri*) adj. Qui n'est pas aguerri : *troupes inaguerries.* ANT. **Aguerri.**

INALIÉNABILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inaliénable. ANT. **Aliénabilité.**

INALIÉNABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut s'aliéner : *les biens composant le domaine public sont inaliénables et imprescriptibles.* ANT. **Aliénable.**

INALIÉNATION (*i-na, si-on*) n. f. Etat de ce qui n'est pas aliéné. ANT. **Aliénation.**

INALIÉNÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a pas été aliéné : *droit inaliéné.* ANT. **Aliéné.**

INALLIABLE (*i-na-li*) adj. Se dit des métaux qu'on ne peut allier l'un avec l'autre. *Fig.* Qui ne peut être associé, uni : *idées inalliables.* ANT. **Alliable.**

INALTÉRABILITÉ (*i-nal*) n. f. Qualité de ce qui est inaltérable. ANT. **Altérabilité.**

INALTÉRABLE (*i-nal*) adj. Qui ne peut être altéré : *l'or est inaltérable. Fig.* : *amitié inaltérable.* ANT. **Altérable.**

INALTÉRÉ, E (*i-nal*) adj. Qui ne subit aucune altération. ANT. **Altéré.**

INAMISSIBILITÉ (*i-na-mi-si*) n. f. Qualité de ce qui est inamissible. ANT. **Amissibilité.**

INAMISSIBLE (*i-na-mi-si-ble*) adj. (préf. *in*, et *amissible*). *Théol.* Qui ne peut se perdre : *grâce inamissible.* ANT. **Amissible.**

INAMOVIBILITÉ (*i-na*) n. f. Qualité de ce qui est inamovible : *l'inamovibilité des magistrats est une garantie de leur indépendance.* ANT. **Amovibilité.**

INAMOVIBLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être destitué de son poste par voie administrative : *la magistrature française est inamovible.* Dont on ne peut être destitué : *fonction inamovible.* ANT. **Amovible.**

INANIMÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'a jamais eu ou qui n'a plus de vie : *corps inanimé.* Privé de feu, de vivacité : *des regards inanimés.* ANT. **Animé.**

INANITÉ (*i-na*) n. f. (lat. *inanitas;* de *inanis*, vide). Inutilité, vanité : *inanité des choses d'ici-bas.*

INANITION (*i-na-ni-si-on*) n. f. (lat. *inanitio;* de *inanis*, vide). Faiblesse causée par défaut de nourriture : *mourir d'inanition.*

INAPAISABLE (*i-na-pe-za-ble*) adj. Qui ne peut être apaisé : *soif inapaisable.* ANT. **Apaisable.**

INAPAISÉ, ÉE (*i-na-pè-zé*) adj. Qui n'a pas été ou qui ne s'est pas apaisé. ANT. **Apaisé.**

INAPERCEVABLE (*i-na-pèr*) a lj. Qu'on ne peut apercevoir. (Peu us.) ANT. **Apercevable.**

INAPERÇU, E (*i-na-pèr*) adj. Qui passe sans qu'on le remarque : *passer inaperçu dans une foule.* ANT. **Aperçu.**

INAPPARENT (*i-na-pa-ran*), **E** adj. Qui n'est pas apparent. (Peu us.) ANT. **Apparent.**

INAPPÉTENCE (*i-na-pé-tan-se*) n. f. Défaut d'appétit, dégoût pour les aliments. ANT. **Appétence.**

INAPPLICABLE (*i-na-pli*) adj. Qui ne peut être appliqué : *abroger une loi devenue inapplicable.* ANT. **Applicable.**

INAPPLICATION (*i-na-pli-ka-si-on*) n. f. Défaut d'application, d'attention. ANT. **Application.**

INAPPLIQUÉ, E (*i-na-pli-ké*) adj. Qui n'a point d'application : *écolier inappliqué.* ANT. **Appliqué.**

INAPPRÉCIABLE (*i-na-pré*) adj. Qui ne peut être apprécié à cause de sa petitesse : *différence inappréciable. Fig.* Qu'on ne saurait trop estimer : *talent, faveur inappréciable.* ANT. **Appréciable.**

INAPPRÉCIABLEMENT (*i-na-pré, man*) adv. D'une manière inappréciable.

INAPPRIVOISABLE (*i-na-pri-voi-za-ble*) adj. Qui n'est pas apprivoisable : *le tigre est inapprivoisable.* ANT. **Apprivoisable.**

INAPPRIVOISÉ, E (*i-na-pri-voi-zé*) adj. Qui n'a pas été apprivoisé. ANT. **Apprivoisé.**

INAPTE (*i-nap-te*) adj. Qui manque d'aptitude, de capacité : *personne inapte aux affaires.* ANT. **Apte.**

INAPTITUDE (*i-nap-ti*) n. f. Défaut d'aptitude à quelque chose. ANT. **Aptitude.**

INARTICULÉ, E (*i-nar*) adj. Qui n'est point articulé : *cris inarticulés.* ANT. **Articulé.**

INASSERMENTÉ (*i-na-sèr-man*) adj. Syn. de INSERMENTÉ. ANT. **Assermenté.**

INASSERVI, E (*i-na-sèr*) adj. Qui n'a pas été asservi : *les populations inasservies de l'Afrique centrale.* ANT. **Asservi.**

INASSIMILABLE (*i-na-si*) adj. Qui ne peut être assimilé. ANT. **Assimilable.**

INASSOUVI, E (*i-na-sou*) adj. Qui n'est point assouvi : *désir inassouvi.* ANT. **Assouvi.**

INASSOUVISSABLE (*i-na-sou-vi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être assouvi. ANT. **Assouvissable.**

INASSOUVISSEMENT (*i-na-sou-vi-se-man*) n. m. Etat de ce qui n'est pas ou ne peut pas être assouvi.

INATTAQUABLE (*i-na-ta-ka-ble*) adj. Qu'on ne peut attaquer : *droit inattaquable.* ANT. **Attaquable.**

INATTENDU, E (*i-na-tan*) adj. Qu'on n'attendait pas : *recevoir une visite inattendue.* ANT. **Attendu.**

INATTENTIF, IVE (*i-na-tan*) adj. Qui ne prête pas attention : *gardien inattentif.* ANT. **Attentif.**

INATTENTION (*i-na-tan-si-on*) n. f. Défaut d'attention. ANT. **Attention.**

INAUGURAL, E, AUX (*i-nô*) adj. Qui concerne l'inauguration, un début : *séance inaugurale d'un congrès.*

INAUGURATEUR, TRICE (*i-nô*) n. Personne qui inaugure.

INAUGURATION (*i-nô, si-on*) n. f. Cérémonie religieuse au couronnement d'un souverain. Action de livrer pour la première fois aux regards, à l'usage du public, un monument, un établissement quelconque.

INAUGURER (*i-nô-ghu-ré*) v. a. (du lat. *inaugurare*, prendre les augures en commençant un acte). Faire l'inauguration d'un monument, d'un établissement, etc. : *inaugurer une statue.* Marquer le début : *événement qui inaugura une ère de troubles.*

INAUTHENTICITÉ (*i-nô-tan*) n. f. Manque d'authenticité : *démontrer l'inauthenticité d'un acte.* ANT. **Authenticité.**

INAUTHENTIQUE (*i-nô-tan*) adj. Qui n'est pas authentique : *texte inauthentique.* ANT. **Authentique.**

INAUTORISÉ, E (*i-nô, zé*) adj. Non autorisé.

INAVOUABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être avoué, honteux : *mœurs inavouables.* ANT. **Avouable.**

INCA adj. Qui se rapporte aux Incas. (V. *Part. hist.*) N. m. Langue parlée par les Incas.

INCALCINABLE adj. Qui ne peut être calciné.

INCALCULABLE adj. Qu'on ne peut calculer : *le nombre des étoiles est incalculable. Fig.* Dont on ne peut calculer l'importance : *la bataille de Waterloo eut des conséquences incalculables.* ANT. **Calculable.**

INCALCULABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incalculable.

INCAMÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incamérer.

INCAMÉRER (*ré*) v. a. (ital. *incamerare.* — Se conj. comme *accélérer.*) Annexer au domaine de la chambre ecclésiastique.

INCANDESCENCE (*dès-san-se*) n. f. (du lat. *incandescere*, devenir blanc). Etat d'un corps chauffé jusqu'à devenir blanc. *Fig.* Effervescence : *l'incandescence des passions. Electr. Lampe à incandescence,* v. LAMPE.

INCANDESCENT (*dès-san*), **E** adj. Qui est en incandescence. *Fig.* Qui est dans l'ardeur de la passion.

INCANTATION (*si-on*) n. f. (lat. *incantatio;* de *incantare*, enchanter). Emploi de paroles magiques.

INCAPABLE n. et adj. Qui n'est pas capable de faire une chose : *prince incapable de gouverner. Absol.* Qui manque de capacité, de talent. Celui que la loi prive de l'exercice de certains droits : *les femmes, les mineurs sont des incapables.* Se prend aussi en bonne part : *incapable de lâcheté.* ANT. **Capable.**

INCAPACITÉ n. f. Défaut de capacité : *le ministre Loménie de Brienne fit preuve d'une complète incapacité.* Etat d'une personne que la loi prive de certains droits : *incapacité juridique.* ANT. **Capacité.**

INCARCÉRATION (*si-on*) n. f. Action d'incarcérer : *l'incarcération d'un criminel.* Etat de celui qui est incarcéré.

INCARCÉRER (*ré*) v. a. (lat. *in*, dans, et *carcer*, prison. — Se conj. comme *accélérer.*) Mettre en prison : *incarcérer préventivement un inculpé.*

INCARNADIN, E adj. (ital. *incarnatino*). D'une couleur plus faible que l'incarnat ordinaire.

INCARNAT (*na*), **E** adj. (ital. *incarnato;* de *carne*, chair). D'une couleur entre celle de la cerise et celle de la rose. N. m. Cette couleur. Sorte de trèfle, appelé aussi *farouch.*

Digitized by Google

INCARNATIF, IVE adj. (lat. *in*, dans, et *caro, carnis*, chair). *Méd.* Qui favorise la reproduction des chairs dans une plaie. N. m. : *les incarnatifs.*

INCARNATION (*si-on*) n. f. (de *incarner*). Action par laquelle Dieu se fait homme, en unissant la nature divine à la nature humaine : *le mystère de l'incarnation.*

INCARNER (*né*) v. a. (lat. *incarnare ;* de *in*, dans, et *caro*, chair). Unir à la chair, à la nature humaine, en parlant d'un être surnaturel. *Démon, diable incarné*, personne très méchante. *Ongle incarné*, ongle qui s'enfonce dans les chairs, surtout au pied, et y détermine une plaie. *Fig.* Donner une forme matérielle à : *magistrat qui incarne la justice.* **S'incarner** v. pr. Prendre un corps de chair, en parlant de la Divinité.

INCARTADE n. f. Insulte faite brusquement et inconsidérément. Folie, extravagance : *faire mille incartades.* Ecart, en parlant d'un cheval.

INCASSABLE (*ka-sa-ble*) adj. Qui ne peut se casser : *poupée incassable.* ANT. **Cassable.**

INCENDIAIRE (*san-di-è-re*) n. Auteur volontaire d'un incendie. Adj. Destiné à causer un incendie : *bombe incendiaire. Fig.* Séditieux, propre à enflammer les esprits : *écrivain, écrit incendiaire.*

INCENDIE (*san-di*) n. m. (lat. *incendium ;* de *incendere*, brûler). Embrasement total ou partiel d'un édifice, d'une forêt, de récolte, etc. : *l'incendie volontaire d'une maison habitée est passible de la peine de mort. Fig.* Bouleversement dans un Etat : *la France sortit rajeunie de l'incendie révolutionnaire.*

INCENDIÉ, E (*san*) adj. et n. Détruit par un incendie : *maison incendiée.* Personne dont la propriété a été la proie de l'incendie : *accorder des secours aux incendiés.*

INCENDIER (*san-di-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Brûler, consumer par le feu : *les Russes incendièrent eux-mêmes Moscou en 1812.*

IN-CENT-VINGT-HUIT (*san-vin-tu-it*) adj. et n. m. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 128 feuillets ou 256 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INCÉRATION (*si-on*) n. f. (préf. *in*, et lat. *cera*, cire). *Chim.* Action d'incorporer la cire à une autre substance.

INCERTAIN, E (*sèr-tin, è-ne*) adj. Douteux : *succès incertain.* Variable : *temps incertain.* Qui n'est pas fixé, déterminé : *l'heure incertaine de notre mort.* Qui est irrésolu : *être incertain de ce qu'on doit faire.* N. m. : *quitter le certain pour l'incertain.* ANT. **Certain.**

INCERTAINEMENT (*sèr-tè-ne-man*) adv. D'une manière incertaine. (Peu us.) ANT. **Certainement.**

INCERTITUDE (*sèr*) n. f. Etat d'une personne irrésolue, incertaine : *être dans l'incertitude.* Défaut de certitude : *l'incertitude d'une nouvelle.* Variabilité : *incertitude du temps.* Inconstance : *l'incertitude de la fortune.* ANT. **Certitude.**

INCESSAMMENT (*sè-sa-man*) adv. Sans délai, au plus tôt : *venez me voir incessamment.* Sans cesse : *l'avare amasse incessamment.*

INCESSANT (*sè-san*), **E** adj. Qui ne cesse pas : *soins incessants.* ANT. **Cessant.**

INCESSIBILITÉ (*sè-si*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incessible : *l'incessibilité d'un droit.*

INCESSIBLE (*sè-si-ble*) adj. Qui ne peut être cédé : *les pensions militaires sont incessibles.* ANT. **Cessible.**

INCESTE (*sès-te*) n. m. (lat. *incestus ;* de *in* priv., et *castus*, chaste). Commerce charnel entre proches parents. N. Qui s'est rendu coupable d'inceste.

INCESTUEUSEMENT (*sès-tu-eu-ze-man*) adv. D'une manière incestueuse.

INCESTUEUX, EUSE (*sès-tu-eû, eu-ze*) n. et adj. Coupable d'inceste. Entaché d'inceste : *union incestueuse.*

INCHAVIRABLE adj. Qui ne peut chavirer : *les canots de sauvetage sont inchavirables.*

INCHOATIF, IVE (*ko-a*) adj. (du lat. *inchoare*, commencer). *Gram.* Se dit d'un verbe qui exprime un commencement d'action, comme *vieillir, s'endormir*, etc.

INCICATRISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être cicatrisé. (Peu us.) ANT. **Cicatrisable.**

INCIDEMMENT (*da-man*) adv. D'une manière incidente. Accessoirement.

INCIDENCE (*dan-se*) n. f. *Mécan.* Se dit de la direction suivant laquelle une ligne, un corps en rencontre, en frappe un autre. *Angle d'incidence*, compris entre un rayon incident IC sur un plan réfléchissant *x y* et la perpendiculaire menée au plan du point I d'incidence : *l'angle d'incidence A est égal à l'angle de réflexion* B, *formé par le rayon réfléchi* ID. *Point d'incidence*, le point de rencontre du rayon incident et de la surface.

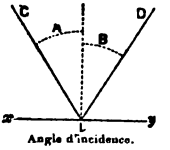

Angle d'incidence.

INCIDENT (*dan*) n. m. (du lat. *incidere*, tomber sur). Événement, de médiocre importance, qui survient au cours d'une affaire. *Pratiq.* Point à débattre, qui survient au cours d'une action judiciaire.

INCIDENT (*dan*), **E** adj. (même étymol. qu'à l'art. précéd.). Qui tombe sur une surface : *rayon incident. Gram. Proposition incidente*, proposition accessoire dans la phrase, rattachée par un pouvoir relatif à l'un des mots d'une proposition pour en compléter la signification : *le fer, qui est un métal précieux, est tiré du sein de la terre. Pratiq.* Qui survient au cours d'une affaire : *question incidente.*

INCIDENTAIRE (*dan-tè-re*) adj. Qui fait naître des incidents juridiques.

INCIDENTER (*dan-té*) v. n. Faire naître des incidents juridiques. Elever de mauvaises difficultés.

INCINÉRATION (*si-on*) n. f. Action de réduire en cendres : *les Romains pratiquaient l'incinération des morts.* Etat de ce qui est réduit en cendres.

INCINÉRER (*ré*) v. a. (du lat. *in*, en, et *cinis*, cendre). Réduire en cendres : *incinérer un cadavre.*

INCIPIT (*pit'*) n. m. (en lat. : *il commence*). Premiers mots d'un ouvrage : *index d'incipit.*

INCIRCONCIS, E (*si, i-ze*) n. et adj. Qui n'est pas circoncis. ANT. **Circoncis.**

INCIRCONCISION (*zi-on*) n. f. Etat de celui qui n'est pas circoncis. ANT. **Circoncision.**

INCISE (*si-ze*) n. f. (du lat. *incisus*, coupé). Petite phrase formant un sens à part, et jetée souvent au milieu d'une autre plus importante : *l'argent, dit le sage, ne fait pas le bonheur. Musiq.* Groupe de notes formant un fragment d'un rythme.

INCISER (*zé*) v. a. (lat. *incidere*). Faire une incision.

INCISIF (*zif*), **IVE** adj. Pénétrant, mordant : *critique incisive.* N. et adj. f. *Dents incisives*, dents de devant, qui coupent les aliments.

INCISION (*zi-on*) n. f. Coupure. Taillade faite par un instrument tranchant : *faire une incision avec un bistouri.*

INCITANT (*tan*), **E** adj. *Méd.* Qui donne du ton. N. m. : *un incitant.*

INCITATEUR, TRICE n. et adj. Qui incite.

INCITATION (*si-on*) n. f. Action d'inciter.

INCITER (*té*) v. a. (lat. *incitare ;* de *in*, dans, et *citare*, pousser). Pousser à : *inciter à la révolte.*

INCIVIL, E adj. Qui manque de civilité : *homme, langage incivil.* ANT. **Civil, courtois, poli.**

INCIVILEMENT (*man*) adv. D'une manière incivile. (Peu us.) ANT. **Civilement.**

INCIVILISABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut être civilisé. ANT. **Civilisable.**

INCIVILISÉ, E (*zé*) adj. Qui n'est point civilisé. ANT. **Civilisé.**

INCIVILITÉ n. f. Manque de civilité. Action ou parole incivile : *commettre une incivilité.* ANT. **Civilité.**

INCIVIQUE adj. Qui manque de civisme. ANT. **Civique.**

INCIVISME (*vis-me*) n. m. Absence de civisme. ANT. **Civisme.**

INCLÉMENCE (*man-se*) n. f. Défaut de clémence. *Fig.* Rigueur : *l'inclémence de la température.* ANT. **Clémence, indulgence, bonté.**

INCLÉMENT (*man*), **E** adj. Qui n'a pas de clémence. *Fig.* Rigoureux : *saison inclémente.* ANT. **Clément, bon.**

INCLINAISON (*nè-zon*) n. f. Etat de ce qui est incliné. Obliquité de deux lignes, de deux surfaces ou de deux corps l'un par rapport à l'autre. *Astron.*

Digitized by Google

Angle formé par le plan de l'orbite d'une planète avec le plan de l'écliptique. *Inclinaison magnétique*, angle que forme une aiguille aimantée avec l'horizon.

INCLINANT (*nan*) adj. m. Se dit d'un cadran dont le plan n'est ni vertical ni horizontal, mais oblique à l'horizon.

INCLINATION (*si-on*) n. f. (de *incliner*). Action de pencher la tête ou le corps en signe d'acquiescement ou de respect. *Fig.* Disposition, pente naturelle à quelque chose : *inclination vicieuse*. Affection, amour : *mariage d'inclination*. *Fam.* La personne qu'on aime.

INCLINER (*né*) v. a. (lat. *inclinare*; de *in*, vers, et *clinare*, pencher). Baisser, pencher : *incliner la tête*. V. n. Aller en penchant : *ce mur incline*. *Fig.* Avoir du penchant vers : *incliner à la miséricorde, à la paix*. **S'incliner** v. pr. Se pencher par respect, par crainte. *Fig.* : *s'incliner devant une noble douleur*.

INCLURE v. a. Renfermer, insérer : *inclure une note dans une lettre*. ANT. **Exclure.**

INCLUS, E (*klu, u-ze*) adj. Enfermé, contenu dans. **Ci-inclus,** v. JOINT adj. ANT. **Exclus.**

INCLUSIF (*zif*), **IVE** adj. Qui renferme en soi. ANT. **Exclusif.**

INCLUSION (*zi-on*) n. f. Action d'inclure. Etat d'une chose incluse. ANT. **Exclusion.**

INCLUSIVEMENT (*zi-ve-man*) adv. Y compris. ANT. **Exclusivement.**

INCOAGULABLE adj. Qui ne se coagule pas. ANT. **Coagulable.**

INCOERCIBILITÉ (*ko-èr*) n. f. Caractère de ce qui est incoercible. ANT. **Coercibilité.**

INCOERCIBLE (*ko-èr*) adj. Qu'on ne peut comprimer : *fluide incoercible*. Qu'on ne peut pas contenir : *vomissements incoercibles*. ANT. **Coercible.**

INCOGNITO (*gn* mll.) adv. (mot ital. ; du lat. *in*, non, et *cognitus*, connu). Sans être connu. Sous un nom supposé : *les souverains voyagent souvent incognito*. Secrètement. N. m. *Garder l'incognito*, ne vouloir pas être connu.

INCOGNOSCIBLE (*kogh-nos-si-ble*) adj. (lat. *in*, non, et *cognoscere*, connaître). Qui est inaccessible à l'intelligence humaine.

INCOHÉRENCE (*ko-é-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est incohérent. *Fig.* : *l'incohérence des idées*. ANT. **Cohérence.**

INCOHÉRENT (*ko-é-ran*), **E** adj. Qui manque de cohérence : *assemblage incohérent*. *Fig.* Qui manque de liaison, d'accord : *mots incohérents*. ANT. **Cohérent.**

INCOHÉSION (*ko-é-zi-on*) n. f. Défaut de cohésion. ANT. **Cohésion.**

INCOLORE adj. Qui n'est point coloré : *l'alcool pur est incolore*. *Fig.* Qui manque d'éclat : *style incolore*. ANT. **Coloré.**

INCOMBER (*kon-bé*) v. n. (du lat. *incumbere*, peser sur). Peser sur, revenir à : *cette tâche lui incombe*.

INCOMBUSTIBILITÉ (*kon-bus-ti*) n. f. Qualité de ce qui est incombustible. ANT. **Combustibilité.**

INCOMBUSTIBLE (*kon-bus-ti-ble*) adj. Qui ne peut être brûlé : *l'amiante est incombustible*. ANT. **Combustible.**

INCOMESTIBLE (*mès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être mangé. ANT. **Comestible.**

INCOME-TAX (*in'-ko-me-taks*) n. m. (angl. *income*, revenu, et *tax*, impôt). En Angleterre, impôt sur le revenu.

INCOMMENSURABILITÉ (*kom'-man*) n. f. Caractère, état de ce qui est incommensurable. ANT. **Commensurabilité.**

INCOMMENSURABLE (*kom'-man*) adj. *Géom.* Se dit de deux grandeurs qui n'ont point de mesure commune : *la circonférence du cercle est incommensurable avec son diamètre*. D'une étendue, d'une grandeur considérable : *espace incommensurable*. ANT. **Commensurable.**

INCOMMENSURABLEMENT (*kom'-man, man*) adv. D'une manière incommensurable.

INCOMMODANT (*ko-mo-dan*), **E** adj. Qui gêne, incommode : *l'odeur incommodante du phénol*. ANT. **Accommodant.**

INCOMMODE (*ko-mo-de*) adj. Dont on ne peut se servir avec facilité : *outil incommode*. Qui cause du malaise, de la fatigue, de l'ennui : *chaleur, bruit incommode*. Fâcheux : *voisin incommode*. *Etablissements incommodes, insalubres et dangereux*, établissements industriels dont le fonctionnement et le voisinage présentent des inconvénients, et qui sont, par suite, soumis à une réglementation administrative spéciale. ANT. **Commode.**

INCOMMODÉ, E (*ko-mo*) adj. Un peu malade.

INCOMMODÉMENT (*ko-mo-dé-man*) adv. Avec incommodité : *être assis incommodément*.

INCOMMODER (*ko-mo-dé*) v. a. Causer de l'incommodité, du malaise. Rendre un peu malade : *son rhume l'incommode*. *Fig.* Gêner, être à charge.

INCOMMODITÉ (*ko-mo*) n. f. Gêne, malaise, défaut de commodité, légère indisposition. Infirmité : *la vieillesse entraîne d'inévitables incommodités*. ANT. **Commodité.**

INCOMMUNICABLE (*ko-mu*) adj. Qu'on ne peut communiquer. Dont on ne peut faire part : *des honneurs, des droits incommunicables*. ANT. **Communicable.**

INCOMMUTABILITÉ (*ko-mu*) n. f. *Dr.* Qualité de ce qui est incommutable.

INCOMMUTABLE (*ko-mu*) adj. *Dr.* Qui ne peut être légitimement dépossédé. Qui ne peut changer de propriétaire : *propriété incommutable*. ANT. **Commutable.**

INCOMMUTABLEMENT (*ko-mu, man*) adv. De manière à ne pouvoir être dépossédé. (Peu us.)

INCOMPARABLE (*kon*) adj. A qui ou à quoi rien ne peut être comparé : *éclat incomparable*. ANT. **Comparable.**

INCOMPARABLEMENT (*kon, man*) adv. Sans comparaison.

INCOMPATIBILITÉ (*kon*) n. f. Antipathie de caractères : *incompatibilité d'humeur*. Différence essentielle qui fait que deux choses ne peuvent être associées. Impossibilité légale d'exercer à la fois certaines fonctions : *il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet*. ANT. **Compatibilité.**

INCOMPATIBLE (*kon*) adj. Qui empêche deux personnes de s'accorder ; *caractères incompatibles*. Se dit des maladies qui ne peuvent coexister chez le même sujet. Se dit en pharmacie des substances qu'on ne peut mélanger sans inconvénient. Qui ne peut exister simultanément dans un même objet. Se dit de fonctions qui ne peuvent être réunies aux mains d'une même personne. ANT. **Compatible.**

INCOMPATIBLEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incompatible.

INCOMPÉTEMMENT (*kon-pé-ta-man*) adv. Sans compétence. Par un juge incompétent.

INCOMPÉTENCE (*kon-pé-tan-se*) n. f. Défaut de compétence : *réclamer l'incompétence d'un tribunal*. ANT. **Compétence.**

INCOMPÉTENT (*kon-pé-tan*), **E** adj. Qui n'est pas compétent : *tribunal qui se déclare incompétent*. ANT. **Compétent.**

INCOMPLET (*kon-plè*), **ÈTE** adj. Qui n'est pas complet. *Bot.* Se dit d'une fleur dépourvue de quelque organe. ANT. **Complet.**

INCOMPLÈTEMENT (*kon, man*) adv. D'une manière incomplète. ANT. **Complètement.**

INCOMPLEXE (*kon-plék-se*) adj. Qui est simple, qui n'est pas complexe. *Gram.* Qui n'a pas de complément : *sujet, attribut incomplexe*. ANT. **Complexe.**

INCOMPRÉHENSIBILITÉ (*kon-pré-an*) n. f. Etat de ce qui est incompréhensible. (Peu us.)

INCOMPRÉHENSIBLE (*kon-pré-an*) adj. Qu'on ne peut comprendre : *raisonnement incompréhensible*. Impossible à expliquer : *texte incompréhensible*. Bizarre : *homme, caractère incompréhensible*. ANT. **Compréhensible.**

INCOMPRÉHENSIBLEMENT (*kon-pré-an, man*) adv. D'une manière incompréhensible. (Peu us.)

INCOMPRESSIBILITÉ (*kon-pré-si*) n. f. Qualité de ce qui est incompressible.

INCOMPRESSIBLE (*kon-pré-si-ble*) adj. Qui ne peut être réduit à un moindre volume par une pression quelconque : *l'eau est à peu près incompressible*. ANT. **Compressible.**

INCOMPRIS, E (*kon-pri, i-ze*) n. et adj. Qui n'est point compris. Qui n'est pas apprécié à sa valeur : *poète incompris*. ANT. **Compris.**

Digitized by Google

INCONCEVABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être conçu.

INCONCEVABLE adj. Qu'on ne peut concevoir, comprendre. *Par exagér.* Surprenant, extraordinaire : *une méprise inconcevable.* Dont la conduite est étrange : *homme inconcevable.* ANT. **Concevable.**

INCONCEVABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inconcevable.

INCONCILIABILITÉ n. f. Caractère des choses qui sont inconciliables.

INCONCILIABLE adj. Qu'on ne peut concilier : *des plaideurs inconciliables.* Se dit des choses qui s'excluent mutuellement : *la bienveillance et l'égoïsme sont inconciliables.* ANT. **Conciliable.**

INCONCILIATION (*si-on*) n. f. Refus de se laisser concilier. Etat de ce qui n'est pas conciliè. ANT. **Conciliation.**

INCONDITIONNÉ, E (*si-o-né*) adj. Qui n'est pas soumis à une condition restrictive ; absolu.

INCONDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Qui n'est pas conducteur de la chaleur ou de l'électricité.

INCONDUITE n. f. Défaut de moralité dans la conduite : mauvaise conduite.

INCONGELABLE adj. Qui ne peut être congelé.

INCONGRU, E adj. (lat. *incongruus*). Qui pèche contre les règles du savoir-vivre, de la bienséance : *réponse incongrue.* ANT. **Congru.**

INCONGRUITÉ n. f. Caractère de ce qui est incongru. Action, parole contraire à la bienséance.

INCONGRÛMENT (*man*) adv. D'une manière incongrue. (Peu us.)

INCONNAISSABLE (*ko-né-sa-ble*) adj. Qui ne peut être connu : *la raison dernière du monde est inconnaissable.* **L'inconnaissable** n. m. Ce qui ne peut être connu.

INCONNU, E (*ko-nu*) adj. Qui n'est point connu. Qui n'a pas de notoriété : *artiste inconnu.* Qu'on n'a point encore éprouvé : *sensations inconnues.* N. Personne qu'on ne connaît pas. N. m. Chose qu'on ignore : *passer du connu à l'inconnu.* N. f. *Math.* Quantité cherchée dans la solution d'un problème : *la lettre* x *désigne l'inconnue d'une équation.* ANT. **Connu.**

INCONQUIS, E (*ki, i-ze*) adj. Qui n'a pas été conquis. ANT. **Conquis.**

INCONSCIEMMENT (*kon-si-a-man*) adv. D'une manière inconsciente : *se rendre inconsciemment complice d'une vilenie.* ANT. **Consciemment.**

INCONSCIENCE (*kon-si-an-se*) n. f. Etat de celui qui est inconscient.

INCONSCIENT (*kon-si-an*), **E** adj. Qui n'est pas conscient, qui n'a pas conscience de ses actes. Dont on n'a pas conscience : *beaucoup de phénomènes physiologiques importants sont inconscients.* N. : *une inconsciente.* **L'inconscient** n. m. Ce dont on n'a pas conscience. ANT. **Conscient.**

INCONSÉQUEMMENT (*ka-man*) adv. Avec inconséquence. ANT. **Conséquemment.**

INCONSÉQUENCE (*kan-se*) n. f. Défaut de conséquence dans les idées, dans les actions. Chose dite ou faite sans conséquence dans les idées. ANT. **Conséquence.**

INCONSÉQUENT (*kan*), **E** adj. Qui n'est pas conforme à la logique : *conduite inconséquente.* Dont on ne calcule pas les suites : *démarche inconséquente.* Qui se contredit dans sa conduite et ses discours : *homme inconséquent.* ANT. **Conséquent.**

INCONSIDÉRATION (*si-on*) n. f. Légère imprudence dans le discours ou dans la conduite.

INCONSIDÉRÉ, E adj. Etourdi, imprudent. Fait ou dit avec irréflexion : *proposition inconsidérée.*

INCONSIDÉRÉMENT (*man*) adv. Etourdiment : *s'engager inconsidérément dans une spéculation.*

INCONSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Défaut de consistance. *Fig.* : *l'inconsistance des idées.* ANT. **Consistance.**

INCONSISTANT (*sis-tan*), **E** adj. Qui manque de consistance, de fermeté. Au pr. et au fig. : *Louis XVI était d'un caractère inconsistant.* ANT. **Consistant.**

INCONSOLABLE adj. Qui ne peut être consolé : *Artémise fut une veuve inconsolable.* ANT. **Consolable.**

INCONSOLABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être consolé.

INCONSOLÉ, E adj. Qui n'est pas consolé : *mère inconsolée.* ANT. **Consolé.**

INCONSOMMABLE (*so-ma-ble*) adj. Qui ne peut être consommé. ANT. **Consommable.**

INCONSTAMMENT (*kons-ta-man*) adv. Avec inconstance. (Peu us.)

INCONSTANCE (*kon-stan-se*) n. f. Facilité à changer d'opinion, de résolution, de conduite. *Fig.* Instabilité : *l'inconstance du temps, de la fortune,* etc. ANT. **Constance, fidélité.**

INCONSTANT (*kons-tan*), **E** n. et adj. Volage, sujet à changer : *inconstant dans ses amitiés.* En parlant des choses, instable, mobile : *saison inconstante.* ANT. **Constant, fidèle, persévérant.**

INCONSTITUTIONNALITÉ (*kons-ti-tu-si-o-na*) n. f. Etat de ce qui est inconstitutionnel.

INCONSTITUTIONNEL, ELLE (*kons-ti-tu-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la constitution. ANT. **Constitutionnel.**

INCONSTITUTIONNELLEMENT (*kons-ti-tu-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière inconstitutionnelle.

INCONTESTABILITÉ (*tès-ta*) n. f. Qualité de ce qui est incontestable. ANT. **Contestabilité.**

INCONTESTABLE (*tès-ta-ble*) adj. Qui ne peut être contesté : *vérité incontestable.* ANT. **Contestable.**

INCONTESTABLEMENT (*tès-ta-ble-man*) adv. D'une manière incontestable.

INCONTESTÉ, E (*tès-té*) adj. Qui n'est point contesté : *droit incontesté.* ANT. **Contesté.**

INCONTINENCE (*nan-se*) n. f. Vice opposé à la vertu de continence. *Incontinence de langage,* manque de modération dans les discours. *Méd.* Emission involontaire de l'urine, des matières fécales, etc.

INCONTINENT (*nan*), **E** adj. (lat. *incontinens*). Qui n'est pas chaste. Qui manque de modération dans ses propos, sa conduite. ANT. **Continent.**

INCONTINENT (*nan*) adv. (lat. *in continenti* [sous entend. *tempore*]). Aussitôt. Sur-le-champ : *ordre de déguerpir incontinent.*

INCONTRIT (*tri*), **E** adj. Qui n'est pas contrit.

INCONTRÔLABLE adj. Qui ne peut être contrôlé.

INCONVENANCE n. f. Caractère de ce qui est inconvenant. Action ou parole contraire aux convenances : *commettre une inconvenance.*

INCONVENANT (*nan*), **E** adj. Qui blesse les convenances : *propos inconvenants.* ANT. **Convenant, convenable, bienséant.**

INCONVÉNIENT (*ni-an*) n. m. (préf. *in,* et lat. *conveniens,* qui convient). Ce qu'une affaire, une résolution prise produit de fâcheux. Désavantage attaché à une chose.

INCONVERSIBLE (*vèr*) adj. *Logiq.* Se dit d'une proposition dont la réciproque est fausse.

INCONVERTIBLE (*vèr*) ou **INCONVERTISSABLE** (*vèr-ti-sa-ble*) adj. Qu'on ne peut convertir à la religion. (Vx.) Qui ne peut être converti en autre chose : *papier-monnaie inconvertible en espèces.* ANT. **Convertible.**

INCOORDINATION (*si-on*) n. f. Absence de coordination : *l'incoordination des mouvements accompagne souvent les lésions du cervelet.*

INCORPORABLE adj. Qui peut être incorporé.

INCORPORALITÉ n. f. Qualité des êtres incorporels. ANT. **Corporalité.**

INCORPORATION (*si-on*) n. f. Action d'incorporer, de s'incorporer : *l'incorporation des recrues dans un régiment.* Etat des choses incorporées.

INCORPORÉITÉ n. f. Etat d'un être incorporel.

INCORPOREL, ELLE (*rèl, è-le*) adj. Qui n'a point de corps, qui ne tombe pas sous les sens. *Dr.* Se dit des biens qui n'ont qu'une existence morale : *le droit d'usufruit est un bien incorporel.* ANT. **Corporel.**

INCORPORER (*ré*) v. a. (lat. *incorporare ;* de *in,* dans, et *corpus, oris,* corps). Faire qu'une chose fasse corps avec une autre : *incorporer de l'huile dans de la cire.* Faire entrer dans un corps de troupes : *incorporer un conscrit.*

INCORRECT, E (*kor-rèkt*) adj. Qui n'est pas correct : *tenue incorrecte.* ANT. **Correct.**

INCORRECTEMENT (*kor-rèk-te-man*) adv. D'une manière incorrecte : *s'exprimer incorrectement en français.* ANT. **Correctement.**

Digitized by Google

INCORRECTION (*kor-rèk-si-on*) n. f. Défaut de correction : *incorrection de style*. Endroit incorrect d'un ouvrage. Action incorrecte. ANT. **Correction.**

INCORRIGIBILITÉ (*ko-ri*) n. f. Défaut de celui qui est incorrigible.

INCORRIGIBLE (*ko-ri*) adj. Qu'on ne peut corriger : *un paresseux incorrigible*. ANT. **Corrigible.**

INCORRIGIBLEMENT (*ko-ri, man*) adv. D'une manière incorrigible.

INCORRUPTIBILITÉ (*ko-rup*) n. f. Qualité de ce qui ne peut se corrompre. Qualité de celui qui est incorruptible : *l'incorruptibilité d'un juge*.

INCORRUPTIBLE (*ko-rup*) adj. Qui ne se corrompt pas : *le bois goudronné est presque incorruptible*. Incapable de se laisser corrompre pour agir contre son devoir : *magistrat incorruptible*. ANT. **Corruptible.**

INCORRUPTIBLEMENT (*ko-rup, man*) adv. D'une manière incorruptible.

INCRÉDIBILITÉ n. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. ANT. **Crédibilité.**

INCRÉDULE adj. Qui ne croit que difficilement : *convaincre un auditeur incrédule*. Qui ne croit pas aux mystères de la foi. N. : *un incrédule*. ANT. **Crédule.**

INCRÉDULITÉ n. f. Répugnance à croire, défiance : *nouvelle accueillie par une incrédulité générale*. Manque de foi. ANT. **Crédulité.**

INCRÉÉ, E adj. Qui existe sans avoir été créé. *La sagesse incréée*, le Verbe éternel, fils de Dieu.

INCRIMINABLE adj. Qui peut être incriminé.

INCRIMINATION (*si-on*) n. f. Action d'incriminer. Accusation.

INCRIMINER (*né*) v. a. (lat. *in*, dans, et *crimen, inis*, crime). Accuser d'un crime. *Fig.* Faire un crime de : *incriminer une démarche, une action*.

INCRISTALLISABLE (*kris-ta-li-za-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de se cristalliser. ANT. **Cristallisable.**

INCROCHETABLE adj. Qui ne peut être crocheté : *serrure incrochetable*. ANT. **Crochetable.**

INCROYABLE (*kroi-ia-ble*) adj. Qui ne peut être cru ou qui est difficile à croire : *récit incroyable*. Extraordinaire : *bonheur incroyable. Les Incroyables*. V. *Part. hist.* ANT. **Croyable.**

INCROYABLEMENT (*kroi-ia-ble-man*) adv. Excessivement : *un homme incroyablement riche*.

INCROYANCE (*kroi-ian-se*) n. f. Etat de celui qui ne croit pas. (Peu us.) ANT. **Croyance.**

INCROYANT (*kroi-ian*), **E** n. et adj. Qui n'est pas croyant. ANT. **Croyant.**

INCRUSTANT (*krus-tan*), **E** adj. Qui a la propriété de couvrir les corps d'une croûte minérale, formée généralement de carbonate de chaux : *les sources incrustantes de Saint-Alyre sont célèbres*.

INCRUSTATION (*krus-ta-si-on*) n. f. Action d'incruster. Ouvrage incrusté. Enduit pierreux qui se forme autour des corps ayant séjourné dans une eau chargée de sels calcaires. Dépôt de sel calcaire dans les chaudières à vapeur.

INCRUSTER (*krus-té*) v. a. (lat. *in*, et *crusta*, croûte). Insérer une substance sur une surface, pour y former des dessins, etc. : *incruster de la nacre dans l'ébène*. Couvrir d'une couche pierreuse. **S'incruster** v. pr. Adhérer fortement à une surface. Se couvrir d'une couche pierreuse. *Fig.* Se graver d'une façon durable : *préjugés qui s'incrustent dans l'esprit*.

INCRUSTEUR, EUSE (*krus-teur, eu-ze*) n. Personne qui fait des incrustations.

INCUBATEUR, TRICE adj. Qui opère une incubation artificielle : *appareils incubateurs*. N. m. Syn. de COUVEUSE.

INCUBATION (*si-on*) n. f. (lat. *in*, sur, et *cubare*, être couché). Action des oiseaux et de certains ovipares qui couvent leurs œufs. *Incubation artificielle*, action de faire éclore des œufs par des procédés artificiels. *Méd.* Temps qui s'écoule entre l'introduction dans l'organisme d'un principe morbifique et l'apparition des symptômes de la maladie : *l'incubation de la typhoïde dure une ou deux semaines*.

INCUBE n. m. (lat. *incubus*). Sorte de démon masculin, esprit malfaisant. (Le démon féminin était dit *succube*.) Adjectiv. : *esprit incube*.

INCUBER (*bé*) v. a. Opérer l'incubation de.

INCUIT (*ku-i*), **E** adj. Qui n'est point cuit ou qui est mal cuit. ANT. **Cuit.**

INCULCATION (*si-on*) n. f. Action d'inculquer.

INCULPABLE adj. Que l'on peut inculper.

INCULPATION (*si-on*) n. f. Action d'attribuer une faute à quelqu'un : *accusé arrêté sous l'inculpation d'assassinat*. ANT. **Disculpation.**

INCULPÉ, E n. Personne accusée de quelque faute, et spécialem., personne traduite devant les tribunaux.

INCULPER (*pé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *culpa*, faute). Accuser quelqu'un d'une faute : *Louis XVI fut inculpé de haute trahison*. ANT. **Disculper.**

INCULQUER (*ké*) v. a. (lat. *in*, sur, et *calcare*, fouler aux pieds). Imprimer une chose dans l'esprit de quelqu'un à force de la répéter.

INCULTE adj. Qui n'est point cultivé : *laisser une terre inculte. Fig.* Peu soigné : *barbe inculte*. Sans culture intellectuelle ou morale : *esprit, nature inculte*. ANT. **Cultivé.**

INCULTIVABLE adj. Qui ne peut être cultivé. ANT. **Cultivable.**

INCULTIVÉ, E adj. Qui n'est pas cultivé. ANT. **Cultivé.**

INCULTURE n. f. Absence de culture. Etat de ce qui est inculte. (Peu us.) ANT. **Culture.**

INCUNABLE adj. (du lat. *incunabulum*, berceau). Se dit des ouvrages qui datent de l'origine de l'imprimerie. N. m. : *les incunables sont la passion des bibliophiles*.

INCURABILITÉ n. f. Etat de ce qui est incurable. ANT. **Curabilité.**

INCURABLE adj. Qui ne peut être guéri, en parlant d'un mal ou d'une maladie : *la tuberculose n'est pas toujours incurable. Fig.* : *vice incurable*. N. m. pl. *Les Incurables*, hôpital d'incurables. ANT. **Curable.**

INCURABLEMENT (*man*) adv. D'une manière incurable : *être incurablement paresseux*.

INCURIE (*ri*) n. f. (préf. *in*, et lat. *cura*, soin). Défaut de soin, négligence : *incurie administrative*.

INCURIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Insouciance d'apprendre ce qu'on ignore. (Peu us.) ANT. **Curiosité.**

INCURSION n. f. (lat. *incursio* ; de *in*, dans, et *currere*, courir). Invasion de gens de guerre en pays ennemi : *la Gaule fut désolée par les incursions des Normands*. Voyage que l'on fait dans un pays par curiosité. *Fig.* Travaux que l'on fait en dehors de sa spécialité habituelle. ANT. **Excursion.**

INCURVATION (*si-on*) n. f. Action d'incurver. Etat de ce qui est incurvé.

INCURVER (*vé*) v. a. (du lat. *incurvus*, courbé). Courber de dehors en dedans.

INCUSE (*ku-ze*) n. et adj. f. (lat. *incusa*). Se dit d'une médaille qui, par un vice de fabrication, se trouve gravée en creux, au lieu de l'être en relief.

INDE n. m. Couleur bleue extraite des feuilles de l'indigotier. *Inde* ou *bois d'Inde*, bois de campêche.

INDÉBROUILLABLE (*brou, ll* mll.) adj. Qui ne peut être débrouillé : *écheveau indébrouillable*. ANT. **Débrouillable.**

INDÉCACHETABLE adj. Qu'on ne peut décacheter : *lettre indécachetable*.

INDÉCEMMENT (*sa-man*) adv. D'une manière indécente. ANT. **Décemment.**

INDÉCENCE (*san-se*) n. f. Caractère de ce qui est indécent. Action, discours contraire à la décence. ANT. **Décence.**

INDÉCENT (*san*), **E** adj. Qui est contraire à la décence, l'honnêteté, la bienséance. ANT. **Décent.**

INDÉCHIFFRABLE (*chi-fra-ble*) adj. Qu'on ne peut lire, déchiffrer. *Fig.* Inexplicable, inintelligible : *les inscriptions étrusques sont encore indéchiffrables*. ANT. **Déchiffrable.**

INDÉCHIRABLE adj. Qui ne peut être déchiré.

INDÉCIS, E (*si, i-ze*) adj. (préf. *in*, et lat. *decisus*, tranché). Irrésolu : *homme indécis*. Douteux, incertain : *question, victoire indécise*. Vague, difficile à reconnaître : *formes indécises*. ANT. **Résolu, décidé. Net, précis.**

INDÉCISION (*zi-on*) n. f. Etat, caractère d'un homme indécis. Caractère de ce qui est mal défini, peu prononcé. ANT. **Décision, résolution. Précision, netteté.**

Digitized by Google

INDÉCLINABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indéclinable.

INDÉCLINABLE adj. Qu'on ne peut décliner, éviter : *loi indéclinable. Gram.* Qui ne se décline pas, invariable : *mot indéclinable.* ANT. **Déclinable.**

INDÉCOLLABLE (*ko-la-ble*) adj. Qu'il est impossible de décoller.

INDÉCOMPOSABLE (*kon-po-za-ble*) adj. Qui ne peut être décomposé : *les corps simples sont indécomposables.* ANT. **Décomposable.**

INDÉCOUSABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut se découdre.

INDÉCROTTABLE (*kro-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut décrotter : *chaussures indécrottables. Fig.* Incorrigible : *c'est un paresseux indécrottable.*

INDÉFECTIBILITÉ (*fèk-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indéfectible : *les théologiens catholiques affirment l'indéfectibilité de l'Eglise.* ANT. **Défectibilité.**

INDÉFECTIBLE (*fèk-ti-ble*) adj. Qui ne peut défaillir ou cesser d'être. ANT. **Défectible.**

INDÉFECTIBLEMENT (*fèk-ti-ble-man*) adv. D'une manière indéfectible.

INDÉFENDABLE (*fan*) adj. Qui ne saurait être défendu : *théorie indéfendable.* ANT. **Défendable.**

INDÉFINI, E adj. Dont on ne peut assigner les limites : *la série des nombres premiers est indéfinie.* Qui reste indéterminé : *sensation indéfinie. Gram. Passé indéfini,* temps composé de l'indicatif, qui exprime ce qui a eu lieu dans une période de temps complètement écoulée ou non : *j'ai reçu une lettre hier et une autre aujourd'hui. Adjectifs indéfinis,* ceux qui déterminent le nom d'une manière vague, tels sont : *aucun, autre, certain, chaque, maint, même, nul, plusieurs, quel, quelconque, quelque, tel, tout. Pronoms indéfinis,* ceux qui représentent les êtres ou les choses d'une manière vague, générale, tels sont : *on, chacun, personne, quiconque, quelqu'un, rien, autrui, l'un, l'autre, l'un et l'autre.* (Il faut ajouter : *aucun, certain, nul, plusieurs, tel, tout,* qui sont pronoms et non adjectifs, quand ils représentent le nom au lieu de le déterminer.) ANT. **Défini.**

INDÉFINIMENT (*man*) adv. D'une manière indéfinie : *ajourner indéfiniment une solution. Gram.* Dans un sens indéfini.

INDÉFINISSABLE (*ni-sa-ble*) adj. Qu'on ne saurait définir : *couleur indéfinissable. Fig.* Se dit des choses qu'on ne peut s'expliquer, dont on ne peut se rendre compte : *trouble indéfinissable.* ANT. **Définissable.**

INDÉFORMABLE adj. Qui ne peut être déformé.

INDÉFRICHABLE adj. Qu'il est impossible de défricher : *sol indéfrichable.* ANT. **Défrichable.**

INDÉHISCENCE (*dé-is-san-se*) n. f. *Bot.* Etat de ce qui est indéhiscent. ANT. **Déhiscence.**

INDÉHISCENT (*dé-is-san*), **E** adj. *Bot.* Qui ne s'ouvre pas spontanément, en parlant des fruits. ANT. **Déhiscent.**

INDÉLÉBILE adj. Ineffaçable : *encre indélébile. Fig.* Qui n'est pas détruit par le temps : *la gloire indélébile des écrivains de génie.* ANT. **Délébile.**

INDÉLÉBILITÉ n. f. Qualité de ce qui est indélébile. (Peu us.)

INDÉLIBÉRÉ, E adj. Fait sans délibération, sans réflexion : *acte indélibéré.*

INDÉLICAT (*ka*), **E** adj. Qui manque de délicatesse : *procédé indélicat.* ANT. **Délicat.**

INDÉLICATEMENT (*man*) adv. Sans délicatesse : *agir indélicatement.* ANT. **Délicatement.**

INDÉLICATESSE (*tè-se*) n. f. Manque de délicatesse. Action indélicate : *domestique congédié pour indélicatesse.* ANT. **Délicatesse.**

INDEMNE (*dèm-ne*) adj. (préf. *in*, et lat. *damnum*, dommage). Qui n'a pas éprouvé de dommage : *sortir indemne d'une affaire délicate.*

INDEMNISABLE (*dèm-ni-za-ble*) adj. Qui peut ou doit être indemnisé : *tout propriétaire exproprié pour cause d'utilité publique est indemnisable.*

INDEMNISATION (*dèm-ni-za-si-on*) n. f. Action d'indemniser.

INDEMNISER (*dèm-ni-zé*) v. a. Dédommager des frais, des pertes : *indemniser un sinistré.*

INDEMNITAIRE (*dèm-ni-tè-re*) n. Personne qui reçoit une indemnité.

INDEMNITÉ (*dèm-ni*) n. f. Ce qu'on alloue à quelqu'un pour le dédommager d'un préjudice. *Indemnité parlementaire,* émoluments des députés et des sénateurs. Allocation non soumise à retenue allouée à un fonctionnaire.

INDÉNIABLE adj. Qu'on ne peut dénier : *preuve, témoignage indéniable.* ANT. **Déniable.**

INDÉNOUABLE adj. Qui ne peut être dénoué.

INDENTATION (*dan-ta-si-on*) n. f. Echancrure, comme les dents en produisent dans un objet que l'on mord : *les indentations de la côte bretonne.*

INDÉPENDAMMENT (*pan-da-man*) adv. D'une manière indépendante. Sans égard à. Outre, par-dessus : *indépendamment de ces avantages.*

INDÉPENDANCE (*pan*) n. f. Etat d'une personne indépendante : *la France aida les Etats-Unis à conquérir leur indépendance.* Caractère indépendant : *montrer beaucoup d'indépendance.* ANT. **Dépendance, sujétion.**

INDÉPENDANT (*pan-dan*), **E** adj. Qui ne dépend de personne. Qui aime à ne dépendre de personne : *caractère indépendant.* Se dit d'une chose qui n'a point de rapport avec une autre : *point indépendant de la question.* ANT. **Dépendant.**

INDÉRACINABLE adj. Qu'on ne peut déraciner. *Fig.* Qu'on ne peut détruire : *préjugés indéracinables.* ANT. **Déracinable.**

INDESCRIPTIBLE (*dès-krip*) adj. Qui ne peut être décrit : *joie indescriptible.* ANT. **Descriptible.**

INDESTRUCTIBILITÉ (*dès-truk*) n. f. Qualité de ce qui est indestructible. ANT. **Destructibilité.**

INDESTRUCTIBLE (*dès-truk*) adj. Qui ne peut être détruit : *l'imprimerie a rendu indestructibles les chefs-d'œuvre de l'esprit humain.* ANT. **Destructible.**

INDESTRUCTIBLEMENT (*dès-truk, man*) adv. D'une façon indestructible.

INDÉTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne peut être déterminé. ANT. **Déterminable.**

INDÉTERMINATION (*tèr, si-on*) n. f. Caractère de ce qui est indéterminé. Manque de décision, de volonté. *Math.* Qualité de ce qui est indéterminé : *l'indétermination d'un problème.*

INDÉTERMINÉ, E (*tèr*) adj. Qui n'est pas déterminé : *espace, temps indéterminé.* Qui n'a pas pris de décision. *Math. Problème indéterminé,* celui qui admet une infinité de solutions. *Quantité indéterminée,* quantité que l'on fait entrer dans un calcul et à laquelle on peut attribuer une infinité de valeurs. ANT. **Déterminé.**

INDÉTERMINISME (*tèr-mi-nis-me*) n. m. Système philosophique, d'après lequel la volonté humaine n'est pas strictement déterminée par les mobiles des actes. ANT. **Déterminisme.**

INDÉTERMINISTE (*tèr-mi-nis-te*) n. m. Partisan de l'indéterminisme. Adjectiv. : *école indéterministe.*

INDÉVOTION (*si-on*) n. f. Manque de dévotion. ANT. **Dévotion.**

INDEX (*dèks*) n. m. (m. lat. signif. *indicateur;* de *in*, vers, et *dicere*, dire). Doigt le plus proche du pouce, appelé aussi *indicateur.* (V. MAIN.) Table alphabétique d'un livre. Catalogue des livres dont l'autorité pontificale défend la lecture. *Fig. Mettre à l'index,* signaler comme dangereux, exclure. Aiguille, objet mobile sur une division et fournissant des indications. *Congrégation de l'index,* v. INDEX (*part. hist.*).

INDIANISME (*nis-me*) n. m. Idiotisme propre aux langues de l'Inde. Science de la langue et de la civilisation hindoues : *Fr. Schlegel fut un des créateurs de l'indianisme.*

INDIANISTE (*nis-te*) n. m. Savant versé dans l'indianisme : *Max Müller fut un illustre indianiste.*

INDICAN n. m. *Méd.* Substance qui existe dans l'indigo, et aussi dans les urines à l'état normal.

INDICATEUR, TRICE adj. Qui indique, qui fait connaître. N. m. Livre ou brochure qui sert de guide : *l'indicateur des rues de Paris.* Appareil qui sert à indiquer le travail effectué ou l'état de tension de la vapeur. L'index. Dénonciateur. (Vx.)

INDICATIF, IVE adj. Qui indique, annonce : *symptôme indicatif.* N. m. *Gram.* Celui des cinq modes du verbe qui exprime l'état, l'existence ou

Digitized by Google

l'action d'une manière certaine, positive, absolue. — On doit employer le présent de l'indicatif à la place de l'imparfait pour exprimer une action qui a lieu dans tous les temps, une chose qui est toujours vraie : *les anciens ne savaient pas que la terre* tourne (*tournait* serait une faute).

INDICATION (*si-on*) n. f. Action par laquelle on indique. Renseignement : *donner une fausse indication.* Ce qui indique, fait connaître.

INDICE n. m. (lat. *indicium*). Signe apparent et probable qu'une chose est. *Math. Indice d'un radical,* chiffre que l'on place entre les branches pour indiquer le degré de la racine. Signe distinctif que l'on donne à une lettre. *Physiq. Indice de réfraction,* rapport du sinus de l'angle d'incidence au sinus de l'angle de réfraction.

INDICIBLE adj. Qu'on ne saurait exprimer par la parole : *joie indicible.*

INDICIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière indicible.

INDICT n. m. Syn. de INDICTION. (Vx.)

INDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *indictio*). Convocation à jour fixe d'un concile : *bulle d'indiction.* Prescription pour un jour déterminé : *indiction d'un jeûne.* **Indiction romaine,** période de quinze ans qui à Rome, depuis Constantin, séparait deux levées extraordinaires d'impôt. (Cette manière de compter est encore en usage dans les bulles de la papauté. La première indiction commença le 1er janvier 313.)

INDICULE n. m. Petit index.

INDIEN, ENNE (*di-in, é-ne*) adj. et n. De l'Inde.

INDIENNE (*di-é-ne*) n. f. Toile de coton peinte ou imprimée, que l'on a fabriquée primitivement dans l'Inde, puis à Rouen.

INDIENNERIE (*di-é-ne-ri*) n. f. Fabrication de de toiles dites *indiennes.*

INDIFFÉREMMENT (*di-fé-ra-man*) adv. Avec indifférence, avec froideur : *accueillir indifféremment une nouvelle.* Sans faire de différence : *manger de tout indifféremment.*

INDIFFÉRENCE (*di-fé-ran-se*) n. f. Etat d'un corps indifférent au repos ou au mouvement. Etat d'une personne qui ne se soucie pas plus d'une chose que de son contraire. Froideur, insensibilité. *Indifférence religieuse,* état d'une personne qui nie qu'aucune religion soit préférable aux autres.

INDIFFÉRENT (*di-fè-ran*), **E** adj. Qui ne présente aucun motif de préférence : *ce chemin ou l'autre m'est indifférent.* Qui touche peu; dont on ne se soucie point : *cela m'est indifférent.* Sans intérêt : *parler de choses indifférentes.* Que rien ne touche, n'émeut : *homme indifférent. Physiq.* Qui n'a aucun penchant propre au mouvement ou au repos. *Equilibre indifférent,* v. ÉQUILIBRE. N. : *faire l'indifférent.* N. m. pl. *Les indifférents,* les personnes indifférentes.

INDIFFÉRENTISME (*di-fé-ran-tis-me*) n. m. Indifférence érigée en système, en politique ou en religion.

INDIGÉNAT (*na*) n. m. Qualité, état d'indigène. Ensemble des indigènes d'un pays : *l'indigénat algérien est régi par des lois spéciales.* Droit de citoyen dans un Etat.

INDIGENCE (*jan-se*) n. f. (de *indigent*). Grande pauvreté : *le poète Gilbert mourut dans l'indigence. Fig.* Privation d'une chose : *indigence d'idées.* Ceux qui sont dans la pauvreté : *secourir l'indigence.* ANT. **Fortune, richesse.**

INDIGÈNE n. et adj. (lat. *indigena*). Originaire du pays : *plante indigène.* Établi dans un pays depuis un temps immémorial : *les indigènes de la Tasmanie ont complètement disparu.* ANT. **Exotique.**

INDIGENT (*jan*), **E** n. et adj. (lat. *indigens;* de *egere,* avoir besoin). Très pauvre : *distribuer des secours aux indigents.* ANT. **Riche.**

INDIGÉRER (*ré*) (**S'**) v. pr. (Se conj. comme *accélérer.*) Se donner une indigestion. (Peu us.)

INDIGESTE (*jès-te*) adj. (préf. *in,* et lat. *digestus,* digéré). Difficile à digérer : *le homard, le foie gras sont indigestes. Fig.* Confus, mal ordonné, mal digéré : *compilation indigeste.*

INDIGESTIBILITÉ (*jès-ti*) n. f. Qualité de ce qui est indigestible. (Peu us.)

INDIGESTIBLE (*jès-ti-ble*) adj. Qui ne peut être digéré. (Peu us.) ANT. **Digestible.**

INDIGESTION (*jès-ti-on*) n. f. Indisposition provenant d'une digestion qui se fait mal. *Fig.* Satiété extrême. *Fam. Avoir une indigestion d'une chose,* en avoir trop, jusqu'au dégoût.

INDIGÈTE adj. (lat. *indiges, etis*). Nom donné par les Romains aux dieux indigènes, patrons ou ancêtres mythiques d'une race, d'une ville.

INDIGNATION (*si-on*) n. f. Sentiment de colère et de mépris qu'excite un outrage, une action injuste : *exprimer son indignation.*

INDIGNE adj. Qui n'est pas digne, qui ne mérite pas : *indigne de vivre.* Qui n'est pas convenable : *action indigne d'un honnête homme.* Méchant, odieux : *traitement indigne.* Qui déshonore : *conduite indigne. Communion indigne,* sans les dispositions requises. ANT. **Digne.**

INDIGNEMENT (*man*) adv. D'une manière indigne : *traiter indignement un prisonnier.* ANT. **Dignement.**

INDIGNER (*gné*) v. a. (lat. *indignari;* de *indignus,* indigne). Exciter l'indignation. **S'indigner** v. pr. Éprouver de l'indignation.

INDIGNITÉ n. f. Caractère d'une personne, d'une chose indigne. Méchanceté, noirceur, énormité. Outrage, affront : *on lui a fait mille indignités.* ANT. **Dignité.**

INDIGO n. m. (m. esp.). Matière colorante fournie par l'indigotier, et qui sert à teindre en bleu.

INDIGOTERIE (*ri*) n. f. Terre où l'on cultive l'indigo. Usine où l'on fabrique l'indigo.

INDIGOTIER (*ti-é*) n. m. Genre de légumineuses papilionacées, des régions chaudes du globe, et des feuilles duquel on extrait une matière colorante bleue, dite *indigo : l'indigotier est surtout exploité dans l'Inde anglaise.*

Indigotier.

INDIGOTINE n. f. Principe colorant de l'indigo.

INDIQUE-FUITE n. m. invar. Petit manomètre servant à constater l'existence des fuites dans les conduites de gaz.

INDIQUER (*ké*) v. a. (lat. *indicare*). Montrer, désigner une personne ou une chose. Enseigner à quelqu'un ce qu'il cherche : *indiquer une rue. Fig.* Dénoter : *cela indique une grande méchanceté.* Esquisser légèrement : *indiquer simplement les lointains d'un tableau.*

INDIRECT (*rekt'*), **E** adj. Qui n'est pas direct : *chemin indirect,* et *fig. : critique, louange indirecte. Contributions indirectes,* v. CONTRIBUTIONS. *Gram. Complément indirect,* mot (nom, pronom, verbe à l'infinitif), sur lequel l'action du verbe tombe indirectement : *l'exilé songe à sa* **patrie**; *contez-moi l'histoire; je travaille pour* **vivre**. *Proposition complétive indirecte,* celle qui, dans la phrase, remplit le rôle de complément indirect : *chaque jour nous avertit* **que la mort approche**. *Discours indirect,* discours où l'on rapporte les paroles de quelqu'un en les rattachant, sous forme de propositions subordonnées, à un verbe principal signifiant *dire.* ANT. **Direct.**

INDIRECTEMENT (*rèk-te-man*) adv. D'une manière indirecte, détournée. ANT. **Directement.**

INDISCIPLINABLE (*di-si*) adj. Indocile, qu'on ne peut discipliner. ANT. **Disciplinable.**

INDISCIPLINE (*di-si*) n. f. Manque de discipline : *l'indiscipline d'une armée est une cause certaine de sa défaite.* ANT. **Discipline.**

INDISCIPLINÉ, E (*di-si*) adj. Qui n'observe aucune discipline : *écolier indiscipliné.* ANT. **Discipliné.**

INDISCRET (*dis-kré*), **ÈTE** adj. Qui manque de retenue, de discrétion : *question indiscrète.* Qui ne sait pas garder un secret. Entaché d'indiscrétion : *parole, zèle indiscret.* N. : *c'est un indiscret.* ANT. **Discret.**

INDISCRÈTEMENT (*dis-krè-te-man*) adv. D'une manière indiscrète. ANT. **Discrètement.**

INDISCRÉTION (*dis-kré-si-on*) n. f. Manque de retenue, de mesure. Action indiscrète. Manque de secret. Révélation d'un secret. ANT. **Discrétion.**

Digitized by Google

INDISCUTABLE (*dis-ku*) adj. Qui n'est pas susceptible d'être discuté. ANT. **Discutable.**

INDISCUTABLEMENT (*dis-ku*) adv. D'une manière indiscutable.

INDISCUTÉ, E (*dis-ku-té*) adj. Qui n'a pas été discuté : *supériorité indiscutée.* ANT. **Discuté.**

INDISPENSABILITÉ (*dis-pan*) n. f. Etat de ce qui est indispensable.

INDISPENSABLE (*dis-pan*) adj. Dont on ne peut se dispenser : *devoir indispensable.* Dont on ne peut se passer : *outil indispensable.* ANT. **Inutile, superflu.**

INDISPENSABLEMENT (*dis-pan, man*) adv. Nécessairement.

INDISPONIBLE (*dis-po*) adj. et n. Dont on ne peut pas disposer. ANT. **Disponible.**

INDISPOSER (*dis-po-zé*) v. a. Altérer légèrement la santé : *la chaleur indispose les personnes sanguines. Fig.* Prévenir contre, fâcher : *on l'a indisposé contre moi.*

INDISPOSITION (*dis-po-zi-si-on*) n. f. Incommodité légère. *Fig.* Disposition peu favorable envers quelqu'un.

INDISSOLUBILITÉ (*dis-so*) n. f. Qualité de ce qui est indissoluble : *l'indissolubilité du mariage religieux.* ANT. **Dissolubilité.**

INDISSOLUBLE (*dis-so*) adj. Qui ne peut être dissous : *métal indissoluble.* (On dit mieux, dans ce sens, INSOLUBLE.) *Fig.* Qui ne peut être délié : *attachement indissoluble.* ANT. **Soluble.**

INDISSOLUBLEMENT (*dis-so, man*) adv. D'une manière indissoluble.

INDISTINCT (*dis-tinkt'*), **E** adj. Qui n'est pas bien distinct : *voix indistinctes.* ANT. **Distinct.**

INDISTINCTEMENT (*dis-tink-te-man*) adv. D'une manière peu distincte : *prononcer indistinctement.* Sans faire de différence : *on les tua tous indistinctement.* ANT. **Distinctement.**

INDIUM (*di-om'*) n. m. Métal blanc que l'on retire des blendes de Freiberg (Saxe).

INDIVIDU n. m. (du lat. *individuus*, indivisé). Chaque être, soit animal, soit végétal, par rapport à son espèce. Personne considérée isolément, par rapport à une collectivité. *Fam.* Homme indéterminé, qu'on ne veut pas nommer ou dont on parle avec mépris : *quel est cet individu? Son individu,* sa propre personne : *soigner son individu.*

INDIVIDUALISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'individualiser. Résultat de cette action. Etat d'un être individualisé. ANT. **Généralisation.**

INDIVIDUALISER (*zé*) v. a. Considérer, présenter une chose isolément, individuellement. ANT. **Généraliser.**

INDIVIDUALISME (*lis-me*) n. m. Système d'isolement des individus dans la société. Existence individuelle : *les cités antiques n'ont guère connu l'individualisme.* ANT. **Association.**

INDIVIDUALISTE (*lis-te*) adj. Qui appartient à l'individualisme : *les théories individualistes.* N. m. Partisan de l'individualisme.

INDIVIDUALITÉ n. f. Ce qui constitue l'individu. Originalité propre qui distingue une personne ou une chose. Individu isolé.

INDIVIDUEL, ELLE (*él, é-le*) adj. Qui appartient à l'individu : *qualité individuelle.* Qui concerne une seule personne. Qui est fait par une seule personne : *réclamation individuelle.*

INDIVIDUELLEMENT (*é-le-man*) adv. D'une manière individuelle.

INDIVIS, E (*vi, i-ze*) adj. (préf. *in*, et lat. *divisus*, divisé). Qui n'est pas divisé : *succession indivise.* Qui possède une propriété non divisée : *héritiers indivis.* **Par indivis** loc. adv. Sans partage, en commun : *maison possédée par indivis.* ANT. **Divis.**

INDIVISÉMENT (*zé-man*) adv. Par indivis.

INDIVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui ne peut être divisé. ANT. **Divisibilité.**

INDIVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui n'est pas divisible : *les atomes sont indivisibles.* ANT. **Divisible.**

INDIVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière indivisible.

INDIVISION (*zi-on*) n. f. Etat d'une chose possédée par indivis. Etat des propriétaires indivis : *nul n'est tenu de rester dans l'indivision.*

IN-DIX-HUIT (*in-di-zu-it'*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont chaque feuille d'impression est pliée en 18 feuillets, formant 36 pages. Ce livre lui-même.

INDO-CHINOIS, E (*noi, oi-ze*) adj. et n. De l'Indo-Chine : *les populations indo-chinoises.*

INDOCILE adj. Qui n'est pas docile : *enfant indocile.* ANT. **Docile, obéissant.**

INDOCILEMENT (*man*) adv. Avec indocilité.

INDOCILITÉ n. f. Caractère de celui qui est indocile. ANT. **Docilité, obéissance.**

INDO-EUROPÉEN, ENNE (*pé-in, è-ne*) adj. et n. V. *Part. hist.*

INDO-GERMANIQUE (*jér*) adj. et n. Mot employé en Allemagne comme synonyme de INDO-EUROPÉEN.

INDOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec indolence : *se balancer indolemment dans un hamac.*

INDOLENCE (*lan-se*) n. f. (de *indolent*). Insensibilité morale. Nonchalance, indifférence, apathie. ANT. **Activité, vivacité.**

INDOLENT (*lan*), **E** (lat. *indolens*) adj. Insouciant, nonchalant, apathique. ANT. **Actif, vif.**

INDOLORE adj. (préf. *in*, et lat. *dolor*, douleur). Qui ne cause aucune douleur : *tumeur indolore.*

INDOMPTABILITÉ (*don-ta*) n. f. Qualité de ce qui est indomptable. ANT. **Domptabilité.**

INDOMPTABLE (*don-ta-ble*) adj. Qu'on ne peut dompter : *caractère indomptable.* ANT. **Domptable.**

INDOMPTABLEMENT (*don-ta-ble-man*) adv. D'une manière indomptable.

INDOMPTÉ, E (*don-té*) adj. Qu'on n'a pu encore dompter : *Brunehaut fut attachée à la queue d'un cheval indompté. Fig.* Qu'on ne peut contenir, réprimer : *courage, orgueil indompté.* ANT. **Dompté.**

IN-DOUZE (*in*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 12 feuillets et forment 24 pages. Ce livre lui-même.

INDRI n. m. Genre de lémuriens de Madagascar.

INDU, E adj. Qui est contre la règle, l'usage, la raison : *rentrer chez soi à une heure indue.* Qui n'est point dû : *somme indue.* N. m. Ce qui n'est point dû : *réclamer la restitution de l'indu.*

INDUBITABLE adj. Dont on ne peut pas douter. Assuré : *succès indubitable.*

INDUBITABLEMENT (*man*) adv. Certainement, assurément.

INDUCTEUR, TRICE (*duk*) adj. *Physiq.* Qui induit : *circuit, courant inducteur.* N. m. : *un inducteur.*

INDUCTIF, IVE (*duk*) adj. Qui procède par induction : *méthode inductive.*

INDUCTION (*duk-si-on*) n. f. (lat. *inductio*; de *in*, dans, et *ducere*, conduire). Action de rattacher une proposition à une autre comme sa conséquence. Manière de raisonner, qui consiste à tirer de faits particuliers une conclusion générale : *l'induction joue un rôle fondamental dans les sciences expérimentales. Electr.* Production de courants dits *courants induits* dans un circuit, sous l'influence d'un aimant ou d'un courant. *Bobine d'induction.* V. BOBINE.

INDUIRE v. a. (du lat. *inducere*, conduire dans). Mettre : *induire en erreur.* Conclure : *de là j'induis que... Electr.* Produire les effets de l'induction.

INDUIT (*du-i*) n. m. Se dit pour *circuit induit*, circuit dans lequel passe un courant induit. Adj. *Courant induit*, courant électrique produit sous l'influence d'un aimant ou d'un courant inducteur. *Fil induit*, fil dans lequel passe le courant induit.

INDULGEMMENT (*ja-man*) adv. D'une manière indulgente. ANT. **Sévèrement.**

INDULGENCE (*jan-se*) n. f. Facilité à pardonner les fautes d'autrui : *l'indulgence envers les enfants ne doit pas dégénérer en faiblesse.* Grâce que fait l'Eglise en remettant totalement ou partiellement la peine des péchés : *indulgence plénière.* ANT. **Sévérité.**

INDULGENCIER (*jan-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Attacher une indulgence à un objet de piété : *indulgencier un chapelet.*

INDULGENT (*jan*), **E** adj. (du lat. *indulgere*, pardonner). Porté à l'indulgence : *une mère est toujours indulgente.* ANT. **Sévère.**

INDULINE n. f. Matière colorante bleue, dérivée de l'aniline, et appelée industriellement *bleu Coupier.*

INDULT (*dult'*) n. m. (lat. eccl. *indultum*). Privilège accordé par le pape et conférant des pouvoirs en dehors des règles ordinaires.

INDULTAIRE (*té-re*) n. m. Celui qui avait droit à un bénéfice en vertu d'un indult.

Digitized by Google

INDÛMENT (*man*) adv. D'une manière indue : *procéder indûment contre quelqu'un*. ANT. **Dûment.**

INDURATION (*si-on*) n. f. *Méd.* Durcissement anormal d'un tissu. Partie indurée.

INDURER (*ré*) v. a. (lat. *indurare*). Rendre dur : *la vieillesse indure tous les tissus.*

INDUSE (*du-ze*) ou **INDUSIE** (*zi*) n. f. Fourreau fossile de larve de phrygane. Repli formé par une feuille de fougère pour protéger les groupes de sporanges.

INDUSTRIALISER (*dus-tri, zé*) v. a. Donner le caractère industriel. **S'industrialiser** v. pr. Prendre le caractère industriel.

INDUSTRIALISME (*dus-tri-a-lis-me*) n. m. Système qui consiste à considérer l'industrie comme le principal but de l'homme en société. Prépondérance de l'industrie : *l'industrialisme anglais.*

INDUSTRIE (*dus-tri*) n. f. (lat. *industria*). Dextérité, adresse, intelligence : *avoir de l'industrie.* Profession, métier : *exercer une industrie.* Toutes les opérations qui concourent à la transformation des matières premières et à la production des richesses : *l'industrie agricole, manufacturière. Fig.* Savoir-faire blâmable : *vivre d'industrie.* **Chevalier d'industrie,** homme qui vit d'expédients.

INDUSTRIEL, ELLE (*dus-tri-él, é-le*) adj. Qui concerne l'industrie : *professions industrielles.* Qui provient de l'industrie : *richesses industrielles d'un Etat. Centre industriel,* lieu où règne une grande activité industrielle. N. m. Qui se livre à l'industrie.

INDUSTRIELLEMENT (*dus-tri-é-le-man*) adv. D'une manière industrielle.

INDUSTRIEUSEMENT (*dus-tri-eu-ze-man*) adv. Avec art : *l'araignée travaille industrieusement.*

INDUSTRIEUX, EUSE (*dus-tri-eû, eu-ze*) adj. Qui a de l'industrie, de l'adresse : *homme industrieux; l'industrieuse abeille.*

INDUVIE (*vi*) n. f. Cupule membraneuse, écailleuse ou charnue, qui enveloppe un ou plusieurs fruits.

INÉBRANLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui ne peut être ébranlé. (Peu us.)

INÉBRANLABLE adj. Qui ne peut être ébranlé : *monument inébranlable. Fig.* Constant, ferme : *Rome montra pendant la deuxième guerre punique un courage inébranlable.* Solide. ANT. **Ebranlable.**

INÉBRANLABLEMENT (*man*) adv. Fermement, d'une manière inébranlable.

INÉCHANGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui ne peut être échangé : *marchandise inéchangeable.* ANT. **Echangeable.**

INÉDIT (*di*), **E** adj. (lat. *ineditus*). Qui n'a pas été imprimé, publié : *poème inédit.* N. m. : *de l'inédit.* ANT. **Publié, connu.**

INÉDITABLE adj. Qu'on ne peut éditer.

INEFFABILITÉ (*i-né-fa*) n. f. Impossibilité d'exprimer une chose par des paroles.

INEFFABLE (*i-né-fa-ble*) adj. (lat. *ineffabilis;* de *in* priv., et *fari,* parler). Qui ne peut être exprimé par la parole : *joie ineffable.*

INEFFABLEMENT (*i-ne-fa-ble-man*) adv. D'une manière ineffable.

INEFFAÇABLE (*i-né-fa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être effacé : *caractères ineffaçables. Fig.* Qui ne peut être détruit : *impression ineffaçable.* ANT. **Effaçable.**

INEFFAÇABLEMENT (*i-né-fa, man*) adv. D'une manière ineffaçable : *souvenir ineffaçablement gravé dans la mémoire.*

INEFFICACE (*i-né-fi*) adj. Qui ne produit point d'effet : *remède, moyen inefficace.* ANT. **Efficace.**

INEFFICACEMENT (*i-né-fi, man*) adv. D'une manière inefficace. ANT. **Efficacement.**

INEFFICACITÉ (*i-né-fi*) n. f. Manque d'efficacité. ANT. **Efficacité.**

INÉGAL, E, AUX (*i-né*) adj. Qui n'est point égal : *lignes inégales.* Qui n'est point uni, raboteux : *terrain inégal.* Qui n'est pas régulier : *mouvement inégal. Fig.* Qui n'est pas soutenu : *style inégal.* Changeant, bizarre : *humeur inégale.* ANT. **Egal.**

INÉGALEMENT (*i-né, man*) adv. D'une manière inégale : *membres inégalement développés.* ANT. **Egalement.**

INÉGALITÉ (*i-né*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas égal à autre chose : *l'inégalité des aptitudes.* Bizarrerie, humeur changeante : *inégalité de caractère.* Irrégularité d'une surface : *inégalité du sol. Astron.* Irrégularité observée dans la marche des astres. *Math.* Expression dans laquelle on compare deux quantités inégales, que l'on sépare par le signe > (plus grand que) ou < (plus petit que). ANT. **Egalité.**

INÉLASTIQUE (*i-né-las-ti-ke*) adj. Dépourvu d'élasticité. ANT. **Elastique.**

INÉLÉGAMMENT (*i-né-lé-gha-man*) adv. Sans élégance : *s'habiller inélégamment.* ANT. **Elégamment.**

INÉLÉGANCE (*i-né*) n. f. (de *inéléyant*). Défaut d'élégance. ANT. **Elégance.**

INÉLÉGANT (*i-né-lé-ghan*), **E** adj. Qui manque d'élégance : *mise inélégante.* ANT. **Elégant.**

INÉLIGIBILITÉ n. f. Qualité de la personne inéligible : *la qualité d'étranger est une cause d'inéligibilité.* ANT. **Eligibilité.**

INÉLIGIBLE (*i-né*) adj. Qui n'a pas les qualités requises pour être élu : *candidat inéligible. Un préfet est inéligible comme député dans le département qu'il administre.* ANT. **Eligible.**

INÉLUCTABLE (*i-né-luk*) adj. (préf. *in,* et lat. *luctari,* lutter). Contre quoi on ne peut lutter. Qui ne peut être évité, empêché : *mort, malheur inéluctable.*

INÉLUCTABLEMENT (*i-né-luk, man*) adv. D'une manière inéluctable : *navire inéluctablement perdu.*

INÉLUDABLE (*i-né*) adj. Qui ne peut être éludé.

INEMPLOYÉ, E (*i-nan-ploi-ié*) adj. Qui n'a pas été employé. ANT. **Employé.**

INÉNARRABLE (*i-né-nar-ra-ble*) adj. Qui ne peut être raconté : *merveilles inénarrables.*

INENSEMENCÉ, E (*i-nan-se-man-sé*) adj. Qui n'est pas ensemencé : *guérets inensemencés.*

INEPTE (*i-nép-te*) adj. (lat. *ineptus;* de *in* priv., et *aptus,* apte, propre). Sans aptitude. Incapable, inhabile. Sot, stupide. ANT. **Capable, apte.**

INEPTEMENT (*i-nép-te-man*) adv. D'une manière inepte. (Peu us.)

INEPTIE (*i-nép-sî*) n. f. Caractère de ce qui est inepte. Action ou parole inepte. ANT. **Capacité.**

INÉPUISABLE (*i-né-pui-za-ble*) adj. Qu'on ne peut épuiser. *Fig* : *bonté inépuisable.* ANT. **Epuisable.**

INÉPUISABLEMENT (*i-né-pui-za-ble-man*) adv. D'une manière inépuisable.

INÉPUISÉ, E (*i-né-pui-zé*) adj. Qui n'est point épuisé : *des trésors inépuisés.* ANT. **Epuisé.**

INÉQUITABLE (*i-né-ki*) adj. Qui n'est pas équitable : *répartition inéquitable des impôts.* ANT. **Equitable, juste.**

INÉQUITABLEMENT (*i-né-ki, man*) adj. D'une façon inéquitable. ANT. **Equitablement.**

INERME (*i-ner-me*) adj. (du lat. *inermis,* sans armes). *Bot.* Qui n'a ni aiguillon ni épines. *Zool.* Sans crochet : *ténia inerme.*

INERTE (*i-nèr-te*) adj. (préf. *in,* et lat. *ars, artis,* art, moyen). Sans activité, sans mouvement propre : *cadavre inerte. Fig.* Sans ressort et sans activité intellectuelle ou morale : *esprit inerte.* ANT. **Remuant.**

INERTIE (*i-ner-sî*) n. f. Etat de ce qui est inerte. *Fig.* Manque d'activité, d'énergie intellectuelle ou morale. *Force d'inertie,* propriété qu'ont les corps de rester dans l'état de repos ou de mouvement jusqu'à ce qu'une cause étrangère les en tire. *Fig.* Résistance passive, qui consiste surtout à ne pas obéir.

INESCOMPTABLE (*i-nès-kon-ta-ble*) adj. Qui ne peut être escompté : *billet inescomptable.* ANT. **Escomptable.**

INESPÉRABLE (*i-nès-pé*) adj. Qu'on ne saurait espérer. ANT. **Espérable.**

INESPÉRÉ, E (*i-nès-pé-ré*) adj. Inattendu, qu'on n'espérait pas : *chance inespérée.* ANT. **Espéré.**

INESPÉRÉMENT (*i-nes-pé-ré-man*) adv. Contre toute espérance. (Peu us.)

INESTIMABLE (*i-nes-ti*) adj. Qu'on ne peut assez estimer : *la franchise est une qualité inestimable.*

INÉTENDU, E (*i-né-tan-du*) adj. Qui n'a point d'étendue : *le point géométrique est inétendu.* ANT. **Etendu.**

INÉVITABLE (*i-né*) adj. Qu'on ne peut éviter : *danger inévitable.* ANT. **Evitable.**

Digitized by Google

INFANTERIE : Chasseur de ligne. Chasseur à pied. Chasseur alpin. Infant. coloniale. Cycliste. Gendarme. Zouave. TIRAILLEURS : Algérien. Sénégalais. Dahoméen. Annamite. Malgache.

INÉVITABLEMENT (*i-né, man*) adv. D'une manière inévitable.

INEXACT (*i-nègh-zakt'*), **E** adj. Qui contient des erreurs, faux : *calcul inexact ; nouvelle inexacte.* Qui manque de ponctualité : *employé inexact.* ANT. **Exact.**

INEXACTEMENT (*i-nègh-zak-te-man*) adv. D'une manière inexacte : *rapporter inexactement un entretien.* ANT. **Exactement.**

INEXACTITUDE (*i-nègh-zak*) n. f. Manque d'exactitude. Faute, erreur commise par défaut d'exactitude : *les inexactitudes d'un récit.* ANT. **Exactitude.**

INEXAUCÉ, E (*i-nègh-zô-sé*) adj. Qui n'a pas été exaucé : *vœu inexaucé.* ANT. **Exaucé.**

INEXCITABILITÉ (*i-nèk-si*) n. f. Qualité de ce qui est inexcitable.

INEXCITABLE (*i-nèk-si*) adj. *Physiol.* Qui ne peut être excité : *tissu inexcitable.*

INEXCUSABLE (*i-nèks-ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être excusé : *faute inexcusable.* ANT. **Excusable.**

INEXCUSABLEMENT (*i-nèks-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière inexcusable.

INEXÉCUTABLE (*i-nègh-zé*) adj. Qui ne peut être exécuté : *projet inexécutable.* ANT. **Exécutable.**

INEXÉCUTÉ, E (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'a point été exécuté. ANT. **Exécuté.**

INEXÉCUTION (*i-nègh-zé-ku-si-on*) n. f. Manque d'exécution : *l'inexécution d'un contrat peut donner lieu à des dommages-intérêts.* ANT. **Exécution.**

INEXÉCUTOIRE (*i-nègh-zé*) adj. Qui n'est pas exécutoire. ANT. **Exécutoire.**

INEXERCÉ, E (*i-nègh-zér-sé*) adj. Qui n'est point exercé : *les soldats de la Défense nationale étaient braves, mais inexercés.* ANT. **Exercé.**

INEXIGIBLE (*i-nègh-zi*) adj. Qui ne peut être exigé : *dette présentement inexigible.* ANT. **Exigible.**

INEXISTANT (*i-nègh-zis-tan*), **E** adj. Qui n'existe pas. ANT. **Existant.**

INEXISTENCE (*i-nègh-zis-tan-se*) n. f. Défaut d'existence. ANT. **Existence.**

INEXORABILITÉ (*i-nègh-zo*) n. f. Etat de ce qui est inexorable.

INEXORABLE (*i-nègh-zo*) adj. (lat. *inexorabilis* : de *in* priv., et *exorare*, obtenir par prière). Qui ne peut être fléchi : *juge inexorable. Fig.* Dur, trop sévère : *les lois inexorables de Dracon.* ANT. **Exorable.**

INEXORABLEMENT (*i-nègh-zo, man*) adv. D'une manière inexorable.

INEXPÉRIENCE (*i-nèks, an-se*) n. f. Manque d'expérience : *l'inexpérience de la jeunesse.* ANT. **Expérience.**

INEXPÉRIMENTÉ, E (*i-nèks, man*) adj. Qui n'a point d'expérience : *ouvrier inexpérimenté.* Dont on n'a pas fait l'expérience : *procédé inexpérimenté.* ANT. **Expérimenté.**

INEXPIABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expié : *crime inexpiable.* ANT. **Expiable.**

INEXPIÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'a pas été expié. ANT. **Expié.**

INEXPLICABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être expliqué : *énigme inexplicable.* Bizarre, étrange : *homme, caractère inexplicable.* ANT. **Explicable.**

INEXPLIQUÉ, E (*i-nèks-pli-ké*) adj. Qui n'a pas reçu d'explication satisfaisante. ANT. **Expliqué.**

INEXPLOITABLE (*i-nèks*) adj. Non susceptible d'être exploité : *gisement minier inexploitable.* ANT. **Exploitable.**

INEXPLOITÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'est pas exploité : *mine depuis longtemps inexploitée.* ANT. **Exploité.**

INEXPLORABLE (*i-nèks*) adj. Qui ne peut être exploré : *les abords des pôles sont à peu près inexplorables.* ANT. **Explorable.**

INEXPLORÉ, E (*i-nèks*) adj. Que l'on n'a point encore exploré, visité : *il existe encore en Afrique des régions inexplorées.* ANT. **Exploré.**

INEXPLOSIBLE (*i-nèks-plo-zi-ble*) adj. Qui ne peut faire explosion : *chaudière inexplosible.* ANT. **Explosible.**

INEXPRESSIBLE (*i-nèks-pré-si-ble*) adj. Qui ne peut être exprimé.

INEXPRESSIF, IVE (*i-nèks-pré-sif*) adj. Dépourvu d'expression : *physionomie inexpressive.* ANT. **Expressif.**

INEXPRIMABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut exprimer : *joie inexprimable.* ANT. **Exprimable.**

INEXPRIMÉ, E (*i-nèks*) adj. Qui n'a pas été exprimé. ANT. **Exprimé.**

INEXPUGNABLE (*i-nèks-pugh-na-ble*) adj. (préf. *in*, et lat. *expugnare*, prendre par force). Qui ne peut être forcé, pris d'assaut : *forteresse inexpugnable. Fig.* Qui résiste à toutes les attaques : *vertu inexpugnable.* ANT. **Expugnable.**

INEXTENSIBILITÉ (*i-nèks-tan*) n. f. Qualité de ce qui est inextensible. ANT. **Extensibilité.**

INEXTENSIBLE (*i-nèks-tan*) adj. Qui ne peut être étendu : *fil inextensible.* ANT. **Extensible.**

INEXTINGUIBLE (*i-nèks-tin-ghu-i-ble*) adj. Qu'on ne peut éteindre : *feu inextinguible. Fig.* Qu'on ne peut arrêter : *le rire inextinguible des dieux d'Homère.*

INEXTIRPABLE (*i-nèks*) adj. Qu'on ne peut extirper. ANT. **Extirpable.**

INEXTRICABLE (*i-nèks*) adj. (préf. *in*, et lat. *extricare*, tirer d'embarras). Très embrouillé. Qui ne peut être démêlé : *labyrinthe, affaire inextricable.*

INEXTRICABLEMENT (*i-nèks, man*) adv. D'une manière inextricable. (Peu us.)

INFAILLIBILITÉ (*fa, ll* mll.) n. f. Caractère de ce qui est infaillible. Impossibilité de se tromper : *l'infaillibilité du pape a été proclamée par le concile du Vatican en 1870.* ANT. **Faillibilité.**

INFAILLIBLE (*fa, ll* mll.) adj. (préf. *in*, et lat. *fallen*, tromper). Qui ne peut manquer d'arriver : *pronostiquer un succès infaillible.* Qui ne peut se tromper : *Dieu est infaillible.* Qui ne peut tromper : *remède infaillible.* ANT. **Faillible.**

INFAILLIBLEMENT (*fa, ll* mll., *man*) adv. Immanquablement, assurément.

INFAISABLE (*fe-za-ble*) adj. Qui ne peut être fait. ANT. **Faisable.**

INFALSIFIABLE adj. Qui ne peut être falsifié.

INFAMANT (*man*), **E** adj. Qui porte infamie : *la peine de réclusion est une peine infamante.* V. AFFLICTIF. ANT. **Honorable, glorieux.**

Digitized by Google

INFAMATION (*si-on*) n. f. Note d'infamie. (Peu us.)

INFÂME adj. (lat. *infamis;* de *in*, sans, et *fama*, réputation). Qui est flétri par la loi ou l'opinion publique : *acte infâme*. Avilissant : *trahison infâme*. Sale, malpropre : *infâme taudis*. N. : *c'est un infâme*. ANT. **Honorant, glorieux.**

INFAMIE (*mî*) n. f. Caractère de ce qui est infâme. Flétrissure imprimée à l'honneur par la loi ou l'opinion publique : *les censeurs romains notaient d'infamie les citoyens de mauvaises mœurs*. Action infâme, action vile. Pl. Propos injurieux : *dire des infamies de quelqu'un*. ANT. **Honneur, gloire.**

INFANT (*fan*), **E** n. (esp. *infante;* du lat. *infans, tis*, enfant). Titre donné aux enfants puinés des rois d'Espagne et de Portugal.

INFANTERIE (*rî*) n. f. (ital. *infanteria*). Nom donné aux troupes qui marchent et qui combattent à pied : *infanterie de ligne*. V. LIGNE. (*V. page 505.*)

INFANTICIDE n. m. (lat. *infans, tis*, enfant, et *cædere*, tuer). Meurtre d'un enfant, particulièrement d'un nouveau-né. N. Personne coupable du meurtre d'un enfant. Adj. : *mère infanticide*.

INFANTILE adj. Relatif à l'enfant en bas âge : *les maladies infantiles*.

INFATIGABLE adj. Qui ne peut être lassé : *travailleur infatigable*.

INFATIGABLEMENT (*man*) adv. Sans se lasser.

INFATUATION (*si-on*) n. f. Caractère d'une personne infatuée.

INFATUER (*tu-é*) v. a. (lat. *in*, dans, et *fatuus*, sot). Inspirer à quelqu'un un engouement ridicule pour une personne ou pour une chose. (Se dit surtout en ce sens : *être infatué de soi-même.*) **S'infatuer** v. pr. S'engouer, se prévenir follement en faveur de quelqu'un ou de quelque chose.

INFÉCOND (*kon*), **E** adj. Stérile : *les sables inféconds du Sahara*. ANT. **Fécond, fertile.**

INFÉCONDITÉ n. f. Stérilité. ANT. **Fécondité.**

INFECT (*fekt'*), **E** adj. (lat. *infectus*. Qui exhale des émanations puantes : *marais infect*. *Fig.* Répugnant au point de vue moral : *un livre infect*.

INFECTANT (*fek-tan*), **E** adj. Qui produit l'infection : *microbe infectant*.

INFECTER (*fek-té*) v. a. Gâter, corrompre par des exhalaisons empoisonnées. Contaminer. *Fig.* Corrompre l'esprit, les mœurs. V. n. Avoir une odeur repoussante : *ce marais infecte*.

INFECTIEUX, EUSE (*fek-si-eû, eu-ze*) adj. Qui produit l'infection : *germe infectieux*. Qui en résulte : *la diphtérie est une maladie infectieuse*.

INFECTION (*fek-si-on*) n. f. Action d'infecter. Grande puanteur. Altération produite dans l'organisme sous l'influence de certains parasites dits *agents infectieux*. *Fig.* Contagion morale.

INFÉODATION (*si-on*) n. f. Action d'inféoder.

INFÉODER (*dé*) v. a. (préf. *in*, et *féodal*). Donner une terre pour être tenue en fief. **S'inféoder** v. pr. Se donner entièrement à : *s'inféoder à un parti*.

INFÈRE adj. (lat. *inferus*). *Bot.* Se dit d'un ovaire situé au-dessous du plan d'insertion des verticilles externes. V. FLEUR.

INFÉRENCE (*ran-se*) n. f. (angl. *inference*). Raisonnement, et *spécialem.*, raisonnement du particulier au particulier.

INFERER (*ré*) v. a. (lat. *in*, dans, et *ferre*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Tirer une conséquence, conclure.

INFÉRIEUR, E adj. (lat. *inferior*, comparatif de *inferus*, qui est en bas). Placé au-dessous : *la mâchoire inférieure de l'homme est seule mobile*. Plus rapproché de l'embouchure d'un fleuve : *la vallée inférieure de la Loire*. *Fig.* Moindre en dignité, en mérite, en organisation : *rang inférieur; animal inférieur*. Subst. : *courtois avec ses inférieurs*. ANT. **Supérieur.**

INFÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au-dessous. ANT. **Supérieurement.**

INFÉRIORITÉ n. f. (de *inférieur*). Désavantage en ce qui concerne le rang, la force, le mérite, etc. ANT. **Supériorité.**

INFERMENTESCIBLE (*fer-man-tès-si-ble*) adj. Qui n'est pas susceptible de fermenter.

INFERNAL, E, AUX (*fèr*) adj. (lat. *infernalis;* de *inferni*, enfers). Qui appartient à l'enfer, aux enfers : *les abîmes infernaux*. *Fig.* Qui a ou annonce beaucoup de méchanceté, de noirceur : *ruse infernale*. Se dit d'un grand bruit : *tapage infernal*. **Pierre infernale**, azotate d'argent, employé pour cautériser. *Machine infernale*, machine contenant de la poudre et des projectiles, et destinée à faire explosion, à répandre la mort : *Cadoudal prépara contre Bonaparte la machine infernale de la rue Saint-Nicaise*.

INFERNALEMENT (*fèr, man*) adv. D'une manière infernale.

INFÉROVARIÉ, E adj. Se dit des végétaux dans lesquels l'ovaire est infère.

INFERTILE (*fer*) adj. Qui n'est pas fertile : *les landes infertiles de la Gascogne*. ANT. **Fertile.**

INFERTILISABLE (*fèr, za-ble*) adj. Qui ne peut être fertilisé. ANT. **Fertilisable.**

INFERTILITÉ (*fèr*) n. f. Etat de ce qui est infertile : *l'infertilité des déserts tient au manque d'eau*. ANT. **Fertilité.**

INFESTER (*fès-té*) v. a. (lat. *infestare*). Ravager, tourmenter par des irruptions, des actes de brigandage : *les Touareg infestent les abords des oasis sahariennes*. Se dit aussi des animaux nuisibles qui abondent dans un lieu : *les rats infestent les maisons*.

INFIDÈLE adj. Déloyal, qui manque de foi : *infidèle à ses promesses*. Qui commet des soustractions : *caissier infidèle*. Inexact : *récit infidèle*. N. Qui n'a pas la vraie foi : *convertir les infidèles*. ANT. **Fidèle.**

INFIDÈLEMENT (*man*) adv. D'une manière infidèle : *traduire infidèlement un texte*. ANT. **Fidèlement.**

INFIDÉLITÉ n. f. Manque de fidélité, de probité : *l'infidélité d'un dépositaire*. Manque d'exactitude, de vérité : *l'infidélité d'un historien*. Action infidèle : *commettre une infidélité*. ANT. **Fidélité.**

INFILTRATION (*si-on*) n. f. Passage lent d'un liquide à travers les interstices d'un corps : *la source du Loiret est alimentée par des infiltrations de la Loire*. *Méd.* Epanchement interstitiel des humeurs dans l'organisme.

INFILTRER [*tré*] (**S'**) v. pr. Passer comme par un filtre à travers les pores d'un corps solide. *Fig.* Pénétrer, s'insinuer : *les abus s'infiltrent aisément*.

INFIME adj. (du lat. *infimus*, le plus bas). Qui est le dernier, le plus bas : *les rangs infimes de la société*.

INFIMITÉ n. f. Condition d'une personne infime.

INFINI, E adj. Qui n'a pas de fin : *un supplice infini*. Qui est sans limites : *l'univers est infini*. *Par ext.* A quoi on ne peut assigner de bornes : *espace infini*. *Par exagér.* Très grand : *attendre un temps infini*. N. m. Ce qui est sans limites : *l'infini des cieux*. **A l'infini** loc. adv. Sans bornes, sans fin. ANT. **Fini, borné, limité.**

INFINIMENT (*man*) adv. Sans bornes. Extrêmement. *Math. Les infiniment petits*, quantités conçues comme moindres qu'aucune quantité assignable.

INFINITÉ n. f. Qualité de ce qui est infini. Un très grand nombre : *la vieillesse est sujette à une infinité de maux*.

INFINITÉSIMAL, E, AUX (*zi*) adj. Excessivement petit : *quantité infinitésimale*. *Géom. Calcul infinitésimal*, partie des mathématiques qui comprend le calcul différentiel et le calcul intégral, et qui a pour objet les infiniment petits.

INFINITIF, IVE adj. (du lat. *infinitus*, indéfini). *Gram.* Qui est de la nature de l'infinitif : *proposition infinitive*. N. m. Mode du verbe qui exprime l'action d'une manière générale, indéterminée.

INFINITUDE n. f. Qualité de ce qui est infini : *l'infinitude du temps*.

INFIRMABLE adj. Que l'on peut infirmer : *témoignage difficilement infirmable*.

INFIRMATIF, IVE adj. *Dr.* Qui infirme : *arrêt infirmatif d'un jugement de première instance*.

INFIRMATION (*si-on*) n. f. Action d'infirmer.

INFIRME n. et adj. (préf. *in*, et lat. *firmus*, ferme). Qui a quelque infirmité. Faible, maladif. ANT. **Valide, ingambe.**

INFIRMER (*mé*) v. a. *Dr.* Déclarer nul : *infirmer un acte, une sentence*. *Fig.* Affaiblir, ôter la force : *infirmer un témoignage*. ANT. **Confirmer.**

INFIRMERIE (*rî*) n. f. (de *infirme*). Lieu destiné aux malades dans les communautés, les casernes, les collèges, etc. : *infirmerie régimentaire*.

Digitized by Google

INFIRMIER (*mi-é*), **ÈRE** n. Qui soigne les malades à l'infirmerie, à l'hôpital. V. AMBULANCE.

Infirmière des hôpitaux.

INFIRMITÉ n. f. (de *infirme*). Faiblesse du corps : *l'infirmité de la vieillesse*. Maladie habituelle : *la goutte est une redoutable infirmité*. Affection particulière qui attaque d'une manière chronique quelque partie du corps. *Fig.* Imperfection : *l'infirmité humaine*.

INFIXE (*fik-se*) n. m. (du lat. *infixus*, inséré). *Philol.* Élément qui s'insère au milieu des sons composant une racine pour en modifier le sens.

INFLAMMABILITÉ (*fla-ma*) n. f. Caractère de ce qui est inflammable : *l'inflammabilité de l'essence de pétrole est la cause de nombreux accidents*.

INFLAMMABLE (*fla-ma-ble*) adj. Qui s'enflamme facilement. *Fig.* Qui se passionne facilement.

INFLAMMATION (*fla-ma-si-on*) n. f. Action par laquelle une matière combustible s'enflamme ; son résultat. *Méd.* Réaction organique curative qui s'établit autour d'un corps étranger, généralement microbien, et qui se caractérise par de la chaleur, de la rougeur, de la douleur et de la tuméfaction.

INFLAMMATOIRE (*fla-ma*) adj. Qui tient de l'inflammation, qui se traduit par une inflammation : *fièvre inflammatoire*.

INFLÉCHIR v. a. Courber, incliner. **S'infléchir** v. pr. Se courber, dévier.

INFLÉCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être fléchi. (Peu us.)

INFLEXIBILITÉ (*flèk-si*) n. f. Caractère de ce qui est inflexible. *Fig.* Extrême fermeté de l'esprit ou du caractère : *l'inflexibilité de Brutus, condamnant son fils à mort, est restée légendaire*. ANT. **Flexibilité, souplesse.**

INFLEXIBLE (*flèk-si-ble*) adj. Qui ne fléchit sous aucun effort. *Fig.* Qui ne se laisse point émouvoir. ANT. **Flexible, souple.**

INFLEXIBLEMENT (*flèk-si-ble-man*) adv. D'une manière inflexible.

INFLEXION (*flèk-si-on*) n. f. Action de plier, d'incliner : *saluer d'une légère inflexion du corps. Inflexion de voix*, changement de ton, d'accent dans la voix. *Gram.* Modification du son d'une voyelle sous l'influence d'une autre voyelle qui est dans la syllabe suivante. Chacune des formes que peut prendre un mot à désinences variables. (Syn. FLEXION en ce sens.) *Géom.* Point d'une courbe ou la courbure change de sens. *Physig.* Déviation d'une ligne : *l'inflexion des rayons lumineux*.

INFLIGER (*jé*) v. a. (lat. *in*, sur, et *fligere*, renverser. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il infligea, nous infligeons*.) Prononcer, appliquer comme peine : *infliger un châtiment*.

INFLORESCENCE (*rès-san-se*) n. f. (du lat. *inflorescere*, fleurir). Disposition générale des fleurs sur la tige. — L'inflorescence est *uniflore* ou *pluriflore*. On la dit *axillaire* quand elle s'insère à l'aisselle d'une feuille, et *terminale* quand elle surmonte la tige. Elle reçoit différents noms encore suivant sa forme et les dispositions qu'elle affecte. (V. la planche PLANTE.)

INFLUENÇABLE (*an-sa-ble*) adj. Qui se laisse influencer : *juge difficilement influençable*.

INFLUENCE (*an-se*) n. f. (de *influer*). Action qu'une chose exerce sur une autre : *c'est l'influence combinée du soleil et de la lune qui produit les marées*. Anciennem. Action fluidique des astres sur les hommes. *Fig.* Crédit, ascendant : *Voltaire exerça une grande influence sur son temps*.

INFLUENCER (*an-sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c* devant *a* et *o* : *il influença, nous influençons*.) Exercer une influence sur : *influencer un juge par ses sollicitations*.

INFLUENT (*an*), **E** adj. Qui a du crédit, de l'ascendant : *flatter un personnage influent*.

INFLUENZA (*flu-an*) n. f. (m. ital.). Sorte de grippe violente et épidémique.

INFLUER (*flu-é*) v. n. (lat. *in*, sur, et *fluere*, couler). Exercer une action : *l'hygiène habituelle influe beaucoup sur la santé*. Couler dans, servir d'affluent à. (Vx.) V. a. Faire pénétrer dans. (Vx.)

INFLUX (*flu*) n. m. on **INFLUXION** (*fluk-si-on*) n. f. Fluide hypothétique auquel on a attribué certains effets organiques : *influx nerveux*.

IN-FOLIO n. m. et adj. invar. (m. lat. signif. *en feuille*). Format d'un livre où la feuille n'est pliée qu'en deux, et ne forme par conséquent que quatre pages. Un livre de ce format.

INFORMATEUR, TRICE n. Qui donne des informations : *Saint-Simon est un informateur précieux, mais souvent suspect*.

INFORMATION (*si-on*) n. f. Acte judiciaire qui contient les dépositions des témoins sur un fait : *ouvrir une information sur un crime. Par ext.* Sorte d'enquête que l'on fait pour constater un fait, s'assurer de la vérité d'une chose. En ce sens, s'emploie ordinairement au pluriel : *prendre des informations sur quelqu'un ; aller aux informations*.

INFORME adj. Qui n'a pas de forme arrêtée : *bloc informe*. De forme lourde et disgracieuse. *Fig.* A peine ébauché : *ouvrage informe. Dr.* Qui n'est pas dans les formes prescrites : *acte informe*.

INFORMÉ n. m. Information juridique : *jusqu'à plus ample informé*.

INFORMER (*mé*) v. a. (lat. *in*, en, et *formare*, former). Avertir, instruire. V. n. Faire une information, une instruction : *informer contre quelqu'un*. **S'informer** v. pr. S'enquérir.

INFORTIFIABLE adj. Qu'on ne peut fortifier.

INFORTUNE n. f. Revers de fortune, adversité : *les infortunes d'Œdipe ont été mises à la scène par Sophocle*. Pl. Événements malheureux.

INFORTUNÉ, E n. et adj. Malheureux.

INFRACTEUR (*frak*) n. m. (du lat. *infrangere*, rompre). Qui viole une loi, un traité, etc. (Peu us.)

INFRACTION (*frak-si-on*) n. f. (de *infracteur*). Violation d'une loi, d'un ordre, d'un traité, etc. : *les infractions aux règlements de police se nomment* contraventions.

INFRANCHISSABLE (*chi-sa-ble*) adj. Que l'on ne peut franchir : *abîme infranchissable*.

INFRANGIBLE (*ji-ble*) adj. (préf. *in*, et lat. *frangere*, briser). Qui ne peut être brisé.

INFRA-ROUGE adj. Se dit des radiations calorifiques obscures, moins réfrangibles que le rouge.

INFRASTRUCTURE (*fra-struk*) n. f. Travaux relatifs à tout ce qui est sous les wagons, comme terrassements, rails, etc.

INFRÉQUENTÉ, E (*kan*) adj. Qui n'est pas fréquenté : *chemin infréquenté*. ANT. **Fréquenté.**

INFRUCTUEUSEMENT (*fruk-tu-eu-ze-man*) adv. Sans profit. ANT. **Fructueusement.**

INFRUCTUEUX, EUSE (*fruk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui rapporte peu ou point de fruits : *champ infructueux. Fig.* Qui ne donne pas de résultat utile : *effort infructueux*. ANT. **Fructueux.**

INFULE n. f. (lat. *infula*). *Antiq. rom.* Bandelette sacrée de laine blanche, qui couvrait le front des prêtres et dont on parait les victimes.

INFUMABLE adj. Qui ne peut être fumé : *tabac infumable*.

INFUNDIBULIFORME (*fon*) adj. (du lat. *infundibulum*, entonnoir). Qui a la forme d'un entonnoir.

INFUNDIBULUM (*fon, lom'*) n. m. (m. lat. signif. *entonnoir*). *Anat.* Canal situé dans le troisième ventricule cérébral. Toute partie d'organe en forme d'entonnoir.

INFUS, E (*fu, u-ze*) adj. (lat. *infusus*). Répandu dans l'âme. *Science infuse*, science qu'Adam avait reçue de Dieu. *Fig.* Se dit des connaissances, des vertus que l'on possède naturellement, sans avoir travaillé à les acquérir : *s'imaginer qu'on possède la science infuse*.

INFUSER (*zé*) v. a. (du lat. *infusum*, supin de *infundere*, verser dans). Mettre une substance dans un liquide chaud, afin qu'il en tire le suc : *infuser du thé dans l'eau bouillante*. Verser, introduire : *infuser du sang dans les veines de quelqu'un*.

INFUSIBILITÉ (*zi*) n. f. Caractère de ce qui est infusible. ANT. **Fusibilité.**

INFUSIBLE (*zi-ble*) adj. Qu'on ne peut fondre : *il n'est pas de corps réellement infusible*. ANT. **Fusible.**

INFUSION (*zi-on*) n. f. Action d'infuser. Produit de cette action : *une infusion de tilleul, de sureau*.

INFUSOIRES (*zoi-re*) n. m. pl. (du lat. *infusus*, répandu dans). Animaux unicellulaires de l'embran-

Digitized by Google

chement des protozoaires, généralement microscopiques et vivant dans les liquides. S. un *infusoire*. (V. la planche MOLLUSQUES.)

INFUSUM (*zom'*) n. m. (m. lat., signif. *chose infusée*). Produit d'une infusion. (Peu us.)

INGA n. m. Genre de légumineuses mimosées, des régions tropicales américaines, à fruits comestibles.

INGAGNABLE (*gha, gn* mll.) adj. Qui ne peut être gagné : *pari ingagnable*. ANT. **Gagnable.**

INGAMBE (*ghan-be*) adj. (de l'ital. *in gamba*, en jambe). *Fam.* Léger, alerte, dispos. ANT. **Infirme.**

INGENIER [*ni-é*] (**SE**) v. pr. (du lat. *ingenium*, esprit, adresse. — Se conj. comme *prier*.) Chercher, tâcher de trouver dans son esprit un moyen pour réussir.

INGÉNIEUR n. m. (rad. *s'ingénier*). Homme qui conduit et dirige, à l'aide des mathématiques appliquées, des travaux d'art, comme la construction des ponts, des chemins, des édifices publics, des machines, l'attaque et la défense des places, etc. : *ingénieur civil, des mines*. **Ingénieur-hydrographe,** celui qui est chargé de représenter, dans les cartes marines, le configuration des côtes et des fonds. Pl. des *ingénieurs-hydrographes*.

INGÉNIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière ingénieuse : *tourner ingénieusement une difficulté*.

INGÉNIEUX, EUSE (*ni-eû, eu-ze*) adj. Plein d'esprit, d'invention, d'adresse : *l'esprit ingénieux d'Ulysse*. Se dit des choses qui témoignent de l'adresse de l'inventeur : *machine ingénieuse*. Qui s'ingénie à : *ingénieux à plaire*.

INGÉNIOSITÉ (*zi*) n. f. Qualité de ce qui est ingénieux : *l'ingéniosité d'un mécanisme*.

INGÉNU, E adj. (du lat. *ingenuus*, né libre). D'une innocence franche. Simple, naïf : *jeune homme ingénu; air ingénu*. N. Personne ingénue : *l'Agnès de Molière est restée le type des ingénues*. N. f. *Théât.* Rôle de jeune fille naïve : *jouer les ingénues*.

INGÉNUITÉ n. f. (de *ingénu*). Franchise naturelle. Naïveté, simplicité : *répondre avec ingénuité*. Parole, action ingénue. *Théât.* Rôle d'ingénue.

INGÉNUMENT (*man*) adv. D'une manière ingénue et naïve : *tomber ingénument dans un piège*.

INGÉRENCE (*ran-se*) n. f. Action de s'ingérer.

INGÉRER (*ré*) v. a. (lat. *in*, dans, et *gerere*, porter. — Se conj. comme *accélérer*.) Introduire dans l'estomac : *ingérer des aliments*. **S'ingérer** v. pr. S'introduire, s'entremettre : *s'ingérer mal à propos dans les affaires d'autrui*.

INGESTA (*jès-ta*) n. m. pl. (m. lat. signif. *choses introduites*). *Méd.* Matières ingérées.

INGESTION (*jès-ti-on*) n. f. Action d'ingérer, d'introduire dans l'estomac.

INGLORIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière inglorieuse. ANT. **Glorieusement.**

INGLORIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas glorieux : *victoire inglorieuse*. ANT. **Glorieux.**

INGOUVERNABLE (*vèr*) adj. Qu'on ne peut gouverner : *peuple ingouvernable*. ANT. **Gouvernable.**

INGRAT (*gra*), **E** n. et adj. (lat. *ingratus*). D'un aspect désagréable : *figure ingrate*. Qui n'a point de reconnaissance : *fils ingrat. Fig.* Stérile, infructueux, qui récompense mal : *sol ingrat*. Qui ne fournit rien à l'esprit : *sujet ingrat. L'âge ingrat*, début de l'adolescence, où les formes sont peu harmonieuses. ANT. **Reconnaissant.**

INGRATEMENT (*man*) adv. Avec ingratitude.

INGRATITUDE n. f. Vice de l'ingrat. Action ingrate : *les Athéniens montrèrent une profonde ingratitude à l'égard de Phocion*. Action ingrate : *commettre une ingratitude*. ANT. **Reconnaissance.**

INGRÉDIENT (*di-an*) n. m. (du lat. *ingrediens*, qui entre). Tout ce qui entre dans la composition d'un médicament, d'une boisson, d'un mélange. (S'emploie souvent en mauv. part.)

INGUÉABLE (*ghé*) adj. Qui ne peut être passé à gué : *cours d'eau inguéable*. ANT. **Guéable.**

INGUÉRISSABLE (*ghé-ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être guéri : *la lèpre est inguérissable. Fig.* A quoi l'on ne peut remédier : *chagrin inguérissable*. ANT. **Guérissable.**

INGUINAL, E, AUX (*ghu-i*) adj. (du lat. *inguen, inis*, aine). Qui se rapporte à l'aine.

INGURGITATION (*si-on*) n. f. Action d'ingurgiter : *des ingurgitations continuelles fatiguent l'estomac*.

INGURGITER (*té*) v. a. (lat. *in*, dans, et *gurges, itis*, gouffre). Avaler gloutonnement et en quantité.

INHABILE (*i-na*) adj. Qui manque d'habileté : *ouvrier inhabile. Dr.* Incapable : *un aliéné est inhabile à tester*. ANT. **Habile.**

INHABILEMENT (*i-na, man*) adv. D'une manière inhabile : *travail inhabilement fait*. ANT. **Habilement.**

INHABILETÉ (*i-na*) n. f. Manque d'habileté, maladresse. ANT. **Habileté.**

INHABILITÉ (*i-na*) n. f. *Dr.* Incapacité légale : *inhabilité à tester*.

INHABITABLE (*i-na*) adj. Qui ne peut être habité : *les contrées polaires sont à peu près inhabitables*. ANT. **Habitable.**

INHABITÉ, E (*i-na*) adj. Qui n'est point habité : *désert inhabité*. ANT. **Habité.**

INHABITUDE (*i-na*) n. f. Défaut d'habitude. ANT. **Habitude, coutume.**

INHALATEUR, TRICE (*i-na*) adj. Qui sert à des inhalations. N. m. Appareil inhalateur.

INHALATION (*i-na-la-si-on*) n. f. Absorption par les voies respiratoires. Aspiration. *Bot.* Action par laquelle les plantes absorbent les fluides ambiants.

INHALER (*i-na-lé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *halare*, souffler). Aspirer, absorber : *inhaler de l'éther*.

INHARMONIE (*i-nar-mo-ni*) n. f. Défaut d'harmonie. ANT. **Harmonie.**

INHARMONIEUSEMENT (*i-nar, ze-man*) adv. D'une façon inharmonieuse. ANT. **Harmonieusement.**

INHARMONIEUX, EUSE (*i-nar, eû, eu-ze*) adj. Qui n'est pas harmonieux : *accord inharmonieux*. ANT. **Harmonieux.**

INHARMONIQUE (*i-nar*) adj. (de *inharmonie*). Qui manque d'harmonie. ANT. **Harmonique.**

INHÉRENCE (*i-né-ran-se*) n. f. Etat de ce qui est inhérent : *toute qualité a son sujet d'inhérence*.

INHÉRENT (*i-né-ran*), **E** adj. (lat. *inhærens*; de *hærere*, être fixé). Qui, par sa nature, est joint inséparablement à un sujet : *la pesanteur est inhérente à la matière; l'erreur est inhérente à l'esprit humain*.

INHIBER (*i-ni-bé*) v. a. (lat. *inhibere*). *Dr.* Défendre, prohiber. (Peu us.)

INHIBITION (*i-ni-bi-si-on*) n. f. Défense, prohibition. *Méd.* Phénomène nerveux qui diminue ou supprime l'activité d'une partie de l'organisme.

INHOSPITALIER (*i-nos-pi-ta-li-é*), **ERE** adj. Qui n'exerce point l'hospitalité : *peuple inhospitalier*. Contraire à l'hospitalité : *accueil inhospitalier*. Où les étrangers sont mal accueillis : *terre inhospitalière*. ANT. **Hospitalier.**

INHOSPITALIÈREMENT (*i-nos-pi, man*) adv. D'une façon inhospitalière. ANT. **Hospitalièrement.**

INHOSPITALITÉ (*i-nos-pi*) n. f. Refus d'accueillir les étrangers. (Peu us.) ANT. **Hospitalité.**

INHUMAIN, E (*i-nu-min, é-ne*) adj. Qui n'est pas humain : *l'esclavage est une institution inhumaine*. ANT. **Humain.**

INHUMAINEMENT (*i-nu-mè-ne-man*) adv. D'une manière inhumaine : *traiter inhumainement des prisonniers*. ANT. **Humainement.**

INHUMANITÉ (*i-nu*) n. f. Cruauté, barbarie. Action inhumaine. ANT. **Humanité.**

INHUMATION (*i-nu-ma-si-on*) n. f. Action de déposer un cadavre dans la terre. ANT. **Exhumation.**

INHUMER (*i-nu-mé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *humus*, terre). Faire l'inhumation d'un cadavre, enterrer. ANT. **Exhumer.**

INIA (*i-ni-a*) n. m. Genre de mammifères cétacés comprenant des dauphins propres aux fleuves de l'Amérique du Sud.

INIAQUE (*i-ni-a-ke*) adj. *Anat.* Qui a rapport à l'inion : *région iniaque*.

INIMAGINABLE (*i-ni*) adj. Extraordinaire, qui dépasse tout ce qu'on saurait imaginer : *spectacle inimaginable*. ANT. **Imaginable.**

INIMITABLE (*i-ni*) adj. Qui ne peut être imité : *le style de La Fontaine est inimitable*. ANT. **Imitable.**

INIMITÉ, E (*i-ni*) adj. Qui n'a point été imité.

INIMITIÉ (*i-ni-mi-ti-é*) n. f. (préf. *in*, et *amitié*). Haine, aversion qui, ordinairement, dure longtemps;

Digitized by Google

une longue inimitié sépara Athènes de Sparte. ANT. **Amitié, affection.**

ININFLAMMABILITÉ (*i-nin-fla-ma*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas inflammable. ANT. **Inflammabilité.**

ININFLAMMABLE (*i-nin-fla-ma-ble*) adj. Qui n'est pas inflammable : *pétrole rendu ininflammable.* ANT. **Inflammable.**

ININTELLIGEMMENT (*i-nin-tèl-li-ja-man*) adv. Sans intelligence. ANT. **Intelligemment.**

ININTELLIGENCE (*i-nin-tèl-li-jan-se*) n. f. Manque d'intelligence. ANT. **Intelligence.**

ININTELLIGENT (*i-nin-tèl-li-jan*), **E** adj. Qui manque d'intelligence : *messager ininteliligent.* ANT. **Intelligent.**

ININTELLIGIBILITÉ (*i-nin-tèl-li*) n. f. Caractère de ce qui est inintelligible. ANT. **Intelligibilité.**

ININTELLIGIBLE (*i-nin-tèl-li-ji-ble*) adj. Qu'on ne peut comprendre : *parler un langage ininteliigible.* ANT. **Intelligible.**

ININTELLIGIBLEMENT (*i-nin-tèl-li, man*) adv. D'une manière inintelligible. ANT. **Intelligiblement.**

ININTENTION (*i-nin-tan-si-on*) n. f. Défaut d'intention. ANT. **Intention.**

ININTENTIONNELLEMENT (*i-nin-tan-si-o-nèle-man*) adv. Sans intention. ANT. **Intentionnellement.**

ININTERPRÉTABLE (*i-nin-tèr*) adj. Qui ne peut être interprété. (Peu us.) ANT. **Interprétable.**

ININTERPRÉTÉ, E (*i-nin-tèr*) adj. Qui n'a pas été interprété. ANT. **Interprété.**

ININTERROMPU, E (*i-nin-tè-ron-pu*) adj. Qui n'est point interrompu : *une série ininterrompue d'insuccès.* ANT. **Interrompu.**

ININTERRUPTION (*i-nin-tè-rup-si-on*) n. f. Non-interruption, continuité. ANT. **Interruption.**

INION (*i-ni-on*) n. m. Nom scientifique de l'occiput.

INIQUE (*i-ni-ke*) adj. (préf. *in*, et lat. *æquus*, juste). Qui n'observe pas l'équité : *juge inique.* Qui blesse l'équité : *jugement inique.* ANT. **Juste, équitable.**

INIQUEMENT (*i-ni-ke-man*) adv. D'une manière inique. ANT. **Justement, équitablement.**

INIQUITÉ (*i-ni-ki*) n. f. Caractère de ce qui est inique : *l'iniquité d'un arrêt.* Action inique. Personnes iniques : *se prosterner devant l'iniquité.* ANT. **Justice, équité.**

INITIAL, E, ALS (*i-ni-si*) adj. (du lat. *initium*, commencement). Qui se trouve au commencement : *lettre initiale d'un mot.* Qui se trouve au début : *vitesse initiale d'un projectile.* N. f. Première lettre d'un mot. Première lettre d'un nom de personne : *signer une lettre de ses initiales.* ANT. **Final.**

INITIATEUR, TRICE (*i-ni-si*) n. et adj. Qui initie : *la Grèce fut l'initiatrice de Rome dans la voie de la civilisation.*

INITIATION (*i-ni-si-a-si-on*) n. f. Cérémonies par lesquelles on était admis à la connaissance de certains mystères dans les religions anciennes, et qui accompagnent encore l'admission dans différentes sociétés secrètes : *recevoir l'initiation. Par ext.* Action de donner à quelqu'un la connaissance de choses qu'il ignorait.

INITIATIVE (*i-ni-si-a*) n. f. Action de celui qui propose ou qui fait le premier quelque chose : *prendre l'initiative d'une mesure. Initiative parlementaire,* droit des membres du Parlement de proposer des lois. Qualité de celui qui est porté à agir, à entreprendre spontanément : *l'initiative raisonnée est une qualité précieuse chez un chef militaire.*

INITIÉ, E (*si-é*) adj. et n. Se dit d'une personne qui est au courant de certaines pratiques, de quelque secret, instruite dans quelque art.

INITIER (*i-ni-si-é*) v. a. (lat. *initiare ;* de *initium*, commencement. — Se conj. comme *prier.*) Admettre à la participation de certains mystères dans les religions anciennes, et aujourd'hui dans certaines associations. *Fig.* Mettre au fait d'une science, d'un art, d'une profession, etc.

INJECTÉ, E (*jèk*) adj. Coloré par l'afflux du sang : *face injectée ; yeux injectés.*

INJECTER (*jèk-té*) v. a. (lat. *in*, dans, et *jacere*, supin *jactum*, jeter). Introduire, au moyen d'un instrument, un liquide dans une cavité du corps, soit naturelle, soit accidentelle : *injecter de la créosote dans du bois pour le rendre imputrescible.* **S'injecter** v. pr. Devenir injecté : *une figure qui s'injecte.*

INJECTEUR, TRICE (*jèk*) adj. Propre aux injections : *seringue injectrice.* N. m. Appareil au moyen duquel on opère l'injection des liquides. Appareil employé à l'alimentation des chaudières à vapeur.

INJECTION (*jèk-si-on*) n. f. Action d'injecter. Liquide que l'on injecte. Introduction, sous pression, de liquides dans les tissus organiques, vivants ou morts : *injection hypodermique de morphine.*

INJONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *injunctio*). Ordre formel.

INJOUABLE adj. Qui ne peut être joué : *le drame de* Cromwell, *par Victor Hugo, était injouable.* ANT. **Jouable.**

INJURE n. f. (lat. *injuria ;* de *in*, contre, et *jus, juris*, droit). Injustice. Tort qui en résulte. (Vx en ce sens.) Offense. Insulte, outrage : *demander réparation d'une injure. Fig. L'injure des ans,* suites fâcheuses amenées par les années sur la beauté, la santé. ANT. **Compliment, éloge, louange.**

INJURIER (*ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Offenser par des paroles injurieuses : *les héros d'Homère s'injurient avant de combattre.* ANT. **Louer, complimenter, flatter.**

INJURIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière injurieuse. ANT. **Élogieusement.**

INJURIEUX, EUSE (*rû, eu-ze*) adj. Injuste. (Vx.) Outrageant, offensant : *soupçon injurieux.* ANT. **Élogieux.**

INJUSTE (*jus-te*) adj. Qui n'a point de justice : *homme injuste.* Contraire à la justice, à l'équité : *Socrate fut victime d'une injuste sentence.* N. m. Ce qui est injuste : *l'homme a presque naturellement la notion du juste et de l'injuste.* ANT. **Juste.**

INJUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. D'une manière injuste : *être injustement condamné.* ANT. **Justement.**

INJUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. Manque de justice. Ac e contraire à la justice : *réclamer contre une injustice.* ANT. **Justice.**

INJUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qu'on ne saurait justifier : *conduite injustifiable.* ANT. **Justifiable.**

INJUSTIFIÉ, E (*jus-ti*) adj. Qui n'est pas ou n'a pas été justifié : *méfiance injustifiée.* ANT. **Justifié.**

INNAVIGABILITÉ (*in'-na*) n. f. Etat de ce qui n'est pas navigable : *on a essayé de remédier à l'innavigabilité de la Loire.* (Peu us.) ANT. **Navigabilité.**

INNAVIGABLE (*in'-na*) adj. Où l'on ne peut naviguer : *cours d'eau innavigable.* ANT. **Navigable.**

INNÉ, E (*in'-né*) adj. (du lat. *innatus*, né dans). Que nous apportons en naissant : *penchants innés.*

INNÉGOCIABLE (*in-né*) adj. Qui ne peut être négocié : *billet innégociable.* ANT. **Négociable.**

INNÉITÉ (*in'-né*) n. f. Caractère de ce qui est inné : *on a soutenu l'innéité des principes rationnels dans l'esprit humain.*

INNERVATION (*in'-nèr-va-si-on*) n. f. (lat. *in*, sur, et *nervus*, nerf). Mode spécial d'action des éléments nerveux. Mode de distribution des nerfs dans une région : *l'innervation de la main.*

INNERVER (*in'-ner-vé*) v. a. *Anat.* Fournir de nerfs, en parlant d'un tronc nerveux.

INNOCEMMENT (*i-no-sa-man*) adv. Avec innocence, sans dessein de mal faire : *dire innocemment une énormité.* Avec une sotte simplicité.

INNOCENCE (*i-no-san-se*) n. f. (de *innocent*). Etat de celui qui ne commet point le mal sciemment : *vivre dans l'innocence.* Absence de culpabilité : *accusé qui démontre victorieusement son innocence.* Pureté jointe à l'ignorance du mal : *l'innocence d'Agnès.* Personnes innocentes : *protéger l'innocence.* ANT. **Culpabilité.**

INNOCENT (*i-no-san*), **E** adj. (préf. *in*, et lat. *nocens*, qui nuit). Qui n'est pas coupable : *l'accusé fut reconnu innocent.* Qui ignore le mal. Simple, très naïf. Dépourvu de malice : *badinage innocent.* Bénin, inoffensif : *remède innocent.* **Jeux innocents,** petits jeux de société. N. Personne non coupable. Personne naïve. N. m. Tout jeune enfant. N. m. pl. *Les saints innocents* ou *les innocents,* enfants qui, suivant l'évangéliste saint Mathieu, furent massacrés en Judée par l'ordre d'Hérode, qui espérait faire périr Jésus parmi eux. ANT. **Coupable.**

Digitized by Google

INNOCENTER (*i-no-san-té*) v. a. Déclarer innocent : *innocenter un inculpé faute de preuves.*

INNOCUITÉ (*in'-no*) n. f. Qualité d'une chose qui n'est pas nuisible.

INNOMBRABLE (*in'-non*) adj. Qui ne se peut compter. *Par exagér.* Très nombreux.

INNOMBRABLEMENT (*in'-non, man*) adv. D'une manière innombrable. (Peu us.)

INNOMÉ, E (*in'-no*) adj. Qui n'a pas encore reçu de nom. *Dr. rom. Contrats innomés,* ceux qui n'avaient pas reçu du droit civil de dénominations particulières. (On écrit aussi INNOMMÉ, E.)

INNOMINÉ, E (*in'-no*) adj. (préf. *in,* et lat. *nomen, inis,* nom). Qui n'a pas encore reçu de nom particulier. *Os innominé,* os iliaque.

INNOMMABLE (*in'-no-ma-ble*) adj. Qui ne peut pas être nommé. *Fig.* Vil, bas, dégoûtant : *une mixture innommable.*

INNOVATEUR, TRICE (*in'-no*) adj. Qui innove, qui tend à innover. N. m. Celui qui innove.

INNOVATION (*in'-no-va-si-on*) n. f. Introduction de quelque nouveauté dans le gouvernement, les mœurs, une science, etc. : *les vieillards se défient naturellement des innovations.* Résultat de cette action : *une heureuse innovation.*

INNOVER (*in'-no-vé*) v. n. (lat. *innovare;* de *novus,* nouveau). Faire une innovation. V. a. Faire un changement dans : *on innove tous les jours des modes bizarres.*

INOBÉISSANCE (*i-no-bé-i-san-se*) n. f. Défaut d'obéissance. ANT. **Obéissance.**

INOBLIGEAMMENT (*i-no-bli-ja-man*) adv. D'une manière inobligeante. ANT. **Obligeamment.**

INOBLIGEANCE (*i-no-bli-jan-se*) n. f. Manque d'obligeance. (Peu us.) ANT. **Obligeance.**

INOBSERVABLE (*i-nob-sèr*) adj. Qui ne peut être observé : *comète inobservable.* Qui ne peut être observé : *recommandations inobservables.*

INOBSERVANCE (*i-nob-sèr*) n. f. Action de ne pas observer des prescriptions morales, médicales, etc. ANT. **Observance.**

INOBSERVATION (*i-nob-sèr-va-si-on*) n. f. Inexécution des engagements qu'on a contractés.

INOBSERVÉ, E (*i-nob-sèr*) adj. Qui n'a pas été observé : *faits inobservés.*

INOCCUPATION (*i-no-ku-pa-si-on*) n. f. Etat d'une personne ou d'une chose inoccupée.

INOCCUPÉ, E (*i-no-ku*) adj. Qui est sans occupation. Qui n'est point possédé ou habité : *logement inoccupé.* ANT. **Occupé.**

INOCÉRAME (*i-no*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans la craie.

IN-OCTAVO (*i-nok*) n. m. et adj. invar. (lat. *in,* en, et *octavus,* huitième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 8 feuillets et forment 16 pages. Un livre de ce format.

INOCULABILITÉ (*i-no*) n. f. Qualité de ce qui est inoculable.

INOCULABLE (*i-no*) adj. Qui peut être inoculé : *la rage est facilement inoculable.*

INOCULATEUR, TRICE (*i-no*) n. Qui inocule.

INOCULATION (*i-no, si-on*) n. f. Introduction dans l'organisme d'un germe vivant, d'un virus, particulièrement celui de la variole : *l'inoculation du vaccin préserve de la petite vérole. Fig.* Transmission d'idées, de doctrines, etc.

INOCULER (*i-no-ku-lé*) v. a. (du lat. *inoculare,* greffer; de *in,* dans, et *oculus,* œil). Communiquer un virus par inoculation : *inoculer la rage à un chien. Fig.* Transmettre par contagion morale.

INODORE (*i-no*) adj. Sans odeur : *gaz inodore.* ANT. **Odorant, odoriférant.**

INODULAIRE (*i-no-du-lè-re*) adj. Qui appartient à l'inodule.

INODULE (*i-no*) n. m. *Méd.* Tissu qui se forme dans les plaies et en active la cicatrisation.

INOFFENSIF (*i-no-fan-sif*), **IVE** adj. Qui est incapable de nuire : *la couleuvre est un animal inoffensif.* ANT. **Dangereux, nuisible.**

INOFFENSIVEMENT (*i-no-fan, man*) adv. D'une manière inoffensive. ANT. **Offensivement.**

INOFFICIEUX, EUSE (*i-no-fi-si-eû, eu-se*) adj. Qui n'est pas officieux. *Dr. Testament inofficieux,* testament qui déshérite ou lèse sans cause l'héritier naturel. *Donation inofficieuse,* donation faite à l'un des enfants au détriment des autres. ANT. **Officieux.**

INOFFICIOSITÉ (*i-no-fi-si-o-zi*) n. f. Caractère de ce qui est inofficieux. (Peu us.)

INOMISSIBLE (*i-no-mi-si-ble*) adj. Qu'on ne peut omettre : *formalité inomissible.*

INONDABLE (*i-non*) adj. Qui peut être inondé : *les basses plaines de Hollande sont aisément inondables.*

INONDATION (*i-non-da-si-on*) n. f. Débordement d'eaux qui inondent un pays : *les inondations de la Loire ont dû être contenues par des digues. Fig.* Invasion tumultueuse d'une multitude. Grande multitude d'objets. (V. la planche FLÉAUX DE LA NATURE.)

INONDÉ, E adj. et n. Se dit des personnes qui ont souffert de l'inondation : *quête pour les régions inondées, pour les inondés.*

INONDER (*i-non-dé*) v. a. (lat. *inundare;* de *in,* sur, et *unda,* onde). Submerger un terrain par un débordement d'eaux : *les Hollandais inondèrent leur pays en 1672 pour le soustraire à l'invasion française.* Mouiller, tremper : *inonder un pays de sang. Fig.* Envahir, couvrir, remplir : *les Sarrasins inondèrent l'Espagne.*

INOPÉRABLE adj. Qui ne peut être opéré : *malade inopérable; cancer inopérable.* ANT. **Opérable.**

INOPÉRANT (*ran*), **E** adj. *Dr.* Qui est sans effet.

INOPINÉ, E (*i-no*) adj. (préf. *in,* et lat. *opinari,* penser). Imprévu, qu'on n'attendait pas : *retour inopiné.* ANT. **Prévu, attendu.**

INOPINÉMENT (*i-no, man*) adv. D'une manière inopinée : *se rencontrer inopinément.*

INOPPORTUN, E (*i-no-por*) adj. Qui n'est pas opportun, à propos : *proposition inopportune.* ANT. **Opportun.**

INOPPORTUNÉMENT (*i-no-por, man*) adv. D'une manière inopportune : *arriver inopportunément.* ANT. **Opportunément.**

INOPPORTUNITÉ (*i-no-por*) n. f. Caractère de ce qui n'est pas opportun. ANT. **Opportunité.**

INOPPOSABLE (*i-no-po-sa-ble*) adj. Qui ne peut être opposé : *exception inopposable.* ANT. **Opposable.**

INORGANIQUE (*i-nor*) adj. Se dit des corps dépourvus de vie, non organisés, qui ne peuvent s'accroître que par juxtaposition, tels que les minéraux.

INORGANISABLE (*i-nor-gha-ni-za-ble*) adj. Qui ne peut être organisé. ANT. **Organisable.**

INOSCULATION (*i-nos-ku-la-si-on*) n. f. (préf. *in,* et lat. *osculum,* baiser). *Méd.* Anastomose. Abouchement de deux bouts de vaisseaux.

INOUBLIABLE (*i-nou*) adj. Que l'on ne peut oublier : *une injure inoubliable.*

INOUÏ, E (*i-nou-i*) adj. (*in* priv., et *ouï*). Tel qu'on n'a jamais entendu parler de rien de pareil : *prodige inouï.* Etrange, extraordinaire : *cruauté inouïe.*

INOUÏSME (*nou-is-me*) n. m. *Fam.* Caractère de ce qui est inouï. Etrangeté.

INOXYDABLE (*i-nok-si*) adj. Qui résiste à l'oxydation : *l'or est inoxydable.* ANT. **Oxydable.**

IN PACE (*in'-pa-sé*) n. m. invar. (m. lat. signif. *en paix.* — Formule souvent gravée sur les tombeaux chrétiens.) Prison, cachot, souterrain d'un couvent, destiné à enfermer, jusqu'à leur mort, des coupables scandaleux.

IN PETTO (*in'-pèt-to*) loc. adv. (mots ital. signif. *dans la poitrine, dans le cœur*). A part soi, intérieurement, en secret : *protester in petto. Cardinal in petto,* cardinal dont le pape ajourne la nomination, quoiqu'elle soit décidée.

IN-PLANO (*in'*) n. m. et adj. invar. (mot lat. signif. *en plan*). Feuille imprimée, ne formant qu'un feuillet ou deux pages. Livre de ce format.

INQUALIFIABLE (*ka*) adj. Qui ne peut être qualifié, indigne : *une inqualifiable agression.* ANT. **Qualifiable.**

IN-QUARANTE-HUIT (*ka-ran-tu-it'*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 48 feuillets ou 96 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INQUART (*kar*) n. m., **INQUARTATION** (*kar-ta-si-on*) ou **QUARTATION** (*kar-ta-si-on*) n. f. Opération par laquelle on ajoute à l'or allié au cuivre, et qu'on veut passer à la coupelle, trois fois environ son poids d'argent.

Digitized by Google

IN-QUARTO (*kou-ar*) n. m. et adj. invar. (lat. *in*, en, et *quartus*, quatrième). Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 4 feuillets et forment 8 pages. Livre de ce format.

IN-QUATRE-VINGT-SEIZE (*ka-tre-vin-sè-ze*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 96 feuillets ou 192 pages, et du format obtenu avec cette feuille.

INQUIET (*ki-è*), **ÈTE** adj. (préf. *in*, et lat. *quietus*, tranquille). Qui ne trouve pas le repos : *mener une vie inquiète*. Qui est dans une incertitude mêlée de crainte. Qui témoigne de l'inquiétude de l'âme : *regards inquiets*. *Fig.* Troublé par l'incertitude : *curiosité inquiète*. *Sommeil inquiet*, sommeil agité, souvent interrompu. ANT. **Calme, tranquille.**

INQUIÉTANT (*ki-é-tan*), **E** adj. Qui cause de l'inquiétude : *malade qui se trouve dans un état inquiétant*. ANT. **Rassurant.**

INQUIÉTER (*ki-é-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) Rendre inquiet : *cette nouvelle m'inquiète*. Tourmenter, harceler : *inquiéter l'ennemi*. Troubler dans le libre usage de ses biens : *inquiéter un possesseur*. **S'inquiéter** v. pr. S'abandonner à des inquiétudes. ANT. **Rassurer, calmer.**

INQUIÉTUDE (*ki-é*) n. f. (de *inquiet*). Etat d'une personne qui n'a pas de repos : *vivre dans l'inquiétude*. Trouble, agitation d'esprit : *une inquiétude mortelle*. Appréhension. Pl. Douleurs vagues dans les membres. ANT. **Tranquillité, calme.**

INQUISITEUR (*ki-zi*) n. m. Juge de l'inquisition : *les inquisiteurs appartenaient en général à l'ordre de Saint-Dominique*. Adj. Scrutateur : *regard inquisiteur*.

INQUISITION (*ki-zi-si-on*) n. f. (lat *inquisitio*; de *inquirere*, rechercher). Recherche, perquisition rigoureuse mêlée d'arbitraire. Autrefois, célèbre tribunal ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INQUISITIONNER (*ki-zi-si-o-né*) v. a. Soumettre à des inquisitions.

INQUISITORIAL, E, AUX (*ki-zi*) adj. Qui a rapport à l'inquisition : *la procédure inquisitoriale était essentiellement secrète*. Qui a le caractère d'une recherche vexatoire : *impôt inquisitorial*.

INRACINABLE adj. Qui ne peut prendre racine.

INRACONTABLE adj. Que l'on ne peut raconter.

INRI, inscription mise par Pilate sur la croix. (Elle est composée des initiales des mots latins : *Jesus Nazarenus rex Iudæorum*, Jésus Nazaréen, roi des Juifs. Elle figure souvent sur les croix.)

INSAISISSABILITÉ (*sè-zi-sa*) n. f. Caractère de ce qui est insaisissable. ANT. **Saisissabilité.**

INSAISISSABLE (*sè-zi-sa-ble*) adj. Qui ne peut être saisi : *les biens du domaine public sont insaisissables et insaisissables*. *Fig.* Qui ne peut être compris, apprécié, perçu : *différence insaisissable*. *Dr.* Que la loi défend de saisir. ANT. **Saisissable.**

INSALISSABLE (*li-sa-ble*) adj. Qui ne peut être sali. ANT. **Salissable.**

INSALIVATION (*si-on*) n. f. Imprégnation des aliments par la salive.

INSALUBRE adj. Malsain, nuisible à la santé : *le voisinage des marais est insalubre*. ANT. **Salubre.**

INSALUBREMENT (*man*) adv. D'une manière insalubre. **Salubrement.**

INSALUBRITÉ n. f. Etat de ce qui est insalubre. ANT. **Salubrité.**

INSANITÉ n. f. (du lat. *insanus*, insensé). Absence de raison, de bon sens. Chose déraisonnable : *dire des insanités*.

INSAPIDE adj. Qui n'a aucune saveur. (On dit mieux INSIPIDE.)

INSATIABILITÉ (*si-a*) n. f. Caractère de celui qui est insatiable.

INSATIABLE (*si-a-ble*) adj. (lat. *insatiabilis*). Qui ne peut être rassasié. Qui ne peut être assouvi : *faim insatiable*. *Fig.* Qui ne peut être assouvi, en parlant d'une passion : *soif insatiable de l'or*.

INSATIABLEMENT (*si-a-ble-man*) adv. D'une manière insatiable.

INSATURABLE adj. *Chim.* Qui ne peut être saturé : *liquide insaturable*. ANT. **Saturable.**

INSCIEMMENT (*in-si-a-man*) adv. A son insu, sans le savoir. ANT. **Sciemment.**

INSCRIPTIBLE (*ins-krip*) adj. Qui peut être inscrit. *Géom.* Que l'on peut inscrire dans un périmètre donné ou une surface donnée, particulièrement dans un cercle : *quadrilatère inscriptible dans un cercle*.

INSCRIPTION (*ins-krip-si-on*) n. f. (lat. *inscriptio*; de *inscribere*, inscrire). Action d'inscrire. Caractères gravés sur le marbre, sur la pierre, etc., pour consacrer un souvenir : *l'épigraphie est la science des inscriptions*. Action d'inscrire son nom sur un registre. *Prendre ses inscriptions*, se faire inscrire, au commencement de chaque trimestre, sur le registre de la Faculté dans laquelle on étudie pour prendre ses grades. *Inscription sur le grand-livre*, titre d'une rente perpétuelle due par le Trésor. *Inscription hypothécaire*, mention faite, aux registres du conservateur des hypothèques, de l'hypothèque dont une propriété est dûment grevée. *Inscription de faux*, acte légal par lequel on s'inscrit en faux contre une pièce fournie par la partie adverse. *Inscription maritime*, rôle des marins inscrits et pouvant être appelés au service de l'Etat.

INSCRIRE (*ins-kri-re*) v. a. (lat. *inscribere*; de *in*, sur, et *scribere*, écrire. — Se conj. comme *écrire*). Ecrire, faire mention de quelque chose sur un registre, sur une liste, etc. *Géom.* Tracer une figure dans l'intérieur d'une autre : *inscrire un triangle dans un cercle*. **S'inscrire** v. pr. Ecrire son nom sur un registre, une liste de souscription. *Pratiq. S'inscrire en faux*, soutenir en justice qu'une pièce produite par la partie adverse est fausse, et, *par ext.*, nier.

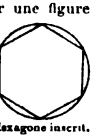
Hexagone inscrit.

INSCRIT (*ins-kri*), **E** adj. *Math.* *Polygone inscrit dans un cercle*, celui dont tous les sommets sont situés sur la circonférence du cercle. N. m. Inscrit maritime.

INSCRIVANT (*ins-kri-van*), **E** n. *Dr.* Personne qui requiert l'inscription d'une hypothèque.

INSCRUTABLE (*ins-kru*) adj. Impénétrable, qui ne peut être compris : *les desseins de Dieu sont inscrutables*. (Peu us.)

INSCULPATION (*ins-kul-pa-si-on*) n. f. Action d'insculper. (Peu us.)

INSCULPER (*ins-kul-pé*) v. a. (lat. *insculpere*). Marquer d'un poinçon.

INSÉCABILITÉ adj. Qualité de ce qui est insécable.

INSÉCABLE adj. (lat. *in* priv., et *secare*, couper). Qui ne peut être coupé. ANT. **Sécable.**

INSECTE (*sek-te*) n. m. (lat. *insectum*). Animal articulé à six pattes, respirant par des trachées et subissant des métamorphoses. — Les insectes caractérisés par leurs membres au nombre de six, d'où parfois leur nom d'*hexapodes*, ont un corps composé d'anneaux ajustés bout à bout, qui se divise en : tête, thorax ou corselet et abdomen ou ventre. Ils sont essentiellement terrestres et possèdent une respiration aérienne; ceux qui séjournent ordinairement dans l'eau sont obligés de venir respirer à la surface. Ils ont des sexes séparés, sont ovipares, et leur larve au sortir de l'œuf ne ressemble en rien aux parents; ils n'arrivent à l'état adulte que par un cycle de *métamorphoses*. On en connaît plus de six cent mille, divisés en *orthoptères*, *névroptères*, *strepsiptères*, *hémiptères*, *diptères*, *lépidoptères*, *coléoptères* et *hyménoptères*. (V. la planche ARTICULÉS.)

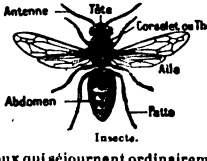

Insecte.

INSECTICIDE (*sèk*) n. m. et adj. (lat. *insectum*, insecte, et *cædere*, tuer). Qui détruit les insectes : *poudre insecticide*.

INSECTIVORE (*sèk*) adj. (lat. *insectum*, insecte, et *vorare*, manger). Qui vit principalement ou exclusivement d'insectes, comme les *gobe mouches*, les *merles*, les *bergeronnettes*, les *taupes*, les *hérissons*, etc. : *la plupart des oiseaux sont insectivores*. N. m. : *un insectivore*.

INSECTOLOGIE (*sèk, ji*) n. f. Syn. peu usité de ENTOMOLOGIE.

INSÉCURITÉ n. f. Manque de sécurité. ANT. **Sécurité.**

Digitized by Google

IN-SEIZE (*sé-ze*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 16 feuillets et forment 32 pages. Un livre de ce format.

INSÉNESCENCE (*nès-san-se*) n. f. (préf. *in*, et lat. *senescere*, vieillir). Propriété de ne pas vieillir.

INSENSÉ, E (*san*) n. et adj. Qui a perdu le sens, la raison. Contraire au bon sens; extravagant, fou : *projet insensé*. Ant. **Sensé.**

INSENSÉMENT (*san-sé-man*) adv. D'une manière insensée. (Peu us.) Ant. **Sensément.**

INSENSIBILISATEUR, TRICE (*san-si, za*) adj. Ce qui produit l'insensibilité. N. m. : *le chloroforme est un insensibilisateur*. Appareil destiné à produire l'insensibilité, l'anesthésie. Ant. **Sensibilisateur.**

INSENSIBILISER (*san, zé*) v. a. Rendre insensible : *insensibiliser un malade qu'on veut opérer*.

INSENSIBILITÉ (*san-si*) n. f. Défaut de sensibilité physique ou morale. Ant. **Sensibilité.**

INSENSIBLE (*san-si-ble*) adj. Qui ne peut éprouver de sensation : *la matière est insensible*. Qui n'est point touché de pitié : *cœur insensible*. Imperceptible : *progrès, pente insensible*. Ant. **Sensible.**

INSENSIBLEMENT (*san, man*) adv. Peu à peu, d'une manière insensible. Ant. **Sensiblement.**

INSÉPARABILITÉ n. f. Etat de ce qui est inséparable. (Peu us.)

INSÉPARABLE adj. Intimement uni, qui ne peut être séparé en parlant des choses. *Gram. Particules inséparables*, celles qui ne s'emploient que dans la formation de noms composés. Ant. **Séparable.**

INSÉPARABLEMENT (*man*) adv. De manière à ne pouvoir être séparé : *amis inséparablement unis*.

INSÉRABLE adj. Qui peut être inséré.

INSÉRER (*ré*) v. a. (lat. *in*, dans, et *serere*, semer. — Se conj. comme *accélérer*.) Introduire, faire entrer, ajouter : *insérer un billet dans une enveloppe; insérer une clause dans un traité*.

INSERMENTÉ (*sér-man*) adj. m. Se dit des prêtres qui, sous la première République, refusèrent de prêter serment à la constitution civile du clergé : *les prêtres insermentés contribuèrent à soulever la Vendée contre la Convention*. Ant. **Assermenté.**

INSERTION (*sér-si-on*) n. f. (lat. *insertio*). Action d'insérer : *réclamer l'insertion d'une protestation dans un journal*. Attache d'une partie sur une autre : *l'insertion des feuilles sur la tige*.

INSIDIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière insidieuse.

INSIDIEUX, EUSE (*di-eû, eu-ze*) adj. (lat. *insidiosus*; de *insidia*, embûche). Qui tend des pièges : *questionneur insidieux*. Qui constitue un piège : *caresses insidieuses*. Se dit de certaines maladies graves, malgré la bénignité apparente de leurs débuts.

INSIGNE adj. (lat. *insignis*). Signalé, remarquable (en bonne ou en mauv. part) : *faveur insigne*.

INSIGNE n. m. (lat. *insigne*; de *insignis*, remarquable). Signe honorable et caractéristique d'une dignité : *les insignes de la royauté*.

INSIGNIFIANCE n. f. Etat de ce qui est insignifiant.

INSIGNIFIANT (*fi-an*), **E** adj. Qui ne signifie rien : *phrase insignifiante*. Sans importance : *homme insignifiant*. Ant. **Important.**

INSINUANT (*an*), **E** adj. Qui s'insinue : *fluide insinuant*. Qui a l'adresse et le talent d'insinuer, de s'insinuer : *manières insinuantes*.

INSINUATIF, IVE adj. Qui insinue ou s'insinue.

INSINUATION (*si-on*) n. f. Action d'insinuer : *insinuation d'une sonde dans une plaie*. Manière subtile de faire accepter ses pensées. Chose que l'on fait entendre sans l'exprimer formellement : *les calomniateurs habiles procèdent surtout par insinuation*. *Rhét.* Figure qui consiste à se concilier la faveur des auditeurs par des paroles douces et habiles.

INSINUER (*nu-é*) v. a. (lat. *insinuare*; de *in*, dans, et *sinus*, sein). Introduire doucement et adroitement quelque chose : *insinuer du coton dans une plaie*. *Fig.* Faire adroitement pénétrer dans l'esprit : *insinuer une calomnie*. **S'insinuer** v. pr. S'introduire avec adresse : *s'insinuer à la cour, dans les bonnes grâces de quelqu'un*.

INSIPIDE adj. (préf. *in*, et *sapide*). Qui n'a point de saveur, de goût : *l'eau est insipide*. *Fig.* Sans agrément, sans esprit : *railleur insipide; style insipide*. Ant. **Savoureux.**

INSIPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière insipide.

INSIPIDITÉ n. f. Etat de ce qui est insipide.

INSISTANCE (*sis-tan-se*) n. f. Action d'insister.

INSISTER (*sis-té*) v. a. (lat. *in*, sur, et *sistere*, s'arrêter). Faire instance, persévérer à demander une chose. Appuyer : *insister sur un point*.

INSOCIABILITÉ n. f. Caractère de celui qui est insociable. Ant. **Sociabilité.**

INSOCIABLE adj. Avec qui on ne peut vivre; difficile à fréquenter : *caractère insociable*. Ant. **Sociable.**

INSOCIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière insociable. (Peu us.) Ant. **Sociablement.**

IN-SOIXANTE-QUATRE (*san-te-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression, formant 64 feuillets ou 128 pages, et du format obtenu avec cette feuille.

INSOLATION (*si-on*) n. f. (lat. *insolatio*). Action du soleil qui frappe sur un objet. Action d'exposer quelqu'un ou quelque chose aux rayons du soleil. Maladie provoquée par l'exposition à un soleil ardent, vulgairement appelée *coup de soleil* : *l'insolation se traite par l'aération large du malade, l'exposition au frais et des affusions d'eau froide*.

INSOLEMMENT (*la-man*) adv. Avec insolence : *répondre insolemment*. Ant. **Poliment.**

INSOLENCE (*lan-se*) n. f. Effronterie, hardiesse excessive. Manque de respect. Orgueil offensant. Parole, action insolente. Ant. **Politesse, civilité.**

INSOLENT (*lan*), **E** n. et adj. (du lat. *insolens*, qui n'est pas dans la coutume). Effronté, qui perd le respect. Arrogant, impertinent : *homme, air insolent*. Orgueilleux : *insolent dans la bonne fortune*. Insolite, extraordinaire : *bonheur insolent*. N. Personne insolente. Ant. **Poli, courtois.**

INSOLER (*lé*) v. a. (préf. *in*, et lat. *sol*, soleil). Exposer au soleil : *insoler une épreuve photographique*.

INSOLITE adj. (préf. *in*, et lat. *solitus*, accoutumé). Contraire à l'usage, aux règles, à l'habitude : *démarche, bruit insolite*.

INSOLUBILITÉ n. f. Etat de ce qui est insoluble.

INSOLUBLE adj. (lat. *insolubilis*). Qui ne peut se dissoudre : *la résine est insoluble dans l'eau*. *Fig.* Qu'on ne peut résoudre : *problème insoluble*. Ant. **Soluble.**

INSOLUBLEMENT (*man*) adv. D'une manière insoluble. (Peu us.)

INSOLVABILITÉ n. f. Impossibilité de payer. Ant. **Solvabilité.**

INSOLVABLE adj. (préf. *in*, et lat. *solvere*, payer). Qui n'a pas de quoi payer : *débiteur insolvable*. Ant. **Solvable.**

INSOMNIE (*som'-ni*) n. f. (préf. *in*, et lat. *somnus*, sommeil). Privation de sommeil.

INSONDABILITÉ n. f. Caractère de ce qui est insondable.

INSONDABLE adj. Qu'on ne peut sonder : *abîme insondable*. *Fig.* Qu'on ne peut pénétrer : *le mystère insondable de la création*. Ant. **Sondable.**

INSOUCIAMMENT (*a-man*) adv. D'une manière insouciante. (Peu us.)

INSOUCIANCE n. f. Caractère de celui qui est insouciant : *l'insouciance de la jeunesse*.

INSOUCIANT (*si-an*), **E** adj. Qui ne se soucie et ne s'affecte de rien.

INSOUCIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière insoucieuse. Ant. **Soucieusement.**

INSOUCIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de souci : *vivre insoucieux du lendemain*. Ant. **Soucieux.**

INSOUDABLE adj. Qui ne peut être soudé. Ant. **Soudable.**

INSOUMETTABLE (*mè-ta-ble*) adj. Qui ne peut être soumis. (Peu us.)

INSOUMIS, E (*mi, i-ze*) adj. Non soumis : *peuple insoumis*. *Soldat insoumis* ou subst. *insoumis*, soldat qui ne se présente pas au corps au jour dit. Ant. **Soumis.**

INSOUMISSION (*mi-si-on*) n. f. Défaut de soumission. Situation du soldat qui ne répond pas à

Digitized by Google

une convocation régulière de l'autorité militaire. ANT. **Soumission.**

INSOUPÇONNABLE (*so-na-ble*) adj. Qui ne peut être soupçonné : *honnêteté insoupçonnable.* ANT. **Soupçonnable.**

INSOUTENABLE adj. Faux, qu'on ne peut soutenir, défendre : *opinion insoutenable.* Qu'on ne peut supporter : *orgueil insoutenable.* ANT. **Soutenable.**

INSPECTER (*ins-pek-té*) v. a. (lat. *inspectare;* de *in,* sur, et *spectare,* examiner). Examiner comme inspecteur : *inspecter une école.* Examiner avec une grande attention.

INSPECTEUR, TRICE (*ins-pèk*) n. (de *inspecter*). Se dit d'agents de divers services publics, chargés de certaines fonctions de surveillance et de contrôle.

INSPECTION (*ins-pek-si-on*) n. f. Action d'examiner : *passer une inspection.* Fonction d'inspecteur : *obtenir une inspection.*

INSPECTORAT (*ins-pek-to-ra*) n. m. Charge d'inspecteur. Durée de cette charge.

INSPIRANT (*ins-pi-ran*), **E** adj. Qui inspire. Qui est propre à inspirer : *souvenir, exemple inspirant.*

INSPIRATEUR, TRICE (*ins-pi*) adj. et n. Qui sert à l'inspiration : *muscles inspirateurs.* Qui donne l'inspiration intellectuelle : *Catherine de Médicis fut l'inspiratrice de la Saint-Barthélemy.*

INSPIRATION (*ins-pi-ra-si-on*) n. f. (de *inspirer*). Action par laquelle l'air entre dans les poumons. *Fig.* Conseil, suggestion : *agir par l'inspiration de.* Etat où se trouve l'âme lorsqu'elle est directement sous l'influence d'une puissance surnaturelle : *l'inspiration de Moïse, des prophètes,* etc. Enthousiasme créateur : *poète sans inspiration.* Chose inspirée : *les inspirations du génie.*

INSPIRÉ, E (*ins-pi*) adj. et n. Personne qui agit sous l'influence d'une inspiration mystique, poétique. Qui trahit une inspiration de ce genre : *les vers inspirés de Victor Hugo.*

INSPIRER (*ins-pi-ré*) v. a. (lat. *inspirare;* de *in,* dans, et *spirare,* souffler). Faire pénétrer dans la poitrine par insufflation : *inspirer de l'air à quelqu'un.* Faire naître un sentiment, une pensée, un dessein : *le patriotisme a inspiré à Gambetta ses plus beaux discours.* Donner de l'enthousiasme. **S'inspirer** v. pr. Prendre son inspiration : *s'inspirer des bons exemples.*

INSTABILITÉ (*ins-ta*) n. f. Défaut de stabilité. *Fig.* Défaut de permanence : *instabilité des choses humaines.* ANT. **Stabilité.**

INSTABLE (*ins-ta-ble*) adj. Qui manque de solidité, de stabilité : *paix instable.* Soumis au changement. *Chim. Combinaison instable,* celle qui se détruit facilement. *Mécan. Equilibre instable,* v. ÉQUILIBRE. ANT. **Stable.**

INSTABLEMENT (*ins-ta-ble-man*) adv. D'une manière instable. ANT. **Stablement.**

INSTALLATION (*ins-ta-la-si-on*) n. f. Action par laquelle on installe ou on est installé : *procéder à l'installation d'un magistrat.*

INSTALLER (*ins-ta-lé*) v. a. (rad. *stalle*). Mettre solennellement en possession d'une dignité, d'un emploi, etc. Placer, établir quelqu'un, quelque chose dans un endroit. Mettre en place : *installer une machine.* **S'installer** v. pr. Prendre possession, s'établir.

INSTAMMENT (*ins-ta-man*) adv. Avec instance.

INSTANCE (*ins-tan-se*) n. f. (lat. *instantia;* de *instare,* presser vivement). Sollicitation pressante : *joignez vos instances aux miennes.* Insistance : *prier avec instance.* Série des actes d'une procédure ayant pour objet de saisir un tribunal d'une contestation, d'instruire la cause et d'obtenir le jugement : *introduire une instance.* Juridiction. **Tribunal de première instance,** qui connaît des contestations en matière civile, à partir d'une certaine somme : *les tribunaux de première instance siègent aux chefs-lieux d'arrondissements.*

INSTANT (*ins-tan*) n. m. Moment très court, très petit espace de temps : *s'arrêter un instant.* Elliptiq. *Un instant,* attendez un instant. Loc. adv. : **A l'instant,** à l'heure même. **Dans un instant,** bientôt. **A chaque instant,** continuellement.

INSTANT (*ins-tan*), **E** adj. (du lat. *instans,* qui presse; de *in,* sur, et *stare,* se tenir). Pressant : *adresser des prières instantes.*

INSTANTANÉ, E (*ins-tan*) adj. Qui ne dure qu'un instant. Qui se produit soudainement : *mort presque instantanée.* N. m. Epreuve photographique obtenue en une seconde ou une fraction de seconde.

INSTANTANÉITÉ (*ins-tan*) n. f. Qualité de ce qui est instantané.

INSTANTANÉMENT (*ins-tan, man*) adv. D'une manière instantanée : *obéir instantanément.*

INSTAR [*ins-tar*] (**A L'**) loc. prép. (du lat. *instar,* comme). A la manière, à l'exemple de : *à l'instar des anciens.*

INSTAURATEUR, TRICE (*ins-tô*) n. Personne qui élève un monument, fonde une institution : *mériter le titre d'instaurateur de la liberté.*

INSTAURATION (*ins-tô-ra-si-on*) n. f. Etablissement : *l'instauration d'un gouvernement.*

INSTAURER (*ins-tô-ré*) v. a. (lat. *instaurare*). Etablir, fonder. (Peu us.)

INSTIGATEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (de *instiguer*). Qui incite, qui pousse à faire une chose : *Alberoni fut l'instigateur de la conspiration de Cellamare.* (Se prend le plus souvent en mauv. part.)

INSTIGATION (*ins-ti-gha-si-on*) n. f. Incitation : *agir à l'instigation de quelqu'un.*

INSTIGUER (*ins-ti-ghé*) v. a. (lat. *instigare*). Inciter, pousser à faire quelque chose.

INSTILLATION (*ins-ti-la-si-on*) n. f. Action d'instiller : *laver une plaie par instillation.*

INSTILLER (*ins-ti-lé*) v. a. (lat. *in,* dans, et *stilla,* goutte). Verser goutte à goutte.

INSTINCT (*ins-tin*) n. m. (lat. *instinctus*). Impulsion naturelle : *l'instinct de conservation.* Premier mouvement qui précède la réflexion. Sentiment intérieur, indépendant de la réflexion, qui dirige les animaux dans leur conduite : *l'instinct des abeilles les pousse à exécuter des actes très compliqués et qui relèvent presque de l'intelligence.* — L'instinct des animaux les porte à exécuter certains actes sans avoir la notion de leur but : à employer des moyens relativement les mêmes, sans jamais chercher à s'en créer d'autres, ni à connaître les rapports qui existent entre les moyens et le but. L'*instinct* diffère de l'*intelligence* en ce que celle-ci réside essentiellement dans la variabilité des moyens qu'elle emploie, tandis que, dans l'*instinct,* tout est aveugle, nécessaire et à peu près invariable; c'est, pour ainsi dire, une habitude innée et héréditaire. L'homme peut s'instruire et profiter de ce qu'ont fait les autres avant lui; les animaux en sont en général incapables; l'expérience que l'un d'eux pourrait parfois acquérir n'est utile qu'à celui-là seul et ne peut être mise à profit par les autres. Ainsi, une hirondelle fait tout naturellement son nid sans l'avoir jamais appris. Les hirondelles d'aujourd'hui ne font pas mieux leur nid que celles d'autrefois.

INSTINCTIF (*ins-tink-tif*), **IVE** adj. Qui naît de l'instinct : *mouvement instinctif.*

INSTINCTIVEMENT (*ins-tink-ti-ve-man*) adv. Par instinct : *se mettre instinctivement en défense.*

INSTITUER (*ins-ti-tu-é*) v. a. (lat. *instituere;* de *in,* sur, et *statuere,* établir). Etablir quelque chose qui n'existait pas : *Richelieu institua l'Académie française.* Etablir en charge, en fonction. *Instituer un héritier,* nommer un héritier par testament. ANT. **Abolir, supprimer.**

INSTITUT (*ins-ti-tu*) n. m. (lat. *institutum;* de *instituere,* instituer). Règle d'un ordre religieux à sa fondation. Ordre institué par cette règle. Société savante ou littéraire. *L'Institut de France* ou absolum. *l'Institut,* la réunion des cinq académies. V. ACADÉMIE (*part. hist.*).

INSTITUTES (*ins-ti*) n. f. pl. Nom donné aux ouvrages élémentaires qui renfermaient les principes du droit, et surtout au recueil qui fut rédigé par ordre de Justinien (533).

INSTITUTEUR, TRICE (*ins-ti*) n. (lat. *institutor, trix;* de *instituere,* instituer). Qui fonde, qui établit. Personne chargée d'instruire un ou plusieurs enfants. Qui tient une école : *les termes* instituteur *et* institutrice *ont remplacé, vers 1792, l'ancienne dénomination de* maître *et de* maîtresse d'école.

INSTITUTION (*ins-ti-tu-si-on*) n. f. Action d'instituer, d'établir : *l'institution des Jeux floraux.* Chose établie : *les institutions de l'ancien régime étaient*

Digitized by Google

fondées sur l'arbitraire. Maison d'éducation et d'instruction. *Institution d'un héritier*, sa nomination.

INSTRUCTEUR (*ins-truk*) adj. et n. m. Celui qui instruit. *Officier, sergent instructeur*, chargé de montrer l'exercice. *Juge instructeur*, chargé d'instruire un procès. V. INSTRUCTION (*juge d'*).

INSTRUCTIF (*ins-truk-tif*), **IVE** adj. Qui instruit : *conversation, lecture instructive.*

INSTRUCTION (*ins-truk-si-on*) n. f. (lat. *instructio;* de *instruere*, instruire). Action d'instruire. Education, enseignement : *en France, l'instruction primaire est gratuite, laïque et obligatoire.* Savoir, notions acquises : *avoir de l'instruction.* Précepte donné pour instruire. *Instruction publique*, instruction donnée par l'Etat. *Instruction judiciaire*, procédure qui met une affaire, un procès en état d'être jugé. *Juge d'instruction*, v. JUGE. Pl. Ordres et renseignements donnés à un ambassadeur, à un envoyé quelconque. ANT. **Ignorance.**

INSTRUIRE (*ins-tru-i-re*) v. a. (du lat. *instruere*, construire. — Se conj. comme *conduire.*) Donner des leçons, de la science, des connaissances à. Dresser : *instruire un cheval.* Informer : *instruisez-moi de ce qui se passe. Instruire une cause, une affaire*, la mettre en état d'être jugée.

INSTRUISABLE (*ins-tru-i-za-ble*) adj. Qui peut être instruit. (Peu us.)

INSTRUISANT (*ins-tru-i-zan*), **E** adj. Qui instruit : *une expérience instruisante.* (Peu us.)

INSTRUIT (*ins'-tru-i*), **E** adj. Qui a de l'instruction : *un professeur instruit.* ANT. **Ignorant.**

INSTRUMENT (*ins-tru-man*) n. m. (lat. *instrumentum;* de *instruere*, construire). Outil, machine, appareil servant à produire un certain travail : *instrument aratoire.* (V. la planche AGRICULTURE.) Appareil propre à produire des sons musicaux : *instrument à vent.* (V. la planche MUSIQUE.) Titre propre à faire valoir des droits. *Fig.* Ce qui est employé pour atteindre un résultat : *servir d'instrument à la vengeance de quelqu'un.*

INSTRUMENTAIRE (*ins-tru-man-té-re*) adj. *Dr. Témoin instrumentaire*, celui qui assiste un officier public dans les actes pour la validité desquels la présence des témoins est nécessaire.

INSTRUMENTAL, E, AUX (*ins-tru-man*) adj. Qui sert d'instrument. Qui est exécuté par des instruments : *musique instrumentale.* N. m. Cas de l'ancienne déclinaison sanscrite et grecque, qui marquait l'instrument, le moyen employé.

INSTRUMENTATION (*ins-tru-man-ta-si-on*) n. f. Manière dont la partie instrumentale d'un morceau de musique est disposée.

INSTRUMENTER (*ins-tru-man-té*) v. n. Faire des contrats, des procès-verbaux et autres actes publics : *les huissiers doivent instrumenter en personne.* Ecrire la partie instrumentale d'une œuvre qui exige le concours de l'orchestre. (On dit mieux ORCHESTRER.)

INSTRUMENTISTE (*ins-tru-man-tis-te*) n. m. Musicien qui joue d'un instrument.

INSU n. m. (préf. *in*, et *su*). Ignorance d'une chose. **À l'insu de** loc. prép. Sans qu'on le sache.

INSUAVE adj. Qui n'est pas suave. ANT. **Suave.**

INSUAVITÉ n. f. Défaut de suavité. ANT. **Suavité.**

INSUBMERSIBILITÉ (*mèr*) n. f. Qualité de ce qui est insubmersible.

INSUBMERSIBLE (*mèr*) adj. Qui ne peut pas être submergé : *bateau de sauvetage insubmersible.* ANT. **Submersible.**

INSUBORDINATION (*si-on*) n. f. Défaut de subordination : *esprit d'insubordination.*

INSUBORDONNÉ, E (*do-né*) adj. Qui a l'esprit d'insubordination ; qui manque à la subordination : *soldats, élèves insubordonnés.*

INSUBSTANTIEL, ELLE (*subs-tan-si-èl, è-le*) adj. Qui manque de consistance, de solidité. ANT. **Substantiel.**

INSUCCÈS (*suk-sè*) n. m. Manque de succès, échec : *l'insuccès d'une entreprise.* ANT. **Succès.**

INSUFFISAMMENT (*su-fi-za-man*) adv. D'une manière insuffisante. ANT. **Suffisamment.**

INSUFFISANCE (*su-fi-zan-se*) n. f. Manque de suffisance : *l'insuffisance de la récolte.* Incapacité : *reconnaître son insuffisance. Méd.* Etat des valvules du cœur, qui les met hors d'état de remplir intégralement leurs fonctions. ANT. **Suffisance.**

INSUFFISANT (*su-fi-zan*), **E** adj. Qui ne suffit pas : *nourriture insuffisante.* Qui n'a pas la capacité nécessaire pour remplir les obligations de sa charge : *général insuffisant.* ANT. **Suffisant.**

INSUFFLATEUR (*su-fla*) n. m. Instrument servant à insuffler dans le larynx et dans les narines de l'air ou des médicaments pulvérulents.

INSUFFLATION (*su-fla-si-on*) n. f. Action d'insuffler : *l'insufflation de l'air dans la bouche peut rappeler les noyés à la vie.*

INSUFFLER (*su-flé*) v. a. (lat. *in*, dans, et *sufflare*, souffler). Introduire, à l'aide du souffle, un gaz, une vapeur dans quelque cavité du corps : *insuffler de l'air dans la bouche d'un asphyxié.* Gonfler en soufflant : *insuffler une vessie.*

INSULAIRE (*lè-re*) n. et adj. (du lat. *insula*, île). Habitant d'une île : *les insulaires de Tahiti.*

INSULARITÉ n. f. Etat d'un pays formant une île ou composé d'îles : *l'insularité du Groenland a été démontrée de nos jours.*

INSULTANT (*tan*), **E** adj. Qui insulte, offense : *mépris, propos insultant.*

INSULTE n. f. (subst. verb. de *insulter*). Outrage, agression en actes ou en paroles, avec dessein prémédité d'offenser : *rendre raison d'une insulte.*

INSULTÉ, E n. et adj. Personne qui a reçu une insulte : *réconcilier l'insulteur et l'insulté.*

INSULTER (*té*) v. a. (lat. *insultare;* de *in*, sur, et *saltare*, sauter). Offenser par des outrages en actes ou en paroles. Attaquer : *les pirates barbaresques insultèrent longtemps les côtes de la Méditerranée.* V. n. Faire une offense outrageante : *insulter aux malheureux, à la raison.*

INSULTEUR n. m. Qui a l'habitude d'insulter. Auteur d'une insulte.

INSUPPORTABLE (*su-por*) adj. Qu'on ne peut supporter : *douleur insupportable.* Très importun : *un enfant insupportable.* ANT. **Supportable.**

INSUPPORTABLEMENT (*su-por, man*) adv. D'une manière insupportable. ANT. **Supportablement.**

INSURGÉ, E adj. et n. Qui s'est mis en insurrection : *les insurgés vendéens.*

INSURGER [jé] (**S'**) v. pr. (lat. *in*, sur, et *surgere*, se lever. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il s'insurgea, nous nous insurgeons.*) Se soulever contre une autorité, un gouvernement.

INSURMONTABLE adj. Qui ne peut être surmonté : *péril insurmontable.* ANT. **Surmontable.**

INSURPASSABLE (*pa-sa-ble*) adj. Qui ne peut être surpassé. ANT. **Surpassable.** (Peu us.)

INSURRECTION (*sur-rèk-si-on*) n. f. Soulèvement contre le pouvoir établi : *l'insurrection de juillet 1830 renversa Charles X.*

INSURRECTIONNEL, ELLE (*sur-rèk-si-o-nèl, è-le*) adj. Qui tient de l'insurrection : *mouvement insurrectionnel.*

INTACT (*takt*), **E** adj. (préf. *in*, et lat. *tactus*, touché). A quoi l'on n'a pas touché, dont on n'a rien retranché : *la somme est encore intacte.* Entier : *édifice intact. Fig.* Qui n'a souffert aucune atteinte morale : *réputation intacte.*

INTACTILE (*tak*) adj. Qui échappe au sens du tact : *la lumière est intactile.* ANT. **Tactile.**

INTAILLABLE (*ta, ll* mll.) adj. Qui ne peut être taillé : *diamant intaillable.* ANT. **Taillable.**

INTAILLE (*ta, ll* mll.) n. f. (de l'ital. *intaglio*, entamure). Pierre dure gravée en creux : *l'intaille est le contraire du camée.*

INTANGIBILITÉ n. f. Etat de ce qui est intangible. ANT. **Tangibilité.**

INTANGIBLE adj. Qui ne peut être touché. ANT. **Tangible.**

INTARISSABLE (*ri-sa-ble*) adj. Qui ne peut être tari : *source intarissable. Fig.* Qui ne peut s'épuiser : *imagination, gaieté intarissable.* ANT. **Tarissable.**

INTARISSABLEMENT (*ri-sa-ble-man*) adv. D'une manière intarissable.

INTÉGRABILITÉ n. f. *Math.* Caractère d'une grandeur intégrable.

INTÉGRABLE adj. *Math.* Qui peut être intégré.

INTÉGRAL, E, AUX adj. (lat. *integer*, entier). Entier, complet : *instruction intégrale. Math. Calcul*

Digitized by Google

intégral, l'une des parties du calcul infinitésimal qui a pour but, étant donnée une différentielle ou une dérivée, de trouver la fonction d'où elle provient, fonction appelée *intégrale*. N. m. Cette fonction elle-même.

INTÉGRALEMENT (*man*) adv. En totalité.

INTÉGRALITÉ n. f. (de *intégral*). Etat d'une chose entière, complète.

INTÉGRANT (*gran*), **E** adj. *Partie intégrante*, qui contribue à l'intégralité d'un tout, comme les bras, les jambes, dans le corps humain.

INTÉGRATEUR n. et adj. m. Se dit d'un appareil qui totalise les indications continues.

INTÉGRATION (*si-on*) n. f. *Math.* Action d'intégrer : *l'intégration d'une fonction.*

INTÈGRE adj. (lat. *integer*). D'une probité absolue, incorruptible : *juge, homme intègre.* ANT. **Prévaricateur.**

INTÈGREMENT (*man*) adv. D'une manière intègre. (Peu us.)

INTÉGRER (*gré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer*.) *Math.* Déterminer l'intégrale d'une quantité différentielle : *intégrer une fonction.*

INTÉGRITÉ n. f. (du lat. *integer*, entrer). Etat d'une chose qui a toutes ses parties : *recouvrer l'intégrité d'un dépôt.* Etat d'une chose sans altération. *Fig.* Vertu, qualité d'une personne intègre : *l'intégrité de Michel de l'Hospital était reconnue même par ses ennemis.* ANT. **Prévarication.**

INTELLECT (*tèl-lèkt'*) n. m. (lat. *intellectus*). Intelligence, entendement.

INTELLECTIF, IVE (*tèl-lèk-tif*) adj. Qui se rapporte à l'intellect : *faculté intellective.*

INTELLECTION (*tèl-lèk-si-on*) n. f. (lat. *intellectio*). Acte par lequel l'esprit conçoit.

INTELLECTUEL, ELLE (*tèl-lèk-tu-èl', è-le*) adj. Qui est du ressort de l'intelligence : *vérité intellectuelle.* Spirituel : *l'âme est une substance intellectuelle. Sens intellectuels*, la vue et l'ouïe, qui nous fournissent le plus grand nombre de représentations du monde extérieur. N. Personne qui a un goût prédominant pour les choses de l'esprit.

INTELLECTUELLEMENT (*tèl-lek-tu-è-le-man*) adv. D'une manière intellectuelle.

INTELLIGEMMENT (*tèl-li-ja-man*) adv. Avec intelligence : *interpréter intelligemment un ordre obscur.* ANT. **Bêtement, stupidement.**

INTELLIGENCE (*tel-li-jan-se*) n. f. (lat. *intelligentia;* de *inter*, entre, et *legere*, choisir). Faculté de connaître, de comprendre : *l'intelligence distingue nettement l'homme des animaux.* Compréhension nette et facile : *avoir l'intelligence vive.* Entente : *avoir l'intelligence des affaires.* Action de comprendre : *pour l'intelligence de ce qui va suivre.* Etre intelligent : *la suprême intelligence.* Accord de sentiments, union réciproque : *vivre en parfaite intelligence.* Entente secrète : *avoir des intelligences dans la place.* ANT. **Bêtise, stupidité.**

INTELLIGENT (*tèl-li-jan*), **E** adj. Pourvu de la faculté intellective : *l'homme est un être intelligent.* Adroit, habile : *domestique intelligent.* Qui indique l'intelligence : *regard intelligent.* ANT. **Bête, sot, stupide.**

INTELLIGIBILITÉ (*tèl-li*) n. f. Etat d'une chose intelligible.

INTELLIGIBLE (*tèl-li*) adj. Qui peut être facilement entendu ou compris : *parler à haute et intelligible voix; discours intelligible. Philos.* Qui n'existe qu'en idée : *les réalités intelligibles.* ANT. **Inintelligible.**

INTELLIGIBLEMENT (*tèl-li, man*) adv. D'une manière intelligible : *s'exprimer intelligiblement.*

INTEMPÉRANCE (*tan*) n. f. Vice opposé à la tempérance. *Fig.* Excès en tout genre. *Intempérance de langue, de plume*, trop grande liberté qu'on prend en parlant, en écrivant. ANT. **Tempérance.**

INTEMPÉRANT (*tan-pé-ran*), **E** adj. Qui a le vice de l'intempérance : *homme intempérant, langue intempérante.* ANT. **Tempérant.**

INTEMPÉRÉ, E (*tan*) adj. Déréglé. ANT. **Tempéré.**

INTEMPÉRIE (*tan-pé-ri*) n. f. (préf. *in*, et lat. *temperies*, saison tempérée). Dérèglement de l'air, de la température : *les intempéries des saisons.*

INTEMPESTIF (*tan-pès-tif*), **IVE** adj. (lat. *intempestivus;* de *in*, non, et *tempestas*, saison). Qui n'est pas fait dans un moment opportun : *arrivée intempestive.*

INTEMPESTIVEMENT (*tan-pès-ti-ve-man*) adv. D'une manière intempestive.

INTENABLE adj. Où l'on ne peut se tenir, se défendre : *position intenable.* ANT. **Tenable.**

INTENDANCE (*tan*) n. f. Fonction d'intendant. Charge d'un intendant préposé à un service public. Division territoriale à laquelle un intendant était préposé. Direction, administration. *Intendance militaire*, corps de fonctionnaires militaires chargés de l'administration et de la comptabilité de la guerre. Bureaux de cette administration.

INTENDANT (*tan-dan*) n. m. (du lat. *intendens*, qui surveille). Personne qui est chargée de régir des biens, une maison. Fonctionnaire dirigeant un service public. Dans l'ancienne France, délégué qui exerçait dans une province l'inspection, au nom du roi, sur les divers services généraux. (V. *Part. hist.*) *Intendant militaire*, chargé de pourvoir aux besoins de l'armée.

INTENDANTE (*tan*) n. f. Femme d'un intendant.

INTENSE (*tan-se*) adj. (lat. *intensus*). Grand, fort, vif : *les froids, les chaleurs intenses.* ANT. **Faible.**

INTENSIF, IVE (*tan*) adj. Qui a le caractère de l'intensité. *Culture intensive*, culture qui accumule le travail et le capital sur un terrain relativement restreint. *Gram.* Qui renforce l'idée de l'action : *verbe intensif; particule intensive.*

INTENSITÉ (*tan*) n. f. Degré d'activité, de puissance : *mesurer l'intensité d'un courant électrique.*

INTENSIVEMENT (*tan, man*) adv. D'une manière intensive.

INTENTER (*tan-té*) v. a. Entreprendre, formuler devant la justice : *intenter un procès.*

INTENTION (*tan-si-on*) n. f. (lat. *intentio;* de *in*, vers, et *tendere*, tendre). Dessein délibéré d'accomplir tel ou tel acte : *l'intention ne suffit pas à créer le délit.* Désir, volonté : *l'intention de votre père est que.* **A l'intention de** loc. prép. En l'honneur de, pour le profit de. PROV. : **L'intention est réputée pour le fait**, l'action qu'on a voulu faire doit être considérée comme si elle était faite, au point de vue du mérite ou du démérite.

INTENTIONNÉ, E (*tan-si-o-né*) adj. Qui a une certaine intention : *bien, mal intentionné.*

INTENTIONNEL, ELLE (*tan-si-o-nèl, é-le*) adj. Qui concerne l'intention, qui révèle une intention : *erreur intentionnelle.* ANT. **Involontaire.**

INTENTIONNELLEMENT (*tan-si-o-nè-le-man*) adv. Avec intention : *changer intentionnellement d'itinéraire.* ANT. **Involontairement.**

INTER (*tèr*) prép. lat. signif. *entre*, et qui est employée comme préfixe dans la composition de certains mots français.

INTERCADENCE (*tèr-ka-dan-se*) n. f. (lat. *inter*, entre, et *cadere*, tomber). *Méd.* Pulsation surnuméraire du pouls, qui se produit entre deux pulsations normales.

INTERCADENT (*tèr-ka-dan*), **E** adj. *Méd.* Se dit du pouls lorsqu'il offre des intercadences.

INTERCALAIRE (*tèr-ka-lè-re*) adj. (lat. *intercalaris*). Se dit du jour que l'on ajoute au mois de février, dans les années bissextiles. *Lune intercalaire*, treizième lune qui se trouve dans une année, de trois ans en trois ans.

INTERCALATION (*tèr'-si-on*) n. f. Action d'intercaler. Addition d'un jour, dans le mois de février, aux années bissextiles. *Par ext.* Addition après coup d'un mot, d'une ligne, dans un acte; d'un article dans un compte; d'un objet quelconque dans un ensemble, etc.

INTERCALER (*tèr-ka-lé*) v. a. (lat. *intercalare*). Ajouter un jour au mois de février, de quatre ans en quatre ans. *Par ext.* Ajouter après coup quelque chose à un écrit.

INTERCÉDER (*tèr-sé-dé*) v. n. (lat. *inter*, entre, et *cedere*, venir. — Se conj. comme *accélérer*.) Intervenir pour obtenir le pardon de quelqu'un : *les vestales pouvaient quelquefois intercéder pour obtenir la grâce des condamnés à mort.*

Digitized by Google

INTERCELLULAIRE (*tèr-sèl'-lu-lè-re*) adj. Qui est placé entre les cellules.

INTERCEPTER (*tèr-sèp-té*) v. a. (lat. *inter*, entre, et *capere*, prendre). Arrêter au passage : *les nuages interceptent les rayons du soleil*. S'emparer par surprise de ce qui est envoyé à quelqu'un : *intercepter une lettre*.

INTERCEPTION (*tèr-sèp-si-on*) n. f. (de *intercepter*). Interruption du cours direct d'une chose.

INTERCESSEUR (*tèr-sè-seur*) n. m. Qui intercède.

INTERCESSION (*ter-sè-si-on*) n. f. Action d'intercéder : *l'intercession des tribuns de la plèbe, à Rome, empêchait le vote des lois*.

INTERCHANGEABLE (*tèr, ja-ble*) adj. Se dit de choses qui peuvent être mises à la place les unes des autres : *sièges interchangeables*.

INTERCONTINENTAL, E (*tér, nan*) adj. Qui a lieu entre deux continents : *câble télégraphique intercontinental*.

INTERCOSTAL, E, AUX (*tèr-kos-tal*) adj. (lat. *inter*, entre, et *costa*, côte). Qui est entre les côtes : *muscles intercostaux*.

INTERCOURSE (*tèr*) n. f. Droit réciproque accordant aux navires de deux nations la libre pratique de certains ports soumis à la domination de ces puissances.

INTERCURRENCE (*tér-kur-ran-se*) n. f. (de *intercurrent*). Alternatives, variations : *les intercurrences des vents d'est et d'ouest*.

INTERCURRENT (*tér-kur-ran*), **E** adj. (lat. *inter*, entre, et *currens*, qui court). Qui survient pendant la durée d'une autre chose. *Méd. Maladie intercurrente*, qui se déclare au cours d'une autre maladie.

INTERCUTANÉ, E (*tér*) adj. (lat. *inter*, entre, et *cutis*, peau). Qui se trouve entre la chair et la peau.

INTERDICTION (*ter-dik-si-on*) n. f. (lat. *interdictio*). Défense, prohibition : *interdiction d'un genre de commerce*. Suspension de fonctions : *fonctionnaire frappé d'interdiction*. Action d'ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens : *demander l'interdiction d'un prodigue. Interdiction légale*, privation de l'exercice des droits civils. ANT. **Permission, autorisation.**

INTERDIGITAL, E, AUX (*tér*) adj. Qui est placé entre les doigts : *espace interdigital*.

INTERDIRE (*tér*) v. a. (lat. *interdicere*. — Se conj. comme *dire*, excepté à la 2e pers. pl. de l'indic. pr. : *vous interdisez*, et de l'impér. : *interdisez*.) Défendre quelque chose à quelqu'un : *le médecin lui a interdit l'usage du vin*. Frapper d'interdiction : *interdire un prêtre*. Défendre la célébration du culte dans certains lieux : *interdire une église*. Ôter à quelqu'un la libre disposition de ses biens. Etonner, faire perdre contenance : *la peur l'avait tout interdit*. ANT. **Permettre, autoriser.**

INTERDIT (*tèr-di*) n. m. Sentence défendant à un clerc l'exercice des fonctions de son ordre, ou interdisant l'exercice du culte dans un lieu déterminé : *mettre un prêtre en interdit ; le pape Grégoire V mit en interdit le royaume de Robert le Pieux*.

INTERDIT (*di*), **E** adj. Se dit d'une personne qui est sous le coup de l'interdiction : *prêtre interdit*. N. m. : *les interdits sont assimilés aux mineurs*.

INTÉRESSANT (*re-san*), **E** adj. Qui offre de l'intérêt, digne d'attention : *nouvelle intéressante*. Qui a du charme : *figure intéressante*. Qui inspire de l'intérêt : *personne intéressante. Fam. Etat intéressant, position intéressante*, état d'une femme enceinte. ANT. **Insignifiant, ennuyeux.**

INTÉRESSÉ, E (*ré-sé*) adj. Qui a intérêt à une chose : *être intéressé dans une affaire*. Trop attaché à ses intérêts. *Service intéressé*, rendu par intérêt. N. Personne qui a intérêt à une chose : *prévenir les intéressés*.

INTÉRESSER (*ré-sé*) v. a. (de *intérêt*). Faire entrer quelqu'un dans une affaire, en lui attribuant une part dans le bénéfice. Importer : *cela m'intéresse*. Concerner spécialement : *loi qui intéresse les industriels*. Inspirer de l'intérêt, de la bienveillance, de la compassion : *ce jeune homme m'intéresse*. Captiver l'esprit, toucher, émouvoir : *cette lecture m'intéresse*. Atteindre, blesser : *coup d'épée qui a intéressé le poumon*. **S'intéresser** v. pr. Prendre intérêt à.

INTÉRÊT (*ré*) n. m. (du lat. *interest*, il importe). Ce qui importe à l'utilité de quelqu'un : *c'est l'intérêt qui le guide*. Bénéfice qu'on retire de l'argent prêté : *l'intérêt légal ne doit pas dépasser 4 0/0 l'an, en matière civile*. Droit éventuel à des bénéfices : *avoir des intérêts dans une entreprise. Intérêt simple*, intérêt perçu sur un capital fixe, non accru de ses intérêts. *Intérêt composé*, celui qui est perçu sur un capital formé du capital primitif accru de ses intérêts accumulés, et portant eux-mêmes intérêt jusqu'à l'époque de l'échéance. *Fig.* Désir du bonheur de quelqu'un, tendre sollicitude pour lui : *ressentir un vif intérêt pour quelqu'un*. Ce qui, dans un ouvrage, charme l'esprit et touche le cœur : *histoire pleine d'intérêt*. **Dommages et intérêts**, v. DOMMAGE.

INTERFÉRENCE (*tèr-fé-ran-se*) n. f. (lat. *inter*, entre, et *ferre*, porter). *Physiq.* Diminution de lumière qui se produit, dans certains cas, lorsque des rayons lumineux viennent à se croiser : *Fresnel a expliqué le phénomène des interférences*.

INTERFÉRENT (*tèr-fé-ran*), **E** adj. Qui présente le phénomène de l'interférence : *rayons interférents*.

INTERFÉRER (*tèr-fé-ré*. — Se conj. comme *accélérer*.) v. n. Produire des interférences.

INTERFOLIAGE (*tér*) n. m. Action d'interfolier un livre.

INTERFOLIER (*tèr-fo-li-é*) v. a. (lat. *inter*, entre, et *folium*, feuille. — Se conj. comme *prier*.) Insérer des feuillets blancs entre les pages d'un livre.

INTÉRIEUR, E adj. (lat. *interior*). Qui est au dedans : *cour intérieure. Fig.* Qui se rapporte à l'âme, à la nature morale : *sentiments intérieurs*. N. m. La partie de dedans : *l'intérieur du corps*. Partie d'une diligence, entre le coupé et la rotonde : *l'intérieur d'un omnibus, d'un wagon*. Partie centrale d'un pays. Pays lui-même, par opposition aux pays étrangers. Domicile privé. Vie de famille. **Ministère de l'intérieur**, administration des affaires intérieures d'un pays. ANT. **Extérieur.**

INTÉRIEUREMENT (*man*) adv. Au dedans. Dans l'âme : *se moquer intérieurement des sottises d'un fat*. ANT. **Extérieurement.**

INTÉRIM (*rim*) n. m. (du lat. *interim*, signif. *pendant ce temps-là*). Espace de temps pendant lequel une fonction est remplie par un autre que par le titulaire. Exercice d'une charge pendant l'absence du titulaire. **Par intérim** loc. adv. Provisoirement : *ministre par intérim*.

INTÉRIMAIRE (*mé-re*) adj. Qui a lieu, qui s'exerce par intérim : *fonctions intérimaires*. N. Personne qui fait l'intérim.

INTERIMAT (*ma*) n. m. Etat de celui qui exerce des fonctions par intérim. (Peu us.)

INTERJECTIF (*tèr-jèk-tif*), **IVE** adj. Qui tient lieu d'une interjection : *locution interjective*.

INTERJECTION (*tèr-jek-si-on*) n. f. (lat. *interjectio ; de interjicere*, jeter entre). *Gram.* Partie du discours comprenant les exclamations qui servent à exprimer les différents mouvements de l'âme, comme *ah ! hélas ! chut ! bravo !* etc. *Dr.* Action d'interjeter : *interjection d'appel*.

INTERJETER (*tèr-je-té*) v. a. (Prend deux *t* devant une syllabe muette : *il interjettera*.) N'est d'usage que dans : *interjeter appel*, appeler d'un jugement.

INTERLIGNAGE (*tèr*) n. m. Action ou manière d'interligner.

INTERLIGNE (*tèr*) n. m. Espace qui est entre deux lignes écrites ou imprimées. Ecriture entre ces deux lignes : *la loi interdit les interlignes sur les minutes des actes notariés*. N. f. *Impr.* Lame de métal qui sert à espacer les lignes.

INTERLIGNER (*tèr-li-gné*) v. a. Ecrire dans les interlignes. *Impr.* Séparer par des interlignes.

INTERLINÉAIRE (*tér, è-re*) adj. Qui est écrit dans l'interligne : *traduction interlinéaire*.

INTERLOCUTEUR, TRICE (*tèr*) n. (lat. *inter*, entre, et *locutum*, supin de *loqui*, parler). Toute personne conversant avec une autre. Personne qui figure dans un dialogue : *Alcibiade est un des interlocuteurs habituels des* Dialogues *de Platon*.

INTERLOCUTION (*tér, si-on*) n. f. (de *interlocuteur*). Discours de personnes qui conversent ensemble. *Dr.* Jugement par lequel on prononce un interlocutoire : *arrêt d'interlocution*.

INTERLOCUTOIRE (*ter*) n. m. Décision judiciaire qui, avant de statuer sur le fond, ordonne

Digitized by Google

des mesures propres à préparer la solution de l'affaire. Adjectiv. Se dit de la preuve ordonnée : *preuve interlocutoire.*

INTERLOPE (*tèr*) adj. (angl. *interloper*). Qui trafique en fraude. Qui se fait en fraude : *navire, commerce interlope. Fig.* Equivoque, suspect : *monde, maison interlope.* N. m. Navire marchand qui trafique en fraude.

INTERLOQUER (*tèr-lo-ké*) v. a. (du lat. *interloqui*, interrompre). Soumettre à un interlocutoire. *Fig.* et *fam.* Embarrasser, interdire : *cette réplique l'a interloqué.*

INTERMÈDE (*ter*) n. m. (ital. *intermedio;* du lat. *inter*, entre, et *medius*, qui est au milieu). Divertissement entre deux pièces d'une représentation théâtrale : *intermède musical.*

INTERMÉDIAIRE (*tér, é-re*) adj. (lat. *inter*, entre, et *medius*, moyen). Qui est entre deux : *corps intermédiaire.* N. m. Moyen terme, entremise. Personne qui s'interpose : *servir d'intermédiaire.* Ce qui est placé entre deux choses et permet à l'une d'agir sur l'autre.

INTERMÉDIAIREMENT (*tér, è-re-man*) adv. D'une manière intermédiaire.

INTERMÉDIAT (*tèr-mé-di-a*), **E** adj. Se dit d'un intervalle de temps entre deux actions, deux termes.

INTERMINABLE (*tèr*) adj. Qui ne saurait être terminé. *Par exagér.* Qui dure très longtemps : *procès interminable.*

INTERMINABLEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interminable.

INTERMISSION (*tèr-mi-si-on*) n. f. Interruption, discontinuation. (Peu us.)

INTERMITTENCE (*tèr-mi-tan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intermittent : *l'intermittence du pouls.* Intervalle qui sépare deux accès de fièvre.

INTERMITTENT (*tèr-mi-tan*), **E** adj. (lat. *inter*, entre, et *mittere*, mettre). Qui s'arrête et reprend par intervalles : *fontaine intermittente. Fièvre intermittente*, syn. de FIÈVRE PALUDÉENNE. *Pouls intermittent*, pouls dont les pulsations sont à des intervalles inégaux.

INTERMUSCULAIRE (*tèr-mus-ku-lé-re*) adj. Qui est situé entre les muscles.

INTERNAT (*tèr-na*) n. m. Situation d'un élève interne. Ecole d'internes. Régime d'un établissement de ce genre. Ensemble des internes : *l'internat d'un lycée.* Fonctions des internes en médecine, dans les hôpitaux. Durée de ces fonctions. Ensemble des internes en médecine : *à Paris, l'internat se recrute au concours.* ANT. **Externat.**

INTERNATIONAL, E, AUX (*tèr-na-si*) adj. Qui a lieu, qui se passe entre nations : *l'arbitrage international peut prévenir de nombreux conflits. Droit international*, droit qui régit les rapports de nation à nation. N. f. Association générale d'ouvriers des diverses nations du globe, unis pour la défense de certaines revendications.

INTERNATIONALISME (*tèr-na-si-o-na-lis-me*) n. m. Etat des relations internationales. Codification du droit des gens. Opinion de ceux qui préconisent une alliance internationale des classes sociales, aux dépens de l'idée de patrie.

INTERNATIONALITÉ (*tèr-na-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est international.

INTERNE (*tèr-ne*) adj. (lat. *internus*). Dont le siège est au dedans : *maladie interne. Géom. Angle interne*, angle formé par une sécante entre deux parallèles. N. Elève logé et nourri dans l'établissement. *Méd. Interne des hôpitaux*, élève en médecine, logé et nourri dans un hôpital, où il est chargé de seconder le personnel médical traitant. ANT. **Externe.**

INTERNÉ, E (*tèr*) adj. et n. Se dit d'une personne enfermée dans un lieu dont elle ne peut sortir : *un aliéné interné; les internés politiques.*

INTERNEMENT (*tèr-ne-man*) n. m. Action d'interner : *solliciter l'internement d'un aliéné.*

INTERNER (*tèr-né*) v. a. (de *interne*). Fixer une résidence à quelqu'un que l'on regarde comme dangereux : *le second Empire interna à Lambessa de nombreux républicains.* Importer : *interner des marchandises.* (Peu us. en ce sens.)

INTERNONCE (*tèr*) n. m. (de *inter*, et *nonce*). Envoyé du pape dans une cour étrangère, à défaut de nonce.

INTERNONCIATURE (*tèr*) n. f. Office d'internonce.

INTEROCÉANIQUE (*té-ro-sé*) adj. Qui est entre les deux océans : *le canal interocéanique de Panama.* Qui s'étend par delà l'un et l'autre océans.

INTEROCULAIRE (*tèr, lé-re*) adj. (lat. *inter*, entre, et *oculus*, œil). Qui est placé entre les deux yeux : *espace interoculaire.*

INTEROSSEUX, EUSE (*tè-ro-seû, eu-ze*) adj. Qui est situé entre les os.

INTERPARIÉTAL, E, AUX (*tèr*) adj. *Anat.* Qui est placé entre les pariétaux.

INTERPELLATEUR, TRICE (*tèr-pè-la*) n. Personne qui interpelle.

INTERPELLATION (*tèr-pé-la-si-on*) n. f. Action d'interpeller. Demande d'explication adressée à un ministre par un membre du Parlement et sanctionnée par un ordre du jour. Sommation faite par un juge, un notaire, un huissier, d'avoir à dire, à faire quelque chose.

INTERPELLER (*tèr-pè-lé*) v. a. (du lat. *interpellare*, interrompre). Adresser la parole pour demander quelque chose. Sommer (un ministre) de s'expliquer sur un fait. *Dr.* Sommer.

INTERPOLATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interpole.

INTERPOLATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'interpoler. Ce qui a été interpolé : *les interpolations sont très nombreuses dans les textes anciens. Math.* Construction d'une formule empirique, qui représente exactement les résultats d'expériences faites.

INTERPOLER (*tèr-po-lé*) v. a. (du lat. *interpolare*, modifier). Introduire dans un ouvrage des passages, des chapitres entiers, qui n'appartiennent pas à la pièce originale : *interpoler une glose dans le contexte.*

INTERPOSER (*tèr-po-zé*) v. a. Placer entre : *interposer une lumière entre deux écrans. Fig.* Faire intervenir : *interposer son autorité.* **S'interposer** v. pr. Se poser, se placer entre. Intervenir comme médiateur : *s'interposer entre deux adversaires.*

INTERPOSITIF, IVE (*tèr-po-zi*) adj. *Bot. Cloisons interpositives*, cloisons qui naissent de deux feuilles opposées.

INTERPOSITION (*tèr-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'un corps entre deux autres. *Fig.* Intervention d'une autorité supérieure. *Dr. Interposition de personnes*, se dit lorsqu'une personne prête son nom à une autre, pour lui faciliter des avantages qu'elle ne pourrait pas obtenir directement : *l'interposition, dûment prouvée, annule les avantages concédés.*

INTERPRÉTABLE (*tèr*) adj. Qui peut être interprété : *convention aisément interprétable.*

INTERPRÉTATEUR, TRICE (*tèr*) n. et adj. Qui interprète.

INTERPRÉTATIF, IVE (*tèr*) adj. Qui explique : *déclaration interprétative d'un traité.*

INTERPRÉTATION (*tèr, si-on*) n. f. Action d'interpréter, explication. Traduction, commentaire critique : *interprétation audacieuse.* Façon dont une œuvre dramatique ou musicale est jouée.

INTERPRÉTATIVEMENT (*tèr, man*) adv. D'une manière interprétative. (Peu us.)

INTERPRÈTE (*tèr*) n. (de *interpréter*). Personne qui rend les mots d'une langue par les mots d'une autre langue : *ils ne peuvent s'entendre sans le secours d'un interprète.* Qui est chargé de déclarer, de faire connaître les volontés, les intentions d'un autre : *soyez mon interprète auprès de...* Qui interprète une œuvre artistique. Qui commente et explique : *les interprètes de la Bible. Interprète juré*, nommé par les cours ou tribunaux pour traduire.

INTERPRÉTER (*tèr-pré-té*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Traduire d'une langue en une autre : *interpréter un discours de bienvenue.* Expliquer ce qui est obscur : *interpréter une loi.* Deviner, tirer d'une chose quelque induction, quelque présage : *interpréter un songe. Fig.* Prendre en bonne ou en mauvaise part : *mal interpréter les intentions de quelqu'un.* Traduire la pensée d'un artiste : *graveur qui interprète bien un tableau.*

INTERRÈGNE (*tèr-rè-gne*) n. m. Intervalle pen-

Digitized by Google

dant lequel un Etat est sans chef suprême : *le grand interrègne allemand va de 1250 à 1273.*

INTERROGANT (*tè-ro-ghan*), **E** adj. Qui a la manie d'interroger. *Typogr.* N. et adj. m. Point d'interrogation : *point interrogant.* (Vx.)

INTERROGATEUR, TRICE (*tè-ro*) adj. et n. Qui interroge : *jeter un regard interrogateur.* Examinateur : *répondre aux questions des interrogateurs.*

INTERROGATIF, IVE (*tè-ro*) adj. *Gram.* Qui marque interrogation : *point interrogatif.*

INTERROGATION (*tè-ro-gha-si-on*) n. f. Question, demande : *interrogation indiscrète.* **Point d'interrogation,** qui marque l'interrogation (?).

INTERROGATIVEMENT (*tè-ro, man*) adv. Par interrogation. (Peu us.)

INTERROGATOIRE (*tè-ro*) n. m. Questions qu'un magistrat adresse à un accusé et réponses de celui-ci : *interrogatoire serré.* Procès-verbal où sont consignées ces questions et ces réponses : *l'accusé signe son interrogatoire.*

INTERROGER (*tè-ro-jé*) v. a. (lat. *interrogare;* de *inter,* entre, et *rogare,* demander, prier. — Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il interrogea, nous interrogeons.*) Adresser des questions à quelqu'un : *interroger un inculpé.* Questionner un candidat dans un examen. *Fig.* Consulter, examiner : *interroger l'histoire.*

INTERROI (*tèr-roi*) n. m. (lat. *interrex*). Magistrat romain, chargé d'exercer sous la république une magistrature, en attendant l'installation d'un nouvel élu : *l'interroi était tiré au sort parmi les sénateurs.*

INTERROMPRE (*tè-ron-pre*) v. a. (lat. *interrumpere*). Rompre la continuité d'une chose : *interrompre un courant électrique.* Couper la parole à quelqu'un. *Propos interrompu,* discours sans suite; jeu de société où l'on tient des propos de ce genre. *Bot.* Se dit de certains corps, dont les parties sont entrecoupées d'espaces vides : *épi interrompu.* **S'interrompre** v. pr. S'arrêter momentanément, Cesser de faire ce qu'on faisait.

Interrupteur de courant (intérieur et extérieur).

INTERRUPTEUR, TRICE (*tè-rup*) adj. et n. Qui interrompt. N. m. Appareil qui a pour fonction d'interrompre un courant électrique.

INTERRUPTIF, IVE (*tè-rup*) adj. Qui produit l'interruption : *acte interruptif de prescription.*

INTERRUPTION (*tè-rup-si-on*) n. f. Action d'interrompre. Etat de ce qui est interrompu. Paroles prononcées pour interrompre : *une véhémente interruption. Rhét.* Suspension, réticence.

INTERSECTÉ, E (*tèr-sèk*) adj. *Archit.* Entrelacé, entre-croisé : *arcatures intersectées. Géom.* Coupé : *ligne intersectée.*

Arcatures intersectées.

INTERSECTION (*tèr-sèk-si-on*) n. f. *Géom.* Point où deux lignes, deux plans, deux solides se coupent : *point d'intersection.*

INTERSESSION (*tèr-sè-si-on*) n. f. Temps qui s'écoule entre deux sessions d'une assemblée politique.

INTERSTELLAIRE (*tèrs-tèl-lè-re*) adj. *Astr.* Qui est situé entre les étoiles : *espaces interstellaires.*

INTERSTICE (*tèrs-ti-se*) n. m. (lat. *interstitium;* de *inter,* entre, et *stare,* se tenir). Petit intervalle entre les parties d'un tout : *les interstices des muscles, d'un plancher.* Intervalle de temps.

INTERSTITIEL, ELLE (*tèrs-ti-si-èl, è-le*) adj. *Méd.* Qui est dans les interstices d'un tissu.

INTERTRIGO (*tèr*) n. m. *Méd.* Erythème cutané, produit par le frottement répété de la peau.

INTERTROPICAL, E, AUX (*tèr*) adj. Qui se rencontre entre les tropiques : *climat intertropical.*

INTERVALLAIRE (*tèr-val-lè-re*) adj. Situé dans l'intervalle qui sépare deux objets.

INTERVALLE (*tèr-va-le*) n. m. (lat. *intervallum*). Distance entre les lieux, les temps. *Fig.* Différence, inégalité de condition. *Musiq.* Distance qui sépare un son d'un autre, soit au grave, soit à l'aigu : *intervalle de seconde, de tierce,* etc. **Par intervalles** loc. adv. De temps à autre.

INTERVENANT (*tèr-ve-nan*), **E** n. et adj. Qui intervient dans un procès : *se faire recevoir comme partie intervenante au procès.*

INTERVENIR (*tèr*) v. n. (lat. *intervenire.* — Se conj. comme *venir* et prend toujours l'auxiliaire *être.*) Prendre part volontairement : *intervenir dans un conflit.* Se rendre médiateur, interposer son autorité : *intervenir dans une querelle. Dr.* Se rendre partie. Se produire incidemment (à la forme personnelle ou à la forme impersonnelle) : *il intervint un jugement* ou *un jugement est intervenu.*

INTERVENTION (*tèr-van-si-on*) n. f. Action d'intervenir dans une affaire, un procès, etc. *Méd.* Traitement actif, opération : *intervention chirurgicale.*

INTERVERSION (*tèr-vèr*) n. f. Dérangement, renversement d'ordre : *l'interversion des facteurs d'une multiplication ne change pas le produit.*

INTERVERTIR (*tèr-vèr*) v. a. (lat. *inter,* entre, et *vertere,* tourner). Déranger l'ordre.

INTERVERTISSEMENT (*tèr-vèr-ti-se-man*) n. m. Action d'intervertir.

INTERVIEW (*tèr-vi-ou*) n. f. (mot angl.). Visite à une personne en vue pour l'interroger sur ses actes, ses idées, etc. : *solliciter, prendre une interview.*

INTERVIEWER (*tèr-vi-ou-vé*) v. a. Soumettre à une interview : *interviewer quelqu'un.*

INTERVIEWER (*tèr-vi-ou-veur*) n. m. (mot angl.). Celui qui fait l'action d'interviewer.

INTESTAT (*tès-ta*) adj. et n. (du lat. *intestatus,* qui n'a pas testé). Qui n'a pas fait de testament : *mourir intestat.* **Ab intestat** loc. prép. (du lat. *ab,* de, et de *intestat*) : *hériter* ou *héritier ab intestat,* de quelqu'un mort intestat.

INTESTIN (*tès-tin*) n. m. (lat. *intestinum;* de *intestinus,* intérieur). *Anat.* Viscère abdominal, allant de l'estomac à l'anus, et qui se divise suivant son diamètre en deux parties : l'intestin grêle, dans la partie supérieure, et le gros intestin, dans la partie inférieure. Ce dernier se divise à son tour en trois parties : le cæcum, le côlon et le rectum. (V. DIGESTION.)

INTESTIN (*tès-tin*), **E** adj. Qui est à l'intérieur du corps : *chaleur intestine.* Qui se passe dans un corps social, ou dans l'âme : *divisions intestines.*

INTESTINAL, E, AUX (*tès-ti*) adj. Qui appartient aux intestins : *canal intestinal. Vers intestinaux,* animaux parasites, *cestodes, nématodes, hématodes,* que l'on trouve dans l'intestin de l'homme et des animaux.

INTIMATION (*si-on*) n. f. Action d'intimer. Sommation. Signification juridique.

INTIME adj. (lat. *intimus;* du gr. *entos,* en dedans). Intérieur et profond. Qui fait l'essence d'une chose : *nature intime d'un être.* Qui existe au fond de l'âme : *conviction intime.* Qui a, et pour qui l'on a une affection très forte : *ami intime. Secrétaire intime,* qui a toute la confiance de son chef. *Sens intime,* sentiment de ce qui se passe au dedans de nous. N. : *c'est mon intime,* mon ami le plus cher.

INTIMÉ, E adj. et n. Cité en justice, particulièrement en appel : *entendre la défense de l'intimé.*

INTIMEMENT (*man*) adv. Intérieurement. Profondément : *intimement persuadé; intimement unis.*

INTIMER (*mé*) v. a. (du lat. *intimare,* introduire, notifier). Signifier avec autorité : *intimer un ordre.* Appeler en justice, assigner devant une juridiction supérieure.

INTIMIDABLE adj. Que l'on peut intimider.

INTIMIDANT (*dan*), **E** adj. Qui intimide : *regard intimidant.*

INTIMIDATEUR, TRICE adj. Propre à intimider : *discours intimidateurs; mesures intimidatrices.*

INTIMIDATION (*si-on*) n. f. Action d'intimider. Son résultat : *céder à l'intimidation.*

INTIMIDER (*dé*) v. a. (préf. *in,* et *timide*). Donner de la crainte, de l'appréhension. ANT. **Encourager.**

INTIMITÉ n. f. Qualité de ce qui est intime, essentiel. Liaison intime : *vivre dans l'intimité des grands; l'intimité trahit les défauts de chacun.*

INTIRABLE adj. Que l'on ne peut tirer.

INTITULÉ n. m. Titre d'un livre, d'un chapitre, etc. Formule en tête d'une loi, d'un jugement,

Digitized by Google

d'un acte : *l'intitulé d'un acte. Intitulé d'inventaire*, partie de l'inventaire où se trouvent indiqués les noms, professions et demeures des ayants droit et requérants.

INTITULER (*lé*) v. a. (lat. *in*, sur, et *titulus*, titre). Donner un titre à un ouvrage d'esprit quelconque. *Dr.* Mettre une formule en tête de. **S'intituler** v. pr. Se donner le titre de : *les Capétiens s'intitulaient rois très chrétiens.*

INTOLÉRABLE (préf. *in*, et *tolérer*) adj. Qu'on ne peut supporter, souffrir : *douleur intolérable. Par ext.* Difficile à supporter, importun : *familiarités intolérables.* ANT. **Tolérable.**

INTOLÉRABLEMENT (*man*) adv. D'une manière intolérable. (Peu us.)

INTOLÉRANCE n. f. Défaut de tolérance. Haine, violence contre ceux avec lesquels on diffère d'opinion, de croyance : *Calas fut victime de l'intolérance religieuse.* ANT. **Tolérance.**

INTOLÉRANT (*ran*), **E** n. et adj. Qui manque de tolérance, qui ne peut souffrir les opinions, les croyances d'autrui, quand elles sont contraires aux siennes : *Marie Tudor fut très intolérante.* ANT. **Tolérant.**

INTOLÉRANTISME (*tis-me*) n. m. Sentiment, manière de voir des intolérants. (Peu us.)

INTONATION (*si-on*) n. f. (lat. *in*, dans, et *tonus*, ton). Manière d'entonner, soit avec la voix, soit avec un instrument. Ton qu'on prend en parlant, en lisant : *varier ses intonations.*

INTORSION n. f. *Hist. nat.* Enroulement de dehors en dedans.

INTOXICANT (*tok-si-kan*), **E** adj. Qui produit l'empoisonnement : *gaz intoxicant.*

INTOXICATION (*tok-si-ka-si-on*) n. f. Introduction d'un poison dans l'organisme : *l'asphyxie par l'oxyde de carbone est une intoxication.* Empoisonnement : *intoxication saturnine.*

INTOXIQUER (*tok-si-ké*) v. a. (lat. *intoxicare*). Empoisonner, imprégner de substances toxiques.

INTRA prép. lat. signif. *dans l'intérieur de*, qui entre dans la composition d'un certain nombre de mots français. ANT. **Extra.**

INTRADOS (*do*) n. m. Partie intérieure et concave d'une voûte, par opposition à EXTRADOS.

INTRADUISIBLE (*zi-ble*) adj. Qu'on ne peut traduire : *texte intraduisible.* ANT. **Traduisible.**

INTRAITABLE (*tre*) adj. D'un commerce difficile : *caractère intraitable.* A qui l'on ne peut faire entendre raison sur une chose. Exigeant : *créancier intraitable.* Qu'on ne peut traiter. ANT. **Traitable.**

INTRA-MUROS (*ross*) loc. adv., formée de deux mots latins signif. *en dedans des murs, dans l'intérieur de la ville.* Adjectiv. : *quartiers intra-muros.*

INTRANSIGEANCE (*zi-jan-se*) n. f. Caractère de ce qui est intransigeant.

INTRANSIGEANT (*zi-jan*), **E** n. et adj. Qui ne transige pas : *parti politique intransigeant.*

INTRANSITIF, IVE (*zi*) adj. *Gram.* Se dit des verbes, appelés aussi *neutres*, qui expriment un état ou une action ne passant pas hors du sujet, comme *nager, venir, dîner*, etc. ANT. **Transitif, actif.**

INTRANSITIVEMENT (*zi, man*) adv. D'une manière intransitive : *les verbes intransitifs n'ont pas de complément direct.* ANT. **Transitivement.**

INTRANSMISSIBLE (*trans-mi-si-ble*) adj. Qui ne peut se transmettre. (Peu us.) ANT. **Transmissible.**

INTRANSPORTABLE (*trans-por*) adj. Qui ne peut être transporté. ANT. **Transportable.**

INTRANT (*tran*) n. m. (du lat. *intrans*, qui entre). Délégué choisi par chacune des quatre nations de l'ancienne université de Paris, pour l'élection d'un recteur.

IN-TRENTE-DEUX (*tran-te-deû*) n. m. et adj. invar. Format d'un livre dont les feuilles sont pliées en 32 feuillets formant 64 pages. Volume de ce format.

INTRÉPIDE adj. (préf. *in*, et lat. *trepidus*, tremblant). Qui ne craint point le péril : *Ney était un intrépide soldat. Fig.* Qui ne se laisse point rebuter par les obstacles : *solliciteur intrépide.* ANT. **Lâche.**

INTRÉPIDEMENT (*man*) adv. D'une manière intrépide. ANT. **Lâchement.**

INTRÉPIDITÉ n. f. (de *intrépide*). Courage, fermeté inébranlable dans le péril. ANT. **Lâcheté.**

INTRIGAILLER (*gha, ll* mll., *é*) v. n. S'occuper d'intrigues mesquines.

INTRIGAILLEUR, EUSE (*gha, ll* mll., *eur, euze*) n. Personne qui intrigaille.

INTRIGANT (*ghan*), **E** n. et adj. Qui se mêle d'intrigues : *homme, caractère intrigant. La récompense due au mérite est souvent accordée à l'intrigant.*

INTRIGUE (*tri-ghe*) n. f. (du lat. *intricare*, embrouiller). Pratique secrète, qu'on emploie pour faire réussir ou manquer une affaire : *Richelieu déjoua les intrigues des grands.* Différents incidents qui forment le nœud d'une pièce de théâtre : *l'intrigue des dernières pièces de Corneille est souvent embarrassée et obscure.* Commerce secret de galanterie.

INTRIGUER (*ghé*) v. n. Se livrer à des intrigues : *intriguer continuellement.* V. a. Embarrasser, donner à penser : *cela m'intrigue beaucoup.*

INTRINSÈQUE adj. (du lat. *intrinsecus*, intérieurement). Qui est au dedans d'une chose, qui lui est propre et essentiel : *mérite intrinsèque d'un homme. Valeur intrinsèque*, celle qu'ont les objets par eux-mêmes, indépendamment de toute convention : *le platine a une grande valeur intrinsèque.* (En parlant des objets d'orfèvrerie, leur valeur par rapport au poids, abstraction faite du travail artistique.) ANT. **Extrinsèque.**

INTRO, préfixe latin signifiant *dedans, en dedans.*

INTRODUCTEUR, TRICE (*duk*) n. Qui introduit : *l'introducteur des ambassadeurs.* Qui introduit en un endroit une chose qui y était inconnue : *Parmentier fut l'introducteur en France de la pomme de terre.*

INTRODUCTIF, IVE (*duk*) adj. *Dr.* Qui sert de commencement à une procédure : *requête introductive d'instance.*

INTRODUCTION (*duk-si-on*) n. f. Action d'introduire une personne. Action de faire entrer une chose : *l'introduction d'une sonde dans une plaie.* Ce qui sert de préparation à une étude. Discours préliminaire en tête d'un ouvrage. *Lettre d'introduction*, lettre qui facilite à une personne l'accès auprès d'une personne à qui elle est adressée. *Dr. Introduction d'instance*, formalités nécessaires pour évoquer une affaire devant une juridiction.

INTRODUCTOIRE (*duk*) adj. Qui a rapport à l'introduction. Qui sert d'introduction : *forme introductoire.*

INTRODUIRE v. a. (lat. *introducere*. — Se conj. comme *conduire.*) Faire entrer quelqu'un : *il l'introduisit dans le cabinet du ministre.* Faire entrer une chose dans une autre : *introduire la sonde dans une plaie. Fig.* Faire adopter : *introduire une mode.* **S'introduire** v. pr. Entrer, pénétrer : *voleurs qui s'introduisent dans une maison.* Se faire recevoir : *il est difficile d'empêcher les abus de s'introduire.* ANT. **Expulser, chasser.**

INTROÏT (*tro-it'*) n. m. (du lat. *introitus*, entrée). Prières que récite le prêtre ou que chante le chœur, au commencement de la messe.

INTROMISSION (*mi-si-on*) n. f. (du lat. *intromissum*, supin de *intromittere*, introduire dans). Action par laquelle un corps est introduit dans un autre.

INTRONISATION (*za-si-on*) n. f. Action d'introniser : *l'intronisation d'un évêque.*

INTRONISER (*zé*) v. a. (du gr. *enthronizein*, mettre sur le trône). Installer un évêque sur son siège épiscopal, un pape sur son trône, etc. *Fig.* Etablir : *introniser une mode.* **S'introniser** v. pr. S'introduire, acquérir de l'ascendant, du pouvoir.

INTROSPECTION (*spèk-si-on*) n. f. (préf. *intro*, et lat. *aspicere*, regarder). Etude de l'âme par elle-même, qui est, pour l'école spiritualiste, le procédé nécessaire de l'information psychologique.

INTROUVABLE adj. Qu'on ne peut trouver : *le merle blanc est presque introuvable. Chambre introuvable*, v. CHAMBRE (*part. hist.*).

INTRUS, E (*tru, u-ze*) n. et adj. (lat. *intrusus*; de *in*, dans, et *trudere*, pousser). Celui qui s'introduit dans un lieu, dans une charge, dans une dignité ecclésiastique sans avoir qualité pour y être admis.

INTRUSION (*zi-on*) n. f. (de *intrus*). Action de s'introduire, contre le droit ou la forme.

INTUITIF, IVE adj. Que l'on a par intuition.

INTUITION (*si-on*) n. f. (lat. *intuitio*; de *in*, dans, et *tueri*, voir). Connaissance claire, droite, immédiate, de vérités qui, pour être saisies par l'es-

Digitized by Google

prit, n'ont pas besoin de l'intermédiaire du raisonnement : *la conscience morale est l'intuition du bien. Par ext.* Pressentiment.

INTUITIVEMENT (*man*) adv. Par intuition.

INTUMESCENCE (*mès-san-se*) n. f. (de *intumescent*). Action par laquelle une chose s'enfle.

INTUMESCENT (*mès-san*), **E** adj. (lat. *intumescens*). Qui commence à se gonfler : *chairs intumescentes.*

INTUSSUSCEPTION (*tus-sus-sèp-si-on*) n. f. (lat. *intus*, dedans, et *suscipere*, recevoir). Introduction, dans un corps organisé, d'un suc, d'une substance qui sert à son accroissement : *les animaux et les plantes s'accroissent par intussusception.* ANT. **Juxtaposition.**

INULÉES (*lé*) n. f. pl. Tribu de composées ayant pour type le genre aunée (*inula*). S. une *inulée.*

INULINE n. f. *Chim.* Corps composé, voisin de l'amidon, que l'on trouve dans diverses plantes (topinambour, dahlia, etc.).

INUSABLE (*za-ble*) adj. Qui ne peut s'user : *tissu, vêtement inusable.* ANT. **Usable.**

INUSITÉ, E (*zi*) adj. Qui n'est pas usité : *accueillir quelqu'un avec une bienveillance inusitée.* ANT. **Usité.**

INUTILE adj. Qui n'est pas utile : *un homme inutile à la société.* Infructueux : *faire une démarche inutile.* ANT. **Utile.**

INUTILEMENT (*man*) adv. D'une manière inutile. ANT. **Utilement.**

INUTILISABLE (*za-ble*) adj. Qu'il est impossible d'utiliser : *machine inutilisable.* ANT. **Utilisable.**

INUTILISÉ, E (*zé*) adj. Qu'on n'utilise point. ANT. **Utilisé.**

INUTILISER (*zé*) v. a. Rendre inutile : *inutiliser une bouche à feu en l'enclouant.* ANT. **Utiliser.**

INUTILITÉ n. f. Manque d'utilité : *reconnaître l'inutilité d'un effort.* Pl. Choses inutiles : *discours rempli d'inutilités.* ANT. **Utilité.**

INVAGINATION (*si-on*) n. f. (préf. *in*, et lat. *vagina*, gaine). *Chir.* Repoiement d'une lame de tissu à l'intérieur des autres tissus : *l'invagination de l'intestin cause son occlusion.*

INVAINCU, E (*vin*) adj. Qui n'a jamais été vaincu : *héros invaincu.* ANT. **Vaincu.**

INVALIDATION (*si-on*) n. f. Action d'invalider : *prononcer l'invalidation d'une élection.* Son résultat. ANT. **Validation.**

INVALIDE adj. (préf. *in*, et *valide*). Infirme, qui ne peut travailler : *vieillard invalide. Fig.* Qui n'a pas les conditions requises par la loi : *acte, mariage invalide.* N. m. Soldat que l'âge ou les blessures ont rendu incapable de servir, et qui est nourri aux frais de l'Etat à l'hôtel des Invalides. N. m. pl. *Les Invalides*, hôpital pour les militaires invalides. *Etablissement des Invalides*, établissement ressortissant au ministère de la Marine et qui a, en particulier dans ses attributions, le paiement des pensions dites *demi-solde*, aux anciens inscrits maritimes. (V. *Part. hist.*) ANT. **Valide.**

Invalide.

INVALIDEMENT (*man*) adv. D'une manière invalide, nulle : *un homme interdit ne peut traiter de ses intérêts qu'invalidement.* ANT. **Validement.**

INVALIDER (*dé*) v. a. Rendre nul : *invalider un testament, l'élection d'un député.* ANT. **Valider.**

INVALIDITÉ n. f. Manque de validité : *invalidité d'un contrat, d'un mandat.* ANT. **Validité.**

INVARIABILITÉ n. f. Etat de ce qui est invariable. ANT. **Variabilité.**

INVARIABLE adj. Qui ne change point : *l'ordre invariable des saisons.* Immuable : *homme invariable dans ses idées. Gram.* Se dit des mots dont la terminaison ne subit aucun changement : *les adverbes sont invariables.* ANT. **Variable.**

INVARIABLEMENT (*man*) adv. D'une manière invariable, toujours, immanquablement. ANT. **Variablement.**

INVARIANT (*ri-an*) n. m. *Math.* Quantité formée des coefficients ou des coefficients et des variables, et qui ne change pas quand on passe d'un système d'axes à un autre.

INVASION (*zi-on*) n. f. (lat. *invasio;* de *in*, dans, et *vadere*, aller). Irruption faite dans un pays à main armée : *les invasions barbares détruisirent l'empire romain.* Troupes qui envahissent. *Fig.* Entrée ou diffusion soudaine : *l'invasion des idées nouvelles. Méd.* Irruption d'une maladie dans une contrée. Début d'une maladie.

INVECTIVE (*vèk*) n. f. (lat. *invehere*, supin *invectum*, se déchaîner contre). Parole amère et violente ; expression injurieuse : *les invectives de l'icéron contre Antoine causèrent la mort du grand orateur.*

INVECTIVER (*vèk-ti-vé*) v. n. Dire des invectives : *invectiver contre les mœurs du siècle.* V. a. *Fam.* : *invectiver quelqu'un.*

INVENDABLE (*van*) adj. Qu'on ne peut vendre : *marchandise invendable.* ANT. **Vendable.**

INVENDU, E (*van*) adj. Qui n'a pas été vendu. ANT. **Vendu.**

INVENTAIRE (*van-tè-re*) n. m. (lat. *inventarium*). Etat, dénombrement par écrit et par articles des biens, meubles, titres, papiers d'une personne : *faire l'inventaire d'une succession.* Evaluation des marchandises en magasin et des diverses valeurs, afin de constater les profits et pertes : *le commerçant est tenu de faire, au moins une fois l'an, son inventaire. Bénéfice d'inventaire*, faculté qu'a un héritier de ne payer les dettes d'une succession que jusqu'à concurrence de la valeur des biens qu'il doit recueillir. *Fig. Par* ou *sous bénéfice d'inventaire*, dans le cas où l'on y trouverait son compte.

INVENTER (*van-té*) v. a. (du lat. *invenire*, trouver). Imaginer le premier quelque chose de nouveau : *Gutenberg inventa l'imprimerie.* Créer par la force de son imagination. Imaginer une chose qu'on donne comme réelle : *inventer une fausseté.*

INVENTEUR, TRICE (*van*) n. Qui invente : *l'inventeur de la poudre à canon est inconnu.* Qui découvre : *inventeur de trésors.*

INVENTIF, IVE (*van*) adj. Qui a le génie, le talent d'inventer : *esprit inventif.*

INVENTION (*van-si-on*) n. f. Faculté, action d'inventer : *l'invention du paratonnerre est due à Franklin.* Chose inventée, fiction : *les inventions des poètes.* Mensonge inventé pour tromper. Découverte, surtout en parlant de certaines reliques : *l'invention de la croix. Rhét.* Choix des arguments et des idées dont on peut faire usage pour traiter un sujet.

INVENTORIER (*van-to-ri-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Faire inventaire de : *inventorier une succession.*

INVÉRIFIABLE adj. Qui ne peut être vérifié : *assertion invérifiable.* ANT. **Vérifiable.**

INVERSABLE (*vèr*) adj. Qui ne peut verser : *voiture inversable.* ANT. **Versable.**

INVERSE (*vèr-se*) adj. (du lat. *inversus*, renversé). Qui va dans un sens opposé à la direction actuelle ou naturelle des choses : *les objets apparaissent dans l'eau dans un sens inverse.* Dont les termes sont dans un ordre renversé : *proposition, construction inverse. Raison inverse*, rapport dont un terme croît quand l'autre et comme l'autre décroît. N. m. Le contraire : *faire l'inverse.*

INVERSEMENT (*vèr-se-man*) adv. D'une manière inverse : *quantités inversement proportionnelles.*

INVERSER (*vèr-sé*) v. n. Se dit d'un courant électrique qui prend une direction inverse.

INVERSEUR (*vèr*) adj. et n. m. Appareil servant à inverser le sens du courant électrique envoyé dans un appareil quelconque : *levier inverseur.*

INVERSIF, IVE (*vèr*) adj. *Gram.* Qui a rapport à l'inversion : *construction inversive.*

INVERSION (*vèr*) n. f. *Gram.* Toute construction où l'on donne aux mots un autre ordre que l'ordre direct : *l'interrogation se marque par l'inversion du sujet et du verbe. Méd.* Déviation d'un organe de sa position naturelle. *Math.* V. VECTEUR réciproque. *Milit.* et *mar.* Disposition de troupes ou des unités d'une escadre dans un ordre inverse de l'ordre primitivement adopté.

INVERTÉBRÉ, E (*vèr*) adj. et n. Se dit des animaux qui n'ont point de colonne vertébrale, comme les insectes, les crustacés, etc. ANT. **Vertébré.**

INVERTIR (*vèr*) v. a. (lat. *invertere*). Renverser symétriquement : *invertir le sens d'un courant électrique; les miroirs invertissent les objets.* Disposer en inversion : *invertir des troupes.*

Digitized by Google

INVESTIGATEUR, TRICE (*vès-ti*) n. (lat. *investigator;* de *in*, sur, et *vestigium*, trace). Qui fait sur un objet des recherches suivies. Adjectiv. : *jeter des regards investigateurs.*

INVESTIGATION (*vès-ti-gha-si-on*) n. f. Recherche sur un objet : *poursuivre ses investigations.*

INVESTIR (*vès-tir*) v. a. (lat. *investire;* de *in*, dans, et *vestire*, vêtir). Mettre, avec de certaines formalités, en possession d'un pouvoir, d'une autorité quelconque. Environner de troupes une place de guerre : *César investit Alésia. Fig. Investir quelqu'un de sa confiance*, se fier à lui entièrement.

INVESTISSEMENT (*vès-ti-se-man*) n. m. Action d'investir une place.

INVESTITURE (*vès-ti*) n. f. Mise en possession d'un fief, d'une dignité ecclésiastique. (V. *Part. hist.*)

INVÉTÉRÉ, E adj. (de *invétérer*). Fortifié par le temps : *mal invétéré; scélérat invétéré.*

INVÉTÉRER [*vé*] (**S'**) v. pr. (lat. *inveterare;* de *in*, dans, et *vetus, eris*, vieux. — Se conj. comme *accélérer.*) Devenir ancien et difficile à guérir. V. n. (et à l'infinitif seulement) : *laisser invétérer une mauvaise habitude.*

INVINCIBILITÉ n. f. Caractère de ce qui est invincible.

INVINCIBLE adj. Qu'on ne saurait vaincre : *une armée invincible. Fig.* Que l'on ne peut détruire : *argument invincible.* Que l'on ne peut maîtriser : *sommeil invincible.*

INVINCIBLEMENT (*man*) adv. D'une manière invincible.

IN-VINGT-QUATRE (*in-vint'-ka-tre*) n. m. et adj. invar. Se dit d'une feuille d'impression formant 24 feuillets ou 48 pages et du format obtenu avec cette feuille.

INVIOLABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est inviolable : *les députés jouissent de l'inviolabilité pendant les sessions parlementaires, hors le cas de flagrant délit.*

INVIOLABLE adj. Qu'on ne doit jamais violer, enfreindre : *serment inviolable.* Que la constitution met à l'abri de toute action violente, de toute poursuite : *la personne des ambassadeurs est inviolable.*

INVIOLABLEMENT (*man*) adv. D'une manière inviolable : *secret inviolablement gardé.*

INVIOLÉ, E adj. Qui n'a pas été violé, outragé, enfreint : *sanctuaire inviolé; loi inviolée.*

INVISIBILITÉ (*zi*) n. f. Etat de ce qui est invisible. ANT. **Visibilité.**

INVISIBLE (*zi-ble*) adj. Qui échappe à la vue par sa nature, sa petitesse ou sa distance : *le plus grand nombre des étoiles est invisible à l'œil nu.* Qui se dérobe et ne veut pas être vu : *un ministre invisible.* ANT. **Visible.**

INVISIBLEMENT (*zi-ble-man*) adv. D'une manière invisible. ANT. **Visiblement.**

INVITANT (*tan*), **E** adj. Séduisant, engageant.

INVITATION (*si-on*) n. f. Action d'inviter : *accepter, refuser une invitation.*

INVITATOIRE n. m. *Liturg.* Antienne qui se chante à matines.

INVITE n. f. Carte que l'on joue pour indiquer les éléments de son jeu à son partenaire. *Fig.* Ce qui invite à faire quelque chose.

INVITÉ, E n. Qui a reçu une invitation.

INVITER (*té*) v. a. (lat. *invitare*). Convier, prier de se trouver quelque part, d'assister à : *inviter des amis à dîner. Fig.* Engager, exciter : *le crépuscule invite à la rêverie.* V. n. *Jeu.* Faire une invite. **S'inviter** v. pr. *Fam.* Se rendre, se trouver quelque part sans y avoir été convié.

INVOCATEUR adj. et n. m. Qui invoque.

INVOCATION (*si-on*) n. f. Action d'invoquer : *l'invocation des saints.* Prière que le poète adresse à une divinité, au début d'un ouvrage. *Liturg.* Dédicace, protection : *église sous l'invocation de la Vierge.*

INVOCATOIRE adj. Qui appartient à l'invocation : *formule invocatoire.*

INVOLONTAIRE (*té-re*) adj. Fait sans le consentement de la volonté : *erreur involontaire.* ANT. **Volontaire.**

INVOLONTAIREMENT (*té-re-man*) adv. Sans le vouloir. ANT. **Volontairement.**

INVOLUCELLE (*sè-le*) n. m. Petit involucre.

INVOLUCRE n. m. (du lat. *involucrum*, enveloppe). Ensemble de bractées, d'organes foliacés, rapprochés autour de la base d'une fleur ou d'une inflorescence, spécialement d'une ombelle ou d'un capitule.

I, Involucre.

INVOLUCRÉ, E adj. *Bot.* Qui est pourvu d'un involucre.

INVOLUTÉ E adj. *Bot.* Roulé en dedans.

INVOLUTIF, IVE adj. (du lat. *involutus*, enroulé). *Bot.* Se dit des feuilles qui se roulent de dehors en dedans.

INVOLUTION (*si-on*) n. f. Assemblage d'embarras, de difficultés. *Bot.* Etat d'un organe involuté. *Biol.* Syn. de INVAGINATION.

INVOQUER (*ké*) v. a. (lat. *invocare;* de *in*, dans, et *vocare*, appeler). Appeler à son aide, à son secours : *invoquer les saints. Fig.* Citer en sa faveur : *invoquer un témoignage.*

INVRAISEMBLABLE (*vré-san*) adj. Qui n'est pas vraisemblable : *les premiers événements de l'histoire romaine, tels que les raconte Tite-Live, sont invraisemblables.* ANT. **Vraisemblable.**

INVRAISEMBLABLEMENT (*vrè-san, man*) adv. D'une manière invraisemblable. ANT. **Vraisemblablement.**

INVRAISEMBLANCE (*vré-san*) n. f. Défaut de vraisemblance : *souligner l'invraisemblance d'un récit.* ANT. **Vraisemblance.**

INVULNÉRABILITÉ n. f. Qualité de ce qui est invulnérable. ANT. **Vulnérabilité.**

INVULNÉRABLE adj. (préf. *in*, et lat. *vulnus, eris*, blessure). Qui ne peut être blessé : *Achille, raconte la Fable, était invulnérable, sauf au talon.* ANT. **Vulnérable.**

INVULNÉRABLEMENT (*man*) adv. De manière à être invulnérable. (Peu us.)

IODATE n. m. Sel de l'acide iodique.

IODE n. m. (du gr. *iodés*, violet). Corps simple d'un gris bleuâtre, d'un éclat métallique, de densité 4.49, volatil à une température peu élevée, et qui répand, quand on le chauffe, des vapeurs violettes. (On l'extrait des cendres de varech ou des eaux mères des nitrates du Pérou.)

IODÉ, E adj. Qui contient de l'iode : *eau iodée.*

IODER (*dé*) v. a. Couvrir ou mêler d'iode.

IODEUX (*deû*) adj. m. Se dit de l'un des composés oxygénés de l'iode.

IODHYDRATE (*di*) n. m. Sel de l'acide iodhydrique.

IODHYDRIQUE (*di*) adj. m. Se dit d'un acide formé par la combinaison d'iode et d'hydrogène.

IODIFÈRE adj. Qui contient de l'iode : *sel iodifère.*

IODIQUE adj. m. Se dit d'un acide produit par l'oxydation de l'iode.

IODOFORME n. m. Composé que l'on obtient en faisant agir l'iode sur l'alcool, en présence du carbonate de potassium, ou bien en traitant l'acétone par l'iodure et l'hypochlorite de potassium : *l'odeur de l'iodoforme est tenace et désagréable.* (Il est employé surtout comme antiseptique.)

IODURE n. m. Composé résultant de la combinaison de l'iode avec un corps simple : *l'iodure de potassium est d'un usage assez fréquent en thérapeutique.*

IODURÉ, E adj. Qui contient un iodure : *sirop ioduré.* Couvert d'une couche d'iodure : *plaque photographique iodurée.*

ION n. m. *Chim.* L'un quelconque de deux corps qui ont été dissociés par un courant électrique.

IONIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Ionie : *les villes ioniennes. Dialecte ionien*, un des principaux dialectes de la langue grecque, qu'on parlait dans l'Ionie. *Philosophie ionienne*, école de philosophie grecque, qui s'est attachée à ramener toutes choses à un principe unique : l'eau pour Thalès, l'infini pour Anaximandre, l'air pour Anaximène.

IONIQUE adj. De l'Ionie. *Ordre ionique*, un des cinq ordres d'architecture, caractérisé surtout par un chapiteau orné de deux volutes latérales : *colonne ionique; chapiteau ionique.* V. COLONNE, ORDRE.

IONONE n. f. Substance chimique à odeur de violette très prononcée et, pour cette raison, très employée en parfumerie.

Digitized by Google

IOTA n. m. Neuvième lettre de l'alphabet grec, dont la figure répond à notre *i*. *Fig. Il n'y manque pas un iota*, il n'y manque rien.

IOTACISME (*sis-me*) n. m. Emploi fréquent du son ou de la lettre *i* dans une langue : *l'iotacisme est commun dans le grec moderne.*

IOULER (*lé*) v. n. Chanter à la manière tyrolienne, avec des coups de gosier rapides. (Peu us.)

IOURTE n. f. Hutte des Lapons et des Samoyèdes.

IPÉCACUANA ou **IPÉCACUANHA** et, par abrév., **IPÉCA** n. m. Racine vomitive, fournie par divers arbrisseaux de l'Amérique du Sud.

IRADÉ n. m. (de l'ar. *iradet*, volonté). Rescrit donné par le sultan de Constantinople.

IRANIEN, ENNE (*ni-in, è-ne*) adj. et n. De l'Iran. *Langues iraniennes*, nom sous lequel on désigne le zend et les langues qui en dérivent (persan, afghan, etc.).

IRASCIBILITÉ (*ras-si*) n. f. Disposition à s'irriter. ANT. **Douceur, amabilité.**

IRASCIBLE (*ras-si-ble*) adj. (lat. *irascibilis;* de *irasci*, se mettre en colère). Prompt à se mettre en colère : *caractère irascible.* ANT. **Calme, doux.**

IRE n. f. (lat. *ira*). *Poét.* et *vx.* Colère.

IRIDACÉES (*da-sé*) n. f. pl. (de *iris*, et du gr. *eidos*, aspect). Famille de plantes, ayant l'*iris* pour type. S. une *iridacée.*

IRIDECTOMIE (*dek-to-mi*) n. f. (de *iris*, et du gr. *ektomê*, excision). *Méd.* Excision d'une partie de l'iris, pour produire une pupille artificielle.

IRIDIEN, ENNE (*di-in, è-ne*) adj. Qui appartient à l'iris.

IRIDIUM (*om'*) n. m. Métal contenu dans certains minerais de platine : *l'iridium est un métal blanc, très dur et cassant.*

IRIS (*riss*) n. m. (du n. d'une déesse de la Fable. [V. *Part. hist.*]) Nom poétique de l'arc-en-ciel. Membrane circulaire rétractile, située entre la cornée et la face antérieure du cristallin : *l'iris donne la couleur particulière aux yeux de chaque individu.* (V. ŒIL.) Genre type de la famille des *iridacées*, comprenant des herbes rhizomateuses, à fleurs odorantes et ornementales : *les rhizomes de certaines espèces d'iris sont employés en parfumerie.* Poudre de senteur, faite de la racine d'iris. **Pierre d'iris,** pierre qui offre les couleurs de l'arc-en-ciel.

Iris.

IRISABLE (*za-ble*) adj. Susceptible de prendre l'irisation.

IRISAGE (*za-je*) n. m. Action d'iriser. Son résultat.

IRISATION (*za-si-on*) n. f. (de *iris*, arc-en-ciel). Propriété dont jouissent certains corps de refléter des rayons colorés comme l'arc-en-ciel. Reflets ainsi produits.

IRISÉ, E (*zé*) adj. Se dit de ce qui a les couleurs de l'arc-en-ciel : *verre irisé.*

IRISER (*zé*) v. a. Faire apparaître l'irisation, donner les couleurs de l'arc-en-ciel : *la lumière irise les lentilles qui ne sont pas achromatiques.* **S'iriser** v. pr. Se revêtir des couleurs de l'arc-en-ciel.

IRITIS (*tiss*) n. m. *Méd.* Inflammation de l'iris.

IRLANDAIS, E (*dè, è-ze*) adj. et n. De l'Irlande. N. m. La langue de ce pays.

IRONE n. f. Cétone à laquelle l'iris doit son odeur.

IRONIE (*ni*) n. f. (gr. *eirôneia*). Raillerie, sorte de sarcasme qui consiste à dire le contraire de ce qu'on veut faire entendre. *Fig.* Contraste fortuit qui ressemble à une moquerie insultante : *ironie du sort. Ironie socratique*, sorte d'enseignement par interrogations, familier à Socrate.

IRONIQUE adj. Où il y a de l'ironie : *discours, sourire, geste ironique.* Qui emploie l'ironie : *l'esprit ironique est rarement aimable.*

IRONIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par ironie.

IRONISTE (*nis-te*) n. Qui parle ou qui écrit avec ironie : *Swift est un admirable ironiste.*

IROQUOIS, E (*koi, oi-ze*) n. Homme ou femme de la peuplade de ce nom : *les Iroquois sont en voie de disparition.* N. m. *Fig.* Homme qui a des habitudes bizarres : *quel iroquois !* Adj. : *mœurs iroquoises.*

IRRACCOMMODABLE (*ir-ra-ko-mo*) adj. Qui ne peut pas être raccommodé. ANT. **Raccommodable.**

IRRACHETABLE (*ir-ra*) adj. Qu'on ne peut racheter. ANT. **Rachetable.**

IRRACONTABLE (*ir-ra*) adj. Qui ne peut être raconté : *anecdote irracontable.* ANT. **Racontable.**

IRRADIATION (*ir-ra-di-a-si-on*) n. f. (de *irradier*). Emission de rayons lumineux. *Physig.* Expansion de lumière qui environne les astres et les fait paraître plus grands qu'ils ne sont. Mouvement qui se propage en s'éloignant d'un centre. Disposition rayonnante de certains vaisseaux.

IRRADIER (*ir-ra-di-é*) v. n. (lat. *irradiare ;* de *radius*, rayon. — Se conj. comme *prier.*) Se séparer en rayons, se développer d'un point quelconque vers les parties environnantes.

IRRAISONNABLE (*ir-rè-zo-na-ble*) adj. Qui n'est pas doué de raison : *les animaux sont irraisonnables.* ANT. **Raisonnable.**

IRRAISONNABLEMENT (*ir-rè-zo-na-ble-man*) adv. D'une manière irraisonnable. (Peu us.) ANT. **Raisonnablement.**

IRRAISONNÉ, E (*ir-rè-zo-né*) adj. Qui n'est pas raisonné : *passion irraisonnée.* ANT. **Raisonné.**

IRRASSASIABLE (*ir-ra-sa-zi-a-ble*) adj. Qu'il est impossible de rassasier. (Peu us.)

IRRATIONNEL, ELLE (*ir-ra-si-o-nèl, è-le*) adj. Contraire à la raison : *conduite irrationnelle. Math.* Se dit des quantités qui n'ont aucune mesure commune avec l'unité, comme les racines des nombres qui ne sont pas des carrés parfaits. ANT. **Rationnel.**

IRRATIONNELLEMENT (*ir-ra-si-o-nè-le-man*) adv. D'une manière irrationnelle. ANT. **Rationnellement.**

IRRÉALISABLE (*ir-ré-a-li-za-ble*) adj. Qui ne peut se réaliser : *projet irréalisable.* ANT. **Réalisable.**

IRRECEVABILITÉ (*ir-re*) n. f. Qualité de ce qui n'est pas recevable : *l'irrecevabilité d'une demande.* ANT. **Recevabilité.**

IRRECEVABLE (*ir-re*) adj. Qui n'est pas recevable. Qui ne peut être accepté : *déclarer irrecevables des conclusions tardives.* ANT. **Recevable.**

IRRÉCONCILIABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut se réconcilier : *ennemi irréconciliable.* ANT. **Réconciliable.**

IRRÉCONCILIABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréconciliable.

IRRÉCOUVRABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être recouvré : *créance irrécouvrable.* ANT. **Recouvrable.**

IRRÉCUSABLE (*ir-ré-ku-za-ble*) adj. Qui ne peut être récusé : *témoignage irrécusable.* ANT. **Récusable.**

IRRÉCUSABLEMENT (*ir-ré-ku-za-ble-man*) adv. D'une manière irrécusable.

IRRÉDENTISME (*ir-ré-dan-tis-me*) n. m. Doctrine suivant laquelle l'Italie doit comprendre au delà de ses frontières actuelles tous les pays qui, s'y rattachant par la langue et les mœurs, en sont séparés par la politique. (Ces pays constituent l'*Italia irredenta*, l'Italie *non rachetée* de la domination étrangère.)

IRRÉDENTISTE (*ir-ré-dan-tis-te*) n. et adj. Partisan de l'irrédentisme : *politique irrédentiste.*

IRRÉDUCTIBILITÉ (*ir-ré-duk*) n. f. Qualité de ce qui est irréductible. ANT. **Réductibilité.**

IRRÉDUCTIBLE (*ir-ré-duk*) adj. Qui ne peut être réduit : *souscription irréductible.* Qui ne peut être amené à une forme plus simple : *fraction irréductible. Chir.* Qui ne peut être remis en sa place normale : *fracture irréductible.* ANT. **Réductible.**

IRRÉÉLIGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas rééligible : *député irrééligible.* ANT. **Rééligible.**

IRRÉFLÉCHI, E (*ir-ré*) adj. Qui ne réfléchit pas : *homme irréfléchi.* Qui n'est point réfléchi : *action irréfléchie.* ANT. **Réfléchi.**

IRRÉFLEXION (*ir-ré-flek-si-on*) n. f. Défaut de réflexion, étourderie. ANT. **Réflexion.**

IRRÉFORMABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réformé : *arrêt irréformable.* ANT. **Réformable.**

IRRÉFRAGABLE (*ir-ré*) adj. (lat. *irrefragabilis*). Qu'on ne peut récuser : *autorité irréfragable.*

IRRÉFRANGIBLE (*ir-ré*) adj. Qui n'est pas réfrangible : *rayons irréfrangibles.* ANT. **Réfrangible.**

IRRÉFUTABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réfuté : *témoignage irréfutable.* ANT. **Réfutable.**

Digitized by Google

IRRÉFUTABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréfutable. (Peu us.)

IRRÉFUTÉ, E (*ir-ré*) adj. Qui n'a pas été réfuté. ANT. **Réfuté.**

IRRÉGULARITÉ (*ir-ré*) n. f. Manque de régularité, au prop. et au fig. : *l'irrégularité d'un bâtiment, de la conduite.* Chose faite irrégulièrement : *dénoncer les irrégularités d'une gestion administrative.* ANT. **Régularité.**

IRRÉGULIER (*ir-ré-ghu-li-é*), **ÈRE** adj. Qui n'est pas régulier, symétrique : *polygone irrégulier; des traits irréguliers.* Qui agit d'une façon capricieuse : *employé irrégulier.* Non conforme aux règles de la morale : *mener une conduite irrégulière. Gram.* Se dit des mots dont la déclinaison ou la conjugaison s'écartent du type auquel ces mots appartiennent : *noms irréguliers; verbes irréguliers. Pouls irrégulier*, celui dont les pulsations ne sont pas uniformes. Se dit des partisans qui, lors d'une guerre, se constituent en troupes pour venir en aide à l'armée régulière. (Dans ce sens, ce mot est aussi n. m.) ANT. **Régulier.**

IRRÉGULIÈREMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une façon irrégulière. ANT. **Régulièrement.**

IRRÉLIGIEUSEMENT (*ir-ré, ze-man*) adv. Avec irréligion. ANT. **Religieusement.**

IRRÉLIGIEUX, EUSE (*ir-ré-li-ji-eû, eu-ze*) adj. Qui n'a pas de religion : *homme irréligieux.* Contraire à la religion : *discours irréligieux.* ANT. **Religieux.**

IRRÉLIGION (*ir-ré*) n. f. Manque de religion.

IRRÉLIGIOSITÉ (*zi-té*) n. f. Caractère irréligieux. ANT. **Religiosité.**

IRRÉMÉDIABLE (*ir-ré*) adj. A quoi l'on ne peut remédier : *l'expédition de Sicile fut pour les Athéniens un désastre irrémédiable. Fig.* Que l'on ne peut réparer. ANT. **Remédiable.**

IRRÉMÉDIABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. Sans recours, sans remède : *malade irrémédiablement perdu.*

IRRÉMISSIBILITÉ (*ir-ré-mi-si*) n. f. Etat, caractère de ce qui est irrémissible. ANT. **Rémissibilité.**

IRRÉMISSIBLE (*ir-ré-mi-si-ble*) adj. Qui ne mérite point de pardon : *faute irrémissible.* ANT. **Rémissible.**

IRRÉMISSIBLEMENT (*ir-ré-mi-si-ble-man*) adv. Sans rémission, sans miséricorde.

IRRÉPARABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Caractère de ce qui est irréparable. (Peu us.)

IRRÉPARABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être réparé : *la mort de Turenne fut une perte irréparable.* ANT. **Réparable.**

IRRÉPARABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréparable.

IRRÉPRÉHENSIBLE (*ir-ré-pré-an-si-ble*) adj. Qu'on ne saurait blâmer, où il n'y a rien à reprendre : *conduite absolument irrépréhensible.* ANT. **Répréhensible.**

IRRÉPRESSIBLE (*ir-ré-prè-sî-ble*) adj. Qu'on ne peut réprimer : *force irrépressible.* (Peu us.)

IRRÉPROCHABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne mérite point de reproche : *écolier irréprochable.* En quoi il n'y a aucun défaut : *travail irréprochable.* ANT. **Reprochable.**

IRRÉPROCHABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irréprochable.

IRRÉSISTIBILITÉ (*ir-ré-zis-ti*) n. f. Qualité de ce qui est irrésistible. (Peu us.)

IRRÉSISTIBLE (*ir-ré-zis-ti-ble*) adj. A quoi on ne peut résister : *la force irrésistible des torrents.*

IRRÉSISTIBLEMENT (*ir-ré-zis-ti-ble-man*) adv. D'une manière irrésistible.

IRRÉSOLU, E (*ir-ré-zo-lu*) adj. Qui n'a pas reçu de solution : *problème irrésolu.* Qui prend difficilement une résolution : *caractère irrésolu.* ANT. **Résolu.**

IRRÉSOLUMENT (*ir-ré-zo-lu-man*) adv. D'une manière irrésolue. ANT. **Résolument.**

IRRÉSOLUTION (*ir-ré-zo-lu-si-on*) n. f. Incertitude, état de celui qui demeure irrésolu : *l'irrésolution de Grouchy causa le désastre de Waterloo.* ANT. **Résolution.**

IRRESPECTUEUSEMENT (*ir-rès-pèk, ze-man*) adv. D'une manière irrespectueuse. ANT. **Respectueusement.**

IRRESPECTUEUX, EUSE (*ir-rès-pèk-tu-eû, eu-ze*) adj. Qui manque au respect, qui blesse le respect : *propos irrespectueux.* ANT. **Respectueux.**

IRRESPIRABLE (*ir-rès-pi*) adj. Qui ne peut servir à la respiration : *l'oxyde de carbone rend l'air irrespirable.* ANT. **Respirable.**

IRRESPONSABILITÉ (*ir-rès-pon*) n. f. Etat de ce qui n'est pas responsable : *plaider l'irresponsabilité d'un accusé.* ANT. **Responsabilité.**

IRRESPONSABLE (*ir-rès*) adj. Qui n'est pas responsable : *les alcooliques sont souvent irresponsables de leurs actes.* ANT. **Responsable.**

IRRESPONSABLEMENT (*ir-rès-pon, man*) adv. D'une manière irresponsable. (Peu us.)

IRRÉTRÉCISSABLE (*ir-ré-tré-si-sa-ble*) adj. Qui ne peut être rétréci : *étoffe irrétrécissable au lavage.*

IRRÉVÉREMMENT (*ir-ré-vé-ra-man*) adv. Avec irrévérence. (Peu us.)

IRRÉVÉRENCE (*ir-ré-vé-ran-se*) n. f. Manque de respect. Parole, action irrévérencieuse.

IRRÉVÉRENCIEUSEMENT (*ir-ré-vé-ran-si-eu-ze-man*) adv. Avec irrévérence : *il ne faut jamais traiter irrévérencieusement les vieillards.* ANT. **Révérencieusement.**

IRRÉVÉRENCIEUX, EUSE (*ir-ré-vé-ran-si-eû, eu-ze*) adj. Qui manque de respect : *remarque irrévérencieuse.* ANT. **Respectueux, révérencieux.**

IRRÉVOCABILITÉ (*ir-ré*) n. f. Etat de ce qui est irrévocable. ANT. **Révocabilité.**

IRRÉVOCABLE (*ir-ré*) adj. Qui ne peut être révoqué : *donation irrévocable.* Qui ne peut être rappelé, ramené : *le temps irrévocable.* ANT. **Révocable.**

IRRÉVOCABLEMENT (*ir-ré, man*) adv. D'une manière irrévocable : *date irrévocablement fixée.*

IRRIGABLE (*ir-ri*) adj. Qui peut être irrigué : *vallée facilement irrigable.*

IRRIGATEUR (*ir-ri*) n. m. Sorte de pompe portative, pour arroser les cours, les gazons, etc. *Méd.* Instrument servant à donner des lavements et des injections.

IRRIGATION (*ir-ri-gha-si-on*) n. f. (lat. *irrigatio*; de *irrigare*, arroser). Arrosement des prés, des terres, à l'aide de rigoles ou de saignées : *les canaux d'irrigation établis par les Arabes fertilisent encore l'Andalousie. Méd.* Action d'arroser une partie malade.

IRRIGATOIRE (*ir-ri*) adj. Qui sert à l'irrigation : *rigole irrigatoire.*

IRRIGUER (*ir-ri-ghé*) v. a. (lat. *irrigare*). Arroser, en parlant des prairies, des terres.

IRRITABILITÉ (*ir-ri*) n. f. Etat de ce qui est irritable. Propriété de tout élément anatomique de réagir sous l'influence des excitations extérieures.

IRRITABLE (*ir-ri*) adj. Qui s'irrite aisément : *caractère irritable.* Qui est vivement affecté par les impressions reçues : *nerfs irritables.*

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj. (de *irriter*). Qui met en colère : *reproches irritants.* Qui détermine une irritation : *sels irritants.* N. m. Substance irritante : *les irritants.* ANT. **Calmant, adoucissant.**

IRRITANT (*ir-ri-tan*), **E** adj. (du lat. *irritus*, vain, nul). *Dr.* Qui annule : *clause irritante.*

IRRITATIF, IVE (*ir-ri*) adj. *Méd.* Qui produit l'irritation. (Peu us.)

IRRITATION (*ir-ri-ta-si-on*) n. f. Colère persistante. Action de ce qui irrite les organes, les nerfs, etc. Etat qui résulte de cette action.

IRRITER (*ir-ri-té*) v. a. (lat. *irritare*). Mettre en colère. *Fig.* Augmenter, exciter : *irriter les désirs. Méd.* Causer de la douleur dans un organe : *cela irrite l'estomac.* ANT. **Calmer, apaiser.**

IRRORATION (*ir-ro-ra-si-on*) n. f. (lat. *irroratio*; de *ros, roris*, rosée). Action d'exposer à la rosée ou à un arrosement.

IRRUPTION (*ir-rup-si-on*) n. f. (du lat. *irruptum*, supin de *irrumpere*, entrer brusquement). Entrée soudaine des ennemis dans un pays : *Charlemagne arrêta pour toujours l'irruption des barbares.* Brusque entrée en général. *Par ext.* Débordement de la mer, d'un fleuve.

ISABELLE (*i-za-bè-le*) adj. (du n. de l'archiduchesse d'Autriche, *Isabelle*, fille de Philippe II, dont le mari assiégeait Ostende, et qui fit vœu, dit-

Digitized by Google

on, de ne pas changer de chemise avant la prise de la ville ; celle-ci eut lieu après plus de trois ans, et le nom de la princesse serait resté à la couleur que sa chemise avait prise dans cet intervalle. On a rapporté quelquefois, mais à tort, cette anecdote à Isabelle la Catholique). D'une couleur café au lait. *Cheval isabelle*, de couleur isabelle avec les crins et les extrémités noirs. N. m. Couleur isabelle : *drap d'un isabelle presque blanc*. Cheval de couleur isabelle : *monter un superbe isabelle*.

ISARD (*i-zar*) n. m. Nom du chamois dans les Pyrénées.

ISATIS (*i-za-tiss*) n. m. Quadrupède qui tient du renard et du chien. (C'est le renard bleu des régions polaires, qui fournit une fourrure estimée.)

Isba.

ISBA (*is*) n. f. Habitation en bois de sapin, particulière à divers peuples du nord de l'Europe et de l'Asie. — L'isba consiste généralement en deux maisonnettes reliées entre elles par une cour couverte.

ISCHÉMIE (*is-ké-mi*) n. f. *Méd.* Suppression de la circulation sanguine dans certaines parties.

ISCHIATIQUE (*is-ki-a*) adj. Qui appartient à l'ischion.

ISCHION (*is-ki-on*) n. m. (mot gr.). *Anat.* Un des trois os qui forment l'os coxal, dans lequel la cuisse est emboîtée.

ISCHURÉTIQUE (*is-ku*) adj. *Méd.* Relatif à l'ischurie.

ISCHURIE (*is-ku-ri*) n. f. (gr. *eskhein*, retenir, et *ouron*, urine). Rétention d'urine.

ISIAQUE (*i-zi-a-ke*) adj. Qui a rapport à Isis : *les mystères isiaques*.

ISLAM (*is-lam'*) n. m. (mot ar. signif. *résignation*). Religion des musulmans. Ensemble des pays qui pratiquent cette religion ; le monde musulman.

ISLAMIQUE (*is-la*) adj. Qui appartient à l'islam.

ISLAMISME (*is-la-mis-me*) n. m. Mahométisme. (On dit aussi ISLAM.) V. *Part. hist.*

ISLAMITE (*is-là*) n. et adj. Partisan de l'islamisme. Mahométan.

ISLANDAIS, E (*is-lan-dè, è-ze*) adj. et n. De l'Islande. N. m. La langue islandaise.

ISO (du gr. *isos*, égal) préfixe signifiant *égalité*.

ISOBARE ou **ISOBARIQUE** (*i-zo*) adj. *Physiq.* D'égale pression atmosphérique. *Lignes isobares*, lignes de points de la terre où la pression est la même à un instant déterminé. (On dit aussi quelquef. ISOBAROMÉTRIQUE.) N. f. Chacune de ces lignes.

ISOCARDE (*i-zo*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, à coquille renflée, communs en France sur les côtes de l'Atlantique.

ISOCÈLE ou **ISOSCÈLE** (*i-zo-sè-le*) adj. (préf. *iso*, et gr. *skelos*, jambe). *Géom.* Qui a deux côtés égaux : *triangle isocèle ; trapèze isocèle*.

Triangle isocèle.

ISOCÉLIE (*i-zo-sé-li*) n. f. ou **ISOCÉLISME** (*i-zo-sé-lis-me*) n. m. Caractère du triangle isocèle.

ISOCHIMÈNE (*i-zo-ki*) adj. Qui a la même température moyenne en hiver : *les lignes isochimènes*. N. f. Chacune de ces lignes.

ISOCHROMATIQUE (*i-zo-kro*) adj. (préf. *iso*, et gr. *khrôma*, couleur). Dont la teinte est uniforme.

ISOCHRONE (*i-zo-kro-ne*) adj. (préf. *iso*, et gr. *khronos*, temps). *Mouvements isochrones*, qui se font en temps égaux, comme les mouvements du pendule.

ISOCHRONIQUE (*i-zo-kro*) adj. Syn. de ISOCHRONE.

ISOCHRONIQUEMENT (*i-zo-kro-ni-ke-man*) adv. D'une manière isochrone ou isochronique.

ISOCHRONISME (*i-zo-kro-nis-me*) n. m. Qualité de ce qui est isochrone : *l'isochronisme des mouvements du pendule*.

ISOCLINE (*i-zo*) adj. *Physiq.* Qui a la même inclinaison. *Lignes isoclines*, lignes de points de la terre, où l'inclinaison de l'aiguille aimantée est la même. N. f. Chacune de ces lignes.

ISODACTYLE (*i-zo*) adj. *Hist. nat.* Dont les doigts sont égaux.

ISODONTE (*i-zo*) n. m. Genre de mollusques lamellibranches, fossiles dans le jurassique.

ISODYNAMIQUE (*i-zo*) adj. *Physiq.* Dont la force est égale des deux côtés.

ISOÉDRIQUE (*i-zo*) adj. *Minér.* Dont les facettes sont semblables.

ISOÈTE (*i-zo*) n. m. Genre de cryptogames vasculaires, qui habitent les bords des lacs.

ISOÉTÈES (*i-zo-é-té*) n. f. pl. Famille de plantes, dont le type est le genre *isoète*. S. une *isoétée*.

ISOGAME (préf. *iso*, et gr. *gamos*, mariage) adj. Se dit des végétaux inférieurs, chez lesquels les éléments reproducteurs qui s'unissent pour produire l'œuf sont tous deux semblables.

ISOGAMIE (*i-zo-gha-mi*) n. f. Propriété de certains végétaux inférieurs d'être isogames.

ISOGONE (*i-zo*) adj. (préf. *iso*, et gr. *gônia*, angle). A angles égaux.

ISOGRAPHIE (*i-zo-gra-fi*) n. f. (préf. *iso*, et gr. *graphê*, inscription). Fac-similé, reproduction exacte de l'écriture d'une personne. (Peu us.)

ISOLABLE (*i-zo*) adj. Qui peut être isolé.

ISOLANT (*i-zo-lan*), **E** adj. Qui ne conduit pas l'électricité : *support isolant*. *Langues isolantes*, celles où les phrases sont formées de mots invariables, ordinairement monosyllabiques, et où les rapports grammaticaux ne sont marqués que par la place des termes : *le chinois, l'annamite, le siamois, le birman et le thibétain sont des langues isolantes*. N. m. Qui isole : *le verre, la résine sont des isolants*.

A, Isolateur.

ISOLATEUR, TRICE (*i-zo*) adj. Se dit des substances ayant la propriété d'isoler. N. m. Appareil généralement en porcelaine émaillée, servant à isoler les corps qu'on veut charger d'électricité, ou les fils métalliques destinés à conduire le courant. V. ISOLOIR.

ISOLATION (*i-zo-la-si-on*) n. f. Action d'isoler le corps que l'on veut électriser. (Peu us.)

ISOLÉ, E (*i-zo*) adj. (de l'ital. *isolato*, qui est comme une île). Séparé. Peu fréquenté : *une île isolée dans l'océan*. Individuel, pris à part : *un cas isolé*. Hors de contact avec un corps bon conducteur de l'électricité.

ISOLEMENT (*i-zo-le-man*) n. m. Etat d'une personne isolée : *vivre dans l'isolement*. Séparation opérée entre un corps qu'on électrise et les corps environnants.

ISOLÉMENT (*i-zo-lé-man*) adv. D'une manière isolée : *agir isolément*.

ISOLER (*i-zo-lé*) v. a. (de *isolé*) adj. Séparer des objets environnants. Mettre à l'écart des autres hommes. *Fig.* Abstraire, considérer à part. *Chim.* Dégager de ses combinaisons. *Physiq.* Oter au corps qu'on électrise tout contact avec ceux qui pourraient lui enlever son électricité.

ISOLOGUE (*i-zo-lo-ghe*) adj. *Chim.* Se dit des corps ayant une composition analogue.

ISOLOIR (*i-zo*) n. m. Support non conducteur. Tabouret de bois à pieds de verre, sur lequel on met les corps qu'on veut électriser. (On dit aussi ISOLATEUR, TABOURET ISOLANT.)

ISOMÈRE (*i-zo*) adj. (préf. *iso*, et gr. *meros*, partie). *Chim.* Qui est composé de parties semblables.

ISOMÉRIE (*i-zo-mé-ri*) n. f. Caractère des corps isomères.

ISOMÉRIQUE (*i-zo*) adj. Qui appartient à l'isomérie.

ISOMÉRISME (*i-zo-mé-ris-me*) n. m. Condition des corps isomères.

ISOMÉTRIQUE (*i-zo*) adj. *Minér.* Dont les dimensions sont égales : *cristaux isométriques*. *Perspective isométrique*, celle dans laquelle les axes de comparaison sont égaux.

ISOMORPHE (*i-zo*) adj. (préf. *iso*, et gr. *morphê*, forme). Qui affecte la même forme. *Minér.* Qui cristallise dans le même système : *cristaux isomorphes*.

ISOMORPHISME (*i-zo-mor-fis-me*) n. m. Etat des corps isomorphes.

ISONOMIE (*i-zo-no-mi*) n. f. (préf. *iso*, et gr. *nomos*,

Digitized by Google

loi). Etat de ceux qui sont gouvernés par les mêmes lois. Conformité dans le mode de cristallisation.

ISOPÉRIMÈTRE (*i-zo*) adj. Se dit des figures dont les périmètres sont égaux : *polygones isopérimètres.*

ISOPODE (*i-zo*) adj. *Hist. nat.* Dont les pattes sont toutes semblables.

ISOTHÈRE (*i-zo*) adj. *Physiq.* Qui a la même température moyenne en été.

ISOTHERME (*i-zo-tèr-me*) adj. (préf. *iso*, et gr. *thermos*, chaleur). Qui a la même température moyenne : *régions isothermes.* N. f. Ligne passant par tous les lieux de la terre qui ont la même température moyenne.

ISRAËLITE (*is-ra-é*) adj. et n. Hébreu, juif.

ISSANT (*i-san*), **E** (part. prés. de l'anc. v. *issir*, sortir). *Blas.* Se dit de figures d'animaux dont on ne voit que la partie supérieure dans le haut de l'écu, ou qui sortent d'un édifice et qu'on ne voit qu'à demi.

ISSU, E (*i-su*) adj. (part. pass. de l'anc. v. *issir*, sortir). Descendu d'une personne, d'une race : *les Valois étaient issus d'un fils de saint Louis. Cousins issus de germains*, enfants de deux cousins germains. *Fig.* Qui provient, résulte de.

ISSUE (*i-sü*) n. f. (de *issu*). Lieu par où l'on sort. *Fig.* Moyen de sortir d'embarras : *se ménager une issue.* Evénement final, résultat : *issue d'un combat.* **A l'issue de** loc. prép. Au sortir de. N. f. pl. Ce qui reste des moutures après la séparation de la farine. Abatis et entrailles des animaux de boucherie.

ISTHME (*is-me*) n. m. (gr. *isthmos*). Langue de terre, resserrée entre deux mers et réunissant deux terres : *l'isthme de Panama réunit les deux Amériques.*

ISTHMIQUE (*is-mi-ke*) adj. *Jeux isthmiques*, v. *Part. hist.*

ITACISME (*sis-me*) n. m. Système d'après lequel l'éta (η), en grec, se prononce comme un *i* (*ita*) : *l'itacisme est en usage chez les Grecs modernes.*

ITALIANISER (*zé*) v. a. Donner des habitudes, des sentiments italiens. Donner une forme, une terminaison italienne. V. n. Affecter des manières d'être ou de parler italiennes.

ITALIANISME (*nis-me*) n. m. Manière de parler propre à la langue italienne. Goût des choses italiennes : *la Renaissance mit l'italianisme à la mode.*

ITALIEN, ENNE (*li-in, è-ne*) adj. et n. De l'Italie.

ITALIQUE adj. Qui a rapport à l'Italie ancienne : *les langues italiques.* N. m. et adj. *Impr.* Caractère d'imprimerie un peu incliné vers la droite comme l'écriture et inventé en Italie par Alde Manuce.

ITALISME (*lis-me*) n. m. V. ITALIANISME.

ITEM (*tèm'*) adv. (m. lat.). En outre, de plus. (S'emploie surtout dans les comptes, les énumérations.) N. m. invar. : *il y a dans ce compte trop d'item.*

ITÉRATIF, IVE adj. (du lat. *iterum*, derechef). Fait ou répété plusieurs fois : *sommation itérative.*

ITÉRATION (*si-on*) n. f. (de *itérativ*). Action de répéter, de faire de nouveau. (Peu us.)

ITÉRATIVEMENT (*man*) adv. (de *itération*). Pour la seconde, troisième, quatrième fois.

ITHOS (*i-toss*) n. m. (du gr. *éthos*, morale). Ancien terme désignant la partie de la rhétorique qui traite des mœurs, par opposition à *pathos*, qui traite des passions.

ITINÉRAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *iter, ineris*, chemin). Qui concerne les chemins. *Mesures itinéraires*, qui servent à indiquer la distance d'un lieu à un autre. N. m. Route à suivre dans un voyage. Livre, ouvrage dans lequel un voyageur fait le récit de ses aventures : *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem.*

IULE n. m. Genre de myriapodes, comprenant des animaux allongés, cylindriques, à pattes courtes, qui vivent dans les végétaux pourris.

IVE ou **IVETTE** (*i-vé-te*) n. f. Sorte de germandrée.

IVOIRE n. m. (lat. *ebur, oris*). Substance osseuse, qui constitue les défenses ou dents de l'éléphant et de quelques autres animaux, notamment du rhinocéros, de l'hippopotame. Objets sculptés, fabriqués en ivoire : *le Louvre possède d'admirables ivoires. Fig.* Blancheur comparable à celle de l'ivoire : *l'ivoire du cou. Ivoire végétal*, substance intérieure de la semence d'un arbrisseau du Pérou, le *phytéléphas à gros fruits. Noir d'ivoire*, poudre noire très brillante, fabriquée avec du charbon d'ivoire et d'os, de pieds de moutons calcinés. — L'ivoire provient, en général, des défenses des éléphants, dont la grandeur varie de 30 centimètres à 2 mètres ; on en a trouvé du poids de 80 kilogrammes. Les ouvrages modernes en ivoire ne sont rien, en comparaison de ce qui se faisait chez les anciens : ils en construisaient des chars, des tables, des trônes, et jusqu'à des statues de 10 mètres de hauteur. L'art japonais surtout a produit en ce genre de véritables merveilles. Le plus estimé de tous les ivoires est celui de Siam, lourd, fin et blanc, puis celui de Guinée, qui jouit de la précieuse faculté de blanchir en vieillissant, ensuite celui du Cap d'un blond mat, mais qui ne tarde pas à jaunir, enfin l'ivoire fossile de Sibérie qui est généralement fendu naturellement.

IVOIRERIE (*ri*) n. f. Art du sculpteur en ivoire. Commerce de l'ivoire. Objets d'ivoire.

IVOIRIER (*ri-é*) n. et adj. m. Ouvrier qui sculpte, façonne l'ivoire.

IVOIRIN, E adj. Qui est d'ivoire ou semblable à l'ivoire : *l'éclat ivoirin.*

IVORINE n. f. Sorte d'ivoire artificiel.

IVRAIE (*vrè*) n. f. Genre de graminées, dont une espèce se mélange aux céréales et y cause de grands ravages : *la fausse ivraie est employée pour les gazons, sous le nom de ray-grass. Fig.* Chose mauvaise, qui se mêle aux bonnes et leur nuit. *Séparer le bon grain de l'ivraie*, séparer les bons des méchants, le bien du mal.

Ivraie.

IVRE adj. (lat. *ebrius*). Qui a le cerveau troublé par les fumées du vin, d'une liqueur alcoolique. *Fig.* Troublé par les passions : *ivre de joie, d'orgueil. Ivre mort, ivre morte*, ivre au point d'avoir perdu toute connaissance.

IVRESSE (*i-vrè-se*) n. f. Etat d'une personne ivre : *les fumées de l'ivresse. Fig.* Transport : *l'ivresse de la joie.* Enthousiasme : *l'ivresse poétique.*

IVROGNE n. m. et adj. (rad. *ivre*, avec la finale *ogne*). Qui s'enivre souvent.

IVROGNER (*gné*) v. n. Se livrer à l'ivrognerie.

IVROGNERIE (*ri*) n. f. (de *ivrogne*). Habitude de s'enivrer.

IVROGNESSE (*è-se*) n. f. Femme qui a l'habitude de s'enivrer.

IXIA (*ik-si-a*) ou **IXIE** (*ik-si'*) n. f. Genre d'iridées bulbeuses, fort cultivées pour leurs belles fleurs.

IXODE (*ik-so-de*) n. m. *Hist. nat.* Genre d'acariens terrestres, parasites sur les vertébrés, dont ils sucent le sang. Syn. TIQUE DES CHIENS.

IXORA (*ik-so*) n. f. *Bot.* Genre de rubiacées ornementales.

Digitized by Google

J n. m. (*ji* ou *je*). Dixième lettre de l'alphabet, et la septième des consonnes : *un J majuscule; un j minuscule.*

JÀ adv. (lat. *jam*). Déjà. Certes. (Vx.)

JABIRU n. m. Genre d'oiseaux échassiers, voisin des cigognes, propres aux régions chaudes du globe.

JABLE n. m. Rainure qu'on fait aux extrémités des douves des tonneaux, pour y enchâsser le fond.

JABLER (*blé*) v. a. Faire des jables.

JABLOIR n. m., **JABLOIRE** ou **JABLIÈRE** n. f. Outil de tonnelier, servant à faire le jable des tonneaux.

JABORANDI n. m. Remède sudorifique, provenant de plantes fort diverses et plus particulièrement d'une espèce de *pilocarpe*. (V. ce mot.)

Jabiru.

JABOT (*bo*) n. m. Poche formée par un renflement de l'œsophage que possèdent les oiseaux et dans lequel les aliments séjournent quelque temps avant de passer dans l'estomac : *le jabot est très développé chez les gallinacés.* Renflement analogue, dans le tube digestif des insectes. Mousseline, dentelle attachée comme ornement à l'ouverture d'une chemise d'homme. *Fam. Se remplir le jabot,* bien manger.

JABOTAGE n. m. Bavardage.

JABOTER (*té*) v. n. et a. *Pop.* Parler sans cesse. Dire des bagatelles.

JABOTEUR, EUSE (*eu-ze*) n. *Pop.* Celui, celle qui jabote.

JABOTIÈRE n. f. Mousseline pour faire des jabots. Variété d'oie sauvage, dite aussi *oie de Sibérie.*

Jabloir.

JACAMAR n. m. Genre d'oiseaux passereaux lévirostres, de l'Amérique tropicale.

JACANA n. m. Genre d'oiseaux échassiers, des régions chaudes, surtout américaines.

JACAPUCAYO (*ka-io*) n. m. Nom vulgaire d'une espèce de *lecythis,* dont le fruit, comme la tête d'un enfant, est appelé vulgairement *marmite de singe.*

JACASSE (*ka-se*) n. f. Femme qui parle beaucoup.

JACASSER (*ka-sé*) v. n. Crier, en parlant de la pie. *Par ext.* Bavarder.

JACASSERIE (*ka-se-ri*) n. f. Bavardage.

JACÉE (*sé*) n. f. *Bot.* Sorte de centaurée. Nom donné à plusieurs espèces de lychnis ou de violettes.

JACENT (*san*), **E** adj. Se dit des biens, d'une succession dont personne ne revendique la propriété.

JACHÈRE n. f. (bas lat. *gascaria*). Etat d'une terre labourable, qu'on laisse reposer : *une jachère improductive.* Cette terre elle-même. — On croyait autrefois qu'après une récolte la terre n'avait plus les sucs nécessaires pour produire et qu'il fallait, pour les lui rendre, lui accorder un repos d'une année au moins. Cet état de repos est ce que l'on appelait *jachère* (du lat. *jacere,* se reposer). L'agronomie moderne a condamné le système de la jachère. En effet, les amendements, les engrais suffisent à l'entretien de la fécondité du sol; seulement, il est indispensable de varier les cultures au moyen du système des assolements, dont voici les principales formes :

Assolement triennal avec jachère : 1re année, froment ou seigle ; 2e année, orge ou avoine ; 3e année, jachère. — *Assolement triennal sans jachère :* 1re année, avoine ; 2e année, sarrasin ; 3e année, froment ou seigle. — *Assolement quadriennal :* 1re année, betteraves, navets, carottes ; 2e année, avoine ou orge ; 3e année, trèfle ou vesce ; 4e année, blé d'automne. L'assolement de quatre années est le plus généralement adopté aujourd'hui.

Jacinthe.

JACHÈRER (*ré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Labourer des terres en jachère.

JACINTHE n. f. (lat. *hyacinthus*). Genre de liliacées, fort recherchées pour leurs fleurs ornementales et leur parfum pénétrant. Nom vulgaire de diverses autres plantes. (La *jacinthe des bois* appartient au genre *endymion;* d'autres, aux genres *muscari, scille,* etc.) La fleur de chacune de ces plantes. Pierre précieuse. Syn. de HYACINTHE.

JACK ou **UNION-JACK** n. m. Partie du pavillon anglais, qui se compose d'une série de bandes de couleurs diverses et qui se voit à l'angle supérieur de sa gaine.

JACOBÉE (*bé*) n. f. Espèce de seneçon, qu'on appelle aussi *herbe de Saint-Jacques.*

JACOBIN, E n. Religieux, religieuse de la règle de Saint-Dominique. N. m. Membre d'une association politique pendant la Révolution : *les jacobins se signalèrent par leur ardeur révolutionnaire.* (V. *Part.*

Digitized by Google

hist.) Par ext. Partisan ardent de la démocratie. Adj. : *opinions jacobines.*

JACOBINISME (*nis-me*) n. m. Doctrine des jacobins. *Par ext.* et dans la langue politique courante, opinion démocratique avancée, par opposition au *libéralisme.*

JACOBUS (*buss*) n. m. (mot lat.). Ancienne monnaie d'or d'Angleterre, frappée sous Jacques Ier et valant une guinée environ.

JACONAS (*na*) n. m. Etoffe de coton, fine, légère, intermédiaire entre la mousseline et la percale.

JACQUARD (*ja-kar*) n. m. Métier à tisser, inventé par Jacquard. (V. *Part. hist.*)

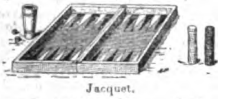
Jacquet.

JACQUERIE (*ja-ke-ri*) n. f. et **JACQUES** (*ja-ke*) n. m. V. *Part. hist.*

JACQUET (*ja-ké*) n. m. Jeu qui se joue sur le trictrac. Nom vulgaire de l'écureuil.

JACQUOT (*ja-ko*) ou **JACOT** (*ko*) n. m. Nom vulgaire du perroquet gris de l'Afrique occidentale.

JACTANCE (*jak*) n. f. (lat. *jactantia*). Hardiesse à se vanter : *parler avec jactance.* Vanterie : *railler les jactances d'un orgueilleux.*

JACTATION (*jak-ta-si-on*) n. f. (du lat. *jactare*, lancer fréquemment). Trouble nerveux qui se traduit par des gestes désordonnés. (Peu us.)

JACULATOIRE adj. (du lat. *jaculari*, lancer). *Oraison jaculatoire*, se dit d'une prière courte et fervente.

JADE n. m. Pierre fort dure, d'une couleur verdâtre ou olivâtre, qui est un silicate naturel d'alumine et de chaux.

JADIS (*diss*) adv. (du lat. *jam*, déjà, et *diu*, longtemps). Autrefois : *jadis régnait un prince.* Adjectiv. D'autrefois : *au temps jadis.*

JAGUAR (*ghou-ar*) n. m. (brésilien *janouara*). Espèce de léopard à taches ocellées, de l'Amérique du Sud : *le jaguar grimpe facilement sur les arbres.*

Jaguar.

JAGUARONDI (*ghou-a*) ou **JAGUARUNDI** (*ghou-a*) n. m. Espèce de chat sauvage de l'Amérique tropicale.

JAILLIR (*ja*, *ll* mll., *ir*) v. n. Sortir impétueusement, en parlant des liquides, et quelquefois aussi de la lumière : *de nombreux geysers jaillissent en Islande. Fig.* Se dégager vivement.

JAILLISSANT (*ja*, *ll* mll., *i-san*), **E** adj. Qui jaillit : *eaux jaillissantes.*

JAILLISSEMENT (*ja*, *ll* mll., *i-se-man*) n. m. Action de jaillir.

JAIS (*jè*) n. m. (gr. *gagatès*). Substance bitumineuse, solide, d'un noir luisant, qui est une variété de lignite. *Noir comme du jais*, très noir. — Le jais se trouve en France, dans l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées ; en Prusse, en Saxe, en Espagne. On le taille à facettes, comme les pierres précieuses. Le jais véritable brûle et s'enflamme comme du charbon de terre ; le jais faux, qui n'est que du verre, se ramollit, mais ne brûle pas.

JALAGE n. m. (de *jale*). Droit en vertu duquel le seigneur prélevait un certain nombre de pintes sur chaque pièce de vin vendue au détail dans sa seigneurie.

JALAP (*lap'*) n. m. (espagn. *jalapa*). Genre de convolvulacées de l'Amérique septentrionale, dont la racine a des propriétés purgatives énergiques : *ce que l'on appelle vulgairement* eau-de-vie allemande *est une teinture de jalap.*

JALAPINE n. f. Composé résineux, extrait du jalap et de divers convolvulus.

JALE n. f. Sorte de grande jatte ou de baquet.

JALET (*lè*) n. m. Petit caillou rond, qu'on lançait avec une arbalète.

JALEUSE (*leu-se*) n. f. Avant la Révolution, nom de quarante femmes chargées de mesurer les grains et les farines qui se vendaient à Paris.

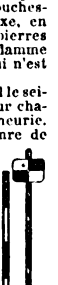
Jalons.

JALON n. m. Grand bâton, verge de fer qu'on plante en terre pour prendre des alignements. *Fig.* Premier pas dans une voie quelconque.

JALONNEMENT (*lo-ne-man*) n. m. Action, manière de jalonner : *le jalonnement du terrain.*

JALONNER (*lo-né*) v. n. Planter des jalons de distance en distance pour indiquer un tracé. Placer des jalonneurs. V. a. : *jalonner une allée, un terrain.*

JALONNEUR (*lo-neur*) n. m. Homme chargé de jalonner. Soldat placé sur un point, en guise de jalon, pour déterminer un alignement.

JALOUSEMENT (*ze-man*) adv. Avec jalousie.

JALOUSER (*zé*) v. a. Porter envie à, être jaloux de : *Moreau jalousait Bonaparte.*

JALOUSIE (*zî*) n. f. Chagrin de voir posséder par un autre un bien qu'on voudrait pour soi : *la jalousie que causait aux Romains la possession par Carthage de la Sicile fut l'origine des guerres puniques.* Sentiment d'envie qu'excite la gloire, la prospérité d'un concurrent : *jalousie de métier.* Amour inquiet d'une personne qui craint qu'on ne lui en préfère une autre. *Constr.* Treillis de bois, sorte de contrevent au travers duquel on voit sans être vu.

Jalousie.

JALOUX, OUSE (*lou, ou-ze*) adj. (lat. *zelosus*; du gr. *zêlos*, envie ardente). Qui a de la jalousie ; envieux : *être jaloux du bonheur d'autrui. Fig.* Très attaché à : *jaloux de sa liberté.* Très désireux : *jaloux de plaire.*

JAMAIS (*mè*) adv. (de *ja*, et *mais*, dans le sens de *plus*). En aucun temps : *cela ne s'est jamais vu.* A une époque quelconque : *si jamais je le revois.* **A jamais, pour jamais** loc. adv. Toujours, pour toujours.

JAMBAGE (*jan*) n. m. (de *jambe*). Ligne droite des lettres *m, n, u*, etc. *Maçonn.* Chaîne de maçonnerie qui soutient l'édifice, et sur laquelle on pose les grosses poutres. Montant vertical d'une baie de porte ou de fenêtre. *Jambage de cheminée*, maçonnerie verticale qui s'élève jusqu'à hauteur du manteau d'une cheminée.

JAMBART (*jan-bar*) n. m. *Armur.* Syn. de JAMBIÈRE.

JAMBE (*jan-be*) n. f. (lat. pop. *gamba*). Partie des membres inférieurs, comprise entre le genou et le pied : *le squelette de la jambe est formé du tibia et du péroné.* (V. la planche HOMME.) Le membre inférieur tout entier. *Jouer des jambes, prendre ses jambes à son cou*, s'enfuir au plus vite. *Courir à toutes jambes*, très vite. *Faire belle jambe*, étaler avec complaisance ses avantages physiques. *Fam. Cela vous fait une belle jambe*, cela vous avance bien. Pilier ou chaîne en pierres de taille, intercalés dans un mur pour le renforcer. *Jambe de bois*, morceau de bois façonné, qui tient lieu de jambe. *Jambe d'une maille*, fil qui forme un des côtés de la maille. *Jambe de force*, chacune des pièces de bois posées vers les extrémités d'une poutre, pour la décharger en diminuant sa portée.

JAMBÉ, E (*jan*) adj. *Bien, mal jambé*, qui a la jambe bien, mal faite.

JAMBELET (*jan-be-lè*) n. m. Bijou pour la jambe.

JAMBETTE (*jan-bè-te*) n. f. Petite jambe. Croc-en-jambe. Petit couteau de poche, dont la lame se replie dans le manche. Pièce de bois verticale pour soutenir une partie de la charpente. V. FERME.

JAMBIER (*jan-bi-é*), **ERE** adj. *Anat.* Qui appartient à la jambe : *muscles jambiers* ou substantiv. : *le jambier postérieur.* N. f. Sorte de guêtre enveloppant les jambes. Partie de l'armure qui protégeait la jambe. (V. la planche ARMURE.)

JAMBON (*jan*) n. m. (de *jambe*). Cuisse ou épaule salée ou fumée du cochon ou du sanglier : *les jambons d'York et de Mayence sont les plus estimés.*

Jambonneaux.

JAMBONNEAU (*jan-bo-nô*) n. m. Partie de la jambe du porc, située au-dessous du genou. Nom vulgaire de certains coquillages.

JAMBOSIER (*jan-bo-zi-é*) n. m. Espèce de myrtacées de l'Inde, cultivée pour ses fruits rafraîchissants en Provence et en Algérie.

JAN n. m. Chacune des deux tables du jeu de trictrac. Nom vulgaire de l'*ajonc.*

Digitized by Google

JANIE (*nî*) n. f. Genre de corallinées, comprenant des algues filiformes.

JANISSAIRE (*ni-sè-re*) n. m. (turc *ieni*, nouveau, et *tcheri*, milice). Autrefois, soldat de l'infanterie turque, garde du sultan. V. *Part. hist.*

JANOTISME (*tis-me*) n. m. Construction vicieuse de la phrase produisant, par l'interversion des membres, des amphibologies ridicules. (Ex. : *Aller chercher une oie chez le pâtissier qu'on a fait rôtir.*) V. JANOT. *Part. hist.*

JANSÉNISME (*nis-me*) n. m. Doctrine de Jansénius sur la grâce et la prédestination : *le jansénisme fut défendu par les solitaires de Port-Royal.* V. JANSÉNIUS (*part. hist.*).

JANSÉNISTE (*nis-te*) adj. Qui appartient au jansénisme. Se dit d'une reliure pleine, sans ornement. N. m. Partisan du jansénisme : *Pascal partageait les idées des jansénistes.*

JANTE n. f. Partie circulaire de bois ou de métal, qui forme la périphérie d'une roue de voiture, de cycle, etc., et sur laquelle on fixe différents accessoires, en vue du travail à effectuer. V. ROUE.

JANTHINE n. f. Genre de mollusques de haute mer, à coquille très mince.

JANTIER (*ti-é*) n. m. ou **JANTIÈRE** n. f. Instrument pour assembler les jantes des roues.

JANTILLE (*ll* mll.) n. f. Chacune des aubes de la roue d'un moulin à eau. Syn. PALETTE.

JANTILLER (*ll* mll., *é*) v. a. Garnir de jantilles.

JANVIER (*vi-é*) n. m. (lat. *januarius*). Premier mois de l'année, qui tire son nom de Janus, roi du Latium, auquel ce mois était consacré : *une ordonnance de 1564 fixa le commencement de l'année au premier janvier.*

JAPHÉTIQUE adj. Qui a rapport à Japhet ou à ses descendants : *le rameau japhétique.*

JAPON n. m. Porcelaine du Japon.

JAPONAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. Du Japon : *l'art japonais excelle dans la miniature.* — ART JAPONAIS. Né de l'influence de la Chine antique, de l'Inde par le bouddhisme et de la vieille Perse, l'art japonais est un art infiniment varié et vivace, d'une profonde intensité d'expression. Les Japonais, les premiers décorateurs du monde, ont subordonné d'une manière constante leur art aux habitudes nationales. On trouve les traces d'un art antérieur à l'ère chrétienne : c'est vers le VIIe siècle que se discerne la personnalité japonaise. Du VIIIe au Xe siècle, s'étend une époque de premier apogée. Au XIIIe siècle, surgit un art héroïque et guerrier. Mais c'est au XVe siècle, avec la dynastie des Ashikaga, que les artistes japonais atteignent un degré de perfection qui ne sera pas dépassé. Pendant les XVIe, XVIIe, XVIIIe siècles, l'art ne fait que se transformer dans le sens de l'élégance. La peinture, les kakémonos, les laques, les poteries émaillées, les porcelaines, les sculptures en bois ou en ivoire, les bronzes, les broderies, les estampes, telles sont les principales productions de cet art charmant.

JAPONERIE (*ri*) n. f. Objet d'art venant du Japon : *magasin de japoneries.*

JAPONISME (*nis-me*) n. m. Prédilection pour les produits artistiques japonais.

JAPONISTE (*nis-te*) ou **JAPONISANT** (*zan*) n. m. Celui qui étudie la langue japonaise. Celui qui recherche les objets d'art japonais.

JAPPAGE (*ja-pa-je*) n. m. Cri de certains animaux approchant du jappement du chien.

JAPPANT (*ja-pan*), **E** adj. Qui jappe.

JAPPEMENT (*ja-pe-man*) n. m. Action de japper : *les jappements d'un petit chien.*

JAPPER (*ja-pé*) v. n. Aboyer, principalement en parlant des petits chiens.

JAPPEUR, EUSE (*ja-peur, eu-ze*) n. et adj. Qui a l'habitude de japper.

JAQUE n. f. Justaucorps porté au moyen âge.

JAQUELINE n. f. Cruche de grès, à large ventre, dont on se sert dans le Nord.

JAQUEMART (*ke-mar*) n. m. (du n. pr. *Jacques*). Figure de métal représentant un homme armé qui frappe les heures avec un marteau sur la cloche d'une horloge. Jouet d'enfant, formé de deux personnages frappant alternativement sur une enclume placée devant eux.

Jaquemart.

JAQUETTE (*kè-te*) n. f. (de *jaque*). Vêtement d'homme qui descend jusqu'aux genoux. Vêtement de femme ajusté à la taille, et qui se porte par-dessus le corsage. Robe que portent les petits garçons.

JAQUIER (*ki-é*) n. m. Espèce du genre *artocarpe*, dit aussi *arbre à pain.*

JAR ou **JARS** (*jar*) n. m. Pop. *Arg. Dévider le jars*, parler argot.

JARD (*jar*) ou **JAR** n. m. Sable caillouteux, qui se trouve dans le lit des rivières.

JARDE n. f. (ital. *giarda*). Tumeur calleuse, en dehors du jarret d'un cheval. (On dit aussi JARDON n. m.)

JARDIN n. m. (orig. germ.). Lieu, ordinairement enclos, où l'on cultive des fleurs (*parterre*), des légumes (*potager*), des arbres (*fruitier* ou *verger*), etc. : *Le Nôtre a dessiné les jardins de Versailles. Fig.* Pays fertile : *la Touraine est le jardin de la France.*

JARDINAGE n. m. Art de cultiver les jardins. Terrain en jardin. Plantes potagères cultivées dans les jardins : *une voiture de jardinage.* Tache dans le diamant.

JARDINER (*né*) v. n. Travailler à un jardin.

JARDINET (*nè*) n. m. Petit jardin.

JARDINEUX, EUSE (*neû, eu-ze*) adj. Se dit d'une pierre fine qui offre des points opaques.

JARDINIER (*ni-é*), **ÈRE** n. Qui fait son état de cultiver les jardins. *Jardinier fleuriste*, celui qui s'occupe spécialement de la culture des fleurs. *Jardinier maraîcher*, celui qui s'occupe de la culture des légumes. Adj. Qui a rapport aux jardins : *culture jardinière.*

JARDINIÈRE n. f. Meuble d'ornement qui supporte une caisse où l'on cultive des fleurs. Mets composé de différents légumes. Nom vulgaire du carabe doré, insecte très utile. Voiture à deux ou à quatre roues, comme les maraîchers en emploient.

Jardinière.

JARDINISTE (*nis-te*) n. m. Artiste qui dessine des jardins. (Peu us.)

JARDON n. m. V. JARDE.

JARGON n. m. Langage corrompu, et, abusivement, langue étrangère qu'on n'entend pas. Langage particulier à certains milieux : *La Bruyère a reproché à Molière d'avoir abusé du jargon.*

JARGON n. m. Espèce de diamant jaune, d'une valeur inférieure.

JARGONNER (*gho-né*) v. n. Parler un jargon.

JARNICOTON interj. Espèce de juron plaisant.

JAROSSE (*ro-se*) ou **JAROUSSE** (*rou-se*) n. f. Nom vulgaire de la *gesse cultivée.*

JARRE (*ja-re*) n. f. (arabe *djarra*). Grand vase de grès pour conserver l'eau. *Jarre électrique*, nom donné à de grandes bouteilles de Leyde, dont on utilise un certain nombre pour former des *batteries.*

Jarre.

JARRET (*ja-re*) n. m. (du celt. *garr*, jambe). Partie de la jambe située derrière l'articulation du genou. Endroit où se plie la jambe de derrière des quadrupèdes. Défaut consistant dans une saillie qui rompt la régularité d'une courbe dans une figure, une voûte, etc.

JARRETÉ, E (*ja-re*) adj. Se dit d'un quadrupède qui a les jambes de derrière tournées en dedans. Dont la surface présente un jarret.

JARRETIÈRE (*ja-re*) n. f. (rad. *jarret*). Ruban, tissu élastique qui sert à maintenir les bas. Cordage employé dans l'artillerie. Amarrage de forme particulière, employé en marine. Ordre de chevalerie, en Angleterre. V. *Part. hist.*

JARRON (*ja-ron*) n. m. Petite jarre.

JARS (*jar*) n. m. Mâle de l'oie. *Fam. Il entend le jars*, il est fort habile.

JAS (*jâ*) n. m. (mot provenç.). *Mar.* Pièce de bois ou de fer, perpendiculaire à la verge de l'ancre.

JASEMENT (*ze-man*) n. m. Action de jaser. (Peu us.)

Digitized by Google

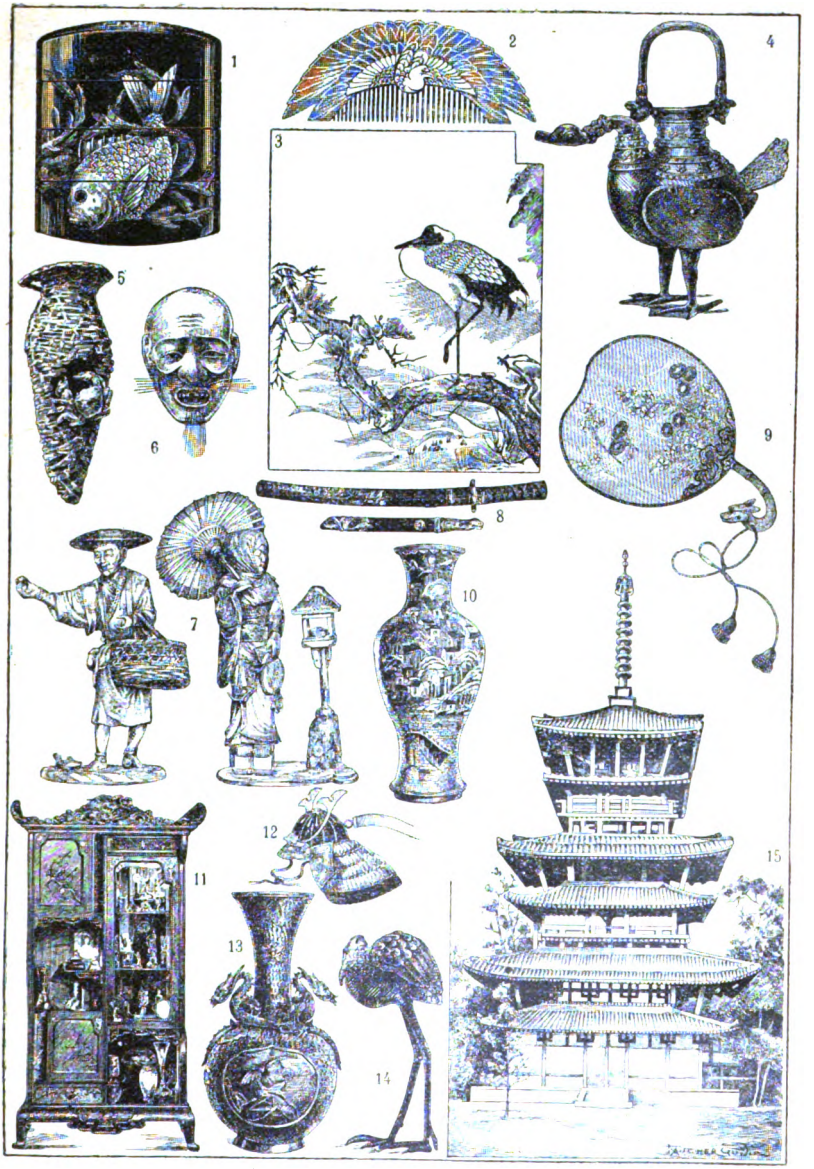

ART JAPONAIS : 1. Boîte à parfums ou à médicaments (dite « inro ») à trois cases en laque noire ; 2. Peigne en bois et ivoire ; 3. Peinture à l'encre de Chine (XVe s.) ; 4. Vase rituel en bronze ; 5. Porte-bouquet en bronze ; 6. Masque en bois laqué ; 7. Ivoires ; 8. Sabre et poignard ; 9. Éventail ; 10. Vase cloisonné ; 11. Meuble ; 12. Casque ; 13. Vase en bronze ; 14. Héron en bronze, formant brûle-parfums ; 15. Pagode du temple de Yakoushidji (province de Yamato) (XVIe s.).

Digitized by Google

JASER (*zé*) v. n. Causer, babiller : *jaser de son prochain à tort et à travers. Par ext.* Critiquer, médire. Trahir ses secrets. Piailler, jacasser, en parlant des oiseaux parleurs, tels que la pie, le perroquet.

JASERAN ou **JASERON** (*ze*) n. m. Chemise de mailles, haubert. Chaîne d'or à mailles très fines, pour suspendre au cou des croix, des médaillons, etc.

Jasmin.

JASERIE (*ze-ri*) n. f. *Fam.* Babil, caquet.

JASEUR, EUSE (*zeur, eu-ze*) n. et adj. Causeur, babillard.

JASEUR (*zeur*) n. m. Genre de passereaux dentirostres.

JASMIN (*jas-min*) n. m. (ar. *yasemin*). Genre d'oléacées, comprenant des arbustes ornementaux, à fleurs odoriférantes : *le jasmin est originaire de l'Asie centrale.* La fleur même. Le parfum qu'on en tire.

JASMINÉES (*jas-mi-né*) n. f. pl. Tribu des oléacées, ayant pour type le *jasmin*. S. une *jasminée*.

JASPAGE (*jas-pa-je*) n. m. Imitation du jaspe au moyen de couleurs : *le jaspage d'une boiserie.*

JASPE (*jas-pe*) n. m. (gr. et lat. *iaspis*). Pierre dure et opaque de la nature de l'agate, colorée par bandes ou par taches. *Jaspe sanguin*, variété de calcédoine, verte, avec des points rouges. Couleurs dont le relieur marbre la tranche ou la couverture d'un livre.

JASPER (*jas-pé*) v. a. Bigarrer de diverses couleurs pour imiter le jaspe : *jasper la tranche d'un livre.*

JASPILLER (*jas-pi, ll* m., *é*) ou **JASPINER** (*jas-pi-né*) v. n. *Arg.* Causer, bavarder.

JASPURE (*jas-pu-re*) n. f. Action de jasper. Résultat de cette action.

JATTE (*ja-te*) n. f. (lat. *gabata*). Espèce de vase rond et sans rebords. Son contenu : *une jatte de lait.*

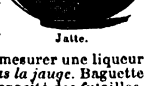
Jatte.

JATTÉE (*ja-té*) n. f. Le contenu d'une jatte.

JAUGE (*jô-je*) n. f. (subst. verb. de *jauger*). Capacité que doit avoir un vaisseau fait pour mesurer une liqueur ou des grains : *ce boisseau n'a pas la jauge.* Baguette graduée, servant à mesurer la capacité des futailles. Futaille servant d'étalon pour ajuster et échantillonner les autres. Nom de plusieurs instruments qui servent à mesurer des diamètres, des capacités, des volumes. Tranchée dans laquelle on dispose de jeunes plants côte à côte : *mettre en jauge des plants de vigne. Mar.* Syn. de JAUGEAGE.

JAUGEAGE (*jô-ja-je*) n. m. Action de jauger. Droit que perçoivent les jaugeurs. *Mar.* Détermination du volume ou de la capacité d'un navire servant de base au payement des droits et taxes.

JAUGER (*jô-jé*) v. a. (Prend un *e* muet après le *g* devant *a* et *o* : *il jaugea, nous jaugeons.*) Mesurer la capacité d'un tonneau, d'un navire, etc. : *jauger une barrique l'ig.* Apprécier quelqu'un : *jauger un homme.*

JAUGEUR (*jô-jeur*) n. m. Celui qui jauge.

JAUMIÈRE (*jô*) n. f. *Mar.* Ouverture pratiquée dans la voûte d'un vaisseau pour le passage de la tête du gouvernail. (On dit aussi TROU DE JAUMIÈRE.)

JAUNÂTRE (*jô*) adj. Qui tire sur le jaune.

JAUNE (*jô-ne*) adj. (lat. *galbinus*). Qui est d'une couleur particulière, entre le vert et l'orangé : *l'écorce du citron est jaune. Toile jaune*, grosse toile de ménage qui n'a pas été blanchie. *Race jaune* ou *mongole*, race humaine de l'Asie orientale, qui offre la coloration jaune de la peau. (V. HOMME.) **Fièvre jaune**, affection gastro-intestinale infectieuse et très grave, qui rend la peau jaune. (Elle est appelée aussi VOMITO NEGRO ou TYPHUS D'AMÉRIQUE.) N. m. : *étoffe d'un jaune clair.* Matière qui sert à teindre ou à colorier en jaune : *jaune de Mars, de Naples, de Cassel, de chrome*, etc. *Jaune d'œuf*, partie centrale de l'œuf des oiseaux, qui est colorée en jaune : *le jaune d'œuf contient une forte proportion de lécithine.* Adv. Avec une couleur jaune. *Fig. Rire jaune*, rire d'une manière contrainte.

JAUNEAU (*jô-nô*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la *ficaire.*

JAUNELET (*jô-ne-lè*) n. m. *Bot.* Nom vulgaire de la *girolle* ou *chanterelle.*

JAUNET, ETTE (*jô-né, è-te*) adj. Un peu jaune. N. m. *Pop.* Pièce d'or. **Jaunet d'eau**, nénuphar jaune.

JAUNIR (*jô*) v. a. Teindre en jaune, rendre jaune : *le soleil jaunit les moissons.* V. n. Devenir jaune : *dans l'ictère, la peau jaunit.*

JAUNISSAGE (*jô-ni-sa-je*) n. m. Opération qui, dans la dorure en détrempe, consiste à appliquer une couleur jaune dans tous les endroits où l'ouvrier doreur ne pourrait introduire des feuilles d'or.

JAUNISSANT (*jô-ni-san*), **E** adj. Qui jaunit : *les moissons jaunissantes.*

JAUNISSE (*jô-ni-se*) n. f. Maladie du foie, dans laquelle la peau prend une teinte jaune caractéristique. Syn. ICTÈRE.

JAUNISSEMENT (*jô-ni-se-man*) n. m. Action de rendre ou de devenir jaune.

JAVANAIS, E (*nè, è-ze*) adj. et n. De Java : *le sol javanais est très fertile.*

JAVART (*var*) n. m. Tumeur au bas de la jambe du cheval, du bœuf, etc.

JAVEAU (*vô*) n. m. Ile formée de sable et de limon par un débordement d'eau.

JAVELAGE n. m. Action, manière de javeler.

JAVELÉ, E adj. *Avoines javelées*, celles dont le grain est devenu noir et pesant par la pluie qui les a mouillées, tandis qu'elles étaient en javelles.

JAVELER (*lé*) v. a. (Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je javelle.*) Mettre en javelles. V. n. Se dit du blé mis en javelle qui prend la couleur.

JAVELEUR, EUSE (*eu-ze*) n. et adj. Celui, celle qui javelle.

JAVELINE n. f. (de *javelot*). Espèce de dard long et mince : *les lances des dragons sont de véritables javelines.*

JAVELINE n. f. (de *javelle*). Petite javelle.

JAVELLE (*vé-le*) n. f. Se dit des poignées de blé, d'orge, de seigle coupé, etc., qui demeurent couchées sur le sillon, jusqu'à ce qu'on les lie en gerbes. Petit fagot fait de sarments.

JAVELLE (*vè-le*) ou mieux **JAVEL (EAU DE)** n. f. (de *Javel*, n. de lieu). Mélange d'hypochlorite, de chlorure de potassium et d'eau, utilisé comme détersif et décolorant : *l'eau de Javel joue un grand rôle dans les blanchisseries.*

JAVELOT (*lo*) n. m. Espèce de dard, arme de trait : *le javelot était l'arme favorite des Romains.*

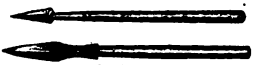
Javelots.

JAVOTTE (*vo-te*) n. f. *Pop.* Femme bavarde. Masse de fer coulé, dans laquelle s'encastre l'enclume d'une grosse forge.

JAYET (*ja-ie*) n. m. Syn. de JAIS.

JE pron. pers. de la première personne, des deux genres et du singulier. Subst. *Un je ne sais quoi*, chose qu'on ne saurait définir.

JEANNETTE (*ja-nè-te*) n. f. (du n. pr.). Petite croix d'or suspendue au cou, comme en portent les paysannes.

JÉCORAIRE (*rè-re*) adj. (du lat. *jecur, oris*, foie). *Méd.* Se dit d'une veine de la main droite, qu'on supposait autrefois en rapport avec le foie.

JECTISSES (*jèk-ti-se*) ou **JETISSES** (*ti-se*) adj. f. pl. (de *jeter*). Se dit des terres remuées ou rapportées. *Maçonn. Pierres jectisses*, qui peuvent se poser à la main dans toutes sortes de constructions.

JEFFERSONNIE (*jè-fèr-so-ni*) n. f. Genre de berbéridées, cultivées comme ornementales.

JÉHOVISME (*vis-me*) n. m. Culte de Jéhovah.

JEJUNUM (*jé-ju-nom*) n. m. (m. lat.). *Anat.* Partie de l'intestin grêle, qui fait suite au duodénum et précède l'iléum.

JENNÉRIEN, ENNE (*jè-né-ri-in, è-ne*) adj. Se dit du vaccin, de la vaccination inaugurée par Jenner.

JENNY (*jèn-ni*) n. f. (n. pr. angl.). *Techn.* Machine à filer le coton.

JÉRÉMIADE n. f. Plainte fréquente et importune, par allusion aux *Lamentations* de Jérémie, l'un des quatre grands prophètes, qui y prédit la ruine de Jérusalem, la captivité de Babylone et déplore éloquemment les malheurs de sa patrie : *perdre son temps en d'inutiles jérémiades.*

Digitized by Google

JERSEY (*jèr-zè*) n. m. Sorte de corsage en laine maillée, qui moule exactement le buste. Tissu avec lequel est fait ce vêtement.

JÉSUATE (*zu*) n. (de *Jésus*). Membre d'un ordre de religieux fondé en Italie en 1363, supprimé en 1668. Membre d'un ordre de religieuses fondé à la même époque, dans le même pays.

JÉSUITE (*zu-i-te*) n. m. Membre de la société de Jésus. *Par dénigr.* Personne hypocrite, astucieuse. Adj. Qui a rapport aux jésuites, qui est affilié à leur ordre, qui partage leurs doctrines : *le parti jésuite.* V. *Part. hist.*

JÉSUITIQUE (*zu-i*) adj. (de *jésuite*). *Fam.* Hypocrite, astucieux : *douceur jésuitique.*

JÉSUITIQUEMENT (*zu-i-ti-ke-man*) adv. D'une manière jésuitique. *Fam.* D'une manière pleine d'équivoque : *répondre jésuitiquement.*

JÉSUITISME (*zu-i-tis-me*) n. m. Système moral, social, religieux des jésuites. Astuce, hypocrisie.

JÉSUS (*zu*) n. m. (de *Jésus* n. pr.). Représentation du Christ enfant : *un jésus de cire.* Adjectiv. *Papier jésus.* format de papier (env. 0m,72 sur 0m,55). [On dit aussi *du jésus.*]

JET (*jè*) n. m. Action de jeter : *le jet d'une pierre.* Mouvement imprimé à un corps en le jetant. Émission de rayons, d'un fluide : *ouvrier brûlé par un jet de vapeur. Jet de pierre,* distance égale à l'espace parcouru par une pierre qu'un homme lance de toute sa force. *Arme de jet,* arme propre à être lancée ou à lancer des projectiles. *Jet à la mer,* avarie commune consistant à jeter à la mer tout ou partie de la cargaison. Action de faire couler la matière en fusion dans le moule. *Fig. D'un seul jet,* se dit d'une chose conçue avec sûreté, sans tâtonnement : *pièce de vers d'un seul jet. Jet d'eau,* eau qui s'élance d'un tuyau. Traverse inférieure du châssis d'une fenêtre curviligne à l'extérieur, de manière à faciliter l'écoulement de l'eau. *Jet de lumière,* rayon de lumière qui paraît subitement. *Premier jet,* ébauche, esquisse. *Du premier jet,* du premier coup, sans qu'il ait été nécessaire d'y revenir. *Bot.* Poussée d'un végétal, droite et vigoureuse.

JETAGE n. m. *Art vétér.* Sécrétion muco-purulente, qui s'écoule du nez de certains animaux atteints de la morve, de la gourme, etc.

JETÉ n. m. Pas de danse.

JETÉE (*té*) n. f. Amas de pierres ou autres matériaux, encaissés le long d'un port pour arrêter les eaux, ou sur un chemin pour le rendre praticable : *un môle se trouve ordinairement à la tête d'une jetée.*

JETER (*té*) v. a. (lat. *jactare.* — Prend deux *t* devant une syllabe muette : *je jetterai.*) Lancer : *jeter une pierre.* Pousser avec violence : *les vents nous jetèrent sur un écueil.* Rendre : *cet abcès jette du pus.* Proférer : *jeter un cri.* Se débarrasser : *jeter des fruits gâtés.* Renverser : *jeter un enfant par terre. Fig.* Produire des bourgeons : *la vigne commence à jeter. Jeter l'ancre,* la faire tomber dans la mer pour arrêter le navire. *Jeter les fondements d'un édifice,* les établir. *Jeter un pont sur une rivière,* l'y construire. *Jeter quelqu'un dans l'embarras,* l'y mettre. *Jeter un coup d'œil,* regarder. *Jeter l'épouvante,* remplir de terreur. *Jeter les yeux sur quelqu'un,* faire choix de lui pour un poste de confiance. *Jeter de la poudre aux yeux,* éblouir, surprendre par de faux brillants. *Jeter à la figure, à la face, au nez,* reprocher. *Jeter de profondes racines,* s'enraciner profondément, au prop. et au fig. *Jeter en moule,* fondre, mouler. **Se jeter** v. pr. Se précipiter, se lancer, se porter vers. *Se jeter dans les bras de quelqu'un,* y chercher un appui. *Se jeter dans un parti,* l'embrasser. Se perdre, en parlant d'une rivière : *la Saône se jette dans le Rhône, à Lyon.*

JETEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Celui, celle qui jette : *jeteur de sort.*

JETON n. m. (de *jeter*). Pièce plate, ronde ou rectangulaire, en ivoire ou en métal, pour marquer ou payer au jeu. *Jeton de présence,* pièce de métal que l'on remet à chaque membre présent de certaines compagnies, et qui lui sert à toucher une certaine somme, en rémunération de son dérangement.

JETTATORE (*djèt-ta-to-ré*) n. m. (m. napolitain). Sorcier, jeteur de sort en Italie. Pl. des *jettatori.*

JETTATURA (*djèt-ta-tou-ra* [m. napolitain]) ou **JETTATURE** (*jèt-ta*) n. f. Mauvais œil. Action de jeter un sort en Italie.

JEU n. m. (lat *jocus*). Divertissement, récréation : *les jeux des enfants.* Récréation fondée sur différentes combinaisons de calcul ou de hasard : *le jeu des échecs est connu depuis la plus haute antiquité. Jeux de bourse,* toute espèce d'agiotage sur les fonds publics, les valeurs, les marchandises, etc. Ce qui sert à jouer à certains jeux : *acheter un jeu de dames, un jeu de cartes.* Lieu où l'on se livre à un certain divertissement : *un jeu de paume.* Manière de toucher les instruments : *jeu brillant.* Manière de jouer d'un acteur : *jeu noble.* Fonctionnement régulier : *le jeu d'une pompe,* et *fig., le jeu des institutions.* Facilité de se mouvoir : *donner du jeu à une porte.* Série complète : *un jeu d'avirons, de voiles. Jeu de mots,* allusion fondée sur la ressemblance des mots. *Jeu d'esprit,* divertissement, œuvre qui exerce la sagacité, l'esprit. *Ce n'est qu'un jeu d'enfant,* une chose facile. *Se faire un jeu de,* faire facilement. *Ce n'est qu'un jeu pour lui,* il le fait facilement. *Mettre quelqu'un en jeu,* le mêler dans une affaire. *Jouer gros jeu,* risquer beaucoup, au pr. et au fig. *Cela n'est pas de jeu,* c'est une chose qui n'est pas dans les règles. *Maison de jeu,* établissement public où l'on joue de l'argent. *Jeux d'orgue,* rangée de tuyaux de même espèce, formant une suite chromatique de sons. Pl. Divinités allégoriques, qui présidaient à la joie (dans ce sens, prend une majuscule) : *les Jeux et les Ris.* — PROV. : **Le jeu n'en vaut pas la chandelle,** le résultat ne vaut pas le mal qu'on se donne pour l'obtenir. **Jeu de main, jeu de vilain,** il n'y a que les gens mal élevés qui jouent à se frapper, qui se donnent des coups en jouant.

JEUDI n. m. (du lat. *Jovis dies,* jour de Jupiter). Cinquième jour de la semaine. *Pop. Semaine des quatre jeudis,* temps qui n'arrivera jamais.

JEUN [*jun*] (**À**) loc. adv. (du lat. *jejunus,* qui est à jeun). *Être à jeun,* n'avoir rien mangé de la journée.

JEUNE adj. (lat. *juvenis*). Qui n'est guère avancé en âge : *Mozart mourut encore jeune.* Qui a encore la vigueur et l'agrément de la jeunesse : *des traits jeunes.* Qui n'a point l'esprit mûri : *il sera donc toujours jeune?* Cadet : *X*** jeune et Cie.* ANT. **Vieux.**

JEÛNE n. m. Toute abstinence d'aliments, mais particulièrement par esprit de mortification; le temps pendant lequel on jeûne : *le jeûne du carême, du Ramadan. Fig.* Privation d'une chose dont on a besoin.

JEUNEMENT (*man*) adv. *Fam.* En jeune homme. (Peu us.) *Vénér.* Nouvellement : *cerf dix cors jeunement.*

JEÛNER (*né*) v. n. (lat. *jejunare*). S'abstenir d'aliments. Observer le jeûne prescrit par l'Eglise : *on jeûne la veille de certaines grandes fêtes.*

JEUNESSE (*nè-se*) n. f. Partie de la vie de l'homme entre l'enfance et l'âge viril : *perdre les illusions de la jeunesse.* Etat, conduite d'une personne jeune. Ensemble des personnes jeunes. Premiers temps des choses : *la jeunesse du monde. Fig.* Vigueur, fraîcheur : *la jeunesse du cœur.* ANT. **Vieillesse.**

JEUNET, ETTE (*nè, è-te*) adj. *Fam.* Très jeune.

JEÛNEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui jeûne.

JINGO n. m. Surnom donné en Angleterre, en 1877, aux partisans de la guerre immédiate contre la Russie, et devenu syn. de CHAUVIN. Pl. des *jingoes.*

JINGOÏSME (*gho-is-me*) n. m. Opinion des jingoes.

JINGOÏSTE (*gho-is-te*) adj. Qui a rapport au jingoïsme. N. Syn. de JINGO.

JOAILLERIE (*jo-a, ll* mll., *e-rî*) n. f. (rad. de *joyau*). Art, commerce du joaillier. Articles que vend le joaillier : *la joaillerie parisienne est renommée pour son bon goût.*

JOAILLIER (*jo-a, ll* mll., *ié*). **ÈRE** n. et adj. Qui travaille en joyaux, qui en vend.

JOBARD (*bar*) n. et adj. m. *Fam.* Niais, naïf, qui se laisse duper facilement.

JOBARDER (*dé*) v. a. *Fam.* Duper en se moquant : *prétendez-vous me jobarder?*

JOBARDERIE (*rî*) n. f. Crédulité, bêtise de jobard. Paroles d'un jobard.

JOC (*jok*) n. m. *Techn.* Etat de repos du moulin : *mettre le moulin à joc.*

JOCASSE (*ka-se*) n. f. Nom vulgaire de la grosse grive, appelée aussi *litorne.*

Digitized by Google

JOCKEY (*jo-kè*) n. m. (m. angl.). Professionnel dont le métier est de monter les chevaux de course : *le jockey porte les couleurs du propriétaire pour lequel il monte.* Domestique qui conduit la voiture en postillon ou qui monte derrière. Sellette munie de tringles, auxquelles on attache les rênes, et que l'on emploie pour dresser les chevaux. Pl. des *jockeys.*

Jockeys.

JOCKEY-CLUB (*jo-kè-kleub*) n. m. (m.angl.: *club des jockeys*). Association formée pour l'amélioration de la race chevaline, et qui s'occupe spécialement de l'organisation des courses de chevaux.

JOCKO (*jo-ko*) n. m. Nom vulgaire de l'orang-outan.

JOCRISSE (*kri-se*) n. m. (n. pr. d'un personnage de théâtre). Benêt qui se laisse duper. Valet niais, maladroit et ridicule. (V. *Part. hist.*)

JOCRISSERIE (*kri-se-rî*) n. f. Niaiserie, maladresse d'un jocrisse.

JOHANNITE (*jo-a-ni-te*) n. m. (du lat. *Johannes*, Jean). Membre d'une secte chrétienne orientale, qui baptise au nom de saint Jean-Baptiste.

JOIE (*joî*) n. f. (lat. *gaudium*). Mouvement vif et agréable, que l'âme ressent dans la possession d'un bien réel ou imaginaire : *ne pas se tenir de joie en apprenant une bonne nouvelle. Feu de joie,* feu qu'on allume dans les réjouissances publiques. Pl. Plaisirs, jouissances : *saint Augustin s'éloigna des joies du monde.* ANT. **Tristesse, chagrin. Peine, affliction.**

JOIGNANT (*gnan*), **E** adj. Contigu : *maison joignante à la mienne.*

JOIGNANT (*gnan*) prép. Près, tout proche : *maison joignant l'église.*

JOINDRE v. a. (lat. *jungere.* — Se conj. comme *craindre.*) Approcher deux choses de manière qu'elles se touchent. Servir à réunir : *rue qui joint deux avenues.* Ajouter : *joindre l'intérêt au capital.* Allier : *joindre l'utile à l'agréable.* Unir par les liens de l'affection. Attraper : *joindre quelqu'un. Joindre les mains,* unir les mains par la paume et en entre-croisant les doigts. *Joindre les deux bouts de l'année, joindre les deux bouts,* arriver péniblement à faire les frais d'une entreprise, de son ménage, etc. V. n. : *ces fenêtres ne joignent pas bien.* ANT. **Disjoindre.**

JOINT (*join*), **E** adj. Uni, lié, qui adhère, qui est en contact : *sauter à pieds joints. Ci-joint,* ajouté, réuni à ceci. — *Gram.* Les adjectifs **inclus** et **joint**, dans *ci-inclus, ci-joint,* sont invariables : 1° au commencement d'une phrase : *ci-joint votre lettre, ci-inclus la copie;* 2° dans une phrase, si le nom qui suit n'est précédé ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-joint quittance; vous avez ci-inclus copie de la lettre.* Dans tous les autres cas, ils s'accordent : *les pièces ci-jointes; vous avez ci-incluse la copie de la lettre.* ANT. **Disjoint.**

JOINT (*join*) n. m. (subst. particip. de *joindre*). Articulation, endroit où se touchent deux os. Espace qui existe entre deux pierres contiguës, dans un ouvrage de maçonnerie : *remplir les joints avec du mortier, du plâtre,* etc. *Mécan. Joint brisé* ou *universel,* ou *de Cardan,* articulation entre deux arbres, permettant la transmission du mouvement sous un angle quelconque. *Géol.* Cassure peu étendue. *Fig.* et *fam. Trouver le joint,* le meilleure manière de prendre une affaire.

JOINTÉ, E adj. *Art vétér.* V. COURT-JOINTÉ, LONG-JOINTÉ.

JOINTÉE (*té*) n. f. Ce que les deux mains rapprochées peuvent contenir : *une jointée d'avoine.*

JOINTEMENT (*man*) n. m. Action de joindre, de former un joint.

JOINTIF, IVE adj. Qui est en contact par les bords : *lattes jointives.* N. f. Cloison faite de planches jointives, non assemblées.

JOINTIVEMENT (*man*) adv. D'une manière jointive. (Peu us.)

JOINTOIEMENT (*toi-man*) n. m. Action de jointoyer.

JOINTOUT (*tou*) n. m. *Techn.* Varlope.

JOINTOYER (*toi-ié*) v. a. (Se conj. comme *aboyer.*) Remplir les joints d'une maçonnerie avec du mortier.

JOINTOYEUR (*toi-ieur*) n. m. Ouvrier qui jointoie. Adjectiv. : *ouvrier jointoyeur.*

JOINTURE n. f. Joint : *la jointure de deux pierres.* Endroit où les os se joignent : *la jointure du genou.*

JOLI, E adj. Agréable à voir, gentil : *un joli bébé. Par ext.* Avantageux, considérable : *un joli revenu.* Piquant, amusant : *un joli tour.* N. m. Ce qui est joli : *le beau et le joli sont deux choses fort différentes.* ANT. **Laid, vilain.**

JOLIET, ETTE (*li-è, è-te*) adj. Assez joli, mignon.

JOLIMENT (*man*) adv. Bien, d'une manière agréable, spirituelle : *les épigrammes de Voltaire sont joliment tournées.* S'emploie souvent ironiquement : *il est joliment arrangé. Fam.* Beaucoup, très : *être joliment content.* ANT. **Laidement, vilainement.**

JOLIVETÉ n. f. Jolie petite babiole. Propos gentil : *les jolivetés des enfants.* (Peu us.)

JOMARIN n. m. Nom vulgaire de l'*ajonc.*

JONC (*jon*) n. m. (lat. *juncus*). Genre de *joncacées,* à tiges droites et flexibles, qui croît dans l'eau et dans les lieux humides. Canne faite d'une tige de rotang, ou *jonc d'Inde. Fig. Etre droit comme un jonc,* avoir la taille très droite. Bague sans chaton, dont le cercle est partout de même grosseur.

JONCACÉES (*sé*) n. f. pl. Famille de plantes monocotylédones, ayant le *jonc* pour type. S. une *joncacée.*

JONCER (*sé*) v. a. (Prend une cédille sous le *c*, devant *a* et *o* : *il jonça, nous jonçons.*) Garnir en jonc (des chaises). Frotter (des peaux) avec une tresse de jonc.

JONCHAIE (*chè*) n. f. Lieu rempli de joncs.

JONCHÉE (*ché*) n. f. Fleurs, branchages, dont on jonche les rues un jour de cérémonie. Quantité d'objets. Petit fromage de crème ou de lait caillé, fabriqué dans un panier de jonc.

JONCHEMENT (*man*) n. m. Action de joncher.

JONCHER (*ché*) v. a. (de *jonc*). Couvrir de débris de végétaux : *joncher la terre de fleurs.* Etre épars sur : *des feuilles mortes jonchent le sol.* Répandre en grande quantité sur : *joncher la terre de cadavres.*

JONCHETS (*chè*) n. m. pl. Petits bâtons d'ivoire, de bois, d'os, etc., fort menus, avec lesquels jouent les enfants.

JONCIER (*si-é*) n. m. Nom du genêt d'Espagne.

JONCTION (*jonk-si-on*) n. f. (lat. *junctio*; de *jungere,* joindre). Réunion : *la jonction de deux armées, de deux rivières.* Point de jonction, endroit où deux choses se joignent. ANT. **Disjonction.**

Jongleur.

JONGLER (*glé*) v. n. (du lat. *joculari,* faire des choses plaisantes). Lancer en l'air, les uns après les autres, divers objets que l'on relance à mesure qu'on les reçoit. Faire des tours d'adresse, de passe-passe. *Fig.* : *jongler avec les difficultés.*

JONGLERIE (*rî*) n. f. Tour d'adresse ou de passe-passe. *Fig.* Hypocrisie, charlatanisme.

JONGLEUR n. m. (de *jongler*). Au moyen âge, ménestrel qui récitait lui-même ses vers en s'accompagnant de quelque instrument. (V. MÉNESTREL.) Qui jongle, qui exerce la profession de bateleur, d'escamoteur, de charlatan.

Digitized by Google

JONQUE n. f. Bateau à voile, en usage en Chine et au Japon : *les jonques tiennent admirablement la mer.*

JONQUILLE (*ki, ll* mll.) n. f. Plante du genre narcisse, dont les feuilles rappellent celles des joncs. Sa fleur. N. m. Couleur secondaire, blanc et jaune. Adjectiv. : *ruban jonquille.*

Jonque.

JOSEPH (*zèf*) adj. m. Se dit d'une sorte de papier mince et transparent.

JOTTEREAUX (*jo-te-rô*) n. m. pl. *Mar.* Pièces de bois fixées au mât et sur lesquelles reposent les élonges de la hune. S. un *jottereau.*

JOUABLE adj. Qui peut être joué : *pièce difficilement jouable.*

JOUAILLER (*a, ll* mll., *é*) v. n. *Fam.* Jouer petit jeu. Mal jouer d'un instrument.

JOUBARBE n. f. Plante grasse herbacée, qui croît ordinairement sur les toits et les vieux murs.

JOUE (*joû*) n. f. (du lat. *gabata*, jatte). Chacune des deux régions latérales du visage : *embrasser un enfant sur les deux joues.* Partie latérale de la tête d'un animal. Partie renflée de chaque côté de l'avant d'un navire. *Mettre, coucher en joue,* viser avec une arme à feu. *Joue !* pour *En joue !* commandement préparatoire pour faire placer aux soldats le fusil dans la direction du but.

JOUÉE (*jou-é*) n. f. Epaisseur du mur dans l'ouverture d'une porte, d'une fenêtre, etc. Face latérale triangulaire d'une lucarne.

JOUER (*jou-é*) v. n. (lat. *jocari ;* de *jocus,* jeu). Se récréer, se divertir : *jouer aux barres, au trictrac.* Tirer des sons d'un instrument de musique : *jouer du violon. Fig.* Se mouvoir, fonctionner aisément : *la clef joue bien dans la serrure.* Ne plus joindre exactement : *boiserie qui a joué.* Se dit de jets d'eau que l'on fait jaillir en vue de certains effets d'agrément : *les grandes eaux joueront dimanche. La brise joue,* elle varie sans cesse de direction et d'intensité. *Jouer de malheur,* échouer plusieurs fois de suite accidentellement dans un projet. *Jouer sur les mots,* équivoquer. *Jouer du bâton,* le manier adroitement ou activement. *Faire jouer une mine,* y mettre le feu. Tromper : *vous m'avez joué.* V. a. Faire une partie de jeu. Mettre comme enjeu : *jouer une fortune sur un seul coup de cartes.* Jeter : *jouer une carte.* Exécuter un morceau de musique : *jouer une valse. Fig.* Exposer, hasarder : *jouer sa vie.* Représenter un personnage : *jouer le rôle d'Athalie.* Représenter une pièce de théâtre : *jouer la tragédie.* Simuler : *jouer la surprise.* Imiter : *étoffe qui joue la soie.* **Se jouer** v. pr. S'amuser, folâtrer : *se jouer sur l'herbe. Fig. Se jouer des lois,* les mépriser. *Se jouer de quelqu'un,* le railler adroitement, le tromper. *Se jouer à quelqu'un,* l'attaquer.

JOUET (*jou-è*) n. m. Ce qui sert à amuser un enfant : *les poupées sont les jouets préférés des fillettes. Fig.* Personne dont on se moque : *être le jouet de tous.* Ce qui est abandonné à l'action d'une force : *être le jouet des vents, de la fortune.*

JOUEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Qui joue, qui folâtre. Qui a la passion du jeu : *les joueurs parviennent rarement à se corriger.* Personne qui joue d'un instrument : *joueur de gobelets.* Qui fait des tours de passe-passe. Adjectiv. : *un enfant joueur.*

JOUFFLU, E (*jou-flu*) adj. *Fam.* Qui a de grosses joues : *un bébé joufflu.*

JOUG (*jough'*) n. m. (lat. *jugum*). Pièce de bois qu'on place par-dessus la tête des bœufs, pour les atteler. *Fig.* Domination : *le joug romain pesa lourdement sur la Grande-Bretagne.* Pique placée horizontalement sur deux autres fichées en terre, et sous laquelle les Romains faisaient passer les ennemis vaincus : *Pontius Hérennius fit passer une légion romaine sous le joug.* Fléau d'une balance.

A, Joug.

JOUIR v. n. (du lat. *gaudere*, éprouver de la joie). Avoir un usage avantageux, tirer avantage ou agrément. Se réjouir, être satisfait. Etre en possession de : *jouir de l'estime publique.*

JOUISSANCE (*i-san-se*) n. f. Libre usage, possession d'une chose. Plaisir de l'âme ou des sens : *être privé de toute jouissance.* Usufruit, action de percevoir les fruits d'une terre, de toucher les intérêts d'une rente, les dividendes d'une action.

JOUISSANT (*i-san*), **E** adj. *Dr.* Qui jouit de ses droits.

JOUISSEUR, EUSE (*i-seur, eu-ze*) n. Personne qui ne cherche qu'à se procurer des jouissances.

JOUJOU n. m. (de *jouer*). *Fam.* Petit jouet d'enfant. *Faire joujou,* jouer. Pl. des *joujoux.*

JOULE ou **VOLT-COULOMB** (*lon*) n. m. *Physiq.* Unité d'énergie électrique.

JOUR n. m. (du lat. *diurnum*). Clarté, lumière du soleil : *le jour brille à peine.* Temps pendant lequel le soleil éclaire l'horizon. Espace de temps réglé par la rotation de la terre sur elle-même : *l'année dure trois cent soixante-cinq jours un quart.* Espace de vingt-quatre heures. Epoque, circonstance. Epoque actuelle : *les hommes du jour.* La vie : *sauver les jours de quelqu'un.* Clarté quelconque : *un jour blafard.* Manière dont les objets sont éclairés, et au *fig.*, présentés : *montrer une chose sous un jour favorable.* Ouverture par où vient la lumière : *pratiquer des jours d un appartement. Fig.* Apparence sous laquelle s'offre une chose. *Mettre un ouvrage au jour,* le publier. *Se faire jour,* passer à travers. *Ravir le jour,* la vie. *Donner le jour,* la naissance. *Percé à jour,* de part en part ; au *fig.*, deviné, pénétré : *votre secret est percé à jour. A jour,* au courant : *comptable dont les livres sont à jour. Vivre au jour le jour,* jouir du présent, sans se mettre en peine de l'avenir. *Beauté d'un jour,* qui passe rapidement. *Faux jour,* lumière qui trompe la vue, au prop. et au *fig. Demi-jour,* faible clarté. *Les beaux jours,* époque du printemps, et, au *fig.*, temps de la première jeunesse. *De nos jours,* dans le temps où nous vivons. *Au premier jour,* très prochainement. *D'un jour à l'autre,* graduellement : *malade qui s'affaiblit d'un jour à l'autre. Du jour au lendemain,* en peu de temps. *Par jour,* dans chaque jour. *A jour,* en laissant passer la lumière. *De tous les jours,* dont on se sert tous les jours. ANT. **Nuit.**

JOURD'HUI ou **JOURD'HUY** n. m. Jour actuel (usité dans l'expression de palais : *ce jourd'huy.*)

JOURNADE n. f. Saye à longues manches, qui se portait à la fin du XVe siècle, par-dessus les armes.

JOURNAL n. m. (du lat. *diurnalis*, journalier). Ecrit où l'on relate les faits jour par jour. Publication périodique qui donne des nouvelles politiques, littéraires, scientifiques, etc. : *la « Gazette de France », de Théophraste Renaudot, fut le premier en date des journaux français. Journal du bord,* registre sur lequel on inscrit les événements intéressant la marine. Ancienne mesure indiquant la quantité de terrain qu'un homme pouvait labourer dans un jour. Registre sur lequel un marchand écrit jour par jour tout ce qui a rapport à son commerce. (On dit aussi LIVRE-JOURNAL.)

JOURNALIER (*li-é*), **ERE** adj. (lat. *diurnalis*). Qui se fait chaque jour. *Fig.* Incertain : *le sort des armes est journalier.* (Vx.) N. m. Homme qui travaille à la journée.

JOURNALISME (*lis-me*) n. m. Etat du journaliste. Moyen d'action des journalistes. Ensemble des journaux : *le journalisme se développe chaque jour.*

JOURNALISTE (*lis-te*) n. m. Qui écrit dans un journal : *About fut un merveilleux journaliste.*

JOURNEE (*né*) n. f. Espace de temps qui s'écoule depuis le lever jusqu'au coucher. Salaire d'un ouvrier pour le travail d'un jour. Ce travail même. Chemin que l'on parcourt ordinairement en un jour. Jour marqué par quelque événement, en particulier par une bataille : *la journée de Valmy ; une chaude journée. Les Trois Journées,* les 27, 28 et 29 juillet 1830.

JOURNELLEMENT (*nè-le-man*) adv. Tous les jours. D'une façon continue, très fréquente : *cela se voit journellement.*

JOURNOYER (*noi-ié*) v. n. (Se conj. comme *aboyer.*) *Pop.* Passer la journée à ne rien faire.

JOUTE n. f. (subst. verb. de *jouter*). Combat courtois à cheval, d'homme à homme, avec la lance. *Par anal.* Combat d'animaux. *Joute sur l'eau, joute lyon-*

Digitized by Google

naise, divertissement où deux hommes, debout chacun sur l'arrière d'un batelet, cherchent à se faire

Joute sur l'eau.

tomber à l'eau en se poussant avec une longue perche. *Fig.* Lutte, rivalité quelconque : *joute oratoire.*

JOUTER (*té*) v. n. Lutter à la lance et à cheval. *Fig.* Disputer à quelqu'un un succès.

JOUTEUR n. m. Qui joute. Qui dispute un succès quelconque : *combattre un rude jouteur.*

JOUVENCE (*van-se*) n. f. Jeunesse. V. *Part. hist.*

JOUVENCEAU (*van-sô*) n. m. (bas lat. *juvenculus*). *Fam.* Adolescent.

JOUVENCELLE (*van-sè-le*) n. f. (bas lat. *juvencella*). Jeune fille.

JOUXTE (*jouks-te*) prép. (lat. *juxta*). Proche. Conformément à : *jouxte la copie.* (Vx.)

JOVIAL, E, AUX adj. (du lat. *jovialis*, relatif à Jupiter). Gai, joyeux : *un compagnon jovial.* ANT. **Triste, sombre.**

JOVIALEMENT (*man*) adv. D'une manière joviale. (Peu us.) ANT. **Tristement.**

JOVIALITÉ n. f. Humeur joviale, disposition à la gaieté. ANT. **Tristesse, chagrin.**

JOVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. (du lat. *Jovis*, génit. de *Jupiter*). Relatif à la planète Jupiter.

JOYAU (*joi-iô*) n. m. (de *jouer*). Objet de matière précieuse, qui sert à la parure.

JOYEUSEMENT (*joi-ieu-ze-man*) adv. Avec joie, dans la joie : *passer joyeusement sa jeunesse.* ANT. **Tristement.**

JOYEUSETÉ (*joi-ieu-ze-té*) n. f. *Fam.* Plaisanterie, mot pour rire.

JOYEUX, EUSE (*joi-ieu, eu-ze*) adj. Qui a de la joie. Qui respire ou qui inspire la joie : *visage joyeux; mine joyeuse.* N. m. *Arg.* Surnom donné aux soldats des bataillons d'Afrique. ANT. **Triste.**

JUBÉ n. m. (du lat. *jube*, ordonne [premier mot d'une prière]). Tribune en forme de galerie entre la nef et le chœur, dans certaines églises : *le jubé avait remplacé l'ambon des basiliques grecques.* Loc. prov. : **Venir à jubé**, se soumettre.

JUBILAIRE (*lè-re*) adj. Qui a rapport au jubilé : *année jubilaire.*

JUBILANT (*lan*), **E** adj. Qui jubile.

JUBILATION (*si-on*) n. f. *Fam.* Réjouissance, joie.

JUBILE n. m. (de l'hébr. *iobel*, corne de bélier, instrument qui servait à annoncer l'année sainte). Selon la loi de Moïse, solennité publique célébrée tous les cinquante ans, où chacun rentrait dans son héritage et où les dettes étaient abolies, les esclaves rendus à la liberté. Chez les catholiques, indulgence plénière et générale, accordée par le pape en certaines occasions, et signalée par de grandes fêtes. Ensemble des pratiques par lesquelles on mérite cette grâce : *faire, gagner son jubilé. Par ext.* Cinquantième année de mariage, d'exercice d'une fonction, etc. : *évêque qui célèbre son jubilé sacerdotal.*

JUBILER (*lé*) v. n. (lat. *jubilare*). *Fam.* Éprouver une joie très vive.

JUCHER (*ché*) n. f. Lieu où se perchent les faisans.

JUCHER (*ché*) v. n. Se dit des poules et de quelques oiseaux qui se mettent sur une branche, sur une perche, pour dormir. *Fig.* Loger très haut : *jucher au sixième étage.* V. a. Placer très haut. **Se jucher** v. pr. Se percher : *les poules se juchent à l'entrée de la nuit.*

JUCHOIR n. m. Endroit où juche la volaille.

JUDAÏQUE (*da-i-ke*) adj. (du lat. *judæus*, juif). Qui appartient aux juifs : *la loi judaïque.* Qui s'attache mesquinement à la lettre en négligeant l'esprit, comme le faisaient les pharisiens juifs : *interprétation judaïque.*

JUDAÏQUEMENT (*da-i-ke-man*) adv. D'une manière judaïque : *appliquer judaïquement une loi.*

JUDAÏSANT (*da-i-zan*), **E** adj. Qui judaïse : *chrétien judaïsant.*

JUDAÏSER (*da-i-zé*) v. n. Pratiquer les cérémonies judaïques. Interpréter d'une manière judaïque.

JUDAÏSME (*da-is-me*) n. m. Religion des juifs : *la dispersion des juifs n'a guère entamé le judaïsme.*

JUDAS (*da*) n. m. Traître. Petite ouverture à un plancher, à une porte, pour voir ce qui se passe de l'autre côté. **Baiser de Judas**, baiser de traître, caresses trompeuses. (V. *Part. hist.*)

JUDÉO-CHRÉTIEN, ENNE (*kré-ti-in, è-ne*) adj. Qui appartient au judéo-christianisme.

JUDÉO-CHRISTIANISME (*kris-ti-a-nis-me*) n. m. Doctrine professée dans les premiers temps du christianisme, et d'après laquelle l'initiation au judaïsme était nécessaire pour entrer dans l'Église de Jésus-Christ : *saint Paul combattit le judéo-christianisme.*

JUDICATURE n. f. (du lat. *judicaturus*, devant juger). État, charge de juge. Fonction de juge en Israël : *la judicature de Jephté.*

JUDICIAIRE (*si-è-re*) adj. (lat. *judiciarius*). Qui est relatif à la justice : *les débats judiciaires sont en général publics.* Fait par autorité de justice : *vente judiciaire. Acte judiciaire*, acte fait en présence du juge et sous sa surveillance. *Astrologie judiciaire*, partie de l'astrologie qui prédit l'avenir des individus par l'observation des astres. *Combat, duel judiciaire*, combat ordonné ou autorisé par les juges, au moyen âge, et où les contestants soutenaient leurs droits en se battant l'un contre l'autre : *saint Louis prohiba le combat judiciaire.* N. f. Faculté d'apprécier : *avoir une bonne judiciaire.*

JUDICIAIREMENT (*è-re-man*) adv. En forme judiciaire, par un acte de la justice.

JUDICIEUSEMENT (*ze-man*) adv. D'une manière judicieuse : *répondre judicieusement à une question.*

JUDICIEUX, EUSE (*eû, eu-ze*) adj. (du lat. *judicium*, jugement). Qui a le jugement bon : *auteur judicieux.* Qui annonce du jugement : *remarque judicieuse.*

JUGAL, E, AUX adj. Qui a rapport à la joue : *os jugaux.* (On dit aussi ZYGOMATIQUE.)

JUGE n. m. (lat. *judex*; de *jus*, droit, et *dicere*, dire). Magistrat chargé de rendre la justice : *les héliastes étaient les juges publics d'Athènes.* Personne prise pour arbitre, dans une contestation quelconque : *prendre pour juge.* Qui prononce sur le sort des hommes. *Le souverain juge.* Dieu. Qui apprécie le mérite de quelque chose. *Juge de paix*, magistrat amovible chargé de juger, seul et sans frais, les différends de peu d'importance et de concilier les parties. *Juge d'instruction*, magistrat chargé de rechercher les crimes et délits, de faire arrêter les prévenus, de recueillir les preuves relatives à la cause. *Juge suppléant*, celui qui est chargé de remplacer certains juges en cas d'empêchement. V. JUGES (*part. hist.*).

JUGÉ n. m. Ce qui est jugé, apprécié. (S'emploie surtout dans les locutions : *bien-jugé* et *mal-jugé.* [V. ces mots.]) *Tirer au jugé* (*au juger*). V. JUGER.

JUGEABLE (*ja-ble*) adj. Qui peut être mis en jugement, décidé par un jugement : *procès difficilement jugeable.*

JUGEMENT (*man*) n. m. Faculté de l'entendement qui compare et qui juge : *avoir le jugement droit.* Acte de l'entendement qui affirme la convenance ou la disconvenance de deux idées. Opinion, sentiment : *je m'en rapporte à votre jugement.* Faculté de bien juger : *faire preuve de jugement.* Action de juger. Décision, sentence émanée d'un tribunal : *jugement contradictoire, par défaut*, etc. (V. CONTRADICTOIRE, DÉFAUT.) *Jugement de Dieu*, preuves extraordinaires, comme le duel, l'épreuve du feu, etc., auxquelles on recourait autrefois lorsque les preuves matérielles manquaient. *Jugement dernier*, jugement solennel d'après lequel Dieu, suivant

Digitized by Google

la religion catholique, doit prononcer, à la fin du monde, sur le sort de tous les hommes. (V. *Part. hist.*)

JUGEOTE (*jo-te*) n. f. *Fam.* Jugement, bon sens.

JUGER (*jé*) v. a. (lat. *judicare.* — Prend un e après le *g* devant *a* et *o* : *il jugea, nous jugeons.*) Décider une affaire, un différend, en qualité de juge ou d'arbitre : *la Cour de cassation juge sans appel les vices de forme.* Apercevoir entre deux idées un rapport de convenance ou de disconvenance. Enoncer une opinion sur une personne ou sur une chose : *mal juger quelqu'un.* Etre d'avis : *juger nécessaire de.* S'imaginer : *jugez combien je fus surpris.*

JUGER (*jé*) n. m. L'action de juger. *Au juger,* d'après ce qu'on estime devoir être de telle ou telle manière. *Tirer au juger* (ou *au jugé*), dans la direction où l'on suppose que se trouve le gibier.

JUGEUR, EUSE (*eu-ze*) n. Personne qui juge légèrement, sans les connaissances nécessaires.

JUGLANDACÉES (*sé*) ou **JUGLANDÉES** (*dé*) n. f. pl. *Bot.* Famille de dicotylédones apétales, dont le type est le genre *noyer.* S. une *juglandacée* ou *juglandée.*

JUGULAIRE (*lé-re*) adj. (du lat. *jugulum,* gorge). Qui concerne la gorge : *veine, glande jugulaire.* N. f. La veine jugulaire, une des grosses veines du cou. Chacune des courroies ou bandes qui passent sous le menton et maintiennent le shako, le casque, etc.

JUGULER (*lé*) v. a. (lat. *jugulare*). Egorger. *Fig.* Ennuyer, tourmenter à l'excès. *Fam.* Pressurer.

JUIF, IVE n. et adj. (lat. *judæus;* de *Judæa,* Judée). Né en Judée, ou qui descend des habitants de ce pays : *les Juifs se révoltèrent contre Vespasien.* Qui professe la religion judaïque (en ce sens s'écrit avec une minuscule) : *il existe beaucoup de juifs en Pologne.* N. m. *Fig.* Usurier. *Fam.* **Le Juif errant,** héros d'une légende populaire. *Fig. C'est un vrai Juif errant,* il voyage sans cesse. V. *Part. hist.*

JUILLET (*ju, il* mll., *é*) n. m. (lat. *julius*). Septième mois de l'année, ainsi nommé de *Jules* César, qui était né dans ce mois : *le 14 juillet est la fête nationale de la France.* V. *Part. hist.*

JUIN n. m. (lat. *junius,* le mois consacré à Junon). Sixième mois de l'année. V. *Part. hist.*

JUIVERIE (*rî*) n. f. Quartier d'une ville habité par les juifs. *Fam.* et par *dénigr.*, ensemble des juifs. Boutique d'usurier. Rapacité sordide.

JUJUBE n. m. Fruit du jujubier. Suc, pâte extraits du jujube : *le jujube est bon pour la toux.*

JUJUBIER (*bi-é*) n. m. Genre de rhamnacées, comprenant des arbres épineux du Midi, qui donnent le *jujube.*

Jujubier.

JULEP (*lèp*) n. m. (ar. *djoulab*). Ancien nom des *potions.* Auj., excipient d'eau et de gomme auquel on mêle un médicament actif : *prendre un julep.*

JULIEN, ENNE (*li-in, é-ne*) adj. *Ère julienne,* qui date de la réforme du calendrier par *Jules* César. *Année julienne,* de 365 jours et six heures. (V. CALENDRIER.)

JULIENNE (*li-è-ne*) n. f. Genre de crucifères, comprenant des herbes indigènes, cultivées comme ornementales : *la julienne sert à faire des bordures.* Potage fait avec plusieurs sortes d'herbes et de légumes.

JUMEAU, ELLE (*mô, mè-le*) adj. et n. Se dit de deux ou de plusieurs enfants nés d'un même accouchement : *frères jumeaux; sœurs jumelles;* de deux muscles du mollet et de deux muscles de la région fessière; de deux fruits joints ensemble; de deux objets semblables ou semblablement disposés.

JUMELÉ, E adj. Consolidé par des jumelles. Disposé par couples : *fenêtres jumelées.*

JUMELER (*lé*) v. a. (de *jumelé.* — Prend deux *l* devant une syllabe muette : *je jumelle.*) Accoupler longitudinalement des pièces de bois, des canons dans une tourelle, etc. *Mar.* Renforcer en ajustant une jumelle.

JUMELLES (*mé-le*) n. f. pl. Deux pièces de bois ou de métal semblables, qui entrent dans la composition d'une machine. Double lorgnette, pour le théâtre ou l'observation en campagne. (Dans ce sens, s'emploie aussi au singulier : *jumelle marine, de théâtre*). *Blas.* Meuble formé par deux burelles réduites de largeur et placées parallèlement. V. JUMEAU.

Jumelles.

JUMENT (*man*) n. f. (du lat. *jumentum,* bête de somme). Femelle du cheval : *le croisement de la jument et de l'âne donne le mulet.*

JUMENTAIRE (*man-tè-re*) adj. Qui est de la nature des bêtes de somme. (Peu us.)

JUMENTERIE *man-te-rî*) n. f. (de *jument*). Haras destiné à la production des étalons.

JUMENTES (*man*) n. m. pl. Groupe de mammifères périssodactyles, répondant aux équidés actuels. S. un *jumenté.*

JUMENTEUX, EUSE (*man-teû, eu-ze*) adj. (du lat. *jumentum,* bête de somme). *Méd.* Se dit d'une urine trouble et chargée comme celle du cheval.

JUNGLE (*jon-gle*) n. f. (sanscr. *djangala*). Nom donné, dans l'Inde, à de vastes espaces couverts d'arbres, de hautes herbes : *le tigre habite les jungles.*

JUNIOR adj. m. (m. lat. signif. *plus jeune*). Puîné, cadet : *Laurent junior.*

JUNIPERUS (*pé-russ*) n. m. Nom du genévrier.

JUNTE (*jon-te*) n. f. (espagn. *junta,* réunion). Nom donné, en Espagne et en Portugal, à divers conseils administratifs : *de nombreuses juntes insurrectionnelles furent créées en Espagne, pendant l'occupation française.*

JUPE n. f. (ar. *djoubba*). Partie de l'habillement des femmes, qui descend de la ceinture aux pieds. Partie d'un vêtement d'homme, qui prend de la taille jusqu'à mi-jambe.

JUPON n. m. Jupe de dessous. *Fam.* Femme ou fille.

JURABLE adj. Pour lequel était dû le serment de fidélité : *fief jurable.* (Vx.)

JURANDE n. f. Nom donné jadis à la charge de juré, dans les corporations d'artisans ou de marchands. Assemblée de jurés. V. *Part. hist.*

JURASSIEN, ENNE (*ra-si-in, e-ne*) adj. et n. Du Jura : *les montagnards jurassiens.*

JURASSIQUE (*ra-si-ke*) adj. *Géol.* Se dit des terrains secondaires dont le Jura est en grande partie constitué. N. m. Le terrain jurassique.

JURAT (*ra*) n. m. (du lat. *juratus,* assemblée). Nom de certains magistrats municipaux, dans plusieurs villes du midi de la France, au moyen âge.

JURATOIRE adj. *Dr. Caution juratoire,* serment fait en justice de représenter sa personne ou un objet.

JURÉ, E (de *jurer*) adj. Qui a prêté serment : *chirurgien juré.*

JURÉ n. m. Chacun des citoyens appelés à rendre un verdict sur la culpabilité des accusés : *les jurés ne sont juges que du fait, et la cour d'assises applique la peine.* Membre d'un jury en général.

JUREMENT (*man*) n. m. (de *jurer*). Serment fait sans nécessité. Blasphème : *proférer des jurements.*

JURER (*re*) v. a. (lat. *jurare;* de *jus, juris,* le droit). Prendre à témoin la Divinité ou une autorité que l'on juge sacrée : *jurer ses grands dieux.* Promettre par serment : *foi jurée.* V. n. Prononcer un serment. Blasphémer, prononcer des jurons : *jurer continuellement.* Faire disparate : *le vert jure avec le bleu.*

JUREUR n. m. Qui jure par habitude. (Peu us.)

JURIDICTION (*dik-si-on*) n. f. (lat. *juridictio;* de *jus, juris,* le droit, et *dicere,* dire). Pouvoir, droit de juger. Ressort ou étendue de territoire où le juge exerce ce pouvoir : *la juridiction de la Cour de cassation s'étend sur toute la France.* Corps de judicature. *Degré de juridiction,* chacun des tribunaux devant lesquels une affaire peut être successivement portée.

JURIDICTIONNEL, ELLE (*dik-si-o-nèl, é-le*) adj. Relatif à la juridiction. (Peu us.)

JURIDIQUE adj. (du lat. *jus, juris,* le droit). Qui se fait en justice. Qui est dans les formes judiciaires : *acte juridique.*

JURIDIQUEMENT (*ke-man*) adv. D'une manière juridique : *arrêt juridiquement motivé.*

JURISCONSULTE (*ris-kon*) n. m. (lat. *jurisconsultus;* de *jus, juris,* le droit, et *consulere,* consulter). Qui est versé dans la science des lois et fait profession de donner son avis sur des questions de droit : *Cujas fut un grand jurisconsulte.*

JURISPRUDENCE (*ris-pru-dan-se*) n. f. (lat. *jurisprudentia;* de *jus, juris,* le droit, et *prudentia,* connaissance). Science du droit. Manière dont les tribunaux jugent habituellement sur tel ou tel point : *la jurisprudence supplée souvent au silence de la loi.*

Digitized by Google

JURISPRUDENTIEL, ELLE (*ris-pru-dan-si-èl, è-le*) adj. Qui se rapporte à la jurisprudence. (Peu us.)

JURISTE (*ris-te*) n. m. (du lat. *jus, juris*, droit). Qui écrit sur les matières de droit.

JURON n. m. Façon particulière de jurer. Toute espèce de jurement.

JURY n. m. (m. angl.). Corps de jurés. Ensemble de tous les citoyens qui peuvent être jurés : *dresser la liste du jury; l'institution du jury date de 1791.* (V. JURÉ.) Commission chargée d'un examen particulier : *le jury de l'Exposition universelle. Jury d'expropriation*, réunion de jurés qui prononcent sur les indemnités à allouer en cas d'expropriation pour cause d'utilité publique.

JUS (*ju*) n. m. (mot lat. signif. *sauce*). Suc tiré d'une chose par pression, coction ou autre préparation. *Absol.* Jus de viande. *Poét.* ou *fam. Jus de la treille, de la vigne*, etc., le vin.

JUSANT (*zan*) n. m. (du lat. *jusum*, en bas). Reflux de la marée : *courant de jusant.*

JUSÉE (*zé*) n. f. Liqueur acide qui sert dans les tanneries, et que l'on obtient par macération du tan.

JUSQUE (*jus-ke*) [lat. *de usque*] prép. qui marque un terme au delà duquel on ne passe pas. **Jusqu'à ce que**, loc. conj. Jusqu'au moment où. — L'e de *jusque* s'élide devant une voyelle. S'écrit aussi quelquefois avec un **s** à la fin dans le même cas : *jusques à quand?*

JUSQUIAME (*jus-ki*) n. f. (gr *huoskuamos*). Genre de solanées de la région méditerranéenne, narcotiques et vénéneuses. — La jusquiame noire, appelée aussi *herbe aux poules* et *hennebon*, exhale une odeur nauséabonde ; ses feuilles sont visqueuses et ses épis d'un jaune pâle, rayés de pourpre.

Jusquiame.

JUSSION (*ju-si-on*) n. f. (lat. *jussio*). Commandement adressé par le roi aux juges d'une cour souveraine pour leur enjoindre d'enregistrer un édit : *lettres de jussion.*

JUSTAUCORPS (*jus-tô-kor*) n. m. Vêtement qui descend jusqu'aux genoux et qui serre le corps.

JUSTE (*jus-te*) adj. (lat. *justus ;* de *jus*, droit). Qui juge et agit selon l'équité : *Louis XIII fut surnommé le Juste.* Conforme à la justice, au droit, à la raison : *sentence juste.* Qui a le caractère de la justesse et du bon sens : *pensée juste.* Fondé, légitime : *juste orgueil.* Qui apprécie bien : *coup d'œil juste.* Qui est exact : *balance juste.* Etroit : *habit juste.* N. m. L'homme qui conforme sa conduite à la justice. Celui qui est en état de grâce devant Dieu. Ce qui est juste : *notion du juste et de l'injuste.* N. m. ou f. Justaucorps. Adv. Avec justesse : *viser, chanter juste.* Loc. adv. : **Au juste**, exactement. **Comme de juste**, comme cela se doit. ANT. **Injuste.**

JUSTEMENT (*jus-te-man*) adv. Avec justice : *trancher justement un différend.* Précisément. ANT. **Injustement.**

JUSTE-MILIEU n. m. Conduite également éloignée de deux extrêmes contraires. Méthode de gouvernement qui consiste à se tenir également éloigné des partis extrêmes. Partisan de cette méthode : *c'est un juste-milieu.* Nom donné particulièrement au gouvernement de Louis-Philippe. Adjectiv. : *député juste-milieu.* (S'écrit aussi sans trait d'union : *se tenir dans un juste milieu.*)

JUSTESSE (*jus-te-se*) n. f. Qualité de ce qui est approprié, juste, exact, tel qu'il doit être : *justesse de la voix, d'une expression, du tir, d'une balance.*

JUSTICE (*jus-ti-se*) n. f. (lat. *justitia ;* de *jus*, le droit). Vertu qui fait que l'on rend à chacun ce qui lui appartient. Bon droit : *avoir la justice de son côté.* Action ou pouvoir de prononcer sur les droits de chacun, de punir ou de récompenser. *Haute justice*, celle qui donnait aux seigneurs le droit de prononcer des peines capitales. *Basse justice*, celle qui ne s'appliquait qu'à des affaires de peu d'importance. Juridiction. Ensemble des tribunaux, des magistrats : *la justice française.* Personnification de la justice, considérée comme divinité (en ce sens, prend une majuscule). *Faire justice à quelqu'un*, réparer le tort qui lui a été fait. *Faire justice de quelqu'un*, le traiter comme il le mérite. *Bois de justice*, la charpente de l'échafaud. V. DÉNI. ANT. **Injustice.**

JUSTICIABLE (*jus-ti*) adj. et n. Qui doit répondre devant certains juges : *les ministres sont justiciables de la Haute Cour.*

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) n. et adj. m. Qui avait droit de rendre la justice sur ses terres : *seigneur haut justicier.* Qui aime à faire régner la justice : *saint Louis fut un roi justicier.*

JUSTICIER (*jus-ti-si-é*) v. a. (Se conj. comme *prier.*) Punir en exécution de sentence ou d'arrêt : *justicier un criminel.*

JUSTIFIABLE (*jus-ti*) adj. Qui peut être justifié. ANT. **Injustifiable.**

JUSTIFIANT (*jus-ti-fi-an*), **E** adj. *Théol.* Qui rend juste intérieurement : *grâce justifiante.*

JUSTIFICATEUR, TRICE (*jus-ti*) adj. Qui tend à justifier : *témoignage justificateur.*

JUSTIFICATIF, IVE (*jus-ti*) adj. Qui sert à justifier quelqu'un ou à prouver quelque chose : *mémoire justificatif.*

JUSTIFICATION (*jus-ti, si-on*) n. f. Action de justifier, de se justifier. Preuve d'une chose : *la justification d'un fait.* Acte par lequel l'homme passant du péché à l'état de grâce devient digne de la vie éternelle. *Impr.* Longueur des lignes.

JUSTIFIER (*jus-ti-fié*) v. a. (lat. *justificare ;* de *justus*, juste, et *facere*, faire. — Se conj. comme *prier.*) Démontrer, prouver l'innocence. *Fig.* Légitimer : *le mérite seul justifie l'ambition.* Donner la preuve : *justifier un acte. Théol.* Rendre juste. *Impr.* Mettre à la longueur admise pour les lignes. V. n. *Justifier de*, donner la preuve de. **Se justifier** v. pr. Prouver son innocence. Être justifié.

JUTE n. m. (sanscr. *juta*). Matière textile, fournie par les fibres d'une plante indienne, le *corchorus capsularis* : *les Hindous tissent leurs vêtements avec du jute.*

JUTER (*té*) v. n. Rendre du jus.

JUTEUX, EUSE (*teû, eu-ze*) adj. Qui a beaucoup de jus : *bifteck juteux.*

JUVÉNILE ad. (du lat. *juvenis*, jeune). Qui tient à la jeunesse : *calmez cette ardeur juvénile.* ANT. **Sénile.**

JUVÉNILEMENT (*man*) adv. D'une manière juvénile. (Peu us.)

JUVENILIA (*vé*) n. m. pl. (m. lat.). Œuvres, poésies de jeunesse.

JUVÉNILITÉ n. f. Caractère de ce qui est juvénile. (Peu us.) ANT. **Sénilité.**

JUXTALINÉAIRE (*juks-ta, è-re*) adj. (lat. *juxta*, à côté, et *linea*, ligne). Se dit d'une traduction où le texte et la version occupent deux colonnes contiguës (une ligne de celle-ci correspondant à une ligne de celui-là).

JUXTAPOSER (*juks-ta-po-zé*) v. a. (du lat. *juxta*, auprès, et de *poser*). Poser à côté d'une autre chose.

JUXTAPOSITION (*juks-ta-po-zi-si-on*) n. f. Situation d'une chose à côté d'une autre, sans rien qui sépare. Mode d'accroissement dans les corps inorganiques, qui consiste dans l'application successive de nouvelles molécules sur le noyau primitif.

Digitized by Google

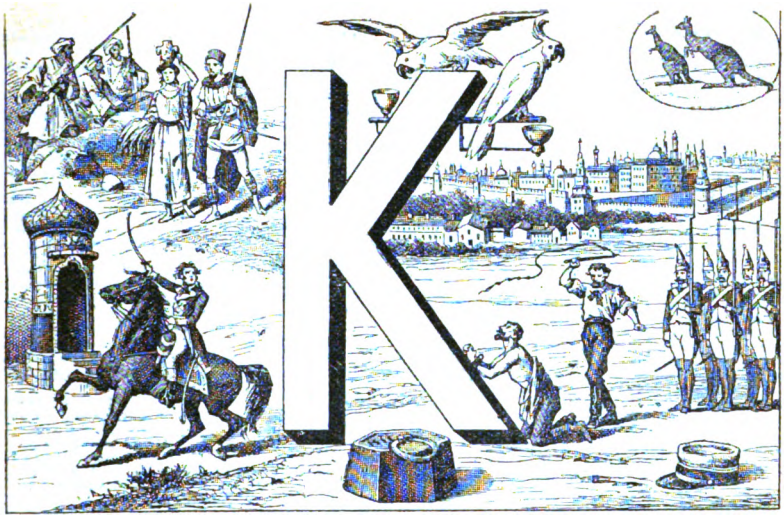

n. m. (*ka* ou *ke*). Onzième lettre de l'alphabet et la huitième des consonnes : *un* K *majuscule; un* k *minuscule.*

KABAK n. m. En Russie, lieu public où l'on vend du vin, des liqueurs, etc.

KABIN n. m. Somme d'argent que, chez les mahométans, le mari est tenu de payer à la femme qu'il répudie.

KABYLE adj. et n. De Kabylie. N. m. Langue parlée en Kabylie.

KADSURA n. m. (m. japonais). Genre d'arbrisseaux sarmenteux de Java et du Japon, à fleurs d'un blanc jaunâtre et à baies rouges : *les dames japonaises emploient l'infusion de kadsura pour dégraisser leurs cheveux.*

KÆMPFÉRIE (*kèm'-pfé-ri*) n. f. Genre de zingibéracées comprenant des herbes à rhizomes tuberculeux, qui vivent dans l'Afrique et l'Asie tropicales.

KAÏNITE (*ka-i*) n. f. Sulfate naturel de magnésie, chlore et potasse.

KAISER (*ka-i-zèr*) n. m. Mot allemand signifiant *empereur.*

KAISERLICK (*ka-i-zèr-lik*) n. m. (en allem. *impérial*). Nom donné, pendant la Révolution, aux soldats de l'empereur d'Allemagne, appelés aussi *Impériaux.*

KAKATOES (*èss*) n. m. V. CACATOIS.

KAKÉMONO n. m. (mot jap., signif. *chose suspendue*). Nom donné aux tableaux japonais que l'on suspend dans les appartements.

KAKOCHNICK n. m. (m. russe). Coiffure en forme de diadème, que portent les femmes russes.

KALÉIDOSCOPE (*dos-ko-pe*) n. m. (gr. *kalos*, beau; *eidos*, image, et *skopein*, voir). Cylindre opaque dans la longueur duquel sont disposés plusieurs miroirs, de manière que de petits objets colorés placés dans le tube y produisent des dessins variés et symétriques.

Kaléidoscope.

KALI n. m. Plante de la famille des salsolacées à feuilles épineuses, et qui croît dans l'Europe méridionale. Nom arabe de la soude.

KALMIA n. m. ou **KALMIE** (*mi*) n. f. Genre d'éricacées ornementales, arbrisseaux vénéneux de l'Amérique du Nord.

KAMÀ n. m. Grand poignard circassien, à large lame et sans garde.

KAMALA n. m. Plante des Indes, de la famille des euphorbiacées, dont les graines sont employées comme ténifuge et pour la teinture des soies.

KAMI n. m. (m. japon. signif. *en haut*). Nom générique de divinités nationales au Japon. Titre de noblesse japonaise.

KAMICHI n. m. Genre d'oiseaux échassiers, atteignant 80 centimètres de haut, et propres à l'Amérique du Sud.

Kamichi.

KAN ou **KHAN** n. m. Prince, commandant tartare ou persan : *le kan de Boukhara est vassal des Russes.*

KAN n. m. Marché public, en Orient. Lieu préparé pour le repos des caravanes.

KANAT ou **KHANAT** (*na*) n. m. Charge, fonction, juridiction d'un kan. Pays soumis à cette juridiction : *depuis 1873, le kanat de Boukhara est occupé par les Russes.*

KANDJAR ou **CANDJIAR** n. m. (m. arabe). Poignard oriental qui est un long coutelas étroit et à grand pommeau. (On écrit aussi KANDJIAR, KANOIAR et HANDJAR.)

Kandjar.

KANGOUROU ou **KANGUROO** n. m. Terme général qui sert à désigner tous les marsupiaux. — Le kangourou proprement dit, qui ne se trouve qu'en Australie, où il est d'ailleurs devenu rare, est le géant de cet ordre. Dressé sur ses pattes de derrière, il atteint 2 mètres de haut. Ses membres antérieurs sont très courts, tandis que les postérieurs sont longs et robustes. La femelle a une poche ventrale, où les petits trouvent un abri au moindre danger.

Kangourous.

KANTIEN, ENNE (*ti-in, é-ne*) adj. Qui a rapport à la philosophie de Kant.

KANTISME (*tis-me*) n. m. Doctrine philosophique de Kant, fondée à la fin du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

KANTISTE (*tis-te*) n. Partisan de la philosophie de Kant.

KAOLIN n. m. (m. chinois). Argile réfractaire, blanche ou friable, qui entre dans la composition de la porcelaine : *le kaolin résulte de l'altération du feldspath des granits.* (On écrit aussi CAOLIN.)

KAOLINIQUE adj. Qui tient du kaolin.

KAOLINISATION (*za-si-on*) n. f. Transformation en kaolin du feldspath des roches cristallisées.

KAOLINISER (*zé*) v. a. Transformer en kaolin.

KAPPA (*ka-pa*) n. m. Dixième lettre de l'alphabet grec, correspondant au *k* ou au *c* dur français.

KARAGAN n. m. Espèce de petit renard asiatique.

KARAKUL (*kul'*) n. m. V. CARACUL.

KARATAS, CARATAS (*tass*) ou **KARATA** n. m. Genre de broméliacées de l'Amérique centrale, voisines des ananas, et dont le fruit est appelé *citron de terre*, à cause de sa saveur et de la particularité qu'il a de mûrir sous terre.

KARBAU, KARABAU ou **KÉRABAU** (*bô*) n. m. Buffle de très grande taille, à longues cornes aplaties en lame de sabre, et répandu en Malaisie.

KARPATHIQUE adj. Des Karpathes : *les populations karpathiques.*

KARYOKINÈSE n. f. *Biol.* V. CARYOCINÈSE.

KAVA ou **KAWA** n. f. Espèce de poivrier de la Polynésie. Boisson enivrante, que les Polynésiens fabriquent avec la racine de cette plante.

KAYAC (*ka-iak*) ou **KAJAC** n. m. Bateau de pêche du Groenland, fait en peau de phoque, et qu'on manœuvre à la pagaie.

KCHATRIYA n. m. Membre de la seconde des castes de l'Inde, celle des guerriers ou nobles.

KÉBIR, mot arabe signifiant *grand* et qui entre dans de nombreux noms géographiques.

KEEL (*kil'*) n. f. Mesure de poids usitée en Angleterre, dans les mines de charbon, et qui vaut environ 21 tonnes métriques.

KEEPSAKE (*kip-sê-ke*) n. m. (m. angl. signif. *souvenir d'amitié*). Livre-album, illustré de vignettes et gravures, destiné à être offert en cadeau et comme souvenir, à Noël, au jour de l'an ou à l'occasion d'une fête.

KÉFIR ou **KÉPHIR** n. m. Boisson gazeuse fermentée, d'une saveur aigrelette, que les montagnards du Caucase fabriquent avec du *petit-lait* mis à fermenter en présence d'une levure dite *grain de képhir* : *le kéfir se conserve mal.*

KÉLEK n. m. Sorte de radeau en usage chez les Arabes.

KEN (*kèn'*) n. m. Division administrative au Japon, correspondant à peu près au département français.

KENNÉDIE (*kè-né-dî*) n. f. Genre de légumineuses, originaires d'Australie, à grandes fleurs rouges ou violacées.

KENTROPHYLLE (*kin-tro-fi-le*) n. m. Genre de composées d'Europe, comprenant de gros chardons à fleurs jaunes : *le kentrophylle, appelé encore* chardon bénit, *est employé en médecine comme sudorifique.*

KÉPI n. m. (de l'allem. *kappe*, bonnet). Coiffure militaire, portée par la plupart des troupes françaises. Coiffure de même forme, que portent les collégiens.

Képi : 1. En 1830 ; 2. En 1860 ; 3. (Mou), en 1903 ; 4. (Rigide), en 1905.

KÉRATECTOMIE (*tèk-to-mî*) n. f. Excision chirurgicale de la cornée.

KÉRATINE n. f. Substance fondamentale des cheveux, poils, laines, sabots, plumes, etc.

KÉRATINISATION (*za-si-on*) n. f. Formation de la kératine.

KÉRATITE n. f. Inflammation de la cornée de l'œil.

KÉRATOCÈLE n. f. *Méd.* Hernie d'une membrane interne de l'œil, à travers les couches superficielles de la cornée.

KÉRATOSE (*tô-ze*) n. f. Epaississement de l'épiderme : *les cors sont des kératoses.*

KÉRATOTOME n. m. Petit couteau employé pour sectionner la cornée.

KÉRATOTOMIE (*mî*) n. f. *Chir.* Incision de la cornée transparente.

KÉRITE n. f. Composé de caoutchouc vulcanisé et de substances grasses, destiné à remplacer la gutta-percha.

KERMÈS (*kèr-mèss*) n. m. (ar. *kirmiz*). Genre d'insectes hémiptères, analogues aux cochenilles, et qui vivent dans la région méditerranéenne, sur le chêne-kermès. Substance tinctoriale obtenue en séchant ces insectes au soleil, et qui donne une belle teinture écarlate. *Pharm.* Médicament expectorant, formé d'un mélange de sulfure d'antimoine hydraté, d'antimonite de sodium, avec un peu de sulfure de potassium.

KERMESSE (*kèr-mè-se*) n. f. (mot flam. signif. *messe de l'église*). Nom, en Hollande et dans les Pays-Bas, des fêtes paroissiales, des foires annuelles célébrées avec de grandes réjouissances : *Teniers est le peintre des kermesses.*

KERRIE (*kè-ri*) n. f. Genre de rosacées, à fleurs d'un jaune d'or, dont l'espèce type est cultivée en France dans les jardins, sous le nom de *spirée du Japon.*

KETCH (*kèt'-ch'*) n. m. Cotre à tapecu, gréant deux focs et dont le mât de l'arriere est sur l'avant du gouvernail.

KETMIE (*kèt-mî*) n. f. Genre de malvacées comprenant de nombreuses espèces des pays chauds, et dont quelques-unes sont cultivées en France pour leurs fibres textiles ou comme ornementales.

KÉTUPA n. m. Genre d'oiseaux rapaces, comprenant de grands hiboux asiatiques.

KEUPER (*pèr*) n. m. *Géol.* Nom ancien du *trias supérieur.*

KEUPÉRIEN, ENNE (*ri-in, è-ne*) ou **KEUPRIQUE** adj. *Géol.* Qui se rapporte au keuper : *l'étage keupérien.*

KHAMSIN ou **CHAMSIN** (*kam'-sin'*) n. m. (m. égypt. qui veut dire *cinquante*). Vent du sud, chaud et sec, qui souffle sur l'Egypte pendant une période de cinquante jours à l'époque de l'inondation du Nil.

KHAN n. m. V. KAN.

KHÉDIVAT (*va*) ou **KHÉDIVIAT** (*vi-a*) n. m. Dignité de khédive.

KHÉDIVE n. m. Titre du vice-roi d'Egypte : *le khédive est nominalement tributaire du sultan de Constantinople.*

KHÉDIVIAL ou **KHÉDIVAL, E, AUX** adj. Du khédive : *résidence khédiviale.*

KHIVIEN, ENNE (*vi-in, è-ne*) adj. et n. De Khiva.

KHÔL, KOHOL ou **KOHEUL** n. m. Substance noirâtre, dont les Orientaux frottent leurs sourcils et leurs paupières.

KIBITKA n. f. Chariot russe, long et couvert. Tente en feutre des peuples nomades, surtout dans la Boukharie.

KIEF (*ki-èf*) n. m. Le repos absolu, chez les Orientaux.

KIESELGUHR (*ki-zèl-ghour*) n. m. Tripoli siliceux, servant à la préparation de la dynamite.

KIÉSÉRITE (*zé*) n. f. Sulfate naturel de magnésie.

KILO (du gr. *khilioi*, mille) préfixe qui, placé devant l'unité métrique, la multiplie par mille. N. m. V. l'art. suiv. Pl. des *kilos.*

KILOGRAMME (*gra-me*) ou, par abrév., **KILO** n. m. Poids de mille grammes.

KILOGRAMMÈTRE (*gram-mè-tre*) n. m. Unité de mesure de travail, équivalant à l'effort nécessaire pour élever le poids d'un kilogramme à la hauteur d'un mètre.

KILOLITRE n. m. Mesure de capacité valant théoriquement mille litres. (Peu us.)

KILOMÉTRAGE n. m. Action de kilométrer. Mesure par kilomètres.

KILOMÈTRE n. m. Mesure itinéraire de mille mètres : *la lieue française vaut quatre kilomètres.*

KILOMÉTRER (*tré*) v. a. (Se conj. comme *accélérer.*) Marquer les distances kilométriques : *kilométrer une route.*

KILOMÉTRIQUE adj. Qui a rapport au kilomètre : *prix de revient kilométrique d'une voie ferrée.*

Digitized by Google

KILOMÉTRIQUEMENT (*ke-man*) adv. Par kilomètre.

KILT n. m. Jupon court des montagnards écossais.

KIMMÉRIDGIEN, ENNE (*kim-mé-ri-dji-in, è-ne*) adj. *Géol.* Se dit des terrains du jurassique supérieur. N. m. : *le kimméridgien.*

KIMONO n. m. Longue tunique portée au Japon par les deux sexes. *Par ext.* Tout vêtement en usage dans ce pays.

KINÉTOSCOPE (*tos-ko-pe*) n. m. Appareil construit par Edison en 1894 pour la reconstitution photographique du mouvement.

KING (*kin'-gh'*) n. m. Nom commun de tous les livres des philosophes chinois.

KING'S-CHARLES n. m. invar. (en angl. : *du roi Charles*). Petit chien du groupe des épagneuls.

King's-Charles.

KINKAJOU ou **KINCAJOU** n. m. Genre de mammifères carnivores, de la taille du chat, propres à l'Amérique du Sud.

KINO n. m. Suc astringent fourni par diverses légumineuses, et qui colore la salive en rouge.

KIOSQUE (*os-ke*) n. m. (turc *kiouchk*, belvédère). Pavillon dans le goût oriental, qui décore les terrasses ou les jardins. Dans les grandes villes, se dit d'édicules établis pour la vente des journaux, des fleurs, etc. Abri sur la passerelle d'un navire.

Kiosque de musique.

KIRSCH (*kirch*) ou **KIRSCH-WASSER** (*kirch-va-sèr*) n. m. (all. *kirsch*, cerise, et *wasser*, eau). Espèce d'eau-de-vie extraite des cerises et des merises : *le kirsch doit son parfum spécial à l'acide prussique qu'il contient.*

KITAÏBÉLIE (*ta-i-bé-li*) n. f. Genre de grandes plantes malvacées, à corolle blanche et tordue.

KJŒKKEN-MŒDDING n. m. (en danois, *fumier de cuisine*). Amas de débris et ustensiles de cuisine d'anciens peuples de l'âge de pierre.

KLÉDAN n. m. Sorte de long poignard en usage dans les îles de la Sonde.

KLEPPER (*klè-pèr*) n. m. Race de chevaux russes, particuliers à l'île d'Œsel.

KLEPTOMANE n. V. CLEPTOMANE.

KLEPTOMANIE (*ni*) n. f. V. CLEPTOMANIE.

KLIPPER (*kli-pèr*) n. m. *Mar.* V. CLIPPER.

KNOUT (*knout'*) n. m. (m. russe). Supplice du fouet, en Russie. Fouet avec lequel on inflige ce supplice, composé de lanières de cuir terminées par des boules de métal.

KOALA n. m. Genre de mammifères marsupiaux grimpeurs, d'Australie.

KOB ou **KOBUS** (*buss*) n. m. Genre de grandes antilopes africaines, à cornes en lyre.

KOBEZ (*bèz*) n. m. Espèce de faucon, petit, gris cendré et brun, à pattes rouges, propre à l'Europe centrale et orientale.

KOBOLD (*bold'*) n. m. En Allemagne, lutin, esprit familier, souvent considéré comme gardien des métaux précieux dans la terre.

KŒLREUTÉRIE (*kèl-reu-té-ri*) n. f. Genre de sapindacées, comprenant des arbres à fleurs jaunes, à feuillage de belle couleur.

KOLA ou **COLA** n. m. Genre de malvacées de l'Afrique, dont les fruits dits *noix* sont employés comme excitants du cœur et du système musculaire. N. f. La noix du kola.

Kola.

KOPECK (*pek*) n. m. V. COPECK.

KOPJE n. m. Nom donné dans l'Afrique australe, et en particulier au Transvaal, aux éminences, collines et hautes croupes du pays.

KOUBBA ou **KOUBBÈH** (*koub-bè*) n. m. (m. arabe). Monument élevé sur la tombe ou en souvenir d'un personnage vénéré.

Koubba.

KOUMIS, KOUMISS ou **KOUMYS** (*miss*) n. m. Boisson fermentée que les peuplades nomades de l'Asie préparent avec du lait de jument additionné de levure. (C'est une sorte de kéfir.)

KOURGANE n. m. En Russie, sépulture ancienne en forme de tumulus.

KRACH (*krak'*) n. m. (m. allem.). Débâcle financière : *le système de Law finit par un formidable krach.*

KRAMÉRIE (*ri*) n. f. Genre d'arbustes de l'Amérique du Sud, dont une espèce fournit la racine de *ratanhia*, douée de propriétés toniques et astringentes.

KREMLIN (*krèm'*) n. m. Enceinte murée, chez les Slaves. (V. *Part. hist.*)

KREUTZER (*tsèr*) n. m. (m. allem.; de *kreutz*, croix). Monnaie allemande, valant env. 4 centimes.

KRONPRINZ (*krôn'-prin'tz*) n. m. (allem. *krone*, couronne, et *prinz*, prince). Titre qu'on donne au prince héritier, en Allemagne.

KROPATSCHECK (*tchèk*) n. m. Nom du fusil modèle 1878, premier fusil à répétition adopté quelque temps en France.

KSAR n. m. Mot berbère signifiant *lieu fortifié*, et qui entre dans un grand nombre de noms de localités du sud de l'Algérie. Pl. des *ksour*.

KUMMEL (*ku-mèl*) n. m. Liqueur alcoolique aromatisée avec du cumin, et fabriquée surtout en Allemagne et en Russie.

KUPFERNICKEL n. m. *Minér.* Syn. de NICKELINE.

KWAS ou **KVAS** (*kou-ass*) n. m. (m. russe). Boisson enivrante, en usage surtout parmi les moujiks ou paysans russes, et qu'on obtient en versant de l'eau chaude sur de l'orge moulue ou de la farine d'orge, et en laissant fermenter le tout.

KYMRIQUE (*kim'*) ou **CYMRIQUE** (*sim'*) adj. Se dit d'un des principaux dialectes de la langue celtique, parlé dans le pays de Galles. N. m. : *le kymrique* ou *cymrique.*

KYRIE ou **KYRIE ELEISON** (*ki-ri-é, é-lé-i-sonn*) n. m. (gr. *Kurie*, Seigneur; *eleêson*, aie pitié). Invocation que l'on fait au commencement de la messe. Musique composée sur les paroles.

KYRIELLE (*ri-è-le*) n. f. (du gr. *Kurie*, Seigneur, premier mot d'une litanie). Longue suite de choses fâcheuses et ennuyeuses : *une kyrielle d'injures.*

KYSTE (*kis-te*) n. m. (du gr. *kustis*, vessie). Espèce de tumeur dont le contenu est liquide ou semi-liquide : *on traite les kystes par l'extirpation chirurgicale.*

KYSTEUX, EUSE (*kis-teû, eu-ze*) ou mieux **KYSTIQUE** (*kis*) adj. De la nature du kyste. Qui concerne le kyste : *tumeur kystique.*

Digitized by Google